This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

MANUEL

DE

LITTÉRATURE FRANÇAISE

PAR

CHARLES PLŒTZ,
DOCTEUR EN PHILOSOPHIE, ANCIEN PROFESSEUR AU
COLLÈGE FRANÇAIS DE BERLIN.

N 13

DIXIÈME ÉDITION SOIGNEUSEMENT REVUE.

BERLIN.
CHEZ F.-A. HERBIG, LIBRAIRE-ÉDITEUR.
1894.

Dépôts
Bâle et Genève chez H. Georg.
Paris, Librairie Fischbacher, 33 rue de Seine.

Tous droits réservés.

2308898

Plœtz-Kares. **Kurzer Lehrgang** der französischen Sprache:

Elementarbuch verfaßt von Dr. Gustav Plœtz. Ausg. A. 8. Aufl. 13 Bog. 1 Mk. 40 Pf.

Elementarbuch. Ausg. B f. Gymn. u. Realgymn. 15¼ Bog. 1 Mk. 70 Pf.

— — Ausg. C für Real- und Oberrealschulen. 16¼ Bog. 1 Mk. 80 Pf.

Sprachlehre auf Grund der Schulgrammatik von Dr. Karl Plœtz bearbeitet von Dr. Gustav Plœtz und Dr. Otto Kares. 8. Aufl. 8½ Bog. 1 Mk.

Übungsbuch verfaßt von Dr. G. Plœtz. Heft I (Abschluß der Formenlehre). 8. Aufl. 7¼ Bog. 1 Mk. — Heft II (Wortstellung und Verbum). 2. Aufl. 6 Bog. 90 Pfg. — Heft III (Syntax des Artikels, des Adjektivs und des Adverbs. Die Fürwörter). 5¼ Bog. 80 Pf. — Heft IV (Übungen zur Wiederholung und Vervollständigung der Syntax) ist in Vorbereitung.

Übungsbuch. Ausg. B verfaßt von Dr. G. Plœtz. (Ein Band.) 18¾ Bog. 2 Mk.

Von Prof. Dr. Karl Plœtz erschien bei F. A. Herbig in Berlin:

Kurzgefaßte system. Grammatik der franz. Sprache. 5. Aufl. 12 Bog. 1 Mk. 80 Pf.

Methodisches Lese- und Übungsbuch. Teil I (Aussprache und Wortlehre). 4. Aufl. 15¼ Bog. 1 Mk. 60 Pf.

— — Teil II (Syntax) bearb. v. Dr. G. Plœtz. 8. Aufl. 14¼ Bog. 1 Mk. 50 Pf.

Syllabaire français. 21. Aufl. 8¼ Bog. Geb. 90 Pf. } Für Töchterschulen.

Conjugaison française. 17. Aufl. 12 Bog. 1 Mk. }

Anhang zur Conjugaison française. 2. Aufl. 1¼ Bog. 15 Pf.

Elementarbuch der franz. Sprache. 40. Aufl. 14½ Bog. 1 Mk. 40 Pf.

Elementargrammatik der franz. Sprache. 17. Aufl. 15¾ Bog. 1 Mk. 40 Pf.

Anhang zu dem Elementarbuch und der Elementargrammatik. 5. Aufl. 2 Bog. 20 Pf.

Schulgrammatik der franz. Sprache. 32. Aufl. 33½ Bog. 2 Mk. 70 Pf.

— — *in kurzer Fassung* herausg. von Dr. O. Kares u. Dr. G. Plœtz. 8. Aufl. 26¾ Bog. 2 Mk. 60 Pf.

— — für *Mädchenschulen* umgearb. von Dr. O. Kares und Dr. G. Plœtz. 4. Aufl. 26½ Bog., mit einem **Anhang** (2½ Bog.) 2 Mk. 80 Pf.

Syntax und Formenlehre der neu-französ. Sprache, auf Grund des Lateinischen dargestellt. 6. Aufl. 30½ Bog. 2 Mk. 85 Pf.

Nouvelle Grammaire française. 6e éd. 395 pages. 2 Mk. 50 Pf.

Cours gradué et méthodique de thèmes. 5e éd. 180 pages. 80 Pf.

Übungen zusammenhängenden Inhalts zur Erlernung der französischen Syntax. 9. Aufl. 13 Bog. 1 Mk. 25 Pf. } Für Gymnasien u. Realschulen.

Systematische Darstellung der franz. Aussprache oder **Anleitung** für den franz. Unterricht. 12. Aufl. 13¼ Bog. 1 Mk. 60 Pf. } Für Lehrer.

Lectures choisies. Französische Chrestomathie mit Wörterbuch. 28. Aufl. 28¼ Bog. 2 Mk. 80 Pf. } Für die mittleren Klassen.

Manuel de littérature française. 10e éd. 52 Bog. 4 Mk. 50 Pf. } Für die oberen Klassen u. den Privatgebrauch.

Vocabulaire systématique. Methodische Anleitung zum französisch Sprechen. 19. Aufl. 31¾ Bog. 2 Mk. 80 Pf. }

Petit Vocabulaire français. Kleines Vokabelbuch. 27. Aufl. 4 Bog. Geheftet 40 Pf., kartoniert 50 Pf. } Für Anfänger.

Franz.-deutsches und deutsch-franz. Schul- und Handwörterbuch. 2. vermehrte und verbesserte Aufl. Teil I. französisch-deutsch, mit Angabe der französ. Etymologie. 39 Bog. 3 Mk. 50 Pf. — Teil II. deutsch-französisch. 39 Bog. 3 Mk. 50 Pf.

Voyage à Paris. Sprachführer für Deutsche, praktisches Handbuch der franz. Umgangssprache. 18. Aufl. 8 Bog. 1 Mk., gebunden 1 Mk. 40 Pf.

Lateinische Elementargrammatik. 3. Aufl. 22 Bog. 2 Mk.

Zweck und Methode der franz. Unterrichtsbücher. 6. Aufl. 7½ Bog. Für Lehrer (gratis).

OCT 16 1942

AVANT-PROPOS.

Ce manuel est destiné à l'enseignement de la littérature française hors de France. Le temps que les institutions de l'étranger peuvent consacrer à l'étude du français ne permet guère d'y faire un cours de littérature complet et régulier; il est nécessaire que les leçons destinées à cet enseignement profitent en même temps à l'étude de la langue elle-même. Mon livre doit donc répondre à un double but: faire connaître aux élèves les principaux auteurs et fournir un nombre suffisant de lectures intéressantes et variées.

J'ai pris pour point de départ le temps de Corneille et de Pascal, c'est-à-dire l'époque où la langue commence à prendre une forme définitive; mais j'ai fait précéder le choix des morceaux tirés des écrivains des 17e, 18e et 19e siècles d'une *Introduction* donnant un abrégé de l'histoire de la langue et de la littérature françaises jusqu'à Corneille. Cette *introduction* n'a été ajoutée qu'à partir de la troisième édition de mon *Manuel*. J'ai tâché de diriger l'attention des élèves sur les transformations que la langue a subies, en ajoutant de nombreuses notes philologiques au texte des auteurs du siècle de Louis XIV. Quant à l'orthographe, j'ai adopté, même pour le 17e siècle, celle de la dernière édition du Dictionnaire de l'Académie.

Si l'on est d'accord avec moi sur la nature de l'enseignement dont il s'agit, on préférera à de longs développements de courtes biographies rangées chronologiquement et placées en tête des morceaux choisis dans les ouvrages des auteurs.

Contrairement à la plupart de mes devanciers, je n'ai pas séparé les poètes des prosateurs, et j'ai tâché de comprendre dans un seul volume tous les écrivains des trois derniers siècles que les élèves doivent connaître. J'ai fait une part très large aux poètes et aux prosateurs du dix-septième siècle et du dix-huitième, à ces écrivains qu'en France les aspirants au baccalauréat ès lettres doivent étudier exclusivement. Mais, dans un livre destiné aux institutions de l'étranger, je devais accorder une place suffisante aux auteurs qui représentent la langue française de nos jours.

Dans l'enseignement d'une langue vivante, toute leçon, qu'elle soit consacrée spécialement à l'étude de la grammaire ou à celle de la littérature, doit être en même temps une leçon d'usage pratique. Il faut que les élèves des classes supérieures soient assez avancés pour que le maître puisse, sans inconvénient, leur parler la langue qu'il leur enseigne. Un manuel de littérature française destiné à ces classes doit donc être écrit en français.

Il eût été désirable, dans l'intérêt de l'enseignement pratique, que les notices biographiques et littéraires qui précèdent les textes, aussi bien que les nombreuses analyses qui lient entre eux les fragments des principaux ouvrages, eussent pu être empruntées textuellement à de bons écrivains français. Mais il est assez rare que ce qui s'écrit en France sur les chefs-d'œuvre de la littérature nationale puisse, sans aucun changement, être mis entre les mains d'élèves étrangers. Les écrivains et les professeurs qui, dans ce pays, s'adressent au grand public ont nécessairement un tout autre point de vue que l'auteur d'un ouvrage pédagogique. On ne saurait méconnaître la différence qu'il y a entre un auditoire composé en partie de gens du monde, en partie de jeunes étudiants français auxquels le professeur parle leur langue maternelle, et des élèves étrangers qu'il s'agit d'initier à l'étude élémentaire de la littérature française. Encore faut-il faire la part de certaines préventions nationales qui, en France, peuvent avoir leur raison d'être, mais dont il ne convient pas de transmettre l'expression aux jeunes gens des autres pays.

La tâche de l'auteur d'un livre tel que celui-ci n'est ni celle d'un professeur de littérature, ni celle d'un critique. Elle est infiniment plus modeste. Son but est de faire connaître aux jeunes gens les principaux écrivains français des trois derniers siècles, de les diriger dans leurs lectures et de leur inspirer le goût d'une littérature pour laquelle ils trouveront plus tard des guides plus compétents.

Aussi ai-je dû non-seulement abréger, mais changer plus que je n'aurais voulu le texte des critiques qui ont servi de base à mes notices biographiques et à mes analyses. Comme j'ai partout indiqué mes sources, on pourra facilement vérifier ce qui m'appartient et ce qui revient à l'auteur que j'ai suivi. Le livre qui m'a été le plus utile, mais qui ne s'étend qu'à un nombre assez restreint de chefs-d'œuvre des siècles de Louis XIV et de Louis XV, est celui de M. Geruzez, *Études littéraires sur les ouvrages français prescrits pour l'examen du baccalauréat ès lettres*. Là où les analyses de ce savant maître m'ont manqué, j'ai tâché d'imiter sa manière en puisant dans les pièces mêmes.

Quant au choix des morceaux que j'ai reproduits, j'ai eu à ma disposition des matériaux assez complets pour n'avoir nul besoin de recourir à mes devanciers. Il est probable qu'un assez grand nombre de morceaux, surtout de ceux qui sont tirés d'écrivains de ce siècle, n'ont encore été imprimés dans aucune chrestomathie. Il est possible néanmoins que je me sois quelquefois rencontré avec les auteurs d'autres recueils. J'ai choisi dans les ouvrages des écrivains ce qui m'a paru convenir le mieux au but de mon livre, sans m'inquiéter si ces morceaux se trouvaient déjà autre part ou non.

Ai-je besoin d'ajouter que j'ai partout reproduit le texte des auteurs avec fidélité et d'après les meilleures éditions? Cependant j'ai quelquefois supprimé des épisodes et des longueurs quand l'espace me manquait. Je me suis surtout attribué le droit de faire des retranchements partout où le respect dû à la jeunesse m'y forçait. Il importait de rendre ce *Manuel* propre à être mis entre les mains de jeunes personnes. J'aime à croire aussi que j'ai réussi à éviter tout ce qui pourrait blesser les susceptibilités des différentes religions.

Mais, si un sentiment de juste réserve exclut d'un livre destiné à la jeunesse un certain nombre d'ouvrages, si ce sentiment exige quelquefois des coupures même dans les chefs-d'œuvre dont on reproduit des fragments, il faut pourtant se garder de pousser trop loin ce scrupule. Un manuel de littérature française ne saurait être écrit pour des enfants. Si l'on veut faire un secret aux jeunes gens et aux jeunes personnes de l'existence des passions et de leurs effets, il faut décidément renoncer à leur faire aborder l'étude d'une littérature quelconque.

Il est évident que les *Lettres provinciales*, le *Tartuffe*, les *Lettres persanes*, le *Mariage de Figaro* et bien d'autres ouvrages ne sont pas du nombre de ceux qu'un professeur choisira pour les lire en entier avec ses élèves. Mais vouloir, dans l'enseignement littéraire, laisser ignorer aux jeunes gens l'existence des ouvrages que je viens de nommer serait tout simplement puéril.

En ne parlant, à propos des fameuses *Lettres provinciales*, que des *casuistes*, en évitant de nommer l'ordre religieux auquel ces casuistes appartenaient, mais qui, comme corps, a toujours repoussé leur morale relâchée, je crois avoir ménagé les susceptibilités de tout le monde. J'ose espérer que l'analyse que j'ai faite du *Tartuffe* et les scènes que j'en ai extraites ne blesseront en aucune façon les sentiments les plus rigides, et donneront néanmoins aux lecteurs une idée de ce chef-d'œuvre de MOLIÈRE. Les quelques *lettres* que j'ai empruntées aux prétendus Persans de MONTESQUIEU trouveront certainement grâce devant tous mes critiques. Si j'ai dû renoncer à analyser le *Barbier de Séville* et le *Mariage de Figaro*, j'ai pu néanmoins essayer de faire connaître à mes jeunes lecteurs le type si curieux de *Figaro* et de leur donner une idée de la portée politique et sociale du *Théâtre* et des *Mémoires* de BEAUMARCHAIS.

Il y a tels ouvrages de VOLTAIRE, en vers et en prose, qui caractérisent plus que tous les autres le genre de talent de cet admirable, mais dangereux esprit, et cependant je n'ai pas même osé en mentionner les titres dans mon livre. Heureusement il y a un assez bon nombre d'écrits de Voltaire dont la lecture peut être recommandée aux jeunes étrangers, qui doivent étudier avec soin le style si éminemment français du premier prosateur du 18e siècle.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU est bien autrement embarrassant pour l'auteur d'un livre pédagogique sur la littérature française. Personne ne me reprochera à l'article que je lui ai consacré de le représenter trop avantageusement à la jeunesse, souvent très portée à s'enthousiasmer pour le plus éloquent des sophistes. Mais si j'ai dû m'abstenir d'analyser en détail un ouvrage quelconque de JEAN-JACQUES ROUSSEAU, je crois pourtant avoir réussi à réunir assez de fragments intéressants qui peuvent être lus par de jeunes élèves, et qui suffisent pour leur faire connaître ce grand écrivain.

Quant à la littérature de nos jours, je crois qu'en cherchant bien on peut trouver dans les ouvrages de la plupart des illustrations contemporaines des morceaux propres à figurer, sans aucun danger, dans un livre destiné à la jeunesse. Si j'en ai restreint le nombre beaucoup plus que je n'aurais voulu, ce n'est pas la matière qui m'a fait défaut, mais l'espace.

Je suis loin de croire qu'il soit possible, par n'importe quel choix, de mériter l'approbation de tout le monde. Seulement je prie mes critiques de ne pas oublier que je n'ai pas pu et que je n'ai pas voulu me laisser diriger, dans le choix des extraits, *uniquement* par l'importance littéraire des ouvrages. Je le répète, mon livre a pour but non-seulement d'initier les élèves à la connaissance élémentaire de la littérature, mais encore d'offrir aux jeunes étrangers des lectures par lesquelles ils puissent apprendre la langue. Voilà ce qui explique la part considérable que j'ai accordée à la forme dramatique dans ce *Manuel*, qui contient l'analyse de plus de trente tragédies, drames et comédies.

Paris, novembre 1866. C. PLŒTZ.

AVERTISSEMENT POUR LA DIXIÈME ÉDITION.

A partir de la quatrième édition on a, pour le 18e siècle, intercalé deux petits articles concernant VAUVENARGUES (page 364) et MILLEVOYE (page 459), et l'on a remplacé l'analyse des huit livres du *Charles XII* par deux *lettres* de VOLTAIRE au roi de Prusse (page 360) et par une lettre du GRAND FRÉDÉRIC adressée à Voltaire (page 362). Le nombre des auteurs du 19e siècle a été augmenté des écrivains suivants: MICHELET (page 584), MÉRIMÉE (page 628), ABOUT (page 752), TAINE (page 756) et SARCEY (page 760). L'analyse trop courte d'*Hernani* a été remplacée par une autre plus complète (page 607) et qui permettra au lecteur de mieux apprécier le principal drame du chef de l'école romantique.

Quoique le volume se soit accru d'une feuille de seize pages, il eût été impossible de donner les augmentations que nous venons d'indiquer, sans faire ailleurs quelques coupures. Du reste aucun auteur n'a été supprimé complètement. Voici la liste des morceaux qui se trouvent dans la 3e édition et qu'on a dû retrancher depuis: *J.-J. Rousseau jugé par lui-même* (page 371), *Le tombeau de Manuel* par Béranger (page 476), *Inauguration du Musée de Versailles* par Guizot (page 495), le *Golfe de Baia* par Lamartine (page 503), *Histoire d'un conscrit de 1813* par Erckmann-Chatrian (page 729). Enfin l'*Ode sur la Naissance du Comte de Paris* (page 672), par Alfred de Musset, a été remplacée par quatre autres poésies du même écrivain.

Dans la nouvelle édition que nous offrons au public nous nous sommes attachés surtout à revoir soigneusement les textes des écrivains sur les nouvelles éditions critiques qui ont paru à Paris dans ces dernières années.[1] Nous avons aussi ajouté quelques notes philologiques, tirées pour la plupart de ces éditions, et nous avons rectifié et complété les notices biographiques et littéraires sur les auteurs contemporains partout où il y avait lieu.

Eton, décembre 1893. R. A. PLŒTZ, M. A.

[1] Ce sont particulièrement les éditions définitives des œuvres de Lamartine et de Victor Hugo et la collection des *Grands Écrivains de la France*, publiée sous la direction de M. Regnier que nous avons consultées à cet effet.

TABLE DES MATIÈRES.

INTRODUCTION. Page

HISTOIRE ABRÉGÉE DE LA LANGUE ET DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISES JUSQU'A CORNEILLE . . XV

1. ORIGINE ET FORMATION DE LA LANGUE FRANÇAISE . . . XV
2. LITTÉRATURE DU MOYEN AGE XXI
3. RENAISSANCE, XVI^e SIÈCLE XXXII
4. XVII^e SIÈCLE JUSQU'A CORNEILLE XLV

CORNEILLE (1606—1684) 1

LE CID 2

HORACE 22

CINNA OU LA CLÉMENCE D'AUGUSTE 33

POLYEUCTE 47

PASCAL (1623—1662) 54

LETTRES PROVINCIALES 55

PENSÉES DÉTACHÉES 59

MOLIÈRE (1622—1673) 61

LES PRÉCIEUSES RIDICULES 63

LE MISANTHROPE 69

LE TARTUFFE 84

L'AVARE 96

LE BOURGEOIS GENTILHOMME 107

LES FEMMES SAVANTES 113

LA ROCHEFOUCAULD (1613—1680) 123

MAXIMES 123

LA FONTAINE (1621—1695) 125

LES FABLES.

I^er LIVRE. LE CHÊNE ET LE ROSEAU 126
II^e LIVRE. LE LION ET LE MOUCHERON 127
III^e LIVRE. LE LION DEVENU VIEUX 128
IV^e ET V^e LIVRE. L'ANE VÊTU DE LA PEAU DU LION . . . 129
VI^e LIVRE. LE CHARTIER EMBOURBÉ 130
VII^e LIVRE. LE RAT QUI S'EST RETIRÉ DU MONDE 131
VIII^e LIVRE. LE SAVETIER ET LE FINANCIER 132
IX^e, X^e, XI^e, XII^e LIVRE 133

M^me DE SÉVIGNÉ (1626—1696) 134

LETTRE ADRESSÉE A M. DE POMPONE 134

LETTRES ADRESSÉES A M. DE COULANGES 136

LETTRES ADRESSÉES A M^me DE GRIGNAN, SA FILLE 138

M^me DE MAINTENON (1635—1719) 149

LETTRES 150

Page

BOSSUET (1627—1704) 153
DISCOURS SUR L'HISTOIRE UNIVERSELLE . . . 154
ORAISON FUNÈBRE DE LOUIS DE BOURBON, PRINCE DE CONDÉ 155
EXORDE 156
BATAILLE DE ROCROI 157
PÉRORAISON 158

FLÉCHIER (1632—1710) 160
ORAISON FUNÈBRE DE TURENNE 160
MORT DE TURENNE 161
PÉRORAISON 162

RACINE (1639—1699) 164
NOTICE SUR LES TROIS UNITÉS 166
ANDROMAQUE 167
BRITANNICUS 172
MITHRIDATE 187
IPHIGÉNIE EN AULIDE 190
PHÈDRE 192
ATHALIE 206

LABRUYÈRE (1639—1696) 211
LES CARACTÈRES 211
FRAGMENT DU CHAPITRE Ier: PARALLÈLE ENTRE CORNEILLE ET RACINE 211
FRAGMENT DU CHAPITRE V: DE LA SOCIÉTÉ ET DE LA CONVERSATION 212
FRAGMENT DU CHAPITRE XI: DE L'HOMME (LE DISTRAIT) . . 215

BOURSAULT (1638—1701) 216
SCÈNE DU MERCURE GALANT 216

BOILEAU (1636—1711) 218
LES SATIRES.
Ière ET IIe SATIRE 219
IIIe SATIRE 220
IVe ET Ve SATIRE 221
VIe SATIRE 222
VIIe ET VIIIe SATIRE 223
IXe SATIRE 224
Xe, XIe ET XIIe SATIRE 228
LES ÉPÎTRES.
VIIe ÉPÎTRE. L'UTILITÉ DES ENNEMIS 229
L'ART POÉTIQUE 231
LE LUTRIN 235

FÉNELON (1651—1715) 241
LETTRE ADRESSÉE A LOUIS XIV 242
COMMENCEMENT DU RÉCIT DE TÉLÉMAQUE DEVANT CALYPSO . . 248
DIALOGUE ENTRE LOUIS XI ET PHILIPPE DE COMMINES . . . 252

REGNARD (1656—1709) 254
LE JOUEUR 254

Page
JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU (1670—1741) . . . 260
ODE III: SUR L'AVEUGLEMENT DES HOMMES DU SIÈCLE 260
ÉPIGRAMMES 262

MASSILLON (1663—1742) 263
LE PETIT CARÊME 263

LE SAGE (1668—1747) 266
HISTOIRE DE GIL BLAS DE SANTILLANE 267
ÉDUCATION ET PREMIÈRES AVENTURES DE GIL BLAS 268
GIL BLAS CHEZ L'ARCHEVÊQUE DE GRENADE 274
GIL BLAS AU SERVICE DU DUC DE LERME EN QUALITÉ DE SECRÉTAIRE 278

MARIVAUX (1668—1763) 286
LE LEGS 286

MONTESQUIEU (1689—1755) 289
LETTRES PERSANES 291
CONSIDÉRATIONS SUR LES CAUSES DE LA GRANDEUR DES ROMAINS ET DE LEUR DÉCADENCE . . . 296
ESPRIT DES LOIS.
ALEXANDRE LE GRAND 302
DES LOIS DES PEUPLES GERMAINS 304

PIRON (1689—1773) 307
LA MÉTROMANIE 307

VOLTAIRE (1694—1778) 317
LA HENRIADE.
LA SAINT-BARTHÉLEMY (FRAGMENT DU DEUXIÈME CHANT DE LA HENRIADE) 320
ZAÏRE 323
HISTOIRE DE CHARLES XII 339
BATAILLE DE PULTAVA 339
JUGEMENT DE VOLTAIRE SUR CHARLES XII 340
SIÈCLE DE LOUIS XIV 340
INVASION DE LA HOLLANDE ET PASSAGE DU RHIN 341
APERÇU SUR L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DU SIÈCLE DE LOUIS XIV . 347
JEANNOT ET COLIN 354
LETTRES DE VOLTAIRE 360
LETTRE DE FRÉDÉRIC LE GRAND A VOLTAIRE 362

VAUVENARGUES (1715—1747) 364
DE L'ESPRIT HUMAIN 364
RÉFLEXIONS ET MAXIMES 365

Page

JEAN-JACQUES ROUSSEAU (1712—1778) 366
LE LAC DE GENÈVE (NOUVELLE HÉLOÏSE) 369
L'ENFANT CAPRICIEUX (ÉMILE) 370
L'AQUEDUC (CONFESSIONS) 371
LE REMORDS (CONFESSIONS) 372
LE CONCERT (CONFESSIONS) 374
PREMIER VOYAGE DE J.-J. ROUSSEAU A PARIS (CONFESSIONS) . . 376
LETTRES DE J.-J. ROUSSEAU 377

DIDEROT (1713—1784) 380
MONTESQUIEU ET CHESTERFIELD 380

BUFFON (1707—1788) 383
DISCOURS SUR LE STYLE 383
HISTOIRE NATURELLE.
LE CHEVAL 387
LE CHIEN 388

L'ABBÉ BARTHÉLEMY (1716—1795) 390
SÉANCE AU THÉATRE D'ATHÈNES (VOYAGE DU JEUNE ANACHARSIS) 390

SEDAINE (1719—1797) 392
LE PHILOSOPHE SANS LE SAVOIR 392

MARMONTEL (1723—1799) 400
LA NARRATION ORATOIRE (ÉLÉMENTS DE LITTÉRATURE) . . . 400

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE (1737—1814) . . 402
PAUL ET VIRGINIE ÉGARÉES DANS LA FORÊT 403

DELILLE (1738—1813) 409
LES CATACOMBES DE ROME 409

FLORIAN (1755—1794) 412
FABLES.
LA JEUNE POULE ET LE VIEUX RENARD 412
LE LION ET LE LÉOPARD 413
IMITATION DE DON QUICHOTTE 414

SÉGUR, LE PÈRE (1753—1833) 417
LE PRINCE DE KAUNITZ 417

ANDRIEUX (1759—1833) 419
SOCRATE ET GLAUCON 419

XAVIER DE MAISTRE (1764—1852) 421
VOYAGE AUTOUR DE MA CHAMBRE 421

BEAUMARCHAIS (1732—1799) 427
RENCONTRE DE FIGARO ET DU COMTE ALMAVIVA (BARBIER DE SÉVILLE) 429
MONOLOGUE DE FIGARO (MARIAGE DE FIGARO) 431

Page

MIRABEAU (1749—1791) 433
FRAGMENT DU DISCOURS SUR LA BANQUEROUTE 433

ANDRÉ CHÉNIER (1762—1794) 435
LA JEUNE CAPTIVE 435

JOSEPH CHÉNIER (1764—1811) 435
LA CALOMNIE 437

Mme DE STAËL (1766—1817) 438
CORINNE OU L'ITALIE.
LA FIN DU CARNAVAL A ROME 439
DE L'ALLEMAGNE.
OBSERVATIONS GÉNÉRALES 440
DIX ANNÉES D'EXIL.
PERSÉCUTIONS SUBIES PAR MADAME DE STAËL A CAUSE DE SON LIVRE DE L'ALLEMAGNE 442

CHATEAUBRIAND (1768—1848) 446
GÉNIE DU CHRISTIANISME.
IDÉE DE L'OUVRAGE 447
ITINÉRAIRE DE PARIS A JÉRUSALEM.
LES RUINES D'ATHÈNES 449
FRAGMENT D'ATALA 457

MILLEVOYE (1782—1816) 459
LA CHUTE DES FEUILLES 459

PAUL-LOUIS COURIER (1773—1825) 460
FRAGMENT DE LA PÉTITION AUX DEUX CHAMBRES 461
FRAGMENT DE LA LETTRE A MESSIEURS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES 463
FRAGMENT DU SIMPLE DISCOURS DE PAUL-LOUIS, VIGNERON 468
LETTRES DE PAUL-LOUIS COURIER 469

BÉRANGER (1780—1857) 472
CHANSONS.
REQUÊTE PRÉSENTÉE PAR LES CHIENS DE QUALITÉ 473
LE MARQUIS DE CARABAS 474
LE TAILLEUR ET LA FÉE 475

SÉGUR, LE FILS (1780—1873) 476
HISTOIRE DE NAPOLÉON ET DE LA GRANDE ARMÉE.
ENTRÉE DE LA GRANDE ARMÉE EN RUSSIE 477
RECTIFICATIONS DU GÉNÉRAL GOURGAUD 481

BARANTE (1782—1866) 482
HISTOIRE DES DUCS DE BOURGOGNE.
MEURTRE DU DUC JEAN-SANS-PEUR SUR LE PONT DE MONTEREAU 483

Page

GUIZOT (1787—1875) 487
HISTOIRE DE LA CIVILISATION EN EUROPE.
ÉTAT DE LA FRANCE AU QUINZIÈME SIÈCLE 488
MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE MON TEMPS.
TENTATIVE D'INSURRECTION FAITE EN 1836 A STRASBOURG PAR LE PRINCE LOUIS NAPOLÉON 491

LAMARTINE (1790—1869) 493
MÉDITATIONS POÉTIQUES.
L'ISOLEMENT 496
LE LAC 497
HARMONIES POÉTIQUES ET RELIGIEUSES.
LE CRI DE L'AME 499

VICTOR COUSIN (1792—1867) 500
LE SALON DE LA MARQUISE DE SABLÉ, LA ROCHEFOUCAULD ET LE CARDINAL DE RETZ 500

VILLEMAIN (1790—1867) 502
MONTAIGNE 503
COURS DE LITTÉRATURE.
LE SAGE 505
HISTOIRE DE CHARLES XII PAR VOLTAIRE 505
MONTESQUIEU ET ROUSSEAU 507

SCRIBE (1791—1861) 508
BERTRAND ET RATON 509

CASIMIR DELAVIGNE (1793—1843) 520
LES MESSÉNIENNES 521
MORT DE JEANNE D'ARC 522
LOUIS XI 524

AUGUSTIN THIERRY (1795—1856) 534
LETTRES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE 535
HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE PAR LES NORMANDS.
COURONNEMENT DE GUILLAUME-LE-CONQUÉRANT, ROI D'ANGLETERRE, ET PARTAGE DES TERRES DES SAXONS 538

BARTHÉLEMY (1796—1867) ET MÉRY (1798—1866) 541
NAPOLÉON EN ÉGYPTE.
FRAGMENT DU PREMIER CHANT: ALEXANDRIE 542
FRAGMENT DU TROISIÈME CHANT: LES PYRAMIDES 545

MIGNET (1796—1884) 549
HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION.
COUP D'ÉTAT DU 18 ET DU 19 BRUMAIRE 550

THIERS (1797—1877) 557
HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE.
NAPOLÉON APPREND LA CAPITULATION DE PARIS 559
DÉPART DE NAPOLÉON POUR L'ILE D'ELBE 563
DÉPART DE LOUIS XVIII DE PARIS ET ENTRÉE DE NAPOLÉON AUX TUILERIES EN 1815 566

Page

RÉMUSAT (1797—1876) 569
CROMWELL 569

ALFRED DE VIGNY (1799—1863) 571
LE COR 571

TŒPFFER (1799—1846) 574
LE LAC DE GERS 574

MICHELET (1798—1874) 584
COUP D'ŒIL SUR LA FRANCE 584

SAINT-MARC GIRARDIN (1801—1873) 586
MALESHERBES 587

VICTOR HUGO (1802—1885) 591
ODES ET BALLADES.
NAISSANCE DU DUC DE BORDEAUX 595
LA GRAND'MÈRE 596
FRAGMENT DE LA PRÉFACE DE CROMWELL . . . 597
LES ORIENTALES 600
NOTRE-DAME DE PARIS.
PHYSIONOMIE DU VIEUX PARIS DU TEMPS DE LOUIS XI . . . 601
L'ASILE 604
HERNANI OU L'HONNEUR CASTILLAN 607
FEUILLES D'AUTOMNE 618
LES CONTEMPLATIONS.
4 SEPTEMBRE 1843 619
4 SEPTEMBRE 1846 620
OCTOBRE 1846 620
NOVEMBRE 1846 621

SAINTE-BEUVE (1804—1869) 622
CAUSERIES DU LUNDI.
QU'EST-CE QU'UN CLASSIQUE? 623

MÉRIMÉE (1803—1870) 628
LA PRISE DE LA REDOUTE 628
LETTRE A UNE INCONNUE 632

ALEXANDRE DUMAS (1803—1870) 633
IMPRESSIONS DE VOYAGE (SUISSE).
VISITE A LA MAISON DE VOLTAIRE, A FERNEY, ET A CELLE DE MADAME DE STAËL, A COPPET 634

GEORGE SAND (1804—1876) 637
LE MARQUIS DE VILLEMER 638

BARBIER (1805—1882) 645
L'IDOLE (IAMBES) 645

Page

NISARD (1806—1888) 648
HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE.
LA LANGUE FRANÇAISE IMAGE DE L'ESPRIT FRANÇAIS . . . 649

GUSTAVE PLANCHE (1808—1857) 653
THIERRY ET MICHELET 653

ALFRED DE MUSSET (1810—1857) 657
FRAGMENT DE LA NUIT D'OCTOBRE 658
AU LECTEUR 658
TRISTESSE 658
UNE SOIRÉE PERDUE 659
IL FAUT QU'UNE PORTE SOIT OUVERTE OU FERMÉE 660

SANDEAU (1811—1883) 666
MADEMOISELLE DE LA SEIGLIÈRE 666

PONSARD (1814—1867) 688
AGNÈS DE MÉRANIE 689
L'HONNEUR ET L'ARGENT 693

AUGIER (1820—1889) 704
LA CIGUË 705
LE GENDRE DE MONSIEUR POIRIER 707
LES EFFRONTÉS ET LE FILS DE GIBOYER 721

OCTAVE FEUILLET (1821—1891) 726
DALILA 726
LE ROMAN D'UN JEUNE HOMME PAUVRE 733

ERCKMANN (1821—)-CHATRIAN (1826—1890) 737
LE BLOCUS 737
L'EAU-DE-VIE ENLEVÉE AUX COSAQUES 738

LANFREY (1828—1878) 743
HISTOIRE DE NAPOLÉON Ier.
LE DEVOIR DE L'HISTORIEN 743
ASSASSINAT DU DUC D'ENGHIEN 745

ABOUT (1828—1885) 752
LA MÈRE DE LA MARQUISE 752

TAINE (1828—1893) 756
MÉMOIRES DU DUC DE SAINT-SIMON 756

SARCEY (1828—) 760
LE PARISIEN D'AVANT LE SIÈGE PEINT PAR LUI-MÊME. (SIÈGE DE PARIS). 760

CHERBULIEZ (1832) 763
UN POÈTE INCOMPRIS (PROSPER RANDOCE.) 763

TABLEAU CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE 769

INTRODUCTION.

HISTOIRE ABRÉGÉE DE LA LANGUE ET DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISES JUSQU'A CORNEILLE.

I. ORIGINE ET FORMATION DE LA LANGUE FRANÇAISE.[1]

Le français, comme les autres langues romanes, vient de la langue latine *vulgaire*. C'est une loi de l'histoire que toute langue, au moment où elle arrive à l'art et à la poésie, se scinde en langue *populaire*, et en langue *littéraire* ou langue écrite. Une prononciation négligée, une tendance marquée à simplifier et à confondre les formes grammaticales, enfin l'emploi de nombreuses expressions que les écrivains ont soin d'éviter, tels sont partout les traits caractéristiques du langage populaire. Du reste l'existence d'une langue latine vulgaire *(lingua rustica)* est prouvée par des citations tirées des écrivains classiques eux-mêmes.[2]

La scission dont nous parlons paraît avoir eu lieu pour le latin à l'époque de la deuxième guerre punique. Après l'assujettissement de la Grèce, la différence qui séparait le latin populaire du latin classique devint plus sensible encore par l'introduction dans la langue écrite d'un grand nombre de mots grecs, qui n'entrèrent pas dans la langue du peuple. Peu à peu chacun des deux idiomes eut ses formes grammaticales et son vocabulaire distincts.[3]

Après la conquête de la Gaule par César, quand ce pays eut reçu une administration, des garnisons, des colonies romaines, la langue latine prévalut bientôt sur les langues celtiques parlées par les Gaulois. Mais ce fut le latin vulgaire que les soldats et les colons romains importèrent en Gaule. Trois siècles après la conquête, le celtique semble avoir disparu du pays, excepté de l'Armorique[4] et de quelques autres points isolés.

Il est parfaitement démontré aujourd'hui que la langue française n'a conservé qu'un nombre très restreint de mots que l'on puisse ramener à une origine gauloise. Encore la plupart de ces mots sont-ils passé dans le français que par l'intermédiaire du latin.[5] L'action des idiomes celtiques peut avoir été plus grande sur la prononciation et sur la forme qu'elle imprime aux mots,[6] mais ils

[1] Abrégé d'après BRACHET, *Grammaire historique de la langue française*, avec le contrôle des ouvrages suivants: DIEZ, *Grammatik der roman. Sprachen*, BURGUY, *Grammaire de la langue d'oïl*, LITTRÉ, *Histoire de la langue française*, MAX MÜLLER, *Über deutsche Schattierungen romanischer Wörter*.

[2] Voyez SCHUCHARDT, *Der Vokalismus des Vulgärlateins*.

[3] Exemples: Les mots classiques *equus, pugna, verberare, hebdomas* étaient remplacés dans la langue vulgaire par *caballus, batalia, batuere, septimana*, qui ont donné naissance aux mots français *cheval, bataille, battre, semaine*.

[4] Appelé plus tard *la Bretagne*.

[5] Exemples de mots latins cités par les écrivains romains comme empruntés au celtique: *beccus, leuca, betula, alauda*, qui ont donné *bec, lieue, bouleau, alouette* (diminutif du vieux français *aloue*). Exemples de mots français pris directement au celtique: *bagage, balai, cruche, pot, sornette*.

[6] Exemple: les mots latins qui commencent avec une *s* suivie d'une autre consonne *(st, sc, sp)*, prennent invariablement un *e* au commence-

n'ont exercé aucune influence sur l'ensemble de la langue française. Ce fait est d'autant plus remarquable, que la nation française est incontestablement de race celtique, et que les traits caractéristiques qui distinguaient les Gaulois du temps des Romains, s'appliquent encore aux Français de nos jours.[1]

En même temps que, dans la Gaule, le peuple oubliait le celtique pour le latin vulgaire, les hautes classes, poussées par l'ambition, adoptaient le latin littéraire et s'exerçaient à l'éloquence romaine afin de parvenir aux fonctions politiques. Elles réussirent si bien que bientôt les écoles de Bordeaux, d'Autun, de Lyon, de Vienne furent célèbres dans tout l'empire, et que la Gaule vaincue envoya à son vainqueur des grammairiens, des orateurs et des poètes. Ainsi le latin *vulgaire* et le latin *littéraire* régnaient en Gaule parallèlement, l'un parmi le peuple des villes et des campagnes, l'autre dans l'aristocratie et parmi les gens lettrés.

Le celtique venait à peine de disparaître, remplacé par la langue latine, désormais maîtresse de la Gaule, que celle-ci eut à soutenir une lutte nouvelle contre les Germains, qui, dès le troisième siècle de notre ère, envahirent les provinces romaines. On sait qu'au quatrième et au cinquième siècle, la Gaule fut en grande partie occupée par les Francs, les Visigoths, les Burgondes, et que la domination du premier de ces peuples finit par l'emporter. Cette invasion eut d'abord pour effet de détruire presque entièrement la culture littéraire dans la Gaule et de restreindre beaucoup le domaine du latin classique au profit de la langue latine vulgaire. Celle-ci, parlée dès lors par l'immense majorité des habitants, au milieu desquels les Germains peu nombreux étaient comme perdus, fut nécessairement victorieuse dans sa lutte contre les idiomes barbares des vainqueurs. Les Allemands oublièrent assez vite leur langue et apprirent celle des vaincus, non sans y introduire un grand nombre de mots germaniques. En effet le français est de toutes les langues romanes celle qui a fait le plus d'emprunts aux idiomes allemands. Ces emprunts consistent surtout en termes de guerre et en mots qui désignaient les institutions politiques et judiciaires importées en Gaule par les Germains.[2] Mais l'influence des langues germaniques sur la

ment des mots français correspondants, s'ils appartiennent à la formation populaire et organique (v. p. 768, n. 5). Ainsi *échelle, épine, esprit* viennent de *scala, spina, spiritus*. Au contraire *spirituel, scandale, scander* sont de formation savante et par conséquent n'ont pas pris l'*e*.

[1] Sunt in consiliis capiendis mobiles et novis plerumque rebus student. CAESAR, *de Bello gallico* IV, 5. — Pleraque Gallia duas res industriosissime persequitur: rem militarem et argute loqui. CATO, *Orig.* II.

[2] Exemples: *guerre* (werra), *halte* (halt), *haubert* (halsberc), *heaume* (helm), *boulevard* (bollwerk), *héraut* (herold), *sénéchal* (siniscalk), *maréchal* (marahscalk, i. e. Mährenschalk, Pferdeknecht), *fief* (fihu, fehu), *ban* (du gothique *bandvjan* marquer). Un certain nombre de mots, surtout de termes de marine ont été importés en France au 9e siècle et au 10e par les Normands, p. e. *esquif* (skif), *mât* (mast), *bac* (bak), *havre* (hafen); il en est de même des noms des points cardinaux: *nord, est, sud, ouest*. — Il faut distinguer de ces mots germaniques, qui entrèrent dans la langue française à l'époque de sa formation, les mots allemands qui furent importés après le 15e siècle à la suite des guerres, tels que *lansquenet, sabre, rosse, schlague, brandevin, trinquer*, etc.

langue des Gallo-Romains ne se borna pas à l'introduction de mots barbares dans le vocabulaire. Les Allemands ont modifié la forme d'un certain nombre de mots latins, ils ont changé la signification de beaucoup d'autres en les adoptant[1] et en ont remplacé quelques-uns par des combinaisons barbares, formées à l'analogie de leur propre langue.[2]

Il est plus difficile de dire jusqu'à quel point l'élément germanique a favorisé et développé les tendances analytiques de la langue moderne, puisque ces tendances, qui consistent surtout à remplacer les désinences des cas par l'emploi des prépositions et à introduire dans la conjugaison l'emploi des verbes auxiliaires, sont déjà fortement accusées dans le latin vulgaire.

Quoi qu'il en soit, s'il est incontestable que l'action de la langue allemande a été plus grande sur la formation du français que celle du celtique, il n'est pas moins vrai que la tradition latine n'a jamais cessé de dominer et que l'immixtion de l'élément étranger a laissé la syntaxe à peu près intacte.

Les raisons par lesquelles les savants français du seizième siècle[3] ont voulu prouver que leur langue dérive, en grande partie, du grec ou de l'hébreu, ne soutiennent plus aujourd'hui un examen sérieux. Le grec parlé par les habitants de Marseille n'a pas eu la moindre influence sur la formation du français et n'a pas fourni un seul mot à son vocabulaire. Cette colonie phocéenne fut de bonne heure absorbée par les Romains, et les éléments grecs qu'elle a pu introduire dans le celtique ont dû périr avec cette langue.[4] Les quelques mots d'origine grecque que contient le vieux français, ou bien ne viennent pas directement du grec, mais du latin, qui les lui avait empruntés,[5] ou

[1] Voyez MAX MÜLLER, *Über deutsche Schattierungen romanischer Wörter*. Exemples: *Haut* dérive du latin *altus, hurler* (dans le vieux français *huller*) de *ululare*, mais l'aspiration de ces deux mots est provenue de gens qui, dans leur langue, disaient *hoch* et *heulen*. Le mot latin *ignis* a disparu du français, parce qu'il était sans rapport avec l'allemand. Les Germains le remplacèrent par *focus*, qui se rapprochait de *feuer* et de *funkeln* et qui, en français, est devenu *feu*. [Plus tard *ignis* a reparu dans la langue savante sous la forme de *igné* (de feu) et *ignition*.]

[2] Exemples: *entretenir* (intertenere) unterhalten, *avenir* (à venir) Zukunft, *contrée* (contrata de la prép. contra) Gegend (de gegen), *malade* (male aptus) unpäßlich.

[3] *Guichard*, *Thomassin*, *Perion*, dont le dernier cite César pour prouver que les Druides parlaient grec et finit par démontrer que c'est de leur langue que dérive le français moderne; au 17e siècle *Ménage* (*Origines de la langue française*). Mais c'est à tort qu'on a accusé *Henri Estienne* (Henricus Stephanus 1528—1598) d'avoir fait dériver le français du grec. Voyez sur ce point MAX MÜLLER, *Science of Language I, 4*.

[4] Voyez DIEZ (*Gramm. d. rom. Spr. I, 56*), qui fait remarquer à cette occasion que la ressemblance qui existe entre plusieurs mots français et des mots grecs d'une signification analogue, est tout à fait fortuite. Ainsi on a voulu dériver *paresse* de *πάρεσις*, *écouter* de *ἀκούειν*, *dîner* de *δεῖπνον*, *tuer* de *θύειν*, etc. etc., étymologies de fantaisie, que depuis longtemps la science a mises à néant [*Paresse* vient de *pigritia*, *écouter* de *auscultare*, *dîner* du bas latin *disnare* (decœnare?), *tuer* de *tutare (protéger, recouvrir* pour protéger, puis *étouffer*, p. e. *tuer le feu*). Voyez DIEZ, *Etymologisches Wörterbuch*].

[5] Ainsi *parole, bourse, bocal* ne viennent pas directement de *παραβολή, βύρσα, βαυκάλιον*, mais du latin *parabola, byrsa, baucalis*.

ils ont été introduits dans le français par suite des relations que les peuples de l'Occident entretenaient avec l'empire byzantin.[1] Les mots français qui viennent de l'hébreu ont été, pour la plupart, transportés dans le latin du moyen âge par la traduction de la Bible, et ont passé plus tard du latin dans le français.[2] Quant aux mots d'origine arabe, quelques-uns ont été importés par les voyageurs ou les croisés, d'autres ont passé de l'arabe dans le latin scientifique, qui les a lui-même transmis au français.[3]

Il résulte de ce que nous venons d'exposer que l'on aurait tort de regarder le français comme le résultat de la fusion de plusieurs langues différentes. Les traces du celtique qu'on y rencontre sont très faibles, les éléments grecs et orientaux sont purement accidentels: le français est, malgré l'influence que les idiomes germaniques ont exercée sur sa formation, une langue essentiellement latine. Elle est le produit du lent développement de la langue vulgaire des Romains transportée en Gaule et soumise à des conditions spéciales. Mais cette langue une fois écrite a été de la part des écrivains l'objet d'un travail incessant qui a consisté à emprunter au latin classique un nombre considérable de mots sans y apporter d'autre changement que celui de la terminaison. Le vocabulaire français, en tant qu'il dérive du latin, est donc le résultat de deux formations successives. La première est une formation organique et populaire qui prend pour point de départ le mot parlé; elle obéit, pour le changement, la transposition ou la suppression des lettres, à des lois certaines,[4] et elle présente comme caractère principal la persistance de l'accent tonique à la place qu'il occupe en latin. La seconde est une formation savante, qui conserve autant que possible la forme du mot écrit, mais qui tient rarement compte de l'accent tonique, ne procédant pas comme la formation populaire d'après la prononciation.[5]

Il est impossible de déterminer avec précision à quelle époque la nouvelle langue devint usuelle. S'il faut en croire le témoignage du

---

[1] Il va sans dire qu'il ne peut être question ici des nombreux termes grecs dont la science moderne a enrichi le vocabulaire français.

[2] De ce nombre sont *chérubin* (cherubim), *séraphin* (seraphim), *pâque* (pascha), *gêne*, dans l'ancien français *gehenne* (de *gehenna*, lieu de supplice, enfer, qui vient de l'hébreu *gehinnom*, nom d'une vallée), proprement *torture, question*. Le verbe *gêner* est un curieux exemple de l'affaiblissement que le temps et l'usage peuvent opérer dans la signification d'un mot.

[3] Un exemple de la première catégorie est *assassin* de *haschischin*, secte fanatique de la Palestine au treizième siècle (buveurs de *haschisch*, boisson enivrante extraite du chanvre indien); *alchimie, almanach, algèbre, chiffre, zéro* sont des mots de la seconde catégorie.

[4] Voici les principales de ces lois: 1) La suppression de la voyelle brève non accentuée, p. e.: *viridis, vert, sanitatem, santé*; 2) la diphthongaison de beaucoup de voyelles accentuées, p. e.: *me, moi, rex, roi, flor, fleur*; 3) la chute de la consonne médiane et la contraction des voyelles, p. e.: *maturus, mûr, regina, reine;* 4) la chute des terminaisons, p. e.: *sanitatem, santé, bonum, bon, etc.*

[5] Exemples: Les mots latins *débitum, exámen, frágilis, móbilis, órganum, pórticus*, donnent en français, d'après la formation populaire et organique: *dette, essaim, frêle, meuble, orgue, porche.* La formation savante a fait des mêmes mots latins: *débit, examén, fragile, mobile, orgáne, portique.*

biographe de saint Adalard, abbé de Corbie, l'existence de la langue à laquelle les écrivains donnent le nom de langue *romane*, pour la distinguer du *latin* et du *tudesque*, remonte au moins à la fin du 8e siècle de notre ère.[1] En Gaule cette langue a dû être, dès le commencement, différente des langues vulgaires qui se parlaient en Espagne et en Italie. Cette différence est tellement dans la nature des choses qu'elle n'a pas besoin de preuves historiques; on n'a qu'à se rappeler les particularités de race, de climat et de sol qui distinguaient les habitants de ces contrées. Comment une même langue se serait-elle établie parmi des peuplades si diverses, ayant entre elles aussi peu de relations?

La cause première des altérations phoniques et des transformations du langage réside dans la structure de l'appareil vocal et par suite dans la différence de prononciation. Parlé par des races distinctes qui, différant déjà de l'une à l'autre par leur manière de penser et leurs mœurs, étaient en contact avec différentes tribus germaniques, le latin vulgaire ne pouvait que donner naissance à des langues différentes.[2]

En Gaule le latin populaire se trouvant en présence de deux races rivales, celle du Midi et celle du Nord, donna lieu, de bonne heure, à deux idiomes distincts, *la langue d'Oc et la langue d'Oïl*. Ces noms proviennent de l'habitude qu'on avait au moyen âge de désigner les langues par le signe de l'affirmation.[3] Une ligne tirée de la Rochelle à Grenoble limite à peu près le domaine occupé par chacun des deux idiomes.

Le texte le plus ancien que nous possédions de la nouvelle langue en formation est celui des serments de Louis-le-Germanique et des seigneurs français sujets de Charles-le-Chauve, prononcés à Strasbourg en 842, lorsque Louis et Charles se liguèrent contre leur frère Lothaire.

SERMENT DE LOUIS-LE-GERMANIQUE.

Pro Deo amur, et pro Christian poblo et nostro commun salvament, d'ist di in[4] *avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo et in adjudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dist,*[5] *in o quid il mi altresi fazet; et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai, qui meon vol cist meon fradre Karle in damno sit.*[6]

[1] Ce biographe dit que saint Adalard (753—827) parlait les trois langues en perfection: „Qui si vulgari, id est *romana* lingua loqueretur, minum aliarum putaretur inscius; si vero *teutonica*, enitebat perfectius; *latina*, in nullo omnino absolutius."

[2] L'hypothèse de RAYNOUARD *(Grammaire romane)* que les langues française, italienne et espagnole ne dérivent pas directement du latin, mais qu'il y a eu d'abord une langue intermédiaire, la même dans les trois pays, qu'il appelle la langue *romane* par excellence, a été déjà réfutée par SCHLEGEL, FAURIEL et AMPÈRE, et est aujourd'hui entièrement abandonnée.

[3] *Oc* dérive du latin *hoc; oïl*, qui fut plus tard transformé en *oui*, de *hoc illud* (dans les deux formules le verbe *est* est sous-entendu). Les périphrases *hoc est, hoc illud est*, par lesquelles le latin vulgaire suppléait à l'adverbe d'affirmation qui manque dans le latin classique, ont une analogie frappante avec la locution familière de nos jours *c'est ça*.

[4] Variante: *en*. [5] Variante: *dift*.

[6] Traduction: *Pour l'amour de Dieu et pour le salut du peuple chrétien et notre commun salut, de ce jour en avant, autant que Dieu me*

SERMENT DES SEIGNEURS FRANÇAIS, SUJETS DE CHARLES-LE-CHAUVE.

Si Lodhuwigs sagrament, que son fradre Karlo jurat, conservat, et Karlus meos sendra de sua part non los[1] *tanit, si io returnar non l'int pois, ne io, ne neuls cui eo returnar int pois, in nulla adjudha contra Lodhuwig nun li iv er.*[2]

On sait que la lutte des petits-fils de Charlemagne entre eux aboutit en 843 au démembrement du grand empire des Francs. Le royaume de l'Ouest, c'est-à-dire la plus grande partie de la Gaule, échut à Charles le Chauve. Mais bientôt un royaume indépendant se forma dans le Midi sous Boson, qui prit, en 879, le titre de roi d'Arles et de Provence. A la fin du onzième siècle, le Midi de l'ancienne Gaule, presque entièrement indépendant du Nord, se trouve partagé entre les comtes de Toulouse et les comtes de Barcelone. L'union des Provençaux et des Catalans acheva la séparation du dialecte du Midi ou *langue d'Oc* d'avec le dialecte du Nord ou *langue d'Oïl*.

La *langue d'Oc*, ou le *provençal*, après avoir eu, principalement au douzième siècle, sa brillante période de littérature poétique, celle des *troubadours*,[3] dut faire place à la langue du Nord, lorsque, à la suite des guerres des Albigeois, le Languedoc fut réuni à la France, en 1272. Les patois *provençaux*, *languedociens* et *gascons*, qui se parlent encore dans les campagnes du Midi, ne sont que des débris de la *langue d'Oc*.

Quant à *la langue d'Oïl*, se trouvant en présence de populations ou sous-races distinctes, elle s'était de bonne heure scindée en plusieurs dialectes. On sait que, sous les Carlovingiens et les premiers Capétiens, le système féodal morcela le pays en une foule de principautés locales. Ces divisions, en brisant l'unité et en formant plusieurs centres politiques et littéraires, contribuèrent puissamment à développer les différences linguistiques.

La langue d'Oïl comprenait quatre dialectes principaux: le *normand*, le *picard*, le *bourguignon* et le dialecte de l'*Isle de France*.[4] Ce

donne savoir et pouvoir, je sauverai mon frère Charles et en aide et en chaque chose (ainsi qu'on doit, selon la justice, sauver son frère), à condition qu'il en fasse autant pour moi, et je ne ferai avec Lothaire aucun accord qui, par ma volonté, porte préjudice à mon frère Charles ici présent.

[1] Variante: *lo*. [2] Variante: *iu er* (ego ero).

Traduction: *Si Louis garde le serment qu'il a juré* (selon Diez, *jure* selon Raynouard) *à son frère Charles, et que Charles mon maître, de son côté, ne le tienne pas, si je ne l'en puis détourner, ni moi, ni nul que j'en puis détourner, ne lui serai en aide contre Louis.*

[3] Les *troubadours* (du provençal *troubar*, trouver, inventer) ont cultivé particulièrement la poésie lyrique, à laquelle appartiennent les *canzones*, les *tensons*, les *plaints*, etc. et la poésie satirique, dont les productions sont désignées par le nom de *sirventes*. Les troubadours ou récitaient leurs vers eux-mêmes avec accompagnement de quelque instrument, ou se faisaient suivre d'un *jongleur* qui les chantait. Quelquefois ils soutenaient, dans des *jeux-partis*, des luttes poétiques les uns contre les autres devant des *cours d'amour*. Parmi les troubadours on cite GUILLAUME IX d'Aquitaine, RICHARD CŒUR-DE-LION, roi d'Angleterre, BERTRAND DE BORN, BERTRAND DE VENTADOUR, PIERRE VIDAL, etc.

[4] Les limites des trois dialectes *picard*, *normand* et *bourguignon* ne correspondent pas avec exactitude aux limites politiques des provinces dans lesquelles on les parlait. Le dialecte de l'*Isle de France* n'est qu'une branche du dialecte bourguignon. Voyez BURGUY, *Grammaire de la langue d'Oïl*, pages 15 et 17.

dernier n'était d'abord, comme son nom l'indique, que la langue du domaine royal proprement dit, c'est-à-dire de l'Isle de France et de l'Orléanais. Dès le treizième siècle, le domaine des Capétiens s'accroît, et avec lui et par lui s'étend et progresse le dialecte français. Au quatorzième et au quinzième siècle, quand le système féodal commence à faire place à une monarchie unitaire, le dialecte du domaine royal devient peu à peu prépondérant. Au moment où le seigneur résidant à Paris est véritablement le roi de France, le dialecte qu'on ne parlait d'abord que dans son domaine est devenu la langue française. Mais si celle-ci absorbe les dialectes[1] comme langue officielle et littéraire, le peuple des provinces garde cependant son langage et refuse longtemps encore d'accepter le français. Il est vrai que les dialectes, cessant d'être écrits, tombent bientôt à l'état de patois.

Ainsi, pour résumer en peu de mots l'histoire de l'origine du français, le *latin vulgaire*, transporté en Gaule, donna huit siècles plus tard, après avoir subi l'influence des idiomes allemands, la *langue d'oïl*, dont un des dialectes, celui de l'*Isle de France*, supplanta les autres et devint, au quatorzième siècle, la langue française.[2]

2. LITTÉRATURE DU MOYEN AGE.[3]

POÉSIE ÉPIQUE ET LYRIQUE.

Les commencements de la poésie française écrite datent du onzième et du douzième siècle. L'ardeur religieuse et guerrière qui provoqua les croisades inspira et vivifia aussi la poésie populaire. La première époque est celle des *trouvères*, dont le nom a le même sens que celui des *troubadours*.[4] Mais tandis que les poètes provençaux ont surtout brillé dans le genre lyrique, c'est à la poésie épique que les trouvères se sont livrés de préférence. Les poèmes qu'on appelle *chansons de geste*, parce qu'ils sont consacrés à célébrer les exploits des guerriers *(gesta)*, chantent surtout les faits d'armes de Charlemagne et de ses douze pairs.

CYCLE CARLOVINGIEN, CHANSON DE ROLAND.

La plus célèbre des rapsodies héroïques du cycle carlovingien est la *Chanson de Roland* que THÉROULDE (ou TUROLD) a peut-être composée dans la seconde moitié du onzième siècle. Roland est celui des *paladins* de Charlemagne dont l'histoire parle le moins et que la poésie a le plus grandi. Le fait historique sur lequel le poème repose est fort simple. Lorsque Charlemagne repassa les Pyrénées en 788, à la suite de son expédition en Espagne, une partie de son arrière-garde et avec elle Rotland[5] ou Roland périt dans une embuscade

[1] Pourtant le français emprunta aux dialectes et surtout au *picard* un certain nombre de mots qui se sont naturalisés dans la langue littéraire à côté des formes purement françaises dérivant des mêmes mots latins. Ainsi le latin *campus* donne en français *champ*, en picard *camp* (de là F. *Champagne*, P. *campagne*); L. *caput* donne F. *chef*, P. *cap*, etc.

[2] Le même phénomène se produisit en Espagne et en Italie. Le dialecte *toscan* est devenu la langue italienne, celui de *Castille* est devenu l'espagnol, tandis que d'un côté le *milanais*, le *sicilien* etc., de l'autre le *catalan* et l'*andalousien* tombaient à l'état de patois.

[3] D'après GERUZEZ, *Hist. de la Litt. fr.*, DEMOGEOT, *Hist. de la Litt. fr.* et NISARD, *Hist. de la Litt. fr.*

[4] Voyez page XX, note 3.

[5] „*Rotlandus*, britannici limitis praefectus." EGINHARD, *Vita Caroli Magni*, Cap. IX.

dressée par les Basques. Cet obscur combat des gorges de *Roncevaux*, la légende s'en empare et le transforme en bataille grandiose et terrible. Depuis longtemps les Gallo-Romains, qui étaient devenus les *Français*, avaient oublié que les *Francs* étaient un peuple de race étrangère qui les avait conquis les armes à la main. Le grand roi de ce peuple, le Germain *Karl*, qu'ils se sont depuis entièrement approprié en créant pour lui le nom de *Charlemagne*, s'était changé en héros national et légendaire de la Gaule.[1] Comme la gloire des Francs était devenue la leur, ils ressentaient aussi les malheurs de ce peuple. L'invincible Roland, dont la légende fait le neveu de Charlemagne, a succombé à Roncevaux. Cela suffit pour que l'imagination gauloise y voie un de ces grands désastres nationaux qui demandent impérieusement deux choses: une explication et une vengeance. La poésie se charge de la satisfaire: elle explique la défaite par la *trahison* et la compense, en dépit de l'histoire, par une soudaine et glorieuse revanche. Dans la *chanson de Roland*, c'est le traître Ganelon qui attire l'élite de l'armée dans un piège. Toutefois, si Roland faisait retentir le son terrible de son *olifant*,[2] Charlemagne averti rebrousserait chemin. C'est le conseil du brave Olivier, qui dit à Roland:

Cumpainz Rollanz, sunez vostre olifant:
Si l'orrat[3] *Carles ki est as porz passant,*
Jo vus plevis,[4] *ja*[5] *returnerunt Franc!*

Mais Roland rejette ce conseil comme une faiblesse indigne de lui:

Ne placet Deu, ço li respunt Rollanz,
Que ço seit[6] *dit de nul hume vivant*
Ne pur paien que ja seie cornant![7]

Le combat s'engage: Roland, l'archevêque Turpin, Olivier font des prodiges de valeur, les Francs jonchent le sol de cadavres; mais comme ils succombent sous les coups d'ennemis toujours renaissants, Roland sonne enfin de son cor merveilleux. Le roi accourt. Il n'arrive qu'après la mort du héros; mais celui-ci est vengé par la destruction d'une nouvelle et plus formidable armée d'infidèles et par le supplice du traître Ganelon.

CYCLE DE LA TABLE RONDE. CYCLE D'ALEXANDRE.

Après le *cycle carlovingien*, le cycle *de la Table ronde* est le plus remarquable. Dans la légende bretonne, la *Table ronde* est un ordre de chevalerie institué par le roi Artus pour la recherche du *Saint-Graal*, c'est-à-dire du vase sacré qui avait servi à la Cène, et dans lequel Joseph d'Arimathie avait recueilli quelques gouttes du sang de Jésus-Christ pendant sa passion. *Merlin*, *Tristan*, *Lancelot du Lac*, *Perceval* sont les principaux poèmes de ce cycle. L'auteur des deux derniers poèmes est CHRESTIEN DE TROYES, un des plus féconds trouvères de cette période.

A côté des poèmes qui célèbrent Charlemagne et Artus, on rencontre d'autres épopées sur les exploits d'Alexandre. Ce prince, élevé par les âges précédents aux proportions d'un héros mythologique, prend au moyen âge le caractère chevaleresque. Dans le *Roman*[8] *d'Alexandre*,

[1] Voyez Augustin Thierry, page 534 de ce *Manuel*.
[2] Cor d'ivoire: le mot est corrompu du latin *elephas;* v. p. 571.
[3] Ainsi l'entendra *(ouïra)*. [4] Garantis. [5] *Ja* (jam): aussitôt.
[6] Que cela soit. [7] Que jamais j'aie été sonnant du cor.
[8] Le mot *roman*, qui désigne proprement un écrit en langue *romane*, c'est-à-dire provençale, est ensuite employé, au moyen âge, pour tout poème du genre narratif.

composé à la fin du douzième siècle, le vers de douze syllabes, dont l'invention est du reste antérieure à ce poème, est employé avec une telle supériorité qu'il en a reçu et gardé le nom *d'alexandrin*.

Parmi les trouvères qui ne sont que des chroniqueurs en vers, on remarque ROBERT WACE (1112—1182), né dans l'île de Jersey, qui composa les romans de *Brut* et de *Rou;* le premier est une histoire rimée des faits et gestes des rois d'Angleterre, le second, de ceux des ducs de Bretagne.

ROMAN DE LA ROSE.

Un des poèmes les plus populaires du moyen âge appartient au genre allégorique: c'est le célèbre *Roman de la Rose.* Il est l'œuvre de deux générations et se compose de deux parties distinctes: la première, qui est du 13e siècle, est de GUILLAUME DE LORRIS, contemporain du roi Louis IX, ou saint Louis (1226—1270). C'est une longue et ennuyeuse allégorie galante où il s'agit de savoir si le héros parviendra à cueillir une rose qu'il a entrevue dans un jardin, et qui est défendue par *Danger, Félonie, Bassesse, Haine, Avarice,* etc. La seconde partie, qu'on peut aussi appeler un second poème, est due à JEAN DE MEUNG, dit Clopinel. Ce poète, à l'instigation du roi Philippe le Bel (1285—1314), acheva l'œuvre de Guillaume de Lorris. Cette seconde partie est encore plus étendue que la première; elle s'en distingue par l'érudition et l'esprit satirique. Le héros de Jean de Meung est *Faux-Semblant,* symbole de l'hypocrisie et aïeul de Tartuffe;[1] son sujet, le siècle tout entier avec sa science, sa corruption, ses pratiques superstitieuses et ses préjugés.

FABLIAUX, LAIS.

Dans le temps même où les longues épopées chevaleresques brillaient de tout leur éclat, d'autres poèmes, qui tiennent à la fois du genre épique et du genre lyrique, partageaient avec elles la faveur publique: c'étaient les *fabliaux* et les *lais.* Les *fabliaux* sont des récits courts, familiers, souvent badins et moqueurs, racontant une anecdote, un bon mot, et ne respectant pas toujours la décence. Beaucoup de fabliaux sont des œuvres anonymes, mais nous connaissons aussi le nom d'un grand nombre de trouvères qui en ont versifié. L'un des plus hardis et des plus habiles fut RUTEBEUF, contemporain de saint Louis. Les fabliaux sont ce qu'il y a de plus précieux et de mieux réussi parmi les œuvres des trouvères. Les *lais* sont des contes en vers dont le fond est romanesque. Les lais les plus célèbres sont ceux de MARIE DE FRANCE, née en Bretagne ou en Flandre, mais dont la personne et la vie nous sont entièrement inconnues.

ROMAN DE RENART.

Le plus connu et le plus curieux des poèmes satiriques du moyen âge c'est le *Roman de Renart,*[2] qui est, sous la forme d'un apologue immense, la satire burlesque du monde contemporain. Ce n'est pas une composition une et homogène, c'est une suite de poèmes commen-

[1] Voyez page 84.

[2] Le surnom de *Renart* ou *Renard* (Reginhard) donné au *goupil* (*vulpes*) a acquis une telle popularité qu'il s'est, dans la langue française, définitivement substitué au mot générique. Parmi les autres personnages, les principaux sont: le roi *Noble* (le lion), *Isengrin* (le loup), *Brun* (l'ours), *Chantecler* (le coq).

cés vers la fin du 12e siècle et achevés au 14e. Le premier *Roman de Renart* est l'œuvre collective de plusieurs trouvères, parmi lesquels on cite de préférence PIERRE DE ST. CLOUD, auteur d'une des meilleures parties de cet ensemble poétique formé d'épisodes distincts. Il n'en est pas de même de *Renart le Nouvel*, œuvre personnelle de JAQUEMART GELÉE de Lille, composée dans une intention morale et satirique sous les auspices de Philippe le Bel, prince également hostile au pouvoir temporel du clergé et à l'indépendance des seigneurs féodaux.

Dans le genre lyrique proprement dit, il faut mentionner QUESNES DE BÉTHUNE, un des héros aventureux qui, en 1204, allèrent fonder l'empire latin à Constantinople, et surtout le comte THIBAUT DE CHAMPAGNE (1201—1253), qui imita dans ses *chansons* les chants harmonieux des troubadours provençaux.

Sur la limite du 14e et du 15e siècle nous remarquons les poètes suivants: CHRISTINE DE PISAN[1] (1363—1420), qui a composé une foule de ballades et de poésies légères où l'on trouve de la noblesse et de la grâce. Elle a écrit, en prose, le *Livre des faits et bonnes mœurs de Charles V.* EUSTACHE DESCHAMPS (mort en 1422), poète fécond et plein d'élévation, a appliqué à des sujets de haute morale et de politique nationale les rythmes de la ballade et du rondeau. OLIVIER BASSELIN, chansonnier et foulon, né et mort à *Vire*, petite ville de Normandie, a composé des chansons bachiques qui pétillent d'esprit et de franche gaieté et qui ont reçu le nom de *vaux-de-vire*.[2]

Le 15e siècle compte parmi ses poètes lyriques CHARLES D'ORLÉANS, fils du duc d'Orléans assassiné par Jean-Sans-Peur. Fait prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415, il passa vingt-cinq ans en Angleterre, et il y charma par la poésie les tristes loisirs de sa captivité. Ses vers, où l'on trouve de la grâce et de la délicatesse, sont un des derniers reflets de l'esprit chevaleresque qui va disparaître.

Le 15e siècle et le moyen âge sont clos par le poète VILLON (1431—1500), dont le principal ouvrage a pour titre le *Grand Testament*. Il est novateur dans les idées et dans la forme: on rencontre dans ses poèmes une foule d'expressions neuves et pittoresques. Charles d'Orléans écrit le français de la cour, Villon, le français du peuple. C'est un véritable enfant de Paris, espiègle, tapageur, libertin, toujours gai, railleur et spirituel, passant sa vie entre le cabaret, la prison, la faim et la potence. La misère l'ayant poussé au larcin, il fut deux fois condamné à être pendu; deux fois il obtint sa grâce, d'abord du parlement, ensuite du roi Louis XI.

POÉSIE DRAMATIQUE.

MYSTÈRES, MIRACLES.

Ce fut la religion qui inspira les premières poésies dramatiques du moyen âge. Dans les *mystères* ou actions dramatiques, tirées de l'Écriture sainte, les principales scènes religieuses étaient offertes en spectacle au peuple; les *miracles* avaient pour sujet la vie merveilleuse

[1] Fille de Thomas de Pisan, née à Venise, amenée en France à l'âge de cinq ans et élevée à la cour de France.

[2] Ce nom vient des *vaux*, c'est-à-dire petites *vallées*, situées près de la ville natale du poète foulon, où l'on étend encore, pour les faire sécher, les draps des fabriques établies sur la *Vire*. Le mot *vaudeville* paraît n'être qu'une corruption de *vaux-de-vire*.

des saints. Ces deux genres naquirent du culte même de l'Église catholique. Au moyen âge, on avait introduit dans l'enceinte des basiliques et des cloîtres des représentations en quelque sorte scéniques, comme ornements de la liturgie. En mêlant, dans une intention pieuse, le divertissement d'un spectacle populaire aux pompes du culte, on arriva peu à peu à de véritables drames, composés de scènes dialoguées et d'intermèdes de chant, exécutés dans le temple par les ministres de la religion. Vers la fin du quatorzième siècle, ces représentations se détachent de la liturgie et passent des mains du clergé aux membres des *confréries* qui les donnent hors des églises.

La plus célèbre, quoique une des plus récentes parmi les confréries destinées à la représentation des mystères, fut celle de la *Passion et Résurrection de Notre Seigneur*, fondée par des bourgeois de Paris, artisans de tout genre, qui se délassaient de leurs travaux en jouant des scènes dramatiques de l'Ancien et du Nouveau Testament. Favorisés par l'Église, mais entravés quelque temps par la défense du prévôt de Paris, ils obtinrent, en 1402, du roi Charles VI des lettres patentes et s'installèrent dès lors près de la porte St-Denis dans l'hôpital de la Trinité.

MORALITÉS, FARCES, SOTIES.

Peu à peu le théâtre qui était d'abord purement religieux, devint plus mondain. Les *mystères* et les *miracles* furent souvent remplacés par des pièces allégoriques qu'on nommait *moralités*, parce qu'elles avaient pour but de mettre en action quelque vérité morale. Ces *moralités* devinrent quelquefois agressives et satiriques, comme celle de *l'Homme obstiné* de PIERRE GRINGOIRE[1] (1475—1547), qui fut dirigée contre le pape Jules II.

Il est probable que toutes ces pièces n'auraient pas longtemps captivé l'attention du peuple, si l'on n'y avait pas joint de bonne heure l'élément comique qui, du reste, n'est pas non plus étranger au drame religieux tel qu'il avait été représenté dans les églises. Ainsi naquirent les *farces* et les *soties*. Ces dernières sont un genre intermédiaire où domine la satire.

Deux autres associations s'étaient formées à Paris, l'une composée des clercs de procureurs et d'avocats de la corporation de la *Basoche*, l'autre connue sous le nom des *Enfants sans souci*, recrutés parmi les étudiants et les fils de famille. Ces troupes dont la première jouait sur la table de marbre dans la grande salle du Palais de Justice, l'autre sur des tréteaux publics, représentaient des *moralités*, mais surtout des *farces* et des *soties*. Quelquefois on donnait une espèce de trilogie, composée d'une *moralité*, d'une *farce* et d'une *sotie*.

L'AVOCAT PATHELIN.

La plus célèbre des pièces de théâtre du moyen âge c'est la farce de l'*Avocat Pathelin*. Elle est de la fin du 15e siècle, mais l'auteur en est inconnu.[2] Pathelin est un fourbe et un escroc, mais il amuse.

[1] Ou *Gringore* ou *Grégoire*.

[2] C'est sans fondement qu'on l'a longtemps attribuée à PIERRE BLANCHET (1459—1515). En 1706 *l'Avocat Pathelin* a été remis en scène par BRUEYS (1640—1723) et PALAPRAT (1650—1721) qui en ont fait une œuvre très amusante sans atteindre à la naïveté et au naturel de l'original. En 1873 le véritable *Pathelin* a été représenté au Théâtre-Français.

Du reste le sentiment moral est en quelque sorte sauvé par le dénoûment, puisque l'avocat fripon, qui a dupé le marchand de drap Guillaume, devient dupe à son tour. La scène la plus comique est celle du procès. M. Guillaume qui vient se plaindre au juge des larcins de son berger, est stupéfait et indigné de rencontrer à l'audience l'avocat qui lui a volé son drap. Dans sa plainte il mêle et confond sans cesse son étoffe et ses bêtes, malgré les avis paternels du juge qui le rappelle à ses moutons.[1] Le berger Aignelet, rusé niais, conseillé par Pathelin, ne répond à toutes les questions du juge qu'en imitant le bêlement des moutons. Mais quand il est renvoyé des fins de la plainte comme idiot incapable d'agir avec discernement, il répond par le même bêlement à Pathelin qui lui demande ses honoraires:

PATHELIN. Dy, Aignelet?
LE BERGIER. Bée!
PATHELIN. Vien ça, vien:
Ta besogne est-elle bien faicte?
LE BERGIER. Bée!
PATHELIN. Ta partie est retraicte:[2]
Ne dy plus *Bée*; il n'y a force,
Luy ay-je baillé belle estorse?
T'ay-je point conseillé à poinct?
LE BERGIER. Bée!
PATHELIN. Il est ja temps que je m'en aille:
Paye-moy.
LE BERGIER. Bée!
PATHELIN. Quel Bée? Il ne le fault plus dire,
Paye-moy bien et doulcement.
LE BERGIER. Bée!

PROSE. CHRONIQUEURS.

Les premiers écrivains qui aient laissé des noms durables dans l'histoire de la prose sont les quatre chroniqueurs VILLEHARDOUIN, JOINVILLE, FROISSART et PHILIPPE de COMMINES.[3]

VILLEHARDOUIN.

„Le premier dans l'ordre chronologique est VILLEHARDOUIN,[4] (1160 à 1213). Né en Champagne, vers le milieu du 12e siècle, il prit la croix à l'incitation de Foulques, curé de Neuilly, qui prêchait la croisade au nom du grand pape Innocent III. Ses mémoires sont le récit de cette expédition si extraordinaire, dont le but était la délivrance de la terre sainte, et qui eut pour résultat la prise de Constantinople et l'établissement d'un empire français en Orient (4e croisade 1202—1204).

Villehardouin fut le véritable promoteur de la croisade. Envoyé d'abord à Venise avec cinq chevaliers, pour obtenir des vaisseaux, ce fut lui qui porta la parole devant le doge, dans l'église Saint-Marc, et qui décida le traité entre la république et les croisés. A son retour en Champagne, il apprend la mort de son seigneur Thibault, qui devait commander la croisade. L'expédition était dissoute.

---

[1] „Suz, revenons *à nos moutons*." C'est là l'origine de l'expression: pour en revenir à nos moutons. [2] Retirée.

[3] Les passages suivants sur Villehardouin et Joinville sont tirés textuellement, sauf beaucoup d'omissions, de *l'Histoire de la Litt. fr.* par NISARD. Dans la 3e édition du *Manuel* ils se trouvent à la page 721.

[4] D'autres écrivent *Ville-Hardoin*.

Villehardouin s'opiniâtra à lui chercher un chef. Il fit choix du marquis de Montferrat, qui fut agréé et parvint à faire prendre la route de Venise à Louis, comte de Blois, un des seigneurs les plus puissants de la croisade, qui voulait aller en Palestine par un autre chemin.

Le projet primitif des croisés était de se rendre de Venise dans la terre sainte directement. Un événement singulier les fit changer de route, et les conduisit à Constantinople. A Venise se trouvait alors le jeune Alexis, fils de l'empereur Isaac, à qui son frère avait fait crever les yeux, après avoir usurpé son trône. Alexis, d'abord emprisonné avec son père, s'était échappé sur un vaisseau jusqu'à Ancône. Rencontrant les croisés qui s'acheminaient vers Venise, les amis qui l'avaient accompagné lui dirent: »Voici une armée toute trouvée: que ne vous en servez-vous pour aller reconquérir le trône de votre père?" Alexis envoya des ambassadeurs aux chefs de la croisade, alors devant Zara, ville de l'Esclavonie, dont ils faisaient le siège pour le compte de Venise. Après bien des divisions, les uns voulant, avec l'envoyé du pape, qu'on fît voile vers la Syrie; les autres, en majorité, plus hommes d'aventure que chrétiens do-illes, voulant qu'on cinglât vers Constantinople, on s'embarqua du port de Corfou la veille de la Pentecôte, l'an 1203.

Li tans fu biaus et clers,[1] et li vens bons et soués:[2] si laissierent leur voiles aller ou vent. Et bien tesmoigne Joffrois, il mareschaus de Champaigne, qui ceste œvre dicta, ne onques[3] n'en menti a son escient de mot, com cil[4] qui a toz les consaus[5] fu, qu'onques mais si grans estoire[6] ne fut veue. Et bien sembloit estoire qui terre deust[7] conquerre, quar tant comme on pooit[8] veoir aus iels,[9] ne paroient[10] fors[11] voiles de nés[12] et de vaissiaus, si que li cuer[13] des homes s'en resjoïssoient[14] moult.[15]

On connaît les principaux événements de cette épopée, le rétablissement d'Isaac l'Ange, les démêlés des croisés avec le jeune Alexis, l'usurpation et le détrônement de Murtzuphle, l'occupation et le pillage de Constantinople, en 1204, l'installation de Baudouin en qualité d'empereur, les combats qu'il eut à soutenir contre les Grecs et les Bulgares, jusqu'à la journée d'Andrinople, où il fut fait prisonnier; la régence et les deux premières années du règne de Henri, frère de Baudouin; la mort du marquis de Montferrat, en 1207.

Villehardouin est peut-être le héros le plus solide de cette épopée, œuvre de sa fermeté persévérante, où il remplit tour à tour, aux moments décisifs, avec un succès dont il se vante moins que les héros d'Homère, le rôle de négociateur et celui de capitaine.

Les mémoires de Villehardouin se terminent à la mort du marquis de Montferrat (1207). Le récit en est pathétique. Le marquis s'était laissé entraîner par les Grecs à faire une course dans le Rhodope.

Quant il ot esté en la terre et il s'en dut partir, li Bougre (les Bulgares) se furent assamblé de la terre, et virent que li marchis estoit a poi[16] *de gent, et il vinrent lors de toutes pars, et assallirent a s'arriere-garde. Et quant li marchis oï*[17] *le cri, si sailli en un cheval tot desarmés, sa glaive en sa main, et quant il vint la ou ils ierent*[18] *assamblés a*

---

[1] *beau et clair.* [2] *suaves.* [3] *jamais.* [4] *celui.* [5] *conseils.* [6] *flotte.* [7] *dût.* [8] *pouvait.* [9] *yeux.* [10] *paraissaient.* [11] *hors que.* [12] *nefs*, c'est-à-dire *navires.* [13] *cœurs.* [14] *réjouissaient.* [15] *beaucoup.* [16] *avec peu.* [17] *ouït, entendit.* [18] *étaient.*

l'arriere-garde, si lor recourut sus et les chacia[1] une grant piece arrieres. La fu ferus[2] d'une saiete[3] parmi le gros del braz de soz l'espaule mortellement, et commencha moult a espandre de sanc. Et quant ses gent virent ce, si se commencierent moult a esmaier[4] et a desconfire[5] et a mauvaisement maintenir. Et cil qui furent entor le marchis le sostindrent. Et il perdi moult de sanc, si se commencia a pasmer. Et quant ses gent virent que il n'auroient nulle aïe[6] de luy, si se commencierent a desconfire, et a le laissier. Et ensi furent desconfiz par ceste mesaventure, et cil qui remestrent avoec luy furent mort et li marchis Boniface de Montferrat ot la tieste colpée. Et envoierent les gens dou païs le chief[7] a Johannis, et che li fu une des greignours[8] joies que il onques[9] eust.

Halas! quel damage chi ot a l'empereour et a toz les Latins de la terre de Romenie, de tel home pierdre par telle mesaventure, qui estoit uns des meillors chevaliers et des plus vaillans et des plus larges qui fust el remanant[10] dou monde! Et ceste mesaventure avint l'an de l'Incarnation de Jesu-Christ mil deux cent et sept ans.

Il n'a péri de cette langue que la vieille orthographe gauloise. Pour le tour, l'ordre et la suite des faits, le naturel du récit, on n'y peut guère changer, même pour perfectionner, sans péril.

Au reste, il ne faut pas plus chercher dans Villehardouin la profondeur des pensées que l'art du récit. Quoique chargé à diverses reprises de messages délicats, auprès de personnages qui n'avaient pas tous sa loyauté chevaleresque, il ne paraît pas que sa pénétration soit allée au-delà de cet instinct des âges héroïques, où tout se fait de premier mouvement plutôt que par calcul, et où l'on n'a pas à deviner des passions qui se trahissent. Ce qu'il faut chercher dans les récits de Villehardouin, c'est donc la franchise du chevalier et la simplicité du chrétien. C'est cette sincérité d'un narrateur qui ne parle que de ce qu'il a vu, ou qui nomme et compte ses témoignages quand il raconte sur ouï-dire. Sa morale, c'est la volonté de Dieu qui châtie les péchés par les revers, et qui fait réussir tous ceux qu'il veut aider. Esprit pratique, allant droit au but, si Villehardouin n'a pas la profondeur de vues que nous demanderions à l'historien d'une société plus avancée, il n'a pas non plus les illusions qu'on ne s'étonnerait pas de trouver dans un historien de son époque."

JOINVILLE.

„Il s'est écoulé près d'un siècle entre les Mémoires de VILLEHARDOUIN et ceux de JOINVILLE (1228—1319). De grands événements remplissent ce siècle. Un grand roi et un grand pape, Louis IX (1226—1270) et Innocent III (1198—1216), l'un en exigeant du clergé plus de science et de lumières, l'autre en encourageant les doctes et en fondant les premiers établissements littéraires, font faire un progrès notable à l'esprit français. Les croisades, en mettant en contact les nations occidentales, d'abord entre elles, ensuite avec les Grecs, les Arabes, l'Asie et l'Afrique, rendent plus général et plus rapide le commerce des connaissances. De petites cours, à l'image de la cour de Provence, font éclore une poésie héritière de la poésie mourante des troubadours.

Joinville, né vers 1223, élevé à la cour de Provins[11] et de Troyes,

---

[1] *chassa.* [2] *il fut frappé.* [3] *flèche.* [4] *s'ébranler.* [5] *se décourager.* [6] *aide.* [7] *la tête.* [8] *grandes.* [9] *jamais.* [10] *dans le reste.*

[11] *Provins (Provinum)* appartenait alors aux ducs de Champagne.

alors le séjour des maîtres de la *gaie science*, put être touché de ces diverses influences. La grandeur des événements et des hommes et la délicatesse relative des mœurs lui ont imprimé un caractère particulier. Villehardouin représente certaines qualités de l'esprit français, Joinville en représente d'autres. Tous deux marquent deux âges de la même langue.

La vie de Joinville est inconnue jusqu'à l'époque où il accompagna saint Louis dans sa première croisade. On sait seulement qu'il succéda à son père, vers 1240, en qualité de sénéchal de Champagne. Lui-même nous apprend qu'à une grande cour tenue par Louis IX à Saumur, il *tranchait*, c'est-à-dire qu'il était écuyer tranchant.

Quelques jours avant son départ pour la croisade, il lui était né un fils. Du lundi de Pâques au vendredi, des fêtes furent données au château de Joinville en l'honneur du nouveau-né. Le vendredi seulement, Joinville parla de son départ. Il dit à ceux *qui estoient là*, que comme il ne voulait pas emporter un denier à tort, si quelqu'un avait à se plaindre de quelque dommage, il était prêt à lui en offrir réparation. Quelques jours après il se confessa, ceignit l'écharpe et le bourdon de pèlerin, fit un pèlerinage pieds nus aux églises voisines; et quand il fallut repasser devant le château de Joinville, où il laissait sa femme et ses enfants:

Je ne voz (voulus), dit-il, onques retourner mes yex vers Joinville, pourceque le cuer ne me attendrisist dou biau chastel que je leissoie et de mes dous enfans.

Cette tendresse paternelle, ce regret pour le *biau chastel*, qui est plus d'un homme pacifique que d'un guerrier, sont des sentiments délicats qu'il ne faut pas chercher dans les mémoires ni sous l'armure de fer qui recouvrait le cœur de Villehardouin. Il n'est pas étonnant que le même homme qui détourne les yeux de la demeure de ses enfants, de peur de s'attendrir, s'embarque sans enthousiasme, et se souvienne qu'il a souffert du mal de mer dans la traversée. Joinville pense plus à la terre qu'il a quittée qu'à celle qu'il va conquérir.

Et en brief tens, dit-il, li venz se feri[1] ou voile et nous ot tolu[2] la veue de la terre, que nous ne veismes[3] que ciel et yaue;[4] et chascun jour nous esloigna li venz des païs ou nous avions esté nez. Et ces choses vous monstre je que cil est bien fol hardis qui se ose mettre en tel peril a tout autrui chatel[5] ou en pechié mortel; car l'en se dort le soir la ou l'en ne scet se l'en se trouvera ou fons de la mer ou matin.

Cinq années de séjour en Orient, des souffrances de tout genre, la peste, la faim et la soif, la maladie, soit par l'effet du climat, soit par suite de blessures, la captivité, tant de courage perdu, tous les devoirs de croisé remplis avec un dévouement d'autant plus méritoire que l'enthousiasme était médiocre, avaient guéri Joinville du désir de recommencer la croisade. Aussi Louis IX essaya-t-il vainement de l'entraîner de nouveau en Orient. Joinville ne voulut pas prendre part à une expédition qu'il jugeait funeste à la France.

Joinville a en commun avec Villehardouin le caractère du chevalier chrétien, le courage, la droiture, les vertus de la chevalerie sans ses illusions, une foi simple, libre devant le clergé, sans subtilité

[1] Du latin *ferire: frappa.* [2] *enleva tout à fait.* [3] *vimes.* [4] *l'eau.* [5] *retenant le bien d'autrui.*

théologique. Il a, de plus que Villehardouin, d'avoir vécu dans l'intimité d'un homme supérieur, et d'avoir eu l'esprit aiguisé par ce commerce. Quelques-uns de ses entretiens avec saint Louis nous transportent dans un monde bien supérieur à celui où vivait Villehardouin."

FROISSART.

Jean Froissart (1337—1410), le plus célèbre des chroniqueurs, est le principal représentant de la prose française du 14e siècle. Il a aussi composé de nombreuses poésies, mais il est surtout connu par sa *Chronique de France, d'Angleterre, d'Écosse et d'Espagne*, qui est un tableau presque universel de ce qui s'est passé en Europe depuis 1322 jusqu'à la fin du 14e siècle. Tandis que Villehardouin et Joinville sont de grands personnages qui *dictent* des mémoires sur les événements où ils ont joué un rôle marquant, Froissart est un simple prêtre et un chroniqueur de profession qui écrit les exploits des autres. Ce fut pendant un perpétuel voyage que Froissart rassembla tous les matériaux de son œuvre. Il fit un séjour de cinq ans en Angleterre, où il fut, en 1362, *clerc* de Philippa de Hainaut, femme d'Édouard III, visita l'Écosse, s'attacha ensuite au prince de Galles (le Prince Noir) et au duc de Clarence, accompagna le premier en France et en Espagne, le second en Italie, parcourut toutes les parties de la France et fut souvent à Paris. Il se fixa quelque temps auprès du duc de Brabant, fut ensuite clerc du comte de Blois et devint enfin chanoine à Chimay, dans le Hainaut. Partout il interrogeait avec une avide curiosité ses compagnons de route ou ses nobles hôtes, et écrivait, quelquefois sous la forme de la conversation, les histoires telles qu'on les lui racontait. Destiné à l'état ecclésiastique, il avait dû, dans sa jeunesse, apprendre le latin,[1] et il possédait quelque culture littéraire. Il a un admirable talent de narration, mais il ne connaît ni critique, ni distribution systématique.

Voici comment Froissart raconte de quelle manière le vieux roi aveugle de Bohême, Jean de Luxembourg, s'y prit pour combattre à la bataille de Crécy (1346):

Li vaillant et gentil roy de Behaigne, qui s'appelait messire Jean de Lucembourc, entendit par ses gens que la bataille estoit commencee; car quoiqu'il fust la armé et en grand arroi, si ne véoit-il goute et estoit aveugle. Lors demanda-t-il apres le roy d'Alemaigne son fils et dist: „Ou est messire Charles,[2] mon filz?" Cils respondirent: „Monseigneur, nous ne sçavons; nous creons bien qu'il soit d'autre part et qu'il se combatte." Adonc dist li roy a ses gens une grand' vaillance: „Seigneurs, vous estes mes hommes, mes amis et mes compaignons; a la journee d'hui je vous prie et resquiers tres especialement que vous me mené si avant que je puisse ferir un cop d'espee." Et cils qui de lez[3] luy estoient, et qui son honneur et leur avancement amoient, li accorderent: si que, pour eux acquitter et qu'ils ne le perdesissent en la presse, ils se lierent par les freins de leurs chevaux tous ensemble et mirent li roy leur seigneur tout devant pour mieutz accomplir son desirier, et ainsi s'en alerent sus leurs ennemis.

---

[1] Car on me fist latin apprendre
Et si je varioie au rendre
Mes liçons, j'estoie batus. (Poésies de Froissart.)

[2] Charles IV (1346—1378). [3] *Lez* de *latus* = *près de.*

COMMINES.

Le 15e siècle nous montre le premier véritable historien qui ait écrit en français. C'est PHILIPPE DE COMMINES, seigneur d'Argenton (1445—1509). Ses *Mémoires*, cependant, n'ont été publiés qu'en 1524. Ce n'est plus, comme Froissart, le chroniqueur complaisant qui fait payer innocemment à la vérité les frais de l'hospitalité des princes qui l'hébergent; c'est un homme d'État qui juge les choses et les hommes. Les *Mémoires* de Commines sont en même temps l'histoire de sa vie, de ses débuts contre la France, à la cour de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, puis de sa désertion en 1472, quand il abandonne Charles le Téméraire et passe au service du roi Louis XI (1461—1483), dont il devient le confident et le conseiller. Les *Mémoires* racontent ses services publics et secrets, ses disgrâces sous Charles VIII (1483—1498), son emprisonnement à Loches dans une de ces cages de fer imaginées par Louis XI, sa rentrée en grâce, la part qu'il prit aux guerres d'Italie et ses dernières années sous le règne de Louis XII (1498—1515). Dans ces mémoires, Commines se montre politique plein de sagacité, observateur d'un jugement droit et sain, quoique pas toujours exempt d'erreur, narrateur vrai et précis. Son ouvrage offre une transition curieuse à étudier entre la langue du moyen âge et la langue française du 16e siècle. Voici comment Commines s'exprime en parlant du séjour de Louis XI au château de Plessis:

Le dict Seigneur, vers la fin de ses jours feit clorre, tout à l'entour, sa maison du Plessis lez[1] Tours de gros barreaulx de fer, en forme de grosses grilles, et aux quatre coings de sa maison quatre moyneaulx[2] de fer. bons, grans et espais. Les dictes grilles estoient contre le mur de costé de la place, de l'autre part du fossé, et y fist mettre plusieurs broches de fer, massonnees au dedans du mur, qui avoient chascune trois ou quatre poinctes, et les fist mettre fort pres l'une de l'autre. Et davantage ordonna dix arbalestriers dedans les dicts fossez, pour tirer à ceux qui en approucheroient, avant que la porte fust ouverte et entendoit qu'ils couchassent audicts fossez et se retirassent audicts moyneaulx de fer. La porte du Plessis ne s'ouvroit qu'il ne fust huict heures du matin et ne baisseoit le pont jusques a la dicte heure et lors y entroient les officiers: et les capitaines des gardes mettoient les portiers ordinaires, et puis ordonnoient leur guet d'archiers, tant à la porte que parmi la court, comme en une place de frontiere estroictement gardee: et n'y entroit que par le guichet, et que ce ne fust du sceu du Roi, nul excepté quelque maistre d'hostel, et gens de ceste sorte qui n'alloient point devers luy. Est-il doncques possible de tenir ung Roi pour le garder plus honnestement et en estroite prison que lui-mesme se tenoit? Les cages ou il avoit veu les aultres avoient quelques huict piez en quarré, et luy qui estoit si grand Roi. avoit une petite cour de chasteau a se pourmener, encores n'y venoit-il gueres, mais se tenoit en la galerie, sans partir de la sinon par les chambres, et alloit à la messe, sans passer par la dicte cour. Vouldrait l'on dire que ce Roi ne souffrist pas aussi bien que les aultres? qui ainsi s'enfermoit, qui se faisoit garder, qui estoit ainsi en paour de ses enfants et de tous ses prochains parens et qui changeoit et muoit de jour en jour ses serviteurs qu'il avait nourris, et qui ne tenoient bien ni honneur que de luy. tellement qu'en nul d'eux ne s'osoit fier, et s'enchainoit ainsi de si estranges chaines et clostures?

[1] *Lez*, voyez page XXX, note 3 et 524, note 3.

[2] *Moineau* (moyneau) est encore aujourd'hui un terme de fortification qui désigne une espèce de bastion.

3. RENAISSANCE. XVI^e SIÈCLE.[1]

Le nom de *Renaissance*, abrégé de *Renaissance des arts et des lettres*, a été donné à la seconde moitié du 15^e siècle et à la première moitié du 16^e, parce que les savants et les artistes byzantins qui, après la prise de Constantinople par les Turcs en 1453, émigrèrent en Italie, firent pour ainsi dire *renaître* en Occident la connaissance des arts et des lettres de l'antiquité, surtout l'étude de la langue et de la littérature grecques. Il ne faut pourtant pas prendre ce mot trop à la lettre. Ni en France, ni en Allemagne et moins encore en Italie, l'étude de l'antiquité classique n'avait entièrement péri pendant le moyen âge. Mais ce fut au 15^e siècle et au 16^e que, grâce à l'impulsion donnée par les savants grecs et à l'invention de l'imprimerie, les lettres grecques et latines reparurent avec un nouvel éclat. En France, la Renaissance ne prit son essor qu'au seizième siècle, surtout pendant le règne de François I^er (1515—1547). Ce prince doit en grande partie son titre de *Père des Lettres* à sa sœur MARGUERITE DE VALOIS, mariée d'abord au duc d'Alençon et en secondes noces à Henri d'Albret, roi de Navarre. Femme d'un esprit cultivé, apprenant le grec et le latin, écrivain distingué elle-même, la reine de Navarre recherchait et protégeait les gens de lettres, même ceux qui étaient entachés d'hérésie, et elle intercédait souvent pour eux auprès de son frère François I^er.

POÉSIE ÉPIQUE ET LYRIQUE.

CLÉMENT MAROT (1495—1544) doit être placé au premier rang parmi ceux des protégés de la reine de Navarre qui penchaient vers la nouvelle doctrine religieuse. Sa vie fut fort agitée, mêlée de faveurs et de persécutions. Malgré la protection de Marguerite de Valois et de François I^er, Marot eut à subir deux emprisonnements et autant d'exils, et il mourut loin de sa patrie dans le délaissement. Comme poète, Marot a tout le sel et toute la grâce de l'esprit gaulois, mais il manque d'élévation, et quand il a essayé de la haute poésie, il a perdu sa naïveté sans atteindre à la noblesse. Il a pleinement réussi dans *l'épigramme* et le *madrigal*, et il est inimitable dans la *poésie badine*. Son épître au roi François I^er pour lui emprunter de l'argent, parce qu'il a été volé par un valet, est un chef-d'œuvre.

J'avois ung jour un valet de Gascongne
Gourmant, yvroingne et asseuré menteur,
Pipeur,[2] larron, jureur, blasphémateur,
Sentant la hart[3] de cent pas à la ronde,
Au demeurant, le meilleur filz du monde.

Ce vénérable hillot[4] fut adverty
De quelcque argent que m'aviez départy,[5]

---

[1] D'après GERUZEZ, DEMOGEOT, NISARD, *Hist. de la Littérature fr.*, SAINTE-BEUVE, *Tableau de la poésie fr. au 16^e siècle*, et BARTHE, *Litt. fr.*

[2] Qui *pipe* (c'est-à-dire *triche, trompe)* au jeu.

[3] Sentant la *hart* (la corde), c'est-à-dire que sa conduite semblait le prédestiner à la potence. Ce dernier vers est devenu proverbial.

[4] D'autres éditions portent *ilot* (aujourd'hui *ilote*), c'est-à-dire ici *valet*.

[5] Dont vous m'aviez gratifié.

Et que ma bourse avoit grosse apostume:[1]
Si se leva plustost que de coustume
Et me va prendre en tapinois[2] icelle,
Puis la vous mist tresbien soubz son esselle,
Argent et tout (cela se doit entendre)
Et ne croy point que ce fust pour la rendre:
Car oncques puis n'en ay ouy parler.

Advisez donc, si vous avez désir
De rien[3] prester, vous me ferez plaisir;
Car, puis ung peu, j'ay basty à *Clément*,
Là où j'ay faict un grand desboursement:
Et à *Marot*, qui est ung peu plus loing:
Tout tumbera, qui n'en aura le soing[4].

LA PLÉIADE.

Marot, bien que libre penseur et vivant en pleine Renaissance, appartient encore au moyen âge par la forme de sa poésie. C'est peu de temps après sa mort que quelques jeunes esprits, formés dans les écoles restaurées par la Renaissance entreprennent de régénérer la poésie française en lui donnant pour modèle celle de l'antiquité. Le programme de la jeune école, qui reçut plus tard le nom de *Pléiade*[5] *française*, est contenu dans la *Défense et illustration de la langue française*, publiée en 1548 par l'Angevin Joachim du Bellay. Ce traité justement célèbre proposait un double but: Régénération de la langue et régénération de la poésie, toutes deux par l'imitation de l'antiquité. „Traduire, disait Du Bellay, n'est pas un suffisant moyen pour arriver à la perfection; il faut imiter, dévorer les anciens, et, après les avoir bien digérés, les convertir en sang et en nourriture." A la fin de son manifeste, Du Bellay s'exprime dans un style tout à fait belliqueux.

Là donques, François, marchez courageusement vers ceste superbe cité Romaine, et des serves despouilles d'elle (comme vous avez faict plus d'une fois), ornez vos temples et vos autels. Ne craignez plus ces oyes criardes, ce fier Manlie[6] et ce traistre Camille, qui, soubz ombre de bonne foy, vous surprennent tous nuds contans la rançon du Capitole. Donnez en ceste Grece menteresse et y semez encore un coup la fameuse nation des Gallogrecs. Pillez moy sans conscience les sacrez thresors de ce temple Delphique, ainsi que vous avez faict autresfois, et ne craignez plus le mnet Apollon, ses faux oracles ny ses flesches rebouchees.

Dans cette tentative il y a une distinction importante à faire. La réforme linguistique, bien qu'entreprise par pur patriotisme, était basée sur une double erreur. En disant: *Nos ancêtres ont laissé la langue si pauvre et si nue qu'elle a besoin des plumes et des ornements d'autrui*, les novateurs méconnaissaient les ressources

[1] *Apostume* veut dire *abcès;* le sens est: ma bourse était *gonflée.*
[2] *En tapinois*, en cachette, expression employée aussi par Molière, voyez page 67 et 68 de ce Manuel.
[3] Quelque chose.
[4] Texte d'après la belle édition publiée par M. d'Héricault en 1867.
[5] Le nom de *pléiade* fut donné par éloge à une réunion de *sept* poètes grecs renommés du temps de Ptolémée Philadelphe, et dont les plus illustres sont Théocrite, Aratus, Apollonius de Rhodes, Callimaque et Lycophron.
[6] Au lieu de *Manlius*, voyez page 45, note 5.

de l'ancienne langue. En puisant, pour l'enrichir, sans discernement aux sources grecques et latines, en prétendant refaire arbitrairement d'excellents mots français sur le modèle du latin classique,[1] ils montraient une ignorance complète de l'origine de la langue et des lois de sa formation et se faisaient une étrange illusion sur l'influence que quelques écrivains peuvent exercer sur sa transformation. Aussi cette entreprise, bien qu'elle ait donné au français moderne plus de mots qu'on ne croit généralement, n'a-t-elle pas eu de succès définitif.

Mais en recommandant l'imitation de l'antiquité comme le seul moyen d'arriver à la perfection de la forme en poésie, la *Pléiade* a trouvé la bonne voie, et tout en s'égarant maintes fois dans les détails, elle a défendu un principe qui est un facteur légitime dans la naissance même de l'art moderne.

Le plus illustre de ces hardis novateurs est Pierre de Ronsard (1524—1585), gentilhomme vendômois, ancien page du duc d'Orléans, fils de François Ier. Après de laborieuses études achevées sous la direction du vieux Daurat, Ronsard se livra tout entier à la poésie, et après avoir fait triompher son école de l'ancienne poésie représentée par Melin de St.-Gelais, Charles Fontaine et autres, il se vit comblé d'honneurs et de gloire. Ses œuvres consistent en *odes*, imitées d'Anacréon, de Pindare et d'Horace, en *sonnets*, *élégies*, *épithalames* et *poèmes*. Il a de plus entrepris une longue épopée, la *Franciade*, dont le héros est le fabuleux *Francus*, fils d'Hector, fugitif de Troie et conquérant des Gaules, comme Énée l'avait été du Latium. Ce poème patriotique, taillé entièrement sur le modèle de l'Énéide, devait avoir vingt-quatre chants, mais Ronsard s'est fort heureusement arrêté au quatrième.

Unanimement admirées de son temps, les œuvres de Ronsard nous paraissent aujourd'hui de valeur fort inégale. Il est incontestable qu'il a échoué dans l'ode pindarique et dans l'épopée, où la bizarrerie et la familiarité du langage d'une part, de l'autre une emphase de mauvais goût étouffent souvent son talent poétique. Mais que ce talent ait été véritable, on ne saurait le nier; on peut même dire hardiment que Ronsard a été un poète de génie. De nos jours encore, il garde un rang élevé dans la poésie légère et dans le sonnet. Il est vrai qu'on peut avec justice lui reprocher d'avoir souvent dénaturé la langue française par des tours forcés et par des créations arbitraires de termes nouveaux. Mais il sait, quand il veut, parler la bonne langue, témoin la stance suivante, qu'on croirait volontiers de Lamartine:

> Echo, fille des bois, hostesse solitaire
> Des rochers où souvent tu me vois retirer,
> Redis combien de fois, lamentant ma misere,
> Toy mesme soupiras, m'entendant soupirer.

Témoin encore l'ode suivante qui est un de ses chefs-d'œuvre:

---

[1] Deux exemples: Les mots latins *otiosus*, *vindicare* avaient donné, lors de la formation organique et populaire du français, *oiseux* et *venger*. Les novateurs déclarèrent ces mots nuls et non avenus, et voulurent qu'on dit *otieux* et *vindiquer*. (Le mot savant *revendiquer* est resté.)

A CASSANDRE.

Mignonne, allons voir si la Rose
Qui ce matin avoit desclose
Sa robe de pourpre au Soleil,
A point perdu cette vespree,[1]
Les plis de sa robe pourpree
Et son teint au vostre pareil.

Las! voyez comme en peu d'espace,
Mignonne, elle a dessus la place
Las! las! ses beautéz laissé cheoir!
O vrayment marastre Nature,
Puisqu'une telle fleur ne dure,
Que du matin iusques au soir.

Donc, si vous me croyez, Mignonne,
Tandis que vostre age fleuronne
En sa plus verte nouveauté,
Cueillez, cueillez vostre ieunesse:
Comme à ceste fleur la vieillesse
Fera ternir vostre beauté.

Si l'on compare de pareilles poésies, qui ne sont rares ni chez Ronsard, ni chez Du Bellay, aux productions de leurs devanciers, on commence à comprendre l'admiration de leurs contemporains. Celle qu'inspira Ronsard ne connut pas de bornes. Il fut couronné aux Jeux floraux[2] de Toulouse et reçut le nom de *Poète français* par excellence. On le plaça d'emblée dans le ciel en lui composant à l'imitation de la *Pléiade alexandrine*,[3] une Pléiade française de ses principaux partisans et imitateurs. Ce furent après RONSARD, le chef de l'école, les poètes suivants: JOACHIM DU BELLAY, BELLEAU, DAURAT, JODELLE, J.-A. DE BAÏF et PONTHUS DE THIARD. Quelques-uns y ajoutent JAMYN.

Cependant cet enthousiasme universel ne survécut guère au poète qui l'avait excité, et la gloire de Ronsard, flétrie par la critique souvent injuste, quelquefois même haineuse de *Malherbe*[4] (qui a pourtant si heureusement profité de ses efforts) fut définitivement convertie en ridicule par Boileau,[5] qui, un siècle plus tard, le condamna, probablement sans l'avoir beaucoup lu. C'est de nos jours seulement que, grâce aux efforts de Sainte-Beuve,[6] Ronsard et ses amis commencent à regagner la place qu'ils méritent dans l'histoire de la poésie française.

Les amis de Ronsard allèrent plus loin que leur maître dans leur prétendue réforme de la langue. Un des poètes de la *Pléiade*, BAÏF, et d'autres après lui essayèrent même d'introduire dans la poésie française les règles métriques de la poésie ancienne, mais les vers *baïfins*, scandés comme les hexamètres et les pentamètres latins, étaient trop barbares pour être acceptés, même par les enthousiastes de la Renaissance.[7]

Parmi les disciples de Ronsard qui ne font pas partie de la *Pléiade*, on distingue DU BARTAS (1544—1590), l'auteur de la *Semaine*,

---

[1] *Vesprée* pour *vespre*, *vêpre* (de vesperem), employé encore par Pascal et Molière.

[2] Voyez page 591, note 2. [3] Voyez page XXXIII, note 5.

[4] Voyez page XLV. [5] Voyez page 218. [6] Voyez page 622.

[7] Exemple d'un de ces distiques:

Vois dĕrĕchēf, ō ālmĕ Vĕnŭs, Vĕnŭs ālmĕ, rĕchāntĕr
Tōn vĕrs immōrtĕl pār cĕ pŏĕtĕ săcrĕ.

espèce d'hymne didactique sur la création, dont le style, tout ensemble grandiose et trivial, est très fatigant.

Après Ronsard brilla DESPORTES (1546—1606), auteur de *sonnets* et imitateur des psaumes. Il fut en grande faveur auprès de Henri III et de ses courtisans. BERTAUT (1552—1611), secrétaire de Henri III, puis aumônier de Marie de Médicis, appartient à la même école. Quoique admirateur de Ronsard, il fut moins aventureux dans son style.

Il faut encore nommer ici, parmi les disciples de Ronsard, le célèbre chef huguenot AGRIPPA D'AUBIGNÉ (1551—1630), dont nous aurons à parler plus loin, mais dont les poèmes intitulés *Tragiques* (ébauchés en 1577, achevés plus tard) appartiennent à cette période. Ce sont des *satires* d'une véhémence extrême (les *Misères*, les *Princes*, la *Chambre dorée*, les *Feux*, les *Fers*), comme la haine politique et religieuse peut seule les inspirer. Bien que du parti politique opposé, d'Aubigné est de l'école littéraire de Ronsard, car il parle la même langue mêlée de grec et de latin.

POÉSIE DRAMATIQUE.

Un membre de la Pléiade, JODELLE (1532—1573), entreprit de restaurer le théâtre antique et de substituer la tragédie imitée des anciens aux *mystères*[1] du moyen âge, dont la représentation fut du reste interdite par le parlement de Paris, en 1547. Il est vrai que les deux tragédies de Jodelle, *Cléopâtre captive* et *Didon se sacrifiant*, sont de bien faibles essais, et que sa comédie d'*Eugène ou la Rencontre* ne s'élève pas au-dessus du médiocre; mais il n'en eut pas moins dans son temps beaucoup de succès, et il fit école. Il joua lui-même le rôle principal de *Cléopâtre* en 1552, à l'hôtel de Reims, puis au collège de Boncour, en présence du roi Henri II (1547—1559) qui lui fit payer une gratification de 500 écus. Le style de Jodelle est déclamatoire et plein de ces jeux de mots que les Italiens avaient mis à la mode.

ROBERT GARNIER (1545—1601), avocat, lieutenant-général au bailliage du Mans, puis conseiller au grand conseil de Henri IV (1589—1610), fut le continuateur de l'œuvre de Jodelle. Sans apporter au théâtre un talent plus véritablement dramatique, il donna au style plus d'élévation. Dans la dernière et la meilleure de ses tragédies, *Bradamante*, il s'est inspiré de l'Arioste, dans les autres (*Porcie*, *Hippolyte*, *Cornélie*, *Marc-Antoine*, *la Troade*, etc.), il suit et copie la manière des tragédies latines qui sont vulgairement attribuées à Sénèque.

Quelque faible que fût cette apparition du drame antique en France, elle suffit pour tracer leur voie aux poètes dramatiques du siècle suivant. Elle légua à la tragédie française ce caractère de simplicité peut-être excessive et de gravité un peu trop soutenue qui lui est propre, ainsi que ce respect superstitieux pour les trois unités,[2] dont elle a porté le joug jusqu'à l'avènement de l'École romantique au 19e siècle. Ainsi, sous le rapport de la forme générale du drame, JODELLE et GARNIER peuvent à juste titre être appelés les précurseurs de CORNEILLE et de RACINE.

---

[1] Voyez page XXIV.

[2] Voyez page 166 et page 597.

PROSE.

Les cinq grands prosateurs du 16^e siècle sont RABELAIS, LA REINE DE NAVARRE, CALVIN, AMYOT et MONTAIGNE.

RABELAIS.[1]

FRANÇOIS RABELAIS (1483—1553), né à Chinon en Touraine, était le fils d'un hôtelier. Il fit ses premières études dans l'abbaye des bénédictins de Seuillé, entra comme moine dans un couvent de franciscains, y fut ordonné prêtre en 1511 et y étudia les langues, surtout le grec. Il se brouilla avec ses confrères et fut jeté dans la prison du couvent. Après en avoir été tiré par le crédit de quelques amis, il obtint du pape la permission de changer d'ordre et d'entrer dans un couvent de bénédictins. Il le quitta bientôt sans autorisation et prit l'habit de prêtre séculier. En 1530, à l'âge de 47 ans, Rabelais alla étudier la médecine à la célèbre faculté de Montpellier, y fut reçu bachelier et édita en latin quelques écrits d'Hippocrate. Bientôt il alla habiter Lyon, où il paraît s'être de nouveau exclusivement consacré à l'étude des langues. C'est en 1532 que Rabelais y fit imprimer sous le voile d'un pseudonyme la *Chronique Gargantuine*, première ébauche de son célèbre roman satirique *Vie de Gargantua et de Pantagruel*. En 1533 parut pour la première fois *Pantagruel (Les horribles et espoventables faictz et prouesses du très renommé Pantagruel, roy des Dipsodes, fils du grand geant Gargantua)*. Ce premier livre de *Pantagruel*, qui fut plus tard le second de l'œuvre de Rabelais, eut une telle vogue, qu'on en fit trois éditions différentes à Lyon, dans le courant de l'année 1533.

En 1534 Rabelais accompagna le cardinal Jean du Bellay à Rome, en qualité de médecin et de secrétaire. Il y resta six mois et y trouva le temps d'apprendre l'arabe. De retour à Lyon, il réimprima *Pantagruel* et publia un nouveau *Gargantua (La vie inestimable du grand Gargantua, père de Pantagruel)*, dans lequel il ne conserva de la *Chronique Gargantuine* que les noms et quelques traits principaux. En 1537 il fut reçu docteur en médecine à Montpellier. Quelque temps après, il obtint du pape la rémission des peines canoniques qu'il avait encourues et l'autorisation de pratiquer la médecine sous l'habit ecclésiastique. Se sentant vieillir, il chercha le repos et obtint par l'entremise de son protecteur, le cardinal du Bellay, la cure de Meudon près de Paris. En 1546 Rabelais publia, avec privilège du roi, le troisième livre de son roman et bientôt après le quatrième, malgré les obstacles que lui suscitait la Sorbonne, qui, en ce temps, exerçait une censure ecclésiastique sur toutes les publications nouvelles. Le cinquième livre du roman ne fut publié qu'après la mort de l'auteur.

La *Vie de Gargantua et de Pantagruel* est peut-être l'ouvrage le plus singulier qui ait jamais été écrit. Cette piquante satire, dirigée contre les moines, les pédants, les princes et contre toute espèce d'autorité religieuse et politique, atteste la variété et la profondeur de l'érudition de son auteur, mais aussi l'incroyable licence de son

[1] En partie d'après la *Notice historique sur la vie et les ouvrages de François Rabelais* par LE BIBLIOPHILE JACOB (PAUL LACROIX).

esprit, ainsi que les caprices et les écarts de son imagination. Ce livre, où MOLIÈRE, LA FONTAINE et tant d'autres ont puisé à pleines mains, LA BRUYÈRE l'a jugé avec impartialité en disant: „C'est un monstrueux assemblage d'une morale fine et ingénieuse et d'une sale corruption."

Il n'est pas facile de donner en peu de lignes une idée de l'ouvrage de Rabelais. Tout y est bizarre, inconséquent, capricieux. Dans *Pantagruel* surtout, l'auteur paraît prendre à tâche de ne suivre aucun plan. Il est moins difficile de donner une courte analyse de la première partie, *Gargantua*.

Grandgousier, dont l'auteur fait un portrait très grotesque, tout en faisant ressortir sa sagesse et son élévation d'esprit, règne à Chinon avec *Gargamelle*, son épouse. Ils ont pour fils le géant *Gargantua* qui, enfant, a besoin, pour se nourrir, du lait de plus de dix-sept mille vaches et pour le manteau duquel on emploie, plus tard, dix-huit cents aunes de velours. Après avoir été, sans grand fruit, *institué en lettres latines* par un sophiste, Gargantua est envoyé à Paris pour y étudier les sciences. C'est sur une jument géante qu'il fait ce voyage, dont nous reproduisons en partie le récit:[1]

Ainsi joyeusement passerent leur grand chemin, et tousjours grand chiere jusques au dessus d'Orleans. Auquel lieu estoit une ample forest de la longueur de trente et cinq lieuës, et de largeur dix et sept, ou environ. Icelle estoit horriblement fertile et copieuse en mouches bovines et freslons, de sorte que c'estoit une vraye briguanderie pour les paovres juments, asnes et chevaulx. Mais la jument de Gargantua vengea honnestement tous les oultraiges en icelle perpetrez[2] sus les bestes de son espece, par ung tour, duquel ne se doubtoient mie.[3] Car soubdain qu'ils feurent entrez en la dicte forest: et que les freslons luy eurent livré l'assault: elle desgaina sa queuë: et si bien s'escarmouchant, les esmoucha,[4] qu'elle en abbatit tout le bois, à tords, à travers, de ça, de là, par cy, par là, de long, de large, dessus, dessoubz, abbatoit bois comme ung fauscheur faict d'herbes. En sorte que depuis n'y eut ne bois ne freslons: mais feut tout le pays reduict en campaigne. Quoy voyant Gargantua y print plaisir bien grand, sans aultrement s'en vanter et dist à ses gents: Je trouve *beau* ce. Dont feut depuis appellé ce pays-là *Beauce*.[5]

Ainsi Rabelais ne laisse pas échapper l'occasion de se moquer des étymologistes de son temps. Le séjour de Gargantua à Paris lui fournit celle de railler les mœurs des Parisiens et de les affubler d'une épithète qu'ils ont gardée depuis:

Quelques jours apres qu'ils se feurent refraischiz, il visita la ville: et feut veu de tout le monde en grande admiration. Car le peuple de Paris est tant sot, tant *badault*, et tant inepte de nature qu'ung basteleur, ung porteur de rogatons,[6] ung mulet avecque ses cymbales, un vielleux[7] au myllieu d'ung carrefour, assemblera plus de gents que ne

[1] Nous donnons le texte des passages de Rabelais d'après l'édition d'Amsterdam de 1711.

[2] Commis. [3] *Mie* (de *mica*, parcelle), employé comme seconde partie de la négation. [4] Chassa.

[5] Les commentateurs voient dans ce récit une allusion, les uns à la duchesse d'Étampes, les autres à Diane de Poitiers, à laquelle François Ier avait fait don d'une partie de la forêt d'Orléans et qui y fit faire de grands abatis. [6] Restes de viandes ramassés.

[7] Aujourd'hui *vielleur*, joueur de vielle (instrument de musique à cordes dont on joue en tournant une petite roue.)

feroit ung bon prescheur Evangelicque. Et tant molestement le poursuyvirent, qu'il feut contrainct soy reposer sus les tours de l'ecclise nostre Dame. Auquel lieu estant, considera les grosses cloches qui estoient esdictes[1] tours: et les fait sonner bien harmonieusement. Ce que faisant, lui vint en pensée qu'elles serviroient bien de campanes[2] au col de sa jument, laquelle il vouloit renvoyer à son père, toute chargée de fromaiges de Brye. De faict, les emporta en son logis.

Après avoir enlevé les cloches de Notre-Dame, que les Parisiens le rattrapent qu'avec beaucoup de peine, et avoir payé sa bienvenue aux habitants de la capitale par d'autres tours de sa façon, *Gargantua* commence ses études, entremêlées de bien des passe-temps plus agréables. Pendant qu'il y est occupé, le royaume de son père Grandgousier est envahi, sous un prétexte frivole, par le roi *Picrochole*.[3] Grandgousier rappelle son fils de Paris par la lettre suivante que nous reproduisons en entier comme un échantillon du style de Rabelais quand il est sérieux:

La ferveur de tes estudes requeroit que de long temps ne te revocasse quelcstuy philosophicque repos, si la confiance de nos amis et anciens confederez n'eust de presens frustré la seureté de ma vieillesse. Mais puisque telle est ceste fatale destinée que par iceulx soye inquieté, esquels plus je me reposoie, force m'est te rappeler au subside des gents et biens qui te sont par droict naturel affiez.[4] Car ainsi comme debiles sont les armes au dehors, si le conseil n'est en la maison: aussi vaine est l'estude, et le conseil inutile, qui en temps oportun par vertus n'est executé et à son effect reduict. Ma deliberation n'est de provocquer, mais d'apaiser: d'assaillir, mais de deffendre: de conquester, mais de garder mes feaulx subjects et terres hereditaires. Esquelles est hostilement entré Picrochole, sans cause ny occasion, et de jour en jour poursuit sa furieuse entreprise, avecques excez non tolerables à personnes liberes.[5]

Je me suis en debvoir mis pour moderer sa cholere tyrannicque, luy offrant tout ce que je pensois luy povoir estre en contentement: et par plusieurs fois ay envoyé amiablement devers luy, pour entendre, en quoy, par qui, et comment il se sentoit oultraigé: mais de luy n'ay eu response que de voluntaire deffiance, et qu'en mes terres pretendoit seulement droict de bienseance. Dont j'ay congneu que Dieu eternel l'ha laissé au gouvernail de son franc arbitre et propre sens, qui ne peult estre que meschant, si par grace divine n'est continuellement guidé: et pour le contenir en office, et reduire à congnoissance me l'ha ici envoyé à moyennes enseignes. Pourtant, mon fils bien-aimé, le plus tost que faire pourras, ces lettres veuës, retourne a diligence secourir, non tant moy (je que toutesfois par pitié naturellement tu doibs) que les tiens, lesquels par raison tu peulx saulver et garder. L'exploict sera faict à moindre effusion de sang qu'il sera possible. Et si possible est, par engins[6] plus expediens, cautelles[7] et ruses de guerre, nous saulverons toutes les ames, et les envoierons joyeulx à leurs domiciles. Tres chier fils, la paix de Christ, nostre redempteur soit avecques toy. Saluë Ponocrates, Gymnaste et Eudemon de par moy.

Du vingtiesme de Septembre. Ton pere Grandgousier.

Tout en se préparant à la guerre, Grandgousier fait encore un suprême effort pour ramener Picrochole à des idées pacifiques. Ici Rabelais reproduit sous forme de parodie la scène si connue de

---

[1] *Dans les dites.* [2] *Clochettes* (en latin *campanae*).
[3] De *πικρός aigu, amer, χολή bile.* [4] Confiés.
[5] Bien nées. [6] Moyens. [7] Précautions.

Cinéas et de Pyrrhus: un courtisan explique au roi comment il va facilement conquérir et piller le monde entier, tandis qu'un vieux et sage militaire tâche, mais vainement, de les rappeler tous deux à la raison. La guerre commence donc; mais, contre toute attente, la fortune se déclare contre l'agresseur qui se croyait si sûr de la victoire. Gargantua, qui est accouru de Paris, y fait merveille. Il se lie d'étroite amitié avec frère Jean des Entommeures, qui représente dans le roman la raison sous l'habit monacal. Ils font la guerre ensemble et sont victorieux. Picrochole dont les armées sont partout complètement battues, est expulsé de son royaume et disparaît. Le vieux roi Grandgousier se montre aussi brave dans le combat que généreux après la victoire: il condamne seulement les vaincus à travailler aux presses de l'imprimerie qu'il vient de fonder. Quant à Gargantua et à frère Jean, ils réalisent leur projet de réforme monastique, en construisant la riche abbaye de Thélème, vrai paradis terrestre que Rabelais fait habiter par des gens de goût et de savoir.

Les principaux personnages de la seconde partie du roman de Rabelais *(Pantagruel)* sont: *Pantagruel*, fils de Gargantua et de *Badebec*, fille du roi des Amaurotes en Utopie, et *Panurge*, le type du farceur savant, vagabond et cynique, espèce de *Figaro*[1] du 16e siècle. C'est à Paris que Pantagruel fait la rencontre de cet original. Comme on lui demande qui il est et d'où il vient, Panurge répond d'abord en allemand, puis en arabe, en italien, en anglais, en basque, en hollandais, en espagnol, en danois, en hébreu, en grec, en basbreton et en latin. Enfin Pantagruel impatienté lui dit: *Dea, mon amy, ne sçavez vous parler Françoys? — Si fait, tres bien, Seigneur, respondit le compagnon, Dieu mercy, c'est ma langue naturelle et maternelle.*

Le livre de Rabelais a fait, de tout temps, le désespoir des commentateurs qui se sont évertués à en trouver le sens historique. Les uns ont voulu voir dans *Grandgousier*, *Gargantua* et *Pantagruel* les trois rois de France Louis XII, François Ier et Henri II; les autres, Jean d'Albret, Henri d'Albret et Antoine de Bourbon. *Picrochole* a été pris pour Ferdinand d'Aragon, Charles-Quint et Maximilien Sforza, *Panurge*, c'est tour à tour le cardinal d'Amboise, le cardinal de Lorraine et Jean de Montluc, évêque de Valence. D'autres critiques ne voient dans les personnages de Rabelais que des types créés par l'auteur, qui aurait, il est vrai, emprunté de nombreux traits à d'illustres contemporains, mais qui n'en aurait voulu désigner aucun spécialement. Cependant on ne saurait méconnaître que l'histoire de *Gargantua* offre de nombreuses allusions à François Ier et à sa cour.

La place que Rabelais occupe dans l'histoire de la langue française est considérable. Il est le premier qui ait observé dans la prose des règles invariables et qui en ait arrêté la syntaxe, tout en lui laissant ses idiotismes. Une foule de ses tours et expressions sont restés. Mais l'autorité de son exemple n'a pu y maintenir un grand nombre d'hellénismes et de latinismes qu'il voulait y importer, tout en se moquant du langage pédantesque des érudits.

[1] Voyez page 428.

LA REINE DE NAVARRE.

Marguerite de Valois, REINE DE NAVARRE (1492—1549), dont nous avons déjà parlé plus haut, est l'auteur d'un recueil de *contes* ou *nouvelles* appelé *l'Heptaméron*. Le titre et l'idée de cet ouvrage sont empruntés du *Décaméron* de Boccace. Quelques seigneurs et dames qui sont allés aux Pyrénées pour y prendre les eaux, retenus par le débordement du Gave béarnais, se réfugient dans un monastère et abrègent le temps de leur réclusion forcée en se racontant à tour de rôle des historiettes ou nouvelles. Ce qui fait l'importance littéraire de l'Heptaméron, c'est le progrès qu'il a fait faire à la langue. Le style des *Contes de la reine de Navarre* est facile et abondant et approche déjà beaucoup de la prose du 17^e^ siècle. Marguerite de Valois a aussi laissé des *Lettres*, presque toutes écrites à son frère François I^er^. Le style en est moins vif que celui des contes, mais au fond c'est la même langue, sans expressions fortes, sans hardiesses, sauf dans quelques passages. Marguerite n'a que le talent d'un esprit bien doué, très cultivé, mais auquel le génie a manqué.

CALVIN.

La vie de CALVIN (1509—1564) appartient à l'histoire religieuse et politique. Nous n'avons à le nommer ici que comme auteur de l'*Institution chrétienne*, monument littéraire des plus importants, qui le place au rang des grands écrivains français du 16^e^ siècle. Cet ouvrage a d'abord été écrit en latin, puis traduit en français par l'auteur lui-même. La prose de Calvin marque pour le style sérieux le même progrès que celle de la reine de Navarre pour le genre léger. L'*Institution chrétienne* est le premier ouvrage de la langue française qui offre un plan suivi, une matière ordonnée, une composition exacte et appropriée au but. Nous en reproduisons la fin de la préface.

Vous avez, Sire, la venimeuse iniquité de nos calomniateurs exposee par assez de paroles, afin que vous n'encliniez pas trop l'aureille pour adjouster foy à leurs rapports. Et mesme je doute que je n'aye esté trop long: veu que cette preface a quasi la grandeur d'une defense entiere. Combien que[1] par icelle je n'aye pretendu composer une defense, mais seulement adoucir vostre cœur pour donner audience à nostre cause. Lequel, combien qu'il soit à present destourné et aliené de nous, j'adjouste même enflambé, toutesfois j'espere que nous pourrons regagner sa grace, s'il vous plaist une fois hors d'indignation et courroux lire ceste nostre confession, laquelle nous voulons estre pour defense envers votre Majesté. Mais si au contraire les detractions des malveillans empeschent tellement vos aureilles, que les accusez n'ayent aucun lieu de se defendre: d'autre part, si ces impetueuses furies, sans que vous y mettiez ordre, exercent tousjours cruauté par prisons, fouet, gehennes,[2] coppures, bruslures! nous, certes, comme brebis devouees à la boucherie, serons jettez en toute extremité: tellement neantmoins qu'en nostre patience nous possederons nos âmes et attendrons la main forte du Seigneur: laquelle sans doute se monstrera en sa saison, et apparoistra armee tant pour delivrer les paovres de leur affliction, que pour punir les contempteurs qui s'esgayent si hardiment à ceste heure. Le Seigneur, Roy des Roys, veuille establir vostre throne en justice et vostre siege en equité.

De Basle le premier jour d'Aoust, mille cinq cent trente cinq.

---

[1] *Combien que:* Et pourtant, quoique. [2] Voyez page XVIII, note 2.

AMYOT.

JACQUES AMYOT (1513—1593), né à Melun d'une famille pauvre, fit ses études à Paris et, après avoir reçu les ordres, fut nommé professeur de grec à Bourges, puis devint précepteur des enfants de Henri II. Lorsque Charles IX (1560—1574) et Henri III (1574—1589), qui avaient été ses élèves, furent montés sur le trône, ils le comblèrent de faveurs. Il devint grand aumônier du roi et évêque d'Auxerre, et fut pourvu de riches bénéfices. Amyot s'est fait connaître par plusieurs traductions du grec; son principal titre à la gloire littéraire est sa *Traduction des œuvres de Plutarque* et surtout celle des *Vies parallèles*. Cette traduction fut un véritable événement littéraire. Amyot avait une connaissance si profonde, une pratique si journalière des analogies des langues anciennes avec le français, qu'il a pu, en traduisant, créer un grand nombre d'expressions et de tours nouveaux, mais parfaitement conformes à l'esprit de sa nation. Amyot a été étudié comme un modèle par plusieurs écrivains du 17e siècle.

Nous reproduisons comme échantillon de la prose d'Amyot un passage de sa traduction de la *Vie de Coriolan*. C'est le discours que Coriolan tient à son ennemi Tullus, chef des Volsques, dans la maison duquel il vient chercher un refuge, discours que Shakespeare a reproduit presque mot à mot dans sa tragédie de Coriolanus, acte IV, scène V.

„Si tu ne me cognois point encore, Tullus, et ne crois point à me veoir, que je sois celuy que je suis, il est force que je me decelle, et me descouvre moy mesme. Je suis Gaius Martius, qui ay fait et à toy en particulier, et à tous les Volsques en general, beaucoup de maulx, lesquelz je ne puis nier pour le surnom Coriolanus que j'en porte: car je n'ay recueilly autre fruict, ni autre recompense de tant de travaux que j'ay endurez, ny de tant de dangers ausquelz je me suis exposé, que ce surnom, lequel tesmoigne la malveillance que vous devez avoir encontre moy: il ne m'est demouré que cela seulement; tout le reste m'a esté osté par l'envie et l'oultrage du peuple romain, et par la lascheté de la noblesse et des magistrats, qui m'ont abandonné, et m'ont souffert de chasser en exil, de maniere que j'ay esté contraint de recourir comme humble suppliant à ton fouyer, non ja pour sauver et asseurer ma vie, mais pour le desir que j'ay de me venger de ceulx qui m'ont ainsi chassé, ce que je commence desja à faire, en mettant ma personne entre tes mains. Parquoy si tu as cueur de te ressentir jamais des dommages que t'ont fait tes ennemis, sers toi maintenant, je te prie, de mes calamitez et fais en sorte que mon adversité soit la commune prosperité de tous les Volsques, en t'asseurant que je feray la guerre encore mieulx pour vous, que je ne l'ay jusques icy faicte contre vous, d'aultant que mieulx la peuvent faire ceulx qui cognoissent les affaires des ennemis que ceulx qui n'y cognoissent rien. Mais si d'aventure tu te rends et es las de plus tenter la fortune, aussi suis-je quant à moy las de plus vivre, et ne seroit point sagement fait à toy, de sauver la vie à un qui jadis t'estoit mortel ennemy, et qui maintenant ne te sauroit plus de rien profiter ne servir."

MONTAIGNE.[1]

MICHEL DE MONTAIGNE (1533—1592) naquit au château de Montaigne en Périgord. Quand il eut achevé ses études classiques au collège de Bordeaux, il fit son droit et devint, en 1557, conseiller à la cour des aides[2] de Périgueux et, deux ans plus tard, au parlement de Bordeaux. C'est là qu'il se lia d'amitié avec LA BOÉTIE,[3] dont il publia les

[1] Voyez page 503. [2] Voyez page 54, note 2.

[3] LA BOÉTIE (1530—1563), auteur du discours *De la servitude volontaire*, véhémente philippique contre la royauté.

ouvrages, après qu'il se fut démis, en 1570, de sa place de conseiller. En 1580 Montaigne se mit à voyager dans les principales contrées de l'Europe. Il avait déjà publié les deux premiers livres de ses célèbres *Essais*, auxquels il travaillait depuis plus de huit ans. En 1588 seulement Montaigne donna le troisième livre dans une réimpression de l'ouvrage entier. Les *Essais* sont un ouvrage sans sujet spécial, sans plan; c'est un abondant répertoire de réminiscences dues à de nombreuses lectures et fécondées par la réflexion, qui les rajeunit et en fait une œuvre originale. Ils donnent sous forme de chapitres des fragments d'histoire, de morale, de philosophie, de politique et de littérature. C'est une lecture pleine d'intérêt, mais qui conduit rarement à une conclusion satisfaisante, l'auteur se bornant le plus souvent à plaider le pour et le contre. Le style des *Essais* est aisé, vif, saisissant, varié de ton et de couleur.

Nous en reproduisons un fragment (I, 23), où Montaigne raconte, d'après Sénèque (traité *de la Clémence*, I, 9), l'anecdote qui a fourni à Pierre Corneille le sujet de la tragédie de *Cinna* (v. page 33 du *Manuel*).

L'empereur Auguste estant en la Gaule, receut certain advertissement d'une conjuration que luy brassoit L. Cinna: il delibera de s'en venger, et manda pour cet effect au lendemain le conseil de ses amis. Mais la nuict d'entre deux, il la passa avecques grande inquietude, considerant qu'il avoit à faire mourir un jeune homme de bonne maison et nepveu du grand Pompeius, et produisoit en se plaignant plusieurs divers discours: Quoy doncques, disoit-il, sera il vray que je demeureray en crainte et en alarme, et que je lairray mon meurtrier se promener cependant à son ayse? S'en ira il quitte, ayant assailly ma teste, que j'ay sauvee de tant de guerres civiles, de tant de batailles par mer et par terre, et aprez avoir estably la paix universelle du monde? sera il absoult, ayant deliberé non de me meurtrir[1] seulement, mais de me sacrifier? — car la conjuration estoit faicte de le tuer comme il feroit quelque sacrifice. Aprez cela, s'estant tenu coy quelque espace de temps, il recommenceoit d'une voix plus forte, et s'en prenoit à soy mesme: Pourquoi vis tu, s'il importe à tant de gents que tu meures? n'y aura il point de fin à tes vengeances et à tes cruautez? Ta vie vault elle que tant de dommage se face pour la conserver? — Livia, sa femme, le sentant en ces angoisses: Et les conseils des femmes y seront ils receus? luy dict elle; fay ce que font les medecins; quand les receptes accoustumees ne peuvent servir, ils en essayent de contraires. Par severité, tu n'as jusques à cette heure rien proufité: Lepidus a suyvy Salvidienus; Murena, Lepidus; Caepio, Murena; Egnatius, Caepio: commence à experimenter comment te succederont[2] la doulceur et la clemence. Cinna est convaincu; pardonne luy: de te nuire desormais, il ne pourra, et proufitera à ta gloire. — Auguste feut bien ayse d'avoir trouvé un advocat de son humeur; et ayant remercié sa femme et contremandé ses amis qu'il aveit assignez au conseil, commanda qu'on feist venir à luy Cinna tout seul: et ayant faict sortir tout le monde de sa chambre, et faict donner un siege à Cinna, il luy parla en cette maniere: En premier lieu, je te demande, Cinna, paisible audience: n'interromps pas mon parler; je te donray temps et loisir d'y respondre. Tu sçais, Cinna, que t'ayant prins au camp de mes ennemis, non seulement t'estant faict mon ennemy, mais estant nay tel, je te sauvay, je te meis entre mains touts tes biens, et t'ay enfin rendu si accommodé et si aysé, que les victorieux sont envieux de la condition du vaincu: l'office du sacerdoce que tu me demandas, je te l'octroyay, l'ayant refusé à

[1] *Meurtrir*, dans le sens de *assassiner* (l'ancien mot est *occire*).
[2] C'est-à-dire: *réussiront*.

d'aultres desquels les peres avoient toujours combattu avecques moy. T'ayant si fort obligé, tu as entreprins de me tuer. — A quoy Cinna s'estant escrié qu'il estoit bien esloigné d'une si meschante pensee: Tu ne me tiens pas, Cinna, ce que tu m'avois promis, suyvit Auguste: tu m'avois asseuré que je ne seroy pas interrompu. Ouy, tu as entreprins de me tuer en tel lieu, tel jour en telle compaignie, et de telle façon. — Et le veoyant transy de ces nouvelles, et en silence, non plus pour tenir le marché de se taire, mais de la presse de sa conscience: Pourquoy, adjousta il, le fais tu? Est ce pour estre empereur? Vrayement il va bien mal à la chose publicque, s'il n'y a que moy qui t'empesche d'arriver à l'empire. Tu ne peulx pas seulement deffendre ta maison, et perdis dernierement un procez par la faveur d'un simple libertin.[1] Quoy? n'as tu moyen ni pouvoir en aultre chose qu'à entreprendre Cesar? Je le quitte, s'il n'y a que moy qui empesche tes esperances. Penses tu que Paulus, que Fabius, que les Cosseens et Serviliens te souffrent, et une si grande troupe de nobles, non seulement nobles de nom, mais qui, par leur vertu, honorent leur noblesse? — Aprez plusieurs aultres propos (car il parla à luy plus de deux heures entieres): Or va, luy dict il, je te donne, Cinna, la vie à traistre et à parricide, que je te donnay aultrefois à ennemy; que l'amitié commence de ce jourd'huy entre nous; essayons qui de nous deux de meilleure foy, moy t'aye donné ta vie, ou tu l'ayes receue.

LA SATIRE MÉNIPPÉE.

Nous avons encore à parler ici de la fameuse *Satire Ménippée*.[2] Il est vrai qu'elle contient un grand nombre de vers; mais la prose domine dans ce pamphlet politique, destiné à soutenir Henri IV après coup et à combattre la Ligue quand le plus fort du danger était passé; car la Ménippée ne date que de 1593. C'est l'œuvre collective de quelques hommes de grande science et de joyeuse vie, comme l'étaient parfois les savants du 16e siècle. C'étaient: Pierre Le Roy, chanoine de Rouen, qui en eut la première idée, puis Pithou, grand jurisconsulte, Nicolas Rapin, Gilles Durand, avocat au parlement, Florent Chrestien, philologue estimé, précepteur de Henri IV, Jean Passerat, professeur au Collège de France,[3] et Jacques Gillot.

Une partie de la *Menippée*, intitulée la *Vertu du Catholicon* est dirigée contre les stipendiés de l'Espagne. Les auteurs mettent en scène deux charlatans, l'un Espagnol (le légat, cardinal de Plaisance), l'autre Lorrain (le cardinal de Pellevé), débitant à tout le monde du *catholicon*, espèce de drogue merveilleuse, avec laquelle on peut être à loisir perfide et déloyal, assassiner ses ennemis, etc. Dans l'autre partie, *l'Abrégé des États* de Paris, les auteurs imaginent une réunion des principaux personnages des états et y font faire aux ligueurs des discours où ils se trahissent eux-mêmes et dévoilent leurs motifs intéressés et ceux de leurs amis. Jusqu'à la harangue de d'Aubray, l'ironie domine dans la *Satire Ménippée;* ce discours est sérieux et

---

[1] C'est-à-dire *affranchi*, selon le sens du latin *libertinus*.

[2] Ménippe de Gadara, philosophe cynique, qui vécut à Thèbes au 4e siècle av. J.-C., composa des satires. C'est à son exemple que le savant Romain Terentius Varron, contemporain de César, donna le nom de *Menippeae* à ses satires en prose mêlée de vers. C'est donc comme imitateurs de seconde main que les savants français ont choisi le titre de leur pamphlet.

[3] Voyez page 409, note 1.

d'une grande éloquence. Nous en reproduisons l'apostrophe lancée contre le Paris de la fin du *seizième* siècle:

„O Paris qui n'es plus Paris, mais une spelunque de bestes farouches, une citadelle d'Espagnols, Wallons et Napolitains, un asyle et seure retraicte de voleurs, meurtriers et assassinateurs, ne veux-tu jamais te ressentir de ta dignité et te souvenir qui tu as esté, au prix de ce que tu es, ne veux-tu jamais te garir de cette frenesie qui, pour un legitime et gracieux roy, t'a engendré cinquante roytelets et cinquante tyrans? Te voilà aux fers, te voilà en l'inquisition d'Espagne, plus intolerable mille fois, et plus dure à supporter aux esprits nez libres et francs, comme sont les Français, que les plus cruelles morts dent les Espagnols se sauroient aviser. Tu n'as pu supporter une legere augmentation de tailles et d'offices et quelques nouveaux edicts qui ne t'importoyent nullement; et tu endures qu'on pille tes maisons, qu'on te rançonne jusques au sang, qu'on emprisonne tes senateurs, qu'on chasse et bannisse tes bons citoyens et conseillers; qu'on pende, qu'on massacre tes principaux magistrats; tu le vois et tu l'endures, tu ne l'endures pas seulement, mais tu l'approuves et le loues, et n'oserois et ne sçaurois faire aultrement. Tu n'as peu supporter ton roy si debonnaire, si facile, si familier, qui s'estoyt rendu comme concitoyen et bourgeois de ta ville, qu'il a enrichie, qu'il a embellie de comptueux bastiments, accreue de forts et superbes remparts, ornée de privilèges et exemptions honorables: que dis-je, peu supporter? c'est bien pis: tu l'as chassé de sa ville, de sa maison, de son lict: quoy chassé? tu l'as poursuivy: quoi poursuivy? tu l'as assassiné, canonizé l'assassinateur, et faict des feux de joye de sa mort; et tu vois maintenant combien ceste mort t'a prouffité!"

4. LE XVII^e SIÈCLE JUSQU'A CORNEILLE.

POÉSIE ÉPIQUE ET LYRIQUE.

La réforme de la langue française, que Ronsard et sa Pléiade avaient en vain tentée au milieu du 16^e siècle, un autre poète l'accomplit réellement au commencement du 17^e, en profitant de leurs efforts, mais en évitant et en combattant leurs extravagances. Ce fut

MALHERBE.

L'avènement de FRANÇOIS DE MALHERBE (1555—1628) fait époque dans l'histoire de la langue et de la littérature françaises, ce que Boileau exprime si bien en s'écriant: *Enfin Malherbe vint . . .*[1]

Né à Caen en Normandie, Malherbe passa en Provence, s'y établit et commençait à s'y faire un nom, lorsqu'en 1605 Henri IV (1589—1610) l'attacha à sa cour. Marie de Médicis et Louis XIII (1610—1643) le traitèrent aussi avec faveur, mais il vécut et mourut pauvre, ayant donné plus de temps à ses vers qu'au soin de sa fortune. Doué d'un esprit plus vigoureux que fécond, d'un jugement droit et d'un goût sévère plutôt que d'une imagination brillante, poète par art et grammairien par nature, Malherbe entreprit la réforme tout à la fois de la versification et de la langue. Il l'épura en rejetant ce qui était contraire à son génie, et il perfectionna la forme du vers.[2] Il poursuivit son œuvre avec une persévérance extraordinaire et un succès inouï. Pendant près de vingt ans Mal-

[1] Dans l'*Art poétique*, 1^er chant; voyez page 231 de ce *Manuel*.

[2] Ce fut Malherbe qui interdit l'*hiatus*, fixa la place de la césure à la 6^e syllabe de l'alexandrin, défendit les rimes trop faciles et proscrivit l'enjambement, que Victor Hugo et Alfred de Musset ont remis à la mode.

herbe a exercé en France une espèce de dictature littéraire, qui fut combattue quelque temps par Régnier et d'autres, mais qui finit par s'imposer. Du reste les poésies qu'il publiait furent la sanction de ses doctrines. Ses *odes* et ses *stances* sont pleines de force, d'harmonie et de noblesse.

Dans la première moitié du 17e siècle, la langue française, comme la monarchie, marchait à grands pas vers l'unité. C'est là le grand mérite de Malherbe d'avoir facilité ce mouvement en trouvant une langue qui n'était ni au-dessous de la délicatesse des classes élevées, ni au-dessus de l'intelligence de la foule, une langue commune à la cour, à la ville, au peuple. Nous reproduisons de ce poète les stances suivantes adressées à un ami pour le consoler de la mort de sa fille.

(1607.)

Ta doulour, du Perier, sera donc eternelle,
Et les tristes discours,
Que te met en l'esprit l'amitié paternelle,
L'augmenteront tousjours?

Le malheur de ta fille au tombeau descendue
Par un commun trespas,
Est-ce quelque dedale, où ta raison perdue
Ne se retreuve pas?

Je sçais de quels appas son enfance estoit pleine,
Et n'ai pas entrepris,
Injurieux amy, de soulager ta peine
Avecque son mépris.

Mais elle estoit du monde, où les plus belles choses
Ont le pire destin;
Et rose elle a vecu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

Racan (1589—1670) fut le disciple favori de Malherbe. Il a moins de force, mais autant de grâce naturelle. Du reste son mérite a été fort exagéré par ses contemporains. Les *Bergeries* de Racan sont une longue pastorale dramatique, renfermant quelques beaux passages, mais en somme fort ennuyeuse.

RÉGNIER.

A côté de Malherbe, mais dans un camp littéraire opposé, nous apparaît Mathurin Régnier (1573—1613). Il naquit à Chartres et était le neveu du poète Desportes, qui lui donna les premiers principes de versification. Régnier entra de bonne heure dans la carrière ecclésiastique, suivit en 1593 le cardinal Joyeuse à Rome, passa dix ans près de lui, puis s'attacha au comte de Béthune, ambassadeur à Rome de 1601 à 1605. Il dut à cette circonstance de connaître la langue et la littérature italiennes. De retour en France, il obtint de Henri IV des bénéfices et des pensions et put dès lors entièrement s'abandonner à son goût pour les lettres et les plaisirs. Régnier a laissé cinq *élégies* et seize *satires*. Ces dernières s'attaquent aux mœurs du temps, sans se mêler, comme la *Satire Ménippée*, des affaires politiques. Régnier avait une aptitude toute particulière pour la satire: il était bon observateur, plein de finesse, de sagacité, de bon sens, et il excellait à saisir le ridicule et à le peindre. Son chef-d'œuvre est le portrait de *Macette*, vieille hypocrite, aïeule de Tartuffe.

Régnier défendait contre Malherbe l'école de Ronsard, dont il se gardait pourtant d'imiter les écarts, mais il voyait la liberté avec les réformateurs de la Pléiade et le despotisme avec Malherbe et ses acolytes,

— — — *„Ces resveurs dont la muse insolente,*
Censurant les plus vieux, arrogamment se vante
De reformer les vers.“

POÉSIE DRAMATIQUE.

Dans la poésie dramatique il y eut, pendant cette période, une violente réaction contre la restauration du théâtre antique qui avait été tentée avec succès par JODELLE et GARNIER du temps de la Renaissance. Cette réaction, due à l'influence des littératures italienne et espagnole, eut pour promoteur et héros

HARDY.

ALEXANDRE HARDY (1560—1632) fut un entrepreneur théâtral plutôt qu'un poète dramatique; car il composa, dit-on, plus de six cents pièces de théâtre, dont les meilleures ne soutiennent plus aujourd'hui la lecture. Hardy imita d'abord des pastorales italiennes et des drames espagnols, mais bientôt aussi les tragédies de Jodelle et de Garnier, mêlant les chœurs et les messagers du théâtre antique avec les *Pantalons* italiens et les *Matamores* espagnols. Ce grossier pêle-mêle de toutes les imitations réussit sur la scène pendant vingt ans.

On finit pourtant par s'en dégoûter, et on revint à la tragédie savante, retour qui fut encouragé et patronné par le cardinal de RICHELIEU. Les règles du théâtre antique furent remises en honneur. De ce respect pour les unités et de l'imitation du théâtre espagnol naquirent des pièces fort supérieures à celles de Hardy, quoique tombées, elles aussi, dans un juste oubli. Parmi les auteurs de ces pièces nous nommons:

SCUDÉRI, ROTROU, CYRANO DE BERGERAC.

SCUDÉRI (1601—1667) écrivit seize pièces, la plupart tragi-comédies, dont quelques-unes ont, dans le temps, balancé la popularité du *Cid* de CORNEILLE. Il publia aussi une épopée: *Alaric* ou *Rome vaincue*, chef-d'œuvre d'emphase et de ridicule, et des *Poésies diverses*, où il y a quelques pièces assez agréables.

ROTROU (1609—1650) était associé aux auteurs qui travaillaient aux pièces de Richelieu, et fort lié avec CORNEILLE. Il est l'auteur de *tragi-comédies*, de *comédies* et de *tragédies* dont *Venceslas* est la meilleure.

CYRANO DE BERGERAC (1620—1655) a écrit la tragédie d'*Agrippine*, où l'on trouve quelques belles parties et la comédie du *Pédant joué*, à laquelle Molière a emprunté deux scènes fort comiques pour les mettre dans les *Fourberies de Scapin*.

PROSE.

Quatre prosateurs sont à nommer dans la période qui précède PASCAL, ce sont AGRIPPA D'AUBIGNÉ, BALZAC, VOITURE et DESCARTES.

AGRIPPA D'AUBIGNÉ.

AGRIPPA D'AUBIGNÉ (1551—1630), dont nous avons déjà mentionné plus haut les *satires*,[1] qui appartiennent au 16^e siècle, fut un des

[1] Voyez page XXXVI.

héros du parti huguenot. A treize ans il se distingua déjà au siège d'Orléans. Après avoir perdu son père, il se rendit à Genève pour suivre les leçons de THÉODORE DE BÈZE,[1] qu'il quitta pour aller combattre sous Condé et le roi de Navarre. Ami de Henri IV, il n'épargnait dans ses bons mots et dans ses sarcasmes ni le roi, ni la reine mère. Sa rude franchise finit par lui attirer une disgrâce: il fut forcé de se retirer dans son gouvernement en province. Il consacra ses loisirs à composer des ouvrages, dont le principal est intitulé *Histoire universelle depuis l'an 1550 jusqu'à l'an 1601*, et qui parut de 1616 à 1620. Ce livre est plein de détails satiriques très piquants qui font oublier la sécheresse et la confusion de l'ensemble. Le livre fut condamné au feu, et l'auteur dut se retirer à Genève, où il mourut.

BALZAC.

Jean-Louis Guez, seigneur de BALZAC (1594—1654), après avoir été employé à Rome par le cardinal Nogaret de la Valette, fut présenté à Richelieu, qui lui accorda un brevet de conseiller et une pension. Ses œuvres se composent de nombreuses *Lettres*, de traités intitulés *Le Prince, Aristippe et la cour, le Socrate chrétien*, etc. et d'*Entretiens*. Balzac n'est pas un génie, c'est un écrivain de talent. Il exprime souvent de grandes idées, dans un langage parfois trop pompeux, mais dans ses principales publications il écrit avec une précision et une noblesse ignorées avant lui. On peut dire de lui qu'il a presque fait pour la prose française ce que Malherbe a fait pour la poésie. C'est Balzac qui a formé des lecteurs pour les *Lettres provinciales* de PASCAL.[2]

VOITURE.

VOITURE (1598—1648) obtint la charge de maître des cérémonies chez Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, partagea la disgrâce de son maître, mais rentra en faveur et fut attaché à la maison du roi. Il fut l'hôte le plus assidu de l'hôtel de Rambouillet,[3] et membre de l'Académie française dès sa création, en 1635. Il a écrit des vers français, italiens et espagnols, mais il ne laisse pas d'être un poète fort médiocre. La prose de ses *Lettres* est plus estimée. Celles-ci ont contribué à épurer la langue; mais Voiture, qui tombe souvent dans l'affectation, ne saurait être comparé à Balzac, ni pour les pensées, ni pour le style.

DESCARTES.

La vie et les œuvres de DESCARTES (1596—1650) appartiennent à l'histoire de la philosophie. Nous ne le nommons ici qu'à titre d'auteur du *Discours de la Méthode* (1637), qui est un des monuments littéraires les plus remarquables du 17e siècle et, en date, le premier chef-d'œuvre de la prose française moderne.

[1] THÉODORE DE BÈZE (1509—1605), un des chefs de la réformation calviniste, professeur de grec à Lausanne, plus tard successeur de Calvin à Genève. Il a publié entre autres la tragédie d'*Abraham sacrifiant* (1550), une traduction du *Nouveau Testament* (1556) et, en 1580, une *Histoire ecclésiastique des églises réformées au royaume de France* depuis 1521 jusqu'en 1563. [2] Voyez page 54. [3] Voyez page 63.

CORNEILLE.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

PIERRE CORNEILLE, surnommé le grand Corneille, naquit le 6 juin 1606, à Rouen, où son père était maître des eaux et forêts, et mourut à Paris en 1684. Né sous Henri IV, il vit la mort de Louis XIII et quarante années du règne de Louis XIV. Après de fortes études faites au collège des jésuites de sa ville natale, le jeune Corneille étudia le droit, débuta au barreau et prit même la charge d'avocat général, mais il ne tarda pas à se vouer entièrement au théâtre. A vingt-trois ans, il fit représenter *Mélite* (1629), sa première comédie. Le succès fut brillant, non que la pièce fût bonne; mais elle était supérieure, par la décence des mœurs et du langage, à celles qui réussissaient alors. *Clitandre*, qui suivit Mélite, est un drame fort embrouillé, mais qui annonce déjà une grande puissance de combinaison. Ces premiers succès attirèrent sur l'auteur l'attention du cardinal de Richelieu, et le firent admettre dans la société des auteurs auxquels le ministre fournissait des sujets de tragédie et de comédie.

Après plusieurs autres pièces oubliées aujourd'hui, Corneille donna au théâtre *Médée*, œuvre imparfaite, sans doute, mais qui annonçait un poète tragique. En 1636 parut le *Cid*, le premier en date des chefs-d'œuvre de Corneille. Cette tragédie eut un immense succès. Richelieu s'en émut au point d'en être jaloux. L'Académie française, qu'il venait de fonder, reçut de son maître et protecteur l'ordre de prononcer entre Corneille et Scudéri, qui avait critiqué le Cid avec amertume et insolence. Son arrêt parut sous le titre de *Sentiments de l'Académie sur le Cid*. Cette critique, modérée dans la forme, est injustement sévère au fond, puisqu'elle condamne le sujet comme immoral et les sentiments de Chimène comme dénaturés. Aussi ne fut-elle point acceptée par le public, ce que Boileau exprime très bien dans les vers suivants:

> En vain contre le Cid un ministre se ligue,
> Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.
> L'Académie en corps a beau le censurer,
> Le public révolté s'obstine à l'admirer.[2]

La belle pièce du *Cid*, qui fait époque dans l'histoire de la tragédie en France, fut suivie, trois ans après, d'*Horace* (1639), où le génie de Corneille paraît dans toute sa vigueur et son originalité. *Cinna* (1639) et *Polyeucte* (1640), qui comptent également parmi les chefs-d'œuvre du poète, suivirent à peu de distance et avec non moins d'éclat.

Corneille, qui avait presque créé la tragédie par le *Cid*, inaugura par le *Menteur* la comédie de caractère (1642), dix-sept ans avant Molière. Le *Menteur*, imité de l'espagnol comme le *Cid*, est devenu, aussi bien que le *Cid*, une œuvre originale. En revenant à la tragédie, Corneille échoua dans *Théodore*, mais il se releva par *Rodogune*, dont on admire surtout le cinquième acte. Dès lors son génie commença à décliner, quoiqu'on trouve encore de belles scènes dans plusieurs des tragédies de sa dernière époque, telles que *Œdipe* et *Sertorius*.

[1] D'après GERUZEZ, *Études littéraires*, Paris 1858. [2] *Satire IX.*

On admire surtout chez Corneille l'énergie et le sublime des conceptions et particulièrement des sentiments. Son style est vigoureux, mais on peut lui reprocher parfois de l'enflure et de la subtilité.

Nous allons faire connaître au lecteur les quatre chefs-d'œuvre de Corneille: LE CID, HORACE, CINNA, POLYEUCTE.[1]

I. LE CID.

(1636.)

Le sujet du Cid est historique. Le héros castillan don Rodrigue, ou Ruy Diaz de Bivar, né à Burgos vers l'an 1040, mort à Valence en 1099, l'année de la prise de Jérusalem par les croisés, se signala par ses exploits sous les règnes de Ferdinand, de Sanche II et d'Alphonse VI, rois de Léon et de Castille. Le nom de *Cid*, c'est-à-dire *seigneur*, lui fut donné par les Maures vaincus. Les exploits de don Rodrigue sont racontés dans les vieilles chroniques espagnoles et célébrés dans des chants populaires imités, d'après une traduction française, par le poète allemand Herder.

Corneille, en composant sa tragédie, suit les traces du poète Guilhem de Castro, auteur de la pièce espagnole *Las Mocedades del Cid* (les Faits de jeunesse du Cid), mais il le fait avec la sûreté et l'indépendance du génie. Le poète français place le lieu de la scène dans Séville. C'est un anachronisme volontaire; car Corneille savait très bien que Séville ne fut prise sur les Maures que cent cinquante ans après la mort du Cid. S'il y a placé la scène de sa tragédie, c'est pour donner plus de vraisemblance à la descente des Maures, qui ne pouvaient tenter une surprise que par mer.

Le *Cid* commence par la vengeance que Rodrigue tire d'une insulte faite à son père par le comte de Gormas. Le roi don Fernand a choisi pour gouverneur de l'infant de Castille le vieux don Diègue, père de Rodrigue. Le comte de Gormas, père de Chimène, que Rodrigue aime et dont il est aimé, prétendait à ce poste. Irrité de la préférence accordée à son rival, il s'emporte et s'oublie jusqu'à lui donner un soufflet.

ACTE I, SCÈNE III.

LE COMTE DE GORMAS, DON DIÈGUE.

LE COMTE. Enfin vous l'emportez, et la faveur du Roi
Vous élève en un rang[2] qui n'était dû qu'à moi:
Il vous fait gouverneur du prince de Castille.

DON DIÈGUE. Cette marque d'honneur qu'il met dans ma famille
Montre à tous qu'il est juste, et fait connaître assez
Qu'il sait récompenser les services passés.

LE COMTE. Pour grands que soient les rois,[3] ils sont ce que nous sommes:
Ils peuvent se tromper comme les autres hommes;
Et ce choix sert de preuve à tous les courtisans
Qu'ils savent mal payer les services présents.

DON DIÈGUE. Ne parlons plus d'un choix dont votre esprit s'irrite:
La faveur l'a pu faire autant que le mérite;
Mais on doit ce respect au pouvoir absolu,
De n'examiner rien quand un roi l'a voulu.

---

[1] Nous suivons le texte de l'édition des *Œuvres de Corneille* de M. Marty-Laveaux, laquelle fait partie de la collection des *Grands écrivains de la France* publiée sous la direction de M. A. Regnier.

[2] On dirait en prose: élever *à un rang*.

[3] „Ce tour de phrase a vieilli; on dirait aujourd'hui *tout grands que sont les rois, quelque grands que soient les rois.*" VOLTAIRE.

A l'honneur qu'il m'a fait ajoutez-en un autre;
Joignons d'un sacré nœud[1] ma maison à la vôtre:
Vous n'avez qu'une fille, et moi je n'ai qu'un fils;
Leur hymen[2] nous peut rendre[3] à jamais plus qu'amis:
Faites-nous cette grâce, et l'acceptez pour gendre.[4]

LE COMTE. A des partis plus hauts ce beau fils doit prétendre:[5]
Et le nouvel éclat de votre dignité
Lui doit enfler le cœur d'une autre vanité.[6]
Exercez-la, Monsieur,[7] et gouvernez le Prince:
Montrez-lui comme il faut régir une province,
Faire trembler partout les peuples sous sa loi,
Remplir les bons d'amour, et les méchants d'effroi.
Joignez à ces vertus celles d'un capitaine:
Montrez-lui comme il faut s'endurcir à la peine,
Dans le métier de Mars se rendre sans égal,
Passer les jours entiers et les nuits à cheval,
Reposer tout armé, forcer une muraille,
Et ne devoir qu'à soi le gain d'une bataille.
Instruisez-le d'exemple,[8] et rendez-le parfait,
Expliquant à ses yeux vos leçons par l'effet.[9]

DON DIÈGUE. Pour s'instruire d'exemple, en dépit de l'envie,
Il lira seulement l'histoire de ma vie.
Là, dans un long tissu de belles actions,
Il verra comme il faut dompter des nations,
Attaquer une place, ordonner une armée,[10]
Et sur de grands exploits bâtir sa renommée.

LE COMTE. Les exemples vivants sont d'un autre pouvoir,
Un prince dans un livre apprend mal son devoir.
Et qu'a fait après tout ce grand nombre d'années,
Que ne puisse égaler une de mes journées?
Si vous fûtes vaillant, je le suis aujourd'hui,
Et ce bras du royaume est le plus ferme appui.
Grenade et l'Aragon tremblent quand ce fer brille;
Mon nom sert de rempart à toute la Castille:

---

[1] Aujourd'hui le mot *sacré*, employé en bonne part, dans le sens de *saint, consacré à la divinité*, se place après le substantif. A l'exception de quelques expressions, p. e. *sacré collège* (collège des cardinaux), *sacré cœur* (cœur de Jésus), l'adjectif *sacré* précédant le substantif est devenu un terme injurieux, appartenant au langage le plus bas et le plus grossier. Mais au dix-septième siècle le mot *sacré*, placé avant le substantif, ne produisait pas l'effet désagréable qu'il a aujourd'hui.

[2] Hymen (prononcez *i-mène*), mot poétique pour *mariage*.

[3] On dirait aujourd'hui *peut nous rendre*.

[4] Autrefois, en vers et en prose, on mettait volontiers le pronom avant le second impératif. Aujourd'hui on dirait: *et acceptez-le pour gendre*.

[5] *Variante:* A de plus hauts partis *Rodrigue* doit prétendre.

[6] *Variante:* Lui doit bien *mettre au cœur* une autre vanité.

[7] Le terme de *monsieur* n'est guère usité dans la tragédie française; les poètes lui préfèrent le mot plus noble de *seigneur*.

[8] C'est-à-dire *par votre exemple*.

[9] *Variante:* Instruisez-le d'exemple, *et vous ressouvenez*
Qu'il faut faire à ses yeux ce que vous enseignes.

[10] *Variante:* Attaquer une place et *ranger* une armée.

Sans moi, vous passeriez bientôt sous d'autres lois,
Et vous auriez bientôt vos ennemis pour rois.
Chaque jour, chaque instant, pour rehausser ma gloire,
Met lauriers sur lauriers, victoire sur victoire.
Le Prince à mes côtés ferait dans les combats
L'essai de son courage à l'ombre de mon bras;
Il apprendrait à vaincre en me regardant faire;
Et pour répondre en hâte à son grand caractère,
Il verrait . . . .

DON DIÈGUE. Je le sais, vous servez bien le Roi;
Je vous ai vu combattre et commander sous moi.
Quand l'âge dans mes nerfs a fait couler sa glace,
Votre rare valeur a bien rempli ma place;
Enfin, pour épargner les discours superflus,
Vous êtes aujourd'hui ce qu'autrefois je fus.
Vous voyez toutefois qu'en cette concurrence
Un monarque entre nous met quelque différence.

LE COMTE. Ce que je méritais, vous l'avez emporté.

DON DIÈGUE. Qui l'a gagné sur vous l'avait mieux mérité.

LE COMTE. Qui peut mieux l'exercer en est bien le plus digne.

DON DIÈGUE. En être refusé n'en est pas un bon signe.

LE COMTE. Vous l'avez eu par brigue, étant vieux courtisan.

DON DIÈGUE. L'éclat de mes hauts faits fut mon seul partisan.

LE COMTE. Parlons-en mieux, le Roi fait honneur à votre âge.

DON DIÈGUE. Le roi, quand il en fait, le mesure au courage.

LE COMTE. Et par là cet honneur n'était dû qu'à mon bras.

DON DIÈGUE. Qui n'a pu l'obtenir ne le méritait pas.

LE COMTE. Ne le méritait pas! Moi?

DON DIÈGUE. Vous.

LE COMTE. Ton impudence,
Téméraire vieillard, aura sa récompense. *(Il lui donne un soufflet.)*

DON DIÈGUE, *mettant l'épée à la main.*
Achève, et prends ma vie après un tel affront,
Le premier dont ma race ait vu rougir son front.[1]

LE COMTE. Et que penses-tu faire avec tant de faiblesse?

D. DIÈGUE *(désarmé)*. O Dieu! ma force usée en ce besoin me laisse!

LE COMTE. Ton épée est à moi; mais tu serais trop vain,
Si ce honteux trophée avait chargé ma main.
Adieu; fais lire au prince, en dépit de l'envie,
Pour son instruction, l'histoire de ta vie:
D'un insolent discours ce juste châtiment
Ne lui servira pas d'un petit ornement.

SCÈNE IV.

DON DIÈGUE. O rage! ô désespoir! ô vieillesse ennemie!
N'ai-je donc tant vécu que pour cette infamie?
Et ne suis-je blanchi dans les travaux guerriers
Que pour voir en un jour flétrir tant de lauriers?

---

[1] Expression hardie permise à un poète. En prose on aurait dit: *dont quelqu'un de ma race ait vu rougir son front.*

Mon bras qu'avec respect toute l'Espagne admire,
Mon bras, qui tant de fois a sauvé cet empire,
Tant de fois affermi le trône de son roi,
Trahit donc ma querelle, et ne fait rien pour moi!
O cruel souvenir de ma gloire passée!
Œuvre de tant de jours en un jour effacée!
Nouvelle dignité, fatale à mon bonheur!
Précipice élevé, d'où tombe mon honneur!
Faut-il de votre éclat voir triompher le Comte,
Et mourir sans vengeance, ou vivre dans la honte?
Comte, sois de mon prince à présent gouverneur:
Ce haut rang n'admet point un homme sans honneur
Et ton jaloux orgueil, par cet affront insigne,
Malgré le choix du Roi, m'en a su rendre indigne.
Et toi, de mes exploits glorieux instrument,
Mais d'un corps tout de glace inutile ornement,
Fer, jadis tant à craindre, et qui, dans cette offense,
N'as servi de parade et non pas de défense,
Va, quitte désormais le dernier des humains,
Passe, pour me venger, en de meilleures mains.

SCÈNE V.

DON DIÈGUE, DON RODRIGUE.

DON DIÈGUE. Rodrigue, as-tu du cœur?[1]

DON RODRIGUE. Tout autre que mon père
L'éprouverait sur l'heure.

DON DIÈGUE. Agréable colère!
Digne ressentiment à ma douleur bien doux!
Je reconnais mon sang à ce noble courroux;[2]
Ma jeunesse revit en cette ardeur si prompte.
Viens, mon fils, viens, mon sang, viens réparer ma honte;
Viens me venger.

DON RODRIGUE. De quoi?

DON DIÈGUE. D'un affront si cruel,
Qu'à l'honneur de tous deux il porte un coup mortel:
D'un soufflet. L'insolent en eût perdu la vie;
Mais mon âge a trompé ma généreuse envie:
Et ce fer, que mon bras ne peut plus soutenir,
Je le remets au tien pour venger et punir.
Va contre un arrogant éprouver ton courage:
Ce n'est que dans le sang qu'on lave un tel outrage;
Meurs ou tue. Au surplus, pour ne te point flatter,
Je te donne à combattre un homme à redouter:
Je l'ai vu, tout couvert de sang et de poussière,
Porter partout l'effroi dans une armée entière.

---

[1] Dans les *romances* espagnoles, don Diègue éprouve successivement le courage de ses fils, en les serrant de forts liens qui arrachent à ces jeunes gens des cris et des pleurs; Rodrigue seul se montre indigné.

[2] *Courroux* ne se dit qu'en poésie et dans le style soutenu; *colère* se dit aussi bien dans le style soutenu que dans le langage familier.

J'ai vu par sa valeur cent escadrons rompus;[1]
Et pour t'en dire encor quelque chose de plus,
Plus que brave soldat, plus que grand capitaine,
C'est . . . .

DON RODRIGUE. De grâce, achevez.

DON DIÈGUE. Le père de Chimène.

DON RODRIGUE. Le . . . .

DON DIÈGUE. Ne réplique point, je connais ton amour;
Mais qui peut vivre infâme est indigne du jour.
Plus l'offenseur est cher, et plus grande est l'offense.
Enfin tu sais l'affront, et tu tiens la vengeance;
Je ne te dis plus rien. Venge-moi, venge-toi;
Montre-toi digne fils d'un père tel que moi.
Accablé des malheurs où le destin me range,[2]
Je vais les déplorer:[3] va, cours, vole, et nous venge.[4]

ACTE II, SCÈNE II.

LE COMTE, DON RODRIGUE.

DON RODRIGUE. A moi, Comte, deux mots.

LE COMTE. Parle.

DON RODRIGUE. Ote-moi d'un doute.
Connais-tu bien don Diègue?

LE COMTE. Oui.

DON RODRIGUE. Parlons bas; écoute.
Sais-tu que ce vieillard fut la même vertu,[5]
La vaillance et l'honneur de son temps? le sais-tu?

LE COMTE. Peut-être.

DON RODRIGUE. Cette ardeur que dans les yeux je porte,
Sais-tu que c'est son sang? le sais-tu?

LE COMTE. Que m'importe?

DON RODRIGUE. A quatre pas d'ici je te le fais savoir.[6]

LE COMTE. Jeune présomptueux!

DON RODRIGUE. Parle sans t'émouvoir.
Je suis jeune, il est vrai; mais aux âmes bien nées[7]
La valeur n'attend point le nombre des années.

---

[1] *Variante:* Je l'ai vu tout sanglant au milieu des batailles,
Se faire un beau rempart de mille funérailles.
D. RODRIGUE. Son nom? c'est perdre temps en propos superflus.
D. DIÈGUE. Donc pour te dire encor quelque chose de plus . . . *Funérailles* est dit ici pour des guerriers qui, morts sur le champ de bataille, n'ont d'autre pompe funèbre que la gloire de leur chute.

[2] Expression inusitée. On dirait aujourd'hui: dans lesquels le destin me *plonge*, ou me *jette*.

[3] *Variante:* Je *m'en vais* les *pleurer*. [4] Voyez page 3, note 4.

[5] „*La même vertu* pour *la vertu même*", est une locution vieillie aujourd'hui, mais fort usitée au dix-septième siècle non-seulement dans la poésie, mais aussi dans la prose.

[6] Le présent *je fais* pour le futur *je ferai* donne à la réponse de Rodrigue une grande énergie. Il semble que la chose soit déjà faite.

[7] Pour: *chez (dans)* les âmes bien nées.

LE COMTE. Te mesurer à moi![1] qui t'a rendu si vain,
Toi qu'on n'a jamais vu les armes à la main?
D. RODRIGUE. Mes pareils à deux fois ne se font point connaître,
Et pour leur coup d'essai veulent des coups de maître.
LE COMTE. Sais-tu bien qui je suis?
DON RODRIGUE. Oui; tout autre que moi
Au seul bruit de ton nom pourrait trembler d'effroi.
Les palmes dont je vois ta tête si couverte
Semblent porter écrit le destin de ma perte.
J'attaque en téméraire un bras toujours vainqueur;
Mais j'aurai trop de force, ayant assez de cœur.
A qui venge son père il n'est rien impossible.
Ton bras est invaincu,[2] mais non pas invincible.
LE COMTE. Ce grand cœur qui paraît aux discours que tu tiens,
Par tes yeux, chaque jour, se découvrait aux miens;
Et croyant voir en toi l'honneur de la Castille
Mon âme avec plaisir te destinait ma fille.
Je sais ta passion, et suis ravi de voir
Que tous ses mouvements cèdent à ton devoir,
Qu'ils n'ont point affaibli cette ardeur magnanime,
Que ta haute vertu répond à mon estime,
Et que, voulant pour gendre un cavalier[3] parfait,
Je ne me trompais point au choix que j'avais fait;
Mais je sens que pour toi ma pitié s'intéresse;
J'admire ton courage, et je plains ta jeunesse.
Ne cherche point à faire un coup d'essai fatal;
Dispense ma valeur d'un combat inégal;
Trop peu d'honneur pour moi suivrait cette victoire:
A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.
On te croirait toujours abattu sans effort;
Et j'aurais seulement le regret de ta mort.
DON RODRIGUE. D'une indigne pitié ton audace est suivie:
Qui m'ose ôter l'honneur craint de m'ôter la vie?
LE COMTE. Retire-toi d'ici.
DON RODRIGUE. Marchons sans discourir.
LE COMTE. Es-tu si las de vivre?
DON RODRIGUE. As-tu peur de mourir?
LE COMTE. Viens, tu fais ton devoir, et le fils dégénère
Qui survit un moment à l'honneur de son père.

Les deux adversaires sortent l'épée à la main, et bientôt on apprend la mort du comte.

---

[1] *Variante:* Mais *t'attaquer* à moi! — En prose on dit *s'attaquer à qn*, mais *se mesurer avec* qn.

[2] *Invaincu* est souvent employé par les anciens auteurs, entre autres par le poète Ronsard (1524—1585). On le trouve quatre fois dans Corneille. Ce mot, quoique formé régulièrement et même nécessaire, n'a cependant pas fait fortune: on n'oserait guère l'employer aujourd'hui.

[3] *Variante:* Et que, voulant pour gendre un *chevalier* parfait.

On ne se servirait plus maintenant dans la tragédie du mot *cavalier*, qui signifie aujourd'hui: 1) un homme à cheval et plus spécialement un soldat servant à cheval; 2) l'homme qui danse avec une dame

SCÈNE VIII.

LE ROI D. FERNAND, D. DIÈGUE, CHIMÈNE, D. SANCHE, D. ARIAS, D. ALONSE.

CHIMÈNE. Sire, Sire, justice!
DON DIÈGUE. Ah! Sire, écoutez-nous.
CHIMÈNE. Je me jette à vos pieds.
DON DIÈGUE. J'embrasse vos genoux.
CHIMÈNE. Je demande justice.
DON DIÈGUE. Entendez ma défense.
CHIMÈNE. D'un jeune audacieux punissez l'insolence:
Il a de votre sceptre abattu le soutien,
Il a tué mon père.
DON DIÈGUE. Il a vengé le sien.
CHIMÈNE. Au sang de ses sujets un roi doit la justice.[1]
D. DIÈGUE. Pour la juste vengeance il n'est point de supplice.[2]
D. FERNAND. Levez-vous l'un et l'autre et parlez à loisir.
Chimène, je prends part à votre déplaisir;[3]
D'une égale douleur je sens mon âme atteinte. *(à don Diègue)*
Vous parlerez après; ne troublez pas sa plainte.
CHIMÈNE. Sire, mon père est mort; mes yeux ont vu son sang
Couler à gros bouillons de son généreux flanc;
Ce sang qui tant de fois garantit vos murailles,
Ce sang qui tant de fois vous gagna des batailles,
Ce sang qui tout sorti fume encor de courroux[4]
De se voir répandu pour d'autres que pour vous,
Qu'au milieu des hasards n'osait verser la guerre,
Rodrigue en votre cour vient d'en couvrir la terre.
J'ai couru sur le lieu, sans force et sans couleur:
Je l'ai trouvé sans vie. Excusez ma douleur,
Sire, la voix me manque à ce récit funeste;
Mes pleurs et mes soupirs vous diront mieux le reste.
D. FERNAND. Prends courage, ma fille, et sache qu'aujourd'hui
Ton roi te veut servir de père au lieu de lui.
CHIMÈNE. Sire, de trop d'honneur ma misère[5] est suivie.
Je vous l'ai déjà dit, je l'ai trouvé sans vie;
Son flanc était ouvert; et pour mieux m'émouvoir,
Son sang sur la poussière écrivait mon devoir;
Ou plutôt sa valeur en cet état réduite
Me parlait par sa plaie, et hâtait ma poursuite;
Et pour se faire entendre au plus juste des rois,
Par cette triste bouche elle empruntait ma voix.
Sire, ne souffrez pas que sous votre puissance
Règne devant vos yeux une telle licence;

---

ou qui l'accompagne. Dans notre passage, *cavalier* (de l'espagnol *caballero*) signifie *jeune homme accompli.*

[1] On dirait aujourd'hui: *doit justice.*

[2] *Variante:* Une juste vengeance est sans peur du supplice.

[3] C'est-à-dire: à votre *malheur.* [4] Voyez page 5, note 2.

[5] Le mot *misère* est souvent employé pour *malheur* par Corneille aussi bien que par Racine. Le substantif *misère* ne se dit plus guère dans ce sens; mais on dit encore: Suis-je assez *misérable?* pour: suis-je assez *malheureux?*

Que les plus valeureux, avec impunité,
Soient exposés aux coups de la témérité;
Qu'un jeune audacieux triomphe de leur gloire,
Se baigne dans leur sang, et brave leur mémoire.
Un si vaillant guerrier qu'on vient de vous ravir
Éteint, s'il n'est vengé, l'ardeur de vous servir.
Enfin mon père est mort, j'en demande vengeance,
Plus pour votre intérêt que pour mon allégeance.[1]
Vous perdez en la mort d'un homme de son rang:
Vengez-la par une autre, et le sang par le sang.
Immolez, non à moi, mais à votre couronne,
Mais à votre grandeur, mais à votre personne,
Immolez, dis-je, Sire, au bien de tout l'État
Tout ce qu'enorgueillit un si haut attentat.

DON FERNAND. Don Diègue, répondez.

DON DIÈGUE. Qu'on est digne d'envie,
Lorsqu'en perdant la force on perd aussi la vie,
Et qu'un long âge apprête aux hommes généreux,
Au bout de leur carrière, un destin malheureux![2]
Moi, dont les longs travaux ont acquis tant de gloire,
Moi, que jadis partout a suivi la victoire,
Je me vois aujourd'hui, pour avoir trop vécu,
Recevoir un affront et demeurer vaincu.
Ce que n'a pu jamais combat, siège, embuscade,
Ce que n'a pu jamais Aragon ni Grenade,
Ni tous vos ennemis, ni tous mes envieux,
Le comte en votre cour l'a fait presque à vos yeux,
Jaloux de votre choix, et fier de l'avantage
Que lui donnait sur moi l'impuissance de l'âge.
Sire, ainsi ces cheveux blanchis sous le harnois,
Ce sang, pour vous servir prodigué tant de fois,[3]
Ce bras, jadis l'effroi d'une armée ennemie,
Descendaient au tombeau tous[4] chargés d'infamie,
Si je n'eusse produit un fils digne de moi,
Digne de son pays et digne de son roi.
Il m'a prêté sa main, il a tué le Comte;
Il m'a rendu l'honneur, il a lavé ma honte.
Si montrer du courage et du ressentiment,[5]
Si venger un soufflet mérite un châtiment,

[1] *Allégeance.* Ce terme, que Corneille emploie souvent, a vieilli; on dit aujourd'hui *soulagement, adoucissement*, mais le verbe *alléger* est très usité.

[2] *Variante:*
Quand avecque la force on perd aussi la vie,
Sire, et que l'âge apporte aux hommes généreux
Avecque sa faiblesse un destin malheureux!

[3] Il paraît que *oi* sonnait autrefois *oué* ou *è*, témoins des rimes comme *bête* et *boite, secrète* et *adroite;* c'est la prononciation normande. Aujourd'hui on prononce *harnais*, on écrit indifféremment *harnois* et *harnais*. *Harnois* et *fois* ne riment donc plus que pour les yeux.

[4] La grammaire de nos jours veut *tout* chargés, etc. Mais, malgré le grammairien Vaugelas (1585—1650) l'usage de faire toujours accorder tout avec le nom est demeuré assez général au 17e siècle.

[5] *Ressentiment* qui, aujourd'hui, ne signifie plus que *rancune*, désir de vengeance, se disait, du temps de Corneille, dans le sens de *vive colère*.

Sur moi seul doit tomber l'éclat de la tempête:
Quand le bras a failli, l'on en punit la tête.
Qu'on nomme crime, ou non, ce qui fait nos débats,
Sire, j'en suis la tête, il n'en est que le bras.
Si Chimène se plaint qu'il a tué son père,
Il ne l'eût jamais fait, si je l'eusse pu faire,
Immolez donc ce chef[1] que les ans vont ravir,
Et conservez pour vous le bras qui peut servir.
Aux dépens de mon sang satisfaites Chimène:
Je n'y résiste point,[2] je consens à ma peine;
Et, loin de murmurer d'un rigoureux décret,
Mourant sans déshonneur, je mourrai sans regret.

DON FERNAND. L'affaire est d'importance, et, bien considérée,
Mérite en plein conseil d'être délibérée.
Don Sanche, remettez Chimène en sa maison.
Don Diègue aura ma cour et sa foi pour prison.
Qu'on me cherche son fils. Je vous ferai justice.

CHIMÈNE. Il est juste, grand Roi, qu'un meurtrier périsse.

D. FERNAND. Prends du repos, ma fille, et calme tes douleurs.

CHIMÈNE. M'ordonner du repos, c'est croître mes malheurs.[3]

Rodrigue, au désespoir, a pénétré dans la maison du comte, où il se tient caché au retour de Chimène. Don Sanche, son rival, vient offrir à Chimène ses services, qui ne sont point acceptés. Restée seule avec Elvire, sa confidente, Chimène parle de mourir, après avoir vengé son père. Alors Rodrigue vient de lui-même s'offrir à sa vengeance.

ACTE III, SCÈNE IV.

CHIMÈNE, ELVIRE, DON RODRIGUE.

Rodrigue, en présentant son épée à Chimène, lui dit:

N'épargnez point mon sang, goûtez sans résistance
La douceur de ma perte et de votre vengeance.

CHIMÈNE. Ah! quelle cruauté, qui tout en un jour[4] tue
Le père par le fer, la fille par la vue!
Ote-moi cet objet, je ne le puis souffrir:
Tu veux que je t'écoute, et tu me fais mourir!

D. RODRIGUE. Je fais ce que tu veux, mais sans quitter l'envie
De finir par tes mains ma déplorable vie;
Car enfin n'attends pas de mon affection
Un lâche repentir d'une bonne action.
L'irréparable effet d'une chaleur trop prompte
Déshonorait mon père, et me couvrait de honte.
Tu sais comme un soufflet touche un homme de cœur;
J'avais part à l'affront, j'en ai cherché l'auteur:
Je l'ai vu, j'ai vengé mon honneur et mon père;
Je le ferais encor, si j'avais à le faire.

[1] *Chef* (du latin *caput*) est dit ici au sens propre pour *tête*. Aujourd'hui il ne s'emploie plus dans cette signification qu'en plaisantant.

[2] On dirait aujourd'hui: *Je ne m'y oppose point.*

[3] Au 17e siècle le verbe *croître* était aussi bien verbe actif que verbe neutre, surtout en poésie. Racine a dit: *Que ce nouvel honneur va croître son audace.* Aujourd'hui, *croître* ne s'emploie plus que comme verbe neutre.

[4] En prose on dirait: *en un seul jour.*

Ce n'est pas qu'en effet contre mon père et moi
Ma flamme[1] assez longtemps n'ait combattu pour toi;
Juge de son pouvoir: dans une telle offense
J'ai pu délibérer si j'en prendrais vengeance.[2]
Réduit à te déplaire, ou souffrir un affront,[3]
J'ai pensé qu'à son tour mon bras était trop prompt;[4]
Je me suis accusé de trop de violence;
Et ta beauté sans doute emportait la balance,
A moins que d'opposer à tes plus forts appas
Qu'un homme sans honneur ne te méritait pas;
Que malgré cette part que j'avais en ton âme,
Qui m'aima généreux me haïrait infâme;[5]
Qu'écouter ton amour, obéir à sa voix,
C'était m'en rendre indigne et diffamer ton choix.
Je te le dis encore; et quoique j'en soupire,
Jusqu'au dernier soupir je veux bien le redire:[6]
Je t'ai fait une offense, et j'ai dû m'y porter
Pour effacer ma honte, et pour te mériter;
Mais quitte envers l'honneur, et quitte envers mon père,
C'est maintenant à toi que je viens satisfaire:
C'est pour t'offrir mon sang qu'en ce lieu tu me vois.
J'ai fait ce que j'ai dû, je fais ce que je dois.
Je sais qu'un père mort t'arme contre mon crime;
Je ne t'ai pas voulu dérober ta victime:
Immole avec courage au sang qu'il a perdu[7]
Celui qui met sa gloire à l'avoir répandu.

CHIMÈNE. Ah! Rodrigue, il est vrai, quoique ton ennemie,
Je ne puis te blâmer d'avoir fui l'infamie;
Et de quelque façon qu'éclatent mes douleurs,
Je ne t'accuse point, je pleure mes malheurs.
Je sais ce que l'honneur, après un tel outrage,
Demandait à l'ardeur d'un généreux courage:
Tu n'as fait le devoir que d'un homme de bien;
Mais aussi, le faisant, tu m'as appris le mien.
Ta funeste valeur m'instruit par ta victoire;
Elle a vengé ton père et soutenu ta gloire:
Même soin me regarde, et j'ai, pour m'affliger,
Ma gloire à soutenir, et mon père à venger.

---

[1] Les mots *flamme, feu* et *ardeur*, très usités dans la tragédie et dans la haute comédie du 17e siècle pour exprimer les sentiments du cœur, sont maintenant complètement usés et tombés dans le ridicule.

[2] *Variante:* J'ai pu *douter encore* si j'en prendrais vengeance.

[3] L'exactitude grammaticale veut: *ou à souffrir.*

[4] *Variante:* J'ai *retenu ma main, j'ai cru* mon bras trop prompt.

[5] C'est-à-dire: Celle qui m'a aimé, parce que j'ai marché dans la voie de l'honneur, me haïrait, si je devenais infâme. *Généreux* est ici employé dans le sens latin de *generosus: noble, magnanime, honorable.*

[6] *Variante:* Je te le dis encore, et *veux, tant que j'expire,*
Sans cesse le penser et sans cesse le dire.
Tant que j'expire (pour *jusqu'à ce que j'expire, aussi longtemps que je vis*) a été blâmé par l'Académie (v. page 14, note 2).

[7] Pour: qu'il a *fait perdre, dont il a causé la perte.*

Hélas! ton intérêt[1] ici me désespère:
Si quelque autre malheur m'avait ravi mon père,
Mon âme aurait trouvé dans le bien de te voir
L'unique allègement qu'elle eût pu recevoir;
Et contre ma douleur j'aurais senti des charmes,[2]
Quand une main si chère eût essuyé mes larmes.
Mais il me faut te perdre après l'avoir perdu;
Cet effort sur ma flamme à mon honneur est dû;
Et cet affreux devoir, dont l'ordre m'assassine,
Me force à travailler moi-même à ta ruine.
Car enfin n'attends pas de mon affection
De lâches sentiments pour ta punition.[3]
De quoi qu'en ta faveur notre amour m'entretienne,
Ma générosité[4] doit répondre à la tienne:
Tu t'es, en m'offensant, montré digne de moi;
Je me dois, par ta mort, montrer digne de toi.

D. Rodrigue. Ne diffère donc plus ce que l'honneur t'ordonne.
Il demande ma tête, et je te l'abandonne;
Fais-en un sacrifice à ce noble intérêt;
Le coup m'en sera doux, aussi bien que l'arrêt.
Attendre après mon crime une lente justice,
C'est reculer ta gloire autant que mon supplice.
Je mourrai trop heureux, mourant d'un coup si beau.

Chimène. Va, je suis ta partie,[5] et non pas ton bourreau.
Si tu m'offres ta tête, est-ce à moi de la prendre?
Je la dois attaquer, mais tu dois la défendre;
C'est d'un autre que toi qu'il me faut l'obtenir,
Et je dois te poursuivre, et non pas te punir.

D. Rodrigue. De quoi qu'en ma faveur notre amour t'entretienne,
Ta générosité[4] doit répondre à la mienne;
Et pour venger un père emprunter d'autres bras,
Ma Chimène, crois-moi, c'est n'y répondre pas:
Ma main seule du mien a su venger l'offense,
Ta main seule du tien doit prendre la vengeance.

Chimène. Cruel! à quel propos sur ce point t'obstiner?
Tu t'es vengé sans aide, et tu m'en veux donner![6]
Je suivrai ton exemple, et j'ai trop de courage
Pour souffrir qu'avec toi ma gloire se partage.
Mon père et mon honneur ne veulent rien devoir
Aux traits de ton amour ni de ton désespoir.

---

[1] *Ton intérêt*, c'est-à-dire *l'intérêt que je te porte.*

[2] *Charmes* a ici le sens de *force magique, talisman. Quand* est dit pour *si*. Le sens de ces deux vers est: Une main si chère essuyant mes larmes aurait été pour moi un talisman contre la douleur.

[3] Le sens est: N'attends pas que les sentiments que j'ai pour toi me rendent assez lâche pour ne pas demander ta punition.

[4] C'est-à-dire *ma grandeur d'âme, ma magnanimité*, v. page 11, note 5.

[5] *Ta partie* veut dire *ta partie adverse, la partie qui plaide contre toi, qui demande ta condamnation.*

[6] Les grammairiens blâment cette phrase, parce que *en* se rapporte au mot *aide* qui n'est pas déterminé.

D. RODRIGUE. Rigoureux point d'honneur! hélas! quoi que je fasse,
Ne pourrai-je à la fin obtenir cette grâce?
Au nom d'un père mort, ou de notre amitié,
Punis-moi par vengeance, ou du moins par pitié.
Ton malheureux amant aura bien moins de peine
A mourir par ta main qu'à vivre avec ta haine.

CHIMÈNE. Va, je ne te hais point.

D. RODRIGUE. Tu le dois.

CHIMÈNE. Je ne puis.

D. RODRIGUE. Crains-tu si peu le blâme, et si peu les faux bruits?
Quand on saura mon crime, et que ta flamme dure,
Que ne publieront point l'envie et l'imposture!
Force-les au silence, et sans plus discourir,
Sauve ta renommée en me faisant mourir.

CHIMÈNE. Elle éclate bien mieux en te laissant la vie;
Et je veux que la voix de la plus noire envie
Élève au ciel ma gloire et plaigne mes ennuis,[1]
Sachant que je t'adore, et que je te poursuis.
Va-t'en, ne montre plus à ma douleur extrême
Ce qu'il faut que je perde, encore que je l'aime.
Dans l'ombre de la nuit cache bien ton départ:
Si l'on te voit sortir, mon honneur court hasard.[2]
La seule occasion qu'aura la médisance,
C'est de savoir qu'ici j'ai souffert ta présence:
Ne lui donne point lieu d'attaquer ma vertu.

DON RODRIGUE. Que je meure!

CHIMÈNE. Va-t'en.

DON RODRIGUE. A quoi te résous-tu?

CHIMÈNE. Malgré des feux[3] si beaux, qui troublent ma colère,
Je ferai mon possible à bien venger mon père;
Mais malgré la rigueur d'un si cruel devoir,
Mon unique souhait est de ne rien pouvoir.

DON RODRIGUE. O miracle d'amour!

CHIMÈNE. O comble de misères!

D. RODRIGUE. Que de maux et de pleurs nous coûteront nos pères!

CHIMÈNE. Rodrigue, qui l'eût cru? . . . .

DON RODRIGUE. Chimène, qui l'eût dit?

CHIMÈNE. Que notre heur[4] fût si proche et sitôt se perdît?

D. RODRIGUE. Et que si près du port, contre toute apparence,
Un orage si prompt brisât notre espérance?

CHIMÈNE. Ah! mortelles douleurs!

DON RODRIGUE. Ah! regrets superflus!

---

[1] *Ennui* (pr. *an-nui*) veut dire dans le style soutenu *chagrin, malheur.*
[2] C'est-à-dire: *court des dangers.* [3] *Feux* pour *amour*, voyez p. 11, n. 1.
[4] *Heur*, vieux mot pour *bonheur*, qui commençait à n'être plus en usage à la fin du 17e siècle. Déjà 1680, le grammairien Richelet le déclare „bas et peu usité." Néanmoins Corneille s'en est beaucoup servi, et même en 1682 il l'a laissé subsister dans un grand nombre de passages. Le mot *heur* (qui dérive du latin *augurium*, en provençal *augur, aür*) a été employé, mais rarement, par Molière (p. e. *École des Femmes*, III, 2). et il ne se retrouve plus dans Racine. Aujourd'hui il ne se dit plus que dans le proverbe: *Il n'y a qu'heur et malheur en ce monde.*

CHIMÈNE. Va-t'en, encore un coup, je ne t'écoute plus.
DON RODRIGUE. Adieu: je vais traîner une mourante vie,[1]
Tant que[2] par ta poursuite elle me soit ravie.
CHIMÈNE. Si j'en obtiens l'effet, je t'engage ma foi
De ne respirer pas un moment après toi.
Adieu: sors, et surtout garde bien qu'on te voie.[3]

Don Diègue rencontre enfin le fils qui l'a vengé et lui témoigne sa joie et sa tendresse. Mais on annonce une descente des Maures, qui menacent Séville, et don Diègue engage son fils à vaincre son désespoir pour aller combattre les ennemis de la Castille. Cette exhortation termine le *troisième* acte.

Les premières scènes du *quatrième* acte nous apprennent que Rodrigue a remporté une victoire complète sur les Maures qui croyaient surprendre Séville (v. page 2). Il vient lui-même en faire le récit au roi.

ACTE IV, SCÈNE III.

LE ROI D. FERNAND, D. DIÈGUE, D. RODRIGUE, D. SANCHE.

DON FERNAND. Généreux[4] héritier d'une illustre famille,
Qui fut toujours la gloire et l'appui de Castille,
Race de tant d'aïeux en valeur signalés,[5]
Que l'essai de la tienne a sitôt égalés,
Pour te récompenser ma force est trop petite;
Et j'ai moins de pouvoir que tu n'as de mérite.
Le pays délivré d'un si rude ennemi,
Mon sceptre dans ma main par la tienne affermi,
Et les Mores[6] défaits avant qu'en ces alarmes
J'eusse pu donner ordre à repousser[7] leurs armes,
Ne sont point des exploits qui laissent à ton roi
Le moyen ni l'espoir de s'acquitter vers toi.[8]
Mais deux rois, tes captifs, feront ta récompense;
Ils t'ont nommé tous deux leur Cid en ma présence:
Puisque Cid en leur langue est autant que seigneur,[9]
Je ne t'envierai pas ce beau titre d'honneur.

---

[1] L'expression poétique de *mourante vie* se trouve aussi dans La Fontaine.

On n'en voyait point d'occupés
A chercher le soutien d'une *mourante vie.* *Fables, VII, 1.*

[2] *Tant que* est dit ici pour *jusqu'à ce que.* Cet emploi de *tant que,* très fréquent dans Corneille, a été blâmé par l'Académie. Il est assez plaisant que la savante compagnie ait, dans ses *Sentiments sur le Cid,* employé elle-même la tournure qu'elle condamne. On y lit (page 52). „*Tant qu'*il ait prouvé" pour: *jusqu'à ce qu'*il ait prouvé".

[3] On dirait maintenant: Garde bien qu'on *ne* te voie.

[4] C'est-à-dire *noble, magnanime;* voyez page 11, note 5.

[5] En prose: signalés *par leur* valeur.

[6] Corneille écrit *Mores.* Aujourd'hui on écrit *Maures* (du latin *Mauri*).

[7] Pour: donner *l'ordre de* repousser.

[8] On dirait maintenant *envers toi. Vers,* qui ne désigne plus aujourd'hui que la direction, est l'unique forme de l'ancienne langue, et encore dans le 17e siècle cette forme pouvait s'employer partout où l'on se sert maintenant de *envers,* p. e.

La libéralité *vers* le pays natal. CORNEILLE, *Cinna II, 1.*
Oui, c'est lui qui sans doute est criminel *vers* vous. MOLIÈRE, *Amph. II, 6.*
Et m'acquitter *vers* vous de mes respects profonds. RACINE, *Bajazet III, 2.*

[9] *Cid,* forme vulgaire, corruption de *Seyid* seigneur; du verbe *sad.*

Sois désormais le Cid: qu'à ce grand nom tout cède;
Qu'il comble d'épouvante et Grenade et Tolède,
Et qu'il marque à tous ceux qui vivent sous mes lois,
Et ce que tu me vaux, et ce que je te dois.

DON RODRIGUE. Que Votre Majesté, Sire, épargne ma honte.[1]
D'un si faible service elle fait trop de compte,[2]
Et me force à rougir devant un si grand roi
De mériter si peu l'honneur que j'en reçoi.[3]
Je sais trop que je dois au bien de votre empire,
Et le sang qui m'anime, et l'air que je respire;
Et quand je les perdrai pour un si digne objet,
Je ferai seulement le devoir d'un sujet.

DON FERNAND. Tous ceux que ce devoir à mon service engage
Ne s'en acquittent pas avec même courage;
Et lorsque la valeur ne va point dans l'excès,[4]
Elle ne produit point de si rares succès.
Souffre donc qu'on te loue, et de cette victoire
Apprends-moi plus au long la véritable histoire.

DON RODRIGUE. Sire, vous avez su qu'en ce danger pressant,
Qui jeta dans la ville un effroi si puissant,
Une troupe d'amis chez mon père assemblée
Sollicita mon âme encor toute troublée . . . .
Mais, Sire, pardonnez à ma témérité,
Si j'osai l'employer sans votre autorité:
Le péril approchait; leur brigade était prête;
Me montrant à la cour, je hasardais ma tête;
Et s'il fallait la perdre, il m'était bien plus doux
De sortir de la vie en combattant pour vous.

DON FERNAND. J'excuse ta chaleur à venger ton offense;
Et l'État défendu me parle en ta défense:
Crois que dorénavant Chimène a beau parler,
Je ne l'écoute plus que pour la consoler.
Mais poursuis.

DON RODRIGUE. Sous moi donc cette troupe s'avance,
Et porte sur le front une mâle assurance.
Nous partîmes cinq cents; mais par un prompt renfort
Nous nous vîmes trois mille en arrivant au port,
Tant, à nous voir marcher avec un tel visage,[5]

---

[1] Ma honte, c'est-à-dire *ma pudeur, ma modestie.*

[2] Du temps le Corneille les mots *compte, compter* s'écrivaient *conte, conter.*

[3] *Reçoi, croi, voi,* au lieu de *reçois, crois, vois,* est l'ancienne orthographe de la première personne. L'*s* finale, étrangère au latin, que prennent aujourd'hui les premières personnes des verbes en *ir, oir* et *re* a été ajoutée assez tard dans la vieille langue et ne s'explique que par l'analogie de la seconde personne qui avait cette *s* en latin. L'orthographe primitive de la première personne a été conservée comme licence poétique.

[4] L'expression *ne va point dans l'excès,* au lieu de *ne va pas jusqu'à l'excès, n'est point portée à l'excès* a déjà été critiquée par Voltaire.

[5] *Variante:* en si bon *équipage.* Le mot *équipage* avait été critiqué par l'Académie, qui disait qu'il fallait *en si bon ordre.*

Les plus épouvantés reprenaient de courage![1]
J'en cache les deux tiers, aussitôt qu'arrivés,
Dans le fond des vaisseaux qui lors[2] furent trouvés;
Le reste, dont le nombre augmentait à toute heure,
Brûlant d'impatience autour de moi demeure,
Se couche contre terre, et sans faire aucun bruit,
Passe une bonne part[3] d'une si belle nuit.
Par mon commandement la garde en fait de même,
Et se tenant cachée aide à mon stratagème;
Et je feins hardiment d'avoir reçu de vous
L'ordre qu'on me voit suivre et que je donne à tous.
Cette obscure clarté qui tombe des étoiles
Enfin avec le flux nous fait voir trente voiles;
L'onde s'enfle dessous, et d'un commun effort
Les Mores et la mer montent jusques au port.
On les laisse passer, tout leur paraît tranquille;
Point de soldats au port, point aux murs de la ville.
Notre profond silence abusant leurs esprits,
Ils n'osent plus douter de nous avoir surpris.
Ils abordent sans peur, ils ancrent, ils descendent,
Et courent se livrer aux mains qui les attendent.
Nous nous levons alors, et tous en même temps
Poussons jusques au ciel mille cris éclatants.
Les nôtres, à ces cris, de nos vaisseaux répondent;
Ils paraissent armés, les Mores se confondent,
L'épouvante les prend à demi descendus;
Avant que de combattre, ils s'estiment perdus.
Ils couraient au pillage, et rencontrent la guerre;
Nous les pressons sur l'eau, nous les pressons sur terre,
Et nous faisons courir des ruisseaux de leur sang,[4]
Avant qu'aucun résiste, ou reprenne son rang.
Mais bientôt, malgré nous, leurs princes les rallient;
Leur courage renaît, et leurs terreurs s'oublient:
La honte de mourir sans avoir combattu
Arrête leur désordre, et leur rend leur vertu.[5]
Contre nous de pied ferme ils tirent leurs alfanges,[6]

[1] *Variante:* reprenaient *le courage,* et: reprenaient *du courage.*

[2] Aujourd'hui on dirait *alors.* Déjà le grammairien Vaugelas dit dans ses *Remarques sur la langue française* que *lors* doit être suivi de *que,* s'il n'est précédé de l'une des deux particules *dès* ou *pour.* Mais Corneille ne se conforme guère à cette règle.

[3] On dirait aujourd'hui: une bonne *partie* d'une si belle nuit.

[4] *Courir* pour *couler.* On dit: le sang *court* (coule) dans les veines.

[5] *Vertu* est dit ici dans le sens latin de *virtus* pour *courage, bravoure.*

[6] *Alfange,* transcrit de l'espagnol *alfanje,* pris par Corneille dans le sens de *cimeterre,* c'est-à-dire de sabre à lame très large et recourbée à son extrémité. Les comédiens du Théâtre-Français, pour éviter le mot *alfange,* ont adopté la variante suivante, qui se lit dans toutes les éditions antérieures à celle de 1664:

Contre nous de pied ferme ils tirent leurs épées,
Des plus braves soldats les *trames sont coupées*

pour: *la trame de la vie* des soldats est coupée. Dans l'édition de 1664 Corneille donna la leçon de notre texte.

De notre sang au leur font d'horribles mélanges;
Et la terre, et le fleuve, et leur flotte, et le port
Sont des champs de carnage où triomphe la mort.
O combien d'actions, combien d'exploits célèbres
Sont demeurés sans gloire au milieu des ténèbres,
Où chacun, seul témoin des grands coups qu'il donnait,
Ne pouvait discerner où le sort inclinait!
J'allais de tous côtés encourager les nôtres,
Faire avancer les uns, et soutenir les autres,
Ranger ceux qui venaient, les pousser à leur tour,
Et ne l'ai pu savoir jusques au point du jour.[1]
Mais enfin sa clarté montre notre avantage:
Le More voit sa perte, et perd soudain courage;
Et voyant un renfort qui nous vient secourir,
L'ardeur de vaincre cède à la peur de mourir.[2]
Ils gagnent leurs vaisseaux, ils en coupent les câbles,
Poussent jusques aux cieux des cris épouvantables,
Font retraite en tumulte, et sans considérer
Si leurs rois avec eux peuvent se retirer.
Pour souffrir ce devoir leur frayeur est trop forte.[3]
Le flux les apporta; le reflux les remporte,[4]
Cependant que leurs rois, engagés parmi nous,[5]
Et quelque peu des leurs tous percés de nos coups,
Disputent vaillamment et vendent bien leur vie.[6]
A se rendre moi-même en vain je les convie:
Le cimeterre au poing ils ne m'écoutent pas;
Mais voyant à leurs pieds tomber tous leurs soldats,
Et que seuls désormais en vain ils se défendent,
Ils demandent le chef: je me nomme, ils se rendent.
Je vous les envoyai tous deux en même temps;
Et le combat cessa faute de combattants.[7]

Ce récit terminé, on vient annoncer au roi que Chimène se présente pour implorer de nouveau sa justice contre le meurtrier de son père. Le roi a recours à une ruse afin de s'assurer de l'amour de Chimène pour Rodrigue. Il ordonne au Cid de s'éloigner et dit aux assistants avant l'entrée de Chimène:

On m'a dit qu'elle l'aime, et je vais l'éprouver.
Montrez un œil triste.

---

[1] Le sens est: *Je n'ai pu savoir qu'au point du jour où le sort inclinait.* Le pronom *le* est un peu loin de son antécédent.

[2] La grammaire peut blâmer cette construction, puisque le participe *voyant* est ici rapporté à *ardeur*, et que c'est le *More* qui voit arriver le renfort: mais le sens de la phrase est parfaitement clair.

[3] *Var.* Ainsi *leur devoir cède* à la frayeur plus forte. [4] *Var.* Les *emporte.*

[5] *Cependant que*, fréquent dans la prose du 14e et du 15e siècle était déjà un archaïsme du temps de Corneille. On ne le trouve plus que dans les poètes du 17e siècle.

Cependant que mon frère au Caucase pareil. LA FONTAINE *Fables, I, 22.*
Cependant que chacun, après cette tempête,
Songe à cacher aux yeux la honte de sa tête. MOLIÈRE, *l'Étourdi, V, 14.*
En prose on disait, et on dit aujourd'hui *pendant que, tandis que.*

[6] En prose on dit: vendre *chèrement* sa vie.

[7] Ce vers est devenu proverbe.

SCÈNE V.

LE ROI, D. DIÈGUE, D. SANCHE, CHIMÈNE, ELVIRE.

D. FERNAND. Enfin soyez contente.
Chimène, le succès répond à votre attente:
Si de nos ennemis Rodrigue a le dessus,[1]
Il est mort à nos yeux des coups qu'il a reçus:
Rendez grâces au ciel, qui vous en a vengée. *(à don Dièguе)*
Voyez comme déjà sa couleur est changée.

D. DIÈGUE. Mais voyez qu'elle pâme, et d'un amour parfait.
Dans cette pâmoison, Sire, admirez l'effet.
Sa douleur a trahi les secrets de son âme,
Et ne vous permet plus de douter de sa flamme.

CHIMÈNE. Quoi! Rodrigue est donc mort?

D. FERNAND. Non, non, il voit le jour.
Et te conserve encore un immuable amour:
Calme cette douleur qui pour lui s'intéresse.

CHIMÈNE. Sire, on pâme de joie, ainsi que de tristesse:
Un excès de plaisir nous rend tous[2] languissants,
Et quand il surprend l'âme, il accable les sens.

D. FERNAND. Tu veux qu'en ta faveur nous croyions l'impossible?
Chimène, ta douleur a paru trop visible.

CHIMÈNE. Eh bien! Sire, ajoutez ce comble à mon malheur,
Nommez ma pâmoison l'effet de ma douleur:
Un juste déplaisir à ce point m'a réduite.
Son trépas dérobait sa tête à ma poursuite;
S'il meurt des coups reçus pour le bien du pays,
Ma vengeance est perdue, et mes desseins trahis:
Une si belle fin m'est trop injurieuse.
Je demande sa mort, mais non pas glorieuse,
Non pas dans un éclat qui l'élève si haut,
Non pas au lit d'honneur, mais sur un échafaud;
Qu'il meure pour mon père, et non pour la patrie;
Que son nom soit taché, sa mémoire flétrie.
Mourir pour le pays n'est pas un triste sort;
C'est s'immortaliser par une belle mort.
J'aime donc sa victoire, et je le puis sans crime;
Elle assure l'État, et me rend ma victime,
Mais noble, mais fameuse entre tous les guerriers,
Le chef,[3] au lieu de fleurs, couronné de lauriers;
Et pour dire en un mot ce que j'en considère,
Digne d'être immolée aux mânes de mon père . . . .
Hélas! à quel espoir me laissé-je emporter!
Rodrigue de ma part n'a rien à redouter:
Que pourraient contre lui des larmes qu'on méprise!
Pour lui tout votre empire est un lieu de franchise;
Là, sous votre pouvoir, tout lui devient permis;
Il triomphe de moi comme des ennemis.
Dans leur sang répandu la justice étouffée

---

[1] On dit aujourd'hui: avoir le dessus *sur*. [2] Pour: *tout* v. p. 9, n. 4.
[3] *Chef* (du latin *caput*), dans le sens de *tête;* voyez page 10, note 1.

Aux crimes du vainqueur sert d'un nouveau trophée:
Nous en croissons la pompe,[1] et le mépris des lois
Nous fait suivre son char au milieu de deux rois.

D. FERNAND. Ma fille, ces transports ont trop de violence.
Quand on rend la justice, on met tout en balance:
On a tué ton père, il était l'agresseur;
Et la même équité[2] m'ordonne la douceur.
Avant que d'accuser ce que j'en fais paraître,
Consulte bien ton cœur: Rodrigue en est le maître,
Et ta flamme en secret rend grâces à ton roi,
Dont la faveur conserve un tel amant pour toi.

CHIMÈNE. Pour moi, mon ennemi! l'objet de ma colère!
L'auteur de mes malheurs! l'assassin de mon père!
De ma juste poursuite on fait si peu de cas
Qu'on me croit obliger en ne m'écoutant pas!
Puisque vous refusez la justice à mes larmes,
Sire, permettez-moi de recourir aux armes;
C'est par là seulement qu'il a su m'outrager,
Et c'est aussi par là que je me dois venger.
A tous vos cavaliers[3] je demande sa tête:
Qui, qu'un d'eux me l'apporte, et je suis sa conquête;
Qu'ils le combattent, Sire; et le combat fini,
J'épouse le vainqueur, si Rodrigue est puni.
Sous votre autorité souffrez qu'on le publie.

D. FERNAND. Cette vieille coutume en ces lieux établie,
Sous couleur[4] de punir un injuste attentat,
Des meilleurs combattants affaiblit un État;
Souvent de cet abus le succès déplorable
Opprime l'innocent et soutient le coupable.
J'en dispense Rodrigue: il m'est trop précieux
Pour l'exposer aux coups d'un sort capricieux;
Et quoi qu'ait pu commettre un cœur si magnanime,
Les Mores en fuyant ont emporté son crime.

D. DIÈGUE. Quoi! Sire, pour lui seul vous renversez des lois
Qu'a vu toute la cour observer tant de fois!
Que croira votre peuple, et que dira l'envie
Si sous votre défense il ménage sa vie,
Et s'en fait un prétexte à ne paraître pas
Où tous les gens d'honneur cherchent un beau trépas?
De pareilles faveurs terniraient trop sa gloire:
Qu'il goûte sans rougir les fruits de sa victoire.
Le Comte eut de l'audace; il l'en a su punir:
Il l'a fait en brave homme,[5] et le doit maintenir.[6]

D. FERNAND. Puisque vous le voulez, j'accorde qu'il le fasse;
Mais d'un guerrier vaincu mille prendraient la place,
Et le prix que Chimène au vainqueur a promis

---

[1] *Croître*, verbe *transitif*; v. page 10, note 3.
[2] *La même équité* pour l'*équité même*; v. page 6, note 5.
[3] *Variante:* A tous vos *chevaliers*; v. page 7, note 3.
[4] *Sous couleur*, c'est-à-dire *sous prétexte*.
[5] Pour: homme *brave*. [6] *Variante: soutenir*.

De tous mes cavaliers ferait ses ennemis.
L'opposer seul à tous serait trop d'injustice;
Il suffit qu'une fois il entre dans la lice.
Choisis qui tu voudras, Chimène, et choisis bien;
Mais après ce combat ne demande plus rien.
D. Diègue. N'excusez point par là ceux que son bras étonne:
Laissez un champ ouvert, où n'entrera personne.
Après ce que Rodrigue a fait voir aujourd'hui,
Quel courage assez vain s'oserait prendre à lui?[1]
Qui se hasarderait contre un tel adversaire?
Qui serait ce vaillant, ou bien ce téméraire?
D. Sanche. Faites ouvrir le champ: vous voyez l'assaillant;
Je suis ce téméraire, ou plutôt ce vaillant. *(à Chimène)*
Accordez cette grâce à l'ardeur[2] qui me presse,
Madame:[3] vous savez quelle est votre promesse.
D. Fernand. Chimène, remets-tu ta querelle en sa main?
Chimène. Sire, je l'ai promis.
D. Fernand. Soyez prêt à demain.
D. Diègue. Non, Sire, il ne faut pas différer davantage:
On est toujours trop prêt quand on a du courage.
D. Fernand. Sortir d'une bataille, et combattre à l'instant!
D. Diègue. Rodrigue a pris haleine en vous la racontant.
D. Fernand. Du moins une heure ou deux je veux qu'il se délasse.
Mais de peur qu'en exemple un tel combat ne passe,
Pour témoigner à tous qu'à regret je permets
Un sanglant procédé qui ne me plut jamais,
De moi ni de ma cour il n'aura la présence. *(à Don Arias)*
Vous seul des combattants jugerez la vaillance:
Ayez soin que tous deux fassent[4] en gens de cœur,
Et le combat fini, m'amenez le vainqueur.[5]
Qui qu'il soit,[6] même prix est acquis à sa peine!
Je le veux de ma main présenter à Chimène,
Et que pour récompense il reçoive sa foi!
Chimène. Quoi! Sire, m'imposer une si dure loi!
D. Fernand. Tu t'en plains; mais ton feu, loin d'avouer ta plainte,
Si Rodrigue est vainqueur, l'accepte sans contrainte.
Cesse de murmurer contre un arrêt si doux:
Qui que ce soit des deux, j'en ferai ton époux.

Avant le combat, Rodrigue vient de nouveau offrir sa tête à Chimène; il veut mourir de sa main, mais elle le renvoie à don Sanche et lui commande de sortir vainqueur du combat. Bientôt après, don Sanche apporte une épée aux pieds de Chimène. A cette vue, croyant son amant mort, elle éclate en imprécations contre le meurtrier.

---

[1] Pour: oserait *se mesurer* avec lui. [2] *Ardeur* pour *amour:* v. p. 11, n. 1.

[3] L'emploi du mot *madame* dans la tragédie n'a rien de choquant pour une oreille française. Il faut se rappeler que ce mot vient du latin *domina*, et que l'on dit en français *madame* en parlant à une princesse ou à une reine. Dans notre passage et dans d'autres analogues on ne le traduira pas.

[4] *Faire* est ici verbe neutre, comme *agir;* v. page 27, note 6.

[5] On dirait aujourd'hui *et amenez-moi;* v. page 8, note 4.

[6] *Variante: Quel qu'il soit.*

ACTE V, SCÈNE V.

DON SANCHE, CHIMÈNE, ELVIRE.

D. SANCHE. Obligé d'apporter à vos pieds cette épée . . .
CHIMÈNE. Quoi! du sang de Rodrigue encor toute trempée?
Perfide, oses-tu bien te montrer à mes yeux,
Après m'avoir ôté ce que j'aimais le mieux?
Éclate, mon amour, tu n'as plus rien à craindre:
Mon père est satisfait, cesse de te contraindre.
Un même coup a mis ma gloire[1] en sûreté,
Mon âme au désespoir, ma flamme en liberté.
D. SANCHE. D'un esprit plus rassis . . . .[2]
CHIMÈNE. Tu me parles encore,
Exécrable assassin d'un héros que j'adore?
Va, tu l'as pris en traître; un guerrier si vaillant
N'eût jamais succombé sous un tel assaillant.
N'espère rien de moi, tu ne m'as point servie:
En croyant me venger, tu m'as ôté la vie.
D. SANCHE. Étrange impression, qui loin de m'écouter . . . .
CHIMÈNE. Veux-tu que de sa mort je t'écoute vanter,[3]
Que j'entende à loisir avec quelle insolence
Tu peindras son malheur, mon crime et ta vaillance?

SCÈNE VI.

LES PRÉCÉDENTS, LE ROI D. FERNAND, D. DIÈGUE, D. ARIAS, D. ALONSE.

CHIMÈNE. Sire, il n'est plus besoin de vous dissimuler
Ce que tous mes efforts ne vous ont pu celer.
J'aimais, vous l'avez su; mais pour venger mon père,
J'ai bien voulu proscrire une tête si chère:
Votre Majesté, Sire, elle-même a pu voir
Comme j'ai fait céder mon amour au devoir.
Enfin Rodrigue est mort, et sa mort m'a changée
D'implacable ennemie en amante affligée.
J'ai dû cette vengeance à qui m'a mise au jour,[4]
Et je dois maintenant ces pleurs à mon amour.
Don Sanche m'a perdue en prenant ma défense,
Et du bras qui me perd je suis la récompense!
Sire, si la pitié peut émouvoir un roi,
De grâce, révoquez une si dure loi:
Pour prix d'une victoire où je perds ce que j'aime,
Je lui laisse mon bien: qu'il me laisse à moi-même;
Qu'en un cloître sacré je pleure incessamment,
Jusqu'au dernier soupir, mon père et mon amant.
D. DIÈGUE. Enfin elle aime, Sire; et ne croit plus un crime
D'avouer par sa bouche un amour légitime.[5]
D. FERNAND. Chimène, sors d'erreur, ton amant n'est pas mort,
Et don Sanche vaincu t'a fait un faux rapport.

---

[1] *Gloire* se dit souvent dans l'ancienne tragédie pour *honneur, réputation.*
[2] C'est-à-dire: Écoutez-moi *d'une manière plus calme.*
[3] Aujourd'hui on dirait: Je t'écoute *te vanter,* v. page 27, note 6.
[4] Expression inusitée. C'est sa *mère* qui l'a *mise au jour.*
[5] *Variante: Une* amour légitime. Voyez p. 22, n. 1.

D. SANCHE. Sire, un peu trop d'ardeur malgré moi l'a déçue:
Je venais du combat lui raconter l'issue.
Ce généreux guerrier, dont son cœur est charmé:
„Ne crains rien, m'a-t-il dit, quand il m'a désarmé:
Je laisserais plutôt la victoire incertaine,
Que de répandre un sang hasardé pour Chimène:
Mais puisque mon devoir m'appelle auprès du Roi,
Va de notre combat l'entretenir pour moi,
De la part du vainqueur, lui porter ton épée."
Sire, j'y suis venu: cet objet l'a trompée;
Elle m'a cru vainqueur, me voyant de retour,
Et soudain sa colère a trahi son amour
Avec tant de transport et tant d'impatience,
Que je n'ai pu gagner un moment d'audience.
Pour moi, bien que vaincu, je me réputé heureux;
Et malgré l'intérêt de mon cœur amoureux,
Perdant infiniment, j'aime encor ma défaite,
Qui fait le beau succès d'une amour si parfaite.[1]
D. FERNAND. Ma fille, il ne faut point rougir d'un si beau feu,
Ni chercher les moyens d'en faire un désaveu.
Une louable honte[2] en vain t'en sollicite:[3]
Ta gloire est dégagée,[4] et ton devoir est quitte:
Ton père est satisfait, et c'était le venger
Que mettre tant de fois ton Rodrigue en danger.
Tu vois comme le ciel autrement en dispose.
Ayant tant fait pour lui, fais pour toi quelque chose,
Et ne sois point rebelle à mon commandement,
Qui te donne un époux aimé si chèrement.

II. HORACE.

(1639.)

Le récit que Tite-Live fait du combat des Horaces et des Curiaces dans son *Histoire romaine* (I, 24—26) a fourni le sujet de la tragédie de Corneille.

Aux détails que nous donne l'historien latin sur les deux familles des Horaces et des Curiaces, Corneille en a ajouté d'autres qui sont de son invention. Ces deux familles, l'une romaine, l'autre albaine, unies déjà par le mariage de Sabine, sœur des Curiaces avec l'un des Horaces, sont sur le point de former un nouveau lien par le mariage de Camille,[5] sœur des Horaces, avec l'un des Curiaces, lorsque la guerre éclate entre les deux peuples.

---

[1] Le mot *amour* était, du temps de Corneille, employé au masculin et au féminin, mais le féminin dominait:

Il disait qu'il m'aimait d'*une* amour sans seconde. MOLIÈRE, *École des f. II, 6.*

Vous ne pouvez aimer que d'*une* amour grossière *(Femmes savantes, IV, 2.)*

L'usage changea bientôt; déjà en 1672, Ménage dit dans ses *Observations*: Aujourd'hui dans la prose *amour* n'est plus que masculin. A présent *amour* est au singulier du genre masculin, au pluriel du genre féminin.

[2] Voyez page 15, note 1. [3] *Variante: enfin* t'en sollicite.

[4] C'est-à-dire: *ton honneur est sauf;* v. page 21, note 1.

[5] Prononcez *ka-mi-le* (l mouillée).

Sabine ouvre la scène par des confidences sur l'état de son âme, partagée entre son amour pour Albe, où elle est née, et son attachement pour Rome, où elle est mariée. La guerre entre ces deux villes lui déchire le cœur; elle fait des vœux pour la grandeur de Rome, mais elle ne voudrait pas que cette grandeur fût achetée au prix de la liberté de sa ville natale. La fiancée de Curiace, Camille, vient à son tour exprimer ses craintes; elle continue ainsi l'exposition que termine l'arrivée imprévue de son amant. Celui-ci, venu à Rome à la faveur d'une trêve conclue entre les deux peuples, raconte comment le dictateur d'Albe, Mettius Fuffetius, et le roi de Rome, Tullus Hostilius, du consentement des deux armées, sont convenus de s'en remettre au sort d'un combat entre trois guerriers de chaque nation, pour décider qui doit l'emporter, d'Albe ou de Rome.

Rome a fait son choix: il est tombé sur les trois Horaces. Curiace complimente de cet honneur son beau-frère; toutefois la défaite d'Albe, qui lui paraît assurée, puisque Rome sera défendue par un héros tel qu'Horace, l'afflige et le trouble. Horace se défend de ces éloges avec modestie; mais, quelle que soit l'issue du combat, il ne le redoute pas; car, s'il est doux de vaincre pour sa patrie, il est toujours honorable de mourir pour elle. C'est alors qu'on vient apprendre à Curiace que la ville d'Albe l'a désigné, avec ses deux frères, pour lutter contre les Horaces.

ACTE II, SCÈNE III.

HORACE, CURIACE.

CURIACE. Que désormais le ciel, les enfers et la terre
Unissent leurs fureurs à nous faire la guerre;[1]
Que les hommes, les dieux, les démons et le sort
Préparent contre nous un général effort!
Je mets à faire pis,[2] en l'état où nous sommes,
Le sort, et les démons, et les dieux, et les hommes.
Ce qu'ils ont de cruel, et d'horrible et d'affreux,
L'est bien moins que l'honneur qu'on nous fait à tous deux.

HORACE. Le sort qui de l'honneur nous ouvre la barrière
Offre à notre constance une illustre matière;
Il épuise sa force à former un malheur
Pour mieux se mesurer avec notre valeur;
Et comme il voit en nous des âmes peu communes,[3]
Hors de l'ordre commun il nous fait des fortunes.[4]
Combattre un ennemi pour le salut de tous,
Et contre un inconnu s'exposer seul aux coups,
D'une simple vertu c'est l'effet ordinaire:
Mille déjà l'ont fait, mille pourraient le faire;
Mourir pour le pays est un si digne sort,
Qu'on briguerait en foule une si belle mort;
Mais vouloir au public[5] immoler ce qu'on aime,
S'attacher au combat contre un autre soi-même,
Attaquer un parti qui prend pour défenseur
Le frère d'une femme et l'amant d'une sœur,

[1] En prose: *pour* nous faire la guerre. [2] C'est-à-dire: *Je défie de faire pis.*
[3] *Variante:* Comme il *ne nous prend pas pour* des âmes communes.
[4] L'emploi du mot *fortunes*, au pluriel sans épithète, est hardi et poétique. On ne dit guère aujourd'hui que *bonnes fortunes, mauvaises fortunes, fortunes diverses*, etc.
[5] *Au public*, c'est-à-dire: *reipublicae*, à l'État.

Et rompant tous ces nœuds, s'armer pour la patrie
Contre un sang qu'on voudrait racheter de sa vie,
Une telle vertu n'appartenait qu'à nous;
L'éclat de son grand nom lui fait peu de jaloux,
Et peu d'hommes au cœur l'ont assez imprimée
Pour oser aspirer à tant de renommée.

CURIACE. Il est vrai que nos noms ne sauraient plus périr.
L'occasion est belle, il nous la faut chérir.
Nous serons les miroirs d'une vertu bien rare;
Mais votre fermeté tient un peu du barbare:
Peu, même des grands cœurs, tireraient vanité
D'aller par ce chemin à l'immortalité.
A quelque prix qu'on mette une telle fumée,
L'obscurité vaut mieux que tant de renommée.
Pour moi, je l'ose dire, et vous l'avez pu voir,
Je n'ai point consulté[1] pour suivre mon devoir;
Notre longue amitié, l'amour, ni l'alliance,
N'ont pu mettre un moment mon esprit en balance,
Et puisque par ce choix Albe montre en effet
Qu'elle m'estime autant que Rome vous a fait,[2]
Je crois faire pour elle autant que vous pour Rome;
J'ai le cœur aussi bon, mais enfin, je suis homme:
Je vois que votre honneur demande tout mon sang,
Que tout le mien consiste à vous percer le flanc,
Près d'épouser la sœur, qu'il faut tuer le frère,
Et que pour mon pays j'ai le sort si contraire.
Encor qu'à mon devoir je coure sans terreur,
Mon cœur s'en effarouche, et j'en frémis d'horreur;
J'ai pitié de moi-même, et jette un œil d'envie
Sur ceux dont notre guerre a consumé la vie,
Sans souhait toutefois de pouvoir reculer.
Ce triste et fier honneur m'émeut sans m'ébranler:
J'aime ce qu'il me donne, et je plains[3] ce qu'il m'ôte:
Et si Rome demande une vertu plus haute,
Je rends grâces aux dieux de n'être pas Romain,
Pour conserver encor quelque chose d'humain.

---

[1] Aujourd'hui: *je ne me suis pas consulté pour,* ou: *je n'ai pas hésité à.*

[2] Voltaire dit que *autant que Rome vous a fait* n'est pas français. Cependant l'emploi du mot *faire* (comme l'anglais *to do*), pris dans l'acception du verbe qui précède et qu'il faudrait répéter, est très fréquent dans la langue du 17e siècle. Les exemples abondent dans Molière.

Il l'appelle son frère, et l'aime dans son âme,
Cent fois plus qu'il ne *fait* mère, fils, fille et femme. *(Tartuffe, I, 2.)*

Il y a un certain air doucereux qui les altère, ainsi que le miel *fait* les mouches. *(Georges Dandin, II. 4.)* Je risque plus du mien que tu ne *fais* du tien. *(Sganarelle, 5.)*

La langue française actuelle n'a pas tout à fait renoncé à cet idiotisme; elle emploie encore *faire* à la place du verbe qui précède, mais en ce sens le verbe *faire* ne peut plus avoir de régime, p. e.

Oui, je sais . . . vous l'aimez plus que je ne *fais* moi-même.
AUGIER ET SANDEAU, *Le Gendre de M. Poirier, I, 4.*

[3] C'est-à-dire *je regrette.*

HORACE. Si vous n'êtes Romain, soyez digne de l'être;
Et si vous m'égalez, faites-le mieux paraître.
La solide vertu dont je fais vanité[1]
N'admet point de faiblesse avec sa fermeté;
Et c'est mal de l'honneur entrer dans la carrière[2]
Que dès le premier pas regarder en arrière.
Notre malheur est grand; il est au plus haut point;
Je l'envisage entier, mais je n'en frémis point:
Contre qui que ce soit que mon pays m'emploie,
J'accepte aveuglément cette gloire avec joie;
Celle de recevoir de tels commandements
Doit étouffer en nous tous autres sentiments.
Qui, près de le servir, considère autre chose,
A faire ce qu'il doit lâchement se dispose;
Ce droit saint et sacré rompt tout autre lien.
Rome a choisi mon bras, je n'examine rien:
Avec une allégresse aussi pleine et sincère
Que j'épousai la sœur, je combattrai le frère;
Et pour trancher enfin ces discours superflus,
Albe vous a nommé, je ne vous connais plus.

CURIACE. Je vous connais encore, et c'est ce qui me tue;
Mais cette âpre vertu ne m'était pas connue;
Comme notre malheur elle est au plus haut point:
Souffrez que je l'admire et ne l'imite point.

HORACE. Non, non, n'embrassez pas de vertu par contrainte;
Et puisque vous trouvez plus de charme à la plainte,
En toute liberté goûtez un bien si doux;
Voici venir ma sœur pour se plaindre avec vous.[3]
Je vais revoir la vôtre, et résoudre son âme
A se bien souvenir qu'elle est toujours ma femme,[4]
A vous aimer encor, si je meurs par vos mains,
Et prendre en son malheur des sentiments romains.

Camille demande en vain à Curiace l'abandon d'un devoir rigoureux; elle l'émeut sans le séduire; en vain la généreuse Sabine réclame l'honneur d'être immolée la première, pour que sa mort rompe des liens de famille entre les rivaux et les laisse sans déchirement au service de leur patrie: elle ne saurait ébranler les résolutions prises en vue du devoir et de la patrie et que le vieil Horace vient raffermir par sa présence et par ses paroles. A sa voix, les guerriers partent pour le combat.

Les femmes, demeurées seules dans la maison, se livrent à leur douleur. Un moment, la nouvelle que le combat est suspendu et que l'on a résolu

---

[1] *Faire vanité de q. ch.* est une expression dont on trouve aussi des exemples dans Molière: Ce style figuré dont on *fait vanité.* (*Misanthrope, I, 2.*)

[2] Inversion hardie pour: *Et c'est entrer mal dans la carrière de l'honneur.*

[3] Voltaire fait remarquer que *voici venir* ne se dit plus. Il se disait pourtant très bien du temps de Corneille. Molière a dit: *Mais le voici venir* (*Étourdi,* V, 14) et *Voici venir* Ascagne (*Dépit amoureux,* V. 8). On le dit même encore aujourd'hui en vers. *Voici venir* la bannière des chevaliers d'Avenel. SCRIBE, *Dame blanche,* III, 3. Cependant, en prose, on ne dirait plus que: *voici ma sœur qui vient* ou simplement: *voici ma sœur, voici la bannière.*

[4] On dirait en prose: *et la décider à se souvenir,* etc.

de consulter encore une fois les dieux, leur fait concevoir une fausse espérance. Elles sont bientôt détrompées. Le vieil Horace leur apporte la nouvelle que les entrailles des victimes ont confirmé les choix d'Albe et de Rome, que les Horaces et les Curiaces sont aux prises. L'anxiété s'empare de nouveau de leurs âmes. Alors accourt tout éperdue leur confidente Julie qui leur apprend ce qu'elle a vu du haut des murs.

ACTE III, SCÈNE VI.

LE VIEIL HORACE, SABINE, CAMILLE, JULIE.

LE VIEIL HORACE. Nous venez-vous, Julie, apprendre la victoire?

JULIE. Mais plutôt du combat les funestes effets:
Rome est sujette d'Albe, et vos fils sont défaits;
Des trois les deux sont morts,[1] son époux seul vous reste.[2]

LE VIEIL HORACE. O d'un triste combat effet vraiment funeste!
Rome est sujette d'Albe, et pour l'en garantir
Il n'a pas employé jusqu'au dernier soupir!
Non, non, cela n'est point, on vous trompe, Julie:
Rome n'est point sujette, ou mon fils est sans vie:
Je connais mieux mon sang, il sait mieux son devoir.

JULIE. Mille, de nos remparts, comme moi l'ont pu voir.
Il s'est fait admirer tant qu'ont duré ses frères;[3]
Mais comme il s'est vu seul contre trois adversaires,
Près d'être enfermé d'eux,[4] sa fuite l'a sauvé.

LE VIEIL HORACE. Et nos soldats trahis ne l'ont point achevé?[5]
Dans leurs rangs à ce lâche ils ont donné retraite?

JULIE. Je n'ai rien voulu voir après cette défaite.

CAMILLE. O mes frères!

LE VIEIL HORACE. Tout beau, ne les pleurez pas tous;
Deux jouissent d'un sort dont leur père est jaloux.
Que des plus nobles fleurs leur tombe soit couverte:
La gloire de leur mort m'a payé de leur perte:
Ce bonheur a suivi leur courage invaincu[6]
Qu'ils ont vu Rome libre autant qu'ils ont vécu.
Et ne l'auront point vue obéir qu'à son prince,[7]
Ni d'un État voisin devenir la province.
Pleurez l'autre, pleurez l'irréparable affront
Que sa fuite honteuse imprime à notre front:
Pleurez le déshonneur de toute notre race,
Et l'opprobre éternel qu'il laisse au nom d'Horace.

JULIE. Que vouliez-vous qu'il fît contre trois?

LE VIEIL HORACE. Qu'il mourût,
Ou qu'un beau désespoir alors le secourût.

---

[1] On dirait aujourd'hui: *Des trois, deux sont morts.* [2] L'époux de Sabine.
[3] C'est-à-dire: *tant qu'a duré la résistance de ses frères, tant que ses frères ont été en vie.*
[4] On dirait en prose: *Au moment d'être entouré par eux.*
[5] *Var.* Et nos soldats trahis ne l'ont *pas* achevé? [6] *Invaincu;* v. p. 7, n. 2.
[7] L'emploi de *point* avec *ne—que,* très fréquent dans Corneille et dans les auteurs contemporains pour donner plus de force à l'idée restrictive, a pourtant déjà été condamné par Vaugelas, dans ses *Remarques,* p. 405 et 406. Aujourd'hui une pareille tournure serait regardée comme un gros solécisme.

N'eût-il que d'un moment reculé sa défaite,
Rome eût été du moins un peu plus tard sujette;
Il eût avec honneur laissé mes cheveux gris,
Et c'était de sa vie un assez digne prix.
Il est de tout son sang comptable à sa patrie;
Chaque goutte épargnée a sa gloire flétrie;[1]
Chaque instant de sa vie, après ce lâche tour,
Met d'autant plus ma honte avec la sienne au jour.
J'en romprai bien le cours,[2] et ma juste colère,
Contre un indigne fils usant des droits d'un père,[3]
Saura bien faire voir dans sa punition
L'éclatant désaveu d'une telle action.

SABINE. Écoutez un peu moins ces ardeurs généreuses,[4]
Et ne nous rendez point tout à fait malheureuses.

LE VIEIL HORACE. Sabine, votre cœur se console aisément;
Nos malheurs jusqu'ici vous touchent faiblement.
Vous n'avez point encor de part à nos misères:
Le ciel vous a sauvé votre époux et vos frères;
Si nous sommes sujets, c'est de votre pays;
Vos frères sont vainqueurs quand[5] nous sommes trahis;
Et voyant le haut point où leur gloire se monte,
Vous regardez fort peu ce qui nous vient de honte.
Mais votre trop d'amour pour cet infâme époux
Vous donnera bientôt à plaindre[6] comme à nous.
Vos pleurs en sa faveur sont de faibles défenses:
J'atteste des grands dieux les suprêmes puissances
Qu'avant ce jour fini, ces mains, ces propres mains
Laveront dans son sang la honte des Romains.

SABINE. Suivons-le promptement, la colère l'emporte.
Dieu! verrons-nous toujours des malheurs de la sorte?[7]

---

[1] On dirait aujourd'hui: Chaque goutte épargnée *a flétri sa gloire.* A sa *gloire flétrie* est une inversion du régime direct dont on trouve de nombreux exemples dans le vieux français, et dont Corneille et les fabulistes du 17e et du 18e siècle offrent encore quelques traces:

Halas! com dolorous domage *de tèl homme pardre* par telle mesaventure!

Soubdain Panurge, sans *aultre chose dire,* jecte en pleine mer son mouton criant et bellant. RABELAIS, *Pantagruel, IV, 8.*

Puis en autant de parts le *cerf il dépeça.* LA FONTAINE, *Fables, I, 6.*

[2] *J'en romprai bien le cours,* c'est-à-dire *le cours de sa vie, je le tuerai de ma main.*

[3] Le père, chez les Romains, avait droit de vie et de mort sur ses enfants.

[4] Voyez page 11, note 5. [5] Pour: *tandis que.*

[6] Aujourd'hui on remplacerait ici *plaindre* par *gémir,* car on ne dit plus *plaindre* dans le sens neutre pour *se plaindre.* Un grand nombre de verbes qu'on n'emploie plus guère qu'avec un régime direct ou comme verbes pronominaux se trouvent employés d'une manière absolue dans Corneille et dans les auteurs contemporains. De ce nombre sont *affaiblir, braver, endurer, entreprendre, faire, mériter, plaindre, renouveler, consulter, vanter,* etc.

[7] L'expression *de la sorte* a déjà été blâmée par Voltaire; il faudrait *de cette sorte* ou de *telle sorte;* mais cela n'entre pas dans le vers.

Nous faudra-t-il toujours en craindre de plus grands,
Et toujours redouter la main de nos parents?

Au commencement du *quatrième* acte, le vieil Horace est encore en proie à la douleur causée par la fuite de son fils et la défaite de Rome, lorsque, à son grand étonnement, le chevalier romain Valère vient le féliciter, de la part du roi Tullus Hostilius, de la belle victoire remportée par son fils Horace.

ACTE IV, SCÈNE II.

LE VIEIL HORACE, VALÈRE, CAMILLE.

VALÈRE. Envoyé par le roi pour consoler un père,
Et pour lui témoigner . . . .

LE VIEIL HORACE. N'en prenez aucun soin:
C'est un soulagement dont je n'ai pas besoin,
Et j'aime mieux voir morts que couverts d'infamie
Ceux que vient de m'ôter une main ennemie.
Tous deux pour leur pays sont morts en gens d'honneur;
Il me suffit.

VALÈRE. Mais l'autre est un rare bonheur;
De tous les trois chez vous il doit tenir la place.

LE VIEIL HORACE. Que n'a-t-on vu périr en lui le nom d'Horace![1]

VALÈRE. Seul vous le maltraitez après ce qu'il a fait.

LE VIEIL HORACE. C'est à moi seul aussi de punir son forfait.

VALÈRE. Quel forfait trouvez-vous en sa bonne conduite?

LE VIEIL HORACE. Quel éclat de vertu trouvez-vous en sa fuite?

VALÈRE. La fuite est glorieuse en cette occasion.

LE VIEIL HORACE. Vous redoublez ma honte et ma confusion.
Certes, l'exemple est rare et digne de mémoire,
De trouver dans la fuite un chemin à la gloire.

VALÈRE. Quelle confusion, et quelle honte à vous
D'avoir produit un fils qui nous conserve tous,
Qui fait triompher Rome, et lui gagne un empire?
A quels plus grands honneurs faut-il qu'un père aspire?

LE VIEIL H. Quels honneurs, quel triomphe, et quel empire enfin
Lorsque Albe sous ses lois range notre destin?

VALÈRE. Que parlez-vous ici d'Albe et de sa victoire?
Ignorez-vous encor la moitié de l'histoire?

LE VIEIL HORACE. Je sais que par sa fuite il a trahi l'État.

VALÈRE. Oui, s'il eût en fuyant terminé le combat;
Mais on a bientôt vu qu'il ne fuyait qu'en homme
Qui savait ménager l'avantage de Rome.

LE VIEIL HORACE. Quoi! Rome donc triomphe?

VALÈRE. Apprenez, apprene
La valeur de ce fils qu'à tort vous condamnez.
Resté seul contre trois, mais en cette aventure
Tous trois étant blessés, et lui seul sans blessure,
Trop faible pour eux tous, trop fort pour chacun d'eux,[2]
Il sait bien se tirer d'un pas si dangereux;[3]

---

[1] *Variante:* Eût-il fait avec lui périr le nom d'Horace!

[2] Forte is integer fuit, ut universis solus nequaquam par, sic adver sus singulos ferox. Tite-Live. I, 25. [3] *Variante:* d'un pas si *hasardeu*

Il fuit pour mieux combattre, et cette prompte ruse
Divise adroitement trois frères qu'elle abuse.
Chacun le suit d'un pas ou plus ou moins pressé,
Selon qu'il se rencontre ou plus ou moins blessé;
Leur ardeur est égale à poursuivre sa fuite;
Mais leurs coups inégaux[1] séparent leur poursuite.
Horace, les voyant l'un de l'autre écartés,
Se retourne, et déjà les croit demi-domptés:
Il attend le premier, et c'était votre gendre.
L'autre, tout indigné, qu'il ait osé l'attendre,
En vain en l'attaquant fait paraître un grand cœur;
Le sang qu'il a perdu ralentit sa vigueur.
Albe à son tour commence à craindre un sort contraire;
Elle crie au second qu'il secoure son frère:
Il se hâte et s'épuise en efforts superflus;
Il trouve en les joignant que son frère n'est plus.

CAMILLE. Hélas!

VALÈRE. Tout hors d'haleine il prend pourtant sa place,
Et redouble bientôt la victoire d'Horace:
Son courage sans force est un débile appui;
Voulant venger son frère, il tombe auprès de lui.
L'air résonne des cris qu'au ciel chacun envoie;
Albe en jette d'angoisse, et les Romains de joie.
Comme notre héros se voit près d'achever,
C'est peu pour lui de vaincre, il veut encor braver:[2]
„J'en viens d'immoler deux aux mânes de mes frères;
Rome aura le dernier de mes trois adversaires,
C'est à ses intérêts que je vais l'immoler,"[3]
Dit-il, et tout d'un temps on le voit y voler.
La victoire entre eux deux n'était pas incertaine,
L'Albain percé de coups ne se traînait qu'à peine,
Et comme une victime aux marches de l'autel,
Il semblait présenter sa gorge au coup mortel:
Aussi le reçoit-il, peu s'en faut, sans défense,
Et son trépas de Rome établit la puissance.

LE VIEIL HORACE. O mon fils! ô ma joie! ô l'honneur de nos jours!
O d'un État penchant[4] l'inespéré secours!
Vertu digne de Rome, et sang digne d'Horace!
Appui de ton pays, et gloire de ta race!
Quand pourrai-je étouffer dans tes embrassements
L'erreur dont j'ai formé de si faux sentiments?
Quand pourra mon amour baigner avec tendresse
Ton front victorieux de larmes d'allégresse?

VALÈRE. Vos caresses bientôt pourront se déployer:
Le Roi dans un moment vous le va renvoyer[5]

---

[1] *Leurs coups inégaux*, c'est-à-dire *les coups* qu'ils ont reçus, les *blessures* de l'un, qui étaient plus graves que celles de l'autre.

[2] *Braver* comme verbe neutre, voyez page 27, note 6.

[3] »Duos, inquit, fratrum manibus dedi, tertium in causam belli huiusce, ut Romanus Albano imperet, dabo.« Tite-Live. I, 25.

[4] C'est-à-dire: État *penchant* vers sa ruine, État *chancelant*.

[5] Aujourd'hui on dirait: Le roi va *vous le* renvoyer.

Et remet à demain la pompe qu'il prépare
D'un sacrifice aux dieux pour un bonheur si rare;[1]
Aujourd'hui seulement on s'acquitte vers eux
Par des chants de victoire et par de simples vœux.
C'est où le Roi le mène, et tandis[2] il m'envoie
Faire office vers vous de douleur et de joie;
Mais cet office encor n'est pas assez pour lui;
Il y viendra lui-même, et peut-être aujourd'hui:
Il croit mal reconnaître une vertu si pure,
Si de sa propre bouche il ne vous en assure,
S'il ne vous dit chez vous combien vous doit l'État.

LE VIEIL HORACE. De tels remercîments ont pour moi trop d'éclat,
Et je me tiens déjà trop payé par les vôtres
Du service d'un fils, et du sang des deux autres.

VALÈRE. Il ne sait ce que c'est[3] d'honorer à demi;
Et son sceptre arraché des mains de l'ennemi
Fait qu'il tient cet honneur qu'il lui plaît de vous faire[4]
Au-dessous du mérite et du fils et du père.
Je vais lui témoigner quels nobles sentiments
La vertu vous inspire en tous vos mouvements,
Et combien vous montrez d'ardeur pour son service.

LE VIEIL HORACE. Je vous devrai beaucoup pour un si bon office.

Le vieil Horace exhorte Camille à vaincre sa tristesse, à immoler son amour à la patrie et à bien recevoir son frère. Elle est très loin des dispositions dans lesquelles son père voudrait la voir, mais elle a son héroïsme à elle, c'est celui de l'amour. Restée seule elle s'écrie:

Oui, je lui ferai voir par d'infaillibles marques,
Qu'un véritable amour brave la main des Parques!

Si les hommes sentent comme des Romains, Camille a les sentiments d'une femme, elle est indignée qu'on ose lui demander de l'insensibilité:

Il me faut applaudir aux exploits du vainqueur,
Et baiser une main qui me perce le cœur.
En un sujet de pleurs si grand, si légitime,
Se plaindre est une honte, et soupirer un crime:
Leur brutale vertu veut qu'on s'estime heureux,
Et si l'on n'est barbare, on n'est point généreux.

On voit entrer en scène Horace suivi d'un soldat qui porte les trois épées des Curiaces. C'est une faible imitation du récit si simple et si touchant de Tite-Live: *Princeps Horatius ibat trigemina spolia prae se gerens; cui soror virgo, quae desponsa uni ex Curiatiis fuerat, obvia ante portam Capenam fuit; cognitoque super humeros fratris paludamento sponsi, quod ipsa confecerat, solvit crines et flebiliter nomine sponsum mortuum appellat.*

---

[1] *Variante:* Et remet à demain le pompeux sacrifice
Que nous devons aux dieux pour un tel bénéfice.

[2] Le vieux langage employait *tandis* sans *que* dans le sens de *cependant, pendant ce temps.* Du reste Corneille est le dernier auteur où l'on trouve cette forme; on ne la rencontre plus dans Molière.

[3] Ordinairement on dit: il ne sait ce que c'est *que* d'honorer à demi.

[4] *Variante:* Fait qu'il estime encor l'honneur qu'il vous veut faire.

SCÈNE V.

CAMILLE, HORACE.

HORACE. Ma sœur, voici le bras qui venge nos deux frères,
Le bras qui rompt le cours de nos destins contraires,
Qui nous rend maîtres d'Albe; enfin voici le bras
Qui seul fait aujourd'hui le sort de deux États;
Vois ces marques d'honneur, ces témoins de ma gloire,
Et rends ce que tu dois à l'heur[1] de ma victoire.

CAMILLE. Recevez donc mes pleurs, c'est ce que je lui dois.

HORACE. Rome n'en veut point voir après de tels exploits,
Et nos deux frères morts dans le malheur des armes
Sont trop payés de sang pour exiger des larmes:
Quand la perte est vengée on n'a plus rien perdu.

CAMILLE. Puisqu'ils sont satisfaits par le sang épandu,[2]
Je cesserai pour eux de paraître affligée,
Et j'oublierai leur mort que vous avez vengée:
Mais qui me vengera de celle d'un amant,
Pour me faire oublier sa perte en un moment?

HORACE. Que dis-tu, malheureuse?

CAMILLE. O mon cher Curiace!

HORACE. O d'une indigne sœur insupportable audace![3]
D'un ennemi public dont je reviens vainqueur
Le nom est dans ta bouche et l'amour dans ton cœur!
Ton ardeur criminelle à la vengeance aspire!
Ta bouche la demande, et ton cœur la respire!
Suis moins ta passion, règle mieux tes désirs,
Ne me fais plus rougir d'entendre tes soupirs;
Tes flammes désormais doivent être étouffées;
Bannis-les de ton âme, et songe à mes trophées:
Qu'ils soient dorénavant ton unique entretien.

CAMILLE. Donne-moi donc, barbare, un cœur comme le tien;
Et si tu veux enfin que je t'ouvre mon âme,
Rends-moi mon Curiace, ou laisse agir ma flamme:[4]
Ma joie et mes douleurs dépendaient de son sort;
Je l'adorais vivant, et je le pleure mort.
Ne cherche plus ta sœur où tu l'avais laissée;
Tu ne revois en moi qu'une amante offensée,
Qui comme une furie attachée à tes pas,
Te veut incessamment reprocher son trépas.
Tigre altéré de sang,[5] qui me défends les larmes,
Qui veux que dans sa mort je trouve encor des charmes,
Et que jusques au ciel élevant tes exploits,
Moi-même je le tue une seconde fois!
Puissent tant de malheurs accompagner ta vie,
Que tu tombes au point de me porter envie;
Et toi, bientôt souiller par quelque lâcheté
Cette gloire si chère à ta brutalité!

---

[1] Voyez page 13, note 4.
[2] On dirait aujourd'hui: *répandu*.
[3] *Variante:* *l'*insupportable audace!
[4] Voyez page 11, note 1.
[5] *Variante:* Tigre *affamé* de sang.

HORACE. O ciel! qui vit jamais une pareille rage!
Crois-tu donc que je sois insensible à l'outrage,
Que je souffre en mon sang ce mortel déshonneur?
Aime, aime cette mort qui fait notre bonheur,
Et préfère du moins au souvenir d'un homme
Ce que doit ta naissance aux intérêts de Rome.

CAMILLE. Rome, l'unique objet de mon ressentiment!
Rome, à qui vient ton bras d'immoler mon amant!
Rome qui t'a vu naître, et que ton cœur adore!
Rome enfin que je hais parce qu'elle t'honore!
Puissent tous ses voisins ensemble conjurés
Saper ses fondements encor mal assurés!
Et si ce n'est assez de toute l'Italie,
Que l'Orient contre elle à l'Occident s'allie;
Que cent peuples unis des bouts de l'univers
Passent pour la détruire et les monts[1] et les mers!
Qu'elle-même sur soi renverse ses murailles!
Et de ses propres mains déchire ses entrailles!
Que le courroux du ciel allumé par mes vœux
Fasse pleuvoir sur elle un déluge de feux!
Puissé-je de mes yeux y voir tomber ce foudre,[2]
Voir ses maisons en cendre, et tes lauriers en poudre,
Voir le dernier Romain à son dernier soupir,
Moi seule en être cause et mourir de plaisir!

HORACE, *mettant la main à l'épée et poursuivant sa sœur qui s'enfuit.*
C'est trop, ma patience à la raison fait place;
Va dedans les enfers plaindre ton Curiace.[3]

CAMILLE, *blessée derrière le théâtre.* Ah! traître!

HORACE. Ainsi reçoive un châtiment soudain
Quiconque ose pleurer un ennemi romain![4]

Le père d'Horace juge en véritable Romain le forfait de son fils (V, I).

Je ne plains point Camille: elle était criminelle;
Je me tiens plus à plaindre, et je te plains plus qu'elle:
Moi, d'avoir mis au jour[5] un cœur si peu romain!
Toi, d'avoir par sa mort déshonoré ta main.
Je ne la trouve point injuste ni trop prompte;
Mais tu pouvais, mon fils, t'en épargner la honte:
Son crime, quoique énorme et digne du trépas,
Était mieux impuni que puni par ton bras.

Mais voici le roi lui-même qui vient dans la maison du vieil Horace pour

---

[1] En prose *mont* ne se dit guère qu'avec un nom propre (mont Sinaï, mont Cenis) et dans certaines locutions, p. e. *par delà les monts*, par *monts* et par vaux, *promettre à qn. monts et merveilles.*

[2] *Variante:* Puissé-je de mes yeux voir tomber *cette* foudre.
Vaugelas dit en 1647 *(Remarques)* que le mot *foudre* est masculin ou féminin, comme on veut. Ménage dit en 1672 *(Observations)* qu'au figuré *foudre* est toujours masculin, au sens propre le plus souvent féminin. C'est la distinction que Corneille fait, sinon toujours, du moins assez souvent. Aujourd'hui la règle de Ménage est adoptée par tous les grammairiens.

[3] *Variante:* Va dedans les enfers *joindre* ton Curiace.

[4] „Abi hinc cum immaturo amore ad sponsum, oblita fratrum mortuorum vivique, oblita patriae. Sic eat quaecunque Romana lugebit hostem." Liv. I, 26.

[5] V. p. 21. n. 4.

le consoler. Valère qui a annoncé la victoire d'Horace, demande que son crime ne reste pas impuni. Horace ne se défend pas, il met sa vie à la discrétion du roi, comme il l'a déjà mise à celle de son père. Mais le vieil Horace prend la parole pour défendre la vie de l'unique enfant que cette funeste journée lui a laissé. Nous reproduisons de son discours (V, 3) les vers suivants:

Lauriers, sacrés rameaux qu'on veut réduire en poudre,
Vous qui mettez sa tête à couvert de la foudre,
L'abandonnerez-vous à l'infâme couteau
Qui fait choir les méchants sous la main d'un bourreau?
Romains, souffrirez-vous qu'on vous immole un homme
Sans qui Rome aujourd'hui cesserait d'être Rome,
Et qu'un Romain s'efforce à tacher le renom
D'un guerrier à qui tous doivent un si beau nom?
Dis, Valère, dis-nous, si tu veux qu'il périsse,
Où tu penses choisir un lieu pour son supplice?
Sera-ce entre ces murs que mille et mille voix
Font résonner encor du bruit de ses exploits?
Sera-ce hors des murs, au milieu de ces places
Qu'on voit fumer encor du sang des Curiaces,
Entre leurs trois tombeaux, et dans ce champ d'honneur
Témoin de sa vaillance et de notre bonheur?
Tu ne saurais cacher sa peine à sa victoire;
Dans les murs, hors des murs, tout parle de sa gloire,
Tout s'oppose à l'effort de ton injuste amour,
Qui veut d'un si bon sang souiller un si beau jour.
Albe ne pourra pas souffrir un tel spectacle,
Et Rome par ses pleurs y mettra trop d'obstacle.

Après avoir entendu leurs discours, le roi prononce la sentence:

Cette énorme action faite presque à nos yeux
Outrage la nature, et blesse jusqu'aux dieux.
Un premier mouvement qui produit un tel crime
Ne saurait lui servir d'excuse légitime:
Les moins sévères lois en ce point sont d'accord;
Et si nous les suivons, il est digne de mort.
Si d'ailleurs nous voulons regarder le coupable,
Ce crime, quoique grand, énorme, inexcusable,
Vient de la même épée et part du même bras
Qui me fait aujourd'hui maître de deux États.
Deux sceptres en ma main, Albe à Rome asservie,
Parlent bien hautement en faveur de sa vie:
Sans lui j'obéirais où je donne la loi,
Et je serais sujet où je suis deux fois roi. — — — —
Vis donc, Horace, vis, guerrier trop magnanime:
Ta vertu met ta gloire au-dessus de ton crime;
Sa[1] chaleur généreuse[2] a produit ton forfait;
D'une cause si belle il faut souffrir l'effet.

III. CINNA, OU LA CLÉMENCE D'AUGUSTE.

(1639).

Le sujet de la tragédie de *Cinna* est tiré du traité *de la Clémence* de Sénèque. L'auteur romain raconte qu'Auguste, arrivé à l'âge de quarante ans et séjournant dans la Gaule, apprit que ses jours étaient menacés par Cinna et ses complices. En proie aux plus vives agitations, Auguste est partagé entre l'idée du pardon et celle de la vengeance. Cédant enfin

[1] *Variante: Ta* chaleur. [2] Voyez page 11, note 5.

aux conseils de sa femme Livie, il fait venir Cinna, et, après lui avoir reproché sa trahison, lui demande son amitié, et lui défère le consulat pour l'année. Cet acte de magnanimité désarme le coupable et met désormais les jours d'Auguste à l'abri de tout attentat.

Sur cette donnée de l'écrivain latin, le poète français a construit la fable suivante développée dans les cinq actes de sa tragédie.

Émilie, fille d'une des victimes d'Octave, comblée de bienfaits par le triumvir devenu empereur sous le nom d'Auguste, aime Cinna, petit-fils de Pompée et exige de lui la mort d'Auguste comme prix de leur union. Dans le monologue qui ouvre la pièce, Émilie exprime ses désirs de vengeance; puis, après avoir dévoilé son âme tout entière à sa confidente Fulvie, elle écoute le récit que lui fait Cinna d'une séance où les conjurés, émus par ses éloquentes invectives contre la tyrannie, ont arrêté avec lui l'exécution de leur dessein. Le jour, l'heure, le lieu, tout est fixé. Émilie, Cinna et son confident Maxime sont pleins d'espoir, lorsque Auguste mande auprès de lui Maxime et Cinna. Sont-ils découverts? ont-ils été trahis? On l'ignore, mais il faut faire bonne contenance et obéir aux ordres du chef de l'État. L'entretien qu'a Auguste avec les deux conjurés prouve qu'il n'a aucun soupçon du complot.

ACTE II, SCÈNE I.

AUGUSTE, CINNA, MAXIME, TROUPE DE COURTISANS.

AUGUSTE. Que chacun se retire, et qu'aucun n'entre ici.
Vous, Cinna, demeurez, et vous, Maxime, aussi.
(Tous se retirent, à la réserve de Cinna et de Maxime.)
Cet empire absolu sur la terre et sur l'onde,
Ce pouvoir souverain que j'ai sur tout le monde,
Cette grandeur sans borne et cet illustre rang,
Qui m'a jadis coûté tant de peine et de sang,
Enfin tout ce qu'adore en ma haute fortune
D'un courtisan flatteur la présence importune,
N'est que de ces beautés dont l'éclat éblouit,
Et qu'on cesse d'aimer sitôt qu'on en jouit.
L'ambition déplaît quand elle est assouvie,
D'une contraire ardeur son ardeur est suivie;
Et comme notre esprit, jusqu'au dernier soupir,
Toujours vers quelque objet pousse quelque désir,
Il se ramène en soi, n'ayant plus où se prendre,
Et monté sur le faîte, il aspire à descendre.[1]
J'ai souhaité l'empire, et j'y suis parvenu;
Mais en le souhaitant, je ne l'ai pas connu;
Dans sa possession j'ai trouvé pour tous charmes
D'effroyables soucis, d'éternelles alarmes,
Mille ennemis secrets, la mort à tous propos,
Point de plaisir sans trouble, et jamais de repos.
Sylla m'a précédé dans ce pouvoir suprême;
Le grand César, mon père,[2] en a joui de même:
D'un œil si différent tous deux l'ont regardé,

[1] „Le mot *aspire*, qui d'ordinaire s'emploie avec *s'élever*, devient d'une beauté frappante quand on le joint à *descendre*." VOLTAIRE. Cette locution a, par ce vers, passé dans la langue. Paul-Louis Courier dit en parlant des projets de couronnement du premier consul: *Être Bonaparte et se faire sire! Il aspire à descendre.* [2] C'est-à-dire *mon père adoptif*.

Que l'un s'en est démis, et l'autre l'a gardé;
Mais l'un, cruel, barbare, est mort aimé, tranquille,
Comme un bon citoyen dans le sein de sa ville;
L'autre tout débonnaire, au milieu du sénat
A vu trancher ses jours par un assassinat.
Ces exemples récents suffiraient pour m'instruire,
Si par l'exemple seul on se devait conduire;[1]
L'un m'invite à le suivre, et l'autre me fait peur;
Mais l'exemple souvent n'est qu'un miroir trompeur.
Et l'ordre du destin qui gêne nos pensées
N'est pas toujours écrit dans les choses passées:
Quelquefois l'un se brise où l'autre s'est sauvé,
Et par où l'un périt un autre est conservé.
Voilà, mes chers amis, ce qui me met en peine.
Vous, qui me tenez lieu d'Agrippe et de Mécène,[2]
Pour résoudre ce point avec eux débattu,
Prenez sur mon esprit le pouvoir qu'ils ont eu.
Ne considérez point cette grandeur suprême,
Odieuse aux Romains, et pesante à moi-même;
Traitez-moi comme ami, non comme souverain;
Rome, Auguste, l'État, tout est en votre main:
Vous mettrez et l'Europe, et l'Asie, et l'Afrique,
Sous les lois d'un monarque, ou d'une république;
Votre avis est ma règle, et par ce seul moyen
Je veux être empereur, ou simple citoyen.

CINNA. Malgré notre surprise et mon insuffisance,
Je vous obéirai, Seigneur, sans complaisance,
Et mets bas le respect qui pourrait m'empêcher
De combattre un avis où vous semblez pencher;
Souffrez-le d'un esprit jaloux de votre gloire,
Que vous allez souiller d'une tache trop noire,
Si vous ouvrez votre âme à ces impressions
Jusques à condamner toutes vos actions.
On ne renonce point aux grandeurs légitimes;
On garde sans remords ce qu'on acquiert sans crimes;
Et plus le bien qu'on quitte est noble, grand, exquis,
Plus qui l'ose quitter le juge mal acquis.
N'imprimez pas, Seigneur, cette honteuse marque
A ces rares vertus qui vous ont fait monarque;
Vous l'êtes justement, et c'est sans attentat
Que vous avez changé la forme de l'État.
Rome est dessous vos lois[3] par le droit de la guerre,
Qui sous les lois de Rome a mis toute la terre;

---

[1] On dirait aujourd'hui: *On devait se conduire.*

[2] Agrippa mourut l'an 12, Mécène (Maecenas) l'an 8 avant J.-C. On trouve dans le livre XII de Dion Cassius (ch. 1—41) la délibération d'Auguste avec Agrippa et Mécène. Dans la scène actuelle Cinna ouvre le même avis que Mécène, et Maxime le même qu'Agrippa.

[3] On dirait aujourd'hui: *Sous vos lois.* Du temps de Corneille *dessous* était préposition, aujourd'hui il n'est plus qu'adverbe. Molière dit: Je suis qu'il est rangé *dessous les lois* d'une autre. (*Dépit amoureux. II, 3.*)

Vos armes l'ont conquis, et tous les conquérants
Pour être usurpateurs ne sont pas des tyrans;
Quand ils ont sous leurs lois asservi des provinces,
Gouvernant justement, ils s'en font justes princes:
C'est ce que fit César, il vous faut aujourd'hui
Condamner sa mémoire, ou faire comme lui.
Si le pouvoir suprême est blâmé par Auguste,
César fut un tyran, et son trépas fut juste,
Et vous devez aux dieux compte de tout le sang
Dont vous l'avez vengé pour monter à son rang.[1]
N'en craignez point, Seigneur, les tristes destinées;[2]
Un plus puissant démon veille sur vos années:
On a dix fois sur vous attenté sans effet,
Et qui l'a voulu perdre au même instant l'a fait.[3]
On entreprend assez, mais aucun n'exécute;
Il est des assassins, mais il n'est plus de Brute:
Enfin, s'il faut attendre un semblable revers,
Il est beau de mourir maître de l'univers.
C'est ce qu'en peu de mots j'ose dire, et j'estime
Que ce peu que j'ai dit est l'avis de Maxime.

MAXIME. Oui, j'accorde qu'Auguste a droit de conserver
L'empire où sa vertu l'a fait seule arriver,
Et qu'au prix de son sang, au péril de sa tête,
Il a fait de l'État une juste conquête;
Mais que, sans se noircir, il ne puisse quitter
Le fardeau que sa main est lasse de porter,
Qu'il accuse par là César de tyrannie,
Qu'il approuve sa mort, c'est ce que je dénie.
Rome est à vous, Seigneur, l'empire est votre bien;
Chacun en liberté peut disposer du sien:
Il le peut à son choix garder, ou s'en défaire;
Vous seul ne pourriez pas ce que peut le vulgaire,
Et seriez devenu, pour avoir tout dompté,
Esclave des grandeurs où vous êtes monté!
Possédez-les, Seigneur, sans qu'elles vous possèdent.
Loin de vous captiver, souffrez qu'elles vous cèdent;
Et faites hautement connaître enfin à tous
Que tout ce qu'elles ont est au-dessous de vous.
Votre Rome autrefois vous donna la naissance:
Vous lui voulez donner votre toute-puissance;
Et Cinna vous impute à crime capital
La libéralité vers le pays natal![4]
Il appelle remords l'amour de la patrie!

---

[1] On dirait aujourd'hui, surtout en prose: le sang *par lequel* vous l'avez vengé. Cet emploi de *dont*, très fréquent dans Corneille, est tout à fait conforme à l'usage du 17e siècle. Molière dit: La beauté me ravit où je la trouve, et je cède facilement à cette douce violence *dont* elle nous entraîne.

[2] *En* se rapporte à César. [3] Voltaire a déjà fait remarquer que le sens de ce vers est obscur. Probablement le poète veut dire: Qui a voulu *perdre*, c'est-à-dire *risquer, sacrifier sa vie*, a attenté à la vôtre.

[4] On dirait aujourd'hui: *envers* le pays natal; voyez page 14, note 8.

Par la haute vertu la gloire est donc flétrie,
Et ce n'est qu'un objet digne de nos mépris,
Si de ses pleins effets l'infamie est le prix![1]
Je veux bien avouer qu'une action si belle
Donne à Rome bien plus que vous ne tenez d'elle;
Mais commet-on un crime indigne de pardon
Quand la reconnaissance est au-dessus du don?
Suivez, suivez, Seigneur, le ciel qui vous inspire:
Votre gloire redouble à mépriser l'empire;
Et vous serez fameux chez la postérité,
Moins pour l'avoir conquis que pour l'avoir quitté.
Le bonheur peut conduire à la grandeur suprême
Mais pour y renoncer il faut la vertu même;
Et peu de généreux vont jusqu'à dédaigner,
Après un sceptre acquis, la douceur de régner.
Considérez d'ailleurs que vous régnez dans Rome,
Où, de quelque façon que votre cour vous nomme,
On hait la monarchie; et le nom d'empereur,
Cachant celui de roi, ne fait pas moins d'horreur.
Ils passent pour tyran[2] quiconque s'y fait maître;
Qui le sert, pour esclave, et qui l'aime, pour traître;
Qui le souffre a le cœur lâche, mol, abattu,
Et pour s'en affranchir tout s'appelle vertu.
Vous en avez, Seigneur, des preuves trop certaines:
On a fait contre vous dix entreprises vaines;
Peut-être que l'onzième[3] est prête d'éclater,[4]
Et que ce mouvement qui vous vient agiter[5]
N'est qu'un avis secret que le ciel vous envoie,
Qui pour vous conserver n'a plus que cette voie.
Ne vous exposez plus à ces fameux revers.
Il est beau de mourir maître de l'univers;
Mais la plus belle mort souille notre mémoire,
Quand nous avons pu vivre et croître notre gloire.[6]

CINNA. Si l'amour du pays doit ici prévaloir,
C'est son bien seulement que vous devez vouloir;
Et cette liberté, qui lui semble si chère,
N'est pour Rome, Seigneur, qu'un bien imaginaire,
Plus nuisible qu'utile, et qui n'approche pas
De celui qu'un bon prince apporte à ses États.
Avec ordre et raison les honneurs il dispense,[7]
Avec discernement[8] punit et récompense.

[1] *Variante:* Si de *ses plus hauts* faits l'infamie est le prix.

[2] *Passer* a ici une signification active que ce verbe n'a pas conservée. Le vers est: *Les Romains tiennent pour tyran quiconque se fait maître à Rome.*

[3] Dans les écrivains du 17e siècle et même dans ceux du 18e, on trouve *l'onsième.* Aujourd'hui on dit: *le onze, le onzième, la onzième.*

[4] L'usage du 17e et du 18e siècle permettait les deux constructions *prêt à* et *prêt de;* à présent on dit: *prêt à,* mais: *près de.*

[5] On dirait aujourd'hui: *qui vient vous agiter.*

[6] *Croître,* comme verbe actif pour *accroître;* v. page 10, note 3.

[7] Inversion aujourd'hui inusitée; v. page 27, note 1.

[8] *Variante:* Avecque jugement.

Et dispose de tout en juste possesseur,
Sans rien précipiter de peur d'un successeur.
Mais quand le peuple est maître, on n'agit qu'en tumulte;
La voix de la raison jamais ne se consulte!
Les honneurs sont vendus aux plus ambitieux,
L'autorité livrée aux plus séditieux.
Ces petits souverains qu'il fait pour une année,
Voyant d'un temps si court leur puissance bornée,
Des plus heureux desseins font avorter le fruit,
De peur de le laisser à celui qui les suit.
Comme ils ont peu de part aux biens dont ils ordonnent,[1]
Dans le champ du public[2] largement ils moissonnent,
Assurés que chacun leur pardonne aisément,
Espérant à son tour un pareil traitement:
Le pire des États c'est l'État populaire.

AUGUSTE. Et toutefois le seul qui dans Rome peut plaire.
Cette haine des rois, que depuis cinq cents ans
Avec le premier lait sucent tous ses enfants,
Pour l'arracher des cœurs, est trop enracinée.

MAXIME. Oui, Seigneur, dans son mal Rome est trop obstinée,
Son peuple, qui s'y plaît, en fuit la guérison;
Sa coutume l'emporte, et non pas la raison;
Et cette vieille erreur que Cinna veut abattre,
Est une heureuse erreur dont il est idolâtre,
Par qui le monde entier, asservi sous ses lois,
L'a vu cent fois marcher sur la tête des rois,
Son épargne s'enfler du sac[3] de leurs provinces.
Que lui pouvaient de plus donner les meilleurs princes?
J'ose dire, Seigneur, que par tous les climats[4]
Ne sont pas bien reçus toutes sortes d'États;
Chaque peuple a le sien conforme à sa nature,
Qu'on ne saurait changer sans lui faire une injure:[5]
Telle est la loi du ciel, dont la sage équité
Sème dans l'univers cette diversité.
Les Macédoniens aiment le monarchique,
Et le reste des Grecs la liberté publique;
Les Parthes, les Persans veulent des souverains,
Et le seul consulat est bon pour les Romains.

CINNA. Il est vrai que du ciel la prudence infinie
Départ à chaque peuple un différent génie;
Mais il n'est pas moins vrai que cet ordre des cieux
Change selon les temps comme selon les lieux.
Rome a reçu des rois ses murs et sa naissance,
Elle tient des consuls sa gloire et sa puissance,
Et reçoit maintenant de vos rares bontés
Le comble souverain de ses prospérités.
Sous vous, l'État n'est plus en pillage aux armées;
Les portes de Janus par vos mains sont fermées,

[1] Aujourd'hui on dirait: aux biens dont ils *disposent*. [2] V. p. 23, note 5.
[3] *Sac*, c'est-à-dire *pillage, saccagement*; saccager veut dire: *piller*.
[4] Pour: *dans tous les pays*. [5] Dans le sens latin de *iniuria*=tort, préjudice.

Ce que sous ses consuls on n'a vu qu'une fois,
Et qu'a fait voir comme eux le second de ses rois.

MAXIME. Les changements d'État que fait l'ordre céleste
Ne coûtent point de sang, n'ont rien qui soit funeste.

CINNA. C'est un ordre des dieux qui jamais ne se rompt,
De nous vendre un peu cher les grands biens qu'ils nous font.
L'exil des Tarquins même ensanglanta nos terres,
Et nos premiers consuls nous ont coûté des guerres.

MAXIME. Donc votre aïeul Pompée au ciel a résisté,
Quand il a combattu pour notre liberté?

CINNA. Si le ciel n'eût voulu que Rome l'eût perdue,
Par les mains de Pompée il l'aurait défendue:
Il a choisi sa mort pour servir dignement
D'une marque éternelle à ce grand changement,
Et devait cette gloire aux mânes d'un tel homme,
D'emporter avec eux la liberté de Rome.
Ce nom depuis longtemps ne sert qu'à l'éblouir,
Et sa propre grandeur l'empêche d'en jouir.
Depuis qu'elle se voit la maîtresse du monde,
Depuis que la richesse entre ses murs abonde,
Et que son sein, fécond en glorieux exploits,
Produit des citoyens plus puissants que des rois,
Les grands, pour s'affermir achetant les suffrages,
Tiennent pompeusement leurs maîtres à leurs gages,
Qui par des fers dorés se laissant enchaîner,
Reçoivent d'eux les lois qu'ils pensent leur donner.
Envieux l'un de l'autre, ils mènent tout par brigues
Que leur ambition tourne en sanglantes ligues.
Ainsi de Marius Sylla devint jaloux;
César, de mon aïeul; Marc-Antoine, de vous;
Ainsi la liberté ne peut plus être utile
Qu'à former les fureurs d'une guerre civile,
Lorsque, par un désordre à l'univers fatal,
L'un ne veut point de maître, et l'autre point d'égal.
Seigneur, pour sauver Rome, il faut qu'elle s'unisse
En la main d'un bon chef à qui tout obéisse.
Si vous aimez encore à la favoriser,
Ôtez-lui les moyens de se plus diviser.
Sylla, quittant la place enfin bien usurpée,
N'a fait qu'ouvrir le champ à César et Pompée,
Que le malheur des temps ne nous eût pas fait voir,
S'il eût dans sa famille assuré son pouvoir.
Qu'a fait du grand César le cruel parricide,
Qu'élever contre vous Antoine avec Lépide,
Qui n'eussent pas détruit Rome par les Romains,
Si César eût laissé l'empire entre vos mains?
Vous la replongerez, en quittant cet empire,
Dans les maux dont à peine encore elle respire,
Et de ce peu, Seigneur, qui lui reste de sang
Une guerre nouvelle épuisera son flanc.
Que l'amour du pays, que la pitié vous touche;

Votre Rome à genoux vous parle par ma bouche.
Considérez le prix que vous avez coûté:
Non pas qu'elle vous croie avoir trop acheté;
Des maux qu'elle a soufferts elle est trop bien payée;
Mais une juste peur tient son âme effrayée;
Si, jaloux de son heur,[1] et las de commander,
Vous lui rendez un bien qu'elle ne peut garder,
S'il lui faut à ce prix en acheter un autre,
Si vous ne préférez son intérêt au vôtre,
Si ce funeste don la met au désespoir,
Je n'ose dire ici ce que j'ose prévoir.
Conservez-vous, Seigneur, en lui laissant un maître
Sous qui son vrai bonheur commence de renaître;
Et pour mieux assurer le bien commun de tous,
Donnez un successeur qui soit digne de vous.

Auguste. N'en délibérons plus, cette pitié l'emporte.
Mon repos m'est bien cher, mais Rome est la plus forte;
Et quelque grand malheur qui m'en puisse arriver,
Je consens à me perdre afin de la sauver.
Pour ma tranquillité mon cœur en vain soupire:
Cinna, par vos conseils je retiendrai l'empire;
Mais je le retiendrai pour vous en faire part.
Je vois trop que vos cœurs n'ont point pour moi de fard,
Et que chacun de vous, dans l'avis qu'il me donne,
Regarde seulement l'État et ma personne.
Votre amour en tous deux fait ce combat d'esprits,
Et vous allez tous deux en recevoir le prix.
Maxime, je vous fais gouverneur de Sicile:
Allez donner mes lois à ce terroir fertile;
Songez que c'est pour moi que vous gouvernerez,
Et que je répondrai de ce que vous ferez.
Pour épouse, Cinna, je vous donne Émilie:
Vous savez qu'elle tient la place de Julie,
Et que, si nos malheurs et la nécessité
M'ont fait traiter son père avec sévérité,
Mon épargne depuis en sa faveur ouverte
Doit avoir adouci l'aigreur[2] de cette perte.
Voyez-la de ma part, tâchez de la gagner:
Vous n'êtes point pour elle un homme à dédaigner;
De l'offre de vos vœux elle sera ravie.
Adieu: j'en veux porter la nouvelle à Livie.

Quand l'empereur s'est retiré, Cinna révèle à Maxime, parmi les motifs de sa conduite, son amour pour Émilie. Maxime, qui aime aussi Émilie sans s'être déclaré, prête l'oreille aux conseils d'Euphorbe, son confident. Celui-ci l'engage à dévoiler la conspiration pour perdre son rival. Déjà disposé à trahir, Maxime est témoin des hésitations de Cinna, qui n'est plus retenu que par la volonté d'Émilie. Cinna renoncerait volontiers à toute vengeance contre Auguste, si son amante y consentait. Mais Émilie se montre inexorable, et Cinna, vaincu par ses reproches, s'engage encore une fois à assassiner Auguste.

[1] *Heur* veut dire *bonheur;* v. page 13, note 4. [2] Pour: *l'amertume.*

Maxime s'est décidé à livrer le secret des conjurés. Auguste est averti de la conspiration par Euphorbe, qui annonce en même temps que Maxime, ne pouvant survivre au double crime de complot et de délation, s'est précipité dans le Tibre. Auguste, furieux de la perfidie de Cinna, mais se souvenant des flots de sang qu'il a versés lui-même, accuse et justifie tour à tour ses ennemis, ne pouvant s'arrêter ni à la vengeance ni au pardon. L'impératrice Livie lui conseille d'essayer de la clémence, puisque la rigueur ne lui a pas réussi. Auguste ne veut point l'écouter et se dérobe à ses instances.

Pendant ce temps, Maxime est allé trouver Émilie pour lui faire l'aveu de son amour et lui persuader de fuir avec lui.

ACTE IV, SCÈNE V.

MAXIME, ÉMILIE, FULVIE.

ÉMILIE. Mais je vous vois, Maxime, et l'on vous faisait mort!

MAXIME. Euphorbe trompe Auguste avec ce faux rapport:
Se voyant arrêté, la trame découverte,
Il a feint ce trépas pour empêcher ma perte.

ÉMILIE. Que dit-on de Cinna?

MAXIME. Que son plus grand regret
C'est de voir que César sait tout votre secret;
En vain il le dénie et le veut méconnaître,
Évandre[1] a tout conté pour excuser son maître,
Et par l'ordre d'Auguste on vient vous arrêter.

ÉMILIE. Celui qui l'a reçu tarde à l'exécuter:
Je suis prête à le suivre, et lasse de l'attendre.

MAXIME. Il vous attend chez moi.

ÉMILIE. Chez vous?

MAXIME. C'est vous surprendre;
Mais apprenez le soin que le ciel a de vous:
C'est un des conjurés qui va fuir avec nous.
Prenons notre avantage avant qu'on nous poursuive;
Nous avons pour partir un vaisseau sur la rive.

ÉMILIE. Me connais-tu, Maxime, et sais-tu qui je suis?

MAXIME. En faveur de Cinna je fais ce que je puis,
Et tâche à garantir de ce malheur extrême
La plus belle moitié qui reste de lui-même.
Sauvons-nous, Émilie, et conservons le jour,
Afin de le venger par un heureux retour.

ÉMILIE. Cinna dans son malheur est de ceux qu'il faut suivre,
Qu'il ne faut pas venger, de peur de leur survivre:[2]
Quiconque après sa perte aspire à se sauver
Est indigne du jour qu'il tâche à conserver.

MAXIME. Quel désespoir aveugle à ces fureurs vous porte?
O dieux! que de faiblesse en une âme si forte!
Ce cœur si généreux rend si peu de combat,[3]
Et du premier revers la fortune l'abat!
Rappelez, rappelez cette vertu sublime;
Ouvrez enfin les yeux, et connaissez Maxime:

---

[1] Évandre est l'affranchi et le confident de Cinna.

[2] *De peur de leur survivre*, c'est-à-dire: Il serait honteux de leur survivre; il ne faut donc pas songer à les venger.

[3] *Rendre peu de combat*, expression inusitée pour *combattre, lutter peu.*

C'est un autre Cinna qu'en lui vous regardez;
Le ciel vous rend en lui l'amant que vous perdez;
Et puisque l'amitié n'en faisait plus qu'une âme,
Aimez en cet ami l'objet de votre flamme;
Avec la même ardeur il saura vous chérir,
Que. . . .

ÉMILIE. Tu m'oses aimer, et tu n'oses mourir!
Tu prétends un peu trop; mais quoi que tu prétendes,
Rends-toi digne du moins de ce que tu demandes;
Cesse de fuir en lâche un glorieux trépas,
Ou de m'offrir un cœur que tu fais voir si bas;
Fais que je porte envie à ta vertu parfaite;
Ne te pouvant aimer, fais que je te regrette;
Montre d'un vrai Romain la dernière vigueur,
Et mérite mes pleurs au défaut de mon cœur.
Quoi! si ton amitié pour Cinna s'intéresse,
Crois-tu qu'elle consiste à flatter sa maîtresse?[1]
Apprends, apprends de moi quel en est le devoir,
Et donne-m'en l'exemple, ou viens le recevoir.

MAXIME. Votre juste douleur est trop impétueuse.

ÉMILIE. La tienne en ta faveur est trop ingénieuse.
Tu me parles déjà d'un bienheureux retour,
Et dans tes déplaisirs tu conçois de l'amour!

MAXIME. Cet amour en naissant est toutefois extrême:
C'est votre amant en vous, c'est mon ami que j'aime,
Et des mêmes ardeurs dont il fut embrasé . . . .

ÉMILIE. Maxime, en voilà trop pour un homme avisé.[2]
Ma perte m'a surprise, et ne m'a point troublée;
Mon noble désespoir ne m'a point aveuglée.
Ma vertu tout entière agit sans s'émouvoir,
Et je vois malgré moi plus que je ne veux voir.

MAXIME. Quoi? vous suis-je suspect de quelque perfidie?

ÉMILIE. Oui, tu l'es, puisque enfin tu veux que je le die;[3]
L'ordre de notre fuite est trop bien concerté
Pour ne te soupçonner d'aucune lâcheté:
Les dieux seraient pour nous prodigues en miracles,
S'ils en avaient sans toi levé tous les obstacles.
Fuis sans moi, tes amours sont ici superflus.[4]

MAXIME. Ah! vous m'en dites trop.

ÉMILIE. J'en présume encor plus.
Ne crains pas toutefois que j'éclate en injures;
Mais n'espère non plus[5] m'éblouir de parjures.
Si c'est te faire tort que de m'en défier,
Viens mourir avec moi pour te justifier.

MAXIME. Vivez, belle Émilie, et souffrez qu'un esclave . . . .

ÉMILIE. Je ne t'écoute plus qu'en présence d'Octave.
Allons, Fulvie, allons.

Le *cinquième* acte nous montre Cinna devant Auguste.

---

[1] En français, le mot *maîtresse* employé dans le style soutenu, n'a rien de choquant. [2] C'est-à-dire *sensé, prudent.*
[3] Archaïsme pour *dise:* voyez page 67, note 6. [4] Voyez page 22, note 1.
[5] En prose il faudrait: n'espère *pas* non plus.

ACTE V. SCÈNE I.

AUGUSTE, CINNA.

AUGUSTE. Prends un siège, Cinna, prends, et sur toute chose
Observe exactement la loi que je t'impose:
Prête, sans me troubler, l'oreille à mes discours;
D'aucun mot, d'aucun cri n'en interromps le cours;
Tiens ta langue captive; et si ce grand silence
A ton émotion fait quelque violence,
Tu pourras me répondre après tout à loisir;
Sur ce point seulement contente mon désir.[1]

CINNA. Je vous obéirai, Seigneur.

AUGUSTE. Qu'il te souvienne
De garder ta parole, et je tiendrai la mienne.
Tu vois le jour, Cinna; mais ceux dont tu le tiens
Furent les ennemis de mon père, et les miens:
Au milieu de leur camp tu reçus la naissance;
Et lorsque après leur mort tu vins en ma puissance,
Leur haine enracinée au milieu de ton sein
T'avait mis contre moi les armes à la main;
Tu fus mon ennemi même avant que de naître,[2]
Et tu le fus encor quand tu me pus connaître,
Et l'inclination jamais n'a démenti
Ce sang qui t'avait fait du contraire parti:
Autant que tu l'as pu, les effets l'ont suivie.
Je ne m'en suis vengé qu'en te donnant la vie;
Je te fis prisonnier pour te combler de biens:
Ma cour fut ta prison, mes faveurs tes liens;[3]
Je te restituai d'abord ton patrimoine;[4]
Je t'enrichis après des dépouilles d'Antoine,
Et tu sais que depuis, à chaque occasion,
Je suis tombé pour toi dans la profusion.
Toutes les dignités que tu m'as demandées,
Je te les ai sur l'heure et sans peine accordées,
Je t'ai préféré même à ceux dont les parents
Ont jadis dans mon camp tenu les premiers rangs,
A ceux qui de leur sang m'ont acheté l'empire,
Et qui m'ont conservé le jour que je respire.
De la façon enfin qu'avec toi j'ai vécu,
Les vainqueurs sont jaloux du bonheur du vaincu.[5]

---

[1] . . . Cinnam unum ad se arcessit, dimissisque omnibus e cubiculo, cum alteram poni Cinnae cathedram iussisset: „Hoc, inquit, primum a te peto, ne me loquentem interpelles, ne medio sermone meo proclames; habitur tibi loquendi liberum tempus". SENECA, I, 9.

[2] Ego te, Cinna, cum in hostium castris invenissem, non factum tantum inimicum, sed natum, servavi. SENECA I, 9.

[3] Ellipse poétique. En prose il faudrait dire: *Ma cour fut ta prison, mes faveurs furent tes liens.*

[4] Patrimonium tibi omne concessi. SENECA I, 9.

[5] Sacerdotium tibi petenti, praeteritis compluribus, quorum parentes meum militaverant, dedi — . . . Hodie tam felix es et tam dives, ut victo victores invideant. SENECA I, 9.

Quand le ciel me voulut, en rappelant Mécène,[1]
Après tant de faveur montrer un peu de haine,
Je te donnai sa place en ce triste accident,
Et te fis, après lui, mon plus cher confident.
Aujourd'hui même encor, mon âme irrésolue
Me pressant de quitter ma puissance absolue,
De Maxime et de toi j'ai pris les seuls avis,
Et ce sont, malgré lui, les tiens que j'ai suivis.
Bien plus, ce même jour je te donne Émilie,
Le digne objet des vœux de toute l'Italie,
Et qu'ont mise si haut mon amour et mes soins,
Qu'en te couronnant roi je t'aurais donné moins.
Tu t'en souviens, Cinna: tant d'heur[2] et tant de gloire
Ne peuvent pas sitôt sortir de ta mémoire;
Mais ce qu'on ne pourrait jamais s'imaginer,
Cinna, tu t'en souviens, et veux m'assassiner.

CINNA. Moi, Seigneur! moi, que j'eusse une âme si traîtresse:
Qu'un si lâche dessein . . . .

AUGUSTE. Tu tiens mal ta promesse:
Sieds-toi,[3] je n'ai pas dit encor ce que je veux;
Tu te justifieras après si tu le peux.
Écoute cependant, et tiens mieux ta parole.
Tu veux m'assassiner demain, au Capitole,[4]
Pendant le sacrifice, et ta main pour signal
Me doit, au lieu d'encens, donner le coup fatal;
La moitié de tes gens doit occuper la porte,
L'autre moitié te suivre et te prêter main-forte.
Ai-je de bons avis, ou de mauvais soupçons?
De tous ces meurtriers te dirai-je les noms?
Procule, Glabrion, Virginien, Rutile,
Marcel, Plaute, Lénas, Pompone, Albin, Icile,
Maxime, qu'après toi j'avais le plus aimé;
Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé:
Un tas d'hommes perdus de dettes et de crimes,
Que pressent de mes lois les ordres légitimes,
Et qui désespérant de les plus éviter,
Si tout n'est renversé, ne sauraient subsister.
Tu te tais maintenant, et gardes le silence,
Plus par confusion que par obéissance.
Quel était ton dessein, et que prétendais-tu
Après m'avoir au temple à tes pieds abattu?
Affranchir ton pays d'un pouvoir monarchique?
Si j'ai bien entendu tantôt ta politique,[5]

---

[1] MÉCÈNE. (C. Cilnius Maecenas), favori d'Auguste, protecteur des lettres et des arts, mourut vers l'an 8 av. J.-C. Virgile, Horace, Properce étaient ses amis et ses protégés. [2] *Heur* pour *bonheur;* v. page 13, note 4.

[3] Archaïsme. On dirait aujourd'hui: *Assieds-toi.*

[4] Cum ad hanc vocem exclamasset Cinna, procul hanc ab se abesse dementiam: „Non praestas, inquit, fidem, Cinna; convenerat ne interloquereris. Occidere, inquam, me paras." SENECA I, 9.

[5] Allusion à la première scène du 2e acte (v. page 85).

Son salut **désormais** dépend d'un souverain
Qui pour **tout conserver** tienne tout en sa main;
Et si sa **liberté te** faisait entreprendre,[1]
Tu ne m'**eusses jamais** empêché de la rendre;
Tu l'aurais **acceptée au** nom de tout l'État,
Sans vouloir **l'acquérir** par un assassinat.
Quel était **donc ton** but? D'y régner en ma place?[2]
D'un **étrange malheur** son destin le menace,
Si pour **monter au** trône et lui donner la loi
Tu ne **trouves dans** Rome autre obstacle que moi,[3]
Si jusques **à ce point** son sort est déplorable,
Que tu **sois après** moi le plus considérable,
Et que ce **grand** fardeau de l'empire romain
Ne puisse **après ma** mort tomber mieux qu'en ta main.
Apprends à te connaître, et descends en toi-même:
On t'**honore dans** Rome, on te courtise, on t'aime.
Chacun **tremble sous** toi, chacun t'offre des vœux,
Ta fortune **est bien** haut, tu peux ce que tu veux;
Mais tu **ferais** pitié même à ceux qu'elle irrite,
Si je t'**abandonnais** à ton peu de mérite.[4]
Ose me démentir, dis-moi ce que tu vaux,
Conte-moi tes vertus, tes glorieux travaux,
Les rares qualités par où tu m'as dû plaire,
Et tout ce qui t'élève au-dessus du vulgaire.
Ma faveur fait ta gloire, et ton pouvoir en vient:
Elle seule t'élève, et seule te soutient:
C'est elle qu'on adore, et non pas ta personne:
Tu n'as crédit ni rang qu'autant qu'elle t'en donne,
Et pour te faire choir je n'aurais aujourd'hui
Qu'à retirer la main qui seule est ton appui.
J'aime mieux toutefois céder à ton envie:
Règne si tu le peux, aux dépens de ma vie;
Mais oses-tu penser que les Serviliens,
Les Cosses, les Métels, les Pauls, les Fabiens,[5]
Et tant d'autres enfin de qui les grands courages
Des héros de leur sang sont les vives images,
Quittent le noble orgueil d'un sang si généreux
Jusqu'à pouvoir souffrir que tu règnes sur eux?
Parle, parle, il est temps.

---

[1] *Te faisait agir, t'engageait dans cette entreprise.* Voyez page 27, note 6.

[2] C'est-à-dire: *de régner à ma place dans Rome.*

[3] „Quo, inquit, hoc animo facis? Ut ipse sis princeps? Male, mehercule, cum republica agitur, si tibi ad imperandum nihil praeter me obstat." SENECA, I, 9. — En prose on dirait: *d'autre* obstacle.

[4] Le mot *mérite* est très usité, chez les écrivains du 17e et du 18e siècle, dans le sens de *valeur personnelle.*

[5] Au 17e siècle et encore au 18e, on aimait à franciser tous les noms latins. On est revenu de cette manie, et l'on dirait aujourd'hui les *Cassius*, les *Metellus*. Si l'usage veut encore qu'on dise *Paul-Émile* et les *Fabiens*, on dit pourtant *Fabius Maximus*, de même qu'on dit les *Gracques*, mais *Gaius Gracchus*, *Tiberius Gracchus* (pr. *grak-kuce*).

CINNA. Je demeure stupide;[1]
Non que votre colère ou la mort m'intimide:
Je vois qu'on m'a trahi, vous m'y voyez rêver,
Et j'en cherche l'auteur sans le pouvoir trouver.
Mais c'est trop y tenir toute l'âme occupée:
Seigneur, je suis Romain, et du sang de Pompée;
Le père et les deux fils, lâchement égorgés,
Par la mort de César étaient trop peu vengés.
C'est là d'un beau dessein l'illustre et seule cause;
Et puisqu'à vos rigueurs la trahison m'expose,
N'attendez point de moi d'infâmes repentirs,[2]
D'inutiles regrets, ni de honteux soupirs.
Le sort vous est propice autant qu'il m'est contraire;
Je sais ce que j'ai fait, et ce qu'il vous faut faire:
Vous devez un exemple à la postérité,
Et mon trépas importe à votre sûreté.

AUGUSTE. Tu me braves, Cinna, tu fais le magnanime,
Et loin de t'excuser, tu couronnes ton crime.
Voyons si ta constance ira jusques au bout.
Tu sais ce qui t'est dû, tu vois que je sais tout:
Fais ton arrêt toi-même, et choisis tes supplices.

Émilie arrive et demande sa part du châtiment, puisqu'elle a participé au crime. Elle veut même enlever à Cinna l'honneur de l'entreprise que celui-ci revendique. Maxime vient à son tour faire l'aveu de ses crimes envers Auguste, envers Cinna, envers Émilie. C'est alors qu'Auguste accorde à tous un généreux pardon.

ACTE V, SCÈNE III.

AUGUSTE, LIVIE, CINNA, MAXIME, ÉMILIE.

AUGUSTE. En est-ce assez, ô ciel! et le sort, pour me nuire,
A-t-il quelqu'un des miens qu'il veuille encor séduire?
Qu'il joigne à ses efforts le secours des enfers:
Je suis maître de moi comme de l'univers;
Je le suis, je veux l'être. O siècles, ô mémoire,
Conservez à jamais ma dernière victoire!
Je triomphe aujourd'hui du plus juste courroux
De qui le souvenir puisse aller jusqu'à vous.
Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie:
Comme à mon ennemi je t'ai donné la vie,
Et malgré la fureur de ton lâche dessein,[3]
Je te la donne encor comme à mon assassin.

---

[1] On dirait aujourd'hui: Je suis *stupéfait*, je demeure *interdit*. Corneille emploie ici *stupide* dans la première signification du latin *stupidus, stupēre*.

[2] Le pluriel *repentirs* est ici très poétique, aujourd'hui cependant on n'emploie plus guère ce mot qu'au singulier.

[3] C'est Voltaire qui a substitué ici *dessein* à *destin*, mot qui se trouve dans toutes les éditions publiées du vivant de Corneille, et encore dans celle de 1692. Corneille paraît avoir pris *destin* dans un sens conforme à celui que le verbe *destiner* (se proposer, résoudre) avait autrefois. Le mot *destin* étant depuis longtemps inintelligible dans ce sens, la leçon de Voltaire a été adoptée par les éditeurs et par les comédiens.

Commençons un combat qui montre par l'issue
Qui l'aura mieux de nous ou donnée ou reçue.
Tu trahis mes bienfaits, je les veux redoubler;
Je t'en avais comblé, je t'en veux accabler:
Avec cette beauté[1] que je t'avais donnée,
Reçois le consulat pour la prochaine année.
Aime Cinna, ma fille, en cet illustre rang;
Préfères-en la pourpre[2] à celle de mon sang;
Apprends sur mon exemple à vaincre ta colère:
Te rendant un époux, je te rends plus qu'un père.

ÉMILIE. Et je me rends, Seigneur, à ces hautes bontés;
Je recouvre la vue auprès de leurs clartés:
Je connais mon forfait, qui me semblait justice;
Et, ce que n'avait pu la terreur du supplice,
Je sens naître en mon âme un repentir puissant,
Et mon cœur en secret me dit qu'il y consent.
Le ciel a résolu votre grandeur suprême;
Et pour preuve, Seigneur, je n'en veux que moi-même:
J'ose avec vanité me donner cet éclat,
Puisqu'il change mon cœur, qu'il veut changer l'État.
Ma haine va mourir, que j'ai crue immortelle;
Elle est morte, et ce cœur devient sujet fidèle;
Et prenant désormais cette haine en horreur,
L'ardeur de vous servir succède à sa fureur.[3]

CINNA. Seigneur, que vous dirais-je après que nos offenses
Au lieu de châtiments trouvent des récompenses?
O vertu sans exemple! ô clémence qui rend
Votre pouvoir plus juste, et mon crime plus grand!

IV. POLYEUCTE.

(1640 ou 1643.)[4]

Corneille a trouvé le sujet de Polyeucte dans le complément de la *Vie des saints* de Surius par Mosander, qui l'avait emprunté à Méthaphraste, hagiographe, c'est-à-dire auteur de biographies des saints, du X^e^ siècle.

Deux nobles jeunes gens de Mélitène, capitale de l'Arménie, Néarque et Polyeucte, sont unis d'une étroite amitié. Néarque, depuis longtemps chrétien, a fini par décider Polyeucte à abjurer l'idolâtrie. Au moment où un édit sévère de l'empereur Décius (249—251) est publié contre les chrétiens, Polyeucte, dans un saint transport, se précipite sur les idoles, les renverse et les brise. Le proconsul Félix, son beau-père, chargé par l'empereur de veiller à l'exécution de l'édit, essaye d'abord de soustraire l'imprudent néophyte aux suites de son attentat; il le supplie, il le menace, sans ébranler sa constance. Les prières de sa fille Pauline, femme de Polyeucte, échouent également. Polyeucte, avide du martyre, devient la victime de son zèle. Voici comment Corneille a modifié et complété ce récit légendaire.

Polyeucte n'attend plus que le baptême où le convie Néarque, son ami; mais les craintes de Pauline, sa femme, troublée par un songe, le font hésiter. Il veut remettre au lendemain la sainte cérémonie; cependant il cède aux instances de Néarque. Pauline, après s'être vainement opposée à son départ,

[1] Émilie. [2] Allusion à la *toge prétexte* des consuls, bordée de pourpre.
[3] Construction inadmissible en prose, voyez la grammaire.
[4] Selon M. Marty-Laveaux, la date n'est pas certaine.

avoue à sa confidente qu'avant d'épouser Polyeucte, elle aimait un chevalier romain, Sévère, auquel son père Félix, aujourd'hui gouverneur de l'Arménie, n'a point voulu accorder sa main. Pauline, soumise à la volonté de son père, a épousé Polyeucte, chef de la noblesse de Mélitène; Sévère a disparu après un combat contre les Néoperses. A peine cet aveu est-il échappé à Pauline, que son père Félix vient lui annoncer que Sévère n'est pas mort, et qu'il arrive, chargé par l'empereur de présider à un sacrifice offert aux dieux pour célébrer la victoire des Romains sur leurs ennemis. Ce retour imprévu alarme Félix, qui engage sa fille à désarmer le ressentiment de son ancien amant.

Sévère ignore que Pauline est mariée; il arrive avec l'espoir d'obtenir sa main. Il est au désespoir lorsqu'il apprend qu'elle ne peut plus être à lui. Cependant il veut la voir, et cette entrevue redouble ses regrets; il sent plus vivement la perte irréparable qu'il a faite.

Le sacrifice annoncé est prêt; déjà l'encens fume dans le temple des dieux. On prévient Polyeucte que son beau-père Félix l'y attend; il promet d'y aller, brûlant du désir de donner un gage éclatant de son zèle chrétien, car il a reçu le saint baptême. Néarque, qui ne sait rien de ses projets audacieux, est d'abord étonné de le voir courir à une fête païenne.

ACTE II, SCÈNE VI.

POLYEUCTE, NÉARQUE.

NÉARQUE. Où pensez-vous aller?

POLYEUCTE. Au temple, où l'on m'appelle.

NÉARQUE. Quoi? vous mêler aux vœux d'une troupe infidèle!
Oubliez-vous déjà que vous êtes chrétien?

POLYEUCTE. Vous par qui je le suis, vous en souvient-il bien?

NÉARQUE. J'abhorre les faux dieux.

POLYEUCTE. Et moi, je les déteste.

NÉARQUE. Je tiens leur culte impie.

POLYEUCTE. Et je le tiens funeste.[1]

NÉARQUE. Fuyez donc leurs autels.

POLYEUCTE. Je les veux renverser,
Et mourir dans leur temple, ou les y terrasser.
Allons, mon cher Néarque, allons aux yeux des hommes
Braver l'idolâtrie, et montrer qui nous sommes:
C'est l'attente du ciel, il nous la faut remplir;
Je viens de le promettre, et je vais l'accomplir.
Je rends grâces au Dieu que tu m'as fait connaître
De cette occasion qu'il a sitôt fait naître,
Où déjà sa bonté, prête à me couronner,
Daigne éprouver la foi qu'il vient de me donner.

NÉARQUE. Ce zèle est trop ardent, souffrez qu'il se modère.

POLYEUCTE. On n'en peut avoir trop pour le Dieu qu'on révère.

NÉARQUE. Vous trouverez la mort.

POLYEUCTE. Je la cherche pour lui.

NÉARQUE. Et si ce cœur s'ébranle?

POLYEUCTE. Il sera mon appui.

NÉARQUE. Il ne commande point que l'on s'y précipite.

POLYEUCTE. Plus elle est volontaire, et plus elle mérite.[2]

NÉARQUE. Il suffit, sans chercher, d'attendre et de souffrir.

---

[1] Aujourd'hui on dit ordinairement: *tenir pour.* [2] Voyez page 27, note 6.

POLYEUCTE. On souffre avec regret quand on n'ose s'offrir.
NÉARQUE. Mais dans ce temple enfin la mort est assurée.
POLYEUCTE. Mais dans le ciel déjà la palme est préparée.
NÉARQUE. Par une sainte vie il faut la mériter.
POLYEUCTE. Mes crimes, en vivant, me la pourraient ôter.
Pourquoi mettre au hasard ce que la mort assure?
Quand elle ouvre le ciel, peut-elle sembler dure?
Je suis chrétien, Néarque, et le suis tout à fait;
La foi que j'ai reçue aspire à son effet.
Qui fuit croit lâchement, et n'a qu'une foi morte.
NÉARQUE. Ménagez votre vie, à Dieu même elle importe:
Vivez pour protéger les chrétiens en ces lieux.
POLYEUCTE. L'exemple de ma mort les fortifiera mieux.
NÉARQUE. Vous voulez donc mourir?
POLYEUCTE. Vous aimez donc à vivre?
NÉARQUE. Je ne puis déguiser que j'ai peine à vous suivre:
Sous l'horreur des tourments je crains de succomber.
POLYEUCTE. Qui marche assurément[1] n'a point peur de tomber;
Dieu fait part, au besoin, de sa force infinie.
Qui craint de le nier dans son âme le nie:
Il croit le pouvoir faire, et doute de sa foi.
NÉARQUE. Qui n'appréhende rien présume trop de soi.
POLYEUCTE. J'attends tout de sa grâce, et rien de ma faiblesse.
Mais loin de me presser il faut que je vous presse!
D'où vient cette froideur?
NÉARQUE. Dieu même a craint la mort.
POLYEUCTE. Il s'est offert pourtant; suivons ce saint effort;
Dressons-lui des autels sur des monceaux d'idoles.
Il faut (je me souviens encor de vos paroles)
Négliger, pour lui plaire, et femme, et biens, et rang,
Exposer pour sa gloire et verser tout son sang.
Hélas! qu'avez-vous fait de cette amour parfaite[2]
Que vous me souhaitiez, et que je vous souhaite?
S'il vous en reste encor, n'êtes-vous point jaloux
Qu'à grand' peine[3] chrétien, j'en montre plus que vous?
NÉARQUE. Vous sortez du baptême, et ce qui vous anime,
C'est sa grâce qu'en vous n'affaiblit aucun crime;
Comme encor tout entière,[4] elle agit pleinement,
Et tout semble possible à son feu véhément;
Mais cette même grâce, en moi diminuée,
Et par mille péchés sans cesse exténuée,

---

[1] „*Assurément* conserve ici son sens primitif et signifie *avec assurance*, et non *certainement*, suivant l'usage qui a prévalu." GERUZEZ.

[2] Voyez page 22, note 1.

[3] *Grand*, devant un certain nombre de mots féminins, ne prend pas l'*e*. On dit encore de nos jours *grand'* mère, *grand'* tante, *grand'* route, etc. en écrivant abusivement *grand* avec une apostrophe que l'Académie et l'usage ont consacrée. *Grand* est le seul reste des adjectifs qui, dans la vieille langue, étaient invariables en genre, quand ils précédaient le substantif. Tous les mots qui dérivent d'adjectifs latins en *is*, comme *grandis, fortis*, etc. suivaient la même règle. [4] Pour comme *étant* encore, etc.

Agit aux grands effets avec tant de langueur,
Que tout semble impossible à son peu de vigueur.
Cette indigne mollesse et ces lâches défenses
Sont des punitions qu'attirent mes offenses;
Mais Dieu, dont on ne doit jamais se défier,
Me donne votre exemple à me fortifier.[1]
Allons, cher Polyeucte, allons aux yeux des hommes
Braver l'idolâtrie, et montrer qui nous sommes;
Puissé-je vous donner l'exemple de souffrir,
Comme vous me donnez celui de vous offrir!

POLYEUCTE. A cet heureux transport que le ciel vous envoie,
Je reconnais Néarque, et j'en pleure de joie.
Ne perdons plus de temps: le sacrifice est prêt;
Allons-y du vrai Dieu soutenir l'intérêt;
Allons fouler aux pieds ce foudre ridicule
Dont arme un bois pourri ce peuple trop crédule;
Allons en éclairer l'aveuglement fatal;[2]
Allons briser ces dieux de pierre et de métal:
Abandonnons nos jours à cette ardeur céleste;
Faisons triompher Dieu: qu'il dispose du reste!

NÉARQUE. Allons faire éclater sa gloire aux yeux de tous,
Et répondre avec zèle à ce qu'il veut de nous.

Pauline, restée seule, exprime les tristes pressentiments qui l'agitent, quand sa confidente accourt du temple et lui raconte, tout indignée, que Polyeucte et son ami Néarque ont troublé le sacrifice et renversé les statues des dieux. Félix vient annoncer à sa fille qu'il a résolu de punir immédiatement Néarque, mais que, malgré sa colère, il consent à épargner Polyeucte, s'il veut abjurer sa nouvelle croyance et faire amende honorable. Pauline comprend qu'on n'obtiendra de son époux ni un désaveu, ni même une marque de repentir. Félix ouvre son âme à son confident Albin, et lui dévoile de secrètes pensées dont il rougit, mais que l'égoïsme lui inspire: la mort de Polyeucte, en rendant la liberté à Pauline, ne peut-elle pas lui donner en Sévère un autre gendre et un protecteur?

Polyeucte est en prison, bien résolu à triompher des larmes de Pauline et des menaces de son beau-père, et l'âme déjà enivrée de l'espérance du martyre. Au lieu de se laisser séduire par l'espoir de sa grâce et d'une vie heureuse que lui fait entrevoir Pauline, Polyeucte cherche à amener son épouse à la foi du chrétien, qui n'espère qu'en la vie céleste.

ACTE IV, SCÈNE III.

POLYEUCTE, PAULINE.

POLYEUCTE. Seigneur, de vos bontés il faut que je l'obtienne;
Elle a trop de vertus pour n'être pas chrétienne;
Avec trop de mérite il vous plut la former,
Pour ne vous pas connaître et ne vous pas aimer,
Pour vivre des enfers esclave infortunée,
Et sous leur triste joug mourir comme elle est née.

---

[1] Aujourd'hui on dirait: *pour me fortifier*. Cet emploi de la préposition *à* est familier à Corneille et aux poètes de son siècle.

[2] *En* se rapporte au mot *peuple*. Cet emploi de *en* et la locution *éclairer un aveuglement*, au lieu de *éclairer les yeux*, ont été critiqués par Voltaire. En prose on dirait plutôt *dissiper l'aveuglement*.

PAULINE. Que dis-tu, malheureux? qu'oses-tu souhaiter?
POLYEUCTE. Ce que de tout mon sang je voudrais acheter.
PAULINE. Que plutôt. . . . .
POLYEUCTE. C'est en vain qu'on se met en défense:
Ce Dieu touche les cœurs lorsque moins on y pense.[1]
Ce bienheureux moment n'est pas encor venu;
Il viendra, mais le temps ne m'en est pas connu.
PAULINE. Quittez cette chimère, et m'aimez.[2]
POLYEUCTE. Je vous aime,
Beaucoup moins que mon Dieu, mais bien plus que moi-même.
PAULINE. Au nom de cet amour, ne m'abandonnez pas.
POLYEUCTE. Au nom de cet amour, daignez suivre mes pas.
PAULINE. C'est peu de me quitter, tu veux donc me séduire?
POLYEUCTE. C'est peu d'aller au ciel, je vous y veux conduire.
PAULINE. Imagination!
POLYEUCTE. Célestes vérités!
PAULINE. Étrange aveuglement!
POLYEUCTE. Éternelles clartés!
PAULINE. Tu préfères la mort à l'amour de Pauline!
POLYEUCTE. Vous préférez le monde à la bonté divine!
PAULINE. Va, cruel, va mourir: tu ne m'aimas jamais.
POLYEUCTE. Vivez heureuse au monde, et me laissez en paix.
PAULINE. Oui, je t'y vais laisser; ne t'en mets plus en peine;
Je vais. . . .

SCÈNE IV.

POLYEUCTE, PAULINE, SÉVÈRE, GARDES.

PAULINE. Mais quel dessein en ce lieu vous amène,
Sévère? Aurait-on cru qu'un cœur si généreux
Dût venir jusqu'ici braver un malheureux?
POLYEUCTE. Vous traitez mal, Pauline, un si rare mérite:
A ma seule prière il rend cette visite.
Je vous ai fait, Seigneur, une incivilité,[3]
Que vous pardonnerez à ma captivité.
Possesseur d'un trésor dont je n'étais pas digne,
Souffrez avant ma mort que je vous le résigne,
Et laisse la vertu la plus rare à nos yeux
Qu'une femme jamais pût recevoir des cieux
Aux mains du plus vaillant et du plus honnête homme
Qu'ait adoré la terre et qu'ait vu naître Rome.
Vous êtes digne d'elle, elle est digne de vous;
Ne la refusez pas de la main d'un époux:
Si vous a désunis, sa mort vous va rejoindre.
Qu'un feu jadis si beau n'en devienne pas moindre:
Rendez-lui votre cœur, et recevez sa foi;
Vivez heureux ensemble et mourez comme moi;
C'est le bien qu'à tous deux Polyeucte désire.[4]

---

[1] Pour lorsqu'on y pense *le* moins. [2] V. page 3, note 4.
[3] Voltaire critique les expressions *rendre visite* et *incivilité*, qui ne doivent pas être employées dans la tragédie. [4] En prose on dirait: *souhaite*.

Qu'on me mène à la mort, je n'ai plus rien à dire.
Allons, gardes, c'est fait.

Un moment, Sévère conçoit l'espoir d'épouser Pauline, mais celle-ci s'empresse de le détromper.

SCÈNE V.

PAULINE. Mon Polyeucte touche à son heure dernière;
Pour achever de vivre il n'a plus qu'un moment:
Vous en êtes la cause, encor qu'innocemment.
Je ne sais si votre âme, à vos désirs ouverte,
Aurait osé former quelque espoir sur sa perte;
Mais sachez qu'il n'est point de si cruels trépas
Où d'un front assuré je ne porte mes pas,
Qu'il n'est point aux enfers d'horreurs que je n'endure,
Plutôt que de souiller une gloire si pure,
Que d'épouser un homme, après son triste sort,
Qui de quelque façon soit cause de sa mort;
Et si vous me croyez d'une âme si peu saine,[1]
L'amour que j'eus pour vous tournerait tout en haine.
Vous êtes généreux; soyez-le jusqu'au bout.
Mon père est en état de vous accorder tout,
Il vous craint; et j'avance encor cette parole,
Que s'il perd mon époux c'est à vous qu'il l'immole;
Sauvez ce malheureux, employez-vous pour lui;
Faites-vous un effort pour lui servir d'appui.
Je sais que c'est beaucoup que ce que je demande;
Mais plus l'effort est grand, plus la gloire en est grande.
Conserver un rival dont vous êtes jaloux,
C'est un trait de vertu qui n'appartient qu'à vous;
Et si ce n'est assez de votre renommée,
C'est beaucoup qu'une femme autrefois tant aimée,
Et dont l'amour peut-être encor vous peut toucher,
Doive à votre grand cœur ce qu'elle a de plus cher;
Souvenez-vous enfin que vous êtes Sévère.
Adieu: résolvez seul ce que vous voulez faire;
Si vous n'êtes pas tel que je l'ose espérer,
Pour vous priser encor je le veux ignorer.

Sévère ému a parlé à Félix en faveur de Polyeucte. Mais le gouverneur ne voit dans cette démarche qu'une ruse pour le perdre auprès de l'empereur Décius et résiste à ses instances. Cependant, pour sauver son gendre, Félix l'engage à dissimuler pendant quelques jours. Polyeucte s'y refuse et résiste héroïquement au dernier assaut que lui livre la tendresse de Pauline. Sur l'ordre de Félix, les gardes le conduisent à la mort. *A la gloire!* s'écrie-t-il, en marchant au supplice. Pauline, qui l'a suivi, revient bientôt auprès de son père. Elle a été témoin du supplice de Polyeucte, et la grâce divine a dessillé ses yeux: elle est chrétienne, elle demande le martyre.

ACTE V, SCÈNE V et VI.

FÉLIX, PAULINE.

PAULINE. Je vois, je sais, je crois, je suis désabusée:
De ce bienheureux sang tu me vois baptisée;

[1] L'*âme si peu saine* est dit pour l'âme si peu *généreuse*.

Je suis chrétienne enfin; n'est-ce point assez dit?
Conserve en me perdant ton rang et ton crédit;
Redoute l'empereur, appréhende Sévère:
Si tu ne veux périr, ma perte est nécessaire;
Polyeucte m'appelle à cet heureux trépas;
Je vois Néarque et lui qui me tendent les bras.
Mène, mène-moi voir tes dieux que je déteste;
Ils n'en ont brisé qu'un, je briserai le reste;
On m'y verra braver tout ce que vous craignez,
Ces foudres impuissants qu'en leurs mains vous peignez,
Et saintement rebelle aux lois de la naissance,
Une fois envers toi manquer d'obéissance.
Ce n'est point ma douleur que par là je fais voir;
C'est la grâce qui parle, et non le désespoir.
Le faut-il dire encor, Félix? je suis chrétienne!
Affermis par ma mort ta fortune et la mienne:
Le coup à l'un et l'autre en sera précieux,
Puisqu'il t'assure en terre[1] en m'élevant aux cieux.

Sévère, au bruit de la mort de Polyeucte, vient reprocher à Félix de n'avoir pas cru à sa parole, et il le menace de la perte de ces dignités qu'il a voulu conserver en sacrifiant son gendre. Mais, pendant qu'il parle, un grand changement s'est opéré dans l'âme de Félix. Le courage avec lequel Polyeucte a subi le martyre l'avait déjà ébranlé; la conversion miraculeuse de sa fille a achevé de l'éclairer. Le vieil homme a disparu: Félix, devenu chrétien, parle ainsi à Sévère (Acte V, Scène VI):

Ne me reprochez plus que par mes cruautés
Je tâche à conserver mes tristes dignités:
Je dépose à vos pieds l'éclat de leur faux lustre.
Celle où j'ose aspirer est d'un rang plus illustre;
Je m'y trouve forcé par un secret appas;
Je cède à des transports que je ne connais pas;
Et par un mouvement que je ne puis entendre,
Je ma fureur je passe au zèle de mon gendre.
C'est lui, n'en doutez point, dont le sang innocent
Pour son persécuteur prie un Dieu tout-puissant;
Son amour épandu sur toute la famille
Tire après lui le père aussi bien que la fille.
J'en ai fait un martyr, sa mort me fait chrétien:
J'ai fait tout son bonheur, il veut faire le mien.
C'est ainsi qu'un chrétien se venge et se courrouce.
Heureuse cruauté dont la suite est si douce!
Donne la main, Pauline. Apportez des liens;
Immolez à vos dieux ces deux nouveaux chrétiens:
Je le suis, elle l'est, suivez votre colère.

Sévère, profondément touché de cette nouvelle conversion, ne peut cacher son admiration pour une religion qui produit tant de miracles. Il pardonne à Félix et, au nom de l'empereur, le conserve dans toutes ses dignités.

---

[1] *Assurer* se disait au 17e siècle pour *rassurer, affermir*. — *En terre* est dit ici pour *sur la terre*.

PASCAL.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

BLAISE PASCAL naquit en 1623 à Clermont-Ferrand, en Auvergne, où son père était président à la cour des aides.[2] Il mourut en 1662 à l'âge de 39 ans. Dès son enfance, Pascal donna des marques d'un esprit extraordinaire. Il avait douze ans lorsqu'un jour il demanda à son père ce que c'était que la géométrie. Le père lui dit que c'est le moyen de faire des figures justes et de trouver les proportions qu'elles ont entre elles. Il lui promit de la lui apprendre dès qu'il saurait le grec et le latin; mais, en attendant, il lui défendit d'en parler davantage et cacha soigneusement tous les livres de sa bibliothèque relatifs à cette science. Cependant la curiosité de l'enfant étant excitée, il se mit à rêver, dans ses heures de loisir, à ce que son père lui avait dit. Souvent, seul dans une grande salle où il passait ses récréations, il prenait du charbon et traçait des figures sur le carreau, cherchant à faire un cercle parfaitement rond, un triangle dont les côtés et les angles fussent égaux, etc. Sans savoir les noms des figures qu'il dessinait, il se fit des axiomes, trouva la démonstration de théorèmes, et poussa ses recherches si avant, qu'il en vint jusqu'à la trente-deuxième proposition d'Euclide.[3]

Dès ce moment son père ne mit plus d'obstacle à une vocation si décidée, et lui fit étudier les mathématiques. L'enfant fit des progrès si rapides qu'à l'âge de 16 ans il passait pour savant et put composer un traité sur les sections coniques, admiré par Descartes lui-même. Dès lors Pascal travailla avec un zèle infatigable. Il rendit de grands services aux sciences mathématiques et physiques et fit de nombreuses découvertes.

Vers 1653, les suites d'un excès de travail forcèrent Pascal de s'interdire pendant quelque temps toute étude, toute contention d'esprit. Alors il vit le monde et commença à prendre goût à la société. Il songeait même à s'y attacher par les liens du mariage, lorsqu'un accident de voiture où il faillit perdre la vie changea tous ses projets. Élevé dans les principes d'une religion austère, Pascal regarda cet événement comme un avis que le ciel lui donnait de rompre tous les engagements humains et de ne vivre à l'avenir que pour Dieu. Il fut admis dans l'intimité d'hommes éminents en savoir et en piété, tels que les deux Arnauld, Nicole et d'autres, qui, dégoûtés du monde, vivaient dans le recueillement et l'étude à Port-Royal des Champs.

A propos d'une censure que la Sorbonne se proposait de faire d'un livre du docteur Arnauld, Pascal publia, en 1656, sous la forme de lettres et sous un pseudonyme, le célèbre ouvrage qui lui assigne à tout jamais une place marquée dans l'histoire de la littérature française. On appelle cet ouvrage *Lettres provinciales* ou simplement *Provinciales*,

---

[1] Extrait de la *Vie de Blaise Pascal*, écrite par sa sœur, madame Perier, et du *Discours* de l'abbé Bossut: *Sur la vie et les ouvrages de Pascal*.

[2] La *cour des aides* était le tribunal qui jugeait en dernier ressort toutes les affaires relatives aux contributions et aux impôts.

[3] Que la somme des angles d'un triangle est égale à deux droits.

expression fort impropre, mais que l'usage a consacrée. Il porte réellement le titre de *Lettres écrites par Louis de Montalte à un provincial de ses amis.*

Dans ces lettres, Pascal combat surtout la morale relâchée des *casuistes,*[1] tantôt avec une verve comique, tantôt avec une élévation de style dont on n'avait pas encore vu d'exemple. Les *Provinciales* font époque dans l'histoire de la langue; elles ont, pour ainsi dire, créé la prose française moderne. Le succès de cet ouvrage fut immense.

Un second ouvrage plus important, que Pascal préparait sur la religion, qu'il voulait défendre contre les incrédules, n'a pas été achevé. Les fragments détachés qu'il en laissa furent réunis après sa mort et publiés, en 1670, sous le titre de *Pensées de Pascal sur la religion et sur d'autres sujets.*

I. LETTRES PROVINCIALES.

FRAGMENT DE LA SEPTIÈME LETTRE.

De la méthode de diriger les intentions, selon les casuistes.

Il me parla des maximes de ces casuistes touchant les gentilshommes à peu près en ces termes:[2]

Vous savez, me dit-il, que la passion dominante des personnes de cette condition est ce point d'honneur qui les engage à toute heure à des violences qui paraissent bien contraires à la piété chrétienne; de sorte qu'il faudrait les exclure presque tous de nos confessionnaux, si nos pères[3] n'eussent un peu relâché de la sévérité de la religion pour s'accommoder à la faiblesse des hommes. Mais comme ils voulaient demeurer attachés à l'Évangile par leur devoir en Dieu, et aux gens du monde par leur charité pour le prochain, ils ont eu besoin de toute leur lumière pour trouver des expédients qui tempérassent les choses avec tant de justesse, qu'on pût maintenir et réparer son honneur par les moyens dont on se sert ordinairement dans le monde, sans blesser néanmoins sa conscience, afin de conserver tout ensemble deux choses aussi opposées en apparence que la piété et l'honneur.

Mais autant que ce dessein était utile, autant l'exécution en était pénible; car je crois que vous voyez assez la grandeur et la difficulté de cette entreprise. — Elle m'étonne, lui dis-je assez froidement. — Elle vous étonne? me dit-il: je le crois, elle en étonnerait bien d'autres. Ignorez-vous que, d'une part, la loi de l'Évangile ordonne »de ne point rendre le mal pour le mal, et d'en laisser la vengeance à Dieu?« et que, de l'autre, les lois du monde défendent de souffrir les injures sans en tirer raison soi-même, et souvent par la mort de ses ennemis? Avez-vous jamais rien vu qui paraisse plus contraire? Et cependant, quand je vous dis que nos pères ont accordé ces choses, vous me dites simplement que cela vous étonne. — Je ne m'expliquais pas assez,

---

[1] On appelait *casuistes* des théologiens dont les études avaient pour objet de résoudre des *cas de conscience,* c'est-à-dire de décider si telle action est bonne ou mauvaise, si elle constitue un péché mortel ou non, etc.

[2] Pascal feint de se faire instruire par un casuiste.

[3] *Pères* (patres), qui s'emploie souvent dans un sens absolu des anciens *pères de l'Église,* se dit aussi de tous les *ecclésiastiques* et désigne ici les *casuistes;* voyez les deux notes précédentes.

mon père. Je tiendrais la chose impossible, si, après ce que j'ai vu de vos pères, je ne savais qu'ils peuvent faire facilement ce qui est impossible aux autres hommes. C'est ce qui me fait croire qu'ils en ont bien trouvé quelque moyen, que j'admire sans le connaître, et que je vous prie de me déclarer.

— Puisque vous le prenez ainsi, me dit-il, je ne puis vous le refuser. Sachez donc que ce principe merveilleux est notre grande méthode de *diriger l'intention,* dont l'importance est telle dans notre morale, que j'oserais quasi la comparer à la doctrine de la probabilité. Vous en avez vu quelques traits en passant, dans de certaines maximes que je vous ai dites; car, lorsque je vous ai fait entendre comment les valets peuvent faire en conscience de certains messages fâcheux, n'avez-vous pas pris garde que c'était seulement en détournant leur intention du mal dont ils sont les entremetteurs, pour la porter au gain qui leur en revient? Voilà ce que c'est que *diriger l'intention;* et vous avez vu même que ceux qui donnent de l'argent pour des bénéfices seraient de véritables simoniaques[1] sans une pareille diversion. Mais je veux maintenant vous faire voir cette grande méthode dans tout son lustre sur le sujet de l'homicide, qu'elle justifie en mille rencontres, afin que vous jugiez par un tel effet tout ce qu'elle est capable de produire. — Je vois déjà, lui dis-je, que par là tout sera permis, rien n'en échappera. — Vous allez toujours d'une extrémité à l'autre, répondit le père: corrigez-vous de cela; car, pour vous témoigner que nous ne permettons pas tout, sachez que, par exemple, nous ne souffrons jamais d'avoir l'intention formelle[2] de pécher pour le seul dessein de pécher, et que quiconque s'obstine à n'avoir point d'autre fin[3] dans le mal que le mal même, nous rompons avec lui; cela est diabolique: voilà qui est sans exception d'âge, de sexe, de qualité. Mais quand on n'est pas dans cette malheureuse disposition, alors nous essayons de mettre en pratique notre méthode de *diriger l'intention,* qui consiste à se proposer pour fin[3] de ses actions un objet permis. Ce n'est pas qu'autant qu'il est en notre pouvoir nous ne détournions les hommes des choses défendues; mais, quand nous ne pouvons pas empêcher l'action, nous purifions au moins l'intention; et ainsi nous corrigeons le vice du moyen par la pureté de la fin.[3]

Voilà par où nos pères ont trouvé moyen de permettre les violences qu'on pratique en défendant son honneur; car il n'y a qu'à détourner son intention du désir de vengeance, qui est criminel, pour la porter au désir de défendre son honneur, qui est permis selon nos pères. Et c'est ainsi qu'ils accomplissent tous leurs devoirs envers Dieu et envers les hommes. Car ils contentent le monde en permettant les actions, et ils satisfont à l'Évangile en purifiant les intentions. Voilà ce que les anciens n'ont point connu, voilà ce qu'on doit à nos pères. Le comprenez-vous maintenant? — Fort bien, lui dis-je. Vous accordez aux hommes l'effet extérieur et matériel de l'action, et vous donnez à Dieu ce mouvement intérieur et spirituel de l'intention; et, par cet équitable partage, vous alliez les lois humaines avec les divines.

---

[1] La *simonie* consiste à prendre ou à donner de l'argent pour un bénéfice ecclésiastique. Le nom s'explique par le récit des *Actes des Apôtres* VIII, 18. On appelle *simoniaque* celui qui se rend coupable de simonie.

[2] Aujourd'hui: *qu'on ait* l'intention. [3] *Fin, f.* dans le sens de *but, m.* (Zweck).

Mais, mon père, pour vous dire la vérité, je me défie un peu de vos promesses; et je doute que vos auteurs en disent autant que vous. — Vous me faites tort, dit le père; je n'avance rien que je ne prouve, et par tant de passages, que leur nombre, leur autorité et leurs raisons vous rempliront d'admiration.

Car, pour vous faire voir l'alliance que nos pères ont faite des maximes de l'Évangile avec celles du monde, par cette direction d'intention, écoutez notre P. Reginaldus.[1] »Il est défendu aux particuliers de se venger; car saint Paul dit (*Rom.* chap. XII): *Ne rendez à personne le mal pour le mal;* et l'Ecclésiaste, (ch. XXVIII): *Celui qui veut se venger attirera sur soi la vengeance de Dieu, et ses péchés ne seront point oubliés.* Outre tout ce qui est dit, dans l'Évangile, du pardon des offenses, comme dans les chapitres VI et XVIII de saint Matthieu.« — Certes, mon père, si après cela il dit autre chose que ce qui est dans l'Écriture, ce ne sera pas manque de la savoir. Que conclut-il donc enfin? — Le voici, dit-il: »De toutes ces choses, il paraît qu'un homme de guerre peut sur l'heure même poursuivre celui qui l'a blessé; non pas, à la vérité, avec l'intention de rendre le mal pour le mal, mais avec celle de conserver son honneur: *Non ut malum pro malo reddat, sed ut conservet honorem.*«

Voyez-vous comment ils ont soin de défendre d'avoir l'intention de rendre le mal pour le mal, parce que l'Écriture le condamne? Ils ne l'ont jamais souffert. Voyez Lessius:[2] »Celui qui a reçu un soufflet ne peut pas avoir l'intention de s'en venger; mais il peut bien avoir celle d'éviter l'infamie, et pour cela de repousser à l'instant cette injure, et même à coups d'épée.« »Nous sommes si éloignés de souffrir qu'on ait le dessein de se venger de ses ennemis, que nos pères ne veulent pas seulement[3] qu'on leur souhaite la mort par un mouvement de haine.« Voyez notre P. Escobar:[4] »Si votre ennemi est disposé à vous nuire, vous ne devez pas souhaiter sa mort par un mouvement de haine, mais vous le pouvez bien faire pour éviter votre dommage.« Car cela est tellement légitime avec cette intention, que notre grand Hurtado de Mendoza dit: »qu'on peut prier Dieu de faire promptement mourir ceux qui se disposent à nous persécuter, si on ne le peut éviter autrement.«

— Mon révérend père, lui dis-je, l'Église a bien oublié de mettre une oraison à cette intention dans ses prières. — On n'y a pas mis, me dit-il, tout ce qu'on peut demander à Dieu. Outre que cela ne se pourrait pas; car cette opinion-là est plus nouvelle que le Bréviaire: vous n'êtes pas bon chronologiste. Mais, sans sortir de ce sujet, écoutez encore ce passage de notre P. Gaspar Hurtado; c'est l'un des vingt-quatre pères d'Escobar. »Un bénéficier peut, sans aucun péché mortel, désirer la mort de celui qui a une pension sur son bénéfice; et un fils celle de son père, et se réjouir quand elle arrive, pourvu que ce ne soit que pour le bien qui lui en revient, et non pas par une haine personnelle.«

---

[1] P. est l'abréviation de *père* (v. page 55, note 3). Regnauld (Reginaldus), casuiste français né en 1540, mort en 1623. (Pascal appuie toutes ses citations de l'indication exacte des ouvrages de ces pères.)

[2] Lessius, casuiste belge, né en 1554, mort en 1623. [3] Pour: pas *même*.

[4] Escobar y Mendoza, célèbre casuiste espagnol, né en 1589, mort en 1669.

— O mon père! lui dis-je, voilà un beau fruit de la direction d'intention! Je vois bien qu'elle est de grande étendue: mais néanmoins il y a de certains cas dont la résolution serait encore difficile, quoique fort nécessaire pour les gentilshommes. — Proposez-les pour voir, dit le père. — Montrez-moi, lui dis-je, avec toute cette direction d'intention, qu'il soit permis de se battre en duel. — Notre grand Hurtado de Mendoza, dit le père, vous y satisfera sur l'heure, dans ce passage que Diana[1] rapporte: »Si un gentilhomme qui est appelé en duel est connu pour n'être pas dévot, et que les péchés qu'on lui voit commettre à toute heure sans scrupule fassent aisément juger que, s'il refuse le duel, ce n'est pas par la crainte de Dieu, mais par timidité; et qu'ainsi on dise de lui que c'est une poule et non pas un homme, *gallina et non vir;* il peut, pour conserver son honneur, se trouver au lieu assigné, non pas véritablement avec l'intention expresse de se battre en duel, mais seulement avec celle de se défendre, si celui qui l'a appelé l'y vient attaquer injustement. Et son action sera toute indifférente d'elle-même. Car quel mal y a-t-il d'aller dans un champ, de s'y promener en attendant un homme, et de se défendre si on l'y vient attaquer? Et ainsi il ne pèche en aucune manière, puisque ce n'est point du tout accepter un duel, ayant l'intention dirigée à d'autres circonstances. Car l'acceptation du duel consiste en l'intention expresse de se battre, laquelle celui-ci n'a pas.«

FRAGMENT DE LA NEUVIÈME LETTRE.

Maximes des casuistes sur les restrictions mentales.

Je veux maintenant vous parler des facilités que nous avons apportées pour faire éviter les péchés dans les conversations et dans les intrigues du monde. Une chose des plus embarrassantes qui s'y trouve est d'éviter le mensonge, et surtout quand on voudrait bien faire accroire une chose fausse. C'est à quoi sert admirablement notre doctrine des équivoques, par laquelle »il est permis d'user de termes ambigus, en les faisant entendre en un autre sens qu'on ne les entend soi-même,« comme dit Sanchez.[2] — Je sais cela, mon père, lui dis-je. — Nous l'avons tant publié, continua-t-il, qu'à la fin tout le monde en est instruit. Mais savez-vous bien comment il faut faire quand on ne trouve point de mots équivoques? — Non, mon père. — Je m'en doutais bien, dit-il, cela est nouveau: c'est la doctrine des *restrictions mentales.* Sanchez la donne au même lieu: »On peut jurer, dit-il, qu'on n'a pas fait une chose, quoiqu'on l'ait faite effectivement, en entendant en soi-même qu'on ne l'a pas faite un certain jour, ou avant qu'on fût né, ou en sous-entendant quelque autre circonstance pareille, sans que les paroles dont on se sert aient aucun sens qui le puisse faire connaître; et cela est fort commode en beaucoup de rencontres, et est toujours très juste quand cela est nécessaire ou utile pour la santé, l'honneur ou le bien.«

— Comment! mon père, et n'est-ce pas là un mensonge, et même un parjure? — Non, dit le père: Sanchez le prouve au même lieu, et notre P. Filiutius aussi, parce que, dit-il, »c'est l'intention qui

[1] Diana, casuiste italien, né en 1590, mort en 1663.

[2] Sanchez, casuiste espagnol, né en 1550, mort en 1610.

règle la qualité de l'action.« Et il y donne encore un autre moyen plus sûr d'éviter le mensonge, c'est qu'après avoir dit tout haut: *Je jure que je n'ai point fait cela*, on ajoute tout bas, *aujourd'hui*; ou qu'après avoir dit tout haut: *Je jure*, on dise tout bas, *que je dis*, et que l'on continue ensuite tout haut, *que je n'ai point fait cela*. Vous voyez bien que c'est dire la vérité. — Je l'avoue, lui dis-je; mais nous trouverions peut-être que c'est dire la vérité tout bas, et un mensonge tout haut; outre que je craindrais que bien des gens n'eussent pas assez de présence d'esprit pour se servir de ces méthodes. — Nos pères, dit-il, ont enseigné au même lieu, en faveur de ceux qui ne sauraient pas user de ces restrictions, qu'il leur suffit, pour ne point mentir, de dire simplement *qu'ils n'ont point fait* ce qu'ils ont fait, pourvu qu'ils aient en général l'intention de donner à leurs discours le sens qu'un habile homme y donnerait.

Dites la vérité, il vous est arrivé bien des fois d'être embarrassé, manque de cette connaissance? — Quelquefois, lui dis-je. — Et n'avouerez-vous pas de même, continua-t-il, qu'il serait souvent bien commode d'être dispensé en conscience de tenir de certaines paroles qu'on donne? — Ce serait, lui dis-je, mon père, la plus grande commodité du monde! — Écoutez donc Escobar au traité III, où il donne cette règle générale: »Les promesses n'obligent point, quand on n'a point intention de s'obliger en les faisant. Or, il n'arrive guère qu'on ait cette intention, à moins que l'on les confirme par serment ou par contrat: de sorte que, quand on dit simplement: *Je le ferai*, on entend qu'on le fera si l'on ne change de volonté; car on ne veut pas se priver par là de sa liberté.« Il en donne d'autres que vous y pouvez voir vous-même, et il dit à la fin »que tout cela est pris de Molina[1] et de nos autres auteurs: *omnia ex Molina et aliis*. Et ainsi on n'en peut pas douter.«

— O mon père! lui dis-je, je ne savais pas que la direction d'intention eût la force de rendre les promesses nulles. — Vous voyez, dit le père, que voilà une grande facilité pour le commerce du monde.

II. PENSÉES DETACHÉES.

(IV, 1.) C'est en vain, ô hommes, que vous cherchez dans vous-mêmes le remède à vos misères. Toutes vos lumières ne peuvent arriver qu'à connaître que ce n'est point dans vous-mêmes que vous trouvez ni la vérité, ni le bien. Les philosophes vous l'ont promis, et ils n'ont pu le faire. Ils ne savent ni quel est votre véritable bien, ni quel est votre véritable état. Comment auraient-ils donné des remèdes à vos maux, puisqu'ils ne les ont pas seulement connus? Vos maladies principales sont l'orgueil, qui vous soustrait de Dieu, la concupiscence, qui vous attache à la terre, et ils n'ont fait autre chose qu'entretenir au moins l'une de ces maladies. S'ils vous ont donné Dieu pour objet, ce n'a été que pour exercer votre superbe.[2] Ils vous ont fait penser que vous lui étiez semblables et conformes par votre nature. Et ceux qui ont vu la vanité de cette prétention

[1] Molina, théologien espagnol, né en 1535, mort en 1601.

[2] Le substantif *superbe*, f. (le latin *superbia*) qui signifie *orgueil, vaine gloire*, a vieilli. Il se dit encore quelquefois dans le langage des théologiens.

vous ont jetés dans l'autre précipice, en vous faisant entendre que votre nature est pareille à celle des bêtes, et vous ont portés à chercher votre bien dans les concupiscences qui sont le partage des animaux.

(VI, 1.) En voyant l'aveuglement et la misère de l'homme, en regardant tout l'univers muet, et l'homme sans lumière abandonné à lui-même, et comme égaré dans ce recoin de l'univers, sans savoir qui l'y a mis, ce qu'il y est venu faire, ce qu'il deviendra en mourant, incapable de toute connaissance, j'entre en effroi[1] comme un homme qu'on aurait porté endormi dans une île déserte et effroyable, et qui s'éveillerait sans connaître où il est, et sans moyen d'en sortir. Et sur cela j'admire comment on n'entre pas en désespoir d'un si misérable état. Je vois d'autres personnes auprès de moi d'une semblable nature: je leur demande s'ils sont mieux instruits que moi, ils me disent que non; et sur cela, ces misérables égarés, ayant regardé autour d'eux, et ayant vu quelques objets plaisants, s'y sont donnés et s'y sont attachés. Pour moi, je n'ai pu y prendre d'attache,[2] et, considérant combien il y a plus d'apparence qu'il y a autre chose que ce que je vois, j'ai recherché si ce Dieu n'aurait point laissé quelques marques de soi.

(XIX, 8.) La vanité est si ancrée dans le cœur de l'homme, qu'un soldat, un goujat, un cuisinier, un crocheteur se vante et veut avoir ses admirateurs; et les philosophes mêmes en veulent. Et ceux qui écrivent contre [la gloire] veulent avoir la gloire d'avoir bien écrit; et ceux qui le lisent veulent avoir la gloire de l'avoir lu; et moi qui écris ceci, j'ai peut-être cette envie.

(XIX, 5.) Curiosité n'est que vanité. Le plus souvent on ne veut savoir que pour en parler. Autrement on ne voyagerait pas sur la mer, pour ne jamais en rien dire, et pour le seul plaisir de voir, sans espérance d'en jamais communiquer.

(XX, 7.) Que chacun examine sa pensée, il la trouvera toujours occupée au passé et à l'avenir. Nous ne pensons presque point au présent: et si nous y pensons, ce n'est que pour en prendre la lumière pour disposer de l'avenir. Le présent n'est jamais notre fin: le passé et le présent sont nos moyens; le seul avenir est notre fin. Ainsi nous ne vivons jamais, mais nous espérons de vivre; et nous disposant toujours à être heureux, il est inévitable que nous ne le soyons jamais, si nous n'aspirons à une autre béatitude qu'à celle dont on peut jouir en cette vie.

(XXII, 1.) La guerre intérieure de la raison contre les passions a fait que ceux qui ont voulu avoir la paix se sont partagés en deux sectes. Les uns[3] ont voulu renoncer aux passions et devenir dieux; les autres[4] ont voulu renoncer à la raison et devenir bêtes brutes. Mais ils ne l'ont pu, ni les uns ni les autres, et la raison demeure toujours, qui accuse la bassesse et l'injustice des passions, et qui trouble le repos de ceux qui s'y abandonnent; et les passions sont toujours vivantes dans ceux mêmes qui y veulent renoncer.

---

[1] On dirait aujourd'hui: *être saisi d'effroi, s'effrayer.*

[2] *Attache* dans le sens de *attachement* est aujourd'hui un archaïsme. Cette expression était très usitée au 17e siècle.

Par sa *puissante attache* aux choses éternelles. MOLIÈRE *(Tartuffe, II, 1).*

D'ailleurs pour cet enfant leur *attache* est visible. RACINE *(Ath., III, 3).*

[3] Les stoïciens. [4] Les épicuriens.

MOLIÈRE.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.

JEAN-BAPTISTE POQUELIN, qui a pris le nom de MOLIÈRE, naquit à Paris le 14 janvier 1622 et y mourut le 17 février 1673. Sa vie littéraire appartient tout entière au règne de Louis XIV. Le père du poète était tapissier valet de chambre du roi. Orphelin de mère à l'âge de dix ans, l'enfant fut souvent confié aux soins de son aïeul, qui, dit-on, aimait à conduire son petit-fils à la comédie. Le jeune Poquelin, quoique destiné à l'exercice de la profession paternelle, fut pourtant envoyé au collège de Clermont, dirigé par les jésuites, pour y faire ses humanités. Entraîné par son goût pour le théâtre, il entra, vers 1645, dans une association de jeunes gens de famille qui s'étaient réunis pour jouer la comédie. N'ayant pas réussi, ils quittèrent Paris pour courir la province et mener la vie de comédiens ambulants. Molière mena cette vie nomade treize ans environ, et elle fut pour lui comme un long noviciat, où il préludait par des esquisses bouffonnes à ses comédies, et perfectionnait son talent d'acteur, qui était remarquable dans le genre comique. Pendant cette période de sa vie, Molière composa, outre un grand nombre de farces, deux comédies en vers, l'*Etourdi* (1653) et le *Dépit amoureux* (1656), toutes les deux imitées de l'italien. Dans ces deux pièces on voit déjà briller de nombreux éclairs de génie comique, mais la versification en est pénible et le langage souvent incorrect.

Molière reparut à Paris en 1658. Sa troupe obtint la protection du frère du roi, prit le titre de *troupe de Monsieur,* et donna dans la salle du Petit Bourbon des représentations très suivies. C'est là que parut en 1659 la comédie des *Précieuses ridicules,* qui attaqua au vif les mœurs contemporaines. Par cette pièce Molière entra dans la voie de la véritable comédie, qui doit amuser et corriger par la peinture des travers, des défauts et des vices de l'humanité. En 1660, lorsqu'on commença de bâtir la colonnade du Louvre sur l'emplacement du Petit-Bourbon, la troupe de Molière prit possession de la salle du Palais-Royal, qu'elle ne quitta plus.[1] L'*École des Maris,* imitée des *Adelphes* de Térence, les *Fâcheux* (1661) et l'*École des Femmes* (1662), qui se succédèrent rapidement, placèrent Molière très haut dans l'estime du public.

En 1662, il épousa Armande Béjart, âgée de dix-sept ans; Molière en avait quarante. Cette union disproportionnée ne fut pas heureuse, et le poète, lorsqu'il peignit les mécomptes de la passion, les tourments de la jalousie et les manèges de la coquetterie, n'eut plus qu'à lire dans son propre cœur et qu'à regarder près de lui.

La protection de Louis XIV, qui lui faisait une pension ainsi que les succès lucratifs de ses pièces de théâtre, donnèrent à Molière un crédit et une aisance dont il usa généreusement pour encourager les jeunes auteurs. Il accueillit Racine à ses débuts, l'aida de ses conseils

[1] En 1665 la troupe de Molière devint *troupe du roi;* en 1686, treize ans après la mort de Molière, réunie aux troupes du Marais et de l'hôtel de Bourgogne, elle forma le *Théâtre-Français.*

et s'empressa de faire jouer sa tragédie des *Frères ennemis*, dont il lui avait fourni le sujet. Sa petite maison d'Auteuil, où il allait se délasser de ses fatigues d'auteur, de comédien, de directeur, était le rendez-vous de nombreux amis, parmi lesquels on remarquait Boileau, La Fontaine et, pendant quelque temps, Racine. Molière était alors dans toute la force de son génie. En 1664, il donna les trois premiers actes de *Tartuffe*, satire profonde de l'hypocrisie. La pièce ne fut jouée qu'une seule fois; le roi, assailli de toutes parts, finit par céder et en interdit les représentations; mais Molière eut la permission de la lire en société, et il en usa largement. L'année suivante, il fit jouer *Don Juan*, pièce imitée de l'espagnol; en 1666, *le Misanthrope*, comédie d'un genre sévère, dont la perfection ne fut pas appréciée dès l'origine. En 1667, Molière acheva le *Tartuffe*, et, s'autorisant d'une permission verbale de Louis XIV, il osa le produire sur la scène; mais, le lendemain, les représentations en furent encore une fois défendues. Le poète donna ensuite *Amphitryon*, imité de Plaute, *l'Avare* et *George Dandin* (1668). Il faut ajouter aux grandes comédies de cette époque des pièces d'un genre plus léger telles que *l'Amour médecin*, *le Médecin malgré lui*, etc., que firent naître la nécessité d'amuser une cour oisive et de donner du pain à une troupe de comédiens.

En 1669, la représentation publique du *Tartuffe* fut enfin autorisée. La même année vit paraître *Monsieur de Pourceaugnac*, farce composée pour les fêtes de la cour, et *le Bourgeois gentilhomme*, chef-d'œuvre de la comédie bouffonne. Ces comédies furent encore suivies d'une série de pièces d'un ordre inférieur, telles que *les Amants magnifiques*, *Psyché*, qui dut son grand succès aux collaborateurs de Molière, Corneille et Quinault, et à la musique de Lulli; *les Fourberies de Scapin*, farce fort divertissante pour laquelle Molière mit à contribution *le Pédant joué* de Cyrano de Bergerac, etc.

En 1672, un an avant sa mort, Molière produisit encore un chef-d'œuvre de haute comédie, *les Femmes savantes*, où il reprenait, en l'agrandissant, le sujet des *Précieuses ridicules*. Le génie du poète s'y montre encore dans toute sa force et dans toute sa pureté, et l'éclat de sa verve y est égal à celui qui brille dans ses plus belles créations. Mais la fin de cette brillante carrière littéraire approchait. En 1673 il put encore égayer le public aux dépens des médecins. Dans *le Malade imaginaire*, Molière mit en scène un personnage entièrement dévoué à la *Faculté*, livré aux médecins corps et âme et leur demandant la guérison de maladies qu'il n'a pas.

Depuis quelque temps des symptômes fâcheux et alarmants faisaient craindre une catastrophe aux amis de Molière. Ils l'engageaient à renoncer au métier d'acteur qui minait ses forces et lui fermait l'Académie. Molière résistait par dévouement pour ses camarades, que sa retraite aurait ruinés. A la quatrième représentation du *Malade imaginaire*, une hémorrhagie se déclara au moment où, au milieu de la cérémonie, Molière prononçait le mot *juro*. On fut obligé de l'emporter hors du théâtre, et il mourut quelques heures après, le 17 février 1673. Un siècle plus tard, l'Académie française plaça son buste dans la salle de ses séances avec la belle inscription:

»*Rien ne manque à sa gloire, il manquait à la nôtre.*«

En 1844, un monument lui fut élevé à Paris (la *fontaine Molière*, rue de Richelieu), en face de la maison où il est mort.

Nous ferons connaître au lecteur les six chefs-d'œuvre de Molière; ce sont dans l'ordre chronologique: LES PRÉCIEUSES RIDICULES, LE MISANTHROPE, TARTUFFE, L'AVARE, LE BOURGEOIS GENTILHOMME, LES FEMMES SAVANTES.

I. LES PRECIEUSES RIDICULES.[1]

(1659.)

Dans la première moitié du 17e siècle, le nom de *précieuses* ne se prenait pas en mauvaise part. Les dames qui faisaient partie des réunions de l'hôtel de Rambouillet, à Paris, se donnaient ce nom elles-mêmes. Cette société se composait de personnes distinguées par la naissance ou l'esprit; le cardinal de Richelieu, le grand Condé la fréquentèrent quelque temps. Parmi les beaux esprits, on y remarquait surtout Voiture,[2] Balzac, Ménage,[3] Chapelain,[4] l'abbé Cotin;[5] parmi les femmes, la duchesse de Longueville, sœur du Grand Condé, la marquise de Lafayette,[5] Mlle de Scudéri (v. p. 64, n. 1), Mme de Sévigné,[6] la duchesse de Montausier, fille de Mme de Rambouillet. C'est entre 1636 et 1665 que les réunions de l'hôtel de Rambouillet et celles qui s'étaient formées d'après son modèle furent le plus en faveur. Ces sociétés ont rendu d'incontestables services aux lettres, en épurant et en enrichissant la langue, en dirigeant le goût et en répandant l'étude des littératures italienne et espagnole. Mais on ne saurait nier que l'influence exercée sur la langue française par l'hôtel de Rambouillet et ses succursales n'ait eu aussi son mauvais côté. Les *précieuses* ont souvent réformé ce qu'elles ne comprenaient pas. A la franche allure, à l'ampleur native du vieux français, elles ont substitué un esprit de circonspection étroite dont le français moderne a eu de la peine à se débarrasser.

Bientôt les *précieuses* de haut rang eurent des imitatrices ridicules. Ce sont celles-ci surtout que la comédie de Molière prétend frapper des traits de sa satire. Le poète se moque du jargon des mauvais romans à la mode, du galimatias sentimental qui régnait dans la conversation de la bonne société. Il est bien entendu qu'il charge un peu les couleurs pour égayer le public. Mais il avait frappé juste; dès lors, le nom de *précieuse* ne désigna plus qu'une femme affectée et ridicule. On l'étendit même à des choses, et l'on dit *style précieux*, ton *précieux* pour style, ton affecté. Cependant un grand nombre d'expressions créées par les *précieuses* sont aujourd'hui d'un usage général, p. e. *du dernier beau, du dernier bourgeois, chauer sur nos terres, s'inscrire en faux, être en passe de, être des nôtres, sécheresse de conversation, n'être pas de refus*, etc.

Le poète suppose que deux jeunes personnes qui donnent dans le travers du temps, viennent d'arriver à Paris. Gorgibus,[7] père de l'une et oncle de l'autre, bon bourgeois de province, pressé de marier ces demoiselles, qui dépensent en frivolités son revenu péniblement acquis, leur a présenté deux bons partis dans la personne de deux jeunes gens de famille. Mais Cathos[8] et Madelon[9] les ont rebutés et renvoyés avec mépris. Ces messieurs

---

[1] Nous suivons le texte de l'édition des *Œuvres de Molière* de MM. Despois et Mesnard, laquelle fait partie de la collection des *Grands écrivains de la France*, publiée sous la direction de M. A. Regnier.

[2] Voiture et Balzac v. l'Introduction p. XLVIII.

[3] Ménage et Cotin, voyez plus bas la notice sur les *Femmes savantes*.

[4] Chapelain (1595—1674), poète médiocre, auteur de la *Pucelle*.

[5] La marquise de Lafayette, v. la notice sur La Rochefoucauld, p. 123.

[6] Voyez page 134, l'article *Mme* de Sévigné. [7] Prononcez l's finale.

[8] Diminutif de Catherine; prononcez: *Catau*.

[9] Autrefois on écrivait *Magdelon*.

ont eu la maladresse de commencer par les demander en mariage. Nos deux précieuses, avant d'en venir à ce dénoûment, veulent avoir chacune leur petit roman, dans le genre de ceux de mademoiselle de Scudéri,[1] dont on raffolait alors. Les deux amants rebutés, pour se venger de l'affront qu'ils ont essuyé, imaginent d'affubler de beaux habits leurs valets Mascarille et Jodelet et les envoient faire leur cour aux deux demoiselles. Ces deux drôles connaissent à fond le jargon qu'il faut parler pour plaire aux précieuses.

SCÈNE VI.

CATHOS, MADELON, MAROTTE (SERVANTE).

MAROTTE. Voilà un laquais qui demande si vous êtes au logis, et dit que son maître vous veut venir voir.[2]

MADELON. Apprenez, sotte, à vous énoncer moins vulgairement. Dites: »Voilà un *nécessaire* qui demande si vous *êtes en commodité* d'être visibles.«

MAROTTE. Dame! je n'entends point le latin, et je n'ai pas appris, comme vous, la *filofie dans le Grand Cyre*.[3]

MADELON. L'impertinente! Le moyen de souffrir cela? Et qui est-il, le maître de ce laquais?

MAROTTE. Il me l'a nommé le marquis de Mascarille.

MADELON. Ah! ma chère, un marquis! Oui, allez dire qu'on nous peut voir.[4] C'est sans doute un bel esprit qui aura ouï parler de nous.

CATHOS. Assurément, ma chère.

MADELON. Il faut le recevoir dans cette salle basse, plutôt qu'en notre chambre. Ajustons un peu nos cheveux au moins, et soutenons notre réputation. Vite, venez nous tendre ici dedans *le conseiller des grâces*.

MAROTTE. Par ma foi, je ne sais point quelle bête c'est là: il faut parler chrétien, si vous voulez que je vous entende.

CATHOS. Apportez-nous le miroir, ignorante que vous êtes, et gardez-vous bien *d'en salir la glace par la communication de votre image*.

SCÈNE IX.

MASCARILLE, MADELON, CATHOS, ALMANZOR (DOMESTIQUE).

MASCARILLE *(après avoir salué)*. Mesdames, vous serez surprises sans doute de l'audace de ma visite; mais votre réputation *vous attire cette méchante affaire*, et le mérite a pour moi des charmes si puissants, que je cours partout après lui.

MADELON. Si vous poursuivez le mérite, ce *n'est pas sur nos terres que vous devez chasser*.

CATHOS. Pour voir chez nous le mérite, il a fallu que vous l'y ayez amené.

MASCARILLE. Ah! je *m'inscris en faux contre vos paroles*.[5] La

[1] Les romans de Mlle de Scudéri, d'une prolixité fatigante, écrits en style précieux et ridicule, n'en eurent pas moins un succès prodigieux. Les plus célèbres sont *Artamène*, ou *le grand Cyrus*, 10 vol., *Clélie*, 10 vol. Mlle de Scudéri est la sœur du méchant poète Scudéri, bien connu comme antagoniste de Corneille (v. page 1).

[2] On dirait aujourd'hui: *veut venir vous voir*.

[3] Le roman de *Cyrus* par Mlle de Scudéri.

[4] On dirait aujourd'hui: *On peut nous voir* ou: *Nous sommes visibles*.

[5] *Faux* est ici substantif. *S'inscrire en faux contre ce qu'on dit* veut dire: *ne pas reconnaître ce qu'on dit, protester, réclamer*.

renommée accuse juste en contant ce que vous valez; et *vous allez faire pic, repic et capot*[1] tout ce qu'il y a de galant dans Paris.

MADELON. Votre complaisance *pousse un peu trop avant la libéralité de ses louanges;* et nous n'avons garde, ma cousine et moi, de donner de notre sérieux *dans le doux de votre flatterie.*

CATHOS. Ma chère, il faudrait faire donner des sièges.

MADELON. Holà, Almanzor!

ALMANZOR. Madame!

MADELON. Vite, *voiturez-nous ici les commodités de la conversation.*

MASCARILLE. Mais au moins, y a-t-il sûreté ici pour moi?

(Almanzor sort.)

CATHOS. Que craignez-vous?

MASCARILLE. Quelque *vol de mon cœur,* quelque *assassinat de ma franchise.* Je vois ici des yeux qui ont *la mine d'être de fort mauvais garçons,* de *faire insulte aux libertés,* et de *traiter une âme de Turc à More.*[2] Comment diable? d'abord qu'on les approche, *ils se mettent sur leur garde meurtrière?* Ah! par ma foi, je m'en défie, et je m'en vais gagner au pied,[3] ou je veux *caution bourgeoise*[4] qu'ils ne me feront point de mal.

MADELON. Ma chère, c'est le caractère enjoué.

CATHOS. Je vois bien que *c'est un Amilcar.*[5]

MADELON. Ne craignez rien: nos yeux n'ont point de mauvais desseins, et votre cœur peut *dormir en assurance sur leur prud'homie.*[6]

CATHOS. Mais de grâce, monsieur, *ne soyez pas inexorable à ce fauteuil qui vous tend les bras* il y a un quart d'heure; *contentez un peu l'envie qu'il a de vous embrasser.*

MASCARILLE. Eh bien, mesdames, que dites-vous de Paris?

MADELON. Hélas! qu'en pourrions-nous dire? Il faudrait *être l'antipode de la raison,* pour ne pas confesser que Paris est le grand bureau des merveilles, le centre du bon goût, du bel esprit et de la galanterie.

MASCARILLE. Pour moi, je tiens que, hors de Paris, il n'y a point de salut pour les honnêtes gens.[7]

CATHOS. C'est une vérité incontestable.

MASCARILLE. Il y fait un peu crotté; mais nous avons la chaise.[8]

MADELON. Il est vrai que la chaise est un *retranchement merveilleux contre les insultes de la boue et du mauvais temps.*

MASCARILLE. Vous recevez beaucoup de visites? Quel bel esprit est des vôtres?

MADELON. Hélas! nous ne sommes pas encore connues; mais nous

---

[1] Termes du jeu de piquet qui signifient *battre complètement.*

[2] *Traiter de Turc à More (Maure)* signifie: *traiter sans aucune pitié,* comme les Turcs en Afrique traitaient les Maures leurs sujets.

[3] *Gagner au pied,* archaïsme qui signifiait: *s'enfuir.*

[4] *Caution bourgeoise* signifiait du temps de Molière: *caution d'un bourgeois et habitant de la ville,* c'est-à-dire *caution valable.*

[5] *Amilcar* dans le roman de Clélie (v. p. 64, n. 1) est un Carthaginois d'humeur galante et enjouée.

[6] *Prud'homie,* archaïsme pour *probité, sagesse* acquise par une longue expérience. [7] Voyez page 77, note 3.

[8] C'est-à-dire: *la chaise à porteurs* qui, du temps de Louis XIV, remplaçait à Paris le fiacre et la voiture de remise.

sommes en passe de l'être,[1] et nous avons une amie particulière qui nous a promis d'amener ici tous ces messieurs du *Recueil des pièces choisies*.[2]

CATHOS. Et certains autres qu'on nous a nommés aussi pour être les arbitres souverains des belles choses.

MASCARILLE. C'est moi qui ferai votre affaire mieux que personne: ils me rendent tous visite; et je puis dire que je ne me lève jamais sans une demi-douzaine de beaux esprits.

MADELON. Eh! mon Dieu, nous vous serons *obligées de la dernière obligation*, si vous nous faites cette amitié; car enfin il faut avoir la connaissance de tous ces messieurs-là, si l'on veut être du beau monde. Ce sont ceux[3] qui *donnent le branle à la réputation* dans Paris; et vous savez qu'il y en a tel dont il ne faut que la seule fréquentation pour *vous donner bruit de connaisseuse*, quand il n'y aurait rien autre chose que cela. Mais pour moi, ce que je considère particulièrement, c'est que, par le moyen de ces visites spirituelles, on est instruite de cent choses qu'il faut savoir de nécessité, et qui sont de l'essence d'un bel esprit. On apprend par là chaque jour les petites nouvelles galantes, les jolis commerces de prose et de vers. On sait à point nommé: »Un tel a composé la plus jolie pièce du monde sur un tel sujet; une telle a fait des paroles sur un tel air; celui-ci a fait un madrigal sur une jouissance; celui-là a composé des stances sur une infidélité; monsieur un tel écrivit hier au soir un sixain à mademoiselle une telle, dont elle lui a envoyé la réponse ce matin sur les huit heures; un tel auteur a fait un tel dessein; celui-là en est à la troisième partie de son roman; cet autre met ses ouvrages sous la presse.«[4] C'est là ce qui vous fait valoir dans les compagnies;[5] et si l'on ignore ces choses, je ne donnerais pas un clou de tout l'esprit qu'on peut avoir.

CATHOS. En effet, je trouve que c'est *renchérir sur le ridicule*, qu'une personne se pique d'esprit et ne sache pas jusqu'au moindre petit quatrain[6] qui se fait chaque jour; et pour moi, j'aurais toutes les hontes du monde, s'il fallait qu'on vînt à me demander si j'aurais vu quelque chose de nouveau que je n'aurais pas vu.

MASCARILLE. Il est vrai qu'il est honteux de n'avoir pas[7] des premiers tout ce qui se fait; mais ne vous mettez pas en peine: je veux établir chez vous une Académie de beaux esprits, et je vous promets qu'il ne se fera pas un bout de vers dans Paris que vous ne sachiez par cœur avant tous les autres. Pour moi, tel que vous me voyez, je *m'en escrime* un peu quand je veux; et vous verrez courir de ma façon, dans les belles ruelles[8] de Paris, deux cents

---

[1] *Être en passe* veut dire: *être sur le point de réussir*. *Passe* s'appelle proprement au jeu de mail ou de billard une porte ou un arc de fer, par où la bille doit passer.

[2] Publication périodique, à laquelle collaboraient surtout les habitués de l'hôtel de Rambouillet: Voiture, Benserade, Chapelain, etc.

[3] Variante: *eux*. [4] On dit aujourd'hui: *mettre sous presse*, sans article.

[5] On dirait aujourd'hui: *en société*.

[6] *Quatrain*, pièce de quatre vers; *tercet*, pièce de trois vers.

[7] Aujourd'hui on dit plus volontiers: *de ne pas avoir*.

[8] On dirait aujourd'hui *dans les salons*. La *ruelle* est proprement la place qui reste entre le mur et le lit. Du temps de Molière, il était d'usage de recevoir dans la chambre à coucher; la société se réunissait autour d'une sorte de lit paré où était assise la dame de la maison.

chansons, autant de sonnets,[1] quatre cents épigrammes et plus de mille madrigaux,[2] sans compter les énigmes et les portraits.[3]

MADELON. Je vous avoue que je suis *furieusement* pour les portraits; je ne vois rien de si galant que cela.

MASCARILLE. Les portraits sont difficiles, et demandent un esprit profond: vous en verrez de ma manière qui ne vous déplairont pas.

CATHOS. Pour moi, j'aime *terriblement* les énigmes.

MASCARILLE. Cela exerce l'esprit, et j'en ai fait quatre encore ce matin, que je vous donnerai à deviner.

MADELON. Les madrigaux sont agréables, quand ils sont bien tournés.

MASCARILLE. C'est mon talent particulier; et je travaille à mettre en madrigaux toute l'histoire romaine.[4]

MADELON. Ah! certes, cela sera *du dernier beau*.[5] J'en retiens un exemplaire au moins, si vous le faites imprimer.

MASCARILLE. Je vous en promets à chacune un, et des mieux reliés. Cela est au-dessous de ma condition; mais je le fais seulement pour donner à gagner aux libraires qui me persécutent.

MADELON. Je m'imagine que le plaisir est grand de se voir imprimé.

MASCARILLE. Sans doute. Mais à propos, il faut que je vous die[6] un impromptu que je fis hier chez une duchesse de mes amies que je fus visiter; car je suis diablement fort sur les impromptus.

CATHOS. L'impromptu est justement la pierre de touche de l'esprit.

MASCARILLE. Écoutez donc.

MADELON. Nous y sommes *de toutes nos oreilles*.

MASCARILLE. *Oh, oh! je n'y prenais pas garde:*
Tandis que, sans songer à mal, je vous regarde,
Votre œil en tapinois me dérobe mon cœur.
Au voleur, au voleur, au voleur, au voleur!

CATHOS. Ah! mon Dieu! voilà qui est poussé dans le *dernier galant*.

MASCARILLE. Tout ce que je fais a l'air cavalier; cela ne sent point le pédant.

MADELON. Il en est éloigné *de plus de deux mille lieues*.

MASCARILLE. Avez-vous remarqué ce commencement, *oh, oh!* Voilà qui est extraordinaire: *oh, oh!* Comme un homme qui s'avise tout d'un coup: *oh, oh!* La surprise, *oh, oh!*

MADELON. Oui, je trouve ce *oh, oh!* admirable.

MASCARILLE. Il semble que cela ne soit rien.

---

[1] *Sonnet* (de l'italien *sonetto*, diminutif du latin *sonus*), petit poème de 14 vers partagés en deux quatrains sur deux rimes, et en deux *tercets*. L'idée qui termine le sonnet doit avoir quelque chose de piquant, de relevé et de gracieux. [2] Compliments en vers.

[3] Bien entendu *portraits écrits* en prose ou en vers.

[4] On a dit par erreur que ce trait d'une histoire en madrigaux était une allusion au poète Benserade, qui mit en *rondeaux* (petites pièces de quatorze vers) les *Métamorphoses* d'Ovide; car l'ouvrage de Benserade ne parut qu'en 1676, et la comédie des *Précieuses* est de 1659.

[5] C'est du *dernier* beau, c'est de la *dernière* beauté, perfection, etc., locutions créées par les *précieuses* et qui sont restées en usage.

[6] Le subjonctif *que je die*, au lieu de *que je dise*, était fort usité dans la première moitié du 17e siècle; non-seulement en vers, mais aussi en prose. C'est au temps de Molière qu'il commence à vieillir: le poète le tourne en ridicule dans les *Femmes savantes*; voyez p. 120 et 121 de ce *Manuel*.

CATHOS. Ah! mon Dieu, que dites-vous? Ce sont là de ces sortes de choses qui ne se peuvent payer.

MADELON. Sans doute; et j'aimerais mieux avoir fait ce *oh, oh!* qu'un poème épique.

MASCARILLE. Tudieu! vous avez le goût bon.

MADELON. Eh! je ne l'ai pas tout à fait mauvais.

MASCARILLE. Mais n'admirez-vous pas aussi *je n'y prenais pas garde? je n'y prenais pas garde,* je ne m'apercevais pas de cela: façon de parler naturelle: *je n'y prenais pas garde. Tandis que sans songer à mal,* tandis qu'innocemment, sans malice, comme un pauvre mouton; *je vous regarde,* c'est-à-dire, je m'amuse à vous considérer, je vous observe, je vous contemple; *votre œil en tapinois* . . . Que vous semble de ce mot *tapinois?* n'est-il pas bien choisi?

CATHOS. Tout à fait bien.

MASCARILLE. *Tapinois,* en cachette: il semble que ce soit un chat qui vienne de prendre une souris: *tapinois.*

MADELON. Il ne se peut rien de mieux.

MASCARILLE. *Me dérobe mon cœur,* me l'emporte, me le ravit.

Au voleur, au voleur, au voleur, au voleur!

Ne diriez-vous pas que c'est un homme qui crie et court après un voleur pour le faire arrêter?

Au voleur, au voleur, au voleur, au voleur!

MADELON. Il faut avouer que cela a un tour spirituel et galant.

MASCARILLE. Je veux vous dire l'air que j'ai fait dessus.

CATHOS. Vous avez appris la musique?

MASCARILLE. Moi? Point du tout.

CATHOS. Et comment donc cela se peut-il?

MASCARILLE. Les gens de qualité savent tout sans avoir jamais rien appris.

MADELON. Assurément, ma chère.

MASCARILLE. Écoutez si vous trouverez l'air à votre goût. *Hem, hem, la, la, la, la, la. La brutalité de la saison a furieusement outragé la délicatesse de ma voix,* mais il n'importe, c'est à la cavalière. *(Il chante.)*

Oh, oh! je n'y prenais pas garde, etc.

CATHOS. Ah! que voilà un air qui est passionné! Est-ce qu'on n'en meurt point?

MADELON. Il y a de la chromatique[1] là-dedans.

MASCARILLE. Ne trouvez-vous pas la pensée bien exprimée dans le chant? *Au voleur, au voleur, au voleur!* Et puis, comme si l'on criait bien fort, *au, au, au, au, au, voleur!* Et tout d'un coup, comme une personne essoufflée, *au voleur!*

MADELON. C'est là savoir le fin des choses, *le grand fin, le fin du fin.* Tout est merveilleux, je vous assure; je suis enthousiasmée de l'air et des paroles.

CATHOS. Je n'ai encore rien vu de cette force-là.

MASCARILLE. Tout ce que je fais me vient naturellement, c'est sans étude.

---

[1] Il y a *de la chromatique* (aujourd'hui on dit: *du chromatique*) *dans cette musique* signifie: *cette musique monte ou descend en demi-tons. Chromatique* vient du grec χρῶμα, *couleur;* le nom vient de ce que les demi-tons sont en musique analogues à ce que la gradation des couleurs est en peinture.

MADELON. *La nature vous a traité en vraie mère passionnée,* et vous en êtes l'enfant gâté.

MASCARILLE. A quoi donc passez-vous le temps?

CATHOS. A rien du tout.

MADELON. Nous avons été jusqu'ici dans *un jeûne effroyable de divertissements.*

MASCARILLE. Je m'offre à vous mener l'un de ces jours à la comédie, si vous voulez; aussi bien, on en doit jouer une nouvelle que je serai bien aise que nous voyions ensemble.

MADELON. Cela *n'est pas de refus.*

MASCARILLE. Mais je vous demande d'applaudir comme il faut, quand nous serons là; car je me suis engagé de[1] faire valoir la pièce, et l'auteur m'en est venu prier encore ce matin. C'est la coutume ici qu'à nous autres gens de condition les auteurs viennent lire leurs pièces nouvelles, pour nous engager à les trouver belles, et[2] leur donner de la réputation; et je vous laisse à penser si, quand nous disons quelque chose, le parterre ose nous contredire! Pour moi, j'y suis fort exact; et, quand j'ai promis à quelque poète, je crie toujours: »Voilà qui est beau!« devant que[3] les chandelles soient allumées.

MADELON. Ne m'en parlez point: c'est un admirable lieu que Paris; il s'y passe cent choses tous les jours qu'on ignore dans les provinces, quelque spirituelle qu'on puisse être.

La conversation est en bon train, lorsqu'on annonce *le vicomte* de Jodelet, c'est-à-dire l'autre laquais habillé en seigneur. Il est encore plus extravagant que son camarade; les deux demoiselles sont au comble de la joie de posséder deux beaux esprits à la mode. Elles permettent que Mascarille et Jodelet fassent venir des musiciens et leur donnent un petit bal improvisé. Au milieu du divertissement entrent les deux prétendants reconduits, chacun un bâton à la main. Mascarille, se sentant battre, crie à son maître: *„Ahi, vous ne m'aviez pas dit que les coups en seraient aussi.“* Le mystère est éclairci, et la pièce finit par la confusion des deux précieuses.

II. LE MISANTHROPE.

(1666.)

L'action du *Misanthrope* est extrêmement simple. Ce qui fait le principal charme de cette pièce, c'est l'admirable portrait du personnage principal et de la haute société du temps de Louis XIV. Les caractères y sont peints avec une grande vérité et dans le plus beau langage.

Célimène est une jeune veuve très coquette et entourée d'adorateurs. Elle ne peut pas se décider à les congédier, quoiqu'elle accueille favorablement l'amour d'Alceste, le héros de la pièce. L'humeur chagrine et la brusque franchise de ce misanthrope sont, dans la première scène, mises en contraste avec l'indulgence et la prudente réserve de son ami Philinte. La visite d'Oronte, courtisan qui se croit poète, va mettre la franchise d'Alceste à une rude épreuve.

---

[1] Aujourd'hui engager à. [2] Aujourd'hui on répéterait la préposition. [3] *Avant* et *devant* n'étaient originairement que deux formes du même mot: c'est au siècle de Louis XIV que l'usage s'est fixé sur leur différence et que l'on a cessé d'employer *devant* en parlant du temps. Non-seulement Molière, mais encore Pascal, Bossuet et La Fontaine l'emploient ainsi. Au lieu de *avant que*, ces auteurs disent quelquefois *devant que*, construction qui a disparu depuis le 17e siècle.

ACTE I, SCÈNE II.

ALCESTE, PHILINTE, ORONTE.

ORONTE (*à Alceste*). J'ai su là-bas que, pour quelques emplettes,
Éliante est sortie, et Célimène aussi;
Mais comme l'on m'a dit que vous étiez ici,
J'ai monté pour vous dire, et d'un cœur véritable,[1]
Que j'ai conçu pour vous une estime incroyable,
Et que, depuis longtemps, cette estime m'a mis
Dans un ardent désir d'être de vos amis.[2]
Oui, mon cœur au mérite aime à rendre justice,
Et je brûle qu'un nœud d'amitié nous unisse:
Je crois qu'un ami chaud, et de ma qualité,
N'est pas assurément pour être rejeté.[3]

(Pendant le discours d'Oronte, Alceste est rêveur et semble ne pas entendre que c'est à lui qu'on parle. Il ne sort de sa rêverie que quand Oronte lui dit:)

C'est à vous, s'il vous plaît, que ce discours s'adresse.

ALCESTE. A moi, monsieur?

ORONTE. A vous. Trouvez-vous qu'il vous blesse?

ALCESTE. Non pas; mais la surprise est fort grande pour moi,
Et je n'attendais pas l'honneur que je reçoi.[4]

ORONTE. L'estime où[5] je vous tiens ne doit point vous surprendre.
Et de tout l'univers vous la pouvez prétendre.

ALCESTE. Monsieur . . . .

ORONTE. L'État n'a rien qui ne soit au-dessous
Du mérite éclatant que l'on découvre en vous.

ALCESTE. Monsieur . . . .

ORONTE. Oui, de ma part,[6] je vous tiens préférable
A tout ce que j'y vois de plus considérable.

ALCESTE. Monsieur . . . .

ORONTE. Sois-je du ciel écrasé, si je mens![7]
Et, pour vous confirmer ici mes sentiments,
Souffrez qu'à cœur ouvert, monsieur, je vous embrasse,
Et qu'en votre amitié je vous demande place.

---

[1] On dirait aujourd'hui: *D'un cœur véridique, d'un cœur sincère.* L'adjectif *véritable,* qui a vieilli dans le sens de *sincère,* avait souvent cette valeur du temps de Molière.

[2] „L'estime qu'on a pour une personne ne *met* pas *dans un ardent désir d'être de ses amis;* elle *donne* ce désir, elle le fait naître, elle l'inspire" AUGER.

[3] *N'est pas assurément pour être rejeté,* locution elliptique pour: *n'est pas fait pour être rejeté.* Ce tour n'est plus usité.

[4] *Reçoi,* au lieu de *reçois;* v. page 15, note 3.

[5] Aujourd'hui et en prose on dirait: *l'estime que j'ai pour vous.* Encore le poète dit-il *l'estime où* au lieu de *l'estime dans laquelle.* Molière a une grande aversion pour le pronom relatif *lequel.* Il emploie *où* toutes les fois qu'il s'agit d'exprimer la relation du datif ou de l'ablatif.

[6] On dirait aujourd'hui: *pour ma part.*

[7] Ordinairement et en prose on dit: *Que je sois écrasé* ou: *Puissé-je être écrasé;* mais l'imprécation, telle qu'elle se trouve dans Molière, a une force beaucoup plus grande que la formule ordinaire.

Touchez là,[1] s'il vous plaît. Vous me la promettez,
Votre amitié?

ALCESTE. Monsieur . . .

ORONTE. Quoi? vous y résistez?

ALCESTE. Monsieur, c'est trop d'honneur que vous me voulez faire;
Mais l'amitié demande un peu plus de mystère,
Et c'est assurément en profaner le nom
Que de vouloir le[2] mettre à toute occasion.[3]
Avec lumière et choix cette union veut naître;
Avant que nous lier,[4] il faut nous mieux connaître;
Et nous pourrions avoir telles complexions,[5]
Que tous deux du marché nous nous repentirions.

ORONTE. Parbleu! c'est là-dessus parler en homme sage,
Et je vous en estime encore davantage:
Souffrons donc que le temps forme des nœuds si doux;
Mais, cependant, je m'offre entièrement à vous:
S'il faut faire à la cour pour vous quelque ouverture,[6]
On sait qu'auprès du Roi je fais quelque figure;
Il m'écoute; et dans tout, il en use,[7] ma foi!
Le plus honnêtement du monde avecque[8] moi.
Enfin je suis à vous de toutes les manières;
Et comme votre esprit a de grandes lumières,
Je viens, pour commencer entre nous ce beau nœud,
Vous montrer un sonnet que j'ai fait depuis peu,
Et savoir s'il est bon qu'au public je l'expose.

ALCESTE. Monsieur, je suis mal propre[9] à décider la chose;
Veuillez m'en dispenser.

ORONTE. Pourquoi?

ALCESTE. J'ai le défaut
D'être un peu plus sincère en cela qu'il ne faut.

---

[1] C'est-à-dire: *donnez-moi votre main. Touchez là, l'affaire est faite* se dit dans le langage familier pour conclure un marché.

[2] *Variante: la.*

[3] *Mettre le nom de l'amitié à toute occasion,* c'est-à-dire: *parler de l'amitié à toute occasion,* est une tournure qu'on n'emploie plus aujourd'hui.

[4] Aujourd'hui on dit: *avant que de nous lier,* et plus souvent encore: *avant de nous lier. Avant que* avec l'infinitif est très fréquent dans Molière.

[5] *Complexions.* On dirait aujourd'hui: *tempérament, caractère.*

[6] On dit bien *faire des ouvertures,* en parlant des premières propositions relatives à une affaire, à un traité; mais cette locution n'est guère usitée dans le sens que Molière lui prête ici, et où elle veut dire: *Ouvrir le chemin à quelqu'un, lui aplanir les premières difficultés.*

[7] *En user bien, en user mal avec quelqu'un* sont des locutions fort usitées, mais familières, qui veulent dire: *Agir* bien ou mal envers qn., le *traiter* bien ou mal. L'expression *Il en use le plus honnêtement du monde avecque moi* marque une familiarité excessive et fait voir toute la fatuité du personnage qui ose s'exprimer ainsi en parlant du roi.

[8] *Avecque.* La forme *avecque* pour *avec* est une licence poétique des anciens poètes français, qui tomba en désuétude à la fin du 17e siècle. On la trouve souvent dans Corneille et dans Molière, mais déjà très rarement dans Racine et dans Boileau.

[9] *Mal propre à,* archaïsme; aujourd'hui on dit: *peu propre.*

ORONTE. C'est ce que je demande, et j'aurais lieu de plainte,[1]
Si, m'exposant à vous[2] pour me parler sans feinte,
Vous alliez me trahir, et me déguiser rien.
ALCESTE. Puisqu'il vous plaît ainsi, monsieur, je le veux bien.
ORONTE. *Sonnet*....[3] C'est un sonnet. *L'espoir*.... C'est une dame
Qui de quelque espérance avait flatté ma flamme.
L'espoir .... Ce ne sont point de ces grands vers pompeux,
Mais de petits vers doux, tendres et langoureux.
ALCESTE. Nous verrons bien.
ORONTE. *L'espoir* ... Je ne sais si le style
Pourra vous en paraître assez net et facile,
Et si du choix des mots vous vous contenterez.
ALCESTE. Nous allons voir, monsieur.
ORONTE. Au reste, vous saurez
Que je n'ai demeuré qu'un quart d'heure à le faire.
ALCESTE. Voyons, monsieur; le temps ne fait rien à l'affaire.[4]
ORONTE *(lit)*. L'espoir, il est vrai, nous soulage,
Et nous berce un temps notre ennui;
Mais, Philis, le triste avantage,
Lorsque rien ne marche après lui!
PHILINTE. Je suis déjà charmé de ce petit morceau.
ALCESTE *(bas à Philinte)*. Quoi? vous avez le front de trouver cela beau?
ORONTE. Vous eûtes de la complaisance;
Mais vous en deviez moins avoir,
Et ne vous pas mettre en dépense
Pour ne me donner que l'espoir.
PHILINTE. Ah! qu'en termes galants ces choses-là sont mises!
ALCESTE *(bas à Philinte)*. Morbleu! vil complaisant, vous louez des sottises?
ORONTE. S'il faut qu'une attente éternelle
Pousse à bout l'ardeur de mon zèle,
Le trépas sera mon recours.
Vos soins ne m'en peuvent distraire:
Belle Philis, on désespère,
Alors qu'on espère toujours.[5]
PHILINTE. La chute en est jolie, amoureuse, admirable.
ALCESTE *(bas, à part)*. La peste de ta chute! empoisonneur au diable,[6]
En eusses-tu fait une à te casser le nez![7]

[1] On ne dit plus *avoir lieu de plainte* mais: *avoir lieu de se plaindre.*
[2] *M'exposant à vous*, pour dire: *me livrant, me confiant à vous*, est encore moins usité. [3] Sonnet, v. page 67, note 1.
[4] *Le temps ne fait rien à l'affaire* est passé en proverbe.
[5] Cette antithèse était déjà vieille en Espagne et en France du temps de Molière; on la trouve entre autres dans une chanson très connue de Ronsard (sur l'amour): *Un désespoir où toujours on espère, un espérer où l'on se désespère.* — On raconte que, à la première représentation du *Misanthrope*, les spectateurs applaudirent à qui mieux mieux lorsque Oronte eut fini la lecture de son sonnet. Grand fut leur étonnement quand ils entendirent la critique d'Alceste et qu'ils comprirent que Molière avait voulu leur faire entendre un *mauvais* sonnet.
[6] C'est-à-dire: *empoisonneur digne d'aller au diable.*
[7] L'exclamation d'Alceste n'est autre chose qu'un jeu de mots d'un

PHILINTE. Je n'ai jamais ouï[1] de vers si bien tournés.

ALCESTE *(bas, à part)*. Morbleu! . . . .

ORONTE *(à Philinte)*. Vous me flattez, et vous croyez peut-être . . . .

PHILINTE. Non, je ne flatte point.

ALCESTE. *(bas, à part)*. Et que fais-tu donc, traître?

ORONTE *(à Alceste)*. Mais, pour vous, vous savez quel est notre traité.
Parlez-moi, je vous prie, avec sincérité.

ALCESTE. Monsieur, cette matière est toujours délicate,
Et sur le bel esprit nous aimons qu'on nous flatte.
Mais un jour, à quelqu'un, dont je tairai le nom,
Je disais, en voyant des vers de sa façon,
Qu'il faut qu'un galant homme ait toujours grand empire
Sur les démangeaisons qui nous prennent d'écrire;
Qu'il doit tenir la bride aux grands empressements
Qu'on a de faire éclat de tels amusements;
Et que, par la chaleur de montrer ses ouvrages,[2]
On s'expose à jouer de mauvais personnages.

ORONTE. Est-ce que vous voulez me déclarer par là
Que j'ai tort de vouloir . . . .?

ALCESTE. Je ne dis pas cela;
Mais je lui disais, moi, qu'un froid écrit assomme,
Qu'il ne faut que ce faible à décrier un homme[3]
Et qu'eût-on, d'autre part, cent belles qualités,
On regarde les gens par leurs méchants côtés.

ORONTE. Est-ce qu'à mon sonnet vous trouvez à redire?

ALCESTE. Je ne dis pas cela; mais, pour ne point écrire,
Je lui mettais aux yeux[4] comme, dans notre temps,
Cette soif a gâté de fort honnêtes gens.

ORONTE. Est-ce que j'écris mal? et leur ressemblerais-je?

ALCESTE. Je ne dis pas cela; mais enfin, lui disais-je,
Quel besoin si pressant avez-vous de rimer?
Et qui diantre[5] vous pousse à vous faire imprimer?
Si l'on peut pardonner l'essor[6] d'un mauvais livre,
Ce n'est qu'aux malheureux qui composent pour vivre.
Croyez-moi, résistez à vos tentations,
Dérobez au public ces occupations;

---

est fort douteux et en tout cas plus mauvais que celui d'Oronte. La *chute du vers* désigne la pointe qui termine la pensée du sonnet.

[1] Aujourd'hui le verbe *ouïr* n'est guère usité qu'au participe passé et suivi d'un infinitif: J'ai *ouï dire,* j'ai *ouï raconter.* L'impératif *oyez* a été apporté en Angleterre par les Normands. Encore aujourd'hui, toute séance d'une cour de justice y est ouverte, toute proclamation commencée par trois *oyez* prononcés à haute voix par un huissier qui ne comprend plus le sens de ce mot et qui le prononce à l'anglaise *(ô yès).*

[2] *La chaleur de montrer ses ouvrages.* On dirait en prose: *la chaleur qu'il met à montrer ses ouvrages,* ou *l'empressement* à montrer ses ouvrages.

[3] On dirait aujourd'hui: *pour décrier un homme;* v. page 50, note 1.

[4] On dirait aujourd'hui: *mettre sous les yeux* ou bien *devant les yeux.*

[5] *Diantre,* modification du mot *diable.* Molière l'emploie même en forme de souhait. „*Diantre* soit de la folle, avec ses visions! *(Femmes savantes II, 5.)*

[6] *Essor* signifie au sens propre: l'action d'un oiseau qui s'élève dans les airs. Il se dit figurément de l'action de débuter en quelque chose

Et n'allez point quitter de quoi que l'on vous somme,[1]
Le nom que dans la cour[2] vous avez d'honnête homme,[3]
Pour prendre, de la main d'un avide imprimeur,
Celui de ridicule et misérable auteur.
C'est ce que je tâchai de lui faire comprendre.

ORONTE. Voilà qui va fort bien, et je crois vous entendre.
Mais ne puis-je savoir ce que dans mon sonnet . . . .?

ALCESTE. Franchement, il est bon à mettre au cabinet.[4]
Vous vous êtes réglé sur de méchants modèles,
Et vos expressions ne sont point naturelles.
Qu'est-ce que *Nous berce un temps notre ennui?*
Et que *Rien ne marche après lui?*
Que *Ne vous pas mettre en dépense,*
Pour ne me donner que l'espoir?
Et que *Philis, on désespère,*
Alors qu'on espère toujours?
Ce style figuré, dont on fait vanité,
Sort du bon caractère et de la vérité:
Ce n'est que jeu de mots, qu'affectation pure,
Et ce n'est point ainsi que parle la nature.
Le méchant goût du siècle, en cela, me fait peur.
Nos pères, tous[5] grossiers, l'avaient beaucoup meilleur,
Et je prise bien moins tout ce que l'on admire,
Qu'une vieille chanson que je m'en vais vous dire.

Si le roi m'avait donné — Je dirais au roi Henri:
Paris, sa grand' ville,[6] — »Reprenez votre Paris:
Et qu'il me fallût quitter — J'aime mieux ma mie, au gué![8]
L'amour de ma mie,[7] — J'aime mieux ma mie.«

La rime n'est pas riche, et le style en est vieux;
Mais ne voyez-vous pas que cela vaut bien mieux
Que ces colifichets dont le bon sens murmure,
Et que la passion parle là toute pure?

Si le roi m'avait donné — Je dirais au roi Henri:
Paris, sa grand' ville, — »Reprenez votre Paris:
Et qu'il me fallût quitter — J'aime mieux ma mie, au gué!
L'amour de ma mie, — J'aime mieux ma mie.«

---

avec énergie, avec hardiesse et liberté. Ici il désigne l'action de laisser prendre son essor à ce qu'on devrait réprimer (la *publication* d'un livre).

[1] C'est-à-dire: *quoi que l'on vous demande.*

[2] On dirait aujourd'hui: *à la cour.* [3] Voyez page 77, note 3.

[4] Du temps de Molière on appelait *cabinet* un petit meuble destiné à serrer des papiers. [5] V. page 9, note 4. [6] V. page 49, note 3.

[7] Le mot *mie* doit son origine à une faute d'orthographe. Aujourd'hui on dit: *mon amie,* pour éviter l'hiatus, mais en vieux français on écrivait *m'amie,* plus tard *ma mie,* forgeant ainsi un nouveau mot.

[8] Ce refrain, qu'on a aussi écrit *oh gay* et *ô gué!* et qui n'a ici aucun sens, dérive d'une chanson satirique de Ronsard sur les fredaines du roi de Navarre, Antoine de Bourbon, père de Henri IV. Ce prince avait dans les environs de Vendôme, tout près d'un lieu appelé le Gué-du-Loir, un petit château qui avait reçu le nom de la Bonne-Aventure, et la chanson de Ronsard se terminait par ces deux vers, contenant quelque allusion au château et à son gué:

La bonne aventure au gué!
La bonne aventure.

Voilà ce que peut dire un cœur vraiment épris.
(à Philinte, qui rit.)
Oui, monsieur le rieur, malgré vos beaux esprits,
J'estime plus cela que la pompe fleurie
De tous ces faux brillants, où chacun se récrie.

ORONTE. Et moi, je vous soutiens que mes vers sont fort bons.

ALCESTE. Pour les trouver ainsi, vous avez vos raisons;
Mais vous trouverez bon que j'en puisse avoir d'autres,
Qui se dispenseront de se soumettre aux vôtres.

ORONTE. Il me suffit de voir que d'autres en font cas.

ALCESTE. C'est qu'ils ont l'art de feindre; et moi, je ne l'ai pas.

ORONTE. Croyez-vous donc avoir tant d'esprit en partage?

ALCESTE. Si je louais vos vers, j'en aurais davantage.

ORONTE. Je me passerai bien que vous les approuviez.

ALCESTE. Il faut bien, s'il vous plaît, que vous vous en passiez.

ORONTE. Je voudrais bien, pour voir, que, de votre manière,
Vous en composassiez sur la même matière.

ALCESTE. J'en pourrais, par malheur, faire d'aussi méchants;
Mais je me garderais de les montrer aux gens.

ORONTE. Vous me parlez bien ferme,[1] et cette suffisance . . . .

ALCESTE. Autre part que chez moi cherchez qui vous encense.

ORONTE. Mais, mon petit monsieur, prenez-le un peu moins haut.

ALCESTE. Ma foi! mon grand monsieur, je le prends comme il faut.

PHILINTE *(se mettant entre Alceste et Oronte.)*
Eh! messieurs, c'en est trop: laissez cela, de grâce.

ORONTE. Ah! j'ai tort, je l'avoue, et je quitte la place.
Je suis votre valet, monsieur, de tout mon cœur.

ALCESTE. Et moi, je suis, monsieur, votre humble serviteur.

Au *deuxième* acte, Alceste, qui s'est éloigné de Philinte avec humeur et qui a rompu en visière à Oronte, vient gronder Célimène et la presser de mettre un terme aux manèges de sa coquetterie: mais pendant qu'il lui fait des reproches, arrivent deux marquis, Acaste et Clitandre, tous deux admirateurs de Célimène, puis sa cousine Éliante, jeune femme aussi sincère que Célimène est artificieuse. Alceste, qui voulait s'éloigner, demeure quand on cesse de l'en prier. Bientôt la conversation s'engage aux dépens du prochain.

ACTE II, SCÈNE IV.

CLITANDRE. Parbleu! je viens du Louvre, où Cléonte, au levé,[2]
Madame, a bien paru ridicule achevé.[3]
N'a-t-il point quelque ami qui pût, sur ses manières,
D'un charitable avis lui prêter les lumières?

CÉLIMÈNE. Dans le monde, à vrai dire, il se barbouille fort;[4]
Partout il porte un air qui saute aux yeux d'abord;

---

[1] *Ferme* est un des adjectifs qui s'emploient encore aujourd'hui et dans la même forme comme adverbes.

[2] *Au levé du roi*, c'est-à-dire à l'instant où le roi reçoit dans sa chambre après s'être levé. Autrefois on écrivait le *levé* (comme aussi *le dîné, le déjeuné)*; aujourd'hui on écrit le *lever*.

[3] Aujourd'hui et en prose on dirait: Il a paru *d'un ridicule achevé*.

[4] *Barbouiller* veut dire, au sens propre: *salir, souiller tacher. Il se barbouille* s'employait autrefois au figuré et signifiait: *Il fait beaucoup de tort à sa réputation.*

Et lorsqu'on le revoit après un peu d'absence,
On le retrouve encor plus plein d'extravagance.
ACASTE. Parbleu! s'il faut parler de gens extravagants,
Je viens d'en essuyer un des plus fatigants:
Damon, le raisonneur, qui m'a, ne vous déplaise,
Une heure, au grand soleil, tenu hors de ma chaise.[1]
CÉLIMÈNE. C'est un parleur étrange, et qui trouve toujours
L'art de ne vous rien dire avec de grands discours;
Dans les propos qu'il tient on ne voit jamais goutte,[2]
Et ce n'est que du bruit que tout ce qu'on écoute.
ÉLIANTE *(à Philinte)*. Ce début n'est pas mal; et contre le prochain
La conversation prend un assez bon train.
CLITANDRE. Timante encor, madame, est un bon caractère.
CÉLIMÈNE. C'est de la tête aux pieds un homme tout mystère,
Qui vous jette, en passant, un coup d'œil égaré,
Et, sans aucune affaire, est toujours affairé.
Tout ce qu'il vous débite en grimaces abonde;
A force de façons, il assomme le monde;
Sans cesse il a, tout bas, pour rompre l'entretien,
Un secret à vous dire, et ce secret n'est rien;
De la moindre vétille[3] il fait une merveille,
Et jusques[4] au bonjour, il dit tout à l'oreille.
ACASTE. Et Géralde, madame?
CÉLIMÈNE. O l'ennuyeux conteur!
Jamais on ne le voit sortir du grand seigneur;
Dans le brillant commerce il se mêle sans cesse,
Et ne cite jamais que duc, prince, ou princesse:
La qualité l'entête;[5] et tous ses entretiens
Ne sont que de chevaux,[6] d'équipage, et de chiens;
Il tutoie, en parlant, ceux du plus haut étage,
Et le nom de monsieur est chez lui hors d'usage.
CLITANDRE. On dit qu'avec Bélise il est du dernier bien.[7]
CÉLIMÈNE. Le pauvre esprit de femme, et le sec entretien!
Lorsqu'elle vient me voir, je souffre le martyre:
Il faut suer sans cesse à chercher que lui dire,
Et la stérilité de son expression
Fait mourir à tous coups la conversation.
En vain, pour attaquer son stupide silence,
De tous les lieux communs vous prenez l'assistance:
Le beau temps et la pluie, et le froid et le chaud
Sont des fonds qu'avec elle on épuise bientôt.
Cependant sa visite, assez insupportable,
Traîne en une longueur encore épouvantable;

---

[1] C'est-à-dire: hors de ma *chaise à porteurs;* v. page 65, note 8.
[2] *Ne voir goutte* veut dire *ne rien voir* (du latin *ne guttam quidem*).
[3] *Vétille* est un mot du langage familier qui veut dire *bagatelle, chose de nulle importance.* (Du latin *vetilia.*)
[4] *Jusques,* pour *jusque,* s'emploie en poésie et dans le style soutenu.
[5] *Qualité* employé absolument dans le sens de *bonne qualité, haute qualité.* La *qualité l'entête* signifie: Il n'a d'estime que pour les gens de haute condition et n'a qu'eux en tête.
[6] Pour: *sur des* chevaux, etc. [7] Voyez page 67, note 5.

Et l'on demande l'heure, et l'on bâille vingt fois,
Qu'elle grouille[1] aussi peu qu'une pièce de bois.

ACASTE. Que vous semble d'Adraste?

CÉLIMÈNE. Ah! quel orgueil extrême!
C'est un homme gonflé de l'amour de soi-même.
Son mérite jamais n'est content de la cour:
Contre elle il fait métier de pester chaque jour,
Et l'on ne donne emploi, charge, ni bénéfice,[2]
Qu'à[3] tout ce qu'il se croit on ne fasse injustice.

CLITANDRE. Mais le jeune Cléon, chez qui vont aujourd'hui
Nos plus honnêtes gens,[4] que dites-vous de lui?

CÉLIMÈNE. Que de son cuisinier il s'est fait un mérite,
Et que c'est à sa table à qui l'on rend visite.[5]

ÉLIANTE. Il prend soin d'y servir des mets fort délicats.

CÉLIMÈNE. Oui; mais je voudrais bien qu'il ne s'y servît pas:
C'est un fort méchant plat que sa sotte personne,
Et qui gâte, à mon goût, tous les repas qu'il donne.

PHILINTE. On fait assez de cas de son oncle Damis:
Qu'en dites-vous, madame?

CÉLIMÈNE. Il est de mes amis.

PHILINTE. Je le trouve honnête homme, et d'un air assez sage.

CÉLIMÈNE. Oui; mais il veut avoir trop d'esprit, dont j'enrage;[6]
Il est guindé sans cesse; et, dans tous ses propos,
On voit qu'il se travaille à dire de bons mots.[7]
Depuis que dans la tête il s'est mis d'être habile,
Rien ne touche son goût, tant il est difficile;
Il veut voir des défauts à tout ce qu'on écrit,
Et pense que louer n'est pas d'un bel esprit,
Que c'est être savant que trouver à redire,
Qu'il n'appartient qu'aux sots d'admirer et de rire,
Et qu'en n'approuvant rien des ouvrages du temps,
Il se met au-dessus de tous les autres gens;
Aux conversations même il trouve à reprendre:
Ce sont propos trop bas pour y daigner descendre;
Et les deux bras croisés, du haut de son esprit
Il regarde en pitié tout ce que chacun dit.

---

[1] *Grouiller*, vieux mot qui veut dire *se remuer, branler*. *Elle grouille aussi peu qu'une pièce de bois* signifie: Elle reste là immobile comme un morceau de bois. Dans le *Bourgeois gentilhomme*, Mme Jourdain, indignée de se voir traiter de vieille femme, s'écrie: Est-ce que Mme Jourdain est décrépite, et la tête lui *grouille*-t-elle déjà?

[2] *Bénéfice* peut signifier ici *privilège, avantage* accordé par le prince. Il a bien *dignité ecclésiastique* accompagnée d'un revenu.

[3] *Que* abréviation pour: *sans que*.

[4] Du temps de Molière *honnête homme, honnêtes gens* se disait souvent dans le sens de *homme de bonne compagnie, gens comme il faut*.

[5] On dit aujourd'hui: C'est à sa table *que* l'on rend visite. Boileau emploie la même tournure que Molière dans le vers suivant:

C'est *à vous*, mon esprit, *à qui* je veux parler. (Satire IX.)

[6] En prose on dirait: *ce dont j'enrage*.

[7] On dirait aujourd'hui: *des bons mots*, car on considère *bon mot* comme faisant un seul mot par le sens.

ACASTE. Dieu me damne! voilà son portrait véritable.

CLITANDRE *(à Célimène)*. Pour bien peindre les gens vous êtes admirable.

ALCESTE. Allons, ferme, poussez, mes bons amis de cour;
Vous n'en épargnez point, et chacun a son tour:
Cependant aucun d'eux à vos yeux ne se montre,
Qu'on[1] ne vous voie, en hâte, aller à sa rencontre,
Lui présenter la main, et d'un baiser flatteur
Appuyer les serments d'être son serviteur.

CLITANDRE. Pourquoi s'en prendre à nous? Si ce qu'on dit vous blesse,
Il faut que le reproche à madame s'adresse.

ALCESTE. Non, morbleu! c'est à vous; et vos ris[2] complaisants
Tirent de son esprit tous ces traits médisants.
Son humeur satirique est sans cesse nourrie
Par le coupable encens de votre flatterie;
Et son cœur à railler trouverait moins d'appas,
S'il avait observé qu'on ne l'applaudît pas.
C'est ainsi qu'aux flatteurs on doit partout se prendre[3]
Des vices où l'on voit les humains se répandre.[4]

PHILINTE. Mais pourquoi pour ces gens un intérêt si grand,
Vous qui condamneriez ce qu'en eux on reprend?

CÉLIMÈNE. Et ne faut-il pas bien que monsieur contredise?
A la commune voix veut-on qu'il se réduise,
Et qu'il ne fasse pas éclater en tous lieux
L'esprit contrariant qu'il a reçu des cieux?
Le sentiment d'autrui n'est jamais pour lui plaire;
Il prend toujours en main l'opinion contraire,
Et penserait paraître un homme du commun,
Si l'on voyait qu'il fût de l'avis de quelqu'un.
L'honneur de contredire a pour lui tant de charmes,
Qu'il prend contre lui-même assez souvent les armes;
Et ses vrais sentiments sont combattus par lui,
Aussitôt qu'il les voit dans la bouche d'autrui. *(On rit.)*

ALCESTE. Les rieurs sont pour vous, madame, c'est tout dire,
Et vous pouvez pousser contre moi la satire.[5]

PHILINTE. Mais il est véritable[6] aussi que votre esprit
Se gendarme[7] toujours contre tout ce qu'on dit,

---

[1] V. p. 77, n. 3. [2] *Ris*, substantif masculin synonyme de *le rire*, s'emploie surtout dans le style soutenu et dans les vers.

[3] On ne dit plus *se prendre*, on dirait aujourd'hui: *s'en prendre à quelqu'un d'une chose*, pour dire: la lui attribuer, l'en rendre responsable.

[4] On dit en prose: *S'abandonner à* un vice.

[5] *Pousser la satire contre quelqu'un* est une expression originale de Molière, et dite par analogie au terme d'escrime *pousser une botte à qn*, qui s'emploie aussi au figuré. On dit aussi: *pousser trop loin la raillerie*.

[6] *Il est véritable*, on dirait aujourd'hui: *Il est vrai*.

[7] *Se gendarmer*, verbe pronominal formé du substantif *gendarme*, se dit familièrement dans le sens de *s'emporter* mal à propos pour une cause légère.

Est-ce qu'au simple aveu d'un amoureux transport
Il faut que notre honneur *se gendarme* si fort? *(Tartuffe IV, 3.)*

Et que, par un chagrin que lui-même il avoue,
Il ne saurait souffrir qu'on blâme, ni qu'on loue.

ALCESTE. C'est que jamais, morbleu! les hommes n'ont raison,
Que le chagrin contre eux est toujours de saison,
Et que je vois qu'ils sont, sur toutes les affaires,
Loueurs impertinents, ou censeurs téméraires.

CÉLIMÈNE. Mais . . . .

ALCESTE. Non, madame, non: quand j'en devrais mourir,
Vous avez des plaisirs que je ne puis souffrir;
Et l'on a tort ici de nourrir dans votre âme
Ce grand attachement aux défauts qu'on y blâme.

CLITANDRE. Pour moi, je ne sais pas, mais j'avouerai tout haut
Que j'ai cru jusqu'ici madame sans défaut.

ACASTE. De grâces et d'attraits je vois qu'elle est pourvue:
Mais les défauts qu'elle a ne frappent point ma vue.

ALCESTE. Ils frappent tous la mienne; et loin de m'en cacher,
Elle sait que j'ai soin de les lui reprocher.
Plus on aime quelqu'un, moins il faut qu'on le flatte;
A ne rien pardonner le pur amour éclate;
Et je bannirais, moi, tous ces lâches amants
Que je verrais soumis à tous mes sentiments,
Et dont, à tous propos, les molles complaisances
Donneraient de l'encens à mes extravagances.

CÉLIMÈNE. Enfin, s'il faut qu'à vous s'en rapportent les cœurs,
On doit, pour bien aimer, renoncer aux douceurs,
Et du parfait amour mettre l'honneur suprême
A bien injurier les personnes qu'on aime.

ÉLIANTE. L'amour, pour l'ordinaire, est peu fait à ces lois,
Et l'on voit les amants vanter toujours leur choix;
Jamais leur passion n'y voit rien de blâmable,
Et dans l'objet aimé tout leur devient aimable:
Ils comptent les défauts pour des perfections,
Et savent y donner de favorables noms.[1]
La pâle est aux jasmins en blancheur comparable;
La noire à faire peur, une brune adorable;
La maigre a de la taille et de la liberté;
La grasse est dans son port pleine de majesté;
La malpropre sur soi, de peu d'attraits chargée,
Est mise sous le nom de beauté négligée;
La géante paraît une déesse aux yeux;
La naine, un abrégé des merveilles des cieux;
L'orgueilleuse a le cœur digne d'une couronne;
La fourbe a de l'esprit; la sotte est toute bonne;
La trop grande parleuse est d'agréable humeur;
Et la muette garde une honnête pudeur.
C'est ainsi qu'un amant dont l'amour est extrême,
Aime jusqu'aux défauts des personnes qu'il aime.[2]

---

[1] On dirait aujourd'hui: „Et savent *leur* donner de favorables noms."

[2] On prétend que ce morceau est tout ce qui reste d'une imitation du poème de *Lucrèce* (poète romain, né l'an 95, mort l'an 51, avant J.—C.) *De rerum natura*, que Molière avait commencée.

ALCESTE. Et moi, je soutiens, moi . . . .
CÉLIMÈNE. Brisons là ce discours,
Et dans la galerie allons faire deux tours.

Alceste insiste pour que la coquette se prononce entre lui et ses rivaux, quand un mandat du conseil des maréchaux l'invite à comparaître pour l'affaire d'honneur qu'Oronte, l'auteur du sonnet, lui a suscitée.

Au commencement du *troisième* acte, les deux marquis, Acaste et Clitandre, qui se croient au mieux dans l'esprit de Célimène, conviennent de prier la coquette de choisir entre eux. Mais elle sait éluder avec adresse toute explication. Ils insistent encore, lorsqu'on annonce la visite de la prude Arsinoé.

ACTE III, SCÈNE III et IV.

CÉLIMÈNE, ACASTE, CLITANDRE, BASQUE (DOMESTIQUE); plus tard ARSINOÉ.

BASQUE *(annonçant)*. Arsinoé, madame,
Monte ici pour vous voir.
CÉLIMÈNE. Que me veut cette femme?
BASQUE. Éliante là-bas est à l'entretenir.
CÉLIMÈNE. De quoi s'avise-t-elle, et qui la fait venir?
ACASTE. Pour prude consommée en tous lieux elle passe,
Et l'ardeur de son zèle . . . .
CÉLIMÈNE. Oui, oui, franche grimace:[1]
Dans l'âme elle est du monde, et ses soins tentent tout
Pour accrocher quelqu'un, sans en venir à bout.
Elle ne saurait voir qu'avec un œil d'envie
Les amants déclarés dont une autre est suivie;
Et son triste mérite,[2] abandonné de tous,
Contre le siècle aveugle est toujours en courroux.
Elle tâche à couvrir d'un faux voile de prude
Ce que chez elle on voit d'affreuse solitude;
Et pour sauver l'honneur de ses faibles appas,
Elle attache du crime au pouvoir qu'ils n'ont pas.
Cependant un amant plairait fort à la dame,
Et même pour Alceste elle a tendresse d'âme.[3]
Ce qu'il me rend de soins outrage ses attraits,
Elle veut que ce soit un vol que je lui fais;
Et son jaloux dépit, qu'avec peine elle cache,
En tous endroits, sous main, contre moi se détache.
Enfin je n'ai rien vu de si sot à mon gré,[4]
Elle est impertinente au suprême degré,
Et . . . *(voyant entrer Arsinoé.)*
Ah! quel heureux sort en ce lieu vous amène?
Madame, sans mentir, j'étais de vous en peine.
ARSINOÉ. Je viens pour quelque avis que j'ai cru vous devoir
CÉLIMÈNE. Ah! mon Dieu! que je suis contente de vous voir!
(Clitandre et Acaste sortent en riant.)

---

[1] *Franche grimace,* c'est-à-dire rien que de la grimace, rien que d l'affectation. L'adjectif *franc* renforce souvent le sens du mot qu'il précèd p. e. *franc étourdi, franc imbécile.* [2] Voyez page 45, note 4.
[3] On dirait aujourd'hui: *Elle a de la* tendresse d'âme.
[4] C'est-à-dire: *à mon avis, d'après mon opinion.*

Quand les marquis sont sortis, Arsinoé, en amie charitable, avertit Célimène des méchants bruits qui courent sur son compte:

Hier j'étais chez des gens de vertu singulière,
Où sur vous du discours on tourna la matière:
Et là, votre conduite, avec ses grands éclats,
Madame, eut le malheur qu'on ne la loua pas . . . .

Célimène riposte en rendant le même service à son officieuse amie:

En un lieu, l'autre jour, où je faisais visite,
Je trouvai quelques gens d'un très rare mérite,
Qui, parlant des vrais soins d'une âme qui vit bien,
Firent tomber sur vous, madame, l'entretien.
Là, votre pruderie et vos éclats de zèle
Ne furent pas cités comme un fort bon modèle . . . .

Le sang-froid et la malice de Célimène déconcertent et irritent Arsinoé au dernier point; Alceste vient fort à propos mettre un terme aux traits piquants que ces dames se lancent. Célimène quitte la partie et prie son ami de tenir compagnie à Arsinoé, qui doit attendre l'arrivée de sa voiture. La prude a depuis longtemps des vues sur Alceste; elle l'emmène pour lui mettre sous les yeux des preuves convaincantes de la perfidie de Célimène.

Au *quatrième* acte, on apprend que le conseil des maréchaux a terminé la ridicule affaire d'honneur d'Alceste et d'Oronte par un accommodement rendu difficile par le caractère d'un homme qui s'écrie:

Hors qu'un commandement exprès du roi me vienne
De trouver bons les vers dont on se met en peine,
Je soutiendrai toujours, morbleu! qu'ils sont mauvais,
Et qu'un homme est pendable après les avoir faits.

Enfin, pressé par les maréchaux, Alceste a fait à son adversaire la déclaration suivante:

Monsieur, je suis fâché d'être si difficile,
Et pour l'amour de vous, je voudrais, de bon cœur,
Avoir trouvé tantôt votre sonnet meilleur.

Mais Alceste n'est pas hors de peine: il tient en ses mains la preuve écrite de la trahison de la jeune veuve qu'il aime. Il arrive chez elle avec la ferme résolution de rompre avec la perfide, après lui avoir fait avouer son manque de foi. Mais tout ce grand courage tombe en présence de Célimène. D'abord elle se moque de lui; puis elle lui dit que la lettre qu'il tient est adressée à une femme. Lorsque Alceste se récrie sur l'invraisemblance de cette excuse, qu'il lui demande de vouloir bien expliquer en détail comment les expressions du billet peuvent s'adresser à une dame, elle le prend sur un autre ton et s'écrie:

Il ne me plaît pas, moi.
Je vous trouve plaisant d'user d'un tel empire,
Et de me dire au nez ce que vous m'osez dire.

Aussitôt le pauvre Alceste s'adoucit: il consent à interpréter la lettre dans le sens que Célimène voudra lui donner; mais alors c'est elle qui fait l'indignée et le renvoie avec hauteur:

Faites, prenez parti, que rien ne vous arrête,
Et ne me rompez pas davantage la tête.

C'en est fait de toute la colère d'Alceste. Il n'a pas le courage de rompre avec la coquette, mais il ne se fait point illusion sur sa faiblesse, car il s'écrie:

Et cependant mon cœur est encore assez lâche
Pour ne pouvoir briser la chaîne qui l'attache.

Le voyant dans ces dispositions, la coquette revient adroitement à lui en lui disant:

Allez, vous êtes fou dans vos transports jaloux,
Et ne méritez pas l'amour qu'on a pour vous.

Je voudrais bien savoir qui pourrait me contraindre
A descendre pour vous aux bassesses de feindre.

C'est avec de semblables paroles qu'elle le ramène sous son joug. Il n'est pas convaincu, mais il s'efforce de l'être. Dans ce moment, son valet Dubois demande à lui parler pour une affaire pressante.

ACTE IV, SCÈNE IV.

CÉLIMÈNE, ALCESTE, DUBOIS.

ALCESTE. Que veut cet équipage,[1] et cet air effaré?
Qu'as-tu?

DUBOIS. Monsieur . . . .

ALCESTE. Hé bien?

DUBOIS. Voici bien des mystères.

ALCESTE. Qu'est-ce?

DUBOIS. Nous sommes mal, monsieur, dans nos affaires.

ALCESTE. Quoi?

DUBOIS. Parlerai-je haut?

ALCESTE. Oui, parle, et promptement.

DUBOIS. N'est-il point là quelqu'un . . . . ?

ALCESTE. Ah! que d'amusement![2]
Veux-tu parler?

DUBOIS. Monsieur, il faut faire retraite.

ALCESTE. Comment?

DUBOIS. Il faut d'ici déloger sans trompette.

ALCESTE. Et pourquoi?

DUBOIS. Je vous dis qu'il faut quitter ce lieu.

ALCESTE. La cause?

DUBOIS. Il faut partir, monsieur, sans dire adieu.

ALCESTE. Mais par quelle raison me tiens-tu ce langage?

DUBOIS. Par la raison, monsieur, qu'il faut plier bagage.

ALCESTE. Ah! je te casserai la tête assurément,
Si tu ne veux, maraud, t'expliquer autrement.

DUBOIS. Monsieur, un homme noir et d'habit et de mine
Est venu nous laisser, jusque dans la cuisine,
Un papier griffonné d'une telle façon
Qu'il faudrait pour le lire, être pis que[3] démon.
C'est de votre procès, je n'en fais aucun doute;
Mais le diable d'enfer, je crois, n'y verrait goutte.

ALCESTE. Hé bien? quoi? Ce papier, qu'a-t-il à démêler,
Traître, avec le départ dont tu viens me parler?

DUBOIS. C'est pour vous dire ici, monsieur, qu'une heure ensuite,[4]
Un homme qui souvent vous vient rendre visite
Est venu vous chercher avec empressement,
Et, ne vous trouvant pas, m'a chargé doucement,

---

[1] C'est-à-dire cet équipage de *courrier;* Dubois arrive habillé en courrier, tout prêt à prendre la poste avec son maître. *Équipage* se dit quelquefois familièrement de la manière dont une personne est vêtue; mais on dirait aujourd'hui: que *signifie* cet équipage?

[2] *Amuser,* dans sa première signification, veut dire: *arrêter inutilement, faire perdre le temps;* le substantif *amusement* a le même sens. L'acception vulgaire des mots *amuser, amusement,* devenus synonymes de *divertir, divertissement,* n'est qu'une signification dérivée. [3] *Var. qu'un.*

[4] *Une heure ensuite* ne se dit plus guère pour *une heure après.*

Sachant que je vous sers avec beaucoup de zèle,
De vous dire . . . . Attendez, comme[1] est-ce qu'il s'appelle?
ALCESTE. Laisse là son nom, traître, et dis ce qu'il t'a dit.
DUBOIS. C'est un de vos amis, enfin; cela suffit.
Il m'a dit que d'ici votre péril vous chasse,
Et que d'être arrêté le sort vous y menace.
ALCESTE. Mais quoi? n'a-t-il voulu te rien spécifier?
DUBOIS. Non: il m'a demandé de l'encre et du papier,
Et vous a fait un mot, où vous pourrez, je pense,
Du fond de ce mystère avoir la connaissance.
ALCESTE. Donne-le donc.
CÉLIMÈNE. Que peut envelopper ceci?
ALCESTE. Je ne sais; mais j'aspire à m'en voir éclairci.
Auras-tu bientôt fait, impertinent au diable?[2]
DUBOIS *(après avoir longtemps cherché le billet dans ses poches).*
Ma foi! je l'ai, monsieur, laissé sur votre table.
ALCESTE. Je ne sais qui me tient . . .
CÉLIMÈNE. Ne vous emportez pas,
Et courez démêler un pareil embarras.

Au *cinquième acte* nous apprenons d'Alceste qu'il a pris la résolution de se retirer du monde. La perte d'un procès dans lequel il avait cependant pour lui *l'honneur, la probité, la pudeur et les lois,* les calomnies de son adversaire, qui fait courir le bruit qu'Alceste est l'auteur d'un libelle infâme, la croyance que ce bruit commence à trouver, appuyé qu'il est par Oronte, l'homme *au sonnet,* tous ces ennuis lui font désirer la solitude:

Allons, c'est trop souffrir les chagrins qu'on nous forge:
Tirons-nous de ce bois et de ce coupe-gorge.
Puisqu'entre humains ainsi vous vivez en vrais loups
Traîtres, vous ne m'aurez de ma vie avec vous.

Il vient informer Célimène de sa résolution et lui demander si elle consent à l'épouser et à le suivre dans sa retraite; mais la voyant entrer accompagnée d'Oronte, il se retire à l'écart. Oronte vient presser la coquette de se déclarer entre Alceste et lui. Elle donne une réponse évasive: alors le Misanthrope, sortant de son coin, lui fait la même sommation. Célimène fait tout son possible pour éviter la déclaration qu'on lui demande, mais les deux rivaux insistent malgré l'entrée de Philinte et d'Élimte. Cette dernière, que sa cousine appelle à son secours contre les importunités de ces messieurs, déclare qu'elle est de leur avis et qu'il faut que Célimène se prononce.

Dans ce moment critique, on voit entrer les deux marquis Acaste et Clitandre, accompagnés de la prude Arsinoé. Ils viennent donner lecture de deux lettres de Célimène où tous les personnages présents, sans en excepter Alceste, sont fort maltraités, et qui démontrent clairement sa perfidie. Célimène convaincue n'essaye pas même de se défendre et essuie successivement les adieux ironiques d'Acaste, de Clitandre et d'Oronte. Ce n'est qu'après leur départ qu'Alceste se décide à lui parler et à lui faire les reproches qu'elle mérite. Elle convient humblement de tous ses torts envers lui, et déclare qu'elle lui reconnaît le droit de la haïr et de l'abandonner. Alceste s'écrie:

— — Hé! le puis-je, traîtresse?
Puis-je ainsi triompher de toute ma tendresse?

[1] On dirait aujourd'hui: *comment* est-ce qu'il s'appelle ou: *comment* s'appelle-t-il? *Comme* ne s'emploie plus dans l'interrogation. [2] V. p. 72, n. 6.

Il lui offre, avec un généreux pardon de ses fautes, une alliance, mais dans la retraite, loin de ce monde pervers où *règnent le mensonge et la perfidie.* Mais Célimène, effrayée de ce projet, s'écrie:

Moi, renoncer au monde avant que de vieillir
Et dans votre désert aller m'ensevelir!

Elle refuse de le suivre dans *la solitude qui effraye une âme de vingt ans;* mais elle consent à l'épouser, s'il veut continuer de vivre dans le monde et à la cour. C'est après cette réponse qu'Alceste retrouve enfin sa dignité. Il renonce pour jamais à la coquette et lui fait ses adieux.

— — Non: Mon cœur à présent vous déteste,
Et ce refus lui seul fait plus que tout le reste.
Puisque vous n'êtes point, en des liens si doux,
Pour trouver tout en moi, comme moi tout en vous,
Allez, je vous refuse, et ce sensible outrage
De vos indignes fers pour jamais me dégage.

III. LE TARTUFFE.

(1664 et 1667.)[1]

Orgon, qui appartient à la haute et riche bourgeoisie, homme paisible et débonnaire, est marié en secondes noces avec Elmire, jeune femme, belle et vertueuse, mais qui aime la parure et les divertissements. Il a, de sa première femme, deux enfants, un fils, Damis, et une fille, Mariane, qui partagent le goût de leur belle-mère pour les plaisirs mondains. Orgon, qui pense sérieusement et sincèrement à son salut, a cru sanctifier sa maison en y recueillant Tartuffe, qu'il considère comme un modèle de vertu et de dévotion. Mais il est la dupe d'un hypocrite adroit qui fait de la religion le masque de ses vices et de ses bassesses. Tartuffe s'est installé dans la maison de son bienfaiteur comme dans la sienne propre. Ses faux airs de dévotion, ses paroles onctueuses, le zèle qu'il étale à chaque occasion lui ont si bien réussi auprès d'Orgon et auprès de la mère d'Orgon, la vieille Mme Pernelle, qu'on ne fait plus rien dans la maison sans son conseil. Le maître est enchanté de voir gourmander par Tartuffe femme, fille et domestiques.

La première scène est une admirable exposition de cet état de choses. On y voit Mme Pernelle aux prises avec la famille, qui se plaint de l'arrogance de Tartuffe. Mme Pernelle sermonne tout le monde, sa bru, ses petits-enfants, Cléante, frère d'Elmire, le personnage raisonnable de la pièce, le type de la vraie dévotion, enfin la servante Dorine, qui représente le gros bon sens populaire assaisonné de malice.

On attend au logis Orgon, qui vient de faire une excursion à la campagne. Damis prie son oncle Cléante de dire à son père un mot du mariage de sa sœur avec Valère. Orgon a promis à ce dernier la main de sa fille; mais depuis quelque temps, Damis soupçonne que Tartuffe, dans un but égoïste, s'oppose à la réalisation de ce projet d'alliance.

ACTE I, SCÈNE IV.

ORGON, CLÉANTE, DORINE.

— — — Orgon. Ah! mon frère, bonjour.

Cléante. Je sortais, et j'ai joie à vous voir de retour.
La campagne à présent n'est pas beaucoup fleurie.

Orgon. Dorine.... *(à Cléante)* Mon beau-frère, attendez, je vous prie:
Vous voulez bien souffrir, pour m'ôter de souci,
Que je m'informe un peu des nouvelles d'ici.

[1] V. p. 62.

(A Dorine) Tout s'est-il, ces deux jours, passé de bonne sorte?
Qu'est-ce qu'on fait céans?[1] comme[2] est ce qu'on s'y porte?

DORINE. Madame eut avant-hier la fièvre jusqu'au soir,
Avec un mal de tête étrange à concevoir.[3]

ORGON. Et Tartuffe?

DORINE. Tartuffe? Il se porte à merveille,
Gros et gras, le teint frais, et la bouche vermeille.[4]

ORGON. Le pauvre homme!

DORINE. Le soir, elle eut un grand dégoût,
Et ne put, au souper, toucher à rien du tout,
Tant sa douleur de tête était encor cruelle!

ORGON. Et Tartuffe?

DORINE. Il soupa, lui tout seul, devant elle,
Et fort dévotement il mangea deux perdrix,
Avec une moitié de gigot en hachis.

ORGON. Le pauvre homme!

DORINE. La nuit se passa tout entière
Sans qu'elle pût fermer un moment la paupière;
Des chaleurs l'empêchaient de pouvoir sommeiller;
Et jusqu'au jour près d'elle il nous fallut veiller.

ORGON. Et Tartuffe?

DORINE. Pressé d'un sommeil agréable,
Il passa dans sa chambre au sortir de la table,
Et dans son lit bien chaud il se mit tout soudain,
Où sans trouble il dormit jusques au lendemain.

ORGON. Le pauvre homme!

DORINE. A la fin, par nos raisons gagnée,
Elle se résolut à souffrir la saignée,
Et le soulagement suivit tout aussitôt.

ORGON. Et Tartuffe?

DORINE. Il reprit courage comme il faut,
Et, contre tous les maux fortifiant son âme,
Pour réparer le sang qu'avait perdu Madame,
But à son déjeuner quatre grands coups de vin.

ORGON. Le pauvre homme!

DORINE. Tous deux se portent bien enfin;
Et je vais à Madame annoncer par avance
La part que vous prenez à sa convalescence.

SCÈNE V.

ORGON, CLÉANTE.

CLÉANTE. A votre nez, mon frère, elle se rit de vous;
Et sans avoir dessein de vous mettre en courroux,[5]
Je vous dirai tout franc que c'est avec justice.
A-t-on jamais parlé d'un semblable caprice?

---

[1] *Céans*, vieux mot pour *ici*, contracté de *ici dedans*.
[2] On dirait aujourd'hui: comment. Voyez page 88, note 1.
[3] *Dont il est difficile de se faire une idée.*
[4] Vers devenu proverbial aussi bien que l'exclamation: *le pauvre homme!*
[5] *Courroux* pour *colère*; v. page 5, note 2.

Et se peut-il qu'un homme ait un charme[1] aujourd'hui
A vous faire oublier toutes choses pour lui?
Qu'après avoir chez vous réparé sa misère,
Vous en veniez au point . . . .

ORGON. Halte-là, mon beau-frère:
Vous ne connaissez pas celui dont vous parlez.

CLÉANTE. Je ne le connais pas, puisque vous le voulez;
Mais enfin, pour savoir quel homme ce peut être . . . .

ORGON. Mon frère, vous seriez charmé de le connaître,
Et vos ravissements ne prendraient point de fin.[2]
C'est un homme . . . . qui . . . . ah! . . . . un homme . . . . un homme enfin
Qui[3] suit bien ses leçons goûte une paix profonde,
Et comme du fumier regarde tout le monde.
Oui, je deviens tout autre avec son entretien;
Il m'enseigne à n'avoir affection pour rien,
De toutes amitiés il détache mon âme;
Et je verrais mourir frère, enfants, mère et femme,
Que je m'en soucierais autant que de cela.[4]

CLÉANTE. Les sentiments humains, mon frère, que voilà!

ORGON. Ah! si vous aviez vu comme j'en fis rencontre,
Vous auriez pris pour lui l'amitié que je montre.
Chaque jour à l'église, il venait, d'un air doux,
Tout vis-à-vis de moi se mettre à deux genoux.
Il attirait les yeux de l'assemblée entière
Par l'ardeur dont au ciel il poussait sa prière;
Il faisait des soupirs, de grands élancements,
Et baisait humblement la terre à tous moments;
Et, lorsque je sortais, il me devançait vite,
Pour m'aller, à la porte, offrir de l'eau bénite.
Instruit par son garçon, qui dans tout l'imitait,
Et de son indigence et de ce qu'il était,
Je lui faisais des dons; mais, avec modestie,
Il me voulait toujours en rendre une partie.
„*C'est trop*, me disait-il, *c'est trop de la moitié*;
Je ne mérite pas de vous faire pitié;“
Et, quand je refusais de le vouloir reprendre,
Aux pauvres, à mes yeux, il allait le répandre.
Enfin le ciel chez moi me le fit retirer,
Et depuis ce temps-là tout semble y prospérer.
Je vois qu'il reprend tout, et qu'à ma femme même
Il prend, pour mon honneur, un intérêt extrême;
Il m'avertit des gens qui lui font les yeux doux,
Et plus que moi six fois il s'en montre jaloux.
Mais vous ne croiriez point jusqu'où monte son zèle:
Il s'impute à péché la moindre bagatelle;

---

[1] *Charme* est dit ici au sens propre et signifie: *pouvoir mystérieux, effet d'un art magique.* En prose: *un charme tel qu'il vous fait* oublier tout.

[2] En prose on dirait: *Vos ravissements ne finiraient pas.*

[3] *Var.* un homme enfin, Qui suit etc. Dans la leçon du texte, rétablie par M. Mesnard, *qui* = *celui qui.*

[4] Orgon accompagne ces paroles d'un geste de la main.

Un rien presque suffit pour le scandaliser;
Jusque-là qu'il se vint l'autre jour accuser
D'avoir pris une puce en faisant sa prière,
Et de l'avoir tuée avec trop de colère.

CLÉANTE. Parbleu! vous êtes fou, mon frère, que je croi.
Avec de tels discours vous moquez-vous de moi?
Et que prétendez-vous que tout ce badinage[1] . . .

ORGON. Mon frère, ce discours sent le libertinage:[2]
Vous en êtes un peu dans votre âme entiché;[3]
Et, comme je vous l'ai plus de dix fois prêché,
Vous vous attirerez quelque méchante affaire.

CLÉANTE. Voilà de vos pareils le discours ordinaire:
Ils veulent que chacun soit aveugle comme eux.
C'est être libertin que d'avoir de bons yeux,
Et qui n'adore pas de vaines simagrées,[4]
N'a ni respect ni foi pour les choses sacrées.
Allez, tous vos discours ne me font point de peur:[5]
Je sais comme je parle, et le ciel voit mon cœur.
De tous vos façonniers[6] on n'est point les esclaves.[7]
Il est de faux dévots ainsi que de faux braves;
Et, comme on ne voit pas qu'où l'honneur les conduit
Les vrais braves soient ceux qui font beaucoup de bruit,
Les bons et vrais dévots, qu'on doit suivre à la trace,
Ne sont pas ceux aussi[8] qui font tant de grimace.
Hé quoi? vous ne ferez nulle distinction
Entre l'hypocrisie et la dévotion?
Vous les voulez traiter d'un semblable langage,
Et rendre même honneur au masque qu'au visage,
Égaler l'artifice à la sincérité,
Confondre l'apparence avec la vérité,
Estimer le fantôme autant que la personne,
Et la fausse monnaie à l'égal de la bonne?
Les hommes, la plupart, sont étrangement faits!
Dans la juste nature on ne les voit jamais;
La raison a pour eux des bornes trop petites;[9]
En chaque caractère ils passent ses limites;
Et la plus noble chose, ils la gâtent souvent,
Pour la vouloir outrer et pousser trop avant.
Que cela vous soit dit en passant, mon beau-frère.

ORGON. Oui, vous êtes sans doute un docteur qu'on révère;
Tout le savoir du monde est chez vous retiré;
Vous êtes le seul sage et le seul éclairé,

---

[1] C'est-à-dire: Et comment pouvez-vous prétendre que.
[2] Du temps de Louis XIV, les mots *libertinage* et *libertin* se prenaient dans le sens de *impiété, impie, esprit fort.*
[3] *Entiché* est une corruption de *entacher; être entiché de* veut dire *être gâté par.*
[4] *Simagrées* signifie: *manières affectées.*
[5] On dirait en prose: *ne me font point peur.*
[6] C'est-à-dire: *faiseurs de façons, hypocrites.*
[7] Le sens est: *Nous ne sommes pas les dupes de vos hypocrites.*
[8] On dirait aujourd'hui: *non plus,* la phrase étant négative.
[9] On dirait en prose: *des bornes trop étroites.*

Un oracle, un Caton dans le siècle où nous sommes;
Et, près de vous, ce sont des sots que tous les hommes.
CLÉANTE. Je ne suis point, mon frère, un docteur révéré,
Et le savoir chez moi n'est pas tout retiré.
Mais, en un mot, je sais, pour toute ma science,
Du faux avec le vrai faire la différence.[1]
Et, comme je ne vois nul genre de héros
Qui soit plus à priser que les parfaits dévots,
Aucune chose au monde et plus noble et plus belle
Que la sainte ferveur d'un véritable zèle,
Aussi ne vois-je rien qui soit plus odieux,
Que le dehors plâtré d'un zèle spécieux,
Que ces francs charlatans, que ces dévots de place,
De qui la sacrilège et trompeuse grimace
Abuse impunément et se joue à leur gré
De ce qu'ont les mortels de plus saint et sacré,[2]
Ces gens qui, par une âme à l'intérêt soumise,
Font de dévotion métier et marchandise,
Et veulent acheter crédit et dignités
A prix de faux clins d'yeux et d'élans affectés,
Ces gens, dis-je, qu'on voit, d'une ardeur non commune,
Par le chemin du ciel courir à leur fortune,
Qui, brûlants et priants, demandent chaque jour,
Et prêchent la retraite au milieu de la cour,
Qui savent ajuster leur zèle avec leurs vices,
Sont prompts, vindicatifs, sans foi, pleins d'artifices,
Et, pour perdre quelqu'un, couvrent insolemment
De l'intérêt du ciel leur fier ressentiment,
D'autant plus dangereux dans leur âpre colère,
Qu'ils prennent contre nous des armes qu'on révère,
Et que leur passion, dont on leur sait bon gré,
Veut nous assassiner avec un fer sacré.
De ce faux caractère on en voit trop paraître;
Mais les dévots de cœur sont aisés à connaître.
Notre siècle, mon frère, en expose à nos yeux
Qui peuvent nous servir d'exemples glorieux:
Regardez Ariston, regardez Périandre,
Oronte, Alcidamas, Polydore, Clitandre;[3]
Ce titre par aucun ne leur est débattu;[4]
Ce ne sont point du tout fanfarons de vertu;[5]
On ne voit point en eux ce faste insupportable,
Et leur dévotion est humaine, est traitable;
Ils ne censurent point toutes nos actions:
Ils trouvent trop d'orgueil dans ces corrections;
Et, laissant la fierté des paroles aux autres,
C'est par leurs actions qu'ils reprennent les nôtres.

[1] On dirait en prose: *Je sais distinguer le vrai du faux.*
[2] La grammaire exigerait: *de plus saint et de plus sacré.*
[3] C'était l'usage, au 17e siècle et encore au 18e, de se servir, dans les pièces de théâtre et dans les livres, de noms grecs ou imités du grec.
[4] C'est-à-dire: *Ce titre ne leur est disputé, marchandé par personne.*
[5] En prose on dirait: Ce ne sont point *des fanfarons de vertu.*

L'apparence du mal a chez eux peu d'appui,[1]
Et leur âme est portée à juger bien d'autrui.
Point de cabale entre eux, point d'intrigues à suivre
On les voit, pour tous soins, se mêler de bien vivre;
Jamais contre un pécheur ils n'ont d'acharnement;
Ils attachent leur haine au péché seulement,
Et ne veulent point prendre, avec un zèle extrême,
Les intérêts du ciel plus qu'il ne veut lui-même.
Voilà mes gens, voilà comme il en faut user,
Voilà l'exemple enfin qu'il se faut proposer.
Votre homme, à dire vrai, n'est pas de ce modèle:
C'est de fort bonne foi que vous vantez son zèle;
Mais par un faux éclat je vous crois ébloui.

ORGON. Monsieur mon cher beau-frère, avez-vous tout dit?

CLÉANTE. Oui.

ORGON *(s'en allant)*. Je suis votre valet.

CLÉANTE. De grâce, un mot, mon frère. Laissons là ce discours. Vous savez que Valère Pour être votre gendre a parole de vous?

ORGON. Oui.

CLÉANTE. Vous aviez pris jour pour un lien si doux.

ORGON. Il est vrai.

CLÉANTE. Pourquoi donc en différer la fête?

ORGON. Je ne sais.

CLÉANTE. Auriez-vous autre pensée en tête?

ORGON. Peut-être.

CLÉANTE. Vous voulez manquer à votre foi?

ORGON. Je ne dis pas cela.

CLÉANTE. Nul obstacle, je croi,[2] Ne vous peut empêcher d'accomplir vos promesses.

ORGON. Selon.[3]

CLÉANTE. Pour dire un mot faut-il tant de finesses? Valère, sur ce point, me fait vous visiter.

ORGON. Le ciel en soit loué!

CLÉANTE. Mais que lui reporter?

ORGON. Tout ce qu'il vous plaira.

CLÉANTE. Mais il est nécessaire De savoir vos desseins. Quels sont-ils donc?

ORGON. De faire Ce que le ciel voudra.

CLÉANTE. Mais parlons tout de bon. Valère a votre foi: la tiendrez-vous, ou non?

ORGON. Adieu.

CLÉANTE *(seul)*. Pour son amour je crains une disgrâce, Et je dois l'avertir de tout ce qui se passe.

Au *deuxième* acte, nous voyons Orgon décidé à manquer de parole à Valère et à marier sa fille à Tartuffe. La résistance qu'il rencontre de la part de Mariane et de toute la famille, ne fait que l'irriter et le fortifier dans sa résolution. Enfin sa femme Elmire fait demander par Do-

[1] C'est-à-dire: exerce sur eux peu d'influence, leur fait peu d'impression.
[2] Voyez page 15, note 3.
[3] En prose on dirait: *C'est selon.*

rine un entretien à Tartuffe, dans le dessein de lui faire comprendre que ce serait à lui d'engager son mari à renoncer à son étrange projet. La manière seule dont le poète fait entrer Tartuffe en scène, au *troisième* acte, est un coup de maître, puisqu'elle fait, en un instant, connaître le personnage au spectateur. La servante Dorine a bien raison de s'écrier

Que d'affectation et de forfanterie!

quand elle entend Tartuffe dire bien haut à son domestique:

Laurent, serrez ma haire[1] avec ma discipline,[2]
Et priez que toujours le ciel vous illumine.
Si l'on vient pour me voir, je vais aux prisonniers
Des aumônes que j'ai partager les deniers.

Tartuffe, qui depuis longtemps nourrit pour Elmire une passion secrète et coupable, est au comble de la joie, lorsqu'il apprend qu'elle veut lui parler. Il écoute à peine ce qu'elle lui dit à propos de Mariane, et il a l'audace de lui faire une déclaration dans des termes à la *fois* passionnés et impies:

L'amour qui nous attache aux beautés éternelles
N'étouffe pas en nous l'amour des temporelles;
Nos sens facilement peuvent être charmés
Des ouvrages parfaits que le ciel a formés.
Ses attraits réfléchis brillent dans vos pareilles;
Mais il étale en vous ses plus rares merveilles:
Il a sur votre face épanché des beautés
Dont les yeux sont surpris et les cœurs transportés,
Et je n'ai pu vous voir, parfaite créature,
Sans admirer en vous l'auteur de la nature,
Et d'une ardente[3] amour sentir mon cœur atteint,
Au plus beau des portraits où lui-même il s'est peint.

Elmire est fort surprise en entendant ce langage d'un homme qui s'est fait passer jusque là pour un modèle d'austérité. Elle lui impose silence, mais elle veut bien garder le secret sur l'aveu criminel qu'il vient de lui faire, à la condition qu'il promette de renoncer à Mariane et de travailler sincèrement à l'union de la fille de son bienfaiteur avec Valère. En ce moment, le jeune Damis, fils d'Orgon, sort brusquement d'une cachette d'où il a entendu tout l'entretien de Tartuffe et d'Elmire. Il ne se sent pas d'aise d'avoir enfin le moyen de confondre l'hypocrite et de détromper son père. Les exhortations de sa belle-mère, qui veut qu'il se taise, ne font aucune impression sur lui, et il éclate aussitôt qu'il aperçoit son père.

ACTE III, SCÈNE V.

ORGON, ELMIRE, DAMIS, TARTUFFE.

DAMIS. Nous allons régaler, mon père, votre abord[4]
D'un incident tout frais qui vous surprendra fort.
Vous êtes bien payé de toutes vos caresses,
Et monsieur d'un beau prix reconnaît vos tendresses.
Son grand zèle pour vous vient de se déclarer:
Il ne va pas à moins qu'à vous déshonorer;
Et je l'ai surpris là qui faisait à madame
L'injurieux aveu d'une coupable flamme.
Elle est d'une humeur douce, et son cœur trop discret
Voulait à toute force en garder le secret;

[1] *Haire,* espèce de petite chemise faite de crin ou de poil de chèvre, que l'on met sur la peau par esprit de mortification et de pénitence.

[2] *Discipline,* fouet de cordelettes ou de petites chaînes dont se servent les dévots pour se mortifier.

[3] Voyez page 22, note 1.

[4] En prose on dirait: *votre arrivée.*

Mais je ne puis flatter une telle impudence,
Et crois que vous la taire est vous faire une offense.

ELMIRE. Oui, je tiens que jamais de tous ces vains propos
On ne doit d'un mari traverser le repos,[1]
Que ce n'est point de là que l'honneur peut dépendre,
Et qu'il suffit pour nous de savoir nous défendre:
Ce sont mes sentiments; et vous n'auriez rien dit,
Damis, si j'avais eu sur vous quelque crédit.

SCÈNE VI.

ORGON, DAMIS, TARTUFFE.

ORGON. Ce que je viens d'entendre, ô ciel! est-il croyable?

TARTUFFE. Oui, mon frère, je suis un méchant, un coupable,
Un malheureux pécheur, tout plein d'iniquité,
Le plus grand scélérat qui jamais ait été;
Chaque instant de ma vie est chargé de souillures;
Elle n'est qu'un amas de crimes et d'ordures;
Et je vois que le ciel, pour ma punition,
Me veut mortifier en cette occasion.
De quelque grand forfait qu'on me puisse reprendre,
Je n'ai garde d'avoir l'orgueil de m'en défendre.
Croyez ce qu'on vous dit, armez votre courroux,[2]
Et comme un criminel chassez-moi de chez vous:
Je ne saurais avoir tant de honte en partage,
Que je n'en aie encor mérité davantage.

ORGON *(à son fils)*. Ah! traître! oses-tu bien, par cette fausseté,
Vouloir de sa vertu ternir la pureté?

DAMIS. Quoi? la feinte douceur de cette âme hypocrite
Vous fera démentir . . . .?

ORGON. Tais-toi, peste maudite!

TARTUFFE. Ah! laissez-le parler: vous l'accusez à tort,
Et vous ferez bien mieux de croire à son rapport.
Pourquoi sur un tel fait m'être si favorable?
Savez-vous, après tout, de quoi je suis capable?
Vous fiez-vous, mon frère, à mon extérieur?
Et, pour tout ce qu'on voit,[3] me croyez-vous meilleur?
Non, non: vous vous laissez tromper à l'apparence,
Et je ne suis rien moins, hélas! que ce qu'on pense;
Tout le monde me prend pour un homme de bien;
Mais la vérité pure est que je ne vaux rien. *(S'adressant à Damis.)*
Oui, mon cher fils, parlez: traitez-moi de perfide,
D'infâme, de perdu, de voleur, d'homicide;
Accablez-moi de noms encor plus détestés:
Je n'y contredis point, je les ai mérités;[4]
Et j'en veux à genoux souffrir l'ignominie,
Comme une honte due aux crimes de ma vie.

---

[1] C'est-à-dire *troubler* le repos. [2] *Courroux, colère*, v. page 5, note 2.
[3] C'est-à-dire: *en raison, à cause* des dehors que je montre.
[4] En prose on dirait: Je ne *vous contredirai point en cela, j'avoue que j'ai mérité ces noms.*

ORGON *(à Tartuffe)*. Mon frère, c'en est trop. *(A son fils.)* T
cœur ne se rend point,
Traître?

DAMIS. Quoi? ses discours vous séduiront au point . . .

ORGON. Tais-toi, pendard. Mon frère, eh! levez-vous, de grâ
(A son fils.) Infâme!

DAMIS. Il peut . . . .

ORGON. Tais-toi.

DAMIS. J'enrage! Quoi? je passe . . .

ORGON. Si tu dis un seul mot, je te romprai les bras.

TARTUFFE. Mon frère, au nom de Dieu, ne vous emportez p
J'aimerais mieux souffrir la peine la plus dure,
Qu'il[1] eût reçu pour moi la moindre égratignure.

ORGON. *(à son fils)*. Ingrat!

TARTUFFE. Laissez-le en paix. S'il faut, à deux geno
Vous demander sa grâce . . .

ORGON *(se jetant aussi à genoux et embrassant Tartuffe.)*
Hélas! vous moquez-vous? *(A son fils.)*
Coquin! vois sa bonté.

DAMIS. Donc . . .

ORGON. Paix.

DAMIS. Quoi? je . . .

ORGON. Paix, dis
Je sais bien quel motif à l'attaquer t'oblige:
Vous le haïssez tous; et je vois aujourd'hui
Femme, enfants et valets déchaînés contre lui;
On met impudemment toute chose en usage,
Pour ôter de chez moi ce dévot personnage.
Mais plus on fait d'efforts afin de l'en bannir,
Plus j'en veux employer à l'y mieux retenir;
Et je vais me hâter de lui donner ma fille,
Pour confondre l'orgueil de toute ma famille.

DAMIS. A recevoir sa main on pense l'obliger?

ORGON. Oui, traître, et dès ce soir, pour vous faire enrager
Ah! je vous brave tous, et vous ferai connaître
Qu'il faut qu'on m'obéisse, et que je suis le maître.
Allons, qu'on se rétracte, et qu'à l'instant, fripon,
On se jette à ses pieds pour demander pardon.

DAMIS. Qui, moi? de ce coquin, qui, par ses impostures . .

ORGON. Ah! tu résistes, gueux, et lui dis des injures?
Un bâton! un bâton! *(A Tartuffe.)* Ne me retenez pas.[2] *(A son fil*
Sus![3] que de ma maison on sorte de ce pas,
Et que d'y revenir on n'ait jamais l'audace.

DAMIS. Oui, je sortirai; mais . . .

ORGON. Vite, quittons la place!
Je te prive, pendard, de ma succession,
Et te donne de plus ma malédiction.

---

[1] Un seul *que* tient ici lieu de deux.

[2] Remarquez que Tartuffe ne fait pas mine de retenir Orgon.

[3] *Sus*, interjection familière et peu usitée aujourd'hui, équivalant à *allo*

SCÈNE VII.

ORGON, TARTUFFE.

ORGON. Offenser de la sorte une sainte personne!
TARTUFFE. O ciel, pardonne-lui comme je lui pardonne.[1] *(A Orgon.)*
Si vous pouviez savoir avec quel déplaisir
Je vois qu'envers mon frère on tâche à me noircir . . . .
ORGON. Hélas!
TARTUFFE. Le seul penser[2] de cette ingratitude
Fait souffrir à mon âme un supplice si rude . . . .
L'horreur que j'en conçois . . . . J'ai le cœur si serré,
Que je ne puis parler, et crois que j'en mourrai.
ORGON *(courant tout en larmes à la porte par où il a chassé son fils).*
Coquin! je me repens que ma main t'ait fait grâce,
Et ne t'ait pas d'abord assommé sur la place. *(A Tartuffe.)*
Remettez-vous, mon frère, et ne vous fâchez pas.
TARTUFFE. Rompons, rompons le cours de ces fâcheux débats.
Je regarde céans[3] quels grands troubles j'apporte,
Et crois qu'il est besoin, mon frère, que j'en sorte.
ORGON. Comment? vous moquez-vous?
TARTUFFE. On m'y hait, et je voi[4]
Qu'on cherche à vous donner des soupçons de ma foi.
ORGON. Qu'importe? Voyez-vous que mon cœur les écoute?
TARTUFFE. On ne manquera pas de poursuivre, sans doute;
Et ces mêmes rapports qu'ici vous rejetez
Peut-être une autre fois seront-ils écoutés.
ORGON. Non, mon frère, jamais.
TARTUFFE. Ah! mon frère, une femme
Aisément d'un mari peut bien surprendre l'âme.
ORGON. Non, non.
TARTUFFE. Laissez-moi vite, en m'éloignant d'ici,
Pour ôter tout sujet de m'attaquer ainsi.
ORGON. Non, vous demeurerez: il y va de ma vie.
TARTUFFE. Hé bien! il faudra donc que je me mortifie.
Pourtant, si vous vouliez . . . .
ORGON. Ah!
TARTUFFE. Soit: n'en parlons plus,
Mais je sais comme il faut en user là-dessus.
L'honneur est délicat, et l'amitié m'engage
A prévenir les bruits et les sujets d'ombrage.
Je fuirai votre épouse, et vous ne me verrez . . . .
ORGON. Non, en dépit de tous vous la fréquenterez.
Faire enrager le monde est ma plus grande joie,
Et je veux qu'à toute heure avec elle on vous voie.
Ce n'est pas tout encor: pour les mieux braver tous,
Je ne veux point avoir d'autre héritier que vous,
Et je vais de ce pas, en fort bonne manière,
Vous faire de mon bien donation entière.

---

[1] *Variante:* O ciel! pardonne-lui *la douleur qu'il me donne.*
[2] Le *penser* signifie d'abord l'action de penser, mais il est aussi synonyme du substantif *la pensée.* [3] V. p. 85, n. 1. [4] V. p. 15, n. 3.

Un bon et franc ami, que pour gendre je prends,
M'est bien plus cher que fils, que femme et que parents.
N'accepterez-vous pas ce que je vous propose?

TARTUFFE. La volonté du ciel soit faite en toute chose!

ORGON. Le pauvre homme! Allons vite en dresser un écrit,
Et que puisse l'envie en crever de dépit!

Au commencement du *quatrième* acte, nous voyons toute la famille dans la consternation. En vain Cléante, beau-frère d'Orgon, fait-il une démarche auprès de Tartuffe pour l'engager à renoncer à la donation qu'Orgon lui a faite, aux dépens de son fils et de sa fille. Tartuffe lui répond qu'il ne saurait agir contre la volonté du ciel, et, lorsque Cléante le pousse dans ses derniers retranchements, il lui dit:

. . . Il est, monsieur, trois heures et demie:
Certain devoir pieux me demande là-haut,
Et vous m'excuserez de vous quitter si tôt.

Mariane vient se jeter aux genoux de son père pour implorer sa pitié. Si elle ne peut être à Valère, qu'il lui soit permis du moins d'entrer dans un couvent, plutôt que de s'allier à un homme qu'elle abhorre. Orgon, se sentant attendrir, se dit à lui-même:

Allons, ferme, mon cœur! point de faiblesse humaine!

En effet, il reste ferme dans sa résolution, tant il croit bien faire et agir dans l'intérêt du ciel. Damis sera déshérité, Mariane épousera Tartuffe. Lorsque Elmire avoue à son mari que Damis a dit l'exacte vérité, il refuse de la croire et l'accuse d'être de connivence avec son fils. Pour détromper Orgon et l'empêcher de faire le malheur de ses enfants, sa femme n'a plus d'autre moyen que d'attirer Tartuffe dans un piège. Elle s'y décide enfin, non sans répugnance. Elmire cache son mari sous une table couverte d'un tapis et fait prier Tartuffe de descendre pour lui parler. La jeune femme fait semblant de répondre aux sentiments qu'il lui a déjà déclarés. D'abord l'hypocrite est sur ses gardes et s'écrie:

Ce langage à comprendre est assez difficile,
Madame, et vous parliez tantôt d'un autre style.

Cependant Elmire réussit à le faire parler et à dévoiler toute la noirceur de cette âme hypocrite. Et quand elle lui dit:

Mais des arrêts du ciel on nous fait tant de peur!

Tartuffe explique l'abominable casuistique[1] qui règle sa conduite:

Je vous puis dissiper ces craintes ridicules,
Madame, et je sais l'art de lever les scrupules.
Le ciel défend, de vrai,[2] certains contentements;
Mais on trouve avec lui des accommodements;
Selon divers besoins, il est une science
D'étendre les liens de notre conscience,
Et de rectifier le mal de l'action
Avec la pureté de notre intention.

Enfin, quand Elmire parle à Tartuffe de son mari, dont il faut redouter la vigilance, Orgon a la satisfaction d'entendre sous sa table la réponse suivante:

Qu'est-il besoin pour lui du soin que vous prenez?
C'est un homme, entre nous, à mener par le nez.

Lorsque Orgon se montre aux yeux de Tartuffe stupéfait, celui-ci a d'abord l'impudence de reprendre son ton doucereux et ses grimaces. Mais Orgon lui dit que ces manières ne sont plus de saison, et qu'il n'a qu'à sortir de la maison au plus vite. Alors l'hypocrite change de ton et s'écrie:

[1] Voyez page 55, note 1. [2] On dirait en prose: *il est* vrai.

C'est à vous d'en sortir, vous, qui parlez en maître:
La maison m'appartient, je le ferai connaître,
Et vous montrerai bien qu'en vain on a recours,
Pour me chercher querelle, à ces lâches détours;
Qu'on n'est pas où l'on pense en me faisant injure;
Que j'ai de quoi confondre et punir l'imposture,
Venger le ciel qu'on blesse, et faire repentir
Ceux qui parlent ici de me faire sortir.

Elmire, étonnée de ce langage, demande à son mari ce que tout cela signifie. Alors Orgon lui avoue qu'il est vis-à-vis de Tartuffe dans une situation très critique. Non-seulement il lui a fait une donation de ses biens en bonne forme, mais encore il lui a confié une cassette contenant des papiers secrets qui peuvent le compromettre gravement. Cette cassette avait été remise à Orgon par un ami qui a dû prendre la fuite pour avoir trempé dans une conspiration contre le roi. C'est par suite de l'abominable doctrine des *restrictions mentales* expliquée dans la *9e Provinciale* de Pascal (v. page 58) qu'Orgon a confié ce dépôt à Tartuffe:

Afin que pour nier, en cas de quelque enquête,
J'eusse d'un faux-fuyant la faveur toute prête,
Par où ma conscience eût pleine sûreté
A faire des serments contre la vérité.

Au *cinquième* acte, Orgon s'est réconcilié avec sa famille; son fils Damis est rentré sous le toit paternel. La famille est assemblée pour délibérer sur ce qu'il y a à faire dans ce danger qui devient pressant; car déjà Tartuffe a envoyé à Orgon un huissier avec la sommation de vider la maison, qui lui appartient en vertu de la donation. Pendant cette délibération, on voit accourir Valère, amant de Mariane. Il vient annoncer que l'ordre est déjà donné d'arrêter Orgon, comme complice du conspirateur dont il a gardé la cassette. Valère conjure Orgon de se sauver promptement. A cet effet, il lui remet une somme considérable et se déclare prêt à l'accompagner. Orgon se met en devoir de suivre ce conseil; mais déjà il est trop tard. Tartuffe se présente accompagné d'un exempt, c'est-à-dire d'un officier des gardes du corps, porteur d'une lettre de cachet. Orgon et Cléante reprochent à Tartuffe son ingratitude et sa perfidie. L'hypocrite, ne sachant plus que répondre, dit à l'exempt:

Délivrez-moi, monsieur, de la criaillerie,
Et daignez accomplir votre ordre, je vous prie.

Ainsi pressé l'exempt, qui joue dans notre comédie le rôle du *deus ex machina*, déclare tout à coup que c'est Tartuffe et non pas Orgon qu'il a reçu l'ordre de conduire en prison, et continue en ces termes:

Remettez-vous, monsieur, d'une alarme si chaude.
Nous vivons sous un prince ennemi de la fraude,
Un prince dont les yeux se font jour dans les cœurs,
Et que ne peut tromper tout l'art des imposteurs.
D'un fin discernement sa grande âme pourvue
Sur les choses toujours jette une droite vue;
Chez elle jamais rien ne surprend trop d'accès,[1]
Et sa ferme raison ne tombe en nul excès.
Il donne aux gens de bien une gloire immortelle;
Mais sans aveuglement il fait briller ce zèle,
Et l'amour pour les vrais ne ferme point son cœur
A tout ce que les faux doivent donner d'horreur.

[1] C'est-à-dire: *Il ne souffre pas qu'on prenne sur lui de l'influence.*

Celui-ci n'était pas[1] pour le pouvoir surprendre,
Et de pièges plus fins on le voit se défendre.
D'abord il a percé, par ses vives clartés,
Des replis de son cœur toutes les lâchetés.
Venant vous accuser, il s'est trahi lui-même,
Et, par un juste trait de l'équité suprême,
S'est découvert au prince un fourbe renommé,[2]
Dont sous un autre nom il[3] était informé;
Et c'est un long détail d'actions toutes noires
Dont on pourrait former des volumes d'histoires.
Ce monarque, en un mot, a vers vous détesté[4]
Sa lâche ingratitude et sa déloyauté;
A ses autres horreurs il a joint cette suite,
Et ne m'a jusqu'ici soumis à sa conduite
Que pour voir l'impudence aller jusques au bout,
Et vous faire, par lui, faire raison de tout.
Oui, de tous vos papiers, dont il se dit le maître,
Il veut qu'entre vos mains je dépouille le traître.
D'un souverain pouvoir il brise les liens
Du contrat qui lui fait un don de tous vos biens,
Et vous pardonne enfin cette offense secrète
Où vous a d'un ami fait tomber la retraite;
Et c'est le prix qu'il donne au zèle qu'autrefois
On vous vit témoigner en appuyant ses droits,
Pour montrer que son cœur sait, quand moins on y pense,
D'une bonne action verser la récompense,[5]
Que jamais le mérite avec lui ne perd rien,
Et que, mieux que du mal, il se souvient du bien.[6]

IV. L'AVARE.

(1667.)

Molière a emprunté le sujet de *L'Avare* à la comédie latine de la *Marmite (Aulularia)*, faussement attribuée à Plaute. Mais le poète français a fécondé l'idée de l'auteur latin et a su faire, sur le même sujet, une comédie de caractère tout à fait originale. Son Harpagon n'est pas simplement, comme celui de la pièce latine, un pauvre enrichi qui fait rire par les soins inutiles qu'il prend pour cacher son trésor; c'est le type du richard cupide et avaricieux. Le vice, tel que Molière le peint, est en même temps odieux et ridicule. Aussi l'inquiétude dans laquelle Harpagon vit continuellement est-elle le moindre de ses châtiments.

ACTE I, SCÈNE III.

HARPAGON, LA FLÈCHE.[7]

HARPAGON. Hors d'ici tout à l'heure, et qu'on ne réplique pas! Allons, que l'on détale de chez moi, maître juré filou, vrai gibier de potence!

[1] C'est-à-dire: n'était pas fait pour.
[2] Construction latine.
[3] *Il* se rapporte au *prince* (Louis XIV).
[4] C'est-à-dire: Il a détesté son ingratitude *envers* vous; v. p. 14, n. 8.
[5] On dirait en prose: Il sait, quand on y pense *le moins, récompenser une bonne action.*
[6] On a souvent traité ce dénouement de faible, mais, la situation étant donnée, il n'était guère possible d'en trouver un autre: c'était même le seul qui fût vraisemblable historiquement. Légalement Tartuffe restait impuni: une *lettre de cachet* seule en pouvait faire justice. DESPOIS.
[7] Domestique du fils d'Harpagon.

LA FLÈCHE *(à part)*. Je n'ai jamais rien vu de si méchant que ce maudit vieillard, et je pense, sauf correction,[1] qu'il a le diable au corps.

HARPAGON. Tu murmures entre tes dents.

LA FLÈCHE. Pourquoi me chassez-vous?

HARPAGON. C'est bien à toi, pendard, à me demander des raisons: sors vite, que je ne t'assomme.

LA FLÈCHE. Qu'est-ce que je vous ai fait?

HARPAGON. Tu m'as fait que je veux que tu sortes.

LA FLÈCHE. Mon maître, votre fils, m'a donné ordre de l'attendre.

HARPAGON. Va-t'en l'attendre dans la rue, et ne sois point dans ma maison, planté tout droit comme un piquet, à observer ce qui se passe, et faire ton profit de tout. Je ne veux point avoir sans cesse devant moi un espion de mes affaires, un traître dont les yeux maudits assiègent toutes mes actions, dévorent ce que je possède, et furettent de tous côtés pour voir s'il n'y a rien à voler.

LA FLÈCHE. Comment diantre[2] voulez-vous qu'on fasse pour vous voler? Êtes-vous un homme volable, quand vous renfermez toutes choses, et faites sentinelle jour et nuit?

HARPAGON. Je veux renfermer ce que bon me semble, et faire sentinelle comme il me plaît. Ne voilà pas de mes mouchards,[3] qui prennent garde à ce qu'on fait? *(Bas à part.)* Je tremble qu'il n'ait soupçonné quelque chose de mon argent. *(Haut.)* Ne serais-tu point homme à aller faire courir le bruit que j'ai chez moi de l'argent caché?

LA FLÈCHE. Vous avez de l'argent caché?

HARPAGON. Non, coquin, je ne dis pas cela. *(bas.)* J'enrage! *(haut.)* Je demande si malicieusement tu n'irais point faire courir le bruit que j'en ai.

LA FLÈCHE. Hé! que nous importe que vous en ayez ou que vous n'en ayez pas, si c'est pour nous la même chose?

HARPAGON *(levant la main pour donner un soufflet à La Flèche)*. Tu fais le raisonneur. Je te baillerai[4] de ce raisonnement-ci par les oreilles. Sors d'ici, encore une fois!

LA FLÈCHE. Eh bien! je sors.

HARPAGON. Attends. Ne m'emportes-tu rien?

LA FLÈCHE. Que vous emporterais-je?

HARPAGON. Viens çà, que je voie. Montre-moi tes mains.

LA FLÈCHE. Les voilà.

HARPAGON. Les autres.

LA FLÈCHE. Les autres?

HARPAGON. Oui.

LA FLÈCHE. Les voilà.

HARPAGON *(montrant les hauts-de-chausses de La Flèche)*. N'as-tu rien mis ici dedans?

LA FLÈCHE. Voyez vous-même.

HARPAGON *(tâtant le bas des hauts-de-chausses de La Flèche)*. Ces grands hauts-de-chausses sont propres à devenir les recéleurs des choses qu'on dérobe; et je voudrais qu'on en eût fait pendre quelqu'un.

---

[1] On dirait aujourd'hui: *sauf erreur.* [2] Voyez page 78, note 5.
[3] Pour: Ne *voilà-t-il* pas, etc. *Mouchard* veut dire *espion.*
[4] *Bailler*, vieux mot signifiant: *donner, mettre, livrer.*

LA FLÈCHE *(à part)*. Ah! qu'un homme comme cela mériterait bien ce qu'il craint! et que j'aurais de joie à le voler!

HARPAGON. Hé?

LA FLÈCHE. Quoi?

HARPAGON. Q'est-ce que tu parles de voler?

LA FLÈCHE. Je vous dis que vous fouillez bien partout, pour voir si je vous ai volé.

HARPAGON. C'est ce que je veux faire.

(Harpagon fouille dans les poches de La Flèche.)

LA FLÈCHE *(à part)*. La peste soit de l'avarice et des avaricieux.

HARPAGON. Comment? que dis-tu?

LA FLÈCHE. Ce que je dis?

HARPAGON. Oui: qu'est-ce que tu dis d'avarice et d'avaricieux?

LA FLÈCHE. Je dis que la peste soit de l'avarice et des avaricieux.

HARPAGON. De qui veux-tu parler?

LA FLÈCHE. Des avaricieux.

HARPAGON. Et qui sont-ils, ces avaricieux?

LA FLÈCHE. Des vilains et des ladres.

HARPAGON. Mais qui est-ce que tu entends par là?

LA FLÈCHE. De quoi vous mettez-vous en peine?

HARPAGON. Je me mets en peine de ce qu'il faut.

LA FLÈCHE. Est-ce que vous croyez que je veux parler de vous?

HARPAGON. Je crois ce que je crois; mais je veux que tu me dises à qui tu parles quand tu dis cela.

LA FLÈCHE. Je parle . . . . je parle à mon bonnet.

HARPAGON. Et moi, je pourrais bien parler à ta barrette.[1]

LA FLÈCHE. M'empêcherez-vous de maudire les avaricieux?

HARPAGON. Non, mais je t'empêcherai de jaser, et d'être insolent. Tais-toi!

LA FLÈCHE. Je ne nomme personne.

HARPAGON. Je te rosserai, si tu parles.

LA FLÈCHE. Qui se sent morveux, qu'il se mouche.[2]

HARPAGON. Te tairas-tu?

LA FLÈCHE. Oui, malgré moi.

HARPAGON. Ah! ah!

LA FLÈCHE *(montrant à Harpagon une poche de son justaucorps)*. Tenez, voilà encore une poche: êtes-vous satisfait?

HARPAGON. Allons, rends-le moi sans te fouiller.[3]

LA FLÈCHE. Quoi?

HARPAGON. Ce que tu m'as pris.

LA FLÈCHE. Je ne vous ai rien pris du tout.

HARPAGON. Assurément?

LA FLÈCHE. Assurément.

HARPAGON. Adieu: va-t'en à tous les diables!

---

[1] *Barrette*, vieux mot pour *bonnet*. *Parler à la barrette de quelqu'un* était une locution proverbiale qui signifiait: a) *parler à qn. sans le ménager;* b) *frapper quelqu'un à la tête*. Aujourd'hui les acteurs du Théâtre-Français y substituent: Je pourrais bien parler *à tes oreilles*.

[2] Proverbe populaire qui signifie: Que ceux qui reconnaissent en eux le défaut, le tort contre lequel on parle s'appliquent ce qu'on en dit.

[3] C'est-à-dire: *sans te faire fouiller*, ou *sans que je te fouille*.

LA FLÈCHE *(à part)*. Me voilà fort bien congédié!

HARPAGON. Je te le mets sur ta conscience, au moins.

SCÈNE IV.

HARPAGON.

Voilà un pendard de valet qui m'incommode fort, et je ne me plais point à voir ce chien de boiteux-là. Certes, ce n'est pas une petite peine que de garder chez soi une grande somme d'argent; et bienheureux qui a tout son fait bien placé et ne conserve seulement que ce qu'il faut pour sa dépense![1] On n'est pas peu embarrassé à inventer, dans toute une maison, une cache[2] fidèle; car pour moi, les coffres-forts me sont suspects, et je ne veux jamais m'y fier: je les tiens justement une franche amorce à voleurs,[3] et c'est toujours la première chose que l'on va attaquer.

Harpagon est veuf, il a deux enfants, une fille, Élise, et un fils, Cléante. Élise est aimée de Valère, jeune homme de bonne naissance qui, pour se ménager un accès auprès d'elle, s'est introduit dans la maison d'Harpagon, en y acceptant la place d'intendant; Élise et Valère se sont fait mutuellement la promesse de s'épouser. Valère ne peut pas encore demander la main d'Élise à son père: un singulier malheur l'a, dès son enfance, éloigné de ses parents; mais il a l'espoir de les retrouver, et, d'un jour à l'autre, il attend la réussite de ses recherches. Cependant il flatte la passion de son maître, sans cesse il gronde les valets et les servantes de leur prodigalité, il aime mieux puiser dans sa propre bourse que d'effaroucher Harpagon par une demande d'argent nécessaire pour les dépenses de la maison. C'est ainsi qu'il gagne peu à peu les bonnes grâces de l'avare, qu'il espère amener à lui accorder la main de sa fille. Il est dans cette espérance, lorsqu'il apprend tout à coup qu'Harpagon veut marier Élise au seigneur Anselme, homme âgé de cinquante ans, mais riche et qui consent à la prendre *sans dot*.

SCÈNE VII.

VALÈRE, HARPAGON, ÉLISE.

HARPAGON. Ici, Valère. Nous t'avons élu pour nous dire qui a raison, de ma fille ou de moi.

VALÈRE. C'est vous, monsieur, sans contredit.

HARPAGON. Sais-tu bien de quoi nous parlons?

VALÈRE. Non; mais vous ne sauriez avoir tort, et vous êtes toute raison.

HARPAGON. Je veux ce soir lui donner pour époux un homme aussi riche que sage; et la coquine me dit au nez qu'elle se moque de le prendre.[4] Que dis-tu de cela?

VALÈRE. Ce que j'en dis?

HARPAGON. Oui.

VALÈRE. Hé! hé!

HARPAGON. Quoi?

VALÈRE. Je dis que dans le fond je suis de votre sentiment; et

[1] *Seul* ou *seulement*, ajouté à *ne—que*, est un tour qu'on appellerait aujourd'hui un pléonasme, mais qui est très fréquent chez Molière et chez les écrivains de son temps.

[2] Le diminutif *cachette* est seul usité aujourd'hui. [3] Voyez p. 48, n. 1.

[4] On dirait aujourd'hui: *qu'elle se moque de la proposition*, ou bien: *qu'elle ne se soucie pas de le prendre*.

vous ne pouvez pas que vous n'ayez raison.[1] Mais aussi n'a-t-elle pas tort tout à fait, et . . . .

HARPAGON. Comment? le seigneur Anselme est un parti considérable; c'est un gentilhomme qui est noble, doux, posé, sage et fort accommodé, et auquel il ne reste aucun enfant de son premier mariage. Saurait-elle mieux rencontrer?

VALÈRE. Cela est vrai. Mais elle pourrait vous dire que c'est un peu précipiter les choses, et qu'il faudrait au moins quelque temps pour voir si son inclination pourra s'accommoder avec . . . .

HARPAGON. C'est une occasion qu'il faut prendre vite aux cheveux. Je trouve ici un avantage qu'ailleurs je ne trouverais pas, et il s'engage à la prendre sans dot.

VALÈRE. Sans dot?

HARPAGON. Oui.

VALÈRE. Ah! je ne dis plus rien. Voyez-vous? voilà une raison tout à fait convaincante; il se faut rendre à cela.

HARPAGON. C'est pour moi une épargne considérable.

VALÈRE. Assurément, cela ne reçoit point de contradiction.[2] Il est vrai que votre fille vous peut représenter que le mariage est une plus grande affaire qu'on ne peut croire; qu'il y va[3] d'être heureux ou malheureux toute sa vie; et qu'un engagement qui doit durer jusqu'à la mort ne se doit jamais faire[4] qu'avec de grandes précautions.

HARPAGON. Sans dot!

VALÈRE. Vous avez raison: voilà qui décide tout, cela s'entend. Il y a des gens qui pourraient vous dire qu'en de telles occasions l'inclination d'une fille est une chose, sans doute, où l'on doit avoir de l'égard; et que cette grande inégalité d'âge, d'humeur et de sentiments rend un mariage sujet à des accidents très fâcheux.

HARPAGON. Sans dot!

VALÈRE. Ah! il n'y a pas de réplique à cela, on le sait bien. Qui diantre peut aller là contre? Ce n'est pas qu'il n'y ait quantité de pères qui aimeraient mieux ménager la satisfaction de leurs filles que l'argent qu'ils pourraient donner; qui ne les voudraient point sacrifier à l'intérêt, et chercheraient, plus que toute autre chose, à mettre dans un mariage cette douce conformité qui sans cesse y maintient l'honneur, la tranquillité et la joie, et que . . . .

HARPAGON. Sans dot!

VALÈRE. Il est vrai: cela ferme la bouche à tout. Sans dot! Le moyen de résister à une raison comme celle-là?

HARPAGON *(à part, regardant du côté du jardin)*. Ouais! il me semble que j'entends un chien qui aboie. N'est-ce point qu'on en voudrait à mon argent? *(à Valère.)* Ne bougez,[5] je reviens tout à l'heure.

Harpagon voit les effets démoralisateurs de son avarice s'étendre jusqu'à sa famille, qui se révolte contre un chef égoïste et dur. Son fils

---

[1] Ce tour de phrase est un latinisme *(non possum quin)*. On en trouve aussi un exemple dans Boileau: *Je ne puis cette fois que je ne les excuse* (Satire X), mais il n'a pas fait fortune.

[2] On dirait aujourd'hui: cela ne *souffre* pas de contradiction.

[3] On dirait aujourd'hui: qu'il *s'agit* d'être etc.

[4] Aujourd'hui: *ne doit jamais se faire.*

[5] On peut supprimer la négation *pas* après le verbe *bouger.*

Cléante, privé par la lésinerie de son père de l'argent dont il a besoin pour des dépenses nécessaires, finit par s'en procurer par tous les moyens, même pour des dépenses inutiles. Il devient dissipateur et se fait recommander à un capitaliste sans conscience qui prêtera à gros intérêts à un fils de famille prodigue, pourvu qu'il y ait un bon héritage à attendre. Ce capitaliste charitable c'est Harpagon lui-même, auquel on n'a pas dit le nom de l'emprunteur. C'est ainsi que le père usurier se rencontre avec le fils dissipateur. La dignité paternelle et la piété filiale souffrent une atteinte encore plus grande, quand Cléante apprend que son père Harpagon veut épouser la jeune fille que lui, Cléante, aime depuis longtemps. Une scène violente a lieu entre le père et le fils. Harpagon finit par chasser Cléante de la maison paternelle.

L'avare a enfoui dans son jardin une cassette pleine d'or. On a découvert l'endroit, et, malgré sa vigilance, on la lui a volée.

ACTE IV, SCÈNE VII.

HARPAGON, criant au voleur dès le jardin.

Au voleur! au voleur! à l'assassin! au meurtrier! Justice, juste ciel! Je suis perdu, je suis assassiné! on m'a coupé la gorge, on m'a dérobé mon argent! Qui peut-ce être? qu'est-il devenu? Où est-il? Où se cache-t-il? Que ferai-je pour le trouver? Où courir? Où ne pas courir? N'est-il point là? N'est-il point ici? Qui est-ce? Arrête! *(A lui-même, se prenant par le bras.)* Rends-moi mon argent, coquin... Ah! c'est moi!.... Mon esprit est troublé, et j'ignore où je suis, qui je suis, et ce que je fais. Hélas! mon pauvre argent! mon pauvre argent! mon cher ami! on m'a privé de toi; et, puisque tu m'es enlevé, j'ai perdu mon support, ma consolation, ma joie: tout est fini pour moi et je n'ai plus que faire au monde. Sans toi, il m'est impossible de vivre. C'en est fait, je n'en puis plus, je me meurs, je suis mort, je suis enterré. N'y a-t-il personne qui veuille me ressusciter, en me rendant mon cher argent, ou en m'apprenant qui l'a pris? Hé? que dites-vous? Ce n'est personne. Il faut, qui que ce soit qui ait fait le coup, qu'avec beaucoup de soin on ait épié l'heure; et l'on a choisi justement le temps que je parlais à mon traître de fils. Sortons; je veux aller quérir la justice, et faire donner la question[1] à toute ma maison: à servantes, à valets, à fils, à fille, et à moi aussi. Que de gens assemblés! Je ne jette mes regards sur personne qui ne me donne des soupçons, et tout me semble mon voleur. Hé! de quoi est-ce qu'on parle là? de celui qui m'a dérobé? Quel bruit fait-on là-haut? est-ce mon voleur qui y est? De grâce, si l'on sait des nouvelles de mon voleur, je supplie que l'on m'en dise. N'est-il point caché là parmi vous? Ils me regardent tous, et se mettent à rire. Vous verrez qu'ils ont part, sans doute, au vol que l'on m'a fait. Allons vite, des commissaires, des archers, des prévôts, des juges, des gênes,[2] des potences et des bourreaux! Je veux faire pendre tout le monde; et si je ne retrouve mon argent, je me pendrai moi-même après.

ACTE V, SCÈNE I.

HARPAGON, UN COMMISSAIRE.

LE COMMISSAIRE. Laissez-moi faire: je sais mon métier, Dieu merci. Ce n'est pas d'aujourd'hui que je me mêle de découvrir des vols; et

[1] *Donner la question à qn.* veut dire: *mettre qn. à la torture.*

[2] Voyez page XVIII, note 2.

je voudrais avoir autant de sacs de mille francs que j'ai fait pendre de personnes.

HARPAGON. Tous les magistrats sont intéressés à prendre cette affaire en main; et si l'on ne me fait retrouver mon argent, je demanderai justice de la justice.

LE COMMISSAIRE. Il faut faire toutes les poursuites requises. Vous dites qu'il y avait dans cette cassette . . . ?

HARPAGON. Dix mille écus bien comptés.

LE COMMISSAIRE. Dix mille écus!

HARPAGON. Dix mille écus.

LE COMMISSAIRE. Le vol est considérable.

HARPAGON. Il n'y a point de supplice assez grand pour l'énormité de ce crime; et, s'il demeure impuni, les choses les plus sacrées ne sont plus en sûreté.

LE COMMISSAIRE. En quelles espèces était cette somme?

HARPAGON. En bons louis d'or et pistoles bien trébuchantes.[1]

LE COMMISSAIRE. Qui soupçonnez-vous de ce vol?

HARPAGON. Tout le monde; et je veux que vous arrêtiez prisonniers[2] la ville et les faubourgs.

LE COMMISSAIRE. Il faut, si vous m'en croyez, n'effaroucher personne, et tâcher doucement d'attraper quelques preuves, afin de procéder après par la rigueur au recouvrement des deniers qui vous ont été pris.

SCÈNE II.

HARPAGON, LE COMMISSAIRE; MAÎTRE JACQUES, DOMESTIQUE D'HARPAGON.

MAÎTRE JACQUES *(dans le fond du théâtre en se retournant du côté par lequel il est entré)*. Je m'en vais revenir: qu'on me l'égorge tout à l'heure; qu'on me lui fasse griller les pieds; qu'on me le mette dans l'eau bouillante, et qu'on me le pende au plancher.

HARPAGON *(à maître Jacques)*. Qui? celui qui m'a dérobé?

MAÎTRE JACQUES. Je parle d'un cochon de lait que votre intendant me vient d'envoyer,[3] et je veux vous l'accommoder à ma fantaisie.

HARPAGON. Il n'est pas question de cela; et voilà monsieur à qui il faut parler d'autre chose.

LE COMMISSAIRE *(à maître Jacques)*. Ne vous épouvantez point. Je suis homme à ne vous point scandaliser,[4] et les choses iront dans la douceur.

MAÎTRE JACQUES. Monsieur est de votre souper?

LE COMMISSAIRE. Il faut ici, mon cher ami, ne rien cacher à votre maître.

MAÎTRE JACQUES. Ma foi, monsieur, je montrerai tout ce que je sais faire, et je vous traiterai du mieux qu'il me sera possible.

HARPAGON. Ce n'est pas là l'affaire.

MAÎTRE JACQUES. Si je ne vous fais pas aussi bonne chère que je voudrais, c'est la faute de monsieur notre intendant, qui m'a rogné les ailes avec les ciseaux de son économie.

---

[1] C'est-à-dire *ayant le poids*, essayées à la balance dite *trébuchet*.

[2] On dirait ordinairement: *Je veux que vous arrêtiez tout le monde*, ou: *que vous mettiez en prison* tout le monde. [3] Pour: *vient de m'envoyer*.

[4] C'est-à-dire: *outrager, maltraiter*. Le verbe *scandaliser* est employé ici dans le sens populaire du substantif *esclandre*.

HARPAGON. Traître! il s'agit d'autre chose que de souper; et je veux que tu me dises des nouvelles de l'argent qu'on m'a pris.

MAÎTRE JACQUES. On vous a pris de l'argent?

HARPAGON. Oui! coquin! et je m'en vais te pendre[1] si tu ne me le rends.

LE COMMISSAIRE *(à Harpagon)*. Mon Dieu! ne le maltraitez point. Je vois à sa mine qu'il est honnête homme, et que sans se faire mettre en prison, il vous découvrira ce que vous voulez savoir. Oui, mon ami, si vous nous confessez la chose, il ne vous sera fait aucun mal, et vous serez récompensé comme il faut par votre maître. On lui a pris aujourd'hui son argent, et il n'est pas que vous ne sachiez[2] quelques nouvelles de cette affaire.

MAÎTRE JACQUES *(bas à part)*. Voici justement ce qu'il me faut pour me venger de notre intendant: depuis qu'il est entré céans,[3] il est le favori, on n'écoute que ses conseils; et j'ai aussi sur le cœur les coups de bâton de tantôt.

HARPAGON. Qu'as-tu à ruminer?

LE COMMISSAIRE *(à Harpagon)*. Laissez-le faire: il se prépare à vous contenter, et je vous ai bien dit qu'il était honnête homme.

MAÎTRE JACQUES. Monsieur, si vous voulez que je vous dise les choses, je crois que c'est monsieur votre cher intendant qui a fait le coup.

HARPAGON. Valère?

MAÎTRE JACQUES. Oui.

HARPAGON. Lui, qui me paraît si fidèle?

MAÎTRE JACQUES. Lui-même. Je crois que c'est lui qui vous a dérobé.

HARPAGON. Et sur quoi le crois-tu?

MAÎTRE JACQUES. Sur quoi?

HARPAGON. Oui.

MAÎTRE JACQUES. Je le crois . . . . sur ce que je le crois.

LE COMMISSAIRE. Mais il est nécessaire de dire les indices que vous avez.

HARPAGON. L'as-tu vu rôder autour du lieu où j'avais mis mon argent?

MAÎTRE JACQUES. Oui vraiment. Où était-il, votre argent?

HARPAGON. Dans le jardin.

MAÎTRE JACQUES. Justement: je l'ai vu rôder dans le jardin. Et dans quoi est-ce que cet argent était?

HARPAGON. Dans une cassette.

MAÎTRE JACQUES. Voilà l'affaire: je lui ai vu une cassette.

HARPAGON. Et cette cassette, comment est-elle faite? Je verrai bien si c'est la mienne.

MAÎTRE JACQUES. Comment elle est faite?

HARPAGON. Oui.

MAÎTRE JACQUES. Elle est faite . . . . elle est faite comme une cassette.

LE COMMISSAIRE. Cela s'entend. Mais dépeignez-la un peu, pour voir.

MAÎTRE JACQUES. C'est une grande cassette . . . .

HARPAGON. Celle qu'on m'a volée est petite.

MAÎTRE JACQUES. Hé! oui, elle est petite si on le veut prendre par là; mais je l'appelle grande pour ce qu'elle contient.

---

[1] *Var.* te *faire* pendre.

[2] Pour: *vous n'êtes pas sans savoir* . . .

[3] Voyez page 85, note 1.

LE COMMISSAIRE. Et de quelle couleur est-elle?

MAÎTRE JACQUES. De quelle couleur?

LE COMMISSAIRE. Oui.

MAÎTRE JACQUES. Elle est de couleur . . . là, d'une certaine couleur . . . . Ne sauriez-vous m'aider à dire?

HARPAGON. Hé?

MAÎTRE JACQUES. N'est-elle pas rouge?

HARPAGON. Non, grise.

MAÎTRE JACQUES. Hé! oui, gris-rouge: c'est ce que je voulais dire.

HARPAGON. Il n'y a point de doute, c'est elle assurément. Écrivez, monsieur, écrivez sa déposition. Ciel! à qui désormais se fier? Il ne faut plus jurer de rien; et je crois après cela que je suis homme à me voler moi-même.

MAÎTRE JACQUES *(à Harpagon)*. Monsieur, le voici qui revient. Ne lui allez pas dire au moins que c'est moi qui vous ai découvert[1] cela.

SCÈNE III.

LES PRÉCÉDENTS, VALÈRE.

HARPAGON. Approche: viens confesser l'action la plus noire, l'attentat le plus horrible qui jamais ait été commis.

VALÈRE. Que voulez-vous, monsieur?

HARPAGON. Comment, traître, tu ne rougis pas de ton crime?

VALÈRE. De quel crime voulez-vous donc parler?

HARPAGON. De quel crime je veux parler, infâme? comme si tu ne savais pas ce que je veux dire! C'est en vain que tu prétendrais de[2] le déguiser: l'affaire est découverte, et l'on vient de m'apprendre tout. Comment abuser ainsi de ma bonté, et s'introduire exprès chez moi pour me trahir? pour me jouer un tour de cette nature?

VALÈRE. Monsieur, puisqu'on vous a découvert tout, je ne veux point chercher de détours et vous nier la chose.

MAÎTRE JACQUES *(à part)*. Oh, oh! aurais-je deviné sans y penser?

VALÈRE. C'était mon dessein de vous en parler, et je voulais attendre pour cela des conjonctures favorables; mais puisqu'il est ainsi,[3] je vous conjure de ne vous point fâcher, et de vouloir entendre mes raisons.

HARPAGON. Et quelles belles raisons peux-tu me donner, voleur infâme?

VALÈRE. Ah! monsieur, je n'ai pas mérité ces noms. Il est vrai que j'ai commis une offense envers vous; mais, après tout, ma faute est pardonnable.

HARPAGON. Comment, pardonnable? un guet-apens? un assassinat de la sorte?

VALÈRE. De grâce, ne vous mettez point en colère. Quand vous m'aurez ouï,[4] vous verrez que le mal n'est pas si grand que vous le faites.

HARPAGON. Le mal n'est pas si grand que je le fais! Quoi? mon sang, mes entrailles, pendard?

VALÈRE. Votre sang, monsieur, n'est pas tombé dans de mauvaises mains. Je suis d'une condition à ne lui point faire de tort: et il n'y a rien en tout ceci que je ne puisse bien réparer.

---

[1] Pour: *révélé*. [2] Aujourd'hui on construit *prétendre* avec l'infinitif sans *de*.
[3] Aujourd'hui: puisqu'il *en* est ainsi. [4] Pour *entendu*, v. p. 73, n. 1.

HARPAGON. C'est bien mon intention, et que tu me restitues ce que tu m'as ravi.

VALÈRE. Votre honneur, monsieur, sera pleinement satisfait.

HARPAGON. Il n'est pas question d'honneur là-dedans. Mais, dis-moi, qui t'a porté à cette action?

VALÈRE. Hélas! me le demandez-vous?

HARPAGON. Oui, vraiment, je te le demande.

VALÈRE. Un dieu qui porte les excuses de tout ce qu'il fait faire: l'Amour.

HARPAGON. L'Amour?

VALÈRE. Oui.

HARPAGON. Bel amour, bel amour, ma foi! l'amour de mes louis d'or!

VALÈRE. Non, monsieur, ce ne sont point vos richesses qui m'ont tenté, ce n'est pas cela qui m'a ébloui, et je proteste de ne prétendre rien à tous vos biens, pourvu que vous me laissiez celui que j'ai.

HARPAGON. Non ferai,[1] de par tous les diables! je ne te le laisserai pas. Mais voyez quelle insolence, de vouloir retenir le vol qu'il m'a fait!

VALÈRE. Appelez-vous cela un vol?

HARPAGON. Si je l'appelle un vol? un trésor comme celui-là!

VALÈRE. C'est un trésor, il est vrai, et le plus précieux que vous ayez, sans doute: mais ce ne sera pas le perdre que de me le laisser. Je vous le demande à genoux, ce trésor plein de charmes; et pour bien faire, il faut que vous me l'accordiez.

HARPAGON. Je n'en ferai rien. Qu'est-ce à dire, cela?

VALÈRE. Nous nous sommes promis une foi mutuelle, et avons fait serment de ne nous point abandonner.

HARPAGON. Le serment est admirable, et la promesse plaisante!

VALÈRE. Oui, nous nous sommes engagés d'être l'un à l'autre à jamais.

HARPAGON. Je vous en empêcherai bien, je vous assure.

VALÈRE. Rien que la mort ne nous peut séparer.[2]

HARPAGON. C'est être bien endiablé après mon argent!

VALÈRE. Je vous ai déjà dit, monsieur, que ce n'était point l'intérêt qui m'avait poussé à faire ce que j'ai fait. Mon cœur n'a point agi par les ressorts que vous pensez, et un motif plus noble m'a inspiré cette résolution.

HARPAGON. Vous verrez que c'est par charité chrétienne qu'il veut avoir mon bien; mais j'y donnerai bon ordre; et la justice, pendard effronté, me va faire raison de tout.

VALÈRE. Vous en userez comme vous voudrez, et me voilà prêt à souffrir toutes les violences qu'il vous plaira; mais je vous prie de croire, au moins, que, s'il y a du mal, ce n'est que moi qu'il en faut accuser, et que votre fille, en tout ceci, n'est aucunement coupable.

HARPAGON. Je le crois bien, vraiment! il serait fort étrange que sa fille eût trempé dans ce crime. Mais je veux ravoir mon affaire, et que tu me confesses en quel endroit tu me l'as enlevée.

VALÈRE. Moi? je ne l'ai point enlevée, et elle est encore chez vous.

HARPAGON *(à part)*. O ma chère cassette! *(haut.)* Elle n'est point sortie de ma maison?

---

[1] *Non ferai*, vieux tour pour: *je n'en ferai rien.*

[2] On dit plus souvent aujourd'hui: *ne peut nous séparer.*

VALÈRE. Non, monsieur. Vous lui faites tort, aussi bien qu'à moi, et c'est d'une ardeur toute pure et respectueuse que j'ai brûlé pour elle.

HARPAGON *(à part)*. Brûlé pour ma cassette!

VALÈRE. J'aimerais mieux mourir que de lui avoir fait paraître aucune pensée offensante: elle est trop sage et trop honnête pour cela.

HARPAGON *(à part)*. Ma cassette trop honnête!

VALÈRE. Tous mes désirs se sont bornés à jouir de sa vue; et rien de criminel n'a profané la passion que ses beaux yeux m'ont inspirée.

HARPAGON *(à part)*. Les beaux yeux de ma cassette! Il parle d'elle comme un amant d'une maîtresse.[1]

VALÈRE. Dame Claude, monsieur, sait la vérité de cette aventure, et elle vous peut rendre témoignage . . . .

HARPAGON. Quoi? ma servante est complice de l'affaire?

VALÈRE. Oui, monsieur; elle a été témoin de notre engagement: et c'est après avoir connu l'honnêteté de ma flamme[2] qu'elle m'a aidé à persuader votre fille de me donner sa foi et de recevoir la mienne.

HARPAGON *(à part)*. Hé? est-ce que la peur de la justice le fait extravaguer? *(à Valère.)* Que nous brouilles-tu ici de ma fille?

VALÈRE. Je dis, monsieur, que j'ai eu toutes les peines du monde à faire consentir sa pudeur à ce que voulait mon amour.

HARPAGON. La pudeur de qui?

VALÈRE. De votre fille; et c'est seulement depuis hier qu'elle a pu se résoudre à nous signer mutuellement une promesse de mariage.

HARPAGON. Ma fille t'a signé une promesse de mariage!

VALÈRE. Oui, monsieur; comme de ma part, je lui en ai signé une.

HARPAGON. O ciel! autre disgrâce!

MAÎTRE JACQUES *(au commissaire)*. Écrivez, monsieur, écrivez.

HARPAGON. Rengrègement[3] de mal! surcroît de désespoir! *(Au commissaire)*. Allons, monsieur, faites le dû de votre charge;[4] et dressez-lui-moi son procès, comme larron, et comme suborneur.[5]

VALÈRE. Ce sont des noms qui ne me sont point dus; et quand on saura qui je suis . . . .

Le dénoûment est la partie faible de la pièce. Il se trouve, par le plus grand des hasards, que M. Anselme, le seigneur qui voulait épouser *sans dot* la fille d'Harpagon, est le père de Valère, qui aime Élise, et de la jeune fille qu'aime Cléante et dont Harpagon avait voulu faire sa femme. Il faut bien que les deux pères renoncent à leurs projets en faveur de leurs fils. Pendant l'explication, Harpagon, par économie, souffle une des deux chandelles qui brûlent sur la table. L'avare ne donne son consentement aux deux mariages que lorsqu'on lui restitue sa chère cassette, volée par le domestique de son fils, et qu'Anselme promet non-seulement de doter les deux couples, mais encore de payer le commissaire et les frais de la procédure. A la fin, Anselme demande à Harpagon: „Êtes-vous satisfait?“ — „Oui, répond l'avare, pourvu que pour les noces vous me fassiez faire un habit.“

---

[1] En français, le mot *maîtresse* se dit souvent dans un sens tout à fait honnête. [2] Flamme, voyez page 11, note 1.

[3] *Rengrègement*, archaïsme pour: *augmentation, accroissement*.

[4] Pour: *faites votre devoir*. [5] Dans l'édition de 1682, qu'ont suivie la plupart des éditeurs, maître Jacques répète ces derniers mots.

V. LE BOURGEOIS GENTILHOMME.

(1670.)

Dans le *Bourgeois gentilhomme* et dans *Georges Dandin*, Molière raille la sotte vanité des bourgeois enrichis qui veulent sortir de leur sphère, en même temps qu'il châtie la cupidité avilissante des nobles ruinés qui condescendent à frayer avec les bourgeois pour puiser dans leur bourse. Georges Dandin, en contractant un mariage avec une famille noble, qui n'a consenti à une pareille alliance que pour payer ses dettes, s'est préparé des chagrins domestiques et des humiliations sans fin, qui lui arrachent ce cri de désespoir devenu proverbe: *Vous l'avez voulu, vous l'avez voulu, Georges Dandin!*

Monsieur Jourdain, *le bourgeois gentilhomme*, marié à une bonne bourgeoise, femme aussi sensée que son mari est extravagant, père d'une grande fille, ne sait faire rien de mieux de son argent que de rechercher le commerce des gens de qualité qui se moquent de lui et lui empruntent des sommes considérables sans jamais penser à les rendre. Quoique d'âge à pouvoir être grand-père, monsieur Jourdain, dont l'éducation n'a pas été très soignée dans sa jeunesse, se met en tête de se procurer avec son argent un vernis d'érudition et de bon ton. Il prend un maître de philosophie, un maître de musique, un maître de danse et un maître d'armes, qui sont jaloux les uns des autres, et viennent même aux mains quand il s'agit de la supériorité de la science ou de l'art qu'ils enseignent, mais qui sont d'accord lorsqu'il s'agit de se moquer de leur élève et d'en faire une vache à lait.

ACTE III, SCÈNE III.

MADAME JOURDAIN, MONSIEUR JOURDAIN, affublé d'un habit neuf à la mode; LA SERVANTE NICOLE.

MADAME JOURDAIN. Ah! ah! voici une nouvelle histoire. Qu'est-ce que c'est donc, mon mari, que cet équipage-là? Vous moquez-vous du monde, de vous être fait enharnacher de la sorte, et avez-vous envie qu'on se raille partout de vous?

M. JOURDAIN. Il n'y a que des sots et des sottes, ma femme, qui se railleront de moi.

MADAME JOURDAIN. Vraiment, on n'a pas attendu jusqu'à cette heure, et il y a longtemps que vos façons de faire donnent à rire à tout le monde.

M. JOURDAIN. Qui est donc tout ce monde-là, s'il vous plaît?

MADAME JOURDAIN. Tout ce monde-là est un monde qui a raison, et qui est plus sage que vous. Pour moi, je suis scandalisée de la vie que vous menez. Je ne sais plus ce que c'est que notre maison: on dirait qu'il est céans[1] carême-prenant[2] tous les jours; et dès le matin, de peur d'y manquer, on y entend des vacarmes de violons et de chanteurs, dont tout le voisinage se trouve incommodé.

NICOLE. Madame parle bien. Je ne saurais plus voir mon ménage propre, avec cet attirail de gens que vous faites venir chez vous. Ils ont des pieds qui vont chercher de la boue dans tous les quartiers de la ville pour l'apporter ici; et la pauvre Françoise est presque sur les dents, à frotter les planchers que vos biaux[3] maîtres viennent crotter régulièrement tous les jours.

---

[1] Voyez page 85, note 1.

[2] *Carême-prenant*, c'est-à-dire temps où le carême *prend*, *commence*; c'est le nom familier que l'on donne aux trois *jours gras*, qui précèdent le mercredi des cendres, ce sont: *le dimanche*, *le lundi* et *le mardi gras*.

[3] Patois (langage du peuple) pour *beaux*.

M. JOURDAIN. Ouais! notre servante Nicole, vous avez le caqu bien affilé[1] pour une paysanne!

MADAME JOURDAIN. Nicole a raison, et son sens est meilleur qu le vôtre. Je voudrais bien savoir ce que vous pensez faire d'u maître à danser à l'âge que vous avez.

NICOLE. Et d'un grand maître tireur d'armes, qui vient, av ses battements de pied, ébranler toute la maison, et nous déracin tous les carriaux[2] de notre salle.

M. JOURDAIN. Taisez-vous, ma servante et ma femme.

MADAME JOURDAIN. Est-ce que vous voulez apprendre à dans pour quand vous n'aurez plus de jambes?

NICOLE. Est-ce que vous avez envie de tuer quelqu'un?

M. JOURDAIN. Taisez-vous, vous dis-je: vous êtes des ignorant l'une et l'autre, et vous ne savez pas les prérogatives[3] de tout cel

MADAME JOURDAIN. Vous devriez bien plutôt songer à marier vot fille, qui est en âge d'être pourvue.

M. JOURDAIN. Je songerai à marier ma fille quand il se présentera u parti pour elle; mais je veux songer aussi à apprendre les belles chose

NICOLE. J'ai encore ouï dire, madame, qu'il a pris aujourd'hu pour renfort de potage, un maître de philosophie.

M. JOURDAIN. Fort bien: je veux avoir de l'esprit et savoi raisonner des choses parmi les honnêtes gens.[4]

MADAME JOURDAIN. N'irez-vous point, l'un de ces jours, a collège vous faire donner le fouet, à votre âge?

M. JOURDAIN. Pourquoi non? Plût à Dieu l'avoir tout à l'heure le fouet, devant tout le monde, et savoir ce qu'on apprend au collège

NICOLE. Oui, ma foi! cela vous rendrait la jambe bien mieux faite

M. JOURDAIN. Sans doute.

MADAME JOURDAIN. Tout cela est nécessaire pour conduire votre maison!

M. JOURDAIN. Assurément. Vous parlez toutes deux comme des bêtes, et j'ai honte de votre ignorance. Par exemple, *(à madame Jourdain)* savez-vous, vous, ce que c'est que vous dites à cette heure?

MADAME JOURDAIN. Oui, je sais que ce que je dis est fort bien dit, et que vous devriez songer à vivre d'autre sorte.

M. JOURDAIN. Je ne parle pas de cela. . Je vous demande ce que c'est que les paroles que vous dites ici.

MADAME JOURDAIN. Ce sont des paroles bien sensées, et votre conduite ne l'est guère.

M. JOURDAIN. Je ne parle pas de cela, vous dis-je. Je vous demande: ce que je parle avec vous, ce que je vous dis à cette heure, qu'est-ce que c'est?

MADAME JOURDAIN. Des chansons.[5]

---

[1] Avoir *le caquet bien affilé*, pour avoir *la langue bien affilée*.

[2] Patois pour *carreaux*, c'est-à-dire *briques hexagones* dont toutes les chambres étaient autrefois pavées à Paris, et que l'on y trouve encore dans un certain nombre de vieilles maisons.

[3] C'est-à-dire *les avantages;* probablement M. Jourdain choisit ce mot comme plus relevé. [4] C'est-à-dire *gens comme il faut;* voyez page 77, note 3. [5] *Chansons,* terme du langage familier pour *contes en l'air, paroles qui n'ont pas le sens commun.*

M. JOURDAIN. Hé non! ce n'est pas cela. Ce que nous disons tous deux, le langage que nous parlons à cette heure?

MADAME JOURDAIN. Hé bien?

M. JOURDAIN. Comment est-ce que cela s'appelle?

MADAME JOURDAIN. Cela s'appelle comme on veut l'appeler.

M. JOURDAIN. C'est de la *prose*, ignorante.

MADAME JOURDAIN. De la prose?

M. JOURDAIN. Oui, de la prose. Tout ce qui est *prose* n'est point *vers*, et tout ce qui n'est point *vers* est *prose*. Hé! voilà ce que c'est d'étudier! *(à Nicole.)* Et toi, sais-tu bien comme il faut faire pour dire un U?

NICOLE. Comment?

M. JOURDAIN. Oui, qu'est-ce que tu fais quand tu dis U?

NICOLE. Quoi?

M. JOURDAIN. Dis un peu U, pour voir.

NICOLE. Hé bien! U.

M. JOURDAIN. Qu'est-ce que tu fais?

NICOLE. Je dis, U.

M. JOURDAIN. Oui; mais quand tu dis, U, qu'est-ce que tu fais?

NICOLE. Je fais ce que vous me dites.

M. JOURDAIN. Ô l'étrange chose que d'avoir affaire à des bêtes! Tu allonges les lèvres en dehors, et approches la mâchoire d'en haut de celle d'en bas: U, vois-tu? U, je fais la moue: U.

NICOLE. Oui, cela est *biau!*

MADAME JOURDAIN. Voilà qui est admirable!

M. JOURDAIN. C'est bien autre chose, si vous aviez vu O, et DA, DA, et FA, FA!

MADAME JOURDAIN. Qu'est-ce que c'est donc que tout ce galimatias-là?

NICOLE. De quoi est-ce que tout cela guérit?

M. JOURDAIN. J'enrage quand je vois des femmes ignorantes.

MADAME JOURDAIN. Allez, vous devriez envoyer promener tous ces gens-là, avec leurs fariboles.

NICOLE. Et surtout ce grand escogriffe de maître d'armes, qui remplit de poudre tout mon ménage.

M. JOURDAIN. Ouais! ce maître d'armes vous tient fort au cœur! Je te veux faire voir ton impertinence tout à l'heure. *(Après avoir fait apporter des fleurets, et en avoir donné un à Nicole.)* Tiens. Raison démonstrative, la ligne du corps. Quand on pousse en quarte, on n'a qu'à faire cela, et quand on pousse en tierce, on n'a qu'à faire cela. Voilà le moyen de n'être jamais tué; et cela n'est-il pas beau, d'être assuré de son fait, quand on se bat contre quelqu'un? Allons, pousse-moi un peu, pour voir.

NICOLE. Hé bien, quoi? *(Nicole pousse plusieurs bottes à M. Jourdain.)*

M. JOURDAIN *(se retirant)*. Tout beau! Holà! ho! doucement. *(Nicole pousse M. Jourdain jusqu'à la coulisse.)* Diantre soit la coquine!

NICOLE. Vous me dites de pousser.

M. JOURDAIN. Oui; mais tu me pousses en tierce avant que de passer en quarte, et tu n'as pas la patience[1] que je pare.

MADAME JOURDAIN. Vous êtes fou, mon mari, avec toutes vos

[1] Tu n'as pas la patience *d'attendre* que je pare.

fantaisies, et cela vous est venu depuis que vous vous mêlez de hanter la noblesse.

M. JOURDAIN. Lorsque je hante la noblesse, je fais paraître mon jugement, et cela est plus beau que de hanter votre bourgeoisie.

MADAME JOURDAIN. Çamon[1] vraiment! il y a fort à gagner à fréquenter vos nobles, et vous avez bien opéré avec ce beau monsieur le comte, dont vous vous êtes embéguiné![2]

M. JOURDAIN. Paix! songez à ce que vous dites. Savez-vous bien, ma femme, que vous ne savez pas de qui vous parlez, quand vous parlez de lui? C'est une personne d'importance plus que vous ne pensez, un seigneur que l'on considère à la cour, et qui parle au roi tout comme je vous parle. N'est-ce pas une chose qui m'est tout à fait honorable, que l'on voie venir chez moi si souvent une personne de cette qualité, qui m'appelle son cher ami, et me traite comme si j'étais son égal? Il a pour moi des bontés qu'on ne devinerait jamais; et, devant tout le monde, il me fait des caresses dont je suis moi-même confus.

MADAME JOURDAIN. Oui, il a des bontés pour vous, et vous fait des caresses; mais il vous emprunte votre argent.

M. JOURDAIN. Hé bien! ne m'est-ce pas de l'honneur de prêter de l'argent à un homme de cette condition-là? et puis-je faire moins pour un seigneur qui m'appelle son cher ami?

MADAME JOURDAIN. Et ce seigneur, que fait-il pour vous?

M. JOURDAIN. Des choses dont on serait étonné, si on les savait.

MADAME JOURDAIN. Et quoi?

M. JOURDAIN. Baste![3] je ne puis pas m'expliquer. Il suffit que, si je lui ai prêté de l'argent, il me le rendra bien, et avant qu'il soit peu.

MADAME JOURDAIN. Oui: attendez-vous à cela.

M. JOURDAIN. Assurément: ne me l'a-t-il pas dit?

MADAME JOURDAIN. Oui, oui: il ne manquera pas d'y faillir.[4]

M. JOURDAIN. Il m'a juré sa foi de gentilhomme.

MADAME JOURDAIN. Chansons!

M. JOURDAIN. Ouais! vous êtes bien obstinée, ma femme. Je vous dis qu'il me tiendra parole, j'en suis sûr.

MADAME JOURDAIN. Et moi, je suis sûre que non, et que toutes les caresses qu'il vous fait ne sont que pour vous enjôler.

M. JOURDAIN. Taisez-vous: le voici.

MADAME JOURDAIN. Il ne nous faut plus que cela. Il vient peut-être encore vous faire quelque emprunt: et il me semble que j'ai dîné quand je le vois.[5]

M. JOURDAIN. Taisez-vous, vous dis-je.

---

[1] *Çamon*, sorte d'exclamation affirmative du vieux langage, qui ne se trouve plus après Molière, et dont le sens revient à peu près à *n'est-ce pas?*

[2] On dirait aujourd'hui, dans le langage familier: *dont vous êtes coiffé.* C'est tout à fait la même métaphore, car *embéguiné* veut dire coiffé d'un petit bonnet de toile appelé *béguin* (du nom des *Béguines* qui vient probablement du flamand *beggen* „mendier"). Molière emploie ce mot une seconde fois dans le *Malade imaginaire*, III, 8: Est-il possible que vous serez toujours *embéguiné* de vos apothicaires et de vos médecins?

[3] De l'italien *basta*, verbe *bastare*. *Baste* veut dire: cela suffit.

[4] C'est-à-dire: *il ne manquera pas de vous tromper, il ne vous payera pas, faillir* est dit ici dans le sens de *manquer*, de *faire défaut.*

[5] C'est-à-dire: *sa vue seule m'écœure*, phrase populaire.

SCÈNE IV.

LES PRÉCÉDENTS, DORANTE.

DORANTE. Mon cher ami, monsieur Jourdain, comment vous portez-vous?

M. JOURDAIN. Fort bien, monsieur, pour vous rendre mes petits services.

DORANTE. Et madame Jourdain que voilà, comment se porte-t-elle?

MADAME JOURDAIN. Madame Jourdain se porte comme elle peut.

DORANTE. Comment, monsieur Jourdain? vous voilà le plus propre du monde!

M. JOURDAIN. Vous voyez.

DORANTE. Vous avez tout à fait bon air avec cet habit, et nous n'avons point de jeunes gens à la cour qui soient mieux faits que vous.

M. JOURDAIN. Hai! hai!

MADAME JOURDAIN *(à part)*. Il le gratte par où il se démange.[1]

DORANTE. Tournez-vous. Cela est tout à fait galant.

MADAME JOURDAIN *(à part)*. Oui, aussi sot par derrière que par devant.

DORANTE. Ma foi! monsieur Jourdain, j'avais une impatience étrange de vous voir. Vous êtes l'homme du monde que j'estime le plus, et je parlais de vous encore ce matin dans la chambre du roi.

M. JOURDAIN. Vous me faites beaucoup d'honneur, monsieur. *(à madame Jourdain.)* Dans la chambre du roi.

DORANTE. Allons, mettez[2] . . . .

M. JOURDAIN. Monsieur, je sais le respect que je vous dois.

DORANTE. Mon Dieu! mettez: point de cérémonie entre nous, je vous prie.

M. JOURDAIN. Monsieur . . . .

DORANTE. Mettez, vous dis-je, monsieur Jourdain: vous êtes mon ami.

M. JOURDAIN. Monsieur, je suis votre serviteur.

DORANTE. Je ne me couvrirai point, si vous ne vous couvrez.

M. JOURDAIN *(se couvrant)*. J'aime mieux être incivil qu'importun.

DORANTE. Je suis votre débiteur, comme vous le savez.

MADAME JOURDAIN *(à part)*. Oui, nous ne le savons que trop.

DORANTE. Vous m'avez généreusement prêté de l'argent en plusieurs occasions, et vous m'avez obligé de la meilleure grâce du monde, assurément.

M. JOURDAIN. Monsieur, vous vous moquez.

DORANTE. Mais je sais rendre ce qu'on me prête, et reconnaître les plaisirs qu'on me fait.

M. JOURDAIN. Je n'en doute point, monsieur.

DORANTE. Je veux sortir d'affaire avec vous; et je viens ici pour faire nos comptes ensemble.

M. JOURDAIN *(bas à madame Jourdain)*. Hé bien! vous voyez votre impertinence, ma femme.

DORANTE. Je suis homme qui aime à m'acquitter le plus tôt que je puis.

M. JOURDAIN *(bas à madame Jourdain)*. Je vous le disais bien.

DORANTE. Voyons un peu ce que je vous dois.

---

[1] On dit aujourd'hui: *où il lui démange.*

[2] On ne dit plus *mettez* au lieu de *mettez votre chapeau, couvrez-vous.* Du temps de Louis XIV, on restait souvent couvert dans les appartements.

M. JOURDAIN *(bas à madame Jourdain)*. Vous voilà, avec vos soupçons ridicules.

DORANTE. Vous souvenez-vous bien de tout l'argent que vous m'avez prêté?

M. JOURDAIN. Je crois que oui. J'en ai fait un petit mémoire. Le voici. Donné à vous une fois deux cents louis.

DORANTE. Cela est vrai.

M. JOURDAIN. Une autre fois six-vingts.[1]

DORANTE. Oui.

M. JOURDAIN. Et une autre fois cent quarante.

DORANTE. Vous avez raison.

M. JOURDAIN. Ces trois articles font quatre cent soixante louis, qui valent cinq mille soixante livres.[2]

DORANTE. Le compte est fort bon. Cinq mille soixante livres.

M. JOURDAIN. Mille huit cent trente-deux livres à votre plumassier.

DORANTE. Justement.

M. JOURDAIN. Deux mille sept cent quatre-vingts livres à votre tailleur.

DORANTE. Il est vrai.

M. JOURDAIN. Quatre mille trois cent septante[3]-neuf livres douze sous huit deniers à votre marchand.

DORANTE. Fort bien. Douze sous huit deniers: le compte est juste.

M. JOURDAIN. Et mille sept cent quarante-huit livres sept sous quatre deniers à votre sellier.

DORANTE. Tout cela est véritable. Qu'est-ce que cela fait?

M. JOURDAIN. Somme totale: quinze mille huit cents livres.

DORANTE. Somme totale est juste; quinze mille huit cents livres. Mettez encore deux cents pistoles que vous m'allez donner: cela fera justement dix-huit mille francs, que je vous payerai au premier jour.

MADAME JOURDAIN *(bas à M. Jourdain)*. Hé bien! ne l'avais-je pas bien deviné?

M. JOURDAIN *(bas à madame Jourdain)*. Paix.

DORANTE. Cela vous incommodera-t-il de me donner ce que je vous dis?

M. JOURDAIN. Hé non!

MADAME JOURDAIN *(bas à M. Jourdain)*. Cet homme-là fait de vous une vache à lait.

M. JOURDAIN *(bas à madame Jourdain)*. Taisez-vous.

DORANTE. Si cela vous incommode, j'en irai chercher ailleurs.

M. JOURDAIN. Non, monsieur.

MADAME JOURDAIN *(bas à M. Jourdain)*. Il ne sera pas content qu'il ne vous ait ruiné.

M. JOURDAIN *(bas à madame Jourdain)*. Taisez-vous, vous dis-je.

DORANTE. Vous n'avez qu'à me dire si cela vous embarrasse.

M. JOURDAIN. Point, monsieur.

MADAME JOURDAIN *(bas à M. Jourdain)*. C'est un vrai enjôleur.

M. JOURDAIN *(bas à madame Jourdain)*. Taisez-vous donc.

---

[1] *Six-vingts*, archaïsme pour *cent vingt*, comme *quinze-vingts*, pour *trois cents*. [2] A cette époque le louis et la pistole valaient *onze livres*.

[3] *Septante* pour *soixante-dix* et *nonante* pour *quatre-vingt-dix* ne sont plus usités que dans la France méridionale, en Suisse et en Belgique.

MADAME JOURDAIN *(bas à M. Jourdain)*. Il vous sucera jusqu'au dernier sou.

M. JOURDAIN *(bas à madame Jourdain)*. Vous tairez-vous?

DORANTE. J'ai force gens qui m'en prêteraient avec joie; mais, comme vous êtes mon meilleur ami, j'ai cru que je vous ferais tort, si j'en demandais à quelque autre.

M. JOURDAIN. C'est trop d'honneur, monsieur, que vous me faites. Je vais quérir votre affaire.

MADAME JOURDAIN *(bas à M. Jourdain)*. Quoi! vous allez encore lui donner cela?

M. JOURDAIN *(bas à madame Jourdain)*. Que faire? Voulez-vous que je refuse un homme de cette condition-là, qui a parlé de moi ce matin dans la chambre du roi?

MADAME JOURDAIN *(bas à M. Jourdain)*. Allez, vous êtes une vraie dupe!

VI. LES FEMMES SAVANTES.

(1672.)

Dans les *Femmes savantes*, Molière a repris, en l'agrandissant, le sujet des *Précieuses ridicules* (v. page 63). La nouvelle pièce est dirigée contre les coteries qu'on peut appeler la queue de l'hôtel de Rambouillet (v. page 63). En même temps, Molière ridiculise dans la comédie des *Femmes savantes* deux pédants de son temps, Cotin et Ménage. Le premier paraît dans la pièce sous le nom de *Trissotin*, c'est-à-dire *triple sot* (il fut d'abord *Tricotin*, c'est-à-dire *triple Cotin*); le second sous celui de *Vadius*, c'est-à-dire le *coureur (qui vadit)*, parce que Ménage courait sans cesse d'un salon à l'autre. Ménage était un érudit de grand mérite; on a de lui les *Origines de la langue française*, *Observations sur la langue française* et d'autres ouvrages; mais il était fort pédant et joignait beaucoup de vanité à un talent poétique très médiocre. Quant à l'abbé Cotin, ses vers et l'érudition par laquelle il brillait, au dire des contemporains, sont entièrement oubliés aujourd'hui; il ne doit son immortalité qu'aux *Femmes savantes* de Molière et aux *Satires* de Boileau. Du reste, Cotin avait provoqué la verve mordante de Boileau et de Molière, en insultant grossièrement les deux poètes dans un libelle rimé.

L'action de notre pièce se passe dans la maison de Chrysale, personnage tout comique et de caractère et de langage, qui a toujours raison, mais qui n'a jamais d'autre volonté que celle de sa femme Philaminte. Cette dame, qui règne en souveraine dans la maison, sa fille Armande et sa belle-sœur Bélise sont les trois *précieuses* ou *femmes savantes* de la comédie. Elles sont entichées du pédantisme et de l'afféterie que l'hôtel de Rambouillet avait introduits dans la littérature, tandis que l'esprit naturel et le bon sens sont représentés par Henriette, la seconde fille de Chrysale et de Philaminte, par la servante Martine, dont le langage populaire et vicieux offense continuellement les oreilles des précieuses, et par Clitandre, jeune seigneur qui aspire à la main d'Henriette. C'est un homme de bonne compagnie, de sens et d'esprit, qui hait les pédants et sait s'en moquer.

ACTE II, SCENE V.

CHRYSALE, LA SERVANTE MARTINE.

MARTINE. Me voilà bien chanceuse! Hélas! l'*an* dit bien vrai,
Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage;
Et service d'autrui n'est pas un héritage.

CHRYSALE. Qu'est-ce donc? Qu'avez-vous, Martine?

MARTINE. Ce que j'ai?

CHRYSALE. Oui.

MARTINE. J'ai que l'*an* me donne aujourd'hui mon congé, Monsieur.

CHRYSALE. Votre congé?

MARTINE. Oui. Madame me chasse.

CHRYSALE. Je n'entends pas cela. Comment!

MARTINE. On me menace, Si je ne sors d'ici, de me bailler[1] cent coups.

CHRYSALE. Non, vous demeurerez; je suis content de vous. Ma femme bien souvent a la tête un peu chaude; Et je ne veux pas, moi . . .

SCÈNE VI.

PHILAMINTE, BÉLISE, CHRYSALE, LA SERVANTE MARTINE.

PHILAMINTE *(apercevant Martine)*. Quoi! je vous vois, maraude! Vite, sortez, friponne! allons, quittez ces lieux, Et ne vous présentez jamais devant mes yeux.

CHRYSALE. Tout doux.

PHILAMINTE. Non, c'en est fait.

CHRYSALE. Hé!

PHILAMINTE. Je veux qu'elle sorte.

CHRYSALE. Mais qu'a-t-elle commis, pour vouloir de la sorte . . .?

PHILAMINTE. Quoi! vous la soutenez?

CHRYSALE. En aucune façon.

PHILAMINTE. Prenez-vous son parti contre moi?

CHRYSALE. Mon Dieu! non; Je ne fais seulement que demander son crime.[2]

PHILAMINTE. Suis-je pour la chasser sans cause légitime?[3]

CHRYSALE. Je ne dis pas cela; mais il faut de nos gens . . .

PHILAMINTE. Non; elle sortira, vous dis-je, de céans.[4]

CHRYSALE. Hé bien! oui. Vous dit-on quelque chose là contre?

PHILAMINTE. Je ne veux point d'obstacle aux désirs que je montre.

CHRYSALE. D'accord.

PHILAMINTE. Et vous devez, en raisonnable époux, Être pour moi contre elle, et prendre mon courroux.[5]

CHRYSALE *(se tournant vers Martine)*. Aussi fais-je. Oui, ma femme avec raison vous chasse, Coquine! et votre crime est indigne de grâce.

MARTINE. Qu'est-ce donc que j'ai fait?

CHRYSALE *(bas)*. Ma foi, je ne sais pas.

PHILAMINTE. Elle est d'humeur encore à n'en faire aucun cas.

CHRYSALE. A-t-elle, pour donner matière à votre haine, Cassé quelque miroir ou quelque porcelaine?

---

[1] Voyez page 97, note 4.

[2] Aujourd'hui il faudrait dire: *Je ne fais que demander son crime*, ou bien: *Je demande seulement son crime*, voyez page 99, note 1.

[3] C'est-à-dire: *suis-je capable de la chasser* sans cause légitime?

[4] Voyez page 85, note 1.

[5] *Prendre mon courroux*. En prose on dirait: *partager ma colère*; voyez page 5, note 2.

PHILAMINTE. Voudrais-je la chasser, et vous figurez-vous
Que pour si peu de chose on se mette en courroux?
(à Martine.) *(à Philaminte.)*
CHRYSALE. Qu'est-ce à dire? — L'affaire est donc considérable?
PHILAMINTE. Sans doute. Me voit-on femme déraisonnable?
CHRYSALE. Est-ce qu'elle a laissé, d'un esprit négligent,[1]
Dérober quelque aiguière ou quelque plat d'argent?
PHILAMINTE. Cela ne serait rien.
CHRYSALE *(à Martine)*. Oh! oh! Peste, la belle!
(à Philaminte.)
Quoi! l'avez-vous surprise à n'être pas fidèle?
PHILAMINTE. C'est pis que tout cela.
CHRYSALE. Pis que tout cela?
PHILAMINTE. Pis.
(à Martine.) *(à Philaminte.)*
CHRYSALE. Comment! diantre, friponne! Euh! a-t-elle commis . . ?
PHILAMINTE. Elle a, d'une insolence à nulle autre pareille,
Après trente leçons, insulté mon oreille
Par l'impropriété d'un mot sauvage et bas,
Qu'en termes décisifs condamne Vaugelas.[2]
CHRYSALE. Est-ce là. . . .
PHILAMINTE. Quoi! toujours, malgré nos remontrances
Heurter le fondement de toutes les sciences,
La grammaire, qui sait régenter jusqu'aux rois
Et les fait, la main haute, obéir à ses lois!
CHRYSALE. Du plus grand des forfaits je la croyais coupable.
PHILAMINTE. Quoi! vous ne trouvez pas ce crime impardonnable?
CHRYSALE. Si fait.
PHILAMINTE. Je voudrais bien que vous l'excusassiez!
CHRYSALE. Je n'ai garde.
BÉLISE. Il est vrai que ce sont des pitiés:[3]
Toute construction est par elle détruite;
Et des lois du langage on l'a cent fois instruite.
MARTINE. Tout ce que vous prêchez est, je crois, bel et bon;
Mais je ne saurais, moi, parler votre jargon.
PHILAMINTE. L'impudente! Appeler un jargon le langage
Fondé sur la raison et sur le bel usage!
MARTINE. Quand on se fait entendre, on parle toujours bien;
Et tous vos *biaux*[4] dictons ne servent pas de rien.
PHILAMINTE. Eh bien! ne voilà[5] pas encore de son style?
Ne servent pas de rien!
BÉLISE. O cervelle indocile!
Faut-il qu'avec les soins qu'on prend incessamment,
On ne te puisse apprendre à parler congrûment?
Il *pas* mis avec *rien* tu fais la récidive;
Et c'est, comme on t'a dit, trop d'une négative.

---

[1] En prose on dirait: *par négligence*. [2] Vaugelas; voyez page 16, note 2.
[3] *Pitié* ne s'emploie plus qu'au singulier. On dirait aujourd'hui: *C'est une pitié*, ou: *Ce sont des choses, des habitudes déplorables*. [4] *Beaux*.
[5] Plus correctement: *ne voilà-t-il pas*. Cette construction ne s'emploie que dans le langage familier.

MARTINE. Mon Dieu! *je n'avons* pas *étugué*[1] comme vous,
Et *je parlons* tout *droit* comme on parle *cheux*[2] nous.
PHILAMINTE. Ah! peut-on y tenir?
BÉLISE. Quel solécisme horrible!
PHILAMINTE. En voilà pour tuer une oreille sensible!
BÉLISE. Ton esprit, je l'avoue, est bien matériel:
Je n'est qu'un singulier, *avons* est pluriel.
Veux-tu toute ta vie offenser la grammaire?
MARTINE. Qui parle d'offenser grand'mère, ni grand-père?[3]
PHILAMINTE. O ciel!
BÉLISE. Grammaire est prise à contre-sens par toi;
Et je t'ai déjà dit d'où vient ce mot.
MARTINE. Ma foi!
Qu'il vienne de Chaillot, d'Auteuil ou de Pontoise,[4]
Cela ne me fait rien.
BÉLISE. Quelle âme villageoise!
La grammaire, du verbe et du nominatif,
Comme de l'adjectif avec le substantif,
Nous enseigne les lois.
MARTINE. J'ai, madame, à vous dire
Que je ne connais point ces gens-là.
PHILAMINTE. Quel martyre!
BÉLISE. Ce sont les noms des mots, et l'on doit regarder
En quoi c'est qu'il les faut faire ensemble accorder.
MARTINE. Qu'ils s'accordent entre eux ou se gourment,[5] qu'importe?
PHILAMINTE *(à Bélise)*. Eh! mon Dieu! finissez un discours de [la sorte.
(à Chrysale.)
Vous ne voulez pas, vous, me la faire sortir?
(à part.)
CHRYSALE. Si fait. A son caprice il me faut consentir.
Va, ne l'irrite point; retire-toi, Martine.
PHILAMINTE. Comment! vous avez peur d'offenser la coquine?
Vous lui parlez d'un ton tout à fait obligeant!
(d'un ton ferme.) *(d'un ton plus doux.)*
CHRYSALE. Moi? point. Allons, sortez! Va-t'en, ma pauvre enfant.

SCÈNE VII.

PHILAMINTE, CHRYSALE, BÉLISE.

CHRYSALE. Vous êtes satisfaite, et la voilà partie;
Mais je n'approuve point une telle sortie;
C'est une fille propre aux choses qu'elle fait,
Et vous me la chassez pour un maigre sujet.

---

[1] *Étudié.* J'*avons* pour j'*ai*, faute ordinaire des gens de la campagne.
[2] *Chez.* [3] Aujourd'hui le jeu de mots n'est plus exact, puisqu'on prononce *grammaire* comme *gra-mère*, et *grand'mère* comme *gran-mère*. Il l'était suivant la prononciation du 17e siècle, où l'on donnait une *n* nasale à la première syllabe du mot *grammaire* en prononçant *gran-mère*.
[4] *Pontoise* est une petite ville située sur l'Oise, au nord de Versailles. Quant aux anciens villages de *Chaillot* et d'*Auteuil*, situés alors à proximité de Paris, ils ont été successivement absorbés par la ville géante, dont ils forment maintenant des quartiers.
[5] *Se gourmer*, vieux mot pour *se battre*, se dit encore quelquefois.

PHILAMINTE. Vous voulez que toujours je l'aie à mon service,
Pour mettre incessamment mon oreille au supplice,
Pour rompre toute loi d'usage et de raison
Par un barbare amas de vices d'oraison,[1]
De mots estropiés, cousus par intervalles,
De proverbes traînés dans les ruisseaux des halles?

BÉLISE. Il est vrai que l'on sue à souffrir ses discours:
Elle y met Vaugelas en pièces tous les jours;
Et les moindres défauts de ce grossier génie
Sont ou le pléonasme, ou la cacophonie.[2]

CHRYSALE. Qu'importe qu'elle manque aux lois de Vaugelas,
Pourvu qu'à la cuisine elle ne manque pas?
J'aime bien mieux, pour moi, qu'en épluchant ses herbes
Elle accommode mal les noms avec les verbes,
Et redise cent fois un bas et méchant mot,
Que de brûler ma viande ou saler trop mon pot:
Je vis de bonne soupe, et non de beau langage.
Vaugelas n'apprend point à bien faire un potage;
Et Malherbe[3] et Balzac,[4] si savants en beaux mots,
En cuisine peut-être auraient été des sots.

PHILAMINTE. Que ce discours grossier terriblement assomme!
Et quelle indignité, pour ce qui s'appelle homme,
D'être baissé sans cesse aux soins matériels,
Au lieu de se hausser vers les spirituels!
Le corps, cette guenille, est-il d'une importance,
D'un prix à mériter seulement qu'on y pense?
Et ne devons-nous pas laisser cela bien loin?

CHRYSALE. Oui, mon corps est moi-même, et j'en veux prendre soin.
Guenille, si l'on veut; ma guenille m'est chère.

BÉLISE. Le corps avec l'esprit fait figure, mon frère;
Mais, si vous en croyez tout le monde savant,
L'esprit doit sur le corps prendre le pas devant;
Et notre plus grand soin, notre première instance,[5]
Doit être à[6] le nourrir du suc de la science.

CHRYSALE. Ma foi, si vous songez à nourrir votre esprit,
C'est de viande bien creuse, à ce que chacun dit;
Et vous n'avez nul soin, nulle sollicitude
Pour . . . .

PHILAMINTE. Ah! *sollicitude* à mon oreille est rude;
Il put[7] étrangement son ancienneté.

---

[1] C'est-à-dire: *fautes de grammaire.* On dit quelquefois *parties d'oraison* pour *parties du discours.*

[2] *Pléonasme,* emploi vicieux d'un mot inutile; *cacophonie,* rencontre vicieuse de syllabes qui se heurtent, répétition des mêmes mots, des mêmes syllabes, des mêmes consonnances frappant désagréablement l'oreille.

[3] Malherbe; v. l'Introduction, page XLV. [4] Balzac; page XLVIII.

[5] C'est-à-dire: *notre premier, notre plus pressant devoir.* [6] Aujourd'hui: *de.*

[7] *Put* pour *puit,* du verbe *puir.* Dans le vieux langage, on ne se servait au *présent du singulier* que des formes je *pus,* tu *pus,* il *put;* à l'infinitif on disait *puer.* A présent ce verbe est, dans toutes ses formes, de la première conjugaison. — Quant au mot *sollicitude,* il ne paraît plus employé à personne.

BÉLISE. Il est vrai que le mot est bien *collet monté*.[1]
CHRYSALE. Voulez-vous que je dise? Il faut qu'enfin j'éclate,
Que je lève le masque, et décharge ma rate.
De folles on vous traite, et j'ai fort sur le cœur . . . .
PHILAMINTE. Comment donc?
CHRYSALE *(à Bélise)*. C'est à vous que je parle, ma sœur.
Le moindre solécisme en parlant vous irrite;
Mais vous en faites, vous, d'étranges en conduite.
Vos livres éternels ne me contentent pas;
Et, hors un gros Plutarque à mettre mes rabats,[2]
Vous devriez brûler tout ce meuble inutile,
Et laisser la science aux docteurs de la ville;
M'ôter, pour faire bien, du grenier de céans,[3]
Cette longue lunette à faire peur aux gens,
Et cent brimborions dont l'aspect importune;
Ne point aller chercher ce qu'on fait dans la lune,
Et vous mêler un peu de ce qu'on fait chez vous,
Où nous voyons aller tout sens dessus dessous.
Il n'est pas bien honnête, et pour beaucoup de causes,
Qu'une femme étudie et sache tant de choses.
Former aux bonnes mœurs l'esprit de ses enfants,
Faire aller son ménage, avoir l'œil sur ses gens,
Et régler la dépense avec économie,
Doit être son étude et sa philosophie.
Nos pères, sur ce point, étaient gens bien sensés,
Qui disaient qu'une femme en sait toujours assez,
Quand la capacité de son esprit se hausse
A connaître un pourpoint d'avec un haut-de-chausse.[4]
Les leurs ne lisaient point, mais elles vivaient bien;
Leurs ménages étaient tout leur docte entretien;
Et leurs livres, un dé, du fil et des aiguilles,
Dont elles travaillaient au trousseau de leurs filles.
Les femmes d'à présent sont bien loin de ces mœurs;
Elles veulent écrire et devenir auteurs.
Nulle science n'est pour elles trop profonde,
Et céans beaucoup plus qu'en aucun lieu du monde;
Les secrets les plus hauts s'y laissent concevoir,
Et l'on sait tout chez moi, hors ce qu'il faut savoir.
On y sait comme vont lune, étoile polaire,
Vénus, Saturne et Mars, dont je n'ai point affaire;
Et, dans ce vain savoir, qu'on va chercher si loin,
On ne sait comme va mon pot, dont j'ai besoin.
Mes gens à la science aspirent pour vous plaire,
Et tous ne font rien moins que ce qu'ils ont à faire.
Raisonner est l'emploi de toute ma maison,

[1] C'est-à-dire qu'il sent le *vieux temps* où l'on portait des collets montés. On appelait *collets montés* des collets de femme qui étaient soutenus par du carton ou du fil de fer. [2] Le rabat était une pièce de toile fine et empesée qui descendait du cou sur la poitrine. [3] V. page 85, note 1.
[4] Le *pourpoint* a été remplacé par la redingote ou le *veston*, le *haut-de chausse* par le pantalon. — *Connaître d'avec*, vieille expression pour: *distinguer de*.

Et le raisonnement en bannit la raison.
L'un me brûle mon rôt en lisant quelque histoire;
L'autre rêve à des vers quand je demande à boire;
Enfin je vois par eux votre exemple suivi,
Et j'ai des serviteurs, et ne suis point servi.
Une pauvre servante au moins m'était restée,
Qui de ce mauvais air n'était point infectée;
Et voilà qu'on la chasse avec un grand fracas,
A cause qu'elle manque à parler Vaugelas![1]
Je vous le dis, ma sœur, tout ce train-là me blesse;
Car c'est, comme j'ai dit, à vous que je m'adresse.
Je n'aime point céans tous vos gens à latin,
Et principalement ce monsieur Trissotin;
C'est lui qui, dans des vers, vous a tympanisées:
Tous les propos qu'il tient sont des billevesées.
On cherche ce qu'il dit après qu'il a parlé;
Et je lui crois, pour moi, le timbre un peu fêlé.[2]

PHILAMINTE. Quelle bassesse, ô ciel! et d'âme et de langage!

ACTE III, SCÈNE II.

HENRIETTE, PHILAMINTE, BÉLISE, ARMANDE, TRISSOTIN, UN DOMESTIQUE.

PHILAMINTE *(au domestique)*. Allons, petit garçon, vite de quoi [s'asseoir.
(Le domestique se laisse tomber.)
Voyez l'impertinent! Est-ce que l'on doit choir,
Après avoir appris l'équilibre des choses?

BÉLISE. De ta chute, ignorant, ne vois-tu pas les causes,
Et qu'elle vient d'avoir du point fixe écarté
Ce que nous appelons centre de gravité?

LE DOMESTIQUE. Je m'en suis aperçu, madame, étant par terre.

PHILAMINTE *(au domestique)*. Le lourdaud!

TRISSOTIN. Bien lui prend de n'être pas de verre.

ARMANDE. Ah! de l'esprit partout!

BÉLISE. Cela ne tarit pas. *(Ils s'asseyent.)*

PHILAMINTE. Servez-nous promptement votre aimable repas.

TRISSOTIN. Pour cette grande faim qu'à mes yeux on expose,
Un plat seul de huit vers me semble peu de chose;
Et je pense qu'ici je ne ferai pas mal
De joindre à l'épigramme, ou bien au madrigal,
Le ragoût d'un sonnet[3] qui, chez une princesse,
A passé pour avoir quelque délicatesse.
Il est de sel attique assaisonné partout,
Et vous le trouverez, je crois, d'assez bon goût.

ARMANDE. Ah! je n'en doute point.

PHILAMINTE. Donnons vite audience.

---

[1] La conjonction *à cause que* est tombée en désuétude aujourd'hui. On dirait *parce qu'elle manque* ou *pour avoir manqué*. — *Parler Vaugelas* signifie *parler selon les règles de Vaugelas;* v. page 16, note 2.

[2] C'est-à-dire *il est fou*. Dans le même sens on dit aujourd'hui dans le langage familier: *Il est timbré* ou: Il a la *tête*, la *cervelle fêlée (fêler* veut proprement dire *fendre* sans morceler).

[3] Voyez page 67, note 1.

BÉLISE *(interrompant Trissotin chaque fois qu'il se dispose à lire)*.
Je sens d'aise mon cœur tressaillir par avance.
J'aime la poésie avec entêtement.
Et surtout quand les vers sont tournés galamment.
PHILAMINTE. Si nous parlons toujours, il ne pourra rien dire.
TRISSOTIN. *So* . . . .
BÉLISE *(à Henriette, qui ne dit rien)*. Silence, ma nièce.
ARMANDE. Ah! laissez-le donc lire.
TRISSOTIN. *Sonnet, à la princesse* URANIE, *sur sa fièvre.*[1]
Votre prudence est endormie
De traiter magnifiquement
Et de loger superbement
Votre plus cruelle ennemie.
BÉLISE. Ah! le joli début!
ARMANDE. Qu'il a le tour galant!
PHILAMINTE. Lui seul des vers aisés possède le talent.
ARMANDE. A *prudence endormie* il faut rendre les armes.
BÉLISE. *Loger son ennemie* est pour moi plein de charmes.
PHILAMINTE. J'aime *superbement* et *magnifiquement!*
Ces deux adverbes joints font admirablement!
BÉLISE. Prêtons l'oreille au reste.
TRISSOTIN. Votre prudence est endormie
De traiter magnifiquement
Et de loger superbement
Votre plus cruelle ennemie.
ARMANDE. *Prudence endormie!*
BÉLISE. *Loger son ennemie!*
PHILAMINTE. *Superbement!* et *magnifiquement!*
TRISSOTIN. Faites-la sortir, quoi qu'on die,[2]
De votre riche appartement,[3]
Où cette ingrate insolemment
Attaque votre belle vie.
BÉLISE. Ah! tout doux! Laissez-moi, de grâce, respirer.
ARMANDE. Donnez-nous, s'il vous plaît, le loisir d'admirer.
PHILAMINTE. On se sent, à ces vers, jusques au fond de l'âme
Couler je ne sais quoi qui fait que l'on se pâme.
ARMANDE. *Faites-la sortir, quoi qu'on die,*
De votre riche appartement.
Que *riche appartement* est là joliment dit!
Et que la métaphore est mise avec esprit!
PHILAMINTE. *Faites-la sortir, quoi qu'on die,*
Ah! que ce *quoi qu'on die* est d'un goût admirable,
C'est, à mon sentiment, un endroit impayable.
ARMANDE. De *quoi qu'on die* aussi mon cœur est amoureux.
BÉLISE. Je suis de votre avis, *quoi qu'on die* est heureux.
ARMANDE. Je voudrais l'avoir fait.
BÉLISE. Il vaut toute une pièce.
PHILAMINTE. Mais en comprend-on bien, comme moi, la finesse?
ARMANDE ET BÉLISE. Oh! oh!

---

[1] L'abbé Cotin avait lu ce sonnet chez la duchesse de Montpensier, cousine de Louis XIV. [2] *Die;* v. page 67, note 6. [3] De votre corps.

PHILAMINTE. *Faites-la sortir, quoi qu'on die.*
Que[1] de la fièvre on prenne ici les intérêts;
N'ayez aucun égard, moquez-vous des caquets:

Faites-la sortir, quoi qu'on die,
Quoi qu'on die, quoi qu'on die.

Ce *quoi qu'on die* en dit beaucoup plus qu'il ne semble.
Je ne sais pas, pour moi, si chacun me ressemble,
Mais j'entends là-dessous un million de mots.

BÉLISE. Il est vrai qu'il dit plus de choses qu'il n'est gros.

PHILAMINTE. Mais quand vous avez fait ce charmant *quoi qu'on die,*
Avez-vous compris, vous, toute son énergie?
Songiez-vous bien vous-même à tout ce qu'il nous dit?
Et pensiez-vous alors y mettre tant d'esprit?

TRISSOTIN. Hai! hai!

ARMANDE. J'ai fort aussi l'*ingrate* dans la tête,
Cette ingrate de fièvre, injuste, malhonnête,
Qui traite mal les gens qui la logent chez eux.

PHILAMINTE. Enfin les quatrains sont admirables tous deux.
Venons-en promptement aux tercets, je vous prie.

ARMANDE. Ah! s'il vous plaît, encore une fois *quoi qu'on die.*

TRISSOTIN. Faites-la sortir, quoi qu'on die,

PHILAMINTE, ARMANDE ET BÉLISE. *Quoi qu'on die!*

TRISSOTIN. De votre riche appartement,

PHILAMINTE, ARMANDE ET BÉLISE. *Riche appartement!*

TRISSOTIN. Où cette ingrate insolemment,

PHILAMINTE, ARMANDE ET BÉLISE. Cette *ingrate* de fièvre!

TRISSOTIN. Attaque votre belle vie.

PHILAMINTE. *Votre belle vie!*

ARMANDE ET BÉLISE. Ah!

TRISSOTIN. Quoi! sans respecter votre rang,
Elle se prend à votre sang . . . .

PHILAMINTE, ARMANDE ET BÉLISE. Ah!

TRISSOTIN. Et nuit et jour vous fait outrage!
Si vous la conduisez aux bains,
Sans la marchander davantage,
Noyez-la de vos propres mains.

PHILAMINTE. On n'en peut plus!

BÉLISE. On pâme!

ARMANDE. On se meurt de plaisir.

PHILAMINTE. De mille doux frissons vous vous sentez saisir.

ARMANDE. *Si vous la conduisez aux bains,*

BÉLISE. *Sans la marchander davantage,*

PHILAMINTE. *Noyez-la de vos propres mains,*
De vos propres mains, là, noyez-la dans les bains.

ARMANDE. Chaque pas dans vos vers rencontre un trait charmant.

BÉLISE. Partout on s'y promène avec ravissement.

PHILAMINTE. On n'y saurait marcher que sur de belles choses.

ARMANDE. Ce sont petits chemins tout parsemés de roses.

TRISSOTIN. Le sonnet donc vous semble . . . .

---

[1] *Que* = *supposé que*, wenn jemand auch Partei ergreift.

PHILAMINTE. Admirable, nouveau
Et personne jamais n'a rien fait de si beau.
BÉLISE. *(à Henriette).* Quoi! sans émotion pendant cette lectur
Vous faites là, ma nièce, une étrange figure.
HENRIETTE. Chacun fait ici-bas la figure qu'il peut,
Ma tante; et bel esprit, il ne l'est pas qui veut.[1]
TRISSOTIN. Peut-être que mes vers importunent madame.
HENRIETTE. Point. Je n'écoute pas.
PHILAMINTE. Ah! voyons l'épigramme.
TRISSOTIN. *Sur un carrosse*[2] *de couleur amarante donné à u*
dame de ses amies.
PHILAMINTE. Ses titres ont toujours quelque chose de rare.
ARMANDE. A cent beaux traits d'esprit leur nouveauté prépar
TRISSOTIN. L'amour si chèrement m'a vendu son lien,
PHILAMINTE, ARMANDE ET BÉLISE. Ah!
TRISSOTIN. Qu'il m'en coûte déjà la moitié de mon bien;
Et quand tu vois ce beau carrosse,
Où tant d'or se relève en bosse,
Qu'il étonne tout le pays
Et fait pompeusement triompher ma Laïs, . . .
PHILAMINTE. Ah! *ma Laïs!* Voilà de l'érudition.
BÉLISE. L'enveloppe est jolie, et vaut un million.
TRISSOTIN. Et quand tu vois ce beau carrosse,
Où tant d'or se relève en bosse,
Qu'il étonne tout le pays
Et fait pompeusement triompher ma Laïs,
Ne dis plus qu'il est *amarante;*
Dis plutôt qu'il est *de ma rente.*
ARMANDE. Oh! oh! oh! celui-là ne s'attend point du tout.
PHILAMINTE. On n'a que lui qui puisse écrire de ce goût.
BÉLISE. Ne dis plus qu'il est *amarante;*
Dis plutôt qu'il est *de ma rente.*
Voilà qui se décline, *ma rente, de ma rente, à ma rente.*
PHILAMINTE. Je ne sais, du moment que je vous ai connu,
Si, sur votre sujet, j'eus l'esprit prévenu;
Mais j'admire partout vos vers et votre prose.
TRISSOTIN *(à Philaminte).* Si vous vouliez de vous nous montre
A notre tour aussi nous pourrions admirer. [quelque chose
PHILAMINTE. Je n'ai rien fait en vers; mais j'ai lieu d'espérer
Que je pourrai bientôt vous montrer en amie,
Huit chapitres du plan de notre académie.
Platon s'est au projet simplement arrêté,
Quand de la république il a fait le traité,
Mais à l'effet entier[3] je veux pousser l'idée
Que j'ai sur le papier en prose accommodée.

---

[1] On dirait aujourd'hui: *Bel esprit ne l'est pas qui veut.*

[2] Des expressions comme: *je suis venu en carrosse, j'attends mon carrosse* ne sont plus employées que par un épicier enrichi, par un rentier de province qui veut faire sonner sa richesse. Les gens bien élevés disent *ma voiture*, les *voitures* du roi, etc. Cependant on dit encore: *Il roule carrosse*, pour: *Il est riche.*

[3] C'est-à-dire *jusqu'à l'exécution.*

LA ROCHEFOUCAULD.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.

FRANÇOIS, DUC DE LA ROCHEFOUCAULD, d'abord connu sous le nom de prince de Marsillac, naquit à Paris en 1613, et mourut en 1680. Il se signala en diverses occasions par son courage, mais il se fit surtout remarquer par son esprit d'intrigue. Ennemi déclaré du cardinal de Mazarin, il entra dans le parti de la Fronde et prit une part active aux guerres civiles qui troublèrent la minorité de Louis XIV. Cependant il n'y joua qu'un rôle très secondaire. Rentré en grâce, il fut nommé par le roi gouverneur du Poitou. Il passa sa vieillesse dans l'intimité de Mme de Lafayette[1] et de Mme de Sévigné.[2] L'ouvrage qui a fait la réputation littéraire du duc de La Rochefoucauld a pour titre *Réflexions ou Sentences et Maximes morales.* On l'appelle ordinairement *le livre des Maximes.* Il fut imprimé pour la première fois en 1665. La perfection du style de cet ouvrage place son auteur au premier rang des prosateurs du siècle de Louis XIV. Quant au contenu même des *Maximes*, J.-J. Rousseau dit avec raison que c'est un triste livre, puisqu'un grand nombre des réflexions de La Rochefoucauld indiquent l'amour de soi-même comme l'unique mobile de toutes les actions humaines, bonnes ou mauvaises.

MAXIMES.[3]

(2) L'amour-propre est le plus grand de tous les flatteurs.

(3) Quelque découverte que l'on ait faite dans le pays de l'amour-propre, il y reste encore bien des terres inconnues.

(19) Nous avons tous assez de force pour supporter les maux d'autrui.

(25) Il faut de plus grandes vertus pour soutenir la bonne fortune que la mauvaise.

(26) Le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement.

(34) Si nous n'avions point d'orgueil, nous ne nous plaindrions pas de celui des autres.

(38) Nous promettons selon nos espérances, et nous tenons selon nos craintes.

(49) On n'est jamais si heureux ni si malheureux qu'on s'imagine.

(67) La bonne grâce est au corps ce que le bon sens est à l'esprit.

---

[1] Mme de Lafayette (1634—1693) s'est fait un nom dans la littérature par ses romans, qui ont eu la plus grande vogue (*Zaïde, la Princesse de Clèves, la comtesse de Tende,* etc.), et par ses cercles littéraires. Voyez, à l'article Molière, la notice sur les *Précieuses ridicules,* page 63.

[2] Voyez, dans ce *Manuel,* la *Notice* sur Mme de Sévigné, page 134.

[3] Nous donnons le texte des *Maximes* d'après l'édition de M. Gilbert (laquelle fait partie de la collection des *Grands écrivains de la France,* publiée sous la direction de M. Regnier). On y a suivi le texte de l'édition de 1678, la dernière qui ait paru du vivant de La Rochefoucauld.

(79) Le silence est le parti le plus sûr de celui qui se défie de soi-même.

(84) Il est plus honteux de se défier de ses amis que d'en être trompé.

(89) Tout le monde se plaint de sa mémoire, et personne ne se plaint de son jugement.

(110) On ne donne rien si libéralement que ses conseils.

(112) Les défauts de l'esprit augmentent en vieillissant, comme ceux du visage.

(115) Il est aussi facile[1] de se tromper soi-même sans s'en apercevoir, qu'il est difficile de tromper les autres sans qu'ils s'en aperçoivent.

(127) Le vrai moyen d'être trompé, c'est de se croire plus fin que les autres.

(134) On n'est jamais si ridicule par les qualités que l'on a, que par celles que l'on affecte d'avoir.

(138) On aime mieux dire du mal de soi-même que de n'en point parler.

(140) Un homme d'esprit serait souvent bien embarrassé sans la compagnie des sots.

(147) Peu de gens sont assez sages pour préférer le blâme qui leur est utile à la louange qui les trahit.[2]

(158) La flatterie est une fausse monnaie qui n'a de cours que par notre vanité.

(164) Il est plus facile de paraître digne des emplois qu'on n'a pas que de ceux que l'on exerce.

(196) Nous oublions aisément nos fautes lorsqu'elles ne sont sues que de nous.

(199) Le désir de paraître habile empêche souvent de le devenir.

(212) La plupart des gens ne jugent des hommes que par la vogue qu'ils ont ou par leur fortune.

(218) L'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu.

(226) Le trop grand empressement qu'on a de s'acquitter d'une obligation est une espèce d'ingratitude.

(243) Il y a peu de choses impossibles[3] d'elles-mêmes, et l'application pour les faire réussir nous manque plus que les moyens.

(249) Il n'y a pas moins d'éloquence dans le ton de la voix, dans les yeux et dans l'air de la personne que dans le choix des paroles.

(250) La véritable éloquence consiste à dire tout ce qu'il faut, et à ne dire que ce qu'il faut.

(294) Nous aimons toujours ceux qui nous admirent, et nous n'aimons pas toujours ceux que nous admirons.

(303) Quelque bien qu'on nous dise de nous, on ne nous apprend rien de nouveau.

(327) Nous n'avouons de petits défauts que pour persuader que nous n'en avons pas de grands.

(342) L'accent du pays où l'on est né demeure dans l'esprit et dans le cœur, comme dans le langage.

(431) Rien n'empêche tant d'être naturel que l'envie de le paraître.

(487) Nous avons plus de paresse dans l'esprit que dans le corps.

---

[1] *Variante:* Il est aussi *aisé* de se tromper sans s'en apercevoir, etc.

[2] *Variante:* . . . pour *aimer mieux* le blâme qui *leur sert* que . . .

[3] *Variante:* Il n'y a *point* de choses impossibles . . .

LA FONTAINE.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

JEAN DE LA FONTAINE naquit en 1621 à Château-Thierry, petite ville de la Champagne, où son père exerçait les fonctions de maître des eaux et forêts. Il fit ses études au collège de Reims et passa un an au séminaire;[2] mais on vit bientôt qu'il n'avait pas de vocation pour l'état ecclésiastique. Son père lui transmit sa charge et le maria à une très jeune femme. Cette union ne fut pas heureuse; les époux en vinrent bientôt à une séparation. Quant à sa charge de maître des eaux et forêts, La Fontaine l'exerça pendant plusieurs années, sans s'en occuper autrement qu'en se promenant dans les bois et sur les bords des eaux dont l'inspection lui était confiée. Il s'en défit le plus tôt possible en la vendant, selon l'usage du temps.

Après la sortie du séminaire, La Fontaine s'était mis à lire avec délices Marot, Rabelais, Amyot,[3] Boccace et l'Arioste.[4] Mais Térence était son auteur favori. Aussi débuta-t-il par une comédie qui, comme la plupart de ses ouvrages dramatiques, est oubliée aujourd'hui. Ces débuts furent le point de départ de sa liaison avec Molière, qui, à cette époque, parcourait les provinces en qualité de directeur de troupe et d'acteur, et avec Racine et Boileau.

La Fontaine trouva un puissant protecteur dans la personne de Fouquet, surintendant des finances, qui était alors à l'apogée de sa puissance et de sa fortune. Il fit au poète une pension, à la condition que celui-ci lui donnerait des pièces de vers en guise de quittances. En 1661, Fouquet, le tout-puissant ministre, fut tout à coup arrêté par ordre de Louis XIV. On l'accusa de dilapidation des deniers publics et de concussion. On craignit quelque temps pour la vie de Fouquet, tant ses ennemis avaient su irriter le roi contre lui. La Fontaine resta fidèle à son bienfaiteur; il eut le courage de solliciter la clémence du despotique monarque dans son *Élégie aux Nymphes de Vaux*, poème qui commença sa réputation littéraire.[5]

En 1669, La Fontaine commença à publier les *Fables*, qui ont immortalisé son nom. Les sujets en sont presque tous tirés d'Ésope et de Phèdre; mais le fabuliste français n'en est pas moins original. Ce qu'on admire surtout dans ces fables, c'est la forme et la mise en œuvre. Naïveté, finesse, bonhomie, délicatesse de sentiments, grâce, variété de tons, du plus élevé au plus simple, tout est réuni dans les

---

[1] D'après Walkenaër, Héguin de Guerle et Geruzez. [2] Priester-Seminar.

[3] Voyez *l'Introduction* p. XLII. [4] BOCCACE (Boccaccio, 1313—1375), célèbre écrivain italien, auteur du *Décaméron*, recueil de nouvelles qui a placé à la tête des prosateurs italiens. L'ARIOSTE (Ariosto, 1474—1533), célèbre poète italien, auteur du *Roland furieux*.

[5] *Vaux*, nom d'un château situé près de Melun et bâti par Fouquet. Les magnificences de ce château, pour lequel il avait dépensé des sommes immenses, furent une des causes de la perte du ministre. Jugé et condamné par une commission composée de ses ennemis, Fouquet fut enfermé dans la forteresse de Pignerol, où il mourut après 19 ans de captivité.

vers de la Fontaine. Ces fables et d'autres poésies, moins dignes d'être mentionnées ici, firent connaître à la France une langue poétique toute nouvelle, fusion heureuse du langage naïf et énergique du siècle de François Ier et de l'élégance du siècle de Louis XIV.

En 1683, après la mort de Colbert, La Fontaine fut élu membre de l'Académie française; mais le roi, dont le fabuliste n'avait jamais eu les bonnes grâces, et qui lui préférait son concurrent Boileau, n'approuva pas l'élection. Cependant l'Académie eut assez d'indépendance pour ne pas se rétracter et pour maintenir son choix. L'année suivante, Boileau ayant été élu à une nouvelle place vacante à l'Académie, le roi permit que La Fontaine prît possession de son fauteuil, en même temps que Boileau.

Son caractère insouciant et sa négligence en matière d'affaires avaient, de bonne heure, mis La Fontaine dans une position embarrassée. Il en fut tiré par madame de la Sablière, femme distinguée par son esprit, son savoir et sa bienfaisance. Le poète vécut vingt ans chez elle, exempt de tout souci. Après la mort de madame de la Sablière, La Fontaine trouva la même hospitalité chez Hervart, conseiller au parlement de Paris.

Vers la fin de sa vie, une grave maladie, dont il guérit pourtant, tourna les pensées du poète vers la religion; il désavoua ceux de ses écrits qui avaient causé du scandale, et ne s'occupa plus qu'à traduire en vers français des hymnes sacrées. Il mourut en 1695, âgé de près de soixante-quatorze ans.

LES FABLES.

(1668).

Depuis deux siècles, le recueil des fables de La Fontaine est, en France, l'ouvrage le plus populaire. Il y est devenu un véritable livre d'éducation et d'enseignement, dans lequel les générations viennent l'une après l'autre se retremper dans la langue du dix-septième siècle. Il est évident qu'un pareil livre a dû avoir une immense influence sur le développement de la langue, et que la lecture attentive en est indispensable à tout étranger qui désire savoir le français. Du reste, on a tort de croire que les fables de La Fontaine ne conviennent qu'aux enfants: au contraire, l'étude approfondie doit en être réservée pour un âge plus mûr.

Nous ne pourrons reproduire dans ce *Manuel* qu'un nombre très restreint de fables: mais nous passerons en revue les *douze livres* qui composent le recueil des fables de La Fontaine, et nous indiquerons les morceaux qui doivent surtout attirer l'attention du lecteur.[1]

PREMIER LIVRE.

Les premières fables de ce livre, telles que *la Cigale et la Fourmi* (fab. 1), *le Corbeau et le Renard* (fab. 2), *le Loup et le Chien* (fab. 5.) sont d'une extrême simplicité, appropriées à l'enfance et de nature à la charmer; mais le poète ne tarde pas à prendre un essor plus élevé. Si *le Rat de ville et le Rat des champs* (fab. 9) n'est qu'une esquisse qui laisse au tableau tracé par Horace (*Satires,* II. 6) toute sa supériorité, le peintre inimitable paraît dans *l'Hirondelle et les petits Oiseaux* (fab. 8.), *le Loup et l'Agneau* (fab. 10) et *le Renard et la Cigogne* (fab. 18). Mais le chef-d'œuvre de ce livre est *le Chêne et le Roseau* (fab. 22), qui allie la simplicité à la grâce et à la vigueur du style.

[1] Les éditions des *Fables* qu'on doit le plus recommander aux écoles sont celles de *Geruzez* et de *Dezobry*.

LE CHÊNE ET LE ROSEAU.

Le chêne un jour dit au roseau:
Vous avez bien sujet d'accuser la nature;
Un roitelet[1] pour vous est un pesant fardeau;
Le moindre vent qui d'aventure
Fait rider la face de l'eau,
Vous oblige à baisser la tête;
Cependant que[2] mon front, au Caucase pareil,
Non content d'arrêter les rayons du soleil,
Brave l'effort de la tempête.
Tout vous est aquilon,[3] tout me semble zéphyr.
Encor si vous naissiez à l'abri du feuillage
Dont je couvre le voisinage,
Vous n'auriez pas tant à souffrir;
Je vous défendrais de l'orage:
Mais vous naissez le plus souvent
Sur les humides bords des royaumes du vent.
La nature envers vous me semble bien injuste.
Votre compassion, lui répondit l'arbuste,
Part d'un bon naturel; mais quittez ce souci:
Les vents me sont moins qu'à vous redoutables;
Je plie, et ne romps pas. Vous avez jusqu'ici
Contre leurs coups épouvantables
Résisté sans courber le dos;
Mais attendons la fin. Comme il disait ces mots,
Du bout de l'horizon accourt avec furie
Le plus terrible des enfants
Que le nord eût portés jusque-là dans ses flancs.
L'arbre tient bon; le roseau plie.
Le vent redouble ses efforts,
Et fait si bien qu'il déracine
Celui de qui la tête au ciel était voisine,
Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts.

DEUXIÈME LIVRE.

Nous remarquons dans le deuxième livre le *Conseil tenu par les Rats* (fab. 2). Cette fable dépeint les gens qui sont courageux quand il s'agit de parler et de donner des conseils, mais qui deviennent fort prudents dès qu'il faut payer de leur personne, dès qu'il s'agit d'*attacher le grelot*, expression devenue proverbiale. La 4e fable, *les deux Taureaux et une Grenouille*, prouve cette ancienne vérité que les petits expient ordinairement les fautes des grands, et *le Lion et le Rat* (fab. 11) démontre qu'*on a souvent besoin d'un plus petit que soi*. Nous reproduisons le chef-d'œuvre de ce livre (fab. 9):

LE LION ET LE MOUCHERON.

Va-t'en, chétif insecte, excrément de la terre!
C'est en ces mots que le lion
Parlait un jour au moucheron.
L'autre lui déclara la guerre.

---

[1] L'un des plus petits oiseaux de l'Europe (Zaunkönig).
[2] *Cependant que;* voyez page 17, note 5. [3] Vent impétueux du nord.

Penses-tu, lui dit-il, que ton titre de roi
Me fasse peur ni me soucie?
Un bœuf est plus puissant que toi;
Je le mène à ma fantaisie.
A peine il achevait ces mots,
Que lui-même il sonna la charge,
Fut le trompette et le héros.
Dans l'abord il se met au large;
Puis prend son temps, fond sur le cou
Du lion, qu'il rend presque fou.
Le quadrupède écume, et son œil étincelle;
Il rugit. On se cache, on tremble à l'environ;
Et cette alarme universelle
Est l'ouvrage d'un moucheron.
Un avorton de mouche en cent lieux le harcelle;
Tantôt pique l'échine, et tantôt le museau,
Tantôt entre au fond du naseau.
La rage alors se trouve à son faîte montée.
L'invisible ennemi triomphe, et rit de voir
Qu'il n'est griffe ni dent en la bête irritée
Qui de la mettre en sang ne fasse son devoir.
Le malheureux lion se déchire lui-même,
Fait résonner sa queue à l'entour de ses flancs,
Bat l'air, qui n'en peut mais;[1] et sa fureur extrême
Le fatigue, l'abat: le voilà sur les dents.
L'insecte du combat se retire avec gloire:
Comme il sonna la charge, il sonne la victoire,
Va partout l'annoncer, et rencontre en chemin
L'embuscade[2] d'une araignée;
Il y rencontre aussi sa fin.
Quelle chose par là nous peut être enseignée?
J'en vois deux, dont l'une est qu'entre nos ennemis
Les plus à craindre sont souvent les plus petits;
L'autre, qu'aux grands périls tel a pu se soustraire,
Qui périt pour la moindre affaire.

TROISIÈME LIVRE.

Le troisième livre commence par un chef-d'œuvre, le *Meunier, so Fils et l'Âne,* qui démontre l'impossibilité de plaire à tout le mond Nous y remarquons encore *les Grenouilles qui demandent un roi* (fab. 4 et qui sont bien punies de ne pas avoir été contentes du premier qu Jupiter leur avait accordé. Les pauvres grenouilles n'ont pourtant pa tout à fait tort de ne vouloir pour chef de l'État ni une pièce de boi dont ses sujets se moquent, ni une grue qui les mange, mais de désire un prince qui se fasse respecter sans avaler ses sujets. Dans *le Renar et le Bouc* (fab. 5), le fabuliste peint bien la sottise de ceux qui or moins de jugement que de barbe au menton. Une des plus belles fable est *le Lion devenu vieux* (fab. 14), que nous reproduisons. Enfin nou mentionnerons *le Chat et le vieux Rat* (fab. 18), comme un chef-d'œuvr de peinture et de narration.

---

[1] *Mais,* archaïsme (du latin *magis*), *davantage. Je n'en peux mai* veut dire: *Ce n'est pas ma faute, je n'en suis pas cause.*

[2] C'est-à-dire une *toile d'araignée.*

LE LION DEVENU VIEUX.

Le lion, terreur des forêts,
Chargé d'ans et pleurant son antique prouesse,[1]
Fut enfin attaqué par ses propres sujets,
Devenus forts par sa faiblesse.
Le cheval s'approchant lui donne un coup de pied;
Le loup, un coup de dent; le bœuf, un coup de corne.
Le malheureux lion, languissant, triste et morne,
Peut à peine rugir, par l'âge estropié.
Il attend son destin sans faire aucunes plaintes;
Quand voyant l'âne même à son antre accourir:
Ah! c'est trop, lui dit-il; je voulais bien mourir,
Mais c'est mourir deux fois que souffrir tes atteintes.

QUATRIÈME LIVRE.

Les plus belles fables du quatrième livre sont sans contredit *le Jardinier et son Seigneur* (fab. 4), scène comique et morale tracée de main de maître, *l'Ane et le petit Chien* (fab. 5), tableau de genre non moins plaisant, et qui donne lieu à tant d'applications: car le nombre n'est pas petit des lourdauds qui visent à la grâce et qui forcent leur talent; *le Combat des Rats et des Belettes* (fab. 6), poème héroï-comique en miniature; *le Vieillard et ses Enfants* (fab. 18), remarquable par la noblesse soutenue et la gravité du style, et enfin *l'Alouette et ses Petits avec le Maître d'un champ* (fab. 22), qui passe avec raison pour un des chefs-d'œuvre du genre.

CINQUIÈME LIVRE.

Le cinquième livre est peut-être moins riche en chefs-d'œuvre que les précédents. On y remarque cependant *le Laboureur et ses Enfants* (fab. 9), *l'Aigle et le Hibou* (fab. 18), *l'Ours et les deux Compagnons* (fab. 20), imité de l'historien Commines,[2] et *l'Ane vêtu de la peau du Lion* (fab. 21), que nous reproduisons.

L'ANE VÊTU DE LA PEAU DU LION.

De la peau du lion l'âne s'étant vêtu,
Était craint partout à la ronde;
Et, bien qu'animal sans vertu,[3]
Il faisait trembler tout le monde.
Un petit bout d'oreille échappé par malheur,
Découvrit la fourbe[4] et l'erreur:
Martin[5] fit alors son office.
Ceux qui ne savaient pas la ruse et la malice
S'étonnaient de voir que Martin
Chassât les lions au moulin.
Force gens font du bruit en France
Par qui cet apologue est rendu familier.
Un équipage cavalier
Fait les trois quarts de leur vaillance.

---

[1] *Prouesse*, acte de bravoure, ne se dit plus aujourd'hui qu'en plaisanterie. L'adjectif *preux* se dit encore en poésie, p. e. dans le *Cor* d'Alfred de Vigny, v. page 571 et 572 de ce Manuel.

[2] Commines; voyez l'*Introduction* p. XXXI.

[3] *Vertu*; v. page 16, note 5.

[4] Pour: *fourberie*.

[5] *Martin*, valet de meunier, ordinairement armé d'un bâton.

SIXIÈME LIVRE.

Les plus belles fables du sixième livre sont peut-être: ***Phébus et Bor*** (fab. 3), qui exprime poétiquement la vérité du proverbe: ***Plus fait dou*** ***ceur que violence,*** puis ***le Cerf se voyant dans l'eau*** (fab. 9), qui appren à préférer l'utile au beau, ***le Lièvre et la Tortue*** (fab. 10), qui met e relief le vieux précepte ***Hâte-toi lentement,*** puis ***le Lion malade et*** ***Renard*** (fab. 14), et enfin ***le Chartier embourbé*** (fab. 18), que nou donnons ici.

LE CHARTIER[1] EMBOURBÉ.

Le Phaéton[2] d'une voiture à foin
Vit son char embourbé. Le pauvre homme était loin
De tout humain secours: c'était à la campagne,
Près d'un certain canton de la Basse-Bretagne,
Appelé Quimper-Corentin.[3]
On sait assez que le Destin
Adresse là les gens quand il veut qu'on enrage.
Dieu nous préserve du voyage!
Pour venir au chartier embourbé dans ces lieux,
Le voilà qui déteste et jure de son mieux,
Pestant, en sa fureur extrême,
Tantôt contre les trous, puis contre ses chevaux,
Contre son char, contre lui-même.
Il invoque à la fin le dieu dont les travaux
Sont si célèbres dans le monde:
Hercule, lui dit-il, aide-moi; si ton dos
A porté la machine ronde,
Ton bras peut me tirer d'ici.
Sa prière étant faite, il entend dans la nue
Une voix qui lui parle ainsi:
Hercule veut qu'on se remue;
Puis il aide les gens. Regarde d'où provient
L'achoppement[4] qui te retient;
Ote d'autour de chaque roue
Ce malheureux mortier, cette maudite boue
Qui jusqu'à l'essieu les enduit;
Prends ton pic, et me romps ce caillou qui te nuit;
Comble-moi cette ornière. As-tu fait? Oui, dit l'homme.
Or bien, je vais t'aider, dit la voix; prends ton fouet.
Je l'ai pris . . . . Qu'est ceci? mon char marche à souhait
Hercule en soit loué! Lors la voix: Tu vois comme
Tes chevaux aisément se sont tirés de là.
Aide-toi, le ciel t'aidera.

---

[1] La forme ordinaire est ***charretier.***

[2] Conducteur. — ***Phaëton*** est le nom du fils du Soleil. Il fut fou droyé par Jupiter pour avoir mal conduit le char de son père (Ovide, ***Métamorphoses,*** II). — De nos jours, on appelle ***phaëton*** une petite calèche légère et découverte. Elle a été ainsi nommée par ***métonymie*** en prenant le conducteur pour la chose conduite.

[3] Endroit dont on se moque, ainsi que de ***Pézénas.***

[4] L'obstacle.

SEPTIÈME LIVRE.

Le septième livre s'ouvre par les *Animaux malades de la peste,* fable qui passe à juste titre pour un des chefs-d'œuvre de la langue; puis nous remarquons *le Rat qui s'est retiré du monde,* fable tout aussi parfaite, que nous reproduisons, *le Coche et la Mouche* (fab. 9), *la Laitière et le Pot au lait* (fab. 10), deux fables qui, par le contraste des deux sujets et la différence du style, montrent toute la souplesse du talent de La Fontaine. Que l'on compare le commencement de ces deux fables. Dans la première, le poète peint, par la marche traînante du vers, la lenteur du mouvement du coche:

Dans un chemin montant, sablonneux, malaisé,
Et de tous les côtés au soleil exposé,
Six forts chevaux tiraient un coche.[1]

Dans la seconde, le vers est aussi vif et aussi dégagé que la marche de la laitière:

Perrette, sur sa tête ayant un pot au lait,
Bien posé sur un coussinet,
Prétendait arriver sans encombre à la ville.
Légère et court vêtue, elle allait à grands pas,
Ayant mis ce jour-là, pour être plus agile,
Cotillon simple et souliers plats, etc.

LE RAT QUI S'EST RETIRÉ DU MONDE.

Les Levantins[2] en leur légende
Disent qu'un certain rat, las des soins[3] d'ici-bas,
Dans un fromage de Hollande
Se retira loin du tracas.
La solitude était profonde,
S'étendant partout à la ronde,
Notre ermite nouveau subsistait là-dedans.
Il fit tant, de pieds et de dents,
Qu'en peu de jours il eut au fond de l'ermitage
Le vivre et le couvert: que faut-il davantage?
Il devint gros et gras: Dieu prodigue ses biens
A ceux qui font vœu d'être siens.
Un jour, au dévot personnage
Des députés du peuple rat
S'en vinrent demander quelque aumône légère:
Ils allaient en terre étrangère
Chercher quelque secours contre le peuple chat;
Ratopolis était bloquée:
On les avait contraints de partir sans argent,
Attendu l'état indigent
De la république attaquée.
Ils demandaient fort peu, certains que les secours
Seraient prêts dans quatre ou cinq jours.
Mes amis, dit le solitaire,
Les choses d'ici-bas ne me regardent plus:
En quoi peut un pauvre reclus
Vous assister? Que peut-il faire

[1] On dit ordinairement *traîner* une voiture. [2] Les peuples du Levant.
[3] *Soin* pris dans le sens de *souci.*

Que de prier le ciel qu'il vous aide en ceci?
J'espère qu'il aura de vous quelque souci.[1]
Ayant parlé de cette sorte,
Le nouveau saint ferma sa porte.
Qui désigné-je, à votre avis,
Par ce rat si peu secourable?
Un moine? Non, mais un dervis:
Je suppose qu'un moine est toujours charitable.

HUITIÈME LIVRE.

La Mort et le Mourant, qui commence le huitième livre, est une des plus belles et certainement la plus grave des fables de La Fontaine. Elle est suivie de la fable si vive et si enjouée: *le Savetier et le Financier* (fab. 2), que nous reproduisons. Nous remarquons encore dans le même livre *l'Ours et l'Amateur des jardins* (fab. 10), qui enseigne la grande vérité qu'un sage ennemi vaut souvent mieux qu'un maladroit ami, et *le Torrent et la Rivière* (fab. 23), qui montre que les apparences sont souvent trompeuses, en bien comme en mal.

LE SAVETIER ET LE FINANCIER.[2]

Un savetier chantait du matin jusqu'au soir:
C'était merveille de le voir,
Merveille de l'ouïr: il faisait des passages,[3]
Plus content qu'aucun des sept sages.
Son voisin, au contraire, étant tout cousu d'or,
Chantait peu, dormait moins encor:
C'était un homme de finance.
Si sur le point du jour parfois il sommeillait,
Le savetier alors en chantant l'éveillait;
Et le financier se plaignait
Que les soins de la Providence
N'eussent pas au marché fait vendre le dormir,
Comme le manger et le boire.
En son hôtel il fait venir
Le chanteur, et lui dit: Or çà, sire Grégoire,
Que gagnez-vous par an? — Par an! ma foi, monsieur,
Dit avec un ton de rieur
Le gaillard savetier, ce n'est point ma manière
De compter de la sorte; et je n'entasse guère
Un jour sur l'autre; il suffit qu'à la fin
J'attrape le bout de l'année;
Chaque jour amène son pain.
Eh bien! que gagnez-vous, dites-moi, par journée?
Tantôt plus, tantôt moins: le mal est que toujours
(Et sans cela nos gains seraient assez honnêtes),
Le mal est que dans l'an s'entremêlent des jours

---

[1] *Souci* est employé ici pour *soin.*

[2] Cette fable est l'original du célèbre *Johann der muntre Seifensieder,* qui doit probablement son titre à une bévue du traducteur. Il aura confondu *savetier* avec *savonnier.* Le *savetier,* qui travaillait à Paris dans une petite échoppe de bois, placée dans un coin perdu, est le véritable type de la pauvreté, et non pas le *savonnier,* auquel il faut un capital pour s'établir et pour exercer son industrie.

[3] Des roulements de voix ou roulades.

Qu'il faut chômer; on nous ruine en fêtes;
L'une fait tort à l'autre; et monsieur le curé
De quelque nouveau saint charge toujours son prône.
Le financier, riant de sa naïveté,
Lui dit: Je vous veux mettre aujourd'hui sur le trône.
Prenez ces cent écus; gardez-les avec soin,
Pour vous en servir au besoin.
Le savetier crut voir tout l'argent que la terre
Avait, depuis plus de cent ans,
Produit pour l'usage des gens.
Il retourne chez lui: dans sa cave il enserre[1]
L'argent et sa joie à la fois.
Plus de chant: il perdit la voix
Du moment qu'il gagna ce qui cause nos peines.
Le sommeil quitta son logis:
Il eut pour hôtes les soucis,
Les soupçons, les alarmes vaines.
Tout le jour il avait l'œil au guet; et la nuit
Si quelque chat faisait du bruit,
Le chat prenait l'argent. A la fin le pauvre homme
S'en courut chez celui qu'il ne réveillait plus:
Rendez-moi, lui dit-il, mes chansons et mon somme,
Et reprenez vos cent écus.

NEUVIÈME LIVRE.

Dans le neuvième livre, nous remarquons surtout les *deux Pigeons* (fab. 2), touchante peinture de l'amitié, remarquable surtout par la description animée des dangers que court le pigeon voyageur, *le Gland et la Citrouille* (fab. 4), *l'Huître et les Plaideurs* (fab. 9), qui démontre ce qu'on gagne à plaider, enfin *le Singe et le Chat* (fab. 16), qui a donné naissance à la locution proverbiale: *tirer les marrons du feu.*

DIXIÈME LIVRE.

La plus belle fable de ce livre est sans contredit *l'Homme et la Couleuvre* (fab. 2), réquisitoire amer contre l'orgueil, la dureté, l'égoïsme hautain et impassible des puissants de la terre envers leurs serviteurs. On peut citer encore le beau récit: *le Berger et le Roi* (fab. 10), *le Marchand, le Gentilhomme, le Pâtre et le Fils de Roi* (fab. 16), apologue qui prouve l'utilité d'un métier.

ONZIÈME LIVRE.

Le onzième livre, composé de fables que La Fontaine écrivit lorsqu'il approchait de la vieillesse, renferme encore deux chefs-d'œuvre: *le Paysan du Danube* (fab. 7) et *le Vieillard et les trois jeunes Hommes* (fab. 8).

DOUZIÈME LIVRE.

La décadence est sensible dans le douzième livre, formé de fables que La Fontaine composa étant sexagénaire. Cependant on reconnaît encore sa manière et, à un certain degré, le talent du poète dans *le Thésauriseur et le Singe* (fab. 3), *le vieux Chat et la jeune Souris* (fab. 5) et surtout dans *le Corbeau, la Gazelle, la Tortue et le Rat* (fab. 15).

[1] *Enserrer*, mot assez rare dont le radical est le latin *sera (barre, verrou, serrure)*, et qui veut dire: *enfermer.*

Mme DE SÉVIGNÉ.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

MARIE DE RABUTIN CHANTAL, marquise de SÉVIGNÉ, naquit à Paris, le 5 février 1626. Orpheline de père dix-huit mois après sa naissance, elle perdit sa mère à l'âge de sept ans et demi. Son aïeul maternel et plus tard son oncle, l'abbé de Coulanges, se chargèrent de son éducation. Les dispositions précoces de la jeune orpheline furent soigneusement cultivées: Chapelain[2] et Ménage lui enseignèrent le latin et lui donnèrent les premières leçons de littérature. Depuis, elle apprit l'italien et perfectionna son goût par la lecture continuelle des bons auteurs.

A l'âge de dix-huit ans, Mlle de Rabutin épousa le marquis de Sévigné, maréchal de camp, homme fastueux et dissipé, qui fut tué dans un duel au bout de sept ans de mariage. Restée veuve à l'âge de vingt-cinq ans avec un fils et une fille, Mme de Sévigné se consacra à l'éducation de ses enfants. Cependant, dès 1651, elle vint à Paris. Elle se fit *précieuse*[3] et alla dans le monde, aimée et recherchée pour son esprit et son amabilité. En 1669, elle maria sa fille à François Adhémar, comte de Grignan, qui fut, deux ans après, nommé lieutenant-général du roi au gouvernement de la Provence.

Ce fut pour Mme de Sévigné une vive douleur de voir s'éloigner cette fille qu'elle aimait tendrement. Elle chercha dans une active correspondance un dédommagement à son absence et lui écrivit de nombreuses lettres, qui furent publiées après sa mort avec celles qu'elle avait adressées à divers amis. Les *Lettres* de Mme de Sévigné sont, encore aujourd'hui, regardées comme le modèle du genre. Elles sont écrites avec une grâce inimitable, dans un style facile et naturel, qui rencontre toujours l'expression propre, et avec un talent de description remarquable. Beaucoup de ces lettres offrent un grand intérêt historique; la plupart renferment des traits caractéristiques sur la bonne société d'alors et sur la cour de Louis XIV; quelques-unes parlent de personnages qui ont joué un rôle dans l'histoire; toutes portent au plus haut degré le cachet de la vérité et de la sincérité.

Mme de Sévigné mourut de la petite vérole le 17 avril 1696. Elle était alors en Provence, auprès de sa fille, qui, neuf ans plus tard, fut emportée par la même maladie.

LETTRE ADRESSÉE A M. DE POMPONE[4] (59).

Lundi, 1er décembre 1664.

Il y a deux jours que tout le monde croyait que l'on voulait tirer l'affaire de M. Fouquet[5] en longueur; présentement ce n'est plus la même chose, c'est tout le contraire: on presse extraordinairement les

[1] D'après la *Biographie universelle* et la *Notice* placée en tête de la nouvelle édition des *Lettres* de Madame de Sévigné (*Les grands écrivains de la France* publiés par M. Regnier). C'est le texte authentique des *Lettres*, tel que M. Monmerqué l'a rétabli, que nous suivons dans notre *Manuel*.

[2] Voyez page 63, note 4. [3] Voyez page 63. [4] Voyez page 147, note 10.

[5] Voyez page 125, la notice biographique sur La Fontaine.

interrogations. Ce matin M. le chancelier a pris son papier, et a lu comme une liste, dix chefs d'accusation, sur quoi il ne donnait pas le loisir de répondre. M. Fouquet a dit: »Monsieur, je ne prétends point tirer les choses en longueur; mais je vous supplie de me donner loisir de répondre. Vous m'interrogez, et il semble que vous ne vouliez pas écouter ma réponse; il m'est important que je parle. Il y a plusieurs articles qu'il faut que j'éclaircisse, et il est juste que je réponde sur tous ceux qui sont dans mon procès.« Il a donc fallu l'entendre, contre le gré des malintentionnés; car il est certain qu'ils ne sauraient souffrir qu'il se défende si bien. Il a fort bien répondu sur tous les chefs.[1] On continuera de suite, et la chose ira si vite, que je crois que les interrogations finiront cette semaine. Je viens de souper à l'hôtel de Nevers; nous avons bien causé, la maîtresse du logis[2] et moi, sur ce chapitre. Nous sommes dans des inquiétudes qu'il n'y a que vous qui puissiez comprendre; car pour toute la famille du malheureux, la tranquillité et l'espérance y règnent. —

Je viens de recevoir votre lettre; elle vaut mieux que tout ce que je puis jamais écrire. Vous mettez ma modestie à une trop grande épreuve, en me mandant de quelle manière je suis avec vous et avec votre cher solitaire. Il me semble que je le vois et que je l'entends lire ce que vous me mandez. Je suis au désespoir que ce ne soit pas moi qui aie dit: *La métamorphose de Pierrot*[3] *en Tartuffe*. Cela est si naturellement dit que si j'avais autant d'esprit que vous m'en croyez, je l'aurais trouvé au bout de ma plume.

Il faut que je vous conte une petite historiette, qui est très vraie, et qui vous divertira. Le Roi se mêle depuis peu de faire des vers; MM. de Saint-Aignan et Dangeau[4] lui apprennent comme il s'y faut prendre. Il fit l'autre jour un petit madrigal, que lui-même ne trouva pas trop joli. Un matin il dit au maréchal de Gramont[5]: »Monsieur le maréchal, je vous prie, lisez ce petit madrigal, et voyez si vous en avez jamais vu un si impertinent. Parce qu'on sait que depuis peu j'aime les vers, on m'en apporte de toutes les façons.« Le maréchal, après avoir lu, dit au roi: »Sire, Votre Majesté juge divinement bien de toutes choses: il est vrai que voilà le plus sot et le plus ridicule madrigal que j'aie jamais lu.« Le Roi se mit à rire, et lui dit: »N'est-il pas vrai que celui qui l'a fait est bien fat? — Sire, il n'y a pas moyen de lui donner un autre nom. — Oh bien! dit le Roi, je suis ravi que vous m'en ayez parlé si bonnement; c'est moi qui l'ai fait. — Ah! Sire, quelle trahison! que Votre Majesté me le rende; je l'ai lu brusquement. — Non, Monsieur le maréchal: les premiers sentiments sont toujours les plus naturels.« Le Roi a fort ri de cette folie, et tout le monde trouve que voilà la plus cruelle petite chose que l'on puisse faire à un vieux courtisan. Pour moi, qui aime toujours à faire des réflexions, je voudrais que le Roi en fît là-dessus, et qu'il jugeât par là combien il est loin de connaître jamais la vérité.

---

[1] C'est-à-dire: *chefs d'accusation.* [2] Mme du Plessis Guénégaud.
[3] Sobriquet du chancelier Séguier, qui s'appelait *Pierre;* Pierrot est aussi le nom du personnage comique dans la pantomime (Hanswurst).
[4] Le marquis de Dangeau, membre de l'Académie française en 1688.
[5] Antoine III, duc de Gramont, maréchal de France en 1641.

LETTRES ADRESSÉES A M. DE COULANGES.

I. (121.)

A Paris, ce lundi 15e décembre[1] 1670.

Je m'en vais vous mander la chose la plus étonnante, la plus surprenante, la plus merveilleuse, la plus miraculeuse, la plus triomphante, la plus étourdissante, la plus inouïe, la plus singulière, la plus extraordinaire, la plus incroyable, la plus imprévue, la plus grande, la plus petite, la plus rare, la plus commune, la plus éclatante, la plus secrète jusqu'aujourd'hui, la plus brillante, la plus digne d'envie: enfin une chose dont on ne trouve qu'un exemple dans les siècles passés, encore cet exemple n'est-il pas juste;[2] une chose que l'on ne peut pas croire à Paris (comment la pourrait-on croire à Lyon?); une chose qui fait crier miséricorde à tout le monde; une chose qui comble de joie madame de Rohan et madame d'Hauterive;[3] une chose enfin qui se fera dimanche, où ceux qui la verront croiront avoir la *berlue;*[4] une chose qui se fera dimanche, et qui ne sera peut-être pas faite lundi. Je ne puis me résoudre à la dire; devinez-la: je vous le donne en trois. *Jetez-vous votre langue aux chiens?* Eh bien! il faut donc vous la dire: M. de Lauzun[5] épouse dimanche au Louvre, devinez qui? Je vous le donne en quatre, je vous le donne en dix, je vous le donne en cent. Madame de Coulanges dit: »Voilà qui est bien difficile à deviner; c'est madame de la Vallière:[6] — Point du tout, Madame. — C'est donc mademoiselle de Retz?[7] — Point du tout, vous êtes bien provinciale. — Vraiment nous sommes bien bêtes, dites-vous, c'est mademoiselle Colbert.[8] — Encore moins. — C'est assurément mademoiselle de Créquy.[9] — Vous n'y êtes pas.« Il faut donc à la fin vous le dire: il épouse, dimanche, au Louvre, avec la permission du Roi, Mademoiselle, Mademoiselle de . . . Mademoiselle , . . devinez le nom: il épouse Mademoiselle; ma foi! par ma foi! ma foi jurée! MADEMOISELLE, la grande Mademoiselle; Mademoiselle, fille de feu MONSIEUR:[10]

---

[1] L'emploi du démonstratif *ce* devant le jour de la semaine et celui de l'adjectif numéral ordinal pour marquer le quantième du mois ont vieilli. Aujourd'hui on écrirait: *lundi* 15 *(quinze)* décembre.

[2] Mme de Sévigné veut parler de Marie, sœur de Henri VIII, roi d'Angleterre, qui, trois mois après la mort de Louis XII, son mari, épousa Charles Brandon, duc de Suffolk.

[3] La première de ces grandes dames, la duchesse de Rohan, avait épousé, par inclination, un simple gentilhomme sans fortune; la seconde, la fille du duc de Villeroi, avait épousé le marquis d'Hauterive, mariage qui l'avait brouillée avec son père.

[4] Terme très familier.

[5] Le duc de Lauzun (1632—1723), longtemps le favori de Louis XIV, tomba en disgrâce en 1671, pour avoir offensé la maîtresse du roi, Mme de Montespan. Il fut jeté dans la prison de Pignerol, où il resta dix ans, puis il fut envoyé en exil. En 1688, il passa à Londres. Jacques II, menacé par la révolution, le chargea de conduire la reine d'Angleterre en France. Ce voyage, exécuté à travers bien des périls, lui valut le pardon de Louis XIV.

[6] Longtemps la favorite de Louis XIV.

[7] La nièce du fameux cardinal de Retz, l'historien de la Fronde.

[8] La seconde fille du ministre.

[9] Fille unique et héritière du duc de Créquy.

[10] Gaston de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, mort en 1660. On appelait *Monsieur,* par excellence, l'aîné des frères du roi; on désignait par le mot *Madame,* sans y rien ajouter, la femme de *Monsieur,* frère du

Mademoiselle, petite-fille de HENRI IV; mademoiselle d'Eu, mademoiselle de Dombes, mademoiselle de Montpensier, mademoiselle d'Orléans; Mademoiselle, cousine germaine du Roi: Mademoiselle, destinée au trône; Mademoiselle, le seul parti de France qui fût digne de MONSIEUR.[1] Voilà un beau sujet de discourir. Si vous criez, si vous êtes hors de vous-même, si vous dites que nous avons menti, que cela est faux, qu'on se moque de vous, que voilà une belle raillerie, que cela est bien fade à imaginer; si enfin vous nous dites des injures: nous trouverons que vous avez raison; nous en avons fait autant que vous.

Adieu; les lettres qui seront portées par cet ordinaire vous feront voir si nous disons vrai ou non.

II. (122.)

A Paris, ce vendredi 19e décembre 1670.

Ce qui s'appelle tomber du haut des nues, c'est ce qui arriva hier au soir aux Tuileries, mais il faut reprendre les choses de plus loin. Vous en êtes à la joie, aux transports, aux ravissements de la princesse et de son bienheureux amant. Ce fut donc lundi que la chose fut déclarée, comme vous avez su. Le mardi se passa à parler, à étonner, à complimenter. Le mercredi, Mademoiselle fit une donation à M. de Lauzun, avec dessein de lui donner les titres, les noms et les ornements nécessaires pour être nommé dans le contrat de mariage qui fut fait le même jour. Elle lui donna donc, en attendant mieux, quatre duchés: le premier, c'est le comté d'Eu, qui est la première pairie de France et qui donne le premier rang: le duché de Montpensier, dont il porta hier le nom toute la journée; le duché de Saint-Fargeau, le duché de Châtellerault: tout cela estimé vingt-deux millions. Le contrat fut fait ensuite, où il prit le nom de Montpensier. Le jeudi matin, qui était hier, Mademoiselle espéra que le Roi signerait, comme il l'avait dit; mais sur les sept heures du soir, Sa Majesté étant persuadée par la Reine, Monsieur et plusieurs barbons[2] que cette affaire faisait tort à sa réputation, il se résolut[3] de la rompre, et après avoir fait venir Mademoiselle et M. de Lauzun, il leur déclara, devant M. le Prince,[4] qu'il leur défendait de plus songer à ce mariage. M. de Lauzun reçut cet ordre avec tout le respect, toute la soumission, toute la fermeté et tout le désespoir que méritait une si grande chute. Pour Mademoiselle, suivant son humeur, elle éclata en pleurs, en cris, en douleurs violentes, en plaintes excessives; et tout le jour elle n'a pas sorti de son lit, sans rien avaler que des bouillons. Voilà un beau songe, voilà un beau sujet de roman ou de tragédie, mais surtout un beau sujet de raisonner et de parler éternellement: c'est ce que nous faisons jour et nuit, soir et matin, sans

---

si, ou la fille aînée du roi ou du Dauphin; *Mademoiselle,* employé absolument, désignait la fille aînée de Monsieur, frère du roi, ou la première princesse du sang, tant qu'elle était fille.

[1] Philippe de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIV et cousin germain de Mademoiselle. C'est de lui que descend la branche cadette de la maison de *Bourbon (-Orléans),* qui est montée sur le trône de France en la personne de Louis-Philippe Ier (1830—1848).

[2] *Barbon,* terme familier pour désigner un vieillard.

[3] Aujourd'hui: *se* résoudre *à,* ou: résoudre *de.* [4] Le prince de Condé.

fin, sans cesse. Nous espérons que vous en ferez autant, *E fra tanto vi bacio le mani.*[1]

LETTRES ADRESSÉES A MADAME DE GRIGNAN, SA FILLE.

I. (137.)

Vendredi 20e février 1671.

Je vous[2] avoue que j'ai une extraordinaire envie de savoir de vos nouvelles: songez, ma chère bonne, que je n'en ai point eu depuis La Palice.[3] Je ne sais rien du reste de votre voyage jusqu'à Lyon, ni de votre route jusqu'en Provence: je me dévore, en un mot; j'ai une impatience qui trouble mon repos. Je suis bien assurée qu'il me viendra des lettres: je ne doute point que vous n'ayez écrit; mais je les attends, et je ne les ai pas: il faut se consoler et s'amuser en vous écrivant.

Vous saurez, ma petite, qu'avant-hier, mercredi, après être revenue de chez M. de Coulanges, où nous faisons nos paquets les jours d'ordinaire,[4] je songeai à me coucher. Cela n'est pas extraordinaire; mais ce qui l'est beaucoup, c'est qu'à trois heures après minuit j'entendis crier au voleur, au feu, et ces cris si près de moi et si redoublés, que je ne doutai point que ce fût ici;[5] je crus même entendre qu'on parlait de ma petite-fille;[6] je ne doutai pas qu'elle ne fût brûlée. Je me levai dans cette crainte, sans lumière, avec un tremblement qui m'empêchait quasi[7] de me soutenir. Je courus à son appartement qui est le vôtre: je trouvai tout dans une grande tranquillité; mais je vis la maison de Guitaut[8] tout en feu; les flammes passaient par-dessus la maison de Mme de Vauvineux. On voyait dans nos cours, et surtout chez M. de Guitaut, une clarté qui faisait horreur: c'étaient des cris, c'était une confusion, c'étaient des bruits épouvantables des poutres et des solives qui tombaient. Je fis ouvrir ma porte, j'envoyai mes gens au secours. M. de Guitaut m'envoya une cassette de ce qu'il a de plus précieux; je la mis dans mon cabinet,[9] et puis je voulus aller dans la rue pour bayer[10] comme les autres; j'y trouvai M. et Mme de Guitaut, Mme de Vauvineux l'ambassadeur de Venise, tous ses gens, la petite Vauvineux qu'on portait tout endormie chez l'ambassadeur, plusieurs meubles et vaisselles d'argent qu'on

---

[1] Dans les éditions de 1726 et dans celle de 1734 ce texte italien est remplacé par: „*Et sur cela je vous baise très humblement les mains.*"

[2] On trouvera dans toute cette correspondance que Mme de Sévigné ne tutoie jamais sa fille. Du temps de Louis XIV, ce n'était pas l'usage chez les personnes de condition.

[3] Petite ville située sur la route de Moulins à Lyon.

[4] C'est-à-dire: *où nous expédions nos lettres.* Aujourd'hui on dit dans ce sens: *faire son courrier. Les jours d'ordinaire* veut dire: *les jours de courrier.*

[5] La grammaire veut: Je ne doutais point que ce *ne* fût ici. Ordinairement (p. e. deux fois dans cette lettre) Mme de Sévigné observe la règle qui veut que *ne pas douter que* soit suivi de la négation *ne.*

[6] La toute petite fille de Mme de Grignan, que celle-ci avait laissée à Paris.

[7] *Quasi* (pr. *kasi*), mot latin qui a passé dans la langue française.

[8] Le comte de Guitaut, l'un des plus intimes amis de Mme de Sévigné.

[9] Voyez page 74, note 4.

[10] *Bayer, béer,* vieux mots qui veulent dire: *tenir la bouche ouverte* et par extension: *regarder avec une curiosité niaise.*
Allons, vous, vous rêvez et *bayez* aux corneilles. MOLIÈRE. *(Tartuffe I, 1.)*

sauvait chez lui. Madame de Vauvineux faisait démeubler. Pour moi, j'étais comme dans une île, mais j'avais grand' pitié de mes pauvres voisins. Madame Guéton et son frère donnaient de très bons conseils; nous étions tous dans la consternation: le feu était si allumé qu'on n'osait en approcher, et l'on n'espérait la fin de cet embrasement qu'avec la fin de la maison de ce pauvre Guitaut. Il faisait pitié; il voulait aller sauver sa mère, qui brûlait au troisième étage; sa femme s'attachait à lui, qui le retenait avec violence; il était entre la douleur de ne pas secourir sa mère, et la crainte de blesser sa femme, il faisait pitié. Enfin il me pria de tenir sa femme, je le fis: il trouva que sa mère avait passé au travers de la flamme, et qu'elle était sauvée. Il voulut aller retirer quelques papiers; il ne put approcher du lieu où ils étaient. Enfin il revint à nous dans cette rue où j'avais fait asseoir sa femme. Des capucins, pleins de charité et d'adresse, travaillèrent si bien, qu'ils coupèrent le feu.[1] On jeta de l'eau sur les restes de l'embrasement, et enfin

Le combat finit faute de combattants;[2]

c'est-à-dire, après que le premier et le second étage de l'antichambre et de la petite chambre et du cabinet, qui sont à main droite du salon, eurent été entièrement consumés. On appela bonheur ce qui restait de la maison, quoiqu'il y ait pour le pauvre Guitaut pour plus de dix mille écus de perte; car on compte de[3] faire rétablir cet appartement, qui était peint et doré.

II. (150.)

A Paris, mercredi 1er avril 1671.

Je revins hier de Saint-Germain.[4] J'étais avec madame d'Arpajon. Le nombre de ceux qui me demandèrent de vos nouvelles est aussi grand que celui de tous ceux qui composent la cour. Je pense qu'il est bon de distinguer la Reine, qui fit un pas vers moi et me demanda des nouvelles de ma fille, et qu'elle avait ouï dire que vous aviez pensé vous noyer.[5] Je la remerciai de l'honneur qu'elle vous faisait de se souvenir de vous. Elle reprit la parole, et me dit »Contez-moi comme elle a pensé périr«. Je me mis à lui conter cette belle hardiesse de vouloir traverser le Rhône par un grand vent, et que ce vent vous avait jetée rapidement sous une arche, à deux doigts du pilier, où vous auriez péri mille fois, si vous y aviez touché. Elle[6] me dit: »Et son mari était-il avec elle? — Oui, Madame, et M. le Coadjuteur aussi. — Vraiment, ils ont grand tort«, et fit des hélas, et dit des choses très obligeantes pour vous. Il vint ensuite bien des duchesses, entre autres la jeune Ventadour, très belle et jolie. On fut

[1] Il n'y avait pas encore de pompiers, et les capucins en faisaient l'office.

[2] C'est, avec *finit* pour *cessa*, la fin bien connue du récit que le Cid fait du combat contre les Maures (*Cid*, IV; v. page 17 de ce *Manuel*).

[3] A présent on dit: *compter* sans préposition devant l'infinitif.

[4] *St-Germain*, dit aussi *St-Germain en Laye*, petite ville sur la Seine, près de Paris. Le château de St-Germain, où Louis XIV était né, était encore, en 1671, sa résidence ordinaire; celui de Versailles ne fut achevé qu'en 1680.

[5] Avoir pensé *se noyer*, avoir pensé *périr* se dit dans le sens de avoir *manqué de périr*, avoir *failli périr* (avoir presque péri).

[6] La reine.

quelques moments sans lui apporter ce divin tabouret.[1] Je me tournai vers le grand-maître,[2] et je dis: »Hélas! que l'on le lui donne, il lui coûte assez cher.«[3] Il fut de mon avis.

Au milieu du silence du cercle, la Reine se tourne, et me dit: »A qui ressemble votre petite-fille? — Madame, lui dis-je, elle ressemble à M. de Grignan:« Elle fit un cri: »J'en suis fâchée, et me dit doucement: elle aurait mieux fait de ressembler à sa mère ou à sa grand'-mère«. —Voilà comme vous me faites faire ma cour, ma pauvre bonne. —

J'ai vu Madame de Ludres;[4] elle me vint aborder avec une surabondance d'amitié qui me surprit; elle me parla de vous sur le même ton; et puis tout d'un coup, comme je pensais lui répondre, je trouvai qu'elle ne m'écoutait plus, et que ses beaux yeux trottaient par la chambre: je le vis promptement, et ceux qui virent que je le voyais me surent bon gré de l'avoir vu, et se mirent à rire. — —

Les coiffures *hurlubrelu*[5] m'ont fort divertie, il y en a que l'on voudrait souffleter. La Choiseul[6] ressemblait, comme dit Ninon,[7] à un printemps d'hôtellerie[8] comme deux gouttes d'eau; cette comparaison est excellente. Mais qu'elle est dangereuse, cette Ninon! Si vous saviez comme elle dogmatise sur la religion, cela vous ferait horreur. Son zèle pour pervertir les jeunes gens est pareil à celui d'un certain M. de Saint-Germain, que nous avons vu une fois à Livry.[9] Elle trouve que votre frère a la simplicité de la colombe; il ressemble à sa mère. C'est madame de Grignan qui a tout le sel[10] de la maison, et qui n'est pas si sotte que d'être dans cette docilité. Quelqu'un pensa prendre votre parti et voulut lui ôter l'estime qu'elle a pour vous: elle le fit taire, et dit qu'elle en savait plus que lui. Quelle corruption! Quoi! parce qu'elle vous trouve belle et spirituelle, elle veut joindre à cela cette autre bonne qualité, sans laquelle, selon ses maximes, on ne peut être parfaite? Je suis vivement touchée du mal qu'elle fait à mon fils sur

---

[1] *Le droit de tabouret,* c'est-à-dire le droit de s'asseoir sur un tabouret en présence du roi ou de la reine, était une prérogative à laquelle on attachait la plus haute importance à la cour de Louis XIV. Le duc de St-Simon (1675—1755) ne manque jamais de rapporter dans ses *Mémoires:* „Le roi a accordé un tabouret à madame une telle", comme s'il s'agissait d'une affaire d'État.

[2] Henri de Daillon, comte, puis duc de Lude, grand-maître de l'artillerie.

[3] Mme de Ventadour n'avait le droit de tabouret que par son mariage avec le duc de Ventadour, qui était laid, contrefait et très débauché.

[4] La comtesse de Ludres, fille d'honneur de la reine.

[5] *Hurlubrelu,* ou *hurluberlu,* onomatopée, c'est-à-dire mot dont le son est imitatif de la chose qu'il signifie, veut proprement dire: *inconsidéré, brusque, étourdi.* On voit par le texte que ce nom avait été donné à une coiffure extravagante.

[6] Manière très familière de désigner la comtesse de Choiseul.

[7] Ninon de Lenclos (1616—1706), femme célèbre par son esprit, sa galanterie et une beauté qu'elle sut conserver jusqu'à l'âge le plus avancé. Elle observa toujours la décence à l'extérieur et se vit rechercher par les dames du plus haut rang, qui ne craignaient pas de lui donner le nom d'amie.

[8] Allusion aux mauvaises peintures qu'on trouve dans les petits hôtels et dans les cabarets.

[9] *Livry,* village du département de Seine et Oise, où Mme de Sévigné avait une maison de campagne.

[10] C'est-à-dire: *le sel attique, l'esprit.*

ce chapitre: ne lui en mandez rien; nous faisons nos efforts, madame de la Fayette et moi, pour le dépêtrer[1] d'un engagement si dangereux.

III. (162.)

A Livry, ce 29e avril 1671.

— — — Vous souhaitez, ma bonne, que le temps marche pour nous revoir; vous ne savez ce que vous faites, vous y serez attrapée: il vous obéira trop exactement, et quand vous voudrez le retenir, vous n'en serez plus la maîtresse. J'ai fait autrefois les mêmes fautes que vous, je m'en suis repentie, et quoiqu'il ne m'ait pas fait tout le mal qu'il fait aux autres, il ne laisse pas de m'avoir ôté mille petits agréments, qui ne laissent que trop de marques de son passage.

Vous trouvez donc que vos comédiens ont bien de l'esprit de dire des vers de Corneille? En vérité, il y en a de bien transportants.[2] J'en ai apporté ici un tome qui m'amusa fort hier au soir. Mais n'avez-vous point trouvé jolies les cinq ou six fables de la Fontaine,[3] qui sont dans un des tomes que je vous ai envoyés? Nous en étions l'autre jour ravis chez M. de la Rochefoucauld.[4] Nous apprîmes par cœur celle du *Singe* et du *Chat:*

D'animaux malfaisants c'était un très bon plat;
Ils n'y craignaient tous deux aucun, quel qu'il pût être.
Trouvait-on quelque chose au logis de gâté,
On ne s'en prenait point à ceux du voisinage:
Bertrand dérobait tout; Raton, de son côté,
Était moins attentif aux souris qu'au fromage.

Et le reste. Cela est peint; et la *Citrouille,* et le *Rossignol,* cela est digne du premier tome.

IV. (230.)

A Paris, mercredi 23e décembre 1671.

— — — Vous avez tous les étonnements que doit donner un malheur comme celui de M. de Lauzun;[5] toutes vos réflexions sont justes et naturelles, tous ceux qui ont de l'esprit les ont faites; mais on commence à n'y plus penser: voici un bon pays[6] pour oublier les malheureux. On a su qu'il avait fait son voyage dans un si grand désespoir, qu'on ne le quittait pas d'un moment. On le voulut faire descendre de carrosse[7] dans un endroit dangereux; il répondit: »Ces malheurs-là ne sont pas faits pour moi.« Il dit qu'il est très innocent à l'égard du Roi; mais que son crime est d'avoir des ennemis trop puissants. Le Roi n'a rien dit, et ce silence déclare assez la qualité de son crime. Il crut que l'on le laisserait à Pierre-Encise,[8] et commençait à Lyon à faire ses compliments à M. d'Artagnan; mais quand il sut qu'on le menait à Pignerol, il soupira et dit: *Je suis*

[1] *Dépêtrer* est le contraire de *empêtrer,* qui se dit proprement d'un cheval dont les pieds se sont embarrassés dans les traits de la voiture.

[2] C'est-à-dire *qui transportent, qui excitent l'admiration, l'enthousiasme.* On n'oserait plus employer aujourd'hui *transportant* comme adjectif.

[3] Voyez page 125. [4] Voyez page 123.

[5] Voyez page 136, note 5. [6] La cour. [7] Voyez page 122, note 2.

[8] Ou *Pierre-en-Scise,* ancien château, qui servait de prison d'État. Il était situé sur un rocher qui dominait la rive droite de la Saône, à Lyon.

perdu. On avait grande pitié de sa disgrâce dans les villes où il passait. Pour vous dire le vrai, elle est extrême.

Le Roi envoya quérir[1] le lendemain M. de Marsillac,[2] et lui dit: »Je vous donne le gouvernement de Berry qu'avait Lauzun.« Marsillac répondit: »Sire, Votre Majesté, qui sait mieux les règles de l'honneur que personne du monde, se souvienne,[3] s'il lui plaît, que je n'étais pas ami de M. de Lauzun; qu'elle ait la bonté de se mettre un moment à ma place, et qu'elle juge si je dois accepter la grâce qu'elle me fait.« — Le Roi lui dit: »Vous êtes trop scrupuleux, Monsieur le prince: j'en sais autant qu'un autre là-dessus; mais vous n'en devez faire aucune difficulté. — Sire, puisque Votre Majesté l'approuve, je me jette à ses pieds pour la remercier. — Mais, dit le Roi, je vous ai donné une pension de douze mille francs, en attendant que vous eussiez quelque chose de mieux. — Oui, Sire, je la remets entre vos mains. — Et moi, dit le Roi, je vous la redonne encore une fois, et je m'en vais vous faire honneur de vos beaux sentiments.« En disant cela, il se tourna vers les ministres, leur conta les scrupules de M. de Marsillac, et dit: »J'admire la différence; jamais Lauzun n'avait daigné me remercier du gouvernement de Berry; il n'en avait pas pris les provisions;[4] et voilà un homme comblé de reconnaissance.«[5] Tout ceci est extrêmement vrai; M. de la Rochefoucauld me le vient de conter.[6] J'ai cru que vous ne haïriez pas ces détails; si je me trompais, ma bonne, mandez-le-moi. Le pauvre homme est très mal de sa goutte, et bien pis que les autres années: il m'a bien parlé de vous, et vous aime toujours comme sa fille. Le prince de Marsillac m'est venu voir, et l'on me parle toujours de ma chère enfant.

V. (234.)

A Paris, mardi 5e janvier 1672.

Le Roi donna hier, 4e janvier, audience à l'ambassadeur de Hollande:[7] il voulut que M. le Prince, M. de Turenne, M. de Bouillon et M. de Créquy[8] fussent témoins de ce qui se passerait. L'ambassadeur présenta sa lettre au Roi, qui ne la lut pas, quoique le Hollandais proposât d'en faire la lecture. Le Roi lui dit qu'il savait ce qu'il y avait dans la lettre et qu'il en avait une copie dans sa poche. L'ambassadeur s'étendit fort au long sur les justifications qui étaient dans sa lettre, et que messieurs les États[9] s'étaient examinés scrupu-

---

[1] On dirait aujourd'hui: *envoya chercher.*

[2] Le fils de l'auteur des *Maximes,* le duc de La Rochefoucauld, v. p. 123.

[3] On dirait aujourd'hui: *Que* Votre Majesté se souvienne.

[4] On appelait *lettres de provisions* ou simplement *provisions* l'ordre royal qui conférait un ministère ou le gouvernement d'une province.

[5] On dirait aujourd'hui: *pénétré* de reconnaissance.

[6] On dit maintenant: *vient de me le* conter.

[7] Pierre Grotius, fils de Hugo Grotius, l'auteur du traité: *De iure belli et pacis.*

[8] Le duc de Bouillon était grand-chambellan de France, et le duc de Créquy premier gentilhomme de la chambre du roi.

[9] C'est-à-dire *les États généraux,* autorité suprême de la république des *Sept-Provinces-Unies* de la Hollande.

lusement, pour voir ce qu'ils avaient pu faire qui déplût à Sa Majesté; qu'ils n'avaient jamais manqué de respect, et que cependant ils entendaient dire que tout ce grand armement n'était fait que pour fondre sur eux; qu'ils étaient prêts de[1] satisfaire Sa Majesté dans tout ce qu'il lui plairait ordonner, et qu'ils la suppliaient de se souvenir des bontés que les rois ses prédécesseurs avaient eues pour eux, auxquels ils devaient toute leur grandeur. Le Roi prit la parole, et avec une majesté et une grâce merveilleuse, dit „qu'il savait qu'on excitait ses ennemis contre lui; qu'il avait cru qu'il était de sa prudence de ne se pas laisser surprendre, et que c'est ce qui l'avait obligé de se rendre si puissant sur la mer et sur la terre, afin qu'il fût en état de se défendre; qu'il lui restait encore quelques ordres à donner, et qu'au printemps il ferait ce qu'il trouverait le plus avantageux pour sa gloire et pour le bien de son État;[2] et fit un signe de tête à l'ambassadeur, qui lui fit comprendre qu'il ne voulait pas de réplique. La lettre s'est trouvée conforme au discours de l'ambassadeur, hormis qu'elle finissait par assurer Sa Majesté qu'ils feraient tout ce qu'elle ordonnerait, pourvu qu'il ne leur en coûtât point de se brouiller avec leurs alliés.

VI. (237.)

A Paris, mercredi 13e janvier 1672.

— — — Nous soupons tous les soirs avec madame Scarron.[3] Elle a l'esprit aimable et merveilleusement droit; c'est un plaisir que de l'entendre raisonner sur les horribles agitations d'un certain parti[4] qu'elle connaît bien, et le désespoir qu'avait cette d'Heudicourt[5] dans le temps que sa place paraissait si miraculeuse, les rages continuelles du petit Lauzun, le noir chagrin ou les tristes ennuis des dames de Saint-Germain;[6] et peut-être que la plus enviée[7] n'en est pas toujours exempte. C'est une plaisante chose que de l'entendre causer de tout cela. Ces discours nous mènent quelquefois bien loin, de moralité en moralité, tantôt chrétienne, et tantôt politique. Nous parlons très souvent de vous: elle aime votre esprit et vos manières; et quand vous vous retrouverez ici, ne craignez point, ma bonne, de n'être pas à la mode. — —

Mais écoutez la bonté du Roi, et le plaisir de servir un si aimable maître.[8] Il a fait appeler le maréchal de Bellefonds dans son cabinet et lui a dit: „Monsieur le maréchal, je veux savoir pourquoi vous me voulez quitter. Est-ce dévotion? est-ce envie de vous retirer? est-ce l'accablement de vos dettes? Si c'est le dernier, j'y veux donner ordre,

---

[1] Prêt *de;* voyez page 37, note 4.

[2] Louis XIV, qui en voulait à la Hollande parce qu'elle s'était par la *Triple alliance* (1668), opposée à ses projets ambitieux, trouva en effet *le plus avantageux à sa gloire* d'envahir ce pays avec des forces supérieures et de l'évacuer aussitôt qu'il fut sérieusement attaqué.

[3] Plus tard Mme de Maintenon; v. page 149. [4] La cour.

[5] Bonne de Pons, parente du maréchal d'Albret, mariée au marquis d'Heudicourt, dame renommée par sa beauté et sa coquetterie. Louis XIV sembla quelque temps balancer entre elle et Mlle de la Vallière.

[6] Voyez page 139, note 4.

[7] La marquise de Montespan, fille du duc de Mortemart, qui fut, pendant 14 ans, la favorite de Louis XIV.

[8] „*Et songez au plaisir* de servir" est une correction des éditeurs.

et entrer dans le détail de vos affaires." Le maréchal fut sensiblement touché de cette bonté. „Sire, dit-il, ce sont mes dettes: je suis abîmé; je ne puis voir souffrir quelques-uns de mes amis qui m'ont assisté, à qui je ne puis satisfaire. — Eh bien, dit le Roi, il faut assurer leur dette. Je vous donne cent mille francs de votre maison de Versailles et un brevet de retenue[1] de quatre cent mille francs, qui servira d'assurance, si vous veniez à mourir. Vous payerez les arrérages avec les cent mille francs; cela étant, vous demeurerez à mon service." En vérité, il faudrait avoir le cœur bien dur pour ne pas obéir à un maître qui entre dans les intérêts d'un de ses domestiques[2] avec tant de bonté: aussi le maréchal ne résista pas; et le voilà remis à sa place et surchargé d'obligations. Tout ce détail est vrai.

VII. (257.)

A Paris, mercredi 16e mars 1672.

— — — Je suis au désespoir que vous ayez eu *Bajazet* par d'autres que par moi. C'est ce chien de Barbin[3] qui me hait, parce que je ne fais pas des Princesses de Clèves et de Montpensier.[4] Vous en avez jugé très juste et très bien,[5] et vous aurez vu que je suis de votre avis. Je voulais vous envoyer la Champmeslé[6] pour vous réchauffer la pièce. Le personnage de Bajazet est glacé; les mœurs des Turcs y sont mal observées; ils ne font point tant de façons pour se marier: le dénouement n'est point bien préparé: on n'entre point dans les raisons de cette grande tuerie.[7] Il y a pourtant des choses agréables et rien[8] de parfaitement beau, rien qui enlève; point de ces tirades de Corneille qui font frissonner. Ma fille, gardons-nous bien de lui comparer Racine, sentons-en la différence. Il y a des endroits froids et faibles, et jamais il n'ira plus loin qu'*Alexandre* et qu'*Andromaque*. *Bajazet* est au-dessous, au sentiment de bien des gens et au mien, si j'ose me citer. Racine fait des *comédies*[9] pour la Champmeslé: ce n'est pas pour les siècles à venir. Si jamais il n'est plus jeune, et qu'il cesse d'être amoureux, ce ne sera plus la même chose. Vive donc notre vieil ami Corneille. Pardonnons-lui de méchants vers, en faveur des divines et sublimes beautés qui nous transportent: ce sont des traits de maître qui sont inimitables. Despréaux[10] en dit encore plus que moi; et en un mot, c'est le bon goût: tenez-vous-y.

---

[1] Un *brevet de retenue* obligeait le successeur du premier titulaire d'une charge à payer une certaine somme aux héritiers de son prédécesseur.

[2] Anciennement *domestique* se disait de tous ceux qui étaient attachés à la maison du roi ou à une autre grande maison, même des gentilshommes.

[3] Barbin, célèbre libraire, mentionné par Molière, dans les *Femmes savantes* (III, 5). [4] Deux romans de Mme de Lafayette, v. page 123, note 1.

[5] C'est-à-dire: Vous avez jugé très bien de la pièce de *Bajazet;* v. p. 165.

[6] *Marie Champmeslé,* célèbre actrice qui reçut des leçons de déclamation de Racine même, et qui contribua beaucoup au succès de ses pièces.

[7] C'est-à-dire: La mort de tant de personnages n'est pas suffisamment motivée. [8] Les éditeurs ont changé *et rien* en: *mais rien.*

[9] Du temps de Mme de Sévigné, on employait le mot *comédie* dans le sens générique de *pièce de théâtre.*

[10] Nom que Boileau s'était donné; voyez l'article *Boileau,* page 218.

VIII. (354.)

A Paris, vendredi 8e décembre 1673.

— — — L'affaire d'Orange[1] fait ici un bruit très agréable pour M. de Grignan; cette grande quantité de noblesse, par le seul attachement[2] qu'on a pour lui; cette grande dépense, cet heureux succès, car voilà tout: cela fait honneur et donne de la joie à tous ses amis, qui ne sont pas ici en petit nombre. Ce bruit général est fort agréable. Le Roi dit à souper: »Orange est pris; Grignan avait sept cents gentilshommes avec lui. Ils ont tiraillé du dedans, et enfin ils se sont rendus le troisième jour. Je suis fort content de Grignan.« On m'a rapporté ce petit discours, que La Garde sait encore mieux que moi. Pour notre archevêque de Reims,[3] je ne sais à qui il en avait: La Garde lui pensa parler de la dépense: »Bon! dit-il, de la dépense: voilà toujours comme on dit; on aime à se plaindre. — Mais, monsieur, lui dit-on, M. de Grignan ne pouvait pas s'en dispenser[4] avec tant de noblesse qui était venue pour l'amour de lui. — Dites pour le service du Roi, monsieur. — Monsieur, dit-on, il est vrai; mais il n'y avait point d'ordre, et c'était pour suivre M. de Grignan, à l'occasion du service du Roi, que toute cette assemblée s'est faite.« Enfin ma bonne, cela n'est rien; vous savez que d'ailleurs il est très bon ami. Il y a des jours où la bile domine; et ces jours-là sont malheureux.

IX. (437.)

A Paris, mercredi 28e août 1675.

Si l'on pouvait écrire tous les jours, je le trouverais fort bon; et souvent je trouve le moyen de le faire, quoique mes lettres ne partent pas. Le plaisir d'écrire est uniquement pour vous; car à tout le reste du monde, on voudrait avoir écrit, et c'est parce qu'on le doit. Vraiment, ma fille, je m'en vais bien vous parler encor de M. de Turenne.

— — Nous nous fîmes raconter sa mort.

— — Il monta à cheval à deux heures le samedi,[5] après avoir mangé. Il avait bien des gens avec lui: il les laissa tous à trente pas de la hauteur où il voulait aller. Il dit au petit d'Elbeuf: »Mon neveu, demeurez là, vous ne faites que tourner autour de moi, vous me feriez reconnaître.« Il trouva monsieur d'Hamilton près de l'endroit où il allait, qui lui dit: »Monsieur, venez par ici; on tirera où vous allez. — Monsieur, lui dit-il, je m'y en vais:[6] je ne veux point du tout être tué aujourd'hui; cela sera le mieux du monde.« Il tourna son cheval, il aperçut Saint-Hilaire, qui lui dit le chapeau à la main: »Jetez les

---

[1] *Orange*, petite principauté, dans le Bas-Dauphiné, enclavée dans le comtat Venaissin, chef-lieu *Orange*, non loin du Rhône. Cette principauté appartenait à la maison de Nassau (de là le titre de *prince d'Orange* ou *d'Orange*). Louis XIV, en guerre avec la Hollande, dont Guillaume III d'Orange était stathouder, fit occuper militairement la principauté d'Orange, expédition peu dangereuse, conduite par M. de Grignan.

[2] Pour éclaircir la phrase, les éditeurs ont mis: cette grande quantité de noblesse *qui l'a suivi* par le seul attachement, etc.

[3] Le Tellier, frère du ministre Louvois, connu comme son frère pour ses manières hautaines. [4] *Var.* ne pouvait pas *être sans dépenser*.

[5] Le 27 juillet 1675, près du village de Sasbach, dans le grand-duché de Bade. Voyez page 161. [6] Aujourd'hui: je *m'en* vais, ou: *j'y* vais.

yeux sur cette batterie que j'ai fait mettre là.« Il retourne deux pas, et sans être arrêté, il reçut le coup qui emporta le bras et la main qui tenaient le chapeau de Saint-Hilaire, et perça le corps, après avoir fracassé le bras de ce héros. Ce gentilhomme le regardait toujours; il ne le voit point tomber; le cheval l'emporta où[1] il avait laissé le petit d'Elbeuf; il n'était point encore tombé, mais il était penché le nez sur l'arçon: dans ce moment le cheval s'arrête, il tomba entre les bras de ses gens; il ouvrit deux fois de grands yeux et la bouche et puis demeura tranquille pour jamais: songez qu'il était mort et qu'il avait une partie du cœur emportée. On crie, on pleure; M. d'Hamilton fait cesser ce bruit et ôter le petit d'Elbeuf, qui était jeté sur ce corps, qui ne le voulait pas quitter, et qui se pâmait de crier. On jette un manteau; on le porte dans une haie, on le garde à petit bruit; un carrosse vient; on l'emporte dans sa tente: ce fut là où[2] M. de Lorges, M. de Roye, et beaucoup d'autres pensèrent mourir de douleur; mais il fallut se faire violence et songer aux grandes affaires qu'il avait sur les bras. On lui a fait un service militaire dans le camp, où les larmes et les cris faisaient le véritable deuil: tous les officiers pourtant avaient des écharpes de crêpe; tous les tambours en étaient couverts, qui ne frappaient qu'un coup; les piques traînantes et les mousquets renversés; mais ces cris de toute une armée ne se peuvent pas représenter, sans que l'on en soit ému. Ses deux véritables[3] neveux (car pour l'aîné il faut le dégrader)[4] étaient à cette pompe, dans l'état que vous pouvez penser. M. de Roye tout blessé s'y fit porter; car cette messe ne fut dite que quand ils eurent repassé le Rhin. Je pense que le pauvre chevalier[5] était bien abîmé de douleur. Quand ce corps a quitté son armée, ç'a été[6] encore une autre désolation; partout où il a passé ç'a été des clameurs; mais à Langres[7] ils se sont surpassés: ils allèrent tous au devant de lui, tous habillés de deuil, au nombre de plus de deux cents, suivis du peuple, tout le clergé en cérémonie; ils firent dire un service solennel dans la ville, et en un moment se cotisèrent tous pour cette dépense, qui monte à cinq mille francs, parce qu'ils reconduisirent le corps jusqu'à la première ville, et voulurent défrayer tout le train. Que dites-vous de ces marques naturelles d'une affection fondée sur un mérite extraordinaire? Il arrive à Saint-Denis[8] ce soir ou demain; tous ses gens l'allaient reprendre à deux lieues d'ici; il sera dans une chapelle en dépôt, en attendant qu'on prépare la chapelle. Il y aura un service en attendant celui de Notre-Dame, qui sera solennel.

X. (563.)

A Paris, mercredi 29e juillet 1676.

Voici, ma bonne, un changement de scène qui vous paraîtra aussi agréable qu'à tout le monde. Je fus samedi à Versailles avec les Villars: voici comme cela va. Vous connaissez la toilette de la Reine,

[1] C'est-à-dire *vers l'endroit où.* [2] On dirait aujourd'hui: *Ce fut là que..*
[3] Le comte de Lorges et le comte de Roye.
[4] On croit que c'est du duc de Bouillon que Mme de Sévigné veut parler.
[5] Le chevalier de Grignan, beau-frère de la fille de Mme de Sévigné.
[6] Pour: *ça (cela) a été.* [7] *Langres,* ville située près de la Marne.
[8] *St-Denis,* petite ville sur la Seine, tout près de Paris, avec une église gothique dont les caveaux renfermaient les cendres des rois de France.

la messe, le dîner; mais il n'est plus besoin de se faire étouffer, pendant que Leurs Majestés sont à table; car, à trois heures le Roi, la Reine, Monsieur, Madame, Mademoiselle,[1] tout ce qu'il y a de princes et de princesses, madame de Montespan,[2] toute sa suite, tous les courtisans, toutes les dames, enfin ce qui s'appelle la cour de France, se trouve dans ce bel appartement du Roi que vous connaissez. Tout est meublé divinement, tout est magnifique. On ne sait ce que c'est que d'y avoir chaud; on passe d'un lieu à l'autre sans faire la presse en nul lieu.[3] Un jeu de reversi[4] donne la forme, et fixe tout. C'est le Roi (Madame de Montespan tient la carte), Monsieur, la Reine et madame de Soubise; Dangeau et compagnie; Langlée et compagnie. Mille louis sont répandus sur le tapis, il n'y a point d'autres jetons. Je voyais jouer Dangeau; et j'admirais combien nous sommes sots auprès de lui.[5] Il ne songe qu'à son affaire, et gagne où les autres perdent; il ne néglige rien, il profite de tout, il n'est point distrait: en un mot, sa bonne conduite défie la fortune; aussi les deux cent mille francs en dix jours, les cent mille écus en un mois, tout cela se met sur le livre de sa recette. Il dit que je prenais part à son jeu, de sorte que je fus assise très agréablement et très commodément. Je saluai le Roi, comme vous me l'avez appris; il me rendit mon salut, comme si j'avais été jeune et belle. La Reine me parla aussi longtemps de ma maladie. Elle me parla aussi de vous. Monsieur le Duc[6] me fit mille de ces caresses à quoi[7] il ne pense pas. Le maréchal de Lorges m'attaqua sous le nom du chevalier de Grignan,[8] enfin *tutti quanti*:[9] vous savez ce que c'est que de recevoir un mot de tout ce qu'on trouve en chemin.

XI. (754.)

Paris, ce 22e novembre 1679.

Je m'en vais bien vous surprendre et vous fâcher, ma chère enfant: M. de Pompone[10] est disgracié. Il eut ordre samedi au soir, comme il revenait de Pompone[11] de se défaire de sa charge, qu'il en aurait sept cent mille francs, qu'on lui continuerait sa pension de vingt mille francs qu'il avait comme ministre, et que le Roi avait réglé toutes ces choses pour lui marquer qu'il était content de sa fidélité. Ce fut M. Colbert qui lui fit ce compliment, en l'assurant qu'il *était au désespoir d'être obligé*, etc. M. de Pompone demanda s'il ne pourrait point avoir l'honneur de parler au Roi, et savoir de sa bouche quelle

[1] Voyez page 136, note 10. [2] Voyez page 143, note 7.
[3] On dirait aujourd'hui: *nulle part.*
[4] *Reversi*, jeu de cartes. Dans ce jeu, *au revers* de tous les autres, c'est celui qui fait le moins de levées qui gagne le plus.
[5] C'est-à-dire *au jeu*, ce que quelques éditeurs ont ajouté au texte.
[6] On appelait *Monsieur le Duc* tout court, le fils du grand Condé.
[7] C'est-à-dire *auxquelles il ne pense pas; qu'il fait sans y penser.*
[8] Voyez page 146, note 5. [9] *Tous tant qu'ils étaient.*
[10] Le marquis de Pompone (1618—1699) fut ministre des affaires étrangères de 1671 à 1679. Dans cette dernière année, Louis XIV, cédant à un mouvement d'humeur et à l'influence de Colbert et de Louvois, l'éloigna des affaires. S'il faut en croire Flassan *(Histoire de la Diplomatie française*, III, 472) la disgrâce de M. de Pompone fut causée par une grande négligence de sa part. Quoi qu'il en soit, il fut rappelé au ministère en 1691 et y resta jusqu'à sa mort. [11] Village et château près de la ville de Meaux.

faute avait attiré ce coup de tonnerre: on lui dit qu'il ne pouvait point parler au Roi; il lui écrivit, lui marqua son extrême douleur, et l'ignorance où il était de ce qui pouvait lui avoir attiré sa disgrâce; il lui parla de sa nombreuse famille, il le supplia d'avoir égard à huit enfants qu'il avait. Aussitôt il fit remettre ses chevaux au carrosse, et revint à Paris, où il arriva à minuit. M. de Pompone n'était pas de ces ministres sur qui une disgrâce tombe à propos, pour leur apprendre l'humanité, qu'ils ont presque tous oubliée; la fortune n'avait fait qu'employer les vertus qu'il avait, pour le bonheur des autres; on l'aimait, et surtout parce qu'on l'honorait infiniment. Nous avions été, comme je vous ai mandé, le vendredi à Pompone. M. de Chaulnes, Lavardin et moi: nous le trouvâmes, et les dames, qui nous reçurent fort gaiement. On causa tout le soir, on joua aux échecs: ah! quel échec et mat on lui préparait à Saint-Germain![1] Il y alla dès le lendemain matin, parce qu'un courrier l'attendait; de sorte que M. Colbert, qui croyait le trouver le samedi au soir comme à l'ordinaire, sachant qu'il était allé droit à Saint-Germain, retourna sur ses pas, et pensa crever ses chevaux.[2] Pour nous, nous ne partîmes de Pompone qu'après dîner; nous y laissâmes les dames, madame de Vins m'ayant chargée de mille amitiés pour vous. Il fallut donc leur mander cette triste nouvelle: ce fut un valet de chambre de M. de Pompone, qui arriva le dimanche à neuf heures dans la chambre de madame de Vins; c'était une marche si extraordinaire que celle de cet homme, et il était si excessivement changé, que madame de Vins crut absolument qu'il lui venait dire la mort de M. de Pompone; de sorte que quand elle sut qu'il n'était que disgracié, elle respira; mais elle sentit son mal quand elle fut remise; elle alla le dire à sa sœur. Elles partirent à l'instant; et laissant tous ces petits garçons en larmes, et accablés de douleur, elles arrivèrent à Paris à deux heures après midi, où elles trouvèrent M. de Pompone. Vous pouvez vous représenter cette entrevue, et ce qu'ils sentirent en se revoyant si différents de ce qu'ils pensaient être la veille. Pour moi, j'appris cette nouvelle par l'abbé de Grignan; je vous avoue qu'elle me toucha droit au cœur. J'allai à leur porte vers le soir; on ne les voyait point en public, j'entrai, je les trouvai tous trois. M. de Pompone m'embrassa, sans pouvoir prononcer une parole; les dames ne purent retenir leurs larmes, ni moi les miennes: ma chère fille, vous n'auriez pas retenu les vôtres; c'était un spectacle douloureux; la circonstance de ce que nous venions de nous quitter à Pompone d'une manière si différente, augmenta notre tendresse. Enfin je ne vous puis représenter cet état. La pauvre madame de Vins, que j'avais laissée si fleurie, n'était pas reconnaissable, je dis pas reconnaissable; une fièvre de quinze jours ne l'aurait pas tant changée; elle me parla de vous, et me dit qu'elle était persuadée que vous sentiriez sa douleur et l'état de M. de Pompone; je l'en assurai. Nous parlâmes du contre-coup qu'elle ressentait de cette disgrâce; il est épouvantable, et pour ses affaires, et pour l'agrément de sa vie et de son séjour, et pour la fortune de son mari; elle voit tout cela bien douloureusement et le sent bien, je vous en assure.[3]

[1] Voyez page 139, note 4.

[2] C'est-à-dire *faillit crever, manqua de crever* ses chevaux.

[3] Aujourd'hui on dirait: je *vous assure*, ou: je vous *en réponds*.

MADAME DE MAINTENON.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

FRANÇOISE D'AUBIGNÉ, plus tard marquise de MAINTENON, fille d'un gentilhomme huguenot et petite-fille d'Agrippa d'Aubigné,[2] un des compagnons d'armes de Henri IV, naquit en 1635, dans la prison de Niort, en Poitou, où ses parents étaient détenus. A l'âge de quatre ans, elle fut menée par eux à la Martinique. Revenue en Europe après la mort de son père, et confiée aux soins d'une tante, fervente calviniste, la jeune d'Aubigné, qui, dans la prison, avait été baptisée par un prêtre catholique, embrassa le protestantisme. Retirée de chez cette tante et mise au couvent des Ursulines à Niort, pour être convertie, elle abjura sa religion après une longue résistance, et se fit catholique. Quand la mort de sa mère l'eut laissée orpheline, elle vécut dans un état voisin de la misère jusqu'en 1652. A cette époque le poète Scarron,[3] homme infirme et presque entièrement paralysé, l'épousa pour lui servir de protecteur.

Dans la maison de son mari, qui était le rendez-vous des écrivains et des beaux-esprits de Paris, la jeune femme trouva l'occasion de perfectionner son esprit naturel et de combler les lacunes de sa première éducation. Demeurée veuve, après huit ans de mariage, elle serait retombée dans la misère, si le roi ne lui avait, à la prière de Mme de Montespan, sa favorite, continué la modeste pension de son mari. En 1669 elle fut chargée par le roi d'élever secrètement les enfants de Mme de Montespan, s'acquitta de ce soin avec zèle et succès, et acquit de jour en jour plus de crédit auprès du roi, qu'elle charmait surtout par l'agrément et la solidité de sa conversation. Elle finit par supplanter la Marquise de Montespan, dont les caprices fatiguaient d'ailleurs Louis XIV depuis longtemps, et qui tomba entièrement en disgrâce en 1681. Déjà en 1674, la veuve Scarron put, grâce aux bienfaits de Louis XIV, acheter la terre de Maintenon, que le roi érigea plus tard en marquisat. Après la mort de la reine, arrivée en 1683, le roi s'unit avec Mme de Maintenon par un mariage secret, qui fut probablement conclu en 1685, lorsqu'elle avait 50 ans. Elle eut une grande influence sur le roi, et en abusa souvent pour s'immiscer dans les affaires d'État; mais elle n'en usa jamais pour son intérêt personnel et rarement pour celui de ses parents. Elle donna à la cour l'exemple d'une dévotion austère, qui peut-être a été sincère de sa part, mais qui, à Versailles, mit bientôt l'hypocrisie à l'ordre du jour. On lui reproche surtout, mais peut-être à tort, d'avoir poussé le roi à la funeste révocation de l'Édit de Nantes, en 1685. Depuis 1675, Mme de Maintenon avait recueilli des demoiselles nobles et pauvres pour se charger de leur éducation. Peu à peu le roi s'intéressa à cette œuvre, et en 1685, Mme de Maintenon put fonder à Saint-Cyr, près de Versailles, une maison religieuse

[1] D'après la *Biographie universelle*. [2] Voyez page XLVII.

[3] Scarron (1610—1660), connu par des poésies et des ouvrages en prose, du genre burlesque. Le *Roman comique* est ce qu'il a fait de mieux.

d'éducation qui fut dotée richement. C'est pour cette maison que Racine écrivit les tragédies d'*Esther* et d'*Athalie*.

Ce qui donne à Mme de Maintenon une place honorable dans la littérature française, ce sont ses *Lettres*, qui se distinguent par des réflexions profondes, par la clarté et la précision du style, mais qui sont loin d'être écrites avec l'abandon charmant de celles de Mme de Sévigné. Après la mort de Louis XIV, en 1715, Mme de Maintenon se retira tout à fait à Saint-Cyr, où elle mourut en 1719.

LETTRES DE Mme DE MAINTENON.

I. A MONSIEUR D'AUBIGNÉ, SON FRÈRE.[1]

Paris, le 3e janvier[2] 1664.

Je suis fâchée, mon cher frère, de n'avoir cette année que des vœux à vous offrir. Je n'ai pas encore payé toutes mes dettes, et vous sentez bien que c'est là le premier usage que je dois faire de ma pension; et vous haïriez des étrennes données aux dépens de mes créanciers. Avec un peu d'économie vous pourriez vivre à votre aise: votre dissipation me perce le cœur; séparez- vous des plaisirs,[3] ils coûtent toujours cent fois plus que les besoins. Soyez délicat sur le choix de vos amis: votre fortune et votre salut dépendent également des premiers pas que vous ferez dans le monde. Je vous parle en amie. Appliquez-vous à votre devoir, aimez Dieu, soyez honnête homme. Prenez patience, et rien ne vous manquera. Mme de Neuillant m'a souvent répété ces conseils, et je m'en suis jusqu'ici bien trouvée. Adieu, mon cher frère, je ne serai heureuse qu'autant que vous le serez: et vous ne le serez qu'autant que vous serez sage.

II. A MADAME LA COMTESSE DE ST.-GERAN.

Les choses commencent à prendre un tour fort agréable. Vous voulez savoir, Madame, ce qui m'a attiré un si beau présent;[4] on croit que je le dois à Mme de Montespan: je le dois à mon petit prince. Le Roi jouant avec lui, et content de la manière dont il répondait à ses questions, lui dit qu'il était bien raisonnable: „Il faut bien que je le sois, répondit l'enfant, j'ai une dame auprès de moi qui est la raison même." — „Allez lui dire, reprit le Roi, que vous lui donnerez ce soir cent mille francs pour vos dragées."[5] La mère me brouille avec le Roi, son fils me réconcilie avec lui: je ne suis pas deux jours de suite dans la même situation; je ne m'accoutume point à cette vie, moi qui me croyais capable de m'habituer à tout. On ne m'envierait pas ma condition, si l'on savait de combien de peine elle est environnée et combien de chagrins elle me coûte. C'est un assujettissement qui n'a point d'exemple; je n'ai ni le temps d'écrire, ni de faire mes prières: un véritable esclavage. Tous mes amis s'adressent à moi,

---

[1] Nommé, après l'élévation de sa sœur, lieutenant-général du Berry.

[2] A l'exception de *premier* on emploie aujourd'hui les nombres cardinaux pour marquer le quantième du mois; ainsi on dirait: le 3 *(trois)* janvier.

[3] Pour: *Renonces aux plaisirs.* [4] La terre de Maintenon.

[5] *Dragées,* au sens propre: de petits fruits couverts de sucre très dur, au figuré: *étrennes, cadeaux.*

et ne voient pas que je ne puis rien, même pour mes parents. On ne m'accordera point le régiment que je demande depuis quinze jours: on ne m'écoute que quand on n'a personne à écouter. J'ai parlé trois fois à M. Colbert:[1] je lui ai représenté la justice de ce que vous prétendez. Il a fait mille difficultés, et m'a dit que le Roi seul pouvait les résoudre. J'intéresserai M^me^ de Montespan: mais il faut un moment favorable; et qui sait s'il se présentera? S'il ne s'offre point, je chargerai notre ami de votre affaire, et il parlera au Roi. Je compte beaucoup sur lui.

III. A MADAME D'AUBIGNÉ, BELLE-SŒUR DE MADAME DE MAINTENON.

Le 5^e^ janvier 1681.

Je demande tous les jours à Dieu, ma très chère enfant, qu'il vous conduise dans ses saintes voies. On ne fait pas ces vœux-là dans le monde: je les fais au milieu de la cour, où il ne faut qu'être pour haïr le monde et ses plaisirs. J'y éprouve bien que Dieu seul peut remplir le vide du cœur de l'homme. Croyez, ma fille, que toutes les choses que vous vous figurez si délicieuses, et que vous m'enviez peut-être, ne sont que vanité et affliction d'esprit. La cour est comme ces perspectives qui veulent être vues dans l'éloignement; je ne puis vous y placer; et quand je le pourrais, je ne le ferais pas. Aimez votre mari, et vous serez heureuse. Vous êtes indolente et malsaine: tournez ces inconvénients au profit de votre salut. J'approuve fort que vous ne vous exposiez pas aux visites; si le monde ne vous gâtait pas, il vous ennuierait. Vous savez combien je vous aime; faites que je vous aime davantage: ne faites pas de nouvelles liaisons; connaissez avant que d'aimer. Je suis votre sœur, votre mère, votre amie.

IV. A MADAME DE MAISON-FORT.

Il ne vous est pas mauvais de vous trouver dans des troubles d'esprit; vous en serez plus humble, et vous sentirez par votre expérience que nous ne trouvons nulle ressource en nous, quelque esprit que nous ayons. Vous ne serez jamais contente, ma chère fille, que lorsque vous aimerez Dieu de tout votre cœur. Salomon vous a dit, il y a longtemps, qu'après avoir cherché, trouvé et goûté de tous les plaisirs, il confessait que tout n'est que vanité et affliction d'esprit, hors aimer Dieu et le servir. Que ne puis-je vous donner toute mon expérience! que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands, et la peine qu'ils ont à remplir leurs journées! ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse dans une fortune qu'on aurait eu peine à imaginer, et qu'il n'y a que le secours de Dieu qui m'empêche d'y succomber? J'ai été jeune et jolie, j'ai goûté des plaisirs, j'ai été aimée partout; dans un âge un peu avancé, j'ai passé des années dans le commerce de l'esprit,[2] je suis venue[3] à la faveur: et je vous proteste, ma chère fille, que tous les états laissent un vide affreux,

[1] Colbert (1619—1683), ministre et secrétaire d'État, contrôleur-général des finances.

[2] Dans des relations qui avaient pour principal objet la culture et les jouissances de l'esprit.

[3] On dirait aujourd'hui: *parvenue*.

une inquiétude, une lassitude, une envie de connaître autre chose, parce qu'en tout cela rien ne satisfait entièrement. On n'est en repos que lorsque l'on s'est donné à Dieu, mais avec cette volonté déterminée dont je vous parle quelquefois; alors on sent qu'il n'y a plus rien à chercher, qu'on est arrivé à ce qui seul est bon sur la terre; on a des chagrins, mais on a aussi une solide consolation, et la paix au fond du cœur au milieu des plus grandes peines.

V. A LA PRINCESSE DES URSINS.[1]

[Versailles, le 26e mars 1714.

J'ai reçu deux de vos lettres, madame; l'une apparemment par un courrier que j'ignore, et l'autre, par l'ordinaire. La première n'est remplie que des louanges du roi d'Espagne; et je vous assure, madame, que vous ne devez pas être malcontente[2] de l'idée qu'on a de lui en ce pays-ci. L'autre lettre est remplie des désirs que vous auriez d'une grande intelligence entre nos deux rois et les deux nations. Je ne pense pas que le Roi doute jamais de l'amitié du roi catholique, et je suis bien assurée qu'il en aura toujours une véritable pour le roi son petit-fils; mais, madame, ils sont bien éloignés pour s'entendre parfaitement, et il y a bien des gens entre eux, dont les uns sont intéressés, mal intentionnés ou peu capables; ainsi vos projets ne sont guère praticables, et marquent seulement votre grand cœur et votre véritable attachement pour les deux rois. Votre lettre est triste, et plus triste encore que les premières: je le comprends bien, madame; et quand les douleurs sont aussi grandes et aussi raisonnables que les vôtres, les réflexions sont aussi affligeantes que les premiers moments.

VI. A LA PRINCESSE DES URSINS.

Marly, le 11e septembre 1715.

Vous avez bien de la bonté, madame, d'avoir pensé à moi dans le grand événement qui vient de se passer;[3] il n'y a qu'à baisser la tête sous la main qui nous a frappés.

Je voudrais de tout mon cœur, madame, que votre état fût aussi heureux que le mien. J'ai vu mourir le Roi comme un saint et comme un héros. J'ai quitté le monde, que je n'aimais pas; je suis dans la plus aimable retraite que je puisse désirer, et partout, madame, je serai, toute ma vie, avec le respect et l'attachement que je vous dois, votre très humble et très obéissante servante.

---

[1] La princesse des Ursins (1643—1722) joua, par ses intrigues, un grand rôle à la cour de Madrid jusqu'en 1714, année où Élisabeth Farnèse, seconde femme de Philippe V, la fit conduire hors des frontières d'Espagne.

[2] *Malcontent* a vieilli et est aujourd'hui remplacé par *mécontent*; mais il se trouve encore très souvent dans les écrivains du 17e siècle.

Le renard . . . . . *malcontent* de son stratagème. LA FONTAINE.

Elle est contente et *malcontente* dix fois par semaine. Mme DE SÉVIGNÉ.

[3] La mort de Louis XIV, le 1er septembre 1715.

BOSSUET.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

JACQUES BÉNIGNE BOSSUET naquit à Dijon, en 1627, d'une famille de magistrats. Après avoir fait ses premières études dans un collège dirigé par les jésuites, il vint à Paris pour étudier la théologie à la Sorbonne. Il s'y distingua tellement que les beaux esprits de l'hôtel de Rambouillet[2] voulurent l'entendre. Sur un texte donné à improviste, le jeune Bossuet débita, après une courte préparation, un sermon qui émerveilla ses auditeurs. Il était onze heures du soir, et l'orateur avait à peine seize ans; ce qui fit dire à Voiture,[3] qui ne manquait jamais l'occasion de placer un bon mot, qu'il n'avait encore entendu prêcher ni si tôt ni si tard.

Après avoir subi des épreuves publiques qui attirèrent sur lui l'attention générale et lui concilièrent l'amitié du grand Condé, Bossuet fut reçu docteur en théologie. Il quitta Paris pour Metz, où son père était conseiller au parlement, et, pendant plusieurs années, son zèle fit prospérer la mission établie dans cette ville pour la conversion des protestants. Ce fut Bossuet qui convertit Turenne au catholicisme. Il reparut à Paris, âgé de 32 ans, et, pendant dix années, il prêcha dans les églises de la capitale et à la cour. Bossuet ne regarda point comme des œuvres littéraires ses sermons souvent improvisés. On imprima, après sa mort, ce qu'on en trouva écrit parmi ses papiers. Ce ne sont souvent que des esquisses et cependant, même sous cette forme imparfaite, ces sermons portent l'empreinte d'une solide et mâle éloquence.

En 1669, Bossuet fut nommé évêque de Condom et prononça les *oraisons funèbres* d'Henriette de France, reine d'Angleterre, et d'Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans. Il ne put prendre possession de son évêché; car en 1670 il fut nommé précepteur du Dauphin. Dans cette nouvelle charge, Bossuet ne négligea rien, sinon de s'abaisser au niveau de l'intelligence de son royal élève, dont les talents étaient très médiocres et qui n'avait guère de goût pour l'étude. C'est pour ce jeune prince qu'il composa, entre autres ouvrages, le *Discours sur l'histoire universelle*. En 1671, Bossuet entra à l'Académie, et, quand l'éducation du Dauphin fut terminée, en 1681, il fut nommé à l'évêché de Meaux.[4] Il se livra tout entier aux soins de l'épiscopat, fit de fréquentes prédications et rédigea un catéchisme connu sous le nom de catéchisme de Meaux. En 1682, il joua un rôle marquant dans la célèbre assemblée du clergé qui détermina les rapports du saint-siège et de la royauté. Ce fut Bossuet qui rédigea les quatre articles de la déclaration qui fixa les limites longtemps indécises du pouvoir spirituel des papes et du pouvoir temporel des rois. Dans les années suivantes, il prononça les *oraisons funèbres* de la reine Marie-Thérèse, épouse de Louis XIV (1683), de la princesse palatine (1685), du chancelier Michel Le Tellier (1686), et enfin du prince de Condé (1686). Il composa aussi plusieurs écrits théologiques.

---

[1] D'après Geruzez, *Études*. [2] V. p. 63. [3] V. *Introduction*, p. XLVIII.
[4] *Meaux*, ville située sur la Marne, au nord-est de Paris.

Dans les dernières années de sa vie, Bossuet combattit certaines doctrines mystiques connues sous le nom de *quiétisme*, et il se trouva par là engagé dans une lutte fâcheuse avec Fénelon, qui défendait ces doctrines. Il conserva jusqu'à la fin toute la vigueur de son esprit, et mourut en 1704.

I. DISCOURS SUR L'HISTOIRE UNIVERSELLE.

Le *Discours* de Bossuet *sur l'histoire universelle* n'est pas un ouvrage historique proprement dit et, malgré son titre, n'embrasse pas l'histoire universelle. C'est une philosophie de l'histoire, écrite au point de vue catholique, dans le plus noble langage et avec une élévation d'idées qui doit être reconnue même de ceux qui ne partagent pas la manière de voir de l'auteur. L'ouvrage embrasse trois parties distinctes:

1°. *La suite des Temps*, dans laquelle Bossuet marque le nombre et l'enchaînement des époques historiques de la création jusqu'à Charlemagne. époques qu'il groupe autour de l'histoire biblique et de celle de l'Église.

2°. *La suite de la Religion*, dans laquelle il démontre la continuité du commerce, soit direct, soit indirect de Dieu avec la terre.

3°. *La suite des Empires*, où il passe en revue les mouvements des différents peuples et montre successivement l'Égypte, les empires d'Orient. la Grèce et Rome, avec leur génie particulier, paraissant au temps marqué, pour remplir leur rôle dans le drame providentiel qui aboutit à la naissance du Christ et au triomphe de la religion.

C'est à cette troisième partie que nous empruntons le morceau suivant.

PARALLÈLE DES RÉPUBLIQUES D'ATHÈNES ET DE LACÉDÉMONE.

Parmi toutes les républiques dont la Grèce était composée, Athènes et Lacédémone étaient sans comparaison les principales. On ne peut avoir plus d'esprit qu'on en avait à Athènes, ni plus de force[1] qu'on en avait à Lacédémone. Athènes voulait le plaisir: la vie de Lacédémone était dure et laborieuse. L'une et l'autre aimait la gloire et la liberté; mais à Athènes la liberté tendait naturellement à la licence: et contrainte par des lois sévères à Lacédémone, plus elle était réprimée au dedans, plus elle cherchait à s'étendre en dominant au dehors. Athènes voulait aussi dominer, mais par un autre principe. L'intérêt se mêlait à la gloire. Ses citoyens excellaient dans l'art de naviguer; et la mer, où elle régnait, l'avait enrichie. Pour demeurer seule maîtresse de tout le commerce, il n'y avait rien qu'elle ne voulût assujettir, et ses richesses, qui lui inspiraient ce désir, lui fournissaient le moyen de le satisfaire. Au contraire, à Lacédémone, l'argent était méprisé. Comme toutes ses lois tendaient à en faire une république guerrière, la gloire des armes était le seul charme dont les esprits de ses citoyens fussent possédés. Dès là,[2] elle voulait naturellement dominer et plus elle était au-dessus de l'intérêt, plus elle s'abandonnait à l'ambition.

Lacédémone, par sa vie réglée, était ferme dans ses maximes et dans ses desseins. Athènes était plus vive, et le peuple y était trop maître. La philosophie et les lois faisaient à la vérité de beaux effets dans des naturels si exquis;[3] mais la raison toute seule n'était pas capable de les retenir. Un sage Athénien,[4] et qui[5] connaissait par-

[1] C'est-à-dire: *force d'âme, énergie.*
[2] Cette expression a vieilli; on dirait aujourd'hui: *c'est pourquoi.*
[3] On dit ordinairement: des naturels *si heureux.* [4] Platon.
[5] On dirait aujourd'hui: *Un sage Athénien qui connaissait*, etc.

faitement le naturel de son pays, nous apprend que la crainte était nécessaire à ces esprits trop vifs et trop libres, et qu'il n'y eut plus moyen de les gouverner, quand la victoire de Salamine les eut rassurés contre les Perses.

Alors deux choses les perdirent: la gloire de leurs belles actions, et la sûreté où ils croyaient être. Les magistrats n'étaient plus écoutés; et comme la Perse était affligée par une excessive sujétion, Athènes, dit Platon, ressentit les maux d'une liberté excessive.

Ces deux grandes républiques, si contraires dans leurs mœurs et dans leur conduite, s'embarrassaient l'une l'autre dans le dessein qu'elles avaient d'assujettir toute la Grèce; de sorte qu'elles étaient toujours ennemies, plus encore par la contrariété de leurs intérêts, que par l'incompatibilité de leurs humeurs.

Les villes grecques ne voulaient la domination ni de l'une ni de l'autre; car outre que chacun souhaitait pouvoir conserver sa liberté, elles trouvaient l'empire de ces deux républiques trop fâcheux. Celui de Lacédémone était dur. On remarquait dans son peuple je ne sais quoi de farouche. Un gouvernement trop rigide et une vie trop laborieuse y rendait les esprits trop fiers, trop austères et trop impérieux; joint[1] qu'il fallait se résoudre à n'être jamais en paix sous l'empire d'une ville qui, étant formée pour la guerre, ne pouvait se conserver qu'en la continuant sans relâche. Ainsi, les Lacédémoniens voulaient commander, et tout le monde craignait qu'ils ne commandassent. Les Athéniens étaient naturellement plus doux et plus agréables.[2] Il n'y avait rien de plus délicieux à voir que leur ville, où les fêtes et les jeux étaient perpétuels; où l'esprit, où la liberté et les passions donnaient tous les jours de nouveaux spectacles. Mais leur conduite inégale déplaisait à leurs alliés, et était encore plus insupportable à leurs sujets. Il fallait essuyer les bizarreries d'un peuple flatté, c'est-à-dire, selon Platon, quelque chose de plus dangereux que celles d'un prince gâté par la flatterie.

Ces deux villes ne permettaient point à la Grèce de demeurer en repos. Vous avez vu la guerre du Péloponnèse et les autres toujours causées ou entretenues par les jalousies de Lacédémone et d'Athènes. Mais ces mêmes jalousies, qui troublaient la Grèce, la soutenaient en quelque façon, et l'empêchaient de tomber dans la dépendance de l'une ou de l'autre de ces républiques.

II. ORAISON FUNÈBRE DE LOUIS DE BOURBON, PRINCE DE CONDÉ.

(1686.)

Le prince de Condé, dit le *grand Condé*, connu d'abord sous le nom de *duc d'Enghien*,[3] naquit à Paris en 1621, et mourut en 1686. Il montra dans la carrière militaire un génie précoce. Nommé général en chef à l'âge de 22 ans (1643), il défit entièrement à Rocroi (près des frontières du Luxembourg) les Espagnols, bien supérieurs en nombre et redoutables alors par leur infanterie. L'année suivante, il battit l'armée impériale à Fribourg (en Brisgau); en 1645, il gagna, avec les Hessois, la bataille de Nördlingen (en Bavière). Il fut moins heureux en Catalogne et ne put prendre la ville de Lérida; mais il remporta bientôt après sur l'archiduc

[1] *Joint que* est un archaïsme. On dit aujourd'hui: *outre que*.

[2] *C'est-à-dire: et de mœurs plus agréables.* [3] Prononcez: an-ghin.

Léopold la victoire de Lens (en Flandre), qui contribua beaucoup à la conclusion de la paix de Munster (1648). Pendant les troubles de la Fronde, Condé, qui avait d'abord défendu la cour, prit ensuite parti contre Mazarin. Arrêté en 1650, il subit une détention de treize mois. Remis en liberté, il ne songea qu'à la vengeance, leva des troupes, marcha sur Paris et défit l'armée royale dans la bataille de Gien, sur la Loire: mais il fut battu lui-même par Turenne, dans le faubourg St-Antoine (1652). Après cette défaite, il passa dans les rangs des Espagnols et ne rentra en France qu'après la paix des Pyrénées (1659). En 1668, Condé conquit la Franche-Comté en trois semaines. Il prit une part glorieuse à la guerre de 1672 en Hollande. La bataille de Senef (dans le Hainaut), qu'il livra au prince d'Orange, et où les deux partis s'attribuèrent la victoire, fut son dernier fait d'armes. Condé vécut dès lors dans la retraite, à Chantilly, près de Paris, cultivant les lettres et conversant avec Racine et Boileau.

L'*oraison funèbre du prince de Condé* est la dernière et la plus célèbre de celles que Bossuet a composées. *L'héroïsme n'est rien sans la piété; commander aux hommes n'est qu'illusion, si l'on n'est pas soumis à Dieu,* telle est la thèse que l'orateur développe dans ce magnifique discours. Nous en reproduisons *l'exorde,* le passage sur la *bataille de Rocroi* et la *péroraison.*

I. EXORDE.

Au moment que j'ouvre la bouche pour célébrer la gloire immortelle de Louis de Bourbon, prince de Condé, je me sens également confondu, et par la grandeur du sujet, et, s'il m'est permis de l'avouer, par l'inutilité du travail. Quelle partie du monde habitable n'a pas ouï[1] les victoires du prince de Condé et les merveilles de sa vie! On les raconte partout; le Français qui les vante n'apprend rien à l'étranger; et quoi que je puisse aujourd'hui vous en rapporter, toujours prévenu par vos pensées, j'aurai encore à répondre au secret reproche que vous me ferez d'être demeuré beaucoup au dessous. Nous ne pouvons rien, faibles orateurs, pour la gloire des âmes extraordinaires: le sage a raison de dire que „leurs seules actions les peuvent louer:"[2] toute autre louange languit auprès des grands noms, et la seule simplicité d'un récit fidèle pourrait soutenir la gloire du prince de Condé. Mais en attendant que l'histoire, qui doit ce récit aux siècles futurs, le fasse paraître, il faut satisfaire comme nous pourrons à la reconnaissance publique et aux ordres du plus grand de tous les rois. Que ne doit point le royaume à un prince qui a honoré la maison de France, tout le nom français, son siècle et, pour ainsi dire l'humanité tout entière? Louis le Grand est entré lui-même dans ces sentiments. Après avoir pleuré ce grand homme et lui avoir donné par ses larmes, au milieu de toute sa cour, le plus glorieux éloge qu'il pût recevoir, il assemble dans un temple si célèbre ce que son royaume a de plus auguste, pour y rendre des devoirs publics à la mémoire de ce prince, et il veut que ma faible voix anime toutes ces tristes représentations et tout cet appareil funèbre. Faisons donc cet effort sur notre douleur. Ici un plus grand objet et plus digne de cette chaire se présente à ma pensée: c'est Dieu qui fait les guerriers et les conquérants. „C'est vous, lui disait David, qui avez instruit mes mains à combattre, et mes doigts à tenir l'épée." S'il inspire le courage, il ne donne pas moins les autres grandes qualités naturelles et surnaturelles et du cœur et de l'esprit. Tout part de sa puissante main: c'est lui qui envoie du

[1] Voyez page 73, note 1. [2] Proverbe c. 31, v. 31.

ciel les généreux sentiments, les sages conseils et toutes les bonnes pensées; mais il veut que nous sachions distinguer entre les dons qu'il abandonne à ses ennemis et ceux qu'il réserve à ses serviteurs. Ce qui distingue ses amis d'avec tous les autres, c'est la piété: jusqu'à ce qu'on ait reçu ce don du ciel, tous les autres non-seulement ne sont rien, mais encore tournent en ruine à ceux qui en sont ornés: sans ce don inestimable de la piété, que serait-ce que le prince de Condé avec tout ce grand cœur et ce grand génie! Non, mes frères, si la piété n'avait comme consacré ses autres vertus, ni ces princes ne trouveraient aucun adoucissement à leur douleur, ni ce religieux pontife aucune confiance dans ses prières, ni moi-même aucun soutien aux louanges que je dois à un si grand homme. Poussons donc à bout la gloire humaine par cet exemple: détruisons l'idole des ambitieux; qu'elle tombe anéantie devant ces autels. Mettons ensemble aujourd'hui (car nous le pouvons dans un si noble sujet) toutes les plus belles qualités d'une excellente nature: et, à la gloire de la vérité, montrons dans un prince admiré de tout l'univers que ce qui fait les héros, ce qui porte la gloire du monde jusqu'au comble: valeur, magnanimité, bonté naturelle, voilà pour le cœur; vivacité, pénétration, grandeur et sublimité de génie, voilà pour l'esprit, ne seraient qu'une illusion si la piété ne s'y était jointe, et enfin que la piété est le tout de l'homme. C'est, messieurs, ce que vous verrez dans la vie éternellement mémorable de très haut et très puissant prince Louis de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang.

II. BATAILLE DE ROCROI.

A l'âge de vingt-deux ans, le duc conçut un dessein où les vieillards expérimentés ne purent atteindre; mais la victoire le justifia devant Rocroi. L'armée ennemie est plus forte, il est vrai; elle est composée de ces vieilles bandes wallonnes, italiennes et espagnoles, qu'on n'avait pu rompre jusqu'alors; mais pour combien fallait-il compter le courage qu'inspirait à nos troupes le besoin pressant de l'État, les avantages passés et un jeune prince du sang qui portait la victoire dans ses yeux? Don Francisco de Mellos l'attend de pied ferme; et, sans pouvoir reculer, les deux généraux et les deux armées semblaient avoir voulu se renfermer dans les bois et dans les marais, pour décider leur querelle, comme deux braves en champ clos. Alors que ne vit-on pas? Le jeune prince parut un autre homme; touchée d'un si digne objet, sa grande âme se déclara tout entière; son courage croissait avec les périls, et ses lumières avec son ardeur. A la nuit qu'il fallut passer en présence des ennemis, comme un vigilant capitaine, il reposa le dernier, mais jamais il ne reposa plus paisiblement. A la veille d'un si grand jour et dès la première bataille, il est tranquille, tant il se trouve dans son naturel; et on sait que le lendemain, à l'heure marquée, il fallut réveiller d'un profond sommeil cet autre Alexandre. Le voyez-vous comme il vole, ou à la victoire, ou à la mort! Aussitôt qu'il eut porté de rang en rang l'ardeur dont il était animé, on le vit presque en même temps pousser l'aile droite des ennemis, soutenir la nôtre ébranlée, rallier le Français à demi vaincu, mettre en fuite l'Espagnol victorieux, porter partout la terreur, et étonner de ses regards étincelants ceux qui échappaient à ses coups. Restait cette redoutable

infanterie de l'armée d'Espagne, dont les gros bataillons serrés, semblables à autant de tours, mais à des tours qui sauraient réparer leurs brèches, demeuraient inébranlables au milieu de tout le reste en déroute, et lançaient des feux de toutes parts. Trois fois le jeune vainqueur s'efforça de rompre ces intrépides combattants, trois fois il fut repoussé par le valeureux comte de Fontaines, qu'on voyait porté dans sa chaise,[1] et, malgré ses infirmités, montrer qu'une âme guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime; mais enfin il faut céder. C'est en vain qu'à travers des bois, avec sa cavalerie toute fraîche, Beck précipite sa marche pour tomber sur nos soldats épuisés; le prince l'a prévenu, les bataillons enfoncés demandent quartier; mais la victoire va devenir plus terrible pour le duc d'Enghien que le combat. Pendant qu'avec un air assuré il s'avance pour recevoir la parole de ces braves gens, ceux-ci, toujours en garde, craignent la surprise de quelque nouvelle attaque; leur effroyable décharge met les nôtres en furie; on ne voit plus que carnage; le sang enivre le soldat, jusqu'à ce que le grand prince, qui ne put voir égorger ces lions comme de timides brebis, calma les courages émus, et joignit au plaisir de vaincre celui de pardonner. Quel fut alors l'étonnement de ces vieilles troupes et de leurs braves officiers, lorsqu'ils virent qu'il n'y avait plus de salut pour eux qu'entre les bras du vainqueur! de quels yeux regardèrent-ils le jeune prince, dont la victoire avait relevé la haute contenance, à qui la clémence ajoutait de nouvelles grâces! Qu'il eût encore volontiers sauvé la vie au brave comte de Fontaines! mais il se trouva par terre parmi ces milliers de morts dont l'Espagne sent encore la perte. Elle ne savait pas que le prince qui lui fit perdre tant de ses vieux régiments à la journée de Rocroi en devait achever les restes dans les plaines de Lens. Ainsi, la première victoire fut le gage de beaucoup d'autres. Le prince fléchit le genou, et dans le champ de bataille il rend au Dieu des armées la gloire qu'il lui envoyait: là on célébra Rocroi délivré, les menaces d'un redoutable ennemi tournées à sa honte, la régence affermie, la France en repos, et un règne, qui devait être si beau, commencé par un si heureux présage. L'armée commença l'action de grâces; toute la France suivit; on y élevait jusqu'au ciel le coup d'essai du duc d'Enghien; c'en serait assez pour illustrer une autre vie que la sienne, mais pour lui c'est le premier pas de sa course.

III. PÉRORAISON.

Venez, peuples, venez maintenant; mais venez plutôt, princes et seigneurs, et vous qui jugez la terre, et vous qui ouvrez aux hommes les portes du ciel, et vous plus que tous les autres, princes et princesses, nobles rejetons de tant de rois, lumières de la France, mais aujourd'hui obscurcies et couvertes de notre douleur comme d'un nuage; venez voir le peu qui nous reste d'une si auguste naissance, de tant de grandeur, de tant de gloire. Jetez les yeux de toutes parts; voilà tout ce qu'a pu faire la magnificence et la piété pour honorer un héros; des titres, des inscriptions, vaines marques de ce qui n'est plus; des figures qui semblent pleurer autour d'un tombeau, et de fragiles images d'une douleur que le temps emporte avec tout le reste: des

[1] C'est-à-dire: *chaise à porteurs, litière.*

'lonnes qui semblent vouloir porter jusqu'au ciel le magnifique té-moignage de notre néant; et rien enfin ne manque dans tous ces honneurs que celui à qui on les rend. Pleurez donc sur ces faibles restes de la vie humaine; pleurez sur cette triste immortalité que nous donnons aux héros. Mais approchez en particulier, ô vous qui courez avec tant d'ardeur dans la carrière de la gloire, âmes guerrières et intrépides; quel autre fut plus digne de vous commander? Mais dans quel autre avez-vous trouvé le commandement plus honnête? Pleurez donc ce grand capitaine, et dites en gémissant: Voilà celui qui nous menait dans les hasards; sous lui se sont formés tant de renommés capitaines, que ses exemples ont élevés aux premiers honneurs de la guerre; son ombre eût pu encore gagner des batailles, et voilà que dans son silence son nom même nous anime, et ensemble il nous avertit que pour trouver à la mort quelque reste de nos travaux, et n'arriver pas sans ressource à notre éternelle demeure avec le roi de la terre, il faut encore servir le roi du ciel. Servez donc ce roi immortel et si plein de miséricorde, qui vous comptera un soupir et un verre d'eau donné en son nom plus que tous les autres ne feront[1] jamais tout votre sang répandu; et commencez à compter le temps de vos utiles services du jour que vous vous serez donnés à un maître si bienfaisant. Et vous, ne viendrez-vous pas à ce triste monument, vous, dis-je, qu'il a bien voulu mettre au rang de ses amis? tous ensemble, en quelque degré de sa confiance qu'il vous ait reçus, environnez ce tombeau, versez des larmes avec des prières, et, admirant dans un si grand prince une amitié si commode et un commerce si doux, conservez le souvenir d'un héros dont la bonté avait égalé le courage. Ainsi puisse-t-il toujours vous être un cher entretien! ainsi puissiez-vous profiter de ses vertus! et que sa mort, que vous déplorez, vous serve à la fois de consolation et d'exemple. Pour moi, s'il m'est permis après tous les autres de venir rendre les derniers devoirs à ce tombeau, ô prince, le digne sujet de nos louanges et de nos regrets, vous vivrez éternellement dans ma mémoire; votre image y sera tracée, non point avec cette audace qui promettait la victoire: non, je ne veux rien voir en vous de ce que la mort y efface; vous aurez dans cette image des traits immortels; je vous y verrai tel que vous étiez à ce dernier jour sous la main de Dieu, lorsque sa gloire sembla commencer à vous apparaître. C'est là que je vous verrai plus triomphant qu'à Fribourg et à Rocroi; et, ravi d'un si beau triomphe, je dirai en action de grâces ces belles paroles du bien-aimé disciple: *Et haec est victoria quae vincit mundum, fides nostra:* »La véritable victoire, celle qui met sous nos pieds le monde entier, c'est notre foi.[2] Jouissez, prince, de cette victoire, jouissez-en éternellement par l'immortelle vertu de ce sacrifice. Agréez ces derniers efforts d'une voix qui vous fut connue; vous mettrez fin à tous ces discours. Au lieu de déplorer la mort des autres, grand prince, dorénavant je veux apprendre de vous à rendre la mienne sainte: heureux si, averti par mes cheveux blancs du compte que je dois rendre de mon administration, je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint.

[1] Voyez page 24, note 2. [2] Ière Épître de St-Jean, V, 4.

FLÉCHIER.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

ESPRIT FLÉCHIER naquit en 1632, à Pernes, dans le comtat d'Avignon. Issu d'une famille pauvre, il entra, à l'âge de 16 ans, dans la congrégation de la doctrine chrétienne, dont son oncle était le général. Après y avoir fait de bonnes études, il fut employé dans l'enseignement. En 1661, il vint à Paris, où il fut chargé d'abord d'apprendre le catéchisme aux plus jeunes enfants. Un poème latin, dont le sujet était assez singulier, attira sur Fléchier l'attention des hommes lettrés. Dans ce poème *(Circus regius)*, il décrivit le carrousel donné par Louis XIV, à Paris, en 1662.[2] Le duc de Montausier, gouverneur du Dauphin, se déclara le protecteur de Fléchier et le fit nommer lecteur de ce jeune prince. Fléchier ne tarda pas à se faire connaître comme orateur sacré par des *sermons* remarquables, mais il réussit surtout dans l'oraison funèbre, où il se place immédiatement après Bossuet. En 1672, il prononça l'*oraison funèbre de la duchesse de Montausier,* et l'année suivante, il fut reçu à l'Académie française. Le chef-d'œuvre de Fléchier est l'*oraison funèbre de Turenne* (1676).

Appelé successivement par Louis XIV à l'évêché de Lavaur et à celui de Nîmes, Fléchier honora l'épiscopat par ses vertus évangéliques, sa charité et sa tolérance religieuse, qui le firent aimer et respecter également des catholiques et des protestants. Ceux-ci étaient très nombreux dans l'évêché de Nîmes, et Fléchier fut nommé à ce dernier épiscopat deux ans après la révocation de l'Édit de Nantes. Il mourut en 1710, regretté de tous les gens de bien de son diocèse.

ORAISON FUNÈBRE DE TURENNE.

Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de *Turenne,* naquit à Sedan, en 1611, de Henri, duc de Bouillon, et d'Élisabeth de Nassau, fille de Guillaume I[er], prince d'Orange. Il fut élevé dans la religion réformée, que professait sa famille. Il fit ses premières armes en Hollande, sous son oncle, le comte de Nassau, contre les Espagnols. Entré au service de la France, le jeune Turenne s'illustra dans les campagnes de Lorraine et de Piémont, et reçut de Mazarin, en 1643, le bâton de maréchal de France. Pendant la dernière période de la guerre de Trente Ans, il hâta, par ses victoires en Allemagne, la conclusion du traité de Westphalie (1648). Lors des troubles qui déchirèrent la France pendant la minorité de Louis XIV,

[1] D'après la *Biographie universelle.*

[2] On appelle *carrousel* une espèce de jeu militaire qui se compose d'une suite d'exercices à cheval formant des *quadrilles,* et entremêlés de représentations allégoriques. Les carrousels furent importés d'Italie et remplacèrent les *tournois.* Le carrousel de 1662, que Fléchier chanta en vers latins, fut donné à Paris sur la grande place entre le Louvre et les Tuileries, qui fut dès lors appelée *place du Carrousel.*

il se laissa d'abord entraîner dans le parti de la Fronde; mais bientôt, réconcilié avec la cour, il battit le grand Condé à plusieurs reprises et reçut, en récompense de ses services, le titre de maréchal général. En 1668, il fut converti au catholicisme par Bossuet. En 1672, il tint tête, avec des forces inférieures, au général impérial Montecuculi; puis il combattit avec succès l'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume. Il gagna plus tard les deux victoires de Mulhouse et de Turkheim; mais il souilla sa gloire par la dévastation inhumaine du Palatinat, conseillée par Louvois et ordonnée par Louis XIV. Il fut tué à Sasbach, d'un boulet de canon, le 27 juillet 1675. (Voyez page 145.)

I. MORT DE TURENNE.

Il passe le Rhin et trompe la vigilance d'un général habile et prévoyant. Il observe les mouvements des ennemis. Il relève le courage des alliés. Il ménage la foi suspecte et chancelante des voisins. Il ôte aux uns la volonté, aux autres les moyens de nuire; et, profitant de toutes ces conjonctures importantes qui préparent les grands et glorieux événements, il ne laisse rien à la fortune de ce que le conseil et la prudence humaine lui peuvent ôter. Déjà frémissait dans son camp l'ennemi confus et déconcerté; déjà prenait l'essor, pour se sauver dans les montagnes, cet aigle dont le vol hardi avait d'abord effrayé nos provinces. Ces foudres de bronze que l'enfer a inventés pour la destruction des hommes, tonnaient de tous côtés pour favoriser et pour précipiter cette retraite, et la France en suspens attendait le succès d'une entreprise qui, selon toutes les règles de la guerre, était infaillible.

Hélas! nous savions tout ce que nous pouvions espérer, et nous ne pensions pas à ce que nous devions craindre. La Providence divine nous cachait un malheur plus grand que la perte d'une bataille. Il en devait coûter une vie que chacun de nous eût voulu racheter de la sienne propre, et tout ce que nous pouvions gagner ne valait pas ce que nous allions perdre. O Dieu terrible, mais juste en vos conseils sur les enfants des hommes, vous disposez et des vainqueurs et des victoires! Pour accomplir vos volontés et faire craindre vos jugements, votre puissance renverse ceux que votre puissance avait élevés. Vous immolez à votre souveraine grandeur de grandes victimes, et vous frappez, quand il vous plaît, ces têtes illustres que vous avez tant de fois couronnées.

N'attendez pas, messieurs, que j'ouvre ici une scène tragique, que je représente ce grand homme étendu sur ses propres trophées, que je découvre ce corps pâle et sanglant auprès duquel fume encore la foudre qui l'a frappé, que je fasse crier son sang comme celui d'Abel, et que j'expose à vos yeux les tristes images de la religion et de la patrie éplorée. Dans les pertes médiocres on surprend ainsi la pitié des auditeurs, et, par des mouvements étudiés, on tire au moins de leurs yeux quelques larmes vaines et forcées. Mais on décrit sans art une mort qu'on pleure sans feinte. Chacun trouve en soi la source de sa douleur et rouvre lui-même sa plaie; et le cœur, pour être touché, n'a pas besoin que l'imagination soit émue.

Peu s'en faut que je n'interrompe ici mon discours. Je me trouble, messieurs; Turenne meurt: tout se confond, la fortune chancelle, la victoire se lasse, la paix s'éloigne, les bonnes intentions des alliés se ralentissent, le courage des troupes est abattu par la douleur et ra-

nimé par la vengeance; tout le camp demeure immobile. Les blessé pensent à la perte qu'ils ont faite, et non pas aux blessures qu'i ont reçues. Les pères mourants envoient leurs fils pleurer sur leu général mort. L'armée en deuil est occupée à lui rendre les devoi funèbres; et la renommée, qui se plaît à répandre dans l'univers l accidents extraordinaires, va remplir toute l'Europe du récit glorieu de la vie de ce prince et du triste regret de sa mort.

Que de soupirs alors! que de plaintes! que de louanges retentisser dans les villes, dans la campagne! L'un, voyant croître ses moisson bénit la mémoire de celui à qui il doit l'espérance de sa récolte l'autre, qui jouit encore en repos de l'héritage qu'il a reçu de se pères, souhaite une éternelle paix à celui qui l'a sauvé des désordre et des cruautés de la guerre. Ici l'on offre le sacrifice adorable d Jésus-Christ pour l'âme de celui qui a sacrifié sa vie et son sang pou le bien public; là on lui dresse une pompe funèbre, où l'on s'attendai de[1] lui dresser un triomphe. Chacun choisit l'endroit qui lui paraî le plus éclatant dans une si belle vie. Tous entreprennent son éloge et chacun, s'interrompant lui-même par ses soupirs et par ses larmes admire le passé, regrette le présent et tremble pour l'avenir. Ains tout le royaume pleure la mort de son défenseur, et la perte d'u homme seul est une calamité publique.

II. PÉRORAISON.

Tirons donc, messieurs, tirons de notre douleur des motifs de péni tence, et ne cherchons qu'en la piété de ce grand homme de vraies et solides consolations. Citoyens, étrangers, ennemis, peuples, rois empereurs le plaignent et le révèrent; mais que peuvent-ils contribuer à son véritable bonheur?[2] Son roi même, et quel roi! l'honore de ses regrets et de ses larmes, grande et précieuse marque de tendresse et d'estime pour un sujet, mais inutile pour un chrétien. Il vivra, je l'avoue, dans l'esprit et dans la mémoire des hommes; mais l'Écriture m'apprend que ce que l'homme pense, et l'homme lui-même n'est que vanité. Un magnifique tombeau renfermera ses tristes dépouilles; mais il sortira de ce superbe monument, non pour être loué de ses exploits héroïques, mais pour être jugé selon ses bonnes ou mauvaises œuvres. Ses cendres seront mêlées avec celles de tant de rois qui gouvernèrent ce royaume, qu'il a si généreusement[3] défendu; mais après tout, que leur reste-t-il à ces rois non plus qu'à lui des applaudissements du

---

[1] Aujourd'hui le verbe *s'attendre* ne se construit plus qu'avec la préposition *à*, devant un substantif aussi bien que devant un infinitif, mais au 17e siècle, on disait souvent *s'attendre de*, suivi d'un infinitif.

— — On ne *s'attendait* guère
De voir Ulysse en cette affaire. (LA FONTAINE, *Fables, X, 8.*)

Mes transports aujourd'hui *s'attendaient d'éclater*. (RACINE, *Bérénice III, 1.*)

[2] Aujourd'hui on dirait plutôt: en *quoi* peuvent-ils contribuer . . . . mais les auteurs du siècle de Louis XIV aiment à employer *contribuer* activement; c'est la construction latine.

Si j'ai *contribué quelque chose* à l'agrément de votre style . . . .
(Mme DE SÉVIGNÉ.)

[3] C'est-à-dire avec tant de *grandeur d'âme*, v. page 11, note 5.

monde, de la foule de leur cour, de l'éclat et de la pompe de leur fortune, qu'un silence éternel, une solitude affreuse et une terrible attente des jugements de Dieu, sous ces marbres précieux qui les couvrent? Que le monde honore donc comme il voudra les grandeurs humaines, Dieu seul est la récompense des vertus chrétiennes.

O mort trop soudaine, mais pourtant par la miséricorde du Seigneur depuis longtemps prévue, combien de paroles édifiantes, combien de saints exemples nous as-tu ravis! Nous eussions vu, quel spectacle! au milieu des victoires et des triomphes mourir humblement un chrétien. Avec quelle attention eût-il employé ses derniers moments à pleurer intérieurement ses erreurs passées, à s'anéantir devant la majesté de Dieu, et à implorer le secours de son bras non plus contre des ennemis visibles, mais contre ceux de son salut? Sa foi vive et sa charité fervente nous auraient sans doute touchés; et il nous resterait un modèle d'une confiance sans présomption, d'une crainte sans faiblesse, d'une pénitence sans artifice, d'une constance sans affection, et d'une mort précieuse devant Dieu et devant les hommes.

Ces conjectures ne sont-elles pas justes, messieurs? Que dis-je, conjectures! c'étaient des desseins formés. Il avait résolu de vivre si saintement que je présume qu'il fût mort. Prêt à jeter toutes ses couronnes aux pieds du trône de Jésus-Christ, comme ces vainqueurs de l'Apocalypse; prêt à ramasser toute sa gloire, pour s'en dépouiller par une retraite volontaire, il n'était déjà plus du monde, quoique la Providence l'y retînt encore. Dans le tumulte des armées, il s'entretenait des douces et secrètes espérances de sa solitude. D'une main il foudroyait les Amalécites, et il levait déjà l'autre pour attirer sur soi les bénédictions célestes. Ce Josué, dans le combat, faisait déjà les fonctions de Moïse sur la montagne, et sous les armes d'un guerrier portait le cœur et la volonté d'un pénitent.

Seigneur, qui éclairez les plus sombres replis de nos consciences, et qui voyez dans nos plus secrètes intentions ce qui n'est pas encore comme ce qui est, recevez dans le sein de votre gloire cette âme qui bientôt n'eût été occupée que des pensées de votre éternité; recevez ses désirs que vous lui aviez vous-même inspirés. Le temps lui a manqué et non pas le courage de les accomplir. Si vous demandez ses œuvres avec ses désirs, voilà des charités qu'il a faites ou desirées pour le soulagement et pour le salut de ses frères; voilà des âmes égarées qu'il a ramenées à vous par ses assistances,[1] par ses conseils, par son exemple; voilà ce sang de votre peuple qu'il a tant de fois épargné; voilà ce sang qu'il a si généreusement répandu pour nous; et, pour dire encore plus, voilà le sang que Jésus-Christ a versé pour lui.

Ministres du Seigneur, achevez le saint sacrifice. Chrétiens, redoublez vos vœux et vos prières, afin que Dieu, pour récompense de ses travaux, l'admette dans le séjour du repos éternel et donne dans le ciel une paix sans fin à celui qui nous en a trois fois procuré une sur la terre, passagère à la vérité, mais toujours douce et toujours désirable.

[1] Aujourd'hui le mot *assistance* ne s'emploie guère qu'au singulier.

RACINE.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

JEAN RACINE naquit le 22 décembre 1639, à la Ferté-Milon, petite ville située non loin de Paris. Son père était contrôleur au grenier à sel. Racine mourut à Paris en 1699, âgé de cinquante-neuf ans. Sa vie littéraire appartient tout entière au règne de Louis XIV.

Orphelin de père et de mère avant l'âge de trois ans, le jeune Racine passa sous la tutelle de son aïeul maternel. Il fut envoyé d'abord au collège de Beauvais, puis à Port-Royal des Champs où il étudia trois années pendant que Pascal y écrivait ses *Provinciales*.[2] A l'âge de dix-neuf ans Racine sortit de Port-Royal pour étudier la logique au collège d'Harcourt, à Paris.

Le mariage de Louis XIV inspira au jeune étudiant un épithalame lyrique, *la Nymphe de la Seine*, imprimé en 1660, qui fut remarqué et attira sur lui l'attention et les libéralités du roi. Bientôt Racine renonça entièrement à la carrière ecclésiastique où il s'était engagé sous les auspices de son oncle, et se consacra aux lettres.

En 1663, il débuta dans la carrière dramatique par les *Frères ennemis* (Étéocle et Polynice), tragédie que Molière l'avait engagé à mettre sur la scène, et qui fut jouée en 1664 par la troupe de Molière. Les défauts de cette pièce facilement versifiée ne l'empêchèrent pas de réussir. La tragédie d'*Alexandre*, qui suivit à un an d'intervalle, eut un brillant succès, quoique l'histoire y soit étrangement défigurée. Racine avait fait jouer *Alexandre* par les deux troupes, celle de Molière et celle de l'hôtel de Bourgogne, ce qui le brouilla avec le grand auteur comique, tandis qu'il resta toute sa vie intimement lié avec Boileau.

Racine avait vingt-huit ans quand il donna *Andromaque* (1667), tragédie qui ouvre la série des chefs-d'œuvre du poète, et qui fait époque dans l'histoire de la littérature française. Cette pièce marque l'avènement de la tragédie pathétique, qui tire son intérêt de la peinture des passions et de la vérité des sentiments.

Les *Plaideurs* (1668), pièce imitée des *Guêpes* d'Aristophane, suivirent *Andromaque*. C'est moins une comédie qu'une satire dialoguée; mais elle abonde en vers comiques et raille avec esprit les juges, les avocats et leurs clients.

L'historien Tacite fournit à Racine la matière de *Britannicus* (1669), tragédie dont les beautés sévères demandaient, pour être goûtées, des spectateurs d'élite. Le suffrage des connaisseurs finit par entraîner l'approbation de la foule. La tragédie de *Bérénice* (1670) fut, sans intention, un acte hostile de Racine contre Corneille. Les deux poètes avaient été sollicités, à l'insu l'un de l'autre, par la duchesse d'Orléans, de traiter le même sujet. Racine, dans la force de l'âge et du talent,

[1] D'après GEBUZEZ, *Études*, et d'après la *Notice biographique*, placée à la tête de l'édition de Racine dans la collection des *Grands écrivains de la France*, publiée par M. Regnier. C'est le texte authentique de Racine, rétabli par M. Mesnard, que nous suivons dans notre *Manuel*.

[2] Voyez page 54.

eut pas de peine à l'emporter sur son rival. Cependant sa *Bérénice* st moins une tragédie qu'une élégante élégie sous la forme dramatique. *Bajazet* (1672), pièce tirée de l'histoire turque contemporaine, égale pas, dans son ensemble, les autres chefs-d'œuvre de Racine. *Mithridate,* qui suivit en 1673, est, dans la partie politique, digne e Corneille. Le caractère du héros de cette tragédie est une savante tude de la plus grande beauté, la figure de Monime est un idéal e force morale, qui rappelle Chimène dans le *Cid* et Pauline dans *Polyeucte;* mais la physionomie des deux fils de Mithridate n'a rien antique, et le dénoûment de la pièce est faible.

Iphigénie en Aulide (1674), où Racine imita Euripide, eut un grand uccès. Ce n'est pas qu'elle soit une image fidèle des mœurs antiques; mais les faits et les caractères s'enchaînent et se dessinent avec harmonie, les sentiments de l'ambition et de l'amour maternel y sont eints avec tant de profondeur que, sans égard aux temps, on accepte l'ensemble comme un tableau éternellement vrai.

Phèdre parut en 1677. Cette tragédie, qui est une imitation ou plutôt une transformation de l'*Hippolyte* d'Euripide, est la plus belle es pièces profanes de Racine. Le poète français a déplacé l'intérêt e le poète grec concentre sur Hippolyte, pour le détourner vers Phèdre, et cette combinaison, qui renouvelle le sujet, lui a permis de aire des fureurs de la passion une peinture effrayante et sublime.

Après *Phèdre,* Racine se retira du théâtre. Mais l'échec qu'une abale puissante fit subir à sa tragédie, à laquelle on opposa injustement la *Phèdre* de Pradon, ne fut pas le seul motif de cette retraite. Le poète y fut surtout décidé par des scrupules religieux.

En 1677, Racine se maria et fut nommé, la même année, historiographe du roi. Honoré des faveurs de Louis XIV et de l'amitié de madame de Maintenon,[1] il ne s'occupa plus que de sa charge, du soin e sa famille et de son salut. Il travailla avec zèle à une histoire u règne de Louis XIV; mais, après sa mort, un incendie consuma plus grande partie du manuscrit. Cette perte ne doit pas exciter trop vifs regrets; car la véritable histoire d'un monarque ne saurait être écrite par un contemporain et surtout par un historiographe fficiel. L'*Abrégé de l'histoire de Port-Royal,* que Racine publia n 1693, est écrit en une prose qui a toutes les qualités du style istorique, la simplicité, l'énergie et la clarté.

A la fin de 1688, Racine composa, à la prière de madame de Maintenon, la tragédie d'*Esther,* qui fut représentée devant la cour par es demoiselles de Saint-Cyr, en janvier 1689.[1] La pièce est faible omme conception, mais la beauté du langage, surtout dans les chœurs, surpassa tout ce que Racine avait produit. Le succès de cette tentative fut si grand, qu'il engagea Racine à un autre travail du même genre. En 1691, il donna *Athalie,* son dernier et son plus parfait ouvrage dramatique. Cette tragédie ne fut jouée que deux fois, à Versailles, devant le roi, par les jeunes élèves de Saint-Cyr, et sans costumes. Livrée au public par l'impression, elle fut entièrement méconnue. La tragédie d'*Athalie* ne fut vengée d'un injuste oubli que dix-sept ans après la mort de Racine, en 1716, où elle fut représentée au Théâtre-Français et obtint un brillant succès.

[1] Voyez la notice sur Mme de Maintenon, page 149.

Après avoir longtemps vécu dans la faveur de Louis XIV, **Racine** tomba en disgrâce. Les causes n'en sont pas entièrement éclaircies. D'après la tradition la plus accréditée, Racine avait rédigé, à la demande de M^me^ de Maintenon, un mémoire sur les misères du peuple. Cet écrit excita la colère d'un roi qui ne voulait pas entendre la vérité. Louis XIV se serait écrié: »Croit-il tout savoir? et parce qu'il est grand poète, veut-il être ministre?« . On prétend qu'à la suite de cette disgrâce le chagrin s'empara de Racine, et qu'une maladie dont il souffrait depuis longtemps s'aggrava. Il ne fit plus que languir, et mourut deux ans après, en 1699.

Ce qui frappe surtout dans les tragédies de Racine, c'est la simplicité du plan et du langage. Racine cherchait, dans la tradition et dans l'histoire, des tragédies toutes faites, qui lui offrissent une action simple à remplir par la violence des passions, par le développement des sentiments et des caractères. Ordinairement il esquissait d'abord ses pièces en prose, pour voir son œuvre sans ornement et pour en mieux suivre le plan. Et cependant rien n'égale la pureté, l'élégance et l'harmonie de son vers.

Mais, à l'exception de ses tragédies bibliques, il ne faut pas chercher de couleur locale dans les pièces de Racine. Ses personnages ont des noms grecs, romains, turcs, mais des caractères plus ou moins français, et souvent leur langage est tout à fait celui des galants seigneurs de la cour de Louis XIV.

Nous allons faire connaître aux lecteurs de ce *Manuel* ANDROMAQUE, BRITANNICUS, MITHRIDATE, IPHIGÉNIE et PHÈDRE. Nous supposons que la plupart de nos lecteurs ont lu ATHALIE,[1] et nous ne leur en donnons qu'un résumé, pour leur rappeler le sujet et la marche de l'action de cette belle pièce. Mais avant de passer à l'analyse de ces tragédies de Racine, nous croyons à propos d'intercaler ici une

NOTICE SUR LES TROIS UNITÉS.[2]

Les trois unités sont: *l'unité d'action, l'unité de temps* et *l'unité de lieu.* On a toujours été d'accord sur la première, qui veut qu'une pièce ne traite qu'une action principale, que l'intérêt des spectateurs puisse se concentrer sur une seule intrigue. Quant aux deux autres, les anciens Grecs ont été amenés à les observer par la nature de leur théâtre. En Grèce, les représentations théâtrales étaient originairement un culte, qui se concentrait autour de l'autel du dieu *Dionysos* (Bacchus). De là *l'unité de lieu,* c'est-à-dire que la pièce tout entière se passait sur une seule et même place et qu'il n'y avait pas de changement de scène. La tragédie grecque faisait une large part à l'action du chœur, composé d'hommes ou de femmes habitant les environs du lieu de l'action. De là *l'unité de temps,* la participation du chœur n'étant plus vraisemblable si l'action durait plus de vingt-quatre heures. Ainsi, chez les anciens, les unités n'étaient pas des lois antérieures à la tragédie, elles n'en étaient que l'effet. Ajoutons que même les Grecs n'ont pas toujours observé l'unité de lieu et qu'il y a changement de scène dans plusieurs pièces de Sophocle et d'Euripide.

Les écrivains français de l'école qui se dit *classique* ont donc commis une grande erreur en proclamant *les règles des trois unités* comme des lois suprêmes, nécessaires au théâtre de tout temps et de toute nation,

[1] La tragédie d'*Athalie* est reproduite dans la *Chrestomathie* publiée par l'auteur de ce *Manuel* et destinée à l'usage des classes intermédiaires.

[2] Voyez LESSING, *Hamburgische Dramaturgie,* p. 46 et, dans ce *Manuel,* l'article *Victor Hugo,* II., *Préface de Cromwell,* les *Unités* (v. page 597).

hors desquelles il n'y aurait point de salut. Boileau a formulé cette loi, qu'il croit fondamentale, dans ces deux vers:

Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli
Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli. *(Art poétique, III, 45.)*

Cependant la stricte observation des *règles* créait souvent des difficultés insurmontables aux plus enthousiastes de leurs partisans, à ceux qui avaient horreur de toute pièce où il fallait baisser le rideau dans les entr'actes pour opérer un changement de scène. Ils cherchèrent alors des accommodements avec l'autorité tyrannique à laquelle ils s'étaient eux-mêmes soumis. Ils inventèrent un lieu, pour ainsi dire indéfini, qui est partout et nulle part et où naturellement il n'est pas difficile de faire passer toute action; ils inventèrent de même une journée indéfinie à leur usage, où le soleil ne se couche pas plus que les personnages de la pièce, et où l'on peut impunément accumuler plus d'événements qu'il ne s'en passe ordinairement dans l'espace d'un mois. En d'autres termes, ils aimèrent mieux être absurdes que d'avouer la fausseté de leur règle.

Quant aux tragédies de Racine, la plupart sont du petit nombre des pièces classiques, auxquelles la stricte observation des unités de temps et de lieu ne fait guère de tort. La raison en est dans la simplicité de ses sujets, qui sont presque toujours choisis de telle sorte que le poète rencontre les unités sans se donner la peine d'en chercher l'application. Du reste Racine n'a pas observé l'unité de lieu dans la tragédie d'*Esther*. Corneille l'a négligée souvent, p. e. dans le *Cid* et dans le *Menteur*.

I. ANDROMAQUE.

(1667.)

Racine a tiré le sujet de la tragédie d'*Andromaque* du récit d'Énée, que Virgile, dans le troisième livre de l'*Énéide*, fait aborder en Épire. Le poète français n'a guère emprunté à l'*Andromaque* d'Euripide que le nom de sa pièce et le caractère d'Hermione.

Racine suppose que Pyrrhus, fils d'Achille, doit épouser Hermione, fille de Ménélas, mais que ce prince, saisi d'un violent amour pour sa captive Andromaque, veuve d'Hector, ajourne indéfiniment son mariage. Sur ces entrefaites arrive en Épire Oreste, fils d'Agamemnon, envoyé par les Grecs pour demander la mort d'Astyanax, fils d'Hector. Pyrrhus refuse avec hauteur d'obéir aux ordres de la Grèce. Il ne tiendrait qu'à Andromaque de faire du roi d'Épire le plus ardent défenseur de son fils et de faire renvoyer Hermione chez son père. Mais la veuve d'Hector, malgré le danger qui menace son fils, continue à repousser les offres de Pyrrhus. Celui-ci, exaspéré de ses refus, est prêt à céder aux instances d'Oreste et à immoler Astyanax. Ne voyant plus d'autre salut pour son enfant, Andromaque cède enfin et promet d'épouser le roi. Dans sa jalouse rage, Hermione, qui a toujours dédaigné l'amour d'Oreste, lui accorde sa main à prix du meurtre de Pyrrhus. Oreste fait assassiner le prince au pied de l'autel, mais lorsqu'il vient réclamer le prix de son forfait, Hermione le repousse avec horreur et l'abandonne à la vengeance des Furies.

ACTE IV, SCÈNE III.

ORESTE, HERMIONE.

— — ORESTE. Ah! Madame, est-il vrai qu'une fois
Oreste en vous cherchant obéisse à vos lois?
Ne m'a-t-on point flatté d'une fausse espérance?
Avez-vous en effet souhaité ma présence?
Croirai-je que vos yeux, à la fin désarmés,
Veulent . . . .

HERMIONE. Je veux savoir, Seigneur, si vous m'aimez.

ORESTE. Si je vous aime? ô dieux! mes serments, mes parjures,
Ma fuite, mon retour, mes respects, mes injures,
Mon désespoir, mes yeux de pleurs toujours noyés,
Quels témoins croirez-vous, si vous ne les croyez?
HERMIONE. Vengez-moi, je crois tout.
ORESTE. Hé bien! allons, Madame:
Mettons encore un coup toute la Grèce en flamme;
Prenons, en signalant mon bras et votre nom,
Vous, la place d'Hélène, et moi, d'Agamemnon.
De Troie en ce pays réveillons les misères;
Et qu'on parle de nous, ainsi que de nos pères.
Partons, je suis tout prêt.
HERMIONE. Non, Seigneur, demeurons:
Je ne veux pas si loin porter de tels affronts.
Quoi? de mes ennemis couronnant l'insolence,
J'irais attendre ailleurs une lente vengeance?
Et je m'en remettrais au destin des combats,
Qui peut-être à la fin ne me vengerait pas?
Je veux qu'à mon départ toute l'Épire pleure.
Mais si vous me vengez, vengez-moi dans une heure.
Tous vos retardements sont pour moi des refus.
Courez au temple. Il faut immoler . . . .
ORESTE. Qui?
HERMIONE. Pyrrhus.
ORESTE. Pyrrhus, Madame?
HERMIONE. Hé quoi? votre haine chancelle?
Ah! courez, et craignez que je ne vous rappelle.
N'alléguez point des droits que je veux oublier;
Et ce n'est pas à vous à le justifier.
ORESTE. Moi, je l'excuserais? ah! vos bontés, Madame,
Ont gravé trop avant ses crimes dans mon âme.
Vengeons-nous, j'y consens, mais par d'autres chemins.
Soyons ses ennemis, et non ses assassins:
Faisons de sa ruine une juste conquête.[1]
Quoi? pour réponse aux Grecs porterai-je sa tête?
Et n'ai-je pris sur moi le soin de tout l'État
Que pour m'en acquitter par un assassinat?
Souffrez, au nom des dieux, que la Grèce s'explique,
Et qu'il meure chargé de la haine publique.
Souvenez-vous qu'il règne, et qu'un front couronné . . .
HERMIONE. Ne vous suffit-il pas que je l'ai condamné?[2]
Ne vous suffit-il pas que ma gloire offensée
Demande une victime à moi seule adressée;
Qu'Hermione est le prix d'un tyran opprimé;[3]

---

[1] „Oreste veut qu'on fasse à Pyrrhus une guerre légitime, et que la Grèce le perde justement par la *conquête* de l'Épire." GERUZEZ.

[2] „La grammaire veut le subjonctif après l'impersonnel *il suffit*; mais la passion veut et commande l'indicatif, et le veut si bien, qu'elle l'emploie trois fois de suite: *demande, est le prix, que je le hais.*" GERUZEZ.

[3] *Le prix d'un tyran opprimé* est un latinisme très hardi pour: *le prix, la récompense accordée à l'oppression* (c'est-à-dire *au meurtre*) *du tyran.*

Que je le hais; enfin, Seigneur, que je l'aimai?
Je ne m'en cache point: l'ingrat m'avait su plaire,
Soit qu'ainsi l'ordonnât mon amour ou mon père,
N'importe; mais enfin réglez-vous là-dessus.
Malgré mes vœux, Seigneur, honteusement déçus,
Malgré la juste horreur que son crime me donne,
Tant qu'il vivra craignez que je ne lui pardonne.
Doutez jusqu'à sa mort d'un courroux incertain:
S'il ne meurt aujourd'hui, je puis l'aimer demain.

ORESTE. Hé bien! il faut le perdre, et prévenir sa grâce,
Il faut . . . . Mais cependant que faut-il que je fasse?
Comment puis-je sitôt servir votre courroux?
Quel chemin jusqu'à lui peut conduire mes coups?
A peine suis-je encore arrivé dans l'Épire,
Vous voulez par mes mains renverser un empire;
Vous voulez qu'un roi meure, et pour son châtiment
Vous ne donnez qu'un jour, qu'une heure, qu'un moment.
Aux yeux de tout son peuple il faut que je l'opprime![1]
Laissez-moi vers l'autel conduire ma victime,
Je ne m'en défends plus; et je ne veux qu'aller
Reconnaître la place où je dois l'immoler.
Cette nuit je vous sers, cette nuit je l'attaque.

HERMIONE. Mais cependant ce jour il épouse Andromaque.
Dans le temple déjà le trône est élevé;
Ma honte est confirmée, et son crime achevé.
Enfin qu'attendez-vous? il vous offre sa tête:
Sans gardes, sans défense il marche à cette fête;
Autour du fils d'Hector il les fait tous ranger;
Il s'abandonne au bras qui me voudra venger.
Voulez-vous, malgré lui, prendre soin de sa vie?
Armez, avec vos Grecs, tous ceux qui m'ont suivie;
Soulevez vos amis: tous les miens sont à vous.
Il me trahit, vous trompe, et nous méprise tous.
Mais quoi? déjà leur haine est égale à la mienne:
Elle épargne à regret l'époux d'une Troyenne.
Parlez: mon ennemi ne vous peut échapper,
Ou plutôt il ne faut que les laisser frapper.
Conduisez ou suivez une fureur si belle;
Revenez tout couvert du sang de l'infidèle:
Allez: en cet état soyez sûr de mon cœur.

ORESTE. Mais, madame, songez . . . .

HERMIONE. Ah! c'en est trop, Seigneur.
Tant de raisonnements offensent ma colère.[2]
J'ai voulu vous donner les moyens de me plaire,
Rendre Oreste content; mais enfin je vois bien
Qu'il veut toujours se plaindre, et ne mériter rien.
Partez: allez ailleurs vanter votre constance,
Et me laissez ici le soin de ma vengeance.

---

[1] C'est-à-dire: il faut que je le *tue: opprimer* dans le sens latin de *opprimere*. [2] Expression hardie et poétique: en prose on dirait: Tant de raisonnements *m'offensent dans ma juste colère* ou: *excitent ma colère*.

De mes lâches bontés mon courage est confus,
Et c'est trop en un jour essuyer de refus.
Je m'en vais seule au temple, où leur hymen s'apprête,
Où vous n'osez aller mériter ma conquête.
Là, de mon ennemi je saurai m'approcher:
Je percerai le cœur que je n'ai pu toucher;
Et mes sanglantes mains, sur moi-même tournées,
Aussitôt, malgré lui, joindront nos destinées;
Et, tout ingrat qu'il est, il me sera plus doux
De mourir avec lui que de vivre avec vous.

ORESTE. Non, je vous priverai de ce plaisir funeste,
Madame: il ne mourra que de la main d'Oreste.
Vos ennemis par moi vont vous être immolés,
Et vous reconnaîtrez mes soins, si vous voulez.

HERMIONE. Allez. De votre sort laissez-moi la conduite,
Et que tous vos vaisseaux soient prêts pour notre fuite.

ACTE V, SCÈNE III.

ORESTE, HERMIONE.

ORESTE. Madame, c'en est fait, et vous êtes servie:
Pyrrhus rend à l'autel son infidèle vie.

HERMIONE. Il est mort?

ORESTE. Il expire; et nos Grecs irrités
Ont lavé dans son sang ses infidélités.
Je vous l'avais promis; et quoique mon courage
Se fît de ce complot une funeste image,
J'ai couru vers le temple, où nos Grecs dispersés
Se sont jusqu'à l'autel dans la foule glissés.
Pyrrhus m'a reconnu. Mais sans changer de face,[1]
Il semblait que ma vue excitât son audace,
Que tous les Grecs, bravés en leur ambassadeur,
Dussent de son hymen relever la splendeur.
Enfin avec transport prenant son diadème,
Sur le front d'Andromaque il l'a posé lui-même.
»Je vous donne, a-t-il dit, ma couronne et ma foi:
Andromaque, régnez sur l'Épire et sur moi.
Je voue à votre fils une amitié de père;
J'en atteste les dieux, je le jure à sa mère.
Pour tous mes ennemis je déclare les siens,
Et je le reconnais pour le roi des Troyens.«
A ces mots, qui du peuple attiraient le suffrage,
Nos Grecs n'ont répondu que par un cri de rage;
L'infidèle s'est vu partout envelopper,
Et je n'ai pu trouver de place pour frapper.
Chacun se disputait la gloire de l'abattre.
Je l'ai vu dans leurs mains quelque temps se débattre,
Tout sanglant à leurs coups vouloir se dérober;
Mais enfin à l'autel il est allé tomber.

[1] En prose on dirait: *sans changer de visage.*

Du peuple épouvanté j'ai traversé la presse
Pour venir de ces lieux enlever ma princesse,
Et regagner le port, où bientôt nos amis
Viendront couverts du sang que je vous ai promis.

HERMIONE. Qu'ont-ils fait?

ORESTE. Pardonnez à leur impatience:
Ils ont, je le vois bien, trahi votre vengeance.
Vous vouliez que ma main portât les premiers coups,
Qu'il sentît en mourant qu'il expirait pour vous;
Mais c'est moi dont l'ardeur leur a servi d'exemple:
Je les ai pour vous seule entraînés dans le temple,
Madame; et vous pouvez justement vous flatter
D'une mort que leurs bras n'ont fait qu'exécuter.
Vous seule avez poussé les coups . . . .

HERMIONE. Tais-toi, perfide,
Et n'impute qu'à toi ton lâche parricide.[1]
Va faire chez tes Grecs admirer ta fureur:
Va, je la désavoue, et tu me fais horreur.
Barbare, qu'as-tu fait? avec quelle furie
As-tu tranché le cours d'une si belle vie?
Avez-vous pu, cruels, l'immoler aujourd'hui,
Sans que tout votre sang se soulevât pour lui?
Mais parle: de son sort qui t'a rendu l'arbitre?
Pourquoi l'assassiner? qu'a-t-il fait? à quel titre?
Qui te l'a dit?

ORESTE. Oh dieux! quoi? ne m'avez-vous pas
Vous-même, ici, tantôt, ordonné son trépas?

HERMIONE. Ah! fallait-il en croire une amante insensée?
Ne devais-tu pas lire au fond de ma pensée?
Et ne voyais-tu pas, dans mes emportements,
Que mon cœur démentait ma bouche à tous moments?
Quand je l'aurais voulu, fallait-il y souscrire?
N'as-tu pas dû cent fois te le faire redire?
Toi-même avant le coup me venir consulter,
Y revenir encore, ou plutôt m'éviter?
Que ne me laissais-tu le soin de ma vengeance?
Qui t'amène en des lieux où l'on fuit ta présence?
Voilà de ton amour le détestable fruit:
Tu m'apportais, cruel, le malheur qui te suit.
C'est toi dont l'ambassade à tous les deux fatale,
L'a fait pour son malheur pencher vers ma rivale.
Nous le verrions encor nous partager ses soins;
Il m'aimerait peut-être, il le feindrait du moins.
Adieu. Tu peux partir. Je demeure en Épire,
Je renonce à la Grèce, à Sparte, à son empire,
A toute ma famille; et c'est assez pour moi,
Traître, qu'elle ait produit un monstre comme toi.[2]

---

[1] Le *régicide* (meurtre d'un roi) était regardé comme un *parricide*

[2] *Var.* des éditeurs: Traître, qu'elle ait produit un monstre *tel que toi.*

II. BRITANNICUS.

(1669.)

Les *Annales* de Tacite (XIII, 15—17) ont fourni à Racine le sujet de *Britannicus*. L'historien romain raconte qu'Agrippine, mère de Néron, irritée de la disgrâce de l'affranchi Pallas, menaça son fils, s'il refusait de lui obéir, de faire valoir les droits de Britannicus à l'empire. Ce jeune prince, fils de l'empereur Claude, n'était âgé que de quatorze ans. Cependant il avait déjà laissé échapper quelques marques de fierté qui prouvaient qu'il n'était pas insensible à l'injure que l'élévation de Néron lui avait faite. Néron, craignant que Britannicus ne fût appuyé par Agrippine, résolut la mort du jeune prince. Le poison, commandé par l'empereur, éprouvé par les soins de l'empoisonneuse Locuste, fut mêlé à de l'eau et présenté à Britannicus au milieu d'un festin. L'effet en fut prompt comme l'éclair. Les deux confidents de Néron, Burrhus et Sénèque, n'avaient pas eu connaissance de ce projet d'empoisonnement; mais lorsqu'il fut consommé, ils continuèrent à servir Néron. Ce crime fut commis l'an 55 après J.-C.

C'est sur ces données de l'historien romain que le poète français a tracé le plan de sa tragédie. Racine suppose que Britannicus a *dix-sept* ans à peu près et qu'il aime Junie (Iunia Calvina), dont Tacite parle dans le 12e livre de ses *Annales*. Il ne fait qu'user de son droit de poète en donnant à Junie un caractère démenti par l'histoire et en faisant de Narcisse à la fois le confident de Britannicus, qu'il trahit, et le complice de Néron.

Du reste, ce n'est pas le jeune Britannicus, quelque intérêt que l'on prenne à son malheureux sort, qui est le véritable héros de la tragédie, mais bien Néron lui-même, et Racine aurait très bien pu, en tête de sa pièce, substituer son nom à celui de Britannicus. „Le triomphe d'une nature perverse sur les soins et les espérances d'une éducation prudente; l'éveil d'une âme féroce qui, pliée, pendant le sommeil des passions, à des habitudes morales qu'elle n'aime ni ne hait, à la première rencontre du crime reconnaît son élément et s'y précipite avec une indomptable impétuosité; la crise terrible qui va décider dans une destinée individuelle du sort d'un empire et de celui du monde: tel est le véritable sujet de la tragédie de *Britannicus*".[1]

Au *premier* acte, nous voyons Agrippine attendre avec impatience le réveil de son fils pour lui demander compte de l'enlèvement de Junie, fiancée de Britannicus. Enfin Burrhus vient lui annoncer qu'elle ne peut voir Néron, retenu par des affaires d'État.

Déjà, par une porte au public moins connue,
L'un et l'autre consul vous avaient prévenue . . . .

Agrippine accuse l'ingratitude de Néron, qui lui doit son élévation; elle se plaint des procédés de Burrhus et de Sénèque, qui abusent contre elle de l'autorité qu'elle leur a déléguée. Burrhus répond avec dignité que l'empereur doit régner, et que ses ministres ne sont responsables qu'envers l'État.

Vous m'avez de César confié la jeunesse,
Je l'avoue, et je dois m'en souvenir sans cesse.
Mais vous avais-je fait serment de le trahir,
D'en faire un empereur qui ne sût qu'obéir?
Non. Ce n'est plus à vous qu'il faut que j'en réponde.
Ce n'est plus votre fils, c'est le maître du monde.
J'en dois compte, Madame, à l'empire romain,
Qui croit voir son salut ou sa perte en ma main.
Ah! si dans l'ignorance il le fallait instruire,[2]
N'avait-on que Sénèque et moi pour le séduire?

---

[1] Paroles de Vinet. [2] Racine prend ici *instruire* dans son sens étymologique. En prose on dirait plutôt: *élever* dans l'ignorance.

Pourquoi de sa conduite éloigner les flatteurs?
Fallait-il dans l'exil chercher des corrupteurs?
La cour de Claudius, en esclaves fertile,
Pour deux que l'on cherchait, en eût présenté mille,
Qui tous auraient brigué l'honneur de l'avilir:
Dans une longue enfance ils l'auraient fait vieillir.

Agrippine est peu satisfaite de la réponse de Burrhus. Elle veut avant tout savoir les desseins que Néron a sur Junie:

Expliquez-nous pourquoi, devenu ravisseur,
Néron de Silanus fait enlever la sœur.
Ne tient-il qu'à marquer de cette ignominie
Le sang de mes aïeux qui brille dans Junie?

Burrhus cherche à excuser Néron, en disant à Agrippine:

Vous savez que les droits qu'elle porte avec elle
Peuvent de son époux faire un prince rebelle;
Que le sang de César ne se doit allier
Qu'à ceux à qui César le veut bien confier.

Agrippine voit dans ces paroles le dessein de rompre les fiançailles de Britannicus et de Junie, qui sont son ouvrage. Ses plaintes sur la conduite de Néron deviennent si amères que Burrhus ne croit plus devoir les écouter. Il cède la place à Britannicus, qui s'approche accompagné de son confident Narcisse.

Agrippine s'empresse de témoigner à Britannicus l'intérêt qu'elle prend à sa cause. Demeuré seul avec le jeune prince, le traître Narcisse excite l'ambition de Britannicus et caresse son espoir de vengeance.

Au *deuxième* acte, Néron a donné un ordre d'exil contre l'affranchi Pallas, qui appuie de son influence l'ambition d'Agrippine. Resté seul avec Narcisse, il avoue qu'il n'a pas vu impunément les charmes de Junie. Il l'aime, mais il hésite à lui sacrifier Octavie, son épouse. Narcisse combat ces scrupules par les arguments familiers aux flatteurs et aux corrupteurs des princes.

Cependant Junie paraît; elle allait chez Octavie. Néron la retient pour lui parler de son amour et de l'intention qu'il a de l'épouser, après avoir répudié Octavie. Il lui fait entrevoir sa passion; mais comme elle a l'air de ne pas le comprendre, il lui déclare brusquement qu'elle ne doit plus songer à Britannicus, à qui elle est cependant fiancée. Il lui dit (II. 3):

C'est à moi seul, Madame, à répondre de vous;
Et je veux de ma main vous choisir un époux.

JUNIE. Ah! Seigneur, songez-vous que toute autre alliance
Fera honte aux Césars, auteurs de ma naissance?

NÉRON. Non, Madame, l'époux dont je vous entretiens
Peut sans honte assembler vos aïeux et les siens;
Vous pouvez, sans rougir, consentir à sa flamme.[1]

JUNIE. Et quel est donc, Seigneur, cet époux?

NÉRON. Moi, Madame.

JUNIE. Vous?

NÉRON. Je vous nommerais, Madame, un autre nom,
Si j'en savais quelque autre au-dessus de Néron.
Oui, pour vous faire un choix où[2] vous puissiez souscrire,
J'ai parcouru des yeux la cour, Rome et l'empire.
Plus j'ai cherché, Madame, et plus je cherche encor
En quelles mains je dois confier ce trésor,

[1] Voyez page 11, note 1.

[2] On dirait en prose: *auquel* vous puissiez souscrire, v. page 70, note 5.

Plus je vois que César, digne seul de vous plaire,
En doit être lui seul l'heureux dépositaire,
Et ne peut dignement vous confier qu'aux mains
A qui Rome a commis[1] l'empire des humains.
Vous-même, consultez vos premières années.
Claudius à son fils les avait destinées:
Mais c'était en un temps où de l'empire entier
Il croyait quelque jour le nommer l'héritier.
Les dieux ont prononcé. Loin de leur contredire,[2]
C'est à vous de passer du côté de l'Empire.
En vain de ce présent ils m'auraient honoré,
Si votre cœur devait en être séparé;
Si tant de soins ne sont adoucis par vos charmes;
Si, tandis que je donne aux veilles, aux alarmes
Des jours toujours à plaindre et toujours enviés,
Je ne vais quelquefois respirer à vos pieds.
Qu'Octavie à vos yeux ne fasse point d'ombrage:
Rome, aussi bien que moi, vous donne son suffrage,
Répudie Octavie, et me fait dénouer
Un hymen que le ciel ne veut point avouer.[3]
Songez-y donc, Madame, et pesez en vous-même
Ce choix digne des soins d'un prince qui vous aime,
Digne de vos beaux yeux trop longtemps captivés,[4]
Digne de l'univers à qui vous vous devez.

JUNIE. Seigneur, avec raison je demeure étonnée.
Je me vois, dans le cours d'une même journée,
Comme une criminelle amenée en ces lieux;
Et lorsqu'avec frayeur je parais à vos yeux,
Que sur mon innocence à peine je me fie,
Vous m'offrez tout d'un coup la place d'Octavie.
J'ose dire pourtant que je n'ai mérité
Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.
Et pouvez-vous, Seigneur, souhaiter qu'une fille
Qui vit presque en naissant éteindre sa famille,
Qui dans l'obscurité nourrissant sa douleur,
S'est fait une vertu conforme à son malheur,

---

[1] *Commettre,* dans le sens du latin *committere* (confier), est très fréquent dans Racine et dans les auteurs contemporains.

Reprenez le pouvoir que vous m'avez *commis.* (CORNEILLE, *Cinna, IV, 3.*)

Je vous rends le dépôt que vous m'avez *commis.* (RACINE, *Athalie, II, 7.*)

Il *commet* à Josué ce qui reste à faire. (BOSSUET, *Hist. univ. II, 3.*)

[2] On dit aujourd'hui: Loin de *les* contredire. Du reste *contredire* à qn. était déjà un archaïsme du temps de Racine. Cette construction, conforme au latin, est familière aux écrivains du vieux langage. L'historien Froissart (1337—1410) dit: Il n'y eust nul qui *contredist ni répliquast à sa parole.* Commines (1445—1509) écrit: Le duc de Bourgogne défait, oncques puis ne trouva le roi de France homme qui osast lever la teste contre lui ni *contredire à son vouloir.*

[3] C'est-à-dire: *ne veut pas bénir.* Octavie n'avait pas eu d'enfants.

[4] C'est-à-dire: trop longtemps *tenus dans l'ombre.*

Passe subitement de cette nuit profonde
Dans un rang qui l'expose aux yeux de tout le monde,
Dont je n'ai pu de loin soutenir la clarté,[1]
Et dont une autre enfin remplit la majesté?

NÉRON. Je vous ai déjà dit que je la répudie.
Ayez moins de frayeur, ou moins de modestie.
N'accusez point ici mon choix d'aveuglement;
Je vous réponds de vous: consentez seulement.
Du sang dont vous sortez rappelez la mémoire;
Et ne préférez point à la solide gloire
Des honneurs dont César prétend vous revêtir,
La gloire d'un refus, sujet au repentir.

JUNIE. Le ciel connaît, Seigneur, le fond de ma pensée.
Je ne me flatte point d'une gloire insensée:
Je sais de vos présents mesurer la grandeur;
Mais plus ce rang sur moi répandrait de splendeur,
Plus il me ferait honte, et mettrait en lumière
Le crime d'en avoir dépouillé l'héritière.[2]

NÉRON. C'est de ses intérêts prendre beaucoup de soin,
Madame; et l'amitié ne peut aller plus loin.
Mais ne nous flattons point, et laissons le mystère.
La sœur vous touche ici beaucoup moins que le frère;
Et pour Britannicus . . .

JUNIE. Il a su me toucher,
Seigneur; et je n'ai point prétendu m'en cacher.
Cette sincérité sans doute est peu discrète;
Mais toujours de mon cœur ma bouche est l'interprète.
Absente de la cour, je n'ai pas dû penser,
Seigneur, qu'en l'art de feindre il fallût m'exercer.
J'aime Britannicus. Je lui fus destinée
Quand l'Empire devait suivre son hyménée.
Mais ces mêmes malheurs qui l'en ont écarté,
Ses honneurs abolis, son palais déserté,
La fuite d'une cour que sa chute a bannie,
Sont autant de liens qui retiennent Junie.
Tout ce que vous voyez conspire à vos désirs;
Vos jours toujours sereins coulent dans les plaisirs.
L'Empire en est pour vous l'inépuisable source;
Ou, si quelque chagrin en interrompt la course,[3]
Tout l'univers, soigneux de les entretenir,
S'empresse à l'effacer de votre souvenir.
Britannicus est seul. Quelque ennui qui le presse,
Il ne voit dans son sort que moi qui s'intéresse,[4]

---

[1] On dirait en prose: soutenir *l'éclat d'un rang.*

[2] Octavie qu'Agrippine avait fait épouser à son fils Néron, était fille de l'empereur Claude et sœur de Britannicus. C'est à cette illustre origine que Junie fait allusion en l'appelant *héritière* du rang d'impératrice qu'elle occupe.

[3] Ordinairement on dit: *le cours des plaisirs;* mais *course* exprime mieux la succession rapide des fêtes de la cour de Néron.

[4] On dit aujourd'hui: *s'intéresser au sort de qn. S'intéresser dans* ne se dit plus que dans un sens commercial: *s'intéresser dans une entreprise.*

Et n'a pour tous plaisirs, Seigneur, que quelques pleurs
Qui lui font quelquefois oublier ses malheurs.

NÉRON. Et ce sont ces plaisirs et ces pleurs que j'envie,
Que tout autre que lui me paierait de sa vie.
Mais je garde à ce prince un traitement plus doux.
Madame, il va bientôt paraître devant vous.

JUNIE. Ah! Seigneur, vos vertus m'ont toujours rassurée.

NÉRON. Je pouvais de ces lieux lui défendre l'entrée;
Mais, Madame, je veux prévenir le danger
Où son ressentiment le pourrait engager.
Je ne veux point le perdre. Il vaut mieux que lui-même
Entende son arrêt de la bouche qu'il aime.
Si ses jours vous sont chers, éloignez-le de vous,
Sans qu'il ait aucun lieu de me croire jaloux.
De son bannissement prenez sur vous l'offense;
Et, soit par vos discours, soit par votre silence,
Du moins par vos froideurs, faites-lui concevoir
Qu'il doit porter ailleurs ses vœux et son espoir.

JUNIE. Moi! que je lui prononce un arrêt si sévère!
Ma bouche mille fois lui jura le contraire.
Quand même jusque là je pourrais me trahir,[1]
Mes yeux lui défendront, Seigneur, de m'obéir.

NÉRON. Caché près de ces lieux, je vous verrai, Madame.
Renfermez votre amour dans le fond de votre âme.
Vous n'aurez point pour moi de langages secrets:[2]
J'entendrai des regards[3] que vous croirez muets;
Et sa perte sera l'infaillible salaire
D'un geste ou d'un soupir échappé pour lui plaire.

JUNIE. Hélas! si j'ose encor former quelques souhaits,
Seigneur, permettez-moi de ne le voir jamais.

Cependant Britannicus paraît, et le langage de Junie, qu'il prend pour l'aveu de sa trahison, le met au désespoir. Néron, plus clairvoyant, a compris, jusque dans le silence de Junie, quelle est la violence de son amour. Mais l'obstacle l'irrite sans l'arrêter: il le forcera à la manière des tyrans.

Au commencement du *troisième* acte, Burrhus annonce à Néron que Pallas obéira à l'ordre qu'il a reçu: puis il essaye vainement de détourner l'empereur de son amour pour Junie. Le caractère de Néron commence à se dévoiler, et Burrhus entrevoit les fureurs auxquelles va se livrer son élève. Cependant il l'excuse encore auprès d'Agrippine, qui exhale sa colère en plaintes et en menaces.

ACTE III, SCÈNE III.

AGRIPPINE, BURRHUS.

AGRIPPINE. Eh bien! je me trompais, Burrhus, dans mes soupçons!
Et vous vous signalez par d'illustres leçons!
On exile Pallas, dont le crime peut-être
Est d'avoir à l'empire élevé votre maître.

---

[1] C'est-à-dire: quand même je pourrais *trahir la foi jurée et mon amour*. [2] *Langage* ne se dit plus au pluriel.

[3] „On n'avait pas dit, avant Racine, *entendre des regards*, expression aussi hardie que juste au lieu où elle est placée." GEBUZEZ.

Vous le savez trop bien. Jamais sans ses avis
Claude, qu'il gouvernait, n'eût adopté mon fils.
Que dis-je? à son épouse on donne une rivale;
On affranchit Néron de la foi conjugale.
Digne emploi d'un ministre ennemi des flatteurs,
Choisi pour mettre un frein à ses jeunes ardeurs,
De les flatter lui-même, et nourrir dans son âme[1]
Le mépris de sa mère et l'oubli de sa femme!

BURRHUS. Madame, jusqu'ici c'est trop tôt m'accuser.
L'empereur n'a rien fait qu'on ne puisse excuser.
N'imputez qu'à Pallas un exil nécessaire:
Son orgueil dès longtemps exigeait ce salaire;
Et l'empereur ne fait qu'accomplir à regret
Ce que toute la cour demandait en secret.
Le reste est un malheur qui n'est point sans ressource:
Des larmes d'Octavie on peut tarir la source.
Mais calmez vos transports. Par un chemin plus doux
Vous lui pourrez plus tôt ramener son époux:
Les menaces, les cris le rendront plus farouche.

AGRIPPINE. Ah! l'on s'efforce en vain de me fermer la bouche.
Je vois que mon silence irrite vos dédains;
Et c'est trop respecter l'ouvrage de mes mains.
Pallas n'emporte pas tout l'appui d'Agrippine:
Le ciel m'en laisse assez pour venger ma ruine.
Le fils de Claudius commence à ressentir[2]
Des crimes dont je n'ai que le seul repentir.
J'irai, n'en doutez point, le montrer à l'armée,
Plaindre aux yeux des soldats son enfance opprimée,
Leur faire, à mon exemple, expier leur erreur.
On verra d'un côté le fils d'un empereur
Redemandant la foi jurée à sa famille,
Et de Germanicus on entendra la fille;
De l'autre, l'on verra le fils d'Énobarbus,[3]
Appuyé de Sénèque et du tribun Burrhus,
Qui, tous deux de l'exil rappelés par moi-même,
Partagent à mes yeux l'autorité suprême.
De nos crimes communs je veux qu'on soit instruit;
On saura les chemins par où je l'ai conduit.
Pour rendre sa puissance et la vôtre odieuses,
J'avouerai les rumeurs les plus injurieuses:
Je confesserai tout, exils, assassinats,
Poison même . . .[4]

---

[1] En prose on aurait répété la préposition *de* devant *nourrir*.

[2] C'est-à-dire: *à éprouver le ressentiment*. [3] Proprement: *Ænobarbus*.

[4] Tout ce passage est imité des *Annales* de Tacite (XIII, ch. 14): «Præceps posthac Agrippina ruere ad terrorem et minas, neque principis auribus abstinere quominus testaretur, adultum iam esse Britannicum, veram ex se stirpem suscipiendo patris imperio, quod insitus et adoptivus per iniurias matris exerceret. Non abnuere se, quin cuncta infelicis domus ipsa patefacerent, suæ in primis nuptiæ, suum veneficium: id solum Dis et sibi provisum quod viveret privignus. Ituram cum illo in castra: audiretur

BURRHUS. Madame, ils ne vous croiront pas.
Ils sauront récuser l'injuste stratagème
D'un témoin irrité qui s'accuse lui-même.
Pour moi, qui le premier secondai vos desseins,
Qui fis même jurer l'armée entre ses mains,
Je ne me repens point de ce zèle sincère.
Madame, c'est un fils qui succède à son père:
En adoptant Néron, Claudius par son choix
De son fils et du vôtre a confondu les droits.
Rome l'a pu choisir. Ainsi sans être injuste,
Elle choisit Tibère adopté par Auguste;
Et le jeune Agrippa, de son sang descendu,
Se vit exclu du rang vainement prétendu.
Sur tant de fondements sa puissance établie
Par vous-même aujourd'hui ne peut être affaiblie;
Et s'il m'écoute encor, Madame, sa bonté
Vous en fera bientôt perdre la volonté.
J'ai commencé, je veux poursuivre mon ouvrage.

Britannicus entre. L'imprudent ouvre son cœur à la mère de Néron en présence de Narcisse, qui, maître du secret de leur intelligence, et voyant arriver Junie, court avertir l'empereur. Les deux amants peuvent enfin se voir sans témoins et s'expliquer: Britannicus tombe aux genoux de Junie, quand Néron se présente. Cette surprise produit, dans cette situation, un effet tragique, puisque l'arrivée de Néron crée un danger réel pour Britannicus.

ACTE III, SCÈNE VIII.

NÉRON, BRITANNICUS, JUNIE.

NÉRON. Prince, continuez des transports si charmants.
Je conçois vos bontés par ses remercîments,
Madame: à vos genoux je viens de le surprendre.
Mais il aurait aussi quelque grâce à me rendre:
Ce lieu le favorise, et je vous y retiens
Pour lui faciliter de si doux entretiens.

BRITANNICUS. Je puis mettre à ses pieds ma douleur ou ma joie
Partout où sa bonté consent que je la voie;
Et l'aspect de ces lieux où vous la retenez
N'a rien dont mes regards doivent être étonnés.

NÉRON. Et que vous montrent-ils qui ne vous avertisse
Qu'il faut qu'on me respecte et que l'on m'obéisse?

BRITANNICUS. Ils ne nous ont pas vu l'un et l'autre élever,
Moi pour vous obéir, et vous pour me braver;
Et ne s'attendaient pas, lorsqu'ils nous virent naître,
Qu'un jour Domitius me dût parler en maître.[1]

---

hinc Germanici filia, inde debilis Burrhus et exsul Seneca, trunca scilicet manu et professoria lingua generis humani regimen expostulantes."

[1] Néron (*Lucius Domitius Nero*) était fils de Domitius Ænobarbus et d'Agrippine, qui épousa en secondes noces l'empereur Claude. Quelque temps après l'adoption de Néron par Claude, le jeune Britannicus avait témoigné son déplaisir, en saluant son frère adoptif du nom de Domitius: „Obvii inter se Nero Britannicum nomine, ille Domitium salutavere. . . . Quod ut discordiæ initium Agrippina multo questu ad maritum defert". (*Ann.* XII, c. 41.)

NÉRON. Ainsi par le destin nos vœux sont traversés;
J'obéissais alors, et vous obéissez.
Si vous n'avez appris à vous laisser conduire,
Vous êtes jeune encore, et l'on peut vous instruire.
BRITANNICUS. Et qui m'en instruira?
NÉRON. Tout l'empire à la fois, Rome.
BRITANNICUS. Rome met-elle au nombre de vos droits
Tout ce qu'a de cruel l'injustice et la force,
Les emprisonnements, le rapt et le divorce?
NÉRON. Rome ne porte point ses regards curieux
Jusque dans des secrets que je cache à ses yeux.
Imitez son respect.
BRITANNICUS. On sait ce qu'elle en pense.
NÉRON. Elle se tait du moins: imitez son silence.
BRITANNICUS. Ainsi Néron commence à ne se plus forcer.
NÉRON. Néron de vos discours commence à se lasser.
BRITANNICUS. Chacun devait bénir le bonheur de son règne.
NÉRON. Heureux ou malheureux, il suffit qu'on me craigne.
BRITANNICUS. Je connais mal Junie, ou de tels sentiments
Ne mériteront pas ses applaudissements.
NÉRON. Du moins, si je ne sais le secret de lui plaire,
Je sais l'art de punir un rival téméraire.
BRITANNICUS. Pour moi, quelque péril qui me puisse accabler,
Sa seule inimitié peut me faire trembler.
NÉRON. Souhaitez-la: c'est tout ce que je vous puis dire.
BRITANNICUS. Le bonheur de lui plaire est le seul où j'aspire.
NÉRON. Elle vous l'a promis, vous lui plairez toujours.
BRITANNICUS. Je ne sais pas du moins épier ses discours.
Je la laisse expliquer[1] sur tout ce qui me touche,
Et ne me cache point pour lui fermer la bouche.
NÉRON. Je vous entends. Hé bien, gardes!
JUNIE. Que faites-vous?
C'est votre frère. Hélas! c'est un amant jaloux.
Seigneur, mille malheurs persécutent sa vie.
Ah! son bonheur peut-il exciter votre envie?
Souffrez que de vos cœurs rapprochant les liens,
Je me cache à vos yeux et me dérobe aux siens.
Ma fuite arrêtera vos discordes fatales;
Seigneur, j'irai remplir[2] le nombre des Vestales.
Ne lui disputez plus mes vœux infortunés:
Souffrez que les dieux seuls en soient importunés.
NÉRON. L'entreprise, Madame, est étrange et soudaine.
Dans son appartement, gardes, qu'on la remène.[3]
Gardez Britannicus dans celui de sa sœur.
BRITANNICUS. C'est ainsi que Néron sait disputer un cœur.

---

[1] En prose on dirait: Je la laisse *s'expliquer*.
[2] *Remplir* pour *compléter* est un latinisme „implere numerum". — Ce ... de Junie prépare le spectateur au dénoûment; v. page 187.
[3] *Remener* veut dire mener, conduire une personne au lieu où elle ... auparavant; cette forme est moins usitée que *ramener*.

JUNIE. Prince, sans l'irriter, cédons à cet orage.
NÉRON. Gardes, obéissez sans tarder davantage.

Au *quatrième* acte, Agrippine est enfin en présence de Néron. Elle lui rappelle par quels moyens elle l'a élevé à l'empire à la place de Britannicus, après avoir épousé en secondes noces l'empereur Claude. Agrippine prétend même qu'elle ne rechercha cette illustre alliance que dans la pensée de travailler à l'élévation de son fils Néron.

ACTE IV, SCÈNE II.

AGRIPPINE, NÉRON.

Je vous fis sur mes pas entrer dans sa famille:
Je vous nommai son gendre, et vous donnai sa fille.
Silanus, qui l'aimait, s'en vit abandonné,
Et marqua de son sang ce jour infortuné.[1]
Ce n'était rien encore. Eussiez-vous pu prétendre
Qu'un jour Claude à son fils dût préférer son gendre?
De ce même Pallas j'implorai le secours;
Claude vous adopta, vaincu par ses discours;
Vous appela Néron; et du pouvoir suprême
Voulut, avant le temps, vous faire part lui-même.
C'est alors que chacun, rappelant le passé,
Découvrit mon dessein, déjà trop avancé;
Que de Britannicus la disgrâce future
Des amis de son père excita le murmure.[2]
Mes promesses aux uns éblouirent les yeux;
L'exil me délivra des plus séditieux:
Claude même, lassé de ma plainte éternelle
Éloigna de son fils tous ceux de qui le zèle,
Engagé dès longtemps à suivre son destin,
Pouvait du trône encor lui rouvrir le chemin.
Je fis plus: je choisis moi-même dans ma suite
Ceux à qui je voulais qu'on livrât sa conduite;[3]
J'eus soin de vous nommer, par un contraire choix,
Des gouverneurs que Rome honorait de sa voix.
Je fus sourde à la brigue, et crus la renommée.[4]
J'appelai de l'exil, je tirai de l'armée,
Et ce même Sénèque, et ce même Burrhus,
Qui depuis . . . . Rome alors estimait leurs vertus.[5]
De Claude en même temps épuisant les richesses,
Ma main, sous votre nom, répandait ses largesses.

---

[1] Die nuptiarum Silanus mortem sibi conscivit: sive eo usque spem vitæ produxerat, seu delecto die augendam ad invidiam." (*Ann.* XII, 8.

[2] „Nemo adeo expers misericordiæ fuit quem non Britannici fortunæ mærore afficeret." (*Ann.* XII, 26.)

[3] „(Claudius) commotus his quasi criminibus optimum quemque educatorem filii exsilio ac morte afficit, datosque a noverca custodiæ eius imponit." (*Ann.* XII, 41.

[4] C'est-à-dire: *l'opinion publique.*

[5] „Afranius Burrhus et Annæus Seneca. — — — Hi rectores imperatoriæ iuventæ et, rarum in societate potentiæ, concordes, diversa arte et æquo pollebant, Burrhus militaribus curis et severitate morum, Seneca præceptis eloquentiæ et comitate honesta." (*Ann.* XIII, 2.)

Les spectacles, les dons, invincibles appas,[1]
Vous attiraient les cœurs du peuple et des soldats,
Qui d'ailleurs réveillant leur tendresse première,
Favorisaient en vous Germanicus mon père.
Cependant Claudius penchait vers son déclin.
Ses yeux, longtemps fermés, s'ouvrirent à la fin:
Il connut son erreur. Occupé[2] de sa crainte,
Il laissa pour son fils échapper quelque plainte,
Et voulut, mais trop tard, assembler ses amis.
Ses gardes, son palais, son lit m'étaient soumis.
Je lui laissai sans fruit consumer sa tendresse;[3]
De ses derniers soupirs je me rendis maîtresse.
Mes soins, en apparence épargnant ses douleurs,
De son fils, en mourant, lui cachèrent les pleurs.
Il mourut. Mille bruits en courent à ma honte.[4]
J'arrêtai de sa mort la nouvelle trop prompte;
Et tandis que Burrhus allait secrètement
De l'armée en vos mains exiger le serment,
Que vous marchiez au camp, conduit sous mes auspices,
Dans Rome les autels fumaient de sacrifices;
Par mes ordres trompeurs tout le peuple excité
Du prince déjà mort demandait la santé.
Enfin des légions l'entière obéissance
Ayant de votre empire affermi la puissance,
On vit Claude; et le peuple, étonné de son sort,
Apprit en même temps votre règne et sa mort.

Après avoir ainsi déroulé à Néron la série de ses bienfaits, qui furent presque autant de crimes, Agrippine demande à son fils quel en est le salaire. Le crédit de Burrhus et de Sénèque, qu'elle a tirés de l'exil pour en faire les gouverneurs de Néron, a remplacé le sien; Junie enlevée à Britannicus, Octavie menacée d'être répudiée, Pallas banni sont autant d'injures sanglantes qu'un fils ingrat fait à sa mère, à laquelle il doit tout. Néron récrimine à son tour en reprochant à Agrippine son ambition et ses intrigues en faveur de Britannicus.

Avec Britannicus contre moi réunie,
Vous le fortifiez du parti de Junie;
Et la main de Pallas trame tous ces complots;
Et lorsque, malgré moi, j'assure mon repos,
On vous voit de colère et de haine animée.
Vous voulez présenter mon rival à l'armée:
Déjà jusques au camp le bruit en a couru.

Agrippine repousse ces reproches et proteste hautement contre ces soupçons. Néron paraît s'émouvoir, et sa mère lui dicte les conditions de paix qu'il doit accepter.

---

[1] Racine emploie ici *„appas"*, dans le sens de *„appât"* (Röder).
[2] En prose on dirait: *préoccupé*. [3] Sa tendresse *pour son fils* Britannicus.
[4] Ces bruits n'étaient que trop fondés. Tacite nous donne, dans ses *Annales* (XII, 66, 67) de curieux détails sur la mort de Claude. L'empereur fut d'abord empoisonné par un plat de champignons (*„infusum delectabili cibo boleto venenum"*) et achevé par le médecin Xénophon, confident d'Agrippine, qui introduisit dans le gosier de l'empereur, comme pour le faire vomir, une plume chargée d'un poison subtil („ille tamquam nisus evomentis adiuvaret, pinnam rapido veneno inlitam faucibus eius demisisse creditur").

AGRIPPINE. De mes accusateurs qu'on punisse l'audace,
Que de Britannicus on calme le courroux,
Que Junie à son choix puisse prendre un époux,
Qu'ils soient libres tous deux, et que Pallas demeure,
Que vous me permettiez de vous voir à toute heure,
Que ce même Burrhus, qui nous vient écouter,[1]
A votre porte enfin n'ose plus m'arrêter.

NÉRON. Oui, madame, je veux que ma reconnaissance
Désormais dans les cœurs grave votre puissance;
Et je bénis déjà cette heureuse froideur,
Qui de notre amitié va rallumer l'ardeur.
Quoi que Pallas ait fait, il suffit, je l'oublie;
Avec Britannicus je me réconcilie;
Et quant à cet amour qui nous a séparés,
Je vous fais notre arbitre, et vous nous jugerez.
Allez donc et portez cette joie à mon frère.
Gardes, qu'on obéisse aux ordres de ma mère.

Burrhus qui a entendu les dernières paroles de Néron, se félicite de la réconciliation qui a lieu entre l'empereur et Britannicus. Mais le tyran ne tarde pas à le détromper et à l'instruire de ses véritables desseins:

Elle se hâte trop, Burrhus, de triompher.
J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer.

Alors Burrhus fait un suprême effort pour ramener Néron dans le chemin de la vertu. Il oppose avec éloquence l'image heureuse du passé à la honte, aux cruautés d'un règne malheureux et tyrannique tel que sera celui de Néron dans la nouvelle voie où il s'engage.

ACTE IV, SCÈNE III.

BURRHUS, NÉRON.

BURRHUS. C'est à vous à choisir, vous êtes encor maître.
Vertueux jusqu'ici, vous pouvez toujours l'être;
Le chemin est tracé, rien ne vous retient plus;
Vous n'avez qu'à marcher de vertus en vertus.
Mais si de vos flatteurs vous suivez la maxime,
Il vous faudra, Seigneur, courir de crime en crime,
Soutenir vos rigueurs par d'autres cruautés,
Et laver dans le sang vos bras ensanglantés.
Britannicus mourant excitera le zèle
De ses amis, tout prêts à prendre sa querelle.
Ces vengeurs trouveront de nouveaux défenseurs,
Qui, même après leur mort, auront des successeurs:
Vous allumez un feu qui ne pourra s'éteindre.
Craint de tout l'univers, il vous faudra tout craindre,
Toujours punir, toujours trembler dans vos projets,
Et pour vos ennemis compter tous vos sujets.
Ah! de vos premiers ans l'heureuse expérience
Vous fait-elle, Seigneur, haïr votre innocence?
Songez-vous au bonheur qui les a signalés?
Dans quel repos, ô ciel! les avez-vous coulés!
Quel plaisir de penser et de dire en vous-même:
„Partout, en ce moment, on me bénit, on m'aime;

[1] Dans ce moment Burrhus rentre en scène.

On ne voit point le peuple à mon nom s'alarmer;
Le ciel dans tous leurs pleurs[1] ne m'entend point nommer;
Leur sombre inimitié ne fuit point mon visage;
Je vois voler partout les cœurs à mon passage!"
Tels étaient vos plaisirs. Quel changement, ô dieux!
Le sang le plus abject vous était précieux.
Un jour, il m'en souvient, le sénat équitable
Vous pressait de souscrire à la mort d'un coupable;
Vous résistiez, Seigneur, à leur sévérité:
Votre cœur s'accusait de trop de cruauté;
Et plaignant les malheurs attachés à l'empire,
„Je voudrais, disiez-vous, ne savoir pas écrire."[2]
Non, ou vous me croirez, ou bien de ce malheur
Ma mort m'épargnera la vue et la douleur.
On ne me verra point survivre à votre gloire.
Si vous allez commettre une action si noire, (*il se jette à genoux*)
Me voilà prêt, Seigneur: avant que de partir,
Faites percer ce cœur qui n'y peut consentir;
Appelez les cruels qui vous l'ont inspirée;
Qu'ils viennent essayer leur main mal assurée.
Mais je vois que mes pleurs touchent mon empereur;
Je vois que sa vertu frémit de leur fureur.
Ne perdez point de temps, nommez-moi les perfides
Qui vous osent donner ces conseils parricides.
Appelez votre frère, oubliez dans ses bras . . .

NÉRON. Ah! que demandez-vous?

BURRHUS. Non, il ne vous hait pas,
Seigneur; on le trahit; je sais son innocence;
Je vous réponds pour lui de son obéissance.
J'y cours. Je vais presser un entretien si doux.

Néron paraît s'attendrir. Peut-être renoncera-t-il aux idées de vengeance qu'il nourrit contre son frère. Il renvoie Burrhus et lui ordonne de l'attendre avec Britannicus.

Alors paraît Narcisse. Lorsque Néron lui avoue qu'on le réconcilie avec son frère, le traître, avec un art infernal, sait réveiller dans le cœur de Néron les mauvais sentiments que la voix de Burrhus a réprimés.

---

[1] Il y a ici syllepse du nombre, *leurs* ne s'accordant pas grammaticalement avec *peuple* (ni plus bas avec *sénat*). Racine aime cette figure:

Entre *le pauvre* et vous, vous prendrez Dieu pour juge;
Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
Comme *eux* vous fûtes pauvre et comme *eux* orphelin. (*Athalie, IV, 3.*)

[2] Animadversurus in latrones duos Burrhus, præfectus tuus, vir egregius, et tibi principi notus, exigebat a te ut scriberes, in quos et ex qua causa animadverti velles. Hoc sæpe delatum, ut aliquando fieret instabat. Invitus invito cum chartam protulisset, traderetque, exclamasti: „Vellem nescire litteras!" (Seneca, *De clementia* II, 1.) „Cette réponse, niaisement philanthropique, si elle eût été sincère, était, venant de Néron, qui ne manquait pas d'esprit, une preuve d'hypocrisie. Ses précepteurs n'avaient pas dû s'y tromper, et Burrhus, qui la recueille pour la colporter, et Sénèque qui la prône, étaient-ils dupes ou compères? Le doute est permis, car il y a des temps où les gens de bien mêmes ne manquent pas de complaisance." GERUZEZ.

ACTE IV, SCÈNE IV.

NARCISSE, NÉRON.

NARCISSE. Quoi? pour Britannicus votre haine affaiblie
Me défend . . . .
NÉRON. Oui, Narcisse, on nous réconcilie.
NARCISSE. Je me garderai bien de vous en détourner,
Seigneur, mais il s'est vu tantôt emprisonner:
Cette offense en son cœur sera longtemps nouvelle.
Il n'est point de secrets que le temps ne révèle:
Il saura que ma main lui devait présenter
Un poison que votre ordre avait fait apprêter.
Les dieux de ce dessein puissent-ils le distraire!
Mais peut-être il fera ce que vous n'osez faire.
NÉRON. On répond de son cœur; et je vaincrai le mien.
NARCISSE. Et l'hymen de Junie en est-il le lien?
Seigneur, lui faites-vous encor ce sacrifice?
NÉRON. C'est prendre trop de soin. Quoi qu'il en soit, Narcisse,
Je ne le compte plus parmi mes ennemis.
NARCISSE. Agrippine, Seigneur, se l'était bien promis:
Elle a repris sur vous son souverain empire.
NÉRON. Quoi donc? Qu'a-t-elle dit? Et que voulez-vous dire?
NARCISSE. Elle s'en est vantée assez publiquement.
NÉRON. De quoi?
NARCISSE. Qu'elle n'avait qu'à vous voir un moment:
Qu'à tout ce grand éclat, à ce courroux funeste
On verrait succéder un silence modeste;
Que vous-même à la paix souscririez le premier,
Heureux que sa bonté daignât tout oublier.
NÉRON. Mais, Narcisse, dis-moi, que veux-tu que je fasse?
Je n'ai que trop de pente à punir son audace;
Et si je m'en croyais, ce triomphe indiscret
Serait bientôt suivi d'un éternel regret.
Mais de tout l'univers quel sera le langage?
Sur les pas des tyrans veux-tu que je m'engage,
Et que Rome, effaçant tant de titres d'honneur,
Me laisse pour tout nom celui d'empoisonneur?
Ils mettront ma vengeance au rang des parricides.
NARCISSE. Et prenez-vous, Seigneur, leurs caprices pour guides?
Avez-vous prétendu qu'ils se tairaient toujours?
Est-ce à vous de prêter l'oreille à leurs discours?
De vos propres désirs perdrez-vous la mémoire?
Et serez-vous le seul que vous n'oserez croire?
Mais, Seigneur, les Romains ne vous sont pas connus.
Non, non, dans leurs discours ils sont plus retenus,
Tant de précaution affaiblit votre règne:
Ils croiront, en effet, mériter qu'on les craigne.
Au joug depuis longtemps ils se sont façonnés:
Ils adorent la main qui les tient enchaînés.

Vous les verrez toujours ardents à vous complaire.
Leur prompte servitude a fatigué Tibère.[1]
Moi-même, revêtu d'un pouvoir emprunté,
Que je reçus de Claude avec la liberté,
J'ai cent fois, dans le cours de ma gloire passée,
Tenté leur patience, et ne l'ai point lassée.
D'un empoisonnement vous craignez la noirceur?
Faites périr le frère, abandonnez la sœur:
Rome, sur ses autels prodiguant les victimes,
Fussent-ils innocents, leur trouvera des crimes;
Vous verrez mettre au rang des jours infortunés
Ceux où jadis la sœur et le frère sont nés.

NÉRON. Narcisse, encore un coup, je ne puis l'entreprendre.
J'ai promis à Burrhus, il a fallu me rendre.
Je ne veux point encore, en lui manquant de foi,
Donner à sa vertu des armes contre moi.
J'oppose à ses raisons un courage inutile:
Je ne l'écoute point avec un cœur tranquille.

NARCISSE. Burrhus ne pense pas, Seigneur, tout ce qu'il dit:
Son adroite vertu ménage son crédit;
Ou plutôt ils n'ont tous qu'une même pensée:
Ils verraient par ce coup leur puissance abaissée:
Vous seriez libre alors, Seigneur; et devant vous
Ces maîtres orgueilleux fléchiraient comme nous.
Quoi donc? ignorez-vous tout ce qu'ils osent dire?
»Néron, s'ils en sont crus,[2] n'est point né pour l'empire;
Il ne dit, il ne fait que ce qu'on lui prescrit:
Burrhus conduit son cœur, Sénèque son esprit.
Pour toute ambition, pour vertu singulière,
Il excelle à conduire un char dans la carrière.
A disputer des prix indignes de ses mains,
A se donner lui-même en spectacle aux Romains,[3]
A venir prodiguer sa voix sur un théâtre,
A réciter des chants qu'il veut qu'on idolâtre,
Tandis que des soldats, de moments en moments,
Vont arracher pour lui les applaudissements.«
Ah! ne voulez-vous pas les forcer à se taire?

NÉRON. Viens, Narcisse. Allons voir ce que nous devons faire.

Au *cinquième* acte, nous voyons Britannicus transporté de joie et plein de confiance dans les promesses de Néron, qui a feint de se réconcilier avec lui. Junie, qui n'ose partager sa joie, est auprès d'Agrippine, tandis que Britannicus entre dans la salle du festin où l'empereur l'attend pour sceller publiquement la réconciliation par des embrassements. Quelques instants sont à peine écoulés, que Burrhus accourt éperdu annoncer la terrible nouvelle de la mort subite de Britannicus.

---

[1] Memoriæ proditur Tiberium, quoties curia egrederetur, græcis verbis in hunc modum eloqui solitum: „O homines ad servitutem paratos!“ Scilicet etiam illum, qui libertatem publicam nollet, tam proiectæ servientium patientiæ tædebat. Tacite, *Annales* III, 65. [2] En prose: *Si on les croit.*

[3] On dit que ces vers frappèrent le roi Louis XIV, et qu'il renonça dès lors à danser dans les ballets de la cour.

ACTE V, SCÈNE V.

BURRHUS.

A peine l'empereur a vu venir son frère,
Il se lève, il l'embrasse, on se tait, et soudain
César prend le premier une coupe à la main:
»Pour achever ce jour sous de meilleurs auspices,
Ma main de cette coupe épanche les prémices,
Dit-il; dieux, que j'appelle à cette effusion,
Venez favoriser notre réunion.«
Par les mêmes serments Britannicus se lie;
La coupe dans ses mains par Narcisse est remplie;
Mais ses lèvres à peine en ont touché les bords,
Le fer ne produit point de si puissants efforts,
Madame: la lumière à ses yeux est ravie;
Il tombe sur son lit[1] sans chaleur et sans vie.
Jugez combien ce coup frappe tous les esprits:
La moitié s'épouvante et sort avec des cris;
Mais ceux qui de la cour ont un plus long usage
Sur les yeux de César composent leur visage.
Cependant[2] sur son lit il demeure penché;
D'aucun étonnement il ne paraît touché:
»Ce mal dont vous craignez, dit-il, la violence,
A souvent sans péril attaqué son enfance.«[3]
Narcisse veut en vain affecter quelque ennui,
Et sa perfide joie éclate malgré lui.
Pour moi, dût l'empereur punir ma hardiesse,
D'une odieuse cour j'ai traversé la presse;
Et j'allais, accablé de cet assassinat,
Pleurer Britannicus, César et tout l'État.

Ce récit achevé, Néron a la hardiesse de se présenter devant sa mère et de feindre l'indignation quand elle lui dit:

— — — Britannicus est mort empoisonné:
Narcisse a fait le coup, vous l'avez ordonné.

Narcisse, à son tour, entreprend de justifier la mort de Britannicus; mais Agrippine l'interrompt et s'écrie:

— — AGRIPPINE. Poursuis, Néron! avec de tels ministres,
Par des faits glorieux tu te vas signaler.
Poursuis. Tu n'as pas fait ce pas pour reculer.
Ta main a commencé par le sang de ton frère;
Je prévois que tes coups viendront jusqu'à ta mère.[4]

---

[1] *Triclinium* (lit de table pour trois personnes). [2] *Pendant ce temps.*

[3] „Illic epulante Britannico, quia cibos potusque eius delectos ex ministris gustu explorabat, ne omitteretur institutum, aut utriusque morte proderetur scelus, talis dolus repertus est. Innoxia adhuc ac prœcalida et libata gustu potio traditur Britannico. Dein, postquam fervore aspernabatur, frigida in aqua adfunditur venenum; quod ita cunctos eius artus pervasit ut vox pariter et spiritus raperentur. Trepidatur a circumsedentibus: diffugiunt imprudentes; at quibus altior intellectus, resistunt deflxi, et Neronem intuentes. Ille ut erat reclinis et nescio similis, solitum ita, ait, per comitialem morbum quo prima ab infantia adflictaretur Britannicus, et redituros paulatim visus sensusque." (Tacite, *Annales*, XIII, 16.)

[4] Le meurtre d'Agrippine est raconté par Tacite (*Annales*, XIV, 1—8).

Dans le fond de ton cœur je sais que tu me hais;
Tu voudras t'affranchir du joug de mes bienfaits.
Mais je veux que ma mort te soit même inutile.
Ne crois pas qu'en mourant je te laisse tranquille.
Rome, ce ciel, ce jour que tu reçus de moi,
Partout, à tout moment, m'offriront devant toi.
Tes remords te suivront comme autant de furies;
Tu croiras les calmer par d'autres barbaries;
Ta fureur, s'irritant soi-même[1] dans son cours,
D'un sang toujours nouveau marquera tous tes jours.
Mais j'espère qu'enfin le ciel, las de tes crimes,
Ajoutera ta perte à tant d'autres victimes;
Qu'après t'être couvert de leur sang et du mien,
Tu te verras forcé de répandre le tien;
Et ton nom paraîtra, dans la race future,
Aux plus cruels tyrans une cruelle injure.
Voilà ce que mon cœur se présage de toi.

Néron, après avoir écouté sans sourciller les imprécations de sa mère, se hâte d'aller auprès de Junie pour recueillir le fruit de son crime. Mais il apprend que la jeune princesse s'est dérobée à ses poursuites, que le peuple l'a prise sous sa protection et a mis en pièces Narcisse, qui voulait l'empêcher d'arriver au temple, où elle allait prendre place parmi les Vestales.

Ce dénoûment fut reproché à Racine dès la première représentation de sa tragédie. On lui rappela que les jeunes filles destinées au culte de Vesta n'étaient pas reçues au-dessus de dix ans, que le nombre en était limité, enfin qu'on n'entrait pas au temple de Vesta comme on entre au couvent. Dans la seconde préface qui précède sa pièce, Racine répond à ses critiques que le peuple romain, prenant Junie sous sa protection, pouvait, en considération de la naissance, de la vertu et des malheurs de cette jeune fille, la dispenser de l'âge prescrit par les lois, comme il avait tant de fois dispensé de l'âge pour le consulat. Mais le poète oublie que, si le peuple romain était souverain du temps de la république, il n'était plus rien sous les empereurs, et qu'il ne pouvait plus accorder aucune dispense.

III. MITHRIDATE.

(1673.)

Les derniers combats de Mithridate VI, Eupator, surnommé le Grand, contre les Romains, voilà le fond historique de cette tragédie. On sait que Mithridate, après avoir été vaincu, l'an 66, par Pompée près du Lycus, s'enfuit dans le royaume du Bosphore où régnait un de ses fils. Le vieux roi, âgé de 60 ans, exhorta ses soldats à porter la guerre au sein même de l'Italie; il voulait y pénétrer par la Thrace et entraîner avec lui les barbares et les peuples sujets des Romains. Mais les soldats, effrayés d'une entreprise si hardie, se révoltèrent et proclamèrent roi son fils Pharnace. Mithridate, au désespoir, prit du poison; la liqueur mortelle restant sans effet, il se fit tuer par un Gaulois, l'an 64 av. J.-C.

Dans la tragédie de Racine, Pharnace et Xipharès, fils de Mithridate, mais de deux mères différentes, aiment tous les deux Monime, jeune Grecque d'une grande beauté à laquelle Mithridate a destiné le titre et la dignité de reine. Pharnace, ami des Romains, traître envers sa patrie et envers son père, ose avouer son amour à Monime, qui le repousse. Xipharès, fils obéissant et soumis, a aimé Monime avant qu'elle fût destinée à son père.

[1] On dirait aujourd'hui: *elle-même.*

La vertueuse femme, tout en répondant à cet amour, reste fidèle à son devoir et engage vivement Xipharès à l'imiter et à vaincre sa passion. Cependant Mithridate a fait arrêter Pharnace, qui avait osé braver ses ordres. Avant que les gardes l'emmènent, le perfide, pour se venger, révèle à son père le secret des amours de Monime et de Xipharès. Mithridate, pour s'assurer de la vérité, a recours à un piège indigne. Il feint de vouloir renoncer à Monime et d'accorder sa main à son fils Xipharès. La ruse réussit et fait voir au roi que Xipharès est son rival préféré. Ce jeune prince, averti à temps, s'enfuit, pour échapper à la vengeance de son père. Cependant Pharnace a trouvé moyen de sortir de prison, d'ameuter les soldats contre son père et d'appeler la flotte des Romains. Ceux-ci descendent de leurs vaisseaux et attaquent la ville, soutenus par Pharnace et les siens. Déjà la victoire se déclare pour eux; le vieux Mithridate, après avoir combattu vaillamment, voyant que tout est perdu, veut se percer de son épée, mais son bras le trahit; il ne fait que se blesser grièvement. Tout à coup Xipharès accourt, repousse les Romains et Pharnace, et vient recevoir du roi mourant son pardon et la main de Monime.

Nous ne reproduisons de cette pièce que le beau discours par lequel Mithridate révèle à ses fils son dessein de porter la guerre en Italie.

ACTE III, SCÈNE I.

MITHRIDATE. Approchez, mes enfants. Enfin l'heure est venue
Qu'il[1] faut que mon secret éclate à votre vue.
A mes nobles projets je vois tout conspirer;
Il ne me reste plus qu'à vous les déclarer.
Je fuis: ainsi le veut la fortune ennemie.
Mais vous savez trop bien l'histoire de ma vie
Pour croire que longtemps, soigneux de me cacher,
J'attende en ces déserts qu'on me vienne chercher.
La guerre a ses faveurs, ainsi que ses disgrâces.
Déjà plus d'une fois, retournant sur mes traces,
Tandis que l'ennemi, par ma fuite trompé,
Tenait après son char un vain peuple occupé,
Et, gravant en airain[2] ses frêles avantages,
De mes États conquis enchaînait les images,[3]
Le Bosphore[4] m'a vu, par de nouveaux apprêts,
Ramener la terreur du fond de ses marais,
Et chassant les Romains de l'Asie étonnée,
Renverser en un jour l'ouvrage d'une année.
D'autres temps, d'autres soins. L'Orient accablé
Ne peut plus soutenir leur effort redoublé.
Il voit plus que jamais ses campagnes couvertes
De Romains que la guerre enrichit de nos pertes.
Des biens des nations ravisseurs altérés,
Le bruit de nos trésors les a tous attirés:

---

[1] En prose, on remplacerait ici *que* par *où*.

[2] *En airain* est un latinisme *(aere)*, on dit ordinairement *sur l'airain*.

[3] Allusion à l'usage des Romains de porter devant le char du triomphateur des bas-reliefs d'airain et des tableaux retraçant les principaux événements de la guerre.

[4] C'est-à-dire le *Bosphore Cimmérien*, aujourd'hui le détroit de *Jénikaleh*, qui joint la mer d'Azof à la mer Noire, et non pas le détroit qui sépare la Thrace de l'Asie Mineure et qui s'appelait par excellence *Bosphore* ou plutôt *Bospore* (de *βοῦς bœuf, vache*, et *πόρος passage*).

Ils y courent en foule; et jaloux l'un de l'autre,
Désertent leur pays pour inonder le nôtre.
Moi seul je leur résiste. Ou lassés, ou soumis,
Ma funeste amitié pèse à tous mes amis;[1]
Chacun à ce fardeau[2] veut dérober sa tête.
Le grand nom de Pompée assure sa conquête:
C'est l'effroi de l'Asie; et loin de l'y chercher,
C'est à Rome, mes fils, que je prétends marcher.
Ce dessein vous surprend; et vous croyez peut-être
Que le seul désespoir aujourd'hui le fait naître.
J'excuse votre erreur, et, pour être approuvés,
De semblables projets veulent être achevés.
Ne vous figurez point que de cette contrée
Par d'éternels remparts Rome soit séparée.
Je sais tous les chemins par où je dois passer;
Et si la mort bientôt ne me vient traverser,[3]
Sans reculer plus loin l'effet de ma parole,
Je vous rends[4] dans trois mois au pied du Capitole.
Doutez-vous que l'Euxin ne me porte en deux jours
Aux lieux où le Danube y vient finir son cours?[5]
Que du Scythe avec moi l'alliance jurée
De l'Europe en ces lieux ne me livre l'entrée?
Recueilli dans leur port, accru de leurs soldats,
Nous verrons notre camp grossir à chaque pas.
Daces, Pannoniens, la fière Germanie,
Tous n'attendent qu'un chef contre la tyrannie.
Vous avez vu l'Espagne, et surtout les Gaulois,
Contre ces mêmes murs qu'ils ont pris autrefois
Exciter ma vengeance, et jusque dans la Grèce,
Par des ambassadeurs accuser ma paresse.
Ils savent que sur eux prêt à se déborder
Ce torrent, s'il m'entraîne, ira tout inonder;
Et vous les verrez tous, prévenant son ravage,
Guider dans l'Italie et suivre mon passage.
C'est là qu'en arrivant, plus qu'en tout le chemin,
Vous trouverez partout l'horreur du nom romain,
Et la triste Italie encor toute fumante
Des feux qu'a rallumés sa liberté mourante.
Non, Princes, ce n'est point au bout de l'univers
Que Rome fait sentir tout le poids de ses fers;
Et de près inspirant les haines les plus fortes,

---

[1] Inversion hardie. Le sens est: Ma funeste amitié pèse à tous mes amis, qu'ils soient lassés ou soumis.

[2] C'est-à-dire: au fardeau, au danger de résister aux Romains.

[3] *Si la mort ne me vient traverser* veut dire: si elle ne vient *m'arrêter dans mes desseins*, si elle ne vient *traverser mes projets*.

[4] C'est-à-dire: je vous fais parvenir.

[5] De *Panticapæum*, où était Mithridate, aux *embouchures du Danube* il y a à peu près 600 kilomètres. On raconte qu'à la première représentation de *Mithridate*, un vieux militaire, qui avait fait la guerre dans ces contrées, dit assez haut: *Oui, assurément, j'en doute*. Le vieux soldat avait peut-être raison, mais la poésie ne procède pas avec cette rigueur.

Tes plus grands ennemis, Rome, sont à tes portes.
Ah! s'ils ont pu choisir pour leur libérateur
Spartacus, un esclave, un vil gladiateur,
S'ils suivent au combat des brigands qui les vengent,
De quelle noble ardeur pensez-vous qu'ils se rangent
Sous les drapeaux d'un roi longtemps victorieux,
Qui voit jusqu'à Cyrus remonter ses aïeux?
Que dis-je? En quel état croyez-vous la surprendre?
Vide de légions qui la puissent défendre,
Tandis que tout s'occupe à me persécuter,
Leurs femmes, leurs enfants pourront-ils m'arrêter?
Marchons; et dans son sein rejetons cette guerre
Que sa fureur envoie aux deux bouts de la terre.
Attaquons dans leurs murs ces conquérants si fiers;
Qu'ils tremblent, à leur tour, pour leurs propres foyers.[1]
Annibal l'a prédit, croyons-en ce grand homme,
Jamais on ne vaincra les Romains que dans Rome.[2]
Noyons-la dans son sang, justement répandu.
Brûlons ce Capitole où j'étais attendu.
Détruisons ses honneurs, et faisons disparaître
La honte de cent rois, et la mienne peut-être;
Et la flamme à la main, effaçons tous ces noms
Que Rome y consacrait à d'éternels affronts.

IV. IPHIGÉNIE EN AULIDE.[3]

(1674.)

Tout le monde connaît la fable du sacrifice d'Iphigénie. Un calme opiniâtre arrêtant trop longtemps l'armée des Grecs à Aulis, le devin Calchas déclara que Diane, irritée contre Agamemnon, ne pouvait être apaisée que par le sang d'Iphigénie, fille de ce prince. Agamemnon, après avoir lutté longtemps, accorda son enfant aux sollicitations des rois ligués; mais Diane apaisée mit à la place d'Iphigénie une biche, qui lui fut immolée, et transporta la fille d'Agamemnon en Tauride, où elle la fit prêtresse de son culte.

Euripide, dont la tragédie a servi de modèle à celle de Racine, a suivi cette version du mythe. Le poète français, ayant besoin d'un dénoûment qui ne dépendît pas du merveilleux de la fable, suivit une autre version qu'il trouvait dans Pausanias. Selon cet auteur, on sacrifia une autre Iphigénie, fille d'Hélène et de Thésée, que la femme de Ménélas n'avait osé avouer pour sa fille. Racine suppose que cette seconde Iphigénie, qui ignore son nom et son origine, a été faite prisonnière à Lesbos par Achille et

[1] Encore une rime pour les yeux; car dans *fier* l'r est prononcée et dans *foyer* elle est muette.

[2] „Ait Hannibal Romanos vinci non nisi armis suis posse, nec Italiam aliter quam Italicis viribus subigi." (Justin. XXX, 5.)

[3] *Aulis*, que Racine a traduit par *Aulide*, est un petit port de Béotie. Aujourd'hui l'expression *en Aulide*, que l'usage a consacrée, ne peut en français s'entendre que d'un pays, et il n'y a jamais eu de contrée de ce nom. Ménage, dans ses *Observations sur la langue française* (1672) nous dit qu'autrefois on employait aussi *en* devant les noms des villes commençant par une voyelle et devant quelques autres, et que l'on disait p. e. *en Arles, en Avignon, en Jérusalem*. Cependant Racine fait bien de l'Aulide une contrée, puisque, dans *Iphigénie* (Acte I, Scène I), il dit deux fois *dans l'Aulide*.

amenée à Aulis, sous le nom d'Ériphile. Le poète français s'est encore dans d'autres points essentiels, éloigné de l'économie de la fable du poète grec. Dans Euripide, le roi Agamemnon, pour faire venir au camp sa femme Clytemnestre et sa fille Iphigénie, prend pour prétexte un prétendu projet de mariage avec Achille. Celui-ci rencontrant Clytemnestre, est salué par elle comme son gendre; la ruse d'Agamemnon se découvre, la reine, instruite par un esclave du terrible sort qui attend son enfant, implore le secours d'Achille. Il le lui promet, mais tout le camp se révolte contre lui, ses Myrmidons les premiers, et il ne peut rassembler qu'un petit nombre de guerriers, avec lesquels il veut néanmoins tenter la défense d'Iphigénie. Achille y renonce quand il la voit résignée à subir son sort par dévouement à la patrie et pour obéir à la volonté des dieux.

Dans la pièce de Racine, non-seulement le projet de mariage entre Iphigénie et Achille est réel, mais les futurs époux brûlent l'un pour l'autre de l'amour le plus ardent, et Achille entreprend la défense d'Iphigénie en amant outragé. De plus, le poète français a donné à Iphigénie, fille d'Agamemnon, une rivale perfide dans l'autre Iphigénie (Ériphile), dont la mort est ainsi motivée. Cette intrigue a le tort de moderniser les caractères et les situations de la pièce. Achille devient un noble paladin, qui ne recule devant aucun danger pour sauver sa dame. Le langage des héros et des héroïnes de la tragédie finit par lui ôter ce qu'elle pourrait encore conserver de cachet antique.

C'est là, en général, le côté faible de la tragédie française quand elle traite un sujet d'histoire ancienne. La plupart des Français sont trop épris de leur théâtre classique, pour voir ou pour avouer ce défaut. Quelques esprits non prévenus parmi eux en ont pourtant été frappés. „La rage d'ennoblir, le ton de cour, dit Paul-Louis Courier,[1] infectant le théâtre et la cour de Louis XIV, gâtèrent d'excellents esprits, et sont encore cause qu'on se moque de nous à juste raison. Les étrangers crèvent de rire quand ils voient, dans nos tragédies, le seigneur Agamemnon et le seigneur Achille qui lui demande raison, aux yeux de tous les Grecs, et le seigneur Oreste brûlant de tant de feux pour madame sa cousine."

Nous ne reproduisons de la pièce d'Iphigénie que le récit du sacrifice, que Racine met dans la bouche d'Ulysse. C'est par ce personnage qu'il remplace celui de Ménélas de la tragédie d'Euripide.

ACTE V, SCÈNE VI.

Jamais jour n'a paru si mortel à la Grèce.
Déjà de tout le camp la discorde maîtresse
Avait sur tous les yeux mis son bandeau fatal,
Et donné du combat le funeste signal.
De ce spectacle affreux votre fille alarmée
Voyait pour elle Achille, et contre elle l'armée;
Mais quoique seul pour elle, Achille furieux
Épouvantait l'armée, et partageait les dieux.
Déjà de traits en l'air s'élevait un nuage;
Déjà coulait le sang, prémices du carnage:
Entre les deux partis Calchas s'est avancé,
L'œil farouche, l'air sombre, et le poil hérissé,
Terrible, et plein du dieu qui l'agitait sans doute.
„Vous, Achille, a-t-il dit, et vous, Grecs, qu'on m'écoute:
Le dieu qui maintenant vous parle par ma voix
M'explique son oracle, et m'instruit de son choix.

[1] Voyez dans ce Manuel, l'article *Paul-Louis Courier*, page 460.

Un autre sang d'Hélène, une autre Iphigénie,
Sur ce bord immolée, y doit laisser sa vie.
Thésée avec Hélène uni secrètement
Fit succéder l'hymen à son enlèvement.
Une fille en sortit, que sa mère a celée;
Du nom d'Iphigénie elle fut appelée.
Je vis moi-même alors ce fruit de leurs amours.
D'un sinistre avenir je menaçai ses jours.
Sous un nom emprunté sa noire destinée
Et ses propres fureurs ici l'ont amenée.
Elle me voit, m'entend, elle est devant vos yeux;
Et c'est elle, en un mot, que demandent les dieux."
Ainsi parle Calchas. Tout le camp immobile
L'écoute avec frayeur, et regarde Ériphile.
Elle était à l'autel, et peut-être en son cœur
Du fatal sacrifice accusait la lenteur.
Elle-même tantôt d'une course subite
Était venue aux Grecs annoncer votre fuite.[1]
On admire en secret sa naissance et son sort.
Mais puisque Troie enfin est le prix de sa mort,
L'armée à haute voix se déclare contre elle,
Et prononce à Calchas sa sentence mortelle.
Déjà pour la saisir Calchas lève le bras:
„Arrête, a-t-elle dit, et ne m'approche pas.
Le sang de ces héros dont tu me fais descendre
Sans tes profanes mains saura bien se répandre."
Furieuse, elle vole, et, sur l'autel prochain,
Prend le sacré couteau, le plonge dans son sein.
A peine son sang coule et fait rougir la terre,
Les dieux font sur l'autel entendre le tonnerre;
Les vents agitent l'air d'heureux frémissements,
Et la mer leur répond par ses mugissements,
La rive au loin gémit, blanchissante d'écume;
La flamme du bûcher d'elle-même s'allume;
Le ciel brille d'éclairs, s'entr'ouvre, et parmi nous
Jette une sainte horreur qui nous rassure tous.
Le soldat étonné dit que dans une nue
Jusque sur le bûcher Diane est descendue,
Et croit que, s'élevant aux travers de ses feux,
Elle portait au ciel notre encens et nos vœux.

V. PHÈDRE.

(1677.)

En composant *Phèdre,* Racine avait sous les yeux deux tragédies anciennes intitulées toutes les deux *Hippolyte:* l'une, tragédie grecque d'Euripide; l'autre, tragédie latine, vulgairement attribuée à Sénèque. Le sujet en est la mort funeste d'Hippolyte, fils de Thésée et d'Antiope, reine des Amazones. Thésée, qui s'était marié avec Phèdre, fille de Minos et sœur d'Ariane, a laissé sa jeune épouse à Trézène, en Argolide, sous la garde de son fils Hippolyte. Celui-ci, devenu l'objet d'une passion coupable de la part de sa belle-mère, repousse ses avances avec horreur.

[1] C'est à Clytemnestre qu'Ulysse fait ce récit.

Phèdre, pour se venger, l'accuse auprès de Thésée d'avoir voulu la séduire. Le roi, indignement trompé, appelle sur son fils la vengeance de Neptune, et ce dieu, pour punir le fils criminel, fait sortir de la mer un monstre affreux qui effraye ses chevaux. Ils prennent le mors aux dents; Hippolyte, tombé de son char et embarrassé dans les rênes, est traîné à travers les rochers et périt horriblement mutilé.

Racine a emprunté plusieurs détails à la tragédie latine, mais il a pris surtout pour modèle l'*Hippolyte* d'Euripide, qu'il n'a pourtant pas servilement imité. Le poète français a détourné d'Hippolyte sur Phèdre tout l'intérêt du spectateur. Celle-ci devient le principal personnage de la tragédie. Du reste, c'est dans le caractère de Phèdre qu'il s'est le moins éloigné du poète grec, et l'on peut même dire que, dans les parties de la pièce qui mettent en scène la coupable épouse de Thésée, Racine a renchéri sur son modèle. En effet, cette femme poussée par la fatalité à un amour dont elle comprend elle-même toute l'horreur, cette femme, qui ne s'abandonne à sa passion qu'après de violents combats, et lorsqu'elle croit son époux mort; qui, détrompée, pour sauver son honneur, cède aux perfides conseils de sa confidente et accuse ou plutôt laisse accuser Hippolyte innocent; qui, le crime accompli, éprouve les plus terribles remords et se fait justice elle-même, cette femme éveille encore plus la pitié que l'horreur. De toutes les créations de Racine, le personnage de Phèdre a certainement le plus de beauté et de couleur antiques. On ne saurait en dire autant des autres personnages de la pièce. Dans sa préface, Racine nous dit que la mort d'Hippolyte dans la tragédie d'Euripide lui semble causer plus d'indignation que de pitié, puisque le poète grec le représente comme un jeune homme exempt de toute imperfection. Il a donc cru nécessaire de lui donner quelque faiblesse qui le rende au moins un peu coupable envers son père. Cette faiblesse est son amour pour Aricie, fille et sœur des ennemis de Thésée. Ce dernier personnage, que Racine a pris dans l'*Énéide* de Virgile, et ses amours de jeune châtelaine pour Hippolyte, qui, à son tour, brûle pour sa princesse d'un feu aussi pur que convenablement exprimé, nous gâtent la pièce. Quand nous entendons Hippolyte commencer sa déclaration d'amour par ces mots:

Vous voyez devant vous un prince déplorable,
D'un téméraire orgueil exemple mémorable,

nous éprouvons exactement les sentiments que Paul-Louis Courier a la bonté de permettre aux étrangers à l'égard de ces côtés faibles de la tragédie française. (Voyez page 191.)

Un entretien entre Hippolyte et Théramène, son ancien gouverneur, ouvre le *premier* acte et l'exposition de la pièce. Hippolyte, inquiet sur le sort de son père, dont on attend depuis longtemps le retour à Trézène, annonce à son confident son dessein de partir à la recherche de Thésée. Théramène lui rappelle qu'il est de son devoir de prendre congé de Phèdre. Hippolyte, qui se croit mortellement haï de sa belle-mère, se résigne à subir cet entretien et charge Théramène d'y préparer la reine, lorsque Œnone, confidente de Phèdre, vient annoncer que sa maîtresse va paraître. Œnone prie Hippolyte de s'éloigner, pour que sa vue n'irrite pas la reine qui est en proie à des tourments dont on ignore la cause. Quand il est parti avec Théramène, on voit entrer Phèdre. Pâle et sans force, semblable à une mourante, elle est plutôt portée que soutenue par ses femmes.

ACTE I, SCÈNE III.

PHÈDRE, ŒNONE.

PHÈDRE *(parlant d'une voix presque éteinte)*.

N'allons point plus avant; demeurons, chère Œnone.
Je ne me soutiens plus: ma force m'abandonne;

Mes yeux sont éblouis du jour que je revoi,[1]
Et mes genoux tremblants se dérobent sous moi.
Hélas! *(Elle s'assied.)*

ŒNONE. Dieux tout-puissants, que nos pleurs vous apaisent!

PHÈDRE. Que ces vains ornements, que ces voiles me pèsent!
Quelle importune main, en formant tous ces nœuds,
A pris soin sur mon front d'assembler mes cheveux?
Tout m'afflige et me nuit, et conspire à me nuire.

ŒNONE. Comme on voit tous ses vœux l'un l'autre se détruire!
Vous-même, condamnant vos injustes desseins,
Tantôt à vous parer vous excitiez nos mains;
Vous-même, rappelant votre force première,
Vous vouliez vous montrer et revoir la lumière.
Vous la voyez, Madame; et prête à vous cacher,
Vous haïssez le jour que vous veniez chercher?

PHÈDRE. Noble et brillant auteur d'une triste famille,
Toi, dont ma mère osait se vanter d'être fille,
Qui peut-être rougis du trouble où tu me vois,
Soleil, je te viens voir pour la dernière fois.[2]

ŒNONE. Quoi? vous ne perdrez point cette cruelle envie?
Vous verrai-je toujours, renonçant à la vie,
Faire de votre mort les funestes apprêts?

PHÈDRE. Dieux! que ne suis-je assise à l'ombre des forêts!
Quand pourrai-je, au travers d'une noble poussière,[3]
Suivre de l'œil un char fuyant dans la carrière?

ŒNONE. Quoi! Madame?

PHÈDRE. Insensée, où suis-je? et qu'ai-je dit?
Où laissé-je égarer mes vœux et mon esprit?
Je l'ai perdu: les dieux m'en ont ravi l'usage.[4]
Œnone, la rougeur me couvre le visage:
Je te laisse trop voir mes honteuses douleurs;
Et mes yeux, malgré moi, se remplissent de pleurs.

ŒNONE. Ah! s'il vous faut rougir, rougissez d'un silence
Qui de vos maux encore aigrit la violence.
Rebelle à tous nos soins, sourde à tous nos discours,

---

[1] Voyez page 15, note 3.

[2] Pasiphaë, mère de Phèdre, épouse de Minos, fille du dieu Helios.

[3] M. Francis Wey *(Remarques sur la langue fr.,* I, 103) blâme sévèrement Racine „d'avoir accolé au mot *poussière* le *malencontreux* adjectif *noble*". La poussière des chemins, dit-il, ne saurait être *noble*". Il ne s'agit pas ici de la poussière des chemins, mais de celle de l'arène. Phèdre se figure Hippolyte sur son char, vainqueur dans l'arène.

> Sunt quos curriculo *pulverem Olympicum*
> Collegisse iuvat; metaque fervidis
> Evitata rotis, palmaque nobilis
> Terrarum dominos evehit ad deos. HORACE, *Odes,* I, 1.

C'est à ces vers que Racine a pensé en parlant d'une *noble poussière*.

[4] *Δύστανος ἐγώ, τί ποτ' εἰραγασάμην;*
ποῖ παρεπλάγχθην γνώμης ἀγαθῆς;
ἐμάνην, ἔπεσον δαίμονος ἄτᾳ.

Malheureuse, qu'ai-je fait? où me suis-je égarée loin du bon sens? J'étais insensée, je suis tombée par la vengeance d'un dieu. (Eur., *Hipp.* 239.)

Voulez-vous sans pitié laisser finir vos jours?
Quelle fureur les borne au milieu de leur course?
Quel charme ou quel poison en a tari la source?
Les ombres par trois fois ont obscurci les cieux
Depuis que le sommeil n'est entré dans vos yeux,
Et le jour a trois fois chassé la nuit obscure
Depuis que votre corps languit sans nourriture.
A quel affreux dessein vous laissez-vous tenter?
De quel droit sur vous-même osez-vous attenter?
Vous offensez les dieux auteurs de votre vie;
Vous trahissez l'époux à qui la foi vous lie;
Vous trahissez enfin vos enfants malheureux,
Que vous précipitez sous un joug rigoureux.
Songez qu'un même jour leur ravira leur mère,
Et rendra l'espérance au fils de l'étrangère.
A ce fier ennemi de vous, de votre sang,
Ce fils qu'une Amazone a porté dans son flanc,
Cet Hippolyte . . . .

PHÈDRE. Ah, dieux!

ŒNONE. Ce reproche vous touche?

PHÈDRE. Malheureuse! quel nom est sorti de ta bouche?

ŒNONE. Hé bien! votre colère éclate avec raison:
J'aime à vous voir frémir à ce funeste nom.
Vivez donc: que l'amour, le devoir vous excite.
Vivez, ne souffrez pas que le fils d'une Scythe,
Accablant vos enfants d'un empire odieux,
Commande au plus beau sang de la Grèce et des dieux.
Mais ne différez point: chaque moment vous tue.
Réparez promptement votre force abattue,
Tandis que de vos jours, prêts à se consumer,
Le flambeau dure encore, et peut se rallumer.

PHÈDRE. J'en ai trop prolongé la coupable durée.

ŒNONE. Quoi! de quelques remords êtes-vous déchirée?
Quel crime a pu produire un trouble si pressant?
Vos mains n'ont point trempé dans le sang innocent?[1]

PHÈDRE. Grâces au ciel, mes mains ne sont point criminelles.
Plût aux dieux que mon cœur fût innocent comme elles!

ŒNONE. Et quel affreux projet avez-vous enfanté
Dont votre cœur encor doive être épouvanté?

PHÈDRE. Je t'en ai dit assez. Épargne-moi le reste.
Je meurs, pour ne point faire un aveu si funeste.

ŒNONE. Mourez donc, et gardez un silence inhumain;
Mais pour fermer vos yeux cherchez une autre main.
Quoiqu'il vous reste à peine une faible lumière,
Mon âme chez les morts descendra la première.
Mille chemins ouverts y conduisent toujours,
Et ma juste douleur choisira les plus courts.

---

[1] *TP. Ἁγνὰς μέν, ὦ παῖ, χεῖρας αἵματος φέρεις;*
ΦΑ. Χεῖρες μὲν ἁγναί, φρὴν δ' ἔχει μίασμά τι.

LA NOURRICE: Ma fille, tes mains sont pourtant pures de sang? — PHÈDRE: Mes mains sont pures, mais mon cœur est souillé. (Eur. *Hipp.* 316.)

Cruelle, quand ma foi vous a-t-elle déçue?
Songez-vous qu'en naissant mes bras vous ont reçue?
Mon pays, mes enfants, pour vous j'ai tout quitté,
Réserviez-vous ce prix à ma fidélité?

PHÈDRE. Quel fruit espères-tu de tant de violence?
Tu frémiras d'horreur si je romps le silence.

ŒNONE. Et que me direz-vous qui ne cède, grands dieux!
A l'horreur de vous voir expirer à mes yeux?

PHÈDRE. Quand tu sauras mon crime et le sort qui m'accable,
Je n'en mourrai pas moins, j'en mourrai plus coupable.

ŒNONE. Madame, au nom des pleurs que pour vous j'ai versés,
Par vos faibles genoux que je tiens embrassés,
Délivrez mon esprit de ce funeste doute.

PHÈDRE. Tu le veux. Lève-toi.

ŒNONE. Parlez, je vous écoute.

PHÈDRE. Ciel! que lui vais-je dire, et par où commencer?

ŒNONE. Par de vaines frayeurs cessez de m'offenser.

PHÈDRE. O haine de Vénus! O fatale colère!
Dans quels égarements l'amour jeta ma mère!

ŒNONE. Oublions-les, Madame; et qu'à tout l'avenir[1]
Un silence éternel cache ce souvenir.

PHÈDRE. Ariane, ma sœur, de quel amour blessée
Vous mourûtes aux bords où vous fûtes laissée!

ŒNONE. Que faites-vous, Madame? et quel mortel ennui
Contre tout votre sang vous anime aujourd'hui?

PHÈDRE. Puisque Vénus le veut, de ce sang déplorable
Je péris la dernière et la plus misérable.

ŒNONE. Aimez-vous?

PHÈDRE. De l'amour j'ai toutes les fureurs.

ŒNONE. Pour qui?

PHÈDRE. Tu vas ouïr le comble des horreurs.
J'aime . . . . A ce nom fatal, je tremble, je frissonne.
J'aime . . . .

ŒNONE. Qui?

PHÈDRE. Tu connais ce fils de l'Amazone,
Ce prince si longtemps par moi-même opprimé?

ŒNONE. Hippolyte? Grands dieux!

PHÈDRE. C'est toi qui l'as nommé![2]

ŒNONE. Juste ciel! tout mon sang dans mes veines se glace.
O désespoir! ô crime! ô déplorable race!
Voyage infortuné! Rivage malheureux,
Fallait-il approcher de tes bords dangereux?

PHÈDRE. Mon mal vient de plus loin. A peine au fils d'Égée
Sous les lois de l'hymen je m'étais engagée,
Mon repos, mon bonheur semblait être affermi;
Athènes me montra mon superbe ennemi.

---

[1] On dirait en prose: *à tout jamais*, ou: *à jamais*.

[2] TP. *Ἱππόλυτον αὐδᾷς; ΦΑ. Σοῦ τάδ', οὐκ ἐμοῦ κλύεις.*

LA NOURRICE: Tu dis Hippolyte? — PHÈDRE: Ce n'est pas moi qui l'ai dit, c'est toi. (Euripide, *Hipp.*, v. 352.)

Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue;
Un trouble s'éleva dans mon âme éperdue;
Mes yeux ne voyaient plus, je ne pouvais parler;
Je sentis tout mon corps et transir et brûler;
Je reconnus Vénus et ses feux redoutables;
D'un sang qu'elle poursuit tourments inévitables.
Par des vœux assidus je crus les détourner:
Je lui bâtis un temple, et pris soin de l'orner;
De victimes moi-même à toute heure entourée,
Je cherchais dans leurs flancs ma raison égarée.
D'un incurable amour remèdes impuissants!
En vain sur les autels ma main brûlait l'encens:
Quand ma bouche implorait le nom de la déesse,
J'adorais Hippolyte, et le voyant sans cesse,
Même au pied des autels que je faisais fumer,
J'offrais tout à ce dieu que je n'osais nommer.
Je l'évitais partout. O comble de misère!
Mes yeux le retrouvaient dans les traits de son père.
Contre moi-même enfin j'osai me révolter:
J'excitai mon courage à le persécuter.
Pour bannir l'ennemi dont j'étais idolâtre,
J'affectai les chagrins d'une injuste marâtre;
Je pressai son exil, et mes cris éternels
L'arrachèrent du sein et des bras paternels.
Je respirais, Œnone; et, depuis son absence,
Mes jours moins agités coulaient dans l'innocence.
Soumise à mon époux, et cachant mes ennuis,
De son fatal hymen je cultivais les fruits.
Vaines précautions! Cruelle destinée!
Par mon époux lui-même à Trézène amenée,
J'ai revu l'ennemi que j'avais éloigné:
Ma blessure trop vive aussitôt a saigné.
Ce n'est plus une ardeur dans mes veines cachée:
C'est Vénus toute entière[1] à sa proie attachée.
J'ai conçu pour mon crime une juste terreur;
J'ai pris la vie en haine, et ma flamme en horreur.
Je voulais en mourant prendre soin de ma gloire,
Et dérober au jour une flamme si noire:
Je n'ai pu soutenir tes larmes, tes combats;
Je t'ai tout avoué; je ne m'en repens pas,
Pourvu que, de ma mort respectant les approches,
Tu ne m'affliges plus par d'injustes reproches,
Et que tes vains secours cessent de rappeler
Un reste de chaleur tout prêt à s'exhaler.

Phèdre est résignée à la mort, lorsque la nouvelle imprévue de la mort de Thésée change tout à coup la face des choses. Œnone rappelle à Phèdre, d'un côté, que son devoir est d'assurer le trône d'Athènes à son jeune fils, de l'autre, que la mort de son époux, en la rendant libre, ôte à son amour pour Hippolyte ce que cette passion avait de criminel. Alors l'espoir commence à se glisser dans le cœur de l'infortunée reine.

[1] Aujourd'hui on écrirait: *tout entière.*

Au *second* acte, Hippolyte est allé annoncer à Aricie, sœur des Pallantides, que la mort de Thésée la délivre de l'injuste captivité dans laquelle le roi son père l'a retenue. Il lui fait en même temps l'aveu d'un amour dont Aricie est loin de s'offenser, et il pousse la galanterie jusqu'à lui dire qu'il se contentera de Trézène, renoncera à ses droits sur Athènes et ira lui-même soumettre cette ville à la sœur des Pallantides. Mais Phèdre demande à Hippolyte un entretien que ce dernier redoute et qu'il n'ose cependant refuser. Dans cet entretien, dont une partie est imitée de l'*Hippolyte* de Sénèque, Phèdre, qui croit encore à la mort de Thésée, avoue, à mots couverts, sa passion à Hippolyte. Celui-ci, qui en croit à peine ses oreilles, s'écrie (Acte II, Scène V.):

Dieux! qu'est-ce que j'entends? Madame, oubliez-vous
Que Thésée est mon père, et qu'il est votre époux?

PHÈDRE. Et sur quoi jugez-vous que j'en perds la mémoire,
Prince? Aurais-je perdu tout le soin de ma gloire?

HIPPOLYTE. Madame, pardonnez. J'avoue, en rougissant,
Que j'accusais à tort un discours innocent.
Ma honte ne peut plus soutenir votre vue;
Et je vais . . . .

PHÈDRE. Ah! cruel, tu m'as trop entendue.
Je t'en ai dit assez pour te tirer d'erreur.
Eh bien! connais donc Phèdre et toute sa fureur.
J'aime. Ne pense pas qu'au moment que je t'aime,
Innocente à mes yeux, je m'approuve moi-même;
Ni que du fol amour qui trouble ma raison
Ma lâche complaisance ait nourri le poison.
Objet infortuné des vengeances célestes,
Je m'abhorre encor plus que tu ne me détestes.
Les dieux m'en sont témoins, ces dieux qui dans mon flanc
Ont allumé le feu fatal à tout mon sang;
Ces dieux qui se sont fait une gloire cruelle
De séduire le cœur d'une faible mortelle.
Toi-même en ton esprit rappelle le passé.
C'est peu de t'avoir fui, cruel, je t'ai chassé;
J'ai voulu te paraître odieuse, inhumaine;
Pour mieux te résister, j'ai recherché ta haine.
De quoi m'ont profité mes inutiles soins?
Tu me haïssais plus, je ne t'aimais pas moins.
Tes malheurs te prêtaient encor de nouveaux charmes.
J'ai langui, j'ai séché dans les feux, dans les larmes.
Il suffit de tes yeux pour t'en persuader,
Si tes yeux un moment pouvaient me regarder.
Que dis-je? Cet aveu que je te viens de faire,
Cet aveu si honteux, le crois-tu volontaire?
Tremblante pour un fils que je n'osais trahir,
Je te venais prier de ne le point haïr.
Faibles projets d'un cœur trop plein de ce qu'il aime,
Hélas! je ne t'ai pu parler que de toi-même.
Venge-toi, punis-moi d'un odieux amour.
Digne fils du héros qui t'a donné le jour,
Délivre l'univers d'un monstre qui t'irrite.
La veuve de Thésée ose aimer Hippolyte!

Crois-moi, ce monstre affreux ne doit point t'échapper.
Voilà mon cœur. C'est là que ta main doit frapper.
Impatient déjà d'expier son offense,
Au-devant de ton bras je le sens qui s'avance.
Frappe. Ou si tu le crois indigne de tes coups,
Si ta haine m'envie un supplice si doux,
Ou si d'un sang trop vil ta main serait trempée,
Au défaut de ton bras prête-moi ton épée.
Donne.[1]

ŒNONE. Que faites-vous, Madame? Justes dieux!
Mais on vient. Évitez des témoins odieux;
Venez, rentrez, fuyez une honte certaine.

Hippolyte est encore saisi d'horreur de ce qu'il vient d'entendre, lorsque Théramène vient lui dire qu'un messager d'Athènes apporte la nouvelle que cette ville se déclare pour le jeune fils de Phèdre, tandis qu'en même temps le bruit se répand que Thésée a reparu en Épire.

Au *troisième* acte, Œnone cherche en vain à ramener Phèdre à la raison et à lui rappeler ses devoirs de mère. La reine, en proie à son fatal amour, s'écrie:

Sers ma fureur, Œnone, et non pas ma raison!

Cependant le bruit de la mort de Thésée, déjà contredit par un autre bruit, est démenti par la subite arrivée de ce prince à Trézène.

ACTE III, SCÈNE III.

PHÈDRE, ŒNONE.

ŒNONE. Il faut d'un vain amour étouffer la pensée,
Madame. Rappelez votre vertu passée:
Le Roi, qu'on a cru mort, va paraître à vos yeux;
Thésée est arrivé, Thésée est en ces lieux.
Le peuple, pour le voir, court et se précipite.
Je sortais par votre ordre, et cherchais Hippolyte,
Lorsque jusques au ciel mille cris élancés . . .

PHÈDRE. Mon époux est vivant, Œnone, c'est assez.
J'ai fait l'indigne aveu d'un amour qui l'outrage;
Il vit: je ne veux pas en savoir davantage.

ŒNONE. Quoi?

PHÈDRE. Je te l'ai prédit; mais tu n'as pas voulu.
Sur mes justes remords tes pleurs ont prévalu.
Je mourais ce matin digne d'être pleurée;
J'ai suivi tes conseils: je meurs déshonorée.

ŒNONE. Vous mourez?

PHÈDRE. Juste ciel! qu'ai-je fait aujourd'hui?
Mon époux va paraître, et son fils avec lui.
Je verrai le témoin de ma flamme adultère
Observer de quel front j'ose aborder son père,
Le cœur gros de soupirs qu'il n'a point écoutés,
L'œil humide de pleurs, par l'ingrat rebutés!
Penses-tu que, sensible à l'honneur de Thésée,
Il lui cache l'ardeur dont je suis embrasée?

[1] Cette épée est de l'invention de Sénèque. Dans le poème latin, Hippolyte la jette loin de lui, parce que Phèdre l'a souillée en la touchant . . .

Contactus ensis deserat castum latus.

Laissera-t-il trahir et son père et son roi?
Pourra-t-il contenir l'horreur qu'il a pour moi?
Il se tairait en vain. Je sais mes perfidies,
Œnone, et ne suis point de ces femmes hardies
Qui, goûtant dans le crime une tranquille paix,
Ont su se faire un front qui ne rougit jamais.
Je connais mes fureurs, je les rappelle toutes.
Il me semble déjà que ces murs, que ces voûtes
Vont prendre la parole, et prêts à m'accuser,
Attendent mon époux pour le désabuser.
Mourons. De tant d'horreurs qu'un trépas me délivre.
Est-ce un malheur si grand que de cesser de vivre?
La mort aux malheureux ne cause point d'effroi.
Je ne crains que le nom[1] que je laisse après moi.
Pour mes tristes enfants quel affreux héritage!
Le sang de Jupiter doit enfler leur courage;
Mais quelque juste orgueil qu'inspire un sang si beau,
Le crime d'une mère est un pesant fardeau.
Je tremble qu'un discours, hélas! trop véritable,
Un jour ne leur reproche une mère coupable.
Je tremble qu'opprimés de ce poids odieux
L'un ni l'autre[2] jamais n'osent lever les yeux.

ŒNONE. Il n'en faut point douter, je les plains l'un et l'autre;
Jamais crainte ne fut plus juste que la vôtre.
Mais à de tels affronts pourquoi les exposer?
Pourquoi contre vous-même allez-vous déposer?
C'en est fait: on dira que Phèdre, trop coupable,
De son époux trahi fuit l'aspect redoutable.
Hippolyte est heureux qu'aux dépens de vos jours
Vous-même en expirant appuyez[3] ses discours.
A votre accusateur que pourrai-je répondre?
Je serai devant lui trop facile à confondre.
De son triomphe affreux je le verrai jouir,
Et conter votre honte à qui voudra l'ouïr.
Ah! que plutôt du ciel la flamme me dévore!
Mais ne me trompez point, vous est-il cher encore?
De quel œil voyez-vous ce prince audacieux?

PHÈDRE. Je le vois comme un monstre effroyable à mes yeux.

ŒNONE. Pourquoi donc lui céder une victoire entière?
Vous le craignez. Osez l'accuser la première
Du crime dont il peut vous charger aujourd'hui.
Qui vous démentira?[4] Tout parle contre lui:

---

[1] C'est-à-dire: la *réputation*. [2] Licence poétique pour *ni l'un ni l'autre*.

[3] Racine a écrit *appuyez* et l'a maintenu dans toutes les éditions. Les éditeurs ont mis plus tard le subjonctif *appuyiez*.

[4] Regeramus ipsi crimen, atque ultro impiam
Venerem arguamus. Scelere velandum est scelus;
Tutissimum est inferre, cum timeas, gradum.
Ausæ priores simus, an passæ nefas,
Secreta cum sit culpa, quis testis sciet? (Sén. *Hipp.*, II, 720.)

Son épée en vos mains heureusement laissée,
Votre trouble présent, votre douleur passée,
Son père par vos cris dès longtemps prévenu,
Et déjà son exil par vous-même obtenu.

PHÈDRE. Moi, que j'ose opprimer et noircir l'innocence?

ŒNONE. Mon zèle n'a besoin que de votre silence.
Tremblante comme vous, j'en sens quelques remords.
Vous me verriez plus prompte affronter mille morts.
Mais puisque je vous perds sans ce triste remède,
Votre vie est pour moi d'un prix à qui tout cède.
Je parlerai. Thésée, aigri par mes avis,
Bornera sa vengeance à l'exil de son fils.
Un père, en punissant, Madame, est toujours père:
Un supplice léger suffit à sa colère.
Mais le sang innocent dût-il être versé,
Que ne demande point votre honneur menacé?
C'est un trésor trop cher pour oser le commettre.[1]
Quelque loi qu'il vous dicte, il faut vous y soumettre,
Madame; et pour sauver votre honneur combattu,[2]
Il faut immoler tout, et même la vertu.
On vient; je vois Thésée.

PHÈDRE. Ah! je vois Hippolyte;
Dans ses yeux insolents je vois ma perte écrite.
Fais ce que tu voudras, je m'abandonne à toi,
Dans le trouble où je suis, je ne puis rien pour moi.

Thésée paraît. Il veut embrasser son épouse; mais elle, confuse, l'arrête et lui dit:

Je ne mérite plus ces doux empressements.
Vous êtes offensé. La fortune jalouse
N'a pas en votre absence épargné votre épouse.
Indigne de vous plaire et de vous approcher,
Je ne dois désormais songer qu'à me cacher.

Après la sortie de Phèdre, on voit entrer Hippolyte. Il vient tout troublé demander à son père la permission de quitter les lieux qu'habite sa belle-mère. En vain le roi le presse-t-il d'éclaircir le mystère que cette demande et les paroles de Phèdre semblent cacher, Hippolyte refuse de parler.

Au *quatrième* acte, Œnone, ne voyant plus d'autre moyen de sauver l'honneur de la reine, accuse Hippolyte du crime dont Phèdre seule est coupable. Thésée, saisi d'indignation et d'horreur accable son fils de sanglants reproches. Hippolyte, ne pouvant se résoudre à révéler à son père l'horrible vérité, proteste pourtant de son innocence. Thésée, hors de lui, invoque Neptune, qui lui a promis d'exaucer le premier de ses vœux.

Je t'implore aujourd'hui. Venge un malheureux père.
J'abandonne ce traître à toute ta colère;
Étouffe dans son sang ses désirs effrontés:
Thésée à tes fureurs connaîtra tes bontés.

---

[1] *Commettre,* exposer, compromettre. Racine s'en est encore une fois servi dans le même sens:

Aux affronts d'un refus craignant de vous *commettre.* (*Iph.* II., 4.)

[2] *Combattu* pour *attaqué,* qui ne rimerait pas avec *vertu*". GERUZEZ.

Pendant qu'Hippolyte, livré à la vengeance du dieu Neptune, court à une perte certaine, Phèdre, en proie aux plus violents remords, vient d'elle-même trouver Thésée. Déjà elle est sur le point de tout avouer, lorsqu'elle apprend qu'Hippolyte aime Aricie. Les fureurs de la jalousie lui ferment la bouche. Quand elle a rejoint Œnone, elle lui confie ce qu'elle vient d'entendre.

ACTE IV, SCÈNE VI.

PHÈDRE, ŒNONE.

PHÈDRE. Chère Œnone, sais-tu ce que je viens d'apprendre?
ŒNONE. Non; mais je viens tremblante, à ne vous point mentir.
J'ai pâli du dessein qui vous a fait sortir:
J'ai craint une fureur à vous-même fatale.
PHÈDRE. Œnone, qui l'eût cru? j'avais une rivale.
ŒNONE. Comment?
PHÈDRE. Hippolyte aime, et je n'en puis douter.
Ce farouche ennemi qu'on ne pouvait dompter,
Qu'offensait le respect, qu'importunait la plainte,
Ce tigre, que jamais je n'abordai sans crainte,
Soumis, apprivoisé, reconnaît un vainqueur:
Aricie a trouvé le chemin de son cœur.
ŒNONE. Aricie?
PHÈDRE. Ah! douleur non encore éprouvée!
A quel nouveau tourment je me suis réservée!
Tout ce que j'ai souffert, mes craintes, mes transports,
La fureur de mes feux, l'horreur de mes remords,
Et d'un refus cruel l'insupportable injure
N'était qu'un faible essai du tourment que j'endure.
Ils s'aiment! Par quel charme ont-ils trompé mes yeux?
Comment se sont-ils vus? depuis quand? dans quels lieux?
Tu le savais. Pourquoi me laissais-tu séduire?
De leur furtive ardeur ne pouvais-tu m'instruire?
Les a-t-on vus souvent se parler, se chercher?
Dans le fond des forêts allaient-ils se cacher?
Hélas! ils se voyaient avec pleine licence.
Le ciel de leurs soupirs approuvait l'innocence;
Ils suivaient sans remords leur penchant amoureux;
Tous les jours se levaient clairs et sereins pour eux.
Et moi, triste rebut de la nature entière,
Je me cachais au jour, je fuyais la lumière:
La mort est le seul dieu que j'osais implorer.
J'attendais le moment où j'allais expirer;
Me nourrissant de fiel, de larmes abreuvée,
Encor dans mon malheur de trop près observée,
Je n'osais dans mes pleurs me noyer à loisir:
Je goûtais en tremblant ce funeste plaisir,
Et sous un front serein déguisant mes alarmes,
Il fallait bien souvent me priver de mes larmes.
ŒNONE. Quel fruit recevront-ils de leurs vaines amours?
Ils ne se verront plus.
PHÈDRE. Ils s'aimeront toujours.

Au moment que je parle, ah! mortelle pensée!
Ils bravent la fureur d'une amante insensée.
Malgré ce même exil qui va les écarter,
Ils font mille serments de ne se point quitter.
Non, je ne puis souffrir un bonheur qui m'outrage,
ŒNONE. Prends pitié de ma jalouse rage:
Il faut perdre Aricie. Il faut de mon époux
Contre un sang odieux réveiller le courroux.
Qu'il ne se borne pas à des peines légères;
Le crime de la sœur passe celui des frères.
Dans mes jaloux transports je le veux implorer.
Que fais-je? Où ma raison se va-t-elle égarer?
Moi jalouse! et Thésée est celui que j'implore!
Mon époux est vivant, et moi je brûle encore!
Pour qui? Quel est le cœur où[1] prétendent mes vœux!
Chaque mot sur mon front fait dresser mes cheveux.
Mes crimes désormais ont comblé la mesure.
Je respire à la fois l'inceste et l'imposture.
Mes homicides mains, promptes à me venger,
Dans le sang innocent brûlent de se plonger.
Misérable! et je vis? et je soutiens la vue
De ce sacré Soleil dont je suis descendue?
J'ai pour aïeul le père et le maître des dieux;
Le ciel, tout l'univers est plein de mes aïeux.
Où me cacher? Fuyons dans la nuit infernale.
Mais que dis-je? mon père y tient l'urne fatale;
Le sort, dit-on, l'a mise en ses sévères mains;
Minos juge aux enfers tous les pâles humains.
Ah! combien frémira son ombre épouvantée,
Lorsqu'il verra sa fille à ses yeux présentée,
Contrainte d'avouer tant de forfaits divers,
Et des crimes peut-être inconnus aux enfers!
Que diras-tu, mon père, à ce spectacle horrible?
Je crois voir de ta main tomber l'urne terrible;
Je crois te voir, cherchant un supplice nouveau,
Toi-même de ton sang devenir le bourreau . . .
Pardonne. Un dieu cruel a perdu ta famille;
Reconnais sa vengeance aux fureurs de ta fille.
Hélas! du crime affreux dont la honte me suit
Jamais mon triste cœur n'a recueilli le fruit.
Jusqu'au dernier soupir de malheurs poursuivie,
Je rends dans les tourments une pénible vie.
ŒNONE. Hé! repoussez, Madame, une injuste terreur.
Regardez d'un autre œil une excusable erreur.
Vous aimez. On ne peut vaincre sa destinée.[2]
Par un charme fatal vous fûtes entraînée.

---

[1] On dirait en prose: *auquel* prétendent mes vœux.

[2] *Ἔρᾷς. τί τοῦτο θαῦμα; σὺν πολλοῖς βροτῶν.*
Κἄπειτ' ἔρωτος οὕνεκα ψυχὴν ὀλεῖς; (Eurip. *Hipp.*, 439.)
Tu aimes; quoi d'étonnant? (tu as cela de commun) avec beaucoup de mortels. Faut-il pour cela renoncer à la vie?

Est-ce donc un prodige inouï parmi nous?
L'amour n'a-t-il encor triomphé que de vous?
La faiblesse aux humains n'est que trop naturelle.
Mortelle, subissez le sort d'une mortelle.
Vous vous plaignez d'un joug imposé dès longtemps:
Les dieux mêmes, les dieux, de l'Olympe habitants,
Qui d'un bruit si terrible épouvantent les crimes,
Ont brûlé quelquefois de feux illégitimes.

PHÈDRE. Qu'entends-je? Quels conseils ose-t-on me donner?
Ainsi donc jusqu'au bout tu veux m'empoisonner,
Malheureuse! voilà comme tu m'as perdue;
Au jour que je fuyais c'est toi qui m'as rendue.
Tes prières m'ont fait oublier mon devoir.
J'évitais Hippolyte, et tu me l'as fait voir.
De quoi te chargeais-tu? Pourquoi ta bouche impie
A-t-elle, en l'accusant, osé noircir sa vie?
Il en mourra peut-être, et d'un père insensé
Le sacrilège vœu peut-être est exaucé.
Je ne t'écoute plus. Va-t'en, monstre exécrable:
Va, laisse-moi le soin de mon sort déplorable.
Puisse le juste ciel dignement te payer.
Et puisse ton supplice à jamais effrayer
Tous ceux qui comme toi, par de lâches adresses,
Des princes malheureux nourrissent les faiblesses,
Les poussent au penchant où leur cœur est enclin,
Et leur osent du crime aplanir le chemin!
Détestables flatteurs, présent le plus funeste
Que puisse faire aux rois la colère céleste!

ŒNONE *(seule)*. Ah, Dieux! pour la servir j'ai tout fait, tout quitté;
Et j'en reçois ce prix? Je l'ai bien mérité.

Au *cinquième* acte, Hippolyte est allé trouver Aricie. Elle a promis de devenir son épouse et de partir avec lui. Pour ne pas éveiller les soupçons du roi, Hippolyte doit quitter Trézène le premier, et Aricie le rejoindre au temple qui se trouve sur la route de Mycènes. Mais avant de partir, elle essaye de désabuser Thésée sur le compte de son fils, sans manquer à la promesse qu'elle a dû faire à Hippolyte de ne pas révéler au roi le fatal secret. Les paroles d'Aricie inquiètent le roi: il veut encore une fois entendre Œnone. Lorsqu'on lui annonce que la confidente de Phèdre s'est donné la mort, en se précipitant dans la mer, et que la reine elle-même songe à mourir, Thésée commence à pressentir l'affreuse vérité. Il ordonne qu'on rappelle son fils. Mais déjà il est trop tard. Théramène vient lui faire le récit de la mort d'Hippolyte.

ACTE V, SCÈNE VI.

THÉRAMÈNE. A peine nous sortions des portes de Trézène,
Il était sur son char; ses gardes affligés
Imitaient son silence, autour de lui rangés:
Il suivait tout pensif le chemin de Mycènes;
Sa main sur ses chevaux laissait flotter les rênes.
Ses superbes coursiers, qu'on voyait autrefois
Pleins d'une ardeur si noble obéir à sa voix,
L'œil morne maintenant et la tête baissée,

Semblaient se conformer à sa triste pensée.
Un effroyable cri, sorti du fond des flots,
Des airs en ce moment a troublé le repos;
Et du sein de la terre une voix formidable
Répond en gémissant à ce cri redoutable.
Jusqu'au fond de nos cœurs notre sang s'est glacé;
Des coursiers attentifs le crin s'est hérissé.
Cependant sur le dos de la plaine liquide
S'élève à gros bouillons une montagne humide;
L'onde approche, se brise, et vomit à nos yeux,
Parmi[1] des flots d'écume, un monstre furieux.
Son front large est armé de cornes menaçantes;
Tout son corps est couvert d'écailles jaunissantes;
Indomptable taureau, dragon impétueux,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux.
Ses longs mugissements font trembler le rivage.
Le ciel avec horreur voit ce monstre sauvage;
La terre s'en émeut, l'air en est infecté;
Le flot, qui l'apporta, recule épouvanté.
Tout fuit; et sans s'armer d'un courage inutile,
Dans le temple voisin chacun cherche un asile.
Hippolyte lui seul, digne fils d'un héros,
Arrête ses coursiers, saisit ses javelots,
Pousse au monstre, et d'un dard lancé d'une main sûre,
Il lui fait dans le flanc une large blessure.
De rage et de douleur le monstre bondissant
Vient aux pieds des chevaux tomber en mugissant,
Se roule, et leur présente une gueule enflammée,
Qui les couvre de feu, de sang et de fumée.
La frayeur les emporte; et sourds à cette fois,[2]
Ils ne connaissent plus ni le frein ni la voix.
En efforts impuissants leur maître se consume;
Ils rougissent le mors d'une sanglante écume.
On dit qu'on a vu même, en ce désordre affreux,
Un dieu qui d'aiguillons pressait leurs flancs poudreux.
A travers les rochers la peur les précipite;
L'essieu crie et se rompt. L'intrépide Hippolyte
Voit voler en éclats tout son char fracassé;
Dans les rênes lui-même il tombe embarrassé.
Excusez ma douleur. Cette image cruelle
Sera pour moi de pleurs une source éternelle.
J'ai vu, Seigneur, j'ai vu votre malheureux fils
Traîné par les chevaux que sa main a nourris.
Il veut les rappeler, et sa voix les effraie;
Ils courent. Tout son corps n'est bientôt qu'une plaie.
De nos cris douloureux la plaine retentit.
Leur fougue impétueuse enfin se ralentit:
Ils s'arrêtent, non loin de ces tombeaux antiques
Où des rois ses aïeux sont les froides reliques.

---

[1] En prose: *au milieu* de flots d'écume. [2] En prose: *Sourds cette fois.*

J'y cours en soupirant, et sa garde me suit.
De son généreux sang la trace nous conduit:
Les rochers en sont teints; les ronces dégouttantes
Portent de ses cheveux les dépouilles sanglantes.
J'arrive, je l'appelle, et me tendant la main,
Il ouvre un œil mourant, qu'il referme soudain.
„Le ciel, dit-il, m'arrache une innocente vie.
Prends soin après ma mort de la triste Aricie.
Cher ami, si mon père un jour désabusé
Plaint le malheur d'un fils, faussement accusé,
Pour apaiser mon sang et mon ombre plaintive,
Dis-lui qu'avec douceur il traite sa captive;
Qu'il lui rende" . . . A ce mot ce héros expiré
N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré,
Triste objet, où des dieux triomphe la colère,
Et que méconnaîtrait l'œil même de son père.

Thésée accablé de la perte de son fils, ne veut pas être éclairé sur son innocence ou sa culpabilité. Il craint d'irriter encore sa douleur. Mais Phèdre, avant de mourir du poison qu'elle a pris, vient elle-même s'accuser et rendre un témoignage solennel à l'innocence d'Hippolyte.

VI. ATHALIE.[1]

EXPOSÉ HISTORIQUE DU SUJET ET RÉSUMÉ DE L'ACTION.

Le sujet d'*Athalie*, tiré du II^e^ livre des *Rois* est la reconnaissance de Joas et son avènement à la couronne de Juda, après la mort violente d'Athalie, son aïeule, qui avait usurpé le trône. Depuis la division du royaume des Juifs (975 av. J.-C.) en royaume de *Juda* et royaume d'*Israël* les querelles n'avaient pas cessé entre les deux États. Enfin le mariage de Joram, roi de Juda et de la race de David, avec Athalie, fille de Jézabel et d'Achab, roi d'Israël, semblait devoir inaugurer une ère de paix entre les deux royaumes. Non-seulement les événements trompèrent cette attente, mais ce mariage devint funeste au royaume de Juda et au culte de Jéhovah à Jérusalem. Athalie entraîna le roi, son mari, dans l'idolâtrie, et fit construire dans Jérusalem même un temple à Baal, dieu des Phéniciens. Après la mort de Joram, son fils Ochozias hérita de l'impiété de ses parents. Mais ce prince étant allé, dans la seconde année de son règne, rendre visite au roi d'Israël, frère d'Athalie, fut enveloppé dans la ruine de la maison d'Achab et tué par l'ordre de Jéhu que Jéhovah avait fait sacrer roi d'Israël par ses prophètes. Jéhu extermina toute la postérité d'Achab et fit jeter par la fenêtre Jézabel, qui fut mangée par les chiens selon la prédiction du prophète Élie. Athalie, ayant appris à Jérusalem tous ces massacres, entreprit de son côté d'éteindre entièrement la race royale de David, en faisant mourir tous les enfants d'Ochozias, ses petits-fils. Un seul fut sauvé. Josabeth, sœur d'Ochozias et fille de Joram, mais d'une autre mère qu'Athalie, réussit à dérober le jeune Joas à la fureur des assassins. Elle le cacha dans le temple, et son mari, le grand-prêtre Joad (Joïada), l'y éleva sous le nom d'Éliacin. Selon l'Écriture, Joas n'avait que sept ans lorsqu'il fut proclamé roi par le grand-prêtre. Dans sa pièce, Racine donne à ce jeune prince neuf ou dix ans, pour le mettre en état, dit-il, de mieux répondre aux questions qu'on lui fait.

L'action se passe dans un vestibule du temple, qui est censé conduire à l'appartement du grand-prêtre Joad.

[1] Voyez page 166, note 1.

Le *premier* acte commence par un dialogue entre Abner et le grand-prêtre. Abner, général des armées d'Athalie, demeuré fidèle à la mémoire de ses rois et au culte du vrai Dieu, vient de grand matin dans le temple prendre part à la fête solennelle que l'on va célébrer.

Oui, je viens dans son temple adorer l'Éternel.
Je viens, selon l'usage antique et solennel,
Célébrer avec vous la fameuse journée,
Où sur le mont Sina la loi nous fut donnée.

Il déplore l'abandon des autels et l'infidélité qui a poussé tant de Juifs à l'apostasie. L'humeur sombre d'Athalie lui fait craindre de nouveaux malheurs. Mais le grand-prêtre Joad oppose à ses terreurs la puissance et les promesses de Dieu et le souvenir des miracles récents qui ont été accomplis.

Celui qui met un frein à la fureur des flots
Sait aussi des méchants arrêter les complots, etc.!

Joad laisse entrevoir au fidèle Abner que la race de David n'est pas éteinte. Il annonce ensuite à son épouse Josabeth que le jour est venu de révéler au peuple l'existence de Joas et de replacer cet enfant sur le trône de ses pères. La tendresse de Josabeth s'alarme de ce péril; mais Dieu commande, et devant ses ordres il faut s'incliner. L'acte est terminé par ce beau chœur:

Tout l'univers est plein de sa magnificence.
Qu'on l'adore, ce Dieu, qu'on l'invoque à jamais!
Son empire a des temps précédé la naissance,
Chantons, publions ses bienfaits, etc.

Les chœurs, qui sont chantés par des jeunes filles de la tribu de Lévi, sont une des principales beautés de la tragédie d'Athalie. Rien, dans la langue française, n'en égale la suavité et l'harmonie; tous ces vers s'impriment facilement dans la mémoire et y demeurent gravés

Au *second* acte, on voit Zacharie, le jeune fils du grand-prêtre, accourir sur la scène. Il raconte, tout ému, qu'Athalie a osé pénétrer dans le temple, au milieu de la sainte cérémonie. A sa vue, les fidèles sont troublés; mais Joad s'est avancé pour lui interdire l'entrée de l'enceinte sacrée.

Reine, sors, a-t-il dit, de ce lieu redoutable,
D'où te bannit ton sexe et ton impiété.
Viens-tu du Dieu vivant braver la majesté?

Athalie, arrêtée par le courage du grand-prêtre, revient au vestibule accompagnée de ses gardes et d'Abner, qui excuse l'audace de Joad. La reine fait appeler Mathan, Juif apostat, devenu grand-prêtre de Baal. Athalie essaye de justifier ses forfaits:

Je ne veux point ici rappeler le passé,
Ni vous rendre raison du sang que j'ai versé.
Ce que j'ai fait, Abner, j'ai cru le devoir faire, etc.

Elle raconte ensuite l'horrible songe qu'elle a eu, et qui, à trois reprises, a troublé son sommeil:

C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit;
Ma mère Jézabel devant moi s'est montrée,
Comme au jour de sa mort pompeusement parée, etc.

Le fantôme s'est penché vers son lit, lui a annoncé la vengeance du ciel des Juifs et a disparu, laissant à sa place:

un horrible mélange
D'os et de chair meurtris, et traînés dans la fange,
Des lambeaux pleins de sang, et des membres affreux
Que des chiens dévorants se disputaient entre eux.

Alors s'est présenté un enfant, le visage plein de douceur, l'air noble et modeste, qui tout à coup lui a plongé un poignard dans le sein. Le lendemain, après avoir eu, mais en vain, recours à Baal pour retrouver le repos, Athalie a conçu l'idée d'apaiser le Dieu des Juifs. Mais pendant qu'elle essayait de pénétrer dans l'enceinte sacrée, elle a vu et reconnu à l'autel ce même enfant que le songe lui avait montré prêt à la frapper. On l'a fait disparaître. La reine demande à Mathan et à Abner ce qu'elle doit faire pour prévenir le malheur dont elle paraît menacée. Mathan conseille de s'emparer de l'enfant et de le mettre à mort; Abner indigné s'écrie:

Hé quoi! Mathan? d'un prêtre est-ce là le langage?

et, d'après son avis, Athalie se borne à interroger le mystérieux enfant. Abner se charge de l'amener, et le jeune Joas paraît devant la reine, accompagné de Josabeth. L'interrogatoire, ménagé avec un art merveilleux, se poursuit en faisant éclater la grâce, la candeur et l'esprit du jeune prince, sans justifier ni calmer complètement les craintes d'Athalie. Elle veut attirer l'enfant à sa cour; il refuse:

Moi, des bienfaits de Dieu je perdrais la mémoire?

Il demande à rentrer dans le temple. Abner remet le jeune Joas aux mains de Josabeth. Le chœur, qui a été témoin de cette scène, célèbre par ses chants l'innocence et le bonheur de l'enfance élevée dans l'amour de Dieu et flétrit les maximes impies des méchants.

Quel astre à nos yeux vient de luire?
Quel sera quelque jour cet enfant merveilleux?
Il brave le faste orgueilleux,
Et ne se laisse point séduire
A tous ses attraits périlleux, etc.

Au *troisième* acte, Mathan entre en scène accompagné de son confident Nabal et demande un entretien à Josabeth. En attendant qu'elle vienne il dévoile à Nabal les motifs qui l'ont poussé à l'apostasie, les secrets remords qui l'agitent et les desseins pervers qu'il nourrit au fond de son âme. Il a déclaré la guerre à Dieu même.

Heureux si sur son temple achevant ma vengeance,
Je puis convaincre enfin sa haine d'impuissance,
Et parmi les débris, le ravage et les morts,
A force d'attentats perdre tous mes remords!

Josabeth arrive, et Mathan lui transmet les ordres d'Athalie. La reine veut qu'on lui livre le jeune Joas comme gage de paix entre elle et le grand-prêtre. Joad survient, il est indigné de voir l'apostat dans le temple.

Où suis-je? De Baal ne vois-je pas le prêtre?
Quoi! fille de David, vous parlez à ce traître!

Il le menace de la punition que Dieu lui prépare déjà. Mathan éperdu se précipite hors du temple. Joad, resté seul avec Josabeth, lui annonce que le moment est venu de couronner le jeune Joas et de le montrer au peuple. Puis l'Esprit divin s'empare du grand-prêtre; l'avenir s'ouvre devant lui:

Cieux, écoutez ma voix; terre, prête l'oreille!
Ne dis plus, ô Jacob! que ton Seigneur sommeille!
Pécheurs, disparaissez; le Seigneur se réveille.

Dans cette prophétie, que Racine a composée tout entière d'expressions bibliques, le grand-prêtre prédit la prise de Jérusalem et la destruction du temple, la captivité de Babylone, puis le triomphe d'une Jérusalem nouvelle, l'Église chrétienne. Ensuite il distribue aux lévites les armes qui se trouvent cachées dans le temple.

— — — Ce formidable amas de lances et d'épées
Qui du sang philistin jadis furent trempées,
Et que David vainqueur, d'ans et d'honneurs chargé,
Fit consacrer au Dieu qui l'avait protégé.

L'acte se termine par des chants où le chœur exprime ses craintes et ses espérances.

Le Seigneur a daigné parler;
Mais ce qu'à son prophète il vient de révéler,
Qui pourra nous le faire entendre?
S'arme-t-il pour nous défendre?
S'arme-t-il pour nous accabler?

O promesse! ô menace! ô ténébreux mystère!
Que de maux, que de biens sont prédits tour à tour!
Comment peut-on avec tant de colère
Accorder tant d'amour?

Au *quatrième* acte, Joad dévoile au jeune prince sa naissance. Les lévites en armes se rangent autour du roi, que le grand-prêtre proclame devant eux en les exhortant à sacrifier leur vie pour le salut du fils de David et le triomphe de la cause de Dieu. Joas reçoit le serment des lévites et les conseils du grand-prêtre. On annonce bientôt qu'Athalie prépare tout pour l'attaque du temple. Mais le courage des assiégés n'est pas ébranlé, et le chœur entonne un chant de guerre, qui est une prière à l'Éternel, Dieu des combats.

Partez, enfants d'Aaron, partez.
Jamais plus illustre querelle
De vos aïeux n'arma le zèle.
Partez, enfants d'Aaron, partez.
C'est votre roi, c'est Dieu pour qui vous combattez, etc.

Où sont les traits que tu lances,
Grand Dieu, dans ton juste courroux?
N'es-tu plus le Dieu jaloux?
N'es-tu plus le Dieu des vengeances? etc.

Au *cinquième* acte, les lévites sont prêts à soutenir l'assaut des soldats d'Athalie, lorsque Abner, que la reine avait d'abord dépouillé de son commandement et jeté dans un cachot, arrive chargé par Athalie elle-même de promettre la conservation du temple, à condition qu'on lui livre l'enfant qui excite ses craintes, et certain trésor amassé, disait-on, par David. Joad résiste; mais, voyant au langage d'Abner à quel point ce chef est dévoué à la race de David et à sa religion, il feint de se rendre et consent à ce qu'Athalie pénètre dans le temple, avec une faible escorte, pour recevoir ce qu'elle réclame. Pendant qu'Abner va porter cette réponse, le jeune Joas prend place sur le trône dressé près du sanctuaire, derrière un rideau qui se referme avant l'arrivée d'Athalie. Elle entre, la menace à la bouche, et réclame impérieusement ce qui lui a été promis:

Cet enfant, ce trésor, qu'il faut qu'on me remette,
Où sont-ils?

JOAD. Sur-le-champ tu seras satisfaite:
Je te les vais montrer l'un et l'autre à la fois.

A ce moment on tire le rideau, et Joas apparaît assis sur son trône. Plusieurs lévites, l'épée à la main, sont rangés à ses côtés. Le grand-prêtre dit à la reine, en lui montrant l'enfant:

Connais-tu l'héritier du plus saint des monarques,
Reine? De ton poignard connais du moins ces marques.
Voilà ton roi, ton fils, le fils d'Ochozias.
Peuples, et vous, Abner, reconnaissez Joas.

Athalie furieuse donne aux soldats de son escorte l'ordre de la délivrer d'un fantôme odieux. Mais le grand-prêtre s'écrie:

Soldats du Dieu vivant, défendez votre roi!

Alors le fond du théâtre s'ouvre. On voit l'intérieur du temple, et les lévites armés se précipitent de tous côtés sur la scène. Athalie, troublée à cette vue, reconnaît qu'elle est tombée dans un piège. En vain invoque-t-elle le secours de son armée; on ne viendra pas la délivrer. Les lévites ayant annoncé du haut des murailles du temple l'avènement de Joas si miraculeusement sauvé, et le sort d'Athalie enfermée avec son escorte dans le temple et entourée d'un grand nombre de lévites bien armés, une terreur subite saisit les soldats de la reine, et ils se dispersent de tous côtés. Athalie, après avoir exhalé sa rage dans d'affreuses imprécations, est entraînée hors du temple et subit le dernier supplice, digne salaire de ses crimes.

Telle est l'ordonnance de cette tragédie biblique, qui se développe avec la simplicité et la majesté d'une pompe religieuse, et dont les caractères sont tracés de main de maître. Joad est bien le prêtre du Dieu d'Israël, jaloux de ses droits, inexorable dans sa marche vers le but indiqué par la volonté de Jéhova. Il inspire le respect par sa piété, et par le courage altier qu'il apporte à l'accomplissement de la terrible mission qu'il a reçue. Josabeth, aussi fidèle que Joad dans sa piété, aussi dévouée pour l'enfant qu'elle a sauvé, contraste avec son époux par la faiblesse touchante qui convient à une femme. Mathan est le type de l'apostasie ambitieuse: prêtre de Baal, il n'est pas idolâtre, mais hypocrite et impie. C'est le mauvais génie d'Athalie, qu'il pousse sans cesse en avant dans le chemin du crime, pressé lui-même par le désir d'étouffer ses remords. Quant à Abner, on peut trouver qu'il n'agit pas assez pour un soldat, „mais, comme le dit très bien La Harpe *(Cours de littérature)*, si Racine eût fait le rôle d'Abner plus agissant, sa pièce n'aurait pas conservé la caractère religieux qui la distingue et la rend à la fois si originale et si conforme aux mœurs théocratiques.“ Le jeune roi Joas a toute la naïveté, toute l'innocence de l'enfance parée des grâces qu'y ajoute la précocité de l'esprit.

La seule circonstance qui, dans la pièce, affecte péniblement le lecteur, c'est la ruse de Joad attirant Athalie par un mot à double sens dans le piège où elle doit être impitoyablement frappée. Cette duplicité paraît peu digne du grand-prêtre et de la sainte cause qu'il sert, mais elle est parfaitement en accord avec les mœurs du peuple juif à cette époque.

Du reste, les petits défauts de la pièce sont rachetés, dans le cours majestueux de l'action, par la surprenante beauté du langage, qui passe si naturellement de la magnificence à la simplicité, et qui s'élève sans effort jusqu'à l'extase sublime des prophètes.

LA BRUYÈRE.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

JEAN DE LA BRUYÈRE naquit en 1639 ou en 1644 près de la petite ville de Dourdan, en Normandie, et mourut en 1696 à Versailles. Il était trésorier de France à Caen, lorsque Bossuet[2] le fit venir à Paris pour enseigner l'histoire au jeune duc Louis de Bourbon, petit-fils du grand Condé. Il resta jusqu'à la fin de sa vie attaché au prince en qualité d'homme de lettres, avec trois mille francs de pension. Moraliste et observateur, La Bruyère étudia, parmi les livres des anciens, surtout les *Caractères* de Théophraste.[3] Il les traduisit du grec, mais bientôt il voulut s'exercer dans le même genre, et il publia, en 1687, avec la traduction de l'auteur grec *les Caractères* ou les *Mœurs de ce siècle*. Ce livre eut un immense succès, dû en partie à la malignité des lecteurs, qui cherchèrent partout des allusions auxquelles l'auteur n'avait souvent pas pensé. Comme moraliste, La Bruyère est moins remarquable par la profondeur que par la sagacité; mais ce qui frappe surtout dans son livre, c'est la beauté et l'originalité du style. Ses tournures et ses expressions ont quelque chose de plus brillant, de plus fin et de plus inattendu que le fond des choses mêmes, et l'on admire le grand écrivain plus encore que le penseur. En 1693, trois ans avant sa mort, La Bruyère fut reçu à l'Académie française.

LES CARACTÈRES.

I. DES OUVRAGES DE L'ESPRIT.

(PARALLÈLE ENTRE CORNEILLE ET RACINE.[4])

54. CORNEILLE ne peut être égalé dans les endroits où il excelle: il a pour lors[5] un caractère original et inimitable; mais il est inégal. Ses premières comédies sont sèches, languissantes, et ne laissaient pas espérer qu'il dût ensuite aller si loin; comme ses dernières font qu'on s'étonne qu'il ait pu tomber de si haut. Dans quelques-unes de ses meilleures pièces, il y a des fautes inexcusables contre les mœurs, un style de déclamateur qui arrête l'action et la fait languir, des négligences dans les vers et dans l'expression qu'on ne peut comprendre en un si grand homme. Ce qu'il y a eu en lui de plus éminent, c'est l'esprit, qu'il avait sublime, auquel il a été redevable de certains vers les plus heureux qu'on ait jamais lus ailleurs, de la conduite de son théâtre, qu'il a quelquefois hasardée contre les règles des anciens,[6] et enfin de ses dénoûments; car il ne s'est pas toujours assujetti au goût des Grecs et à leur grande simplicité: il a aimé au contraire à charger la scène d'événements dont il est presque toujours sorti avec succès; admirable surtout par l'extrême variété et le peu de rapport qui se trouve pour le dessein entre un si grand nombre de poèmes qu'il a composés. Il semble qu'il y ait plus de ressemblance dans ceux de RACINE, et qu'ils tendent un peu plus à une même chose; mais il est

[1] D'après la *Notice sur la personne et les écrits de La Bruyère*, par Gérard, secrétaire de l'Académie française. Nous suivons, pour le texte, l'édition de M. Servois, laquelle fait partie de la collection des *Grands écrivains de la France*, publiée sous la direction de M. Regnier. [2] Bossuet; v. p. 153.

[3] Théophraste, célèbre philosophe grec, né vers 371 av. J.-C., auteur des *Caractères*. [4] Corneille, v. page 1. Racine, v. page 164.

[5] On dirait aujourd'hui: il a *alors*.

[6] La *règle des unités*; voyez page 166 et page 597.

égal, soutenu, toujours le même partout, soit pour le dessein et la conduite de ses pièces, qui sont justes, régulières, prises dans le bon sens et dans la nature, soit pour la versification, qui est correcte, riche dans ses rimes, élégante, nombreuse, harmonieuse: exact imitateur des anciens, dont il a suivi scrupuleusement la netteté et la simplicité de l'action; à qui le grand et le merveilleux n'ont pas même manqué, ainsi qu'à Corneille ni le touchant ni le pathétique. Quelle plus grande tendresse que celle qui est répandue dans tout le Cid, dans Polyeucte et dans les Horaces? quelle grandeur ne se remarque point en Mithridate, en Porus et en Burrhus? Ces passions encore favorites des anciens, que les tragiques aimaient à exciter sur les théâtres, et qu'on nomme la terreur et la pitié, ont été connues de ces deux poètes. Oreste, dans l'Andromaque de Racine, et Phèdre du même auteur, comme l'Œdipe et les Horaces de Corneille, en sont la preuve. Si cependant il est permis de faire entre eux quelque comparaison, et les marquer l'un et l'autre par ce qu'ils ont eu de plus propre et par ce qui éclate le plus ordinairement dans leurs ouvrages, peut-être qu'on pourrait parler ainsi: »Corneille nous assujettit à ses caractères et à ses idées, Racine se conforme aux nôtres; celui-là peint les hommes comme ils devraient être,[1] celui-ci les peint tels qu'ils sont. Il y a plus dans le premier de ce que l'on admire et de ce que l'on doit même imiter; il y a plus dans le second de ce que l'on reconnaît dans les autres, ou de ce que l'on éprouve dans soi-même. L'un élève, étonne, maîtrise, instruit; l'autre plaît, remue, touche, pénètre. Ce qu'il y a de plus beau, de plus noble et de plus impérieux dans la raison, est manié par le premier; et, par l'autre, ce qu'il y a de plus flatteur et de plus délicat dans la passion. Ce sont dans celui-là des maximes, des règles, des préceptes; et dans celui-ci, du goût et des sentiments. L'on est plus occupé aux pièces de Corneille; l'on est plus ébranlé et plus attendri à celles de Racine. Corneille est plus moral, Racine plus naturel. Il semble que l'un imite Sophocle, et que l'autre doit plus à Euripide.

II. DE LA SOCIÉTÉ ET DE LA CONVERSATION.

6. L'on voit des gens qui, dans les conversations ou dans le peu de commerce que l'on a avec eux, vous dégoûtent par leurs ridicules expressions, par la nouveauté, et j'ose dire par l'impropriété des termes dont ils se servent, comme par l'alliance de certains mots qui ne se rencontrent ensemble que dans leur bouche, et à qui ils font signifier des choses que leurs premiers inventeurs n'ont jamais eu intention[2] de leur faire dire. Ils ne suivent en parlant ni la raison ni l'usage, mais leur bizarre génie, que l'envie de toujours plaisanter, et peut-être de briller, tourne insensiblement à un jargon qui leur est propre, et qui devient enfin leur idiome naturel; ils accompagnent un langage si extravagant d'un geste affecté et d'une prononciation qui est contrefaite. Tous sont contents d'eux-mêmes et de l'agrément de leur esprit, et l'on ne peut pas dire qu'ils en soient entièrement dénués; mais on les plaint de ce peu qu'ils en ont; et, ce qui est pire, on en souffre.

7. Que dites-vous? Comment? Je n'y suis pas; vous plairait-il de recommencer? J'y suis encore moins. Je devine enfin; vous voulez, *Acis*, me dire qu'il fait froid; que ne disiez-vous: „Il fait froid"? Vous voulez

[1] Ou plutôt *tels qu'il les veut.* [2] On dirait aujourd'hui: que leurs premiers inventeurs n'ont jamais eu *l'intention* de leur faire dire.

m'apprendre qu'il pleut ou qu'il neige; dites: „Il pleut, il neige.“ Vous me trouvez bon visage, et vous désirez de m'en féliciter;[1] dites: „Je vous trouve bon visage.“ Mais, répondez-vous, cela est bien uni et bien clair; et d'ailleurs qui ne pourrait pas en dire autant? — Qu'importe, Acis? est-ce si grand mal d'être entendu quand on parle, et de parler comme tout le monde? Une chose vous manque, Acis, à vous et à vos semblables, les diseurs de *phébus*;[2] vous ne vous en défiez point, et je vais vous jeter dans l'étonnement: une chose vous manque, c'est l'esprit. Ce n'est pas tout: il y a en vous une chose de trop, qui est l'opinion d'en avoir plus que les autres; voilà la source de votre pompeux galimatias, de vos phrases embrouillées, et de vos grands mots, qui ne signifient rien. Vous abordez cet homme, ou vous entrez dans cette chambre; je vous tire par votre habit, et je vous dis à l'oreille: Ne songez point à avoir de l'esprit, n'en ayez point, c'est votre rôle; ayez, si vous pouvez, un langage simple, et tel que l'ont ceux en qui vous ne trouvez aucun esprit: peut-être alors croira-t-on que vous en avez.

8. Qui peut se promettre d'éviter dans la société des hommes la rencontre de certains esprits vains, légers, familiers, délibérés, qui sont toujours dans une compagnie ceux qui parlent, et qu'il faut que les autres écoutent? On les entend de l'antichambre; on entre impunément et sans crainte de les interrompre: ils continuent leur récit sans la moindre attention pour ceux qui entrent ou qui sortent, comme pour le rang ou le mérite des personnes qui composent le cercle; ils font taire celui qui commence à conter une nouvelle, pour la dire de leur façon, qui est la meilleure: ils la tiennent de *Zamet*, de *Ruccelaï*, ou de *Concini*,[3] qu'ils ne connaissent point, à qui ils n'ont jamais parlé, et qu'ils traiteraient de Monseigneur s'ils leur parlaient; ils s'approchent quelquefois de l'oreille du plus qualifié de l'assemblée, pour le gratifier d'une circonstance que personne ne sait, et dont ils ne veulent pas que les autres soient instruits; ils suppriment quelques noms pour déguiser l'histoire qu'ils racontent, et pour détourner les applications: vous les priez, vous les pressez inutilement: il y a des choses qu'ils ne diront pas, il y a des gens qu'ils ne sauraient nommer, leur parole y est engagée, c'est le dernier[4] secret, c'est un mystère, outre que vous leur demandez l'impossible; car, sur ce que vous voulez apprendre d'eux, ils ignorent le fait et les personnes.

9. *Arrias* a tout lu, a tout vu, il veut le persuader ainsi; c'est un homme universel, et il se donne pour tel: il aime mieux mentir que

---

[1] Aujourd'hui on construit ordinairement *désirer* avec l'infinitif sans préposition: *désirer faire q. ch.* On dit cependant encore *désirer de* pour marquer un désir qui sort de l'ordre commun, qui suppose des obstacles.

[2] Les mots *phébus* et *galimatias* marquent tous les deux un langage obscur par affectation. Le *phébus* annonce un défaut littéraire, un manque de goût; c'est dans les matières de raisonnement surtout que paraît le *galimatias*. L'auteur du *phébus* croit à tort plaire, frapper, être beau; l'auteur du *galimatias* croit à tort prouver, expliquer, être vrai.

[3] Sans dire monsieur. *(La Bruyère.)* — La Bruyère transporte ici la scène sous le règne de Henri IV. *Zamet*, *Ruccelaï* et *Concini* étaient trois Italiens amenés en France par la reine Marie de Médicis, et comblés de ses faveurs. Le dernier, devenu le maréchal d'Ancre, longtemps le favori de Louis XIII, fut assassiné en 1617 par ordre du roi. [4] Voyez page 67, note 5.

de se taire ou de paraître ignorer quelque chose. On parle à la table d'un grand d'une cour du Nord: il prend la parole, et l'ôte à ceux qui allaient dire ce qu'ils en savent; il s'oriente dans cette région lointaine comme s'il en était originaire; il discourt des mœurs de cette cour, des femmes du pays, de ses lois et de ses coutumes; il récite des historiettes qui y sont arrivées, il les trouve plaisantes, et il en rit le premier jusqu'à éclater. Quelqu'un se hasarde de le contredire, et lui prouve nettement qu'il dit des choses qui ne sont pas vraies. Arrias ne se trouble point, prend feu au contraire contre l'interrupteur: Je n'avance, lui dit-il, je ne raconte rien que je ne sache d'original: je l'ai appris de *Sethon*, ambassadeur de France dans cette cour, revenu à Paris depuis quelques jours, que je connais familièrement, que j'ai fort interrogé, et qui ne m'a caché aucune circonstance. — Il reprenait le fil de sa narration avec plus de confiance qu'il ne l'avait commencée, lorsque l'un des conviés lui dit: C'est Sethon à qui vous parlez, lui-même, et qui arrive de son ambassade.[1]

---

14. Il faut laisser parler cet inconnu que le hasard a placé auprès de vous dans une voiture publique, à une fête ou à un spectacle; et il ne vous coûtera bientôt pour le connaître que de l'avoir écouté; vous saurez son nom, sa demeure, son pays, l'état de son bien, son emploi, celui de son père, la famille dont est sa mère, sa parenté, ses alliances, les armes de sa maison: vous comprendrez qu'il est noble, qu'il a un château, de beaux meubles, des valets et un carrosse.[2]

15. Il y a des gens qui parlent un moment avant que d'avoir pensé. Il y en a d'autres qui ont une fade attention à ce qu'ils disent, et avec qui l'on souffre dans la conversation de tout le travail de leur esprit; ils sont comme pétris de phrases et de petits tours d'expression, concertés dans leur geste et dans tout leur maintien; ils sont *puristes*,[3] et ne hasardent pas le moindre mot, quand il devrait faire le plus bel effet du monde; rien d'heureux ne leur échappe, rien ne coule de source et avec liberté: ils parlent proprement et ennuyeusement.

16. L'esprit de la conversation consiste bien moins à en montrer beaucoup qu'à en faire trouver aux autres: celui qui sort de votre entretien, content de soi et de son esprit, l'est de vous parfaitement. Les hommes n'aiment point à vous admirer, ils veulent plaire; ils cherchent moins à être instruits, et même réjouis, qu'à être goûtés et applaudis; et le plaisir le plus délicat est de faire celui d'autrui.

17. Il ne faut pas qu'il y ait trop d'imagination dans nos conversations ni dans nos écrits; elle ne produit souvent que des idées vaines et puériles qui ne servent point à perfectionner le goût et à nous rendre meilleurs: nos pensées doivent être prises dans le bon sens et la droite raison, et doivent être un effet de notre jugement.

18. C'est une grande misère que de n'avoir pas assez d'esprit pour bien parler, ni assez de jugement pour se taire. Voilà le principe de toute impertinence.

19. Dire d'une chose modestement ou qu'elle est bonne ou qu'elle est mauvaise, et les raisons pourquoi elle est telle, demande du bon sens

---

[1] *Var.* Qui arrive *fraîchement*. [2] *Carrosse*, voyez page 122, note 2.

[3] „Gens qui affectent une grande pureté de langage." *(Note de La Bruyère.)* Non-seulement ce mot, qui était un néologisme du temps de La Bruyère, mais encore celui de *purisme* est parfaitement reçu aujourd'hui.

et de l'expression: c'est une affaire. Il est plus court de prononcer d'un ton décisif, et qui emporte la preuve de ce qu'on avance, ou qu'elle est exécrable, ou qu'elle est miraculeuse.

III. DE L'HOMME.

LE DISTRAIT.

7. *Ménalque* descend son escalier, ouvre sa porte pour sortir, il la referme: il s'aperçoit qu'il est en bonnet de nuit; et, venant à mieux s'examiner, il se trouve rasé à moitié, il voit que son épée est mise du côté droit, et que ses bas sont rabattus sur ses talons. S'il marche dans les places, il se sent tout d'un coup rudement frapper à l'estomac ou au visage; il ne soupçonne point ce que ce peut être, jusqu'à ce qu'ouvrant les yeux et se réveillant, il se trouve ou devant un limon de charette, ou derrière un long ais de menuiserie, que porte un ouvrier sur ses épaules. On l'a vu une fois heurter du front contre celui d'un aveugle, s'embarrasser dans ses jambes, et tomber avec lui, chacun de son côté, à la renverse. Il lui est arrivé plusieurs fois de se trouver tête pour tête à la rencontre d'un prince et sur son passage, se reconnaître à peine, et n'avoir que le loisir de se coller à un mur pour lui faire place. Il cherche, il brouille, il crie, il s'échauffe, il appelle ses valets l'un après l'autre: *on lui perd tout, on lui égare tout;* il demande ses gants qu'il a dans ses mains, semblable à cette femme qui prenait le temps de demander son masque, lorsqu'elle l'avait sur son visage. Il entre à l'appartement, et passe sous un lustre où sa perruque s'accroche et demeure suspendue; tous les courtisans regardent et rient; Ménalque regarde aussi et rit plus haut que les autres, il cherche des yeux, dans toute l'assemblée, où est celui qui montre ses oreilles, et à qui il manque une perruque. S'il va par la ville, après avoir fait quelque chemin, il se croit égaré, il s'émeut, et il demande où il est à des passants, qui lui disent précisément le nom de sa rue; il entre ensuite dans sa maison, d'où il sort précipitamment, croyant qu'il s'est trompé. Il descend du Palais,[1] et trouvant au bas du grand degré[2] un carrosse qu'il prend pour le sien, il se met dedans: le cocher touche,[3] et croit remener son maître dans sa maison. Ménalque se jette hors de la portière, traverse la cour, monte l'escalier, parcourt l'antichambre, la chambre, le cabinet; tout lui est familier, rien ne lui est nouveau; il s'assied, il se repose, il est chez soi.[4] Le maître arrive: celui-ci se lève pour le recevoir; il le traite fort civilement, le prie de s'asseoir, et croit faire les honneurs de sa chambre; il parle, il rêve, il reprend la parole: le maître de la maison s'ennuie, et demeure étonné; Ménalque ne l'est pas moins, et ne dit pas ce qu'il en pense; il a affaire à un fâcheux, à un homme oisif, qui se retirera à la fin, il l'espère; et il prend patience; la nuit arrive qu'il est à peine détrompé. Une autre fois il rend visite à une femme; et se persuadant bientôt que c'est lui qui la reçoit, il s'établit dans son fauteuil et ne songe nullement à l'abandonner: il trouve ensuite que cette dame fait ses visites longues, il attend à tous moments qu'elle se lève et le laisse en liberté; mais comme cela tire en longueur, qu'il a faim, et que la nuit est déjà avancée, il la prie à souper: elle rit, et si haut, qu'elle le réveille.

[1] C'est-à-dire du *Palais de Justice.* [2] On dit aujourd'hui: au bas du *grand escalier.* [3] C'est-à-dire *il touche les chevaux du fouet.* [4] Aujourd'hui: chez *lui.*

BOURSAULT.

EDMOND BOURSAULT, né à Mussy-l'Évêque en 1638, mort en 1701, est un auteur comique de second ordre, mais remarquable dans son genre. Il eut le tort de composer une injuste critique de l'*École des femmes*, à laquelle Molière répondit par *l'Impromptu de Versailles*; mais il a laissé trois comédies qui ont eu un légitime succès: *le Mercure galant*, *Ésope à la Cour* et *Ésope à la Ville*.

Nous reproduisons une scène (IV, 7) du *Mercure galant*. Le titre de cette pièce est emprunté à celui d'un journal qui paraissait tous les mois. La scène se passe dans les bureaux de cette feuille. Le soldat La Rissole, venu au bureau pour demander un éloge public qu'il croit dû à ses faits d'armes, y est reçu par Merlin, domestique du rédacteur.

LA RISSOLE. . . . . Je voudrais bien être dans le Mercure;
J'y ferais, que je crois,[1] une bonne figure.
Tout à l'heure, en buvant, j'ai fait réflexion
Que je fis autrefois une belle action;
Si le roi la savait, j'en aurais de quoi vivre.
La guerre est un métier que je suis las de suivre.
Mon capitaine, instruit du courage que j'ai,
Ne saurait se résoudre à me donner congé.
J'en enrage.

MERLIN. Il fait bien: donnez-vous patience . . . .

LA RISSOLE. Mordié! Je ne saurais avoir ma subsistance.

MERLIN. Il est vrai, le pauvre homme! il fait compassion.

LA RISSOLE. Or donc, pour en venir à ma belle action,
Vous saurez que toujours je fus homme de guerre,
Et brave sur la mer autant que sur la terre.
J'étais sur un vaisseau quand Ruyter[2] fut tué,
Et j'ai même à sa mort le plus contribué;
Je fus chercher le feu que l'on mit à l'amorce
Du canon qui lui fit rendre l'âme par force.
Lui mort, les Hollandais souffrirent bien des *mals!*
On fit couler à fond les deux vice-*amirals*.[3]

MERLIN. Il faut dire des *maux*, vice-*amiraux*. C'est l'ordre.

LA RISSOLE. Les vice-amiraux donc ne pouvant plus nous mordre,
Nos coups aux ennemis furent des coups *fataux*;
Nous gagnâmes sur eux quatre combats *navaux*.

MERLIN. Il faut dire *fatals* et *navals*. C'est la règle.

LA RISSOLE. Les Hollandais, réduits à du biscuit de seigle,
Ayant connu qu'en nombre ils étaient *inégals*,
Firent prendre la fuite aux vaisseaux *principals*.

---

[1] En prose on dirait: *à ce que je crois*.

[2] *Ruyter*, célèbre marin hollandais, mort en 1675 des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Catane.

[3] On appelle quelquefois *amiral*, *vice-amiral* le vaisseau monté par un amiral ou un vice-amiral.

MERLIN. Il faut dire *inégaux, principaux.* C'est le terme.
LA RISSOLE. Enfin après cela nous fûmes à Palerme.
Les bourgeois à l'envie nous firent des *régaux;*
Les huit jours qu'on y fut furent huit *carnavaux.*
MERLIN. Il faut dire *régals* et *carnavals.*
LA RISSOLE. Oh! dame,
M'interrompre à tous coups, c'est me chiffonner l'âme,[1]
Franchement.
MERLIN. Parlez bien. On ne dit point *navaux,*
Ni *fataux*, ni *régaux*, non plus que *carnavaux.*
Vouloir parler ainsi, c'est faire une sottise.
LA RISSOLE. Eh, mordié! comment donc voulez-vous que je dise?
Si vous me reprenez lorsque je dis des *mals,*
Inégals, principals, et des vice-*amirals*,
Lorsqu'un moment après, pour mieux me faire entendre,
Je dis *fataux, navaux*, devez-vous me reprendre?
J'enrage de bon cœur quand je trouve un trigaud,[2]
Qui souffle tout ensemble et le froid et le chaud.
MERLIN. J'ai la raison pour moi qui me fait vous reprendre.
Et je vais clairement vous le faire comprendre:
Al est un singulier dont le pluriel fait *aux.*
On dit, c'est mon *égal*, et ce sont mes *égaux.*
C'est l'usage.
LA RISSOLE. L'usage? Hé bien, soit. Je l'accepte.
MERLIN. *Fatal, naval, régal* sont des mots qu'on excepte.
Pour peu qu'on ait de sens, ou d'érudition,
On sait que chaque règle a son exception.
Par conséquent on voit par cette raison seule . . . .
LA RISSOLE. J'ai des démangeaisons de te casser la gueule.[3]
MERLIN. Vous!
LA RISSOLE. Oui, palsandié! moi: je n'aime point du tout
Qu'on me berce d'un conte à dormir tout debout:
Lorsqu'on veut me railler, je donne sur la face.
MERLIN. Et tu crois au Mercure occuper une place,
Toi? Tu n'y seras point, je t'en donne ma foi.
LA RISSOLE. Mordié! je me bats l'œil[4] du Mercure et de toi.
Pour vous faire dépit tant à toi qu'à ton maître,
Je déclare à tous deux que je n'y veux pas être.
Plus de mille soldats en auraient acheté
Pour voir en quel endroit La Rissole eût été:
C'était argent comptant; j'en avais leur parole.
Adieu, pays.[5] C'est moi qu'on nomme La Rissole.
Ces bras te deviendront ou *fatals*, ou *fataux.*
MERLIN. Adieu, guerrier fameux par tes combats *navaux.*

---

[1] Expression populaire pour *contrarier.*
[2] Terme familier désignant un homme qui n'agit pas franchement, qui use de mauvaises finesses. (Du bas latin *tricaldus*, de *trica* farce, intrigue.)
[3] Expression très populaire pour: *J'ai grande envie de te battre.*
[4] Expression populaire pour: *Je ne m'en soucie guère.*
[5] *Pays, payes*, mots populaires qui désignent des gens du même pays, du même endroit.

BOILEAU.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

NICOLAS BOILEAU, qui s'est appelé lui-même DESPRÉAUX, naquit à Paris en 1636. Son père, qui était greffier au parlement de Paris, l'envoya à l'École de droit, et il fut reçu avocat en 1656. Ne se sentant pas de vocation pour le barreau, le jeune Boileau étudia pendant quelque temps la théologie. Mais bientôt il suivit ses goûts et se consacra tout entier à la poésie. Il débuta par ses *Satires*, qui obtinrent un succès prodigieux, dû à la perfection des vers et à la malignité des critiques. Le poète eut l'adresse d'y mêler des louanges en l'honneur de Louis XIV, qui aimait assez qu'on se moquât des autres, pourvu qu'on lui rendît hommage. Boileau composa sa première *satire* à vingt-quatre ans (1660); il en avait trente-trois lorsqu'il écrivit sa première *épître* (1669). A la même époque il commença l'*Art poétique*, qu'il n'acheva que cinq ans plus tard. Il avait trente-huit ans quand il publia les quatre premiers chants du *Lutrin* (1674), poème héroï-comique, dont les deux derniers chants ne parurent qu'en 1683.

Les succès de Boileau attirèrent de bonne heure sur lui les regards de Louis XIV. Il obtint une pension et fut nommé en même temps que son ami Racine, historiographe du roi (1677); il parut quelquefois à la suite des armées pour être témoin des exploits qu'il était chargé de raconter, mais il ne semble pas qu'il s'en soit sérieusement occupé. Appelé souvent auprès du roi et de madame de Maintenon, il y réussissait moins que Racine; cependant sa franchise un peu brusque le faisait estimer.

En 1688, la volonté du roi fit enfin entrer Boileau à l'Académie française, où Racine l'attendait depuis treize ans. La mort avait emporté les principales victimes de ses satires: Chapelain,[2] Scudéri,[3] Cotin[4] et d'autres n'étaient plus; mais il voyait encore parmi ses nouveaux confrères Boyer,[5] Quinault[6] et l'abbé Tallemant,[7] qu'il n'avait pas épargnés: aussi témoigna-t-il quelque étonnement en entrant dans cette compagnie d'où »tant de fortes raisons semblaient devoir à jamais l'exclure.«

Boileau survécut à ses amis Molière, La Fontaine et Racine. Sa vieillesse, soutenue par la considération dont on l'entourait, fut

---

[1] En partie, d'après GERUZEZ. Études. [2] Chapelain; v. page 63, n. 4.
[3] Scudéri; v. page 63, n. 1. [4] Cotin; v. page 113, *Femmes savantes*.
[5] Claude Boyer (1618—1698), auteur dramatique et prédicateur.
[6] *Quinault*, poète lyrique et dramatique (1635—1688), connu et justement estimé pour ses *tragédies lyriques*, mises en musique par le compositeur Lulli. Tout le monde convient aujourd'hui que Quinault a été trop sévèrement jugé par Boileau; cependant il faut ajouter que la critique du poète satirique s'adresse surtout aux poèmes de la première manière de Quinault, composés alors qu'il n'avait pas encore trouvé le genre qui lui convenait.
[7] L'abbé Tallemant des Réaux (1620—1693), littérateur connu surtout par une traduction de Plutarque.

attristée par de graves infirmités. Il mourut en 1711, âgé de soixante-quinze ans. On l'enterra à Paris dans la Sainte-Chapelle, au-dessous de la place même occupée par le lutrin qu'il a rendu si fameux.

Boileau a rendu d'incontestables services à la langue et à la littérature française, en dégoûtant son siècle des mauvais ouvrages qui étaient en vogue, en lui apprenant à goûter Corneille, Molière et Racine, et en offrant lui-même des modèles d'une poésie pure et correcte; mais il lui manquait ce génie créateur, cette sensibilité et cette richesse d'imagination qui font le grand poète. On peut aussi lui reprocher de l'injustice envers quelques-unes des victimes de ses satires. Souvent il a attaché une importance excessive à des minuties littéraires, à des questions de forme, qui n'auront jamais qu'une valeur secondaire. Nous ferons connaître au lecteur de notre *Manuel* LES SATIRES, LES ÉPÎTRES, L'ART POÉTIQUE, et LE LUTRIN.

I. LES SATIRES.

(1660—1698.)

Les premières satires de Boileau sont les plus faibles; elles se ressentent de la jeunesse de l'auteur. Cependant elles ont toutes le mérite d'un langage toujours châtié et d'une versification régulière. Le triomphe des satires de Boileau fut de déconsidérer les mauvais écrivains qui passaient pour excellents. On craignait dès lors de les louer; car à l'éloge on pouvait opposer des vers au tour facile, au trait piquant, et que la mémoire gardait fidèlement pour les appliquer au besoin.

PREMIÈRE SATIRE (1660).

Dans la *première satire*, qui est une imitation de la troisième de Juvénal, Boileau tourne contre Paris une partie des invectives que le poète latin a lancées contre Rome; mais l'imitateur reste bien inférieur à son modèle. Voici comme le poète français traite le Paris de Louis XIV.

Mais moi, vivre à Paris! Hé! qu'y voudrais-je faire?
Je ne sais ni tromper, ni feindre, ni mentir;
Et, quand je le pourrais, je n'y puis consentir.
Je ne sais point en lâche essuyer les outrages
D'un faquin orgueilleux qui vous tient à ses gages,
De mes sonnets flatteurs lasser tout l'univers,
Et vendre au plus offrant mon encens et mes vers;
Pour un si bas emploi ma muse est trop altière,
Je suis rustique et fier, et j'ai l'âme grossière.
Je ne puis rien nommer, si ce n'est par son nom:
J'appelle un chat un chat, et Rolet[1] un fripon.

Ce dernier vers, qui est devenu proverbial, annonce déjà la franchise dont l'auteur fera profession dans ses poèmes.

DEUXIÈME SATIRE.

La *deuxième* satire (1664) est adressée à Molière:

Rare et fameux esprit, dont la fertile veine
Ignore en écrivant le travail et la peine;
Pour qui tient Apollon tous ses trésors ouverts,
Et qui sais à quel coin se marquent les bons vers,
Dans les combats d'esprit savant maître d'escrime,
Enseigne-moi, Molière, où tu trouves la rime.

Cette satire a pour sujet les caprices de la rime, cette esclave qui devrait toujours obéir, et qui commande trop souvent. C'est dans cette satire que

[1] Procureur très décrié qui, plus tard, fut banni à perpétuité.

se trouve ce malin distique qui s'est pour toujours attaché au nom du malheureux Quinault:

Si je pense exprimer un auteur sans défaut,
La raison dit Virgile, et la rime Quinault.

La fécondité de Scudéri (v. page 1) est caractérisée par les vers suivants:

Bienheureux Scudéri, dont la fertile plume
Peut tous les mois sans peine enfanter un volume!
Tes écrits, il est vrai, sans art et languissants,
Semblent être formés en dépit du bon sens:
Mais ils trouvent pourtant, quoi qu'on en puisse dire,
Un marchand pour les vendre et des sots pour les lire.

TROISIÈME SATIRE.

Dans la *troisième* satire (1665) Boileau fait la description d'un repas ridicule, qui est une vraie scène de comédie, et qui abonde en traits plaisants et en détails descriptifs habilement rendus. Boileau feint d'être abordé dans la rue par un ami:

Quel sujet inconnu vous trouble et vous altère?
D'où vous vient aujourd'hui cet air sombre et sévère,
Et ce visage enfin plus pâle qu'un rentier,
A l'aspect d'un arrêt qui retranche un quartier?

Le poète raconte comment il a été forcé de dîner chez un fat dont il éludait l'invitation depuis une année. Le traître, pour l'engager à venir, lui fait espérer une lecture de *Tartuffe* (v. page 62 de ce *Manuel*).

Molière avec Tartuffe y doit jouer son rôle.

Bien entendu le poète, arrivé chez son amphitryon, ne trouve point Molière, mais une société de gens ennuyeux:

Deux nobles campagnards, grands lecteurs de romans,
Qui m'ont dit tout Cyrus[1] dans leurs longs compliments.
— — On s'assied: mais d'abord, notre troupe serrée
Tenait à peine autour d'une table carrée,
Où chacun, malgré soi, l'un sur l'autre porté,
Faisait un tour à gauche. et mangeait de côté.
Jugez en cet état si je pouvais me plaire,
Moi qui ne compte rien, ni le vin ni la chère,
Si l'on n'est plus au large assis en un festin,
Qu'aux sermons de Cassagne ou de l'abbé Cotin.

Ce dernier vers fut un signal de guerre pour Cotin (v. page 113), qui unit son ressentiment à celui du pâtissier Mignot, attaqué lui-même dans son honneur de cuisinier.

Car Mignot, c'est tout dire; et, dans le monde entier,
Jamais empoisonneur ne sut mieux son métier.

Les deux alliés eurent une idée de vengeance assez originale. Cotin fit une satire, dont tous les exemplaires, au lieu d'être vendus par un libraire, passèrent dans la boutique du pâtissier et servirent d'enveloppe aux pâtés de Mignot. Le débit des deux marchandises fut énorme, et peut-être l'abbé Cotin n'a-t-il jamais été tant goûté par ses lecteurs. Vient ensuite, dans la satire de Boileau, la plaisante description du menu, commençant ainsi:

Sur un lièvre flanqué de six poulets étiques,
S'élevaient trois lapins, animaux domestiques,
Qui dès leur tendre enfance élevés dans Paris,
Sentaient encor le chou dont ils furent nourris.

[1] Le *grand Cyrus*, roman de M^lle^ de Scudéri, voyez page 64, note 3.

Bientôt la conversation s'anime entre les convives; après avoir parlé politique, on traite des questions littéraires, et on se dispute sur la valeur des vers de Quinault. L'amour-propre d'un poète méconnu s'en mêle, et, échauffés par le vin, deux de ces messieurs passent des paroles aux voies de fait:

Je suis donc un sot, moi? vous en avez menti,
Reprend le campagnard; et, sans plus de langage,
Lui jette pour défi son assiette au visage.
L'autre esquive le coup, et l'assiette volant
S'en va frapper le mur, et revient en roulant.
A cet affront l'auteur, se levant de la table,
Lance à mon campagnard un regard effroyable:
Et, chacun vainement se ruant entre deux,
Nos braves s'accrochant se prennent aux cheveux.
Aussitôt sous leurs pieds les tables renversées
Font voir un long débris de bouteilles cassées:
En vain à lever tout les valets sont fort prompts,
Et les ruisseaux de vin coulent aux environs.
Enfin, pour arrêter cette lutte barbare,
De nouveau l'on s'efforce; on crie, on les sépare:
Et leur première ardeur passant en un moment,
On a parlé de paix et d'accommodement.
Mais, tandis qu'à l'envi tout le monde y conspire,
J'ai gagné doucement la porte sans rien dire;
Avec un bon serment que si, pour l'avenir,
En pareille cohue on me peut retenir,
Je consens de bon cœur, pour punir ma folie,
Que tous les vins pour moi deviennent vins de Brie;[1]
Qu'à Paris le gibier manque tous les hivers,
Et qu'à peine au mois d'août l'on mange des pois verts.

QUATRIÈME SATIRE.

Cette satire (1664), adressée à l'abbé Le Vayer, traite des folies humaines:

D'où vient, cher Le Vayer, que l'homme le moins sage
Croit toujours seul avoir la sagesse en partage,
Et qu'il n'est point de fou qui, par belles raisons,
Ne loge son voisin aux petites-maisons?

S'il faut en croire Brossette, un des commentateurs de Boileau, le poète conçut l'idée de cette satire dans une conversation qu'il eut avec l'abbé Le Vayer et Molière, dans laquelle on soutenait le paradoxe que tous les hommes sont fous, et que chacun croit néanmoins être seul sage.

CINQUIÈME SATIRE.

La *cinquième* satire (1665), qui est imitée de Juvénal (sat. VIII), est bien supérieure à la quatrième. Elle est adressée au marquis de Dangeau.

La noblesse, Dangeau, n'est pas une chimère,
Quand, sous l'étroite loi d'une vertu sévère,
Un homme issu d'un sang fécond en demi-dieux
Suit, comme toi, la trace où marchaient ses aïeux.
Mais je ne puis souffrir qu'un fat, dont la mollesse
N'a rien pour s'appuyer qu'une vaine noblesse,
Se pare insolemment du mérite d'autrui,
Et me vante un honneur qui ne vient pas de lui.

Le poète n'accorde une valeur réelle qu'à la noblesse qui garde son véritable titre, c'est-à-dire la bravoure et la probité; il refuse son estime

[1] Brie, (Brie française et Brie Champenoise) pays connu par ses bons fromages et ses mauvais vins.

aux nobles dégénérés qui vivent sans honneur, à ceux-là surtout qui, pour soutenir un vain rang, ont recours à la fourbe et à la bassesse.

Bientôt, pour subsister, la noblesse sans bien
Trouva l'art d'emprunter, et de ne rendre rien;
Et bravant des sergents la timide cohorte,
Laissa le créancier se morfondre à sa porte.
Mais pour comble à la fin le marquis en prison,
Sous le faix des procès vit tomber sa maison.
Alors le noble altier, pressé de l'indigence,
Humblement du faquin rechercha l'alliance,
Avec lui trafiquant d'un nom si précieux,
Par un lâche contrat vendit tous ses aïeux,
Et corrigeant ainsi la fortune ennemie,
Rétablit son honneur à force d'infamie.

SIXIÈME SATIRE.

La *sixième* satire, les *Embarras de Paris,* est la plus populaire de toutes

Qui frappe l'air, bon Dieu! de ces lugubres cris?
Est-ce donc pour veiller qu'on se couche à Paris?
Et quel fâcheux démon, durant les nuits entières,
Rassemble ici les chats de toutes les gouttières? etc.

Cette satire n'était d'abord qu'une partie de la première, qui réunissait dans un cadre unique la peinture des vices et des embarras de Paris. Plus tard, Boileau détacha cette seconde partie et en fit une satire à part. Au commencement de ce morceau, le poète exhale sa mauvaise humeur contre des inconvénients réels, mais peu sérieux, qu'on est convenu plus tard d'appeler les *petites misères* de la vie humaine, et la peinture en est en effet des plus plaisantes. A l'époque où Boileau composa cette satire, il logeait dans la cour du Palais de Justice, c'est-à-dire au milieu du vieux Paris aux rues étroites, tortueuses et sales, et il y occupait une petite mansarde. Voisin des gouttières et des chats, il avait souvent entendu la musique dont il essaye de reproduire les notes discordantes dans les vers suivants:

L'un miaule en grondant comme un tigre en furie,
L'autre roule sa voix comme un enfant qui crie.

La peinture des embarras causés par la circulation des voitures dans les rues immondes de la *Cité,* que les démolitions du second Empire on fait disparaître, n'a sûrement rien d'exagéré. Elle est tout aussi véridique que la description des rues de Paris qui, par suite de l'incurie de la municipalité, offraient, après une bonne ondée, l'aspect d'autant de lacs ou de marais. Enfin ce tableau peu séduisant est complété par la peinture des dangers que le paisible bourgeois courait, le soir ou la nuit, dans les rues de l'ancien Paris.

Car, sitôt que du soir les ombres pacifiques
D'un double cadenas font fermer les boutiques;
Que, retiré chez lui, le paisible marchand
Va revoir ses billets et compter son argent;
Que dans le Marché-Neuf tout est calme et tranquille,
Les voleurs à l'instant s'emparent de la ville.
Le bois le plus funeste et le moins fréquenté
Est, au prix de Paris, un lieu de sûreté.
Malheur donc à celui qu'une affaire imprévue
Engage un peu trop tard au détour d'une rue.
Bientôt quatre bandits lui serrant les côtés:
La bourse! . . . Il faut se rendre; ou bien non, résistez,
Afin que votre mort, de tragique mémoire,
Des massacres fameux aille grossir l'histoire.

SEPTIÈME SATIRE.

Cette satire (1667) traite le même sujet que la première du deuxième livre d'Horace: elle est une apologie de la satire. Mais Boileau reste bien au-dessous de son modèle. Tandis qu'Horace établit sur des raisons solides les droits de la satire, qui est le châtiment légitime de la sottise et de la perversité, Boileau, laissant de côté les arguments, se contente d'avouer son goût pour la satire, et n'allègue en sa faveur que la facilité plus grande qu'il trouve à blâmer qu'à louer. A la voix de ceux qui veulent l'arrêter par la crainte des vengeances que ses victimes pourraient exercer sur lui, il oppose en riant l'impunité d'Horace et de Juvénal:

Hé, quoi! lorsqu'autrefois Horace, après Lucile,
Exhalait en bons mots les vapeurs de sa bile,
Et, vengeant la vertu par des traits éclatants,
Allait ôter le masque aux vices de son temps;
Ou bien quand Juvénal, de sa mordante plume
Faisait couler des flots de fiel et d'amertume,
Gourmandait en courroux tout le peuple latin,
L'un ou l'autre fit-il une tragique fin?

HUITIÈME SATIRE.

Dans la *huitième* satire (1667), Boileau reprend le sujet paradoxal de la *quatrième*, s'attaquant à la raison et complétant l'énumération des folies humaines.

De tous les animaux qui s'élèvent dans l'air,
Qui marchent sur la terre, ou nagent dans la mer,
De Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome,
Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme.

Ici Boileau a emprunté beaucoup à Horace, à Perse et surtout à Juvénal. Le dialogue suivant entre l'*Avare* et l'*Avarice* qui le tyrannise, est imité de Perse.

Le sommeil sur ses yeux commence à s'épancher:
Debout, dit l'avarice, il est temps de marcher. —
Hé! laissez-moi. — Debout! — Un moment. — Tu répliques? —
A peine le soleil fait ouvrir les boutiques. —
N'importe, lève-toi. — Pourquoi faire, après tout? —
Pour courir l'Océan de l'un à l'autre bout,
Chercher jusqu'au Japon la porcelaine et l'ambre,
Rapporter de Goa le poivre et le gingembre.

Ensuite le poète s'attaque à l'ambitieux qui trouble le repos de la terre pour courir à une vaine gloire; il s'emporte contre Alexandre et, dans une boutade poétique, le traite cavalièrement d'écervelé et de bandit.

Quoi donc! à votre avis fut-ce un fou qu'Alexandre? —
Qui? cet écervelé qui mit l'Asie en cendre?
Ce fougueux l'Angely[1] qui de sang altéré,
Maître du monde entier s'y trouvait trop serré?
L'enragé qu'il était, né roi d'une province
Qu'il pouvait gouverner en bon et sage prince,
S'en alla follement, et pensant être Dieu,
Courir comme un bandit, qui n'a ni feu ni lieu;
Et, traînant avec soi les horreurs de la guerre,
De sa vaste folie emplir toute la terre;
Heureux, si de son temps, pour cent bonnes raisons,
La Macédoine eût eu des petites-maisons;
Et qu'un sage tuteur l'eût en cette demeure,
Par avis de parents, enfermé de bonne heure!

[1] Nom d'un bouffon de la cour de Louis XIII.

NEUVIÈME SATIRE.

La *neuvième* satire (1667) est un des chefs-d'œuvre de Boileau. C'est l'apologie de la satire littéraire et en même temps le modèle du genre. Nous la reproduisons en grande partie.

C'est à vous, mon esprit, à qui je veux parler:[1]
Vous avez des défauts que je ne puis celer.
Assez et trop longtemps ma lâche complaisance
De vos jeux criminels a nourri l'insolence;
Mais, puisque vous poussez ma patience à bout,
Une fois en ma vie il faut vous dire tout.
On croirait, à vous voir dans vos libres caprices
Discourir en Caton des vertus et des vices,
Décider du mérite et du prix des auteurs,
Et faire impunément la leçon aux docteurs,
Qu'étant seul à couvert des traits de la satire,
Vous avez tout pouvoir de parler et d'écrire:
Mais moi, qui dans le fond sais bien ce que j'en crois,
Qui compte tous les jours vos défauts par mes doigts,[2]
Je ris quand je vous vois si faible et si stérile,
Prendre sur vous le soin de réformer la ville,
Dans vos discours chagrins plus aigre et plus mordant
Qu'une femme en furie, ou Gauthier[3] en plaidant.
Mais répondez un peu: Quelle verve indiscrète,
Sans l'aveu des neuf Sœurs, vous a rendu poète?
Sentiez-vous, dites-moi, ces violents transports
Qui d'un esprit divin font mouvoir les ressorts?
Qui vous a pu souffler une si folle audace?
Phébus a-t-il pour vous aplani le Parnasse?
Et ne savez-vous pas que, sur ce mont sacré,
Qui ne vole au sommet, tombe au plus bas degré?
Et qu'à moins d'être au rang d'Horace ou de Voiture[4]
On rampe dans la fange avec l'abbé de Pure?[5]
Que si[6] tous mes efforts ne peuvent réprimer
Cet ascendant malin qui vous force à rimer,
Sans perdre en vains discours tout le fruit de vos veilles,
Osez chanter du Roi les augustes merveilles.
Là, mettant à profit vos caprices divers,
Vous verriez tous les ans fructifier vos vers;
Et par l'espoir du gain votre muse animée,
Vendrait au poids de l'or une once de fumée.

---

[1] Les grammairiens blâment ce vers, qui donne deux régimes au verbe parler: *à vous* et *à qui*. C'est *à vous*, mon esprit, *que* je veux *parler* détruit le vers et n'a pas la même force. [2] Ordinairement: *sur* les doigts.

[3] Avocat célèbre alors par l'amertume de ses sarcasmes.

[4] „Il est difficile de supposer que Boileau ait songé sérieusement à comparer à Horace un écrivain aussi inégal et d'un goût quelquefois aussi faux que Voiture." AMAR. Voyez l'*Introduction*, page XLVIII.

[5] L'abbé de Pure, auteur d'une mauvaise traduction de Quintilien et d'une tragédie oubliée depuis longtemps, s'était donné le ridicule de prendre contre Molière le parti des précieuses; v. page 62. [6] Le latin *quod si*.

Mais en vain, direz-vous, je pense vous tenter
Par l'éclat d'un fardeau trop pesant à porter.
Tout chantre ne peut pas, sur le ton d'un Orphée,
Entonner en grands vers la Discorde étouffée;
Peindre Bellone en feu tonnant de toutes parts,
Et le Belge effrayé fuyant sur ses remparts.[1]
Sur un ton si hardi, sans être téméraire,
Racan[2] pourrait chanter au défaut d'un Homère;
Mais pour Cotin[3] et moi, qui rimons au hasard,
Que l'amour de blâmer fit poètes par art,
Quoiqu'un tas de grimauds vante notre éloquence,
Le plus sûr est pour nous de garder le silence.
Un poème insipide et sottement flatteur
Déshonore à la fois le héros et l'auteur.
Enfin de tels projets passent notre faiblesse.

— — — — — — — — — — —

Mais vous, qui raffinez sur les écrits des autres,
De quel œil pensez-vous qu'on regarde les vôtres?
Il n'est rien en ce temps à couvert de vos coups:
Mais savez-vous aussi comme on parle de vous?
Gardez-vous, dira l'un, de cet esprit critique.
On ne sait bien souvent quelle mouche le pique.
Mais c'est un jeune fou qui se croit tout permis,
Et qui, pour un bon mot, va perdre vingt amis.
Il ne pardonne pas aux vers de la Pucelle,[4]
Et croit régler le monde au gré de sa cervelle.
Jamais dans le barreau trouva-t-il rien de bon?
Peut-on si bien prêcher qu'il ne dorme au sermon?
Mais lui, qui fait ici le régent du Parnasse,
N'est qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace.
Avant lui Juvénal avait dit, en latin,
Qu'on est assis à l'aise aux sermons de Cotin.[5]
L'un et l'autre avant lui s'étaient plaints de la rime:
Et c'est aussi sur eux qu'il rejette son crime.
Il cherche à se couvrir de ces noms glorieux.
J'ai peu lu ces auteurs; mais tout n'irait que mieux,
Quand de ces médisants l'engeance tout entière
Irait, la tête en bas, rimer dans la rivière.
Voilà comme on vous traite, et le monde effrayé
Vous regarde déjà comme un homme noyé.

---

[1] Allusion à la prise de Lille, qui capitula en 1667, après neuf jours de siège.

[2] Racan (1589—1670), v. l'*Introduction*, page XLVI. On trouve dans ses *psaumes* de la noblesse, mais rien en lui n'annonçait un rival d'Homère.

[3] Cotin, voyez page 113.

[4] Poème de Chapelain; voyez page 68, note 4.

[5] „Il est très plaisant d'accorder au satirique latin ce don de prophétie qui lui faisait entrevoir, dans les sots de son temps, les Pradon et les Cotin des siècles futurs; et le trait est d'autant meilleur ici, que Cotin avait en effet reproché à Boileau de n'être qu'*un gueux* revêtu *des dépouilles* d'Horace et de Juvénal." AMAR.

En vain quelque rieur, prenant votre défense,
Veut faire au moins, de grâce, adoucir la sentence;
Rien n'apaise un lecteur toujours tremblant d'effroi,
Qui voit peindre en autrui ce qu'il remarque en soi. — — —
La satire, dit-on, est un métier funeste
Qui plaît à quelques gens et choque tout le reste.
La suite en est à craindre. En ce hardi métier
La peur plus d'une fois fit repentir Régnier.[1]
Quittez ces vains plaisirs dont l'appât vous abuse:
A de plus doux emplois occupez votre Muse,
Et laissez à Feuillet[2] réformer l'univers.
Et sur quoi donc faut-il que s'exercent mes vers?
Irai-je dans une ode, en phrases de Malherbe,
Troubler dans ses roseaux le Danube superbe;
Délivrer de Sion le peuple gémissant;
Faire trembler Memphis, ou pâlir le croissant;
Et, passant du Jourdain les ondes alarmées,
Cueillir, mal à propos, les palmes Idumées?
Viendrai-je, en une églogue, entouré de troupeaux,
Au milieu de Paris enfler mes chalumeaux,
Et, dans mon cabinet assis au pied des hêtres,
Faire dire aux échos des sottises champêtres?
Faudra-t-il de sang-froid, et sans être amoureux,
Pour quelque Iris en l'air faire le langoureux,
Lui prodiguer les noms de *soleil* et d'*aurore*,
Et toujours bien mangeant mourir par métaphore?
Je laisse aux doucereux ce langage affété,
Où s'endort un esprit de mollesse hébété.
La satire, en leçons, en nouveautés fertile,
Sait seule assaisonner le plaisant et l'utile;
Et d'un vers, qu'elle épure aux rayons du bon sens,
Détromper les esprits des erreurs de leur temps.
Elle seule, bravant l'orgueil et l'injustice,
Va jusque sous le dais faire pâlir le vice:
Et souvent sans rien craindre, à l'aide d'un bon mot,
Va venger la raison des attentats d'un sot.
C'est ainsi que Lucile, appuyé de Lélie,[3]
Fit justice en son temps des Cotins d'Italie,
Et qu'Horace, jetant le sel à pleines mains,
Se jouait aux dépens des Pelletiers romains.
C'est elle qui, m'ouvrant le chemin qu'il faut suivre,
M'inspira dès quinze ans la haine d'un sot livre;
Et sur ce mont fameux, où j'osai la chercher,
Fortifia mes pas et m'apprit à marcher.

---

[1] Régnier (1573—1613) est le premier poète qui, en France, ai réussi dans la satire. Voyez l'*Introduction*, page XLVI de ce *Manuel*.

[2] Nicolas Feuillet, chanoine de Saint-Cloud, célèbre au dix-septièm siècle par ses prédications et par son zèle pour les conversions.

[3] Lucilius, chevalier romain et poète célèbre de son temps, fut l maître d'Horace, dans le genre satirique. Lælius Nepos, ami de Scipion le second Africain, fut l'ami et le protecteur des lettres.

C'est pour elle, en un mot, que j'ai fait vœu d'écrire.
Toutefois, s'il le faut, je veux bien m'en dédire:
Et, pour calmer enfin tous ces flots d'ennemis,
Réparer en mes vers les maux qu'ils ont commis.
Puisque vous le voulez, je vais changer de style.
Je le déclare donc: Quinault[1] est un Virgile;
Pradon[2] comme un soleil en nos ans a paru;
Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt[3] ni Patru;[4]
Cotin, à ses sermons traînant toute la terre,
Fend les flots d'auditeurs pour aller à sa chaire;
Sofal est le phénix des esprits relevés.
Perrin[5] . . . . Bon, mon Esprit, courage! poursuivez.
Mais ne voyez-vous pas que leur troupe en furie
Va prendre encor ces vers pour une raillerie?
Et Dieu sait aussitôt que d'auteurs en courroux,
Que de rimeurs blessés s'en vont fondre sur vous!
Vous les verrez bientôt, féconds en impostures,
Amasser contre vous des volumes d'injures,
Traiter en vos écrits chaque vers d'attentat,
Et d'un mot innocent faire un crime d'État.
Vous aurez beau vanter le Roi dans vos ouvrages,
Et de ce nom sacré sanctifier vos pages;
Qui méprise Cotin n'estime point son roi,
Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.
Mais quoi! répondrez-vous, Cotin nous peut-il nuire?
Et par ses cris enfin que saurait-il produire?
Interdire à mes vers, dont peut-être il fait cas,
L'entrée aux pensions où je ne prétends pas?[6]
Non, pour louer un roi que tout l'univers loue,
Ma langue n'attend point que l'argent la dénoue;
Et, sans espérer rien de mes faibles écrits,
L'honneur de le louer m'est un trop digne prix.
On me verra toujours, sage dans mes caprices,
De ce même pinceau dont j'ai noirci les vices,
Et peint du nom d'auteur tant de sots revêtus,[7]
Lui marquer mon respect et tracer ses vertus.
Je vous crois: mais pourtant on crie, on vous menace.
Je crains peu, direz-vous, les braves du Parnasse.
Hé! mon Dieu! craignez tout d'un auteur en courroux,
Qui peut . . . Quoi? — Je m'entends. — Mais encor? — Taisez-vous.

[1] Quinault; voyez page 218, note 6.
[2] Pradon (1632—1693), auteur ridicule, vaniteux et jaloux, dont la *Phèdre* fut opposée à celle de Racine par les détracteurs de ce poète. V. page 165.
[3] Nicolas Perrot, sieur d'Ablancourt (1606—1664), traducteur trop vanté de son temps, et apprécié depuis à sa juste valeur. Il eut le mérite de faire le premier connaître aux gens du monde *Thucydide, Xénophon, Lucien*, les *Commentaires de César, Tacite* et quelques discours de *Cicéron*.
[4] Olivier Patru (1604—1681) eut le mérite d'introduire le premier au barreau la pureté du langage. Comparez l'article Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.
[5] Perrin (1630—1680), le créateur de l'opéra français.
[6] En prose on dirait: *auxquelles* je ne prétends pas.
[7] Construction: *tant de sots revêtus du nom d'auteur*.

DIXIÈME SATIRE.

La *dixième* satire, dirigée contre les *Femmes*, est imitée de Juvénal. Le talent du poète est encore incontestable dans ce poème, qui est cependant gâté par l'exagération. Au milieu de tout le mal que Boileau dit des femmes, il trouve moyen d'adresser à M^me^ de Maintenon (v. page 149), sa protectrice, un compliment très bien tourné:

A Paris, à la cour, on trouve, je l'avoue,
Des femmes dont le zèle est digne qu'on le loue;
Qui s'occupent du bien en tout temps, en tout lieu.
J'en sais une, chérie et du monde et de Dieu,
Humble dans les grandeurs, sage dans la fortune,
Qui gémit, comme Esther, de sa gloire importune,
Que le vice lui-même est contraint d'estimer,
Et que sur ce tableau d'abord tu vas nommer.

ONZIÈME SATIRE.

La *onzième* satire (1698) est intitulée *l'honneur*. Boileau avait soixante ans lorsqu'il l'écrivit, et elle se ressent un peu de l'âge du poète, quoiqu'on y trouve encore de beaux vers. Boileau composa cette satire à l'occasion d'un procès intenté à sa famille par les commissaires chargés de découvrir les usurpateurs de titres de noblesse. Les Boileau prouvèrent victorieusement la légitimité des leurs, qu'ils tenaient de Jean Boileau, secrétaire du roi, dûment anobli en 1371. Mais, en écrivant, le poète oublie les auteurs de l'injuste poursuite qui a ému sa bile et se contente de moraliser sur le faux honneur et le véritable.

DOUZIÈME SATIRE.

La *douzième* satire, sur l'*Équivoque*, dernier effort du poète septuagénaire, est tellement faible qu'elle a été retranchée de la plupart des éditions destinées, en France, à l'usage des classes.

II. LES ÉPÎTRES.

(1669—1695.)

Les neuf premières *épîtres* de Boileau appartiennent à l'époque de la maturité du poète; elles sont, sous le rapport de la forme, supérieures aux satires. La dixième, la onzième et la douzième épître correspondent au commencement de sa vieillesse et s'en ressentent.

On a beaucoup reproché à Boileau de revenir sans cesse, dans ses épîtres, sur l'éloge de Louis XIV, et de rendre à ce monarque un culte qui approche de l'idolâtrie. Il est vrai que ces éloges paraissent très exagérés à des lecteurs qui jugent le *grand siècle* à distance et sans aucune prévention d'amour-propre national. Quand le poète, dans la *huitième* épître, apostrophe Louis XIV par ce vers:

Grand roi, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire,

et que nous nous souvenons que ce compliment s'adresse à un monarque qui n'a jamais vaincu que par ses généraux, cette exclamation nous paraît tout simplement ridicule.

Il en est de même de tout ce beau panégyrique de Louis XIV, objet de la *quatrième* épître, le *Passage du Rhin*, que l'on regarde en France comme le chef-d'œuvre du genre et qui l'est, en effet, si l'on s'attache uniquement à la beauté de la description et à la perfection du vers. Malheureusement l'histoire nous apprend que ce fameux passage du Rhin, célébré par le poète comme une entreprise des plus hardies, comme le fait d'armes le plus glorieux, pour lequel il fait sonner toutes les trompettes de la renommée, n'est qu'un événement très ordinaire. L'armée française et son roi passèrent, sans aucun danger, *un bras presque desséché du Rhin*, et ce passage ne leur fut guère disputé par l'ennemi.

Voltaire, qui, à coup sûr, n'est pas un détracteur de Louis XIV, a déjà, par un récit simple et véridique, fait justice des fanfaronnades des hommes de cour et des Parisiens qui paraissent avoir inspiré la muse de Boileau.[1]

Cependant, pour ne pas être injuste, il faut ici se rappeler la position du poète vis-à-vis du tout-puissant monarque. C'est aux libéralités de Louis XIV que Boileau devait ses loisirs et la possibilité de se consacrer aux lettres. L'indépendance qu'un écrivain de talent peut aujourd'hui se procurer avec le produit de ses écrits, était impossible dans un temps où les éditeurs regardaient la vente de *cinq cents* exemplaires d'un ouvrage littéraire comme un succès hors ligne. Boileau était un poète de cour: il ne pouvait se passer de la protection d'un monarque orgueilleux qui regardait la louange comme un tribut dû à son mérite. Du reste il est permis de croire que Boileau était aussi sincèrement épris de la gloire de son roi que la plupart des Français. Aujourd'hui encore, ceux-là sont assez rares en France, qui sont plus frappés des défauts que des qualités de Louis XIV, qui voient les misères de son règne, comme ils en voient la grandeur. Cependant, peu à peu, la vérité sur le *grand roi* commence à se faire jour.

Nous reproduisons la plus grande partie de la *septième* épître (1677), qui passe, à juste titre, pour la plus remarquable. Elle est adressée à Racine, dont une cabale avait fait tomber la belle tragédie de *Phèdre*, pour lui opposer une mauvaise pièce de Pradon (voyez page 227, note 2).

L'UTILITÉ DES ENNEMIS.

Que tu sais bien, Racine, à l'aide d'un acteur,
Émouvoir, étonner, ravir un spectateur!
Jamais Iphigénie, en Aulide immolée,[2]
N'a coûté tant de pleurs à la Grèce assemblée,
Que dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé
En a fait, sous son nom, verser la Champmeslé.[3]
Ne crois pas toutefois, par tes savants ouvrages,
Entraînant tous les cœurs, gagner tous les suffrages.
Sitôt que d'Apollon un génie inspiré
Trouve loin du vulgaire un chemin ignoré,
En cent lieux contre lui les cabales s'amassent;
Ses rivaux obscurcis autour de lui croassent;
Et son trop de lumière, importunant les yeux,
De ses propres amis lui fait des envieux.
La mort seule ici-bas, en terminant sa vie,
Peut calmer sur son nom l'injustice et l'envie,
Faire au poids du bon sens peser tous ses écrits,
Et donner à ses vers leur légitime prix.
Avant qu'un peu de terre, obtenu par prière,
Pour jamais sous la tombe eût enfermé Molière,[4]
Ville de ses beaux traits, aujourd'hui si vantés,
Furent des sots esprits à nos yeux rebutés,
L'Ignorance et l'Erreur à ses naissantes pièces,
En habits de marquis, en robes de comtesses,

[1] Voyez page 311, *Siècle de Louis XIV*, par Voltaire. „Le passage du Rhin, dit Napoléon Ier dans ses *Mémoires*, est une opération militaire du quatrième ordre." [2] Voyez page 190. [3] Voyez page 144, note 6.
[4] Le curé de Saint-Eustache, paroisse de Molière, lui refusait la sépulture ecclésiastique; mais le roi engagea l'archevêque de Paris à prévenir un scandale, et Molière fut enterré au cimetière Saint-Joseph.

Venaient pour diffamer son chef-d'œuvre nouveau,
Et secouaient la tête à l'endroit le plus beau.
Le commandeur voulait la scène plus exacte,
Le vicomte indigné sortait au second acte.[1]
L'un, défenseur zélé des bigots mis en jeu,
Pour prix de ses bons mots le condamnait au feu;
L'autre, fougueux marquis, lui déclarant la guerre,
Voulait venger la cour immolée au parterre.
Mais, sitôt que d'un trait de ses fatales mains,
La Parque l'eut rayé du nombre des humains,
On reconnut le prix de sa muse éclipsée.
L'aimable comédie, avec lui terrassée,
En vain d'un coup si rude espéra revenir,
Et sur ses brodequins ne put plus se tenir.
Tel fut chez nous le sort du théâtre comique.
Toi donc qui, t'élevant sur la scène tragique,
Suis les pas de Sophocle, et seul de tant d'esprits,
De Corneille vieilli sais consoler Paris,
Cesse de t'étonner, si l'envie animée,
Attachant à ton nom sa rouille envenimée,
La calomnie en main, quelquefois te poursuit.
En cela comme en tout, le ciel qui nous conduit,
Racine, fait briller sa profonde sagesse.
Le mérite en repos s'endort dans la paresse;
Mais par les envieux un génie excité
Au comble de son art est mille fois monté.
Plus on veut l'affaiblir, plus il croît et s'élance.
Au Cid[2] persécuté Cinna[3] doit la naissance:
Et peut-être ta plume aux censeurs de Pyrrhus
Doit les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus.[4]
Moi-même, dont la gloire ici moins répandue
Des pâles envieux ne blesse point la vue,
Mais qu'une humeur trop libre, un esprit peu soumis,
De bonne heure a pourvu d'utiles ennemis,
Je dois plus à leur haine, il faut que je l'avoue,
Qu'au faible et vain talent dont la France me loue.
Leur venin, qui sur moi brûle de s'épancher,
Tous les jours en marchant m'empêche de broncher.
Je songe, à chaque trait que ma plume hasarde,
Que d'un œil dangereux leur troupe me regarde;
Je sais sur leurs avis corriger mes erreurs,
Et je mets à profit leurs malignes fureurs.
Sitôt que sur un vice ils pensent me confondre,
C'est en me guérissant que je sais leur répondre:
Et plus en criminel ils pensent m'ériger,
Plus, croissant en vertu, je songe à me venger.

---

[1] Le commandeur de *Souvré* et le vicomte du *Broussin*.

[2] Voyez page 2. [3] Voyez page 33.

[4] C'est-à-dire: la tragédie de *Britannicus* (voyez page 172) doit sa naissance aux censures dirigées contre celle d'*Andromaque* (v. page 167).

L'ART POÉTIQUE.

(1669—1674.)

L'*Art poétique* de Boileau a été longtemps regardé en France comme une espèce de code du bon goût, comme une autorité suprême dans toutes les questions littéraires. Aujourd'hui on est un peu revenu du cette appréciation exagérée, et l'on avoue que le principal défaut de ce célèbre poème est de ne tenir aucun compte de la différence des siècles et des pays. Mais on ne saurait nier que l'*Art poétique* n'ait, dans le temps, rendu d'immenses services à la littérature française, également menacée de l'emphase des écrivains espagnols et de l'afféterie des poètes italiens.

PREMIER CHANT.

Le *premier chant* de l'*Art poétique* est consacré aux préceptes généraux de l'art d'écrire et aux conseils qui doivent guider le poète. On y trouve un assez grand nombre d'allusions satiriques et quelques détails historiques, entre autres une esquisse élégante de l'histoire de la poésie française depuis son origine jusqu'à Malherbe, esquisse qui pèche cependant par quelques omissions et par des inexactitudes. Nous reproduisons le passage suivant tiré du premier chant de l'Art poétique:

Enfin Malherbe[1] vint, et, le premier en France,
Fit sentir dans les vers une juste cadence;
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,
Et réduisit la muse aux règles du devoir.
Par ce sage écrivain la langue réparée
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.[2]
Les stances avec grâce apprirent à tomber,
Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.[3]
Tout reconnut ses lois; et ce guide fidèle
Aux auteurs de ce temps sert encor de modèle.
Marchez donc sur ses pas; aimez sa pureté,
Et de son tour heureux imitez la clarté.
Si le sens de vos vers tarde à se faire entendre,
Mon esprit aussitôt commence à se détendre;
Et, de vos vains discours prompt à se détacher,
Ne suit point un auteur qu'il faut toujours chercher.
Il est certains esprits, dont les sombres pensées
Sont d'un nuage épais toujours embarrassées;
Le jour de la raison ne les saurait percer.
Avant donc que d'écrire, apprenez à penser.
Selon que notre idée est plus ou moins obscure,
L'expression la suit, ou moins nette, ou plus pure.
Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots pour le dire arrivent aisément.
Surtout qu'en vos écrits la langue révérée
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.
En vain vous me frappez d'un son mélodieux,
Si le terme est impropre, ou le tour vicieux:

[1] Malherbe, voyez l'*Introduction*, page XLV.

[2] „L'harmonie de ces deux vers charme l'oreille, et la charme si bien qu'on ne remarque pas la hardiesse de la métaphore qui *épure l'oreille*." GERUZEZ.

[3] L'*enjambement* consiste à renvoyer un ou plusieurs mots d'un vers à un autre. On en trouvera des exemples dans les fragments que nous publions de Victor Hugo, page 608 et les suivantes.

Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme,
Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux solécisme.[1]
Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.[2]
Travaillez à loisir, quelque ordre qui vous presse,
Et ne vous piquez point d'une folle vitesse.
Un style si rapide, et qui court en rimant
Marque moins trop d'esprit, que peu de jugement.
J'aime mieux un ruisseau qui, sur la molle arène,
Dans un pré plein de fleurs lentement se promène,
Qu'un torrent débordé qui, d'un cours orageux,
Roule, plein de gravier, sur un terrain fangeux.
Hâtez-vous lentement; et, sans perdre courage,
Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage:
Polissez-le sans cesse, et le repolissez,
Ajoutez quelquefois, et souvent effacez.

SECOND CHANT.

Après les conseils et les préceptes qui remplissent le premier chant Boileau consacre le *second* à la définition poétique des genres secondaires, tels que l'*idylle,* l'*élégie,* l'*ode,* le *sonnet,* l'*épigramme,* la *ballade,* la *satire,* le *vaudeville,* la *chanson.* On a, avec justice, reproché au poète de ne pas avoir parlé de la *fable.* S'il est vrai, comme le prétendent quelques-uns, que Boileau ait craint de déplaire à Louis XIV et à Colbert, qui n'aimaient pas La Fontaine, il a fait preuve d'une faiblesse plus que ridicule; s'il ne comprenait pas la valeur poétique des six livres de fables déjà publiés par La Fontaine, l'auteur du code littéraire français n'était rien moins qu'infaillible.

TROISIÈME CHANT.

Le *troisième chant* de l'*Art poétique,* qui traite de la *tragédie,* de l'*épopée* et de la *comédie,* est le plus étendu et le plus important du poème. L'ordre suivi n'est pas rigoureusement méthodique, puisque, historiquement, l'épopée a précédé le genre dramatique, et que les deux formes de ce genre, la tragédie et la comédie, devaient être abordées l'une à la suite de l'autre. Boileau a mieux aimé être moins didactique et plus poétique; il a trouvé de meilleures transitions dans la marche qu'il a suivie.

Nous reproduisons deux fragments de ce chant: le premier traite de la tragédie, le second de la comédie.

Que dès les premiers vers l'action préparée
Sans peine du sujet aplanisse l'entrée.
Je me ris d'un acteur qui, lent à s'exprimer,
De ce qu'il veut d'abord ne sait pas m'informer;
Et qui, débrouillant mal une pénible intrigue,
D'un divertissement me fait une fatigue.[3]
J'aimerais mieux encor qu'il déclinât son nom,

[1] Le *barbarisme* offense le vocabulaire, le *solécisme* la syntaxe.

[2] L'apparente contradiction qui existe entre les deux expressions *auteur divin* et *méchant écrivain* cache une allusion satirique à Desmaretz de Saint-Sorlin, auteur de *Clovis,* poème fort mal écrit, mais *divin,* en ce sens que ce poète visionnaire s'imaginait en avoir écrit les derniers chants sous la dictée de Dieu même.

[3] „Ces vers s'appliquent à la tragédie d'*Héraclius,* puissante combinaison du génie de Corneille, mais si compliquée, que l'attention la plus soutenue peut à peine suivre les fils de l'intrigue." GERUZEZ.

Et dit: Je suis Oreste, ou bien Agamemnon,[1]
Que d'aller par un tas de confuses merveilles,
Sans rien dire à l'esprit, étourdir les oreilles.
Le sujet n'est jamais assez tôt expliqué.
Que le lieu de la scène y soit fixe et marqué.
Un rimeur, sans péril, delà les Pyrénées,[2]
Sur la scène en un jour renferme des années.
Là souvent le héros d'un spectacle grossier,
Enfant au premier acte, est barbon au dernier.[3]
Mais nous, que la raison à ses règles engage,
Nous voulons qu'avec art l'action se ménage;
Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli
Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.[4]
Jamais au spectateur n'offrez rien d'incroyable;
Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.
Une merveille absurde est pour moi sans appas,
L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne croit pas.
Ce qu'on ne doit point voir, qu'un récit nous l'expose;
Les yeux en le voyant saisiraient mieux la chose,
Mais il est des objets que l'art judicieux
Doit offrir à l'oreille et reculer des yeux.
Que le trouble, toujours croissant de scène en scène,
A son comble arrivé, se débrouille sans peine.
L'esprit ne se sent point plus vivement frappé
Que lorsqu'en un sujet d'intrigue enveloppé,
D'un secret tout à coup la vérité connue
Change tout, donne à tout une face imprévue.
La tragédie, informe et grossière en naissant,
N'était qu'un simple chœur, où chacun, en dansant,
Et du dieu des raisins entonnant les louanges,
S'efforçait d'attirer de fertiles vendanges.
Là le vin et la joie éveillant les esprits,
Du plus habile chantre un bouc était le prix.
Thespis fut le premier qui, barbouillé de lie,
Promena par les bourgs cette heureuse folie;
Et, d'acteurs mal ornés chargeant un tombereau,
Amusa les passants d'un spectacle nouveau.
Eschyle dans le chœur jeta les personnages,
D'un masque plus honnête habilla les visages,
Sur les ais d'un théâtre en public exhaussé,
Fit paraître l'acteur d'un brodequin chaussé.[5]

---

[1] Plusieurs tragédies grecques débutent avec cette simplicité.
[2] On dirait en prose: *au-delà des* Pyrénées.
[3] Le poète exagère les libertés du théâtre espagnol.
[4] Les trois *unités;* voyez page 166 et page 597.
[5] Ignotum tragicæ genus invenisse Camenæ
Dicitur et plaustris vexisse poëmata Thespis,
Quæ canerent, agerentque peruncti fæcibus ora.
Post hunc, personæ pallæque repertor honestæ,
Æschylus et modicis instravit pulpita tignis,
Et docuit magnumque loqui nitique cothurno. HORACE, *Art poet.*, 275 *sqq.*

Sophocle enfin, donnant l'essor à son génie,
Accrut encor la pompe, augmenta l'harmonie,
Intéressa le chœur dans toute l'action,
Des vers trop raboteux polit l'expression,
Lui donna chez les Grecs cette hauteur divine
Où jamais n'atteignit la faiblesse latine.
Chez nos dévots aïeux, le théâtre abhorré
Fut longtemps dans la France un plaisir ignoré.
De pèlerins, dit-on, une troupe grossière
En public à Paris y monta la première;
Et, sottement zélée en sa simplicité,
Joua les Saints, la Vierge et Dieu, par piété.[1]
Le savoir, à la fin, dissipant l'ignorance,
Fit voir de ce projet la dévote imprudence.
On chassa ces docteurs prêchant sans mission;[2]
On vit renaître Hector, Andromaque, Ilion.
Seulement les acteurs laissant le masque antique,
Le violon tint lieu de chœur et de musique.

Des succès fortunés du spectacle tragique,
Dans Athènes naquit la comédie antique,
Là, le Grec, né moqueur, par mille jeux plaisants,
Distilla le venin de ses traits médisants.
Aux accès insolents d'une bouffonne joie
La sagesse, l'esprit, l'honneur furent en proie.
On vit par le public un poète avoué
S'enrichir aux dépens du mérite joué,
Et Socrate par lui, dans un chœur de *Nuées*,
D'un vil amas de peuple attirer les huées.
Enfin de la licence on arrêta le cours:
Le magistrat des lois emprunta le secours,
Et, rendant par édit les poètes plus sages,
Défendit de marquer les noms et les visages.
Le théâtre perdit son antique fureur;
La comédie apprit à rire sans aigreur,
Sans fiel et sans venin sut instruire et reprendre,
Et plut innocemment dans les vers de Ménandre.[3]
Chacun, peint avec art dans ce nouveau miroir,
S'y vit avec plaisir, ou crut ne s'y point voir:
L'avare, des premiers, rit du tableau fidèle
D'un avare souvent tracé sur son modèle;
Et mille fois un fat finement exprimé,
Méconnut le portrait sur lui-même formé.

---

[1] Boileau veut parler des *mystères*, des *miracles* et des *moralités*; voyez notre *Introduction*, page XXIV et XXV.

[2] C'est en 1548, au milieu des orages soulevés par les réformateurs, que parut l'ordonnance qui défendit les représentations des *mystères*.

[3] Ménandre, poète comique grec (342—290 avant J.-C.), composa des pièces d'un genre nouveau, qui, au lieu de personnalités, présentaient le tableau des vices et des ridicules.

Que la nature donc soit votre étude unique,
Auteurs qui prétendez aux honneurs du comique.
Quiconque voit bien l'homme, et, d'un esprit profond,
De tant de cœurs cachés a pénétré le fond;
Qui sait bien ce que c'est qu'un prodigue, un avare,
Un honnête homme, un fat, un jaloux, un bizarre,
Sur une scène heureuse il peut les étaler,
Et les faire à nos yeux vivre, agir et parler.
Présentez-en partout les images naïves:
Que chacun y soit peint des couleurs les plus vives.
La nature, féconde en bizarres portraits,
Dans chaque âme est marquée à de différents traits.
Un geste la découvre, un rien la fait paraître:
Mais tout esprit n'a pas des yeux pour la connaître.

QUATRIÈME CHANT.

Le *quatrième chant* du poème commence par un épisode satirique, l'histoire de ce médecin de Florence qui tue tous ses malades faute d'habileté et de savoir, mais qui, après avoir renoncé à la médecine, devient bon architecte. La morale de cette anecdote est appliquée à ceux qui, destinés par la nature à réussir dans un autre métier, s'obstinent à faire des vers médiocres. Les métromanes qui vous poursuivent de leurs vers étant insupportables, une critique éclairée est nécessaire pour protéger la littérature contre l'invasion des médiocrités. Ces idées sur la vocation poétique, sur le devoir d'un censeur, sont suivies de conseils de morale. Le poète doit être homme de bien et ne point offenser les mœurs ni la pudeur; mais c'est aller trop loin que de proscrire la peinture des passions, qui peut être chaste et morale. Ces préceptes amènent naturellement l'éloge et l'histoire de la poésie. Le poète qui oublie son caractère sacré, qui aspire par ses succès à la richesse, n'est pas digne des faveurs de la Muse.

Aux plus savants auteurs, comme aux plus grands guerriers,
Apollon ne promet qu'un nom et des lauriers.

L'aisance doit suffire aux disciples des muses, et comment craindre la misère sous un roi ami des beaux-arts, et dont

La sage prévoyance
Fait partout au mérite ignorer l'indigence.

La transition est assez heureuse pour faire arriver l'auteur à son sujet de prédilection, l'éloge de Louis XIV. Revenant à sa propre personne. Boileau promet d'animer „de la voix et des yeux" les poètes qui voudront entreprendre de chanter les exploits du *grand roi*.

IV. LE LUTRIN.

(1672—1674.)

Le sujet du *Lutrin*, poème héroï-comique, est une dispute, qui éclata entre le trésorier (le *prélat* du poème) et le chantre de la Sainte-Chapelle à Paris. Le premier, offensé des airs d'importance que prenait le second à l'église, voulut faire mettre devant la place du chantre un vieux pupitre (*lutrin*[1]), que celui-ci, jaloux d'être vu des fidèles, ne voulut point souffrir. Tout le reste, comme Boileau l'a affirmé lui-même, est une pure fiction.

[1] Pour y poser les livres dont on se sert pour chanter la messe.

Le poète débute pompeusement et par ironie à la manière d'**Homère** et de Virgile:

Je chante les combats, et ce prélat terrible
Qui par ses longs travaux et sa force invincible
Dans une illustre église exerçant son grand cœur,
Fit placer à la fin un lutrin dans le chœur.
C'est en vain que le chantre, abusant d'un faux titre,
Deux fois l'en fit ôter par les mains du chapitre:
Ce prélat sur le banc de son rival altier,
Deux fois le reportant, l'en couvrit tout entier.
Muse, redis-moi donc quelle ardeur de vengeance
De ces hommes sacrés rompit l'intelligence,
Et troubla si longtemps deux célèbres rivaux.
Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots?[1]
Et toi, fameux héros,[2] dont la sage entremise
De ce schisme naissant débarrassa l'Église,
Viens d'un regard heureux animer mon projet,
Et garde-toi de rire en ce grave sujet.

La Discorde indignée du repos qui règne à la Sainte-Chapelle, **jure** d'y détruire la paix comme elle a su la détruire ailleurs. Elle apparaît en songe, sous les traits d'un vieux chantre, au prélat, qu'elle excite et soulève contre le grand chantre, son rival. Elle lui suggère le projet d'ensevelir ce fier concurrent sous la masse d'un vieux lutrin, relégué depuis longtemps dans une sacristie. Tous les préparatifs pour cette entreprise se font avec la plus grande solennité, et c'est toujours à table que se prennent les graves résolutions. Au moment où les amis du prélat, choisis par le sort, vont, dans la nuit, placer ce lutrin qui doit désespérer le chantre, la Discorde pousse un cri de joie qui va réveiller la Mollesse. Cette déesse, après s'être fait raconter par la Nuit, sa confidente naturelle, la querelle qui va s'allumer, commence à se plaindre de tous les maux qu'on lui a faits. Elle regrette les beaux jours de son règne, remplacé malheureusement par celui d'un jeune monarque actif et belliqueux. C'est ainsi que Boileau sait encore habilement revenir à l'éloge de Louis XIV.

Ce doux siècle n'est plus. Le ciel impitoyable
A placé sur le trône un prince infatigable.
Il brave mes douceurs, il est sourd à ma voix:
Tous les jours il m'éveille au bruit de ses exploits.
Rien ne peut arrêter sa vigilante audace:
L'été n'a point de feux, l'hiver n'a point de glace;
J'entends à son seul nom tous mes sujets frémir.
En vain deux fois la paix a voulu l'endormir;
Loin de moi son courage, entraîné par la gloire,
Ne se plaît qu'à courir de victoire en victoire.

La Nuit, excitée par la Mollesse, se met en devoir de faire avorter la tentative du prélat. Elle cache dans le creux du lutrin un hibou qui fait reculer d'épouvante les trois champions réunis pour emporter la fatale machine. Mais la Discorde les harangue pour ranimer leur courage, et ses exhortations sont suivies d'un prompt effet. Les trois héros emportent le pupitre et le fixent à la place du grand chantre. Celui-ci, troublé par un songe affreux qui lui fait pressentir le malheur dont il est menacé, se rend de bonne heure à l'église.

Muse, prête à ma bouche une voix plus sauvage.
Pour chanter le dépit, la colère, la rage

[1] . . . Tantaene animis cœlestibus irae! (Aen. I. 11).
Le *Lutrin* fourmille de ces imitations comiques d'Homère et de Virgile.
[2] Le président de Lamoignon.

Que le chantre sentit allumer dans son sang,
A l'aspect du pupitre élevé sur son banc. — — —
O ciel! quoi! sur mon banc une honteuse masse
Désormais me va faire un cachot de ma place,
Inconnu dans l'église, ignoré dans ce lieu,
Je ne pourrai donc plus être vu que de Dieu!

Le chantre indigné fait assembler le chapitre des chanoines. Là, un érudit propose de consulter sur ce cas important les Pères de l'Église et de voir si un de ces savants auteurs n'aurait point parlé de lutrin. Mais un des chanoines „le gras Évrard", pressé de déjeuner, coupe court à la délibération et conseille d'agir:

En plaçant un pupitre on croit nous rabaisser;
Mon bras seul, sans latin, saura le renverser.

Son discours rend le courage au chantre.

„Oui, dit-il, le pupitre a déjà trop duré.
Allons sur sa ruine assurer ma vengeance;
Donnons à ce grand œuvre[1] une heure d'abstinence;
Et qu'au retour tantôt un ample déjeuner
Longtemps nous tienne à table, et s'unisse au dîner."
Aussitôt il se lève, et la troupe fidèle
Par ces mots attirants sent redoubler son zèle.
Ils marchent droit au chœur d'un pas audacieux,
Et bientôt le lutrin se fait voir à leurs yeux.
A ce terrible objet aucun d'eux ne consulte:[2]
Sur l'ennemi commun ils fondent en tumulte;
Ils sapent le pivot, qui se défend en vain;
Chacun sur lui d'un coup veut honorer sa main.
Enfin sous tant d'efforts la machine succombe,
Et son corps entr'ouvert chancelle, éclate et tombe.

Le prélat ne tarde pas à être informé de l'attentat commis contre son autorité par la troupe du grand chantre. Il court au Palais de Justice avec ses amis, les chantres, consulter la Chicane, qui rend l'oracle suivant:

Chantres, ne craignez plus une audace insensée.
Je vois, je vois au chœur la masse replacée;
Mais il faut des combats. Tel est l'arrêt du sort;
Et surtout évitez un dangereux accord."

Ainsi le prélat va plaider contre son rival. Il veut rentrer chez lui pour dresser à loisir une longue requête, lorsque la troupe des chanoines conduite par le grand chantre accourt aussi au Palais. Une rencontre entre les deux troupes devient inévitable. Nous reproduisons le récit poétique de la mémorable bataille qu'elles se livrent. Il est bien entendu que les titres des livres que les combattants se jettent à la tête sont choisis exprès par le poète. Mais comme presque tous ces ouvrages sont depuis longtemps tombés dans l'oubli, la plupart des allusions satiriques de ce récit, qui ont fait rire les lecteurs contemporains, sont perdues pour nous.

Là le chantre à grand bruit arrive et se fait place,
Dans le fatal instant que, d'une égale audace,
Le prélat et sa troupe, à pas tumultueux,
Descendaient du Palais l'escalier tortueux.

[1] Autrefois le mot *œuvre* était masculin dans le style soutenu. Aujourd'hui *œuvre* n'est masculin que dans l'acception très rare *recueil de toutes les estampes d'un même graveur* et dans l'expression *le grand œuvre*, c'est-à-dire: la pierre philosophale.

[2] Aujourd'hui on dirait: aucun d'eux *n'hésite*, ne *délibère*; on n'emploie plus *consulter* comme verbe intransitif, mais on dit très bien *se consulter* dans un sens qui approche de celui de *hésiter*. V. page 27, note 6.

L'un et l'autre rival s'arrêtant au passage,
Se mesure des yeux, s'observe, s'envisage;
Une égale fureur anime leurs esprits.
Tels deux fougueux taureaux, de jalousie épris,
Auprès d'une génisse au front large et superbe,
Oubliant tous les jours le pâturage et l'herbe,
A l'aspect l'un de l'autre embrasés, furieux,
Déjà le front baissé, se menacent des yeux.
Mais Évrard, en passant coudoyé par Boirude,
Ne sait point contenir son aigre inquiétude.
Il entre chez Barbin,[1] et, d'un bras irrité,
Saisissant du Cyrus[2] un volume écarté,
Il lance au sacristain le tome épouvantable.
Boirude fuit le coup: le volume effroyable
Lui rase le visage, et droit dans l'estomac
Va frapper en sifflant l'infortuné Sidrac.
Le vieillard, accablé de l'horrible Artamène,
Tombe aux pieds du prélat, sans pouls et sans haleine.
Sa troupe le croit mort, et chacun empressé,
Se croit frappé du coup dont il le voit blessé.
Aussitôt contre Évrard vingt champions s'élancent;
Pour soutenir leur choc les chanoines s'avancent.
La discorde triomphe, et du combat fatal
Par un cri donne en l'air l'effroyable signal.
Chez le libraire absent tout entre, tout se mêle:
Les livres sur Évrard fondent comme la grêle
Qui, dans un grand jardin, à coups impétueux,
Abat l'honneur naissant des rameaux fructueux.
Chacun s'arme au hasard du livre qu'il rencontre:
L'un tient l'Édit d'amour, l'autre en saisit la Montre.[3]
L'un prend le seul Jonas qu'on ait vu relié,
L'autre un Tasse français, en naissant oublié.
L'élève de Barbin, commis à la boutique,
Veut en vain s'opposer à leur fureur gothique:
Les volumes, sans choix à la tête jetés,
Sur le perron poudreux volent de tous côtés.
Là, près d'un Guarini, Térence tombe à terre;
Là, Xénophon dans l'air heurte contre un La Serre.
Oh! que d'écrits obscurs, de livres ignorés,
Furent en ce grand jour de la poudre tirés!
Vous en fûtes tirés, Almérinde et Simandre;
Et toi, rebut du peuple, inconnu Caloandre,
Dans ton repos, dit-on, saisi par Gaillerbois,
Tu vis le jour alors pour la première fois.
Chaque coup sur la chair laisse une meurtrissure!
Déjà plus d'un guerrier se plaint d'une blessure.
D'un Le Vayer épais Giraut est renversé:
Marineau, d'un Brébeuf à l'épaule blessé,

[1] Barbin, libraire qui étalait ses livres au Palais de Justice, v. p. 144, n. 3.
[2] Voyez page 64, note 1.
[3] La *Montre d'Amour*, ouvrage d'un certain Bonnecorse.

En sent par tout le bras une douleur amère,
Et maudit la Pharsale aux provinces si chère.
D'un Pinchêne in-quarto Dodillon étourdi
A longtemps le teint pâle et le cœur affadi.
Au plus fort du combat, le chapelain Garagne,
Vers le sommet du front atteint d'un Charlemagne,
(Des vers de ce poème effet prodigieux!)
Tout prêt à s'endormir, bâille et ferme les yeux.
A plus d'un combattant la Clélie est fatale:
Girou dix fois par elle éclate et se signale.
Mais tout cède aux efforts du chanoine Fabri.
Ce guerrier, dans l'église aux querelles nourri,[1]
Est robuste de corps, terrible de visage,
Et de l'eau dans son vin n'a jamais su l'usage.
Il terrasse lui seul et Guibert et Grasset,
Et Gorillon la basse, et Grandin le fausset;
Et Gerbais l'agréable, et Guérin l'insipide.
Des chantres désormais la brigade timide
S'écarte et du palais regagne les chemins.
Telle, à l'aspect d'un loup, terreur des champs voisins,
Fuit d'agneaux effrayés une troupe bêlante:
Ou tels devant Achille, aux campagnes du Xanthe,
Les Troyens se sauvaient à l'abri de leurs tours,
Quand Brontin à Boirude adresse ce discours:
„Illustre porte-croix, par qui notre bannière
N'a jamais en marchant fait un pas en arrière,
Un chanoine, lui seul, triomphant du prélat,
Du rochet[2] à nos yeux ternira-t-il l'éclat?
Non, non: pour te couvrir de sa main redoutable,
Accepte de mon corps l'épaisseur favorable.
Viens, et sous ce rempart, à ce guerrier hautain
Fais voler ce Quinault, qui me reste à la main."
A ces mots, il lui tend le doux et tendre ouvrage.
Le sacristain, bouillant de zèle et de courage,
Le prend, se cache, approche, et droit entre les yeux,
Frappe du noble écrit l'athlète audacieux.
Mais c'est pour l'ébranler une faible tempête,
Le livre sans vigueur mollit contre sa tête.
Le chanoine les voit, de colère embrasé;
„Attendez, leur dit-il, couple lâche et rusé,
Et jugez si ma main, aux grands exploits novice,
Lance à mes ennemis un livre qui mollisse."
A ces mots, il saisit un vieil Infortiat,
Grossi des visions d'Accurse et d'Alciat,
Inutile ramas de gothique écriture,
Dont quatre ais mal unis formaient la couverture,
Entourée à demi d'un vieux parchemin noir,
Où pendait à trois clous un reste de fermoir.
Sur l'ais qui le soutient auprès d'un Avicène,

---

[1] *Nourri* est ici pris dans le sens de *exercé à*. [2] Chor-rod.

Deux des plus forts mortels l'ébranleraient à peine.
Le chanoine pourtant l'enlève sans effort,
Et, sur le couple pâle et déjà demi-mort,
Fait tomber à deux mains l'effroyable tonnerre.
Les guerriers, de ce coup, vont mesurer la terre,
Et, du bois et des clous meurtris et déchirés,
Longtemps, loin du perron, roulent sur les degrés.
Au spectacle étonnant de leur chute imprévue,
Le prélat pousse un cri qui pénètre la nue.
Il maudit dans son cœur le démon des combats,
Et de l'horreur du coup il recule six pas.
Mais bientôt rappelant son antique prouesse,
Il tire du manteau sa dextre[1] vengeresse;
Il part, et, de ses doigts saintement allongés,
Bénit tous les passants, en deux files rangés.
Il sait que l'ennemi, que ce coup va surprendre,
Désormais sur ses pieds ne l'oserait attendre,
Et déjà voit pour lui tout le peuple en courroux
Crier aux combattants: Profanes, à genoux!
Le chantre, qui de loin voit approcher l'orage,
Dans son cœur éperdu cherche en vain du courage:
Sa fierté l'abandonne: il tremble, il cède, il fuit.
Le long des sacrés murs sa brigade le suit.
Tout s'écarte à l'instant: mais aucun n'en réchappe;
Partout le doigt vainqueur les suit et les rattrape.
Évrard seul, en un coin prudemment retiré,
Se croyait à couvert de l'insulte sacré:[2]
Mais le prélat vers lui fait une marche adroite;
Il l'observe de l'œil, et tirant vers la droite,
Tout d'un coup tourne à gauche, et d'un bras fortuné.
Bénit subitement le guerrier consterné.
Le chanoine, surpris de la foudre mortelle,
Se dresse, et lève en vain une tête rebelle;
Sur ses genoux tremblants il tombe à cet aspect,
Et donne à la frayeur ce qu'il doit au respect.
Dans le temple aussitôt le prélat plein de gloire
Va goûter les doux fruits de sa sainte victoire;
Et de leurs vains projets les chanoines punis
S'en retournent chez eux éperdus et bénis.

Ce récit qui termine le *cinquième* chant, aurait dû être la fin du poème. Le *sixième* chant, écrit tout entier sur le ton sérieux, n'est qu'un long hommage rendu au premier président de Lamoignon, qui eut la gloire de terminer à l'amiable la mémorable querelle qui fait le sujet du poème de Boileau. Cet honorable magistrat rendit le jugement suivant, digne de Salomon: Le chantre remettra le pupitre devant son siège, le trésorier le fera enlever le lendemain. Cet arrêt, exécuté loyalement de part et d'autre, rendit la paix à la Sainte-Chapelle.

---

[1] Vieux mot pour *droite.*

[2] Le substantif *insulte,* masculin autrefois, est aujourd'hui du genre féminin.

FÉNELON.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

FRANÇOIS SALIGNAC DE LAMOTHE FÉNELON naquit en 1651 au château de Fénelon dans le Périgord, d'une famille noble et ancienne. Il fit ses humanités au collège de Cahors, puis à Paris. Il avait à peine 15 ans, lorsqu'on tenta sur lui l'épreuve oratoire qui avait réussi au jeune Bossuet, à l'hôtel de Rambouillet:[2] on le fit prêcher sur un texte donné à l'improviste. Le jeune Fénelon n'étonna pas moins son auditoire que ne l'avait fait Bossuet. Après avoir terminé ses études de théologie au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, il fut ordonné prêtre à l'âge de 24 ans (1675). L'archevêque de Paris le chargea de l'instruction religieuse des jeunes protestantes nouvellement converties et réunies dans une maison d'éducation, appelée la maison des *Nouvelles Catholiques*. Ces fonctions, auxquelles il se voua pendant dix ans, inspirèrent à Fénelon le *Traité de l'Éducation des Filles*. Sur la recommandation de Bossuet, Louis XIV lui confia une mission dans le Poitou. Repoussant l'aide de la force, Fénelon réussit par la douceur à opérer un grand nombre de conversions.

A son retour, en 1689, il fut choisi par le roi, d'après le conseil de Madame de Maintenon, pour être le précepteur de son petit-fils, le duc de Bourgogne. Fénelon fit preuve d'une grande habileté dans l'exercice de cette fonction que le caractère emporté du jeune prince rendait très difficile. Il dompta, il disciplina cette nature rebelle et puissante, que moins de fermeté et de souplesse dans la main qui la dirigeait, aurait rendue intraitable. Fénelon réprima les défauts et développa les brillantes facultés de son élève, dont il sut se faire un ami.

Ce fut pour le duc de Bourgogne que Fénelon composa ses *Fables*, qui sont écrites dans une prose élégante, et ses *Dialogues des Morts*, où tant de leçons de saine morale sont données par des personnages historiques, parlant selon leur rôle et leur caractère.

Dans la même intention et comme complément de son œuvre pédagogique, Fénelon composa son principal ouvrage, les *Aventures de Télémaque*, livré plus tard à la publicité sans l'aveu de l'auteur. Ce livre, unique dans son genre, est une ingénieuse fiction, qui, sous la forme d'un roman, enseigne les devoirs d'un roi. Cependant dans le *Télémaque*, tout est représenté au point de vue moderne, et le lecteur n'aurait pas de l'antiquité une idée fort juste, s'il devait en puiser les premières notions dans ce livre. Quant à la diction, celle du *Télémaque* est une espèce de prose poétique, très appropriée au sujet; mais un étranger risquerait de s'égarer en la prenant pour modèle de style. Du reste cet ouvrage, dont la première édition complète, publiée par la famille de l'auteur, ne parut qu'en 1717, eut un succès prodigieux et fut traduit dans presque toutes les langues modernes.

[1] D'après les *Études* de Geruzez, l'article *Fénelon* de la *Biographie universelle* et l'*Éloge* de Fénelon par La Harpe.

[2] Voyez page 153. Pour l'hôtel de Rambouillet voyez page 63.

Nommé archevêque de Cambrai en 1694, Fénelon avait dû, malgré cette nouvelle dignité, continuer ses fonctions de précepteur du duc de Bourgogne. Mais une querelle théologique, où il s'engagea, et la publication du *Télémaque*, dans lequel Louis XIV et ses flatteurs croyaient voir des allusions injurieuses et une satire, le firent tomber en disgrâce. Fénelon fut séparé de son élève et relégué dans son diocèse.

En 1699, un écrit théologique de Fénelon, l'*Explication des Maximes des Saints*, fut condamné par le pape, à l'instigation de Bossuet qui, bien qu'ami de l'archevêque de Cambrai, était convaincu que les opinions exprimées dans ce livre étaient hérétiques. Fénelon se soumit avec humilité aux décisions du Saint-Siège. Dès lors il ne s'occupa plus que des soins de son ministère et de l'instruction du peuple et des enfants, donnant à ses diocésains l'exemple de toutes les vertus. Pendant le cruel hiver de 1709, il se dépouilla de tout pour nourrir l'armée française qui campait dans son diocèse. En 1713, il publia encore un écrit philosophique: le *Traité de l'Existence de Dieu*. Il mourut à Cambrai en 1715, à l'âge de 64 ans. Fénelon avait été reçu à l'Académie française en 1693.

Nous reproduisons dans notre *Manuel:* 1) la *Lettre adressée par Fénelon à Louis XIV;* 2) un fragment du *premier livre* des *Aventures de Télémaque;* 3) le *Dialogue entre Louis XI et Commines.*

I. LETTRE ADRESSÉE A LOUIS XIV.[1]

(1694.)

La personne, Sire, qui prend la liberté de vous écrire cette lettre, n'a aucun intérêt en ce monde. Elle ne l'écrit ni par chagrin, ni par ambition, ni par envie de se mêler des grandes affaires. Elle vous aime sans être connue de vous: elle regarde Dieu en votre personne. Avec toute votre puissance vous ne pouvez lui donner aucun bien qu'elle désire, et il n'y a aucun mal qu'elle ne souffrît de bon cœur pour vous faire connaître les vérités nécessaires à votre salut. Si elle vous parle fortement, n'en soyez pas étonné, c'est que la vérité est libre et forte. Vous n'êtes guère accoutumé à l'entendre. Les gens accoutumés à être flattés prennent aisément pour chagrin, pour âpreté et pour excès, ce qui n'est que la vérité toute pure. C'est la trahir, que de ne vous la montrer pas dans toute son étendue. Dieu est témoin que la personne qui vous parle le fait avec un cœur plein de zèle, de respect, de fidélité, et d'attendrissement sur tout ce qui regarde votre véritable intérêt.

Vous êtes né, Sire, avec un cœur droit et équitable; mais ceux qui vous ont élevé ne vous ont donné pour science de gouverner que la défiance, la jalousie, l'éloignement de la vertu, la crainte de tout mérite éclatant, le goût des hommes souples et rampants, la hauteur et l'attention à votre seul intérêt.

[1] Cette lettre fut, dit-on, adressée par Fénelon au roi trois ans avant la paix de Ryswick (1697), qui termina la *troisième* guerre de Louis XIV contre l'Allemagne, dite guerre de la succession du Palatinat. Elle n'a été imprimée qu'en 1825, par les soins de M. Raynouard. Du reste des doutes, que nous ne croyons pas fondés, ont été élevés sur l'authenticité de cette belle lettre, qui fait le plus grand honneur à Fénelon, que le roi l'ait lue ou non.

Depuis environ trente ans vos principaux ministres ont ébranlé et renversé toutes les anciennes maximes de l'État, pour faire monter jusqu'au comble votre autorité, qui était devenue la leur parce qu'elle était dans leurs mains. On n'a plus parlé de l'État ni des règles; on n'a parlé que du roi et de son bon plaisir. On a poussé vos revenus et vos dépenses à l'infini. On vous a élevé jusqu'au ciel pour avoir effacé, disait-on, la grandeur de tous vos prédécesseurs ensemble, c'est-à-dire pour avoir appauvri la France entière, afin d'introduire à la cour un luxe monstrueux et incurable. Ils ont voulu vous élever sur les ruines de toutes les conditions de l'État, comme si vous pouviez être grand en ruinant tous vos sujets, sur qui votre grandeur est fondée. Il est vrai que vous avez été jaloux de l'autorité, peut-être même trop dans les choses extérieures; mais pour le fond chaque ministre a été le maître dans l'étendue de son administration. Vous avez cru gouverner, parce que vous avez réglé les limites entre ceux qui gouvernaient. Ils ont bien montré au public leur puissance, et on ne l'a que trop sentie. Ils ont été durs, hautains, injustes, violents, de mauvaise foi. Ils n'ont connu d'autre règle, ni pour l'administration du dedans de l'État, ni pour les négociations étrangères, que de menacer, que d'écraser, que d'anéantir tout ce qui leur résistait. Ils ne vous ont parlé que pour écarter de vous tout mérite qui pouvait leur faire ombrage. Ils vous ont accoutumé à recevoir sans cesse des louanges outrées, qui vont jusqu'à l'idolâtrie, et que vous auriez dû, pour votre honneur, rejeter avec indignation. On a rendu votre nom odieux, et toute la nation française insupportable à tous nos voisins. On n'a conservé aucun ancien allié, parce qu'on n'a voulu que des esclaves. On a causé depuis plus de vingt ans des guerres sanglantes. Par exemple, Sire, on fit entreprendre à Votre Majesté, en 1672, la guerre de Hollande pour votre gloire et pour punir les Hollandais qui avaient fait quelque raillerie, dans le chagrin où on les avait mis en troublant les règles du commerce établies par le cardinal de Richelieu.[1] Je cite en particulier cette guerre, parce qu'elle a été la source de toutes les autres. Elle n'a eu pour fondement qu'un motif de gloire et de vengeance, ce qui ne peut jamais rendre une guerre juste; d'où il s'ensuit que toutes les frontières que vous avez étendues par cette guerre sont injustement acquises dans l'origine. Il est vrai, Sire, que les traités de paix subséquents[2] semblent couvrir et réparer cette injustice, puisqu'ils vous ont donné les places conquises; mais une guerre injuste n'en est pas moins injuste pour être heureuse. Les traités de paix signés par les vaincus ne sont point signés librement. On signe le couteau sous la gorge; on signe malgré soi pour éviter de plus grandes pertes; on signe, comme on donne sa bourse, quand il la faut donner ou mourir. Il faut donc, Sire, remonter jusqu'à cette origine de la guere de Hollande pour examiner devant Dieu toutes vos conquêtes.

Il est inutile de dire qu'elles étaient nécessaires à votre État; le bien d'autrui ne nous est jamais nécessaire. Ce qui nous est véritablement nécessaire, c'est d'observer une exacte justice. Il ne faut

[1] Cette guerre dura de 1672—1678. Comparez page 143, note 2, et l'article *Voltaire, Siècle de Louis XIV*, page 341.

[2] Les traités de Nimègue (1678) et de St.-Germain en Laye (1679).

pas même prétendre que vous soyez en droit de retenir toujours certaines places, parce qu'elles servent à la sûreté de vos frontières. C'est à vous à chercher cette sûreté par de bonnes alliances, par votre modération, ou par les places que vous pouvez fortifier derrière: mais enfin, le besoin de veiller à notre sûreté ne nous donne jamais un titre de prendre la terre de notre voisin. Consultez là-dessus des gens instruits et droits; ils vous diront que ce que j'avance est clair comme le jour.

En voilà assez, Sire, pour reconnaître que vous avez passé votre vie entière hors du chemin de la vérité et de la justice, et par conséquent hors de celui de l'Évangile. Tant de troubles affreux qui ont désolé toute l'Europe depuis plus de vingt ans, tant de sang répandu, tant de scandales commis, tant de provinces saccagées, tant de villes et de villages mis en cendres, sont les funestes suites de cette guerre de 1672, entreprise pour votre gloire et pour la confusion des faiseurs de gazettes et de médailles de Hollande.[1] Examinez, sans vous flatter, avec des gens de bien, si vous pouvez garder tout ce que vous possédez en conséquence des traités auxquels vous avez réduit vos ennemis par une guerre si mal fondée.

Elle est encore la vraie source de tous les maux que la France souffre. Depuis cette guerre vous avez toujours voulu donner la paix en maître, et imposer les conditions, au lieu de les régler avec équité et modération. Voilà ce qui fait que la paix n'a pu durer. Vos ennemis, honteusement accablés, n'ont songé qu'à se relever et qu'à se réunir contre vous. Faut-il s'en étonner? vous n'avez pas même demeuré dans les termes de cette paix que vous aviez donnée avec tant de hauteur. En pleine paix vous avez fait la guerre et des conquêtes prodigieuses. Vous avez établi une chambre des réunions pour être tout ensemble juge et partie; c'était ajouter l'insulte et la dérision à l'usurpation et à la violence.[2] Vous avez cherché dans le traité de Westphalie des termes équivoques pour surprendre Strasbourg.[3] Jamais aucun de vos ministres n'avait osé depuis tant d'années alléguer ces termes dans aucune négociation, pour montrer que vous eussiez la moindre prétention sur cette ville. Une telle conduite a réuni et animé toute l'Europe contre vous. Ceux mêmes qui n'ont pas osé se déclarer ouvertement souhaitent du moins avec impatience

---

[1] Ces médailles, que Louis XIV trouvait *injurieuses*, avaient été frappées après la paix d'Aix-la-Chapelle (1668).

[2] Ces *chambres* dites *de réunion*, si bien qualifiées par Fénelon, étaient au nombre de trois, siégeant à Metz, à Breisach et à Besançon.

[3] Ce fut en pleine paix que Louis XIV s'empara, en 1681, de la ville libre et impériale de Strasbourg. Après avoir gagné à prix d'argent quelques magistrats influents, le général Monclar parut avec une armée devant la ville et la somma, le 28 septembre, de reconnaître Louis XIV pour son souverain, en vertu d'une décision de la chambre de réunion de Breisach. Le 30 septembre, on signa une convention qui ouvrit les portes aux Français, et quelques jours après, Vauban commença ces fortifications qui firent plus tard de Strasbourg une des plus formidables places d'armes. Du reste, en vertu de la convention, la ville garda son autonomie intérieure et fut, jusqu'en 1789, une espèce de république sous l'autorité de la France. La révolution lui ôta tous ses privilèges. Le 28 septembre 1870, Strasbourg a été repris par une armée allemande, commandée par le général de Werder, après un siège de 5 semaines et une défense énergique dirigée par le général Uhrich.

votre affaiblissement et votre humiliation, comme la seule ressource pour la liberté et pour le repos de toutes les nations chrétiennes. Vous qui pouviez, Sire, acquérir tant de gloire solide et paisible à être le père de vos sujets et l'arbitre de vos voisins, on vous a rendu l'ennemi commun de vos voisins, et on vous expose à passer pour un maître dur dans votre royaume.

Le plus étrange effet de ces mauvais conseils est la durée de la ligue formée contre vous. Les alliés aiment mieux faire la guerre avec perte que de conclure la paix avec vous, parce qu'ils sont persuadés, sur leur propre expérience, que cette paix ne serait point une paix véritable, que vous ne la tiendriez non plus que les autres, et que vous vous en serviriez pour accabler séparément sans peine chacun de vos voisins dès qu'ils se seraient désunis. Ainsi plus vous êtes victorieux, plus ils vous craignent et se réunissent pour éviter l'esclavage dont ils se croient menacés. Ne pouvant vous vaincre ils prétendent du moins vous épuiser à la longue. Enfin ils n'espèrent plus de sûreté avec vous qu'en vous mettant dans l'impuissance de leur nuire. Mettez-vous, Sire, un moment à leur place, et voyez ce que c'est que d'avoir préféré son avantage à la justice et à la bonne foi.

Cependant vos peuples, que vous devriez aimer comme vos enfants, et qui ont été jusqu'ici si passionnés pour vous, meurent de faim. La culture des terres est presque abandonnée, les villes et la campagne se dépeuplent; tous les métiers languissent et ne nourrissent plus les ouvriers. Tout commerce est anéanti. Par conséquent vous avez détruit la moitié des forces réelles du dedans de votre État pour faire et pour défendre de vaines conquêtes au dehors. Au lieu de tirer de l'argent de ce pauvre peuple il faudrait lui faire l'aumône et le nourrir. La France entière n'est plus qu'un grand hôpital désolé et sans provision. Les magistrats sont avilis et épuisés. La noblesse, dont tout le bien est en décret,[1] ne vit que de lettres d'État.[2] Vous êtes importuné de la foule des gens qui demandent et qui murmurent. C'est vous-même, Sire, qui vous êtes attiré tous ces embarras; car, tout le royaume ayant été ruiné, vous avez tout entre vos mains, et personne ne peut plus vivre que de vos dons. Voilà ce grand royaume si florissant sous un roi qu'on nous dépeint tous les jours comme les délices du peuple, et qui le serait en effet si les conseils flatteurs ne l'avaient point empoisonné.

Le peuple même (il faut tout dire), qui vous a tant aimé, qui a eu tant de confiance en vous, commence à perdre l'amitié, la confiance, et même le respect. Vos victoires et vos conquêtes ne le réjouissent plus; il est plein d'aigreur et de désespoir. La sédition s'allume peu à peu de toutes parts. Ils croient que vous n'avez aucune pitié de leurs maux, que vous n'aimez que votre autorité et votre gloire. Si le roi, dit-on, avait un cœur de père pour son peuple, ne mettrait-il pas plutôt sa gloire à leur donner du pain, et à les faire respirer après tant de maux, qu'à garder quelques places de la fron-

[1] Une terre, une maison *en décret* voulait dire autrefois: une terre, une maison sur le point d'être vendue par ordonnance du tribunal.

[2] On appelait *lettres d'État* les lettres, la patente que le roi de France pouvait accorder pour faire suspendre les poursuites judiciaires contre une personne ou contre un immeuble.

tière qui causent la guerre? Quelle réponse à cela, Sire? Les émotions populaires, qui étaient inconnues depuis si longtemps, deviennent fréquentes. Paris même, si près de vous, n'en est pas exempt. Les magistrats sont contraints de tolérer l'insolence des mutins et de faire couler sous main quelque monnaie pour les apaiser; ainsi on paye ceux qu'il faudrait punir. Vous êtes réduit à la honteuse et déplorable extrémité, ou de laisser la sédition impunie et de l'accroître par cette impunité, ou de faire massacrer avec inhumanité des peuples que vous mettez au désespoir, en leur arrachant, par vos impôts pour cette guerre, le pain qu'ils tâchent de gagner à la sueur de leurs visages.

Mais, pendant qu'ils manquent de pain, vous manquez vous-même d'argent, et vous ne voulez pas voir l'extrémité où vous êtes réduit. Parce que vous avez toujours été heureux, vous ne pouvez vous imaginer que vous cessiez jamais de l'être. Vous craignez d'ouvrir les yeux; vous craignez qu'on ne vous les ouvre; vous craignez d'être réduit à rabattre quelque chose de votre gloire. Cette gloire, qui endurcit votre cœur, vous est plus chère que la justice, que votre propre repos, que la conservation de vos peuples qui périssent tous les jours de maladies causées par la famine, enfin que votre salut éternel, incompatible avec cette idole de gloire.

Voilà, Sire, l'état où vous êtes. Vous vivez comme ayant un bandeau fatal sur les yeux; vous vous flattez sur les succès journaliers, qui ne décident rien, et vous n'envisagez point d'une vue générale le gros des affaires qui tombe insensiblement sans ressource. Pendant que vous prenez, dans un rude combat, le champ de bataille et le canon de l'ennemi, pendant que vous forcez les places, vous ne songez pas que vous combattez sur un terrain qui s'enfonce sous vos pieds, et que vous allez tomber malgré vos victoires.

Tout le monde le voit, et personne n'ose vous le faire voir. Vous le verrez peut-être trop tard. Le vrai courage consiste à ne se point flatter, et à prendre un parti ferme sur la nécessité. Vous ne prêtez volontiers l'oreille, Sire, qu'à ceux qui vous flattent de vaines espérances. Les gens que vous estimez les plus solides sont ceux que vous craignez et que vous évitez le plus. Il faudrait aller au-devant de la vérité puisque vous êtes roi, presser les gens de vous la dire sans adoucissement, et encourager ceux qui sont trop timides. Tout au contraire, vous ne cherchez qu'à ne point approfondir; mais Dieu saura bien enfin lever le voile qui vous couvre les yeux, et vous montrer ce que vous évitez de voir. Il y a longtemps qu'il tient son bras levé sur vous; mais il est lent à vous frapper, parce qu'il a pitié d'un prince qui a été toute sa vie obsédé de flatteurs, et parce que, d'ailleurs, vos ennemis sont aussi les siens. Mais il saura bien séparer sa cause juste d'avec la vôtre, qui ne l'est pas, et vous humilier pour vous convertir; car vous ne serez chrétien que dans l'humiliation. Vous n'aimez point Dieu, vous ne le craignez même que d'une crainte d'esclave; c'est l'enfer et non pas Dieu que vous craignez. Votre religion ne consiste qu'en superstitions, en petites pratiques superficielles. Vous êtes comme les juifs dont Dieu dit: *Pendant qu'ils m'honorent des lèvres, leur cœur est loin de moi.* Vous êtes scrupuleux sur des bagatelles, et endurci sur des maux terribles. Vous n'aimez que votre gloire et votre commodité. Vous rapportez tout à

vous comme si vous étiez le Dieu de la terre, et que tout le reste n'eût été créé que pour vous être sacrifié. C'est, au contraire, vous que Dieu n'a mis au monde que pour votre peuple. Mais hélas! vous ne comprenez point ces vérités. Comment les goûteriez-vous? vous ne connaissez point Dieu, vous ne l'aimez point, vous ne le priez point du cœur, et vous ne faites rien pour le connaître.

Vous avez un archevêque corrompu, scandaleux, incorrigible, faux, malin, artificieux, ennemi de toute vertu, et qui fait gémir tous les gens de bien.[1] Vous vous en accommodez parce qu'il ne songe qu'à vous plaire par ses flatteries. Il y a plus de vingt ans qu'en prostituant son honneur, il jouit de votre confiance. Vous lui livrez les gens de bien, vous lui laissez tyranniser l'Église, et nul prélat vertueux n'est traité aussi bien que lui.

Pour votre confesseur,[2] il n'est pas vicieux; mais il craint la solide vertu, et il n'aime que les gens profanes et relâchés; il est jaloux de son autorité, que vous avez poussée au-delà de toutes les bornes. Jamais confesseurs des rois n'avaient fait seuls les évêques et décidé de toutes les affaires de conscience. Vous êtes seul en France, Sire, à ignorer qu'il ne sait rien, que son esprit est court et grossier, et qu'il ne laisse pas d'avoir son artifice avec cette grossièreté d'esprit. Les Jésuites même le méprisent et sont indignés de le voir si facile à l'ambition ridicule de sa famille. Vous avez fait d'un religieux un ministre d'État; il ne se connaît point en hommes, non plus qu'en autre chose. Il est la dupe de tous ceux qui le flattent et lui font de petits présents. Il ne doute ni n'hésite sur aucune question difficile. Un autre très droit et très éclairé n'oserait décider seul. Pour lui, il ne craint que d'avoir à délibérer avec des gens qui sachent les règles. Il va toujours hardiment sans craindre de vous égarer; il penchera toujours au relâchement, et à vous entretenir dans l'ignorance. Du moins il ne penchera aux partis[3] conformes aux règles que quand il craindra de vous scandaliser. Ainsi, c'est un aveugle qui en conduit un autre, et, comme dit Jésus-Christ, *ils tomberont tous deux dans la fosse.*

Votre archevêque et votre confesseur vous ont jeté dans les difficultés de l'affaire de la régale,[4] dans les mauvaises affaires de Rome; ils vous ont laissé engager par M. de Louvois dans celle de Saint-Lazare, et vous auraient laissé mourir dans cette injustice, si M. de Louvois eût vécu plus que vous.[5]

On avait espéré, Sire, que votre conseil vous tirerait de ce chemin si égaré; mais votre conseil n'a ni force ni vigueur pour le bien. Du moins madame de M. et M. le D. de B.[6] devaient-ils se servir de

---

[1] Harlay de Champvallon, alors archevêque de Paris, mort en 1695. Ce fut lui qui célébra le mariage secret de Louis XIV avec M^me^ de Maintenon; voyez page 149.

[2] Le Père la Chaise.

[3] *Partis*, c'est-à-dire: *résolutions.*

[4] On appelait *régale* le droit que le roi prétendait avoir de percevoir les revenus des évêchés vacants. La *régale* donna lieu à de grands débats entre Louis XIV et le pape Innocent XI.

[5] Le tout-puissant ministre Louvois, qui eut la barbarie de faire deux fois incendier le Palatinat, et qui eut une grande part à la funeste révocation de l'Édit de Nantes, mourut subitement en 1691.

[6] Madame de Maintenon et M. le duc de Beauvilliers.

votre confiance en eux pour vous détromper; mais leur faiblesse et leur timidité les déshonorent et scandalisent tout le monde. La France est aux abois; qu'attendent-ils pour vous parler franchement? que tout soit perdu? Craignent-ils de vous déplaire? ils ne vous aiment donc pas; car il faut être prêt à fâcher ceux qu'on aime plutôt que de les flatter ou de les trahir par son silence. A quoi sont-ils bons, s'ils ne vous montrent pas que vous devez restituer les pays qui ne sont pas à vous, préférer la vie de vos peuples à une fausse gloire, réparer les maux que vous avez faits à l'Église, et songer à devenir un vrai chrétien avant que la mort vous surprenne? Je sais bien que quand on parle avec cette liberté chrétienne, on court risque de perdre la faveur des rois. Mais votre faveur leur est-elle plus chère que votre salut? Je sais bien aussi qu'on doit vous plaindre, vous consoler, vous soulager, vous parler avec zèle, douceur et respect; mais enfin il faut dire la vérité. Malheur, malheur à eux s'ils ne la disent pas: et malheur à vous si vous n'êtes pas digne de l'entendre! Il est honteux qu'ils aient votre confiance sans fruit depuis tant de temps. C'est à eux à se retirer si vous êtes trop ombrageux, et si vous ne voulez que des flatteurs autour de vous. Vous demanderez peut-être, Sire, qu'est-ce qu'ils doivent vous dire; le voici: ils doivent vous représenter qu'il faut vous humilier sous la puissante main de Dieu, si vous ne voulez qu'il vous humilie; qu'il faut demander la paix et expier par cette honte toute la gloire dont vous avez fait votre idole; qu'il faut rejeter les conseils injustes des politiques flatteurs: qu'enfin il faut rendre au plus tôt à vos ennemis, pour sauver l'État, des conquêtes que vous ne pouvez d'ailleurs retenir sans injustice. N'êtes-vous pas trop heureux dans vos malheurs, que Dieu fasse finir les prospérités qui vous ont aveuglé, et qu'il vous contraigne de faire des restitutions essentielles à votre salut, que vous n'auriez jamais pu vous résoudre à faire dans un état paisible et triomphant? La personne qui vous dit ces vérités, Sire, bien loin d'être contraire à vos intérêts, donnerait sa vie pour vous voir tel que Dieu vous veut, et elle ne cesse de prier pour vous.

II. COMMENCEMENT DU RÉCIT DE TÉLEMAQUE DEVANT CALYPSO. (Livre I.)

(1699.)

J'étais parti d'Ithaque pour aller demander aux autres rois revenus du siège de Troie des nouvelles de mon père. Les amants de ma mère Pénélope furent surpris de mon départ; j'avais pris soin de le leur cacher, connaissant leur perfidie. Nestor, que je vis à Pylos, ni Ménélas, qui me reçut avec amitié dans Lacédémone, ne purent m'apprendre si mon père était encore en vie. Lassé de vivre toujours en suspens et dans l'incertitude, je me résolus d'aller dans la Sicile, où j'avais ouï dire que mon père avait été jeté par les vents. Mais le sage Mentor, que vous voyez ici présent, s'opposait à ce téméraire dessein: il me représentait d'un côté les Cyclopes, géants monstrueux qui dévorent les hommes, de l'autre la flotte d'Énée et des Troyens, qui était sur ces côtes. Ces Troyens, disait-il, sont animés contre tous les Grecs; mais surtout ils répandraient avec plaisir le sang du fils d'Ulysse. Retournez, continuait-il, en Ithaque; peut-être que votre père, aimé

des dieux, y sera aussitôt que vous. Mais si les dieux ont résolu sa perte, s'il ne doit jamais revoir sa patrie, du moins il faut que vous alliez le venger, délivrer votre mère, montrer votre sagesse à tous les peuples, et faire voir en vous à toute la Grèce un roi aussi digne de régner que le fut jamais Ulysse lui-même.

Ces paroles étaient salutaires; mais je n'étais pas assez prudent pour les écouter; je n'écoutai que ma passion. Le sage Mentor n'aima jusqu'à me suivre dans un voyage téméraire que j'entreprenais contre ses conseils, et les dieux permirent que je fisse une faute qui devait servir à me corriger de ma présomption.

Pendant que Télémaque parlait, Calypso regardait Mentor. Elle était étonnée: elle croyait sentir en lui quelque chose de divin, mais elle ne pouvait démêler ses pensées confuses; ainsi elle demeurait pleine de crainte et de défiance à la vue de cet inconnu. Alors elle appréhenda de laisser voir son trouble. Continuez, dit-elle à Télémaque, et satisfaites ma curiosité. Télémaque reprit ainsi:

Nous eûmes assez longtemps un vent favorable pour aller en Sicile; mais ensuite une noire tempête déroba le ciel à nos yeux, et nous fûmes enveloppés dans une profonde nuit. A la lueur des éclairs, nous aperçûmes d'autres vaisseaux exposés au même péril; et nous reconnûmes bientôt que c'étaient les vaisseaux d'Énée; ils n'étaient pas moins à craindre pour nous que les rochers. Alors je compris, mais trop tard, ce que l'ardeur d'une jeunesse imprudente m'avait empêché de considérer attentivement. Mentor parut, dans ce danger, non-seulement ferme et intrépide, mais encore plus gai qu'à l'ordinaire; c'était lui qui m'encourageait; je sentais qu'il m'inspirait une force invincible. Il donnait tranquillement tous les ordres, pendant que le pilote était troublé. Je lui disais: Mon cher Mentor, pourquoi ai-je refusé de suivre vos conseils! ne suis-je pas malheureux d'avoir voulu me croire moi-même dans un âge où l'on n'a ni prévoyance de l'avenir, ni expérience du passé, ni modération pour ménager le présent! Oh! si jamais nous échappons de cette tempête, je me défierai de moi-même comme de mon plus dangereux ennemi; c'est vous, Mentor, que je croirai toujours. Mentor, en souriant, me répondit: Je n'ai garde de vous reprocher la faute que vous avez faite; il suffit que vous la sentiez, et qu'elle vous serve à être une autre fois plus modéré dans vos désirs. Mais quand le péril sera passé, la présomption reviendra peut-être. Maintenant il faut se soutenir par le courage. Avant que de se jeter dans le péril, il faut le prévoir et le craindre; mais quand on y est, il ne reste plus qu'à le mépriser. Soyez donc le digne fils d'Ulysse; montrez un cœur plus grand que tous les maux qui vous menacent.

La douceur et le courage du sage Mentor me charmèrent: mais je fus encore bien plus surpris quand je vis avec quelle adresse il nous délivra des Troyens. Dans le moment où le ciel commençait à s'éclaircir, et où les Troyens, nous voyant de près, n'auraient pas manqué de nous reconnaître, il remarqua un de leurs vaisseaux qui était presque semblable au nôtre, et que la tempête avait écarté. La poupe en était couronnée de certaines fleurs; il se hâta de mettre sur notre poupe des couronnes de fleurs semblables; il les attacha lui-même avec des bandelettes de la même couleur que celles des Troyens; il

ordonna à tous nos rameurs de se baisser le plus qu'ils pourraient le long de leurs bancs, pour n'être point reconnus des ennemis. En cet état, nous passâmes au milieu de leur flotte; ils poussèrent des cris de joie en nous voyant, comme en revoyant des compagnons qu'ils avaient crus perdus. Nous fûmes même contraints par la violence de la mer d'aller assez longtemps avec eux; enfin nous demeurâmes un peu derrière; et pendant que les vents impétueux les poussaient vers l'Afrique, nous fîmes les derniers efforts pour aborder à force de rames sur la côte voisine de Sicile.

Nous y arrivâmes en effet. Mais ce que nous cherchions n'était guère moins funeste que la flotte qui nous faisait fuir; nous trouvâmes sur cette côte de Sicile d'autres Troyens ennemis des Grecs. C'était là que régnait le vieux Aceste sorti de Troie. A peine fûmes-nous arrivés sur ce rivage, que les habitants crurent que nous étions, ou d'autres peuples de l'île armés pour les surprendre, ou des étrangers qui venaient s'emparer de leurs terres. Ils brûlent notre vaisseau dans le premier emportement, ils égorgent tous nos compagnons, ils ne réservent que Mentor et moi pour nous présenter à Aceste, afin qu'il pût savoir de nous quels étaient nos desseins, et d'où nous venions. Nous entrons dans la ville les mains liées derrière le dos; et notre mort n'était retardée que pour nous faire servir de spectacle à un peuple cruel, quand on saurait que nous étions Grecs.

On nous présenta d'abord à Aceste, qui, tenant son sceptre d'or en main, jugeait les peuples et se préparait à un grand sacrifice. Il nous demanda, d'un ton sévère, quel était notre pays et le sujet de notre voyage. Mentor se hâta de répondre et lui dit: Nous venons des côtes de la grande Hespérie, et notre patrie n'est pas loin de là. Ainsi il évita de dire que nous étions Grecs. Mais Aceste, sans l'écouter davantage, et nous prenant pour des étrangers qui cachaient leur dessein, ordonna qu'on nous envoyât dans une forêt voisine, où nous servirions en esclaves sous ceux qui gouvernaient ses troupeaux.

Cette condition me parut plus dure que la mort. Je m'écriai: O roi! faites-nous mourir plutôt que de nous traiter si indignement: sachez que je suis Télémaque, fils du sage Ulysse, roi des Ithaciens; je cherche mon père dans toutes les mers: si je ne puis le trouver, ni retourner dans ma patrie, ni éviter la servitude, ôtez-moi la vie, que je ne saurais supporter.

A peine eus-je prononcé ces mots, que tout le peuple ému s'écria qu'il fallait faire périr le fils de ce cruel Ulysse dont les artifices avaient renversé la ville de Troie. O fils d'Ulysse! me dit Aceste, je ne puis refuser votre sang aux mânes de tant de Troyens que votre père a précipités sur les rivages du noir Cocyte; vous et celui qui vous mène, vous périrez. En même temps, un vieillard de la troupe proposa au roi de nous immoler sur le tombeau d'Anchise. Leur sang, disait-il, sera agréable à l'ombre de ce héros; Énée même, quand il saura un tel sacrifice, sera touché de voir combien vous aimez ce qu'il avait de plus cher au monde.

Tout le peuple applaudit à cette proposition, et on ne songea plus qu'à nous immoler. Déjà on nous menait sur le tombeau d'Anchise. On y avait dressé deux autels, où le feu sacré était allumé; le glaive qui devait nous percer était devant nos yeux; on nous avait couronnés

de fleurs, et nulle compassion ne pouvait garantir notre vie. C'était fait de nous, quand Mentor demanda tranquillement à parler au roi. Il lui dit:

O Aceste! si le malheur du jeune Télémaque, qui n'a jamais porté les armes contre les Troyens, ne peut vous toucher, du moins que votre propre intérêt vous touche. La science que j'ai acquise des présages et de la volonté des dieux me fait connaître qu'avant que trois jours soient écoulés vous serez attaqué par des peuples barbares, qui viennent comme un torrent du haut des montagnes pour inonder votre ville et pour ravager tout votre pays. Hâtez-vous de les prévenir: mettez vos peuples sous les armes, et ne perdez pas un moment pour retirer au-dedans de vos murailles les riches troupeaux que vous avez dans la campagne. Si ma prédiction est fausse, vous serez libre de nous immoler dans trois jours; si au contraire elle est véritable, souvenez-vous qu'on ne doit pas ôter la vie à ceux de qui on la tient.

Aceste fut étonné de ces paroles que Mentor lui disait avec une assurance qu'il n'avait jamais trouvée en aucun homme. Je vois bien, répondit-il, ô étranger, que les dieux, qui vous ont si mal partagé pour tous les dons de la fortune, vous ont accordé une sagesse qui est plus estimable que toutes les prospérités. En même temps il retarda le sacrifice et donna avec diligence les ordres nécessaires pour prévenir l'attaque dont Mentor l'avait menacé. On ne voyait de tous côtés que des femmes tremblantes, des vieillards courbés, de petits enfants les larmes aux yeux, qui se retiraient dans la ville. Les bœufs mugissants et les brebis bêlantes venaient en foule, quittant les gras pâturages, et ne pouvant trouver assez d'étables pour être mis à couvert. C'étaient de toutes parts des cris confus de gens qui se poussaient les uns les autres, qui ne pouvaient s'entendre, qui prenaient dans ce trouble un inconnu pour leur ami, et qui couraient sans savoir où tendaient leurs pas. Mais les principaux de la ville, se croyant plus sages que les autres, s'imaginaient que Mentor était un imposteur, qui avait fait une fausse prédiction pour sauver sa vie.

Avant la fin du troisième jour, pendant qu'ils étaient pleins de ces pensées, on vit sur le penchant des montagnes voisines un tourbillon de poussière; puis on aperçut une troupe innombrable de barbares armés; c'étaient les Himériens, peuples féroces, avec les nations qui habitent sur les monts Nébrodes et sur le sommet d'Acratas, où règne un hiver que les zéphyrs n'ont jamais adouci. Ceux qui avaient méprisé la prédiction de Mentor perdirent leurs esclaves et leurs troupeaux. Le roi dit à Mentor: J'oublie que vous êtes des Grecs; nos ennemis deviennent nos amis fidèles. Les dieux vous ont envoyés pour nous sauver; je n'attends pas moins de votre valeur que de la sagesse de vos conseils; hâtez-vous de nous secourir.

Mentor montre dans ses yeux une audace qui étonne les plus fiers combattants. Il prend un bouclier, un casque, une épée, une lance; il range les soldats d'Aceste; il marche à leur tête, et s'avance en bon ordre vers les ennemis. Aceste, quoique plein de courage, ne peut dans sa vieillesse le suivre que de loin. Je le suis de plus près, mais je ne puis égaler sa valeur. Sa cuirasse ressemblait, dans le combat, à l'immortelle égide. La mort courait de rang en rang partout sous ses coups. Semblable à un lion de Numidie que la cruelle faim dévore, et qui entre dans un troupeau de faibles brebis, il dé-

chire, il égorge, il nage dans le sang; et les bergers, loin de secourir le troupeau, fuient, tremblants, pour se dérober à sa fureur.

Ces barbares, qui espéraient de surprendre la ville, furent eux-mêmes surpris et déconcertés. Les sujets d'Aceste, animés par l'exemple et par les ordres de Mentor, eurent une vigueur dont ils ne se croyaient point capables. De ma lance je renversai le fils du roi de ce peuple ennemi. Il était de mon âge, mais il était plus grand que moi; car ce peuple venait d'une race de géants qui étaient de la même origine que les Cyclopes: il méprisait un ennemi aussi faible que moi. Mais, sans m'étonner de sa force prodigieuse ni de son air sauvage et brutal, je poussai ma lance contre sa poitrine, et je lui fis vomir, en expirant, des torrents d'un sang noir. Il pensa m'écraser dans sa chute:[1] le bruit de ses armes retentit jusqu'aux montagnes. Je pris ses dépouilles, et je revins trouver Aceste. Mentor, ayant achevé de mettre les ennemis en désordre, les tailla en pièces et poussa les fuyards jusque dans les forêts.

Un succès si inespéré fit regarder Mentor comme un homme chéri et inspiré des dieux. Aceste, touché de reconnaissance, nous avertit qu'il craignait tout pour nous si les vaisseaux d'Énée revenaient en Sicile; il nous en donna un pour retourner sans retardement[2] en notre pays, nous combla de présents et nous pressa de partir pour prévenir tous les malheurs qu'il prévoyait; mais il ne voulut nous donner ni un pilote ni des rameurs de sa nation, de peur qu'ils ne fussent trop exposés sur les côtes de la Grèce. Il nous donna des marchands phéniciens, qui, étant en commerce avec tous les peuples du monde, n'avaient rien à craindre, et qui devaient ramener le vaisseau à Aceste quand ils nous auraient laissés à Ithaque.[3]

III. DIALOGUE ENTRE LOUIS XI ET PHILIPPE DE COMMINES.[4]

LES FAIBLESSES ET LES CRIMES DES ROIS NE SAURAIENT ÊTRE CACHÉS.

Louis XI. On dit que vous avez écrit mon histoire.

Ph. de Commines. Il est vrai, Sire; et j'ai parlé en bon domestique.[5]

Louis XI. Mais on assure que vous avez raconté bien des choses dont je me serais passé volontiers.[6]

Ph. de Commines. Cela peut être; mais en gros, j'ai fait de vous un portrait fort avantageux. Voudriez-vous que j'eusse été un flatteur perpétuel, au lieu d'être un historien?

---

[1] C'est-à-dire: *il faillit* m'écraser, *il manqua de* m'écraser, pour: *il m'aurait presque écrasé.*

[2] Aujourd'hui on dit: *sans retard.*

[3] Les petites îles, étant ordinairement regardées comme des villes, sont précédées de la préposition *à* au lieu de *en;* mais Fénelon écrit aussi *en Ithaque.*

[4] Commines: voyez l'*Introduction,* page XXXI. Quant à Louis XI, comparez l'article *Casimir Delavigne,* dans ce *Manuel,* page 524.

[5] *Domestique;* voyez page 144, note 2.

[6] Proprement: dont je me serais passé volontiers *qu'elles fussent racontées* ou: *du récit desquelles* je me serais passé volontiers.

LOUIS XI. Vous deviez parler de moi comme un sujet comblé des grâces de son maître.

PH. DE COMMINES. C'est le moyen de n'être cru de personne. La reconnaissance n'est pas ce qu'on cherche dans une histoire; au contraire, c'est ce qui la rend suspecte.

LOUIS XI. Pourquoi faut-il qu'il y ait des gens qui aient la démangeaison d'écrire! il faut laisser les morts en paix, et ne flétrir point leur mémoire.

PH. DE COMMINES. La vôtre était étrangement noircie: j'ai tâché d'adoucir les impressions déjà faites; j'ai relevé toutes vos bonnes qualités: je vous ai déchargé de toutes les choses odieuses. Que pouvais-je faire de mieux?

LOUIS XI. Ou vous taire, ou me défendre en tout. On dit que vous avez représenté toutes mes grimaces, toutes mes contorsions, lorsque je parlais tout seul, toutes mes intrigues avec de petites gens. On dit que vous avez parlé du crédit[1] de mon prévôt, de mon médecin, de mon barbier et de mon tailleur; vous avez étalé mes vieux habits. On dit que vous n'avez pas oublié mes petites dévotions, surtout à la fin de mes jours; mon empressement à ramasser des reliques, à me faire frotter depuis la tête jusqu'aux pieds de l'huile de la sainte ampoule, et à faire des pèlerinages, par où[2] je prétendais toujours avoir été guéri. Vous avez fait mention de ma petite Notre-Dame de plomb que je baisais dès que je voulais faire un mauvais coup; enfin de la croix de saint Laud, par laquelle je n'osais jurer sans vouloir garder mon serment, parce que j'aurais cru mourir dans l'année si j'y avais manqué. Tout cela est fort ridicule.

PH. DE COMMINES. Tout cela n'est-il pas vrai? Pouvais-je le taire?

LOUIS XI. Vous pouviez n'en rien dire.

PH. DE COMMINES. Vous pouviez n'en rien faire.

LOUIS XI. Mais cela était fait, et il ne fallait pas le dire.

PH. DE COMMINES. Mais cela était fait, et je ne pouvais pas le cacher à la postérité.

LOUIS XI. Quoi! ne peut-on pas cacher certaines choses?

PH. DE COMMINES. Et croyez-vous qu'un roi puisse être caché après sa mort, comme vous cachiez certaines intrigues pendant votre vie? Je n'aurais rien sauvé par mon silence, et je me serais déshonoré. Contentez-vous que je pouvais dire bien pis et être cru, et je ne l'ai pas voulu faire.

LOUIS XI. Quoi! l'histoire ne doit-elle pas respecter les rois?

PH. DE COMMINES. Les rois ne doivent-ils pas respecter l'histoire et la postérité, à la censure de laquelle ils ne peuvent échapper? Ceux qui veulent qu'on ne parle pas mal d'eux n'ont qu'une seule ressource, qui est de bien faire.

---

[1] *Crédit* dans le sens de *pouvoir, autorité, influence.*

[2] On dirait aujourd'hui: *par lesquels.*

REGNARD.[1]

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.

JEAN-FRANÇOIS REGNARD, le meilleur des poètes comiques du XVII[e] siècle, après Molière, naquit à Paris en 1656 et mourut en 1709. Fils d'un riche négociant, il fit de grands voyages et mena, dans sa jeunesse, une vie fort aventureuse. Il fut pris, en revenant d'Italie, par des corsaires, vendu comme esclave à Alger, puis amené à Constantinople. Après une dure captivité, Regnard réussit à se faire racheter et revint en France.

En 1681, il quitta de nouveau sa patrie, parcourut la Flandre, la Hollande et le Danemark, arriva à Stockholm, parcourut toute la Laponie, pénétra jusqu'à la mer Glaciale et inscrivit sur un rocher ce vers devenu célèbre:

Hic tandem stetimus nobis ubi defuit orbis.[2]

Après avoir traversé la Pologne, la Hongrie et l'Allemagne, il revint en France. En 1683, il acheta une charge de trésorier au bureau des finances. Il vécut dès lors tantôt à Paris même, tantôt dans une belle campagne qu'il possédait à peu de distance de la capitale.

C'est dans cette agréable retraite qu'il écrivit la relation de ses voyages, et qu'il composa la plupart de ses comédies. Elles sont presque toutes en vers, et elles ont eu un grand succès au Théâtre-Français, où on les joue encore de nos jours. Les principales sont: le *Joueur*, le *Distrait*, les *Ménechmes* et le *Légataire universel*.

Regnard est loin d'égaler la profondeur de Molière; il n'a ni l'esprit d'observation ni la vigueur de style qu'on admire chez l'auteur du *Tartuffe* et du *Misanthrope*, mais il possède une gaieté soutenue, un fonds inépuisable de saillies et de traits plaisants et une grande facilité de diction. Nous donnerons une courte analyse d'une seule de ses pièces.

LE JOUEUR (1696).

Regnard était lui-même un joueur passionné; il n'est donc pas étonnant qu'il ait dépeint les vicissitudes de cette passion avec beaucoup de naturel et de verve. Mais il ne nous présente que le côté plaisant de ce terrible vice, dont le côté sérieux l'aurait conduit à faire un drame dans le genre de celui de l'écrivain allemand Iffland (1750—1814). Ni l'un ni l'autre ne se sentaient de taille, à montrer, comme Molière, ce que le vice a de hideux et à en faire néanmoins rire en même temps.

Le jour commence à poindre; Hector, le valet du joueur Valère, attend depuis longtemps le retour de son maître, qui paraît enfin, en désordre et dans l'état d'un homme qui a joué toute la nuit.

ACTE I, SCÈNE IV, V, VI.

HECTOR. — — — Mais je l'aperçois. Qu'il a l'air harassé!
On soupçonne aisément, à sa triste figure,
Qu'il cherche en vain quelqu'un qui prête à triple usure.
VALÈRE. Quelle heure est-il?
HECTOR. Il est... Je ne m'en souviens pas.
VALÈRE. Tu ne t'en souviens pas?
HECTOR. Non, monsieur.
VALÈRE. Je suis las
De tes mauvais discours; et tes impertinences . . . .
HECTOR *(à part)*. Ma foi, la vérité répond aux apparences.
VALÈRE. Ma robe de chambre. *(à part.)* Euh!
HECTOR *(à part)*. Il jure entre ses dents.

---

[1] D'après les orthoépistes et les lexicographes ce nom doit se prononcer *re-nar;* cependant beaucoup de personnes, en France, le prononcent régulièrement.

[2] Enfin nous nous sommes arrêtés ici, où le monde nous a manqué.

VALÈRE. Eh bien! faudra-t-il attendre encor longtemps?
(Il se promène).

HECTOR. Hé! la voilà, monsieur.

(Il suit son maître, tenant sa robe de chambre toute déployée.)

VALÈRE *(se promenant)*. Une école maudite[1]
Me coûte, en un moment, douze trous tout de suite.[2]
Que je suis un grand chien! Parbleu, je te saurai,
Maudit jeu de trictrac, ou bien je ne pourrai.
Tu peux me faire perdre, ô fortune ennemie!
Mais me faire payer, parbleu, je t'en défie:
Car je n'ai pas un sou.

HECTOR *(tenant toujours la robe)*. Vous plairait-il, monsieur . .

VALÈRE *(se promenant)*. Je me ris de tes coups, j'incague ta fureur.[3]

HECTOR. Votre robe de chambre est, monsieur, toute prête.

VALÈRE. Va te coucher, maraud; ne me romps point la tête.
Va-t'en.

HECTOR. Tant mieux.

VALÈRE *(se mettant dans un fauteuil)*. Je veux dormir dans ce fauteuil.
Que je suis malheureux! Je ne puis fermer l'œil.
Je dois de tous côtés, sans espoir, sans ressource,
Et n'ai pas, grâce au ciel, un écu dans ma bourse.
Hector! . . . Que ce coquin est heureux de dormir!
Hector!

HECTOR *(derrière le théâtre)*. Monsieur!

VALÈRE. Eh bien! bourreau, veux-tu venir?
(Hector entre à moitié déshabillé.)
N'es-tu pas las encor de dormir, misérable?

HECTOR. Las de dormir, monsieur? Hé! je me donne au diable,
Je n'ai pas eu le temps d'ôter mon justaucorps.[4]

VALÈRE. Tu dormiras demain.

HECTOR. *(à part.)* Il a le diable au corps.

VALÈRE. Est-il venu quelqu'un?

HECTOR. Il est, selon l'usage,
Venu maint créancier; de plus, un gros visage,
Un maître de trictrac qui ne m'est pas connu.
Le maître de musique est encore venu.
Ils reviendront bientôt.

VALÈRE. Bon. Pour cette autre affaire,
M'as-tu déterré . . . .

HECTOR. Qui? cette honnête usurière
Qui nous prête, par heure, à vingt sous par écu?[5]

---

[1] *Faire une école* veut dire en termes de jeu: *oublier de marquer ses points* ou *marquer mal à propos*.

[2] Au jeu de trictrac, chaque fois que l'on a douze points, on met un *fichet* (petit morceau d'ivoire) dans un trou.

[3] *Incaguer*, vieux mot du langage familier, qui signifie *braver, défier*.

[4] Le *justaucorps* de l'ancien costume a été remplacé par *l'habit*, la *redingote* et le *veston*.

[5] L'*écu* était de trois francs ou de 60 sous. Prêter à *20 sous par* écu signifie donc prêter à $33^1/_3$ pour cent, ce qui est déjà une assez *honnête usure*, quand on sous-entend *par an*; mais ce mauvais plaisant d'Hector ajoute encore *par heure*.

VALÈRE. Justement, elle-même.
HECTOR. Oui, monsieur, j'ai tout vu.
Qu'on vend cher maintenant l'argent à la jeunesse!
Mais enfin, j'ai tant fait avec un peu d'adresse,
Qu'elle m'a reconduit d'un air fort obligeant;
Et vous aurez, je crois, au plus tôt votre argent.
VALÈRE. J'aurai les mille écus! O ciel! quel coup de grâce!
Hector, mon cher Hector, viens ça que je t'embrasse.
HECTOR. Comme l'argent rend tendre!
VALÈRE. Et tu crois qu'en effet
Je n'ai, pour en avoir, qu'à donner mon billet?
HECTOR. Qui le refuserait serait bien difficile:
Vous êtes aussi bon que banquier de la ville.
Pour la réduire au point où vous la souhaitez,
Il a fallu lever bien des difficultés:
Elle est d'accord de tout, du temps, des arrérages:
Il ne faut maintenant que lui donner des gages.

Valère fait la cour à la belle et riche Angélique, qui répond à son amour, mais ne consent à lui accorder sa main qu'à la condition qu'il renonce au jeu. L'amour du Joueur a des variations qui répondent, en sens inverse, aux vicissitudes de la table de jeu. S'il a été malheureux au jeu, il redevient amant passionné; s'il gagne, il n'écoute qu'avec distraction les éloges qu'on lui fait de la belle Angélique, dont il ne rougit pas de mettre le portrait en gage pour se procurer de l'argent.

ACTE III, SCÈNE VI.

VALÈRE *(comptant son argent)*. Mille deux cent cinquante.
HECTOR *(à part)*. La flotte est arrivée avec les galions,[1]
Cela va diablement hausser nos actions.[2]
(haut.) J'ai vu pareillement, par votre ordre, Angélique:
Elle m'a dit . . . .
VALÈRE *(frappant du pied)*. Morbleu! ce dernier coup me pique;
Sans les cruels revers de deux coups inouïs,
J'aurais encor gagné plus de deux cents louis.
HECTOR. Cette fille, monsieur, de votre amour est folle.
VALÈRE *(à part)*. Damon m'en doit encor deux cents sur sa parole.
HECTOR *(le tirant par la manche)*. Monsieur, écoutez-moi; calmez un peu vos sens;
Je parle d'Angélique, et depuis fort longtemps.
VALÈRE *(avec distraction)*. Ah! d'Angélique? Eh bien! comment suis-je avec elle?
HECTOR. On n'y peut être mieux. Ah! monsieur, qu'elle est belle!
Et que j'ai de plaisir à vous voir raccroché!
VALÈRE *(avec distraction)*. A te dire le vrai, je n'en suis pas fâché.
HECTOR. Comment! quelle froideur s'empare de votre âme!
Quelle glace! Tantôt vous étiez tout de flamme.

Voici comment Valère juge le jeu quand il se promène dans sa chambre en comptant et recomptant avec délices les pièces d'or qu'il a gagnées:

[1] *Galions*, grands bâtiments de charge, que l'Espagne employait autrefois pour les voyages aux colonies d'Amérique et qui servaient principalement à transporter en Europe les produits des mines du Pérou, du Mexique, etc.
[2] *Action* dans le sens de *part d'intérêt* dans une entreprise commerciale.

VALÈRE. Il n'est point dans le monde un état plus aimable
Que celui d'un joueur: sa vie est agréable;
Ses jours sont enchaînés par des plaisirs nouveaux;
Comédie, opéra, bonne chère, cadeaux:
Il traîne en tous les lieux la joie et l'abondance:
On voit régner sur lui l'air de magnificence;
Tabatières, bijoux: sa poche est un trésor:
Sous ses heureuses mains le cuivre devient or. — — —
Le jeu rassemble tout; il unit à la fois
Le turbulent marquis, le paisible bourgeois,
La femme du banquier, dorée et triomphante,
Coupe[1] orgueilleusement la duchesse indigente.
Là, sans distinction, on voit aller de pair
Le laquais d'un commis[2] avec un duc et pair;
Et, quoi qu'un sort jaloux nous ait fait d'injustices,
De sa naissance ainsi l'on venge les caprices.

HECTOR. A ce qu'on peut juger de ce discours charmant,
Vous voilà donc en grâce avec l'argent comptant.
Tant mieux. Pour se conduire en bonne politique,
Il faudrait retirer le portrait d'Angélique.

VALÈRE. Nous verrons.

HECTOR. Vous savez . . . .

VALÈRE. Je dois jouer tantôt.

HECTOR. Tirez en mille écus.

VALÈRE. Oh! non, c'est un dépôt . . . .

Ce singulier respect que le joueur a pour l'argent gagné au jeu, au point de ne pas vouloir s'en servir même pour dégager le portrait de celle qu'il aime, est d'une vérité frappante. Mais la fortune ne sourit pas longtemps à Valère. Voyons-le au *quatrième* acte.

ACTE IV, SCÈNE XIII.

VALÈRE. Non, l'enfer en courroux et toutes ses furies
N'ont jamais exercé de telles barbaries.
Je te loue, ô destin, de tes coups redoublés!
Je n'ai plus rien à perdre, et tes vœux sont comblés.
Pour assouvir encor la fureur qui t'anime,
Tu ne peux rien sur moi: cherche une autre victime.

HECTOR. *(à part).* Il est sec.[3]

VALÈRE. De serpents mon cœur est dévoré;
Tout semble en un moment contre moi conjuré.
(Il prend Hector à la cravate.)
Parle. As-tu jamais vu le sort en son caprice
Accabler un mortel avec plus d'injustice,
Le mieux assassiner? Perdre tous les partis,[4]

[1] *Couper,* terme du jeu de cartes, c'est-à-dire *séparer,* avant la donne, un jeu en deux parties plus ou moins égales.

[2] Il ne s'agit point ici du commis d'un marchand, mais du commis d'un *fermier général.* V. page 266, note 2. [3] En prose: Il est *à sec.*

[4] Au lansquenet *offrir* le *parti, donner, prendre, faire tenir* le *parti* se dit pour *parier* d'une carte double ou triple contre une carte simple. Dans la plupart des éditions modernes on a remplacé *tous les partis* par *tous les paris,* ce qui donne le même sens. Mais Regnard a écrit *partis.*

Vingt fois le coupe-gorge,[1] et toujours premier pris!
Réponds-moi donc, bourreau.

HECTOR. Mais ce n'est pas ma faute.

VALÈRE. As-tu vu de tes jours trahison aussi haute?
Sort cruel, ta malice a bien su triompher;
Et tu ne me flattais que pour mieux m'étouffer.
Dans l'état où je suis, je puis tout entreprendre;
Confus, désespéré, je suis prêt à me pendre.

HECTOR. Heureusement pour vous, vous n'avez pas un sou
Dont vous puissiez, monsieur, acheter un licou.[2]
Voudriez-vous souper?

VALÈRE. Que la foudre t'écrase!
Ah! charmante Angélique, en l'ardeur qui m'embrase,
A vos seules bontés je veux avoir recours!
Je n'aimerai que vous, m'aimerez-vous toujours?
Mon cœur, dans les transports de sa fureur extrême,
N'est point si malheureux, puisqu'enfin il vous aime.

HECTOR *(à part)*. Notre bourse est à fond; et, par un sort nouveau,
Notre amour recommence à revenir sur l'eau.

VALÈRE. Calmons le désespoir où la fureur me livre.
Approche ce fauteuil. *(Hector approche un fauteuil, Valère s'assied.)*
Va me chercher un livre.

HECTOR. Quel livre voulez-vous lire en votre chagrin?

VALÈRE. Celui qui te viendra le premier sous la main;
Il m'importe peu; prends dans ma bibliothèque.

HECTOR *(sort et rentre tenant un livre)*.
Voilà Sénèque.

VALÈRE. Lis.

HECTOR. Que je lise Sénèque?

VALÈRE. Oui. Ne sais-tu pas lire?

HECTOR. Eh! vous n'y pensez pas,
Je n'ai lu de mes jours que dans des almanachs.

VALÈRE. Ouvre, et lis au hasard.

HECTOR. Je vais le mettre en pièces.

VALÈRE. Lis donc.

HECTOR *(lit)*. »Chapitre six. Du mépris des richesses.
»La fortune offre aux yeux des brillants mensonges;
»Tous les biens d'ici-bas sont faux et passagers;
»Leur possession trouble, et leur perte est légère:
»Le sage gagne assez quand il peut s'en défaire.«
Lorsque Sénèque fit ce chapitre éloquent,
Il avait, comme vous, perdu tout son argent.

— — — — — — — — — — — — —

VALÈRE. Finis donc.

HECTOR. »Que faut-il à la nature humaine?
»Moins on a de richesse, et moins on a de peine.
»C'est posséder les biens que savoir s'en passer.«
Que ce mot est bien dit! et que c'est bien penser!

---

[1] Le *coupe-gorge* est le nom du plus malheureux coup du jeu de lansquenet. Il y a *coupe-gorge* quand celui qui tient les cartes amène sa carte la première. [2] *Licou*, corde qui sert à *lier* les bestiaux par le *cou*.

Ce Sénèque, monsieur, est un excellent homme.
Était-il de Paris?

VALÈRE. Non, il était de Rome.

Dix fois à carte triple être pris le premier!

HECTOR. Ah! monsieur, nous mourrons un jour sur un fumier.

VALÈRE. Il faut que de mes maux enfin je me délivre:
J'ai cent moyens tout près[1] pour m'empêcher de vivre,
La rivière, le feu, le poison et le fer.

HECTOR. Si vous vouliez, monsieur, chanter un petit air?
Votre maître à chanter est ici: la musique
Peut-être calmerait cette humeur frénétique.

VALÈRE. Que je chante!

HECTOR. Monsieur . . . .

VALÈRE. Que je chante, bourreau!
Je veux me poignarder; la vie est un fardeau
Qui pour moi désormais devient insupportable.

HECTOR. Vous la trouviez pourtant tantôt bien agréable.
»Qu'un joueur est heureux! sa poche est un trésor:
»Sous ses heureuses mains le cuivre devient or«,
Disiez-vous.

VALÈRE. Ah! je sens redoubler ma colère.

HECTOR. Monsieur, contraignez-vous, j'aperçois votre père.

M. Géronte, père du joueur, voit avec autant d'étonnement que de plaisir que son fils se plaît à la lecture de Sénèque. Il demande si Valère a enfin obtenu la parole d'Angélique, et il est très mécontent d'apprendre qu'il n'a pas encore fait de démarche décisive. Le jeune homme s'empresse de réparer sa négligence et de se rendre auprès d'Angélique.

Nous l'y voyons au *cinquième* acte. Il entre tout joyeux, mais il est bientôt décontenancé par le froid accueil et la tristesse d'Angélique, qu'il trouve en compagnie de Dorante, son oncle et son rival. La jeune fille somme Valère de lui montrer le médaillon de prix, gage de son amour, dont elle lui a fait présent. Le joueur, après avoir fouillé dans toutes ses poches, fait semblant de se mettre en colère contre son domestique Hector, qu'il accuse d'avoir perdu le portrait. Le fripon déclare effrontément qu'il l'a confié à un peintre pour en faire une copie. Valère, aussi effronté que son valet, lui ordonne d'aller le chercher promptement. Mais tout à coup il voit paraître l'usurière, *Mme la Ressource,* chez laquelle il a mis le médaillon en gage, et qui, jusque-là, s'était tenue à l'écart. Cette honnête bijoutière, étant venue chez Angélique pour lui vendre des diamants, a montré, par hasard, le médaillon sur lequel elle a prêté de l'argent à Valère. Angélique indignée rompt décidément avec Valère et épouse Dorante.

Mais l'incorrigible joueur n'est pas homme à se désoler longtemps de cette disgrâce. Il en prend vite son parti en disant à son valet:

Va, va, consolons-nous, Hector; et quelque jour
Le jeu m'acquittera[2] des pertes de l'amour.

---

[1] La plupart des éditions ont *tout près,* ce qui veut dire: Je n'ai pas besoin *d'aller loin* pour chercher ces moyens. — La leçon tout *prêts* (c'est-à-dire *ces moyens sont tout préparés)* donne à peu près le même sens.

[2] C'est-à-dire: me *dédommagera.*

JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.

JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU, poète lyrique, né à Paris en 1670, était fils d'un cordonnier. Son père lui fit donner une excellente éducation littéraire, et le jeune homme promit de bonne heure de devenir un grand poète; Boileau lui-même daigna lui donner des conseils. Rousseau se vit, dès l'âge de 20 ans, recherché par les personnes du plus haut rang; il accompagna le maréchal de Tallard à Londres en qualité de secrétaire, et vécut ensuite à titre d'ami chez Rouillé de Coudray, directeur des finances. Il réussit surtout dans l'*ode* et dans l'*épigramme;* mais il s'attira le juste mépris du public en jouant un double rôle, celui de poète religieux dans ses odes et de poète licencieux dans ses épigrammes. En 1712, des couplets satiriques, remplis d'infâmes calomnies et dirigés contre des littérateurs estimés furent imprimés à Paris. On les imputa généralement à J.-B. Rousseau, et quoiqu'il se défendît d'en être l'auteur, il se vit traduit en justice comme diffamateur et banni à perpétuité du royaume par arrêt du parlement. Il se retira en Suisse, où il reçut un bon accueil du comte du Luc, ambassadeur de France. Il l'accompagna plus tard à Vienne, obtint la protection du prince Eugène de Savoie et se fixa enfin à Bruxelles. En 1716, on offrit à Rousseau des lettres de rappel: mais il ne voulut point en profiter, parce qu'on lui devait, disait-il, non pas une grâce, mais une réhabilitation publique. Il continua donc à vivre à Bruxelles en exil, et y mourut en 1741. Piron (v. page 307) composa pour lui l'épitaphe suivante:

Ci-gît l'illustre et malheureux Rousseau:
Le Brabant fut sa tombe et Paris son berceau.
Voici l'abrégé de sa vie,
Qui fut trop longue de moitié,
Il fut trente ans digne d'envie,
Et trente ans digne de pitié.

I. ODE III, TIRÉE DU PSAUME XLIX

SUR L'AVEUGLEMENT DES HOMMES DU SIÈCLE.

Qu'aux accents de ma voix la terre se réveille.
Rois, soyez attentifs; peuples, ouvrez l'oreille:
Que l'univers se taise et m'écoute parler.
Mes chants vont seconder les accords de ma lyre,
L'esprit saint me pénètre, il m'échauffe, il m'inspire
Les grandes vérités que je vais révéler.

L'homme en sa propre force a mis sa confiance,
Ivre de ses grandeurs et de son opulence,
L'éclat de sa fortune enfle sa vanité.
Mais, ô moment terrible, ô jour épouvantable,
Où la mort saisira ce fortuné coupable,
Tout chargé des liens de son iniquité!

Que deviendront alors, répondez, grands du monde,
Que deviendront ces biens où votre espoir se fonde,
Et dont vous étalez l'orgueilleuse moisson?
Sujets, amis, parents, tout deviendra stérile;
Et, dans ce jour fatal, l'homme à l'homme inutile
Ne paîra[1] point à Dieu le prix de sa rançon.

Vous avez vu tomber les plus illustres têtes;
Et vous pourriez encore, insensés que vous êtes,
Ignorer le tribut que l'on doit à la mort?
Non, non, tout doit franchir ce terrible passage:
Le riche et l'indigent, l'imprudent et le sage,
Sujets à même loi, subissent même sort.

D'avides étrangers, transportés d'allégresse,
Engloutissent déjà toute cette richesse,
Ces terres, ces palais de vos noms ennoblis.
Et que vous reste-t-il en ces moments suprêmes?
Un sépulcre funèbre, où vos noms, où vous-mêmes
Dans l'éternelle nuit serez ensevelis.

Les hommes, éblouis de leurs honneurs frivoles
Et de leurs vains flatteurs écoutant les paroles,
Ont de ces vérités perdu le souvenir:
Pareils aux animaux farouches et stupides,
Les lois de leur instinct sont leurs uniques guides,
Et pour eux le présent paraît sans avenir.

Un précipice affreux devant eux se présente;
Mais toujours leur raison, soumise et complaisante,
Au-devant de leurs yeux met un voile imposteur.
Sous leurs pas cependant s'ouvrent les noirs abîmes,
Où la cruelle mort, les prenant pour victimes,
Frappe ces vils troupeaux, dont elle est le pasteur.

Là s'anéantiront ces titres magnifiques,
Ce pouvoir usurpé, ces ressorts politiques,
Dont le juste autrefois sentit le poids fatal:
Ce qui fit leur bonheur deviendra leur torture;
Et Dieu, de sa justice apaisant le murmure,
Livrera ces méchants au pouvoir infernal.

Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes;
Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes:
Si vous êtes mortels, ils le sont comme vous.
Nous avons beau vanter nos grandeurs passagères,
Il faut mêler sa cendre aux cendres de ses pères;
Et c'est le même Dieu qui nous jugera tous.

---

[1] Licence poétique pour *paiera* ou *payera*.

II. ÉPIGRAMMES.

VI^e ÉPIGRAMME DU I^er LIVRE.

Ce monde-ci n'est qu'une œuvre comique
Où chacun fait ses rôles différents.
Là, sur la scène, en habit dramatique,
Brillent prélats, ministres, conquérants.
Pour nous, vil peuple, assis aux derniers rangs,
Troupe futile et des grands rebutée,
Par nous d'en bas la pièce est écoutée.
Mais nous payons, utiles spectateurs;
Et quand la farce est mal représentée,
Pour notre argent nous sifflons les acteurs.

XVIII^e ÉPIGRAMME DU II^e LIVRE.

AUX JOURNALISTES DE TRÉVOUX.

Petits auteurs d'un fort mauvais journal,
Qui d'Apollon vous croyez les apôtres,
Pour Dieu, tâchez d'écrire un peu moins mal,
Ou taisez-vous sur les écrits des autres.
Vous vous tuez à chercher dans les nôtres
De quoi blâmer, et l'y trouvez très bien:
Nous, au rebours, nous cherchons dans les vôtres
De quoi louer, et nous n'y trouvons rien.

XIII^e ÉPIGRAMME DU III^e LIVRE.

A PRADON, QUI AVAIT FAIT UNE SATIRE PLEINE D'INVECTIVES CONTRE BOILEAU.

Au nom de Dieu, Pradon, pourquoi ce grand courroux
Qui contre Despréaux[1] exhale tant d'injures?
Il m'a berné, me direz-vous,
Je veux le diffamer chez les races futures.
Hé! croyez-moi, laissez d'inutiles projets.
Quand vous réussiriez à ternir sa mémoire,
Vous n'avanceriez rien pour votre propre gloire,
Et *le Grand Scipion*[2] sera toujours mauvais.

[1] Boileau, voyez page 218.
[2] Tragédie de Pradon, voyez page 227, note 2.

MASSILLON.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.

JEAN-BAPTISTE MASSILLON, né le 24 juin 1663 à Hyères, en Provence, était fils d'un notaire. Élevé dans un collège des Oratoriens, il entra à 18 ans dans cette congrégation religieuse, dont les membres ne faisaient point de vœux et se consacraient à la science théologique, à l'enseignement et à l'éloquence de la chaire. Après quelques brillants essais de prédication, Massillon professa pendant plusieurs années les belles-lettres et la théologie dans différentes villes de province. A trente-trois ans, il fut envoyé à Paris comme directeur d'un séminaire. Les *Conférences ecclésiastiques* qu'il dut faire en cette qualité le placèrent bientôt au premier rang des prédicateurs, à côté de BOURDALOUE,[1] qui touchait au terme de sa carrière oratoire. Massillon lui succéda et régna pendant vingt ans dans la chaire française. Il prêcha un avent et deux carêmes devant Louis XIV, qui s'était engagé à l'entendre tous les deux ans; mais cet engagement, pris en 1704, ne fut pas tenu: l'intrigue écarta la parole courageuse qui aurait porté quelques mots de vérité jusqu'au trône. En 1717, Massillon fut nommé évêque de Clermont par le Régent et fut appelé à prêcher le carême de 1718 devant Louis XV, alors âgé de 9 ans.

Il passa le reste de sa vie dans son diocèse et se fit bénir par sa charité et ses vertus évangéliques. Il mourut pauvre en 1742.

Massillon n'improvisait pas; il disait que le meilleur de ses discours était celui qu'il savait le mieux. Son talent brille moins dans ses *Oraisons funèbres,* où il est bien au-dessous de Bossuet[2] et de Fléchier,[3] que dans ses *Sermons.*

Le chef-d'œuvre de Massillon est le PETIT CARÊME, recueil de sermons prêchés pendant le carême de 1718 devant Louis XV enfant. Nous en reproduisons quelques fragments.

I. FRAGMENT DU DEUXIÈME SERMON.

Sire, quel fléau pour les grands, que ces hommes nés pour applaudir à leurs passions, ou pour dresser des piéges à leur innocence! quel malheur pour les peuples, quand les princes et les puissants se livrent à ces ennemis de leur gloire, parce qu'ils le sont de la sagesse et de la vérité! Les fléaux des guerres et des stérilités sont des fléaux passagers, et des temps plus heureux ramènent bientôt la paix et l'abondance; les peuples en sont affligés, mais la sagesse du gouvernement leur laisse espérer des ressources; le fléau de l'adulation ne permet plus d'en attendre; c'est une calamité pour l'État, qui en promet toujours de nouvelles: l'oppression des peuples, déguisée au souverain, ne leur annonce que des charges plus onéreuses; les gémissements les plus touchants que forme la misère publique passent bientôt pour des murmures; les remontrances les plus justes et les plus respectueuses, l'adulation les travestit en une témérité punissable; et l'impossibilité d'obéir n'a plus d'autre nom que la rébellion et la mauvaise volonté qui refuse. Que le Seigneur, disait autrefois un saint roi, confonde ces langues trompeuses et ces lèvres fausses qui cherchent à nous perdre, parce qu'elles ne s'étudient qu'à nous plaire!

Sire, défiez-vous de ceux qui, pour autoriser les profusions immenses des rois, leur grossissent sans cesse l'opulence de leurs peuples. Vous succédez à une monarchie florissante, il est vrai, mais que les pertes

[1] BOURDALOUE, célèbre prédicateur, né à Bourges en 1632, mort en 1703, prêcha souvent devant Louis XIV et la cour.

[2] Voyez page 153. [3] Voyez page 160.

passées ont accablée; le zèle de vos sujets est inépuisable, mais ne mesurez pas là-dessus les droits que vous avez sur eux; leurs forces ne répondront de longtemps à leur zèle, les nécessités de l'État les ont épuisées; laissez-les respirer de leur accablement: vous augmenterez vos ressources en augmentant leur tendresse. Écoutez les conseils des sages et des vieillards auxquels votre enfance est confiée, et qui présidèrent aux conseils de votre auguste bisaïeul;[1] et souvenez-vous de ce jeune roi de Juda dont je vous ai déjà cité l'exemple, qui, pour avoir préféré les avis d'une jeunesse inconsidérée à la sagesse et à la maturité de ceux aux conseils desquels Salomon son père était redevable de la gloire et de la prospérité de son règne, et qui lui conseillaient d'affermir les commencements du sien par le soulagement de ses peuples, vit un nouveau royaume se former des débris de celui de Juda; et pour avoir voulu exiger de ses sujets au-delà de ce qu'ils lui devaient, il perdit leur amour et leur fidélité, qui lui était due. Les conseils agréables sont rarement des conseils utiles; et ce qui flatte les souverains fait d'ordinaire le malheur des sujets.

II. FRAGMENT DU TROISIÈME SERMON.

C'est une erreur, mes frères, de regarder la naissance et le rang comme un privilège qui diminue et adoucit à votre égard vos devoirs envers Dieu et les règles sévères de l'évangile. Au contraire, il exigera plus de ceux à qui il aura plus donné; ses bienfaits deviendront la mesure de vos devoirs; et comme il vous a distingués des autres hommes par des largesses plus abondantes, il demande que vous vous en distinguiez aussi par une plus grande fidélité. Mais outre la reconnaissance qui vous y engage, plus tout allume les passions dans votre État, plus vous avez besoin de vigilance pour vous défendre. Il faut aux grands de grandes vertus: la prospérité est comme une persécution continuelle contre la foi; et si vous n'avez pas toute la force et le courage des saints, vous aurez bientôt plus de vices et de faiblesses que le reste des hommes.

Mais d'ailleurs sur quoi prétendez-vous que Dieu doit se relâcher en votre faveur, et exiger moins de vous que du commun des fidèles? Avez-vous moins de plaisirs à expier? votre innocence est-elle le titre qui vous donne droit à son indulgence? vous êtes-vous moins livrés aux désirs de la chair, pour vous croire plus dispensés des violences qui la mortifient et la punissent? Votre élévation a multiplié vos crimes, et elle adoucirait votre pénitence! Vos excès vous distinguent encore plus du peuple que votre rang, et vous prétendriez trouver là-dessus dans la religion des exceptions qui vous fussent favorables!

Quelle idée de la divinité avons-nous, mes frères! quel dieu de chair et de sang nous formons-nous! Quoi! dans ce jour terrible où Dieu seul sera grand, où le roi et l'esclave seront confondus, où les œuvres seules seront pesées, Dieu n'exercerait que des jugements favorables envers ces hommes que nous appelons grands, ces hommes qu'il avait comblés de biens, qui avaient été les heureux de la terre,

[1] Louis XV était l'arrière-petit-fils de Louis XIV. Le vieux roi avait eu la douleur de voir mourir son fils, le Dauphin, et l'aîné de ses deux petits-fils, le duc de Bourgogne, père de Louis XV. Le cadet de ses petits-fils, le duc d'Anjou qui, après l'issue de la guerre de succession fut reconnu roi d'Espagne sous le nom de Philippe V, survécut à son aïeul.

qui s'étaient fait ici bas une injuste félicité et qui, oubliant presque sous l'auteur de leur prospérité, n'avaient vécu que pour eux-mêmes! et il s'armerait alors de toute sa sévérité contre le pauvre qu'il avait toujours affligé! et il réserverait toute la rigueur de ses jugements pour des infortunés qui n'avaient passé que des jours de deuil et des nuits laborieuses sur la terre, et qui souvent l'avaient béni dans leur affliction et invoqué dans leur délaissement et leur amertume! Vous êtes juste, Seigneur, et vos jugements seront équitables.

III. FRAGMENT DU CINQUIÈME SERMON.

Toute puissance vient de Dieu, et tout ce qui vient de Dieu n'est établi que pour l'utilité des hommes. Les grands seraient inutiles sur la terre s'il ne s'y trouvait des pauvres et des malheureux: ils ne doivent leur élévation qu'aux besoins publics; et loin que les peuples soient faits pour eux, ils ne sont eux-mêmes tout ce qu'ils sont que pour les peuples.

Quelle affreuse Providence, si toute la multitude des hommes n'était placée sur la terre que pour servir aux plaisirs d'un petit nombre d'heureux qui l'habitent, et qui souvent ne connaissent pas le Dieu qui les comble de bienfaits?

Si Dieu en élève quelques-uns, c'est donc pour être l'appui et la ressource des autres. Il se décharge sur eux du soin des faibles et des petits: c'est par là qu'ils entrent dans l'ordre des conseils de la sagesse éternelle. Tout ce qu'il y a de réel dans leur grandeur, c'est l'usage qu'ils en doivent faire pour ceux qui souffrent; c'est le seul trait de distinction que Dieu ait mis en nous: ils ne sont que les ministres de sa bonté et de sa providence; et ils perdent le droit et le titre qui les fit grands, dès qu'ils ne veulent l'être que pour eux-mêmes.

L'humanité envers les peuples est donc le premier devoir des grands; et l'humanité renferme l'affabilité, la protection et les largesses.

Je dis l'affabilité. Oui, Sire, on peut dire que la fierté, qui d'ordinaire est le vice des grands, ne devrait être que comme la triste ressource de la roture et de l'obscurité. Il paraîtrait bien plus pardonnable à ceux qui naissent, pour ainsi dire, dans la boue, de s'enfler, de se hausser, et de tâcher de se mettre, par l'enflure secrète de l'orgueil, de niveau avec ceux au-dessous desquels ils se trouvent si fort par la naissance. Rien ne révolte plus les hommes d'une naissance obscure et vulgaire que la distance énorme que le hasard a mise entre eux et les grands; ils peuvent toujours se flatter de cette vaine persuasion, que la nature a été injuste de les faire naître dans l'obscurité, tandis qu'elle a réservé l'éclat du sang et des titres pour tant d'autres dont le nom fait tout le mérite; plus ils se trouvent bas, moins ils se croient à leur place. Aussi l'insolence et la hauteur deviennent souvent le partage de la plus vile populace; et plus d'une fois les anciens règnes de la monarchie l'ont vue se soulever, vouloir secouer le joug des nobles et des grands, et conjurer leur extinction et leur ruine entière.

Les grands, au contraire, placés si haut par la nature, ne sauraient plus trouver de gloire qu'en s'abaissant: ils n'ont plus de distinction à se donner du côté du rang et de la naissance; ils ne peuvent s'en donner que par l'affabilité; et s'il est encore un orgueil qui puisse leur être permis, c'est celui de se rendre humains et accessibles.

LE SAGE.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

ALAIN-RENÉ LE SAGE naquit en 1668 à Sarzeau, petite vill près de Vannes. Son père était avocat et notaire et passait pour riche Après avoir de bonne heure perdu ses parents, l'enfant resta sou la tutelle d'un oncle, qui laissa dépérir la fortune de son pupille Placé au collège des jésuites de Vannes, le jeune Le Sage fit d'ex cellentes études. Il fut pendant quelques années employé dans le *fermes*[2] en Bretagne, puis il vint à Paris, en 1692. Il y fit so droit, se maria en 1695, fut très peu de temps avocat au parlemen et ensuite se voua entièrement aux lettres, vivant dans un état d fortune au-dessous du médiocre, mais préférant son indépendance à toutes les propositions qu'on lui faisait. Il débuta dans la carrière des lettres par des comédies et des traductions de l'espagnol.

En 1707 parut le *Diable boiteux*, roman satirique dont Le Sage a pris le nom et l'idée dans *El Diablo Conjuelo* de Louis Velez de Guevara. L'auteur suppose qu'un démon, nommé Asmodée ou le diable boiteux, qu'un savant magicien tenait enfermé, délivré pour quelques heures de la nuit par un étudiant de Madrid, récompense son libérateur en lui montrant le monde tel qu'il est. Il l'emporte sur le pan de son manteau, fend l'air et va se percher avec son protégé sur une des plus hautes tours de la capitale. Là il enlève pour lui les *toits* des maisons, et lui fait voir, malgré les ténèbres de la nuit, le dedans des appartements, en lui racontant l'histoire de ceux qui les habitent. Quoique le merveilleux qui fait le fond de cet ouvrage satirique ne donne lieu qu'à des récits épisodiques, la diversité des aventures, une critique vive et ingénieuse, la vérité des portraits et un style nerveux et correct ont valu un grand succès au *Diable boiteux*.

En 1708, Le Sage fit représenter la comédie de *Turcaret*, la meilleure de ses pièces de théâtre. C'est une excellente satire de la vie scandaleuse des traitants et des fermiers. Les financiers offrirent cent mille francs à Le Sage pour l'engager à retirer une pièce qui devait mettre au grand jour les secrets et les turpitudes de leur métier; mais, bien qu'il fût pauvre, il rejeta leurs offres. Malgré les intrigues des traitants, la pièce fut représentée et obtint un immense succès. Parmi les autres pièces de Le Sage nous mentionnons *Crispin rival de son maître*, petite comédie fort gaie qui se joue encore sur le premier théâtre de Paris.

Le Sage mit le sceau à sa réputation littéraire en publiant la

[1] D'après la *Biographie universelle* (comparez page 505).

[2] Le mot *ferme* qui marque, en général, la convention par laquelle le propriétaire d'une terre en abandonne l'usufruit à un autre pour un certain temps et moyennant un certain prix, se disait spécialement des conventions par lesquelles le roi de France, sous l'ancien régime, déléguait à des particuliers le droit de percevoir certains revenus publics. Les capitalistes auxquels l'État *affermait* les impôts étaient appelés *fermiers généraux* ou *traitants*. Être *employé dans les fermes* veut dire être employé dans les bureaux des fermiers des impôts.

Vie de Gil Blas de Santillane, dont la première partie parut en 1715, et la suite en 1724 et 1735. Ce roman est considéré comme le chef-d'œuvre du genre. Outre que d'un bout à l'autre il étincelle d'esprit, et qu'il offre une extrême variété de scènes et un intérêt soutenu, on y trouve la peinture vraie du siècle dans lequel vivait l'auteur, et le tableau fidèle de la vie humaine en général. On a prétendu que ce roman, qui eut un succès prodigieux et qui fut traduit dans plusieurs langues, n'était qu'une traduction ou du moins une imitation de l'espagnol. François de Neufchâteau[1] a victorieusement réfuté cette accusation et a prouvé que *Gil Blas* est une œuvre originale.

Quant au langage et au style, *Gil Blas* doit être placé au premier rang des monuments littéraires que nous a laissés le 18e siècle. Simple, concis, élégant, rencontrant toujours l'expression propre, le style de Le Sage est un des meilleurs modèles que puisse se proposer un étranger qui étudie le français. Voilà pourquoi nous avons fait une large part aux extraits que nous donnons de la *Vie de Gil Blas*.

Les autres productions de Le Sage sont très inférieures à celles dont nous venons de parler. S'étant brouillé avec les acteurs du Théâtre-Français, il travailla vingt-six ans pour les théâtres de la Foire et fit pour ces scènes secondaires une foule de petites pièces et d'opéras-comiques qui eurent une grande vogue, mais qui sont pour la plupart oubliés aujourd'hui.

Malgré la supériorité de son talent et le succès de ses nombreux ouvrages, l'auteur de Gil Blas ne parvint jamais à la fortune. Insouciant de l'avenir, il fut toujours bienfaisant et libéral au sein de la médiocrité, et mourut pauvre en 1747.

HISTOIRE DE GIL BLAS DE SANTILLANE.

Le théâtre des aventures de Gil Blas est l'Espagne entière, que ce personnage parcourt d'un bout à l'autre; l'époque du roman est le règne de Philippe III (1598—1621) et le commencement de celui de Philippe IV (1621—1665). L'auteur, pour bien peindre les mœurs de toutes les classes de la société, fait passer son héros par tous les degrés de l'échelle sociale. Successivement domestique dans les conditions les plus différentes, lié souvent avec des gens de mœurs fort équivoques, intendant, secrétaire, confident d'un tout-puissant ministre, le duc de Lerme, et mêlé aux intrigues d'une cour dissolue, puis prisonnier d'État à la tour de Ségovie, où il expie l'orgueil et l'ingratitude qu'il a montrés quand la fortune lui souriait, Gil Blas revient à la prospérité, dont il n'abuse pas une seconde fois. Il rentre même aux affaires sous le comte d'Olivarès, successeur du duc de Lerme, mais il se montre alors aussi humain et désintéressé qu'il a été d'abord avare et hautain. Notre héros finit par être anobli, mais don Gil Blas de Santillane cache modestement ses lettres de noblesse. Après la disgrâce du comte d'Olivarès, il se retire dans sa terre, et finit paisiblement une vie orageuse.

Pour satisfaire le commun des lecteurs, Le Sage a fait entrer dans son livre un grand nombre de récits épisodiques, qui sont autant de petits romans. En cela il ne fait que suivre la mode du temps et s'accommoder au goût de son public. Il s'est lui-même expliqué sur le double caractère de son livre dans une espèce de préface allégorique que nous reproduisons.

---

[1] François de Neufchâteau (1750—1828), écrivain et homme d'État.

GIL BLAS AU LECTEUR.

Avant que d'entendre l'histoire de ma vie, écoute, ami lecteur, un conte que je vais te faire.

Deux écoliers[1] allaient ensemble de Penafiel à Salamanque. Se sentant las et altérés, ils s'arrêtèrent au bord d'une fontaine qu'ils rencontrèrent sur leur chemin. Là, tandis qu'ils se délassaient après s'être désaltérés, ils aperçurent par hasard auprès d'eux, sur une pierre à fleur de terre, quelques mots déjà un peu effacés par le temps et par les pieds des troupeaux qu'on venait abreuver à cette fontaine. Ils jetèrent de l'eau sur la pierre pour la laver, et ils lurent ces paroles castillanes: *A qui esta encerrada el alma del licenciado Pedro Garcias.* »Ici est enfermée l'âme du licencié Pierre Garcias.«

Le plus jeune des écoliers, qui était vif et étourdi, n'eut pas achevé de lire l'inscription, qu'il dit en riant de toute sa force: »Rien n'est plus plaisant! ici est enfermée l'âme .... Une âme enfermée! ... Je voudrais savoir quel original a pu faire une si ridicule épitaphe«. En achevant ces paroles, il se leva pour s'en aller. Son compagnon, plus judicieux, dit en lui-même: »Il y a là-dessous quelque mystère; je veux demeurer ici pour l'éclaircir.« Celui-ci laissa donc partir l'autre; et, sans perdre de temps, se mit à creuser avec son couteau tout autour de la pierre. Il fit si bien qu'il l'enleva. Il trouva dessous une bourse de cuir qu'il ouvrit. Il y avait dedans cent ducats, avec une carte sur laquelle étaient écrites ces paroles en latin: SOIS MON HÉRITIER, TOI QUI AS EU ASSEZ D'ESPRIT POUR DÉMÊLER LE SENS DE L'INSCRIPTION ET FAIS UN MEILLEUR USAGE QUE MOI DE MON ARGENT. — L'écolier, ravi de cette découverte, remit la pierre comme elle était auparavant, et reprit le chemin de Salamanque avec l'âme du licencié.

Qui que tu sois, ami lecteur, tu vas ressembler à l'un ou à l'autre de ces deux écoliers. Si tu lis mes aventures sans prendre garde aux instructions morales qu'elles renferment, tu ne tireras aucun fruit de cet ouvrage; mais, si tu le lis avec attention, tu y trouveras, suivant e précepte d'Horace, l'utile mêlé avec l'agréable.

Quant au roman même, nous en reproduisons trois fragments: 1) *Éducation et premières aventures de Gil Blas.* 2) *Gil Blas chez l'archevêque de Grenade.* 3) *Gil Blas au service du duc de Lerme, en qualité de secrétaire.*

1. ÉDUCATION ET PREMIERES AVENTURES DE GIL BLAS (I. 1—2).

Mon oncle, le chanoine Gil Pérez, me prit chez lui dès mon enfance, et se chargea de mon éducation. Je lui parus si éveillé qu'il résolut de cultiver mon esprit. Il m'acheta un alphabet, et entreprit de m'apprendre lui-même à lire, ce qui ne lui fut pas moins utile qu'à moi; car en me faisant connaître mes lettres, il se remit à la lecture, qu'il avait toujours fort négligée; et, à force de s'y appliquer, il parvint à lire couramment son bréviaire, ce qu'il n'avait jamais fait auparavant. Il aurait encore bien voulu m'enseigner la langue latine, c'eût été autant d'argent épargné pour lui: mais, hélas! le pauvre Gil Pérez! il n'en avait de sa vie su les premiers principes; c'était peut-être (car je n'avance pas cela comme un fait certain) le chanoine du chapitre

[1] *Écolier* est ici synonyme d'étudiant. Encore de nos jours, on appelle en France *École de droit, École de médecine* les Facultés de droit et de médecine; mais on n'appelle plus *écolier* qu'un élève d'une classe élémentaire.

le plus ignorant. Aussi j'ai ouï dire qu'il n'avait point obtenu son bénéfice par son érudition.

Il fut donc obligé de me mettre sous la férule d'un maître: il m'envoya chez le docteur Godinez, qui passait pour le plus habile pédant d'Oviédo. Je profitai si bien des instructions qu'on me donna, qu'au bout de cinq à six années j'entendis un peu les auteurs grecs, et assez bien les poètes latins. Je m'appliquai aussi à la logique, qui m'apprit à raisonner beaucoup. J'aimais tant la dispute, que j'arrêtais les passants, connus ou inconnus, pour leur proposer des arguments. Je m'adressais quelquefois à des figures hibernoises[1] qui ne demandaient pas mieux, et il fallait alors nous voir disputer! Quels gestes! quelles grimaces! quelles contorsions! nos yeux étaient pleins de fureur, et nos bouches écumantes; on nous devait plutôt prendre pour des possédés que pour des philosophes.

Je m'acquis toutefois par là dans la ville la réputation de savant. Mon oncle en fut ravi, parce qu'il fit réflexion que je cesserais bientôt de lui être à charge. — »Or çà, Gil Blas, me dit-il un jour, le temps de ton enfance est passé. Tu as déjà dix-sept ans, et te voilà devenu habile garçon. Il faut songer à te pousser. Je suis d'avis de t'envoyer à l'université de Salamanque; avec l'esprit que je te vois, tu ne manqueras pas de trouver un bon poste. Je te donnerai quelques ducats pour faire ton voyage, avec ma mule qui vaut bien dix à douze pistoles; tu la vendras à Salamanque, et tu en emploieras l'argent à t'entretenir jusqu'à ce que tu sois placé.«

Il ne pouvait rien me proposer qui me fût plus agréable; car je mourais d'envie de voir le pays. Cependant j'eus assez de force sur moi pour cacher ma joie; et lorsqu'il fallut partir, ne paraissant sensible qu'à la douleur de quitter un oncle à qui j'avais tant d'obligations, j'attendris le bonhomme, qui me donna plus d'argent qu'il ne m'en aurait donné s'il eût pu lire au fond de mon âme. Avant mon départ, j'allai embrasser mon père et ma mère, qui ne m'épargnèrent pas les remontrances. Ils m'exhortèrent à prier Dieu pour mon oncle, à vivre en honnête homme, à ne me point engager dans de mauvaises affaires, et, sur toutes choses, à ne pas prendre le bien d'autrui. Après qu'ils m'eurent très longtemps harangué, ils me firent présent de leur bénédiction, qui était le seul bien que j'attendais d'eux. Aussitôt je montai sur ma mule, et sortis de la ville.

Me voilà donc hors d'Oviédo, sur le chemin de Pegnaflor, au milieu de la campagne, maître de mes actions, d'une mauvaise mule et de quarante bons ducats. La première chose que je fis fut de laisser ma mule aller à discrétion, c'est-à-dire au petit pas. Je lui mis la bride sur le cou, et, tirant de ma poche mes ducats, je commençai à les compter et recompter dans mon chapeau. Je n'étais pas maître de ma joie: je n'avais jamais vu tant d'argent; je ne pouvais me lasser de le regarder et de le manier. Je le comptais peut-être pour la vingtième fois, quand tout à coup ma mule, levant la tête et les oreilles, s'arrêta au milieu du grand chemin. Je jugeai que quelque chose l'effrayait:

---

[1] L'*Hibernie* est l'ancien nom de l'Irlande, *Hibernois* celui de ses habitants. L'ardeur que les étudiants irlandais apportaient, au moyen âge, dans les disputes scolastiques a donné à ce mot une teinte de ridicule.

je regardai ce que ce pouvait être. J'aperçus sur la terre un chapeau renversé, sur lequel il y avait un rosaire à gros grains, et en même temps j'entendis une voix lamentable qui prononça ces paroles: »Seigneur passant, ayez pitié, de grâce, d'un pauvre soldat estropié; jetez, s'il vous plaît, quelques pièces d'argent dans ce chapeau; vous en serez récompensé dans l'autre monde.« Je tournai aussitôt les yeux du côté que partait la voix. Je vis au pied d'un buisson, à vingt ou trente pas de moi, une espèce de soldat qui, sur deux bâtons croisés, appuyait le bout d'une escopette, qui me parut plus longue qu'une pique, et avec laquelle il me couchait en joue. A cette vue, qui me fit trembler pour le bien de l'Église, je m'arrêtai tout court: je serrai promptement mes ducats, je tirai quelques réaux, et m'approchant du chapeau disposé à recevoir la charité des fidèles effrayés, je les jetai dedans l'un après l'autre, pour montrer au soldat que j'en usais noblement. Il fut satisfait de ma générosité, et me donna autant de bénédictions que je donnai de coups de pieds dans les flancs de ma mule, pour m'éloigner promptement de lui: mais la maudite bête, trompant mon impatience, n'en alla pas plus vite; la longue habitude qu'elle avait de marcher pas à pas sous mon oncle lui avait fait perdre l'usage du galop.

Je ne tirai pas de cette aventure un augure trop favorable pour mon voyage. Je me représentai que je n'étais pas encore à Salamanque, et que je pourrais bien faire une plus mauvaise rencontre. Mon oncle me parut très imprudent de ne m'avoir pas mis entre les mains d'un muletier. C'était sans doute ce qu'il aurait dû faire; mais il avait songé qu'en me donnant sa mule mon voyage me coûterait moins; et il avait plus pensé à cela qu'aux périls que je pouvais courir en chemin. Ainsi, pour réparer sa faute, je résolus, si j'avais le bonheur d'arriver à Pegnaflor, d'y vendre ma mule et de prendre la voie du muletier pour aller à Astorga, d'où je me rendrais à Salamanque par la même voiture.

J'arrivai heureusement à Pegnaflor; je m'arrêtai à la porte d'une hôtellerie d'assez bonne apparence. Je n'eus pas mis pied à terre, que l'hôte vint me recevoir fort civilement. Il détacha lui-même ma valise, la chargea sur ses épaules, et me conduisit à une chambre, pendant qu'un de ses valets menait ma mule à l'écurie. Cet hôte, le plus grand babillard des Asturies, et aussi prompt à conter sans nécessité ses propres affaires que curieux de savoir celles d'autrui, m'apprit qu'il se nommait André Corcuélo; qu'il avait servi longtemps dans les armées du roi en qualité de sergent, et que depuis quinze mois il avait quitté le service pour épouser une fille de Castropol. Il me dit encore une infinité d'autres choses, que je me serais fort bien passé d'entendre. Après cette confidence, se croyant en droit de tout exiger de moi, il me demanda d'où je venais, où j'allais, et qui j'étais. A quoi il me fallut répondre article par article, parce qu'il accompagnait d'une profonde révérence chaque question qu'il me faisait, en me priant d'un air si respectueux d'excuser sa curiosité, que je ne pouvais me défendre de la satisfaire. Cela m'engagea dans un long entretien avec lui, et me donna lieu de parler du dessein et des raisons que j'avais de me défaire de ma mule, pour prendre la voie du muletier. Ce qu'il approuva fort, non succinctement, car il me représenta là-dessus tous les accidents fâcheux qui pouvaient m'arriver sur la route. Il me rapporta même plusieurs histoires sinistres de voyageurs. Je croyais qu'il ne

finirait point. Il finit pourtant, en disant que, si je voulais vendre ma mule, il connaissait un honnête maquignon qui l'achèterait. Je lui témoignai qu'il me ferait plaisir de l'envoyer chercher: il y alla sur-le-champ lui-même avec empressement.

Il revint bientôt accompagné de son homme, qu'il me présenta, et dont il loua fort la probité. Nous entrâmes tous trois dans la cour où l'on amena ma mule. On la fit passer et repasser devant le maquignon, qui se mit à l'examiner depuis les pieds jusqu'à la tête. Il ne manqua pas d'en dire beaucoup de mal. J'avoue qu'on n'en pouvait dire beaucoup de bien: mais quand ç'aurait été la mule du pape,[1] il y aurait trouvé à redire. Il assurait donc qu'elle avait tous les défauts du monde; et, pour mieux me le persuader, il en attestait l'hôte, qui sans doute, avait ses raisons pour en convenir. »Eh bien! me dit froidement le maquignon, combien prétendez-vous vendre ce vilain animal-là?« Après l'éloge qu'il en avait fait, et l'attestation du seigneur Corcuélo, que je croyais homme sincère et bon connaisseur, j'aurais donné ma mule pour rien: c'est pourquoi je dis au marchand que je m'en rapportais à sa bonne foi; qu'il n'avait qu'à priser la bête en conscience, et que je m'en tiendrais à la prisée. Alors, faisant l'homme d'honneur, il me répondit qu'en intéressant sa conscience je le prenais par son faible. Ce n'était pas effectivement par son fort; car, au lieu de faire monter l'estimation à dix ou douze pistoles, comme mon oncle, il n'eut pas honte de la fixer à trois ducats, que je reçus avec autant de joie que si j'eusse gagné à ce marché-là.

Après m'être si avantageusement défait de la mule, l'hôte me mena chez un muletier qui devait partir le lendemain pour Astorga. Ce muletier me dit qu'il partirait avant le jour, et qu'il aurait soin de me venir réveiller. Nous convînmes du prix, tant pour le louage d'une mule, que pour ma nourriture; et quand tout fut réglé entre nous, je m'en retournai vers l'hôtellerie avec Corcuélo, qui, chemin faisant, se mit à me raconter l'histoire de ce muletier. Il m'apprit tout ce qu'on en disait dans la ville. Enfin il allait de nouveau m'étourdir de son babil importun, si, par bonheur, un homme assez bien fait ne fût venu l'interrompre, en l'abordant avec beaucoup de civilité. Je les laissai ensemble et continuai mon chemin, sans soupçonner que j'eusse la moindre part à leur entretien.

Je demandai à souper, dès que je fus dans l'hôtellerie. C'était un jour maigre.[2] On m'accommoda des œufs. Pendant qu'on me les apprêtait, je liai conversation avec l'hôtesse, que je n'avais point encore vue. Lorsque l'omelette qu'on me faisait fut en état de m'être servie, je m'assis tout seul à une table. Je n'avais pas encore mangé le premier morceau, que l'hôte entra, suivi de l'homme qui l'avait arrêté dans la rue. Ce cavalier portait une longue rapière[3] et pouvait bien avoir trente ans. Il s'approcha de moi d'un air empressé. »Seigneur écolier, me dit-il, je viens d'apprendre que vous êtes le seigneur Gil Blas de Santillane, l'ornement d'Oviédo et le flambeau de la philosophie. Est-il bien possible que vous soyez ce savantissime, ce bel esprit dont

[1] Jeu de mots. Autrefois *mule* (du latin *mulleus*) se disait pour *pantoufle*, et on dit encore aujourd'hui la *mule* du pape pour la *pantoufle* du pape.

[2] C'est-à-dire: un jour où il est défendu aux catholiques de manger de la viande.

[3] Vieille et longue épée.

la réputation est si grande en ce pays-ci? Vous ne savez pas, continua-t-il en s'adressant à l'hôte et à l'hôtesse, vous ne savez pas ce que vous possédez: vous avez un trésor dans votre maison. Vous voyez dans ce jeune gentilhomme la huitième merveille du monde.« Puis, se tournant de mon côté, et me jetant les bras au cou: »Excusez mes transports, ajouta-t-il, je ne suis point maître de la joie que votre présence me cause.«

Je ne pus lui répondre sur-le-champ, parce qu'il me tenait si serré que je n'avais pas la respiration libre: et ce ne fut qu'après que j'eus la tête dégagée de l'embrassade, que je lui dis: »Seigneur cavalier, je ne croyais pas mon nom connu à Pegnaflor. — Comment, connu? reprit-il sur le même ton: nous tenons registre de tous les grands personnages qui sont à vingt lieues à la ronde. Vous passez ici pour un prodige, et je ne doute pas que l'Espagne ne se trouve un jour aussi vaine de vous avoir produit, que la Grèce d'avoir vu naître ses sept sages.« Ces paroles furent suivies d'une nouvelle accolade qu'il me fallut encore essuyer, au hasard[1] d'avoir le sort d'Antée.[2] Pour peu que j'eusse eu d'expérience, je n'aurais pas été la dupe de ses démonstrations, ni de ses hyperboles; j'aurais bien connu à ses flatteries outrées que c'était un de ces parasites que l'on trouve dans toutes les villes, et qui, dès qu'un étranger arrive, s'introduisent auprès de lui pour remplir leur ventre à ses dépens; mais ma jeunesse et ma vanité m'en firent juger tout autrement. Mon admirateur me parut un fort honnête homme, et je l'invitai à souper avec moi. »Ah! très volontiers, s'écria-t-il; je sais trop bon gré à mon étoile de m'avoir fait rencontrer l'illustre Gil Blas de Santillane, pour ne pas jouir de ma bonne fortune le plus longtemps que je pourrai. Je n'ai pas grand appétit, poursuivit-il; je vais me mettre à table pour vous tenir compagnie seulement, et je mangerai quelques morceaux par complaisance.«

En parlant ainsi, mon panégyriste s'assit vis-à-vis de moi. On lui apporta un couvert. Il se jeta d'abord sur l'omelette avec tant d'avidité, qu'il semblait n'avoir mangé de trois jours. A l'air complaisant dont il s'y prenait, je vis bien qu'elle serait bientôt expédiée. J'en ordonnai une seconde, qui fut faite si promptement, qu'on nous la servit comme nous achevions, ou plutôt comme il achevait de manger la première. Il y procédait pourtant d'une vitesse toujours égale, et trouvait moyen, sans perdre un coup de dent, de me donner louanges sur louanges, ce qui me rendait fort content de ma petite personne. Il buvait aussi fort souvent; tantôt c'était à ma santé, et tantôt à celle de mon père et de ma mère, dont il ne pouvait assez vanter le bonheur d'avoir un fils tel que moi. En même temps il versait du vin dans mon verre et m'excitait à lui faire raison. Je ne répondais point mal aux santés qu'il me portait; ce qui, avec ses flatteries, me mit insensiblement de si belle humeur, que, voyant notre seconde omelette à moitié mangée, je demandai à l'hôte s'il n'avait pas de poisson à nous donner. Le seigneur Corcuélo, qui, selon toutes les apparences, s'entendait avec le parasite, me répondit: »J'ai une truite excellente, mais elle coûtera cher à ceux qui la mangeront: c'est un

[1] Maintenant on dirait: *au risque.*

[2] *Antée* (Antæus), nom du géant étouffé par Hercule.

morceau trop friand pour vous. — Qu'appelez-vous trop friand? dit alors mon flatteur d'un ton de voix élevé; vous n'y pensez pas, mon ami. Apprenez que vous n'avez rien de trop bon pour le seigneur Gil Blas de Santillane, qui mérite d'être traité comme un prince.«

Je fus bien aise qu'il eût relevé les dernières paroles de l'hôte, et il ne fit en cela que me prévenir. Je m'en sentais offensé, et je lis fièrement à Corcuélo: »Apportez-nous votre truite, et ne vous embarrassez pas du reste.« L'hôte, qui ne demandait pas mieux, se mit à l'apprêter, et ne tarda guère à nous la servir. A la vue de ce nouveau plat, je vis briller une grande joie dans les yeux du parasite, qui fit paraître une nouvelle complaisance; c'est-à-dire qu'il donna sur le poisson comme il avait donné sur les œufs. Il fut pourtant obligé de se rendre de peur d'accident; car il en avait jusqu'à la gorge. Enfin, après avoir bu et mangé tout son soûl, il voulut finir la comédie. »Seigneur Gil Blas, me dit-il en se levant de table, je suis trop content de la bonne chère que vous m'avez faite, pour vous quitter sans vous donner un avis important, dont vous me paraissez avoir besoin. Soyez désormais en garde contre les louanges, défiez-vous des gens que vous ne connaîtrez point. Vous en pourrez rencontrer d'autres qui voudront, comme moi, se divertir de votre crédulité, et peut-être pousser les choses encore plus loin. N'en soyez point la dupe, et ne vous croyez point, sur leur parole, la huitième merveille du monde.« En achevant ces mots, il me rit au nez et s'en alla.

Cette mésaventure inaugure dignement la vie aventureuse du seigneur Gil Blas de Santillane. A peu de distance d'Astorga, notre héros tombe dans les mains de voleurs de grands chemins. Cette bande avait pour refuge un de ces vastes souterrains où, après la conquête de l'Espagne par les Maures, les chrétiens se cachaient pour se soustraire au joug des musulmans. Après avoir forcément passé quelque temps avec les voleurs, Gil Blas réussit à prendre la fuite et à sauver une dame de haute naissance qu'ils avaient prise dans une de leurs expéditions. La dame, dont le mari avait été tué par les voleurs, se retire dans un couvent de Burgos, non sans avoir généreusement récompensé son libérateur. Voilà donc notre héros enrichi subitement et bien décidé cette fois à ne plus se laisser prendre pour dupe. Mais il se fait une singulière illusion en croyant que sa prudence le mettra désormais à l'abri des entreprises des fripons. Ceux qu'il rencontre cette fois, et qu'il a lui-même attirés, en étalant sottement ses richesses à l'hôtel, sont de la plus fine espèce. Ils sont au nombre de trois: le premier, jeune homme à la mine doucereuse et innocente, affectant des habitudes très pieuses, se fait engager au service de Gil Blas qui, en sa nouvelle qualité d'homme riche et comme il faut, a besoin d'un domestique. Les deux autres, se donnant pour des personnes de qualité et pour parents de la bienfaitrice de Gil Blas, savent gagner la confiance du jeune étourdi par des flatteries et des cajoleries de toute espèce. Un beau matin, Gil Blas s'éveille complètement dévalisé, faisant la découverte qu'il se trouve dans un hôtel garni et non pas dans la maison de ses nouvelles connaissances, dont il croyait recevoir l'hospitalité. Sorti de l'hôtel sans avoir besoin de personne pour porter ses hardes, le futur étudiant de Salamanque ne sait comment continuer son voyage. Sans argent, sans ressources, il est sur le point de s'abandonner au désespoir, lorsqu'il rencontre un de ses anciens camarades d'école, Fabrice, fils d'un barbier d'Oviédo, et en condition dans la ville. Celui-ci lui persuade de renoncer à son projet d'aller à Salamanque et de se faire comme lui domestique à Valladolid.

C'est ainsi que commence la longue période de la domesticité de notre héros. Il sert successivement un chanoine, un médecin, le fameux docteur Sangrado, qui guérit toutes les maladies par des saignées et de l'eau chaude, et finit par initier Gil Blas à ce secret fort simple de son art; il sert des gentilshommes, des comédiens, etc. Ces conditions fournissent à l'auteur autant d'occasions de nous tracer des tableaux de mœurs très variés, mais d'une vérité quelquefois peu édifiante. A cela se mêlent des aventures dangereuses qui peignent bien le peu de sûreté qui régnait alors en Espagne, où l'on ne faisait guère le plus petit voyage sans une bonne escorte. Dans une de ses aventures, Gil Blas a le bonheur de rendre un service signalé à la famille d'un riche seigneur. C'est par un membre de cette famille, don Fernand de Leyva, qu'il est recommandé à l'archevêque de Grenade, chez qui nous le trouvons dans le second fragment du roman que nous reproduisons. Le prélat avait exprimé le désir de prendre à son service un homme qui eût de la littérature et une belle main, pour mettre au net les homélies qu'il prononçait dans la cathédrale de Grenade. Ne voulant pas faire imprimer ses sermons, il désirait en posséder une copie écrite avec soin et correctement.

II. GIL BLAS CHEZ L'ARCHEVÊQUE DE GRENADE.

(Livre VII, chapitre 3 et 4.)

Le jour suivant l'archevêque me fit appeler de bon matin. C'était pour me donner une homélie à transcrire; mais il me recommanda de la copier avec toute l'exactitude possible. Je n'y manquai pas; je n'oubliai ni accent, ni point, ni virgule. Aussi la joie qu'il en témoigna fut mêlée de surprise. »Père éternel! s'écria-t-il avec transport, lorsqu'il eut parcouru des yeux tous les feuillets de ma copie, vit-on jamais rien de plus correct? Vous êtes trop bon copiste pour n'être pas grammairien. Parlez-moi confidemment, mon ami. N'avez-vous rien trouvé en écrivant qui vous ait choqué? Quelque négligence dans le style, ou quelque terme impropre? Cela peut fort bien m'être échappé dans le feu de la composition. — Oh! monseigneur, lui répondis-je d'un air modeste, je ne suis point assez éclairé pour faire des observations critiques; et quand je le serais, je suis persuadé que les ouvrages de votre Grandeur braveraient ma censure.« Le prélat sourit de ma réponse. Il ne répliqua point; mais il me laissa voir, au travers de toute sa piété, qu'il n'était pas auteur impunément.

J'achevai de gagner ses bonnes grâces par cette flatterie. Je lui devins plus cher de jour en jour, et j'appris enfin de don Fernand, qui le venait voir très souvent, que j'en étais aimé de manière que je pouvais compter ma fortune faite. Cela me fut confirmé peu de temps après par mon maître même, et voici à quelle occasion. Un soir il répéta devant moi avec enthousiasme, dans son cabinet, une homélie qu'il devait prononcer le lendemain dans la cathédrale. Il ne se contenta pas de me demander ce que j'en pensais en général, il m'obligea de lui dire les endroits qui m'avaient le plus frappé. J'eus le bonheur de lui citer ceux qu'il estimait davantage, ses morceaux favoris. Par là je passai dans son esprit pour un homme qui avait une connaissance délicate des vraies beautés d'un ouvrage. »Voilà, s'écria-t-il, ce qu'on appelle avoir du goût et du sentiment! Va, mon ami, tu n'as pas, je t'assure, l'oreille béotienne.« En un mot, il fut

si content de moi, qu'il me dit avec vivacité: „Sois, Gil Blas, sois désormais sans inquiétude sur ton sort; je me charge de t'en faire un des plus agréables. Je t'aime; et pour te le prouver, je te fais mon confident."

Je n'eus pas sitôt entendu ces paroles, que je tombai aux pieds de sa Grandeur, tout pénétré de reconnaissance. J'embrassai de bon cœur ses jambes cagneuses, et je me regardai comme un homme qui était en train de s'enrichir. „Oui, mon enfant, reprit l'archevêque, dont mon action avait interrompu le discours, je veux te rendre dépositaire de mes plus secrètes pensées. Écoute avec attention ce que je vais te dire. Je me plais à prêcher. Le Seigneur bénit mes homélies; elles touchent les pécheurs, les font rentrer en eux-mêmes et recourir à la pénitence. J'ai la satisfaction de voir un avare, effrayé des images que je présente à sa cupidité, ouvrir ses trésors et les répandre d'une prodigue main, d'arracher un voluptueux aux plaisirs et de remplir d'ambitieux les ermitages. Ces conversions, qui sont fréquentes, devraient toutes seules m'exciter au travail. Néanmoins, je t'avouerai ma faiblesse; je me propose encore un autre prix, un prix que la délicatesse de ma vertu me reproche inutilement: c'est l'estime que le monde a pour des écrits fins et limés. L'honneur de passer pour un parfait orateur a des charmes pour moi. On trouve mes ouvrages également forts et délicats; mais je voudrais bien éviter le défaut des bons auteurs qui écrivent trop longtemps, et me sauver avec toute ma réputation."

„Ainsi, mon cher Gil Blas, continua le prélat, j'exige une chose de ton zèle: quand tu t'apercevras que ma plume sentira la vieillesse, lorsque tu me verras baisser, ne manque pas de m'en avertir. Je ne me fie point à moi là-dessus. Mon amour-propre pourrait me séduire. Cette remarque demande un esprit désintéressé. Je fais choix du tien, que je connais bon. Je m'en rapporterai à ton jugement. — Grâce au ciel, lui dis-je, monseigneur, vous êtes encore fort éloigné de ce temps-là. De plus, un esprit de la trempe de celui de votre Grandeur se conservera beaucoup mieux qu'un autre, ou, pour parler plus juste, vous serez toujours le même. Je vous regarde comme un autre cardinal Ximénès, dont le génie supérieur, au lieu de s'affaiblir par les années, semblait en recevoir de nouvelles forces. — Point de flatterie, interrompit-il, mon ami! Je sais que je puis tomber tout d'un coup. A mon âge, on commence à sentir les infirmités, et les infirmités du corps altèrent l'esprit. Je te le répète, Gil Blas, dès que tu jugeras que ma tête s'affaiblira, donne-m'en aussitôt avis. Ne crains pas d'être franc et sincère; je recevrai cet avertissement comme une marque d'affection pour moi. D'ailleurs, il y va de ton intérêt: si par malheur pour toi il me revenait qu'on dît dans la ville que mes discours n'ont plus leur force ordinaire, et que je devrais me reposer, je te le déclare tout net, tu perdrais avec mon amitié la fortune que je t'ai promise. Tel serait le fruit de ta sotte discrétion."

Le patron cessa de parler en cet endroit pour entendre ma réponse, qui fut une promesse de faire ce qu'il souhaitait. Depuis ce moment-là il n'eut plus rien de caché pour moi: je devins son favori. Tous les domestiques,[1] excepté Melchior de la Ronda, ne s'en aperçurent pas sans envie. C'était une chose à voir que la manière dont les gentils-

[1] Voyez page 144, note 2.

hommes et les écuyers vivaient alors avec le confident de monseigneur. Ils n'avaient pas honte de faire des bassesses pour captiver ma bienveillance; je ne pouvais croire qu'ils fussent Espagnols. Je ne laissai pas de leur rendre service, sans être la dupe de leurs politesses intéressées. Monsieur l'archevêque, à ma prière, s'employa pour eux. Il fit donner à l'un une compagnie, et le mit en état de faire figure dans les troupes. Il en envoya un autre au Mexique remplir un emploi considérable qu'il lui fit avoir, et j'obtins pour mon ami Melchior une bonne gratification. J'éprouvai par là que, si le prélat ne prévenait pas, du moins il refusait rarement ce qu'on lui demandait.

Tandis que je rendais ainsi service aux uns et aux autres, don Fernand de Leyva se disposait à quitter Grenade. J'allai voir ce seigneur avant son départ, pour le remercier de nouveau de l'excellent poste qu'il m'avait procuré.

Deux mois après que ce cavalier fut parti, dans le temps de ma plus grande faveur, nous eûmes une chaude alarme au palais épiscopal: l'archevêque tomba en apoplexie. On le secourut si promptement, et on lui donna de si bons remèdes, que quelques jours après, il n'y paraissait plus, mais son esprit en reçut une rude atteinte. Je le remarquai bien dès la première homélie qu'il composa. Je ne trouvai pas toutefois la différence qu'il y avait de celle-là aux autres assez sensible pour conclure que l'orateur commençait à baisser. J'attendis encore une homélie pour mieux savoir à quoi m'en tenir. Oh! pour celle-là, elle fut décisive. Tantôt le bon prélat se rebattait,[1] tantôt il s'élevait trop haut ou descendait trop bas. C'était un discours diffus, une rhétorique de régent[2] usé, une capucinade.

Je ne fus pas le seul qui y prit garde. La plupart des auditeurs, comme s'ils eussent été aussi gagés pour l'examiner, se disaient tout bas les uns aux autres: Voilà un sermon qui sent l'apoplexie. — Allons, monsieur l'arbitre des homélies, me dis-je alors à moi-même, préparez-vous à faire votre office. Vous voyez que monseigneur tombe; vous devez l'en avertir, non-seulement comme dépositaire de ses pensées, mais encore de peur que quelqu'un de ses amis ne fût[3] assez franc pour vous prévenir. En ce cas-là, vous savez ce qu'il en arriverait; vous seriez biffé de son testament.

Après ces réflexions j'en faisais d'autres toutes contraires: l'avertissement dont il s'agissait me paraissait délicat à donner. Je jugeais qu'un auteur entêté de ses ouvrages pourrait le recevoir mal; mais, rejetant cette pensée, je me représentais qu'il était impossible qu'il le prît en mauvaise part, après l'avoir exigé de moi d'une manière si pressante. Ajoutons à cela que je comptais bien de[4] lui parler avec adresse, et de lui faire avaler la pilule tout doucement. Enfin, trouvant que je risquais davantage à garder le silence qu'à le rompre, je me déterminai à parler.

Je n'étais plus embarrassé que d'une chose; je ne savais de quelle façon entamer la parole. Heureusement l'orateur lui-même me tira de

---

[1] C'est-à-dire: *se répétait* inutilement. [2] *Régent de collège, maître.*

[3] Remarquez le subjonctif *fût;* d'après le temps du verbe régissant on s'attendrait au présent du subjonctif *soit.* Gil Blas se représente son silence calculé comme *simultané* à la franchise des autres. De là l'imparfait.

[4] Aujourd'hui le verbe *compter* est suivi de l'infinitif sans préposition.

cet embarras, en me demandant ce qu'on disait de lui dans le monde, et si l'on était satisfait de son dernier discours. Je répondis qu'on admirait toujours ses homélies; mais qu'il me semblait que la dernière n'avait pas si bien que les autres affecté l'auditoire. »Comment donc, mon ami, répliqua-t-il avec étonnement, aurait-elle trouvé quelque Aristarque![1] — Non, monseigneur, lui repartis-je, non. Ce ne sont pas des ouvrages tels que les vôtres, que l'on ose critiquer: il n'y a personne qui n'en soit charmé. Néanmoins, puisque vous m'avez recommandé d'être franc et sincère, je prendrai la liberté de vous dire que votre dernier discours ne me paraît pas tout à fait de la force des précédents. Ne pensez-vous pas cela comme moi?«

Ces paroles firent pâlir mon maître, qui me dit avec un souris[2] forcé: Monsieur Gil Blas, cette pièce n'est donc pas de votre goût? — Je ne dis pas cela, monseigneur, interrompis-je, tout déconcerté. Je la trouve excellente, quoiqu'un peu au-dessous de vos autres ouvrages. — Je vous entends, répliqua-t-il; je vous parais baisser, n'est-ce pas? Tranchez le mot. Vous croyez qu'il est temps que je songe à la retraite? — Je n'aurais pas été assez hardi, lui dis-je, pour vous parler si librement, si votre Grandeur ne me l'eût ordonné. Je ne fais donc que lui obéir, et je la supplie très humblement de ne me point savoir mauvais gré de ma hardiesse. — A Dieu ne plaise, interrompit-il avec précipitation, à Dieu ne plaise que je vous la reproche. Il faudrait que je fusse bien injuste. Je ne trouve point du tout mauvais que vous me disiez votre sentiment. C'est votre sentiment seul que je trouve mauvais. J'ai été furieusement la dupe de votre intelligence bornée.« —

Quoique démonté, je voulus chercher quelque modification pour rajuster les choses; mais le moyen d'apaiser un auteur irrité, et de plus un auteur accoutumé à s'entendre louer! »N'en parlons plus, dit-il, mon enfant. Vous êtes encore trop jeune pour démêler le vrai du faux. Apprenez que je n'ai jamais composé de meilleure homélie que celle qui a le malheur de n'avoir pas votre approbation. Mon esprit, grâce au ciel, n'a rien encore perdu de sa vigueur. Désormais je choisirai mieux mes confidents; j'en veux de plus capables que vous de décider. Allez, poursuivit-il, en me poussant par les épaules hors de son cabinet, allez dire à mon trésorier qu'il vous compte cent ducats, et que le ciel vous conduise avec cette somme! Adieu, monsieur Gil Blas, je vous souhaite toutes sortes de prospérités avec un peu plus de goût.«

Après avoir ainsi perdu, avec un poste avantageux, l'espérance d'un avenir assuré, Gil Blas recommence sa vie aventureuse. Un danger sérieux, qui le menace à Grenade, le décide à sortir de cette ville et à aller à Tolède. De là il passe à Madrid pour tâcher de faire fortune à la cour. En attendant, il s'installe dans un hôtel garni, mange ses épargnes et se rend tous les jours à l'heure des audiences, au palais du roi, dont les antichambres étaient ouvertes à tout le monde. Il y retrouve son ami Fabrice, qui s'est fait poète et qui, selon la coutume du temps, est le pensionnaire et le commensal, c'est-à-dire le *domestique homme de lettres* de quelques grands seigneurs. C'est par l'entremise de Fabrice que Gil Blas trouve un poste d'intendant dans la maison d'un seigneur sicilien, demeurant à Madrid. Le zèle qu'il déploie pour le service de son patron volé par des domes-

[1] Critique célèbre qui florissait du temps de Ptolémée Philadelphe.
[2] En prose moderne on dirait plutôt un *sourire* forcé.

tiques fripons est très mal récompensé. Gil Blas, tombé dangereusement malade, est abandonné par son maître, qui retourne en Sicile, après avoir fait déposer le malade dans un hôtel, où une garde-malade infidèle, un médecin et un pharmacien avides ont soin de le dépouiller du fruit de ses économies. Mais bientôt la fortune le dédommage de cette disgrâce. Il est présenté au premier ministre, le duc de Lerme, qui l'admet au nombre de ses secrétaires.

III. GIL BLAS AU SERVICE DU DUC DE LERME EN QUALITÉ DE SECRÉTAIRE.

(Livre VIII, chapitre 2—13.)

»Ami Santillane, continua le ministre, ne te souviens plus du passé; songe que tu es présentement au roi, et que tu seras désormais occupé pour lui. Tu n'as qu'à me suivre; je vais t'apprendre en quoi consisteront tes occupations.« A ces mots, le duc me mena dans un petit cabinet qui joignait le sien, et où il y avait sur des tablettes une vingtaine de registres in-folio fort épais. »C'est ici, me dit-il, que tu travailleras. Tous ces registres que tu vois composent un dictionnaire de toutes les familles nobles qui sont dans les royaumes et principautés de la monarchie d'Espagne. Chaque livre contient, par ordre alphabétique, l'histoire abrégée de tous les gentilshommes d'un royaume, dans laquelle sont détaillés les services qu'eux et leurs ancêtres ont rendus à l'État, aussi bien que les affaires d'honneur qui peuvent leur être arrivées. On y fait encore mention de leurs biens, de leurs mœurs, en un mot, de toutes leurs bonnes et leurs mauvaises qualités; en sorte que lorsqu'ils viennent demander des grâces à la cour, je vois d'un coup d'œil s'ils les méritent. Pour savoir exactement toutes ces choses, j'ai partout des pensionnaires qui ont soin de s'en informer et de m'en instruire par des mémoires qu'ils m'envoient; mais comme ces mémoires sont diffus et remplis de façons de parler provinciales, il faut les rédiger et en polir la diction, parce que le roi se fait lire quelquefois ces registres. C'est à ce travail, qui demande un style net et concis, que je veux t'employer dès ce moment même.«

En parlant ainsi, il tira d'un grand portefeuille plein de papiers un mémoire qu'il me mit entre les mains, puis il sortit de mon cabinet, pour m'y laisser faire mon coup d'essai en liberté. Je lus le mémoire, qui me parut non-seulement farci de termes barbares, mais même trop passionné. C'était pourtant un moine de la ville de Solsonne qui l'avait composé. Sa révérence, en affectant le style d'un homme de bien, y déchirait impitoyablement une bonne famille catalane, et Dieu sait s'il disait la vérité! Je crus lire un libelle diffamatoire, et je me fis d'abord un scrupule de travailler sur cela: je craignais de me rendre complice d'une calomnie: néanmoins, tout neuf que j'étais à la cour, je passai outre, aux périls et fortune de l'âme du bon religieux; et, mettant sur son compte toute l'iniquité s'il y en avait, je commençai à déshonorer en belles phrases castillanes deux ou trois générations d'honnêtes gens peut-être.

J'avais déjà fait quatre ou cinq pages, quand le duc, impatient de savoir comment je m'y prenais, revint et me dit: »Santillane, montre-moi ce que tu as fait; je suis curieux de le voir.« En même temps jetant la vue sur mon ouvrage, il en lut le commencement avec beaucoup d'attention. Il en parut si content que j'en fus surpris. — »Tout

prévenu que j'étais en ta faveur, reprit-il, je t'avoue que tu as surpassé mon attente. Tu n'écris pas seulement avec toute la netteté et la précision que je désirais, je trouve encore ton style léger et enjoué. Tu justifies bien le choix que j'ai fait de ta plume, et tu me consoles de la perte de ton prédécesseur.« Le ministre n'aurait pas borné là mon éloge, si le comte de Lemos, son neveu, ne fût venu l'interrompre en cet endroit. Son Excellence l'embrassa plusieurs fois et le reçut d'une manière qui me fit connaître qu'elle l'aimait tendrement. Ils s'enfermèrent tous deux pour s'entretenir en secret d'une affaire de famille, dont je parlerai dans la suite, et dont le duc était alors plus occupé que de celles du roi.

Pendant qu'ils étaient ensemble, j'entendis sonner midi. Comme je savais que les secrétaires et les commis quittaient à cette heure-là leurs bureaux pour aller dîner où il leur plaisait, je laissai là mon chef-d'œuvre, et sortis pour me rendre chez le plus fameux traiteur du quartier de la cour. Une auberge ordinaire ne me convenait plus. *Songe que tu es présentement au roi:* ces paroles, que le duc m'avait dites, s'offraient sans cesse à ma mémoire, et devenaient des semences d'ambition qui germaient d'instant en instant dans mon esprit.

J'eus grand soin, en entrant, d'apprendre au traiteur que j'étais un secrétaire du premier ministre; et, en cette qualité, je ne savais que lui ordonner de m'apprêter pour mon dîner. J'avais peur de demander quelque chose qui sentît l'épargne, et je lui dis de me donner ce qu'il lui plairait. Il me régala bien, et l'on me servit avec des marques de considération qui me faisaient encore plus de plaisir que la bonne chère. Quand il fut question de payer, je jetai sur la table une pistole, dont j'abandonnai aux valets un quart pour le moins qu'il y avait de reste à me rendre. Après quoi je sortis de chez le traiteur, en faisant des écarts de poitrine comme un jeune homme fort content de sa personne.

Il y avait à vingt pas de là un grand hôtel garni, où logeaient d'ordinaire des seigneurs étrangers. J'y louai un appartement de cinq ou six pièces bien meublées. Il semblait que j'eusse déjà deux ou trois mille ducats de rente. Je donnai même le premier mois d'avance. Après cela je retournai au travail, et je m'occupai toute l'après-dînée à continuer ce que j'avais commencé le matin. Il y avait dans un cabinet voisin du mien deux autres secrétaires; mais ceux-ci ne faisaient que mettre au net ce que le duc leur portait lui-même à copier. Je fis connaissance avec eux dès ce soir-là même en nous retirant; et, pour mieux gagner leur amitié, je les entraînai chez mon traiteur où j'ordonnai les meilleures viandes pour la saison, avec les vins les plus délicats et les plus estimés en Espagne.

Nous nous mîmes à table, et nous commençâmes à nous entretenir avec plus de gaieté que d'esprit; car pour rendre justice à mes convives, je m'aperçus bientôt qu'ils ne devaient pas à leur génie les places qu'ils remplissaient dans leur bureau. Ils se connaissaient, à la vérité, en belles lettres rondes et bâtardes; mais ils n'avaient pas la moindre teinture de celles qu'on enseigne dans les universités.

En récompense ils entendaient à merveille leurs petits intérêts, et ils me firent connaître qu'ils n'étaient pas si enivrés de l'honneur d'être chez le premier ministre, qu'ils ne se plaignissent de leur con-

dition. »Il y a, disait l'un, déjà cinq mois que nous exerçons notre emploi à nos dépens. Nous ne touchons pas nos appointements; et, qui pis est, nos appointements ne sont pas réglés. Nous ne savons sur quel pied nous sommes. — Pour moi, disait l'autre, je voudrais avoir reçu vingt coups d'étrivières pour appointements et qu'on me laissât la liberté de prendre un parti ailleurs; car je n'oserais me retirer de moi-même ni demander mon congé, après les choses secrètes que j'ai écrites. Je pourrais bien aller voir la tour de Ségovie ou le château d'Alicante.«

»Comment faites-vous donc pour vivre? leur dis-je; vous avez du bien apparemment?« Ils me répondirent qu'ils en avaient fort peu, mais qu'heureusement pour eux ils étaient logés chez une honnête veuve qui leur faisait crédit, et les nourrissait pour cent pistoles chacun par année. Tous ces discours, dont je ne perdis pas un mot, abaissèrent dans le moment mes orgueilleuses fumées. Je me représentai qu'on n'aurait pas sans doute plus d'attention pour moi que pour les autres; que par conséquent je ne devais pas être si charmé de mon poste, qu'il était moins solide que je ne l'avais cru, et qu'enfin je ne pouvais assez ménager ma bourse. Ces réflexions me guérirent de la rage de dépenser. Je commençai à me repentir d'avoir amené là ces secrétaires, à souhaiter la fin du repas; et lorsqu'il fallut compter, j'eus avec le traiteur une dispute pour l'écot.

Nous nous séparâmes à minuit, mes confrères et moi, parce que je ne les pressai pas de boire davantage. Ils s'en allèrent chez leur veuve, et je me retirai à mon superbe appartement,[1] que j'enrageais pour lors d'avoir loué, et que je me promettais bien de quitter à la fin du mois. J'eus beau me coucher dans un bon lit, mon inquiétude en écarta le sommeil.

En vain Gil Blas met-il tout en œuvre pour sortir de cet état d'incertitude et pour se voir fixer des appointements. N'osant pas en parler au ministre, il fait toutes sortes de bassesses pour gagner les bonnes grâces du premier secrétaire du duc de Lerme, le fier Calderone. Tout est inutile: Santillane continue à servir le roi gratuitement. Cependant il s'insinue tous les jours davantage dans les bonnes grâces du ministre, qui fait de lui son confident et l'emploie aux affaires les plus secrètes. Malheureusement, la considération que cette faveur toujours croissante lui donne à la cour, ne le préserve pas de la faim. Enfin, sa misère étant au comble, Gil Blas se détermine à la découvrir finement au duc de Lerme, s'il en trouve l'occasion. Elle s'offre à l'Escurial, où le roi et la cour étaient allés passer quelque temps. Un jour, le duc de Lerme ordonne à Gil Blas de prendre quelques papiers et une écritoire et de le suivre dans les jardins du palais. Le ministre et son secrétaire vont s'asseoir sous des arbres. Son Excellence, fatiguée des affaires et voulant prendre de la récréation, permet à son confident de lui conter quelque chose d'amusant. Mais en bon comédien, le ministre prend à la main un papier qu'il fait semblant de lire et ordonne à Gil Blas de conserver la position d'un homme qui écrit sous la dictée. Les courtisans ou les domestiques qui les regardent de loin ne doivent pas croire qu'un ministre d'État s'occupe d'autre chose que d'affaires importantes. Alors Gil Blas demande au duc de Lerme la permission de lui raconter une fable indienne et prend la parole en ces termes:

„Il régnait autrefois dans la Perse un bon monarque, qui, n'ayant pas

[1] On dirait aujourd'hui: *dans* mon superbe appartement.

assez d'étendue d'esprit pour gouverner lui-même ses États, en laissait le soin à son grand visir. Ce ministre nommé Atalmuc avait un génie supérieur. Il soutenait le poids de cette vaste monarchie, sans en être accablé. Il la maintenait dans une paix profonde. Il avait même l'art de rendre aimable l'autorité royale en la faisant respecter, et les sujets avaient un père affectionné dans un visir fidèle au prince. Atalmuc avait parmi ses secrétaires un jeune Cachemirien, appelé Zéangir, qu'il aimait plus que les autres. Il prenait plaisir à son entretien, le menait avec lui à la chasse, et lui découvrait jusqu'à ses plus secrètes pensées. Un jour qu'ils chassaient ensemble dans un bois, le visir, voyant deux corbeaux qui croassaient sur un arbre, dit à son secrétaire: Je voudrais bien savoir ce que ces oiseaux se disent en leur langage. — Seigneur, lui répondit le Cachemirien, vos souhaits peuvent s'accomplir. — Eh! comment cela? reprit Atalmuc. — C'est, repartit Zéangir, qu'un derviche cabaliste m'a enseigné la langue des oiseaux. Si vous le souhaitez, j'écouterai ceux-ci, et je vous répéterai mot pour mot ce que je leur aurai entendu dire.

Le visir y consentit. Le Cachemirien s'approcha des corbeaux et parut leur prêter une oreille attentive. Après quoi, revenant à son maître: „Seigneur, lui dit-il, le croiriez-vous? nous faisons le sujet de leur conversation. — Cela n'est pas possible, s'écria le ministre persan. Eh! que disent-ils de nous? — Un des deux, reprit le secrétaire, a dit: Le voilà lui-même, ce grand visir Atalmuc, cet aigle tutélaire qui couvre de ses ailes la Perse comme son nid, et qui veille sans cesse à sa conservation! Pour se délasser de ses pénibles travaux, il chasse dans ce bois avec son fidèle Zéangir. Que ce secrétaire est heureux de servir un maître qui a mille bontés pour lui! — Doucement, a interrompu l'autre corbeau, doucement: ne vantez pas tant le bonheur de ce Cachemirien! Atalmuc, il est vrai, s'entretient avec lui familièrement, l'honore de sa confiance, et je ne doute pas même qu'il n'ait dessein de lui donner quelque jour un emploi considérable; mais avant ce temps-là Zéangir mourra de faim. Ce pauvre diable est logé dans une petite chambre garnie, où il manque des choses les plus nécessaires. En un mot, il mène une vie misérable, sans que personne s'en aperçoive à la cour. Le grand visir ne s'avise pas de s'informer s'il est bien ou mal dans ses affaires; et, content d'avoir pour lui de bons sentiments, il le laisse en proie à la pauvreté."

Jamais fabuliste n'eut un plus grand succès. Le duc de Lerme a la malignité de feindre un moment d'avoir été mécontent de la fable indienne. Le pauvre Gil Blas est dans des transes mortelles; mais, le lendemain, le ministre lui donne une ordonnance de 1500 ducats payable à vue au trésor royal, et lui promet le même chiffre d'appointements pour chaque année. L'excellent ministre ajoute même: „Quand des personnes riches et généreuses te prieront de leur rendre service, je ne te défends pas de me parler en leur faveur." — Touchante naïveté du „bon vieux temps," où un ministre pousse la bonté de cœur jusqu'à encourager lui-même un de ses employés à se laisser corrompre. Malheureusement ce détail de la peinture des mœurs donnée dans notre roman a autant de vérité que le reste. Le fragment suivant nous montrera si Gil Blas a négligé de profiter d'une permission si généreusement accordée.

Après s'être empressé de toucher au Trésor royal ses 1500 ducats, notre héros abandonne sa petite chambre garnie aux secrétaires *qui ne savent pas encore la langue des oiseaux*, reprend son bel appartement, se fait faire par le premier tailleur de Madrid des habits de petit-maître et engage un laquais dans la personne de Scipion, dont il parle en ces termes:

Celui-ci paraissait fort éveillé, plus hardi qu'un page de cour et avec cela un peu fripon. Il me plut. Je lui fis des questions: il y

répondit avec esprit; il me parut même né pour l'intrigue. Je le regardai comme un sujet qui me convenait: je l'arrêtai. Je n'eus pas lieu de m'en repentir: je m'aperçus bientôt que j'avais fait une admirable acquisition. Comme le duc m'avait permis de lui parler en faveur des personnes à qui je voudrais rendre service, et que j'étais dans le dessein de ne pas négliger cette permission, il me fallait un chien de chasse pour découvrir le gibier, c'est-à-dire un drôle qui eût de l'industrie, et fût propre à déterrer et à m'amener des gens qui auraient des grâces à demander au premier ministre. C'était justement le fort de Scipion: ainsi se nommait mon laquais. Il sortait de chez donna Anna de Guevara, nourrice du prince d'Espagne où il avait bien exercé ce talent-là; cette dame étant de celles qui, se voyant du crédit à la cour, aiment à le mettre à profit.

Aussitôt que je fis savoir à Scipion que je pouvais obtenir des grâces du roi, il se mit en campagne, et dès le même jour il me dit: »Seigneur, j'ai fait une assez bonne découverte. Il vient d'arriver à Madrid un jeune gentilhomme grenadin, appelé don Roger de Rada. Il a eu une affaire d'honneur qui l'oblige à rechercher la protection du duc de Lerme, et il est disposé à bien payer le plaisir qu'on lui fera. Je lui ai parlé. Il avait envie de s'adresser à don Rodrigue de Caldérone, dont on lui a vanté le pouvoir; mais je l'en ai détourné, en lui faisant entendre que ce secrétaire vendait ses bons offices au poids de l'or, au lieu que vous vous contentiez pour les vôtres d'une honnête marque de reconnaissance; que vous feriez même les choses pour rien, si vous étiez dans une situation qui vous permît de suivre votre inclination généreuse et désintéressée. Enfin, je lui ai parlé de manière que vous verrez demain matin ce gentilhomme à votre lever. — Comment donc, lui dis-je, monsieur Scipion, vous avez déjà fait bien de la besogne! Je m'aperçois que vous n'êtes pas neuf en matière d'intrigues. Je m'étonne que vous n'en soyez pas plus riche. — C'est ce qui ne doit pas vous surprendre, me répondit-il: j'aime à faire circuler les espèces, je ne thésaurise point.«

Don Roger de Rada vint effectivement chez moi. Je le reçus avec une politesse mêlée de fierté. »Seigneur cavalier, lui dis-je, avant que je m'engage à vous servir, je veux savoir l'affaire d'honneur qui vous amène à la cour; car elle pourrait être telle que je n'oserais parler pour vous au premier ministre. Faites m'en donc, s'il vous plaît, un rapport fidèle, et soyez persuadé que j'entrerai vivement dans vos intérêts, si un galant homme peut les épouser. — Très volontiers, me répondit le jeune Grenadin, je vais vous conter sincèrement mon histoire.«

Après avoir entendu ce récit, qui est un des nombreux épisodes du roman de Le Sage, Gil Blas promet ses bons offices au jeune gentilhomme, qui de son côté, fait entendre qu'on n'aura pas affaire à un ingrat. Gil Blas le présente au ministre, qui trouvant qu'un gentilhomme qui venge son honneur offensé est toujours excusable, conseille au jeune homme de se constituer prisonnier pour la forme. Il le fait, et ses lettres de grâce lui sont promptement expédiées par le consciencieux Gil Blas, qui reçoit cent pistoles pour ses bons offices.

Cette affaire me mit en goût; et dix pistoles que je donnai à Scipion pour son droit de courtage, l'encouragèrent à faire de nouvelles recherches. J'ai déjà vanté ses talents là-dessus. On aurait pu l'appeler

à juste titre le grand Scipion. Il m'amena pour second chaland un imprimeur de livres de chevalerie, qui s'était enrichi en dépit du bon sens. Cet imprimeur avait contrefait un ouvrage d'un de ses confrères, et son édition avait été saisie. Pour trois cents ducats, je lui fis avoir main-levée de ses exemplaires, et je lui sauvai une grosse amende. Quoique cela ne regardât point le premier ministre, son Excellence voulut bien, à ma prière, interposer son autorité. Après l'imprimeur, il me passa par les mains un négociant, et voici de quoi il s'agissait: Un vaisseau portugais avait été pris par un corsaire de Barbarie, et repris ensuite par un armateur de Cadix. Les deux tiers des marchandises dont il était chargé appartenaient à un marchand de Lisbonne qui, les ayant inutilement revendiquées, venait à la cour d'Espagne chercher un protecteur qui eût assez de crédit pour les lui faire rendre. Il eut le bonheur de le trouver en moi. Je m'intéressai pour lui, et il rattrapa ses effets moyennant la somme de quatre cents pistoles, dont il fit présent à la protection.

Il me semble que j'entends un lecteur qui me crie en cet endroit: Courage, monsieur de Santillane! mettez du foin dans vos bottes. Vous êtes en beau chemin; poussez votre fortune. Oh! que je n'y manquerai pas. Je vois, si je ne me trompe, arriver mon valet avec un nouveau *quidam* qu'il vient d'accrocher. Justement, c'est Scipion. Écoutons-le. »Seigneur, me dit-il, souffrez que je vous présente ce fameux opérateur. Il demande un privilège pour débiter ses drogues pendant l'espace de dix années dans toutes les villes de la monarchie d'Espagne, à l'exclusion de tous autres; c'est-à-dire qu'il soit défendu aux personnes de sa profession de s'établir dans les lieux où il sera. Par reconnaissance, il comptera deux cents pistoles à celui qui lui remettra le privilège expédié.« Je dis au saltimbanque, en tranchant du protecteur: »Allez, mon ami, je ferai votre affaire.« Véritablement, peu de jours après, je le renvoyai avec des patentes qui lui permettaient de tromper le peuple exclusivement dans tous les royaumes d'Espagne.

J'éprouvai la vérité du proverbe qui dit que l'appétit vient en mangeant; mais outre que je me sentais plus avide à mesure que je devenais plus riche, j'avais obtenu de son Excellence si facilement les quatre grâces dont je viens de parler, que je ne balançai point à lui en demander une cinquième. C'était le gouvernement de la ville de Vera, sur la côte de Grenade, pour un chevalier de Calatrava, qui m'en offrait mille pistoles. Le ministre se prit à rire en me voyant si âpre à la curée. »Vive Dieu, ami Gil Blas, me dit-il, comme vous y allez! Vous aimez furieusement à obliger votre prochain. Écoutez, lorsqu'il ne sera question que de bagatelles, je n'y regarderai pas de si près; mais quand vous voudrez des gouvernements ou d'autres choses considérables, vous vous contenterez, s'il vous plaît, de la moitié du profit; vous me tiendrez compte de l'autre. Vous ne sauriez vous imaginer, continua-t-il, la dépense que je suis obligé de faire, ni combien de ressources il me faut pour soutenir la dignité de mon poste; car, malgré le désintéressement dont je me pare aux yeux du monde, je vous avoue que je ne suis point assez imprudent pour vouloir déranger mes affaires domestiques. Réglez-vous sur cela.«

Mon maître, par ce discours, m'ôtant la crainte de l'importuner, ou plutôt m'excitant à retourner souvent à la charge, me rendit encore plus

affamé de richesses que je ne l'étais auparavant. J'aurais alors volontiers fait afficher que tous ceux qui souhaitaient obtenir des grâces de la cour, n'avaient qu'à s'adresser à moi. J'allais d'un côté, Scipion de l'autre.

Isocrate a raison d'appeler l'intempérance et la folie les compagnes inséparables des riches. Quand je me vis maître de trente mille ducats, et en état d'en gagner peut-être dix fois autant, je crus devoir faire une figure digne d'un confident du premier ministre. Je louai un hôtel entier, que je fis meubler proprement. J'achetai le carrosse[1] d'un *Escribano*,[2] qui se l'était donné par ostentation, et qui cherchait à s'en défaire par le conseil de son boulanger. Je pris un cocher, trois laquais, et, comme il est juste d'avancer ses anciens domestiques, j'élevai Scipion au triple honneur d'être mon valet de chambre, mon secrétaire et mon intendant. Mais ce qui mit le comble à mon orgueil, c'est que le ministre trouva bon que mes gens portassent sa livrée. J'en perdis ce qui me restait de jugement.

Ajoutez à cela qu'à l'exemple de son Excellence qui tenait table ouverte, je résolus de donner aussi à manger. Pour cet effet, je chargeai Scipion de me déterrer un habile cuisinier, et il m'en trouva un qui était comparable peut-être à celui du Romain Nomentanus, de friande mémoire. Je remplis ma cave de vins délicieux; et après avoir fait mes autres provisions, je commençai à recevoir compagnie. Il venait souper chez moi tous les soirs quelques-uns des principaux commis du bureau du ministre, qui prenaient fièrement la qualité de secrétaires d'État. Je leur faisais très bonne chère, et les renvoyais toujours bien abreuvés. De son côté, Scipion (car tel maître, tel valet) avait aussi sa table dans l'office, où il régalait à mes dépens les personnes de sa connaissance. Mais outre que j'aimais ce garçon-là, comme il contribuait à me faire gagner du bien, il me paraissait en droit de m'aider à le dépenser. D'ailleurs je regardais ces dissipations en jeune homme; je ne voyais pas le tort qu'elles me faisaient; je ne considérais que l'honneur qui m'en revenait. Une autre raison encore m'empêchait d'y prendre garde: les bénéfices et les emplois ne cessaient pas de faire venir l'eau au moulin. Je voyais mes finances augmenter de jour en jour. Je m'imaginai pour le coup avoir attaché un clou à la roue de la fortune.

Nous terminerons ce tableau en reproduisant le fragment suivant, qui montre l'influence que cette vie corrompue finit par exercer sur le caractère de Gil Blas.

J'étais assez fat pour parler des plus grands seigneurs comme si j'eusse été un homme de leur étoffe. Si j'avais, par exemple, à citer le duc d'Albe, le duc d'Ossone ou le duc de Medina Sidonia, je disais sans façons d'*Albe*, d'*Ossone* et *Medina Sidonia*. En un mot, j'étais devenu si fier et si vain, que je n'étais plus le fils de mon père et de ma mère. Hélas! pauvre duègne[3] et pauvre écuyer, je ne m'informais pas si vous viviez heureux ou misérables dans les Asturies! C'est à quoi je ne pensais point du tout; je ne songeais pas seulement à vous.

[1] *Carrosse;* voyez page 122, note 2.

[2] *Écrivain*, c'est-à-dire *greffier*.

[3] La mère de Gil Blas était *duègne*, c'est-à-dire vieille domestique, chargée d'accompagner et de surveiller une jeune dame espagnole.

La cour a la vertu du fleuve Léthé pour faire oublier nos parents et nos amis, quand ils sont dans une mauvaise situation.

L'avarice et l'ambition qui me possédaient changèrent entièrement mon humeur. Je perdis toute ma gaieté; je devins distrait et rêveur, en un mot, un sot animal. Fabrice me voyant tout occupé du soin de sacrifier à la fortune, et fort détaché de lui, ne venait plus chez moi que rarement. Il ne put même s'empêcher de me dire un jour: »En vérité, Gil Blas, je ne te reconnais plus. Avant que tu fusses à la cour, tu avais toujours l'esprit tranquille. A présent je te vois sans cesse agité. Tu formes projet sur projet pour t'enrichir; et plus tu amasses de bien, plus tu veux en amasser. Outre cela, te le dirai-je? Tu n'as plus avec moi ces épanchements de cœur, ces manières libres qui font le charme des liaisons. Tout au contraire, tu t'enveloppes et me caches le fond de ton âme. Je remarque même de la contrainte dans les honnêtetés que tu me fais. Enfin, Gil Blas n'est plus ce même Gil Blas que j'ai connu.«

»Tu plaisantes sans doute, lui répondis-je d'un air assez froid. Je n'aperçois en moi aucun changement. — Ce n'est point à tes yeux, répliqua-t-il, qu'on doit s'en rapporter: ils sont fascinés. Crois-moi, ta métamorphose n'est que trop véritable. En bonne foi, mon ami, parle: Vivons-nous ensemble comme autrefois? Quand j'allais le matin frapper à ta porte, tu venais m'ouvrir toi-même encore tout endormi le plus souvent, et j'entrais dans ta chambre sans façon. Aujourd'hui, quelle différence! Tu as des laquais. On me fait attendre dans ton antichambre, et il faut qu'on m'annonce avant que je puisse te parler. Après cela, comment me reçois-tu? Avec une politesse glacée, et en tranchant du seigneur. On dirait que mes visites commencent à te peser. Crois-tu qu'une pareille réception soit agréable à un homme qui t'a vu son camarade? Non, Santillane, non; elle ne me convient nullement. Adieu, séparons-nous à l'amiable. Défaisons-nous tous deux, toi d'un censeur de tes actions, et moi d'un nouveau riche qui se méconnaît.«

Je me sentis plus aigri que touché de ses reproches, et je le laissai éloigner sans faire le moindre effort pour le retenir. Dans la situation où était mon esprit, l'amitié d'un poète ne me paraissait pas une chose assez précieuse pour devoir m'affliger de sa perte. Je trouvais de quoi m'en consoler dans le commerce de quelques petits officiers du roi, auxquels un rapport d'humeur me liait depuis peu étroitement. Ces nouvelles connaissances étaient des hommes dont la plupart venaient de je ne sais où, et que leur heureuse étoile avait fait parvenir à leurs postes. Ils étaient déjà tous à leur aise; et ces misérables, n'attribuant qu'à leur mérite les bienfaits dont la bonté du roi les avait comblés, s'oubliaient de même que moi. Nous nous imaginions être des personnages bien respectables. O fortune! voilà comme tu dispenses tes faveurs le plus souvent.

MARIVAUX.

PIERRE DE MARIVAUX naquit à Paris en 1688, et y mourut en 1763. Son père, qui appartenait à la noblesse de robe et était directeur de la Monnaie de Riom, le fit élever avec soin, mais ne lui laissa point de fortune. Admis de bonne heure dans la société la plus brillante de Paris, Marivaux s'y fit remarquer comme bel esprit. Il écrivit des romans qui eurent une grande vogue, mais il travailla surtout pour le théâtre et donna, soit au Théâtre-Italien, soit à la Comédie-Française, soit à des théâtres de société, un très grand nombre de comédies, qui eurent pour la plupart du succès et dont quatre sont encore représentées de nos jours. Ce sont les *Jeux de l'amour et du hasard* (1730), le *Legs*,[1] les *fausses Confidences* (1736) et l'*Épreuve* (1740).

Marivaux est un écrivain spirituel et un profond connaisseur du cœur humain, mais il tombe souvent dans une trop grande subtilité et dans une extrême affectation de langage; il semble être toujours à la recherche d'expressions détournées de leur sens naturel. Pour persifler sa manière, on a inventé le mot *marivaudage*, que l'on applique aujourd'hui, par extension, au style précieux des écrivains qui courent après le bel esprit.

Pour faire connaître à nos lecteurs la manière et le style de Marivaux, nous donnerons une courte analyse et une scène de la comédie:

LE LEGS.[1]

Les personnages de la pièce sont la *Comtesse*, le *Marquis*, *Hortense*, jeune parente du marquis, fiancée du *Chevalier*, enfin *Lisette*, suivante de la comtesse, et le Gascon *Lépine*, valet du marquis.

Un parent riche, qui vient de mourir, a laissé au marquis six cent mille francs, à la charge d'épouser sa parente Hortense ou de lui payer un *legs* de deux cent mille francs. Le marquis aime la comtesse, il voudrait l'épouser, mais c'est un homme doux, paisible et extrêmement timide: il n'ose déclarer son amour à cette dame, qui lui impose. D'ailleurs il serait bien aise d'économiser les deux cent mille francs qu'il doit payer à Hortense, s'il refuse de la prendre pour femme. Il sait que cette jeune dame aime le chevalier, qu'elle en est aimée, et il espère que la légataire demandera elle-même à être dispensée des conditions du testament. Mais Hortense, dont le fiancé n'a qu'une fortune médiocre et qui connaît très bien l'amour du marquis pour la comtesse, désire de son côté qu'il la refuse et lui paye le legs du testateur.

Cette situation donne, de part et d'autre, naissance à un jeu d'intrigues qui fait le fond de la pièce. Hortense réussit à mettre dans ses intérêts Lépine, Gascon, qui dès lors s'évertue à vaincre la timidité de son maître et à lui procurer l'occasion de se déclarer à la comtesse. Au contraire, la suivante Lisette refuse d'entrer dans les vues d'Hortense; elle désire que sa maîtresse reste veuve. Le dialogue suivant, entre Lépine et Lisette suit immédiatement la scène où Hortense a tenté de gagner les deux domestiques.

[1] Les orthoépistes veulent qu'on prononce *lè* (*s* et *g* muets); cependant de nos jours on dit plutôt *lègue*, surtout au Théâtre-Français.

SCÈNE III.

LÉPINE, LISETTE.

LISETTE. Nous n'avons rien à nous dire, monsieur *de* Lépine. J'ai affaire, et je vous laisse.

LÉPINE. Doucement, mademoiselle, retardez d'un moment; je trouve à propos de vous informer d'un petit accident qui m'arrive.

LISETTE. Voyons.

LÉPINE. D'homme d'honneur, je n'avais pas envisagé vos grâces; je ne connaissais pas votre mine.

LISETTE. Qu'importe? Je vous en offre autant: c'est tout au plus si je connais actuellement la vôtre.

LÉPINE. Cette dame[1] se figurait que nous nous aimions.

LISETTE. Eh bien! elle se figurait mal.

LÉPINE. Attendez; voici l'accident. Son discours a fait que mes yeux se sont arrêtés dessus[2] vous plus attentivement que de coutume.

LISETTE. Vos yeux ont pris bien de la peine.

LÉPINE. Et vous êtes jolie, sandis![3] oh! très jolie.

LISETTE. Ma foi! monsieur de Lépine, vous êtes très galant, oh! très galant.

LÉPINE. A mon exemple, envisagez-moi, je vous prie; faites-en l'épreuve.

LISETTE. Oui-da.[4] Tenez, je vous regarde.

LÉPINE. Eh donc! Est-ce là ce Lépine que vous connaissiez? N'y voyez-vous rien de nouveau? Que vous dit le cœur?

LISETTE. Pas le mot. Il n'y a rien là pour lui.

LÉPINE. Quelquefois pourtant nombre de gens ont estimé que j'étais un garçon assez revenant;[5] mais nous y retournerons, c'est partie à remettre. Écoutez le restant. Il est certain que mon maître distingue tendrement votre maîtresse. Aujourd'hui même il m'a confié qu'il méditait de vous communiquer ses sentiments.

LISETTE. Comme il lui plaira. La réponse que j'aurai l'honneur de lui communiquer sera courte.

LÉPINE. Remarquons d'abondance que la comtesse se plaît avec mon maître, qu'elle a l'âme joyeuse en le voyant. Vous me direz que nos gens[6] sont d'étranges personnes, et je vous l'accorde. Le marquis, comme tout simple, peu hasardeux dans le discours, n'osera jamais aventurer la déclaration; et des déclarations, la comtesse les épouvante. Dans cette conjoncture, j'opine que nous encouragions ces deux personnages. Qu'en sera-t-il? Qu'ils s'aimeront bonnement en toute simplesse,[7] et qu'ils s'épouseront de même. Qu'en arrivera-t-il? Qu'en

---

[1] Hortense. [2] On dit aujourd'hui *sur* vous.

[3] *Sandis* ou *sandienne*, jurement gascon qui n'est autre chose qu'une altération ou une contraction des mots *Par le sang de Dieu*, déguisés pour en écarter l'horreur.

[4] *Da*, contracté de *di (dis)* et *va*, particule qui donne plus de force à l'affirmation.

[5] C'est-à-dire qui leur *revenait*, qu'ils trouvaient *agréable*.

[6] Très comique dans la bouche d'un valet qui parle des *maîtres*. Ordinairement ce sont les maîtres qui disent *nos gens* en parlant de leurs domestiques. [7] Mot qui a vieilli; on dit aujourd'hui: *simplicité*.

me voyant votre camarade, vous me rendez votre mari, par la douce habitude de me voir. Eh donc! Parlez, êtes-vous d'accord?

LISETTE. Non.

LÉPINE. Mademoiselle, est-ce mon amour qui vous déplaît?

LISETTE. Oui.

LÉPINE. En peu de mots vous dites beaucoup; mais considérez l'occurrence. Je vous prédis que nos maîtres se marieront: que la commodité[1] vous tente.

LISETTE. Je vous prédis qu'ils ne se marieront point. Je ne veux pas, moi. Ma maîtresse, comme vous dites fort habilement, tient l'amour au-dessous d'elle; et j'aurai soin de l'entretenir dans cette humeur, attendu qu'il n'est pas de mon petit intérêt qu'elle se marie. Ma condition n'en serait pas si bonne, entendez-vous? Il n'y a pas d'apparence que la comtesse y gagne, et moi j'y perdrais beaucoup. J'ai fait un petit calcul là-dessus, au moyen duquel[2] je trouve que tous vos arrangements me dérangent et ne me valent rien. Ainsi, croyez-moi, quelque jolie que je sois, continuez de n'en rien voir; laissez là la découverte que vous avez faite de mes grâces, et passez toujours sans y prendre garde.

LÉPINE. *(froidement).* Je les ai vues, mademoiselle: j'en suis frappé, et n'ai de remède que votre cœur.

LISETTE. Tenez-vous donc pour incurable.

LÉPINE. Me donnez-vous votre dernier mot?

LISETTE. Je n'y changerai pas une syllabe.

(Elle veut s'en aller.)

LÉPINE. *(l'arrêtant).* Permettez que je reparte.[3] Vous calculez; moi de même. Selon vous, il ne faut pas que nos gens se marient: il faut qu'ils s'épousent, selon moi: je le prétends.

LISETTE. Mauvaise gasconnade.

LÉPINE. Patience. Je vous aime, et vous me refusez le réciproque.[4] Je calcule qu'il me fait besoin, et je l'aurai, sandis!

LISETTE. Vous ne l'aurez pas, sandis!

LÉPINE. J'ai tout dit. Laissez parler mon maître qui nous arrive.

Après une série de scènes, amusantes surtout par la timidité du marquis, qui s'imagine qu'une déclaration offensera la comtesse, tandis qu'elle fait à la fin tout son possible pour la lui rendre facile; après avoir fait briller son talent pour faire parler ses personnages avec esprit sur des riens, l'auteur amène avec habileté le dénoûment prévu dès le premier mot et conclut le mariage entre la comtesse et le marquis, qui finit par se trouver heureux de payer son bonheur du léger sacrifice de deux cent mille francs.

---

[1] C'est-à-dire: *occasion favorable.*

[2] Aujourd'hui on dirait plutôt: *par suite duquel.*

[3] C'est-à-dire: que je *réponde,* que je *réplique.*

[4] On dit ordinairement: *la réciproque* ou *la réciprocité.*

MONTESQUIEU.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

CHARLES DE SECONDAT, BARON DE MONTESQUIEU, naquit en 1689 au château de la Brède, près de Bordeaux. Son père, homme instruit, qui avait quitté, jeune encore, le service militaire, après s'y être distingué, dirigea son éducation et la conduisit jusqu'à l'étude du droit. Doué d'une activité extraordinaire, le jeune Montesquieu s'enfonça dans l'étude du droit écrit et des innombrables coutumes qui régissaient alors la France. Pour se délasser de ses travaux de jurisprudence il lisait des livres d'histoire et de voyages ou les productions des siècles classiques de la Grèce et de Rome.

En 1714, il fut reçu conseiller au parlement de Bordeaux. Un oncle paternel, président à mortier[2] dans ce tribunal, laissa ses biens et sa charge à Montesquieu, qui, à son tour, fut nommé président à mortier en 1716.

En 1721, à l'âge de 32 ans, Montesquieu signala son entrée dans la carrière littéraire par les *Lettres persanes,* ouvrage léger de forme, frivole de ton, mais au fond très sérieux et très hardi. Dans ces *Lettres,* de prétendus Persans, voyageant en France, expriment leurs opinions, c'est-à-dire celles de Montesquieu, sur les mœurs des Européens et surtout des Français, et sur les questions les plus graves de la religion et de la politique. Montesquieu publia ce livre sous le voile de l'anonyme; le succès fut tel que l'auteur fut obligé de se faire connaître. Le caractère de cet ouvrage audacieusement satirique ne lui permettait guère de conserver sa magistrature parlementaire: il y renonça en 1726, pour devenir exclusivement et en toute indépendance homme de lettres. L'année suivante il entra à l'Académie, non sans une vive opposition, et seulement après avoir désavoué les plus hardies de ses *Lettres persanes.*

Voulant donner un champ plus étendu à ses observations et mûrir son esprit par la comparaison des différents peuples, Montesquieu se mit ensuite à voyager et visita une partie de l'Europe. Il alla d'abord à Vienne, puis à Venise et à Rome; de là il se rendit à Gênes, quitta l'Italie pour aller en Suisse, parcourut les pays arrosés par le Rhin, s'arrêta quelque temps en Hollande, s'embarqua avec son ami, lord Chesterfield, pour l'Angleterre, où il résida deux ans, et où il étudia la seule constitution libérale qui existât alors en Europe.

De retour en France, il se retira dans son château de la Brède, et, après deux années de recueillement, il publia, en 1734, les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence,* livre profond et original, qui mit le sceau à sa réputation d'écrivain et qui commença sa renommée de philosophe et de publiciste.

---

[1] D'après les *Études* de Geruzez, la *Biographie universelle* et la *Notice* de Walkenaer. Comparez aussi page 507.

[2] La grand'chambre du parlement avait un *premier président* et neuf *présidents à mortier,* ainsi appelés du *mortier,* c'est-à-dire du *bonnet de velours noir* qu'ils portaient.

La précision et le coloris du style, joints à la profondeur des pensées, font de ce livre si court et si substantiel un des chefs-d'œuvre de la littérature française. Il est vrai qu'un grand nombre des assertions qu'il renferme, surtout sur les origines et les premiers temps de l'ancienne Rome, ne soutiennent plus aujourd'hui la critique, la science historique ayant fait des progrès immenses, principalement depuis Niebuhr et ses successeurs. Néanmoins les *Considérations* sont, de tous les ouvrages de Montesquieu, le plus parfait et, à coup sûr, celui qui mérite le plus d'être étudié par la jeunesse.

Après vingt années de méditation, Montesquieu donna, en 1748, la mesure de son génie par l'*Esprit des Lois*, livre remarquable qui a eu un immense succès, quoiqu'on y ait signalé, dès sa publication, de graves défauts. On trouvait que, pour établir certains principes, l'auteur empruntait ses exemples à des voyageurs suspects ou à des livres discrédités, qu'il concluait trop souvent du particulier au général, et qu'il attribuait à l'influence du climat et aux causes physiques des effets de causes purement morales. Quant à la forme, on reprochait avec justice à Montesquieu d'avoir morcelé un même sujet en petits chapitres qui ont quelquefois des titres insignifiants ou indéterminés, de manquer souvent d'ordre, de sorte que cette œuvre, dont le plan est si vaste, ne paraît être en quelque sorte qu'un amas d'admirables fragments. Malgré ces défauts, l'*Esprit des Lois* fut un événement dans l'histoire politique et littéraire, et le dix-huitième siècle n'a pas produit, en France, d'ouvrage plus riche en pensées neuves et en vues profondes.

Montesquieu ne fut pas seulement un grand écrivain, c'était un vrai sage et un homme bienfaisant, mais qui cachait soigneusement ses bienfaits. Une action généreuse, qui ne fut connue que malgré lui et après sa mort, mérite d'être citée. Montesquieu, étant à Marseille, prit un jour une embarcation pour se promener dans le port. Ayant lié conversation avec le jeune homme qui conduisait la barque et qui n'avait pas l'air d'un batelier ordinaire, il apprend que ce jeune homme est joaillier, mais qu'il rame au port tous les dimanches et jours de fête pour ajouter le produit de ce travail à ses autres épargnes et à celles de toute la famille, destinées à racheter son père, retenu esclave à Tétouan, dans l'empire du Maroc. Le célèbre écrivain prend note du nom du prisonnier et de l'endroit où il est captif; il fait payer par le consul de France une somme considérable pour la rançon du Marseillais, qui, rendu aux siens quelques mois après, est tout étonné quand il apprend que ce n'est pas à sa famille, comme on le lui avait dit à Tétouan, mais à un généreux inconnu qu'il doit sa liberté.

Montesquieu, dont la santé était depuis longtemps affaiblie par de longues veilles consacrées au travail, mourut à Paris en 1755, âgé de soixante-six ans.

Nous reproduisons parmi les œuvres de Montesquieu: 1) quelques-unes des *Lettres persanes*, 2) *le sixième* chapitre des *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, qui traite de la *conduite que les Romains tinrent pour soumettre les peuples*, et 3) deux fragments de l'*Esprit des Lois*.

I. LETTRES PERSANES.

1. (Lettre XXIV.)

Nous sommes à Paris depuis un mois, et nous avons toujours été dans un mouvement continuel. Il faut bien des affaires avant qu'on soit logé, qu'on ait trouvé les gens à qui on est adressé, et qu'on se soit pourvu des choses nécessaires, qui manquent toutes à la fois.

Paris est aussi grand qu'Ispahan: les maisons y sont si hautes qu'on jurerait qu'elles ne sont habitées que par des astrologues. Tu juges bien qu'une ville bâtie en l'air, qui a six ou sept maisons les unes sur les autres, est extrêmement peuplée, et que, quand tout le monde est descendu dans la rue, il s'y fait un bel embarras.

Tu ne le croirais pas peut-être, depuis un mois que je suis ici, je n'y ai encore vu marcher personne. Il n'y a point de gens au monde qui tirent mieux parti de leur machine que les Français; ils courent, ils volent. Les voitures lentes d'Asie, le pas réglé de nos chameaux les feraient tomber en syncope. Pour moi, qui ne suis pas fait à ce train, et qui vais souvent à pied sans changer d'allure, j'enrage quelquefois comme un chrétien; car encore passe qu'on m'éclabousse depuis les pieds jusqu'à la tête, mais je ne puis pardonner les coups de coude que je reçois régulièrement et périodiquement. Un homme qui vient après moi et qui me passe me fait faire un demi-tour, et un autre qui me croise de l'autre côté me remet soudain où le premier m'avait pris; et je n'ai pas fait cent pas, que je suis plus brisé que si j'avais fait dix lieues.

Ne crois pas que je puisse, quant à présent, te parler à fond des mœurs et des coutumes européennes; je n'en ai moi-même qu'une légère idée, et je n'ai eu à peine que le temps de m'étonner.

Le roi de France est le plus puissant prince de l'Europe. Il n'a point de mines d'or comme le roi d'Espagne, son voisin; mais il a plus de richesses que lui, parce qu'il les tire de la vanité de ses sujets, plus inépuisable que les mines. On lui a vu entreprendre ou soutenir de grandes guerres, n'ayant d'autres fonds que des titres d'honneur à vendre; et, par un prodige de l'orgueil humain, ses troupes se trouvaient payées, ses places munies et ses flottes équipées.

D'ailleurs ce roi est un grand magicien; il exerce son empire sur l'esprit même de ses sujets; il les fait penser comme il veut. S'il n'a qu'un million d'écus dans son trésor, et qu'il en ait besoin de deux, il n'a qu'à leur persuader qu'un écu en vaut deux, et ils le croient. S'il a une guerre difficile à soutenir, et qu'il n'ait point d'argent, il n'a qu'à leur mettre dans la tête qu'un morceau de papier est de l'argent, et ils en sont aussitôt convaincus. Il va même jusqu'à leur faire croire qu'il les guérit de toutes sortes de maux en les touchant, tant est grande la force et la puissance qu'il a sur les esprits!

2. (Lettre XXVIII.)

Je vis hier une chose assez singulière, quoiqu'elle se passe tous les jours à Paris.

Tout le peuple s'assemble sur la fin de l'après-dînée, et va jouer une espèce de scène que j'ai entendu appeler comédie. Le grand mouvement est sur une estrade qu'on nomme le théâtre. Aux deux

côtés on voit, dans de petits réduits qu'on nomme loges, des hommes et des femmes qui jouent ensemble des scènes muettes, à peu près comme celles qui sont en usage en notre Perse.

Il y a en bas une troupe de gens debout qui se moquent de ceux qui sont en haut sur le théâtre, et ces derniers rient à leur tour de ceux qui sont en bas.

Mais ceux qui prennent le plus de peine sont quelques gens qu'on prend pour cet effet dans un âge peu avancé, pour soutenir la fatigue. Ils sont obligés d'être partout; ils passent par des endroits qu'eux seuls connaissent, montent avec une adresse surprenante d'étage en étage; ils sont en haut, en bas, dans toutes les loges; ils plongent, pour ainsi dire; on les perd, ils reparaissent; souvent ils quittent le lieu de la scène et vont jouer dans un autre. On en voit même qui, par un prodige qu'on n'aurait osé espérer de leurs béquilles, marchent et vont comme les autres. Enfin on se rend à des salles,[1] où l'on joue une comédie particulière: on commence par des révérences, on continue par des embrassades. On dit que la connaissance la plus légère met un homme en droit d'en étouffer un autre. Il semble que le lieu inspire de la tendresse.

Tout ce que je dis ici se passe à peu près de même dans un autre endroit qu'on nomme l'Opéra: toute la différence est qu'on parle à l'un et que l'on chante à l'autre.

3. (Lettre XXXVI.)

Le café est très en usage à Paris; il y a un grand nombre de maisons publiques où on le distribue. Dans quelques-unes de ces maisons on dit des nouvelles, dans d'autres on joue aux échecs. Il y en a une où l'on apprête le café de telle manière qu'il donne de l'esprit à ceux qui en prennent: au moins, de tous ceux qui en sortent, il n'y a personne qui ne croie qu'il en a quatre fois plus que lorsqu'il y est entré.

Mais ce qui me choque de ces beaux esprits, c'est qu'ils ne se rendent pas utiles à leur patrie, et qu'ils amusent leurs talents à des choses puériles. Par exemple, lorsque j'arrivai à Paris, je les trouvai échauffés sur une dispute la plus mince qui se puisse imaginer: il s'agissait de la réputation d'un vieux poète grec dont, depuis deux mille ans, on ignore la patrie aussi bien que le temps de sa mort. Les deux partis avouaient que c'était un poète excellent: il n'était question que du plus ou du moins de mérite qu'il fallait lui attribuer. Chacun en voulait donner le taux; mais, parmi ces distributeurs de réputation, les uns faisaient meilleur poids que les autres; voilà la querelle. Elle était bien vive; car on se disait cordialement de part et d'autre des injures si grossières, on faisait des plaisanteries si amères, que je n'admirais pas moins la manière de disputer que le sujet de la dispute: Si quelqu'un, disais-je en moi-même, était assez étourdi pour aller devant l'un de ces défenseurs du poète grec attaquer la réputation de quelque honnête citoyen, il ne serait pas mal relevé; et je crois que ce zèle si délicat sur la réputation des morts s'embraserait bien pour défendre celle des vivants! Mais, quoi qu'il

[1] Le *foyer*, salle, où les spectateurs se réunissent pendant les entr'actes.

en soit, ajoutais-je, Dieu me garde de m'attirer jamais l'inimitié des censeurs de ce poète, que le séjour de deux mille ans dans le tombeau n'a pu garantir d'une haine si implacable! Ils frappent à présent des coups en l'air: mais que serait-ce, si leur fureur était animée par la présence d'un ennemi?

Ceux dont je te viens de parler[1] disputent en langue vulgaire; et il faut les distinguer d'une autre sorte de disputeurs qui se servent d'une langue barbare qui semble ajouter quelque chose à la fureur et à l'opiniâtreté des combattants. Il y a des quartiers où l'on voit comme une mêlée noire et épaisse de ces sortes de gens: ils se nourrissent de distinctions; ils vivent de raisonnements obscurs et de fausses conséquences. Ce métier, où l'on devrait mourir de faim, ne laisse pas de rendre.[2] On a vu une nation entière, chassée de son pays, traverser les mers pour s'établir en France, n'emportant avec elle pour parer aux nécessités de la vie qu'un redoutable talent pour la dispute.[3]

4. (Lettre XLIV.)

Il y a en France trois sortes d'états: l'église, l'épée et la robe.[4] Chacun a un mépris souverain pour les deux autres; tel, par exemple, que l'on devrait mépriser parce qu'il est un sot, ne l'est souvent que parce qu'il est homme de robe.

Il n'y a pas jusqu'aux plus vils artisans qui ne disputent sur l'excellence de l'art qu'ils ont choisi; chacun s'élève au-dessus de celui qui est d'une profession différente, à proportion de l'idée qu'il s'est faite de la supériorité de la sienne.

Les hommes ressemblent tous, plus ou moins, à cette femme de la province d'Érivan, qui, ayant reçu quelques grâces d'un de nos monarques, lui souhaita mille fois, dans les bénédictions qu'elle lui donna, que le ciel le fît gouverneur d'Érivan.

J'ai lu dans une relation, qu'un vaisseau français ayant relâché à la côte de Guinée, quelques hommes de l'équipage voulurent aller à terre acheter quelques moutons. On les mena au roi, qui rendait la justice à ses sujets sous un arbre. Il était sur son trône, c'est-à-dire sur un morceau de bois, aussi fier que s'il eût été assis sur celui du grand Mogol; il avait trois ou quatre gardes avec des piques de bois; un parasol en forme de dais le couvrait de l'ardeur du soleil; tous ses ornements et ceux de la reine sa femme consistaient en leur peau noire et quelques bagues. Ce prince, plus vain encore que misérable, demanda à ces étrangers si l'on parlait beaucoup de lui en France. Il croyait que son nom devait être porté d'un pôle à l'autre; et, à la différence de ce conquérant de qui on a dit qu'il avait fait taire toute la terre, il croyait, lui, qu'il devait faire parler tout l'univers.

Lorsque le kan de Tartarie a dîné, un héraut crie que tous les princes de la terre peuvent aller dîner, si bon leur semble; et ce barbare, qui ne mange que du lait, qui n'a pas de maison, qui ne vit que de brigandage, regarde tous les rois du monde comme ses esclaves, et les insulte régulièrement deux fois par jour.

---

[1] Aujourd'hui on dirait: *je viens de te parler.*
[2] C'est-à-dire: *est pourtant lucratif.* [3] Voyez page 269 note 1.
[4] C'est-à-dire: *la magistrature.*

5. (Lettre XLVIII.)

Ceux qui aiment à s'instruire ne sont jamais oisifs. Quoique je ne sois chargé d'aucune affaire importante, je suis cependant dans une occupation continuelle. Je passe ma vie à examiner; j'écris le soir ce que j'ai remarqué, ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu dans la journée: tout m'intéresse, tout m'étonne; je suis comme un enfant dont les organes encore tendres sont vivement frappés par les moindres objets.

Tu ne le croirais pas peut-être; nous sommes reçus agréablement dans toutes les compagnies et dans toutes les sociétés. Je crois devoir beaucoup à l'esprit vif et à la gaieté naturelle de Rica,[1] qui fait qu'il recherche tout le monde et qu'il est également recherché. Notre air étranger n'offense plus personne; nous jouissons même de la surprise où l'on est de nous trouver quelque politesse: car les Français n'imaginent pas que notre climat produise des hommes. Cependant, il faut l'avouer, ils valent la peine qu'on les détrompe.

J'ai passé quelques jours dans une maison de campagne auprès de Paris, chez un homme de considération, qui est ravi d'avoir de la compagnie chez lui. Il a une femme fort aimable, et qui joint à une grande modestie une gaieté que la vie retirée ôte toujours à nos dames de Perse.

Étranger que j'étais, je n'avais rien de mieux à faire que d'étudier selon ma coutume, sur cette foule de gens qui y abordaient sans cesse, dont les caractères me présentaient toujours quelque chose de nouveau. Je remarquai d'abord un homme dont la simplicité me plut: je m'attachai à lui, il s'attacha à moi; de sorte que nous nous trouvions toujours l'un auprès de l'autre.

Un jour que, dans un grand cercle, nous nous entretenions en particulier, laissant les conversations générales à elles-mêmes: Vous trouverez peut-être en moi, lui dis-je, plus de curiosité que de politesse; mais je vous supplie d'agréer que je vous fasse quelques questions; car je m'ennuie de n'être au fait de rien et de vivre avec des gens que je ne saurais démêler. Mon esprit travaille depuis deux jours; il n'y a pas un seul de ces hommes qui ne m'ait donné la torture plus de deux cents fois, et cependant je ne les devinerais de mille ans. Vous n'avez qu'à dire, me répondit-il, et je vous instruirai de tout ce que vous souhaiterez; d'autant mieux que je vous crois homme discret, et que vous n'abuserez pas de ma confiance.

„Qui est cet homme, lui dis-je, qui nous a tant parlé des repas qu'il a donnés aux grands, qui est si familier avec vos ducs, et qui parle si souvent à vos ministres, qu'on me dit être d'un accès si difficile? Il faut bien que ce soit un homme de qualité; mais il a la physionomie si basse, qu'il ne fait guère honneur aux gens de qualité; et d'ailleurs je ne lui trouve point d'éducation. Je suis étranger; mais il me semble qu'il y a en général une certaine politesse commune à toutes les nations; je ne lui trouve point de celle-là: est-ce que vos gens de qualité sont plus mal élevés que les autres? — Cet homme, me répondit-il en riant, est un fermier:[2] il est autant au-dessus des

[1] Nom du compagnon de voyage de l'auteur supposé de cette lettre.
[2] C'est-à-dire: *fermier des impôts;* voyez page 266, note 2.

autres par ses richesses qu'il est au-dessous de tout le monde par sa naissance; il aurait la meilleure table de Paris, s'il pouvait se résoudre à ne manger jamais chez lui. Il est bien impertinent, comme vous voyez; mais il excelle par son cuisinier: aussi n'en est-il pas ingrat, car vous avez entendu qu'il l'a loué tout aujourd'hui.«

»Mais, si je ne vous importune pas, dites-moi qui est celui qui est vis-à-vis de nous, qui est si mal habillé, qui fait quelquefois des grimaces, et a un langage différent des autres, qui n'a pas d'esprit pour parler, mais parle pour avoir de l'esprit? — C'est, me répondit-il, un poète, et le grotesque du genre humain. Ces gens-là disent qu'ils sont nés ce qu'ils sont; cela est vrai, et aussi ce qu'ils seront toute leur vie, c'est-à-dire presque toujours les plus ridicules de tous les hommes: aussi ne les épargne-t-on point; on verse sur eux le mépris à pleines mains. La famine a fait entrer celui-ci dans cette maison; il y est bien reçu du maître et de la maîtresse, dont la bonté et la politesse ne se démentent à l'égard de personne. Il fit leur épithalame lorsqu'ils se marièrent: c'est ce qu'il a fait de mieux en sa vie: car il s'est trouvé que le mariage a été aussi heureux qu'il l'a prédit.«

»Et ce vieux homme, lui dis-je tout bas, qui a l'air si chagrin? Je l'ai pris d'abord pour un étranger; car outre qu'il est habillé autrement que les autres, il censure tout ce qui se fait en France, et n'approuve pas votre gouvernement. — C'est un vieux guerrier, me dit-il, qui se rend mémorable à tous ses auditeurs par la longueur de ses exploits. Il ne peut souffrir que la France ait gagné des batailles où il ne se soit pas trouvé, et qu'on vante un siège où il n'ait pas monté à la tranchée; il se croit si nécessaire à notre histoire qu'il s'imagine qu'elle finit où il a fini; il regarde quelques blessures qu'il a reçues comme la dissolution de la monarchie; et, à la différence de ces philosophes qui disent qu'on ne jouit que du présent, et que le passé n'est rien, il ne jouit, au contraire, que du passé, et n'existe que dans les campagnes qu'il a faites; il respire dans les temps qui sont écoulés, comme les héros doivent vivre dans ceux qui passeront après eux.«

6. (Lettre LXXXIV.)

Je fus hier aux Invalides: j'aimerais autant avoir fait cet établissement, si j'étais prince que d'avoir gagné trois batailles. On y trouve partout la main d'un grand monarque. Je crois que c'est le lieu le plus respectable de la terre.

Quel spectacle que de voir rassemblées dans un même lieu toutes ces victimes de la patrie, qui ne respirent que pour la défendre, et qui, se sentant le même cœur et non pas la même force, ne se plaignent que de l'impuissance où elles sont de se sacrifier encore pour elle!

Quoi de plus admirable que de voir ces guerriers débiles, dans cette retraite, observer une discipline aussi exacte que s'ils y étaient contraints par la présence d'un ennemi, chercher leur dernière satisfaction dans cette image de la guerre, et partager leur cœur et leur esprit entre les devoirs de la religion et ceux de l'art militaire!

Je voudrais que les noms de ceux qui meurent pour la patrie fussent conservés dans les temples et écrits dans des registres qui fussent comme la source de la gloire et de la noblesse.

II.

CONSIDÉRATIONS SUR LES CAUSES DE LA GRANDEUR DES ROMAINS ET DE LEUR DÉCADENCE.

VI. DE LA CONDUITE QUE LES ROMAINS TINRENT POUR SOUMETTRE LES PEUPLES.

Dans le cours de tant de prospérités, où l'on se néglige pour l'ordinaire, le sénat agissait toujours avec la même profondeur;[1] et, pendant que les armées consternaient[2] tout, il tenait à terre ceux qu'il trouvait abattus.

Il s'érigea en tribunal qui jugea tous les peuples: à la fin de chaque guerre, il décidait des peines et des récompenses que chacun avait méritées. Il ôtait une partie du domaine du peuple vaincu pour la donner aux alliés; en quoi il faisait deux choses: il attachait à Rome des rois dont elle avait peu à craindre et beaucoup à espérer; et il en affaiblissait d'autres dont elle n'avait rien à espérer et tout à craindre.

On se servait des alliés pour faire la guerre à un ennemi; mais, d'abord,[3] on détruisit les destructeurs. Philippe fut vaincu par le moyen des Étoliens, qui furent anéantis d'abord après pour s'être joints à Antiochus. Antiochus fut vaincu par le secours des Rhodiens; mais, après qu'on leur eut donné des récompenses éclatantes, on les humilia pour jamais, sous prétexte qu'ils avaient demandé qu'on fît la paix avec Persée.

Quand ils avaient plusieurs ennemis sur les bras, ils accordaient une trêve au plus faible, qui se croyait heureux de l'obtenir, comptant pour beaucoup d'avoir différé sa ruine.

Lorsque l'on était occupé à une grande guerre, le sénat dissimulait toutes sortes d'injures, et attendait, dans le silence, que le temps de la punition fût venu; que si quelque peuple lui envoyait les coupables, il refusait de les punir, aimant mieux tenir toute la nation pour criminelle et se réserver une vengeance utile.

Comme ils faisaient à leurs ennemis des maux inconcevables, il ne se formait guère de ligue contre eux; car celui qui était le plus éloigné du péril ne voulait pas en approcher.

Par là ils recevaient rarement la guerre, mais la faisaient toujours dans le temps, de la manière et avec ceux qu'il leur convenait; et de tant de peuples qu'ils attaquèrent, il y en a bien peu qui n'eussent souffert toutes sortes d'injures si l'on avait voulu les laisser en paix.

Leur coutume étant de parler toujours en maîtres, les ambassadeurs qu'ils envoyaient chez les peuples qui n'avaient point encore senti leur puissance étaient sûrement maltraités, ce qui était un prétexte sûr pour faire une nouvelle guerre.

Comme ils ne faisaient jamais la paix de bonne foi, et que, dans le dessein d'envahir tout, leurs traités n'étaient proprement que des suspensions de guerre, ils y mettaient des conditions qui commençaient toujours la ruine de l'État qui les acceptait. Ils faisaient sortir les

---

[1] Voyez Mommsen, *Histoire Romaine* IV. 4.

[2] Latinisme pour: *renversaient, abattaient,* sens du latin *sternère.*

[3] C'est-à-dire: *immédiatement* après. Montesquieu emploie généralement *d'abord* dans le sens de *aussitôt.*

garnisons des places fortes, ou bornaient le nombre des troupes de terre, ou se faisaient livrer les chevaux ou les éléphants; et si ce peuple était puissant sur la mer, ils l'obligeaient de brûler ses vaisseaux, et quelquefois d'aller habiter plus avant dans les terres.

Après avoir détruit les armées d'un prince, ils ruinaient ses finances par des taxes excessives ou un tribut, sous prétexte de lui faire payer les frais de la guerre: nouveau genre de tyrannie, qui le forçait d'opprimer ses sujets et de perdre leur amour.

Lorsqu'ils accordaient la paix à quelque prince, ils prenaient quelqu'un de ses frères ou de ses enfants en otage; ce qui leur donnait le moyen de troubler son royaume à leur fantaisie. Quand ils avaient le plus proche héritier, ils intimidaient le possesseur; s'ils n'avaient qu'un prince d'un degré éloigné, ils s'en servaient pour animer les révoltes des peuples.

Quand quelque prince ou quelque peuple s'était soustrait de[1] l'obéissance de son souverain, ils lui accordaient d'abord le titre d'allié du peuple romain;[2] par là ils le rendaient sacré et inviolable: de manière qu'il n'y avait point de roi, quelque grand qu'il fût, qui pût un moment être sûr de ses sujets, ni même de sa famille.

Quoique le titre de leur allié fût une espèce de servitude, il était néanmoins très recherché;[3] car on était sûr que l'on ne recevait d'injures que d'eux, et l'on avait sujet d'espérer qu'elles seraient moindres. Ainsi il n'y avait point de services que les peuples et les rois ne fussent prêts à rendre, ni de bassesses qu'ils ne fissent pour l'obtenir.

Ils avaient plusieurs sortes d'alliés. Les uns leur étaient unis par des privilèges et une participation de leur grandeur, comme les Latins et les Herniques; d'autres, par l'établissement même, comme leurs colonies; quelques-uns par les bienfaits, comme furent Masinissa, Euménès et Attalus,[4] qui tenaient d'eux leur royaume ou leur agrandissement; d'autres, par des traités libres; et ceux-là devenaient sujets par un long usage de l'alliance, comme les rois d'Égypte, de Bithynie, de Cappadoce, et la plupart des villes grecques; plusieurs enfin par des traités forcés et par la loi de leur sujétion, comme Philippe et Antiochus; car ils n'accordaient point de paix à un ennemi, qui ne contînt une alliance, c'est-à-dire qu'ils ne soumettaient point de peuple qui ne leur servît à en abaisser d'autres.

Lorsqu'ils laissaient la liberté à quelques villes, ils y faisaient d'abord naître deux factions; l'une défendait les lois et la liberté du pays, l'autre soutenait qu'il n'y avait de loi que la volonté des Romains; et, comme cette dernière faction était toujours la plus puissante, on vit bien qu'une pareille liberté n'était qu'un nom.

Quelquefois ils se rendaient maîtres d'un pays sous prétexte de succession; ils entrèrent en Asie, en Bithynie, en Libye, par les testaments d'Attalus, de Nicomède et d'Apion; et l'Égypte fut enchaînée par celui du roi de Cyrène.

---

[1] *Se soustraire de* vieillit; on dit aujourd'hui *se soustraire à q. ch.*

[2] „Voyez surtout leur traité avec les Juifs, au premier livre des Macchabées, chapitre 8." (Les notes marquées de *guillemets* sont de Montesquieu.)

[3] „Ariarathe fit un sacrifice aux dieux, dit Polybe, pour les remercier de ce qu'il avait obtenu cette alliance."

[4] Aujourd'hui on écrit *Eumène* et *Attale*.

Pour tenir les grands princes toujours faibles, ils ne voulaient pas qu'ils reçussent dans leur alliance ceux à qui ils avaient accordé la leur[1] et, comme ils ne la refusaient à aucun des voisins d'un prince puissant, cette condition, mise dans un traité de paix, ne lui laissait plus d'alliés.

De plus, lorsqu'ils avaient vaincu quelque prince considérable, ils mettaient dans le traité qu'il ne pourrait faire la guerre pour ses différends avec les alliés des Romains (c'est-à-dire ordinairement avec tous ses voisins), mais qu'il les mettrait en arbitrage: ce qui lui ôtait pour l'avenir la puissance militaire.

Et, pour se la réserver toute,[2] ils en privaient leurs alliés mêmes: dès que ceux-ci avaient le moindre démêlé, ils envoyaient des ambassadeurs qui les obligeaient de faire la paix. Il n'y a qu'à voir comme ils terminèrent les guerres d'Attalus et de Prusias.

Quand quelque prince avait fait une conquête qui souvent l'avait épuisé, un ambassadeur romain survenait d'abord, qui la lui arrachait des mains. Entre mille exemples, on peut se rappeler comment, avec une parole, ils chassèrent d'Égypte Antiochus.

Sachant combien les peuples d'Europe étaient propres à la guerre, ils établirent comme une loi qu'il ne serait permis à aucun roi d'Asie d'entrer en Europe et d'y assujettir quelque peuple que ce fût.[3] Le principal motif de la guerre qu'ils firent à Mithridate fut que, contre cette défense, il avait soumis quelques barbares.

Lorsqu'ils voyaient que deux peuples étaient en guerre, quoiqu'ils n'eussent aucune alliance, ni rien à démêler avec l'un ni avec l'autre, ils ne laissaient pas de paraître sur la scène, et, comme nos chevaliers errants, ils prenaient le parti du plus faible. C'était, dit Denys d'Halicarnasse, une ancienne coutume des Romains d'accorder toujours leur secours à quiconque venait l'implorer.

Ces coutumes des Romains n'étaient point quelques faits particuliers arrivés par hasard, c'étaient des principes toujours constants; et cela se peut voir aisément: car les maximes dont ils firent usage contre les plus grandes puissances furent précisément celles qu'ils avaient employés dans les commencements contre les petites villes qui étaient autour d'eux.

Ils se servirent d'Euménès et de Masinissa pour subjuguer Philippe et Antiochus, comme ils s'étaient servis des Latins et des Herniques pour subjuguer les Volsques et les Toscans; ils se firent livrer les flottes de Carthage et des rois d'Asie, comme ils s'étaient fait donner les barques d'Antium; ils ôtèrent les liaisons politiques et civiles entre les quatre parties de la Macédoine, comme ils avaient autrefois rompu l'union des petites villes latines.

Mais surtout leur maxime constante fut de diviser. La république d'Achaïe était formée par une association de villes libres: le sénat déclara que chaque ville se gouvernerait dorénavant par ses propres lois, sans dépendre d'une autorité commune.

La république des Béotiens était pareillement une ligue de plusieurs

---

[1] „Ce fut le cas d'Antiochus." [2] On dirait aujourdhui: *tout entière.*

[3] „La défense faite à Antiochus, même avant la guerre, de passer en Europe, devint générale contre les autres rois."

villes; mais, comme dans la guerre contre Persée, les unes suivirent le parti de ce prince, les autres celui des Romains, ceux-ci les reçurent en grâce, moyennant la dissolution de l'alliance commune.

Si un grand prince,[1] qui a régné de nos jours, avait suivi ces maximes, lorsqu'il vit un de ses voisins détrôné,[2] il aurait employé de plus grandes forces pour le soutenir, et le borner dans l'île[3] qui lui resta fidèle: en divisant la seule puissance qui pût s'opposer à ses desseins, il aurait tiré d'immenses avantages du malheur même de son allié.

Lorsqu'il y avait quelques disputes dans un État, ils jugeaient d'abord l'affaire; et par là ils étaient sûrs de n'avoir contre eux que la partie qu'ils avaient condamnée. Si c'étaient des princes du même sang qui se disputaient la couronne, ils les déclaraient quelquefois tous deux rois;[4] si l'un d'eux était en bas âge,[5] ils décidaient en sa faveur, et ils en prenaient la tutelle, comme protecteurs de l'univers: car ils avaient porté les choses au point que les peuples et les rois étaient leurs sujets, sans savoir précisément par quel titre;[6] étant établi que c'était assez d'avoir ouï parler d'eux pour devoir leur être soumis.

Ils ne faisaient jamais de guerres éloignées sans s'être procuré quelque allié auprès de l'ennemi qu'ils attaquaient, qui pût joindre ses troupes à l'armée qu'ils envoyaient; et, comme elle n'était jamais considérable par le nombre, ils observaient[7] toujours d'en tenir une autre dans la province la plus voisine de l'ennemi, et une troisième dans Rome, toujours prête à marcher. Ainsi ils n'exposaient qu'une très petite partie de leurs forces, pendant que leur ennemi mettait au hasard toutes les siennes.[8]

Quelquefois ils abusaient de la subtilité des termes de leur langue. Ils détruisirent Carthage, disant qu'ils avaient promis de conserver la cité, et non pas la ville.[9] On sait comment les Étoliens, qui s'étaient abandonnés à leur foi, furent trompés; les Romains prétendirent que la signification de ces mots *s'abandonner à la foi d'un ennemi*, emportait la perte de toutes sortes de choses, des personnes, des terres, des villes, des temples et des sépultures même.

Ils pouvaient même donner à un traité une interprétation arbitraire: ainsi, lorsqu'ils voulurent abaisser les Rhodiens, ils dirent qu'ils ne leur avaient pas donné autrefois la Lycie comme présent, mais comme amie et alliée.

Lorsqu'un de leurs généraux faisait la paix pour sauver son armée prête à périr,[10] le sénat, qui ne la ratifiait point, profitait de cette paix, et continuait la guerre. Ainsi, quand Jugurtha eut enfermé une armée romaine, et qu'il l'eut laissée aller sous la foi d'un traité, on

---

[1] „Louis XIV." [2] „Jacques II, roi d'Angleterre. [3] L'Irlande.
[4] „Comme il arriva à Ariarathe et Holopherne, en Cappadoce."
[5] „Pour pouvoir ruiner la Syrie en qualité de tuteurs, ils se déclarèrent pour le fils d'Antiochus, encore enfant, contre Démétrius, qui était chez eux en otage, et qui les conjurait de lui rendre justice, disant que Rome était sa mère et les sénateurs ses pères."
[6] On dirait aujourd'hui: à *quel titre*. [7] Pour: *ils avaient soin*.
[8] „Voyez comme ils se conduisirent dans la guerre de Macédoine."
[9] C'est-à-dire: les *habitants*, mais non les *maisons*.
[10] On dirait aujourd'hui: *près de* périr.

se servit contre lui des troupes mêmes qu'il avait sauvées; et lorsque les Numantins eurent réduit vingt mille Romains, près de mourir de faim, à demander la paix, cette paix, qui avait sauvé tant de citoyens, fut rompue à Rome, et l'on éluda la foi publique en envoyant le consul qui l'avait signée.[1]

Quelquefois ils traitaient de la paix avec un prince sous des conditions raisonnables; et, lorsqu'il les avait exécutées, ils en ajoutaient de telles qu'il était forcé de recommencer la guerre. Ainsi, quand ils se furent fait livrer par Jugurtha ses éléphants, ses chevaux, ses trésors, ses transfuges, ils lui demandèrent de livrer sa personne; chose qui, étant pour un prince le dernier des malheurs, ne peut jamais faire une condition de paix.[2]

Enfin ils jugèrent les rois pour leurs fautes et leurs crimes particuliers. Ils écoutèrent les plaintes de tous ceux qui avaient quelques démêlés avec Philippe: ils envoyèrent des députés pour pourvoir à leur sûreté»; et ils firent accuser Persée devant eux pour quelques meurtres et quelques querelles avec des citoyens des villes alliées.

Comme on jugeait de la gloire d'un général par la quantité de l'or et de l'argent qu'on portait à son triomphe, ils ne laissaient rien à l'ennemi vaincu. Rome s'enrichissait toujours, et chaque guerre la mettait en état d'en entreprendre une autre.

Les peuples qui étaient amis ou alliés se ruinaient tous par les présents immenses qu'ils faisaient pour conserver la faveur, ou l'obtenir plus grande; et la moitié de l'argent qui fut envoyé pour ce sujet aux Romains aurait suffi pour les vaincre.[3]

Maîtres de l'univers, ils s'en attribuèrent tous les trésors: ravisseurs moins injustes en qualité de conquérants qu'en qualité de législateurs. Ayant su que Ptolémée, roi de Chypre, avait des richesses immenses, ils firent une loi, sur la proposition d'un tribun, par laquelle ils se donnèrent l'hérédité d'un homme vivant et la confiscation d'un prince allié.

Bientôt la cupidité des particuliers acheva d'enlever ce qui avait échappé à l'avarice publique. Les magistrats et les gouverneurs vendaient aux rois leurs injustices. Deux compétiteurs se ruinaient à l'envi pour acheter une protection toujours douteuse contre un rival qui n'était pas entièrement épuisé: car on n'avait pas même cette justice des brigands, qui apportent une certaine probité dans l'exercice du crime. Enfin les droits légitimes ou usurpés ne se soutenant que par de l'argent, les princes, pour en avoir, dépouillaient les temples, confisquaient les biens des plus riches citoyens: on faisait mille crimes pour donner aux Romains tout l'argent du monde.

Mais rien ne servit mieux Rome que le respect qu'elle imprima à la terre. Elle mit d'abord les rois dans le silence,[4] et les rendit

---

[1] „Ils en agirent de même avec les Samnites, les Lusitaniens et les peuples de Corse."

[2] „Ils en agirent de même avec Viriathe; après lui avoir fait rendre les transfuges, on lui demanda qu'il rendît les armes; à quoi ni lui ni les siens ne purent consentir."

[3] „Les présents que le sénat envoyait aux rois n'étaient que des bagatelles, comme une chaise et un bâton d'ivoire, ou quelque robe de magistrature."

[4] Aujourd'hui on dit: *réduire* au silence.

comme stupides.[1] Il ne s'agissait pas du degré de leur puissance; mais leur personne propre était attaquée. Risquer une guerre, c'était s'exposer à la captivité, à la mort, à l'infamie du triomphe. Ainsi des rois qui vivaient dans le faste et dans les délices n'osaient jeter des regards fixes sur le peuple romain; et perdant le courage, ils attendaient de leur patience et de leurs bassesses quelque délai aux misères dont ils étaient menacés.[2]

Remarquez, je vous prie, la conduite des Romains. Après la défaite d'Antiochus, ils étaient maîtres de l'Afrique, de l'Asie et de la Grèce, sans y avoir presque de villes en propre. Il semblait qu'ils ne conquissent que pour donner: mais ils restaient si bien les maîtres que, lorsqu'ils faisaient la guerre à quelque prince, ils l'accablaient pour ainsi dire du poids de tout l'univers.

Il n'était pas temps encore de s'emparer des pays conquis. S'ils avaient gardé les villes prises à Philippe, ils auraient fait ouvrir les yeux aux Grecs; si, après la seconde guerre punique, ou celle contre Antiochus, ils avaient pris des terres en Afrique ou en Asie, ils n'auraient pu conserver des conquêtes si peu solidement établies.[3]

Il fallait attendre que toutes les nations fussent accoutumées à obéir comme libres et comme alliées, avant de leur commander comme sujettes, et qu'elles eussent été se perdre peu à peu dans la république romaine.

Voyez le traité qu'ils firent avec les Latins après la victoire du lac Régille; il fut un des principaux fondements de leur puissance. On n'y trouve pas un seul mot qui puisse faire soupçonner l'empire.

C'était une manière lente de conquérir. On vainquait un peuple, et on se contentait de l'affaiblir; on lui imposait des conditions qui le minaient insensiblement; s'il se relevait, on l'abaissait encore davantage, et il devenait sujet sans qu'on pût donner une époque de sa sujétion.

Ainsi Rome n'était pas proprement une monarchie ou une république, mais la tête du corps formé par tous les peuples du monde.

Si les Espagnols, après la conquête du Mexique et du Pérou, avaient suivi ce plan, ils n'auraient pas été obligés de tout détruire pour tout conserver.

C'est la folie des conquérants de vouloir donner à tous les peuples leurs lois et leurs coutumes: cela n'est bon à rien; car dans toutes sortes de gouvernements on est capable d'obéir.

Mais Rome n'imposant aucunes lois générales, les peuples n'avaient point entre eux de liaisons dangereuses; ils ne faisaient un corps que par une obéissance commune; et, sans être compatriotes, ils étaient tous Romains.

On objectera peut-être que les empires fondés sur les lois des fiefs n'ont jamais été durables ni puissants. Mais il n'y a rien au monde

[1] C'est-à-dire: *stupéfaits, interdits;* voyez page 46, note 1.

[2] „Ils cachaient autant qu'ils pouvaient leur puissance et leurs richesses aux Romains. Voyez là-dessus un fragment du premier livre de Dion."

[3] „Ils n'osèrent y exposer leurs colonies; ils aimèrent mieux mettre une jalousie éternelle entre les Cathaginois et Masinissa et se servir du secours des uns et des autres pour soumettre la Macédoine et la Grèce."

de si contradictoire que le plan des Romains et celui des barbares; et, pour n'en dire qu'un mot, le premier était l'ouvrage de la force, l'autre de la faiblesse; dans l'un, la sujétion était extrême; dans l'autre, l'indépendance. Dans les pays conquis par les nations germaniques, le pouvoir était dans la main des vassaux; le droit seulement dans la main du prince: c'était tout le contraire chez les Romains.

III. ESPRIT DES LOIS.

1. ALEXANDRE LE GRAND.

(Livre X, chapitre XIV.)

Il ne partit qu'après avoir assuré la Macédoine contre les peuples barbares qui en étaient voisins, et achevé d'accabler les Grecs; il ne se servit de cet accablement que pour l'exécution de son entreprise: il rendit impuissante la jalousie des Lacédémoniens; il attaqua les provinces maritimes; il fit suivre à son armée de terre les côtes de la mer, pour n'être point séparé de sa flotte; il se servit admirablement bien de la discipline contre le nombre; il ne manqua point de subsistance; et, s'il est vrai que la victoire lui donna tout, il fit aussi tout pour se procurer la victoire.

Dans le commencement de son entreprise, c'est-à-dire dans un temps où un échec pouvait le renverser, il mit peu de chose au hasard:[1] quand la fortune le mit au-dessus des événements, la témérité fut quelquefois un de ses moyens. Lorsque avant son départ, il marche contre les Triballiens et les Illyriens, vous voyez une guerre comme celle que César fit depuis dans les Gaules. Lorsqu'il est de retour dans la Grèce, c'est comme malgré lui qu'il prend et détruit Thèbes: campé auprès de leur ville, il attend que les Thébains veuillent faire la paix; ils précipitent eux-mêmes leur ruine. Lorsqu'il s'agit de combattre les forces maritimes des Perses, c'est plutôt Parménion qui a de l'audace, c'est plutôt Alexandre qui a de la sagesse. Son industrie fut de séparer les Perses des côtes de la mer, et de les réduire à abandonner eux-mêmes leur marine, dans laquelle ils étaient supérieurs. Tyr était par principe attachée aux Perses, qui ne pouvaient se passer de son commerce et de sa marine; Alexandre la détruisit. Il prit l'Égypte, que Darius avait laissée dégarnie de troupes pendant qu'il assemblait des armées innombrables dans un autre univers.

Le passage du Granique fit qu'Alexandre se rendit maître des colonies grecques: la bataille d'Issus lui donna Tyr et l'Égypte; la bataille d'Arbèles lui donna toute la terre.

Après la bataille d'Issus, il laisse fuir Darius, et ne s'occupe qu'à affermir et à régler ses conquêtes: après la bataille d'Arbèles, il le suit de si près qu'il ne lui laisse aucune retraite dans son empire. Darius n'entre dans ses villes et dans ses provinces que pour en sortir: les marches d'Alexandre sont si rapides, que vous croyez voir l'empire de l'univers plutôt le prix de la course, comme dans les jeux de la Grèce, que le prix de la victoire.

C'est ainsi qu'il fit ses conquêtes: voyons comment il les conserva.

---

[1] On dit aujourd'hui: il *laissa* peu au hasard, il *risqua* peu.

Il résista à ceux qui voulaient qu'il traitât[1] les Grecs comme maîtres, et les Perses comme esclaves; il ne songea qu'à unir les deux nations, et à faire perdre les distinctions du peuple conquérant et du peuple vaincu; il abandonna après la conquête tous les préjugés qui lui avaient servi à la faire; il prit les mœurs des Perses, pour ne pas désoler les Perses, en leur faisant prendre les mœurs des Grecs; c'est ce qui fit qu'il marqua tant de respect pour la femme et pour la mère de Darius, et qu'il montra tant de continence; c'est ce qui le fit tant regretter des Perses. Qu'est-ce que ce conquérant qui est pleuré de tous les peuples qu'il a soumis? Qu'est-ce que cet usurpateur sur la mort duquel la famille qu'il a renversée du trône verse des larmes? C'est un trait de cette vie dont les historiens ne nous disent pas que quelque autre conquérant se puisse vanter.

Rien n'affermit plus une conquête que l'union qui se fait des deux peuples par les mariages. Alexandre prit des femmes de la nation qu'il avait vaincue: il voulut que ceux de sa cour en prissent aussi, le reste des Macédoniens suivit cet exemple.

Alexandre, qui cherchait à unir les deux peuples, songea à faire dans la Perse un grand nombre de colonies grecques: il bâtit une infinité de villes, et il cimenta si bien toutes les parties de ce nouvel empire, qu'après sa mort, dans le trouble et la confusion des plus affreuses guerres civiles, après que les Grecs se furent, pour ainsi dire, anéantis eux-mêmes, aucune province de Perse ne se révolta.

Pour ne point épuiser la Grèce et la Macédoine, il envoya à Alexandrie une colonie de Juifs:[2] il ne lui importait quelles mœurs eussent ces peuples, pourvu qu'ils lui fussent fidèles.

Il ne laissa pas seulement aux peuples vaincus leurs mœurs, il leur laissa encore leurs lois civiles, et souvent même les rois et les gouverneurs qu'il avait trouvés. Il mettait les Macédoniens à la tête des troupes, et les gens du pays à la tête du gouvernement; aimant mieux courir le risque de quelque infidélité particulière (ce qui lui arriva quelquefois), que d'une révolte générale. Il respecta les traditions anciennes et tous les monuments de la gloire ou de la vanité des peuples. Les rois de Perse avaient détruit les temples des Grecs, des Babyloniens et des Égyptiens; il les rétablit: peu de nations se soumirent à lui sur les autels desquelles il ne fît des sacrifices. Il semblait qu'il n'eût conquis que pour être le monarque particulier de chaque nation, et le premier citoyen de chaque ville. Les Romains conquirent tout pour tout détruire; il voulut tout conquérir pour tout conserver; et, quelque pays qu'il parcourût, ses premières idées, ses premiers desseins furent toujours de faire quelque chose qui pût en augmenter la prospérité et la puissance. Il en trouva les premiers moyens dans la grandeur de son génie; les seconds dans sa frugalité et son économie particulière; les troisièmes, dans son immense prodigalité pour les grandes choses. Sa main se fermait pour les dépenses pri-

---

[1] „C'était le Conseil d'Aristote. Plutarque, *Œuvres morales, de la fortune d'Alexandre.*"

[2] „Les rois de Syrie, abandonnant le plan des fondateurs de l'empire, voulurent obliger les Juifs à prendre les mœurs des Grecs: ce qui donna à leur État de terribles secousses."

vées: elle s'ouvrait pour les dépenses publiques. Fallait-il régler sa maison? c'était un Macédonien; fallait-il payer les dettes des soldats, faire part de sa conquête aux Grecs, faire la fortune de chaque homme de son armée? il était Alexandre.

Il fit deux mauvaises actions: il brûla Persépolis et tua Clitus. Il les rendit célèbres par son repentir: de sorte qu'on oublia ses actions criminelles, pour se souvenir de son respect pour la vertu; de sorte qu'elles furent considérées plutôt comme des malheurs que comme des choses qui lui fussent propres; de sorte que la postérité trouve la beauté de son âme presque à côté de ses emportements et de ses faiblesses; de sorte qu'il fallut le plaindre, et qu'il n'était plus possible de le haïr.

Je vais le comparer à César. Quand César voulut imiter les rois d'Asie, il désespéra les Romains pour une chose de pure ostentation; quand Alexandre voulut imiter les rois d'Asie, il fit une chose qui entrait dans le plan de sa conquête.

2. DES LOIS DES PEUPLES GERMAINS.

(Livre XXVIII, chapitre 1 à 8.)

Les Francs étant sortis de leur pays, ils firent rédiger par les sages de leur nation les lois saliques.[1] La tribu des Francs ripuaires s'étant jointe, sous Clovis, à celle des Francs saliens, elle conserva ses usages; et Théodoric, roi d'Austrasie, les fit mettre par écrit. Il recueillit de même les usages des Bavarois et des Allemands[2] qui dépendaient de son royaume; car, la Germanie étant affaiblie par la sortie de tant de peuples, les Francs, après avoir conquis devant eux, avaient fait un pas en arrière et porté leur domination dans les forêts de leurs pères. Il y a apparence que le code des Thuringiens fut donné par le même Théodoric, puisque les Thuringiens étaient aussi ses sujets. Les Frisons ayant été soumis par Charles-Martel et Pepin, leur loi n'est pas antérieure à ces princes.[3] Charlemagne, qui le premier dompta les Saxons, leur donna la loi que nous avons. Il n'y a qu'à lire ces deux derniers codes pour voir qu'ils sortent des mains des vainqueurs. Les Wisigoths, les Bourguignons[2] et les Lombards ayant fondé des royaumes, firent écrire leurs lois, non pas pour faire suivre leurs usages aux peuples vaincus, mais pour les suivre eux-mêmes.

Il y a, dans les lois saliques et ripuaires, dans celles des Allemands,[2] des Bavarois, des Thuringiens et des Frisons, une simplicité admirable: on y trouve une rudesse originale et un esprit qui n'avait point été affaibli par un autre esprit. Elles changèrent peu, parce que ces peuples, si l'on en excepte les Francs, restèrent dans la Germanie.

---

[1] „Voyez le Prologue de la loi salique. M. de Leibnitz dit dans son *Traité de l'Origine des Francs* que cette loi fut faite avant le règne de Clovis: mais elle ne put l'être avant que les Francs fussent sortis de la Germanie; ils n'entendaient pas pour lors la langue latine."

[2] Depuis Augustin Thierry (voyez page 534 de ce *Manuel*), on préfère les formes *Allemannes* ou *Alemanni* et *Burgondes* pour désigner les anciennes tribus germaniques, qu'il importe de distinguer des *Allemands*, c'est-à-dire des habitants actuels de l'Allemagne, et des *Bourguignons*, habitants de la Bourgogne, ancienne province de France.

[3] „Ils ne savaient point écrire."

Les Francs mêmes y fondèrent une grande partie de leur empire: ainsi leurs lois furent toutes germaines. Il n'en fut pas de même des lois des Wisigoths, des Lombards et des Bourguignons; elles perdirent beaucoup de leur caractère, parce que ces peuples, qui se fixèrent dans leurs nouvelles demeures, perdirent beaucoup du leur.

Le royaume des Bourguignons ne subsista pas assez longtemps pour que les lois du peuple vainqueur pussent recevoir de grands changements. Gondebaud et Sigismond, qui recueillirent leurs usages, furent presque les derniers de leurs rois. Les lois des Lombards reçurent plutôt des additions que des changements. Celles de Rotharis furent suivis de celles de Grimoald, de Luitprand, de Rachis, d'Aistulphe; mais elles ne prirent point de nouvelle forme. Il n'en fut pas de même des lois des Wisigoths;[1] leurs rois les refondirent et les firent refondre par le clergé.

Les rois de la première race[2] ôtèrent bien aux lois saliques et ripuaires ce qui ne pouvait absolument s'accorder avec le christianisme; mais ils en laissèrent tout le fond. C'est ce qu'on ne peut pas dire des lois des Wisigoths.

Les lois des Bourguignons, et surtout celles des Wisigoths, admirent les peines corporelles. Les lois saliques et ripuaires ne les reçurent pas;[3] elles conservèrent mieux leur caractère.

Les Bourguignons et les Wisigoths, dont les provinces étaient très exposées, cherchèrent à se concilier les anciens habitants et à leur donner des lois civiles les plus impartiales; mais les rois francs, sûrs de leur puissance, n'eurent pas ces égards.

Les Saxons, qui vivaient sous l'empire des Francs, eurent une humeur indomptable et s'obstinèrent à se révolter. On trouve dans leurs lois des duretés du vainqueur, qu'on ne voit point dans les autres codes des lois des barbares.

On y voit l'esprit des lois des Germains dans les peines pécuniaires, et celui du vainqueur dans les peines afflictives.

Les crimes qu'ils font dans leur pays sont punis corporellement, et on ne suit l'esprit des lois germaniques que dans la punition de ceux qu'ils commettent hors de leur territoire. — — —

C'est un caractère particulier de ces lois des barbares, qu'elles ne furent point attachées à un certain territoire: le Franc était jugé par la loi des Francs, l'Allemand par la loi des Allemands, le Bourguignon par la loi des Bourguignons, le Romain par la loi romaine; et, bien loin qu'on songeât dans ces temps-là à rendre uniformes les lois des peuples conquérants, on ne pensa pas même à se faire législateur du peuple vaincu.

Je trouve l'origine de cela dans les mœurs des peuples germains. Ces nations étaient partagées par des marais, des lacs et des forêts:

---

[1] „Euric les donna, Leuvigilde les corrigea. Voyez la *Chronique* d'Isidore. Chaindasuinde et Recessuinde les réformèrent. Égiga fit faire le code que nous avons, et en donna la commission aux évêques: on conserva pourtant les lois de Chaindasuinde et de Recessuinde, comme il paraît par le seizième concile de Tolède."

[2] Les Mérovingiens.

[3] „On en trouve seulement quelques-unes dans le décret de Childebert."

on voit même dans César qu'elles aimaient à se séparer. La frayeur qu'elles eurent des Romains fit qu'elles se réunirent: chaque homme, dans ces nations mêlées, dut être jugé par les usages et les coutumes de sa propre nation. Tous ces peuples, dans leur particulier, étaient libres et indépendants; et, quand ils furent mêlés, l'indépendance resta encore: la patrie était commune, et la république particulière; le territoire était le même, et les nations diverses. L'esprit des lois personnelles était donc chez ces peuples avant qu'ils partissent de chez eux, et ils le portèrent dans leurs conquêtes.

On trouve cet usage établi dans les formules de Marculfe, dans les codes des lois des barbares, surtout dans la loi des Ripuaires, dans les décrets des rois de la première race, d'où dérivèrent les capitulaires que l'on fit là-dessus dans la seconde. Les enfants suivaient la loi de leur père, les femmes celle de leur mari, les veuves revenaient à leur loi, les affranchis avaient celle de leur patron. Ce n'est pas tout: chacun pouvait prendre la loi qu'il voulait; la constitution de Lothaire Ier exigea que ce choix fût rendu public.

J'ai dit que la loi des Bourguignons et celle des Wisigoths étaient impartiales; mais la loi salique ne le fut pas: elle établit entre les Francs et les Romains les distinctions les plus affligeantes. Quand on avait tué un Franc, un barbare ou un homme qui vivait sous la loi salique, on payait à ses parents une composition[1] de deux cents sous:[2] on n'en payait qu'une de cent lorsqu'on avait tué un Romain, possesseur, et seulement une de quarante-cinq quand on avait tué un Romain tributaire. La composition pour le meurtre d'un Franc, vassal du roi, était de six cents sous et celle du meurtre du Romain, convive du roi, n'était que de trois cents. Elle mettait donc une cruelle différence entre le seigneur franc et le seigneur romain, et entre le Franc et le Romain qui étaient d'une condition médiocre.

Ce n'est pas tout: si l'on assemblait du monde pour assaillir un Franc dans sa maison, et qu'on le tuât, la loi salique ordonnait une composition de six cents sous; mais si l'on avait assailli un Romain ou un affranchi, on ne payait que la moitié de la composition. Par la même loi, si un Romain enchaînait un Franc, il devait trente sous de composition; mais si un Franc enchaînait un Romain, il n'en devait qu'une de quinze. Un Franc, dépouillé par un Romain, avait soixante-deux sous et demi de composition; et un Romain dépouillé par un Franc n'en recevait qu'une de trente. Tout cela devait être accablant pour les Romains.

---

[1] On appelait *composition* (du latin *compositionem*) la compensation pécuniaire due comme réparation par le coupable à l'offensé ou à sa famille.

[2] C'est-à-dire *sous d'or (solidi aurei)*, qu'on a nommés depuis *florins*.

PIRON.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.

ALEXIS PIRON naquit à Dijon en 1689, et mourut en 1773. Il se fit recevoir avocat dans sa ville natale, mais il n'y put exercer par suite d'un revers de fortune qu'éprouva son père. Les poésies par lesquelles il débuta dans la carrière des lettres sont tombées dans un juste oubli. Après avoir végété à Dijon entre la misère et le plaisir, le désœuvrement et l'étude, il vint à Paris à l'âge de trente ans, pour cesser d'être à charge à sa famille. Il y gagna quelque temps sa vie comme copiste, puis il composa des textes d'opéras-comiques, qui eurent une grande vogue, et donna au Théâtre-Français plusieurs tragédies et comédies qui n'eurent qu'un succès médiocre. Son véritable, son seul titre à la célébrité est la *Métromanie*, comédie en cinq actes et en vers, chef-d'œuvre de verve et de gaîté comique, qui, de nos jours, est encore jouée au Théâtre-Français. Nous la faisons connaître à nos lecteurs par une analyse détaillée et par la reproduction de quelques scènes.

LA MÉTROMANIE.

(1738.)

Le héros de la pièce est le jeune Damis, que son oncle, M. Baliveau a envoyé à Paris pour faire son droit, mais qui, s'étant épris de passion pour la poésie, n'y fait que des vers et des dettes. Il se trouve dans ce moment à la campagne, dans le château de M. de Francaleu, autre métromane, homme fort riche, qui tient table ouverte pour les beaux esprits et les poètes, fait jouer la comédie dans sa maison de campagne et poursuit ses invités de ses vers. Dans ce milieu littéraire, le poète Damis a jugé à propos de changer son nom de famille pour le nom pompeux de *M. de l'Empyrée.*[1] M. de Francaleu, qui a une fille, la jeune Lucile, nouvellement sortie du couvent où elle a été élevée, s'est tellement engoué de Damis, qu'il désire l'avoir pour gendre. Cependant Lucile est recherchée en mariage par Dorante, ami de Damis et fils d'un ancien ami de M. de Francaleu. Mais depuis longtemps les deux pères sont brouillés par un interminable procès; Dorante n'a pas plus d'espoir d'obtenir le consentement de son père que celui de M. de Francaleu, qui ne le recevrait même pas, s'il se présentait chez lui sous son véritable nom.

Sachant que le goût des vers, la métromanie, qui règne dans la maison, a aussi gagné la fille de M. de Francaleu, Dorante lui fait, par l'entremise de la servante Lisette, parvenir des vers que lui fournit son ami Damis. Lisette dit à Dorante:

Elle aime éperdument ces vers passionnés
Que votre ami compose, et que vous nous donnez,
Et je guette l'instant d'oser dire à la belle
Que ces vers sont de vous, et qu'ils sont faits pour elle.

M. de Francaleu n'ayant jamais vu le fils de son ancien ami, celui-ci a l'idée de se faire introduire par Damis sous un faux nom chez le père de Lucile, lequel, dans ce moment, se trouve dans un grand embarras. Trois des acteurs qui doivent jouer dans sa pièce viennent à lui manquer, l'un a

[1] *Empyrée*, selon les notions de l'antiquité, la plus élevée des quatre sphères célestes, celle qui contenait les feux éternels, c'est-à-dire les astres.

même eu l'indélicatesse de mourir fort mal à propos. Dorante s'empresse d'offrir ses services pour un des rôles vacants. M. de Francaleu accepte avec reconnaissance et lui donne accès dans sa maison.

Mais bientôt Dorante croit remarquer que son ami Damis est son rival auprès de Lucile. Il se trompe étrangement. La confidence que le jeune poète fait à son valet Mondor, nous apprend qu'il a placé son cœur tout autre part. (Acte II, Scène 8.)

MONDOR. De qui parlez-vous donc, monsieur?

DAMIS. D'une Sappho,
D'un prodige qui doit, aidé de mes lumières,
Effacer quelque jour l'illustre Deshoulières;[2]
D'une fille à laquelle est uni mon destin.

MONDOR. Où diantre est cette fille?

DAMIS. A Quimper-Corentin.[3]

MONDOR. A Quimp . . . .

DAMIS *(l'interrompant)*. Oh! ce n'est pas un bonheur en idée.
Celui-ci! l'espérance est saine et bien fondée.
La Bretonne adorable a pris goût à mes vers.
Douze fois l'an sa plume en instruit l'univers:
Elle a, douze fois l'an, réponse de la nôtre;
Et nous nous encensons tous les mois l'un et l'autre.[4]

MONDOR. Où vous êtes-vous vus?

DAMIS. Nulle part. A quoi bon?

MONDOR. Et vous l'épouseriez?

DAMIS. Sans doute. Pourquoi non?

MONDOR. Et si c'était un monstre?

DAMIS. Oh! tais-toi, tu m'excèdes;
Les personnes d'esprit sont-elles jamais laides?

MONDOR. Oui; mais répondra-t-elle à votre folle ardeur?

DAMIS. Je suis assez instruit par notre ambassadeur.

MONDOR. Et quel est l'intrigant d'une telle aventure?

DAMIS. Le messager des dieux lui-même, le Mercure.[5]

MONDOR. Oh! oh! bel entrepôt, vraiment, pour coqueter!

DAMIS. Tiens, lis dans celui-ci que tu viens d'apporter.

MONDOR. *(lit). Sonnet de Mademoiselle Mériadec de Kersic, de Quimper en Bretagne, à monsieur Cinq étoiles* . . . .

DAMIS. Ton esprit aisément perce à travers ces voiles,
Et voit bien que c'est moi qui suis les cinq étoiles.
Oui, qu'à jamais pour moi, belle Mériadec!
Pégase soit rétif et l'Hippocrène à sec,
Si ma lyre, de myrte et de palmes ornée,
Ne consacre les nœuds d'un si rare hyménée!

Cependant M. Baliveau, l'oncle du poète, est arrivé à Paris pour mettre à la raison son neveu, sur le compte duquel il en a appris de belles. Il dit de lui:

---

[1] *Sappho*, célèbre femme-poète de Lesbos (VII[e] siècle av. J.-C.).

[2] Antoinette Deshoulières (1638—1694), surnommée la *Dixième Muse*, la *Calliope française*, a surtout réussi dans l'idylle et l'églogue.

[3] V. LA FONTAINE, *Fables*, VI, 18 et page 130, note 3 de ce *Manuel*.

[4] Le vers fait dire au poète *l'un et l'autre* dans le sens de *l'un l'autre*.

[5] Titre d'un écrit périodique du temps, v. page 216, l'article *Boursault*.

C'est un garçon d'esprit, d'assez belle apparence,
De qui j'avais conçu la plus haute espérance;
J'en fis l'unique objet d'un soin tout paternel;
Mais rien ne rectifie un mauvais naturel.
Pour achever son droit (n'est-ce pas une honte?)
Il est, depuis cinq ans, à Paris, de bon compte.
J'arrive: je le trouve encore au premier pas,
Endetté, vagabond, sans ce qu'on ne sait pas.

N'ayant pas trouvé son neveu chez lui, M. Baliveau va chez son vieil ami, M. de Francaleu, pour le prier de lui obtenir, pour ce neveu indocile, une *lettre de cachet*, c'est-à-dire un ordre de l'enfermer pendant quelque temps à la Bastille ou dans un autre endroit propre aux études et à l'abri de toute distraction mondaine. C'était, dans le *bon vieux temps*, le moyen ordinaire de mettre un jeune homme de famille à la raison, et, pour peu qu'un père ou un oncle eût l'appui d'un homme en crédit, l'autorité paternelle du roi et des ministres ne lui refusait jamais ce léger service. M. de Francaleu n'a pas le moindre soupçon qu'il s'agit de son jeune poète, qu'il ne connaît que sous le nom de M. de l'Empyrée. Il promet donc, sans scrupule, ses bons offices à son vieil ami, mais il y met une condition. M. Baliveau doit se charger, dans la pièce qu'on va jouer en société, du rôle d'un père bourru, emploi dont il possède toutes les qualités. Ce père réprimande son fils, à la recherche duquel il est depuis quelque temps, et qu'il rencontre par hasard. D'abord le vieillard se récrie, protestant qu'à son âge, il lui siérait mal de jouer la comédie. Mais, comme M. de Francaleu lui rappelle qu'il n'est connu ici de personne, et que la lettre de cachet pour son neveu est au prix de ce service, M. Baliveau s'exécute, prend le rôle et s'enfonce dans le parc pour l'apprendre.

Au *troisième* acte, M. de Francaleu va mettre son ami Baliveau en présence du jeune homme chargé du rôle de l'enfant prodigue, pour qu'ils puissent, avant la répétition générale, étudier ensemble leur dialogue.

ACTE III, SCÈNE V.

BALIVEAU. Je ne le cache pas, malgré ma répugnance,
Une chose me fait quelque plaisir d'avance:
C'est le parfait rapport qui, par un cas plaisant,
Se trouve entre mon rôle et mon état présent.
Je représente un père austère et sans faiblesse,
Qui d'un fils libertin gourmande la jeunesse . . . .
Le vieillard, à mon gré, parle comme un Caton,
Et je me réjouis de lui donner le ton.

FRANCALEU. Celui qui fait le fils s'y prend le mieux du monde;
Car nous ne jouons bien qu'autant qu'on nous seconde:
Tout dépend de l'acteur mis vis-à-vis de nous.
Si celui-ci venait répéter avec vous?

BALIVEAU. Je voudrais que ce fût déjà fait.

FRANCALEU *(appelant ses valets)*. Holà! hée!
Que l'on aille chercher monsieur de l'Empyrée.
(A Baliveau.) Tenez, voilà par où le jeune homme entrera.
Vous pouvez commencer sitôt qu'il paraîtra.
Faites comme l'on fait aux choses imprévues,
Soyez comme quelqu'un qui tomberait des nues;
Car c'est l'esprit du rôle: et vous vous souvenez
Que vous vous trouvez, vous et ce fils, nez à nez,

L'instant précis qu'il sort ou d'une académie,[1]
Ou de quelque autre lieu que vous voulez qu'il fuie,
Et qu'à cette rencontre un silence fâcheux
Exprime une surprise égale entre vous deux.
C'est un coup de théâtre admirable! et j'espère . . . .

SCÈNE VI.

FRANCALEU, BALIVEAU, DAMIS.

FRANCALEU *(à Damis)*. Monsieur, voilà celui qui fera votre père,
Il sait son rôle; allons, concertez-vous un peu;
Et, tout en vous voyant, commencez votre jeu.
(A Baliveau, voyant son profond étonnement)[2]
Comment diable! à merveille! à miracle! courage!
Personne ne jouera mieux que vous du visage.
(A Damis.) Vous avez joué, vous, la surprise assez bien;
Mais le rire vous prend, et cela ne vaut rien.
Il faut être interdit, confus, couvert de honte.

BALIVEAU. Je sens qu'ainsi que lui votre aspect me démonte.

DAMIS *(à Francaleu)*. C'est que, lorsqu'on répète, un tiers est importun.

FRANCALEU. Adieu donc; aussi bien je fais languir quelqu'un.
(A Damis.) Monsieur l'homme accompli, qui du moins croyez l'être,
Prenez, prenez leçon; car voilà votre maître.
(A Baliveau.) Bravo! bravo! bravo!

SCÈNE VII.

BALIVEAU, DAMIS.

BALIVEAU *(à part)*. Le sot événement!

DAMIS. Je ne puis revenir de mon étonnement.
Après un tel prodige, on en croira mille autres.
Quoi! mon oncle, c'est vous? Et vous êtes des nôtres!
Heureux le lieu, l'instant, l'emploi qui nous rejoint!

BALIVEAU. Raisonnons d'autre chose, et ne plaisantons point.
Le hasard a voulu . . . .

DAMIS. Voici qui paraît drôle.
Est-ce vous qui parlez, ou si c'est votre rôle?

BALIVEAU. C'est moi-même qui parle, et qui parle à Damis.
Voilà donc ce que fait mon neveu dans Paris?
Qu'a produit un séjour de si longue durée?
Que veut dire ce nom: monsieur de l'Empyrée?
Sied-il, dans ton état, d'aller ainsi vêtu?
Dans quelle compagnie, en quelle école es-tu?

DAMIS. Dans la vôtre, mon oncle. Un peu de patience.
Imitez-moi: voyez si je romps le silence

---

[1] Sous l'ancien régime le mot *académie* s'entendait dans deux sens qui ont vieilli aujourdhui: il se disait premièrement d'un établissement où les jeunes gens nobles apprenaient l'équitation, l'escrime et d'autres exercices du corps, secondement d'une *maison de jeu*.

[2] Le moment où l'oncle et le neveu se reconnaissent et montrent un étonnement que M. de Francaleu prend pour un jeu dont il ne saurait assez louer la perfection, est un des plus beaux effets de théâtre.

Sur mille questions qu'en vous trouvant ici
Peut-être suis-je en droit d'oser vous faire aussi.
Mais c'est que notre rôle est notre unique affaire,
Et que de nos débats le public n'a que faire.

BALIVEAU *(levant sa canne)*.

Coquin! tu te prévaux du contre-temps maudit . . . .

DAMIS. Monsieur, ce geste-là vous devient interdit.
Nous sommes, vous et moi, membres de comédie.
Notre corps n'admet point la méthode hardie
De s'arroger ainsi la pleine autorité,
Et l'on ne connaît point, chez nous, de primauté.

BALIVEAU *(à part)*. C'est à moi de plier, après mon incartade.

DAMIS *(gaiement)*. Répétons donc en paix. Voyons, mon camarade,
Je suis un fils . . . .

BALIVEAU. J'ai ri: me voilà désarmé.

DAMIS. Et vous, un père . . . ,

BALIVEAU. Eh! oui, bourreau! tu m'as nommé;
Je n'ai que trop pour toi des entrailles de père,
Et ce fut le seul bien que te laissa mon frère.
Quel usage en fais-tu? Qu'ont servi tous mes soins?[1]

DAMIS. A me mettre en état de les implorer moins.
Mon oncle, vous avez cultivé mon enfance.
Je ne mets point de borne à ma reconnaissance:
Et c'est pour le prouver, que je veux désormais
Commencer par tâcher d'en mettre à vos bienfaits,
Me suffire à moi-même en volant à la gloire,
Et chercher la fortune au temple de Mémoire.

BALIVEAU. Où la vas-tu chercher? Ce temple prétendu
(Pour parler ton jargon) n'est qu'un pays perdu,
Où la nécessité, de travaux consumée,
Au sein du sot orgueil, se repaît de fumée.
Eh, malheureux! crois-moi: fuis ce terroir ingrat;[2]
Prends un parti solide, et fais choix d'un état
Qu'ainsi que le talent, le bon sens autorise;
Qui te distingue, et non qui te singularise:
Où le génie heureux brille avec dignité:
Tel qu'enfin le barreau[3] l'offre à ta vanité.

DAMIS. Le barreau!

BALIVEAU. Protégeant la veuve et la pupille,
C'est là qu'à l'honorable on peut joindre l'utile;
Sur la gloire et le gain établir sa maison,
Et ne devoir qu'à soi sa fortune et son nom.

DAMIS. Ce mélange de gloire et de gain m'importune:
On doit tout à l'honneur et rien à la fortune.
Le nourrisson du Pinde,[4] ainsi que le guerrier,

---

[1] En prose on dirait: *A quoi* ont servi tous mes soins?

[2] On appelle *terroir* la terre considérée par rapport à l'agriculture.

[3] Le *barreau* désigne l'ordre des avocats. (Le mot vient de la *barre* qui sépare les défenseurs des accusés, des auditeurs et des témoins.)

[4] Le *Pinde* (Pindus), montagne de Thessalie et le *Parnasse* (Parnassus), montagne de Phocide, étaient consacrés à Apollon et aux Muses.

A tout l'or du Pérou préfère un beau laurier.
L'avocat se peut-il égaler au poète?
De ce dernier la gloire est durable et complète;
Il vit longtemps après que l'autre a disparu:
Scarron[1] même l'emporte aujourd'hui sur Patru.[2]
Vous parlez du barreau de la Grèce et de Rome,
Lieux propres autrefois à produire un grand homme.
L'encre de la chicane et sa barbare voix
N'y défiguraient pas l'éloquence et les lois.
Que des traces du monstre on purge la tribune,
J'y monte: et mes talents, voués à la fortune,
Jusqu'à la prose encor voudront bien déroger.
Mais l'abus ne pouvant sitôt se corriger,
Qu'on me laisse à mon gré, n'aspirant qu'à la gloire,
Des titres du Parnasse ennoblir ma mémoire,
Et primer dans un art plus au-dessus du droit,
Plus grave, plus sensé, plus noble qu'on ne croit.
La fraude impunément, dans le siècle où nous sommes,
Foule aux pieds l'équité, si précieuse aux hommes:
Est-il, pour un esprit solide et généreux,
Une cause plus belle à plaider devant eux?
Que la fortune donc me soit mère ou marâtre,
C'en est fait: pour barreau je choisis le théâtre.
Pour client, la vertu; pour loi, la vérité,
Et pour juges, mon siècle et la postérité!

Baliveau. Eh bien! porte plus haut ton espoir et tes vues:
A ces beaux sentiments les dignités sont dues.
La moitié de mon bien, remise en ton pouvoir,
Parmi nos sénateurs[3] s'offre à te faire asseoir.
Ton esprit généreux, si la vertu t'est chère,
Si tu prends à sa cause un intérêt sincère,
Ne préférera pas, la croyant en danger,
L'effort de la défendre au droit de la juger.

Damis. Non, mais d'un si beau droit l'abus est trop facile:
L'esprit est généreux, et le cœur est fragile.
Qu'un juge incorruptible est un homme étonnant!
Du guerrier le mérite est sans doute éminent,
Mais presque tout consiste au mépris de la vie;[4]
Et de servir son roi la glorieuse envie,
L'espérance, l'exemple, un je ne sais quel prix,
L'horreur du mépris même inspire ce mépris.
Mais avoir à braver le sourire ou les larmes
D'une solliciteuse aimable et sous les armes!
Tout sensible, tout homme enfin que vous soyez,

---

[1] Scarron; voyez page 149, note 2.

[2] Patru, avocat de Paris (1604—1681); voyez dans ce *Manuel*, l'article *Voltaire, Siècle de Louis XIV: Aperçu sur l'Histoire littéraire*, page 348.

[3] Le poète désigne ici sous le nom de *sénateurs* les conseillers des anciens *parlements* français, qui étaient des cours d'appel.

[4] On dirait en prose: *consiste dans le* mépris de la vie, et, quand le régime est indéterminé, *en*, p. e.: Sa fortune *consiste en* propriétés rurales.

Sans oser être ému la voir presqu'à vos pieds!
Jusqu'à la cruauté pousser le stoïcisme!
Je ne me sens point fait pour un tel héroïsme.
De tous nos magistrats la vertu nous confond;
Et je ne conçois pas comment ces messieurs font.
La mienne donc se borne au mépris des richesses:
A chanter des héros de toutes les espèces!
A sauver, s'il se peut, par mes travaux constants,
Et leurs noms et le mien des injures du temps.
Infortuné! Je touche à mon cinquième lustre
Sans avoir publié rien qui me rende illustre,
On m'ignore; et je rampe encore à l'âge heureux
Où Corneille et Racine étaient déjà fameux!

BALIVEAU. Quelle étrange manie! et dis-moi, misérable,
A de si grands esprits te crois-tu comparable?
Et ne sais-tu pas bien qu'au métier que tu fais
Il faut ou les atteindre ou ramper à jamais?

DAMIS. Eh bien! voyons le rang que le destin m'apprête:
Il ne couronne point ceux que la crainte arrête.
Ces maîtres même avaient les leurs en débutant;
Et tout le monde alors put leur en dire autant.

BALIVEAU. Mais les beautés de l'art ne sont pas infinies.
Tu m'avoueras du moins que ces rares génies,
Outre le don qui fut leur principal appui,
Moissonnaient à leur aise, où l'on glane aujourd'hui.

DAMIS. Ils ont dit, il est vrai, presque tout ce qu'on pense.
Leurs écrits sont des vols qu'ils nous ont faits d'avance;
Mais le remède est simple: il faut faire comme eux.
Ils nous ont dérobés, dérobons nos neveux;
Et, tarissant la source où puise un beau délire,
A tous nos successeurs ne laissons rien à dire.
Un démon triomphant m'élève à cet emploi.
Malheur aux écrivains qui viendront après moi!

BALIVEAU. Va, malheur à toi-même, ingrat! cours à ta perte!
A qui veut s'égarer la carrière est ouverte.
Indigne du bonheur qui t'était préparé,
Rentre dans le néant dont je t'avais tiré.
Mais ne crois pas que, prêt à remplir ma vengeance,
Ton châtiment se borne à la seule indigence.
Cette soif de briller où se fixent tes vœux
S'éteindra, mais trop tard, dans des dégoûts affreux.
Va subir du public les jugements fantasques,
D'une cabale aveugle essuyer les bourrasques,
Chercher en vain quelqu'un d'humeur à t'admirer,
Et trouver tout le monde actif à censurer;
Va des auteurs sans nom grossir la foule obscure,
Égayer la satire, et servir de pâture
A je ne sais quel tas de brouillons affamés,
Dont les écrits mordants sur les quais sont semés.[1]

---

[1] Les bouquinistes, à Paris, étalent leurs livres sur le parapet des quais.

DAMIS. Que peut contre le roc une vague animée?
Hercule a-t-il péri sous l'effort du Pygmée?
L'Olympe voit en paix fumer le mont Etna,
Zoïle[1] contre Homère en vain se déchaîna,
Et la palme du Cid,[2] malgré la même audace,
Croît et s'élève encore au sommet du Parnasse.

BALIVEAU. Jamais l'extravagance alla-t-elle plus loin?
Eh bien! tu braveras la honte et le besoin.
Je veux que ton esprit n'en soit que plus rebelle;
Et qu'aux siècles futurs ta sottise en appelle;
Que, de ton vivant même, on admire tes vers;
Tremble, et vois sous tes pas mille abîmes ouverts!
L'impudence d'autrui va devenir ton crime:
On mettra sur ton compte un libelle anonyme.
Poursuivi, condamné, proscrit sur ces rumeurs,
A qui veux-tu qu'un homme en appelle?

DAMIS. A ses mœurs.

BALIVEAU. A ses mœurs? Et le monde, en ces sortes d'orages,
Est-il instruit des mœurs ainsi que des outrages?

DAMIS. Oui; de mes mœurs bientôt j'instruirai tout Paris.

BALIVEAU. Et comment, s'il vous plaît?

DAMIS. Comment? Par mes écrits.
Je veux que la vertu plus que l'esprit y brille,
La mère en prescrira la lecture à sa fille;
Et j'ai, grâce à vos soins, le cœur fait de façon
A monter aisément ma lyre sur ce ton.
Sur la scène aujourd'hui mon coup d'essai l'annonce;
Je suis un malheureux, mon oncle me renonce;
Je me tais. Mais l'erreur est sujette au retour;
J'espère triompher avant la fin du jour:
Et peut-être la chance alors tournera-t-elle.

BALIVEAU. Quoi! vous seriez l'auteur de la pièce nouvelle
Que ce soir aux Français[3] l'on doit représenter?

DAMIS. Soyez donc le premier à m'en féliciter.

BALIVEAU. Puisque vous le voulez, je vous en félicite.

DAMIS. J'en augure une heureuse et pleine réussite.

BALIVEAU. Cependant gardez-vous de dire à Francaleu
Que de son bon ami vous êtes le neveu.

DAMIS. Tout comme il vous plaira: mais je vois avec peine
Que vous ne vouliez pas que je vous appartienne.

L'oncle est à peine sorti, plus résolu que jamais à faire mettre son neveu en prison, que Dorante paraît. Dans sa jalouse rage, il provoque le poète en duel. Les jeunes gens se donnent rendez-vous au parc, mais M. de Francaleu survient et retient de force Dorante pour lui lire une de ses tragédies intitulée: *La mort de Bucéphale.*[4] Obligé de le lâcher un instant pour mettre ses lunettes, lorsqu'il veut commencer sa lecture, le

---

[1] *Zoïle* (Zoïlus), fameux critique d'Alexandrie, connu par l'amertume de sa critique d'Homère (troisième siècle avant J.-C.). [2] Voyez page 1 et 2.
[3] *Aux Français*, fort usité pour: *au Théâtre-Français.*
[4] Nom du cheval favori d'Alexandre le Grand.

métromane ne retrouve plus son auditeur. Dorante s'est promptement esquivé pour ne pas manquer sa rencontre avec Damis.

Au *quatrième* acte, nous apprenons que les jeunes gens se sont battus en duel, mais qu'on les a séparés avant que le sang ait coulé. Du reste, le poète s'est montré aussi brave que son adversaire.

Dans une des scènes suivantes, Dorante avoue à Lucile que les vers qu'il lui fait parvenir depuis quelque temps ne sont pas de lui; mais il ajoute qu'il les a inspirés au poète, qui a même très faiblement rendu sa véritable passion. Lucile lui pardonne en faveur de sa sincérité et lui engage sa foi:

> De vos rivaux du moins vous n'avez rien à craindre.
> Mon père pourra bien, en ce commun danger,
> Désapprouver mon choix, mais jamais le changer.

Lisette, qui vient de surprendre le secret de Damis, apprend à Dorante que ce poète est l'auteur de la pièce que l'on va jouer le soir même au Théâtre-Français et qui est cause que tous les invités désertent la maison de campagne de M. de Francaleu, ainsi que son théâtre d'amateurs, pour aller à Paris assister à cette première représentation. Elle insinue à Dorante que son prétendu rival vient d'écrire à son père, probablement pour trahir le secret de ses amours avec Lucile; elle lui conseille de monter une cabale pour faire siffler la pièce de Damis, et ajoute:

> Monsieur de Francaleu, vous dis-je, va la voir.
> Il n'a déjà que trop ce bel auteur en tête.
> S'il le voit triompher, c'est fait, rien ne l'arrête;
> Il lui donne sa fille, et croirait aujourd'hui
> S'allier à la gloire en s'alliant à lui.
>
> DORANTE. Ah! tu me fais frémir! et des transes pareilles
> Me livrent en aveugle à ce que tu conseilles.

Le *cinquième* acte amène le dénoûment de cette intrigue compliquée, mais habilement conduite. M. Baliveau et M. de Francaleu reviennent du théâtre; ce dernier ne sait pas encore que Damis est l'auteur de la nouvelle pièce qui vient d'être sifflée par une cabale impitoyable.

> — — Jamais le public n'eut moins de complaisance.
> Comment veut-il juger d'une pièce en effet,
> Au tintamarre affreux qu'au parterre on a fait?
> Ah! nous avons bien vu des fureurs de cabale;
> Mais jamais il n'en fut ni n'en sera d'égale.
> La pièce était vendue aux sifflets aguerris
> De tous les étourneaux des cafés de Paris.

Cependant le jeune poète ne se décourage pas et se promet de prendre bientôt sa revanche.

M. Baliveau, resté seul avec son vieil ami, M. de Francaleu, le somme de tenir sa promesse et de lui délivrer la lettre de cachet qu'il lui a fait espérer. Le vieux métromane lui avoue qu'il ne l'a pas encore, mais qu'il est sûr de l'obtenir, puisque le jeune homme de mérite qui vient de les quitter, M. de l'Empyrée, s'est chargé de la lui procurer. A ces mots le vieux Baliveau éclate. Il dit à son interlocuteur qu'il vient de faire de belle besogne, lui apprend que son M. de l'Empyrée et le mauvais sujet qu'il s'agit de mettre en prison sont la même personne, et l'accable de reproches. Mais M. de Francaleu répond:

> Si j'admire en Damis un don qui vous irrite,
> Votre chagrin me touche autant que son mérite;
> Afin donc que son sort ne vous alarme plus,
> Je lui donne ma fille avec cent mille écus.

On fait venir le poète, et on lui apprend les excellentes dispositions de M. de Francaleu à son égard. Mais Damis déclare que d'autres engagements lui défendent d'accepter l'honneur que son protecteur veut lui faire. Ce refus met le vieil oncle hors de lui. M. de Francaleu s'en irrite aussi, mais le poète lui apprend que celle qu'il aime est une personne du plus haut mérite, une muse, qui, depuis longtemps, échange avec lui des vers dans le *Mercure*, enfin que c'est une noble Bretonne appelée Mlle Mériadec de Kersic, de Quimper-Corentin. A ces mots le vieux M. de Francaleu s'écrie, en pouffant de rire:

Oh! disposez-vous donc, monsieur, à m'épouser;
A m'épouser, vous dis-je. Oui, moi! moi! C'est moi-même
Qui suis le bel objet de votre amour extrême.

C'est le vieux métromane qui, sous le pseudonyme de Mlle Mériadec de Kersic, collaborait au *Mercure*.

DAMIS. Vous ne plaisantez point?
FRANCALEU. Non; mais, en vérité,
J'ai bien à vos dépens jusqu'ici plaisanté,
Quand, sous le masque heureux qui vous donnait le change,
Je vous faisais chanter des vers à ma louange.
Voilà de vos arrêts, messieurs les gens de goût!
L'ouvrage est peu de chose, et le seul nom fait tout.

Après cet éclaircissement burlesque, rien ne paraît plus s'opposer au mariage que le vieillard projette depuis longtemps entre sa fille et son protégé. Mais alors surviennent Lucile et Lisette. La servante découvre à M. de Francaleu que Damis est l'auteur de la pièce sifflée, ce qui refroidit singulièrement l'enthousiasme du métromane pour le jeune poète. Lucile avoue qu'elle aime Dorante, qui paraît à son tour et, de nouveau, reproche à Damis sa trahison. Quel est son étonnement et sa confusion quand il apprend que Damis, cet ami généreux et méconnu, a écrit à son père et vient d'obtenir le consentement de l'ancien ami de M. de Francaleu au mariage de Dorante et de Lucile.

DORANTE. Je suis un monstre!
DAMIS. Non: mais, en termes honnêtes,
Amoureux et Français, voilà ce que vous êtes.
DORANTE *(aux autres)*. Un furieux! qui, plein d'un ridicule effroi,
Tandis qu'il agissait si noblement pour moi,
Impitoyablement ai fait siffler sa pièce.
DAMIS. Quoi?... Mais je m'en prends moins à vous qu'à la traîtresse
Qui vous a confié que j'en étais l'auteur.
Je suis bien consolé: j'ai fait votre bonheur.
DORANTE. J'ai demain, pour ma part, cent places retenues;
Et veux, après-demain, vous faire aller aux nues.
DAMIS. Non; j'appelle, en auteur soumis, mais peu craintif,
Du parterre en tumulte au parterre attentif,
Qu'un si frivole soin ne trouble pas la fête.
Ne songez qu'aux plaisirs que l'hymen vous apprête.
Vous à qui cependant je consacre mes jours,
Muses, tenez-moi lieu de fortune et d'amours.

VOLTAIRE.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

FRANÇOIS-MARIE AROUET, qui a pris le nom de VOLTAIRE, naquit en 1694 à Châtenay, village voisin de Paris. Il eut pour premier instituteur l'abbé de Châteauneuf, qui lui apprit dès sa plus tendre enfance à bégayer des paroles d'incrédulité. Le collège Louis-le-Grand, à Paris, dirigé par les jésuites, le reçut tout jeune et déjà tout imbu des doctrines irréligieuses de l'époque: néanmoins ses brillants succès et la vivacité de son esprit éblouirent ses maîtres, dont les plus habiles demeurèrent ses amis.

Le père d'Arouet, qui était notaire, destinait son fils à la magistrature, et le croyait perdu depuis qu'il savait que le jeune homme faisait des vers. Cependant il lui permit de tenter la diplomatie et d'accompagner à la Haye le marquis de Châteauneuf, ambassadeur de France en Hollande. Cet essai fut malheureux et de courte durée. Le jeune Arouet, de retour à Paris, se résigna à entrer chez un procureur; mais il ne s'occupa qu'à faire des vers badins et satiriques, qui le firent connaître dans le monde. Cette gloire précoce eut l'inconvénient de le faire soupçonner, injustement cette fois, d'être l'auteur d'une satire sanglante contre le gouvernement et de le faire envoyer à la Bastille. Son innocence reconnue, il en sortit et reçut, en guise d'indemnité, une gratification du régent, le duc d'Orléans. Le jeune poète gagna les bonnes grâces du prince par un mot spirituel. „Monseigneur, lui dit-il, je remercie Votre Altesse Royale de vouloir bien continuer à se charger de ma nourriture, mais je la prie de ne plus se charger de mon logement."

En 1718, Voltaire (c'est alors qu'il prit ce nom) fit son véritable début littéraire par *Œdipe*, tragédie qu'il avait ébauchée à dix-sept ans, et qu'il venait de terminer à vingt-quatre. Plusieurs pièces médiocres qui suivirent *Œdipe* échouèrent au théâtre. En 1725, une indiscrétion d'un des amis du poète rendit public, sous le titre de la *Ligue*, le poème encore inachevé de la *Henriade*, que Voltaire avait commencé à dix-neuf ans, et dont il avait écrit le second chant à la Bastille. Malgré ses lacunes et les interpolations de l'éditeur, le poème réussit: et Voltaire, qui dans un moment de dépit, avait voulu détruire le manuscrit, se décida à l'achever. Mais il ne devait pas le publier en France.

Le jeune poète avait répondu par des paroles piquantes au mépris que lui avait témoigné un seigneur de la cour, le chevalier de Rohan. Ce gentilhomme résolut de se venger, sans compromettre sa sûreté personnelle. Il eut la lâcheté d'attirer Voltaire dans un guet-apens et de le faire maltraiter par ses domestiques. Le grand seigneur qui commit cette indignité était trop haut placé pour pouvoir être atteint par les lois, et lorsque le poète lui demanda raison et le provoqua en duel, il fut mis à la Bastille. Relâché après six mois de détention, il reçut l'ordre de quitter Paris. Il se retira à Londres.

C'est en Angleterre que la *Henriade* fut éditée avec luxe et par

[1] D'après les *Études* de Geruzez et la *Vie de Voltaire* par Condorcet.

voie de souscription. Ce fut, dit-on, la première assise de la fortune de Voltaire, augmentée depuis et portée jusqu'à l'opulence par des spéculations hardies et heureuses et aussi, il faut le dire, par l'usure. Pendant son exil en Angleterre, il étudia la langue, la littérature, la philosophie sensualiste des Anglais, et fortifia son penchant à l'incrédulité par le commerce avec des hommes tels que le célèbre Bolingbroke.

Son séjour en Angleterre dura trois ans (1727, 28, 29); il en rapporta les tragédies de *Brutus* et de la *Mort de César*. L'*Othello* de Shakespeare inspira à Voltaire *Zaïre*, la plus populaire et la plus touchante de ses tragédies.

Revenu sans autorisation à Paris, en 1730, il publia, outre les tragédies que nous venons de nommer, la *Vie de Charles XII, roi de Suède*, chef-d'œuvre de narration dont nous parlerons plus loin en détail: Mais Voltaire ne devait pas rester longtemps tranquille. Le scandale causé par l'édition française des *Lettres philosophiques* ou *Lettres anglaises*, qu'il avait déjà publiées en anglais dans son exil, le força de nouveau à quitter Paris. Cette fois il chercha un asile au château de Cirey, en Lorraine, où il se retira chez la marquise du Châtelet. Il y cultiva les sciences, y composa *Alzire*, *Mahomet*, *Mérope*, qui soutinrent sa gloire de poète tragique; il y commença le *Siècle de Louis XIV*, qu'il termina plus tard à Berlin, et prépara son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*. C'est dans ce temps que commença la correspondance de Voltaire avec le prince royal de Prusse, qui fut plus tard le grand Frédéric. Cette liaison fut en partie la cause pour laquelle Voltaire eut un moment de faveur à la cour de France. En 1743, on le choisit pour une mission politique secrète auprès de Frédéric II, mission dont il s'acquitta avec habileté. A son retour en France, il obtint, outre le titre d'historiographe du roi, une charge de gentilhomme ordinaire. Il fut admis à l'Académie française, mais seulement après avoir écrit au père de Latour une lettre où il protestait de son respect pour la religion et de son attachement aux jésuites.

La faveur de Voltaire dura peu. Pour le dégoûter, on affecta à la cour de Versailles de lui préférer le vieux poète Crébillon. Voltaire, qui était vaniteux au plus haut degré, en fut piqué au vif: il se vengea en homme d'esprit en refaisant avec une grande supériorité plusieurs des pièces de son rival. Telle fut l'origine des tragédies de *Sémiramis* (1748), d'*Oreste* (1749) et de *Rome sauvée* (1752). Vers le même temps il écrivit *Nanine*, sa meilleure comédie. Fatigué de la cour de France, négligé par Louis XV, dont il ne put jamais gagner la faveur, Voltaire se rendit aux invitations réitérées du grand Frédéric et vint se fixer en Prusse. Le roi le nomma son chambellan, le logea dans son palais et lui donna 20 000 francs de pension, sans autre obligation que celle de corriger les vers français de Sa Majesté. Mais bientôt le roi et le poète comprirent qu'ils étaient plutôt faits pour s'admirer de loin et par correspondance que pour vivre ensemble. Voltaire excita l'envie; son penchant pour la raillerie lui fit des ennemis acharnés, surtout parmi les écrivains français établis à Berlin; son humeur altière, sa duplicité, son avarice et sa cupidité le rendirent insupportable. Voltaire eut de violentes querelles avec Maupertuis, président de l'Académie des sciences de Berlin, qu'il livra à la risée publique dans sa *Diatribe du docteur Akakia*. Le roi, après avoir

beaucoup ri de l'ouvrage, dont l'auteur dut lui lire le manuscrit, en demanda la suppression à Voltaire comme un sacrifice d'amitié. Voltaire la promit et eut la perfidie de faire néanmoins imprimer le libelle, que le roi fit alors brûler par la main du bourreau. Telle fut la principale cause qui amena la rupture définitive entre le roi et le célèbre écrivain (1753).

Voltaire, forcé de quitter la Prusse, négocia avec la cour de France, dans l'espérance d'y retrouver le poste qu'il avait abandonné. Il fallut y renoncer; Paris même lui fut interdit. Il habita d'abord les Délices, sur le territoire de Genève, où il composa *Tancrède*, et finit par se fixer, en 1758, à Ferney, dans le pays de Gex, sur la frontière de France, au pied du Jura et sur les bords du lac de Genève. Il avait alors soixante-quatre ans. Il passa dans cette résidence les vingt dernières années de sa vie. De là il exerça une véritable dictature sur l'esprit de ses contemporains. Son château devint le rendez-vous des hommes de lettres et des princes, dont il recevait les hommages comme un tribut.

Pendant son séjour à Ferney, Voltaire prit la défense de Calas, de Sirven, de Lally, victimes de déplorables erreurs judiciaires. Il publia les *Commentaires sur Corneille*, afin de doter une nièce de ce grand poète, écrivit l'*Histoire de la Russie sous Pierre le Grand* (1759 à 1763), composa une foule de poésies des genres les plus divers, *satires, épîtres, contes, épigrammes*, et même quelques *tragédies*, écrivit ses *romans* en prose, si pleins d'esprit, mais aussi de malignité et de cynisme. En même temps il entretenait une correspondance étendue, animait de son esprit les auteurs de l'*Encyclopédie*, lançait une foule de pamphlets, où il employait contre ses adversaires l'arme du ridicule, mais trop souvent aussi l'invective et l'injure. Il soutenait contre la religion chrétienne une lutte acharnée et publiait, sous le voile de l'anonyme, un grand nombre d'écrits impies.

Voltaire avait quatre-vingt-quatre ans, lorsqu'il se détermina, à la sollicitation de Madame Denis, sa nièce, à quitter un moment Ferney, pour aller visiter Paris, où il n'avait pas reparu depuis vingt-huit ans. L'accueil qu'il y reçut fut un véritable triomphe. L'Académie, la Comédie française, les citoyens de tous les rangs, depuis les grands seigneurs jusqu'aux artisans, rivalisèrent d'empressements pour fêter l'écrivain le plus célèbre du siècle. Son buste fut couronné en plein théâtre. Tant d'émotions lui devinrent fatales: il y succomba après trois mois de séjour à Paris, en 1778. Il mourut dans l'hôtel du marquis de Villette, sur le quai des Théatins, qui a pris depuis et qui porte encore aujourd'hui le nom de quai Voltaire. Le clergé de Paris refusa d'inhumer le corps d'un écrivain qui s'était signalé par tant d'œuvres impies; il fut transporté secrètement à l'abbaye de Scellières, en Champagne, par les soins d'un abbé, son neveu, avec une rapidité qui rendit inutile le refus de sépulture expédié par l'évêque de Troyes. En 1791, les cendres de Voltaire furent exhumées pour être transférées au Panthéon (église Sainte-Geneviève), où l'on montre encore son tombeau.

L'influence de Voltaire a été immense, en mal comme en bien. S'il a, par un très grand nombre de ses écrits, propagé l'incrédulité et le mépris de toute religion positive, nous ne devons pas oublier, d'un autre côté, que c'est à Voltaire que le monde est redevable de l'immense

bienfait de la tolérance religieuse dont il a été, pour ainsi dire, l'apôtre pendant sa vie entière, comme il a, en toute occasion défendu les droits de la justice et de l'humanité contre l'injustice et l'oppression.

Comme poète, il a surtout brillé dans la tragédie, mais il est inférieur de beaucoup à Corneille et à Racine. Dans l'épopée, il a la gloire de s'être placé au premier rang; il est incomparable dans la poésie légère.

Comme prosateur, Voltaire n'a point de rivaux pour la netteté, la vivacité, l'élégance et le naturel du style. C'est surtout au point de vue de leur importance littéraire que nous accordons dans notre *Manuel* une large place aux extraits empruntés à ses écrits.

Nous donnerons des fragments et des analyses des ouvrages suivants de Voltaire: 1) la HENRIADE, 2) la tragédie de ZAÏRE, 3) l'HISTOIRE DE CHARLES XII, 4) le SIÈCLE DE LOUIS XIV, 5) JEANNOT ET COLIN, roman. Enfin nous reproduisons deux *Lettres* de Voltaire, que nous faisons suivre d'une lettre de Frédéric le Grand.

I. LA HENRIADE.

(1723.)

I. LA SAINT-BARTHÉLEMY. (Fragment du deuxième chant.)

Le véritable sujet de la *Henriade* c'est la lutte de Henri IV contre les ligueurs, qui lui disputent le royaume de ses ancêtres. Ce sujet, le poète ne l'aborde qu'au *cinquième* chant; dans les quatre premiers c'est Henri de Valois qui règne; Henri de Bourbon, ne combattant que pour faire rentrer dans la capitale le roi, son maître, joue un rôle secondaire dans le poème dont il est le héros. C'est surtout cette disposition que les critiques ont reprochée à Voltaire, qui, comme le dit la Harpe, traite l'épopée en historien plutôt qu'en poète. La véritable action du poème ne commence qu'au quatrième chant; le *premier* sert d'introduction; le *second* et le *troisième* sont un récit des événements qui précèdent le siège de Paris, récit que Voltaire met habilement dans la bouche de Henri de Bourbon. Ce prince le fait à Élisabeth, reine d'Angleterre, à laquelle il est envoyé en ambassade secrète pour solliciter son secours contre la Ligue. C'est de ce récit que nous reproduisons un fragment.

„Après dix ans entiers de succès et de pertes,
Médicis,[1] qui voyait nos campagnes couvertes
D'un parti renaissant qu'elle avait cru détruit,
Lasse enfin de combattre et de vaincre sans fruit,
Voulut, sans plus tenter des efforts inutiles,
Terminer d'un seul coup les discordes civiles.
La cour de ses faveurs nous offrit les attraits;
Et n'ayant pu nous vaincre, on nous donna la paix.
Quelle paix, juste Dieu! Dieu vengeur que j'atteste,
Que de sang arrosa son olive funeste!
Ciel! faut-il voir ainsi les maîtres des humains
Du crime à leurs sujets aplanir les chemins!
Coligny, dans son cœur à son prince fidèle,
Aimait toujours la France en combattant contre elle:
Il chérit, il prévint l'heureuse occasion
Qui semblait de l'État assurer l'union.

[1] Catherine de Médicis (1519—1589), veuve de Henri II, mère de François II, de Charles IX, et de Henri III.

Rarement un héros connaît la défiance:
Parmi ses ennemis il vint plein d'assurance;
Jusqu'au milieu du Louvre il conduisit mes pas.
Médicis en pleurant me reçut dans ses bras,
Me prodigua longtemps des tendresses de mère,
Assura Coligny d'une amitié sincère,
Voulait par ses avis se régler désormais,
L'ornait de dignités, le comblait de bienfaits,
Montrait à tous les miens, séduit par l'espérance,
Des faveurs de son fils la flatteuse apparence.
Hélas! nous espérions en jouir plus longtemps.
Quelques-uns soupçonnaient ces perfides présents:
Les dons d'un ennemi leur semblaient trop à craindre;
Plus ils se défiaient, plus le roi savait feindre.
Dans l'ombre du secret, depuis peu Médicis
A la fourbe, au parjure avait formé son fils,
Façonnait aux forfaits ce cœur jeune et facile:
Et le malheureux prince à ses leçons docile,
Par son penchant féroce à les suivre excité,
Dans sa coupable école avait trop profité.
Enfin, pour mieux cacher cet horrible mystère,
Il me donna sa sœur,[1] il m'appela son frère.
O nom qui m'as trompé! vains serments! nœud fatal!
Hymen qui de nos maux fut le premier signal!
Tes flambeaux, que du ciel alluma la colère,
Éclairaient à mes yeux le trépas de ma mère.
Je ne suis point injuste, et je ne prétends pas
A Médicis encore imputer son trépas:
J'écarte des soupçons peut-être légitimes,
Et je n'ai pas besoin de lui chercher des crimes.
Ma mère enfin mourut. Pardonnez à des pleurs
Qu'un souvenir si tendre arrache à mes douleurs.
Cependant tout s'apprête, et l'heure est arrivée
Qu'au fatal dénoûment la reine a réservée.
Le signal est donné sans tumulte et sans bruit;
C'était à la faveur des ombres de la nuit.
De ce mois malheureux l'inégale courrière
Semblait cacher d'effroi sa tremblante lumière:
Coligny languissait dans les bras du repos,
Et le sommeil trompeur lui versait ses pavots.
Soudain de mille cris le bruit épouvantable
Vient arracher ses sens à ce calme agréable:
Il se lève, il regarde, il voit de tous côtés
Courir des assassins à pas précipités;
Il voit briller partout les flambeaux et les armes,
Son palais embrasé, tout un peuple en alarmes,
Ses serviteurs sanglants dans la flamme étouffés,
Les meurtriers en foule au carnage échauffés,
Criant à haute voix: »Qu'on n'épargne personne;

[1] Marguerite de Valois. Elle épousa Henri de Bourbon le 18 août 1572.

C'est Dieu, c'est Médicis, c'est le roi qui l'ordonne!«
Il entend retentir le nom de Coligny;
Il aperçoit de loin le jeune Téligny,
Téligny dont l'amour a mérité sa fille,
L'espoir de son parti, l'honneur de sa famille,
Qui, sanglant, déchiré, traîné par des soldats,
Lui demandait vengeance et lui tendait les bras.

Le héros malheureux, sans armes, sans défense,
Voyant qu'il faut périr, et périr sans vengeance,
Voulut mourir du moins comme il avait vécu,
Avec toute sa gloire et toute sa vertu.

Déjà des assassins la nombreuse cohorte
Du salon qui l'enferme allait briser la porte:
Il leur ouvre lui-même, et se montre à leurs yeux
Avec cet œil serein, ce front majestueux,
Tel que dans les combats, maître de son courage,
Tranquille il arrêtait ou pressait le carnage.

A cet air vénérable, à cet auguste aspect,
Les meurtriers surpris sont saisis de respect;
Une force inconnue a suspendu leur rage.
„Compagnons, leur dit-il, achevez votre ouvrage,
Et de mon sang glacé souillez ces cheveux blancs,
Que le sort des combats respecta quarante ans;
Frappez, ne craignez rien, Coligny vous pardonne;
Ma vie est peu de chose, et je vous l'abandonne . . . . .
J'eusse aimé mieux la perdre en combattant pour vous.“
Ces tigres, à ces mots, tombent à ses genoux:
L'un, saisi d'épouvante, abandonne ses armes;
L'autre embrasse ses pieds, qu'il trempe de ses larmes;
Et de ses assassins ce grand homme entouré
Semblait un roi puissant par son peuple adoré.

Besme, qui dans la cour attendait sa victime,
Monte, accourt, indigné qu'on diffère son crime;
Des assassins trop lents il veut hâter les coups;
Aux pieds de ce héros il les voit trembler tous.
A cet objet touchant lui seul est inflexible:
Lui seul, à la pitié toujours inaccessible,
Aurait cru faire un crime et trahir Médicis,
Si du moindre remords il se sentait surpris.
A travers les soldats il court d'un pas rapide:
Coligny l'attendait d'un visage intrépide;
Et bientôt dans le flanc ce monstre furieux
Lui plonge son épée, en détournant les yeux,
De peur que d'un coup d'œil cet auguste visage
Ne fît trembler son bras et glaçât son courage.

Du plus grand des Français tel fut le triste sort.
On l'insulte, on l'outrage encore après sa mort.
Son corps percé de coups, privé de sépulture,
Des oiseaux dévorants fut l'indigne pâture;
Et l'on porta sa tête aux pieds de Médicis,
Conquête digne d'elle et digne de son fils.

Médicis la reçut avec indifférence,
Sans paraître jouir du fruit de sa vengeance,
Sans remords, sans plaisir, maîtresse de ses sens
Et comme accoutumée à de pareils présents.
Qui pourrait cependant exprimer les ravages
Dont cette nuit cruelle étala les images?
La mort de Coligny, prémices des horreurs,
N'était qu'un faible essai de toutes leurs fureurs.
D'un peuple d'assassins les troupes effrénées,
Par devoir et par zèle au carnage acharnées,
Marchaient le fer en main, les yeux étincelants,
Sur les corps étendus de nos frères sanglants.
Guise était à leur tête, et, bouillant de colère,
Vengeait sur tous les miens les mânes de son père.
Nevers, Gondi, Tavanne, un poignard à la main,
Échauffaient les transports de leur zèle inhumain;
Et, portant devant eux la liste de leurs crimes,
Les conduisaient au meurtre et marquaient les victimes.

II. ZAÏRE.

Voltaire a emprunté à l'*Othello* de Shakespeare l'idée de la tragédie de Zaïre: un amant qui, dans un accès de jalousie, tue la femme qu'il adore et dont il est aimé. Tout le reste diffère. Voltaire développe ce thème dramatique en le rattachant à un grand fait historique, les Croisades. L'action se passe à Jérusalem, au XIII^e^ siècle.

Le *premier acte* fait l'exposition de la pièce; il développe les sentiments et les qualités qui font que nous nous intéressons aux deux principaux personnages de la tragédie, Zaïre et Orosmane. Zaïre, jeune esclave élevée dans la religion musulmane, mais d'origine chrétienne, confie son bonheur prochain à sa compagne Fatime. Le sultan Orosmane, prince jeune et victorieux, plein de sentiments nobles et généreux, va élever Zaïre au rang de sultane. Fatime lui rappelle qu'elle est née chrétienne, qu'elle porte encore sur elle une croix, symbole de la religion de ses pères, et qu'un chevalier français, Nérestan, a promis de venir payer sa rançon. Zaïre lui répond qu'ayant perdu ses parents dans sa plus tendre enfance, elle a été élevée dans la loi musulmane; que Nérestan, qui depuis deux ans n'a pas accompli sa promesse, est peut-être hors d'état de la tenir, qu'enfin elle aime Orosmane et qu'elle en est aimée. Bientôt Orosmane entre lui-même en scène; il confirme à Zaïre son amour et sa résolution de ne partager le trône qu'avec elle seule, de vaincre ses passions, de régner en véritable souverain qui connaît toute l'étendue de ses devoirs, et de ne pas ressembler à tant de ses prédécesseurs qui se sont laissé corrompre par la volupté.

Zaïre déclare au sultan qu'elle répond à ses nobles sentiments, lorsqu'on annonce Nérestan, jeune chevalier français, autrefois prisonnier d'Orosmane, qui lui a permis d'aller en France chercher sa rançon et celle de dix autres chrétiens. Il apporte la rançon de ses compagnons de captivité ainsi que celle de Zaïre et de Fatime, mais il ne peut plus payer la sienne et vient se reconstituer prisonnier. Orosmane lui répond:

Chrétien, je suis content de ton noble courage;
Mais ton orgueil ici se serait-il flatté
D'effacer[1] Orosmane en générosité?
Reprends ta liberté, remporte tes richesses,
A l'or de ces rançons joins mes justes largesses;

[1] En prose on dirait: *surpasser en* générosité. On *efface* les actions de quelqu'un *par* les siennes.

Au lieu de dix chrétiens que je dus t'accorder,
Je t'en veux donner cent: tu les peux demander.

Cependant le sultan excepte Lusignan, l'ancien roi de Jérusalem, qui doit finir ses jours dans les fers, et Zaïre.

Pour Zaïre, crois-moi, sans que ton cœur s'offense,
Elle n'est pas d'un prix qui soit en ta puissance,
Tes chevaliers français et tous leurs souverains
S'uniraient vainement pour l'ôter de mes mains.

Comme Nérestan s'étonne que Zaïre, née chrétienne, et le vieux Lusignan, dont la liberté lui a pourtant été promise, ne doivent point le suivre, le sultan lui ordonne de sortir le lendemain de Jérusalem et de quitter ses États. Orosmane a bien remarqué que le chevalier chrétien montrait pour Zaïre un intérêt qui semble trahir la passion; mais il ne veut pas s'abaisser jusqu'à la jalousie, et il a foi dans l'amour de Zaïre. Il ordonne à son confident de tout préparer pour la cérémonie qui va faire de Zaïre son épouse et la sultane.

Le *second acte* est la plus belle partie de la tragédie. Nous le reproduisons en entier.

ACTE II, SCÈNE I.

NÉRESTAN, CHATILLON.

CHATILLON. O brave Nérestan, chevalier généreux,
Vous qui brisez les fers de tant de malheureux,
Vous, sauveur des chrétiens, qu'un Dieu sauveur envoie,
Paraissez, montrez-vous, goûtez la douce joie
De voir nos compagnons pleurant à vos genoux,
Baiser l'heureuse main qui nous délivre tous.
Aux portes du sérail en foule ils vous demandent;
Ne privez point leurs yeux du héros qu'ils attendent,
Et qu'unis à jamais sous notre bienfaiteur . . . .

NÉRESTAN. Illustre Châtillon, modérez cet honneur;
J'ai rempli d'un Français le devoir ordinaire;
J'ai fait ce qu'à ma place on vous aurait vu faire.

CHATILLON. Sans doute; et tout chrétien, tout digne chevalier
Pour sa religion se doit sacrifier;
Et la félicité des cœurs tels que les nôtres
Consiste à tout quitter pour le bonheur des autres.
Heureux, à qui le ciel a donné le pouvoir
De remplir comme vous un si noble devoir!
Pour nous, tristes jouets du sort qui nous opprime,
Nous, malheureux Français, esclaves dans Solyme,
Oubliés dans les fers, où longtemps, sans secours,
Le père d'Orosmane abandonna nos jours,
Jamais nos yeux sans vous ne reverraient la France.

NÉRESTAN. Dieu s'est servi de moi, Seigneur; sa providence
De ce jeune Orosmane a fléchi la rigueur.
Mais quel triste mélange altère ce bonheur!
Que de ce fier soudan la clémence odieuse
Répand sur ses bienfaits une amertume affreuse!
Dieu me voit et m'entend; il sait si dans mon cœur
J'avais d'autres projets que ceux de sa grandeur.
Je faisais tout pour lui; j'espérais de lui rendre
Une jeune beauté qu'à l'âge le plus tendre

Le cruel Noradin fit esclave avec moi,
Lorsque les ennemis de notre auguste foi,
Baignant de notre sang la Syrie enivrée,
Surprirent Lusignan, vaincu dans Césarée.
Du sérail des sultans sauvé par des chrétiens,
Remis depuis trois ans dans mes premiers liens,
Renvoyé dans Paris sur ma seule parole,
Seigneur, je me flattais, espérance frivole!
De ramener Zaïre à cette heureuse cour
Où Louis[1] des vertus a fixé le séjour.
Déjà même la reine, à mon zèle propice,
Lui tendait de son trône une main protectrice.
Enfin, lorsqu'elle touche au moment souhaité
Qui la tirait du sein de la captivité,
On la retient . . . . Que dis-je? . . . . Ah! Zaïre elle-même,
Oubliant les chrétiens pour ce soudan qui l'aime . . . .
N'y pensons plus. . . . Seigneur, un refus plus cruel
Vient m'accabler encor d'un déplaisir mortel;
Des chrétiens malheureux l'espérance est trahie.

CHATILLON. Je vous offre pour eux ma liberté, ma vie;
Disposez-en, Seigneur, elle vous appartient.

NÉRESTAN. Seigneur, ce Lusignan, qu'à Solyme on retient,
Ce dernier d'une race en héros si féconde,
Ce guerrier dont la gloire avait rempli le monde,
Ce héros malheureux, de Bouillon descendu,
Aux soupirs des chrétiens ne sera point rendu.

CHATILLON. Seigneur, s'il est ainsi, votre faveur est vaine!
Quel indigne soldat voudrait briser sa chaîne,
Alors que dans les fers son chef est retenu?
Lusignan, comme à moi, ne vous est pas connu.
Seigneur, remerciez le ciel dont la clémence
A pour votre bonheur placé votre naissance
Longtemps après ces jours, à jamais détestés,
Après ces jours de sang et de calamités,
Où je vis sous le joug de nos barbares maîtres
Tomber ces murs sacrés conquis par nos ancêtres.
Ciel! si vous aviez vu ce temple abandonné,
Du Dieu que nous servons le tombeau profané,
Nos pères, nos enfants, nos filles et nos femmes,
Au pied de nos autels expirant dans les flammes,
Et notre dernier roi, courbé du faix des ans,
Massacré sans pitié sur ses fils expirants!
Lusignan, le dernier de cette auguste race,
Dans ces moments affreux ranimant notre audace,
Au milieu des débris des temples renversés,
Des vainqueurs, des vaincus, et des morts entassés,
Terrible, et d'une main reprenant son épée,
Dans le sang infidèle à tout moment trempée,

[1] Louis IX, que les Français appellent saint Louis, régna de 1226 à 1270. Il mourut pendant la septième croisade entreprise contre Tunis.

Et de l'autre à nos yeux montrant avec fierté
De notre sainte foi le signe redouté,
Criant à haute voix: Français, soyez fidèles . . . .
Sans doute, en ce moment, le couvrant de ses ailes,
La vertu du Très Haut, qui nous sauve aujourd'hui,
Aplanissait sa route et marchait devant lui;
Et des tristes chrétiens la foule délivrée
Vint porter avec nous ses pas dans Césarée.
Là, par nos chevaliers, d'une commune voix,
Lusignan fut choisi pour nous donner des lois.
O mon cher Nérestan! Dieu, qui nous humilie,
N'a pas voulu sans doute, en cette courte vie,
Nous accorder le prix qu'il doit à la vertu;
Vainement pour son nom nous avons combattu.
Ressouvenir[1] affreux, dont l'horreur me dévore!
Jérusalem en cendre, hélas! fumait encore,
Lorsque dans notre asile attaqués et trahis,
Et livrés par un Grec à nos fiers ennemis,
La flamme dont brûla Sion désespérée
S'étendit en fureur aux murs de Césarée:
Ce fut là le dernier de trente ans de revers;
Là je vis Lusignan chargé d'indignes fers:
Insensible à sa chute, et grand dans ses misères,
Il n'était attendri que des maux de ses frères.
Seigneur, depuis ce temps, ce père des chrétiens,
Resserré loin de nous, blanchi dans ses liens,
Gémit dans un cachot, privé de la lumière,
Oublié de l'Asie et de l'Europe entière.
Tel est son sort affreux; qui pourrait aujourd'hui,
Quand il souffre pour nous, se voir heureux sans lui?

NÉRESTAN. Ce bonheur, il est vrai, serait d'un cœur barbare.
Que je hais le destin qui de lui nous sépare!
Que vers lui vos discours m'ont sans peine entraîné:
Je connais ses malheurs, avec eux je suis né:
Sans un trouble nouveau je n'ai pu les entendre;
Votre prison, la sienne, et Césarée en cendre,
Sont les premiers objets, sont les premiers revers
Qui frappèrent mes yeux, à peine encore ouverts.
Je sortais du berceau; ces images sanglantes
Dans vos tristes récits me sont encor présentes.
Au milieu des chrétiens dans un temple immolés,
Quelques enfants, Seigneur, avec moi rassemblés,
Arrachés par des mains de carnage fumantes
Aux bras ensanglantés de nos mères tremblantes,
Nous fûmes transportés dans ce palais de rois,
Dans ce même sérail, Seigneur, où je vous vois.
Noradin m'éleva près de cette Zaïre,
Qui depuis . . . . pardonnez si mon cœur en soupire,

[1] Le *ressouvenir* est le souvenir renouvelé d'une chose éloignée de notre esprit, un souvenir persistant qui obsède.

Qui depuis, égarée en ce funeste lieu,
Pour un maître barbare abandonna son Dieu.

CHATILLON. Telle est des musulmans la funeste prudence:
De leurs chrétiens captifs ils séduisent l'enfance;
Et je bénis le ciel, propice à nos desseins,
Qui dans vos premiers ans vous sauva de leurs mains.
Mais, Seigneur, après tout, cette Zaïre même,
Qui renonce aux chrétiens pour le soudan qui l'aime,
De son crédit au moins nous pourrait secourir:
Qu'importe de quel bras Dieu daigne se servir?
M'en croirez-vous? le juste, aussi bien que le sage,
Du crime et du malheur sait tirer avantage.
Vous pourriez de Zaïre employer la faveur
A fléchir Orosmane, à toucher son grand cœur,
A nous rendre un héros que lui-même a dû plaindre,
Que sans doute il admire, et qui n'est plus à craindre.

NÉRESTAN. Mais ce même héros, pour briser ses liens,
Voudra-t-il qu'on s'abaisse à ces honteux moyens?
Et quand il le voudrait, est-il en ma puissance
D'obtenir de Zaïre un moment d'audience?
Croyez-vous qu'Orosmane y daigne consentir?
Le sérail à ma voix pourra-t-il se rouvrir?
Quand je pourrais enfin paraître devant elle,
Que faut-il espérer d'une femme infidèle,
A qui mon seul aspect doit tenir lieu d'affront,
Et qui lira sa honte écrite sur mon front?
Seigneur, il est bien dur, pour un cœur magnanime,
D'attendre des secours de ceux qu'on mésestime:
Leurs refus sont affreux, leurs bienfaits font rougir.

CHATILLON. Songez à Lusignan, songez à le servir.

NÉRESTAN. Eh bien! . . . . Mais quels chemins jusqu'à cette infidèle
Pourront . . . . On vient à nous. Que vois-je? ô ciel! c'est elle.

SCÈNE II.

ZAÏRE, CHATILLON, NÉRESTAN.

ZAÏRE *(à Nérestan)*. C'est vous, digne Français, à qui je viens parler.
Le soudan le permet, cessez de vous troubler;
Et rassurant mon cœur, qui tremble à votre approche,
Chassez de vos regards la plainte et le reproche.
Seigneur, nous nous craignons, nous rougissons tous deux;
Je souhaite et je crains de rencontrer vos yeux.
L'un à l'autre attachés depuis notre naissance,
Une affreuse prison renferma notre enfance;
Le sort nous accabla du poids des mêmes fers,
Que la tendre amitié nous rendait plus légers.
Il me fallut depuis gémir de votre absence;
Le ciel porta vos pas aux rives de la France:
Prisonnier dans Solyme, enfin je vous revis;
Un entretien plus libre alors m'était permis.
Esclave dans la foule où j'étais confondue,
Aux regards du soudan je vivais inconnue:

Vous daignâtes bientôt, soit grandeur, soit pitié,
Soit plutôt digne effet d'une pure amitié,
Revoyant des Français le glorieux empire,
Y chercher la rançon de la triste Zaïre;
Vous l'apportez: le ciel a trompé vos bienfaits;
Loin de vous, dans Solyme, il m'arrête à jamais.
Mais, quoi que ma fortune ait d'éclat et de charmes,
Je ne puis vous quitter sans répandre des larmes.
Toujours de vos bontés je vais m'entretenir,
Chérir de vos vertus le tendre souvenir,
Comme vous des humains soulager la misère,
Protéger les chrétiens, leur tenir lieu de mère;
Vous me les rendez chers, et ces infortunés . . .

NÉRESTAN. Vous, les protéger! vous, qui les abandonnez!
Vous, qui des Lusignans foulant aux pieds la cendre . . . .

ZAÏRE. Je la viens honorer, seigneur, je viens vous rendre
Le dernier de ce sang, votre amour, votre espoir:
Oui, Lusignan est libre, et vous l'allez revoir.

CHATILLON. O ciel! nous reverrions notre appui, notre père!

NÉRESTAN. Les chrétiens vous devraient une tête si chère!

ZAÏRE. J'avais sans espérance osé la demander;
Le généreux soudan veut bien nous l'accorder:
On l'amène en ces lieux.

NÉRESTAN. Que mon âme est émue!

ZAÏRE. Mes larmes, malgré moi, me dérobent sa vue;
Ainsi que ce vieillard, j'ai langui dans les fers:
Qui ne sait compatir aux maux qu'on a soufferts!

NÉRESTAN. Grand Dieu! que de vertu dans une âme infidèle!

SCÈNE III.

ZAÏRE, LUSIGNAN, CHATILLON, NÉRESTAN, *plusieurs esclaves chrétiens.*

LUSIGNAN. Du séjour du trépas quelle voix me rappelle?
Suis-je avec des chrétiens? . . . . Guidez mes pas tremblants.
Mes maux m'ont affaibli plus encor que mes ans.
(En s'asseyant.) Suis-je libre en effet?

ZAÏRE. Oui, seigneur, oui, vous l'êtes.

CHATILLON. Vous vivez, vous calmez nos douleurs inquiètes.
Tous nos tristes chrétiens . . . .

LUSIGNAN. O jour! ô douce voix!
Châtillon, c'est donc vous? c'est vous que je revois!
Martyr, ainsi que moi, de la foi de nos pères,
Le Dieu que nous servons finit-il nos misères!
En quels lieux sommes-nous? Aidez mes faibles yeux.

CHATILLON. C'est ici le palais qu'ont bâti vos aïeux;
Du fils de Noradin c'est le séjour profane.

ZAÏRE. Le maître de ces lieux, le puissant Orosmane,
Sait connaître, Seigneur, et chérir la vertu.
(En montrant Nérestan.) Ce généreux Français, qui vous est inconnu
Par la gloire amené des rives de la France,
Venait de dix chrétiens payer la délivrance:

Le soudan, comme lui, gouverné par l'honneur,
Croit, en vous délivrant, égaler son grand cœur.

LUSIGNAN. Des chevaliers français tel est le caractère;
Leur noblesse en tout temps me fut utile et chère.
Trop digne chevalier, quoi! vous passez les mers
Pour soulager nos maux et pour briser nos fers?
Ah! parlez, à qui dois-je un service si rare?

NÉRESTAN. Mon nom est Nérestan; le sort longtemps barbare,
Qui dans les fers ici me mit presque en naissant,
Me fit quitter bientôt l'empire du croissant.
A la cour de Louis, guidé par son courage,
De la guerre sous lui j'ai fait l'apprentissage;
Ma fortune et mon rang sont un don de ce roi,
Si grand par sa valeur, et plus grand par sa foi.
Je le suivis, Seigneur, au bord de la Charente,
Lorsque du fier Anglais la valeur menaçante,
Cédant à nos efforts trop longtemps captivés,
Satisfit en tombant aux lis qu'ils ont bravés.
Venez, prince, et montrez au plus grand des monarques
De vos fers glorieux les vénérables marques:
Paris va révérer le martyr de la croix,
Et la cour de Louis est l'asile des rois.

LUSIGNAN. Hélas! de cette cour j'ai vu jadis la gloire.
Quand Philippe à Bovine[1] enchaînait la victoire,
Je combattais, Seigneur, avec Montmorency,
Melun, d'Estaing, de Nesle, et ce fameux Coucy.
Mais à revoir Paris je ne dois plus prétendre:
Vous voyez qu'au tombeau je suis prêt à descendre:
Je vais au roi des rois demander aujourd'hui
Le prix de tous les maux que j'ai soufferts pour lui.
Vous, généreux témoins de mon heure dernière,
Tandis qu'il en est temps, écoutez ma prière:
Nérestan, Châtillon, et vous . . . . de qui les pleurs
Dans ces moments si chers honorent mes malheurs,
Madame, ayez pitié du plus malheureux père
Qui jamais ait du ciel éprouvé la colère,
Qui répand devant vous des larmes que le temps
Ne peut encor tarir dans mes yeux expirants.
Une fille, trois fils, ma superbe espérance,
Me furent arrachés dès leur plus tendre enfance:
O mon cher Châtillon, tu dois t'en souvenir!

CHATILLON. De vos malheurs encor vous me voyez frémir.

LUSIGNAN. Prisonnier avec moi dans Césarée en flamme,
Tes yeux virent périr mes deux fils et ma femme.

CHATILLON. Mon bras chargé de fers ne les put secourir.

LUSIGNAN. Hélas! et j'étais père, et je ne pus mourir!
Veillez du haut des cieux, chers enfants que j'implore,
Sur mes autres enfants, s'ils sont vivants encore.

---

[1] *Bovines* ou *Bouvines* (l'orthographe *Bovine* est une licence poétique), bourg du département du Nord, est célèbre par la victoire remportée, en 1215, par le roi de France Philippe-Auguste sur l'empereur Othon IV et ses alliés.

Mon dernier fils, ma fille, aux chaînes réservés,
Par de barbares mains pour servir conservés,
Loin d'un père accablé, furent portés ensemble
Dans ce même sérail où le ciel nous rassemble.

CHATILLON. Il est vrai, dans l'horreur de ce péril nouveau,
Je tenais votre fille à peine en son berceau;
Ne pouvant la sauver, Seigneur, j'allais moi-même
Répandre sur son front l'eau sainte du baptême,
Lorsque les Sarrasins, de carnage fumants,
Revinrent l'arracher à mes bras tout sanglants.
Votre plus jeune fils, à qui les destinées
Avaient à peine encore accordé quatre années,
Trop capable déjà de sentir son malheur,
Fut dans Jérusalem conduit avec sa sœur.

NÉRESTAN. De quel ressouvenir[1] mon âme est déchirée!
A cet âge fatal j'étais dans Césarée;
Et tout couvert de sang, et chargé de liens,
Je suivis en ces lieux la foule des chrétiens.

LUSIGNAN. Vous.... Seigneur!.... ce sérail éleva votre enfance?....
(En les regardant.) Hélas! de mes enfants auriez-vous connaissance?
Ils seraient de votre âge, et peut-être mes yeux....
Quel ornement, madame, étranger en ces lieux?
Depuis quand l'avez-vous?

ZAÏRE. Depuis que je respire,
Seigneur.... Hé quoi! d'où vient que votre âme soupire?

LUSIGNAN. Ah! daignez confier à mes tremblantes mains....
(Elle lui donne la croix.)

ZAÏRE. De quel trouble nouveau tous mes sens sont atteints!
Seigneur, que faites-vous?
(Il l'approche de sa bouche en pleurant.)

LUSIGNAN. O ciel! ô Providence!
Mes yeux, ne trompez point ma timide espérance;
Serait-il bien possible? oui, c'est elle.... je voi
Ce présent qu'une épouse avait reçu de moi,
Et qui de mes enfants ornait toujours la tête,
Lorsque de leur naissance on célébrait la fête:
Je revois.... je succombe à mon saisissement.

ZAÏRE. Qu'entends-je? et quel soupçon m'agite en ce moment?
Ah, Seigneur!....

LUSIGNAN. Dans l'espoir dont j'entrevois les charmes,
Ne m'abandonnez pas, Dieu qui voyez mes larmes!
Dieu mort sur cette croix, et qui revis pour nous,
Parle, achève, ô mon Dieu! ce sont là de tes coups.
Quoi! Madame, en vos mains elle était demeurée?
Quoi! tous les deux captifs, et pris dans Césarée?

ZAÏRE. Oui, Seigneur.

NÉRESTAN. Se peut-il?

LUSIGNAN. Leur parole, leurs traits,
De leur mère en effet sont les vivants portraits.

---

[1] Voyez page 326, note 1.

Oui, grand Dieu! tu le veux, tu permets que je voie! . . . .
Dieu, ranime mes sens trop faibles pour ma joie!
Madame . . . . Nérestan . . . . Soutiens-moi, Châtillon . . . .
Nérestan, si je dois vous nommer de ce nom,
Avez-vous dans le sein la cicatrice heureuse
Du fer dont à mes yeux une main furieuse . . . .

NÉRESTAN. Oui, Seigneur, il est vrai.

LUSIGNAN. Dieu juste! heureux moments!

NÉRESTAN. *(se jetant à genoux).* Ah, Seigneur! Zaïre!

LUSIGNAN. Approchez, mes enfants.

NÉRESTAN. Moi, votre fils!

ZAÏRE. Seigneur!

LUSIGNAN. Heureux jour qui m'éclaire!
Ma fille, mon cher fils! embrassez votre père.

CHATILLON. Que d'un bonheur si grand mon cœur se sent toucher!

LUSIGNAN. De vos bras, mes enfants, je ne puis m'arracher.
Je vous revois enfin, chère et triste famille,
Mon fils, digne héritier . . . . vous . . . . hélas! vous, ma fille!
Dissipez mes soupçons, ôtez-moi cette horreur,
Ce trouble qui m'accable au comble du bonheur.
Toi qui seul as conduit sa fortune et la mienne,
Mon Dieu qui me la rends, me la rends-tu chrétienne?
Tu pleures, malheureuse, et tu baisses les yeux!
Tu te tais! je t'entends! ô crime! ô justes cieux!

ZAÏRE. Je ne puis vous tromper: sous les lois d'Orosmane . . . .
Punissez votre fille . . . . elle était musulmane.

LUSIGNAN. Que la foudre en éclats ne tombe que sur moi!
Ah, mon fils! à ces mots j'eusse expiré sans toi.
Mon Dieu! j'ai combattu soixante ans pour ta gloire:
J'ai vu tomber ton temple et périr ta mémoire:
Dans un cachot affreux abandonné vingt ans,
Mes larmes t'imploraient pour mes tristes enfants:
Et lorsque ma famille est par toi réunie,
Quand je trouve une fille, elle est ton ennemie!
Je suis bien malheureux . . . . c'est ton père, c'est moi,
C'est ma seule prison qui t'a ravi ta foi.
Ma fille, tendre objet de mes dernières peines,
Songe au moins, songe au sang qui coule dans tes veines!
C'est le sang de vingt rois, tous chrétiens comme moi;
C'est le sang des héros, défenseurs de ma loi;
C'est le sang des martyrs . . . . O fille encor trop chère!
Connais-tu ton destin? sais-tu quelle est ta mère?
Sais-tu bien qu'à l'instant que son flanc mit au jour
Ce triste et dernier fruit d'un malheureux amour,
Je la vis massacrer par la main forcenée,
Par la main des brigands à qui tu t'es donnée!
Tes frères, ces martyrs égorgés à mes yeux,
T'ouvrent leurs bras sanglants, tendus du haut des cieux.
Ton Dieu que tu trahis, ton Dieu que tu blasphèmes,
Pour toi, pour l'univers, est mort en ces lieux mêmes;
En ces lieux où mon bras le servit tant de fois,

En ces lieux où son sang te parle par ma voix.
Vois ces murs, vois ce temple envahi par tes maîtres:
Tout annonce le Dieu qu'ont vengé tes ancêtres.
Tourne les yeux, sa tombe est près de ce palais;
C'est ici la montagne où, lavant nos forfaits,
Il voulut expirer sous les coups de l'impie,
C'est là que de sa tombe il rappela sa vie.
Tu ne saurais marcher dans cet auguste lieu,
Tu n'y peux faire un pas sans y trouver ton Dieu;
Et tu n'y peux rester sans renier ton père,
Ton honneur qui te parle, et ton Dieu qui t'éclaire.
Je te vois dans mes bras et pleurer et frémir;
Sur ton front pâlissant Dieu met le repentir:
Je vois la vérité dans ton cœur descendue;
Je retrouve ma fille après l'avoir perdue;
Et je reprends ma gloire et ma félicité
En dérobant mon sang à l'infidélité.

NÉRESTAN. Je revois donc ma sœur! . . . . Et son âme . . .

ZAÏRE. Ah! mon père
Cher auteur de mes jours, parlez, que dois-je faire?

LUSIGNAN. M'ôter, par un seul mot, ma honte et mes ennuis,
Dire: Je suis chrétienne.

ZAÏRE. Oui . . . . Seigneur . . . . je le suis.

LUSIGNAN. Dieu, reçois son aveu du sein de ton empire!

SCÈNE IV.

ZAÏRE, LUSIGNAN, CHATILLON, NÉRESTAN, CORASMIN.

CORASMIN. Madame, le soudan m'ordonne de vous dire
Qu'à l'instant de ces lieux il faut vous retirer,
Et de ces vils chrétiens surtout vous séparer.
Vous, Français, suivez-moi: de vous je dois répondre.

CHATILLON. Où sommes-nous, grand Dieu! Quel coup vient nous
confondre!

LUSIGNAN. Notre courage, amis, doit ici s'animer.

ZAÏRE. Hélas! Seigneur!

LUSIGNAN. O vous que je n'ose nommer,
Jurez-moi de garder un secret si funeste.

ZAÏRE. Je vous le jure.

LUSIGNAN. Allez, le ciel fera le reste.

Au *troisième acte*, Orosmane déclare à Corasmin qu'à l'égard du vieux Lusignan, il a changé de résolution, et qu'il veut le rendre à la liberté. En vain Corasmin objecte-t-il les raisons politiques qui paraissent exiger que l'ancien roi de Jérusalem reste dans les fers; le sultan, ne sachant plus que répondre, lui avoue qu'il ne peut plus rien refuser à Zaïre et que c'est elle qui demande la liberté du vieux roi. Orosmane sorti, Nérestan se présente et obtient la permission de voir et d'entretenir Zaïre.

ACTE III, SCÈNE IV.

ZAÏRE, NÉRESTAN.

NÉRESTAN. — — Ma sœur, je puis donc vous parler;
Ah! dans quel temps le ciel nous voulut rassembler!
Vous ne reverrez plus un trop malheureux père.

[1] *Ennui* pour *chagrin, douleur*, v. page 13, note 1.

ZAÏRE. Dieu! Lusignan? . . . .

NÉRESTAN. Il touche à son heure dernière.
Sa joie, en nous voyant, par de trop grands efforts,
De ses sens affaiblis a rompu les ressorts;
Et cette émotion dont son âme est remplie
A bientôt épuisé les sources de sa vie.
Mais, pour comble d'horreurs, à ses derniers moments,
Il doute de sa fille et de ses sentiments;
Il meurt dans l'amertume, et son âme incertaine
Demande en soupirant si vous êtes chrétienne.

ZAÏRE. Quoi? je suis votre sœur, et vous pouvez penser
Qu'à mon sang, à ma loi j'aille ici renoncer?

NÉRESTAN. Ah! ma sœur, cette loi n'est pas la vôtre encore;
Le jour qui vous éclaire est pour vous à l'aurore;
Vous n'avez point reçu ce gage précieux
Qui nous lave du crime et nous ouvre les cieux.
Jurez par nos malheurs et par votre famille,
Par ces martyrs sacrés de qui vous êtes fille,
Que vous voulez ici recevoir aujourd'hui
Le sceau du Dieu vivant qui nous attache à lui.

ZAÏRE. Oui, je jure en vos mains, par ce Dieu que j'adore,
Par sa loi que je cherche, et que mon cœur ignore,
De vivre désormais sous cette sainte loi . . . .
Mais, mon cher frère . . . . hélas? que veut-elle de moi?
Que faut-il?

NÉRESTAN. Détester l'empire de vos maîtres,
Servir, aimer ce Dieu qu'ont aimé nos ancêtres,
Qui, né près de ces murs, est mort ici pour nous,
Qui nous a rassemblés, qui m'a conduit vers vous.
Est-ce à moi d'en parler? moins instruit que fidèle,
Je ne suis qu'un soldat, et je n'ai que du zèle.
Un pontife sacré viendra jusqu'en ces lieux
Vous apporter la vie, et dessiller vos yeux.
Songez à vos serments, et que l'eau du baptême
Ne vous apporte point la mort et l'anathème.
Obtenez qu'avec lui je puisse revenir.
Mais à quel titre, ô ciel! faut-il donc l'obtenir?
A qui le demander dans ce sérail profane? . . . .
Vous, le sang de vingt rois, esclave d'Orosmane!
Parente de Louis, fille de Lusignan!
Vous, chrétienne et ma sœur, esclave d'un soudan!
Vous m'entendez . . . . je n'ose en dire davantage.
Dieu! nous réserviez-vous à ce dernier outrage?

ZAÏRE. Ah, cruel! poursuivez, vous ne connaissez pas
Mon secret, mes tourments, mes vœux, mes attentats.
Mon frère, ayez pitié d'une sœur égarée,
Qui brûle, qui gémit, qui meurt désespérée.
Je suis chrétienne! . . . . j'attends avec ardeur
Cette eau sainte, cette eau qui peut guérir mon cœur.
Non, je ne serai point indigne de mon frère,
De mes aïeux, de moi, de mon malheureux père.

Mais parlez à Zaïre, et ne lui cachez rien:
Dites . . . . quelle est la loi de l'empire chrétien? . . . .
Quel est le châtiment pour une infortunée
Qui, loin de ses parents, aux fers abandonnée,
Trouvant chez un barbare un généreux appui,
Aurait touché son âme et s'unirait à lui?

NÉRESTAN. O ciel! que dites-vous? ah! la mort la plus prompte
Devrait . . . .

ZAÏRE. C'en est assez: frappe, et préviens ta honte.

NÉRESTAN. Qui? vous? ma sœur!

ZAÏRE. C'est moi que je viens d'accuser.
Orosmane m'adore . . . . et j'allais l'épouser.

NÉRESTAN. L'épouser! est-il vrai, ma sœur! est-ce vous-même?
Vous, la fille des rois?

ZAÏRE. Frappe, dis-je; je l'aime.

NÉRESTAN. Opprobre malheureux du sang dont vous sortez,
Vous demandez la mort, et vous la méritez:
Et si je n'écoutais que ta honte et ma gloire,
L'honneur de ma maison, mon père, sa mémoire,
Si la loi de ton Dieu, que tu ne connais pas,
Si ma religion ne retenait mon bras,
J'irais, dans ce palais, j'irais, au moment même,
Immoler de ce fer un barbare qui t'aime,
De son indigne flanc le plonger dans le tien,
Et ne l'en retirer que pour percer le mien.
Ciel! tandis que Louis, l'exemple de la terre,
Au Nil épouvanté ne va porter la guerre
Que pour venir bientôt, frappant des coups plus sûrs,
Délivrer ton Dieu même, et lui rendre ces murs:
Zaïre, cependant, ma sœur, son alliée,
Au tyran d'un sérail par l'hymen est liée!
Et je vais donc apprendre à Lusignan trahi
Qu'un Tartare est le dieu que sa fille a choisi!
Dans ce moment affreux, hélas! ton père expire,
En demandant à Dieu le salut de Zaïre.

ZAÏRE. Arrête, mon cher frère . . . . arrête, connais-moi;
Peut-être que Zaïre est digne encor de toi.
Mon frère, épargne-moi cet horrible langage;
Ton courroux, ton reproche est un plus grand outrage,
Plus sensible pour moi, plus dur que ce trépas
Que je te demandais et que je n'obtiens pas.
L'état où tu me vois accable ton courage;
Tu souffres, je le vois: je souffre davantage.
Je voudrais que du ciel le barbare secours
De mon sang dans mon cœur eût arrêté le cours,
Le jour qu'empoisonné d'une flamme profane,
Ce pur sang des chrétiens brûla pour Orosmane,
Le jour que de ta sœur Orosmane charmé . . . .
Pardonnez-moi, chrétiens; qui ne l'aurait aimé!
Il faisait tout pour moi; son cœur m'avait choisie;
Je voyais sa fierté pour moi seule adoucie.

C'est lui qui des chrétiens a ranimé l'espoir:
C'est à lui que je dois le bonheur de te voir:
Pardonne; ton courroux, mon père, ma tendresse,
Mes serments, mon devoir, mes remords, ma faiblesse,
Me servent de supplice, et ta sœur en ce jour
Meurt de son repentir, plus que de son amour.

NÉRESTAN. Je te blâme et te plains: crois-moi, la Providence
Ne te laissera point périr sans innocence;
Je te pardonne, hélas! ces combats odieux:
Dieu ne t'a point prêté son bras victorieux;
Ce bras, qui rend la force aux plus faibles courages,
Soutiendra ce roseau plié par les orages.
Il ne souffrira pas qu'à son culte engagé,
Entre un barbare et lui ton cœur soit partagé.
Le baptême éteindra ces feux dont il soupire,
Et tu vivras fidèle, ou périras martyre.
Achève donc ici ton serment commencé!
Achève, et dans l'horreur dont ton cœur est pressé,
Promets au roi Louis, à l'Europe, à ton père,
Au Dieu qui déjà parle à ce cœur si sincère,
De ne point accomplir cet hymen odieux
Avant que le pontife ait éclairé tes yeux,
Avant qu'en ma présence il te fasse chrétienne,
Et que Dieu par ses mains t'adopte et te soutienne.
Le promets-tu, Zaïre?

ZAÏRE. Oui, je te le promets:
Rends-moi chrétienne et libre; à tout je me soumets.
Va, d'un père expirant, va fermer la paupière:
Va, je voudrais te suivre et mourir la première.

NÉRESTAN. Je pars. Adieu, ma sœur, adieu: puisque mes vœux
Ne peuvent t'arracher à ce palais honteux,
Je reviendrai bientôt, par un heureux baptême,
T'arracher aux enfers, et te rendre à toi-même.

L'âme de Zaïre est en proie aux tourments d'un conflit terrible entre le devoir et l'amour, lorsqu'elle voit paraître Orosmane. Il vient lui annoncer que tout est prêt pour la solennité qui doit les unir à jamais. Chaque mot qu'il dit est un coup de poignard pour la malheureuse Zaïre. Ne pouvant, sans trahir ses serments, lui découvrir l'obstacle qui rend leur union impossible, elle lui demande toute troublée d'en différer la cérémonie. Le sultan se montre étonné de son trouble et de son langage. Zaïre, hors d'état de supporter une situation si douloureuse, demande à se retirer:

Il m'est affreux, Seigneur, de vous déplaire:
Excusez ma douleur. . . . Non, j'oublie à la fois
Et tout ce que je suis, et tout ce que je dois.
Je ne puis soutenir cet aspect qui me tue.
Je ne puis. . . . Ah! souffrez que, loin de votre vue,
Seigneur, j'aille cacher mes larmes, mes ennuis,
Mes vœux, mon désespoir, et l'horreur où je suis.

Orosmane, accablé de douleur, doute de ce qu'il a entendu; le soupçon s'éveille dans son cœur; il défend que Nérestan, auquel il avait accordé la permission de voir Zaïre, vienne une seconde fois en ces lieux. Se

souvenant qu'il est le maître et qu'il lui convient de commander et non d'obéir à une femme sur laquelle *„il a laissé tomber un regard de bonté,"* le sultan s'écrie:

Allons, que le sérail soit fermé pour jamais,
Que la terreur habite aux portes du palais;
Que tout ressente ici le frein de l'esclavage:
Des rois de l'Orient suivons l'antique usage.

A l'ouverture du *quatrième acte,* Zaïre reparaît avec sa confidente Fatime. Ce dialogue peint dans le plus beau langage, le combat que se livrent dans le cœur de Zaïre, l'amour et le sentiment religieux. Elle sent toute la grandeur du sacrifice qu'elle fait à son devoir: car elle n'a cessé d'aimer Orosmane. La violence de sa passion est telle qu'elle ébranle un moment sa résolution; elle est prête à tout découvrir au sultan. Mais Fatime lui représente les suites terribles que cette démarche pourrait avoir.

Zaïre rappelle à sa confidente les généreux sentiments d'Orosmane; mais Fatime répond que le sultan est avant tout le protecteur de la loi musulmane, qu'il ne souffrira point que l'on convertisse à une religion qu'il hait la femme qu'il veut élever au rang suprême; enfin Fatime rappelle à Zaïre qu'un prêtre doit venir la baptiser et qu'elle a juré de garder le secret.

Orosmane paraît. Le sentiment de la fierté blessée a vaincu son amour; au moins il le croit quand il dit à Zaïre:

Vous ne m'entendrez point, amant faible et jaloux,
En reproches honteux éclater contre vous;
Cruellement blessé, mais trop fier pour me plaindre,
Trop généreux, trop grand pour m'abaisser à feindre,
Je viens vous déclarer que le plus froid mépris
De vos caprices vains sera le digne prix.
Ne vous préparez point à tromper ma tendresse,
A chercher des raisons dont la flatteuse adresse,
A mes yeux éblouis colorant vos refus,
Vous ramène un amant qui ne vous connaît plus,
Et qui, craignant surtout qu'à rougir on l'expose,
D'un refus outrageant veut ignorer la cause.

Lorsqu'il lui annonce qu'une autre femme va être élevée au rang qu'il lui destinait, Zaïre s'écrie:

Ah! Seigneur, ah! du moins, gardez de jamais croire
Que du rang d'un soudan je regrette la gloire;
Je sais qu'il faut vous perdre, et mon sort l'a voulu:
Mais, Seigneur, mais mon cœur ne vous est pas connu.
Me punisse à jamais ce ciel qui me condamne,
Si je regrette rien que le cœur d'Orosmane!

Ces paroles et les explications qui en sont la suite prouvent au sultan qu'il est encore aimé, et qu'il y a un obstacle secret qui s'oppose à son union avec Zaïre. Aussitôt il lui rend son cœur et demande à connaître le secret qu'on lui cache; mais alors Zaïre, se souvenant de son serment et du saint baptême qu'elle doit recevoir ce jour même, lui dit:

Orosmane . . . . Seigneur . . . . permettez qu'aujourd'hui,
Seule, loin de vous-même, et toute à mon ennui,
D'un œil plus recueilli contemplant ma fortune,
Je cache à votre oreille une plainte importune . . . .
Demain tous mes secrets vous seront révélés.

Zaïre se retire. Orosmane reste flottant entre le soupçon et l'amour, lorsqu'on lui apporte une lettre saisie par les gardes du sérail entre les mains d'un chrétien qui cherchait à s'y introduire: c'est à Zaïre qu'elle est adressée:

— — „Chère Zaïre, il est temps de nous voir:
Il est vers la mosquée une secrète issue,
Où vous pouvez, sans bruit, et sans être aperçue,
Tromper vos surveillants et remplir notre espoir.
Il faut tout hasarder; vous connaissez mon zèle:
Je vous attends: je meurs, si vous n'êtes fidèle."

Nous savons qu'il s'agit du baptême qu'un prêtre doit donner à Zaïre et que c'est son frère qui lui écrit. Naturellement Orosmane qui ne sait rien de la scène touchante du second acte, où Lusignan a reconnu ses enfants, interprète ce billet en amant jaloux. Du reste, les termes de cette lettre ont été fort critiqués. On a fait remarquer que, si Nérestan avait mis dans son billet „*ma sœur*" au lieu de *chère Zaïre,* un éclaircissement aurait eu lieu, et qu'il n'y aurait plus eu de tragédie. Cependant on peut objecter que, le billet pouvant être intercepté, Nérestan a le plus grand intérêt à n'y pas révéler le secret de la naissance de Zaïre avant qu'elle soit baptisée, qu'il ne doit donc pas lui donner le nom de *sœur.*

Orosmane, après avoir lu cette lettre, ne doutant pas qu'elle ne soit de Nérestan, se croit indignement trahi par celle qui vient de lui renouveler l'assurance de son amour. Dans les premiers transports de sa fureur il veut faire mourir Zaïre, puis il veut lui parler avant de la frapper, et ordonne de l'amener; puis il se ravise encore et veut l'éviter. Mais déjà on l'a avertie, et Zaïre paraît devant lui. Orosmane exige qu'elle lui parle avec sincérité; il admet qu'elle a pu prendre pour de l'amour la reconnaissance qu'elle lui doit, et lui promet sa grâce, si elle fait un aveu sincère. Zaïre, forte de son innocence, offensée d'entendre parler de *grâce,* répond fièrement:

Vous, Seigneur! vous osez me tenir ce langage?
Vous, cruel! apprenez que ce cœur qu'on outrage,
Et que par tant d'horreurs le ciel veut éprouver,
S'il ne vous aimait pas, est né pour vous braver.

Bientôt cependant son ton se radoucit. Croyant qu'Orosmane est seulement inquiet à cause du secret qu'elle ne peut lui révéler, elle tâche de le rassurer. Mais Orosmane soupçonne dans ses protestations la plus noire perfidie, et lui ordonne de sortir. Pourtant, avant de punir, il veut s'éclairer tout à fait, il veut voir par lui-même s'il est trahi. Peut-être Zaïre, qui n'a pas encore vu le billet qui l'accuse, ne répond-elle pas aux sentiments qu'on ose lui déclarer. Aussi ordonne-t-il qu'on lui fasse parvenir mystérieusement le billet qui lui a été adressé, mais qu'en même temps on s'assure de Nérestan, s'il ose venir au sérail:

Corasmin, écoutez . . . . dès que la nuit plus sombre
Aux crimes des mortels viendra prêter son ombre,
Sitôt que ce chrétien chargé de mes bienfaits,
Nérestan, paraîtra sous les murs du palais,
Ayez soin qu'à l'instant ma garde le saisisse;
Qu'on prépare pour lui le plus honteux supplice,
Et que chargé de fers il me soit présenté.

Le dénoûment se précipite au *cinquième acte.* Zaïre, qui a reçu le billet des mains d'un esclave, hésite un moment; mais Fatime raffermit son courage: elle se rendra à l'appel de son frère. Elle dit à l'esclave:

Allez dire au chrétien qui marche sur vos pas,
Que mon cœur aujourd'hui ne le trahira pas,
Que Fatime en ces lieux va bientôt l'introduire.

Orosmane, averti par l'esclave, se croyant sûr de la trahison de Zaïre, accourt avec Corasmin pour se venger de la perfide. Un moment, le son de cette voix tant aimée l'attendrit; mais bientôt ces paroles de Zaïre qu'il croit adressées à un amant:

Je marche en frissonnant, mon cœur est éperdu . . .
Est-ce vous, Nérestan, que j'ai tant attendu?

rendent à Orosmane toute sa rage. Il la perce de son poignard en s'écriant:

C'est moi que tu trahis: tombe à mes pieds, parjure!

La punition de ce forfait est prompte et terrible. Nérestan, qu'on amène et qui s'écrie, à la vue de ce corps sanglant: *Ah! ma sœur!* dévoile d'un mot la fatale vérité et jette dans un sombre désespoir le malheureux Orosmane.

NÉRESTAN. Cruel! qu'attends-tu donc pour assouvir ta rage?
Il ne reste que moi de ce sang glorieux
Dont ton père et ton bras ont inondé ces lieux;
Rejoins un malheureux à sa triste famille,
Au héros dont tu viens d'assassiner la fille.
Tes tourments sont-ils prêts? je puis braver tes coups;
Tu m'as fait éprouver le plus cruel de tous.
Mais la soif de mon sang, qui toujours te dévore,
Permet-elle à l'honneur de te parler encore?
En m'arrachant le jour, souviens-toi des chrétiens
Dont tu m'avais juré de briser les liens:
Dans sa férocité ton cœur impitoyable
De ce trait généreux serait-il bien capable?
Parle; à ce prix encor je bénis mon trépas.

OROSMANE *(allant vers le corps de Zaïre).* Zaïre!

CORASMIN. Hélas! Seigneur, où portez-vous vos pas?
Rentrez, trop de douleur de votre âme s'empare;
Souffrez que Nérestan . . . .

NÉRESTAN. Qu'ordonnes-tu, barbare?

OROSMANE, *après une longue pause.*
Qu'on détache ses fers. Écoutez, Corasmin:
Que tous ses compagnons soient délivrés soudain.
Aux malheureux chrétiens prodiguez mes largesses;
Comblés de mes bienfaits, chargés de mes richesses,
Jusqu'au port de Joppé vous conduirez leurs pas.

CORASMIN. Mais, Seigneur . . . .

OROSMANE. Obéis, et ne réplique pas;
Vole, et ne trahis point la volonté suprême
D'un soudan qui commande, et d'un ami qui t'aime.
Va, ne perds point de temps, sors, obéis . . . . *(à Nérestan.)* Et toi,
Guerrier infortuné, mais moins encor que moi,
Quitte ces lieux sanglants; remporte en ta patrie
Cet objet que ma rage a privé de la vie.
Ton roi, tous les chrétiens apprenant tes malheurs,
N'en parleront jamais sans répandre des pleurs.
Mais si la vérité par toi se fait connaître,
En détestant mon crime, on me plaindra peut-être.
Porte aux tiens ce poignard, que mon bras égaré
A plongé dans un sein qui dut m'être sacré;
Dis-leur que j'ai donné la mort la plus affreuse
A la plus digne femme, à la plus vertueuse,
Dont le ciel ait formé les innocents appas:
Dis-leur qu'à ses genoux j'avais mis mes États;

Dis-leur que dans son sang cette main s'est plongée;
Dis que je l'adorais, et que je l'ai vengée.
(Il s'enfonce le poignard dans le cœur.)
(Aux siens.) Respectez ce héros, et conduisez ses pas.
NÉRESTAN. Guide-moi, Dieu puissant! je ne me connais pas.
Faut-il qu'à t'admirer ta fureur me contraigne,
Et que, dans mon malheur, ce soit moi qui te plaigne!

III. HISTOIRE DE CHARLES XII.

(1731.)

Le succès prodigieux que l'*Histoire de Charles XII* obtint, non-seulement en France, mais dans toute l'Europe, était dû en partie à l'intérêt que l'on portait, treize ans après sa mort, à un monarque qui, par la rapidité de ses victoires, la grandeur de ses revers, la singularité de son caractère, avait frappé l'imagination de tous ses contemporains. D'un autre côté, le succès du livre s'explique par cette circonstance que l'*Histoire de Charles XII* fut à peu près le premier ouvrage historique écrit véritablement pour le public. Jusqu'à ce temps une *histoire* était un livre de longue haleine, ordinairement un in-folio, très souvent une compilation savante, mais diffuse, plus difficile encore à lire qu'à écrire. Tout au contraire, Voltaire offrit au public un livre dont la lecture avait tout l'attrait d'un roman, un livre écrit dans un style simple, élégant et précis, qui, selon l'expression de Villemain, plaît surtout „par le rapport singulier qu'il y a entre l'action soudaine du héros et l'allure svelte de l'historien."

En revanche, on a reproché à Voltaire d'avoir manqué d'exactitude et de critique historique. Ce reproche n'est pas entièrement dépourvu de fondement, mais on en a injustement exagéré la portée. Il est vrai que le livre contient quelques erreurs de détail, quelques jugements hasardés; mais il ne faut pas oublier qu'il parut treize ans après la mort du héros, et que telle vérification que la postérité peut faire est impossible à un auteur contemporain. D'un autre côté, les relations personnelles que Voltaire avait avec de très grands personnages le mettaient à même de puiser aux meilleures sources. Le roi Stanislas Leczinsky a rendu un éclatant témoignage à l'exactitude des faits contenus dans ce livre, et dont il avait été témoin.

L'*Histoire de Charles XII*, qui forme un ensemble parfaitement régulier, se compose de huit livres. Cet ouvrage étant, à juste titre, la lecture de prédilection de la plupart des institutions, nous n'en reproduisons que deux petits fragments, le parallèle que Voltaire fait entre Charles XII et Pierre Ier et les réflexions dont il fait suivre le récit de la mort du roi de Suède.

(LIVRE IV.)

Ce fut le 8 juillet de l'année 1709 que se donna cette bataille décisive de Pultawa, entre les deux plus singuliers monarques qui fussent alors dans le monde: Charles XII, illustre par neuf années de victoires: Pierre Alexiowitz, par neuf années de peines prises pour former des troupes égales aux troupes suédoises; l'un glorieux d'avoir donné des États, l'autre d'avoir civilisé les siens; Charles aimant les dangers et ne combattant que pour la gloire; Alexiowitz ne fuyant point le péril, et ne faisant la guerre que pour ses intérêts; le monarque suédois libéral par grandeur d'âme; le Moscovite ne donnant jamais que par quelque vue; celui-là d'une sobriété et d'une conti-

nence sans exemple, d'un naturel magnanime, et qui n'avait été barbare qu'une fois; celui-ci n'ayant pas dépouillé la rudesse de son éducation et de son pays, aussi terrible à ses sujets qu'admirable aux étrangers, et trop adonné à des excès qui ont même abrégé ses jours. Charles avait le titre d'Invincible, qu'un moment pouvait lui ôter; les nations avaient déjà donné à Pierre Alexiowitz le nom de Grand, qu'une défaite ne pouvait lui faire perdre, parce qu'il ne le devait pas à des victoires.

(LIVRE VIII.)

Ainsi périt, à l'âge de trente-six ans et demi, Charles XII, roi de Suède, après avoir éprouvé ce que la prospérité a de plus grand, et ce que l'adversité a de plus cruel, sans avoir été amolli par l'une, ni ébranlé un moment par l'autre. Presque toutes ses actions, jusqu'à celles de sa vie privée et unie, ont été bien loin au-delà du vraisemblable. C'est peut-être le seul de tous les hommes, et jusqu'ici le seul de tous les rois, qui ait vécu sans faiblesse; il a porté toutes les vertus des héros à un excès où elles sont aussi dangereuses que les vices opposés. Sa fermeté, devenue opiniâtreté, fit ses malheurs dans l'Ukraine et le retint cinq ans en Turquie; sa libéralité, dégénérant en profusion, a ruiné la Suède; son courage, poussé jusqu'à la témérité, a causé sa mort; sa justice a été quelquefois jusqu'à la cruauté; et, dans les dernières années, le maintien de son autorité approchait de la tyrannie. Ses grandes qualités, dont une seule eût pu immortaliser un autre prince, ont fait le malheur de son pays. Il n'attaqua jamais personne; mais il ne fut pas aussi prudent qu'implacable dans ses vengeances. Il a été le premier qui ait eu l'ambition d'être conquérant sans avoir l'envie d'agrandir ses États; il voulait gagner des empires pour les donner. Sa passion pour la gloire, pour la guerre et pour la vengeance l'empêcha d'être bon politique, qualité sans laquelle on n'a jamais vu de conquérant. Avant la bataille et après la victoire, il n'avait que de la modestie; après la défaite, que de la fermeté: dur pour les autres comme pour lui-même, comptant pour rien la peine et la vie de ses sujets, aussi bien que la sienne; homme unique plutôt que grand homme; admirable plutôt qu'à imiter. Sa vie doit apprendre aux rois combien un gouvernement pacifique et heureux est au-dessus de tant de gloire.

IV. SIÈCLE DE LOUIS XIV.

(1751.)

„Le plus beau titre de Voltaire, comme historien," dit Villemain, (v. son article) „c'est le *Siècle de Louis XIV*. Cet ouvrage est, par l'élégance même de la forme, une image du siècle mémorable, dont il offre l'histoire: on y voudrait seulement plus de grandeur et d'unité. L'historien, qui prend assez souvent le ton d'un contemporain, ne voit pas seulement d'un coup d'œil les faits, les caractères, les mœurs se développer devant lui; il aime mieux diviser son sujet par groupes distincts de faits homogènes, racontant d'abord et de suite toutes les guerres, depuis Rocroi jusqu'à la bataille de Hochstädt; puis des anecdotes, puis le gouvernement intérieur, puis les finances, les affaires ecclésiastiques, le jansénisme,[1] les querelles religieuses. Mais les guerres ne se comprennent

[1] Doctrine de *Jansénius*, évêque hollandais, sur le libre arbitre et la prédestination.

pas bien sans les finances, et les unes et les autres sans l'esprit général du gouvernement."

Malgré ce grave défaut de disposition et d'arrangement, le *Siècle de Louis XIV* par Voltaire n'offre pas seulement une lecture des plus attrayantes; il est et restera un des monuments les plus durables de la littérature française. Le style de Voltaire y déploie ses qualités les plus brillantes et attirera toujours l'attention particulière des étrangers qui veulent faire une étude approfondie de la langue française. Quant au fond, ils auront naturellement à faire la part du Français enthousiaste du siècle de son grand roi. Voltaire a vu et peint plutôt le côté brillant du règne de ce monarque, et, sur beaucoup de points, la postérité a jugé autrement qu'un écrivain qui touchait de si près au siècle dont il s'est fait l'historien. Néanmoins on ne peut méconnaître que, malgré tout l'enthousiasme qu'il professe sincèrement pour son héros, Voltaire montre dans le *Siècle de Louis XIV* plus d'impartialité qu'on n'est habitué à en trouver dans la plupart des historiens français, quand ils parlent des démêlés de leur pays avec les puissances étrangères.

Le corps de l'ouvrage se compose d'une suite de trente-quatre chapitres. Les deux premiers servent d'introduction, les vingt-deux suivants contiennent les faits historiques du règne de Louis XIV, de son avènement à la couronne jusqu'à sa mort, et les dix derniers sont consacrés aux anecdotes, à l'administration, aux lettres et aux beaux-arts. Nous allons reproduire de cet ouvrage remarquable deux morceaux qui offrent un intérêt particulier: 1) l'*Invasion de la Hollande;* 2) l'*Aperçu sur l'histoire littéraire du siècle de Louis XIV.*

1. INVASION DE LA HOLLANDE ET PASSAGE DU RHIN.[1]

(Fragment du chapitre X.)

Contre Turenne, Condé, Luxembourg, Vauban, cent trente mille combattants, une artillerie prodigieuse, et de l'argent avec lequel on attaquait encore la fidélité des commandants des places ennemies, la Hollande n'avait à opposer qu'un jeune prince d'une constitution faible, qui n'avait vu ni sièges ni combats, et environ vingt-cinq mille mauvais soldats, en quoi consistait alors toute la garde du pays. Le prince Guillaume d'Orange, âgé de vingt-deux ans, venait d'être élu capitaine-général des forces de terre par les vœux de la nation: Jean de Witt, le grand-pensionnaire, y avait consenti par nécessité. Ce prince nourrissait, sous le flegme hollandais, une ardeur d'ambition et de gloire qui éclata toujours depuis dans sa conduite, sans s'échapper jamais dans ses discours. Son humeur était froide et sévère, son génie actif et perçant; son courage, qui ne se rebutait jamais, fit supporter à son corps faible et languissant des fatigues au-dessus de ses forces. Il était valeureux sans ostentation, ambitieux, mais ennemi du faste; né avec une opiniâtreté flegmatique faite pour combattre l'adversité, aimant les affaires et la guerre, ne connaissant ni les plaisirs attachés à la grandeur, ni ceux de l'humanité, enfin presque en tout l'opposé de Louis XIV.

Il ne put d'abord arrêter le torrent qui se débordait sur sa patrie. Ses forces étaient trop peu de chose, son pouvoir même était limité par les États. Les armes françaises venaient fondre tout à coup sur la Hollande, que rien ne secourait. L'imprudent duc de Lorraine, qui avait voulu lever des troupes pour joindre sa fortune à celle de

[1] Quant aux motifs de cette guerre, v. page 143, note 2.

cette république, venait de voir toute la Lorraine saisie par les troupes françaises avec la même facilité qu'on s'empare d'Avignon[1] quand on est mécontent du pape.

Cependant le roi faisait avancer ses armées vers le Rhin, dans ces pays qui confinent à la Hollande, à Cologne et à la Flandre. Il faisait distribuer de l'argent dans tous les villages, pour payer le dommage que ses troupes y pouvaient faire. Si quelque gentilhomme des environs venait se plaindre, il était sûr d'avoir un présent. Un envoyé du gouverneur des Pays-Bas,[2] étant venu faire une représentation au roi sur quelques dégâts commis par les troupes, reçut de la main du roi son portrait enrichi de diamants, estimé plus de douze mille francs. Cette conduite attirait l'admiration des peuples et augmentait la crainte de sa puissance.

Le roi était à la tête de sa maison et de ses plus belles troupes, qui composaient trente mille hommes: Turenne les commandait sous lui. Le prince de Condé avait une armée aussi forte. Les autres corps, conduits tantôt par Luxembourg, tantôt par Chamilly, faisaient dans l'occasion des armées séparées, ou se rejoignaient selon le besoin. On commença par assiéger à la fois quatre villes, dont le nom ne mérite de place dans l'histoire que par cet événement: Rhinberg, Orsoy, Wesel, Burick. Elles furent prises presque aussitôt qu'elles furent investies. Celle de Rhinberg, que le roi voulut asiéger en personne, n'essuya pas un coup de canon, et, pour assurer encore mieux sa prise, on eut soin de corrompre le lieutenant de la place, Irlandais de nation, nommé Dosseri, qui eut la lâcheté de se vendre et l'imprudence de se retirer ensuite à Maestricht, où le prince d'Orange le fit punir de mort.

(12 juin 1672.) Toutes les places qui bordent le Rhin et l'Over-Yssel se rendirent. Quelques gouverneurs envoyèrent leurs clefs, dès qu'ils virent seulement passer de loin un ou deux escadrons français; plusieurs officiers s'enfuirent des villes où ils étaient en garnison, avant que l'ennemi fût dans leur territoire: la consternation était générale. Le prince d'Orange n'avait point encore assez de troupes pour paraître en campagne. Toute la Hollande s'attendait à passer sous le joug, dès que le roi serait au-delà du Rhin. Le prince d'Orange fit faire à la hâte des lignes au-delà de ce fleuve; et, après les avoir faites, il connut l'impuissance de les garder. Il ne s'agissait plus que de savoir en quel endroit les Français voudraient faire un pont de bateaux, et de s'opposer, si on pouvait, à ce passage. En effet, l'intention du roi était de passer le fleuve sur un pont de ces petits bateaux inventés par Martinet. Des gens du pays informèrent alors le prince de Condé que la sécheresse de la saison avait formé un gué sur un bras du Rhin, auprès d'une vieille tourelle qui sert de bureau de péage, qu'on nomme *Toll-huys, la maison du péage,* dans laquelle il y avait dix-sept soldats. Le roi fit sonder ce gué par le comte de Guiche. Il n'y avait qu'environ vingt pas à nager au milieu de ce bras du fleuve, selon ce que dit dans ses lettres Pellisson, témoin oculaire, et ce que m'ont confirmé les habitants. Cet espace n'était rien, parce que plusieurs chevaux de front rompaient le fil de l'eau, très peu rapide.

[1] Avignon ne fut définitivement réuni à la France qu'en 1791.

[2] C'est-à-dire des *Pays-Bas espagnols.*

L'abord était aisé: il n'y avait de l'autre côté de l'eau que quatre à cinq cents cavaliers, et deux faibles régiments d'infanterie sans canon; l'artillerie française les foudroyait en flanc. Tandis que la maison du roi et les meilleures troupes de cavalerie passaient, sans risque, au nombre d'environ quinze mille hommes, le prince de Condé les côtoyait dans un bateau de cuivre. A peine quelques cavaliers hollandais entrèrent dans la rivière, pour faire semblant de combattre; ils s'enfuirent, l'instant d'après, devant la multitude qui venait à eux. Leur infanterie mit aussitôt bas les armes et demanda la vie. On ne perdit dans le passage que le comte de Nogent et quelques cavaliers qui, s'étant écartés du gué, se noyèrent; et il n'y aurait eu personne de tué dans cette journée, sans l'imprudence du jeune duc de Longueville. On dit qu'ayant la tête pleine des fumées du vin, il tira un coup de pistolet sur les ennemis qui demandaient la vie à genoux en leur criant: *Point de quartier pour cette canaille.* Il tua du coup un de leurs officiers. L'infanterie hollandaise désespérée reprit à l'instant ses armes et fit une décharge dont le duc de Longueville fut tué. Un capitaine de cavalerie, nommé Ossembrœck, qui ne s'était point enfui avec les autres, court au prince de Condé qui montait alors à cheval en sortant de la rivière, et lui appuie son pistolet à la tête. Le prince, par un mouvement, détourna le coup, qui lui fracassa le poignet. Condé ne reçut jamais que cette blessure dans toutes ses campagnes. Les Français irrités firent main basse sur cette infanterie, qui se mit à fuir de tous côtés. Louis XIV passa sur un pont de bateaux avec l'infanterie, après avoir dirigé lui-même toute la marche.

Tel fut ce passage du Rhin, action éclatante et unique, célébrée alors comme un des grands événements qui dussent occuper la mémoire des hommes. Cet air de grandeur dont le roi relevait toutes ses actions, le bonheur rapide de ses conquêtes, la splendeur de son règne, l'idolâtrie de ses courtisans, enfin, le goût que le peuple, et surtout les Parisiens, ont pour l'exagération, joints à l'ignorance de la guerre où l'on est dans l'oisiveté des grandes villes, tout cela fit regarder à Paris le passage du Rhin comme un prodige qu'on exagérait encore. L'opinion commune était que toute l'armée avait passé ce fleuve à la nage, en présence d'une armée retranchée, et malgré l'artillerie d'une forteresse imprenable, appelée le *Tholus*. Il était très vrai que rien n'était plus important pour les ennemis que ce passage, et que, s'ils avaient eu un corps de bonnes troupes à l'autre bord, l'entreprise était très périlleuse.

Dès qu'on eut passé le Rhin, on prit Doesbourg, Zutphen, Arnheim, Rosembourg, Nimègue, Schenk, Bommel, Crèvecœur, etc. Il n'y avait guère d'heures dans la journée où le roi ne reçût la nouvelle de quelque conquête. Un officier, nommé Mazel, mandait à M. de Turenne: Si vous voulez m'envoyer cinquante chevaux, je pourrai prendre avec cela deux ou trois places.

(20 juin 1672.) Utrecht envoya ses clefs et capitula avec toute la province qui porte son nom. Louis fit son entrée triomphale dans cette ville, menant avec lui son grand aumônier, son confesseur et l'archevêque titulaire d'Utrecht. On rendit avec solennité la grande église aux catholiques. L'archevêque, qui n'en portait que le vain

nom, fut pour quelque temps établi dans une dignité réelle. La religion de Louis XIV faisait des conquêtes comme ses armes. C'était un droit qu'il acquérait sur la Hollande dans l'esprit des catholiques.

Les provinces d'Utrecht, d'Over-Yssel, de Gueldre étaient soumises: Amsterdam n'attendait plus que le moment de son esclavage ou de sa ruine. Les juifs qui y sont établis s'empressèrent d'offrir à Gourville, intendant et ami du prince de Condé, deux millions de florins pour se racheter du pillage.

Déjà Naerden, voisine d'Amsterdam, était prise. Quatre cavaliers allant en maraude s'avancèrent jusqu'aux portes de Muiden, où sont les écluses qui peuvent inonder le pays, et qui n'est qu'à une lieue d'Amsterdam. Les magistrats de Muiden, éperdus de frayeur, vinrent présenter leurs clefs à ces quatre soldats; mais enfin, voyant que les troupes ne s'avançaient point, ils reprirent leurs clefs et fermèrent les portes. Un instant de diligence eût mis Amsterdam dans les mains du roi. Cette capitale une fois prise, non-seulement la république périssait, mais il n'y avait plus de nation hollandaise, et bientôt la terre même de ce pays allait disparaître. Les plus riches familles, les plus ardentes pour la liberté, se préparaient à fuir aux extrémités du monde et à s'embarquer pour Batavia. On fit le dénombrement de tous les vaisseaux qui pouvaient faire ce voyage et le calcul de ce qu'on pouvait embarquer. On trouva que cinquante mille familles pouvaient se réfugier dans leur nouvelle patrie. La Hollande n'eût plus existé qu'au bout des Indes orientales: ses provinces d'Europe, qui n'achètent leur blé qu'avec leurs richesses d'Asie, qui ne vivent que de leur commerce, et, si on l'ose dire, de leur liberté, auraient été presque tout à coup ruinées et dépeuplées. Amsterdam, l'entrepôt et le magasin de l'Europe, où deux cent mille hommes cultivent le commerce et les arts, serait devenue bientôt un vaste marais. Toutes les terres voisines demandent des frais immenses, et des milliers d'hommes pour élever leurs digues: elles eussent probablement à la fois manqué d'habitants comme de richesses, et auraient été enfin submergées, ne laissant à Louis XIV que la gloire déplorable d'avoir détruit le plus singulier et le plus beau monument de l'industrie humaine.

La désolation de l'État était augmentée par les divisions ordinaires aux malheureux, qui s'imputent les uns aux autres les calamités publiques. Le grand-pensionnaire de Witt ne croyait pouvoir sauver ce qui restait de sa patrie qu'en demandant la paix au vainqueur. Son esprit, à la fois tout républicain et jaloux de son autorité particulière, craignait toujours l'élévation du prince d'Orange encore plus que les conquêtes du roi de France; il avait fait jurer à ce prince même l'observation d'un édit perpétuel, par lequel le prince était exclu de la charge de stathouder. L'honneur, l'autorité, l'esprit de parti, l'intérêt lièrent de Witt à ce serment. Il aimait mieux voir sa république subjuguée par un roi vainqueur que soumise à un stathouder.

Le prince d'Orange, de son côté, plus ambitieux que de Witt, aussi attaché à sa patrie, plus patient dans les malheurs publics, attendant tout du temps et de l'opiniâtreté de sa constance, briguait le stathoudérat et s'opposait à la paix avec la même ardeur. Les

États résolurent qu'on demanderait la paix malgré le prince; mais le prince fut élevé au stathoudérat malgré les de Witt.

Quatre députés vinrent au camp du roi implorer sa clémence au nom d'une république qui six mois auparavant, se croyait l'arbitre des rois. Les députés ne furent point reçus des ministres de Louis XIV avec cette politesse française qui mêle la douceur de la civilité aux rigueurs même du gouvernement. Louvois, dur et altier, né pour bien servir plutôt que pour faire aimer son maître, reçut les suppliants avec hauteur, et même avec l'insulte de la raillerie. On les obligea de revenir plusieurs fois. Enfin le roi leur fit déclarer ses volontés. Il voulait que les États lui cédassent tout ce qu'ils avaient au-delà du Rhin, Nimègue, des villes et des forts dans le sein de leur pays; qu'on lui payât vingt millions; que les Français fussent les maîtres de tous les grands chemins de la Hollande, par terre et par eau, sans qu'ils payassent jamais aucun droit; que la religion catholique fût partout rétablie; que la république lui envoyât tous les ans une ambassade extraordinaire, avec une médaille d'or, sur laquelle il fût gravé qu'ils tenaient leur liberté de Louis XIV; enfin qu'à ces satisfactions ils joignissent celles qu'ils devaient au roi d'Angleterre et aux princes de l'Empire, tels que ceux de Cologne et de Munster, par qui la Hollande était encore désolée.

Ces conditions d'une paix qui tenait tant de la servitude parurent intolérables, et la fierté du vainqueur inspira un courage de désespoir aux vaincus. On résolut de périr les armes à la main. Tous les cœurs et toutes les espérances se tournèrent vers le prince d'Orange. Le peuple en fureur éclata contre le grand-pensionnaire, qui avait demandé la paix. A ces séditions se joignirent la politique du prince et l'animosité de son parti. On attente d'abord à la vie du grand-pensionnaire Jean de Witt; ensuite on accuse Corneille, son frère, d'avoir attenté à celle du prince. Corneille est appliqué à la question. Il récita dans les tourments le commencement de cette ode d'Horace: *Iustum et tenacem*, etc., convenable à son état et à son courage, et qu'on peut traduire ainsi pour ceux qui ignorent le latin:

Les torrents impétueux,
La mer qui gronde et s'élance,
La fureur et l'insolence
D'un peuple tumultueux,
Des fiers tyrans la vengeance,
N'ébranlent pas la constance
D'un cœur ferme et vertueux.[1]

(20 août 1672.) Enfin la populace effrénée massacra dans la Haye les deux frères de Witt: l'un qui avait gouverné l'État pendant dix-neuf ans avec vertu, et l'autre qui l'avait servi de son épée. On exerça sur leurs corps sanglants toutes les fureurs dont le peuple est capable: horreurs communes à toutes les nations, et que les

[1] C'est une habile paraphrase des vers suivants: Horat. *Carm.*, III., 3.

Iustum et tenacem propositi virum
Non civium ardor prava iubentium,
Non vultus instantis tyranni
Mente quatit solida, neque auster etc.

Français avaient fait éprouver au maréchal d'Ancre, à l'amiral Coligny, etc.; car la populace est presque partout la même. On poursuivit les amis du pensionnaire. Ruyter même, l'amiral de la république, qui seul combattait alors pour elle avec succès, se vit environné d'assassins dans Amsterdam.

Au milieu de ces désordres et de ces désolations, les magistrats montrèrent des vertus qu'on ne voit guère que dans les républiques. Les particuliers qui avaient des billets de banque coururent en foule à la banque d'Amsterdam; on craignait que l'on n'eût touché au trésor public. Chacun s'empressait de se faire payer du peu d'argent qu'on croyait pouvoir y être encore. Les magistrats firent ouvrir les caves où le trésor se conserve. On le trouva tout entier, tel qu'il avait été déposé depuis soixante ans; l'argent même était encore noirci de l'impression du feu qui avait, quelques années auparavant, consumé l'hôtel de ville. Les billets de banque s'étaient toujours négociés jusqu'à ce temps, sans que jamais on eût touché au trésor. On paya alors avec cet argent tous ceux qui voulurent l'être. Tant de bonne foi et tant de ressources étaient d'autant plus admirables que Charles II, roi d'Angleterre, pour avoir de quoi faire la guerre aux Hollandais et fournir à ses plaisirs, non content de l'argent de la France, venait de faire banqueroute à ses sujets. Autant il était honteux à ce roi de violer ainsi la foi publique, autant il était glorieux aux magistrats d'Amsterdam de la garder dans un temps où il semblait permis d'y manquer.

A cette vertu républicaine ils joignirent ce courage d'esprit qui prend les partis extrêmes dans les maux sans remède. Ils firent percer les digues qui retiennent les eaux de la mer. Les maisons de campagne qui sont innombrables autour d'Amsterdam, les villages, les villes voisines, Leyde, Delft, furent inondés. Le paysan ne murmura pas de voir ses troupeaux noyés dans les campagnes. Amsterdam fut comme une vaste forteresse au milieu des eaux, entourée de vaisseaux de guerre, qui eurent assez d'eau pour se ranger autour de la ville. La disette fut grande chez ces peuples, ils manquèrent surtout d'eau douce; elle se vendait six sous la pinte; mais ces extrémités parurent moindres que l'esclavage. C'est une chose digne de l'observation de la postérité, que la Hollande, ainsi accablée sur terre, et n'étant plus un État, demeurât encore redoutable sur la mer: c'était l'élément véritable de ses peuples.

Tandis que Louis XIV passait le Rhin et prenait trois provinces, l'amiral Ruyter, avec environ cent vaisseaux de guerre et plus de cinquante brûlots, alla chercher, près des côtes d'Angleterre, les flottes des deux rois. Leurs puissances réunies n'avaient pu mettre en mer une armée navale plus forte que celle de la république. Les Anglais et les Hollandais combattirent comme des nations accoutumées à se disputer l'empire de l'Océan. (7 Juin 1672.) Cette bataille, qu'on nomme de Solbaie, dura un jour entier. Ruyter, qui en donna le signal, attaque le vaisseau amiral d'Angleterre, où était le duc d'York,[1] frère du roi. La gloire de ce combat particulier demeura à Ruyter. Le duc d'York, obligé de changer de vaisseau, ne reparut plus devant l'amiral hollandais. Les trente vaisseaux

[1] Plus tard Jacques II (1685—1688).

français eurent peu de part à l'action; et tel fut le sort de cette journée, que les côtes de la Hollande furent en sûreté.

Après cette bataille, Ruyter, malgré les craintes et les contradictions de ses compatriotes, fit entrer la flotte marchande des Indes dans le Texel; défendant ainsi et enrichissant sa patrie d'un côté, lorsqu'elle périssait de l'autre. Le commerce même des Hollandais se soutenait; on ne voyait que leurs pavillons dans les mers des Indes. Un jour qu'un consul de France disait au roi de Perse que Louis XIV avait conquis presque toute la Hollande: *Comment cela peut-il être,* répondit ce monarque persan, *puisqu'il y a toujours au port d'Ormus vingt vaisseaux hollandais pour un français!*

Le prince d'Orange cependant avait l'ambition d'être bon citoyen. Il offrit à l'État le revenu de ses charges et tout son bien pour soutenir la liberté. Il couvrit d'inondations les passages par où les Français pouvaient pénétrer dans le reste du pays. Ses négociations promptes et secrètes réveillèrent de leur assoupissement l'Empereur, l'Empire, le conseil d'Espagne, le gouverneur de Flandre. Il disposa même l'Angleterre à la paix. Enfin le roi était entré au mois de mai en Hollande, et, dès le mois de juillet, l'Europe commençait à être conjurée contre lui.

Monterey, gouverneur de la Flandre, fit passer secrètement quelques régiments au secours des Provinces-Unies. Le conseil de l'empereur Léopold envoya Montecuculi à la tête de près de vingt mille hommes. L'électeur de Brandebourg, qui avait à sa solde vingt-cinq mille soldats, se mit en marche.

(Juillet 1672.) Alors le roi quitta son armée. Il n'y avait plus de conquêtes à faire dans un pays inondé. La garde des provinces conquises devenait difficile. Louis voulait une gloire sûre; mais, en ne voulant pas l'acheter par un travail infatigable, il la perdit. Satisfait d'avoir pris tant de villes en deux mois, il revint à Saint-Germain au milieu de l'été; et, laissant Turenne et Luxembourg achever la guerre, il jouit du triomphe. On éleva des monuments de sa conquête, tandis que les puissances de l'Europe travaillaient à la lui ravir.

2. APERÇU SUR L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DU SIÈCLE DE LOUIS XIV.

(Chapitre XXXII.)

Balzac,[1] en ce temps-là, donnait du nombre et de l'harmonie à la prose. Il est vrai que ses lettres étaient des harangues ampoulées. Il écrivit au premier cardinal de Retz: „Vous venez de prendre le sceptre des rois et la livrée des roses.“ Il écrivait de Rome à Bois-Robert, en parlant des eaux de senteur: „Je me sauve à la nage dans ma chambre au milieu des parfums.“ Avec tous ses défauts il charmait l'oreille. L'éloquence a tant de pouvoir sur les hommes qu'on admira Balzac, dans son temps, pour avoir trouvé cette petite partie de l'art ignorée et nécessaire, qui consiste dans le choix harmonieux des paroles, et même pour l'avoir employé souvent hors de sa place.

[1] *Balzac* (1594—1654), voyez: l'*Introduction* de ce *Manuel*, page XLVIII.

VOITURE[1] donna quelque idée des grâces légères de ce style épistolaire, qui n'est pas le meilleur, puisqu'il ne consiste que dans la plaisanterie. C'est un baladinage[2] que deux tomes de lettres dans lesquelles il n'y en a pas une seule instructive, pas une qui parle du cœur, qui peigne les mœurs du temps et les caractères des hommes: c'est plutôt un abus qu'un usage de l'esprit.

La langue commençait à s'épurer et à prendre une forme constante. On en était redevable à l'Académie française, et surtout à Vaugelas.[3] Sa *Traduction de Quinte-Curce,* qui parut en 1646, fut le premier bon livre écrit purement, et il s'y trouve peu d'expressions et de tours qui aient vieilli.

OLIVIER PATRU,[4] qui le suivit de près, contribua beaucoup à régler, à épurer le langage; et quoiqu'il ne passât pas pour un avocat profond, on lui dut néanmoins l'ordre, la clarté, la bienséance, l'élégance du discours, mérites absolument inconnus avant lui au barreau.

Un des ouvrages qui contribuèrent le plus à former le goût de la nation et à lui donner un esprit de justesse et de précision, fut le petit recueil des *Maximes* de François, duc de LA ROCHEFOUCAULD.[5] Quoiqu'il n'y ait presque qu'une vérité dans ce livre, qui est que *l'amour-propre est le mobile de tout,* cependant cette pensée se présente sous tant d'aspects variés qu'elle est presque toujours piquante. C'est moins un livre que des matériaux pour orner un livre. On lut avidement ce petit recueil; il accoutuma à penser et à renfermer ses pensées dans un tour vif, précis et délicat. C'était un mérite que personne n'avait eu avant lui, en Europe, depuis la renaissance des lettres.

Mais le premier livre de génie qu'on vit en prose, fut le recueil des *lettres provinciales,*[6] publiées par PASCAL en 1656. Toutes les sortes d'éloquence y sont renfermées: il n'y a pas un seul mot qui, depuis cent ans, se soit ressenti du changement qui altère souvent les langues vivantes. Il faut rapporter à cet ouvrage l'époque de la fixation du langage. L'évêque de Luçon, fils du célèbre Bussy, m'a dit qu'ayant demandé à M. de Meaux[7] quel ouvrage il eût mieux aimé avoir fait, s'il n'avait pas fait les siens, Bossuet[8] lui répondit: *Les Lettres provinciales.*

Le bon goût, qui règne d'un bout à l'autre dans ce livre et la vigueur des dernières lettres ne corrigèrent pas d'abord le style lâche, diffus, incorrect et décousu, qui depuis longtemps était celui de presque tous les écrivains, des prédicateurs et des avocats.

Un des premiers qui étala dans la chaire une raison toujours éloquente fut le P. BOURDALOUE,[9] vers l'an 1668. Ce fut une lumière nouvelle. Il y a eu après lui d'autres orateurs de la chaire, comme le P. MASSILLON,[10] évêque de Clermont, qui ont répandu dans leurs discours plus de grâces, des peintures plus fines et plus pénétrantes

---

[1] Voyez page 63, note 1 et l'*Introduction* p. XLVIII.
[2] *Baladinage,* plaisanterie bouffonne et de mauvais goût.
[3] Voyez page 16, note 2. [4] Voyez page 227, note 4.
[5] Voyez page 123. [6] Voyez page 54 et 55.
[7] Aujourd'hui pour désigner l'évêque de Meaux, on dirait plutôt *Monseigneur de Meaux.* [8] Voyez page 153.
[9] P., abréviation pour *père.* V. page 263, note 1. [10] Voyez page 263.

des mœurs du siècle; mais aucun ne l'a fait oublier. Dans son style plus nerveux que fleuri, sans aucune imagination dans l'expression, il paraît vouloir plutôt convaincre que toucher, et jamais il ne songe à plaire.

Il avait été précédé par Bossuet, depuis évêque de Meaux. Celui-ci, qui devint un si grand homme, avait prêché assez jeune devant le roi et la reine mère, en 1662, longtemps avant que le P. Bourdaloue fût connu. Ses discours, soutenus d'une[1] action noble et touchante, les premiers qu'on eût encore entendus à la cour qui approchassent du sublime, eurent un si grand succès, que le roi fit écrire en son nom à son père, intendant de Soissons, pour le féliciter d'avoir un tel fils.

Cependant, quand Bourdaloue parut, Bossuet ne passa plus pour le premier prédicateur. Il s'était déjà donné aux oraisons funèbres, genre d'éloquence qui demande de l'imagination et une grandeur majestueuse qui tient un peu à la poésie, dont il faut toujours emprunter quelque chose, quoique avec discrétion, quand on tend au sublime. L'oraison funèbre de la reine mère, qu'il prononça en 1667, lui valut l'évêché de Condom; mais ce discours n'était pas encore digne de lui, et il ne fut pas imprimé, non plus que ses sermons. L'éloge funèbre de la reine d'Angleterre, veuve de Charles Ier, qu'il fit en 1669, parut presque en tout un chef-d'œuvre. Les sujets de ces pièces d'éloquence sont heureux à proportion des malheurs que les morts ont éprouvés. C'est en quelque façon comme dans les tragédies, où les grandes infortunes des principaux personnages sont ce qui intéresse davantage. L'éloge funèbre de Madame[2] enlevée à la fleur de son âge et morte entre ses bras, eut le plus grand et le plus rare des succès, celui de faire verser des larmes à la cour. Il fut obligé de s'arrêter après ces paroles: „O nuit désastreuse! nuit effroyable! où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle: Madame se meurt! Madame est morte! etc." L'auditoire éclata en sanglots, et la voix de l'orateur fut interrompue par ses soupirs et par ses pleurs.

Les Français furent les seuls qui réussirent dans ce genre d'éloquence. Le même homme, quelque temps après, en inventa un nouveau qui ne pouvait guère avoir de succès qu'entre ses mains. Il appliqua l'art oratoire à l'histoire même, qui semble l'exclure. Son *Discours sur l'histoire universelle*, composé pour l'éducation du Dauphin, n'a eu ni modèle ni imitateurs. Si le système qu'il adopte, pour concilier la chronologie des Juifs avec celle des autres nations, a trouvé des contradicteurs chez les savants, son style n'a trouvé que des admirateurs. On fut étonné de cette force majestueuse dont il décrit les mœurs, le gouvernement, l'accroissement et la chute des grands empires, et de ces traits rapides d'une vérité énergique dont il peint et dont il juge les nations.

Presque tous les ouvrages qui honorèrent ce siècle étaient dans un genre inconnu à l'antiquité. Le *Télémaque* est de ce nombre. Fénelon,[3] le disciple, l'ami de Bossuet, et depuis devenu malgré lui son rival et son ennemi, composa ce livre singulier, qui tient à la fois du roman et du poème, et qui substitue une prose cadencée à

[1] On dit ordinairement *soutenu par*. [2] V. page 136, n. 10. [3] V. page 241.

la versification. Il semble qu'il ait voulu traiter le roman comme M. de Meaux avait traité l'histoire, en lui donnant une dignité et des charmes inconnus, et surtout en tirant de ces fictions une morale utile au genre humain, morale entièrement négligée dans presque toutes les inventions fabuleuses. On a cru qu'il avait composé ce livre pour servir de thèmes et d'instruction au duc de Bourgogne et aux autres enfants de France, dont il fut le précepteur, ainsi que Bossuet avait fait son *Histoire universelle* pour l'éducation de Monseigneur; mais son neveu, le marquis de Fénelon, héritier de la vertu de cet homme célèbre, et qui a été tué à la bataille de Rocoux, m'a assuré le contraire. En effet, il n'eût pas été convenable que les amours de Calypso et d'Eucharis eussent été les premières leçons qu'un prêtre eût données aux enfants de France.[1]

Il ne fit cet ouvrage que lorsqu'il fut relégué dans son archevêché de Cambrai. Plein de la lecture des anciens, et né avec une imagination vive et tendre, il s'était fait un style qui n'était qu'à lui, et qui coulait de source avec abondance. J'ai vu son manuscrit original: il n'y a pas dix ratures. Il le composa en trois mois, au milieu de ses malheureuses disputes sur le quiétisme, ne se doutant pas combien ce délassement était supérieur à ces occupations. On prétend qu'un domestique lui en déroba une copie qu'il fit imprimer. Si cela est, l'archevêque de Cambrai dut à cette infidélité toute la réputation qu'il eut en Europe; mais il lui dut aussi d'être perdu pour jamais à la cour. On crut voir dans le *Télémaque* une critique indirecte du gouvernement de Louis XIV. Sésostris, qui triomphait avec trop de faste; Idoménée, qui établissait le luxe dans Salente, et qui oubliait le nécessaire, parurent des portraits du roi; quoique, après tout, il soit impossible d'avoir chez soi le superflu que par la surabondance des arts de la première nécessité. Le marquis de Louvois semblait, aux yeux des mécontents, représenté sous le nom de Protésilas, vain, dur, hautain, ennemi des grands capitaines qui servaient l'État et non le ministre.

Les alliés, qui, dans la guerre de 1668, s'unirent contre Louis XIV, qui depuis ébranlèrent son trône dans la guerre de 1701, se firent une joie de le reconnaître dans ce même Idoménée, dont la hauteur révolte tous ses voisins. Ces allusions firent des impressions profondes, à la faveur de ce style harmonieux, qui insinue d'une manière si tendre la modération et la concorde. Les étrangers et les Français même, lassés de tant de guerres, virent avec une consolation maligne une satire dans un livre fait pour enseigner la vertu. Les éditions en furent innombrables. J'en ai vu quatorze en langue anglaise. Il est vrai qu'après la mort de ce monarque si craint, si envié, si respecté de tous, et si haï de quelques-uns, quand la malignité humaine eut cessé de s'assouvir des allusions prétendues qui censuraient sa conduite, les juges d'un goût sévère ont traité le *Télémaque* avec quelque rigueur. Ils ont blâmé les longueurs, les détails, les aventures trop peu liées, les descriptions trop répétées et trop uniformes de la vie champêtre; mais ce livre a toujours été regardé comme un des beaux monuments d'un siècle florissant.

[1] Cependant on ne saurait nier que le *Télémaque* ne soit dans l'intention de son auteur, un ouvrage pédagogique.

On peut compter parmi les productions d'un genre unique les *Caractères*[1] de LA BRUYÈRE. Il n'y avait pas chez les anciens plus d'exemples d'un tel ouvrage que du *Télémaque*. Un style rapide, concis, nerveux, des expressions pittoresques, un usage tout nouveau de la langue, mais qui n'en blesse pas les règles, frappèrent le public, et les allusions qu'on y trouvait en foule achevèrent le succès. Quand la Bruyère montra son ouvrage manuscrit à M. de Malezieu, celui-ci lui dit: »Voilà de quoi vous attirer beaucoup de lecteurs et beaucoup d'ennemis « — Ce livre baissa dans l'esprit des hommes quand une génération entière, attaquée dans l'ouvrage, fut passée. Cependant, comme il y a des choses de tous les temps et de tous les lieux, il est à croire qu'il ne sera jamais oublié. Le *Télémaque* a fait quelques imitateurs, les *Caractères* de La Bruyère en ont produit davantage. Il est plus aisé de faire de courtes peintures des choses qui nous frappent, que d'écrire un long ouvrage d'imagination, qui plaise et qui instruise à la fois. —

Qui croirait que tous ces bons ouvrages en prose n'auraient probablement jamais existé, s'ils n'avaient été précédés par la poésie? C'est pourtant la destinée de l'esprit humain dans toutes les nations: les vers furent partout les premiers enfants du génie et les premiers maîtres d'éloquence.

Les peuples sont ce qu'est chaque homme en particulier. Platon et Cicéron commencèrent par faire des vers. On ne pouvait encore citer un passage noble et sublime de prose française, quand on savait par cœur le peu de belles stances que laissa Malherbe; et il y a grande apparence que, sans Pierre Corneille, le génie des prosateurs ne se serait pas développé.

Cet homme est d'autant plus admirable qu'il n'était environné que de très mauvais modèles quand il commença à donner des tragédies. Ce qui devait encore lui fermer le bon chemin, c'est que ces mauvais modèles étaient estimés; et, pour comble de découragement, ils étaient favorisés par le cardinal de Richelieu, le protecteur des gens de lettres, et non pas du bon goût. Il récompensait de misérables écrivains qui d'ordinaire sont rampants; et, par une hauteur d'esprit si bien placée ailleurs, il voulait abaisser ceux en qui il sentait avec quelque dépit un vrai génie, qui rarement se plie à la dépendance. Il est bien rare qu'un homme puissant, quand il est lui-même artiste, protège sincèrement les bons artistes.

CORNEILLE eut à combattre son siècle, ses rivaux et le cardinal de Richelieu. Je ne répéterai point ici ce qui a été écrit sur le *Cid*.[2] Je remarquerai seulement que l'Académie, dans ses judicieuses décisions entre Corneille et Scudéri, eut trop de complaisance pour le cardinal de Richelieu, en condamnant l'amour de Chimène. Aimer le meurtrier de son père et poursuivre la vengeance de ce meurtre était une chose admirable. Vaincre son amour eût été un défaut capital dans l'art tragique, qui consiste principalement dans les combats du cœur. Mais l'art était inconnu alors à tout le monde, hors à l'auteur.

Le *Cid* ne fut pas le seul ouvrage de Corneille que le cardinal de Richelieu voulut rabaisser. L'abbé d'Aubignac nous apprend que ce ministre désapprouva *Polyeucte*.[3]

[1] Voyez page 211. [2] Voyez page 1 et 2. [3] Voyez page 47.

Le *Cid*, après tout, était une imitation très embellie de Guilhem de Castro et, en plusieurs endroits, une traduction. *Cinna*, qui le suivit, était unique. J'ai connu un ancien domestique de la maison de Condé, qui disait que le grand Condé, à l'âge de vingt ans, étant à la première représentation de *Cinna*, versa des larmes à ces paroles d'Auguste:

Je suis maître de moi comme de l'univers;
Je le suis, je veux l'être. O siècles! ô mémoire!
Conservez à jamais ma dernière victoire.
Je triomphe aujourd'hui du plus juste courroux
De qui le souvenir puisse aller jusqu'à vous:
Soyons amis, Cinna: c'est moi qui t'en convie.[1]

C'étaient là des larmes de héros. Le grand Corneille, faisant pleurer le grand Condé d'admiration, est une époque bien célèbre dans l'histoire de l'esprit humain.

La quantité de pièces indignes de lui qu'il fit, plusieurs années après, n'empêcha pas la nation de le regarder comme un grand homme, ainsi que les fautes considérables d'Homère n'ont jamais empêché qu'il ne fût sublime. C'est le privilège du vrai génie, et surtout du génie qui ouvre une carrière, de faire impunément de grandes fautes.

Corneille s'était formé tout seul; mais Louis XIV, Colbert, Sophocle et Euripide contribuèrent tous à former RACINE.[2] Une ode qu'il composa à l'âge de dix-huit ans, pour le mariage du roi, lui attira un présent qu'il n'attendait pas et le détermina à la poésie.[3] Sa réputation s'est accrue de jour en jour, et celle des ouvrages de Corneille a un peu diminué. La raison en est que Racine, dans tous ses ouvrages, depuis son *Alexandre*, est toujours élégant, toujours correct, toujours vrai; qu'il parle au cœur, et que l'autre manque trop souvent à tous ces devoirs. Racine passa de bien loin et les Grecs et Corneille dans l'intelligence des passions, et porta la douce harmonie de la poésie, ainsi que les grâces de la parole, au plus haut point où elles puissent parvenir. Ces hommes enseignèrent à la nation à penser, à sentir et à s'exprimer. Leurs auditeurs, instruits par eux seuls, devinrent enfin des juges sévères pour ceux mêmes qui les avaient éclairés.

Il y avait très peu de personnes en France, du temps du cardinal de Richelieu, capables de discerner les défauts du *Cid*; et, en 1702, quand *Athalie*, le chef-d'œuvre de la scène, fut représentée chez Madame la duchesse de Bourgogne, les courtisans se crurent assez habiles pour la condamner. Le temps a vengé l'auteur; mais ce grand homme est mort sans jouir du succès de son plus admirable ouvrage. Un nombreux parti se piqua toujours de ne pas rendre justice à Racine. M^me^ de Sévigné,[4] la première personne de son siècle pour le style épistolaire, et surtout pour conter des bagatelles avec grâce, croit toujours que Racine *n'ira pas loin*. Elle en jugeait comme du café, dont elle dit *qu'on se désabusera bientôt*. Il faut du temps pour que les réputations mûrissent.

La singulière destinée de ce siècle rendit MOLIÈRE[5] contemporain

[1] *Cinna*, V. 3; voyez page 46. [2] Voyez page 164.
[3] Pour: *le détermina à se vouer à la poésie.*
[4] Voyez page 134. [5] Voyez page 61.

de Corneille et de Racine. Il n'est pas vrai que Molière, quand il parut, eût trouvé le théâtre absolument dénué de bonnes comédies. Corneille lui-même avait donné le *Menteur*, pièce de caractère et d'intrigue, prise du théâtre espagnol comme le *Cid;* et Molière n'avait encore fait paraître que deux de ses chefs-d'œuvre, lorsque le public avait la *Mère coquette* de Quinault, pièce à la fois de caractère et d'intrigue, et même modèle d'intrigue. Elle est de 1664; c'est la première comédie où l'on ait peint ceux que l'on a appelés depuis les *marquis*. La plupart des grands seigneurs de la cour de Louis XIV voulaient imiter cet air de grandeur, d'éclat et de dignité qu'avait leur maître. Ceux d'un ordre inférieur copiaient la hauteur des premiers; et il y en avait enfin, et même en grand nombre, qui poussaient cet air avantageux et cette envie dominante de se faire valoir jusqu'au plus grand ridicule.

Ce défaut dura longtemps. Molière l'attaqua souvent, et il contribua à défaire le public de ces importants subalternes, ainsi que de l'affectation des précieuses,[1] du pédantisme des femmes savantes,[2] de la robe et du latin des médecins. Molière fut, si on ose le dire, un législateur des bienséances du monde. Je ne parle ici que de ce service rendu à son siècle; on sait assez ses autres mérites.

C'était un temps digne de l'attention des temps à venir que celui où les héros de Corneille et de Racine, les personnages de Molière, les symphonies de Lulli, toutes nouvelles pour la nation, et (puisqu'il ne s'agit ici que des arts) les voix des Bossuet et des Bourdaloue se faisaient entendre à Louis XIV, à Madame,[3] si célèbre par son goût, à un Condé, à un Turenne, à un Colbert, et à cette foule d'hommes supérieurs qui parurent en tout genre. Ce temps ne se retrouvera plus où un duc de la Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*, au sortir de la conversation d'un Pascal et d'un Arnauld, allait au théâtre de Corneille.

Despréaux (Boileau)[4] s'élevait au niveau de tant de grands hommes, non point par ses premières satires, car les regards de la postérité ne s'arrêteront point sur les *Embarras de Paris* et sur les noms des Cassaigne et des Cotin; mais il instruisait cette postérité par ses belles épîtres et surtout par son *Art poétique*, où Corneille eût trouvé beaucoup à apprendre.

La Fontaine, bien moins châtié dans son style, bien moins correct dans son langage, mais unique dans sa naïveté et dans les grâces qui lui sont propres, se mit, par les choses les plus simples, presque à côté de ces hommes sublimes.

Quinault, dans un genre tout nouveau et d'autant plus difficile qu'il paraît plus aisé, fut digne d'être placé avec tous ses illustres contemporains. On sait avec quelle injustice Boileau voulut le décrier. Il manquait à Boileau d'avoir sacrifié aux Grâces. Il chercha en vain toute sa vie à humilier un homme qui n'était connu que par elles. Le véritable éloge d'un poète, c'est qu'on retienne ses vers: on sait par cœur des scènes entières de Quinault; c'est un avantage qu'aucun opéra d'Italie ne pourrait obtenir. La musique française est demeurée dans une simplicité qui n'est plus du goût d'aucune

[1] V. page 63. [2] V. page 113. [3] V. page 136, note 10. [4] V. p. 21[illegible].

nation. Mais la simple et belle nature, qui se montre souvent dans Quinault avec tant de charmes, plaît encore dans toute l'Europe à ceux qui possèdent notre langue, et qui ont le goût cultivé. Si l'on trouvait dans l'antiquité un poème comme *Armide* ou comme *Atys*, avec quelle idolâtrie il serait reçu! Mais Quinault était moderne.

Tous ces grands hommes furent connus et protégés de Louis XIV, excepté La Fontaine. Son extrême simplicité, poussée jusqu'à l'oubli de soi-même, l'écartait d'une cour qu'il ne cherchait pas. Mais le duc de Bourgogne l'accueillit, et il reçut dans sa vieillesse quelques bienfaits de ce prince.

V. JEANNOT ET COLIN.

(1764.)

Plusieurs personnes dignes de foi ont vu Jeannot et Colin à l'école, dans la ville d'Issoire, en Auvergne, ville fameuse dans tout l'univers par son collège et par ses chaudrons. Jeannot était fils d'un marchand de mulets très renommé; Colin devait le jour à un brave laboureur des environs, qui cultivait la terre avec quatre mulets, et qui, après avoir payé la taille, le taillon, les aides et gabelles, le sou pour livre, la capitation et les vingtièmes,[1] ne se trouvait pas puissamment riche au bout de l'année.

Le temps des études de Jeannot et de Colin était sur le point de finir, quand un tailleur apporta à Jeannot un habit de velours à trois couleurs, avec une veste de Lyon de fort bon goût; le tout était accompagné d'une lettre à M. de la Jeannotière. Colin admira l'habit et ne fut point jaloux; mais Jeannot prit un air de supériorité qui affligea Colin. Dès ce moment Jeannot n'étudia plus, se regarda au miroir, et méprisa tout le monde. Quelque temps après, un valet de chambre arrive en poste et apporte une seconde lettre à M. le marquis de la Jeannotière; c'était un ordre de monsieur son père de faire venir monsieur son fils à Paris. Jeannot monta en chaise en tendant la main à Colin avec un sourire de protection assez noble. Colin sentit son néant et pleura. Jeannot partit dans toute la pompe de sa gloire.

Les lecteurs qui aiment à s'instruire doivent savoir que M. Jeannot le père avait acquis assez rapidement des biens immenses dans les affaires. Vous demandez comment on fait ces grandes fortunes? c'est parce qu'on est heureux. M. Jeannot et sa femme allèrent à Paris pour un procès qui les ruinait, lorsque la fortune, qui élève et qui abaisse les hommes à son gré, les présenta à la femme d'un entrepreneur des hôpitaux des armées, homme d'un grand talent, et qui pouvait se vanter d'avoir tué plus de soldats en un an que le canon n'en fait périr en dix. Jeannot fut bientôt de part dans l'entreprise; il entra dans d'autres affaires. Dès qu'on est dans le fil de l'eau, il n'y a qu'à se laisser aller; on fait sans peine une fortune immense. Les gredins, qui du rivage vous regardent voguer à pleines

[1] Noms d'autant d'impôts différents sous l'ancien régime. La *taille* et le *taillon* se levaient sur les terres, les *aides* sur les denrées et marchandises, la *gabelle* était l'impôt sur le sel, la *capitation* une taxe levée par tête, le *sou pour livre* et les *vingtièmes* étaient des impôts additionnels.

voiles, ouvrent des yeux étonnés; ils ne savent comment vous avez pu parvenir; ils vous envient au hasard, et font contre vous des brochures que vous ne lisez point. C'est ce qui arriva à Jeannot le père, qui fut bientôt M. de la Jeannotière, et qui, ayant acheté un marquisat au bout de six mois, retira de l'école monsieur le marquis son fils, pour le mettre à Paris dans le beau monde.

Colin, toujours tendre, écrivit une lettre de compliments à son ancien camarade, *et lui fit ces lignes pour le congratuler*. Le petit marquis ne lui fit point de réponse: Colin en fut malade de douleur.

Le père et la mère donnèrent d'abord un gouverneur au jeune marquis: ce gouverneur, qui était un homme du bel air, et qui ne savait rien, ne put rien enseigner à son pupille. Monsieur voulait que son fils apprît le latin, madame ne le voulait pas. Ils prirent pour arbitre un auteur qui était célèbre alors par des ouvrages agréables: il fut prié à dîner. Le maître de la maison commença par lui dire: »Monsieur, comme vous savez le latin, et que vous êtes un homme de la cour . . . — Moi, monsieur, du latin! je n'en sais pas un mot, répondit le bel esprit, et bien m'en a pris; il est clair qu'on parle beaucoup mieux sa langue quand on ne partage pas son application entre elle et les langues étrangères: voyez toutes nos dames, elles ont l'esprit plus agréable que les hommes: leurs lettres sont écrites avec cent fois plus de grâce; elles n'ont sur nous cette supériorité que parce qu'elles ne savent pas le latin.«

»Eh bien! n'avais-je pas raison? dit madame. Je veux que mon fils soit un homme d'esprit, qu'il réussisse dans le monde; et vous voyez bien que, s'il savait le latin, il serait perdu. Joue-t-on, s'il vous plaît, la comédie et l'opéra en latin? plaide-t-on en latin quand on a un procès? fait-on l'amour en latin? — Monsieur, ébloui de ces raisons, passa condamnation, et il fut conclu que le jeune marquis ne perdrait point son temps à connaître Cicéron, Horace et Virgile. — »Mais qu'apprendra-t-il donc? car encore faut-il qu'il sache quelque chose: ne pourrait-on pas lui montrer un peu de géographie? — A quoi cela lui servira-t-il? répondit le gouverneur. Quand monsieur le marquis ira dans ses terres, les postillons ne sauront-ils pas les chemins? ils ne l'égareront certainement pas. On n'a pas besoin d'un quart de cercle pour voyager, et on va très commodément de Paris en Auvergne, sans qu'il soit besoin de savoir sous quelle latitude on se trouve.«

»Vous avez raison, répliqua le père: mais j'ai entendu parler d'une belle science qu'on appelle, je crois, l'astronomie. — Quelle pitié! repartit le gouverneur; se conduit-on par les astres dans ce monde? et faudra-t-il que monsieur le marquis se tue à calculer une éclipse, quand il la trouve à point nommé dans l'almanach, qui lui enseigne de plus les fêtes mobiles, l'âge de la lune, et celui de toutes les princesses de l'Europe?«

Madame fut entièrement de l'avis du gouverneur. Le petit marquis était au comble de la joie: le père était très indécis. — »Que faudra-t-il donc apprendre à mon fils? disait-il. — A être aimable, répondit l'ami que l'on consultait; et, s'il sait les moyens de plaire, il saura tout; c'est un art qu'il apprendra chez madame sa mère, sans que ni l'un ni l'autre se donnent la moindre peine.«

Madame, à ce discours, embrassa le gracieux ignorant, et lui dit: »On voit bien, monsieur, que vous êtes l'homme du monde le plus savant; mon fils vous devra toute son éducation: je m'imagine pourtant qu'il ne serait pas mal qu'il sût un peu d'histoire. — Hélas! madame, à quoi cela est-il bon? répondit-il; il n'y a certainement d'agréable et d'utile que l'histoire du jour. Toutes les histoires anciennes, comme le disait un de nos beaux esprits, ne sont que des fables convenues; et pour les modernes, c'est un chaos qu'on ne peut débrouiller. Qu'importe à monsieur votre fils que Charlemagne ait institué les douze pairs de France, et que son successeur ait été bègue?«

»Rien n'est mieux dit, s'écria le gouverneur; on étouffe l'esprit des enfants sous un amas de connaissances inutiles: mais de toutes les sciences la plus absurde, à mon avis, est celle qui est la plus capable d'étouffer toute espèce de génie, c'est la géométrie. Cette science ridicule a pour objet des surfaces, des lignes et des points, qui n'existent pas dans la nature. On fait passer en esprit cent mille lignes courbes entre un cercle et une ligne droite qui le touche, quoique, dans la réalité, on n'y puisse pas passer un fétu. La géométrie, en vérité, n'est qu'une mauvaise plaisanterie.«

Monsieur et madame n'entendaient pas trop ce que le gouverneur voulait dire; mais ils furent entièrement de son avis.

»Un seigneur comme monsieur le marquis, continua-t-il, ne doit pas se dessécher le cerveau dans ces vaines études. Si un jour il a besoin d'un géomètre sublime pour lever le plan de ses terres, il les fera arpenter pour son argent; s'il veut débrouiller l'antiquité de sa noblesse, qui remonte aux temps les plus reculés, il enverra chercher un bénédictin.[1] Il en est de même de tous les arts. Un jeune seigneur heureusement né n'est ni peintre, ni musicien, ni architecte, ni sculpteur; mais il fait fleurir tous ces arts en les encourageant par sa magnificence. Il vaut sans doute mieux les protéger que de les exercer; il suffit que monsieur le marquis ait du goût; c'est aux artistes à travailler pour lui; et c'est en quoi on a très grande raison de dire que les gens de qualité (j'entends ceux qui sont très riches) savent tout sans avoir rien appris, parce qu'en effet ils savent à la longue juger de toutes les choses qu'ils commandent et qu'ils payent.«

L'aimable ignorant prit alors la parole et dit: »Vous avez très bien remarqué, madame, que la grande fin de l'homme est de réussir dans la société: de bonne foi, est-ce par les sciences qu'on obtient ce succès? s'est-on jamais avisé dans la bonne compagnie de parler de géométrie! demande-t-on jamais à un honnête homme quel astre se lève aujourd'hui avec le soleil? s'informe-t-on à souper si Clodion le Chevelu[2] passa le Rhin? — Non, sans doute, s'écria la marquise de la Jeannotière, et monsieur mon fils ne doit point éteindre son génie par l'étude de tous ces fatras. Mais enfin que lui apprendra-t-on? car il est bon qu'un jeune seigneur puisse briller dans l'occasion, comme dit monsieur mon mari. Je me souviens d'avoir ouï dire à un abbé

[1] L'ordre des *Bénédictins*, fondé par Saint Benoît, au 6e siècle, était le plus savant et le plus riche de tous les ordres.

[2] *Clodion le Chevelu*, c'est-à-dire, à la longue chevelure, passe pour le 2e roi des Francs. On le fait succéder à *Pharamond* vers 427.

que la plus agréable des sciences était une chose dont j'ai oublié le nom, mais qui commence par un B. — Par un B, madame? ne serait-ce point la botanique? — Non, ce n'était point de botanique qu'il me parlait; elle commençait, vous dis-je, par un B, et finissait par un *on*. — Ah! j'entends, madame, c'est le blason:[1] c'est, à la vérité, une science fort profonde; mais elle n'est plus à la mode depuis qu'on a perdu l'habitude de faire peindre ses armes aux portières de son carrosse;[2] c'était la chose du monde la plus utile dans un État bien policé. D'ailleurs cette étude serait infinie; il n'y a point aujourd'hui de barbier qui n'ait ses armoiries: et vous savez que tout ce qui devient commun est peu fêté.« Enfin, après avoir examiné le fort et le faible des sciences, il fut décidé que monsieur le marquis apprendrait à danser.

La nature, qui fait tout, lui avait donné un talent qui se développa bientôt avec un succès prodigieux: c'était de chanter agréablement des vaudevilles. Les grâces de la jeunesse, jointes à ce don supérieur, le firent regarder comme un jeune homme de la plus grande espérance. Il pillait *Bacchus et l'Amour* dans un vaudeville, *la Nuit et le jour* dans un autre, *les Charmes et les Alarmes* dans un troisième; mais, comme il y avait toujours dans ses vers quelques pieds de plus ou de moins qu'il ne fallait, il les faisait corriger moyennant vingt louis d'or par chanson; et il fut mis dans l'Année littéraire au rang des la Fare, des Chaulieu, des Hamilton, des Sarrasin, et des Voiture.[3]

Madame la marquise crut alors être la mère d'un bel esprit et donna à souper aux beaux esprits de Paris. La tête du jeune homme fut bientôt renversée; il acquit l'art de parler sans s'entendre, et se perfectionna dans l'habitude de n'être propre à rien. Quand son père le vit si éloquent, il regretta vivement de ne lui avoir pas fait apprendre le latin, car il lui aurait acheté une grande charge dans la robe.[4] La mère, qui avait des sentiments plus nobles, se chargea de solliciter un régiment pour son fils. En attendant il dépensa beaucoup, pendant que ses parents s'épuisaient encore davantage à vivre en grands seigneurs.

Une jeune veuve de qualité, leur voisine, qui n'avait qu'une fortune médiocre, voulut bien se résoudre à mettre en sûreté les grands biens de monsieur et de madame de la Jeannotière, en se les appropriant et en épousant le jeune marquis. Elle l'attira chez elle, se laissa aimer, lui fit entrevoir qu'il ne lui était pas indifférent, le conduisit par degrés, l'enchanta, le subjugua sans peine. Elle lui donnait tantôt des éloges, tantôt des conseils; elle devint la meilleure amie du père et de la mère. Une vieille voisine proposa le mariage, les parents, éblouis de la splendeur de cette alliance, acceptèrent avec joie la proposition: ils donnèrent leur fils unique à leur amie intime. Le

[1] *Blason* ou *science héraldique*, science qui s'occupe de la connaissance et de l'explication des armoiries. [2] Carrosse; voyez page 122, note 2.

[3] La Fare (1624—1712), poète et militaire, ami du poète Chaulieu (1639—1720); Hamilton, né en Irlande, amené jeune en France, a écrit en français et a composé plusieurs jolis contes mêlés de vers; Sarrasin, poète français (1603—1654). Voiture, v. page XLVIII et page 63, note 1.

[4] C'est-à-dire dans la *magistrature*, une place de conseiller au parlement.

jeune marquis allait épouser une femme qu'il adorait et dont il était aimé; les amis de la maison le félicitaient; on allait rédiger les articles, en travaillant aux habits de noce et à l'épithalame.

Il était un matin aux genoux de la charmante épouse que l'amour, l'estime et l'amitié allaient lui donner; ils goûtaient, dans une conversation tendre et animée, les prémices de leur bonheur; ils s'arrangeaient pour mener une vie délicieuse, lorsqu'un valet de chambre de madame sa mère arrive tout effaré: »Voici bien d'autres nouvelles, dit-il, des huissiers déménagent la maison de monsieur et de madame; tout est saisi par des créanciers; on parle de prise de corps, et je vais faire mes diligences pour être payé de mes gages. — Voyons un peu, dit le marquis, ce que c'est que ça, ce que c'est que cette aventure-là. — Oui, dit la veuve, allez punir ces coquins-là; allez vite.« — Il y court, il arrive à la maison; son père était déjà emprisonné; tous les domestiques avaient fui chacun de leur côté, en emportant tout ce qu'ils avaient pu. Sa mère était seule, sans secours, sans consolation, noyée dans les larmes; il ne lui restait rien que le souvenir de sa fortune, de sa beauté, de ses fautes et de ses folles dépenses.

Après que le fils eut longtemps pleuré avec la mère, il lui dit enfin: Ne nous désespérons pas: cette jeune veuve m'aime éperdument; elle est plus généreuse encore que riche; je réponds d'elle: je vole à elle, et je vais vous l'amener. Il retourne donc chez sa maîtresse, il la trouve tête à tête avec un jeune officier fort aimable. — »Quoi! c'est vous, M. de la Jeannotière! que venez-vous faire ici? abandonne-t-on ainsi sa mère? allez chez cette pauvre femme, et dites-lui que je lui veux toujours du bien: j'ai besoin d'une femme de chambre, et je lui donnerai la préférence. — Mon garçon, tu me parais assez bien tourné, lui dit l'officier; si tu veux entrer dans ma compagnie, je te donnerai un bon engagement.«

Le marquis stupéfait, la rage dans le cœur, alla chercher son ancien gouverneur, déposa ses douleurs dans son sein et lui demanda des conseils. Celui-ci lui proposa de se faire, comme lui, gouverneur d'enfants. — »Hélas! je ne sais rien, vous ne m'avez rien appris, et vous êtes la première cause de mon malheur: et il sanglotait en lui parlant ainsi. — Faites des romans, lui dit un bel esprit qui était là; c'est une excellente ressource à Paris.«

Le jeune homme, plus désespéré que jamais, court chez le confesseur de sa mère; c'était un théatin[1] très accrédité, qui ne dirigeait[2] que les femmes de la première considération; dès qu'il le vit il se précipita vers lui: »Eh, mon Dieu! monsieur le marquis, où est votre carrosse? comment se porte la respectable madame la marquise votre mère?« Le pauvre malheureux lui conta le désastre de sa famille. A mesure qu'il s'expliquait, le théatin prenait une mine plus grave, plus indifférente, plus imposante: »Mon fils, voilà où Dieu vous voulait; les richesses ne servent qu'à corrompre le cœur: Dieu a donc fait la grâce à votre mère de la réduire à la mendicité?«

---

[1] *Théatins*, dits aussi Clercs réguliers de la congrégation de Latran, ordre religieux établi en 1524 à Chiéti (en latin *Theate* ou *Teate*).

[2] *Diriger* se dit des conseils que le confesseur donne à ses pénitents.

„Oui, monsieur. — Tant mieux! elle est sûre de son salut. — Mais, mon père, en attendant, n'y aurait-il pas moyen d'obtenir quelque secours dans ce monde? — Adieu, mon fils; il y a une dame de la cour qui m'attend."

Le marquis fut près de s'évanouir; il fut traité à peu près de même par ses amis et apprit mieux à connaître le monde dans une demi-journée que dans tout le reste de sa vie.

Comme il était plongé dans l'accablement du désespoir, il vit avancer une chaise roulante à l'antique, espèce de tombereau couvert, accompagnée de rideaux de cuir, suivi de quatre charrettes énormes toutes chargées. Il y avait dans la chaise un jeune homme grossièrement vêtu; c'était un visage rond et frais, qui respirait la douceur et la gaieté. Sa petite femme brune était cahotée à côté de lui. La voiture n'allait pas comme le char d'un petit-maître: le voyageur eut tout le temps de contempler le marquis immobile, abîmé dans sa douleur. — „Eh, mon Dieu! s'écria-t-il, je crois que c'est là Jeannot." — A ce nom le marquis lève les yeux; la voiture s'arrête: „C'est Jeannot lui-même, c'est Jeannot!" Le petit homme rebondi ne fait qu'un saut et court embrasser son ancien camarade. Jeannot reconnut Colin; la honte et les pleurs couvrirent son visage. — „Tu m'as abandonné, dit Colin, mais tu as beau être grand seigneur, je t'aimerai toujours." — Jeannot, confus et attendri, lui conta en sanglotant une partie de son histoire. — „Viens dans l'hôtellerie où je loge me conter le reste, lui dit Colin; embrasse ma petite femme, et allons dîner ensemble."

Ils vont tous trois à pied, suivis du bagage. — „Qu'est-ce donc que tout cet attirail? vous appartient-il? — Oui, tout est à moi et à ma femme. Nous arrivons du pays, je suis à la tête d'une bonne manufacture de fer étamé et de cuivre. J'ai épousé la fille d'un riche négociant en ustensiles nécessaires aux grands et aux petits; nous travaillons beaucoup; Dieu nous bénit; nous n'avons point changé d'état, nous sommes heureux; nous aiderons notre ami Jeannot. Ne sois plus marquis; toutes les grandeurs de ce monde ne valent pas un bon ami. Tu reviendras avec moi au pays; je t'apprendrai le métier, il n'est pas bien difficile; je te mettrai de part, et nous vivrons gaiement dans le coin de terre où nous sommes nés."

Jeannot éperdu se sentait partagé entre la douleur et la joie, la tendresse et la honte; il se disait tout bas: Tous mes amis du bel air m'ont trahi, et Colin, que j'ai méprisé, vient seul à mon secours. Quelle instruction! — La bonté d'âme de Colin développa dans le cœur de Jeannot le germe du bon naturel, que le monde n'avait pas encore étouffé: il sentit qu'il ne pouvait abandonner son père et sa mère. — „Nous aurons soin de ta mère, dit Colin; et quant à ton bonhomme de père, qui est en prison, j'entends un peu les affaires; ses créanciers, voyant qu'il n'a plus rien, s'accommoderont pour peu de chose; je me charge de tout." — Colin fit tant qu'il tira le père de prison. Jeannot retourna dans sa patrie avec ses parents, qui reprirent leur première profession. Il épousa une sœur de Colin, laquelle, étant de même humeur que le frère, le rendit très heureux; et Jeannot le père, et Jeannotte la mère, et Jeannot le fils virent que le bonheur n'est pas dans la vanité.

VI. LETTRES DE VOLTAIRE.

1. A. M. BROSSETTE.[1]

14 avril 1733.

Je suis bien flatté de plaire à un homme comme vous, monsieur; mais je le suis encore davantage de la bonté que vous avez de vouloir bien faire des corrections si judicieuses dans l'*Histoire de Charles XII.*

Je ne sais rien de si honorable pour les ouvrages de M. Despréaux[2] que d'avoir été commentés par vous et lus par Charles XII. Vous avez raison de dire que le sel de ses satires ne pouvait guère être senti par un héros vandale, qui était beaucoup plus occupé de l'humiliation du czar et du roi de Pologne que de celle de Chapelain[3] et de Cotin.[4] Pour moi, quand j'ai dit que les satires de Boileau n'étaient pas ses meilleures pièces, je n'ai pas prétendu pour cela qu'elles fussent mauvaises. C'est la première manière de ce grand peintre, fort inférieure, à la vérité, à la seconde, mais très supérieure à celle de tous les écrivains de son temps, si vous en exceptez M. Racine. Je regarde ces deux grands hommes comme les seuls qui aient eu un pinceau correct, qui aient toujours employé des couleurs vives, et copié fidèlement la nature. Ce qui m'a toujours charmé dans leur style, c'est qu'ils ont dit ce qu'ils voulaient dire, et que jamais leurs pensées n'ont rien coûté à l'harmonie ni à la pureté du langage. Feu M. de La Motte,[5] qui écrivait bien en prose, ne parlait plus français quand il faisait des vers. Les tragédies de tous nos auteurs, depuis M. Racine, sont écrites dans un style froid et barbare; aussi La Motte et ses consorts faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour rabaisser Despréaux, auquel ils ne pouvaient s'égaler. Il y a encore, à ce que j'entends dire, quelques-uns de ces beaux esprits subalternes qui passent leur vie dans les cafés, lesquels font à la mémoire de M. Despréaux le même honneur que les Chapelain faisaient à ses écrits, de son vivant. Ils en disent du mal, parce qu'ils sentent que si M. Despréaux les eût connus, il les aurait méprisés autant qu'ils méritent de l'être. Je serais très fâché que ces messieurs crussent que je pense comme eux, parce que je fais une grande différence entre ses premières satires et ses autres ouvrages. Je suis surtout de votre avis sur la neuvième satire, qui est un chef-d'œuvre, et dont *l'Épître aux Muses*, de M. Rousseau,[6] n'est qu'une imitation un peu forcée. Je vous serai très obligé de me faire tenir la nouvelle édition des ouvrages de ce grand homme qui méritait un commentateur comme vous.

---

[1] Claude Brossette (1671—1743), avocat général, puis échevin de la ville de Lyon. On a de lui, outre des ouvrages de droit, des éditions estimées de Boileau et de Régnier, avec des *éclaircissements historiques.*

[2] Voyez page 218. [3] Voyez page 63, note 4.

[4] Voyez page 113, l'analyse des *Femmes savantes.*

[5] La Motte (1672—1731), auteur d'opéras, de pièces de théâtre, d'odes, de fables et de quelques écrits en prose sur des questions de critique littéraire.

[6] Jean-Baptiste Rousseau; voyez page 260.

2. AU ROI DE PRUSSE.

Juin 1740.

Sire,

Hier vinrent pour mon bonheur
Deux bons tonneaux de Germanie:
L'un contient du vin de Hongrie,
L'autre est la panse rebondie
De monsieur votre ambassadeur.

Si les rois sont les images des dieux et les ambassadeurs les images des rois, il s'ensuit, Sire, par le quatrième théorème de Wolf,[1] que les dieux sont joufflus, et ont une physionomie très agréable. Heureux ce M. de Camas, non pas tant de ce qu'il représente Votre Majesté, que de ce qu'il la reverra!

Je volai hier au soir chez cet aimable M. de Camas, envoyé et chanté par son roi; et dans le peu qu'il m'en dit, j'appris que Votre Majesté que j'appellerai toujours Votre Humanité, vit en homme plus que jamais, et qu'après avoir fait sa charge de roi sans relâche les trois quarts de la journée, elle jouit le soir des douceurs de l'amitié, qui sont si au-dessus de celles de la royauté.

Nous allons dîner dans une demi-heure tous ensemble chez madame la marquise du Châtelet:[2] jugez, Sire, quelle sera sa joie et la mienne. Depuis l'apparition de M. de Kaiserling nous n'avons pas eu un si beau jour:

Cependant vous courez sur les bords du Prégel,
Lieu où glace est fréquente, et très rare est dégel.
Puisse un diadème éternel
Orner cet aimable visage!
Apollon l'a déjà couvert de ses lauriers:
Mars y joindra les siens, si jamais l'héritage
De ce beau pays de Juliers[3]
Dépendait des combats et de votre courage.

Votre Majesté sait qu'Apollon, le dieu des vers, tua le serpent Python et les Aloïdes: le dieu des arts se battait comme un diable dans l'occasion.

Ce dieu vous a donné son carquois et sa lyre;
Si l'on doit vous chérir, on doit vous redouter.
Ce n'est point des exploits que ce grand cœur désire;
Mais vous savez les faire, et les savez chanter.

C'est un peu trop à la fois, Sire: mais votre destin est de réussir à tout ce que vous entreprendrez, parce que je sais de bonne part que vous avez cette fermeté d'âme qui fait la base des grandes vertus. D'ailleurs, Dieu bénira sans doute le règne de Votre Humanité, puisque, quand elle s'est bien fatiguée tout le jour à être roi pour

---

[1] J.-C. Wolf (1679—1754), philosophe allemand, auteur du *Corpus philosophiae* en 24 volumes.

[2] La marquise du Châtelet (1706—1749), femme célèbre par son esprit, auteur des *Institutions* de physique, d'une analyse de la philosophie de Leibnitz, etc., v. *la Notice biographique* sur Voltaire, page 318.

[3] Jülich.

faire des heureux, elle a encore la bonté d'orner sa lettre, à moi, chétif,

D'un des plus aimables sizains
Qu'écrive une plume légère;
Vers doux et sentiments humains:
De telle espèce il n'en est guère
Chez nos seigneurs les souverains,
Ni chez le bel esprit vulgaire.

Votre Humanité est bien adorable de la façon dont elle parle à son sujet sur le voyage de Clèves.

Vous faites trop d'honneur à ma persévérance;
Connaissez les vrais nœuds dont mon cœur est lié.
Je ne suis plus, hélas! dans l'âge où l'on balance
Entre l'amour et l'amitié.

L'ouvrage de Marc-Aurèle[1] est bientôt tout imprimé. J'en ai parlé à Votre Majesté, dans cinq lettres; je l'ai envoyé selon la permission expresse de Votre Majesté et voilà M. de Camas qui me dit qu'il y a un ou deux endroits qui déplairaient à certaines puissances. Mais moi, j'ai pris la liberté d'adoucir ces deux endroits, et j'oserais bien répondre que le livre fera autant d'honneur à son auteur, quel qu'il soit, qu'il sera utile au genre humain. Cependant s'il avait pris un remords à Votre Majesté, il faudrait qu'elle eût la bonté de se hâter de me donner ses ordres, car dans un pays comme la Hollande, on ne peut arrêter l'empressement avide d'un libraire qui sent qu'il a sa fortune sous la presse.

Si vous saviez, Sire, combien votre ouvrage est au-dessus de celui de Machiavel, même par le style, vous n'auriez pas la cruauté de le supprimer. J'aurais bien des choses à dire à Votre Majesté sur une académie qui fleurira bientôt sous ses auspices: me permettra-t-elle d'oser lui présenter mes idées, et de les soumettre à ses lumières?

Je suis toujours avec le plus respectueux et le plus tendre dévouement, etc., etc.

LETTRE DE FRÉDÉRIC LE GRAND A VOLTAIRE.

A Charlottenbourg, le 27 juin 1740.

Mon cher Voltaire, vos lettres me font toujours un plaisir infini, non pas par les louanges que vous me donnez, mais par la prose instructive et les vers charmants qu'elles contiennent. Vous voulez que je vous parle de moi-même, comme l'éternel abbé de Chaulieu.[2] Qu'importe? il faut vous contenter.

Voici donc la gazette de Berlin, telle que vous me la demandez.[3]

J'arrivai le vendredi soir à Potsdam, où je trouvai le roi dans une si triste situation, que j'augurai bientôt que sa fin était prochaine. Il me témoigna mille amitiés; il me parla plus d'une grande heure sur les affaires, tant internes qu'étrangères, avec toute la justesse

---

[1] Cet ouvrage de „Marc-Aurèle" est l'*Anti-Machiavel* de Frédéric II.

[2] L'*abbé de Chaulieu* (1639—1720), bel esprit et poète, qui résidait habituellement au *Temple* (l'ancienne maison des Templiers), où se réunissait une société choisie. L'élégance de sa poésie épicuréenne lui a valu le surnom de l'*Anacréon du Temple*.

[3] C'est dans une lettre écrite le 18 juin que Voltaire avait demandé ces détails au roi.

d'esprit et le bon sens imaginables. Il me parla de même le samedi, le dimanche, et le lundi, paraissant très tranquille, très résigné, et soutenant ses souffrances avec beaucoup de fermeté. Il résigna la régence[1] entre mes mains le mardi[2] matin à cinq heures, prit tendrement congé de mes frères, de tous les officiers de marque, et de moi. La reine, mes frères et moi, nous l'avons assisté dans ses dernières heures; dans ses angoisses il a témoigné le stoïcisme de Caton. Il est expiré avec la curiosité d'un physicien sur ce qui se passait en lui à l'instant même de sa mort, et avec l'héroïsme d'un grand homme, nous laissant à tous des regrets sincères de sa perte, et sa mort courageuse comme un exemple à suivre.

Le travail infini qui m'est échu en partage depuis sa mort, laisse à peine du temps à ma juste douleur. J'ai cru que depuis la perte de mon père je me devais entièrement à la patrie. Dans cet esprit, j'ai travaillé autant qu'il a été en moi pour prendre les arrangements les plus prompts et les plus convenables au bien public.

J'ai d'abord commencé par augmenter les forces de l'État de seize bataillons, de cinq escadrons de houssards, et d'un escadron de gardes-du-corp. J'ai posé les fondements de notre nouvelle académie. J'ai fait acquisition de Wolf,[3] de Maupertuis,[4] d'Algarotti.[5] J'attends la réponse de s'Gravesande,[6] de Vaucanson,[7] et d'Euler.[8] J'ai établi un nouveau collège[9] pour le commerce et les manufactures; j'engage des peintres et des sculpteurs; et je pars pour la Prusse, pour y recevoir l'hommage, etc.

Mon genre de vie est assez déréglé quant à présent, car la faculté[10] a jugé à propos de m'ordonner, *ex officio*, de prendre les eaux de Pyrmont. Je me lève à quatre heures, je prends les eaux jusqu'à huit, j'écris jusqu'à dix, je vois les troupes jusqu'à midi, j'écris jusqu'à cinq heures, et le soir je me délasse en bonne compagnie. Lorsque les voyages seront finis, mon genre de vie sera plus tranquille et plus uni; mais jusqu'à présent, j'ai le cours ordinaire des affaires à suivre, j'ai les nouveaux établissements de surplus, et avec cela beaucoup de compliments inutiles à faire, d'ordres circulaires à donner.

---

[1] Frédéric le Grand emploie ici le mot *régence* dans l'ancienne acception où il signifiait *gouvernement*. Aujourd'hui *régence* ne se dit plus dans ce sens, mais il désigne la dignité de la personne qui gouverne un État pendant la minorité ou l'absence du souverain. Il se dit encore des subdivisions administratives des provinces prussiennes, enfin des pays de *Tunis* et de *Tripoli*, subordonnés à l'autorité du sultan. [2] Le 31 mai 1740.

[3] Voyez page 361, note 1. [4] Maupertuis (1698—1759), mathématicien et physicien, membre de l'Académie Française, et président de l'Académie de Berlin, où il se fixa en 1745. [5] Algarotti (1712—1764), écrivain italien, un des plus grands connaisseurs de son temps en sculpture, en peinture et en architecture. [6] s'Gravesande (1688—1742), savant hollandais, professeur à l'université de Leyde. [7] Vaucanson (1709—1783), un des plus grands mécaniciens qui aient existé. [8] Euler (1707—1782), célèbre géomètre qui vint se fixer à Berlin en 1741.

[9] *Collège* (collegium) ne se dit plus dans le sens de *autorité, assemblée*, que dans les expressions *sacré collège* et *collège* électoral.

[10] *Faculté* se dit absolument pour *faculté de médecine* et familièrement pour *les médecins*.

VAUVENARGUES.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.

LUC DE CLAPIERS, marquis de VAUVENARGUES naquit en 1715, à Aix en Provence. Après une éducation fort négligée, il entra au service à l'âge de dix-huit ans, fit la campagne d'Italie de 1734, celle d'Allemagne de 1741 et se trouva à la fameuse retraite de Prague que le maréchal de Belle-Isle exécuta au mois de décembre 1742. Vauvenargues rentra en France avec une santé détruite, qui, en 1744, le força à se retirer du service, à 28 ans, avec le grade de capitaine. Il était retourné au sein de sa famille pour se livrer en paix aux études exigées pour la carrière diplomatique qu'il voulait embrasser, lorsqu'il fut atteint d'une petite vérole de l'espèce la plus maligne, qui défigura ses traits et le laissa dans un état d'infirmité continuelle et sans remède. Il trouva de la consolation dans l'étude des lettres qu'il avait toujours cultivées. A Paris, où il passa les trois dernières années de sa vie, il se lia d'une affection tendre et profonde avec Voltaire qui, bien qu'âgé de plus de cinquante ans et environné des hommages de l'Europe entière, éprouvait pour le jeune écrivain une amitié mêlée de respect. Vauvenargues mourut en 1747, à l'âge de trente-deux ans, après avoir publié les opuscules suivants: 1) *Introduction à la connaissance de l'esprit humain;* 2) *Réflexions critiques sur quelques poètes* et 3) *Réflexions et Maximes.* Ces ouvrages écrits avec élégance et profondeur l'ont placé au nombre des écrivains les plus estimables du 18e siècle. Nous donnons de petits fragments du premier et du troisième de ces ouvrages.

I. DE L'ESPRIT HUMAIN.

(4. *Vivacité*). La vivacité consiste dans la promptitude des opérations de l'esprit. Elle n'est pas toujours unie à la fécondité. Il y a des esprits lents, fertiles, il y en a de vifs, stériles. La lenteur des premiers vient quelquefois de la faiblesse de leur mémoire, ou de la confusion de leurs idées, ou enfin de quelque défaut dans leurs organes, qui empêche leurs esprits de se répandre avec vitesse. La stérilité des esprits vifs dont les organes sont bien disposés, vient de ce qu'ils manquent de force pour suivre une idée ou de ce qu'ils sont sans passions; car les passions fertilisent l'esprit sur les choses qui leur sont propres, et cela pourrait expliquer de certaines bizarreries: un esprit vif dans la conversation, qui s'éteint dans le cabinet; un génie perçant dans l'intrigue, qui s'appesantit dans les sciences, etc.

C'est aussi par cette raison que les personnes enjouées, que les objets frivoles intéressent, paraissent les plus vives dans le monde. Les bagatelles qui soutiennent la conversation étant leur passion dominante, elles excitent toute leur vivacité, leur fournissent une occasion continuelle de paraître. Ceux qui ont des passions plus sérieuses étant froids sur ces puérilités, toute la vivacité de leur esprit demeure concentrée.

(65. *Du courage.*) Le vrai courage est une des qualités qui supposent le plus de grandeur d'âme. J'en remarque beaucoup de sortes: un courage contre la fortune, qui est *philosophie;* un courage contre les misères, qui est *patience;* un courage à la guerre, qui est *valeur;* un courage dans les entreprises, qui est *hardiesse;* un courage fier et téméraire, qui est *audace;* un courage contre l'injustice, qui est *fermeté;* un courage contre le vice, qui est *sévérité;* un courage de *réflexion*, de *tempérament*, etc.

Il n'est pas ordinaire qu'un même homme assemble tant de qualités. Octave, dans le plan de sa fortune élevée sur des précipices, bravait des périls éminents; mais la mort, présente à la guerre, ébranlait son âme. Un nombre innombrable de Romains qui n'avaient jamais craint la mort dans les batailles, manquaient de cet autre courage qui soumit la terre à Auguste.

II. RÉFLEXIONS ET MAXIMES.

(10) Il est rare qu'on approfondisse la pensée d'un autre; de sorte que, s'il arrive dans la suite qu'on fasse la même réflexion, on se persuade aisément qu'elle est nouvelle, tant elle offre de circonstances et de dépendances qu'on avait laissées échapper.

(12) C'est un grand signe de médiocrité de louer toujours modérément.

(17) La prospérité fait peu d'amis.

(35) Personne ne veut être plaint de ses erreurs.

(69) Il faut entretenir la vigueur du corps pour conserver celle de l'esprit.

(109) Les esprits légers sont disposés à la complaisance.

(160) Le prétexte ordinaire de ceux qui font le malheur des autres est qu'ils veulent leur bien.

(189) Qui sait tout souffrir peut tout oser.

(200) Le fruit du travail est le plus doux des plaisirs.

(214) Le sot qui a beaucoup de mémoire est plein de pensées et de faits; mais il ne sait pas en conclure: tout tient à cela.

(227) Il est faux que l'égalité soit une loi de la nature. La nature n'a rien fait d'égal. La loi souveraine est la subordination et la dépendance.

(229) On est forcé de respecter les dons de la nature, que l'étude ni la fortune ne peuvent donner.

(234) Nous aimons quelquefois jusqu'aux louanges que nous ne croyons pas sincères.

(264) Il est aisé de critiquer un auteur, mais il est difficile de l'apprécier.

(269) Il nous est plus facile de nous teindre d'une infinité de connaissances, que d'en bien posséder un petit nombre.

(371) Pour savoir si une pensée est nouvelle, il n'y a qu'à l'exprimer bien simplement.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

JEAN-JACQUES ROUSSEAU naquit en 1712 à Genève, où son père exerçait la profession d'horloger. Son éducation fut très négligée; il passa quelques années sans faire autre chose que lire les *Vies de Plutarque* et dévorer des romans. Cette dernière lecture lui donna sur le monde des notions fausses dont l'expérience et la réflexion ne purent jamais bien le guérir. Son père ayant été forcé de quitter Genève, il fut mis en pension chez un ministre protestant qui lui apprit un peu de latin. Placé comme clerc chez le greffier de Genève, il fut déclaré incapable et renvoyé. Mis en apprentissage chez un graveur, il se montra paresseux et indocile; enfin, comme on le traitait durement, il s'évada, à l'âge de seize ans, et se mit à courir le monde.

Arrivé à Annecy, en Savoie, le jeune Rousseau fut recueilli par une dame convertie au catholicisme, Madame de Warens. Elle le fit partir pour Turin avec des lettres de recommandation qui lui ouvrirent l'hospice des catéchumènes. Après avoir changé de religion et s'être fait catholique sans conviction, il erra dans les rues de Turin; puis la misère le força d'entrer en qualité de laquais chez la comtesse de Vercellis.[2] Après la mort de cette dame, il servit dans la maison du comte de Gouvon. Là, un hasard ayant fait découvrir les talents du jeune domestique, on entreprit de former son esprit en lui donnant une instruction solide. Rousseau ne répondit aux soins qu'on eut pour lui que par une mauvaise conduite et une insolence qui le firent chasser de chez le comte. Il revint, en 1730, chez M^me^ de Warens, qui l'accueillit avec bonté et lui prodigua les soins d'une mère. Cette dame, qui avait de la littérature et des connaissances, mit entre les mains du jeune Genevois de bons auteurs français. Elle le fit entrer au séminaire, d'où on le renvoya bientôt comme n'étant bon à rien. Après avoir reçu, sans grand fruit, quelques leçons de musique, il se mit à l'enseigner à Lausanne[3] et à Neuchâtel, puis il courut de nouveau le monde en qualité d'interprète d'un aventurier qui se disait archimandrite de Jérusalem et qui avait l'impudence de faire des quêtes pour le saint sépulcre. Rousseau fut arrêté à Soleure; mais l'ambassadeur de France eut pour lui de grandes bontés et l'envoya, en 1731, à Paris.[4] Il n'y fit que végéter, et bientôt alla de nouveau chercher un refuge chez M^me^ de Warens, qui habitait alors Chambéry. Elle lui procura un petit emploi auquel il renonça au bout d'un an pour se faire de nouveau maître de musique. Il ne conserva pas plus longtemps une place de précepteur que M^me^ de Warens lui avait encore procurée à Lyon.

En 1741, Rousseau se rendit pour la deuxième fois à Paris. Il apportait dans cette ville une méthode de noter la musique en

[1] D'après les *Confessions*, l'article *J.-J. Rousseau* de la *Biographie universelle* et une série d'articles de Saint-Marc Girardin dans la Revue des deux Mondes (1852, 1853), *J.-J. Rousseau, sa Vie et ses Ouvrages.*

[2] Voyez page 372. [3] Voyez page 374. [4] Voyez page 376.

chiffres, méthode qu'il avait inventée et sur laquelle il fondait de grandes espérances de fortune, mais qui eut peu de succès; cependant il se fit quelques protecteurs, et il vit Buffon, Voltaire et d'autres célébrités littéraires. En 1743, on obtint pour lui une place de secrétaire auprès du comte de Montaigu, ambassadeur de France à Venise; mais les prétentions qu'il voulait faire valoir dans cette place le firent bientôt congédier. Revenu à Paris en 1745, il s'y lia, à l'âge de trente-trois ans, avec Thérèse Levasseur, femme indigne, sans la moindre instruction, qu'il épousa plus tard. Il obtint une place de commis chez M. Dupin, fermier général[1] et se lia étroitement avec Diderot.[2]

En 1749, une question posée par l'Académie de Dijon: *Le progrès des sciences et des arts a-t-il contribué à corrompre ou à épurer les mœurs?* révéla à Rousseau son génie comme écrivain. Il concourut et, cédant à son goût inné pour le paradoxe aussi bien qu'aux conseils de Diderot, il se décida à se déclarer l'adversaire des arts et des sciences, fruit de la civilisation. Il n'en obtint pas moins le prix: ce succès commença sa réputation. Voulant dès lors vivre indépendant, il abandonna sa place de commis et se fit copiste de musique. Il consacra aux travaux de son goût le temps que lui laissait ce métier. Il composa le texte et la musique d'un petit opéra, le *Devin de village* (1752), qui réussit devant la cour, à Fontainebleau, puis il publia la *Lettre sur la musique française*, dans laquelle il conseillait aux Français de s'en tenir à la musique italienne. En 1753, Rousseau fit paraître son *Discours sur l'inégalité des hommes*. L'année suivante, il fit un voyage à Genève, et, voulant recouvrer le titre de *citoyen* de la république, il abjura le catholicisme et rentra au sein de l'Église réformée. Il songeait à s'établir dans sa ville natale; mais la crainte que Voltaire, qui vivait tout près de Genève, à Ferney, ne corrompît tôt ou tard sa république, le fit revenir à Paris. Il s'y lia avec M^me^ d'Épinay, qui fit construire pour lui *l'Ermitage*, dans la vallée de Montmorency.

C'est là qu'il écrivit sa *Lettre à d'Alembert* sur les spectacles. Elle lui attira l'inimitié de Voltaire, qui, depuis ce temps, le traita de fou et l'accabla de sarcasmes. C'est aussi à l'Ermitage que Rousseau composa (1757—1759) la *Nouvelle Héloïse*, roman en forme de lettres, qui eut un succès immense et donna, en peu de temps, à son auteur une célébrité européenne. A Paris, on se l'arracha; les libraires le louèrent, non par jour, mais par heure. On ne s'explique plus aujourd'hui la vogue prodigieuse de ce roman, qui, malgré la beauté du langage, n'est plus guère lu que par les littérateurs qui étudient J.-J. Rousseau. Comme œuvre d'art, il a de grands défauts; l'intrigue est mal conduite, l'ordonnance défectueuse, les personnages sont presque tous exagérés et prêcheurs. On a dit non sans vérité que, dans ce roman, on voit la vertu en paroles et le vice en actions. L'auteur y traite les questions les plus élevées de la morale avec une admirable éloquence; mais il soutient avec un égal talent des opinions contradictoires, et il parle avec la même force pour et contre le suicide.

---

[1] Voyez page 266, note 2. [2] Diderot v. page 360 de ce *Manuel*.

En 1758, Rousseau se brouilla avec sa bienfaitrice M^me^ d'Épinay, avec Diderot, Grimm[1] et d'autres amis de la même coterie, sortit de l'Ermitage et vint habiter une maison à Montmorency. C'est dans ce temps qu'il commença à être possédé de la manie de se croire persécuté par tout le monde.

Il publia en 1762 le *Contrat social*, où il posa sans détours le principe de la souveraineté du peuple, proclamant une égalité absolue et fondant la société sur un pacte imaginaire; puis l'*Émile*, traité sur l'éducation, qui eut une vogue presque égale à celle de la *Nouvelle Héloïse*. Cet ouvrage renferme et développe avec un grand talent quelques idées très saines; il a le mérite d'avoir ramené la première éducation des enfants dans les voies naturelles; mais en exagérant ce principe, en ne voulant donner à l'élève d'autre maître que la nature, Rousseau a proposé un système d'éducation absolument impraticable. Du reste l'auteur de ces beaux préceptes sur l'éducation, qui rappelle avec tant d'éloquence leurs devoirs aux pères et aux mères, abandonna ses propres enfants à la charité publique, en les mettant aux *Enfants trouvés*.

L'*Émile*, dans lequel il avait attaqué toute religion positive, attira sur Rousseau les rigueurs du pouvoir. Il fut décrété de prise de corps par le parlement de Paris. Ses protecteurs, le prince de Conti et le maréchal de Luxembourg, obtinrent pourtant qu'on le laissât évader. Il dut donc quitter la France et se rendit en Suisse. Arrivé à Yverdun, Rousseau apprit que l'*Émile* avait été, à Genève, brûlé par la main du bourreau et que la personne de l'auteur y était aussi décrétée de prise de corps. Il se réfugia à Motiers-Travers, dans la principauté de Neuchâtel, dont le gouverneur, le maréchal Keith, connu sous le nom de Milord Maréchal, devint son protecteur. Rousseau vécut dans cette retraite de la manière la plus bizarre, travaillant à faire du lacet et affublé d'un costume d'Arménien. C'est là qu'il rédigea pour la défense de l'Émile *la Réponse au mandement de l'archevêque de Paris*, connue sous le nom de *Lettre à monseigneur de Beaumont*, et les *Lettres écrites de la montagne*, dirigées contre le Conseil de Genève. Forcé de quitter Motiers-Travers, Rousseau se retira dans l'île de Saint-Pierre, sur le lac de Bienne. Chassé de cette île par le sénat de Berne, il accepta l'hospitalité que l'écrivain écossais Hume[2] lui offrit en Angleterre, et alla s'établir à Wootton, dans le comté de Derby. Au bout de quelques mois, Rousseau se brouilla avec Hume, qu'il accusa de conspirer contre lui avec ses ennemis, et rentra, en 1767, en France, où sa présence fut tolérée, grâce à la protection du prince de Conti. Après avoir séjourné en différents endroits, il revint, en 1770, à

---

[1] Grimm (Frédéric-Melchior, baron de), né en 1723 à Ratisbonne, vint jeune à Paris où il se lia intimement avec les philosophes et les écrivains célèbres de l'époque. Il est surtout connu par la *Correspondance littéraire* qu'il entretint de Paris avec l'impératrice Catherine II et plusieurs princes et qui a été publiée à Paris en 1812. Grimm mourut à Gotha en 1807.

[2] Hume (David), né à Édimbourg en 1711, mort dans sa ville natale en 1776, auteur de l'*Histoire d'Angleterre* et d'un grand nombre d'ouvrages philosophiques.

Paris. Il y fut l'objet de la curiosité publique, qu'il entretenait par son bizarre costume arménien et d'autres singularités.

En 1778, Rousseau accepta une retraite que lui offrait M. de Girardin à Ermenonville. Deux mois après s'y être établi, il mourut subitement, à l'âge de 66 ans. Inhumées d'abord à Ermenonville, dans l'île des Peupliers, ses cendres furent portées à Paris, au Panthéon, en 1793, en vertu d'un décret de la Convention nationale.

Après la mort de Rousseau, on publia ses *Confessions,* qu'il avait laissées en manuscrit. Dans cet ouvrage, il fait l'histoire de sa vie intérieure et extérieure, en général avec une franchise qui devient souvent du cynisme. Cependant sa vanité, son amour-propre et sa vive imagination ont altéré la vérité en plus d'un endroit.

L'influence des écrits de Rousseau a été immense, et peut-être aussi grande et plus funeste que celle de Voltaire, dans un siècle qui tendait à se délivrer de tout frein, en religion comme en politique. Le temps a fait justice des nombreuses erreurs que J.-J. Rousseau a propagées à côté de quelques grandes vérités. L'inanité de ses théories, le peu d'étendue et de profondeur de ses connaissances positives en politique et en histoire sont à présent reconnus. Comme écrivain, la fraîcheur et la vivacité du coloris, le charme des détails, en un mot, l'art de la narration porté au suprême degré, la magie du style lui assignent à tout jamais une place distinguée dans l'histoire des lettres françaises.

Les ouvrages de J.-J. Rousseau, que l'on a appelé le plus éloquent des sophistes, demandent de la part du lecteur un jugement mûri par l'âge et l'expérience: c'est une lecture qui convient peu à la jeunesse. Nous avons dû nous borner, dans ce Manuel, à la reproduction d'une série de fragments détachés.

I. LE LAC DE GENÈVE.

(NOUVELLE HÉLOÏSE, IV, 17.)

Au lever du soleil nous nous rendîmes au rivage; nous prîmes un bateau avec des filets pour pêcher, trois rameurs, un domestique, et nous nous embarquâmes avec quelques provisions pour le dîner. Nous passâmes une heure ou deux à pêcher à cinq cents pas du rivage.

Nous avançâmes ensuite en pleine eau; puis, par une vivacité de jeune homme dont il serait temps de guérir, m'étant mis à *nager*,[1] je dirigeai tellement au milieu du lac, que nous nous trouvâmes bientôt à plus d'une lieue du rivage. Là j'expliquais à madame de Wolmar toutes les parties du superbe horizon qui nous entourait. Je lui montrais de loin les embouchures du Rhône dont l'impétueux cours s'arrête tout à coup au bout d'un quart de lieue, et semble craindre de souiller de ses eaux bourbeuses le cristal azuré du lac. Je lui faisais observer les redents des montagnes, dont les angles correspondants et parallèles forment, dans l'espace qui les sépare, un lit digne du fleuve qui le remplit. En l'écartant de nos côtes,

[1] Terme des bateliers du lac de Genève; c'est tenir la rame qui gouverne les autres. Les marins français disent *nager* pour ramer.

j'aimais à lui faire admirer les riches et charmantes rives du pays de Vaud, où la quantité des villes, l'innombrable foule du peuple, les coteaux verdoyants et parés de toutes parts, forment un tableau ravissant; où la terre, partout cultivée et partout féconde, offre au laboureur, au pâtre, au vigneron, le fruit assuré de leurs peines, que ne dévore point l'avide publicain. Puis lui montrant le Chablais[1] sur la côte opposée, pays non moins favorisé de la nature, et qui n'offre pourtant qu'un spectacle de misère, je lui faisais sensiblement distinguer les différents effets des deux gouvernements pour la richesse, le nombre et le bonheur des hommes. C'est ainsi, lui disais-je, que la terre ouvre son sein fertile et prodigue ses trésors aux heureux peuples qui la cultivent pour eux-mêmes: elle semble sourire et s'animer au doux spectacle de la liberté; elle aime à nourrir des hommes. Au contraire, les tristes masures, la bruyère et les ronces, qui couvrent une terre à demi déserte, annoncent de loin qu'un maître absent y domine, et qu'elle donne à regret à des esclaves quelques maigres productions dont ils ne profitent pas.[2]

II. L'ENFANT CAPRICIEUX.

(ÉMILE, livre II.)

Je m'étais chargé, durant quelques semaines, d'un enfant accoutumé non-seulement à faire ses volontés, mais encore à les faire faire à tout le monde, par conséquent plein de fantaisies. Dès le premier jour, pour mettre à l'essai ma complaisance, il voulut se lever à minuit. Au plus fort de mon sommeil, il saute à bas de son lit, prend sa robe de chambre et m'appelle. Je me lève, j'allume la chandelle; il n'en voulait pas davantage; au bout d'un quart d'heure, le sommeil le gagne, et il se recouche content de son épreuve. Deux jours après il la réitère avec le même succès, et de ma part sans le moindre signe d'impatience. Comme il m'embrassait en se recouchant, je lui dis très posément: „Mon petit ami, cela va fort bien; mais n'y revenez plus.“ Ce mot excita sa curiosité, et dès le lendemain, voulant voir un peu comment j'oserais lui désobéir, il ne manqua pas de se relever à la même heure et de m'appeler. Je lui demandai ce qu'il voulait. Il me dit qu'il ne pouvait dormir. — *Tant pis*, repris-je, et je me tins coi. Il me pria d'allumer la chandelle: *Pour quoi faire?* et je me tins coi. Ce ton laconique commençait à l'embarrasser. Il s'en fut à tâtons chercher le fusil[3] qu'il fit semblant de battre, et je ne pouvais m'empêcher de rire en l'entendant se donner des coups sur les doigts. Enfin, bien convaincu qu'il n'en viendrait pas à bout, il m'apporta le briquet à mon lit; je lui dis que je n'en avais que faire, et me tournai de l'autre côté. Alors il se mit à courir étourdiment par la chambre,

[1] Région de Savoie, faisant alors partie du royaume de Sardaigne.

[2] Rousseau exagère un peu. Du reste, au temps où il écrivait, les habitants du Pays de Vaud n'étaient pas *libres*, ils étaient *sujets* de *Leurs Excellences de Berne;* mais, comparée à celle des Savoyards, leur condition était digne d'envie.

[3] C'est-à-dire la petite pièce d'acier avec laquelle on battait un caillou appelé *pierre à fusil*, pour en tirer du feu.

criant, chantant, faisant beaucoup de bruit, se donnant, à la table et aux chaises, des coups qu'il avait grand soin de modérer et dont il ne laissait pas de crier bien fort, espérant me causer de l'inquiétude. Tout cela ne prenait point; et je vis que, comptant sur de belles exhortations ou sur de la colère, il ne s'était nullement arrangé pour ce sang-froid.

Cependant, résolu de vaincre ma patience à force d'opiniâtreté, il continua son tintamarre avec un tel succès, qu'à la fin je m'échauffai; et, pressentant que j'allais tout gâter par un emportement hors de propos, je pris mon parti d'une autre manière. Je me levai sans rien dire, j'allai au fusil, que je ne trouvai point; je le lui demande, il me le donne, pétillant de joie d'avoir enfin triomphé de moi. Je bats le fusil, j'allume la chandelle, je prends par la main mon petit bonhomme, je le mène tranquillement dans un cabinet voisin dont les volets étaient bien fermés, et où il n'y avait rien à casser: je l'y laisse sans lumière; puis fermant sur lui la porte à clef, je retourne me coucher sans lui avoir dit un seul mot. Il ne faut pas demander si d'abord il y eut du vacarme: je m'y étais attendu: je ne m'en émus point. Enfin le bruit s'apaise; j'écoute, je l'entends s'arranger, je me tranquillise. Le lendemain, j'entre au jour dans le cabinet; je trouve mon petit mutin couché sur un lit de repos, et dormant d'un profond sommeil, dont, après tant de fatigue, il devait avoir grand besoin.

III. L'AQUEDUC.

(CONFESSIONS, 1ère partie, livre I.)

Il y avait, hors la porte de la cour, une terrasse à gauche en entrant, sur laquelle on allait souvent s'asseoir l'après-midi, mais qui n'avait point d'ombre. Pour lui en donner, M. Lambercier[1] y fit planter un noyer. La plantation de cet arbre se fit avec solennité: les deux pensionnaires en furent les parrains; et tandis qu'on comblait les creux, nous tenions l'arbre chacun d'une main avec des chants de triomphe. On fit pour l'arroser une espèce de bassin tout autour du pied. Chaque jour, ardents spectateurs de cet arrosement, nous nous confirmions, mon cousin et moi, dans l'idée très naturelle qu'il était plus beau de planter un arbre sur la terrasse qu'un drapeau sur la brèche, et nous résolûmes de nous procurer cette gloire sans la partager avec qui que ce fût.

Pour cela nous allâmes couper une bouture d'un jeune saule, et nous la plantâmes sur la terrasse, à huit ou dix pieds de l'auguste noyer. Nous n'oubliâmes pas de faire aussi un creux autour de notre arbre: la difficulté était d'avoir de quoi le remplir; car l'eau venait d'assez loin, et on ne nous laissait pas courir pour en aller prendre. Cependant il en fallait absolument pour notre saule. Nous employâmes toutes sortes de ruses pour lui en fournir durant quelques jours; et cela nous réussit si bien, que nous le vîmes bourgeonner et pousser de petites feuilles dont nous mesurions l'accroissement d'heure en heure, persuadés, quoiqu'il ne fût pas à un pied de terre, qu'il ne tarderait pas à nous ombrager.

[1] Nom du pasteur chez lequel Rousseau, enfant, se trouvait en pension.

Comme notre arbre, nous occupant tout entiers, nous rendait incapables de toute application, de toute étude, que nous étions comme en délire, et que, ne sachant à qui nous en avions, on nous tenait de plus court qu'auparavant, nous vîmes l'instant fatal où l'eau nous allait manquer, et nous nous désolions dans l'attente de voir notre arbre périr de sécheresse. Enfin la nécessité, mère de l'industrie, nous suggéra une invention pour garantir l'arbre et nous d'une mort certaine: ce fut de faire par-dessous terre une rigole qui conduisît secrètement au saule une partie de l'eau dont on arrosait le noyer. Cette entreprise, exécutée avec ardeur, ne réussit pourtant pas d'abord. Nous avions si mal pris la pente, que l'eau ne coulait point: la terre s'éboulait et bouchait la rigole; l'entrée se remplissait d'ordures; tout allait de travers. Rien ne nous rebuta: *Labor omnia vincit improbus.* Nous creusâmes davantage la terre et notre bassin, pour donner à l'eau son écoulement; nous coupâmes des fonds de boîtes en petites planches étroites, dont les unes mises de plat à la file, et d'autres posées en angle des deux côtés sur celles-là, nous firent un canal triangulaire pour notre conduit. Nous plantâmes à l'entrée de petits bouts de bois minces et à claire-voie,[1] qui, faisant une espèce de grillage ou de crapaudine,[2] retenaient le limon et les pierres sans boucher le passage à l'eau. Nous recouvrîmes soigneusement notre ouvrage de terre bien foulée; et le jour où tout fut fait, nous attendîmes dans des transes d'espérance et de crainte l'heure de l'arrosement. Après des siècles d'attente, cette heure vint enfin: M. Lambercier vint aussi à son ordinaire assister à l'opération, durant laquelle nous nous tenions tous deux derrière lui pour cacher notre arbre, auquel très heureusement il tournait le dos.

A peine achevait-on de verser le premier seau d'eau, que nous commençâmes d'en voir couler dans notre bassin. A cet aspect la prudence nous abandonna, nous nous mîmes à pousser des cris de joie qui firent retourner M. Lambercier; et ce fut dommage, car il prenait grand plaisir à voir comment la terre du noyer était bonne et buvait avidement son eau. Frappé de la voir se partager en deux bassins, il s'écrie à son tour, regarde, aperçoit la friponnerie, se fait brusquement apporter une pioche, donne un coup, fait voler deux ou trois éclats de nos planches, et criant à pleine tête: *Un aqueduc! un aqueduc!* il frappe de toutes parts des coups impitoyables, dont chacun portait au milieu de nos cœurs. En un moment les planches, le conduit, le bassin, le saule, tout fut détruit, tout fut labouré, sans qu'il y eût, durant cette expédition terrible, nul autre mot prononcé, sinon l'exclamation qu'il répétait sans cesse: *Un aqueduc!* s'écriait-il en brisant tout, *un aqueduc! un aqueduc!*

IV. LE REMORDS.

(CONFESSIONS, Ière partie, livre II.)

Que n'ai-je achevé tout ce que j'avais à dire de mon séjour chez madame de Vercellis![3] Mais, bien que mon apparente situation de-

[1] Durchbrochen, gitterartig.

[2] Petite plaque de métal perforée, ainsi appelée parce qu'elle sert à empêcher les crapauds (Kröten) de s'introduire dans les conduits.

[3] Rousseau, âgé de 16 ans, avait été domestique à Turin, chez la comtesse de Vercellis. Voyez la *Notice biographique*, page 366.

meurât la même, je ne sortis pas de sa maison comme j'y étais entré. J'en emportai les longs souvenirs du crime et l'insupportable poids des remords dont, au bout de quarante ans, ma conscience est encore chargée, et dont l'amer sentiment, loin de s'affaiblir, s'irrite à mesure que je vieillis. Qui croirait que la faute d'un enfant pût avoir des suites aussi cruelles? C'est de ces suites plus que probables que mon cœur ne saurait se consoler. J'ai peut-être fait périr dans l'opprobre et dans la misère une fille aimable, honnête, estimable, et qui, sûrement, valait beaucoup mieux que moi.

Il est bien difficile que la dissolution d'un ménage n'entraîne un peu de confusion dans la maison, et qu'il ne s'égare bien des choses; cependant, telle était la fidélité des domestiques et la vigilance de monsieur et madame Lorenzi,[1] que rien ne se trouva de manque sur l'inventaire. La seule demoiselle Pontal perdit un petit ruban couleur de rose et argent, déjà vieux. Beaucoup d'autres meilleures choses étaient à ma portée; ce ruban seul me tenta, je le volai; et comme je ne le cachais guère, on me le trouva bientôt. On voulut savoir où je l'avais pris. Je me trouble, je balbutie, et enfin je dis, en rougissant, que c'est Marion qui me l'a donné. Marion était une jeune Mauriennoise dont madame de Vercellis avait fait sa cuisinière, quand, cessant de donner à manger, elle avait renvoyé la sienne, ayant plus besoin de bons bouillons que de ragoûts fins. C'était une bonne fille, sage et d'une fidélité à toute épreuve. C'est ce qui surprit quand je la nommai. L'on n'avait guère moins de confiance en moi qu'en elle, et l'on jugea qu'il importait de vérifier lequel était le fripon des deux. On la fit venir: l'assemblée était nombreuse, le comte de la Roque[2] y était. Elle arrive, on lui montre le ruban: je la charge effrontément; elle reste interdite, se tait, me jette un regard qui aurait désarmé les démons, et auquel mon barbare cœur résiste. Elle nie enfin avec assurance, mais sans emportement, m'apostrophe, m'exhorte à rentrer en moi-même, à ne pas déshonorer une fille innocente, qui ne m'a fait jamais de mal; et moi, avec une impudence infernale, je confirme ma déclaration et lui soutiens en face qu'elle m'a donné le ruban. La pauvre fille se mit à pleurer et ne me dit que ces mots: »Ah! Rousseau, je vous croyais un bon caractère. Vous me rendez bien malheureuse, mais je ne voudrais pas être à votre place. Voilà tout.« — Elle continua de se défendre avec autant de simplicité que de fermeté, mais sans se permettre jamais contre moi la moindre invective. Cette modération, comparée à mon ton décidé, lui fit tort. Il ne semblait pas naturel de supposer d'un côté une audace aussi diabolique, et de l'autre une aussi angélique douceur. On ne parut pas se décider absolument, mais les préjugés étaient pour moi. Dans le tracas où l'on était, on ne se donna pas le temps d'approfondir la chose, et le comte de la Roque, en nous renvoyant tous deux, se contenta de dire que la conscience du coupable vengerait assez l'innocent. Sa prédiction n'a pas été vaine; elle ne cesse pas un seul jour de s'accomplir.

J'ignore ce que devint cette victime de ma calomnie; mais il n'y a pas d'apparence qu'elle ait après cela trouvé facilement à se

[1] L'intendant et l'intendante de la défunte comtesse.

[2] Le neveu et l'héritier de Mme de Vercellis.

bien placer. Elle emportait une imputation cruelle à son honneur de toutes manières. Le vol n'était qu'une bagatelle, mais enfin c'était un vol, et, qui pis est, employé à séduire un jeune garçon; enfin le mensonge et l'obstination ne laissaient rien à espérer de celle en qui tant de vices étaient réunis.

Ce souvenir cruel me trouble quelquefois et me bouleverse au point de voir dans mes insomnies cette pauvre fille venir me reprocher mon crime comme s'il n'était commis que d'hier. Tant que j'ai vécu tranquille, il m'a moins tourmenté; mais au milieu d'une vie orageuse il m'ôte la plus douce consolation des innocents persécutés: il me fait bien sentir ce que je crois avoir dit dans quelque ouvrage, que le remords s'endort durant un destin prospère et s'aigrit dans l'adversité. Cependant je n'ai jamais pu prendre sur moi de décharger mon cœur de cet aveu dans le sein d'un ami. La plus étroite intimité ne me l'a jamais fait faire à personne, pas même à madame de Warens. Tout ce que j'ai pu faire a été d'avouer que j'avais à me reprocher une action atroce, mais jamais je n'ai dit en quoi elle consistait. Ce poids est donc resté jusqu'à ce jour sans allègement sur ma conscience; et je puis dire que le désir de m'en délivrer en quelque sorte a beaucoup contribué à la résolution que j'ai prise d'écrire mes confessions.

V. LE CONCERT.

(CONFESSIONS, Ière partie, livre IV.)

En approchant de Lausanne, je rêvais à la détresse où je me trouvais, au moyen de m'en tirer sans aller montrer ma misère à ma belle-mère; et je me comparais, dans ce pèlerinage pédestre, à mon ami Venture[1] arrivant à Annecy. Je m'échauffai si bien de cette idée, que, sans songer que je n'avais ni sa gentillesse ni ses talents, je me mis en tête de faire à Lausanne le petit Venture, d'enseigner la musique, que je ne savais pas, et de me dire de Paris, où je n'avais jamais été. En conséquence de ce beau projet, je commençai par m'informer d'une petite auberge où l'on pût être assez bien et à bon marché. On m'enseigna un nommé Perrotet, qui prenait des pensionnaires. Ce Perrotet se trouva être le meilleur homme du monde et me reçut fort bien. Je lui contai mes petits mensonges comme je les avais arrangés. Il me promit de parler de moi et de tâcher de me procurer des écoliers: il me dit qu'il ne me demanderait de l'argent que quand j'en aurais gagné. Sa pension était de cinq écus blancs; ce qui était peu pour la chose, mais beaucoup pour moi. Il me conseilla de ne me mettre d'abord qu'à la demi-pension, qui consistait pour le dîner en une bonne soupe, et rien de plus, mais à bien souper le soir. J'y consentis. Ce pauvre Perrotet me fit toutes ces avances du meilleur cœur du monde et n'épargnait rien pour m'être utile.

J'écrivis de Lausanne à mon père, qui m'envoya mon paquet et me marqua d'excellentes choses, dont j'aurais dû mieux profiter. J'ai déjà noté des moments de délire inconcevables où je n'étais plus

[1] Jeune étourdi dont Rousseau avait fait la connaissance à Annecy, en Savoie, et dont il admirait et cherchait à imiter les gasconnades.

moi-même. En voici encore un des plus marqués. Pour comprendre à quel point la tête me tournait alors, à quel point je m'étais, pour ainsi dire, *venturisé*, il ne faut que voir combien tout à la fois j'accumulai d'extravagances. Me voilà maître à chanter sans savoir déchiffrer un air; car, quand les six mois que j'avais passés avec Le Maître[1] m'auraient profité, jamais ils n'auraient pu suffire: mais outre cela j'apprenais d'un maître; c'en était assez pour apprendre mal. Parisien de Genève, et catholique en pays protestant, je crus devoir changer mon nom, ainsi que ma religion et ma patrie. Je m'approchais toujours de mon grand modèle autant qu'il m'était possible. Il s'était appelé Venture de Villeneuve; moi, je fis l'anagramme du nom de Rousseau dans celui de Vaussore, et je m'appelai Vaussore de Villeneuve. Venture savait la composition, quoiqu'il n'en eût rien dit: moi, sans la savoir, je m'en vantai à tout le monde, et, sans pouvoir noter le moindre vaudeville, je me donnai pour compositeur. Ce n'est pas tout: ayant été présenté à M. de Treytorens, professeur en droit,[2] qui aimait la musique et faisait des concerts chez lui, je voulus lui donner un échantillon de mon talent, et je me mis à composer une pièce pour son concert, aussi effrontément que si j'avais su comment m'y prendre. J'eus la constance de travailler pendant quinze jours à ce bel ouvrage, de le mettre au net, d'en tirer les parties, et de les distribuer avec autant d'assurance que si c'eût été un chef-d'œuvre d'harmonie. Enfin, ce qu'on aura peine à croire, et qui est très vrai, pour couronner dignement cette sublime production, je mis à la fin un joli menuet, qui courait les rues. J'en supprimai les paroles, et je le donnai pour être de moi, tout aussi résolument que si j'avais parlé à des habitants de la lune.

On s'assemble pour exécuter ma pièce. J'explique à chacun le genre du mouvement, le goût de l'exécution, les renvois de parties; j'étais fort affairé. On s'accorde pendant cinq ou six minutes, qui furent pour moi cinq ou six siècles. Enfin, tout étant prêt, je frappe avec un beau rouleau de papier sur mon pupitre magistral les cinq ou six coups du *Prenez garde à vous*. On fait silence. Je me mets gravement à battre la mesure; on commence .... Non, depuis qu'il existe des opéras français, de la vie on n'ouït un semblable charivari. Quoi qu'on eût pu penser de mon prétendu talent, l'effet fut pire que tout ce qu'on semblait attendre. Les musiciens étouffaient de rire; les auditeurs ouvraient de grands yeux et auraient bien voulu fermer les oreilles: mais il n'y avait pas moyen. Mes bourreaux de symphonistes, qui voulaient s'égayer, raclaient à percer le tympan d'un Quinze-Vingt.[3] J'eus la constance d'aller toujours mon train, suant, il est vrai, à grosses gouttes, mais retenu par la honte, n'osant m'enfuir et tout planter là. Pour ma consolation, j'entendais autour de moi les assistants se dire à leur oreille, ou plutôt à la

[1] Nom d'un maître de musique qui avait donné quelques leçons à Rousseau, à Annecy.

[2] On dirait aujourd'hui: professeur *de* droit; mais on dit: étudiant *en* droit.

[3] On appelle *Quinze-vingts* (archaïsme pour *trois cents*) un hôpital d'aveugles, à Paris, parce qu'on y entretient à perpétuité 300 aveugles internes. Cet hospice donne, en outre, des secours à mille aveugles externes. On dit quelquefois abusivement, *un Quinze-Vingt* en parlant d'un de ces malheureux, qui, autrefois, faisaient de la musique dans les rues.

mienne, l'un: Il n'y a rien là de supportable: un autre: Quelle musique enragée! un autre: Quel diable de sabbat!

Mais ce qui mit tout le monde de bonne humeur fut le menuet. A peine en eut-on joué quelques mesures, que j'entendis partir de toutes parts les éclats de rire. Chacun me félicitait sur mon joli goût de chant; on m'assurait que ce menuet ferait parler de moi, et que je méritais d'être chanté partout. Je n'ai pas besoin de dépeindre mon angoisse, ni d'avouer que je la méritais bien.

VI. PREMIER VOYAGE DE J.-J. ROUSSEAU A PARIS.

(CONFESSIONS, 1ère partie, livre IV.)

Quand on me consulta sur ce que je voulais faire, je marquai beaucoup d'envie d'aller à Paris. Monsieur l'ambassadeur[1] goûta cette idée, qui tendait au moins à le débarrasser de moi. M. de Merveilleux, secrétaire interprète de l'ambassade, dit que son ami M. Godard, colonel suisse au service de France, cherchait quelqu'un pour le mettre auprès de son neveu, qui entrait fort jeune au service, et pensa que je pourrais lui convenir. Sur cette idée assez légèrement prise mon départ fut résolu; et moi, qui voyais un voyage à faire et Paris au bout, j'en fus dans la joie de mon cœur. On me donna quelques lettres, cent francs pour mon voyage accompagnés de fort bonnes leçons, et je partis.

Je mis à ce voyage une quinzaine de jours, que je peux compter parmi les heureux de ma vie. J'étais jeune, je me portais bien, j'avais assez d'argent, beaucoup d'espérance, je voyageais à pied, et je voyageais seul. On serait étonné de me voir compter un pareil avantage, si déjà l'on n'avait dû se familiariser avec mon humeur. Mes douces chimères me tenaient compagnie, et jamais la chaleur de mon imagination n'en enfanta de plus magnifiques. Quand on m'offrait quelque place vide dans une voiture, ou que quelqu'un m'accostait en route, je rechignais de voir renverser la fortune dont je bâtissais l'édifice en marchant. Cette fois mes idées étaient martiales. J'allais m'attacher à un militaire et devenir militaire moi-même; car on avait arrangé que je commencerais par être cadet. Je croyais déjà me voir en habit d'officier, avec un beau plumet blanc. Mon cœur s'enflait à cette noble idée. J'avais quelque teinture de géométrie et de fortifications; j'avais un oncle ingénieur; j'étais en quelque sorte enfant de la balle.[2] Ma vue courte offrait un peu d'obstacle, mais qui ne m'embarrassait pas; et je comptais bien, à force de sang-froid et d'intrépidité, suppléer à ce défaut. J'avais lu que le maréchal Schomberg avait la vue très courte; pourquoi le maréchal Rousseau ne l'aurait-il pas? Je m'échauffais tellement sur ces folies, que je ne voyais plus que troupes, remparts, gabions, batteries, et moi, au milieu du feu et de la fumée, donnant tranquillement mes ordres, la lorgnette à la main. Cependant, quand je passais dans des campagnes agréables, que je voyais des bocages

[1] L'ambassadeur de France, en Suisse, qui résidait alors à Soleure.

[2] *Enfant de la balle*, expression figurée et populaire qui désigne proprement l'enfant d'un maître de jeu de paume et, par extension, toute personne élevée dans la profession de son père.

et des ruisseaux, ce touchant aspect me faisait soupirer de regret; je sentais au milieu de ma gloire que mon cœur n'était pas fait pour tant de fracas; et bientôt, sans savoir comment, je me retrouvais au milieu de mes chères bergeries, renonçant pour jamais aux travaux de Mars.

Combien l'abord de Paris démentit l'idée que j'en avais! La décoration extérieure que j'avais vue à Turin, la beauté des rues, la symétrie et l'alignement des maisons, me faisaient chercher à Paris autre chose encore. Je m'étais figuré une ville aussi belle que grande, de l'aspect le plus imposant, où l'on ne voyait que de superbes rues, des palais de marbre et d'or. En entrant par le faubourg Saint-Marceau, je ne vis que de petites rues sales et puantes, de vilaines maisons noires, l'air de la malpropreté, de la pauvreté, des mendiants, des charretiers, des ravaudeuses, des crieuses de tisane et de vieux chapeaux. Tout cela me frappa d'abord à un tel point, que tout ce que j'ai vu depuis à Paris de magnificence réelle n'a pu détruire cette première impression, et qu'il m'en est resté toujours un secret dégoût pour l'habitation de cette capitale. Je puis dire que tout le temps que j'y ai vécu dans la suite ne fut employé qu'à y chercher des ressources pour me mettre en état d'en vivre éloigné. Tel est le fruit d'une imagination trop active, qui exagère par dessus l'exagération des hommes et voit toujours plus que ce qu'on lui dit. On m'avait tant vanté Paris, que je me l'étais figuré comme l'ancienne Babylone, dont je trouverais peut-être autant à rabattre, si je l'avais vue, du portrait que je m'en suis fait. La même chose m'arriva à l'Opéra, où je me pressai d'aller le lendemain de mon arrivée; la même chose m'arriva dans la suite à Versailles; dans la suite encore en voyant la mer, et la même chose m'arrivera toujours en voyant des spectacles qu'on m'aura trop annoncés: car il est impossible aux hommes et difficile à la nature elle-même de passer en richesse mon imagination.

VII. LETTRES DE J.-J. ROUSSEAU.

1. A MADAME LA MARQUISE DE MENARS.

Madame, Paris, le 29. décembre 1754.

Si vous prenez la peine de lire l'incluse, vous verrez pourquoi j'ai l'honneur de vous l'adresser. Il s'agit d'un paquet que vous avez refusé de recevoir, parce qu'il n'était pas pour vous, raison qui n'a pas paru si bonne à monsieur votre gendre. En confiant la lettre à votre prudence, pour en faire l'usage que vous trouverez à propos, je ne puis m'empêcher, madame, de vous faire réfléchir au hasard qui fait que cette affaire parvient à vos oreilles. Combien d'injustices se font tous les jours à l'abri du rang et de la puissance, et qui restent ignorées, parce que le cri des opprimés n'a pas la force de se faire entendre! C'est surtout, madame, dans votre condition qu'on doit apprendre à écouter la plainte du pauvre et la voix de l'humanité, de la commisération, ou du moins celle de la justice.

Vous n'avez pas besoin, sans doute, de ces réflexions, et ce n'est pas à moi qu'il conviendrait de vous les proposer; mais ce sont des avis qui, de votre part, ne sont peut-être pas inutiles à vos enfants.

Je suis avec respect, etc.

2. A M. LE COMTE DE LASTIC.

(Incluse dans la précédente.)

Paris, le 20 décembre 1754.

Sans avoir l'honneur, monsieur, d'être connu de vous, j'espère qu'ayant à vous offrir des excuses et de l'argent, ma lettre ne saurait être mal reçue.

J'apprends que mademoiselle de Cléry a envoyé de Blois un panier à une bonne vieille femme nommée madame Le Vasseur, et si pauvre qu'elle demeure chez moi; que ce panier contenait, entre autres choses, un pot de vingt livres de beurre; que le tout est parvenu, je ne sais comment, dans votre cuisine; que la bonne vieille, l'ayant appris, a eu la simplicité de vous envoyer sa fille, avec la lettre d'avis, vous redemander son beurre, ou le prix qu'il a coûté, et qu'après vous être moqués d'elle, selon l'usage, vous et madame votre épouse,[1] vous avez, pour toute réponse, ordonné à vos gens de la chasser.

J'ai tâché de consoler la bonne femme affligée, en lui expliquant les règles du grand monde et de la grande éducation; je lui ai prouvé que ce ne serait pas la peine d'avoir des gens, s'ils ne servaient à chasser le pauvre quand il vient réclamer son bien; et en lui montrant combien *justice* et *humanité* sont des mots roturiers, je lui ai fait comprendre, à la fin, qu'elle est trop honorée qu'un comte ait mangé son beurre. Elle me charge donc, monsieur, de vous témoigner sa reconnaissance de l'honneur que vous lui avez fait, son regret de l'importunité qu'elle vous a causée, et le désir qu'elle aurait que son beurre vous eût paru bon.

Que si par hasard il vous en a coûté quelque chose pour le port du paquet à elle adressé, elle offre de vous le rembourser, comme il est juste. Je n'attends là-dessus que vos ordres pour exécuter ses intentions, et vous supplie d'agréer les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

3. A MADAME DE CRÉQUI.

Montmorency, le 7 juin 1762.

Je vous remercie, madame, de l'avis que vous vouliez bien me donner; on me le donne de toutes parts, mais il n'est pas de mon usage: J.-J. Rousseau ne sait point se cacher. D'ailleurs, je vous avoue qu'il m'est impossible de concevoir à quel titre un citoyen de Genève, imprimant un livre en Hollande, avec privilège des États-Généraux, en peut devoir compte au parlement de Paris. Au reste, j'ai rendu gloire à Dieu, et parlé pour le bien des hommes. Pour une si digne cause, je ne refuserai jamais de souffrir. Je vous réitère mes remercîments, madame, et n'oublierai point ce soin de votre amitié.

4. A M. MOULTOU.

Yverdun, le 15 juin 1762.

Vous aviez mieux jugé que moi, cher Moultou; l'événement a justifié votre prévoyance, et votre amitié voyait plus clair que moi

[1] On dirait aujourd'hui: *vous et madame la comtesse. Madame votre épouse* est devenue une expression ridicule, qu'on n'entend plus employer que par les petits bourgeois de province.

sur mes dangers. Après la résolution où vous m'avez vu dans ma précédente lettre, vous serez surpris de me savoir maintenant à Yverdun; mais je puis vous dire que ce n'est pas sans peine et sans des considérations très graves que j'ai pu me déterminer à un parti si peu de mon goût. J'ai attendu jusqu'au dernier moment sans me laisser effrayer, et ce ne fut qu'un courrier venu dans la nuit du 8 au 9, de M. le prince de Conti à madame de Luxembourg, qui apporta les détails sur lesquels je pris sur-le-champ mon parti. Il ne s'agissait plus de moi seul, qui, sûrement, n'ai jamais approuvé le tour qu'on a pris dans cette affaire, mais des personnes qui, pour l'amour de moi, s'y trouvaient intéressées et que, une fois arrêté, mon silence même, ne voulant pas mentir, eût compromises. Il a donc fallu fuir, cher Moultou, et m'exposer, dans une retraite assez difficile, à toutes les transes des scélérats, laissant le parlement dans la joie de mon évasion, et très résolu de suivre la contumace aussi loin qu'elle peut aller. Ce n'est pas, croyez-moi, que ce corps me haïsse et ne sente fort bien son iniquité; mais voulant fermer la bouche aux dévots en poursuivant les jésuites, il m'eût, sans égard pour mon triste état, fait souffrir les plus cruelles tortures; il m'eût fait brûler vif avec aussi peu de plaisir que de justice, et simplement parce que cela l'arrangeait. Quoi qu'il en soit, je vous jure, cher Moultou, devant ce Dieu qui lit dans mon cœur, que je n'ai rien fait en tout ceci contre les lois; que non-seulement j'étais parfaitement en règle, mais que j'en avais les preuves les plus authentiques, et, qu'avant de partir, je me suis défait volontairement de ces preuves pour la tranquillité d'autrui.

Je suis arrivé ici hier matin, et je vais errer dans ces montagnes jusqu'à ce que j'y trouve un asile assez sauvage pour y passer en paix le reste de mes misérables jours. Un autre me demanderait peut-être pourquoi je ne me retire pas à Genève: mais, ou je connais mal mon ami Moultou, ou il ne me fera sûrement pas cette question; il sentira que ce n'est point dans la patrie qu'un malheureux proscrit doit se réfugier; qu'il n'y doit point porter son ignominie, ni lui faire partager ses affronts. Que ne puis-je, dès cet instant, y faire oublier ma mémoire! N'y donnez mon adresse à personne: n'y parlez plus de moi; ne m'y nommez plus. Que mon nom soit effacé de dessus la terre! Ah! Moultou, la Providence s'est trompée; pourquoi m'a-t-elle fait naître parmi les hommes, en me faisant d'une autre espèce qu'eux?

5. AU ROI DE PRUSSE.

Sire, A Motiers-Travers, juillet 1762.

J'ai dit beaucoup de mal de vous; j'en dirai peut-être encore: cependant, chassé de France, de Genève, du canton de Berne, je viens chercher un asile dans vos États.[1] Ma faute est peut-être de n'avoir pas commencé par là; cet éloge est de ceux dont vous êtes digne. Sire, je n'ai mérité de vous aucune grâce, et je n'en demande pas; mais j'ai cru devoir déclarer à Votre Majesté que j'étais en son pouvoir, et que j'y voulais être; elle peut disposer de moi comme il lui plaira.

[1] Dans le canton, alors la *principauté* de Neuchâtel.

DIDEROT.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.

DENIS DIDEROT, né à Langres en 1713, était le fils d'un coutelier. De bonne heure il montra des talents hors ligne. Destiné à l'état ecclésiastique, il y renonça bientôt pour se vouer aux lettres et ne tarda pas à se faire connaître par des écrits qui prêchaient le scepticisme en matière de religion et qui lui attirèrent des persécutions et des condamnations. S'étant associé le mathématicien d'*Alembert* (1717—1788), Voltaire, Rousseau et d'autres gens de lettres, il publia l'*Encyclopédie*, immense ouvrage où toutes les sciences sont traitées par articles rangés alphabétiquement, et qui est l'expression la plus fidèle des doctrines du 18e siècle. Diderot donna aussi deux drames d'un genre tout nouveau, le *Fils naturel* et le *Père de famille*, qui n'eurent pas un très grand succès en France, mais qui inaugurèrent en Allemagne le genre du *drame bourgeois*, dont Iffland est le principal représentant. Pendant trois ans, de 1765 à 1767, il rédigea pour Grimm, qui était le correspondant littéraire de plusieurs souverains, un compte-rendu des *Salons*,[1] qui est demeuré le modèle du genre, et qui est l'un des principaux titres de l'auteur à la célébrité. En 1765, il se vit réduit à vendre sa bibliothèque: l'impératrice de Russie, Catherine II, l'acheta, à condition qu'il continuerait d'en jouir; et, dès ce moment elle se chargea de pourvoir à tous ses besoins. En 1773, Diderot fit un voyage à Saint-Pétersbourg pour visiter sa bienfaitrice. Revenu à Paris, il vécut fort retiré et mourut en 1784. Comme écrivain, Diderot brille par le mouvement, la chaleur, la hardiesse; mais il ne sait pas tempérer son imagination, et il tombe souvent dans la déclamation.

Les ouvrages de Diderot peuvent, encore moins que ceux de J.-J. Rousseau, être analysés et recommandés à de jeunes lecteurs. Nous nous bornons à reproduire un fragment propre à donner une idée de la manière et du style de cet écrivain.

MONTESQUIEU ET CHESTERFIELD.

Le président de Montesquieu[2] et milord Chesterfield[3] se rencontrèrent, faisant l'un et l'autre le voyage d'Italie. Ces hommes étaient faits pour se lier promptement; aussi la liaison entre eux fut-elle

[1] C'est-à-dire des *expositions de tableaux*.

[2] Voyez page 289.

[3] Lord Chesterfield (1694—1779), connu surtout par ses *Lettres à son fils*, écrites avec une élégance remarquable et dans lesquelles il lui donne des conseils sur sa conduite dans le monde.

bientôt faite. Ils allaient toujours, disputant sur les prérogatives des deux nations. Le lord accordait au président que les Français avaient plus d'esprit que les Anglais; mais il soutenait qu'en revanche ils n'avaient pas le sens commun. Le président convenait du fait; mais il n'y avait pas de comparaison à faire entre l'esprit et le bon sens. Il y avait déjà plusieurs jours que la dispute durait; ils étaient à Venise.

Le président se répandait beaucoup, allait partout, voyait tout, interrogeait, causait, et le soir tenait registre des observations qu'il avait faites. Il y avait une heure ou deux qu'il était rentré et qu'il était à son occupation ordinaire, lorsqu'un inconnu se fit annoncer. C'était un Français assez mal vêtu, qui lui dit: »Monsieur, je suis votre compatriote. Il y a vingt ans que je vis ici; mais j'ai toujours gardé de l'amitié pour les Français, et je me suis cru quelquefois trop heureux de trouver l'occasion de les servir, comme je l'ai aujourd'hui avec vous. On peut tout faire dans ce pays, excepté se mêler des affaires d'Etat.[1] Un mot inconsidéré sur le gouvernement coûte la tête, et vous en avez déjà tenu plus de mille. Les inquisiteurs d'État ont les yeux ouverts sur votre conduite; on vous épie, on suit tous vos pas, on tient note de tous vos projets; on ne doute point que vous n'écriviez. Je sais de science certaine[2] qu'on doit, peut-être aujourd'hui, peut-être demain, faire chez vous une visite. Voyez, monsieur, si en effet vous avez écrit, et songez qu'une ligne innocente, mais mal interprétée, vous coûterait la vie. Voilà tout ce que j'ai à vous dire. J'ai l'honneur de vous saluer. Si vous me rencontrez dans les rues, je vous demande, pour toute récompense d'un service que je crois de quelque importance, de ne me pas reconnaître, et si par hasard il était trop tard pour vous sauver, et qu'on vous prît, de ne me pas dénoncer.«

Cela dit, mon homme disparut et laissa le président de Montesquieu dans la plus grande consternation. Son premier mouvement fut d'aller bien vite à son secrétaire, de prendre les papiers et de les jeter dans le feu.

A peine cela fut-il fait, que milord Chesterfield rentra. Il n'eut pas de peine à reconnaître le trouble terrible de son ami, il s'informa de ce qui pouvait lui être arrivé. Le président lui rend compte de la visite qu'il avait eue, des papiers brûlés et de l'ordre qu'il avait donné de tenir prête sa chaise de poste pour trois heures du matin; car son dessein était de s'éloigner sans délai d'un séjour où un moment de plus ou de moins pouvait lui être si funeste. Milord Chesterfield l'écouta tranquillement et lui dit: »Voilà qui est bien, mon cher président; mais remettons-nous pour un instant, et examinons ensemble votre aventure à tête reposée. — Vous vous moquez! lui dit le président. Il est impossible que ma tête se repose, où elle ne tient qu'à un fil. — Mais qu'est-ce que cet homme qui vient si généreusement s'exposer au plus grand péril, pour vous en

[1] C'était en 1728. Le gouvernement de Venise était une forte et ombrageuse oligarchie: le pouvoir du *doge* était limité par le conseil des *Dix*, par les inquisiteurs de l'État et par le tribunal des *Quarante*.

[2] On dit ordinairement: Je sais de source certaine.

garantir? Cela n'est pas naturel. Français tant qu'il vous plaira, l'amour de la patrie ne fait point faire de ces démarches périlleuses, et surtout en faveur d'un inconnu. Cet homme n'est pas votre ami? — Non. — Il était mal vêtu? — Oui, fort mal. — Vous a-t-il demandé de l'argent, un petit écu pour prix de son avis? — Oh! pas une obole. — Cela est encore plus extraordinaire. Mais d'où sait-il tout ce qu'il vous a dit? — Ma foi, je n'en sais rien . . . Des inquisiteurs, d'eux-mêmes. — Outre que ce conseil est le plus secret qu'il y ait au monde, cet homme n'est pas fait pour en approcher. — Mais c'est peut-être un des espions qu'ils emploient. — A d'autres! On prendra pour espion un étranger, et cet espion sera vêtu comme un gueux, en faisant une profession assez vile pour être bien payée; et cet espion trahira ses maîtres pour vous, au hasard d'être étranglé, si l'on vous prend, et que vous le déférez,[1] si vous vous sauvez, et que l'on soupçonne qu'il vous ait averti! Chansons que tout cela, mon ami. — Mais qu'est-ce donc que ce peut être? Je le cherche, mais inutilement.«

Après avoir l'un et l'autre épuisé toutes les conjectures possibles, et le président persistant à déloger au plus vite, et cela pour le plus sûr, milord Chesterfield, après s'être un peu promené, s'être frotté le front comme un homme à qui il vient quelque pensée profonde, s'arrêta tout court, et dit: »Président, attendez, mon ami; il me vient une idée. Mais .... si .... par hasard .... cet homme ....— Eh bien! cet homme? — Si cet homme .... oui, cela pourrait bien être, cela est même, je n'en doute plus. — Mais qu'est-ce que cet homme? Si vous le savez, dépêchez-vous vite de me l'apprendre. — Si je le sais? oh oui, je crois le savoir à présent .... Si cet homme vous avait été envoyé par .... ? — Épargnez, s'il vous plaît! — Par un homme qui est malin quelquefois, par un certain milord Chesterfield, qui aurait voulu vous prouver par expérience qu'une once de sens commun vaut mieux que cent livres d'esprit; car avec du sens commun .... — Ah! scélérat, s'écria le président, quel tour vous m'avez joué! Et mon manuscrit! mon manuscrit que j'ai brûlé!«

Le président ne put jamais pardonner au lord cette plaisanterie. Il avait ordonné qu'on tînt sa chaise prête, il monta dedans et partit la nuit même, sans dire adieu à son compagnon de voyage. Moi, je me serais jeté à son cou, je l'aurais embrassé cent fois, et je lui aurais dit: »Ah! mon ami, vous m'avez prouvé qu'il y avait en Angleterre des gens d'esprit, et je trouverai peut-être l'occasion, une autre fois, de vous prouver qu'il y a en France des gens de bon sens.«

[1] C'est-à-dire: que vous le *dénonciez*.

BUFFON.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.

GEORGE-LOUIS LECLERC, COMTE DE BUFFON, naquit en 1707 à Montbard, en Bourgogne. Son père était conseiller au parlement de Dijon, ancienne capitale de la Bourgogne. Dès sa jeunesse, il se consacra à l'étude des sciences naturelles. Après avoir voyagé en Italie et en Angleterre, il se fit connaître par des expériences de physique et d'excellents mémoires scientifiques qui lui ouvrirent les portes de l'Académie des Sciences et le firent nommer intendant du Jardin des plantes.

Le principal ouvrage de Buffon est l'*Histoire naturelle*, dont les premiers volumes parurent en 1749, et qui l'occupa toute sa vie. Par la nouveauté de ses vues et la multitude de ses recherches, Buffon fit faire de grands progrès aux sciences naturelles; mais on a, avec justice, reproché à ses ouvrages un défaut absolu de classification scientifique et des hypothèses hasardées, qui se trouvent surtout dans les *Époques de la nature*, un des suppléments de l'*Histoire naturelle*. Il décrit avec un admirable talent les mœurs et les traits caractéristiques des animaux. Comme écrivain, Buffon a depuis longtemps réuni tous les suffrages: on s'accorde généralement à reconnaître ses écrits comme les plus beaux modèles de noblesse et d'harmonie du style.

En 1753, Buffon fut reçu à l'Académie française, et y prononça, à cette occasion, le *Discours sur le style*, qui compte parmi les plus belles productions de sa plume. Louis XV lui conféra le titre de comte, et il vit sa statue placée à l'entrée du musée d'histoire naturelle avec cette inscription: *Majestati naturæ par ingenium*. Buffon mourut en 1788, à l'âge de 81 ans.

I. DISCOURS SUR LE STYLE.

Il s'est trouvé dans tous les temps des hommes qui ont su commander aux autres par la puissance de la parole. Ce n'est néanmoins que dans les siècles éclairés que l'on a bien écrit et bien parlé. La véritable éloquence suppose l'exercice du génie et la culture de l'esprit. Elle est bien différente de cette facilité naturelle de parler qui n'est qu'un talent, une qualité accordée à tous ceux dont les passions sont fortes, les organes souples et l'imagination prompte. Ces hommes sentent vivement, s'affectent de même, le marquent fortement au dehors; et par une impression purement mécanique, ils transmettent aux autres leur enthousiasme et leurs affections. C'est le corps qui parle au corps; tous les mouvements, tous les signes concourent et servent également. Que faut-il pour émouvoir la multitude et l'entraîner? que faut-il pour ébranler la plupart même des autres hommes et les persuader? Un ton véhément et pathétique, des gestes expressifs et fréquents, des paroles rapides et sonnantes. Mais pour le petit nombre de ceux dont la tête est ferme, le goût délicat, et le sens exquis, et qui, comme vous, messieurs, comptent pour peu le ton, les gestes et le vain son des mots, il faut des choses, des pensées, des raisons; il faut savoir les présenter, les nuancer, les ordonner; il ne suffit pas de frapper l'oreille et d'occuper les yeux; il faut agir sur l'âme, et toucher le cœur en parlant à l'esprit.

Le style n'est que l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées. Si on les enchaîne étroitement, si on les serre, le style devient ferme, nerveux et concis; si on les laisse se succéder lentement, et ne se joindre qu'à la faveur des mots, quelque élégants qu'ils soient, le style sera diffus, lâche et traînant.

Mais, avant de chercher l'ordre dans lequel on présentera ses pensées, il faut s'en être fait un autre plus général et plus fixe, où ne doivent entrer que les premières vues et les principales idées: c'est en marquant leur place sur ce premier plan qu'un sujet sera circonscrit, et que l'on en connaîtra l'étendue; c'est en se rappelant sans cesse ces premiers linéaments qu'on déterminera les justes intervalles qui séparent les idées principales, et qu'il naîtra des idées accessoires et moyennes, qui serviront à les remplir. Par la force du génie, on se représentera toutes les idées générales et particulières sous leur véritable point de vue; par une grande finesse de discernement, on distinguera les pensées stériles des idées fécondes: par la sagacité que donne la grande habitude d'écrire, on sentira d'avance quel sera le produit de toutes ces opérations de l'esprit. Pour peu que le sujet soit vaste ou compliqué, il est bien rare qu'on puisse l'embrasser d'un coup d'œil, ou le pénétrer en entier d'un seul et premier effort de génie; et il est rare encore qu'après bien des réflexions on en saisisse tous les rapports. On ne peut donc trop s'en occuper; c'est même le seul moyen d'affermir, d'étendre et d'élever ses pensées: plus on leur donnera de substance et de force par la méditation, plus il sera facile ensuite de les réaliser par l'expression.

Ce plan n'est pas encore le style, mais il en est la base; il le soutient, il le dirige, il règle son mouvement et le soumet à des lois, sans cela, le meilleur écrivain s'égare; sa plume marche sans guide et jette à l'aventure des traits irréguliers et des figures discordantes. Quelque brillantes que soient les couleurs qu'il employe, quelques beautés qu'il sème dans les détails, comme l'ensemble choquera, ou ne se fera pas assez sentir, l'ouvrage ne sera point construit; et, en admirant l'esprit de l'auteur, on pourra soupçonner qu'il manque de génie. C'est par cette raison que ceux qui écrivent comme ils parlent, quoiqu'ils parlent très bien, écrivent mal; que ceux qui s'abandonnent au premier feu de leur imagination prennent un ton qu'ils ne peuvent soutenir: que ceux qui craignent de perdre des pensées isolées, fugitives, et qui écrivent en différents temps des morceaux détachés, ne les réunissent jamais sans transitions forcées; qu'en un mot il y a tant d'ouvrages faits de pièces de rapport, et si peu qui soient fondus d'un seul jet.

Cependant tout sujet est un; et, quelque vaste qu'il soit, il peut être renfermé dans un seul discours. Les interruptions, les repos, les sections, ne devraient être d'usage que quand on traite des sujets différents, ou lorsque, ayant à parler de choses grandes, épineuses et disparates, la marche du génie se trouve interrompue par la multiplicité des obstacles et contrainte par la nécessité des circonstances:[1] autrement le grand nombre de divisions, loin de rendre un ouvrage plus solide, en détruit l'assemblage; le livre paraît plus clair aux yeux, mais le dessein de l'auteur demeure obscur; il ne peut faire impression sur l'esprit du lecteur; il ne peut même se faire sentir que par la continuité du fil, par la dépendance harmonique des idées, par un développement successif, une gradation soutenue, un mouvement uniforme que toute interruption détruit ou fait languir.

[1] „Dans ce que j'ai dit ici, j'avais en vue le livre de l'*Esprit des lois*, ouvrage excellent pour le fond, et auquel on n'a pu faire d'autre reproche que celui des sections trop fréquentes." (Note de Buffon.)

Pourquoi les ouvrages de la nature sont-ils si parfaits? c'est que chaque ouvrage est un tout, et qu'elle travaille sur un plan éternel dont elle ne s'écarte jamais; elle prépare en silence les germes de ses productions; elle ébauche, par un acte unique, la forme primitive de tout être vivant; elle la développe, elle la perfectionne par un mouvement continu et dans un temps prescrit. L'ouvrage étonne; mais c'est l'empreinte divine dont il porte les traits qui doit nous frapper. L'esprit humain ne peut rien créer; il ne produira qu'après avoir été fécondé par l'expérience et la méditation; ses connaissances sont les germes de ses productions: mais s'il imite la nature dans sa marche et dans son travail, s'il s'élève par la contemplation aux vérités les plus sublimes, s'il les réunit, s'il les enchaîne, s'il en forme un tout, un système par la réflexion, il établira sur des fondements inébranlables des monuments immortels.

C'est faute de plan, c'est pour n'avoir pas assez réfléchi sur son objet, qu'un homme d'esprit se trouve embarrassé, et ne sait par où commencer à écrire. Il aperçoit à la fois un grand nombre d'idées: et comme il ne les a ni comparées ni subordonnées, rien ne le détermine à préférer les unes aux autres; il demeure donc dans la perplexité; mais, lorsqu'il se sera fait un plan, lorsqu'une fois il aura rassemblé et mis en ordre toutes les pensées essentielles à son sujet, il s'apercevra aisément de l'instant auquel il doit prendre la plume, il sentira le point de maturité de la production de l'esprit, il sera pressé de la faire éclore, il n'aura même que du plaisir à écrire: les idées se succéderont aisément, et le style sera naturel et facile; la chaleur naîtra de ce plaisir, se répandra partout et donnera la vie à chaque expression; tout s'animera de plus en plus, le ton s'élèvera, les objets prendront de la couleur; et le sentiment, se joignant à la lumière, s'augmentera, la portera plus loin, la fera passer de ce que l'on a dit à ce que l'on va dire, et le style deviendra intéressant et lumineux.

Rien ne s'oppose plus à la chaleur que le désir de mettre partout des traits saillants; rien n'est plus contraire à la lumière, qui doit faire un corps et se répandre uniformément dans un écrit, que ces étincelles qu'on ne tire que par force en choquant les mots les uns contre les autres, et qui ne nous éblouissent pendant quelques instants que pour nous laisser ensuite dans les ténèbres. Ce sont des pensées qui ne brillent que par l'opposition; l'on ne présente qu'un côté de l'objet; on met dans l'ombre toutes les autres faces; et ordinairement ce côté qu'on choisit est une pointe, un angle sur lequel on fait jouer l'esprit avec d'autant plus de facilité qu'on l'éloigne davantage des grandes faces sous lesquelles le bon sens a coutume de considérer les choses.

Rien n'est encore plus opposé à la véritable éloquence que l'emploi de ces pensées fines et la recherche de ces idées légères, déliées, sans consistance, et qui, comme la feuille du métal battu, ne prennent de l'éclat qu'en perdant de la solidité. Ainsi, plus on mettra de cet esprit mince et brillant dans un écrit, moins il aura de nerf, de lumière, de chaleur et de style; à moins que cet esprit ne soit lui-même le fond du sujet, et que l'écrivain n'ait pas eu d'autre objet que la plaisanterie: alors l'art de dire de petites choses devient peut-être plus difficile que l'art d'en dire de grandes.

Rien n'est plus opposé au beau naturel que la peine qu'on se donne pour exprimer des choses ordinaires ou communes d'une manière singulière ou pompeuse; rien ne dégrade plus l'écrivain. Loin de l'admirer, on le plaint d'avoir passé tant de temps à faire de nouvelles combinaisons de syllabes, pour ne dire que ce que tout le monde dit. Ce défaut est celui des esprits cultivés, mais stériles: ils ont des mots en abondance, point d'idées; ils travaillent donc sur les mots et s'imaginent avoir combiné des idées parce qu'ils ont arrangé des phrases, et avoir épuré le langage quand ils l'ont corrompu en détournant les acceptions. Ces écrivains n'ont point de style, ou, si l'on veut, ils n'en ont que l'ombre. Le style doit graver des pensées: ils ne savent que tracer des paroles.

Pour bien écrire, il faut donc posséder pleinement son sujet, il faut y réfléchir assez pour voir clairement l'ordre de ses pensées, et en former une suite, une chaîne continue, dont chaque point représente une idée; et lorsqu'on aura pris la plume, il faudra la conduire successivement sur ce premier trait, sans lui permettre de s'en écarter, sans l'appuyer trop inégalement, sans lui donner d'autre mouvement que celui qui sera déterminé par l'espace qu'elle doit parcourir. C'est en cela que consiste la sévérité du style; c'est aussi ce qui en fera l'unité et ce qui en réglera la rapidité; et cela seul aussi suffira pour le rendre précis et simple, égal et clair, vif et suivi. A cette première règle dictée par le génie si l'on joint de la délicatesse et du goût, du scrupule sur le choix des expressions, de l'attention à ne nommer les choses que par les termes les plus généraux, le style aura de la noblesse. Si l'on y joint encore de la défiance pour son premier mouvement, du mépris pour tout ce qui n'est que brillant, et une répugnance constante pour l'équivoque et la plaisanterie, le style aura de la gravité, il aura même de la majesté. Enfin si l'on écrit comme l'on pense, si l'on est convaincu de ce que l'on veut persuader, cette bonne foi avec soi-même, qui fait la bienséance pour les autres et la vérité du style, lui fera produire tout son effet, pourvu que cette persuasion intérieure ne se marque pas par un enthousiasme trop fort, et qu'il y ait partout plus de candeur que de confiance, plus de raison que de chaleur.

Bien écrire, c'est tout à la fois bien penser, bien sentir et bien rendre; c'est avoir en même temps de l'esprit, de l'âme et du goût. Le style suppose la réunion et l'exercice de toutes les facultés intellectuelles: les idées seules forment le fond du style: l'harmonie des paroles n'en est que l'accessoire et ne dépend que de la sensibilité des organes. Il suffit d'avoir un peu d'oreille pour éviter les dissonances; de l'avoir exercée, perfectionnée par la lecture des poètes et des orateurs, pour que mécaniquement on soit porté à l'imitation de la cadence poétique et des tours oratoires. Or, jamais l'imitation n'a rien créé: aussi cette harmonie des mots ne fait ni le fond ni le ton du style et se trouve souvent dans des écrits vides d'idées.

Le ton n'est que la convenance du style à la nature du sujet: il ne doit jamais être forcé; il naîtra naturellement du fond même de la chose, et dépendra beaucoup du point de généralité auquel on aura porté ses pensées. Si l'on s'est élevé aux idées les plus générales, et si l'objet en lui-même est grand, le ton paraîtra s'élever à la même hauteur; et si, en le soutenant à cette élévation, le génie fournit assez pour donner à chaque objet une forte lumière, si l'on peut

ajouter la beauté du coloris à l'énergie du dessin, si l'on peut, en un mot, représenter chaque idée par une image vive et bien terminée, et former de chaque suite d'idées un tableau harmonieux et mouvant, le ton sera non-seulement élevé, mais sublime.

Les ouvrages bien écrits seront les seuls qui passeront à la postérité. La quantité des connaissances, la singularité des faits, la nouveauté même des découvertes, ne sont pas de sûrs garants de l'immortalité; si les ouvrages qui les contiennent ne roulent que sur de petits objets, s'ils sont écrits sans goût, sans noblesse et sans génie, ils périront, parce que les connaissances, les faits et les découvertes s'enlèvent aisément, se transportent et gagnent même à être mis en œuvre par des mains plus habiles. Ces choses sont hors de l'homme; le style est de l'homme même. Le style ne peut donc ni s'enlever, ni se transporter, ni s'altérer; s'il est élevé, noble, sublime, l'auteur sera également admiré dans tous les temps; car il n'y a que la vérité qui soit durable et même éternelle. Or, un beau style n'est tel en effet que par le nombre infini des vérités qu'il présente. Toutes les beautés intellectuelles qui s'y trouvent, tous les rapports dont il est composé, sont autant de vérités aussi utiles et peut-être plus précieuses pour l'esprit humain que celles qui peuvent faire le fond du sujet.

Le sublime ne peut se trouver que dans les grands sujets. La poésie, l'histoire et la philosophie ont toutes le même objet, et un très grand objet, l'homme et la nature. La philosophie décrit et dépeint la nature: la poésie la peint et l'embellit; elle peint aussi les hommes; elle les agrandit, elle les exagère! elle crée les héros et les dieux: l'histoire ne peint que l'homme et le peint tel qu'il est; ainsi le ton de l'historien ne deviendra sublime que quand il fera le portrait des plus grands hommes, quand il exposera les plus grandes actions, les plus grands mouvements, les plus grandes révolutions, et partout ailleurs il suffira qu'il soit majestueux et grave. Le ton du philosophe pourra devenir sublime toutes les fois qu'il parlera des lois de la nature, des êtres en général, de l'espace, de la matière, du mouvement et du temps, de l'âme, de l'esprit humain, des sentiments, des passions: dans le reste, il suffira qu'il soit noble et élevé. Mais le ton de l'orateur et du poète, dès que le sujet est grand, doit toujours être sublime, parce qu'ils sont les maîtres de joindre à la grandeur de leur sujet autant de couleur, autant de mouvement, autant d'illusion qu'il leur plaît, et que, devant toujours peindre et toujours agrandir les objets, ils doivent aussi partout employer toute la force et déployer toute l'étendue de leur génie.

II. HISTOIRE NATURELLE.

1. LE CHEVAL.

La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite est celle de ce fier et fougueux animal, qui partage avec lui les fatigues de la guerre et la gloire des combats: aussi intrépide que son maître, le cheval voit le péril et l'affronte; il se fait au bruit des armes, il l'aime, il le cherche et s'anime de la même ardeur: il partage aussi ses plaisirs; à la chasse, aux tournois, à la course, il brille, il étincelle. Mais, docile autant que courageux, il ne se laisse point emporter à son feu, il sait réprimer ses mouvements: non-seulement il fléchit sous la main de celui qui le guide, mais il semble consulter ses désirs,

et, obéissant toujours aux impressions qu'il en reçoit, il se précipite, se modère ou s'arrête: c'est une créature qui renonce à son être pour n'exister que par la volonté d'un autre, qui sait même la prévenir; qui, par la promptitude et la précision de ses mouvements, l'exprime et l'exécute; qui sent autant qu'on le désire, et ne rend qu'autant qu'on veut; qui, se livrant sans réserve, ne se refuse à rien, sert de toutes ses forces, s'excède, et même meurt pour mieux obéir.

Voilà le cheval dont les talents sont développés, dont l'art a perfectionné les qualités naturelles, qui, dès le premier âge, a été soigné et ensuite exercé, dressé au service de l'homme; c'est par la perte de sa liberté que commence son éducation, et c'est par la contrainte qu'elle s'achève. L'esclavage ou la domesticité de ces animaux est même si universelle, si ancienne, que nous ne les voyons que rarement dans leur état naturel: ils sont toujours couverts de harnais dans leurs travaux; on ne les délivre jamais de tous leurs liens, même dans les temps du repos;[1] et si on les laisse quelquefois errer en liberté dans les pâturages, ils y portent toujours les marques de la servitude, et souvent les empreintes cruelles du travail et de la douleur: la bouche est déformée par les plis que le mors a produits; les flancs sont entamés par des plaies, ou sillonnés de cicatrices faites par l'éperon; la corne des pieds est traversée par des clous. L'attitude du corps est encore gênée par l'impression subsistante des entraves habituelles; on les en délivrerait en vain, ils n'en seraient pas plus libres; ceux même dont l'esclavage est le plus doux, qu'on ne nourrit, qu'on n'entretient que pour le luxe et la magnificence, et dont les chaînes dorées servent moins à leur parure qu'à la vanité de leur maître, sont encore plus déshonorés par l'élégance de leur toupet, par les tresses de leurs crins, par l'or et la soie dont on les couvre, que par les fers qui sont sous leurs pieds.

La nature est plus belle que l'art, et, dans un être animé, la liberté des mouvements fait la belle nature. Voyez ces chevaux qui se sont multipliés dans les contrées de l'Amérique espagnole, et qui vivent en chevaux libres: leur démarche, leur course, leurs sauts ne sont ni gênés ni mesurés: fiers de leur indépendance, ils fuient la présence de l'homme, ils dédaignent ses soins; ils cherchent et trouvent eux-mêmes la nourriture qui leur convient; ils errent, ils bondissent en liberté dans des prairies immenses, où ils cueillent[2] les productions nouvelles d'un printemps toujours nouveau; sans habitation fixe, sans autre abri que celui d'un ciel serein, ils respirent un air plus pur que celui de ces palais voûtés[3] où nous les renfermons, en pressant les espaces qu'ils doivent occuper;[4] aussi ces chevaux sauvages sont-ils beaucoup plus forts, plus légers, plus nerveux que la plupart des chevaux domestiques; ils ont ce que donne la nature, la force et la noblesse; les autres n'ont que ce que l'art peut donner, l'adresse et l'agrément.

2. LE CHIEN.

Le chien, indépendamment de la beauté de sa forme, de la vivacité, de la force, de la légèreté, a par excellence toutes les qualités intérieures qui peuvent lui attirer les regards de l'homme. Un na-

[1] On dit aujourd'hui: *aux heures* du repos.
[2] *Ils cueillent* est bien délicat pour des chevaux.
[3] Périphrase un peu recherchée pour désigner des *écuries*.
[4] C'est-à-dire: en les *resserrant*.

turel ardent, colère, même féroce et sanguinaire, rend le chien sauvage redoutable à tous les animaux et cède dans le chien domestique aux sentiments les plus doux, au plaisir de s'attacher et au désir de plaire; il vient en rampant mettre aux pieds de son maître son courage, sa force, ses talents; il attend ses ordres pour en faire usage; il le consulte, il l'interroge, il le supplie; un coup d'œil suffit, il entend les signes de sa volonté. Sans avoir, comme l'homme, la lumière de la pensée, il a toute la chaleur du sentiment; il a de plus que lui la fidélité, la constance dans ses affections; nulle ambition, nul intérêt, nul désir de vengeance, nulle crainte que celle de déplaire; il est tout zèle, tout ardeur, et tout obéissance. Plus sensible au souvenir des bienfaits qu'à celui des outrages, il ne se rebute pas par les mauvais traitements; il les subit, les oublie, ou ne s'en souvient que pour s'attacher davantage; loin de s'irriter ou de fuir, il s'expose de lui-même à de nouvelles épreuves; il lèche cette main, instrument de douleur, qui vient de le frapper; il ne lui oppose que la plainte, et la désarme enfin par la patience et la soumission.

Plus docile que l'homme, plus souple qu'aucun des animaux, non-seulement le chien s'instruit en peu de temps, mais même il se conforme aux mouvements, aux manières, à toutes les habitudes de ceux qui lui commandent: il prend le ton de la maison qu'il habite; comme les autres domestiques, il est dédaigneux chez les grands, et rustre à la campagne. Toujours empressé pour son maître et prévenant pour ses seuls amis,[1] il ne fait aucune attention aux gens indifférents, et se déclare contre ceux qui par état ne sont faits que pour importuner; il les connaît aux vêtements, à la voix, à leurs gestes, et les empêche d'approcher. Lorsqu'on lui a confié pendant la nuit la garde de la maison, il devient plus fier, et quelquefois féroce; il veille, il fait la ronde; il sent de loin les étrangers; et, pour peu qu'ils s'arrêtent ou tentent de franchir les barrières, il s'élance, s'oppose, et, par des aboiements réitérés, des efforts, et des cris de colère, il donne l'alarme, avertit et combat: aussi furieux contre les hommes de proie que contre les animaux carnassiers, il se précipite sur eux, les blesse, les déchire, leur ôte ce qu'ils s'efforçaient d'enlever; mais, content d'avoir vaincu, il se repose sur les dépouilles, n'y touche pas, même pour satisfaire son appétit, et donne en même temps des exemples de courage, de tempérance et de fidélité.

On sentira de quelle importance cette espèce est dans l'ordre de la nature, en supposant un instant qu'elle n'eût jamais existé. Comment l'homme aurait-il pu, sans le secours du chien, conquérir, dompter, réduire en esclavage les autres animaux? comment pourrait-il encore aujourd'hui découvrir, chasser, détruire les bêtes sauvages et nuisibles? Pour se mettre en sûreté, et pour se rendre maître de l'univers vivant, il a fallu commencer par se faire un parti parmi les animaux, se concilier avec douceur et par caresses ceux qui se sont trouvés capables de s'attacher et d'obéir, afin de les opposer aux autres. Le premier art de l'homme a donc été l'éducation du chien, et le fruit de cet art la conquête et la possession paisible de la terre.

[1] *Ses* n'est pas très correct. Grammaticalement la phrase signifierait *les amis du chien*, tandis qu'elle désigne les amis du maître.

L'ABBÉ BARTHÉLEMY.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.

JEAN-JACQUES BARTHÉLEMY, connu sous le nom de l'ABBÉ BARTHÉLEMY, naquit en 1716, à Cassis, en Provence. Il vint à Paris, en 1744, après avoir étudié à fond les langues classiques et les langues orientales. Il fut attaché au cabinet des médailles, en devint bientôt le directeur, et fit un voyage en Italie pour enrichir la collection dont la garde lui était confiée. L'abbé Barthélemy, qui s'était déjà fait connaître par un grand nombre de travaux pleins d'érudition, publia en 1788, sous le titre de *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*, un ouvrage qui lui assure à tout jamais une place honorable dans l'histoire de la littérature française. Dans cet ouvrage, il suppose que le jeune Scythe Anacharsis visite la Grèce du temps d'Épaminondas et, au moyen de ce cadre simple et ingénieux, il présente, dans un style élégant, le tableau fidèle de l'ancienne Grèce, de ses institutions politiques et sociales, des mœurs de ses habitants, la description de ses monuments, etc. Ce livre est le fruit de trente années de savantes études.

L'abbé Barthélemy, qui avait été reçu à l'Académie des inscriptions en 1747, à l'Académie française en 1789, mourut à Paris en 1795.

Nous reproduisons un fragment du *Voyage du jeune Anacharsis*.

REPRÉSENTATION AU THÉATRE D'ATHÈNES.

(Chapitre XI.)

Je viens de voir une tragédie, et, dans le désordre de mes idées, je jette rapidement sur le papier les impressions que j'en ai reçues.

Le théâtre s'est ouvert à la pointe du jour. J'y suis arrivé avec Philotas. Rien de si imposant que le premier coup d'œil: d'un côté, la scène ornée de décorations exécutées par d'habiles artistes: de l'autre, un vaste amphithéâtre couvert de gradins qui s'élèvent les uns au-dessus des autres jusqu'à une très grande hauteur, des paliers et des escaliers qui se prolongent et se croisent par intervalles, facilitent la communication et divisent les gradins en plusieurs compartiments, dont quelques-uns sont réservés pour certains corps et certains états.[1]

Le peuple abordait en foule; il allait, venait, montait, descendait, criait, riait, se pressait, se poussait et bravait les officiers qui couraient de tous côtés pour maintenir le bon ordre. Au milieu de ce tumulte sont arrivés successivement les neuf archontes ou premiers magistrats de la république, les cours de justice, le sénat des cinq cents, les officiers généraux de l'armée, les ministres des autels. Ces divers corps ont occupé les gradins inférieurs. Au-dessus on rassemblait tous les jeunes gens qui avaient atteint leur dix-huitième année. Les femmes se plaçaient dans un endroit qui les tenait éloignées des hommes.

J'ai vu des Athéniens faire étendre sous leurs pieds des tapis de pourpre et s'asseoir mollement sur des coussins apportés par leurs

[1] C'est-à-dire: pour certaines *corporations* et certaines classes.

esclaves; d'autres qui, avant et pendant la représentation, faisaient venir du vin, des fruits et des gâteaux; d'autres qui se précipitaient sur des gradins pour choisir une place commode et l'ôter à celui qui l'occupait. „Ils en ont le droit, m'a dit Philotas, c'est une distinction qu'ils ont reçue de la république pour récompense de leurs services."

Comme j'étais étonné du nombre des spectateurs: „Il peut se monter, m'a-t-il dit, à trente mille. La solennité de ces fêtes en attire de toutes les parties de la Grèce et répand un esprit de vertige parmi les habitants de cette ville. Pendant plusieurs jours, vous les verrez abandonner leurs affaires, se refuser au sommeil, passer ici une partie de la journée, sans pouvoir se rassasier des divers spectacles qu'on y donne. C'est un plaisir d'autant plus vif pour eux qu'ils le goûtent rarement. Le concours des pièces dramatiques n'a lieu que dans deux autres fêtes; mais les auteurs réservent tous leurs efforts pour celle-ci. On nous a promis sept à huit pièces nouvelles. N'en soyez pas surpris: tous ceux qui, dans la Grèce, travaillent pour le théâtre, s'empressent à nous offrir l'hommage de leur talent. D'ailleurs, nous reprenons quelquefois les pièces de nos anciens auteurs, et la lice va s'ouvrir par l'Antigone de Sophocle."

Philotas achevait à peine, qu'un héraut, après avoir imposé silence, s'est écrié: Qu'on fasse avancer le chœur de Sophocle! C'était l'annonce de la pièce. Le théâtre représentait le vestibule du palais de Créon, roi de Thèbes. Antigone et Ismène, filles d'Œdipe, ont ouvert la scène, couvertes d'un masque. Leur déclamation m'a paru naturelle, mais leur voix m'a surpris. „Comment nommez-vous ces actrices? ai-je dit. — Théodore et Aristodème, a répondu Philotas; car ici les femmes ne montent pas sur le théâtre." Un moment après, un chœur de quinze vieillards thébains est entré, marchant à pas mesurés sur trois de front et cinq de hauteur. Il a célébré, dans des chants mélodieux, la victoire que les Thébains venaient de remporter sur Polynice, frère d'Antigone.

L'action s'est insensiblement développée. Tout ce que je voyais, tout ce que j'entendais, m'était si nouveau, qu'à chaque instant mon intérêt croissait avec ma surprise. Entraîné par les prestiges qui m'entouraient, je me suis trouvé au milieu de Thèbes. J'ai vu Antigone rendre les devoirs funèbres à Polynice, malgré la sévère défense de Créon. J'ai vu le tyran, sourd aux prières du vertueux Hémon, son fils, qu'elle était sur le point d'épouser, la faire traîner avec violence dans une grotte obscure qui paraissait au fond du théâtre, et qui devait lui servir de tombeau. Bientôt, effrayé des menaces du ciel, il s'est avancé vers la caverne, d'où sortaient des hurlements effroyables. C'étaient ceux de son fils. Il serrait entre ses bras la malheureuse Antigone, dont un nœud fatal avait terminé les jours. La présence de Créon irrite sa fureur; il tire l'épée contre son père; il s'en perce lui-même et va tomber aux pieds de son amante, qu'il tient embrassée jusqu'à ce qu'il expire.

SEDAINE.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.

MICHEL-JEAN SEDAINE naquit à Paris en 1719 et mourut en 1797. Son père, qui était architecte, ayant dissipé son bien, n'avait pu donner aucune éducation à ses enfants. A sa mort, Sedaine, pour nourrir sa mère et deux frères plus jeunes que lui, se fit tailleur de pierres. A force de travail et de bonne conduite, il devint maître maçon et finit par être secrétaire de l'Académie d'architecture.

Bientôt cet homme remarquable, qui ne dut qu'à lui seul tout ce qu'il savait, se voua entièrement aux lettres et travailla pour le théâtre. Il donna au Théâtre-Italien un grand nombre d'opéras comiques, qui eurent presque tous un succès prodigieux, dû, en grande partie, il est vrai, à la musique de Grétry et de Monsigny.[1] Les plus connus sont *Rose et Colas*, le *Déserteur* et *Richard Cœur-de-Lion*.

Deux pièces qu'il donna au Théâtre-Français ont fait la réputation littéraire de Sedaine, le *Philosophe sans le savoir*, qui est son chef-d'œuvre, et la *Gageure imprévue*. Toutes les deux se jouent encore sur la première scène de Paris. Nous donnons une courte analyse et quelques scènes de la pièce intitulée:

LE PHILOSOPHE SANS LE SAVOIR.

(1765.)

L'action de cette comédie ou plutôt de ce drame bourgeois, le seul de ce genre qui ait eu un véritable succès en France,[2] se passe chez un commerçant, M. Vanderk, gentilhomme de naissance, qui, forcé de quitter son pays à cause d'une affaire d'honneur, est entré dans le commerce et y a fait fortune. Il a deux enfants, une fille qu'il est sur le point de marier à un jeune magistrat, appartenant à la noblesse de robe, et un fils qui sert dans la marine en qualité d'officier, mais qui se trouve pour le moment en congé, dans la maison paternelle. Ce jeune homme, d'un caractère doux et de mœurs réglées, s'est pourtant pris de querelle, dans un café, avec un officier de cavalerie qui proférait des injures contre les négociants en général, injures dans lesquelles le jeune Vanderk a vu une allusion à son père. Cette querelle a eu lieu la veille même des noces de sa sœur, et la rencontre est fixée au lendemain. Cette fâcheuse aventure, qu'il s'efforce de cacher à sa famille, est soupçonnée par la jeune Victorine, fille d'Antoine, l'intendant, le factotum de M. Vanderk, qui est dans la maison sur le pied d'un ami plutôt que d'un domestique. Cette Victorine, qui a été élevée avec Mademoiselle Vanderk, dont elle est la compagne et l'amie, est le type de la candeur et de la naïveté: c'est une des plus charmantes créations qu'il y ait au théâtre. Au second acte, elle arrête un moment le jeune Vanderk, auquel sa sœur vient de faire cadeau d'une belle montre à répétition (Acte II, scène X).

VICTORINE. Attendez donc.

M. VANDERK FILS. Que veux-tu?

VICTORINE. Voyons donc votre nouvelle montre.

---

[1] *Grétry*, v. page 400, note 2; *Monsigny*, né en 1729, mort en 1817.

[2] Voyez l'article *Diderot*, page 380.

M. VANDERK FILS. Est-ce que tu ne l'as pas vue?

VICTORINE. Que je la voie encore! Ah! qu'elle est belle! des diamants! à répétition! il est onze heures 7, 8, 9, 10 minutes, onze heures dix minutes. Demain, à pareille heure .... Voulez-vous que je vous dise tout ce que vous ferez demain?

M. VANDERK FILS. Comment, ce que je ferai?

VICTORINE. Oui. Vous vous lèverez à sept, disons à huit heures; vous descendrez à dix; vous donnerez la main à la mariée: on reviendra à deux heures: on dînera, on jouera; ensuite votre feu d'artifice .... pourvu encore que vous ne soyez pas blessé.

M. VANDERK FILS. Ah! si je le suis?

VICTORINE. Il ne faut pas l'être.

M. VANDERK FILS. Oui, cela vaudrait mieux.

VICTORINE. Je parie que voilà tout ce que vous ferez demain.

M. VANDERK FILS. Tu serais bien étonnée, si je ne faisais rien de tout cela.

VICTORINE. Que ferez-vous donc?

M. VANDERK FILS *(se ravisant)*. Au reste, tu peux avoir raison.

VICTORINE. C'est joli, une montre à répétition; lorsqu'on se réveille, on sonne l'heure: je crois que je me réveillerais exprès.

M. VANDERK FILS. Eh bien! je veux qu'elle passe la nuit dans ta chambre, pour savoir si tu te réveilleras.

VICTORINE. Non.

M. VANDERK FILS. Je t'en prie.

VICTORINE. Si on le savait, on se moquerait de moi.

M. VANDERK FILS. Qui le dira? tu me la rendras demain au matin.

VICTORINE. Vous pouvez en être sûr; mais .... vous?

M. VANDERK FILS. N'ai-je pas ma pendule? Et puis tu me la rendras.

VICTORINE. Sans doute.

M. VANDERK FILS. Qu'à moi.

VICTORINE. A qui donc?

M. VANDERK FILS. Qu'à moi.

VICTORINE. Hé! mais, sans doute.

M. VANDERK FILS. Bonsoir, Victorine, Adieu. Bonsoir. Qu'à moi, qu'à moi.

Cet entretien et surtout ces paroles mystérieuses *qu'à moi*, répétées d'un ton ému, confirment Victorine dans l'idée qu'il se passe quelque chose d'extraordinaire. Son agitation donne l'éveil à son père, le vieil Antoine, et lorsque, à la pointe du jour, le jeune officier vient frapper à la porte de l'intendant pour lui demander les clefs de la cour et le prier de les aller prendre au chevet de son père, sans l'éveiller, le vieux domestique va avertir M. Vanderk, qui se trouve bientôt en présence de son fils.

ACTE III, SCÈNE V.

M. VANDERK FILS. Ah! mon père! que je suis fâché! c'est la faute d'Antoine: je le lui avais dit; mais il aura fait du bruit, il vous aura réveillé.

M. VANDERK PÈRE. Non, je l'étais.

M. VANDERK FILS. Vous l'étiez! Apparemment, mon père, que l'embarras d'aujourd'hui, et que ....

M. VANDERK PÈRE. Vous ne me dites pas bonjour?

M. VANDERK FILS. Mon père, je vous demande pardon; je vous souhaite bien le bonjour.

M. VANDERK PÈRE. Vous sortez de bonne heure.

M. VANDERK FILS. Oui, je voulais ....

M. VANDERK PÈRE. Il y a des chevaux dans la cour.

M. VANDERK FILS. C'est pour moi, c'est le mien et celui de mon domestique.

M. VANDERK PÈRE. Et où allez-vous si matin?

M. VANDERK FILS. Une fantaisie d'exercice; je voulais faire le tour du rempart: une idée... un caprice qui m'a pris tout d'un coup ce matin.

M. VANDERK PÈRE. Non, non; dès hier vous aviez dit qu'on tînt vos chevaux prêts.

M. VANDERK FILS. Non pas absolument.

M. VANDERK PÈRE. Non, mon fils, vous avez quelque dessein.

M. VANDERK FILS. Quel dessein voudriez-vous que j'eusse?

M. VANDERK PÈRE. Je vous le demande.

M. VANDERK FILS. Croyez, mon père . . . .

M. VANDERK PÈRE. Mon fils, jusqu'à cet instant je n'ai connu en vous ni détour ni mensonge: si ce que vous me dites est vrai, répétez-le-moi, et je vous croirai . . . . Si ce sont quelques raisons, quelques folies de votre âge, de ces niaiseries qu'un père peut soupçonner, mais ne doit jamais savoir; quelque peine que cela me fasse, je n'exige pas une confidence dont nous rougirions l'un et l'autre: voici les clefs, sortez . . . . *(Le fils tend la main et les prend).* Mais, mon fils, si cela pouvait intéresser votre repos et le mien et celui de votre mère . . . .

M. VANDERK FILS. Ah! mon père!

M. VANDERK PÈRE. Il n'est pas possible qu'il y ait rien de déshonorant dans ce que vous allez faire.

M. VANDERK FILS. Ah! bien plutôt . . . .

M. VANDERK PÈRE. Achevez.

M. VANDERK FILS. Que me demandez-vous? Ah! mon père! vous me l'avez dit hier: vous avez été insulté; vous étiez jeune, vous vous êtes battu; vous le feriez encore. Ah, que je suis malheureux! je sens que je vais faire le malheur de votre vie. Non . . . . jamais . . . . Quelle leçon! . . . . vous pouvez m'en croire: si la fatalité . . . .

M. VANDERK PÈRE. Insulté . . . . battu . . . . le malheur de ma vie! Mon fils, causons ensemble, et ne voyez en moi qu'un ami.

M. VANDERK FILS. S'il était possible que j'exigeasse de vous un serment . . . . Promettez-moi que, quelque chose que je vous dise, votre bonté ne me détournera pas de ce que je dois faire.

M. VANDERK PÈRE. Si cela est juste.

M. VANDERK FILS. Juste ou non.

M. VANDERK PÈRE. Ou non?

M. VANDERK FILS. Ne vous alarmez pas. Hier au soir, j'ai eu quelque altercation, une querelle avec un officier de cavalerie: nous sommes sortis; on nous a séparés . . . . Parole aujourd'hui.

M. VANDERK PÈRE *(en s'appuyant sur une chaise)*. Ah! mon fils!

M. VANDERK FILS. Mon père, voilà ce que je craignais.

M. VANDERK PÈRE. Puis-je savoir de vous un détail plus étendu de votre querelle et de ce qui l'a causée, enfin de tout ce qui s'est passé?

M. VANDERK FILS. Ah! comme j'ai fait ce que j'ai pu pour éviter votre présence!

M. VANDERK PÈRE. Vous fait-elle du chagrin?

M. VANDERK FILS. Ah! jamais, jamais je n'ai eu tant besoin d'un ami et surtout de vous.

M. VANDERK PÈRE. Enfin vous avez eu dispute.

M. VANDERK FILS. Voici le fait. La pluie qui est survenue hier m'a forcé d'entrer dans un café; je jouais une partie d'échecs: j'entends à quelques pas de moi quelqu'un qui parlait avec chaleur: il racontait je ne sais quoi de son père, d'un marchand, d'un escompte de billets; mais je suis certain d'avoir entendu très distinctement: »Oui.... tous ces négociants, tous ces commerçants sont des fripons, sont des misérables!« Je me suis retourné, je l'ai regardé: lui, sans nul égard, sans nulle attention, a répété le même discours. Je me suis levé, je lui ai dit à l'oreille qu'il n'y avait qu'un malhonnête homme qui pût tenir de pareils propos: nous sommes sortis; on nous a séparés.

M. VANDERK PÈRE. Vous me permettrez de vous dire ....

M. VANDERK FILS. Ah! je sais, mon père, tous les reproches que vous pouvez me faire: cet officier pouvait être dans un instant d'humeur; ce qu'il disait pouvait ne pas me regarder: lorsqu'on dit tout le monde, on ne dit personne; peut-être même ne faisait-il que raconter ce qu'on lui avait dit; et voilà mon chagrin, voilà mon tourment. Mon retour sur moi-même a fait mon supplice: il faut que je cherche à égorger un homme qui peut n'avoir pas tort. Je crois cependant qu'il l'a dit, parce que j'étais présent.

M. VANDERK PÈRE. Vous le désirez. Vous connaît-il?

M. VANDERK FILS. Je ne le connais pas.

M. VANDERK PÈRE. Et vous cherchez querelle! Ah! mon fils! pourquoi n'avez-vous pas pensé que vous aviez un père? je pense si souvent que j'ai un fils!

M. VANDERK FILS. Mon père, c'est parce que j'y pensais.

M. VANDERK PÈRE. Eh! dans quelle incertitude, dans quelle peine jetiez-vous aujourd'hui votre mère et moi!

M. VANDERK FILS. J'y avais pourvu.

M. VANDERK PÈRE. Comment?

M. VANDERK FILS. J'avais laissé sur ma table une lettre adressée à vous; Victorine vous l'aurait donnée.

M. VANDERK PÈRE. Est-ce que vous vous êtes confié à Victorine?

M. VANDERK FILS. Non, mon père; mais elle devait rapporter quelque chose sur ma table, et elle l'aurait vue.

M. VANDERK PÈRE. Et quelles précautions aviez-vous prises contre la juste rigueur des lois?[1]

M. VANDERK FILS. La juste rigueur!

M. VANDERK PÈRE. Oui, elles sont justes, ces lois .... Jadis un peuple .... je ne sais lequel .... les Romains, je crois, accordaient des récompenses à qui conservait la vie d'un citoyen. Quelle punition ne mérite pas un Français qui médite d'en égorger un autre, qui projette un assassinat!

M. VANDERK FILS. Un assassinat!

M. VANDERK PÈRE. Oui, mon fils, un assassinat: la confiance que l'agresseur a dans ses propres forces fait presque toujours sa témérité.

M. VANDERK FILS. Mais vous-même, mon père, lorsque autrefois ....

[1] Une ordonnance de Louis XIV, de 1679, encore en vigueur du temps où se passe notre pièce, condamnait à mort tous ceux qui se seraient rendus sur le terrain, quelle que fût l'issue du duel.

M. VANDERK PÈRE *(d'une voix émue)*. Le ciel est juste: il m'en punit en vous. Enfin, quelles précautions aviez-vous prises contre la juste rigueur des lois?

M. VANDERK FILS. La fuite.

M. VANDERK PÈRE. Et quelle était votre marche, le lieu, l'instant?

M. VANDERK FILS. Sur les trois heures après-midi, derrière les petits remparts.

M. VANDERK PÈRE. Et pourquoi donc sortez-vous sitôt?

M. VANDERK FILS. Pour ne pas manquer à ma parole; j'ai redouté l'embarras de cette noce, de ma tante, et de me trouver engagé de façon à ne pouvoir m'échapper. Ah! comme j'aurais voulu retarder d'un jour!

M. VANDERK PÈRE. Et d'ici à trois heures ne pourriez-vous rester?

M. VANDERK FILS. Ah! mon père! imaginez . . . .

M. VANDERK PÈRE. Vous aviez raison; mais cette raison ne subsiste plus. Faites rentrer vos chevaux: remontez chez vous. Je vais réfléchir aux moyens qui peuvent vous sauver et l'honneur et la vie.

M. VANDERK FILS *(à part)*. Me sauver l'honneur . . . . ! *(Haut)*. Mon père, mon malheur mérite plus de pitié que d'indignation.

M. VANDERK PÈRE. Je n'en ai aucune.

M. VANDERK FILS. Eh bien, monsieur, prouvez-le-moi, en me permettant de vous embrasser.

M. VANDERK PÈRE. Non, monsieur; remontez chez vous.

M. VANDERK FILS. J'y vais, mon père.

Le jeune homme se retire; mais, au moment de quitter la chambre pour monter chez lui, il se retourne et s'aperçoit que son père, plongé dans la douleur, ne le suit pas des yeux. Sa résolution est prise avec la rapidité de l'éclair. Marchant sur la pointe des pieds, il sort par une autre porte pour aller se battre. On se souvient que, pendant l'entretien que nous venons de reproduire, M. Vanderk a remis à son fils les clefs dont il avait besoin pour sortir à cheval. C'est le vieil Antoine qui vient, quelques minutes après, apprendre au père que son fils est parti et qu'il est déjà bien loin. „Il a mis ses pistolets à l'arçon, et il m'a crié: Antoine, je te recommande mon père, et il a mis son cheval au galop."

Le *quatrième* acte nous montre la cruelle situation du père, forcé de montrer un visage joyeux au milieu de la fête, de cacher ses mortelles inquiétudes à sa femme, à sa fille, à sa sœur et à son gendre, et d'inventer des prétextes pour excuser l'absence de son fils. Il feint de lui avoir donné une commission importante qui ne souffrait aucun délai. Enfin M. Vanderk trouve moyen d'être quelques minutes seul avec Antoine et lui dit:

„Ne passez mes ordres en aucune manière, songez qu'il y va de l'honneur de mon fils et du mien: c'est vous dire tout. Je ne peux me confier qu'à vous, et je me fie à votre âge, à votre expérience et je peux dire à votre amitié. Rendez-vous au lieu où ils doivent se rencontrer, derrière les petits remparts: déguisez-vous de façon à n'être pas reconnu; tenez-vous-en le plus loin que vous pourrez: ne soyez, s'il est possible, reconnu en aucune manière. Si mon fils a le bonheur cruel de renverser son adversaire, montrez-vous alors; il sera agité, il sera égaré, verra mal: voyez pour lui, portez sur lui toute votre attention; veillez à sa fuite, donnez-lui votre cheval, faites ce qu'il vous dira, faites ce que la prudence vous conseillera. Lui parti, portez sur-le-champ tous vos soins à son rival, s'il respire encore; emparez-vous de ses derniers moments, donnez-lui tous les secours qu'exige l'humanité; expiez autant qu'il est en vous le crime auquel je participe, puisque . . . . puisque . . . .

cruel honneur . . . . ! Mais, Antoine, si le ciel me punit autant que je dois l'être, s'il dispose de mon fils . . . . je suis père, et je crains mes premiers mouvements; je suis père, et cette fête, cette noce . . . . ma femme . . . sa santé . . . . moi-même . . . . alors tu accourras; mon fils a son domestique, tu accourras; mais comme ta présence m'en dirait trop, aie cette attention, écoute bien, aie-la pour moi, je t'en supplie: tu frapperas trois coups à la porte de la basse cour, trois coups distinctement, et tu te rendras ici, ici dedans, dans ce cabinet; tu ne parleras à personne, mes chevaux seront mis, nous y courrons."

Au *cinquième* acte, l'angoisse du malheureux père est au comble. La cérémonie nuptiale a dû avoir lieu en l'absence du fils de la maison. La noce, revenue de l'église, est réunie au salon, en attendant que l'on annonce que le dîner est servi. Tout le monde, le maître d'hôtel, les gens, les commis demandent à grands cris M. Antoine, dont la présence est si nécessaire et qui a disparu. Sur ces entrefaites, arrive un certain baron Desparville, à qui M. Vanderk père, sur une lettre très pressante, remise la veille fort tard, avait dû accorder un rendez-vous d'affaires, vers quatre heures.

ACTE V, SCÈNE IV.

LE BARON DESPARVILLE. Monsieur, Monsieur, je suis fâché de vous déranger. Je sais tout ce qui vous arrive. Vous mariez votre fille. Vous êtes à l'instant en compagnie: mais un mot, un seul mot.

M. VANDERK PÈRE. Et moi, monsieur, je suis fâché de ne vous avoir pas donné une heure plus prompte. On vous a peut-être fait attendre. J'avais dit à quatre heures, et il est trois heures seize minutes. Monsieur, asseyez-vous.

M. DESPARVILLE. Non, parlons debout, j'aurai bientôt dit. Monsieur, je crois que le diable est après moi. J'ai depuis quelques jours besoin d'argent, et encore plus depuis hier, pour la circonstance la plus pressante, et que je ne peux pas dire. J'ai une lettre de change, bonne, excellente: c'est comme disent vos marchands, c'est de l'or en barre; mais elle sera payée quand? quand? je n'en sais rien: ils ont des usages, des usances, des termes que je ne comprends pas. J'ai été chez plusieurs de vos confrères; mais tous ceux que j'ai vus jusqu'à présent sont des arabes, des juifs; pardonnez-moi le terme, oui, des juifs. Ils m'ont demandé des remises considérables, parce qu'ils voient que j'en ai besoin. D'autres m'ont refusé tout net. Mais que je ne vous retarde point. Pouvez-vous m'avancer le payement de ma lettre de change, ou ne le pouvez-vous pas?

M. VANDERK. Puis-je la voir?

M. DESPARVILLE. La voilà. . . . . *(Pendant que M. Vanderk lit.)* Je payerai tout ce qu'il faudra. Je sais qu'il y a des droits.[1] Faut-il le quart? faut-il . . . .? J'ai besoin d'argent.

M. VANDERK *(sonne)*. Monsieur, je vais vous la faire payer.

M. DESPARVILLE. A l'instant?

M. VANDERK. Oui, monsieur.

M. DESPARVILLE. A l'instant? prenez, prenez, monsieur. Ah, quel service vous me rendez! Prenez, prenez, monsieur.

---

[1] *Droit* se dit dans le sens *d'impôt (droits d'entrée, droits d'octroi)*, aussi dans celui de *salaire*, alloué à quelqu'un par la taxe, par un règlement. Le baron l'entend ici de l'*escompte*, c'est-à-dire de la remise faite au payeur par celui qui reçoit un payement avant l'échéance.

M. VANDERK *(au domestique qui entre)*. Allez à ma caisse, apportez le montant de cette lettre, deux mille quatre cents livres.

M. DESPARVILLE. Monsieur, au service que vous me rendez, pouvez-vous ajouter celui de me faire donner de l'or?

M. VANDERK. Volontiers, monsieur. *(Au domestique.)* Apportez la somme en or.

M. DESPARVILLE *(au domestique qui sort.)* Faites retenir, monsieur, l'escompte, l'à-compte.

M. VANDERK. Non, monsieur. Je ne prends point d'escompte, ce n'est point mon commerce; et, je vous l'avoue avec plaisir, ce service ne me coûte rien. Votre lettre vient de Cadix, elle est pour moi une rescription, elle devient pour moi de l'argent comptant.

M. DESPARVILLE. Monsieur, monsieur, voilà de l'honnêteté, voilà de l'honnêteté; vous ne savez pas toute l'obligation que je vous dois, toute l'étendue du service que vous me rendez.

M. VANDERK. Je souhaite qu'il soit considérable.

M. DESPARVILLE. Ah! monsieur! monsieur! que vous êtes heureux! Vous n'avez qu'une fille, vous?

M. VANDERK. J'espère que j'ai un fils.

M. DESPARVILLE. Un fils! mais il est apparemment dans le commerce, dans un état tranquille; mais le mien, le mien, est dans le service: à l'instant que je vous parle, n'est-il pas occupé à se battre!

M. VANDERK. A se battre?

M. DESPARVILLE. Oui, monsieur, à se battre .... Un autre jeune homme, dans un café .... un étourdi lui a cherché querelle, je ne sais pourquoi, je ne sais comment; il ne le sait pas lui-même.

M. VANDERK. Que je vous plains! et qu'il est à craindre ....

M. DESPARVILLE. A craindre! je ne crains rien: mon fils est brave, il tient de moi, et adroit, adroit: à vingt pas il couperait une balle en deux sur une lame de couteau. Mais il faut qu'il s'enfuie, c'est le diable! vous entendez bien, vous entendez: je me fie à vous, vous m'avez gagné l'âme.

M. VANDERK. Monsieur, je suis flatté de votre .... *(On frappe un coup à la porte de dehors).* Je suis flatté de ce que .... *(Un second coup; M. Vanderk chancelle.)*

M. DESPARVILLE. Ce n'est rien; c'est qu'on frappe chez vous *(Un troisième coup, M. Vanderk tombe sur un siège.)* Monsieur, vous ne vous trouvez pas indisposé?

M. VANDERK. Ah! monsieur, tous les pères ne sont pas malheureux! *(Le domestique entre avec des rouleaux de louis.)* Voilà votre somme! partez, monsieur, vous n'avez pas de temps à perdre.

M. DESPARVILLE. Que vous m'obligez!

M. VANDERK. Permettez-moi de ne pas vous reconduire.

M. DESPARVILLE. Ah! vous avez affaire! Ah! le brave homme! ah! l'honnête homme! Monsieur, mon sang est à vous; restez, restez, restez, je vous en prie. *(Il sort.)*

M. VANDERK. Mon fils est mort! .... Je l'ai vu là .... et je ne l'ai pas embrassé ....

Cette scène, bien jouée, est des plus émouvantes. Cet homme qui fait sur lui-même un effort presque surhumain, et qui, au moment où il croit apprendre la mort de son fils unique, remet au père du meurtrier

la somme qui doit favoriser la fuite de ce dernier, cet homme mérite en effet le nom de philosophe. Bientôt Antoine arrive, et, tout éperdu, d'une voix entrecoupée à chaque instant par des sanglots, il fait un récit des plus confus de ce qu'il croit avoir vu. (Scène VI.)

ANTOINE. J'étais très loin, mais j'ai vu, j'ai vu .... Ah! monsieur.

M. VANDERK. Mon fils!

ANTOINE. Oui, ils se sont approchés à bride abattue. L'officier a tiré, votre fils ensuite. L'officier est tombé d'abord; il est tombé le premier. Après cela, monsieur .... Ah! mon cher maître! Les chevaux se sont séparés .... je suis accouru .... *(sanglotant)* .... Je .... je ....

M. VANDERK. Voyez si mes chevaux sont mis: faites approcher par la porte de derrière, venez m'avertir: courons-y, peut-être n'est-il que blessé.

ANTOINE. Mort mort! j'ai vu sauter son chapeau: mort!

A ces mots, Victorine qui seule dans la maison, ne s'était pas laisser tromper à la joie affectée de M. Vanderk, s'élance sur la scène en criant: „Mort! Ah! qui donc? qui donc?"

C'est en vain que M. Vanderk affecte un air tranquille en présence de Victorine. Il lui ordonne de tâcher de parler à part à Mme Vanderk et de lui dire qu'il est forcé de sortir à l'instant, que sa femme ne doit pas s'inquiéter, mais faire en sorte qu'on ne s'aperçoive pas de son absence. A ces mots, qui ne lui apprennent que trop la triste vérité, Victorine éclate en sanglots et s'écrie: Mort! et qui donc? Monsieur votre fils?" *M. Vanderk père.* „Victorine!" *Victorine.* „J'y vais, monsieur: non, je ne pleurerai pas, je ne pleurerai pas." Tout en disant cela elle éclate de nouveau en sanglots. *M. Vanderk père.* „Non, restez, je vous l'ordonne: vos pleurs vous trahiraient; je vous défends de sortir d'ici que je ne sois rentré." Tout à coup Victorine pousse un grand cri de joie, elle vient d'apercevoir le jeune Vanderk, qui entre et se jette dans les bras de son père. En même temps entrent en scène M. le baron Desparville et son fils, l'officier. C'est ce dernier qui éclaircit le mystère en rendant compte de la belle conduite de son adversaire:

„Nous nous sommes rencontrés; j'ai couru sur lui: j'ai tiré: il a foncé[1] sur moi, il m'a dit: Je tire en l'air; il l'a fait. Écoutez, m'a-t-il dit, j'ai cru hier que vous insultiez mon père, en parlant des négociants. Je vous ai insulté; j'ai senti que j'avais tort: je vous en fais mes excuses. N'êtes-vous pas content? Éloignez-vous, et recommençons. — Je ne puis, monsieur, vous exprimer ce qui s'est passé en moi: je me suis précipité de mon cheval; il en a fait autant, et nous nous sommes embrassés."

Toute la famille, impatiente de l'absence de M. Vanderk père et de M. Vanderk fils, arrive après ce récit; on présente les nouveaux-venus, et on les invite à dîner.

Mais alors le vieil Antoine entre en scène tout triste pour annoncer à son maître que la voiture est prête. Rien n'égale son étonnement et sa joie quand il aperçoit le jeune Vanderk sain et sauf au milieu de la famille. Il s'écrie: „Je ne sais si c'est un rêve. Ah! quel bonheur! il fallait que je fusse aveugle!"

En effet, l'invraisemblance de la conduite du vieil Antoine, qui accourt frapper les trois coups funestes sur la foi d'*un chapeau sautant en l'air* et sans s'assurer si son jeune maître est réellement mort, est le seul côté faible de cette belle pièce, à laquelle George Sand a donné une suite, sous le titre de *Mariage de Victorine,* charmante pièce qui a eu un grand succès au Théâtre-Français de Paris.

[1] *Foncer* sur qn., expression populaire pour *se jeter* sur qn.

MARMONTEL.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.

JEAN-FRANÇOIS MARMONTEL naquit en 1723, à Bort, dans le Limousin, de parents pauvres. Élevé chez les jésuites, il débuta dans la carrière des lettres en remportant plusieurs prix de poésie, d'abord à l'Académie des Jeux floraux à Toulouse, et ensuite à l'Académie française. Il fit représenter quelques tragédies médiocres; mais la froideur avec laquelle ses dernières pièces furent reçues le dégoûta du théâtre. Il écrivit alors pour le journal le *Mercure* des *Contes moraux* qui offrent un vif intérêt, mais qui ne sont pas toujours dignes de leur titre, et il fit pour l'*Encyclopédie*[1] une série d'articles littéraires, qui furent plus tard réunis sous le titre d'*Éléments de Littérature*. En 1767, il publia *Bélisaire*, roman dit philosophique, empreint de l'esprit du temps et rempli de déclamations. Cet ouvrage attira sur lui les condamnations de la Sorbonne, ce qui ne l'empêcha pas d'être nommé historiographe de France (1771). Ensuite Marmontel donna plusieurs *opéras-comiques* dont Grétry[2] fit la musique et qui eurent un très grand succès. Il publia les *Incas*, roman poétique, où il expose les effets du fanatisme, et une *Histoire de la régence du duc d'Orléans*. Enfin il a laissé des *Mémoires* fort intéressants. Pendant les orages de la révolution, Marmontel s'éloigna de Paris. Il fut, en 1797, nommé député au Conseil des Anciens; il en fut exclu en 1799, et mourut peu de temps après.

Marmontel ne fut supérieur en aucun genre; mais ses écrits se distinguent par la pureté et l'élégance du style.

LA NARRATION ORATOIRE.

(Éléments de Littérature II.)

Cicéron la définit l'exposition des faits, ou propres à la cause, ou étrangers, mais relatifs et adhérents à la cause même.

Trois qualités lui sont essentielles: la brièveté, la clarté et la vraisemblance.

La *narration* sera courte et précise, si elle ne remonte pas plus haut, et ne s'étend pas plus loin que la cause ne l'exige, et si, lorsqu'on n'aura besoin que d'exposer les faits en masse, elle en néglige les détails (car souvent c'est assez de dire qu'une chose s'est faite, sans exposer comment elle s'est faite); si elle ne se permet aucun écart; si elle fait entendre ce qu'elle ne dit pas; si elle omet non-seulement ce qui nuirait à la cause, mais ce qui n'y servirait point; si elle ne dit qu'une fois ce qu'il y a d'essentiel à dire, et si elle ne dit rien de plus.

---

[1] Voyez page 380, la *notice* sur Diderot.

[2] Grétry, célèbre compositeur, surnommé le *Molière de la musique*, naquit en 1741 à Liége et mourut en 1814, dans l'Ermitage de Montmorency, qu'avait habité J.-J. Rousseau.

Bien des gens se trompent, dit Cicéron, à une apparence de brièveté et sont très longs, en croyant être courts. Ils s'efforcent de dire beaucoup de choses en peu de mots; c'est peu de choses qu'il faut dire et jamais plus qu'il n'est besoin d'en dire. Par exemple, celui-là croit être bref, qui dit: »J'ai approché de sa maison, j'ai appelé son esclave; je lui ai demandé à voir son maître: il m'a répondu qu'il n'y était pas.« Tout cela est dit en peu de mots; mais les détails en sont inutiles. »J'ai été le voir, je ne l'ai pas trouvé,« dirait assez; le reste est superflu. Il faut donc éviter la superfluité des choses, comme la surabondance des mots.

La *narration* sera claire, ajoute l'orateur, si les faits y sont à leur place et dans leur ordre naturel; s'il n'y a rien de louche et rien de contourné, point de digression, rien d'oublié que l'on désire, rien au-delà de ce qu'on veut savoir; car les mêmes conditions qu'exige la brièveté, la clarté les demande; et si une chose n'est pas bien entendue, souvent c'est moins par l'obscurité que par la longueur de la *narration*. Il ne faut pas non plus y négliger la clarté des mots en eux-mêmes, et la lucidité de l'expression en général; mais c'est une règle commune à tous les genres de discours.

Quant à la vraisemblance, elle consiste à présenter les choses comme on les voit dans la nature; à observer les convenances relatives au caractère, aux mœurs, à la qualité des personnes; à faire accorder le récit avec les circonstances du lieu, de l'heure où l'action s'est passée, et de l'espace de temps qu'il a fallu pour l'exécuter; à s'appuyer de la rumeur publique et de l'opinion même des auditeurs.

Il faut de plus observer, dit-il, de ne jamais interposer la *narration* dans un endroit où elle nuise ou ne serve pas à la cause: de ne l'employer qu'à propos, et pour en tirer avantage.

La *narration* nuit lorsqu'elle présente quelque tort grave, qu'on a soi-même, et qu'à force d'excuses et de raisonnement on est ensuite obligé d'adoucir. Si le cas arrive, il faut avoir l'adresse de disperser dans la plaidoirie les parties de l'action, et à chacune d'elles opposer sur-le-champ une raison qui l'affaiblisse, afin que le remède soit incontinent appliqué sur la plaie, et que la défense tempère l'impression d'un fait odieux.

La *narration* ne sert de rien lorsque, par l'adversaire, les faits viennent d'être exposés tels que nous voulons qu'ils le soient, ou que l'auditeur en est déjà instruit, et que nous n'avons aucun intérêt de leur donner une autre face.

Enfin la *narration* n'est pas telle que la cause la demande, quand l'orateur expose clairement et avec des couleurs brillantes ce qui ne lui est pas favorable, et qu'il néglige et laisse dans l'ombre ce qui lui est avantageux. Le talent contraire à ce défaut est de dissimuler, autant qu'il est possible, tout ce qui nous accuse; de le passer légèrement si on ne peut le dissimuler; de n'appuyer et de ne s'étendre que sur les circonstances qui peuvent nous favoriser.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

JACQUES-HENRI-BERNARDIN DE SAINT-PIERRE naquit au Havre, en 1737. Dès son enfance, il annonça des dispositions romanesques et un caractère impétueux, défiant et insoumis. Comme il était passionné pour la lecture des voyages, sa famille voulut faire du jeune homme un marin; mais un voyage d'essai prouva que le premier devoir de l'homme de mer, la subordination, était incompatible avec son caractère. Placé chez les jésuites de Caen, il fit des progrès rapides, acheva ses études classiques à Rouen d'une manière brillante, entra à l'École des ponts et chaussées, et fut, en 1760, envoyé en Allemagne en qualité d'officier-ingénieur. Il y montra du talent et de la bravoure; mais son humeur susceptible le fit détester de ses camarades, et son insubordination finit par le faire renvoyer du service.

Après avoir vécu misérablement à Paris du produit de quelques leçons de mathématiques qu'il donnait mal et irrégulièrement, il passa en Hollande, où il refusa une position assurée et partit pour Saint-Pétersbourg. Il y trouva des protecteurs et fut admis dans le corps du génie avec le grade de capitaine. Mais son humeur n'en fut point changée. Mécontent des autres et de lui-même, il repoussait avec une sorte d'ingratitude les conseils de ses supérieurs et les services de ses amis, qu'il fatiguait de ses plaintes. Tout occupé d'utopies philanthropiques, il ne rêvait que l'établissement, sur les bords de l'Aral, d'une république, dont il prétendait être le législateur. Envoyé en Finlande pour en examiner les positions militaires et y établir un système de défense, il se consacra, pendant quelque temps, à un travail positif et utile. Mais bientôt il quitta la Russie et partit pour Varsovie dans le dessein de se battre pour la liberté de la Pologne. Il y resta un an sans prendre du service et sans rien faire de sérieux, puis il alla à Vienne, de là à Dresde et enfin à Berlin. Frédéric le Grand refusant de lui accorder, s'il entrait dans le corps du génie, un grade supérieur à celui qu'il avait eu en Russie, il rentra en France, en 1766, sans être plus riche qu'à son départ.

Après bien des sollicitations, il obtint un brevet d'ingénieur pour l'Ile-de-France. Il s'y rendit avec de vastes projets de colonisation pour l'île de Madagascar. Mais, dans ces parages lointains comme partout ailleurs, il se brouilla avec tout le monde et revint à Paris en 1771, sans argent, mais riche d'observations et guéri un peu de ses illusions philanthropiques. Dès lors il se consacra aux lettres, se lia étroitement, en 1772, avec J.-J. Rousseau, avec lequel il avait plus d'un trait de ressemblance, et vécut du produit de sa plume, dans une condition plus que modeste. Il publia son *Voyage à l'Ile-de-France*, qui eut quelque succès, et, après six ans de travail, ses *Études de la nature*, qui eurent une grande vogue, quoiqu'elles

[1] D'après la *Biographie universelle*.

aient peu de valeur scientifique; mais l'auteur avait la hardiesse de donner ses rêveries pour des découvertes, et il présentait ses idées dans un beau et poétique langage. C'est peut-être de tous les écrivains français celui qui a le mieux peint la nature.

En 1788, Bernardin de Saint-Pierre donna l'ouvrage auquel il doit son immortalité, le charmant petit roman de *Paul et Virginie*, un des chefs-d'œuvre de la langue française, qui eut un succès immense en France et à l'étranger. Dans l'espace d'une année, on en publia plus de cinquante contrefaçons. Le nombre des éditions avouées par Bernardin de Saint-Pierre fut moins élevé, mais il suffit pour lui procurer une certaine aisance.

En 1791, il publia la *Chaumière indienne*, joli petit conte qui a une tendance satirique, et qui est loin d'égaler *Paul et Virginie*. L'année suivante, peu de temps avant la catastrophe du 10 août, qui renversa la monarchie, le roi Louis XVI nomma Bernardin de Saint-Pierre intendant du Jardin des plantes. La construction d'une serre et la création de la ménagerie, aux dépens de celle de Versailles, qui fut transportée à Paris, sont dues à son administration. Ses fonctions ayant été supprimées pendant les orages de la révolution, il se retira à la campagne, où il composa les *Harmonies de la nature*. En 1794, il fut chargé de faire un cours de morale à l'École normale, mais il eut peu de succès dans cette chaire. En 1795, il fut élu membre de l'Institut.

Bernardin de Saint-Pierre fut l'objet des faveurs de Bonaparte, alors général, bientôt premier consul, qui était un des admirateurs les plus enthousiastes de *Paul et Virginie*. Sous l'empire, il fut richement pensionné, surtout par Joseph Bonaparte. Il mourut en 1814.

Nous reproduisons un fragment du chef-d'œuvre de Saint-Pierre.

PAUL ET VIRGINIE.

ÉGARÉS DANS LA FORÊT.

Le bon naturel de Paul et de Virginie se développait de jour en jour. Un dimanche, au lever de l'aurore, leurs mères étant allées à la première messe à l'église des Pamplemousses, une négresse marronne[1] se présenta sous les bananiers qui entouraient leur habitation. Elle était décharnée comme un squelette, et n'avait pour vêtement qu'un lambeau de serpillière[2] autour des reins. Elle se jeta aux pieds de Virginie, qui préparait le déjeuner de la famille, et lui dit: »Ma jeune demoiselle, ayez pitié d'une pauvre esclave fugitive; il y a un mois que j'erre dans ces montagnes, demi-morte de faim, souvent poursuivie par des chasseurs et par leurs chiens. Je fuis mon maître, qui est un riche habitant de la Rivière-Noire: il m'a traitée comme vous le voyez.« En même temps elle lui montra son corps sillonné de cicatrices profondes par les coups de fouet qu'elle en avait reçus. Elle ajouta: »Je voulais aller me noyer; mais, sachant que vous de-

[1] = esclave fugitive.

[2] Toile grosse et claire dont on se sert pour emballer des marchandises.

meuriez ici, j'ai dit: Puisqu'il y a encore de bons blancs dans ce pays, il ne faut pas encore mourir.« — Virginie, tout émue, lui répondit: »Rassurez-vous, infortunée créature. Mangez, mangez.« — Et elle lui donna le déjeuner de la maison, qu'elle avait apprêté. L'esclave, en peu de moments, le dévora tout entier. Virginie, la voyant rassasiée, lui dit: »Pauvre misérable! j'ai envie d'aller demander votre grâce à votre maître; en vous voyant, il sera touché de pitié. Voulez-vous me conduire chez lui? — Ange de Dieu, repartit la négresse, je vous suivrai partout où vous voudrez. — Virginie appela son frère et le pria de l'accompagner. L'esclave marronne les conduisit, par des sentiers au milieu des bois, au travers de hautes montagnes qu'ils grimpèrent avec bien de la peine et de larges rivières qu'ils passèrent à gué. Enfin, vers le milieu du jour, ils arrivèrent au bas d'un morne,[1] sur les bords de la Rivière-Noire. Ils aperçurent là une maison bien bâtie, des plantations considérables et un grand nombre d'esclaves occupés à toutes sortes de travaux. Leur maître se promenait au milieu d'eux, une pipe à la bouche et un rotin[2] à la main. C'était un grand homme sec, olivâtre, aux yeux enfoncés et aux sourcils noirs et joints. Virginie, tout émue tenant Paul par le bras, s'approcha de l'habitant et le pria, pour l'amour de Dieu, de pardonner à son esclave, qui était à quelques pas de là derrière eux. D'abord l'habitant ne fit pas grand compte de ces deux enfants pauvrement vêtus; mais quand il eut remarqué la taille élégante de Virginie, sa belle tête blonde sous une capote bleue, et qu'il eut entendu le doux son de sa voix, qui tremblait, ainsi que tout son corps, en lui demandant grâce, il ôta sa pipe de sa bouche, et, levant son rotin vers le ciel, il jura, par un affreux serment, qu'il pardonnait à son esclave, non pas pour l'amour de Dieu, mais pour l'amour d'elle. Virginie aussitôt fit signe à l'esclave de s'avancer vers son maître; puis elle s'enfuit, et Paul courut après elle.

Ils remontèrent ensemble le revers du morne par où ils étaient descendus; et, parvenus au sommet, ils s'assirent sous un arbre, accablés de lassitude, de faim et de soif. Ils avaient fait à jeun plus de cinq lieues depuis le lever du soleil. Paul dit à Virginie: »Ma sœur, il est plus de midi; tu as faim et soif, nous ne trouverons point ici à dîner; redescendons le morne, et allons demander à manger au maître de l'esclave. — Oh! non, mon ami, reprit Virginie, il m'a fait trop de peur. Souviens-toi de ce que dit quelquefois maman: Le pain du méchant remplit la bouche de gravier. — Comment ferons-nous donc? dit Paul; ces arbres ne produisent que de mauvais fruits; il n'y a pas seulement ici un tamarin ou un citron pour te rafraîchir. — Dieu aura pitié de nous, reprit Virginie; il exauce la voix des petits oiseaux qui lui demandent de la nourriture.« — A peine avait-elle dit ces mots, qu'ils entendirent le bruit d'une source qui tombait d'un rocher voisin. Ils y coururent, et, après s'être désaltérés avec ses eaux plus claires que le cristal, ils cueillirent et mangèrent un peu de cresson qui croissait sur ses bords. Comme

---

[1] *Morne*, nom qu'on donne, aux colonies, à de petites montagnes rondes.
[2] *Canne* de rotang. Le *rotang* est une espèce de palmier.

ils regardaient de côté et d'autre s'ils ne trouveraient pas quelque nourriture plus solide, Virginie aperçut parmi les arbres de la forêt un jeune palmiste.[1] Le chou que la cime de cet arbre renferme au milieu de ses feuilles est un fort bon manger; mais quoique sa tige ne fût pas plus grosse que la jambe, elle avait plus de soixante pieds de hauteur. A la vérité, le bois de cet arbre n'est formé que d'un paquet de filaments; mais son aubier[2] est si dur qu'il fait rebrousser les meilleures haches, et Paul n'avait pas même un couteau. L'idée lui vint de mettre le feu au pied de ce palmiste. Autre embarras: il n'avait point de briquet, et d'ailleurs, dans cette île si couverte de rochers, je ne crois pas qu'on puisse trouver une seule pierre à fusil. La nécessité donne de l'industrie, et souvent les inventions les plus utiles ont été dues aux hommes les plus misérables. Paul résolut d'allumer du feu à la manière des noirs. Avec l'angle d'une pierre il fit un petit trou sur une branche d'arbre bien sèche, qu'il assujettit sous ses pieds; puis, avec le tranchant de cette pierre, il fit une pointe à un autre morceau de branche également sèche, mais d'une espèce de bois différent. Il posa ensuite ce morceau de bois pointu dans le petit trou de la branche qui était sous ses pieds, et le faisant rouler rapidement entre ses mains comme un moulinet dont on veut faire mousser du chocolat, en peu de moments il vit sortir, du point de contact, de la fumée et des étincelles. Il ramassa des herbes sèches et d'autres branches d'arbres et mit le feu au pied du palmiste, qui, bientôt après, tomba avec un grand fracas. Le feu lui servit encore à dépouiller le chou de l'enveloppe de ses longues feuilles ligneuses et piquantes. Virginie et lui mangèrent une partie de ce chou crue, et l'autre cuite sous la cendre, et ils les trouvèrent également savoureuses. Ils firent ce repas frugal, remplis de joie par le souvenir de la bonne action qu'ils avaient faite le matin; mais cette joie était troublée par l'inquiétude où ils se doutaient bien que leur longue absence de la maison jetterait leurs mères. Virginie revenait souvent sur cet objet. Cependant Paul, qui sentait ses forces rétablies, l'assura qu'ils ne tarderaient pas à tranquilliser leurs parents.

Après dîner ils se trouvèrent bien embarrassés; car ils n'avaient plus de guide pour les reconduire chez eux. Paul, qui ne s'étonnait de rien, dit à Virginie: „Notre case est vers le soleil du milieu du jour: il faut que nous passions, comme ce matin, par-dessus cette montagne que tu vois là-bas avec ses trois pitons. Allons, marchons, mon amie.“ — Ils descendirent donc le morne de la Rivière-Noire du côté du nord et arrivèrent, après une heure de marche, sur les bords d'une large rivière qui barrait leur chemin. Cette grande partie de l'île, toute couverte de forêts, est si peu connue, même aujourd'hui, que plusieurs de ses rivières et de ses montagnes n'y ont pas encore de nom. La rivière, sur le bord de laquelle ils étaient, coule en bouillonnant sur un lit de roches. Le bruit de ses eaux

---

[1] Le *palmiste* est un genre de *palmier*, dont la cime porte une espèce de chou, appelée *chou-palmiste*, que l'on mange.

[2] L'*aubier* est la partie blanchâtre qui est entre l'écorce et le corps de l'arbre.

effraya Virginie; elle n'osa y mettre les pieds pour la passer à gué. Paul alors prit Virginie sur son dos, et passa, ainsi chargé, sur les roches glissantes de la rivière, malgré le tumulte de ses eaux. — „N'aie pas peur, lui disait-il; je me sens bien fort avec toi. Si l'habitant de la Rivière-Noire t'avait refusé la grâce de son esclave, je me serais battu avec lui. — Comment! dit Virginie, avec cet homme si grand et si méchant? A quoi t'ai-je exposé? Mon Dieu! qu'il est difficile de faire le bien! il n'y a que le mal de facile à faire.“ — Quand Paul fut sur le rivage, il voulut continuer sa route, chargé de sa sœur, et il se flattait de monter ainsi la montagne, qu'il voyait devant lui à une demi-lieue de là; mais bientôt les forces lui manquèrent, et il fut obligé de la mettre à terre et de se reposer auprès d'elle. Virginie lui dit alors: „Mon frère, le jour baisse; tu as encore des forces, et les miennes me manquent; laisse-moi ici, et retourne seul à notre case pour tranquilliser nos mères. — Oh! non, dit Paul, je ne te quitterai pas. Si la nuit nous surprend dans ces bois, j'allumerai du feu, j'abattrai un palmiste; tu en mangeras le chou, et je te ferai avec ses feuilles un ajoupa[1] pour te mettre à l'abri.“ — Cependant Virginie, s'étant un peu reposée, cueillit sur le tronc d'un vieil arbre penché sur le bord de la rivière de longues feuilles de scolopendre[2] qui pendaient de son tronc. Elle en fit des espèces de brodequins, dont elle s'entoura les pieds, que les pierres des chemins avaient mis en sang; car, dans l'empressement d'être utile, elle avait oublié de se chausser. Se sentant soulagée par la fraîcheur de ces feuilles, elle rompit une branche de bambou, et se mit en marche, en s'appuyant d'une main sur ce roseau et de l'autre sur son frère.

Ils cheminaient ainsi doucement à travers les bois; mais la hauteur des arbres et l'épaisseur de leurs feuillages leur firent bientôt perdre de vue la montagne sur laquelle ils se dirigeaient, et même le soleil, qui était déjà près de se coucher. Au bout de quelque temps ils quittèrent, sans s'en apercevoir, le sentier frayé dans lequel ils avaient marché jusqu'alors, et ils se trouvèrent dans un labyrinthe d'arbres, de lianes et de roches, qui n'avait plus d'issue. Paul fit asseoir Virginie, et se mit à courir çà et là, tout hors de lui, pour chercher un chemin hors de ce fourré épais; mais il se fatigua en vain. Il monta au haut d'un grand arbre, pour découvrir au moins la montagne; mais il n'aperçut autour de lui que les cimes des arbres, dont quelques-unes étaient éclairées par les derniers rayons du soleil couchant. Cependant l'ombre des montagnes couvrait déjà les forêts dans les vallées; le vent se calmait, comme il arrive au coucher du soleil; un profond silence régnait dans ces solitudes, et on n'y entendait d'autre bruit que le bramement des cerfs qui venaient chercher leurs gîtes dans ces lieux écartés. Paul, dans l'espoir que quelque chasseur pourrait l'entendre, cria alors de toute sa force: Venez, venez au secours de Virginie! — Mais les seuls

---

[1] *Ajoupa*, espèce de hutte portée sur des pieux, grossièrement recouverte de branchages, de feuilles, de paille ou de jonc.

[2] *Scolopendre*, plante de la famille des fougères: elle croît dans les fentes des vieilles murailles et dans les lieux humides et ombragés.

échos de la forêt répondirent à sa voix et répétèrent à plusieurs reprises: Virginie! . . . . Virginie!

Paul descendit alors de l'arbre, accablé de fatigue et de chagrin: il chercha les moyens de passer la nuit dans ce lieu; mais il n'y avait ni fontaine, ni palmiste, ni même de branches de bois sec propres à allumer du feu. Il sentit alors, par son expérience, toute la faiblesse de ses ressources, et il se mit à pleurer. Virginie lui dit: »Ne pleure point, mon ami, si tu ne veux m'accabler de chagrin. C'est moi qui suis la cause de toutes tes peines et de celles qu'éprouvent maintenant nos mères. Il ne faut rien faire, pas même le bien, sans consulter ses parents. Oh! j'ai été bien imprudente!« — Et elle se prit à verser des larmes. Cependant elle dit à Paul: »Prions Dieu, mon frère, et il aura pitié de nous.« — A peine avaient-ils achevé leur prière, qu'ils entendirent un chien aboyer. — »C'est, dit Paul, le chien de quelque chasseur qui vient le soir tuer des cerfs à l'affût.« — Peu après, les aboiements du chien redoublèrent. »Il me semble, dit Virginie, que c'est Fidèle, le chien de notre case. Oui, je reconnais sa voix: serions-nous si près d'arriver, et au pied de notre montagne?« — En effet, un moment après, Fidèle était à leurs pieds, aboyant, hurlant, gémissant et les accablant de caresses. Comme ils ne pouvaient revenir de leur surprise, ils aperçurent Domingue,[1] qui accourait à eux. A l'arrivée de ce bon noir, qui pleurait de joie, ils se mirent aussi à pleurer, sans pouvoir lui dire un mot. Quand Domingue eut repris ses sens: »O mes jeunes maîtres, leur dit-il, que vos mères ont d'inquiétude! comme elles ont été étonnées quand elles ne vous ont plus retrouvés au retour de la messe, où je les accompagnais! Marie, qui travaillait dans un coin de l'habitation, n'a su nous dire où vous étiez allés. J'allais, je venais autour de l'habitation, ne sachant moi-même de quel côté vous chercher. Enfin j'ai pris vos vieux habits à l'un et à l'autre, je les ai fait flairer à Fidèle; et, sur-le-champ, comme si ce pauvre animal m'eût entendu, il s'est mis à quêter[2] sur vos pas. Il m'a conduit, toujours en remuant la queue, jusqu'à la Rivière-Noire. C'est là où j'ai appris d'un habitant que vous lui aviez ramené une négresse marronne, et qu'il vous avait accordé sa grâce. Mais quelle grâce! il me l'a montrée attachée, avec une chaîne au pied, à un billot de bois, et avec un collier de fer à trois crochets autour du cou. De là, Fidèle, toujours quêtant, m'a mené sur le morne de la Rivière-Noire, où il s'est arrêté encore en aboyant de toute sa force. C'était sur le bord d'une source, auprès d'un palmiste abattu, et près d'un feu qui fumait encore: enfin il m'a conduit ici. Nous sommes au pied de la montagne, et il y a encore quatre bonnes lieues jusque chez nous. Allons, mangez et prenez des forces.« — Il leur présenta aussitôt un gâteau, des fruits et une grande calebasse[3] remplie d'une liqueur composée d'eau, de

[1] L'esclave de la mère de Virginie.

[2] *Quêter*, terme de chasse: *quêter* un cerf, un lièvre, des perdrix. Il s'emploie quelquefois absolument, comme dans notre passage, p. e. Ce chien *quête* bien.

[3] Nom qu'on donne aux fruits de diverses espèces de courges et de quelques autres plantes, lesquels ont à peu près la forme d'une bouteille, et servent, lorsqu'on les a vidés et séchés, à contenir des boissons.

vin, de jus de citron, de sucre et de muscade, que leurs mères avaient préparée pour les fortifier et les rafraîchir. Virginie soupira au souvenir de la pauvre esclave et des inquiétudes de leurs mères. Elle répéta plusieurs fois: »Oh! qu'il est difficile de faire le bien!« — Pendant que Paul et elle se rafraîchissaient, Domingue alluma du feu: et ayant cherché dans les rochers un bois tortu[1] qu'on appelle bois de ronde, et qui brûle tout vert en jetant une grande flamme, il en fit un flambeau, qu'il alluma; car il était déjà nuit. Mais il éprouva un embarras bien plus grand quand il fallut se mettre en route: Paul et Virginie ne pouvaient plus marcher; leurs pieds étaient enflés et tout rouges. Domingue ne savait s'il devait aller bien loin de là leur chercher du secours, ou passer dans ce lieu la nuit avec eux. — »Où est le temps, leur disait-il, où je vous portais tous deux à la fois dans mes bras? Mais maintenant vous êtes grands, et je suis vieux.« — Comme il était dans cette perplexité, une troupe de noirs marrons se fit voir à vingt pas de là. Le chef de cette troupe s'approchant de Paul et de Virginie, leur dit: »Bons petits blancs, n'ayez pas peur; nous vous avons vus passer ce matin avec une négresse de la Rivière-Noire; vous alliez demander sa grâce à son mauvais maître. En reconnaissance, nous vous reporterons chez vous sur nos épaules.« — Alors il fit un signe, et quatre noirs marrons des plus robustes firent aussitôt un brancard avec des branches d'arbres et des lianes, y placèrent Paul et Virginie, les mirent sur leurs épaules; et, Domingue marchant devant eux avec son flambeau, ils se mirent en route, aux cris de joie de toute la troupe, qui les comblait de bénédictions. Virginie, attendrie, disait à Paul: »O mon ami! jamais Dieu ne laisse un bienfait sans récompense.«

Ils arrivèrent vers le milieu de la nuit au pied de leur montagne, dont les croupes étaient éclairées de plusieurs feux. A peine ils la montaient, qu'ils entendirent des voix qui criaient: »Est-ce vous, mes enfants?« — Ils répondirent, avec les noirs: »Oui, c'est nous.« — Et bientôt ils aperçurent leurs mères et Marie qui venaient au-devant d'eux avec des tisons flambants. — Malheureux enfants! dit madame de la Tour, d'où venez-vous? dans quelles angoisses vous nous avez jetées! — Nous venons, dit Virginie, de la Rivière-Noire, de demander la grâce d'une pauvre esclave marronne, à qui j'ai donné, ce matin, le déjeuner de la maison, parce qu'elle mourait de faim: et voilà que les noirs marrons nous ont ramenés.« — Madame de la Tour embrassa sa fille sans pouvoir parler; et Virginie, qui sentit son visage mouillé des larmes de sa mère, lui dit: »Vous me payez de tout le mal que j'ai souffert!« — Marguerite, ravie de joie, serrait Paul dans ses bras, et lui disait: »Et toi aussi, mon fils, tu as fait une bonne action.« — Quand elles furent arrivées dans leurs cases avec leurs enfants, elles donnèrent bien à manger aux noirs marrons, qui s'en retournèrent dans leurs bois, en leur souhaitant toutes sortes de prospérités.

---

[1] *Tortu* (du participe latin *tortus*): ce qui n'est pas droit, ce qui est de travers. Jambe *tortue*, nez *tortu*, arbre *tortu*.

DELILLE.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.

JACQUES DELILLE naquit en 1738, près de Clermont, en Auvergne. Son modique héritage suffit à peine aux frais de l'éducation qu'il reçut au collège de Lisieux, placé alors sous la direction des jésuites. Les succès qu'il obtint dans ses études le décidèrent à entrer dans les ordres et à se vouer à l'enseignement. Il fut d'abord maître élémentaire, puis professeur à Paris et obtint enfin la chaire de poésie latine au Collège de France.[1] Sa traduction des *Géorgiques* de Virgile, qu'il publia en 1760, révéla en lui un talent poétique qui lui ouvrit en 1774 les portes de l'Académie française. Quelque temps après, il publia le poème des *Jardins*, qui eut aussi beaucoup de succès. En 1784, il accompagna l'ambassadeur de France à Constantinople, et, en visitant les ruines de la Grèce, il conçut le plan de son poème de l'*Imagination*. Pendant la révolution il s'éloigna de Paris, passa quelque temps en Lorraine et voyagea en Suisse, en Allemagne et en Angleterre. Rentré en France, sous le consulat, il reprit sa chaire au Collège de France et publia plusieurs ouvrages, entre autres la traduction de l'*Énéide*. Dans les dernières années de sa vieillesse, il devint complètement aveugle, et il mourut en 1813. Son commerce aimable et son caractère bienveillant lui avaient fait un grand nombre d'amis.

Delille ne brille pas par le génie et l'invention, mais il s'est placé au premier rang pour l'art de la versification et pour le talent descriptif.

LES CATACOMBES DE ROME.

(Tiré du poème: l'*Imagination.*)

Sous les remparts de Rome, et sous ses vastes plaines
Sont des antres profonds, des voûtes souterraines
Qui, pendant deux mille ans, creusés par les humains,
Donnèrent leurs rochers aux palais des Romains.
Avec ses monuments et sa magnificence,
Rome entière sortit de cet abîme immense.
Depuis, loin des regards et du fer des tyrans,
L'église encore naissante y cacha ses enfants,
Jusqu'au jour où, du sein de cette nuit profonde,
Triomphante, elle vint donner des lois au monde,
Et marqua de sa croix les drapeaux des Césars.
Jaloux de tout connaître, un jeune amant des arts,
L'amour de ses parents, l'espoir de la peinture,

[1] Le *Collège de France*, à Paris, n'est pas un *collège (lycée)*, dans le sens qu'on attache ordinairement à ce mot, mais une institution d'enseignement supérieur, dont les professeurs font des cours de lettres et de sciences suivis par des étudiants et des gens du monde. Le Collège de France fut fondé par François Ier, en 1530.

Brûlait de visiter cette demeure obscure,
De notre antique foi vénérable berceau.
Un fil dans une main et dans l'autre un flambeau,
Il entre: il se confie à ces voûtes nombreuses
Qui croisent en tous sens leurs routes ténébreuses.
Il aime à voir ce lieu, sa triste majesté,
Ce palais de la nuit, cette sombre cité,
Ces temples, où le Christ vit ses premiers fidèles,
Et de ses grands tombeaux les ombres éternelles.
Dans un coin écarté se présente un réduit,
Mystérieux asile où l'espoir le conduit.
Il voit des vases saints et des urnes pieuses,
Des vierges, des martyrs dépouilles précieuses.
Il saisit ce trésor, il veut poursuivre: hélas!
Il a perdu le fil qui conduisait ses pas.
Il cherche, mais en vain: il s'égare, il se trouble;
Il s'éloigne, il revient, et sa crainte redouble;
Il prend tous les chemins que lui montre la peur.

Enfin, de route en route, et d'erreur en erreur,
Dans les enfoncements de cette obscure enceinte,
Il trouve un vaste espace, effrayant labyrinthe,
D'où vingt chemins divers conduisent à l'entour.
Lequel choisir? lequel doit le conduire au jour?
Il les consulte tous: il les prend, il les quitte,
L'effroi suspend ses pas, l'effroi les précipite;
Il appelle: l'écho redouble sa frayeur;
De sinistres pensers viennent glacer son cœur.
L'astre heureux qu'il regrette a mesuré dix heures
Depuis qu'il est errant dans ces noires demeures.
Ce lieu d'effroi, ce lieu d'un silence éternel,
En trois lustres entiers voit à peine un mortel;
Et, pour comble d'effroi, dans cette nuit funeste,
Du flambeau qui le guide il voit périr le reste.
Craignant que chaque pas, que chaque mouvement,
En agitant la flamme n'en use l'aliment,
Quelquefois il s'arrête et demeure immobile;
Vaines précautions! tout soin est inutile!
L'heure approche, et déjà son cœur épouvanté
Croit de l'affreuse nuit sentir l'obscurité.
Il marche, il erre encor sous cette voûte sombre,
Et le flambeau mourant fume et s'éteint dans l'ombre.
Il gémit; toutefois d'un souffle haletant,
Le flambeau ranimé se rallume un instant,
Vain espoir! par le feu la cire consumée,
Par degrés s'abaissant sur la mèche enflammée,
Atteint sa main souffrante, et de ses doigts vaincus
Les nerfs découragés ne la soutiennent plus:
De son bras défaillant enfin la torche tombe,
Et ses derniers rayons ont éclairé sa tombe.
L'infortuné déjà voit cent spectres hideux,
Le Délire brûlant, le Désespoir affreux,

La Mort . . . . non cette mort qui plaît à la victoire,
Qui vole avec la foudre, et que pare la gloire;
Mais lente, mais horrible, et traînant par la main
La faim qui se déchire et se ronge le sein.
Son sang, à ces pensers, s'arrête dans ses veines.
Et quels regrets touchants viennent aigrir ses peines?
Ses parents, ses amis, qu'il ne reverra plus,
Et ces nobles travaux qu'il laissa suspendus;
Ces travaux qui devaient illustrer sa mémoire,
Qui donnaient le bonheur et promettaient la gloire!
Et celle dont l'amour, celle dont le souris
Fut son plus doux éloge et son plus digne prix!
Quelques pleurs de ses yeux coulent à cette image,
Versés par le regret et séchés par la rage.
Cependant il espère; il pense quelquefois
Entrevoir des clartés, distinguer une voix.
Il regarde, il écoute . . . Hélas! dans l'ombre immense
Il ne voit que la nuit, n'entend que le silence,
Et le silence ajoute encore à sa terreur.

Alors, de son destin sentant toute l'horreur,
Son cœur tumultueux roule de rêve en rêve;
Il se lève, il retombe, et soudain se relève,
Se traîne quelquefois sur de vieux ossements,
De la mort qu'il veut fuir horribles monuments,
Quand tout à coup son pied trouve un léger obstacle,
Il y porte la main. O surprise! ô miracle!
Il sent, il reconnaît le fil qu'il a perdu,
Et de joie et d'espoir il tressaille éperdu.
Ce fil libérateur, il le baise, il l'adore,
Il s'en assure, il craint qu'il ne s'échappe encore.
Il veut le suivre, il veut revoir l'éclat du jour;
Je ne sais quel instinct l'arrête en ce séjour.
A l'abri du danger, son âme encor tremblante
Veut jouir de ces lieux et de son épouvante.
A leur aspect lugubre, il éprouve en son cœur
Un plaisir agité d'un reste de terreur;
Enfin, tenant en main son conducteur fidèle,
Il part, il vole aux lieux où la clarté l'appelle.
Dieux! quel ravissement quand il revoit les cieux,
Qu'il croyait pour jamais éclipsés à ses yeux!
Avec quel doux transport il promène sa vue
Sur leur majestueuse et brillante étendue!
La cité, le hameau, la verdure, le bois
Semblent s'offrir à lui pour la première fois;
Et, rempli d'une joie inconnue et profonde,
Son cœur croit assister au premier jour du monde.

FLORIAN.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.

JEAN-PIERRE CLARIS DE FLORIAN naquit en 1755 au château de Florian, dans les Cévennes. Il fut de bonne heure admis, en qualité de page, dans la maison du duc de Penthièvre, à Sceaux, où il revint se fixer, après avoir quelque temps servi dans l'armée comme officier de cavalerie. Encouragé et accueilli par Voltaire, Florian cultiva les lettres avec succès et fut reçu à l'Académie française en 1788. Il vivait dans l'intimité du duc de Penthièvre, dont il distribuait les bienfaits. La révolution troubla la vie agréable et tranquille qu'il menait auprès de ce prince bienfaisant et populaire: en 1793, dans le temps de la Terreur, Florian fut mis en prison. Il recouvra sa liberté, mais il mourut peu après, à Sceaux, en 1794, âgé seulement de 38 ans.

Florian s'est exercé dans plusieurs genres; et, sans être supérieur dans aucun, il tient un rang honorable dans la littérature française. Son principal titre ce sont ses *Fables*, par lesquelles il s'est placé immédiatement après La Fontaine. Ses *Comédies* sont oubliées depuis longtemps; mais parmi ses *Romans*, que l'on peut aussi appeler des poèmes en prose, *Numa Pompilius* et *Guillaume Tell* ont eu une très grande vogue, et, il faut le dire, ont été appréciés bien au-dessus de leur véritable valeur. Ce qui plaisait surtout dans ces ouvrages c'était l'honnêteté des sentiments, l'élégance et l'harmonie du langage. Il y règne cependant une fausse sentimentalité et un ton déclamatoire qui ne permettent pas de les classer parmi les livres qui fournissent une nourriture saine à l'esprit de la jeunesse. Le meilleur travail en prose de Florian est peut-être la traduction ou plutôt l'imitation libre qu'il publia du célèbre roman espagnol *Don Quichotte*[1] de Cervantès, quoique l'écrivain français soit loin d'avoir atteint à la piquante originalité de son modèle. On peut encore mentionner ses *Mémoires d'un jeune Espagnol* et le roman de *Gonzalve de Cordoue*.

I. FABLES.

1. LA JEUNE POULE ET LE VIEUX RENARD (II, 17).

Une poulette jeune et sans expérience,
En trottant, cloquetant,[2] grattant,
Se trouva, je ne sais comment,
Fort loin du poulailler, berceau de son enfance.
Elle s'en aperçut, qu'il était déjà tard.
Comme elle y retournait, voici qu'un vieux renard
A ses yeux troublés se présente.
La pauvre poulette tremblante
Recommanda son âme à Dieu.
Mais le renard, s'approchant d'elle,

[1] La forme espagnole est *Quijote* (d'après l'ancienne orthographe *Quixote*). Les Français, ayant des difficultés à prononcer le son guttural du j (chota) espagnol, ont changé ce nom en *Quichotte*.

[2] *Cloquetant* ou *clochetant* veut dire: allant à cloche-pied.

Lui dit: Hélas! mademoiselle,
Votre frayeur m'étonne peu;
C'est la faute de mes confrères,
Gens de sac et de corde, infâmes ravisseurs,
Dont les appétits sanguinaires
Ont rempli la terre d'horreurs.
Je ne puis les changer, mais du moins je travaille
A préserver par mes conseils
L'innocente et faible volaille
Des attentats de mes pareils.
Je ne me trouve heureux qu'en me rendant utile:
Et j'allais, de ce pas, jusque dans votre asile,
Pour avertir vos sœurs qu'il court un mauvais bruit:
C'est qu'un certain renard, méchant autant qu'habile,
Doit vous attaquer cette nuit.
Je viens veiller pour vous. La crédule innocente
Vers le poulailler le conduit.
A peine est-il dans ce réduit,
Qu'il tue, étrangle, égorge, et sa griffe sanglante
Entasse les mourants sur la terre étendus,
Comme fit Diomède[1] au quartier de Rhésus.
Il croqua tout, grandes, petites,
Coqs, poulets et chapons; tout périt sous ses dents.
La pire espèce de méchants
Est celle des vieux hypocrites.

2. LE LION ET LE LÉOPARD.
(Livre III, Fable 21.)

Un valeureux lion, roi d'une immense plaine,
Désirait de la terre une plus grande part,
Et voulait conquérir une forêt prochaine,
Héritage d'un léopard.
L'attaquer n'était pas chose bien difficile;
Mais le lion craignait les panthères, les ours,
Qui se trouvaient placés juste entre les deux cours.
Voici comment s'y prit notre monarque habile:
Au jeune léopard, sous prétexte d'honneur,
Il députe un ambassadeur;
C'était un vieux renard. Admis à l'audience
Du jeune roi, d'abord il vante sa prudence,
Son amour pour la paix, sa bonté, sa douceur.
Sa justice et sa bienfaisance;
Puis, au nom du lion, propose une alliance
Pour exterminer tout voisin
Qui méconnaîtra leur puissance.
Le léopard accepte; et dès le lendemain,
Nos deux héros, sur leurs frontières,
Mangent à qui mieux mieux les ours et les panthères
Cela fut bientôt fait. Mais quand les rois amis,
Partageant le pays conquis,

[1] *Iliade, V.*

Fixèrent leurs bornes nouvelles,
Il s'éleva quelques querelles:
Le léopard lésé se plaignit du lion;
Celui-ci montra sa denture
Pour prouver qu'il avait raison;
Bref, on en vint aux coups. La fin de l'aventure
Fut le trépas du léopard:
Il apprit alors, un peu tard,
Que, contre les lions, les meilleures barrières
Sont les petits États des ours et des panthères.

II. IMITATION DE DON QUICHOTTE.

DE L'AGRÉABLE MANIÈRE DONT DON QUICHOTTE REÇUT L'ORDRE DE LA CHEVALERIE.

Tourmenté de cette idée, don Quichotte abrège son mauvais souper, se lève, appelle l'aubergiste; et, s'enfermant avec lui dans l'écurie, il se jette à ses genoux: „Illustre chevalier, lui dit-il, j'ose supplier votre courtoisie de vouloir m'accorder un don." — L'aubergiste, surpris de ces paroles et de voir cet homme à ses pieds, s'efforçait de le relever: mais, n'en pouvant venir à bout, il lui promit ce qu'il demandait. — „Je n'en attendais pas moins de votre magnanimité, reprit don Quichotte: ce que je désire de vous ne peut tourner qu'à votre gloire et au profit de l'univers: c'est de permettre que cette nuit même je fasse la veille des armes dans la chapelle de votre château, et que demain, au point du jour, vous me conféríez l'ordre de la chevalerie, afin que je puisse aller dans les quatre parties du monde secourir les faibles et les opprimés, selon l'usage des chevaliers errants, au nombre desquels je brûle de me voir enfin agrégé."

L'aubergiste, comme nous l'avons dit, ne manquait pas de malice. Il avait d'abord soupçonné la folie de don Quichotte: il n'en douta plus après ces paroles; et, voulant s'en amuser, il lui répondit très sérieusement: „Seigneur, un si noble désir est digne de votre grande âme. Vous ne pouviez, pour le satisfaire, mieux vous adresser qu'à moi; ma jeunesse entière fut consacrée à cet honorable exercice. J'allais courant l'univers et cherchant les aventures dans les faubourgs de Malaga, dans les marchés de Séville, de Ségovie, de Valence, sur les ports, aux jardins publics, à la bourse, partout enfin où je trouvais quelque chose à faire. Me voyant vieux, j'ai pris le parti de me retirer dans mon château, où je vis paisiblement de mon bien et de celui des autres, me faisant toujours un plaisir de recevoir de mon mieux tous les chevaliers errants qui passent, de quelque qualité qu'ils soient, et ne leur demandant pour prix d'une si tendre affection que de partager avec moi l'argent qui peut les embarrasser. Dans ce moment je n'ai point de chapelle à vous offrir, parce que je viens de l'abattre pour en construire une plus belle; mais il est possible de s'en passer: et ma cour, qui est grande, commode, sera précisément ce qu'il faut pour que vous fassiez cette nuit la veille des armes. Demain matin nous remplirons les autres cérémonies; après quoi vous serez chevalier, et tout aussi bon chevalier qu'il y en ait jamais eu au monde. Répondez-moi d'abord sur un point qui ne laisse pas de m'intéresser: avez-vous de l'argent?

„Non, répondit don Quichotte, je n'ai jamais lu qu'aucun chevalier se fût muni de ce vil métal. — Vous êtes dans l'erreur, reprit l'aubergiste; si les historiens n'en parlent pas, c'est qu'ils ont pensé qu'il allait sans dire que les chevaliers ne marchaient jamais sans une chose aussi nécessaire que l'argent. Je puis vous assurer qu'ils portaient tous une bourse bien garnie, des chemises blanches et une petite boîte d'onguent pour les blessures qu'ils pouvaient recevoir. Vous sentez bien qu'ils n'étaient pas toujours sûrs, après un combat terrible, de voir arriver sur un nuage une demoiselle ou un nain qui vînt leur faire boire de ces eaux divines dont une seule goutte guérissait leurs plaies. Pour plus grande précaution, ils chargeaient leurs écuyers d'avoir avec eux de la charpie, de l'onguent et de l'argent. Quand ils n'avaient point d'écuyer, ce qui était rare à la vérité, ces messieurs portaient leurs provisions dans un petit porte-manteau, qui ne paraissait presque point, sur la croupe du cheval, et qui n'était permis que pour ce seul cas. Ainsi, je vous ordonne, comme à mon fils en chevalerie, de ne jamais voyager sans argent; vous verrez que vous et les autres s'en trouveront à merveille.“[1]

Don Quichotte promit de n'y pas manquer. Pressé de commencer la veille des armes, il alla chercher les siennes, qu'il vint porter au milieu de la cour sur une auge près du puits. Il prit seulement son écu,[2] sa lance, et se mit à se promener en long et en large devant l'auge. La lune, au plus haut de son cours, brillait dans un ciel sans nuage. Les habitants de l'auberge, à qui l'hôte avait raconté les folies du chevalier, vinrent le contempler de loin. Don Quichotte, sans y prendre garde, continuait sa promenade, s'appuyait de temps en temps sur sa lance, et regardait fixement les armes, affectant toujours une contenance aussi tranquille que fière.

Il arriva qu'un des muletiers logés dans l'hôtellerie voulut donner à boire à ses mulets, et s'en vint pour débarrasser l'auge. Don Quichotte, le voyant approcher, lui cria d'une voix terrible: „Qui que tu sois, présomptueux chevalier, tremble de toucher ces armes: elles appartiennent au plus vaillant de tous ceux qui ont ceint l'épée: ta mort expierait ton audace.“ — Le malheureux muletier, écoutant peu le héros, prit les armes et les jeta loin de lui. Don Quichotte alors levant les yeux au ciel, et s'adressant à Dulcinée: „O dame de mon cœur, s'écria-t-il, n'abandonnez pas dans ce premier danger le chevalier, votre esclave, et que votre intérêt pour lui vienne redoubler sa valeur!“ — En disant ces mots, il jette son bouclier, saisit sa lance à deux mains, et la fait tomber avec tant de force sur la tête du muletier, qu'il l'étend par terre sans mouvement. Cela fait, il va relever ses armes, les remet froidement sur l'auge, et recommence à se promener.

L'instant d'après, un autre muletier, ignorant ce qui venait d'arriver à son confrère, qui restait là tout étourdi, voulut de même abreuver ses mulets et retira les armes de dessus l'auge. Cette fois-ci don Quichotte, sans lui dire une parole et sans invoquer Dulcinée, lève sa lance et la lui casse sur la tête, qu'il ouvre en trois ou quatre endroits. L'aubergiste et tous les gens de la maison accoururent vers le chevalier, qui

---

[1] Plus correctement: Vous et les autres, *vous vous trouveres* . . .

[2] *Écu*, c'est-à-dire *bouclier*, du latin *scutum*.

se couvrant de son écu, s'écrie: »O dame de beauté, soutien et force de mon âme, animez-moi d'un de vos regards dans cette terrible aventure!«

Cela dit, il se sentit tant de courage, que tous les muletiers de l'univers ne l'auraient pas fait reculer d'un pas. Les camarades des blessés commencèrent à prendre des pierres, qu'ils firent pleuvoir sur notre héros. Celui-ci s'en garantissait de son mieux avec son bouclier, et ne s'éloignait pas de l'auge. L'aubergiste se tuait de crier que c'était un fou; qu'il les avait avertis; qu'ils n'y gagneraient que des coups. Don Quichotte criait plus fort qu'ils étaient tous des lâches, des traîtres; que le seigneur châtelain était lui-même un chevalier félon, puisqu'il souffrait chez lui des trahisons pareilles; qu'il saurait bien l'en punir aussitôt qu'il aurait reçu l'ordre de la chevalerie. — »Mais vous autres, ajoutait-il, indigne et vile canaille, venez, approchez, attaquez; vous aurez le prix de votre insolence.«

Il prononçait ces paroles d'un air si ferme, si résolu, que les muletiers, effrayés, finirent par suivre le conseil de l'hôte. Ils cessèrent de jeter des pierres, emportèrent les deux blessés, et don Quichotte reprit sa promenade aussi tranquillement qu'auparavant. L'aubergiste, qui commençait à ne plus rire des plaisanteries du héros, résolut de les faire finir en lui conférant le plus tôt possible ce malheureux ordre de la chevalerie. Il vint lui demander excuse de la grossièreté de ces rustres qu'il avait si bien châtiés, l'assurant que tout s'était passé à son insu, et ajouta qu'au surplus, ayant satisfait à l'obligation de la veille des armes, qui n'exigeait que deux heures, il pouvait, au défaut de la chapelle, recevoir dans tout autre lieu l'accolade et le coup de plat d'épée sur le dos, seules choses nécessaires, suivant les rites de l'ordre.

Don Quichotte le crut aisément, le supplia de se dépêcher, parce qu'une fois armé chevalier, son dessein, si l'on venait encore le provoquer, était de ne laisser personne en vie dans le château. Le châtelain n'en fut que plus pressé d'aller chercher le livre où il écrivait ses rations de paille, et, suivi d'un petit garçon qui portait un bout de chandelle et de deux demoiselles, il revint trouver don Quichotte, qu'il fit mettre à genoux devant lui. Marmottant alors dans son livre, comme s'il eût dit quelque oraison, il leva sa main, la fit tomber assez rudement sur le cou de don Quichotte, et, sans s'interrompre, le frappa de même avec le plat de son épée. L'une des dames lui ceignit l'épée; l'autre lui chaussa l'éperon. Don Quichotte, reconnaissant, voulut savoir comment elles se nommaient, afin de les faire jouir d'une portion de sa gloire. Les modestes demoiselles lui avouèrent que l'une d'elles était la fille d'une ravaudeuse de Tolède et s'appelait *la Tolosa*; que l'autre, étant la fille d'un meunier, n'avait d'autre nom que *la Meunière*. Don Quichotte leur rendit grâces et les pria de vouloir bien prendre le *don* pour l'amour de lui, et de s'appeler désormais *dona Tolosa* et *dona Meunière*.

Toutes les cérémonies achevées, notre nouveau chevalier qui brûlait d'aller chercher des aventures, courut seller Rossinante, monta dessus, et tout à cheval vint embrasser l'aubergiste, en le remerciant de la faveur qu'il avait reçue de lui dans des termes si extraordinaires, qu'il me serait impossible de les rapporter. L'hôte, qui désirait fort de s'en voir défait, répondit plus brièvement, mais dans le même langage, et, sans rien lui demander de sa dépense, le vit partir avec grande joie.

SÉGUR (LE PERE).

LOUIS-PHILIPPE, COMTE DE SÉGUR, fils d'un maréchal de France, naquit en 1753 et mourut en 1833. Il fit la guerre d'Amérique avec Lafayette, puis fut, quoique bien jeune, envoyé comme ambassadeur en Russie, et jouit d'un grand crédit auprès de l'impératrice Catherine II. Il revint en France à la révolution, vécut quelque temps de sa plume, et fut reçu à l'Académie française. Rappelé aux affaires par le premier consul, il fut nommé conseiller d'État, et plus tard grand-maître des cérémonies de l'empereur Napoléon Ier. En 1813, il devint sénateur et, en 1818, pair de France. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on remarque la *Décade historique* et des *Mémoires* pleins d'intérêt, dont nous extrayons le passage suivant.

LE PRINCE DE KAUNITZ.

LA FRANCE A LA FIN DE 1789.

Le prince de Kaunitz, honoré constamment de la confiance de Marie-Thérèse, avait conservé le même ascendant sur l'esprit de l'empereur Joseph II. Ce ministre expérimenté était l'un des hommes les plus habiles du dernier siècle; mais à un génie étendu il unissait des caprices singuliers et des manies bizarres. Toutes ses bizarreries étaient supportées sans murmure par les personnages de Vienne et par les étrangers les plus considérables.

Quoiqu'il fût vieux, il affectait encore, dans sa parure, des prétentions qui auraient rendu un jeune homme ridicule: sa coiffure était composée d'une inconcevable quantité de boucles, et, pour qu'elles fussent poudrées avec une égalité parfaite, il passait dans un cabinet destiné à cet usage, entre une haie de plusieurs valets de chambre qui, armés de grands soufflets, l'enveloppaient d'un nuage de poudre.

Malade souvent imaginaire et extrêmement sensible aux variations de la température, on le voyait changer de vêtements vingt ou trente fois par jour.

L'un des mérites auxquels il attachait le plus de prix, et qu'il s'attribuait, c'était d'être le plus habile écuyer de l'Europe. On ne pouvait lui faire de plus grand plaisir que de se rendre dans un grand manège où il passait une longue partie de la journée, et d'y admirer la dextérité avec laquelle il se livrait à tous les exercices de l'équitation.

Jamais l'heure de ses repas n'était réglée, de sorte que ses convives couraient le double risque, ou d'arriver trop tard, ou d'être obligés de l'attendre pendant quelques heures.

Au dessert, on apportait devant lui un miroir, un bassin, des cure-dents, une éponge, et, sans se gêner, il nettoyait lentement sa bouche et ses dents, sans que personne voulût ou osât quitter la table: le pli était pris, tout le monde se prêtait à ses fantaisies.

Ayant reçu une invitation de ce premier ministre, M. le marquis de Noailles m'y conduisit. Son accueil fut poli, mais assez froid. A la fin du dîner, adressant la parole, d'une voix haute, au marquis de Noailles, il lui dit: »J'ai reçu, monsieur l'ambassadeur, des nouvelles de France: on y pille, on y égorge plus que jamais; toutes les têtes y sont renversées: c'est un pays attaqué de démence et de frénésie.«

Je croyais que l'ambassadeur allait répondre; mais il garda le silence, croyant, sans doute, que ce silence était une improbation assez marquée d'une sortie si inconvenante.

Moi, plus jeune, assez impatient, et ne pouvant alors me contenir, je dis très haut: »Il est vrai, mon prince, que la France, dans ce moment, est attaquée d'une fièvre très ardente; on prétend même que cette maladie est contagieuse, et qu'elle nous est venue de Bruxelles.«[1]

Cette saillie imprévue fit sourire les assistants et parut vivement étonner le premier ministre, qui n'y répondit pas; mais il n'acheva point sa toilette accoutumée et sortit de table presqu'à l'instant.

Je m'attendais qu'il me montrerait[2] quelque humeur de ma vivacité, mais il en fut tout autrement: sa froideur se changea en accueil amical, et même, pendant le peu de jours que je restai à Vienne, il m'invita plusieurs fois à venir le matin chez lui, pour parler avec moi des affaires du temps.

Je dois convenir que, dans ces entretiens, il développa cette supériorité de raison et de lumières qui lui avait acquis en Europe une si grande réputation.

Le prince de Kaunitz n'ignorait pas qu'il existait en France un parti très opposé à l'alliance de notre cour avec la sienne, et que ce parti devenait de jour en jour plus influent, soit par inimitié pour la reine, soit par le souvenir des pertes que cette alliance nous avait fait éprouver pendant la guerre de Sept ans, soit enfin par le seul esprit d'opposition. Ce qui est certain, c'est que, dès l'époque des affaires de la Hollande, ce même parti avait accusé faussement l'infortunée Marie-Antoinette de sacrifier l'argent et la considération de la France aux intérêts de l'empereur, son frère.

Aussi le prince de Kaunitz me pressa de combattre ce parti et de réfuter les écrits qu'il répandait avec profusion; pour m'y engager, il me prodigua tous les éloges qui pouvaient flatter la vanité d'un jeune diplomate.

Malgré l'intérêt de ces conférences, ne pouvant me résoudre à prolonger une absence déjà si longue, je partis pour la France; et ce ne fut pas sans une émotion qui alla jusqu'aux larmes que je franchis la frontière et que je revis une patrie livrée à tous les périls et à toutes les calamités d'une révolution.

Sur ma route même, et avant de parler à personne, j'éprouvais une vive surprise; car tout présentait à mes regards un spectacle imprévu: les bourgeois, les paysans, les ouvriers, les femmes même me montraient dans leur maintien, dans leurs gestes et sur tous leurs traits, quelque chose de vif, de fier, d'indépendant et d'animé, que je ne leur avais jamais connu.

Un mouvement extraordinaire régnait partout; j'apercevais dans les rues, sur les places, des groupes d'hommes qui se parlaient avec vivacité: le bruit du tambour frappait mes oreilles au milieu des villages, et les bourgs m'étonnaient par le grand nombre d'hommes armés que j'y rencontrais.

---

[1] Allusion à l'insurrection de la Belgique soulevée contre Joseph II, en 1789.

[2] On dit ordinairement: Je m'attendais *à ce qu'il me montrerait.*

ANDRIEUX.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.

FRANÇOIS ANDRIEUX naquit à Strasbourg en 1759, fit son droit, devint juge au tribunal de cassation (1796), membre du Conseil des Cinq-Cents (1798), puis du Tribunat, dont il fut exclu en 1802 par le premier consul. En 1804, il fut nommé professeur de belles-lettres à l'École polytechnique et enfin professeur de littérature au Collège de France. Il exerça ces dernières fonctions jusqu'à sa mort, arrivée en 1833. »Malgré la faiblesse excessive de sa voix, dit ingénieusement Villemain, Andrieux parvint toujours, dans sa chaire, à se faire entendre, à force de se faire écouter.« Il fut membre de l'Institut de France depuis 1797, époque de la réorganisation des Académies et de la création de l'Institut, et, depuis 1829, secrétaire perpétuel de l'Académie française. Il mourut à Paris, en 1833.

Andrieux travailla de bonne heure pour le théâtre. Parmi ses comédies on remarque les *Étourdis* (1788) et le *Manteau* (1826). Il composa des *Fables* et de charmants *Contes* en vers et en prose. Les traits caractéristiques du style d'Andrieux sont la finesse et un badinage élégant.

SOCRATE ET GLAUCON.

Toi qui fus autrefois le plus sage des hommes,
Tu le serais encor dans le temps où nous sommes,
Bon Socrate, ou plutôt tu serais parmi nous
Le seul sage au milieu d'une bande de fous.
Hélas! que dirais-tu du bon peuple de France?
Que de celui d'Athène[1] il a bien l'inconstance;
Qu'avec fureur toujours embrassant chaque excès,
L'exagération est le vrai mal français.
Mais n'allons pas du siècle entamer la satire:
Elle serait trop longue, et j'aurais trop à dire;
Voyons comment Socrate instruisit certain fat,
Qui voulait s'emparer du timon de l'État.
Glaucon avait trente ans, bon air, belle figure;
Mais parmi les présents que lui fit la nature,
Elle avait oublié celui du jugement.
Glaucon se croyait fait pour le gouvernement.
Pour avoir eu jadis un prix de rhétorique,
Il s'estimait au monde un personnage unique;
Sitôt qu'à la tribune il s'était accroché,
Aucun pouvoir humain ne l'en eût détaché:
Parler à tout propos était sa maladie.
Socrate l'abordant: »Plus je vous étudie,
Plus je vois, lui dit-il, le but où vous visez.
Votre projet est beau, s'il n'est des plus aisés.
Vous voulez gouverner; vous désirez qu'Athènes
De l'État en vos mains remette un jour les rênes?
— Je l'avoue. — Et sans doute à vos concitoyens
Vous paîrez[2] cet honneur en les comblant de biens?

[1] *Athène*, licence poétique pour *Athènes*. [2] Pour: vous *payerez* ou *paierez*.

— C'est là tout mon désir. — Il est louable, et j'aime
Que l'on serve à la fois sa patrie et soi-même.
A ce plan dès longtemps vous avez dû penser:
Par où donc, dites-moi, comptez-vous commencer?
Glaucon resta muet contre son ordinaire.
Il cherchait sa réponse. — Un très grand bien à faire,
Ce serait, dit Socrate, en ce besoin urgent,
Dans le trésor public d'amener de l'argent.
N'allez-vous pas d'abord restaurer nos finances,
Grossir les revenus, supprimer les dépenses?
— Oui: ce sera bien là le premier de mes soins.
— Il faut recevoir plus, il faut dépenser moins.
Vous avez, à coup sûr, calculant nos ressources,
Des richesses d'Athène approfondi les sources?
Vous savez quels objets forment nos revenus?
— Pas très bien, ils me sont, la plupart, inconnus.
— Vous êtes plus au fait, je crois, du militaire?
— Six mois, sous Périclès, j'ai servi volontaire.
— Ainsi nous vous verrons, de nos braves guerriers,
Par vos vastes projets, préparer les lauriers?
Vous savez comme on fait subsister une armée,
Par quels soins elle doit être instruite et formée?
— Je n'ai pas ces détails très présents à l'esprit.
— Vous avez, là-dessus, quelque mémoire écrit,
J'entends. — Mais non. — Tant pis, vous me l'auriez fait lire:
J'en aurais profité. Du moins vous pouvez dire
Si, payant nos travaux par des dons suffisants,
L'Attique peut nourrir ses nombreux habitants:
Prenez-y garde au moins: une erreur indiscrète,
Une mauvaise loi produirait la disette.
Sur ce point important qu'avez-vous su prévoir?
— En vérité, Socrate, on ne peut tout savoir.
— Pourquoi donc parlez-vous sur toutes les matières?
Je suis un homme simple et j'ai peu de lumières;
Mais retenez de moi ce salutaire avis:
Pour savoir quelque chose il faut l'avoir appris.
De régir les États la profonde science
Vient-elle sans étude et sans expérience?
Qui veut parler sur tout souvent parle au hasard.
On se croit orateur, on n'est que babillard.
Allez, instruisez-vous, et quelque jour peut-être
Vous nous gouvernerez.« — Glaucon sut se connaître;
Il devint raisonnable; et depuis ce jour-là,
Il écouta, dit-on, bien plus qu'il ne parla.
Chez le doux Xénophon, l'élève de Socrate,
Son ami, son vengeur au sein d'Athène ingrate,
J'ai lu ce dialogue, et je vous le tradui;[1]
Puisse-t-il corriger les Glaucons d'aujourd'hui!

[1] Licence poétique pour *traduis;* voyez page 15, note 3.

XAVIER DE MAISTRE.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.

Le comte XAVIER DE MAISTRE, frère cadet du philosophe catholique Joseph de maistre (1753—1821), auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg,* naquit en 1764 à Chambéry, en Savoie. A la suite de la révolution, qui porta la guerre et le bouleversement dans son pays, réuni en 1798 à la France, il émigra en Russie, où il suivit le général Suwarow. Peintre de paysage fort distingué, il y vécut d'abord de son talent. Lorsqu'en 1803 son frère arriva en Russie, comme envoyé extraordinaire du roi de Sardaigne, il fut présenté par lui aux ministres et entra au service de la Russie. Il fit la guerre en Perse et devint major-général. Après 1817 il vint en France, où il séjourna quelque temps; mais il resta sujet russe et retourna bientôt à Saint-Pétersbourg. Il mourut dans cette dernière ville, en 1852.

Xavier de Maistre a publié cinq petits ouvrages qui se distinguent par une grâce naïve, une touchante sensibilité et une grande beauté de langage. Ce sont: le *Voyage autour de ma chambre* (1794) que nous reproduisons en partie, l'*Expédition nocturne autour de ma chambre,* le *Lépreux de la Cité d'Aoste* (1811), touchant récit de la visite que l'auteur fit à un malheureux condamné par la lèpre à vivre hors de tout commerce avec les hommes, les *Prisonniers du Caucase* et la *Jeune Sibérienne* (1820). Cette dernière nouvelle est le récit exact et fait avec les couleurs les plus vraies d'une aventure que Mme Cottin (1773—1807) avait précédemment gâtée par des embellissements romanesques et par les fadeurs de son style.

VOYAGE AUTOUR DE MA CHAMBRE.

CHAPITRE PREMIER.

Qu'il est glorieux d'ouvrir une nouvelle carrière et de paraître tout à coup dans le monde savant, un livre de découvertes à la main, comme une comète inattendue étincelle dans l'espace!

Non, je ne tiendrai plus mon livre *in petto:* le voilà, messieurs, lisez. J'ai entrepris et exécuté un voyage de quarante-deux jours autour de ma chambre.[1] Les observations intéressantes que j'ai faites, et le plaisir continuel que j'ai éprouvé le long du chemin, me faisaient désirer de le rendre public; la certitude d'être utile m'y a décidé. Mon cœur éprouve une satisfaction inexprimable lorsque je pense au nombre infini de malheureux auxquels j'offre une ressource assurée contre l'ennui et un adoucissement aux maux qu'ils endurent. Le plaisir qu'on trouve à voyager dans sa chambre est à l'abri de la jalousie inquiète des hommes; il est indépendant de la fortune.

Est-il, en effet, d'être assez malheureux, assez abandonné, pour

[1] Cette ravissante causerie avec le lecteur fut composée pendant les 42 jours d'arrêts que le comte Xavier de Maistre eut à subir chez lui à la suite d'une affaire d'honneur.

n'avoir pas un réduit où il puisse se retirer et se cacher à tout le monde? Voilà tous les apprêts du voyage.

Je suis sûr que tout homme sensé adoptera mon système, de quelque caractère qu'il puisse être, et quel que soit son tempérament; qu'il soit avare ou prodigue, riche ou pauvre, jeune ou vieux, né sous la zone torride ou près du pôle, il peut voyager comme moi, enfin, dans l'immense famille des hommes qui fourmillent sur la surface de la terre, il n'en est pas un seul: non, pas un seul (j'entends, de ceux qui habitent des chambres) qui puisse, après avoir lu ce livre, refuser son approbation à la nouvelle manière de voyager que j'introduis dans le monde.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Je pourrais commencer l'éloge de mon voyage par dire qu'il ne m'a rien coûté; cet article mérite attention. Le voilà d'abord prôné, fêté par les gens d'une fortune médiocre; il est une autre classe d'hommes auprès de laquelle il est encore plus sûr d'un heureux succès, par cette même raison qu'il ne coûte rien. — Auprès de qui donc? Hé quoi! vous le demandez? C'est auprès des gens riches. D'ailleurs, de quelle ressource cette manière de voyager n'est-elle pas pour les malades? Ils n'auront point à craindre l'intempérie de l'air et des saisons; — pour les poltrons, ils seront à l'abri des voleurs; ils ne rencontreront ni précipices ni fondrières. Des milliers de personnes qui avant moi n'avaient point osé, d'autres qui n'avaient pu, d'autres enfin qui n'avaient pas songé à voyager, vont s'y résoudre à mon exemple. L'être le plus indolent hésiterait-il à se mettre en route avec moi pour se procurer un plaisir qui ne lui coûtera ni peine ni argent? — Courage donc, partons. — Suivez-moi vous tous qu'une mortification de l'amour, une négligence de l'amitié, retiennent dans votre appartement, loin de la petitesse et de la perfidie des hommes. Que tous les malheureux, les malades et les ennuyés de l'univers me suivent! — Que tous les paresseux se lèvent en *masse!* — Et vous qui roulez dans votre esprit des projets sinistres de réforme ou de retraite pour quelque infidélité; vous qui, dans un boudoir, renoncez au monde pour la vie; aimables anachorètes d'une soirée, venez aussi: quittez, croyez-moi, ces noires idées; vous perdez un instant pour le plaisir, sans en gagner un pour la sagesse: daignez m'accompagner dans mon voyage; nous marcherons à petites journées, en riant, le long du chemin, des voyageurs qui ont vu Rome et Paris; — aucun obstacle ne pourra nous arrêter; et, nous livrant gaîment à notre imagination, nous la suivrons partout où il lui plaira de nous conduire.

CHAPITRE TROISIÈME.

Il y a tant de personnes curieuses dans le monde!

Je suis persuadé qu'on voudrait savoir pourquoi mon voyage autour de ma chambre a duré quarante-deux jours au lieu de quarante-trois, ou de tout autre espace de temps; mais comment l'apprendrai-je au lecteur, puisque je l'ignore moi-même? Tout ce que je puis assurer, c'est que, si l'ouvrage est trop long à son gré, il n'a pas dépendu de moi de le rendre plus court; toute vanité de voyageur à part, je me serais contenté d'un chapitre. J'étais, il est vrai, dans ma chambre

avec tout le plaisir et l'agrément possible; mais, hélas! je n'étais pas le maître d'en sortir à ma volonté; je crois même que, sans l'entremise de certaines personnes puissantes qui s'intéressaient à moi, et pour lesquelles ma reconnaissance n'est pas éteinte, j'aurais eu tout le temps de mettre un *in-folio* au jour, tant les protecteurs qui me faisaient voyager dans ma chambre étaient disposés en ma faveur.

Et cependant, lecteur raisonnable, voyez combien ces hommes avaient tort; et saisissez bien, si vous le pouvez, la logique que je vais vous exposer.

Est-il rien de plus naturel et de plus juste que de se couper la gorge avec quelqu'un qui vous marche sur le pied par inadvertance, ou bien qui laisse échapper quelque terme piquant dans un moment de dépit, dont votre imprudence est la cause?

On va dans un pré, et là, comme Nicole faisait avec le Bourgeois gentilhomme,[1] on essaie de tirer quarte lorsqu'il pare tierce; et, pour que la vengeance soit sûre et complète, on lui présente sa poitrine découverte, et on court risque de se faire tuer par son ennemi pour se venger de lui. — On voit que rien n'est plus conséquent, et toutefois on trouve des gens qui désapprouvent cette louable coutume! Mais ce qui est aussi conséquent que tout le reste, c'est que ces mêmes personnes qui la désapprouvent et qui veulent qu'on la regarde comme une faute grave, traiteraient encore plus mal celui qui refuserait de la commettre. Plus d'un malheureux, pour se conformer à leur avis, a perdu sa réputation et son emploi; en sorte que, lorsqu'on a le malheur d'avoir ce qu'on appelle *une affaire*, on ne ferait pas mal de tirer au sort pour savoir si on doit la finir suivant les lois ou suivant l'usage; et, comme les lois et l'usage sont contradictoires, les juges pourraient aussi jouer leur sentence aux dés. — Et probablement aussi c'est à une décision de ce genre qu'il faut recourir pour expliquer pourquoi et comment mon voyage a duré quarante-deux jours juste.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Ma chambre est située sous le quarante-cinquième degré de latitude, selon les mesures du père *Beccaria*;[2] sa direction est du levant au couchant; elle forme un carré long qui a trente-six pas de tour, en rasant la muraille de bien près. Mon voyage en contiendra cependant davantage; car je la traverserai souvent en long et en large, ou bien diagonalement, sans suivre de règle ni de méthode. — Je ferai même des zigzags, et je parcourrai toutes les lignes possibles en géométrie, si le besoin l'exige. Je n'aime pas les gens qui sont si fort les maîtres de leurs pas et de leurs idées, qui disent: *Aujourd'hui je ferai trois visites, j'écrirai quatre lettres, je finirai cet ouvrage que j'ai commencé.* — Mon âme est tellement ouverte à toutes sortes d'idées, de goûts et de sentiments, elle reçoit si avidement tout ce qui se présente! . . . . — Et pourquoi refuserait-elle les jouissances qui sont éparses sur le chemin difficile de la vie? Elles sont si rares, si clair-semées, qu'il faudrait être fou pour ne pas s'arrêter, se détourner même de son chemin pour cueillir toutes celles qui sont à notre portée. Il n'en est pas de plus attrayante, selon moi, que de suivre

[1] Voyez page 108 et 109. [2] *Beccaria*, savant italien (1714—1781).

ses idées à la piste, comme le chasseur poursuit le gibier, sans affecter de tenir aucune route. Aussi, lorsque je voyage dans ma chambre, je parcours rarement une ligne droite; je vais de ma table vers un tableau qui est placé dans un coin; de là je pars obliquement pour aller à la porte; mais, quoique en partant mon intention soit bien de m'y rendre, si je rencontre mon fauteuil en chemin, je ne fais pas de façon, et je m'y arrange tout de suite. — C'est un excellent meuble qu'un fauteuil, il est surtout de la dernière utilité pour tout homme méditatif. Dans les longues soirées d'hiver, il est quelquefois doux et toujours prudent de s'y étendre mollement, loin du fracas des assemblées nombreuses. — Un bon feu, des livres, des plumes; que de ressources contre l'ennui! Et quel plaisir encore d'oublier ses livres et ses plumes pour tisonner son feu, en se livrant à quelque douce méditation, ou en arrangeant quelques rimes pour égayer ses amis! Les heures glissent alors sur vous et tombent en silence dans l'éternité, sans vous faire sentir leur triste passage.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Après mon fauteuil, en marchant vers le nord, on découvre mon lit, qui est placé au fond de ma chambre, et qui forme la plus agréable perspective. Il est situé de la manière la plus heureuse: les premiers rayons du soleil viennent se jouer dans mes rideaux. — Je les vois, dans les beaux jours d'été, s'avancer le long de la muraille blanche, à mesure que le soleil s'élève: les ormes qui sont devant ma fenêtre les divisent de mille manières et les font balancer sur mon lit, couleur de rose et blanc, qui répand de tout côté une teinte charmante par leur réflexion. — J'entends le gazouillement confus des hirondelles qui se sont emparées du toit de la maison et des autres oiseaux qui habitent les ormes: alors mille idées riantes occupent mon esprit; et, dans l'univers entier, personne n'a un réveil aussi agréable, aussi paisible que le mien.

CHAPITRE SIXIÈME.

Je me suis aperçu, par diverses observations, que l'homme est composé d'une âme et d'une bête. — Ces deux êtres sont absolument distincts, mais tellement emboîtés l'un dans l'autre, ou l'un sur l'autre, qu'il faut que l'âme ait une certaine supériorité sur la bête pour être en état d'en faire la distinction.

Je tiens d'un vieux professeur (c'est du plus loin qu'il me souvienne) que Platon appelait la matière *l'autre*. C'est fort bien; mais j'aimerais mieux donner ce nom par excellence à la bête qui est jointe à notre âme. C'est réellement cette substance qui est *l'autre*, et qui nous lutine d'une manière si étrange. On s'aperçoit bien en gros que l'homme est double; mais c'est, dit-on, parce qu'il est composé d'une âme et d'un corps; et l'on accuse ce corps de je ne sais combien de choses, mais bien mal à propos assurément, puisqu'il est aussi incapable de sentir que de penser. C'est à la bête qu'il faut s'en prendre, à cet être sensible, parfaitement distinct de l'âme, véritable *individu* qui a son existence séparée, ses goûts, ses inclinations, sa volonté, et qui n'est au-dessus des autres animaux que parce qu'il est mieux élevé et pourvu d'organes plus parfaits.

Messieurs et mesdames, soyez fiers de votre intelligence tant qu'il vous plaira; mais défiez-vous beaucoup de *l'autre*.

J'ai fait je ne sais combien d'expériences sur l'union de ces deux créatures hétérogènes. Par exemple, j'ai reconnu clairement que l'âme peut se faire obéir par la bête, et, que, par un fâcheux retour, celle-ci oblige très souvent l'âme d'agir contre son gré. Dans les règles, l'une a le pouvoir législatif, et l'autre le pouvoir exécutif; mais ces deux pouvoirs se contrarient souvent. — Le grand art d'un homme de génie est de savoir bien élever sa bête, afin qu'elle puisse aller seule, tandis que l'âme, délivrée de cette pénible accointance, peut s'élever jusqu'au ciel. Mais il faut éclaircir ceci par un exemple.

Lorsque vous lisez un livre, monsieur, et qu'une idée plus agréable entre tout à coup dans votre imagination, votre âme s'y attache tout de suite et oublie le livre, tandis que vos yeux suivent machinalement les mots et les lignes; vous achevez la page sans la comprendre et sans vous souvenir de ce que vous avez lu. — Cela vient de ce que votre âme, ayant ordonné à sa compagne de lui faire la lecture, ne l'a point avertie de la petite absence qu'elle allait faire, en sorte que *l'autre* continuait la lecture que votre âme n'écoutait plus.

CHAPITRE QUATORZIÈME.

J'ai dit que j'aimais singulièrement à méditer dans la douce chaleur de mon lit, et que sa couleur agréable contribue beaucoup au plaisir que j'y trouve.

Pour me procurer ce plaisir, mon domestique a reçu l'ordre d'entrer dans ma chambre une demi-heure avant celle où j'ai résolu de me lever. Je l'entends marcher légèrement et *tripoter* dans ma chambre avec discrétion; et ce bruit me donne l'agrément de me sentir sommeiller: plaisir délicat et inconnu de bien des gens.

On est assez éveillé pour s'apercevoir qu'on ne l'est pas tout à fait et pour calculer confusément que l'heure des affaires et des ennuis est encore dans le sablier du temps. Insensiblement mon homme devient plus bruyant; il est si difficile de se contraindre, d'ailleurs il sait que l'heure fatale approche. — Il regarde à ma montre et fait sonner les breloques pour m'avertir; mais je fais la sourde oreille; et, pour allonger encore cette heure charmante, il n'est sorte de chicane que je ne fasse à ce pauvre malheureux. J'ai cent ordres préliminaires à lui donner pour gagner du temps. Il sait fort bien que ces ordres, que je lui donne d'assez mauvaise humeur, ne sont que des prétextes pour rester au lit sans paraître le désirer. Il ne fait pas semblant de s'en apercevoir, et je lui en suis vraiment reconnaissant.

Enfin, lorsque j'ai épuisé toutes mes ressources, il s'avance au milieu de ma chambre et se plante là, les bras croisés, dans la plus parfaite immobilité.

On m'avouera qu'il n'est pas possible de désapprouver ma paresse avec plus d'esprit et de discrétion: aussi je ne résiste jamais à cette invitation tacite; j'étends les bras pour lui témoigner que j'ai compris, et me voilà assis.

Si le lecteur réfléchit sur la conduite de mon domestique, il pourra se convaincre que, dans certaines affaires délicates, du genre de celle-ci, la simplicité et le bon sens valent infiniment mieux que l'esprit

le plus adroit. J'ose assurer que le discours le plus étudié sur les inconvénients de la paresse ne me déciderait pas à sortir aussi promptement de mon lit que le reproche muet de M. *Joannetti*.

C'est un parfait honnête homme que M. *Joannetti*, et en même temps celui de tous les hommes qui convenait le plus à un voyageur comme moi. Il est accoutumé aux fréquents voyages de mon âme, et ne rit jamais des inconséquences de l'*autre;* il la dirige même quelquefois lorsqu'elle est seule, en sorte qu'on pourrait dire alors qu'elle est conduite par deux âmes. Lorsqu'elle s'habille, par exemple, il l'avertit par un signe qu'elle est sur le point de mettre ses bas à l'envers, ou son habit avant sa veste. — Mon âme s'est souvent amusée à voir le pauvre *Joannetti* courir après la folle sous les berceaux de la citadelle, pour l'avertir qu'elle avait oublié son chapeau, une autre fois son mouchoir.

Un jour (l'avouerai-je?) sans ce fidèle domestique, qui la rattrapa au bas de l'escalier, l'étourdie s'acheminait vers la cour sans épée, aussi hardiment que le grand-maître des cérémonies portant l'auguste baguette.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

Morbleu! dis-je un jour à mon domestique, c'est pour la troisième fois que je vous ordonne de m'acheter une brosse. Quelle tête! quel animal! — Il ne répondit pas un mot: il n'avait rien répondu la veille à une pareille incartade. — *Il est si exact!* disais-je; je n'y concevais rien. — Allez chercher un linge pour nettoyer mes souliers, lui dis-je en colère. Pendant qu'il allait, je me repentais de l'avoir ainsi brusqué. Mon courroux passa tout à fait lorsque je vis le soin avec lequel il tâchait d'ôter la poussière de mes souliers, sans toucher à mes bas; j'appuyai ma main sur lui en signe de réconciliation. — Quoi! dis-je alors en moi-même, il y a donc des hommes qui décrottent les souliers des autres pour de l'argent? — Ce mot d'*argent* fut un trait de lumière qui vint m'éclairer. Je me ressouvins tout à coup qu'il y avait longtemps que je n'en avais point donné à mon domestique. — *Joannetti*, lui dis-je en retirant mon pied, avez-vous de l'argent? — Un demi-sourire de justification parut sur ses lèvres, à cette demande. — Non, monsieur, il y a huit jours que je n'ai pas un sou; j'ai dépensé tout ce qui m'appartenait pour vos petites emplettes. — Et la brosse? C'est, sans doute, pour cela? .... — Il sourit encore. Il aurait pu dire à son maître: Non, je ne suis point une tête vide, un *animal*, comme vous avez eu la cruauté de le dire à votre fidèle serviteur. Payez-moi 23 livres 10 sous 4 deniers que vous me devez, et je vous achèterai votre brosse. — Il se laissa maltraiter injustement plutôt que d'exposer son maître à rougir de sa colère.

Tiens, *Joannetti*, lui dis-je, tiens, cours acheter la brosse. — Mais, monsieur, voulez-vous rester ainsi avec un soulier blanc et l'autre noir?

— Va, te dis-je, acheter la brosse; laisse, laisse cette poussière sur mon soulier. — Il sortit; je pris le linge, et je nettoyai délicieusement mon soulier gauche, sur lequel je laissai tomber une larme de repentir.

BEAUMARCHAIS.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

PIERRE-AUGUSTE CARON DE BEAUMARCHAIS naquit en 1732 à Paris, où son père était horloger. Il montra de bonne heure un grand talent pour la musique instrumentale, ce qui le fit admettre comme maître de harpe et de guitare des princesses, filles de Louis XV. La vivacité de son esprit et la souplesse de son caractère plurent à la cour. Il se lia avec le banquier Pâris-Duverney, se lança dans les affaires, et déploya, dans différentes spéculations, un tel génie qu'en peu d'années il acquit une fortune considérable.

La position brillante qu'il s'était faite avait suscité à Beaumarchais beaucoup d'ennemis qui, pour le perdre, eurent recours aux plus atroces calomnies. L'orage éclata en 1771 à l'occasion d'un procès qu'il eut avec les héritiers de Pâris-Duverney. Beaumarchais se trouvait devoir à la succession une somme de 15 000 francs. Il avouait cette dette, mais le légataire de Duverney réclamait de lui 150 000 francs. De là un procès dont Goëzmann, conseiller au *parlement Maupeou*,[2] fut rapporteur. Selon l'habitude du temps, Beaumarchais voulait aller le voir; il ne put obtenir une audience que moyennant cent louis et une montre à brillants. Il perdit son procès. Les cent louis et la montre furent rendus, mais Beaumarchais prétendait qu'on avait oublié de rendre quinze louis donnés en surcroît de cadeau à Mme Goëzmann. Ces quinze louis devinrent l'objet d'un immense scandale.[3] Accusé comme calomniateur, Beaumarchais se défendit non-seulement devant le parlement, mais aussi devant le public avec une adresse qui sut mettre le droit de son côté. Beaumarchais et Mme Goëzmann furent tous deux condamnés par le parlement à une amende insignifiante, mais de plus à *être blâmés à genoux*. Cet arrêt souleva des réclamations universelles; car, par ses *Mémoires contre le sieur de Goëzmann*, Beaumarchais avait depuis longtemps gagné son procès devant l'opinion publique. Ces *mémoires* sont un modèle de verve et de fine plaisanterie. Ses adversaires y deviennent des personnages de théâtre, qu'il arrange de façon à divertir les spectateurs; les interrogatoires, les confrontations se changent en scènes de comédie et en incidents dramatiques.

Ces écrits révélèrent au public et à Beaumarchais lui-même son véritable talent. Il avait déjà donné au théâtre deux drames monotones, qui n'avaient eu qu'un demi-succès. En 1775, il fit repré-

---

[1] D'après la *Notice sur Beaumarchais* par Saint-Marc Girardin et une série d'articles de M. de Loménie, *Beaumarchais, sa Vie et son Temps*, publiés dans la Revue des Deux-Mondes (1852—1854).

[2] En 1771, le chancelier Maupeou, qui s'était élevé au pouvoir par la faveur de la fameuse Dubarry, fit exiler le parlement de Paris, afin de débarrasser le roi, par un coup d'État, des entraves que cette cour de justice apportait sans cesse à ses volontés. On installa à sa place un *Conseil du Roi*, auquel le public donna par dérision le nom de *parlement Maupeou*.

[3] De là ce jeu de mots, qui courut Paris: *Louis quinze* détruit l'ancien parlement, *quinze louis* détruisent le nouveau.

senter la comédie du *Barbier de Séville*, qui l'a rendu célèbre. *Figaro*, la principale figure de cette comédie, laquelle est très loin d'être sans défaut, a acquis une véritable importance politique et sociale. S'il est très vrai que *Figaro* représente Beaumarchais lui-même, dont il a l'esprit et l'humeur, il est encore moins incontestable qu'il personnifie admirablement le tiers état avec toutes ses qualités, ses défauts et surtout avec toutes ses convoitises. D'un côté l'esprit, l'industrie, l'activité, très peu de scrupules dans l'emploi des moyens et avec tout cela une condition inférieure: voilà le sort de *Figaro;* c'était aussi celui du peuple. De l'autre, la naissance, la richesse sans avoir rien fait pour les obtenir, sans faire grand'chose pour les mériter: voilà le comte *Almaviva*, voilà aussi ce qu'étaient la noblesse et la cour.

Le rôle de Figaro devint bientôt un type si populaire, que Beaumarchais résolut de l'exploiter une seconde fois.

En 1785 parut sur la scène du Théâtre-Français le *Mariage de Figaro*, comédie d'intrigue étincelante d'esprit, qui eut soixante-huit représentations presque consécutives, avec un succès jusqu'alors inouï.[1] Cette pièce, qui fut encore autre chose qu'un événement littéraire, et que l'on peut appeler, à juste titre, un des précurseurs de la révolution, dut son succès surtout aux sarcasmes impitoyables qu'elle lançait contre la cour, contre la noblesse, contre tous les pouvoirs que l'esprit révolutionnaire allait détruire. Le roi Louis XVI, qui avait d'abord fait interdire cette comédie, dont les situations sont aussi immorales que le langage en est libre et hardi, se vit contraint de céder aux exigences de l'esprit public et de sa propre cour, qui ne voyait qu'un amusement dans un ouvrage dont le succès extraordinaire était un symptôme frappant de la terrible crise qui approchait. Le *Mariage de Figaro* est l'expression la plus franche de la haine sanglante, du profond mépris que la bourgeoisie et le peuple ressentaient alors en France pour les classes privilégiées et pour des institutions qui excluaient la majorité de la nation de toute participation au pouvoir et aux honneurs

Pour compléter la trilogie, Beaumarchais mit une troisième fois son Figaro sur la scène dans la *Mère coupable*, drame d'une action fausse et maussade, qui est oublié depuis longtemps, tandis que ses aînés, le *Barbier de Séville* et le *Mariage de Figaro* sont encore de nos jours représentés avec succès au Théâtre-Français.

Dans ces deux pièces, les seules qui aient fait sa célébrité comme auteur dramatique, Beaumarchais montre de précieuses qualités, surtout un fonds inépuisable de gaieté, de verve et d'esprit, mais aussi de grands défauts. Si son stye est souvent d'une naïveté charmante, plein de grâce et de simplicité, quelquefois ses phrases sont péniblement travaillées, ses expressions entortillées et de mauvais goût.

En 1787, Beaumarchais publia le *Mémoire en réponse à celui de Guillaume Kornmann*, dans lequel se trouve le récit dramatique de ses rapports avec le célèbre auteur espagnol *Clavigo*, écrit dont Gœthe a fait la tragédie qui porte ce nom, et auquel le poète allemand a emprunté quelques scènes presque textuellement.

---

[1] On sait que les sujets des deux comédies de Beaumarchais ont fourni le libretto de deux opéras célèbres: Les *Noces de Figaro* par Mozart et le *Barbier de Séville* par Rossini.

Beaumarchais, pendant quelque temps l'idole des Parisiens, perdit ientôt la faveur publique. On sut qu'il avait trempé dans beaucoup 'intrigues, qu'il s'était chargé, pour la cour corrompue de Louis XV, e missions secrètes très équivoques. Nommé à l'époque de la révo- ution membre provisoire de la commune de Paris, il dut bientôt uitter les affaires publiques. Il se lança alors dans de nouvelles péculations, mais il n'eut pas de chance cette fois: il se ruina resque en voulant fournir d'armes les troupes de la république. mprisonné à l'Abbaye sous la Terreur, il échappa cependant à échafaud et chercha un refuge à l'étranger. Rentré en France pour ecueillir les débris de son ancienne fortune, il mourut, en 1799, ans un état voisin de l'indigence.

Pour faire connaître à nos lecteurs le style et la manière de Beaumarchais, nous reproduisons en partie une scène du premier acte du *larbier de Séville*, et le fameux monologue du cinquième acte du *Mariage le Figaro* presque en entier.

I. RENCONTRE DE FIGARO ET DU COMTE ALMAVIVA.

(BARBIER DE SÉVILLE, ACTE I, SCÈNE II.)

La scène se passe dans une rue de Séville. Figaro, une guitare sur le dos, attachée en bandoulière avec un large ruban, chantonne gaîment, en écrivant sur son genou. En se retournant, il aperçoit le comte Almaviva déguisé en abbé.

FIGARO. J'ai vu cet abbé-là quelque part. *(Il se relève.)*

LE COMTE *(à part)*. Cet homme ne m'est pas inconnu.

FIGARO *(de même)*. Eh! non, ce n'est pas un abbé. Cet air altier et noble . . . .

LE COMTE. Cette tournure grotesque . . . .

FIGARO. Je ne me trompe point; c'est le comte Almaviva.

LE COMTE. Je crois que c'est ce coquin de Figaro.

FIGARO. C'est lui-même, monseigneur.

LE COMTE. Maraud! si tu dis un mot . . . .

FIGARO. Oui, je vous reconnais; voilà les bontés familières dont vous m'avez toujours honoré.

LE COMTE. Je ne te reconnaissais pas, moi. Te voilà si gros et si gras . . .

FIGARO. Que voulez-vous, monseigneur, c'est la misère . . . .

LE COMTE. Pauvre petit! Mais que fais-tu à Séville? Je t'avais autrefois recommandé dans les bureaux pour un emploi.

FIGARO. Je l'ai obtenu, monseigneur, et ma reconnaissance . . . .

LE COMTE. Appelle-moi Lindor. Ne vois-tu pas à mon déguisement que je veux être inconnu? . . . . Eh bien, cet emploi?

FIGARO. Le ministre, ayant égard à la recommandation de votre Excellence, me fit nommer sur-le-champ garçon apothicaire . . . .

LE COMTE. Dans les hôpitaux de l'armée?

FIGARO. Non, dans les haras d'Andalousie.

LE COMTE *(riant)*. Beau début!

FIGARO. Le poste n'était pas mauvais, parce que, ayant le district des pansements et des drogues, je vendais souvent aux hommes de bonnes médecines de cheval . . . .

Le Comte. Qui tuaient les sujets du roi! . . . .

Figaro. Ah! Ah! il n'y a point de remède universel; mais qui n'ont pas laissé de guérir des Galiciens, des Catalans, des Auvergnats.

Le Comte. Pourquoi donc l'as-tu quitté?

Figaro. Quitté? C'est bien lui-même; on m'a desservi auprès des puissances . . . .

»L'envie aux doigts crochus, au teint pâle et livide« . . . .

Le Comte. Ah! grâce, grâce, ami! Est-ce que tu fais aussi des vers? Je t'ai vu là, griffonnant sur ton genou et chantant dès le matin. —

Figaro. Voilà précisément la cause de mon malheur, Excellence. Quand on a rapporté au ministre que je faisais, je puis dire assez joliment, des bouquets à Chloris, que j'envoyais des énigmes aux journaux, qu'il courait des madrigaux de ma façon; en un mot, quand il a su que j'étais imprimé tout vif, il a pris la chose au tragique et m'a fait ôter mon emploi, sous prétexte que l'amour des lettres est incompatible avec l'esprit des affaires.

Le Comte. Puissamment raisonné! Et tu ne lui fis pas représenter . . . .

Figaro. Je me crus trop heureux d'en être oublié, persuadé qu'un grand nous fait assez de bien quand il ne nous fait pas de mal.

Le Comte. Tu ne dis pas tout. Je me souviens qu'à mon service tu étais un assez mauvais sujet.

Figaro. Eh! mon Dieu! monseigneur, c'est qu'on veut que le pauvre soit sans défauts.

Le Comte. Paresseux, dérangé . . . .

Figaro. Aux vertus qu'on exige dans un domestique, Votre Excellence connaît-elle beaucoup de maîtres qui fussent dignes d'être valets?

Le Comte *(riant)*. Pas mal! Et tu t'es retiré en cette ville?

Figaro. Non, pas tout de suite. De retour à Madrid, je voulus essayer de nouveau mes talents littéraires, et le théâtre me parut un champ d'honneur.

Le Comte. Ah! miséricorde!

Figaro. En vérité, je ne sais comment je n'eus pas le plus grand succès, car j'avais rempli le parterre des plus excellents travailleurs;[1] des mains . . . . comme des battoirs; j'avais interdit les gants, les cannes, tout ce qui ne produit que des applaudissements sourds; et, d'honneur, avant la pièce, le café[1] m'avait paru dans les meilleures dispositions pour moi. Mais les efforts de la cabale . . . .

Le Comte. Ah, la cabale! monsieur l'auteur tombé!

Figaro. Tout comme un autre . . . . pourquoi pas? ils m'ont sifflé; mais si jamais je puis les rassembler . . . .

Le Comte. L'ennui te vengera bien d'eux?

Figaro. Ah! comme je leur en garde! morbleu!

Le Comte. Tu jures! Sais-tu que l'on n'a que vingt-quatre heures, au palais,[2] pour maudire ses juges?

Figaro. On a vingt-quatre ans au théâtre; la vie est trop courte pour user un pareil ressentiment.

Le Comte. Ta joyeuse colère me réjouit. Mais tu ne me dis pas ce qui t'a fait quitter Madrid.

---

[1] Les *claqueurs* qui se réunissent dans un *café* ou *estaminet* avant le commencement de la représentation. [2] C'est-à-dire: au *palais de justice*.

FIGARO. C'est mon bon ange, Excellence, puisque je suis assez heureux pour retrouver mon ancien maître. Voyant à Madrid que la république des lettres était celle des loups, toujours armés les uns contre les autres, et que, livrés au mépris où ce risible acharnement les conduit, tous les insectes, les moustiques, les cousins, les critiques, les maringouins,[1] les envieux, les feuillistes, les libraires, les censeurs, et tout ce qui s'attache à la peau des malheureux gens de lettres, achevaient de déchiqueter et de sucer le peu de substance qui leur restait: fatigué d'écrire, ennuyé de moi, dégoûté des autres, abîmé de dettes et léger d'argent, à la fin convaincu que l'utile revenu du rasoir est préférable aux vains honneurs de la plume, j'ai quitté Madrid; et, mon bagage en sautoir, parcourant philosophiquement les deux Castilles, la Manche, l'Estramadure, la Sierra-Moréna, l'Andalousie; accueilli dans une ville, emprisonné dans l'autre, partout supérieur aux événements, loué par ceux-ci, blâmé par ceux-là; aidant au bon temps, supportant le mauvais; me moquant des sots, bravant les méchants, riant de ma misère et faisant la barbe à tout le monde; vous me voyez enfin établi dans Séville et prêt à servir de nouveau Votre Excellence en tout ce qu'il lui plaira de m'ordonner.

LE COMTE. Qui t'a donné une philosophie aussi gaie?

FIGARO. L'habitude du malheur. Je me presse de rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer.

II. MONOLOGUE DE FIGARO.

(MARIAGE DE FIGARO, ACTE V, SCÈNE III.)

.... Monsieur le comte, parce que vous êtes un grand seigneur, vous vous croyez un grand génie! Noblesse, fortune, un rang, des places; tout cela rend si fier! Qu'avez-vous fait pour tant de biens? vous vous êtes donné la peine de naître, et rien de plus: du reste, homme assez ordinaire! tandis que moi, morbleu! perdu dans la foule obscure, il m'a fallu déployer plus de science et de calculs pour subsister seulement, qu'on n'en a mis depuis cent ans à gouverner toutes les Espagnes; et vous voulez jouter? .... *(Il s'assied sur un banc.)* Est-il rien de plus bizarre que ma destinée! Fils de je ne sais pas qui,[2] volé par des bandits, élevé dans leurs mœurs, je m'en dégoûte et veux courir une carrière honnête, et partout je suis repoussé! J'apprends la chimie, la pharmacie, la chirurgie; et tout le crédit d'un grand seigneur peut à peine me mettre à la main une lancette vétérinaire! — Las d'attrister des bêtes malades, et pour faire un métier contraire, je me jette à corps perdu dans le théâtre; me fussé-je mis une pierre au cou! Je broche une comédie dans les mœurs du sérail. Auteur espagnol, je crois pouvoir y fronder Mahomet sans scrupule: à l'instant un envoyé .... de je ne sais où, se plaint que j'offense dans mes vers la sublime Porte, la Perse, une partie de la presqu'île de l'Inde, toute l'Égypte, les royaumes de Barca, de Tripoli, de Tunis, d'Alger et de Maroc: et voilà ma comédie flambée, pour plaire aux princes mahométans, dont pas un, je crois, ne sait lire, et qui nous meurtrissent l'omoplate,[3] en nous disant: *Chiens de chrétiens!* — Ne pouvant

---

[1] Stechmücke. [2] On dit plus souvent: *de je ne sais qui.*

[3] *Omoplate* se dit familièrement du plat de l'épaule. Proprement

avilir l'esprit, on se venge en le maltraitant.—Mes joues se creusaient : mon terme était échu; je voyais de loin arriver l'affreux recors,[1] la plume fichée dans sa perruque: en frémissant je m'évertue. Il s'élève une question sur la nature des richesses; et comme il n'est pas nécessaire de tenir les choses pour en raisonner, n'ayant pas un sou, j'écris sur la valeur de l'argent et sur son produit net: aussitôt je vois, du fond d'un fiacre, baisser pour moi le pont d'un château fort,[2] à l'entrée duquel je laissai l'espérance et la liberté. *(Il se lève.)* Que je voudrais bien tenir un de ces puissants de quatre jours, si légers sur le mal qu'ils ordonnent, quand une bonne disgrâce a cuvé son orgueil! Je lui dirais .... que les sottises imprimées n'ont d'importance qu'aux lieux où l'on en gêne le cours; que, sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur; et qu'il n'y a que les petits hommes qui redoutent les petits écrits. *(Il se rassied).* Las de nourrir un obscur pensionnaire, on me met un jour dans la rue; et comme il faut dîner quoiqu'on ne soit plus en prison, je taille encore ma plume, et demande à chacun de quoi il est question: on me dit que, pendant ma retraite économique, il s'est établi dans Madrid un système de liberté sur la vente des productions, qui s'étend même à celles de la presse: et que, pourvu que je ne parle en mes écrits ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de la morale, ni des gens en place, ni des corps en crédit, ni de l'Opéra, ni des autres spectacles, ni de personne qui tienne à quelque chose, je puis tout imprimer librement, sous l'inspection de deux ou trois censeurs. Pour profiter de cette douce liberté, j'annonce un écrit périodique, et, croyant n'aller sur les brisées d'aucun autre, je le nomme *Journal inutile*. Pou-ou! je vois s'élever contre moi mille pauvres diables à la feuille; on me supprime, et me voilà derechef sans emploi! — Le désespoir m'allait saisir; on pense à moi pour une place; mais par malheur j'y étais propre: il fallait un calculateur, ce fut un danseur qui l'obtint. Il ne me restait plus qu'à voler; je me fais banquier de pharaon: alors, bonnes gens! je soupe en ville, et les personnes dites *comme il faut* m'ouvrent poliment leur maison, en retenant pour elles les trois quarts du profit. J'aurais bien pu me remonter; je commençais même à comprendre que, pour gagner du bien, le savoir-faire vaut mieux que le savoir. Mais comme chacun pillait autour de moi, en exigeant que je fusse honnête, il fallut bien périr encore. Pour le coup je quittais le monde, et vingt brasses d'eau m'en allaient séparer, lorsqu'un Dieu bienfaisant m'appelle à mon premier état. Je reprends ma trousse[3] et mon cuir anglais; puis laissant la fumée aux sots qui s'en nourrissent, et la honte au milieu du chemin, comme trop lourde à un piéton, je vais rasant de ville en ville, et je vis enfin sans souci.

c'est l'os qui forme la partie postérieure de l'épaule et auquel se joint l'os du bras.

[1] Les *recors* sont les gens que l'huissier mène avec lui pour servir de témoins et d'auxiliaires dans les exploits d'exécution. Il se dit quelquefois de l'*huissier* lui-même. [2] Allusion à la *Bastille*.

[3] *Trousse*, étui où les barbiers mettent tout ce qui est nécessaire pour faire la barbe. *Trousse* se dit aussi d'une sorte de portefeuille, dans lequel les chirurgiens mettent les instruments dont ils se servent pour les opérations ordinaires.

MIRABEAU.

HONORÉ-GABRIEL RIQUETTI, COMTE DE MIRABEAU, le plus grand orateur de l'Assemblée constituante, naquit à Bignon, près de Nevers, en 1749, et mourut à Paris, en 1791. Il eut une jeunesse très désordonnée; la rigueur avec laquelle le traitait son père, qui le fit emprisonner plusieurs fois, ne fit qu'aigrir son caractère indomptable. Revenu de ses égarements dans l'âge mûr, il s'occupa de politique, fut chargé, en 1787, d'une mission diplomatique secrète en Prusse, et se fit connaître par quelques écrits. La noblesse ayant refusé de l'élire député aux états-généraux, en 1789, il se fit nommer par le tiers état de la ville d'Aix. Bientôt il domina tous les orateurs de l'assemblée nationale, éclipsa toutes les réputations et devint le centre autour duquel se groupa ce qu'il y avait d'hommes de talent dans le tiers état. Après s'être montré audacieux réformateur, Mirabeau se rapprocha de la royauté, gagné, à ce qu'on prétend, par l'or de la cour. Quoi qu'il en soit, en essayant d'arrêter le torrent révolutionnaire, le grand orateur, dont l'idéal était la royauté constitutionnelle, paraît avoir agi par conviction. Déjà sa popularité commençait à être ébranlée, lorsqu'il succomba tout à coup aux fatigues de sa vie orageuse.

Nous reproduisons un fragment du célèbre discours de Mirabeau sur la *banqueroute*. Par ce discours, l'orateur soutenait devant l'assemblée nationale le projet de Necker, son adversaire politique, qui voulait établir l'impôt énorme du *quart de revenu* pour aider le trésor public à payer ses dettes.

Mes amis, écoutez un mot, un seul mot: Deux siècles de déprédations et de brigandage[1] ont creusé le gouffre où le royaume est près de s'engloutir. Il faut le combler, ce gouffre effroyable;[2] eh bien! voici la liste des propriétaires français; choisissez les plus riches afin de sacrifier moins de citoyens. Mais choisissez; car ne faut-il pas qu'un petit nombre périsse pour sauver la masse du peuple? Allons, ces deux mille notables possèdent de quoi combler le déficit. Ramenez l'ordre dans vos finances, la paix et la prospérité dans le royaume; frappez, immolez sans pitié ces tristes victimes; précipitez-les dans l'abîme;[3] il va se refermer .... Vous reculez d'horreur .... Hommes inconséquents! hommes pusillanimes! eh! ne voyez-vous donc pas qu'en décrétant la banqueroute, ou, ce qui est plus odieux encore, en la rendant inévitable, sans la décréter, vous vous souillez d'un acte mille fois plus criminel, et, chose inconcevable, gratuitement criminel? car enfin cet horrible sacrifice ferait du moins disparaître le déficit. Mais croyez-vous, parce que vous n'aurez pas payé, que vous ne devrez plus rien? Croyez-vous que les milliers, que les millions d'hommes qui perdront en un instant par l'explosion terrible ou par ses contre-coups, tout ce qui faisait la consolation de leur vie, et peut-être

[1] Le terme n'est guère *parlementaire*, mais il peint très bien les dilapidations des cours de Louis XIII, de Louis XIV et de Louis XV.

[2] Le *déficit*.

[3] Allusion à l'action du chevalier romain Curtius qui, selon la tradition, se précipita dans l'abîme ouvert à Rome, lequel se referma aussitôt.

l'unique moyen de la sustenter, vous laisseront paisiblement jouir de votre crime?

Contemplateurs stoïques des maux incalculables que cette catastrophe vomira sur la France, impassibles égoïstes, qui pensez que ces convulsions du désespoir et de la misère passeront comme tant d'autres, d'autant plus rapidement qu'elles seront plus violentes, êtes-vous bien sûrs que tant d'hommes sans pain vous laisseront tranquillement savourer ces mets dont vous n'aurez voulu diminuer ni le nombre ni la délicatesse? Non, vous périrez; et, dans la conflagration universelle que vous ne frémissez pas d'allumer, la perte de votre honneur ne sauvera pas une seule de vos détestables jouissances. Voilà où nous marchons .... J'entends parler de patriotisme, d'invocations au patriotisme, d'élans du patriotisme. Ah! ne prostituez pas ces mots de patrie et de patriotisme. Il est donc bien magnanime, l'effort de donner une portion de son revenu pour sauver tout ce qu'on possède! Eh! messieurs, ce n'est là que de la simple arithmétique, et celui qui hésitera ne peut désarmer l'indignation que par le mépris qu'inspirera sa stupidité.

Oui, messieurs, c'est la prudence la plus ordinaire, la sagesse la plus triviale, c'est l'intérêt le plus grossier que j'invoque. Je ne vous dis plus comme autrefois: Donnerez-vous les premiers aux nations le spectacle d'un peuple assemblé pour manquer à la foi publique? Je ne vous dis plus: Eh! quels titres avez-vous à la liberté? Quels moyens vous resteront pour la maintenir, si dès votre premier pas vous surpassez les turpitudes des gouvernements les plus corrompus, si le besoin de votre concours et de votre surveillance n'est pas le garant de votre constitution? Je vous dis: Vous serez tous entraînés dans la ruine universelle, et les premiers intéressés au sacrifice que le gouvernement vous demande, c'est vous-mêmes. —

Votez donc ce subside extraordinaire, et puisse-t-il être suffisant! votez-le, parce que, si vous avez des doutes sur les moyens, doutes vagues et non éclairés, vous n'en avez point sur la nécessité et sur notre impuissance à le remplacer. Votez-le, parce que les circonstances publiques ne souffrent aucun retard, et que vous seriez comptables[1] de tout délai. Gardez-vous de demander du temps: le malheur n'en accorde pas. Eh! messieurs, à propos d'une ridicule motion du Palais-Royal, d'une risible insurrection qui n'eut jamais d'importance que dans les imaginations faibles ou les desseins pervers de quelques hommes de mauvaise foi, vous avez entendu naguère ces mots forcenés: *Catilina est aux portes, et l'on délibère!* et certainement, il n'y avait autour de nous ni Catilina, ni périls, ni factions, ni Rome; mais aujourd'hui la banqueroute, la hideuse banqueroute est là; elle menace de consumer tout, vos propriétés, votre honneur; et vous délibérez!

---

[1] C'est-à-dire *responsables.*

ANDRÉ CHÉNIER ET JOSEPH CHÉNIER.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.

ANDRÉ DE CHENIER naquit en 1762, à Constantinople, où son père était consul de France, et mourut à Paris, sur l'échafaud, en 1794, trois jours avant la chute de Robespierre. Il avait d'abord embrassé avec enthousiasme les principes de la révolution; mais révolté par ses excès, il avait osé les blâmer hautement dans des lettres qu'il fit insérer dans le *Journal de Paris*. Les *poésies lyriques* d'André Chénier, qui n'ont été publiées qu'en 1819, se distinguent par un retour direct à l'imitation antique dans toute sa naïveté, par une délicatesse exquise de sentiments et une grande finesse d'expression.

Son frère, MARIE-JOSEPH DE CHÉNIER, naquit en 1764, également à Constantinople et mourut à Paris, en 1811. Il cultiva plusieurs genres, mais surtout le théâtre. Enthousiaste des idées républicaines, il leur dut le plus souvent ses inspirations poétiques. Il fit représenter successivement les tragédies de *Charles IX*, *Henri VIII*, *la Mort de Calas*, *Gracchus*, *Fénelon*, *Timoléon* qui eurent pour la plupart un succès prodigieux, dû en grande partie à leur conformité avec les idées démocratiques du temps. Marie-Joseph de Chénier fit partie de toutes les assemblées politiques qui se succédèrent depuis 1792 jusqu'en 1802; il devint, lors du rétablissement des écoles, inspecteur général des études, mais il fut destitué sous l'Empire. On l'a faussement accusé de n'avoir rien fait pour soustraire son frère à l'échafaud, accusation qu'il a repoussée avec une grande éloquence dans l'*Épître sur la Calomnie*, que nous reproduisons.

LA JEUNE CAPTIVE,[1] PAR ANDRÉ CHÉNIER.

L'épi naissant mûrit de la faux respecté,
Sans crainte du pressoir, le pampre, tout l'été,
Boit les doux présents de l'aurore,[2]
Et moi, comme lui belle et jeune comme lui,
Quoi que l'heure présente ait de trouble et d'ennui,[3]
Je ne veux point mourir encore.

[1] Cette ode si mélancolique fut faite pour mademoiselle de Coigny, retenue en prison en même temps que Chénier, mais mise en liberté après la chute de Robespierre, le 9 thermidor (voyez page 550, note 8).

[2] Les gouttes de rosée.

[3] Dans le style soutenu *ennui* signifie *chagrin*, *malheur*, *peine*.

Qu'un stoïque aux yeux secs vole embrasser la mort,
Moi, je pleure et j'espère: au noir souffle du nord,
Je plie et relève ma tête.
S'il est des jours amers, il en est de si doux!
Hélas! quel miel jamais n'a laissé de dégoûts:
Quelle mer n'a point de tempête?

L'illusion féconde habite dans mon sein;
D'une prison sur moi les murs pèsent en vain:
J'ai les ailes de l'espérance.
Échappée aux réseaux de l'oiseleur cruel,
Plus vive, plus heureuse, aux campagnes du ciel,
Philomèle chante et s'élance.

Est-ce à moi de mourir? Tranquille je m'endors,
Et tranquille je veille; et ma veille aux remords
Ni mon sommeil ne sont en proie.
Ma bienvenue au jour me rit dans tous les yeux,
Sur des fronts abattus mon aspect dans ces lieux
Ranime presque de la joie.

Mon beau voyage encore est si loin de sa fin!
Je pars, et des ormeaux qui bordent le chemin
J'ai passé les premiers à peine.
Au banquet de la vie à peine commencé
Un instant seulement mes lèvres ont pressé
La coupe en mes mains encore pleine.

Je ne suis qu'au printemps, je veux voir la moisson
Et, comme le soleil, de saison en saison,
Je veux achever mon année.
Brillante sur ma tige et l'honneur du jardin,
Je n'ai vu luire encor que les feux du matin;
Je veux achever ma journée.

O Mort! tu peux attendre; éloigne, éloigne-toi;
Va consoler les cœurs que la honte, l'effroi,
Le pâle désespoir dévore,
Pour moi Palès[1] encore a des asiles verts;
Les amours, des baisers; les Muses, des concerts:
Je ne veux pas mourir encore.

Ainsi, triste et captif, ma lyre, toutefois,
S'éveillait; écoutant ces plaintes, cette voix,
Ces vœux d'une jeune captive,
Et, secouant le joug de mes jours languissants,
Aux douces lois des vers je pliais les accents
De sa bouche aimable et naïve.

---

[1] Déesse de l'ancienne Italie, qui présidait aux troupeaux et aux bergers. Sa fête, appelée les *Palilies*, était célébrée le 21 avril, jour qui, d'après la légende, était celui de la fondation de Rome.

Ces chants, de ma prison témoins harmonieux,
Feront à quelque amant des loisirs studieux
Chercher quelle fut cette belle:
La grâce décorait son front et ses discours,
Et, comme elle, craindront de voir finir leurs jours
Ceux qui les passeront près d'elle.

LA CALOMNIE, PAR JOSEPH CHÉNIER.

Ceux que la France a vus ivres de tyrannie,
Ceux-là mêmes, dans l'ombre armant la calomnie,
Me reprochent le sort d'un frère infortuné
Qu'avec la calomnie ils ont assassiné!
L'injustice agrandit une âme libre et fière.
Ces reptiles en vain, sifflant dans la poussière,
En vain sèment le trouble entre son ombre et moi!
Scélérats, contre vous elle invoque la loi!
Hélas! pour arracher la victime aux supplices,
De mes pleurs chaque jour fatiguant mes complices,
J'ai courbé devant eux mon front humilié;
Mais ils vous ressemblaient, ils étaient sans pitié.
Si, le jour où tomba leur puissance arbitraire,
Des fers et de la mort je n'ai sauvé qu'un frère,[1]
Qu'au fond des noirs cachots Dumont[2] avait plongé,
Et qui, deux jours plus tard, périssait égorgé,
Auprès d'André Chénier avant que de descendre
J'élèverai la tombe où manquera sa cendre,
Mais où vivront du moins et son doux souvenir
Et sa gloire, et ses vers dictés pour l'avenir!
Là, quand de thermidor la neuvième journée[3]
Sous les feux du lion ramènera l'année,
O mon frère, je veux, relisant tes écrits,
Chanter l'hymne funèbre à tes mânes proscrits;
Là souvent tu verras, près de ton mausolée,
Tes frères gémissants, ta mère désolée,
Quelques amis des arts, un peu d'ombre et des fleurs,
Et ton jeune laurier grandira sous mes pleurs!

---

[1] Un troisième frère, qui fut mis en liberté après la mort de Robespierre.

[2] André Dumont, commissaire de la Convention dans le département de la Somme.

[3] Le neuf thermidor (27 juillet) 1794 est la date de la chute de Robespierre.

Mme DE STAËL.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

ANNE-LOUISE-GERMAINE NECKER, BARONNE DE STAËL-HOLSTEIN, naquit à Paris en 1766. Son père était le célèbre banquier Necker, qui fut deux fois ministre sous Louis XVI, mais qui était alors bien loin de la haute position qu'il occupa depuis. De bonne heure la jeune Necker, douée de facultés intellectuelles précoces, se distingua par la vivacité de son esprit dans le cercle des gens de lettres dont la maison de son père était le rendez-vous. Elle avait vingt ans, lorsqu'elle épousa le baron de Staël-Holstein, ambassadeur de Suède à Paris, qui résida dans cette capitale jusqu'en 1799 et y mourut en 1802. L'exécution du roi et le régime exécrable qui suivit cette catastrophe, frappèrent Mme de Staël d'horreur et d'épouvante. Elle eut cependant le noble courage d'adresser au gouvernement révolutionnaire une défense écrite de la malheureuse reine Marie-Antoinette.

Après avoir, pendant quelque temps, cherché un refuge en Angleterre, Mme de Staël s'attacha, après la chute de Robespierre, au parti modéré. Sous le Directoire (1795—1799), la fille de Necker exerça, par ses salons, une grande influence. Après le coup d'État du 18 brumaire, elle devint en quelque sorte le centre d'une opposition rationnelle qui s'éleva avec force contre les tendances de jour en jour plus despotiques du gouvernement consulaire. Victime de l'arbitraire, elle fut exilée à quarante lieues de Paris (1802). Cet exil la décida à faire son premier voyage en Allemagne. Elle alla à Weimar, où elle étudia la langue et la littérature allemandes et se lia avec Gœthe, Schiller et Wieland.

De retour au château de Coppet, près de Genève, qui appartenait à sa famille, elle se consacra à ses travaux littéraires et au commerce de ses amis. Sa retraite de Coppet fut alors le rendez-vous des beaux esprits et des hommes de lettres les plus distingués. Elle publia ses deux célèbres romans, d'abord *Delphine,* et, après un voyage en Italie, *Corinne* (1807), qui excitèrent alors en Europe un enthousiasme universel. Les héroïnes de ces deux romans sont deux femmes supérieures qui ne peuvent s'astreindre à suivre les voies régulières tracées à leur sexe par l'opinion, et qui souffrent de cruels malheurs pour s'en être écartées. Le roman de Corinne contient une brillante peinture de l'Italie.

Ces deux ouvrages sont écrits avec une élévation d'esprit et une érudition bien rares, unies à une extrême finesse et à une grande connaissance du monde; mais on y trouve des longueurs ennuyeuses; le style de l'auteur, souvent brillant, est quelquefois fatigant et guindé.

Après un second voyage en Allemagne, Mme de Staël eut la permission de vivre en France. Mais en 1810, la publication de son ouvrage *De l'Allemagne* devint, pour la police impériale, le prétexte de nouvelles persécutions. Toute l'édition fut saisie et mise au pilon,[2] et il fut enjoint à l'auteur ou de s'embarquer pour l'Amérique ou de ne plus quitter sa terre de Coppet. L'ouvrage qui lui valut cette persécution était pourtant purement littéraire. Malgré de nombreuses

[1] D'après la *Biographie universelle.* [2] Mettre au pilon einstampfen.

erreurs de détail, il a le grand mérite d'avoir répandu en France la première connaissance de la littérature allemande et d'avoir ouvert une route nouvelle à la littérature française. Le livre *De l'Allemagne* peut être regardé comme un des précurseurs du *romantisme*.[1]

Retirée à Coppet, Mme de Staël eut à subir, sur le territoire de la république helvétique tant de vexations de la part de la toute-puissante police française, qu'elle finit par prendre la résolution de s'évader. Elle l'exécuta en 1812, et, pour aller de Genève en Angleterre, elle dut traverser le Tyrol, l'Autriche, la Hongrie, la Pologne et la Russie, et s'embarquer à Saint-Pétersbourg. Ce voyage est la preuve la plus éloquente de la domination presque européenne du conquérant français. Elle en a fait elle-même la description attrayante dans l'ouvrage *Dix années d'exil*, publié après sa mort. Ce fut en Angleterre qu'elle publia enfin son ouvrage *De l'Allemagne*, dont la police impériale avait essayé en vain de saisir le manuscrit.

Après la chute de Napoléon Ier, Mme de Staël revint à Paris. Elle obtint de Louis XVIII deux millions de francs à titre de restitution des sommes dues à son père. De retour d'un voyage en Italie, elle mourut à Paris, en 1817.

I. CORINNE, OU L'ITALIE.

(1807.)

LA FIN DU CARNAVAL A ROME.

La course des chevaux se préparait. Lord Nelvil s'attendait à voir une course semblable à celles d'Angleterre; mais il fut étonné d'apprendre que de petits chevaux barbes[2] devaient courir tout seuls, sans cavaliers, les uns contre les autres. Ce spectacle attire singulièrement l'attention des Romains. Au moment où il va commencer, toute la foule se range des deux côtés de la rue. La place du Peuple, qui était couverte de monde, est vide en un moment. Chacun monte sur les amphithéâtres qui entourent les obélisques, et des multitudes innombrables de têtes et d'yeux noirs sont tournées vers la barrière d'où les chevaux doivent s'élancer.

Ils arrivent sans bride et sans selle, seulement le dos couvert d'une étoffe brillante, et conduits par des palefreniers très bien vêtus, qui mettent à leurs succès un intérêt passionné. On place les chevaux derrière la barrière, et leur ardeur pour la franchir est excessive. A chaque instant on les retient: ils se cabrent, ils hennissent, ils trépignent, comme s'ils étaient impatients d'une gloire qu'ils vont obtenir à eux seuls, sans que l'homme les dirige. Cette impatience des chevaux, ces cris des palefreniers font, du moment où la barrière tombe, un vrai coup de théâtre. Les chevaux partent, les palefreniers crient *place, place,* avec un transport inexprimable. Ils accompagnent leurs chevaux du geste et de la voix, aussi longtemps qu'ils peuvent les apercevoir. Les chevaux sont jaloux l'un de l'autre comme des hommes. Le pavé étincelle sous leurs pas, leur crinière vole, et leur désir de gagner le prix, ainsi abandonnés à eux-mêmes, est tel, qu'il en est qui, en arrivant, sont morts de la rapidité de leur course. On s'étonne de voir ces chevaux libres ainsi animés par des passions personnelles; cela fait peur, comme si c'était de la pensée sous cette forme d'ani-

[1] Voyez 591 et 592. [2] Chevaux de la côte d'Afrique appelée *Barbarie.*

mal. La foule rompt ses rangs quand les chevaux sont passés, et les suit en tumulte. Ils arrivent au palais de Venise, où est le but; et il faut entendre les exclamations des palefreniers dont les chevaux sont vainqueurs! Celui qui avait gagné le premier prix se jeta à genoux devant son cheval, le remercia, et le recommanda à saint Antoine, patron des animaux, avec un enthousiasme aussi sérieux en lui que comique pour les spectateurs.

C'est à la fin du jour, ordinairement, que les courses finissent. Alors commence un autre genre d'amusement beaucoup moins pittoresque, mais aussi très bruyant. Les fenêtres sont illuminées. Les gardes abandonnent leur poste, pour se mêler eux-mêmes à la joie générale. Chacun prend alors un petit flambeau appelé *moccolo*, et l'on cherche mutuellement à se l'éteindre, en répétant le mot *ammazzare* (tuer), avec une vivacité redoutable. CHE LA BELLA PRINCIPESSA SIA AMMAZZATA! CHE IL SIGNORE ABBATE SIA AMMAZZATO! *(Que la belle princesse soit tuée, que le seigneur abbé soit tué!)* crie-t-on d'un bout de la rue à l'autre. La foule rassurée, parce qu'à cette heure on interdit les chevaux et les voitures, se précipite de tous les côtés; enfin, il n'y a plus d'autre plaisir que le tumulte et l'étourdissement. Cependant la nuit s'avance; le bruit cesse par degrés, le plus profond silence lui succède; et il ne reste plus de cette soirée que l'idée d'un songe confus, qui, changeant l'existence de chacun en un rêve, a fait oublier pour un moment au peuple ses travaux, aux savants leurs études, aux grands seigneurs leur oisiveté.

II. DE L'ALLEMAGNE.

(1811.)

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les nations germaniques ont presque toujours résisté au joug des Romains; elles ont été civilisées plus tard que les peuples de race latine,[1] et seulement par le christianisme; elles ont passé immédiatement d'une sorte de barbarie à la société chrétienne: les temps de la chevalerie, l'esprit du moyen âge sont leurs souvenirs les plus vifs; et quoique les savants de ce pays aient étudié les auteurs grecs et latins, plus même que ne l'ont fait les nations latines, le génie naturel aux écrivains allemands est d'une couleur ancienne plutôt qu'antique; leur imagination se plaît dans les vieilles tours, dans les créneaux, au milieu des guerriers, des sorcières et des revenants; et les mystères d'une nature rêveuse et solitaire forment le principal charme de leurs poésies.

L'analogie qui existe entre les nations teutoniques ne saurait être méconnue. La dignité sociale que les Anglais doivent à leur constitution leur assure, il est vrai, parmi ces nations, une supériorité décidée; néanmoins les mêmes traits de caractère se retrouvent constamment parmi les divers peuples d'origine germanique. L'indépendance et la loyauté signalèrent de tout temps ces peuples; ils ont été toujours bons et fidèles, et c'est à cause de cela même peut-être que leurs écrits portent une empreinte de mélancolie; car il arrive souvent aux nations, comme aux individus, de souffrir pour leurs vertus.

[1] Cette désignation collective des peuples dont l'idiome dérive du latin (*Français, Espagnols, Italiens,* etc.) et qui sont de *races* parfaitement distinctes est généralement reçue en France.

La civilisation des Esclavons[1] ayant été plus moderne et plus précipitée que celle des autres peuples, on voit plutôt en eux jusqu'à présent l'imitation que l'originalité: ce qu'ils ont d'européen est français; ce qu'ils ont d'asiatique est trop peu développé, pour que leurs écrivains puissent encore manifester le véritable caractère qui leur serait naturel. Il n'y a donc dans l'Europe littéraire que deux grandes divisions très marquées; la littérature imitée des anciens, et celle qui doit sa naissance à l'esprit du moyen âge; la littérature qui, dans son origine, a reçu du paganisme sa couleur et son charme, et la littérature dont l'impulsion et le développement appartiennent à une religion essentiellement spiritualiste.

On pourrait dire avec raison que les Français et les Allemands sont aux deux extrémités de la chaîne morale, puisque les uns considèrent les objets extérieurs comme le mobile de toutes les idées, et les autres, les idées comme le mobile de toutes les impressions. Ces deux nations cependant s'accordent assez bien sous les rapports sociaux: mais il n'en est point de plus opposées dans leur système littéraire et philosophique. L'Allemagne intellectuelle n'est presque pas connue de la France: bien peu d'hommes de lettres parmi nous s'en sont occupés. Il est vrai qu'un beaucoup plus grand nombre la juge. Cette agréable légèreté, qui fait prononcer sur ce qu'on ignore, peut avoir de l'élégance quand on parle, mais non quand on écrit. Les Allemands ont le tort de mettre souvent dans la conversation ce qui ne convient qu'aux livres; les Français ont quelquefois aussi celui de mettre dans les livres ce qui ne convient qu'à la conversation; et nous avons tellement épuisé tout ce qui est superficiel, que, même pour la grâce, et surtout pour la variété, il faudrait, ce me semble, essayer d'un peu plus de profondeur.

J'ai donc cru qu'il pouvait y avoir quelques avantages à faire connaître le pays de l'Europe où l'étude et la méditation ont été portées si loin, qu'on peut le considérer comme la patrie de la pensée. Les réflexions que le pays et les livres m'ont suggérées, seront partagées en quatre sections. La première traitera de l'Allemagne et des mœurs des Allemands; la seconde, de la littérature et des arts; la troisième, de la philosophie et de la morale; la quatrième, de la religion et de l'enthousiasme. Ces divers sujets se mêlent nécessairement les uns avec les autres. Le caractère national influe sur la littérature; la littérature et la philosophie sur la religion; et l'ensemble peut seul faire connaître en entier chaque partie; mais il fallait cependant se soumettre à une division apparente, pour rassembler à la fin tous les rayons dans le même foyer.

Je ne me dissimule point que je vais exposer, en littérature comme en philosophie, des opinions étrangères à celles qui règnent en France; mais soit qu'elles paraissent justes ou non, soit qu'on les adopte ou qu'on les combatte, elles donnent toujours à penser. Car nous n'en sommes pas, j'imagine, à vouloir élever autour de la France littéraire la grande muraille de la Chine, pour empêcher les idées du dehors d'y pénétrer.

[1] On dit aujourd'hui *Slaves* pour désigner la grande famille ethnographique la plus orientale de l'Europe, et qui comprend les *Russes*, les *Polonais*, les *Tchèques*, les *Serbes*, les *Slowaques*, les *Croates*, *etc.*

Il est impossible que les écrivains allemands, ces hommes les pl instruits et les plus méditatifs de l'Europe, ne méritent pas qu'o accorde un moment d'attention à leur littérature et à leur philosophi On oppose à l'une qu'elle n'est pas de bon goût, et à l'autre qu'el est pleine de folies. Il se pourrait qu'une littérature ne fût pas co forme à notre législation du bon goût, et qu'elle contînt des idé nouvelles dont nous pussions nous enrichir, en les modifiant à not manière. C'est ainsi que les Grecs nous ont valu Racine; et Shakespea plusieurs des tragédies de Voltaire. La stérilité dont notre littératu est menacée ferait croire que l'esprit français lui-même a besoin mai tenant d'être renouvelé par une sève plus vigoureuse; et comme l'él gance de la société nous préservera toujours de certaines fautes. nous importe surtout de retrouver la source des grandes beautés.

Après avoir repoussé la littérature des Allemands au nom du bo goût, on croit pouvoir aussi se débarrasser de leur philosophie au no de la raison. Le bon goût et la raison sont des paroles qu'il e toujours agréable de prononcer, même au hasard; mais peut-on d bonne foi se persuader que des écrivains d'une érudition immens et qui connaissent tous les livres français aussi bien que nous-mêmes s'occupent depuis vingt années de pures absurdités?

Les siècles superstitieux accusent facilement les opinions nouvelle d'impiété, et les siècles incrédules les accusent non moins facilemen de folie. Dans le seizième siècle, Galilée a été livré a l'inquisitio pour avoir dit que la terre tournait; et dans le dix-huitième, quelque uns ont voulu faire passer J.-J. Rousseau pour un dévot fanatique Les opinions qui diffèrent de l'esprit dominant, quel qu'il soit, scan dalisent toujours le vulgaire; l'étude et l'examen peuvent seuls donne cette libéralité de jugement, sans laquelle il est impossible d'acquéri des lumières nouvelles, ou de conserver même celles qu'on a; car o se soumet à de certaines idées reçues, non comme à des vérités, mai comme au pouvoir; et c'est ainsi que la raison humaine s'habitue à la servitude, dans le champ même de la littérature et de la philosophie

III. DIX ANNÉES D'EXIL.

PERSÉCUTION SUBIE PAR MADAME DE STAËL A CAUSE DE SON LIVRE DE L'ALLEMAGNE.[1]

(Chapitre I et II.)

En revenant à Coppet,[2] traînant l'aile comme le pigeon de la Fontaine,[3] je vis l'arc-en-ciel se lever sur la maison de mon père; j'osai prendre ma part de ce signe d'alliance; il n'y avait rien dans mon

[1] Voyez page 438 et 439 la biographie de l'auteur du livre *De l'Allemagne*. Le ministre de la police avait ordonné à Mme de Staël de quitter la France dans un délai de huit jours. Il lui laissait le choix, ou de se retirer à *Coppet*, sur le lac Léman, ou de s'embarquer pour l'Amérique. Les motifs dont son Excellence accompagnait cet ordre d'exil sont curieux: „Votre dernier ouvrage n'est pas français. Il m'a paru que l'air de ce pays ne vous convenait point, et nous ne sommes pas encore réduits à chercher des modèles dans les peuples que vous admirez."

[2] „Comme on me donnait pour toute alternative l'Amérique ou Coppet, dit Mme de Staël, je m'arrêtai à ce dernier parti, car un sentiment profond m'attirait toujours vers Coppet, malgré les peines qu'on m'y faisait éprouver."

[3] La Fontaine IX, 12. *Les deux pigeons.*

triste voyage qui me défendît d'y aspirer. J'étais alors presque résignée à vivre dans ce château, en ne publiant plus rien sur aucun sujet; mais il fallait au moins, en faisant le sacrifice des talents que je me flattais de posséder, trouver du bonheur dans mes affections, et voici de quelle manière on arrangea ma vie privée, après m'avoir dépouillée de mon existence littéraire.

Le premier ordre que reçut le préfet de Genève, fut de signifier à mes deux fils qu'il leur était interdit d'entrer en France, sans une nouvelle autorisation de la police. C'était pour les punir d'avoir voulu parler à Bonaparte en faveur de leur mère.

— — Quelques jours plus tard, le préfet de Genève m'écrivit une seconde lettre, pour me demander, au nom du ministre de la police, les épreuves de mon livre qui devaient me rester encore; le ministre savait très exactement le compte de ce que j'avais remis et conservé, et ses espions l'avaient fort bien servi. Je lui donnai, dans ma réponse, la satisfaction de convenir qu'on l'avait parfaitement instruit; mais je lui dis en même temps que cet exemplaire n'était plus en Suisse, et que je ne pouvais ni ne voulais le donner. J'ajoutai cependant que je m'engageais à ne pas le faire imprimer sur le continent, et je n'avais pas grand mérite à le promettre; car quel gouvernement continental eût alors pu laisser publier un livre interdit par l'empereur?

Peu de temps après, le préfet de Genève[1] fut destitué, et l'on crut assez généralement que c'était à cause de moi. Il était de mes amis, néanmoins il ne s'était pas écarté des ordres qu'il avait reçus. Bien que ce fût un des hommes les plus honnêtes et les plus éclairés de France, il entrait dans ses principes d'obéir sans scrupule au gouvernement qu'il servait; mais aucune vue d'ambition, aucun calcul personnel ne lui donnaient le zèle requis. Ce fut encore un grand chagrin pour moi que d'être ou de passer pour la cause de la destitution d'un tel homme. Il fut généralement regretté dans son département, et dès qu'on crut que j'étais pour quelque chose dans sa disgrâce, tout ce qui prétendait aux places s'éloigna de ma maison, comme on fuit une contagion funeste. Il me restait toutefois à Genève plus d'amis qu'aucune autre ville de province en France ne m'en aurait offert; car l'héritage de la liberté a laissé dans cette ville beaucoup de sentiments généreux; mais on ne peut se faire une idée de l'anxiété qu'on éprouve quand on craint de compromettre ceux qui viennent nous voir. Je m'informais avec exactitude de toutes les relations d'une personne, avant de l'inviter; car si elle avait seulement un cousin qui voulût une place, ou qui la possédât, c'était demander un acte d'héroïsme romain que de lui proposer seulement à dîner.

Enfin, au mois de mars 1811, un nouveau préfet arriva de Paris. C'était un de ces hommes supérieurement adaptés au régime actuel, c'est-à-dire, ayant une assez grande connaissance des faits, et une parfaite absence de principes en matière de gouvernement; appelant abstraction toute règle fixe, et plaçant sa conscience dans le dévouement au pouvoir. La première fois que je le vis, il me dit tout de suite qu'un talent comme le mien était fait pour célébrer l'empereur, que c'était un sujet digne du genre d'enthousiasme que j'avais montré

[1] M. de Barante. — En 1798 Genève avait été annexée à la France, et était devenue le chef-lieu du département du Léman.

dans Corinne. Je lui répondis que, persécutée comme je l'étais par l'empereur, toute louange de ma part, adressée à lui, aurait l'air d'une requête, et que j'étais persuadée que l'empereur lui-même trouverait mes éloges ridicules dans une semblable circonstance. Il combattit avec force cette opinion; il revint plusieurs fois chez moi pour me prier, au nom de mon intérêt, disait-il, d'écrire pour l'empereur, ne fût-ce qu'une feuille de quatre pages: cela suffirait, assurait-il, pour terminer toutes les peines que j'éprouvais. Ce qu'il me disait, il le répétait à toutes les personnes que je connaissais. Enfin un jour il vint me proposer de chanter la naissance du roi de Rome; je lui répondis en riant que je n'avais aucune idée sur ce sujet, et que je m'en tiendrais à faire des vœux pour que sa nourrice fût bonne. Cette plaisanterie finit les négociations du préfet avec moi sur la nécessité que j'écrivisse en faveur du gouvernement actuel.

Peu de temps après, les médecins ordonnèrent à mon fils cadet les bains d'Aix, en Savoie, à vingt lieues de Coppet. Je choisis pour y aller les premiers jours de mai, époque où les eaux sont encore désertes. Je prévins le préfet de ce petit voyage, et j'allai m'enfermer dans une espèce de village où il n'y avait pas alors une seule personne de ma connaissance. A peine y avais-je passé dix jours, qu'il m'arriva un courrier du préfet de Genève pour m'ordonner de revenir. Le préfet du Mont-Blanc, où j'étais, eut peur aussi que je ne partisse d'Aix pour aller en Angleterre, disait-il, écrire contre l'empereur; et, bien que Londres ne fût pas très voisin d'Aix en Savoie, il fit courir ses gendarmes pour défendre qu'on me donnât des chevaux de poste sur la route. Je suis tentée de rire aujourd'hui de toute cette activité *préfectoriale* contre une aussi pauvre chose que moi; mais alors je mourais de peur à la vue d'un gendarme. Je craignais toujours que d'un exil si rigoureux on ne passât bientôt à la prison, ce qui était pour moi plus terrible que la mort. Je savais qu'une fois arrêtée, une fois cet esclandre bravé, l'empereur ne se laisserait plus parler de moi, si toutefois quelqu'un en avait le courage; ce qui n'était guère probable dans cette cour, où la terreur règne à chaque instant de la journée, et pour chaque détail de la vie.

Je revins à Genève, et le préfet me signifia que non-seulement il m'interdisait d'aller, sous aucun prétexte, dans les pays réunis à la France, mais qu'il me conseillait de ne point voyager en Suisse, et de ne jamais m'éloigner dans aucune direction à plus de deux lieues de Coppet. Je lui objectai qu'étant domiciliée en Suisse, je ne concevais pas bien de quel droit une autorité française pouvait me défendre de voyager dans un pays étranger. Il me trouva sans doute un peu niaise de discuter dans ce temps-ci une question de droit et me répéta son conseil, singulièrement voisin d'un ordre. Je m'en tins à ma protestation; mais le lendemain j'appris qu'un des littérateurs les plus distingués de l'Allemagne, M. Schlegel,[1] qui, depuis huit ans, avait bien voulu se charger de l'éducation de mes fils, venait de recevoir l'ordre non-seulement de quitter Genève, mais même Coppet. Je voulus encore représenter qu'en Suisse le préfet de Genève n'avait pas d'ordre à donner; mais on me dit que, si

[1] *August Wilhelm* Schlegel (1767—1845).

j'aimais mieux que cet ordre passât par l'ambassadeur de France, j'en étais bien la maîtresse; que cet ambassadeur s'adresserait au landamman du canton de Vaud, qui renverrait M. Schlegel de chez moi. En faisant faire ce détour au despotisme, j'aurais gagné dix jours; rien de plus. Je voulais savoir pourquoi l'on m'ôtait la société de M. Schlegel, mon ami et celui de mes enfants. Le préfet, qui avait l'habitude, comme la plupart des agents de l'empereur, de joindre des phrases doucereuses à des actes très durs, me dit que c'était par intérêt pour moi que le gouvernement éloignait de ma maison M. Schlegel, qui me rendait anti-française. Vraiment touchée de ce soin paternel du gouvernement, je demandai ce qu'avait fait M. Schlegel contre la France; le préfet m'objecta ses opinions littéraires, et entre autres une brochure de lui, dans laquelle, en comparant la Phèdre d'Euripide à celle de Racine, il avait donné la préférence à la première. C'était bien délicat pour un monarque corse, de prendre ainsi fait et cause pour les moindres nuances de la littérature française. Mais, dans le vrai,[1] on exilait M. Schlegel parce qu'il était mon ami, parce que sa conversation animait ma solitude, et que l'on commençait à mettre en œuvre le système qui devait se manifester, de me faire une prison de mon âme, en m'arrachant toutes les jouissances de l'esprit et de l'amitié.

Je repris la résolution de partir, à laquelle la douleur de quitter mes amis et les cendres de mes parents m'avait si souvent fait renoncer. Mais une grande difficulté restait à résoudre, c'était le choix des moyens de départ. Le gouvernement français mettait de telles entraves au passeport pour l'Amérique, que je n'osais plus recourir à ce moyen. D'ailleurs, j'avais des raisons de craindre qu'au moment où je m'embarquerais, on ne prétendît qu'on avait découvert que je voulais aller en Angleterre, et qu'on ne m'appliquât le décret qui condamnait à la prison ceux qui tentaient de s'y rendre sans l'autorisation du gouvernement. Il me paraissait donc infiniment préférable d'aller en Suède, dans cet honorable pays dont le nouveau chef[2] annonçait déjà la glorieuse conduite qu'il a su soutenir depuis. Mais par quelle route se rendre en Suède? Le préfet m'avait fait savoir de toutes manières, que partout où la France commanderait je serais arrêtée, et comment arriver là où elle ne commandait pas? Il fallait traverser la Bavière et l'Autriche. Je me fiais au Tyrol, bien qu'il fût réuni à un état confédéré, à cause du courage que ses malheureux habitants avaient montré. Quant à l'Autriche, malgré le funeste abaissement dans lequel elle était tombée, j'estimais assez son monarque pour croire qu'il ne me livrerait pas; mais je savais aussi qu'il ne pourrait me défendre. Après avoir sacrifié l'antique honneur de sa maison,[3] quelle force lui restait-il en aucun genre? Je passais donc ma vie à étudier la carte de l'Europe pour m'enfuir, comme Napoléon l'étudiait pour s'en rendre maître, et ma campagne, ainsi que la sienne, avait toujours la Russie pour objet. Cette puissance était le dernier asile des opprimés: ce devait être celle que le dominateur de l'Europe voulait abattre.

[1] Pour: *en réalité.* [2] Bernadotte, alors prince royal de Suède.
[3] Allusion au mariage de l'archiduchesse Marie-Louise avec Napoléon Ier.

CHATEAUBRIAND.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

FRANÇOIS-RENÉ-AUGUSTE, VICOMTE DE CHATEAUBRIAND, naquit en 1768, à Saint-Malo, d'une ancienne famille de Bretagne. Ses premières années s'écoulèrent dans un vieux manoir bâti à peu de distance de la mer, dans un site agreste et sauvage, dont la vue ne fut pas sans influence sur l'imagination ardente et rêveuse de l'enfant. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique en sa qualité de cadet de famille, le jeune Chateaubriand fit ses études au collège de Rennes. Mais se sentant porté vers la carrière des armes, il brigua et obtint un brevet de sous-lieutenant. Les premiers événements de la révolution française le décidèrent à quitter le service. Agé de 23 ans, il s'embarqua, en 1791, pour l'Amérique; il voulait tenter la découverte d'un passage aux Indes par le nord-ouest de l'Amérique septentrionale. Cette expédition, dont il avait très mal calculé les chances, ne pouvant se réaliser, Chateaubriand s'enfonça dans les solitudes du nouveau monde, où devait se révéler en lui ce génie poétique qui a fait sa gloire. Il les parcourut en artiste, recueillant partout ces inspirations ineffaçables qui ont exercé une si grande influence sur le caractère et le style de ses écrits.

Un fragment de journal anglais que le hasard fit tomber entre ses mains, dans une ferme américaine, lui apprit la tentative de fuite du malheureux Louis XVI et les premiers excès de la révolution. Ces graves événements le ramenèrent en France, où il aborda en 1792. Il ne tarda pas à rejoindre l'armée des émigrés que le prince de Condé organisait alors à Coblentz. Grièvement blessé près de Thionville, embarqué à Ostende et sauvé par les soins d'une pauvre femme de pêcheur de Jersey, Chateaubriand, convalescent et dans le plus complet dénûment, se rendit à Londres, où il gagna sa vie en faisant des traductions pour des libraires. Les lois sur les émigrés n'étant plus sévèrement observées depuis que Bonaparte était premier consul, il osa rentrer en France. En 1800 il publia *Atala* et *René*, deux épisodes d'un roman fantastique, *les Natchez*, dont il avait conçu le plan en Amérique et qu'il acheva plus tard. *Atala* eut un succès presque égal à celui de *Paul et Virginie*,[2] ouvrage qui lui avait en quelque sorte servi de modèle et avec lequel le roman de Chateaubriand a plus d'une ressemblance, tant pour la conception poétique que pour la douceur et l'harmonie du langage.

En 1802 parut le *Génie du Christianisme*, livre destiné à restaurer, parmi les gens du monde, les croyances religieuses si fortement ébranlées par les écrivains du 18e siècle. Cet ouvrage excita un enthousiasme immense, et les contemporains sont presque unanimes à déclarer qu'il exerça une grande influence sur le rétablissement du catholicisme, que Napoléon étaya, de son côté, par le concordat conclu vers le même temps avec le pape. Plus tard il a bien fallu voir les nombreux côtés faibles d'un ouvrage qui ne sonde nulle part les profondeurs de la

[1] D'après les *Mémoires d'outre-tombe* et la biographie de Chateaubriand par Lamé Fleury.

[2] Voyez page 403 de ce *Manuel*.

croyance religieuse, mais qui, pour la réveiller et l'affermir, se contente d'en appeler à la poésie, à la peinture et aux souvenirs historiques.

Le *Génie du Christianisme* avait attiré sur Chateaubriand l'attention du premier consul, qui l'envoya à Rome en qualité de secrétaire d'ambassade. Mais bientôt, en 1804, une protestation énergique que Chateaubriand eut le courage de publier, après le meurtre du duc d'Enghien,[1] mit fin à sa carrière politique sous l'Empire.

En 1806, Chateaubriand visita la Grèce et la Palestine: *l'Itinéraire de Paris à Jérusalem* et, quelque temps après, les *Martyrs*, poème en prose, furent le fruit de ce voyage. En 1811, l'auteur d'*Atala* fut élu membre de l'Académie Française.

La restauration de 1814 compta d'abord Chateaubriand parmi ses plus éloquents promoteurs. Sa brochure *Bonaparte et les Bourbons* rendit un service signalé à la cause des princes légitimes, et lui ouvrit de nouveau la carrière politique. Après avoir rempli plusieurs missions diplomatiques importantes, il reçut, dans des circonstances difficiles, le portefeuille du ministère des affaires étrangères. Ce fut Chateaubriand qui dirigea, en 1823, l'intervention de la France en Espagne, en faveur de la monarchie absolue, intervention résolue en 1822 au *Congrès de Vérone*, dont il publia plus tard l'histoire. Cependant l'opposition prévoyante qu'il fit aux principes ultra-royalistes de ses collègues lui attira sa disgrâce. Il sortit du ministère et rentra dans la vie privée.

La révolution de 1830 rappela pour un moment Chateaubriand sur la scène politique. Il prit, à la chambre des pairs, la parole contre l'élection de Louis-Philippe, duc d'Orléans et pour les droits du jeune duc de Bordeaux, que l'abdication de Charles X et du Dauphin appelait légitimement au trône. Ses paroles éloquentes n'ayant point trouvé d'écho, il devint, sous la royauté de Juillet, absolument étranger aux affaires, et se consacra tout entier aux lettres, surtout à la composition de ses *Mémoires d'outre-tombe*. Il mourut à Paris en 1848, après avoir vu encore la troisième révolution.

Le style de Chateaubriand est brillant et pittoresque, mais il sort souvent du naturel et devient maniéré. Nous reproduisons un morceau du *Génie du Christianisme*, un fragment d'*Atala* et un fragment de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, celui de ses ouvrages dont le style a le plus de simplicité et de naturel.

I. LE GÉNIE DU CHRISTIANISME.

IDÉE DE L'OUVRAGE.

(Livre I, Chapitre I.)

Ce n'étaient pas les sophistes qu'il fallait réconcilier à la religion, c'était le monde qu'ils égaraient. On l'avait séduit en lui disant que le christianisme était un culte né du sein de la barbarie, absurde dans ses dogmes, ridicule dans ses cérémonies, ennemi des arts et des lettres, de la raison et de la beauté; un culte qui n'avait fait que verser le sang, enchaîner les hommes, et retarder le bonheur et les lumières du genre humain: on devait donc chercher à prouver au contraire que, de toutes les religions qui ont jamais existé, la religion chrétienne est la plus poétique, la plus humaine, la plus favorable à

[1] Voyez l'article *Lanfrey*, page 745 de ce *Manuel*.

la liberté, aux arts et aux lettres; que le monde moderne lui doit tout, depuis l'agriculture jusqu'aux sciences abstraites, depuis les hospices pour les malheureux jusqu'aux temples bâtis par Michel-Ange[1] et décorés par Raphaël.[2] On devait montrer qu'il n'y a rien de plus divin que sa morale, rien de plus aimable, de plus pompeux que ses dogmes, sa doctrine et son culte; on devait dire qu'elle favorise le génie, épure le goût, développe les passions vertueuses, donne de la vigueur à la pensée, offre des formes nobles à l'écrivain, et des moules parfaits à l'artiste; qu'il n'y a point de honte à croire avec Newton[3] et Bossuet, Pascal et Racine;[4] enfin il fallait appeler tous les enchantements de l'imagination et tous les intérêts du cœur au secours de cette même religion contre laquelle on les avait armés.

Ici le lecteur voit notre ouvrage. Les autres genres d'apologie sont épuisés, et peut-être seraient-ils inutiles aujourd'hui. Qui est-ce qui lirait maintenant un ouvrage de théologie? quelques hommes pieux qui n'ont pas besoin d'être convaincus, quelques vais chrétiens déjà persuadés. Mais n'y a-t-il pas de danger à envisager la religion sous un jour purement humain? Et pourquoi? Notre religion craint-elle la lumière? Une grande preuve de sa céleste origine, c'est qu'elle souffre l'examen le plus sévère et le plus minutieux de la raison. Veut-on qu'on nous fasse éternellement le reproche de cacher nos dogmes dans une nuit sainte, de peur qu'on n'en découvre la fausseté? Le christianisme sera-t-il moins vrai quand il paraîtra plus beau? Bannissons une frayeur pusillanime; par excès de religion, ne laissons pas la religion périr. Nous ne sommes plus dans le temps où il était bon de dire: *Croyez, et n'examinez pas;* on examinera malgré nous; et notre silence timide, en augmentant le triomphe des incrédules, diminuera le nombre des fidèles.

— — Nous osons croire que cette manière d'envisager le christianisme présente des rapports peu connus: sublime par l'antiquité de ses souvenirs, qui remontent au berceau du monde, ineffable dans ses mystères, adorable dans ses sacrements; intéressant dans son histoire, céleste dans sa morale, riche et charmant dans ses pompes, il réclame toutes les sortes de tableaux. Voulez-vous le suivre dans la poésie? le Tasse,[5] Milton,[6] Corneille, Racine, Voltaire,[7] vous retracent ses miracles. Dans les belles-lettres, l'éloquence, l'histoire, la philosophie? que n'ont point fait par son inspiration Bossuet, Fénelon, Massillon, Bourdaloue,[8] Bacon,[9] Pascal, Euler,[10] Newton, Leibnitz![11] Dans les

---

[1] Michel-Ange Buonarotti, peintre, sculpteur et architecte (1474—1564).
[2] Raphaël Sanzio, le plus illustre des peintres italiens (1483—1520).
[3] Isaac Newton (1642—1727), célèbre mathématicien et astronome.
[4] Bossuet, voyez page 153; Pascal, v. page 54; Racine, v. page 164.
[5] Le Tasse (Torquato Tasso), 1544—1595, auteur de la *Jérusalem délivrée.*
[6] John Milton, poète anglais (1608—1674), auteur du *Paradis perdu.*
[7] Corneille, Racine, Voltaire (nommé ici à cause de *Zaïre*) v. p. 1, 164 et 323.
[8] Fénelon, v. page 241; Massillon, v. p. 263; Bourdaloue, v. p. 263, n. 1.
[9] Bacon (1560—1626), célèbre philosophe anglais. [10] Euler, v. p. 363, n. 8.
[11] Leibnitz (1646—1716), savant universel, à la fois théologien, philosophe, jurisconsulte, historien, mathématicien et physicien, né à Leipzig, depuis 1676 fixé à Hanovre, auteur de la *Théodicée,* fondateur du fameux recueil intitulé *Acta eruditorum,* où il publia la plus importante de ses découvertes, celle du *Calcul différentiel.*

arts? que de chefs-d'œuvre! Si vous l'examinez dans son culte, que de choses ne vous disent point et ses vieilles églises gothiques, et ses prières admirables, et ses superbes cérémonies! Parmi son clergé, voyez tous ces hommes qui vous ont transmis la langue et les ouvrages de Rome et de la Grèce, tous ces solitaires de la Thébaïde, tous ces lieux de refuge pour les infortunés, tous ces missionnaires à la Chine, au Canada, au Paraguay, sans oublier les ordres militaires, d'où va naître la chevalerie! Mœurs de nos aïeux, peinture des anciens jours, poésie, romans même, choses secrètes de la vie, nous avons tout fait servir à notre cause. Nous demandons des sourires au berceau et des pleurs à la tombe; tantôt, avec le moine maronite, nous habitons les sommets du Carmel et du Liban; tantôt, avec la fille de la Charité, nous veillons au lit du malade; ici deux époux américains nous appellent au fond de leurs déserts; là nous entendons gémir la vierge dans les solitudes du cloître: Homère vient se placer auprès de Milton, Virgile à côté du Tasse: les ruines de Memphis et d'Athènes contrastent avec les ruines des monuments chrétiens, les tombeaux d'Ossian avec nos cimetières de campagne; à Saint-Denis nous visitons la cendre des rois, et quand notre sujet nous force de parler du dogme de l'existence de Dieu, nous cherchons seulement nos preuves dans les merveilles de la nature; enfin nous essayons de frapper au cœur de l'incrédule de toutes les manières; mais nous n'osons nous flatter de posséder cette verge miraculeuse de la religion, qui fait jaillir du rocher les sources d'eau vive.

II. ITINÉRAIRE DE PARIS A JÉRUSALEM.

LES RUINES D'ATHÈNES EN 1806.

Enfin, le grand jour de notre entrée à Athènes se leva. Le 23, à trois heures du matin, nous étions tous à cheval; nous commençâmes à défiler en silence par la voie Sacrée:[1] je puis assurer que l'initié le plus dévot à Cérès n'a jamais éprouvé un transport aussi vif que le mien. Nous avions mis nos beaux habits pour la fête; le janissaire avait retourné son turban, et par extraordinaire, on avait frotté et pansé les chevaux. Nous traversâmes le lit d'un torrent appelé *Saranta-Potamo* ou *les Quarante Fleuves,* probablement le Céphise Éleusinien: nous vîmes quelques débris d'églises chrétiennes. D'autres ruines nous annoncèrent les monuments d'Eumolpe et d'Hippothoon;[2] nous trouvâmes les rhiti ou les courants d'eau salée: c'était là que, pendant les fêtes d'Éleusis, les gens du peuple insultaient les passants, en mémoire des injures qu'une vieille femme avait dites autrefois à Cérès. De là passant au fond, ou au point extrême du canal de Salamine, nous nous engageâmes dans le défilé que forment le mont Parnès et le mont Ægalée: cette partie de la voie Sacrée s'appelait *le Mystique.* Nous aperçûmes le monastère de Daphné, bâti sur les débris du temple d'Apollon, et dont l'église est une des plus anciennes de l'Attique. Un peu plus loin, nous remarquâmes quelques restes

[1] La route d'Éleusis, où l'on voit encore aujourd'hui par-ci par-là, dans le rocher, l'empreinte des roues des chars qui y passaient pendant la célébration des fêtes.

[2] *Eumolpe,* roi mythique d'Éleusis; *Hippothoon,* héros athénien.

du temple de Vénus. Enfin le défilé commence à s'élargir; nous tournons autour du mont Pœcile, placé au milieu du chemin, comme pour masquer le tableau; et tout à coup nous découvrons la plaine d'Athènes.

Les voyageurs qui visitent la ville de Cécrops arrivent ordinairement par le Pirée ou par la route de Négrepont.[1] Ils perdent alors une partie du spectacle, car on n'aperçoit que la citadelle quand on vient de la mer; et l'Anchesme coupe la perspective quand on descend de l'Eubée. Mon étoile m'avait amené par le véritable chemin pour voir Athènes dans toute sa gloire.

La première chose qui frappa mes yeux, ce fut la citadelle éclairée du soleil levant: elle était juste en face de moi, de l'autre côté de la plaine et semblait appuyée sur le mont Hymette, qui faisait le fond du tableau. Elle présentait, dans un assemblage confus, les chapiteaux des Propylées, les colonnes du Parthénon et du temple d'Érechthée, les embrasures d'une muraille chargée de canons, les débris gothiques des chrétiens et les masures des musulmans.

Deux petites collines, l'Anchesme et le Musée, s'élevaient au nord et au midi de l'Acropole. Entre ces deux collines et au pied de l'Acropole, Athènes se montrait à moi: ses toits aplatis, entremêlés de minarets, de cyprès, de ruines, de colonnes isolées; les dômes de ses mosquées couronnées par de gros nids de cigognes, faisaient un effet agréable aux rayons du soleil. Mais si l'on reconnaissait encore Athènes à ses débris, on voyait aussi à l'ensemble de son architecture et au caractère général des monuments, que la ville de Minerve n'était plus habitée par son peuple.[2]

Une enceinte de montagnes, qui se termine à la mer, forme la plaine ou le bassin d'Athènes. Du point où je voyais cette plaine au mont Pœcile, elle paraissait divisée en trois bandes ou régions, courant dans une direction parallèle du nord au midi. La première de ces régions, et la plus voisine de moi, était inculte et couverte de bruyères; la seconde offrait un terrain labouré, où l'on venait de faire la moisson; la troisième présentait un long bois d'oliviers qui s'étendait un peu circulairement depuis les sources de l'Ilissus, en passant au pied de l'Anchesme, jusque vers le port de Phalère. Le Céphise coule dans cette forêt, qui, par sa vieillesse, semble descendre de l'olivier que Minerve fit sortir de la terre. L'Ilissus a son lit desséché de l'autre côte d'Athènes, entre le mont Hymette et la ville. La plaine n'est pas parfaitement unie: une petite chaîne de collines détachées du mont Hymette en surmonte le niveau, et forme les différentes hauteurs sur lesquelles Athènes plaça peu à peu ses monuments.

---

[1] *Négrepont (Negroponte)*, nom que les Italiens ont donné à l'île d'Eubée, et qu'elle a porté aussi longtemps qu'a duré la domination des Turcs.

[2] On sait qu'après que la Grèce eut recouvré son indépendance, la ville d'*Athènes* devint la capitale du nouveau royaume. La ville moderne a donc changé et s'est beaucoup agrandie depuis le temps où elle fut visitée par l'illustre voyageur. Athènes a maintenant 85 000 habitants à peu près, quelques rues bien alignées, deux beaux édifices modernes, le château royal et l'université, avec quelques jolies maisons particulières; les mosquées avec leurs minarets ont été remplacées par des églises grecques. Mais, à ces changements près, elle offre en général le même aspect que du temps de Chateaubriand.

Ce n'est pas dans le premier moment d'une émotion très vive que l'on jouit le plus de ses sentiments. Je m'avançais vers Athènes avec une espèce de plaisir qui m'ôtait le pouvoir de la réflexion; non que j'éprouvasse quelque chose de semblable à ce que j'avais senti à la vue de Lacédémone. Sparte et Athènes ont conservé jusque dans leurs ruines leurs différents caractères: celles de la première sont tristes, graves et solitaires: celles de la seconde sont riantes, légères, habitées. A l'aspect de la patrie de Lycurgue, toutes les pensées deviennent sérieuses, mâles et profondes; l'âme fortifiée semble s'élever et s'agrandir; devant la ville de Solon, on est comme enchanté par les prestiges du génie; on a l'idée de la perfection de l'homme considéré comme un être intelligent et immortel. Les hauts sentiments de la nature humaine prenaient à Athènes quelque chose d'élégant qu'ils n'avaient point à Sparte. L'amour de la patrie et de la liberté n'était point pour les Athéniens un instinct aveugle, mais un sentiment éclairé, fondé sur ce goût du beau dans tous les genres, que le ciel leur avait si libéralement départi, enfin, en passant des ruines de Lacédémone aux ruines d'Athènes, je sentis que j'aurais voulu mourir avec Léonidas et vivre avec Périclès.

Des trois bandes ou régions qui divisaient devant nous la plaine d'Athènes, nous traversâmes rapidement les deux premières, la région inculte et la région cultivée. On ne voit plus sur cette partie de la route le monument du Rhodien; mais on aperçoit des débris de quelques églises. Nous entrâmes dans le bois d'oliviers: avant d'arriver au Céphise, on trouvait deux tombeaux, et un autel de Jupiter l'Indulgent. Nous distinguâmes bientôt le lit du Céphise entre les troncs des oliviers qui le bordaient comme de vieux saules: je mis pied à terre pour saluer le fleuve et pour boire de son eau: j'en trouvai tout juste ce qu'il m'en fallait dans un creux sous la rive; le reste avait été détourné plus haut, pour arroser les plantations d'oliviers. Je me suis toujours fait un plaisir de boire de l'eau des rivières célèbres que j'ai passées dans ma vie: ainsi j'ai bu des eaux du Mississipi, de la Tamise, du Rhin, du Pô, du Tibre, de l'Eurotas, du Céphise, de l'Hermus, du Granique, du Jourdain, du Nil, du Tage et de l'Ébre. Que d'hommes au bord de ces fleuves peuvent dire comme les Israélites: *Sedimus et flevimus.*

J'aperçus à quelque distance, sur ma gauche, les débris du pont que Xénoclès de Linde avait fait bâtir sur le Céphise. Je remontai à cheval, et je ne cherchai point à voir le figuier sacré, l'autel de Zéphire, la colonne d'Antémocrite; car le chemin moderne ne suit plus dans cet endroit l'ancienne voie Sacrée. En sortant du bois d'oliviers nous trouvâmes un jardin environné de murs, et qui occupe à peu près la place du Céramique extérieur.[1] Nous mîmes une demi-heure pour nous rendre à Athènes, à travers un champ de froment. Un mur moderne, nouvellement réparé, et ressemblant à un mur de jardin renferme la ville.[2] Nous en franchîmes la porte et nous pénétrâmes

[1] *Céramique (Κεραμεικός)*, proprement le *marché aux pots*, grande place d'Athènes; dans le Céramique extérieur on enterrait les Athéniens morts en combattant contre l'ennemi.

[2] Ce mur a été abattu. L'Athènes de nos jours est une ville ouverte.

dans de petites rues champêtres, fraîches et assez propres; chaque maison a son jardin planté d'orangers et de figuiers. Le peuple me parut gai et curieux et n'avait point l'air abattu des Morelles. On nous enseigna la maison du consul.

— — En sortant du milieu de l'Athènes moderne, et marchant droit au couchant, les maisons commencent à s'écarter les unes des autres; ensuite viennent de grands espaces vides, les uns compris dans le mur de clôture, les autres en dehors de ce mur: c'est dans ces espaces abandonnés que l'on trouve le temple de Thésée, le Pnyx, et l'Aréopage. Je ne décrirai point le premier, qui est décrit partout, et qui ressemble assez au Parthénon. Ce temple est, au reste, le monument le mieux conservé à Athènes: après avoir longtemps été une église sous l'invocation de saint Georges, il sert aujourd'hui de magasin.[1]

L'Aréopage était placé sur une éminence à l'occident de la citadelle. On comprend à peine comment on a pu construire, sur le rocher où l'on voit des ruines, un monument de quelque étendue. Une petite vallée appelée, dans l'ancienne Athènes, *Cœlé* (le creux), sépare la colline de l'Aréopage de la colline du Pnyx et de la colline de la citadelle. On montrait dans le Cœlé les tombeaux des deux Cimon, de Thucydide et d'Hérodote. Le Pnyx, où les Athéniens tenaient d'abord leurs assemblées publiques, est une esplanade pratiquée sur une roche escarpée, au revers du Lycabettus. Un mur composé de pierres énormes soutient cette esplanade du côté du nord; au midi s'élève une tribune creusée dans le roc même, et l'on y monte par quatre degrés également taillés dans la pierre. Je remarque ceci, parce que les anciens voyageurs n'ont pas bien connu la forme du Pnyx. Lord Elgin a fait depuis peu d'années désencombrer cette colline, et c'est à lui qu'on doit la découverte des degrés. Comme on n'est pas là tout à fait à la cime du rocher, on n'aperçoit la mer qu'en montant au-dessus de la tribune: on ôtait ainsi au peuple la vue du Pirée, afin que des orateurs factieux ne le jetassent pas dans des entreprises téméraires, à l'aspect de sa puissance et de ses vaisseaux.

Les Athéniens étaient rangés sur l'esplanade entre le mur circulaire que j'ai indiquée au nord, et la tribune au midi.

C'était donc à cette tribune que Périclès, Alcibiade et Démosthènes firent entendre leur voix; que Socrate et Phocion parlèrent au peuple le plus léger et le plus spirituel de la terre? C'était donc là que se sont commises tant d'injustices, que tant de décrets iniques ou cruels ont été prononcés? Ce fut peut-être ce lieu qui vit bannir Aristide, triompher Mélitus, condamner à mort la population entière d'une ville, vouer un peuple entier à l'esclavage? Mais aussi ce fut là que de grands citoyens firent éclater leurs généreux accents contre les tyrans de leur patrie, que la justice triompha, que la vérité fut écoutée.

— — Le jour n'était pas encore à sa fin: nous passâmes du Pnyx à la colline du Musée.[2] On sait que cette colline est couronnée

---

[1] Aujourd'hui on s'en sert pour y mettre à l'abri les statues et d'autres antiquités que l'on trouve dans les fouilles.

[2] Le *Musée (Μουσεῖον)*, proprement le nom d'un édifice situé sur une colline qui prit aussi le nom de *Musée*, près du prétendu tombeau du poète mythique Musée *(Μουσαῖος)*.

par le monument de Philopappus, monument d'un mauvais goût; mais c'est le mort et non le tombeau qui mérite ici l'attention du voyageur. Cet obscur Philopappus, dont le sépulcre se voit de si loin, vivait sous Trajan. Pausanias ne daigne pas le nommer et l'appelle un *Syrien*. On voit, dans l'inscription de sa statue, qu'il était de Bêsa, bourgade de l'Attique. Eh bien! ce Philopappus s'appelait *Antiochus Philopappus;* c'était le légitime héritier de la couronne de Syrie! Pompée avait transporté à Athènes les descendants du roi Antiochus; et ils y étaient devenus de simples citoyens. Je ne sais si les Athéniens comblés des bienfaits d'Antiochus, compatirent aux maux de sa famille détrônée; mais il paraît que ce Philopappus fut au moins consul désigné. La fortune, en le faisant citoyen d'Athènes et consul de Rome à une époque où ces deux titres n'étaient plus rien, semblait vouloir se jouer encore de ce monarque déshérité, le consoler d'un songe par un songe, et montrer sur une seule tête qu'elle se rit également de la majesté des peuples et de celle des rois.

Le monument de Philopappus nous servit comme d'observatoire pour contempler d'autres vanités. M. Fauvel[1] m'indiqua les divers endroits par où passaient les murs de l'ancienne ville; il me fit voir les ruines du théâtre de Bacchus, au pied de la citadelle, le lit desséché de l'Ilissus, la mer sans vaisseaux, et les ports déserts de Phalère, de Munychie et du Pirée.

Nous entrâmes ensuite dans Athènes: il était nuit; le consul envoya prévenir le commandant de la citadelle que nous y monterions le lendemain, avant le lever du soleil.

— — Le lendemain 24, à quatre heures et demie du matin, nous montâmes à la citadelle: son sommet est environné de murs, moitié antiques, moitié modernes; d'autres murs circulaient autrefois autour de sa base. Dans l'espace que renferment ces murs se trouvent d'abord les restes des Propylées et les débris du temple de la Victoire.[2] Derrière les Propylées, à gauche, vers la ville, on voit ensuite le Pandroséum et le double temple de Neptune Erechthée et de Minerve Polias; enfin sur le point le plus éminent de l'Acropole, s'élève le temple de Minerve.[3] Le reste de l'espace est obstrué par les décombres des bâtiments anciens et nouveaux, et par les tentes, les armes et les baraques des Turcs.

Le rocher de la citadelle peut avoir à son sommet huit cents pieds de long sur quatre cents de large; sa forme est à peu près celle d'un ovale, dont l'ellipse irait en se rétrécissant du côté du mont Hymette: on dirait un piédestal taillé tout exprès pour porter les magnifiques édifices qui le couronnaient.

La première chose qui vous frappe dans les monuments d'Athènes, c'est la belle couleur de ces monuments. Dans nos climats, sous une atmosphère chargée de fumée et de pluie, la pierre du blanc le plus

---

[1] Le consul de France.

[2] Les débris de ce charmant petit monument ont été recueillis avec soin, et le temple de la Victoire *(Νίκη)* est à présent rétabli sur la place où il se trouvait jadis.

[3] Le Parthénon (du grec *παρθένος, vierge),* bâti du temps de Périclès, par les architectes Ictinus et Callicrate. Phidias donna le dessin des sculptures.

pur devient bientôt noire ou verdâtre. Le ciel clair et le soleil brillant de la Grèce répandent seulement sur le marbre de Paros et du Pentélique une teinte dorée semblable à celle des épis mûrs, ou des feuilles en automne.

La justesse, l'harmonie et la simplicité des proportions attirent ensuite votre admiration. On ne voit point ordre sur ordre, colonne sur colonne, dôme sur dôme. Le temple de Minerve par exemple est ou plutôt était un simple parallélogramme allongé, orné d'un péristyle, d'un pronaos ou portique, et élevé sur trois marches ou degrés qui régnaient tout autour. Ce pronaos occupait à peu près le tiers de la longueur totale de l'édifice: l'intérieur du temple se divisait en deux nefs séparées par un mur, et qui ne recevaient le jour que par la porte: dans l'une on voyait la statue de Minerve, ouvrage de Phidias; dans l'autre, on gardait le trésor des Athéniens. Les colonnes du péristyle et du portique reposaient immédiatement sur les degrés du temple; elles étaient sans bases, cannelées[1] et d'ordre dorique; elles avaient quarante-deux pieds de hauteur et dix-sept et demi de tour près du sol; l'entre-colonnement[2] était de sept pieds quatre pouces; et le monument avait deux cent dix-huit pieds de long, et quatre-vingt-dix-huit et demi de large.

Les triglyphes[3] de l'ordre dorique marquaient la frise[4] du péristyle: des métopes[5] ou petits tableaux de marbre à coulisse[5] séparaient entre eux les triglyphes. Phidias ou ses élèves avaient sculpté sur ces métopes le combat des Centaures et des Lapithes. Le haut du plein mur du temple, ou la frise de la cella,[6] était décorée d'un autre bas-relief représentant peut-être la fête des Panathénées.[7] Des morceaux de sculpture excellents, mais du siècle d'Adrien, époque du renouvellement de l'art, occupaient les deux frontons du temple.

Tel était ce temple, qui a passé à juste titre pour le chef-d'œuvre de l'architecture chez les anciens et chez les modernes; l'harmonie et la force de toutes ses parties se font encore remarquer dans ses ruines; car on en aurait une très fausse idée, si l'on se représentait seulement un édifice agréable, mais petit, et chargé de ciselures et de festons à notre manière. Il y a toujours quelque chose de grêle dans notre architecture, quand nous visons à l'élégance; ou de pesant

---

[1] kannelliert (mit Rinnen verſehen). [2] Säulenabſtand.

[3] Le *triglyphe* (Dreiſchlitz) est un ornement d'architecture, espèce de bossage (Steinvorſprung) qui offre des rainures profondes et verticales appelées *glyphes* ou *canaux* (du grec *γλυφή*, *gravure*); il est composé de deux cannelures au milieu, et de deux demi-cannelures sur les côtés: ce qui en fait *trois*. Les *triglyphes* sont séparés par les *métopes* (du grec *μέτωπον*, front), intervalles carrés où l'on place ordinairement des ornements tels que vases, trépieds, têtes de génisse ou de bélier, etc.

[4] der Fries. [5] à coulisse eingeſchoben.

[6] La *cella* était le sanctuaire des temples, où se trouvait ordinairement la statue de la divinité à laquelle le temple était consacré.

[7] Les *Panathénées* (de *πᾶν*, *tout* et *Ἀθήνη*, *Minerve*) étaient la plus grande fête des Athéniens. Cette fête était, depuis les temps les plus anciens, le lien commun des habitants de tous les bourgs de l'Attique. La principale cérémonie des grandes Panathénées, qui se célébraient tous les quatre ans, était une procession solennelle, qui montait aux Propylées de l'Acropole par le large escalier, que le célèbre archéologue français Beulé († 1874) a fait mettre à découvert en 1852.

quand nous prétendons à la majesté. Voyez comme tout est calculé au Parthénon! L'ordre est dorique, et le peu de hauteur de la colonne dans cet ordre vous donne à l'instant l'idée de la durée et de la solidité; mais cette colonne, qui de plus est sans base, deviendrait trop lourde. Ictinus a recours à son art: il fait la colonne cannelée, et l'élève sur des degrés; par ce moyen il introduit presque la légèreté du corinthien dans la gravité dorique. Pour tout ornement vous avez deux frontons et deux frises sculptées. La frise du péristyle se compose de petits tableaux de marbre régulièrement divisés par un triglyphe: à la vérité, chacun de ces tableaux est un chef-d'œuvre; la frise de la cella règne comme un bandeau au haut d'un mur plein et uni: voilà tout, absolument tout.

— — Par quelle fatalité ces chefs-d'œuvre de l'antiquité, que les modernes vont admirer si loin et avec tant de fatigues, doivent-ils en partie leur destruction aux modernes? Le Parthénon subsista dans son entier jusqu'en 1687; les chrétiens le convertirent d'abord en église; et les Turcs, par jalousie des chrétiens le changèrent à leur tour en mosquée. Il faut que des Vénitiens viennent, au milieu des lumières du dix-septième siècle, canonner les monuments de Périclès; ils tirent à boulets rouges sur les Propylées et le temple de Minerve; une bombe tombe sur ce dernier édifice, enfonce la voûte, met le feu a des barils de poudre, et fait sauter en partie un édifice qui honorait moins les faux dieux des Grecs que le génie de l'homme. La ville étant prise, Morosini, dans le dessein d'embellir Venise des débris d'Athènes, veut descendre les statues du fronton du Parthénon, et les brise. Un autre moderne vient d'achever, par amour des arts, la destruction que les Vénitiens avaient commencée.[1]

— — Nous employâmes la matinée entière à visiter la citadelle. Les Turcs avaient autrefois accolé le minaret d'une mosquée au portique du Parthénon. Nous montâmes par l'escalier à moitié détruit de ce minaret; nous nous assîmes sur une partie brisée de la frise du temple, et nous promenâmes nos regards autour de nous. Nous avions le mont Hymette à l'est, le Pentélique au nord, le Parnès au nord-ouest; les monts Icare, Corydallus ou Ægalée à l'ouest, et pardessus le premier on apercevait la cime du Cithéron; au sud-ouest et au midi on voyait la mer, le Pirée, les côtes de Salamine, d'Égine, d'Épidaure et la Citadelle de Corinthe.

Au-dessous de nous, dans le bassin dont je viens de décrire la circonférence, on distinguait les collines et la plupart des monuments d'Athènes; au sud-ouest, la colline du Musée avec le tombeau de Philopappus; à l'ouest, les rochers de l'Aréopage, du Pnyx et du Lycabettus; au nord, le petit mont Anchesme, et à l'est les hauteurs qui dominent le Stade. Au pied même de la citadelle, on voyait les débris du théâtre de Bacchus et d'Hérode Atticus. A la gauche de ces débris venaient les grandes colonnes isolées du temple de Jupiter Olympien; plus loin encore, en tirant vers le nord-est, on apercevait l'enceinte du Lycée, le cours de l'Ilissus, le Stade, et un temple de

[1] Lord Elgin, qui a fait transporter à Londres les bas-reliefs de la frise du Parthénon et la plus belle des quatre cariatides du Pandroseum. On les voit au *British Museum*.

Diane ou de Cérès. Dans la partie de l'ouest et du nord-ouest, vers le grand bois d'oliviers, M. Fauvel me montrait la place du Céramique extérieur, de l'Académie, et de son chemin bordé de tombeaux. Enfin dans la vallée formée par l'Anchesme et la citadelle, on découvrait la ville moderne.

Il faut maintenant se figurer tout cet espace tantôt nu et couvert d'une bruyère jaune, tantôt coupé par des bouquets d'oliviers, par des carrés d'orge, par des sillons de vignes: il faut se représenter des fûts de colonnes et des bouts de ruines anciennes et modernes, sortant du milieu de ces cultures; des murs blanchis et des clôtures de jardins traversant les champs: il faut répandre dans la campagne des Albanaises qui tirent de l'eau ou qui lavent à des puits les robes des Turcs; des paysans qui vont et viennent, conduisant des ânes, ou portant sur leur dos des provisions à la ville: il faut supposer toutes ces montagnes dont les noms sont si beaux, toutes ces ruines si célèbres, toutes ces îles, toutes ces mers non moins fameuses, éclairées d'une lumière éclatante. J'ai vu, du haut de l'Acropole, le soleil se lever entre les deux cimes du mont Hymette: les corneilles qui nichent autour de la citadelle, mais qui ne franchissent jamais son sommet, planaient au-dessous de nous; leurs ailes noires et lustrées étaient glacées de rose par les premiers reflets du jour; des colonnes de fumée bleue et legère montaient dans l'ombre le long des flancs de l'Hymette et annonçaient les parcs ou les chalets des abeilles; Athènes, l'Acropole et les débris du Parthénon se coloraient de la plus belle teinte de la fleur du pêcher, les sculptures de Phidias, frappées horizontalement d'un rayon d'or, s'animaient et semblaient se mouvoir sur le marbre par la mobilité des ombres du relief; au loin, la mer et le Pirée étaient tout blancs de lumière; et la citadelle de Corinthe, renvoyant l'éclat du jour nouveau, brillait sur l'horizon du couchant, comme un rocher de pourpre et de feu.

Du lieu où nous étions placés, nous aurions pu voir, dans les beaux jours d'Athènes, les flottes sortir du Pirée pour combattre l'ennemi ou pour se rendre aux fêtes de Délos; nous aurions pu entendre éclater au théâtre de Bacchus les douleurs d'Œdipe, de Philoctète et d'Hécube; nous aurions pu ouïr les applaudissements des citoyens au discours de Démosthène. Mais, hélas! aucun son ne frappait notre oreille. A peine quelques cris échappés à une populace esclave sortaient par intervalles de ces murs, qui retentirent si longtemps de la voix d'un peuple libre. Je me disais, pour me consoler, ce qu'il faut se dire sans cesse: Tout passe, tout finit dans ce monde. Où sont allés les génies divins qui élevèrent le temple sur les débris duquel j'étais assis? Ce soleil, qui peut-être éclairait les derniers soupirs de la pauvre fille de Mégare, avait vu mourir la brillante Aspasie. Ce tableau de l'Attique, ce spectacle que je contemplais, avait été contemplé par des yeux fermés depuis deux mille ans. Je passerai à mon tour: d'autres hommes aussi fugitifs que moi viendront faire les mêmes réflexions sur les mêmes ruines. Notre vie et notre cœur sont entre les mains de Dieu: laissons-le donc disposer de l'une comme de l'autre.

III. FRAGMENT D'ATALA.

C'est une singulière destinée, mon cher fils, que celle qui nous réunit. Je vois en toi l'homme civilisé qui s'est fait sauvage; tu vois en moi l'homme sauvage que le Grand-Esprit (j'ignore pour quel dessein) a voulu civiliser. Entrés l'un et l'autre dans la carrière de la vie par les deux bouts opposés, tu es venu te reposer à ma place, et j'ai été m'asseoir à la tienne; ainsi nous avons dû avoir des objets une vue totalement différente. Qui, de toi ou de moi, a le plus gagné ou le plus perdu à ce changement de position? C'est ce que savent les génies, dont le moins savant a plus de sagesse que tous les hommes ensemble.

A la prochaine lune des fleurs,[1] il y aura sept fois dix neiges, et trois neiges de plus,[2] que ma mère me mit au monde sur les bords du Meschacébé.[3] Les Espagnols s'étaient depuis peu établis dans la baie de Pensacola; mais aucun blanc n'habitait encore la Louisiane. Je comptais à peine dix-sept chutes de feuilles, lorsque je marchai avec mon père, le guerrier Outalissi, contre les Muscogulges, nation puissante des Florides. Nous nous joignîmes aux Espagnols, nos alliés, et le combat se donna sur une des branches de la Mobile.[4] Areskoui[5] et les manitous[6] ne nous furent pas favorables. Les ennemis triomphèrent; mon père perdit la vie; je fus blessé deux fois en le défendant. Oh! que ne descendis-je alors dans le pays des âmes! j'aurais évité les malheurs qui m'attendaient sur la terre. Les esprits en ordonnèrent autrement: je fus entraîné par les fuyards à Saint-Augustin.[7]

Dans cette ville, nouvellement bâtie par les Espagnols, je courais le risque d'être enlevé pour les mines de Mexico, lorsqu'un vieux Castillan, nommé *Lopez,* touché de ma jeunesse et de ma simplicité, m'offrit un asile, et me présenta à une sœur avec laquelle il vivait sans épouse.

Tous les deux prirent pour moi les sentiments les plus tendres. On m'éleva avec beaucoup de soin; on me donna toutes sortes de maîtres. Mais après avoir passé trente lunes à Saint-Augustin, je fus saisi du dégoût de la vie des cités. Je dépérissais à vue d'œil: tantôt je demeurais immobile pendant des heures à contempler la cime des lointaines forêts; tantôt on me trouvait assis au bord d'un fleuve, que je regardais tristement couler. Je me peignais les bois à travers lesquels cette onde avait passé, et mon âme était tout entière à la solitude.

Ne pouvant plus résister à l'envie de retourner au désert, un matin je me présentai à Lopez, vêtu de mes habits de sauvage, tenant d'une

---

[1] Mois de mai.

[2] *Neige,* c'est-à-dire *hiver,* désigne une année; ainsi donc: 73 ans.

[3] C'est-à-dire *mère des eaux,* nom que les Indiens donnent au Mississipi.

[4] La *Mobile* est un estuaire, appelé ordinairement *baie de Mobile* et formé par la jonction de l'*Alabama* et du *Tombeckbee* (ou *Tombigby*), deux rivières qui s'y jettent après avoir parcouru l'État d'Alabama. C'est donc à l'une de ces dernières que Chactas fait allusion dans son récit.

[5] Le dieu de la guerre. [6] Les esprits tutélaires.

[7] Petite ville de la Floride orientale.

main mon arc et mes flèches, et de l'autre mes vêtements européens. Je les remis à mon généreux protecteur, aux pieds duquel je tombai en versant des torrents de larmes. Je me donnai des noms odieux; je m'accusai d'ingratitude. »Mais enfin, lui dis-je, ô mon père! tu le vois toi-même: je meurs, si je ne reprends la vie de l'Indien.«

Lopez, frappé d'étonnement, voulut me détourner de mon dessein. Il me représenta les dangers que j'allais courir, en m'exposant à tomber de nouveau entre les mains des Muscogulges. Mais voyant que j'étais résolu à tout entreprendre, fondant en pleurs, et me serrant dans ses bras: »Va, s'écria-t-il, enfant de la nature, reprends cette indépendance de l'homme, que Lopez ne veut point te ravir. Si j'étais plus jeune moi-même, je t'accompagnerais au désert (où j'ai aussi de doux souvenirs), et je te remettrais dans les bras de ta mère. Quand tu seras dans tes forêts, songe quelquefois à ce vieil Espagnol qui te donna l'hospitalité, et rappelle-toi, pour te porter à l'amour de tes semblables, que la première expérience que tu as faite du cœur humain a été tout en sa faveur.« Lopez finit par une prière au Dieu des chrétiens, dont j'avais refusé d'embrasser le culte; et nous nous quittâmes avec des sanglots.

Je ne tardai pas à être puni de mon ingratitude. Mon inexpérience m'égara dans les bois, et je fus pris par un parti de Muscogulges et de Siminoles, comme Lopez me l'avait prédit. Je fus reconnu pour Natchez, à mon vêtement et aux plumes qui ornaient ma tête. On m'enchaîna, mais légèrement, à cause de ma jeunesse. Simaghan, le chef de la troupe, voulut savoir mon nom. Je répondis: »Je m'appelle *Chactas*, fils d'Outalissi, fils de Miscou, qui ont enlevé plus de cent chevelures aux héros muscogulges.« Simaghan me dit: »Chactas, fils d'Outalissi, fils de Miscou, réjouis-toi; tu seras brûlé au grand village.« — Je repartis: »Voilà qui va bien«: et j'entonnai ma chanson de mort.

Les femmes qui accompagnaient la troupe témoignaient pour ma jeunesse une pitié tendre et une curiosité aimable. Elles me questionnaient sur ma mère, sur les premiers jours de ma vie, elles voulaient savoir si l'on suspendait mon berceau de mousse aux branches fleuries des érables, si les brises m'y balançaient auprès du nid des petits oiseaux. Elles m'apportaient de la crême de noix, du sucre d'érable, de la sagamitié,[1] des jambons d'ours, des peaux de castors, des coquillages pour me parer, des mousses pour ma couche. Elles chantaient, elles riaient avec moi, et puis elles se prenaient à verser des larmes, en songeant que je serais brûlé.

---

[1] Sorte de pâte de maïs.

MILLEVOYE.

CHARLES-HUBERT MILLEVOYE, fils d'un négociant, naquit en 1782 à Abbeville, en Picardie et mourut en 1816 à Paris. Il reçut une éducation soignée et montra de bonne heure une vocation décidée pour la poésie. Il essaya du barreau et de la librairie, mais il renonça bientôt à ces deux carrières qu'il avait successivement embrassées. Il commença en 1806 à concourir pour le prix de l'Académie française et fut couronné plusieurs fois. Nous reproduisons la première de ses élégies, qui passe pour la plus belle du recueil.

LA CHUTE DES FEUILLES.

De la dépouille de nos bois
L'automne avait jonché la terre;
Le bocage était sans mystère,
Le rossignol était sans voix.
Triste, et mourant à son aurore,
Un jeune malade, à pas lents,
Parcourait une fois encore
Le bois cher à ses premiers ans:
»Bois que j'aime ladieu, je succombe.
Ton deuil m'avertit de mon sort;
Et dans chaque feuille qui tombe
Je vois un présage de mort.
Fatal oracle d'Épidaure,[1]
Tu m'as dit: »Les feuilles des bois
»A tes yeux jauniront encore;
»Mais c'est pour la dernière fois.
»L'éternel cyprès se balance;
»Déjà sur ta tête en silence
»Il incline ses longs rameaux:
»Ta jeunesse sera flétrie
»Avant l'herbe de la prairie,
»Avant le pampre des coteaux.«
Et je meurs! De leur froide haleine
M'ont touché les sombres autans;[2]
Et j'ai vu, comme une ombre vaine,
S'évanouir mon beau printemps.
Tombe, tombe, feuille éphémère!
Couvre, hélas! ce triste chemin;
Cache au désespoir de ma mère
La place où je serai demain.
Mais si mon amante voilée
Au détour de la sombre allée
Venait pleurer quand le jour fuit,
Éveille par un léger bruit
Mon ombre un instant consolée.«
Il dit, s'éloigne... et, sans retour...
La dernière feuille qui tombe
A signalé son dernier jour.
Sous le chêne on creusa sa tombe...
Mais son amante ne vint pas
Visiter la pierre isolée;
Et le pâtre de la vallée
Troubla seul du bruit de ses pas
Le silence du mausolée.

[1] *Épidaure*, en Argolide, sur le golfe Saronique. Esculape, le dieu de la *médecine*, en était la divinité principale et y avait un temple magnifique avec un oracle renommé.

[2] *Autan*, en poésie: vent violent.

PAUL-LOUIS COURIER.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

PAUL-LOUIS COURIER naquit à Paris en 1773. Son père, riche bourgeois, homme d'esprit et lettré, dirigea lui-même la première éducation de son fils. Destiné à la carrière des armes, le jeune Courier reçut les leçons d'excellents mathématiciens, dont il sut profiter; mais il conserva une prédilection marquée pour l'étude des lettres et spécialement de la langue grecque. Envoyé à l'École d'artillerie de Châlons, il en sortit, en 1793, avec le rang d'officier d'artillerie, servit dans l'armée du Rhin, et passa, en 1798, à celle d'Italie. Il y fit plusieurs campagnes; mais il s'intéressa plus aux monuments de l'antiquité et aux chefs-d'œuvre de l'art qu'à la guerre. Aussi, quand il donna sa démission, en 1808, après quinze ans de service en temps de guerre, n'avait-il que le grade de chef d'escadron, ce qui était très peu de chose à une époque où l'avancement de ceux que les balles épargnaient était rapide. En 1809 il rentra, pour un moment, au service, et assista à la bataille de Wagram. Cette horrible boucherie le dégoûta pour toujours du métier de soldat, qu'il quitta définitivement pour se consacrer tout entier aux lettres.

P.-L. Courier découvrit dans la bibliothèque Laurentine, à Florence, un manuscrit complet du roman de *Daphnis et Chloé*, de Longus,[2] dans lequel il était resté jusque-là une lacune, et il en donna une nouvelle édition. Il traduisit le traité de Xénophon *Sur la Cavalerie*, et publia encore d'autres travaux d'érudition.

Après la restauration commence le rôle de P.-L. Courier comme écrivain politique. Il avait vu, sans regret, tomber l'empire, dont il croyait depuis longtemps la chute inévitable. Marié depuis quelque temps, retiré dans sa terre de Touraine pour se vouer à ses études, il voyait la paix et le retour de la monarchie légitime plutôt avec espérance qu'avec crainte, et ne nourrissait aucune idée d'opposition contre le gouvernement qui venait de s'établir. Mais lorsqu'il vit une poignée d'émigrés insolents et pour la plupart sans mérite traiter la France en pays conquis, lorsqu'il vit d'affreuses persécutions éclater jusqu'en Touraine, la plus paisible et, de tout temps, la moins révolutionnaire des provinces, il fut indigné et prit la plume.

Au mois de décembre 1816, P.-L. Courier adressa aux chambres, au nom des habitants de Luynes, la fameuse pétition: *Messieurs, je suis Tourangeau*, qui, livrée à la publicité, fut son premier *pamphlet* et révéla, du premier coup, la force de son talent. La sensation fut des plus vives. Ce n'était que le tableau de la réaction royaliste dans un village de Touraine, mais la France entière pouvait s'y reconnaître, car partout la situation était la même, et partout il était aussi difficile de publier la vérité. Courier rendit à la nation cet immense service. Cet écrit, qui n'était long que de quelques pages, mais qui étincelait d'esprit, fut universellement lu. Le duc Decazes, alors ministre de la police, s'en servit contre le parti de l'extrême réaction, qu'il ne gouvernait plus et qui voulait le renverser lui-même.

[1] D'après Armand Carrel, *Essai sur la Vie et les Écrits de P.-L. Courier.*

[2] Longus, écrivain grec, que l'on place au 4e et au 5e siècle après J.-C.

En 1820, Courier publia la *Lettre à Messieurs de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, satire à la fois bouffonne et sérieuse, et véritable chef-d'œuvre. Dans les *Lettres au rédacteur du Censeur*, Courier revint à son rôle de pamphlétaire politique, qu'il continua dans le *Simple Discours de Paul-Louis, vigneron*. Ce pamphlet, qui parut en 1821, sur la souscription nationale dont l'objet était de faire donner le château de Chambord au duc de Bordeaux, héritier présomptif du trône et âgé d'un an, est un autre chef-d'œuvre. Il valut à Courier une condamnation à deux mois de prison et à trois cents francs d'amende. La brochure dans laquelle il rend compte de son procès est elle-même un spirituel pamphlet.

Après une série d'autres brochures, que nous ne pouvons toutes énumérer, et dont la plupart se cachaient sous le voile de l'anonyme, P.-L. Courier publia, en 1823, son dernier ouvrage, le *Pamphlet des pamphlets*, qui devait être une justification de tous ses écrits politiques. En 1825, il fut assassiné à quelques pas de sa maison par un de ses garde-chasse.

Quoique tous les écrits de P.-L. Courier soient de peu d'étendue, la verve caustique et la perfection de son style, qui est simple, concis, nerveux, lui assignent un rang distingué dans la littérature française. On ne peut lui reprocher qu'une trop grande recherche de l'archaïsme. Ses *Lettres* le mettent au nombre des meilleurs auteurs épistolaires français de ce siècle.

I. FRAGMENT DE LA PÉTITION AUX DEUX CHAMBRES.

(1816.)

Messieurs,

Je suis Tourangeau; j'habite Luynes, sur la rive droite de la Loire, lieu autrefois considérable, que la révocation de l'édit de Nantes[1] a réduit à mille habitants, et que l'on va réduire à rien par de nouvelles persécutions, si votre prudence n'y met ordre.

J'imagine bien que la plupart d'entre vous, Messieurs, ne savent guère ce qui s'est passé à Luynes depuis quelques mois. Les nouvelles de ce pays font peu de bruit en France, et à Paris surtout. Ainsi je dois, pour la clarté du récit que j'ai à faire, prendre les choses d'un peu haut.

Il y a eu un an environ à la Saint-Martin, qu'on commença chez nous à parler de bons sujets et de mauvais sujets. Ce qu'on entendait par là, je ne le sais pas bien; et si je le savais, peut-être ne le dirais-je pas, de peur de me brouiller avec trop de gens. En ce temps, François Fouquet, allant au grand moulin, rencontra le curé qui conduisait un mort au cimetière de Luynes. Le passage était étroit; le curé, voyant venir Fouquet sur son cheval, lui crie de s'arrêter; il ne s'arrête point; d'ôter son chapeau, il le garde; il passe, il trotte, il éclabousse le curé en surplis. Ce ne fut pas tout, aucuns[2] disent, et je n'ai pas peine à le croire, qu'en passant il jura et dit qu'il se moquait (vous m'entendez assez) du curé et de son mort. Voilà le fait, Messieurs; je n'y ajoute ni n'en ôte. Je ne prends point, Dieu m'en garde! le parti de Fouquet, ni ne cherche à diminuer ses torts. Il fit mal; je le blâme, et le blâmai dès lors. Or, écoutez ce qui en advint.

[1] L'édit de Nantes fut rendu en 1598 et révoqué en 1685. [2] Quelques-uns.

Trois jours après, quatre gendarmes entrent chez Fouquet, le saisissent, l'emmènent aux prisons de Langeais, lié, garrotté, pieds nus, les menottes aux mains, et, pour surcroît d'ignominie, entre deux voleurs de grand chemin. Tous trois, on les jeta dans le même cachot. Fouquet y fut deux mois; pendant ce temps, sa famille n'eut, pour subsister, d'autre ressource que la compassion des bonnes gens, qui, dans notre pays heureusement, ne sont pas rares. Il y a chez nous plus de charité que de dévotion. Fouquet donc étant en prison, ses enfants ne moururent pas de faim; en cela, il fut plus heureux que d'autres.

On arrêta vers le même temps et pour une cause aussi grave, Georges Mauclair, qui fut détenu cinq à six semaines. Celui-là avait mal parlé, disait-on, du gouvernement. Dans le fait, la chose est possible; peu de gens chez nous savent ce que c'est que le gouvernement; nos connaissances sur ce point sont assez bornées; ce n'est pas le sujet ordinaire de nos méditations; et si Georges Mauclair en a voulu parler, je ne m'étonne pas qu'il en ait mal parlé; mais je m'étonne qu'on l'ait mis en prison pour cela. C'est être un peu sévère, ce me semble. J'approuve bien plus l'indulgence qu'on a eue pour un autre, connu de tout le monde à Luynes, qui dit en plein marché, au sortir de la messe, hautement, publiquement, qu'il gardait son vin pour le vendre au retour de Bonaparte, ajoutant qu'il n'attendrait guère, et d'autres sottises pareilles. Vous jugerez là-dessus, Messieurs, qu'il ne vendait ni ne gardait son vin, mais qu'il le buvait. Ce fut mon opinion dans le temps. On ne pouvait plus mal parler. Mauclair n'en avait pas tant dit pour être emprisonné; celui-là cependant, on l'a laissé en repos, pourquoi? c'est qu'il est bon sujet: et l'autre? il est mauvais sujet: il a déplu à ceux qui font marcher les gendarmes.

— — Ce fut le jour de la mi-carême,[1] le 25 mars, à une heure du matin; tout dormait; quarante gendarmes entrent dans la ville; là, de l'auberge où ils étaient descendus d'abord, ayant fait leurs dispositions, pris toutes leurs mesures et les indications dont ils avaient besoin, dès la première aube du jour ils se répandent dans les maisons. Luynes, Messieurs, est, en grandeur, la moitié du Palais-Royal. L'épouvante fut bientôt partout. Chacun fuit ou se cache; quelques-uns surpris au lit, sont arrachés des bras de leurs femmes ou de leurs enfants; mais la plupart, nus, dans les rues, ou fuyant dans la campagne, tombent aux mains de ceux qui les attendaient dehors. Après une longue scène de tumulte et de cris, dix personnes demeurent arrêtées: c'était tout ce qu'on avait pu prendre. On les emmène; leurs parents, leurs enfants les auraient suivis, si l'autorité l'eût permis.

— — Tous ces pauvres gens, arrêtés comme je viens de vous raconter, furent conduits à Tours, et là mis en prison. Au bout de quelques jours, on leur apprit qu'ils étaient bonapartistes; mais on ne voulut pas les condamner sur cela, ni même leur faire leur procès. On les renvoya ailleurs, avec grande raison; car il est bon de vous dire, Messieurs, qu'entre ceux qui les accusaient et ceux qui devaient les juger comme bonapartistes, ils se trouvaient les seuls peut-être qui n'eussent point juré fidélité à Bonaparte, point recherché sa faveur, ni protesté de leur dévouement à sa personne sacrée. Le ma-

[1] La mi-carême est un jour gras, le jeudi de la troisième semaine du carême, qui partage ce temps en deux moitiés.

gistrat qui les poursuit avec tant de rigueur aujourd'hui, sous prétexte de bonapartisme, traitait de même leurs enfants il y a peu d'années, mais pour un tout autre motif, pour avoir refusé de servir Bonaparte. Il faisait, par les mêmes suppôts, saisir le conscrit réfractaire et conduire aux galères l'enfant qui préférait son père à Bonaparte. Que dis-je! au défaut de l'enfant il saisissait le père même, faisait vendre le champ, les bœufs et la charrue du malheureux dont le fils avait manqué deux fois à l'appel de Bonaparte. Voilà les gens qui nous accusent de bonapartisme. Pour moi, je n'accuse ni ne dénonce, car je ne veux nul emploi et n'ai de haine pour qui que ce soit; mais je soutiens qu'en aucun cas on ne peut avoir de raison d'arrêter à Luynes dix personnes, ou à Paris cent mille; car c'est la même chose. Il n'y saurait avoir à Luynes dix voleurs reconnus parmi les habitants, dix assassins domiciliés; cela est si clair qu'il me semble aussitôt prouvé que dit. Ce sont donc dix ennemis du roi qu'on prive de leur liberté, dix hommes dangereux à l'État. Oui, Messieurs, à cent lieues de Paris, dans un bourg écarté, ignoré, qui n'est pas même lieu de passage, où l'on n'arrive que par des chemins impraticables, il y a là dix conspirateurs, dix ennemis de l'Etat et du roi, dix hommes dont il faut s'assurer, avec précaution toutefois. Le secret est l'âme de toute opération militaire. A minuit on monte à cheval; on part, on arrive sans bruit aux portes de Luynes. Point de sentinelles à égorger, point de postes à surprendre; on entre, et, au moyen de mesures si bien prises, on parvient à saisir une femme, un barbier, un sabotier, quatre ou cinq laboureurs ou vignerons, et la monarchie est sauvée!

Le dirai-je? les vrais séditieux sont ceux qui en trouvent partout; ceux qui, armés du pouvoir, voient toujours dans leurs ennemis les ennemis du roi, et tâchent de les rendre tels à force de vexations; ceux enfin qui trouvent dans Luynes dix hommes à arrêter, dix familles à désoler, à ruiner de par le roi: voilà les ennemis du roi. Les faits parlent, Messieurs. Les auteurs de ces violences ont assurément des motifs autres que l'intérêt public. Je n'entre point dans cet examen; j'ai voulu seulement vous faire connaître nos maux, et par vous, s'il se peut, en obtenir la fin.

II. FRAGMENT DE LA LETTRE A MESSIEURS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

(1819.)

Messieurs,

C'est avec grand chagrin, avec une douleur extrême que je me vois exclu de votre Académie, puisqu'enfin vous ne voulez point de moi. Je ne m'en plains pas toutefois. Vous pouvez avoir, pour cela, d'aussi bonnes raisons que pour refuser Coraï[1] et d'autres qui me valent bien. En me mettant avec eux, vous ne me faites nul tort; mais, d'un autre côté, on se moque de moi. Un auteur de journal, heureusement peu lu, imprime: „Monsieur Courier s'est présenté, se présente et se présentera aux élections de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui le rejette unanimement. Il faut, pour être admis dans cet illustre corps, autre chose que du grec. On vient d'y

[1] *Coraï*, savant helléniste, né en 1748 à Smyrne, mort à Paris en 1833.

recevoir le vicomte Prévost d'Irai, gentilhomme de la chambre, le sieur Jomard, le chevalier Dureau de la Malle, gens qui, à dire vrai, ne savent point de grec, mais dont les principes sont connus.

Voilà les plaisanteries qu'il me faut essuyer. Je saurais bien que répondre, mais ce qui me fâche le plus, c'est que je vois s'accomplir cette prédiction que me fit autrefois mon père: *Tu ne seras jamais rien.* Jusqu'à présent je doutais (comme il y a toujours quelque chose d'obscur dans les oracles), je pensais qu'il pouvait avoir dit: *Tu ne feras jamais rien,* ce qui m'accommodait assez, et me semblait même d'un bon augure pour mon avancement dans le monde; car en ne faisant rien, je pouvais parvenir à tout, et singulièrement à être de l'Académie; je m'abusais. Le bonhomme sans doute avait dit, et rarement il se trompa: *Tu ne seras jamais rien,* c'est-à-dire, tu ne seras ni gendarme, ni rat-de-cave,[1] ni espion, ni duc, ni laquais, ni académicien. Tu seras Paul-Louis pour tout potage, *id est,* rien. Terrible mot!

C'est folie de lutter contre sa destinée. Il y avait trois places vacantes à l'Académie, quand je me présentai pour en obtenir une. J'avais le mérite requis: on me l'assurait, et je le croyais, je vous l'avoue. Trois places vacantes, Messieurs! et notez ceci, je vous prie, personne pour les remplir. Vous aviez rebuté tous ceux qui en eussent été capables. Coraï, Thurot,[2] Hase,[3] repoussés une fois ne se présentaient plus. Ce pauvre Chardon de la Rochette[4] qui, toute sa vie, fut si simple de croire obtenir par la science une place de savant, à peine désabusé, mourut. J'étais donc sans rivaux que je dusse redouter. Les candidats manquant, vous paraissiez en peine et aviez ajourné déjà deux élections faute de sujets recevables. Les uns vous semblaient trop habiles, les autres trop ignorants; car sans doute vous n'avez pas cru qu'il n'y eût en France personne digne de s'asseoir auprès de Gail.[5] Vous cherchiez cette médiocrité justement vantée par les sages. Que vous dirai-je enfin? Tout me favorisait, tout m'appelait au fauteuil. Visconti[6] me poussait, Millin[7] m'encourageait, Letronne[8] me tendait la main; chacun semblait me dire: *Dignus es intrare.*[9] Je n'avais qu'à me présenter; je me présentai donc, et n'eus pas une voix.

---

[1] *Rat-de-cave,* nom populaire donné aux employés des contributions indirectes qui visitent les boissons dans les caves.

[2] *Thurot,* helléniste français, né en 1768, mort en 1832.

[3] *Hase,* philologue distingué, né en 1780 en Allemagne, établi en France depuis 1801, conservateur à la bibliothèque nationale, mort en 1864.

[4] *Chardon de la Rochette,* philologue (1753—1814).

[5] *Gail,* helléniste, né à Paris en 1755, mort en 1729, fut professeur de Grec au Collège de France, membre de l'Académie des inscriptions et conservateur des manuscrits grecs et latins à la bibliothèque nationale. Malgré tous ces titres, son érudition a été mise en doute, non-seulement par P.-L. Courier, mais aussi par plusieurs autres savants.

[6] *Visconti,* savant antiquaire, né à Rome en 1851, établi en France depuis 1799, mort en 1818.

[7] *Millin,* naturaliste et archéologue, né à Paris en 1759, mort en 1818.

[8] *Letronne* (1787—1848), archéologue distingué, longtemps professeur au Collège de France.

[9] *Dignus es intrare,* mots tirés, avec un léger changement, de la cérémonie du *Malade imaginaire* de Molière (voyez page 62). A la fin de la

Non, messieurs, non, je le sais, ce ne fut point votre faute. Vous me vouliez du bien, j'en suis sûr. Il y parut dans les visites que j'eus l'honneur de vous faire alors. Vous m'accueillîtes d'une façon qui ne pouvait être trompeuse; car pourquoi m'auriez-vous flatté? Vous me reconnûtes des droits. La plupart même d'entre vous se moquèrent un peu avec moi de mes nobles concurrents; car, tout en les nommant de préférence à moi, vous les savez bien apprécier, et n'êtes pas assez peu instruits pour me confondre avec messieurs de l'Œil-de-Bœuf.[1] Enfin, vous me rendîtes justice, en convenant que j'étais ce qu'il fallait pour une des trois places à remplir dans l'Académie. Mais quoi! mon sort est de n'être rien. Vous eûtes beau vouloir faire de moi quelque chose, mon étoile l'emporte toujours, et vos suffrages, détournés par cet ascendant, tombèrent, Dieu sans doute le voulant, sur le gentilhomme ordinaire.

La noblesse, Messieurs, *n'est pas une chimère,*[2] mais quelque chose de très réel, très solide, très bon, dont on sait tout le prix. Chacun en veut tâter; et ceux qui autrefois firent les dégoûtés ont bien changé d'avis depuis un certain temps. Il n'est vilain qui, pour se faire un peu décrasser,[3] n'aille du roi à l'usurpateur et de l'usurpateur au roi, ou qui, faute de mieux, ne mette du moins un *de* à son nom, avec grande raison vraiment. Car, voyez ce que c'est, et la différence qu'on fait du gentilhomme au roturier, dans le pays même de l'égalité, dans la république des lettres. Chardon de la Rochette (vous l'avez tous connu), paysan comme moi, malgré ce nom pompeux, n'ayant que du savoir, de la probité, des mœurs, enfin un homme de rien, abîmé dans l'étude, dépense son patrimoine en livres, en voyages, visite les monuments de la Grèce et de Rome, les bibliothèques, les savants, et devenu lui-même un des hommes les plus savants de l'Europe, connu pour tel par ses ouvrages, se présente à l'Académie, qui tout d'une voix le refuse. Non, c'est mal dire; on ne fit nulle attention à lui, on ne l'écouta pas. Il en mourut, grande sottise. Le vicomte Prévost passe sa vie dans ses terres; où, foulant le parfum de ses plantes fleuries, il compose un couplet afin d'entretenir ses douces rêveries. L'Académie, qui apprend cela (non pas l'Académie

---

comédie, M. Argan, le héros de la pièce, est reçu solennellement docteur en médecine, cérémonie écrite en latin de cuisine. Le discours du président commence par les mots: *Savantissimi doctores,*

Medicinae professores,
Qui hic assemblati estis, etc. etc.

A chaque question que lui fait son examinateur, Argan répond invariablement: *Clysterium donare, postea saignare, ensuita purgare.* Et tout le chœur de chanter à pleins poumons: *Bene, bene, bene respondere,*

Dignus est intrare in nostro docto corpore.

[1] Un *œil-de-bœuf* est une fenêtre ronde ou ovale. On appelait spécialement *Œil-de-Bœuf* l'antichambre du grand appartement du roi, à Versailles, qui était éclairée par une fenêtre ronde, et l'on disait *Œil-de-Bœuf* pour désigner la cour.

[2] *La noblesse, Dangeau, n'est pas une chimère,* est le commencement de la cinquième satire de Boileau, voyez page 221 de ce *Manuel.*

[3] *Décrasser,* proprement *ôter ce qu'il y a de sale, nettoyer* se dit, dans ce sens, au figuré, mais très familièrement, d'une personne de basse condition qu'on revêt d'une dignité, d'un titre.

française, où deux vers se comptent pour un ouvrage; mais la vôtre, Messieurs, l'Académie en *us*, celle des Barthélemy,[1] des Dacier,[2] des Saumaise[3]), offre timidement à M. le vicomte une place dans son sein; il fait signe qu'il acceptera, et le voilà nommé tout d'une voix. Rien n'est plus simple que cela: un gentilhomme de nom et d'armes, un homme comme M. le vicomte est militaire sans faire la guerre, de l'Académie sans savoir lire. *La coutume de France ne veut pas*, dit Molière, *qu'un gentilhomme sache rien faire*, et la même coutume veut que toute place lui soit dévolue, même celle de l'Académie.

Napoléon, génie, dieu tutélaire des races antiques et nouvelles, restaurateur des titres, sauveur des parchemins, sans toi la France perdait l'étiquette et le blason![4] Sans toi.... Oui, Messieurs, ce grand homme aimait comme vous la noblesse, prenait des gentilshommes pour en faire ses soldats, ou bien de ses soldats faisait des gentilshommes. Sans lui, les vicomtes que seraient-ils? pas même académiciens.

Vous voyez bien, Messieurs, que je ne vous en veux point. Je cause avec vous; et de fait, si j'avais à me plaindre, ce serait de moi, non pas de vous. Qui diantre me poussait à vouloir être de l'Académie, et qu'avais-je besoin d'une patente d'érudit, moi *qui sachant du grec autant qu'homme de France*,[5] étais connu et célébré par tous les doctes de l'Allemagne, sous les noms de *Correrius, Courierus, Hemerodromus, Cursor*, avec les épithètes de *vir ingeniosus, vir acutissimus, vir praestantissimus*, c'est-à-dire *homme d'érudition, homme de capacité*, comme le docteur Pancrace?[6] J'avais étudié pour savoir, et j'y étais parvenu, au jugement des experts. Que me fallait-il davantage? Quelle bizarre fantaisie à moi, qui m'étais moqué quarante ans des coteries littéraires et vivais en repos loin de toute cabale, de m'aller jeter au milieu de ces méprisables intrigues?

A vous parler franchement, Messieurs, c'est là le point embarrassant de mon apologie; c'est là l'endroit que je sens faible et que je me voudrais cacher. De raisons, je n'en ai point pour plâtrer cette sottise, ni même d'excuse valable. Alléguer des exemples, ce n'est pas se laver, c'est montrer les taches des autres. Assez de gens, pourrais-je dire, plus sages que moi, plus habiles,

[1] L'abbé Barthélemy; voyez page 390.

[2] Le nom de *Dacier* a été porté par un célèbre couple d'érudits *André Dacier* (1651—1722), philologue, membre de l'Académie des Inscriptions, épousa la savante fille de son maître Tanneguy-Lefebvre. *Madame Dacier* (1654—1720) est encore plus connue que son mari comme philologue et comme traducteur; elle a donné des traductions françaises d'*Anacréon*, d'*Homère*, de *Térence*, etc., mais des traductions dans le goût du siècle de Louis XIV, c'est-à-dire des paraphrases. — Le baron *Joseph Dacier* (1742—1833), qui a été aussi membre de l'Académie des Inscriptions, est connu par sa traduction d'*Élien* et celle de la *Cyropédie*.

[3] Claude de *Saumaise* (Salmasius), savant célèbre (1588—1658), professeur à l'université de Leyde, ami du grand philologue Casaubon, est connu par un très grand nombre de *Commentaires* sur les anciens auteurs et sur différents points de l'antiquité.

[4] *Blason*, voyez page 357, note 1.

[5] Mots tirés des *Femmes savantes;* voyez page 113.

[6] Le *pancrace* (παγκράτιον, de πᾶν *tout* et κράτος *force*) était, chez les anciens Grecs, l'exercice qui consistait dans la réunion de la *lutte* et du *pugilat*. Le *docteur Pancrace*, proprement une figure de la comédie italienne, est devenu un surnom injurieux, désignant un homme prêt à combattre à tout propos.

plus philosophes (Messieurs, ne vous effrayez pas) ont fait la même faute et bronché en même chemin aussi lourdement. Que prouve cela? quel avantage en puis-je tirer, sinon de donner à penser que par là seulement je leur ressemble? Mais, pourtant, Coraï, Messieurs .... parmi ceux qui ont pris pour objets de leur étude les monuments écrits de l'antiquité grecque, Coraï tient le premier rang, nul ne s'est rendu plus célèbre; ses ouvrages nombreux, sans être exempts de fautes, font l'admiration de tous ceux qui sont capables d'en juger; Coraï, heureux et tranquille à la tête des hellénistes, patriarche, en un mot, de la Grèce savante, et partout révéré de tout ce qui sait lire *alpha* et *oméga;* Coraï une fois a voulu être de l'Académie. Ne me dites point, mon cher maître, ce que je sais comme tout le monde, que vous l'avez bien peu voulu, et que jamais cette pensée ne vous fût venue sans les instances de quelques amis moins zélés pour vous, peut-être, que pour l'Académie, et qui croyaient de son honneur que votre nom parût sur la liste, que vous cédâtes avec peine, et ne fûtes prompt qu'à vous retirer. Tout cela est vrai et vous est commun avec moi, aussi bien que le succès. Vous avez voulu comme moi, votre indigne disciple, être de l'Académie. C'était sans contredit *aspirer à descendre.* Il vous en a pris comme à moi. C'est-à-dire qu'on se moque de nous deux. Et plus que moi, vous avez, pour faire cette demande, écrit à l'Académie, qui a votre lettre et la garde. Rendez-la-lui, Messieurs, de grâce, ou ne la montrez pas du moins.

— — — Oh! l'heureuse pensée qu'eut le grand Napoléon, d'enrégimenter les beaux-arts, d'organiser les sciences, comme les droits réunis:[1] *pensée vraiment royale,* disait M. de Fontanes,[2] de changer en appointements ce que promettent les muses: un nom et des lauriers. Par là, tout s'aplanit dans la littérature; par là, cette carrière autrefois si pénible est devenue facile et unie. Un jeune homme, dans les lettres, avance, fait son chemin comme dans les sels ou les tabacs.[3] Avec de la conduite, un caractère doux, une mise décente, il est sûr de parvenir et d'avoir à son tour des places, des traitements, des pensions, des logements, pourvu qu'il n'aille pas faire autrement que tout le monde, se distinguer, étudier. Les jeunes gens quelquefois se passionnent pour l'étude: c'est la perte assurée de quiconque aspire aux emplois de la littérature; c'est la mort à tout avancement. L'étude rend paresseux: on s'enterre dans ses livres; on devient rêveur, distrait, on oublie ses devoirs, visites, assemblées, repas, cérémonies: mais ce qu'il y a de pis, l'étude rend orgueilleux: celui qui étudie s'imagine bientôt en savoir plus qu'un autre, prétend à des succès, méprise ses égaux, manque à ses supérieurs, néglige ses protecteurs et ne fera jamais rien dans la partie des lettres.

[1] *Droit* est dit ici dans le sens d'*impôt, contribution.* Les *droits réunis* signifie l'*administration générale des contributions.*

[2] *Marcellin de Fontanes* (1757—1821), professeur de belles-lettres à Paris, depuis 1804 membre, plus tard président du Corps législatif, nommé, en 1808, grand-maître de l'Université (c'est-à-dire *ministre de l'Instruction publique*). Il se fit remarquer par son éloquence, mais surtout par son adulation envers Napoléon Ier. Il a laissé quelques poèmes lyriques et descriptifs dont on estime le style élégant et pur.

[3] C'est-à-dire dans l'*administration* des sels ou des tabacs, qui, en France, sont des monopoles du gouvernement.

III. FRAGMENT DU SIMPLE DISCOURS DE PAUL-LOUIS, VIGNERON, AUX MEMBRES DU CONSEIL DE LA COMMUNE DE VERETZ,

A L'OCCASION D'UNE SOUSCRIPTION PROPOSÉE PAR S. E. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR POUR L'ACQUISITION DE CHAMBORD[1] (1821).

Si nous avions de l'argent à n'en savoir que faire, toutes nos dettes payées, nos chemins réparés, nos pauvres soulagés, notre église d'abord (car Dieu passe avant tout) pavée, recouverte et vitrée, s'il nous restait quelque somme à pouvoir dépenser hors de cette commune, je crois, mes amis, qu'il faudrait contribuer, avec nos voisins, à refaire le pont de Saint-Avertin, qui, nous abrégeant d'une grande lieue le transport d'ici à Tours, par le prompt débit de nos denrées, augmenterait le prix et le produit des terres dans tous ces environs; c'est là, je crois, le meilleur emploi à faire de notre superflu, lorsque nous en aurons. Mais d'acheter Chambord pour le duc de Bordeaux, je n'en suis pas d'avis, et ne le voudrais pas quand nous aurions de quoi, l'affaire étant, selon moi, mauvaise pour lui, pour nous et pour Chambord. Vous l'allez comprendre, j'espère, si vous m'écoutez; il est fête, et nous avons le temps de causer.

Douze mille arpents de terre enclos que contient le parc de Chambord, c'est un joli cadeau à faire à qui les saurait labourer. Vous et moi connaissons des gens qui n'en seraient pas embarrassés, à qui cela viendrait fort bien; mais lui, que voulez-vous qu'il en fasse? Son métier, c'est de régner un jour, s'il plaît à Dieu, et un château de plus ne l'aidera de rien. Nous allons nous gêner et augmenter nos dettes, remettre à d'autres temps nos dépenses pressées, pour lui donner une chose dont il n'a pas besoin, qui ne lui peut servir et servirait à d'autres. Ce qu'il lui faut pour régner, ce ne sont pas des châteaux, c'est notre affection; car il n'est sans cela couronne qui ne pèse. Voilà le bien dont il a besoin, qu'il ne peut avoir en même temps que notre argent. Assez de gens là-bas lui diront le contraire, nos députés tous les premiers, et sa cour lui répétera que plus nous payons, plus nous sommes sujets amoureux et fidèles; que notre dévouement croît avec le budget. Mais, s'il en veut savoir le vrai, qu'il vienne ici, et il verra, sur ce point-là et sur bien d'autres, nos sentiments fort différents de ceux des courtisans. Ils aiment le prince en raison de ce qu'on leur donne; nous, en raison de ce qu'on nous laisse; ils veulent Chambord pour en être, l'un gouverneur, l'autre concierge, bien gagés, bien logés, bien nourris, sans faire œuvre, et peu leur importe du reste. L'affaire sera toujours bonne pour eux, quand elle serait mauvaise pour le prince, comme elle l'est, je le soutiens; acquérant de nos deniers pour un million de terres, il perd pour cent millions au moins de notre amitié. Chambord, ainsi payé, lui coûtera trop cher; de telles acquisitions le ruineraient bientôt, s'il est vrai, ce qu'on dit, que les rois ne sont riches que de l'amour des peuples. Le marché paraît d'or pour lui, car nous donnons, et il reçoit: il n'a que la peine de prendre; mais lui, sans débourser de

[1] *Chambord* est un beau château construit par François Ier, dans le département de Loir et Cher. Il fut acheté par souscription et donné au duc de Bordeaux, qui, depuis son exil, s'appela comte de Chambord.

fait, y met beaucoup du sien, et trop, s'il diminue son capital dans le cœur de ses sujets: c'est spéculer fort mal et se faire grand tort. Qui le conseille ainsi n'est pas de ses amis, ou, comme dit l'autre, mieux vaudrait un sage ennemi.

IV. LETTRES DE PAUL-LOUIS COURIER.

1. A MONSIEUR CHLEWASKI. Rome, le 8 janvier 1799.

— — Dites à ceux qui veulent voir Rome qu'ils se hâtent; car chaque jour le fer du soldat et la serre des agents français flétrissent ses beautés naturelles et la dépouillent de sa parure. Permis à vous, Monsieur, qui êtes accoutumé au langage naturel et noble de l'antiquité, de trouver ces expressions trop fleuries ou même trop fardées; mais je n'en sais pas d'assez tristes pour vous peindre l'état de délabrement, de misère et d'opprobre où est tombée cette pauvre Rome, que vous avez vue si pompeuse, et de laquelle à présent on détruit jusqu'aux ruines. On s'y rendait autrefois, comme vous savez, de tous les pays du monde. Combien d'étrangers, qui n'y étaient venus que pour un hiver, y ont passé toute leur vie! Maintenant il n'y reste que ceux qui n'ont pu fuir, ou qui, le poignard à la main, cherchent encore, dans les haillons d'un peuple mourant de faim, quelque pièce échappée à tant d'extorsions et de rapines. Les détails ne finiraient pas, et d'ailleurs, dans plus d'un sens, il ne faut pas tout vous dire. Mais par le coin du tableau dont je vous crayonne un trait, vous jugerez aisément du reste.

Le pain n'est plus au rang des choses qui se vendent ici. Chacun garde pour soi ce qu'il en peut avoir au péril de sa vie. Vous savez le mot *panem et circenses;* ils se passent aujourd'hui de tous les deux et de bien d'autres choses. Tout homme qui n'est ni commissaire, ni général, ni valet ou courtisan des uns ou des autres, ne peut manger un œuf. Toutes les denrées les plus nécessaires à la vie sont également inaccessibles aux Romains, tandis que plusieurs Français, non des plus huppés, tiennent table ouverte à tous venants. Allez! nous vengeons bien *l'univers vaincu!*

Les monuments de Rome ne sont guère mieux traités que le peuple. La colonne Trajane est cependant à peu près telle que vous l'avez vue, et nos curieux, qui n'estiment que ce qu'on peut emporter et vendre, n'y font heureusement aucune attention. D'ailleurs, les bas-reliefs dont elle est ornée sont hors de la portée du sabre, et pourront par conséquent être conservés. Il n'en est pas de même des sculptures de la villa Borghèse, et de la villa Pamphili, qui présentent de tous côtés des figures semblables au Deiphobus de Virgile. Je pleure encore un joli Hermès enfant, que j'avais vu dans son entier, vêtu et encapuchonné d'une peau de lion, et portant sur son épaule une petite massue. C'était, comme vous voyez, un Cupidon dérobant les armes d'Hercule, morceau d'un travail exquis, et grec, si je ne me trompe. Il n'en reste que la base, sur laquelle j'ai écrit avec un crayon: *Lugete, Veneres Cupidinesque,* et les morceaux dispersés qui feraient mourir de douleur Mengs et Winckelmann,[1] s'ils avaient eu le malheur de vivre assez longtemps pour voir ce spectacle.

Tout ce qui était aux Chartreux, à la villa Albani, chez les Farnèse,

[1] Raphaël Mengs (1728—1779), célèbre peintre, surnommé *le Raphaël de l'Allemagne.* — Winckelmann (1717—1768), célèbre archéologue allemand, conservateur des antiquités à Rome et bibliothécaire au Vatican.

les Onesti, au Muséum Clémentin, au Capitole, est emporté, pillé, perdu ou vendu. Les Anglais en ont eu leur part, et des commissaires français, soupçonnés de ce commerce, sont arrêtés ici. Mais cette affaire n'aura pas de suite. Des soldats, qui sont entrés dans la bibliothèque du Vatican, ont détruit, entre autres raretés, le fameux Térence de Bembo, manuscrit des plus estimés, pour avoir quelques dorures dont il était orné.

2. A MONSIEUR N.

A Plaisance, le . . . mai 1804.

Nous venons de faire un empereur, et pour ma part je n'y ai pas nui. Voici l'histoire. Ce matin, d'Anthouard nous assemble et nous dit de quoi il s'agissait, mais bonnement, sans préambule ni péroraison. Un empereur ou la république, lequel est le plus de votre goût? comme on dit rôti ou bouilli, potage ou soupe, que voulez-vous? Sa harangue finie, nous voilà tous à nous regarder, assis en rond. »Messieurs, qu'opinez-vous?« — Pas le mot. Personne n'ouvre la bouche. Cela dura un quart d'heure ou plus et devenait embarrassant pour d'Anthouard et pour tout le monde, quand Maire, un jeune homme, un lieutenant que tu as pu voir, se lève et dit: »S'il veut être empereur, qu'il le soit; mais, pour en dire mon avis, je ne le trouve pas bon du tout. — Expliquez-vous, dit le colonel, voulez-vous, ne voulez-vous pas? — Je ne le veux pas, répond Maire. — A la bonne heure.« — Nouveau silence. On recommence à s'observer les uns les autres, comme des gens qui se voient pour la première fois. Nous y serions encore si je n'eusse pris la parole. »Messieurs, dis-je, il me semble, sauf correction, que ceci ne nous regarde pas. La nation veut un empereur, est-ce à nous d'en délibérer?« — Ce raisonnement parut si fort, si lumineux, si *ad rem* . . . que veux-tu? j'entraînai l'assemblée. Jamais orateur n'eut un succès si complet. On se lève, on signe, on s'en va jouer au billard. Maire me disait: »Ma foi, commandant,[1] vous parlez comme Cicéron; mais pourquoi voulez-vous donc tant qu'il soit empereur, je vous prie? — Pour en finir, et faire notre partie de billard. Fallait-il rester là tout le jour? Pourquoi, vous, ne le voulez-vous pas? — Je ne sais, me dit-il, mais je le croyais fait pour quelque chose de mieux.« — Voilà le propos du lieutenant, que je ne trouve point tant sot. En effet, que signifie, dis-moi . . . . un homme comme lui, Bonaparte, soldat, chef d'armée, le premier capitaine du monde, vouloir qu'on l'appelle Majesté? Être Bonaparte, et se faire sire! *Il aspire à descendre:*[2] mais non, il croit monter en s'égalant aux rois. Il aime mieux un titre qu'un nom. Pauvre homme! ses idées sont au-dessous de sa fortune. Je m'en doutai quand je le vis donner sa petite sœur à Borghèse, et croire que Borghèse lui faisait trop d'honneur.

3. A MONSIEUR LE GÉNÉRAL GASSENDI, A PARIS.

Tivoli, le 5. septembre 1810.

On m'assure, mon général, que vous ou le ministre demandez de mes nouvelles, et que vous voulez savoir ce que je suis devenu, depuis que j'ai quitté le service.

Ma démission acceptée par Sa Majesté, je vins de Milan à Paris, où, après avoir mis quelque ordre à mes affaires, me trouvant avec des officiers de mes anciens amis qui passaient de l'armée d'Espagne à celle

[1] Courier avait le grade de *chef d'escadron* dans l'artillerie à cheval, ce qui équivaut, en France, au grade de *commandant* (Major) dans l'infanterie.

[2] Expression empruntée à Corneille, v. page 34, note 1.

du Danube, je me décidai bientôt à reprendre du service. J'allai à Vienne avec une lettre du ministre de la guerre qui autorisait le général Lariboissière à m'employer provisoirement. Cette lettre fut confirmée par une autre du major général de l'armée, portant promesse d'un brevet, et on me plaça dans le quatrième corps, toujours provisoirement.

Quelque argent que j'attendais m'ayant manqué pour me monter, j'eus recours au général Lariboissière, dont j'étais connu depuis longtemps. Il eut la bonté de me dire que je pouvais compter sur lui pour tout ce dont j'aurais besoin; et comptant effectivement sur cette promesse, j'achetai au prix qu'on voulut l'unique cheval qui se trouvât à vendre dans toute l'armée. Mais, quand pour le payer je pensais profiter des dispositions favorables du général Lariboissière, elles étaient changées. Je gardai pourtant ce cheval et m'en servis pendant quinze jours, attendant toujours de Paris l'argent qui me devait venir. Mais enfin mon vendeur, officier bavarois, me déclara nettement qu'il voulait être payé ou reprendre sa monture. C'était le 4 juillet, environ midi, quand tout se préparait pour l'action qui commença le soir.[1] Personne ne voulut me prêter soixante louis, quoiqu'il y eût là des gens à qui j'avais rendu autrefois de ces services. Je me trouvai donc à pied quelques heures avant l'action. J'étais outre cela fort malade. L'air marécageux de ces îles m'avait donné la fièvre ainsi qu'à beaucoup d'autres; et n'ayant mangé de plusieurs jours, ma faiblesse était extrême. Je me traînai cependant aux batteries de l'île Alexandre, où je restai tant qu'elles firent feu. Les généraux me virent et me donnèrent des ordres, et l'Empereur me parla. Je passai le Danube en bateau avec les premières troupes. Quelques soldats, voyant que je ne me soutenais plus, me portèrent dans une baraque où vint se coucher près de moi le général Bertrand. Le matin, l'ennemi se retirait, et, loin de suivre à pied l'état-major, je n'étais pas même en état de me tenir debout. Le froid et la pluie affreuse de cette nuit avaient achevé de m'abattre. Sur les trois heures après-midi, des gens, qui me parurent être les domestiques d'un général, me portèrent au village prochain, d'où l'on me conduisit à Vienne.

Je me rétablis en peu de jours, et, faisant réflexion qu'après avoir manqué une aussi belle affaire, je ne rentrerais plus au service de la manière que je l'avais souhaité, brouillé d'ailleurs avec le chef sous lequel j'avais voulu servir, je crus que, n'ayant reçu ni solde ni brevet, je n'étais point assez engagé pour ne me pouvoir dédire, et je revins à Strasbourg un mois environ après en être parti. J'écrivis de là au général Lariboissière pour le prier de me rayer de tous les états où l'on m'aurait pu porter; j'écrivis dans le même sens au général Aubry, qui m'avait toujours témoigné beaucoup d'amitié; et quoique je n'aie reçu de réponse ni de l'un ni de l'autre, je n'ai jamais douté qu'ils n'eussent arrangé les choses de manière que ma rentrée momentanée dans le corps de l'artillerie fût regardée comme non avenue.

Depuis ce temps, mon général, je parcours la Suisse et l'Italie. Maintenant je suis sur le point de passer à Corfou, pour me rendre de là, si rien ne s'y oppose, aux îles de l'Archipel; et, après avoir vu l'Égypte et la Syrie, retourner à Paris par Constantinople et Vienne.

[1] La principale action de la bataille de Wagram eut lieu le 5 et le 6 juillet 1809.

BÉRANGER.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

PIERRE-JEAN DE BÉRANGER naquit à Paris en 1780. Il descendait d'une ancienne famille de militaires qui, tombée dans la pauvreté, portait avec un certain orgueil la particule nobiliaire, dont le poète s'est beaucoup moqué, mais qu'il a pourtant conservée. Le jeune Béranger fut élevé très modestement, d'abord chez son grand-père, tailleur à Paris, puis chez sa tante qui tenait une auberge à Péronne. Là il lut quelques classiques français, Fénelon, Racine et Voltaire; le dernier surtout exerça une grande influence sur l'esprit du jeune homme. A quatorze ans, il entra en apprentissage chez un imprimeur qui lui donna les premières notions d'orthographe et de grammaire. En même temps il suivait, à Péronne, les cours de l'Institut patriotique, organisé suivant les idées de J.-J. Rousseau,[2] et y recevait une éducation toute républicaine.

A l'âge de seize ans, Béranger revint à Paris, où son père avait fondé une maison de banque. Il y fit preuve de capacité; mais déjà sa vocation poétique commençait à se déclarer, et il s'essayait dans différents genres de poésies.

Les premières *chansons* de Béranger remontent à l'époque de l'expédition de Bonaparte en Égypte (1798—1799). Quelques années plus tard, le jeune poète, tombé dans la misère, trouva un protecteur dans Lucien Bonaparte,[3] frère du premier consul, qui lui abandonna son traitement de membre de l'Institut. En 1809, Béranger entra comme commis expéditionnaire dans les bureaux de l'Université (ministère de l'instruction publique), aux modestes appointements de mille francs. Cette position suffit pour donner au poète la sécurité et la gaieté nécessaires pour composer des chansons. Un grand nombre des pièces les plus joyeuses et les plus légères de son *premier* recueil appartiennent à cette période. Ce premier recueil parut en 1815 et valut à l'auteur, de la part de ses chefs, un sévère avertissement. Aussi, lorsqu'en 1821 il donna son *second* recueil, eut-il soin de ne plus rentrer dans son bureau. Ce *second recueil* se distingue du premier par un grand nombre de chansons patriotiques, dont quelques-unes, comme le *Marquis de Carabas*, et la *Requête présentée par les chiens de qualité*, sont de mordantes épigrammes qui attaquent ouvertement le gouvernement.

La popularité que son talent procurait à Béranger s'accrut encore par la persécution. Il fut traduit en cour d'assises et condamné à cinq cents francs d'amende et à trois mois de prison. C'est en prison qu'il commença son *troisième recueil*, qui parut en 1825 et ne fut pas poursuivi. Le *quatrième*, qu'il donna en 1828, lui attira une condamnation à neuf mois de prison et à dix mille francs d'amende, malgré une remarquable plaidoirie du célèbre Dupin.[4]

Après la révolution de Juillet, Béranger s'unit à ses amis Lafitte et Lafayette pour appuyer la candidature de Louis-Philippe auprès du parti républicain. Mais il refusa les places et les honneurs qu'on lui

[1] D'après Vapereau, *Dictionnaire des Contemporains*. [2] V. p. 366 et 368.
[3] *Lucien Bonaparte*, prince de Canino (1775—1840).
[4] *Dupin aîné* (1783—1865), célèbre jurisconsulte et magistrat français.

offrait. Il garda l'indépendance de son caractère, qui éclata encore dans le *cinquième* et dernier recueil de ses chansons publié en 1833.

Après la révolution de février, en 1848, plus de deux cent mille voix nommèrent Béranger représentant du peuple pour la ville de Paris. Le vieillard eut beau refuser cet honneur, l'Assemblée nationale eut la singulière idée de repousser à l'unanimité sa démission, qu'elle n'accepta que lorsqu'il l'eut réitérée, en déclarant avec beaucoup de bon sens qu'on peut être bon chansonnier et très mauvais législateur. Béranger, qui vivait depuis longtemps dans la retraite, d'abord à Passy, puis à Fontainebleau et à Paris, mourut dans cette capitale en 1857. Après sa mort, on a publié deux volumes d'*Œuvres posthumes* du chansonnier, son *Autobiographie,* qui toutefois ne va que jusqu'en 1850, et *Dernières chansons,* dont quelques-unes seulement sont dignes des poésies de sa belle époque.

Béranger est un des plus grands poètes français du 19e siècle. Son style est pur, vigoureux et concis. Il est à regretter que bon nombre de ses *chansons* blessent la morale et le respect dû à la religion.

CHANSONS.

1. REQUÊTE

PRÉSENTÉE PAR LES CHIENS DE QUALITÉ,

POUR OBTENIR QU'ON LEUR RENDE L'ENTRÉE LIBRE AU JARDIN DES TUILERIES.

(Juin 1814.)

Puisque le tyran est à bas,
Laissez-nous prendre nos ébats. } *bis.*

Aux maîtres des cérémonies
Plaise ordonner que, dès demain,
Entrent sans laisse aux Tuileries
Les chiens du faubourg Saint-Germain.[1]

Des chiens dont le pavé se couvre
Distinguez-nous à nos colliers.
On sent que les honneurs du Louvre
Iraient mal à ces roturiers.

Quoique toujours, sous son empire,
L'usurpateur nous ait chassés,
Nous avons laissé sans mot dire
Aboyer tous les gens pressés.

Quand sur son règne on prend des notes,
Grâce pour quelques chiens félons!
Tel qui longtemps lécha ses bottes
Lui mord aujourd'hui les talons.

Nous promettons, pour cette grâce,
Tous, hors quelques barbets honteux,
De sauter pour les gens en place,
De courir sur les malheureux.

Puisque le tyran est à bas,
Laissez-nous prendre nos ébats.

[1] Au faubourg *Saint-Germain,* à Paris, se trouvent la plupart des hôtels de l'ancienne noblesse; c'est le quartier des légitimistes.

2. LE MARQUIS DE CARABAS.
(Novembre 1816.)

Voyez ce vieux marquis
Nous traiter en peuple conquis:
Son coursier décharné
De loin chez nous l'a ramené.
Vers son vieux castel,
Ce noble mortel
Marche en brandissant
Un sabre innocent.
Chapeau bas! chapeau bas!
Gloire au marquis de Carabas!

„Aumôniers, châtelains,
Vassaux, vavassaux[1] et vilains,[2]
C'est moi, dit-il, c'est moi
Qui seul ai rétabli mon roi.
Mais s'il ne me rend
Les droits de mon rang,
Avec moi, corbleu!
Il verra beau jeu.

Pour me calomnier,
Bien qu'on ait parlé d'un meunier,
Ma famille eut pour chef
Un des fils de Pépin le Bref.
D'après mon blason,[3]
Je crois ma maison
Plus noble, ma foi,
Que celle du roi.

Qui me résisterait?
La marquise a le tabouret.[4]
Pour être évêque un jour
Mon dernier fils suivra la cour.
Mon fils le baron,
Quoique un peu poltron,
Veut avoir des croix;
Il en aura trois.

Vivons donc en repos.
Mais l'on m'ose parler d'impôts!
A l'État, pour son bien,
Un gentilhomme ne doit rien.
Grâce à mes créneaux,
A mes arsenaux,
Je puis au préfet
Dire un peu son fait."

Chapeau bas! chapeau bas!
Gloire au marquis de Carabas!

3. LE TAILLEUR ET LA FÉE.
(1822.)

Dans ce Paris plein d'or et de misère,
En l'an du Christ mil sept cent quatre-vingt,
Chez un tailleur, mon pauvre et vieux grand-père,
Moi, nouveau-né, sachez ce qui m'advint.
Rien ne prédit la gloire d'un Orphée
A mon berceau, qui n'était pas de fleurs,
Mais mon grand-père, accourant à mes pleurs,
Me trouve un jour dans les bras d'une fée.
Et cette fée, avec de gais refrains,
Calmait le cri de mes premiers chagrins.

---

[1] Béranger a fait ce mot *(vavassal)* à l'imitation de *vavasseur* (du bas-latin *vassus vassorum*), vassal d'un vassal.

[2] *Vilain* (de *villanus, villa*) était le contraire de *gentil* (de *gens*): les *vilains* hommes ou simplement les *vilains*, c'est-à-dire les *roturiers*, proprement les cultivateurs d'une petite terre (dans le latin du moyen âge *ruptura;* rumpère = *rompre, briser* la terre, Acker ſtürzen), plus tard non-seulement les paysans, mais aussi les *bourgeois* étaient opposés aux *gentilshommes*, à la noblesse.

[3] *Blason*, voyez page 357, note 1.

[4] Le droit de *tabouret*, voyez page 140, note 1.

Le bon vieillard lui dit, l'âme inquiète:
„A cet enfant quel destin est promis?"
Elle répond: „Vois-le, sous ma baguette,
Garçon d'auberge, imprimeur et commis.[1]
Un coup de foudre ajoute à mes présages,[2]
Ton fils atteint va périr consumé;
Dieu le regarde, et l'oiseau ranimé
Vole en chantant braver d'autres orages."
Et puis la fée, avec de gais refrains,
Calmait le cri de mes premiers chagrins.

„Tous les plaisirs, sylphes de la jeunesse,
Éveilleront sa lyre au sein des nuits,
Au toit du pauvre il répand l'allégresse,
A l'opulence il sauve des ennuis.
Mais quel spectacle attriste son langage?
Tout s'engloutit, et gloire et liberté:
Comme un pêcheur qui rentre épouvanté,
Il vient au port raconter leur naufrage."
Et puis la fée, avec de gais refrains,
Calmait le cri de mes premiers chagrins.

Le vieux tailleur s'écrie: „Eh quoi! ma fille
Ne m'a donné qu'un faiseur de chansons!
Mieux jour et nuit vaudrait tenir l'aiguille,
Que, faible écho, mourir en de vains sons. —
Va, dit la fée, à tort tu t'en alarmes;
De grands talents ont de moins beaux succès.
Ses chants légers seront chers aux Français,
Et du proscrit adouciront les larmes."
Et puis la fée, avec de gais refrains,
Calmait le cri de mes premiers chagrins.

Amis, hier j'étais faible et morose,
L'aimable fée apparaît à mes yeux.
Ses doigts distraits effeuillaient une rose;
Elle me dit: „Tu te vois déjà vieux.
Tel qu'aux déserts parfois brille un mirage,[3]
Aux cœurs vieillis s'offre un doux souvenir.
Pour te fêter tes amis vont s'unir:
Longtemps près d'eux revis dans un autre âge."
Et puis la fée, avec ses gais refrains,
Comme autrefois dissipa mes chagrins.

---

[1] Béranger a été en effet *imprimeur* et *commis* (comparez la *Notice biographique*, page 472). Quant à son métier de *garçon d'auberge*, c'est plutôt une plaisanterie. Il fait allusion aux services qu'il rendait, enfant, dans l'établissement de sa tante, à Péronne.

[2] L'auteur fut frappé de la foudre dans sa jeunesse. (Note de Béranger.)

[3] Les effets fantastiques du *mirage* trompent les yeux du voyageur au milieu des sables du désert; il croit voir devant lui des forêts, des lacs, des ruisseaux, etc. (Note de Béranger.)

SÉGUR (LE FILS).

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

PHILIPPE-PAUL, comte de SÉGUR, naquit à Paris en 1780. Il n'est mort qu'en 1873 à l'âge de 93 ans. Il était le fils du général et écrivain de Ségur[2] qui fut grand-maître des cérémonies de l'empereur Napoléon Ier. Élevé sous les yeux de son oncle, connu aussi comme littérateur,[3] le jeune comte de Ségur fut un des premiers nobles qui se rallièrent au nouveau pouvoir. Il entra très jeune dans la garde des consuls, devint à Hohenlinden (1800) aide de camp de Macdonald, et remplit, à la suite de la paix de Lunéville (1801), des missions diplomatiques auprès des rois de Danemark et d'Espagne. Attaché, en 1806, au service du roi Joseph,[4] il assista au siège de Gaëte, puis rejoignit la grande armée avec le grade de chef d'escadron. Ce fut en qualité d'aide de camp de l'empereur qu'il prit part à la campagne de Pologne, où il fut blessé deux fois, fait prisonnier et envoyé au-delà de Moscou; il fut compris dans les échanges qui suivirent la paix de Tilsit (1807).

En 1808, le comte de Ségur passa en Espagne, où un brillant fait d'armes accompli sous les yeux de l'Empereur lui valut le grade de colonel. Après avoir rempli plusieurs missions, il devint maréchal des logis de l'Empereur avec le grade de général de brigade. C'est en cette qualité qu'il fut témoin, en 1812, de l'expédition de Russie, à l'issue de laquelle il eut la direction des pages; mais il rentra bientôt au service actif et se distingua pendant les campagnes de 1813 et 1814. Il ne fut pas employé pendant la Restauration, mais il reparut sur la scène publique après la révolution de Juillet et fut nommé lieutenant-général et pair de France. En 1830 il fut élu membre de l'Académie française. En 1848, il rentra dans la vie privée et ne rechercha, sous le second Empire, aucune des faveurs auxquelles ses anciens services lui donnaient le droit de prétendre.

Le principal ouvrage du comte de Ségur est l'*Histoire de Napoléon et de la grande armée pendant 1812*, qui obtint, à son apparition en 1824, un succès immense. En 1829, il a publié une *Histoire de Russie et de Pierre le Grand* et, en 1834, une *Histoire de Charles VIII, roi de France.*

L'*Histoire de Napoléon et de la grande armée* plut surtout par le style entraînant et le talent dramatique de l'auteur, qui sait donner à ses tableaux une vivacité qui saisit le lecteur, autant que l'harmonie du langage le captive. Si la valeur littéraire de l'ouvrage est incontestable, on lui a fait de graves reproches quant au fond. En effet, l'auteur de l'*Histoire de la grande armée* vise trop à l'effet et cherche à peindre plutôt qu'à raconter avec la véracité qu'exige le genre historique. Son livre donna lieu à diverses réfutations dont la plus importante est celle du général Gourgaud, ancien aide de camp de l'Empereur et témoin oculaire des événements racontés par le

[1] En partie, d'après Vapereau, *Dictionnaire des contemporains.*

[2] V. p. 417.

[3] Joseph-Alexandre, vicomte de *Ségur* (1756—1805), composa plusieurs romans et donna diverses pièces au Théâtre-Français.

[4] Joseph Bonaparte (1768—1844), frère aîné de l'empereur, fut roi de Naples de 1806 à 1808, et roi d'Espagne de 1808 à 1813.

comte de Ségur. Voici ce que le général Gourgaud dit des sources où l'auteur de l'*Histoire de la grande armée* doit avoir puisé de préférence:

„Lorsqu'on se mettait en marche, le maréchal des logis recevait du grand-maréchal du palais, ou de celui qui en faisait les fonctions, l'ordre de devancer de quelques heures le quartier-général impérial sur le point où il devait s'arrêter. Là, ayant sous ses ordres deux fourriers du palais, qui composaient le personnel de son commandement, il faisait préparer le logement de l'empereur et de sa suite, veillait à l'établissement du service de santé, de celui de la table, de l'office et des écuries. Ce devoir rempli, M. le comte de Ségur, dans ses loisirs, pouvait voir les officiers généraux qui arrivaient au quartier impérial et en partaient; il pouvait recueillir les bruits qui se répandaient, les conjectures qui se formaient au milieu des officiers qui allaient en mission ou en revenaient; les conversations plus ou moins animées et les clameurs souvent indiscrètes du salon de service, ou des officiers qui se délassaient des fatigues de la journée, en exhalant leur humeur sur les hommes et sur les choses. Voilà les témoins de M. de Ségur, voilà ses garants, voilà les sources où il a puisé. C'est ce qui a fait dire à un homme de beaucoup d'esprit que son livre était le *procès-verbal des caquets du quartier-général.*

Le jugement que le général Gourgaud porte sur l'ensemble de l'ouvrage, en l'appelant *„un roman mal tissu décoré du nom d'histoire,"* est trop sévère. Il faut, dans cette critique émanée de la plume d'un aide de camp de l'Empereur, d'un compagnon de sa captivité à Sainte-Hélène, faire la part de l'enthousiasme aveugle qui est blessé de toute parole franche sur les erreurs et les fautes de son idole. Il faut distinguer dans les réfutations du général Gourgaud les contestations sur les vues du comte de Ségur, sur sa manière de juger l'Empereur comme politique et comme général, et les rectifications de récits erronés ou de tableaux où l'art du peintre, disposant habilement les couleurs, prévaut sur le devoir de l'historien de présenter les faits sous leur véritable jour. Nous ajouterons quelques-unes de ces rectifications du général Gourgaud au fragment que nous reproduisons de l'*Histoire de Napoléon et de la grande armée.*

HISTOIRE DE NAPOLÉON ET DE LA GRANDE ARMÉE

PENDANT L'ANNÉE 1812.

ENTRÉE DE LA GRANDE ARMÉE EN RUSSIE.

(Livre IV, chapitre 2.)

Entre ces deux ailes, la grande armée marchait au Niémen en trois masses séparées. Le roi de Westphalie,[1] avec quatre-vingt mille hommes, se dirigeait sur Grodno; le vice-roi d'Italie,[2] avec soixante-quinze mille hommes sur Pilony; Napoléon, avec deux cent vingt mille hommes sur Nogaraïski, ferme située à trois lieues au-dessus de Kowno. Le 23 juin, avant le jour, la colonne impériale atteignit le Niémen, mais sans le voir. La lisière de la grande forêt prussienne de Pilwisky et les collines qui bordent le fleuve cachaient cette grande armée prête à le franchir.

[1] Jérôme-Napoléon Bonaparte (1784—1860), le plus jeune des frères de l'empereur Napoléon Ier, a été roi de Westphalie de 1808 à 1813.

[2] Eugène de Beauharnais (1781—1824), fils du vicomte de Beauharnais et de Joséphine, qui, en secondes noces, épousa Bonaparte (Napoléon Ier).

Napoléon, qu'une voiture avait transporté jusque là, monta à cheval à deux heures du matin. Il reconnut[1] le fleuve russe, sans se déguiser, comme on l'a dit faussement, mais en se couvrant de la nuit pour franchir cette frontière, que, cinq mois après, il ne put repasser qu'à la faveur d'une même obscurité.[2] Comme il paraissait devant cette rive, son cheval s'abattit[3] tout à coup et le précipita sur le sable. Une voix s'écria: „Ceci est d'un mauvais présage; un Romain reculerait!" — On ignore si ce fut lui ou quelqu'un de sa suite qui prononça ces mots.

Sa reconnaissance faite, il ordonna qu'à la chute du jour suivant trois ponts fussent jetés sur le fleuve près du village de Poniémen; puis il se retira dans son quartier, où il passa toute cette journée, tantôt dans sa tente, tantôt dans une maison polonaise, étendu sans force dans un air immobile, au milieu d'une chaleur lourde, et cherchant en vain le repos.

Dès que la nuit fut revenue, il se rapprocha du fleuve. Ce furent quelques sapeurs, dans une nacelle, qui le traversèrent d'abord. Étonnés, ils abordent et descendent sans obstacle sur la rive russe. Là ils trouvent la paix; c'est de leur côté qu'est la guerre: tout est calme sur cette terre étrangère qu'on leur a dépeinte si menaçante. Cependant un simple officier de Cosaks,[4] commandant une patrouille, se présente bientôt à eux. Il est seul, il semble se croire en pleine paix et ignorer que l'Europe entière en armes est devant lui. Il demande à ces étrangers qui ils sont. „Français, lui répondirent-ils. — Que voulez-vous, reprit cet officier, et pourquoi venez-vous en Russie?" Un sapeur lui répondit brusquement: „Vous faire la guerre! prendre Vilna! délivrer la Pologne!" — Et le Cosak se retire, il disparaît dans les bois, sur lesquels trois de nos soldats, emportés d'ardeur,[5] et pour sonder la forêt, déchargent leurs armes.

Ainsi le faible bruit de trois coups de feu, auxquels on ne répondit pas, nous apprit qu'une nouvelle campagne s'ouvrait, et qu'une grande invasion était commencée.

Ce premier signal de guerre irrita violemment l'empereur, soit prudence ou pressentiment. Trois cents voltigeurs passèrent aussitôt le fleuve, pour protéger l'établissement des ponts.

Alors sortirent des vallons et de la forêt toutes les colonnes françaises. Elles s'avancèrent silencieusement jusqu'au fleuve, à la faveur d'une profonde obscurité. Il fallait les toucher pour les reconnaître.

---

[1] *Reconnaître, faire une reconnaissance* se disent, en terme de guerre, de l'action d'examiner la position, la nature d'un terrain et les dispositions de l'ennemi.

[2] Le général Gourgaud (voyez la *Notice biographique* sur Ségur) prétend que, pour faire cette *reconnaissance,* Napoléon se couvrit en effet d'une capote et du bonnet de police de l'un des chevau-légers polonais de l'escadron de service de sa garde. Le fait est de peu d'importance; mais le général Gourgaud a bien raison de faire remarquer que, si l'on *se couvre de la nuit,* on ne peut rien voir et par conséquent pas choisir un point de passage sur un fleuve; que du reste, au mois de juin, il fait déjà jour, près du Niémen, à deux heures du matin.

[3] *S'abattre* se dit particulièrement d'un cheval à qui les pieds manquent et qui tombe tout d'un coup.

[4] Ségur écrit *cosak,* d'après l'orthographe russe. Ordinairement on écrit en français *cosaque.*

[5] On dit ordinairement: emportés *par leur* ardeur.

On défendit les feux et jusqu'aux étincelles. On se reposa les armes à la main, comme en présence de l'ennemi. Les seigles verts et mouillés d'une abondante rosée servirent de lit aux hommes et de nourriture aux chevaux.

La nuit, sa fraîcheur qui interrompait le sommeil, son obscurité qui allonge les heures et augmente les besoins, enfin les dangers du lendemain, tout rendait grave cette position. Mais l'attente d'une grande journée soutenait. La proclamation de Napoléon venait d'être lue; on s'en répétait à voix basse les passages les plus remarquables et le génie des conquêtes enflammait notre imagination.

Devant nous était la frontière russe. Déjà, à travers les ombres, nos regards avides cherchaient à envahir cette terre promise à notre gloire. Il nous semblait entendre les cris de joie des Lithuaniens à l'approche de leurs libérateurs. Nous nous figurions ce fleuve bordé de leurs mains suppliantes. Ici tout nous manquait, là tout nous serait prodigué! ils s'empresseraient de pourvoir à nos besoins: nous allions être entourés d'amour et de reconnaissance. Qu'importe une mauvaise nuit, le jour allait bientôt renaître, et avec lui sa chaleur et toutes ses illusions! Le jour parut! il ne nous montra qu'un sable aride, désert, et de mornes et sombres forêts! Nos yeux alors se tournèrent tristement sur nous-mêmes, et nous nous sentîmes ressaisis d'orgueil et d'espoir par le spectacle imposant de notre armée réunie.

A trois cents pas du fleuve, sur la hauteur la plus élevée, on apercevait la tente de l'empereur. Autour d'elle toutes les collines, leurs pentes, les vallées, étaient couvertes d'hommes et de chevaux. Dès que la terre eut présenté au soleil toutes ces masses mobiles, revêtues d'armes étincelantes, le signal fut donné, et aussitôt cette multitude commença à s'écouler en trois colonnes vers les trois ponts. On les voyait serpenter en descendant la courte plaine qui les séparait du Niémen, s'en approcher, gagner les trois passages, s'allonger, se rétrécir pour les traverser et atteindre enfin ce sol étranger qu'ils allaient dévaster, et qu'ils devaient bientôt couvrir de leurs vastes débris.

L'ardeur était si grande que deux divisions d'avant-garde, se disputant l'honneur de passer les premières, furent près d'en venir aux mains; on eut quelque peine à les calmer. Napoléon se hâta de poser le pied sur les terres russes. Il fit sans hésiter ce premier pas vers sa perte. Il se tint d'abord près du pont, encourageant les soldats de ses regards. Tous le saluèrent de leur cri accoutumé. Ils parurent plus animés que lui, soit qu'il se sentît peser sur le cœur une si grande agression, soit que son corps affaibli ne pût supporter le poids d'une chaleur excessive, ou que déjà il fût étonné de ne rien trouver à vaincre.

L'impatience enfin le saisit. Tout à coup il s'enfonça à travers le pays, dans la forêt qui bordait le fleuve. Il courait de toute la vitesse de son cheval; dans son empressement il semblait qu'il voulût tout seul atteindre l'ennemi. Il fit plus d'une lieue dans cette direction, toujours dans la même solitude, après quoi il fallut bien revenir près des ponts, d'où il redescendit avec le fleuve et sa garde vers Kowno.[1]

[1] On n'a pas besoin d'être militaire pour trouver très invraisemblable cette galopade *de plus d'une lieue* dans un pays ennemi et inconnu. Voici la rectification du général Gourgaud à cette occasion:

„Comment un écrivain qui porte un titre militaire ose-t-il travestir

On croyait entendre gronder le canon. Nous écoutions, en marchant, de quel côté le combat s'engageait. Mais, à l'exception de quelques troupes de Cosaks, ce jour-là, comme les suivants, le ciel seul se montra notre ennemi. En effet, à peine l'empereur avait-il passé le fleuve qu'un bruit sourd avait agité l'air. Bientôt le jour s'obscurcit, le vent s'éleva et nous apporta les sinistres roulements du tonnerre. Ce ciel menaçant, cette terre sans abri nous attristèrent. Quelques-uns même, naguère enthousiastes, en furent effrayés comme d'un funeste présage. Ils crurent que ces nuées enflammées s'amoncelaient sur nos têtes et s'abaissaient sur cette terre, pour nous en défendre l'entrée.

Il est vrai que cet orage fut grand comme l'entreprise. Pendant plusieurs heures, ses lourds et noirs nuages s'épaissirent et pesèrent sur toute l'armée; de la droite à la gauche et sur cinquante lieues d'espace, elle fut tout entière menacée de ses feux et accablée de ses torrents, les routes et les champs furent inondés: la chaleur insupportable de l'atmosphère fut changée subitement en un froid désagréable. Dix mille chevaux périrent dans la marche et surtout dans les bivacs qui suivirent. Une grande quantité d'équipages resta abandonnée dans les sables, beaucoup d'hommes succombèrent ensuite.

— — Ce jour-là même, un malheur particulier vint se joindre à ce désastre général. Au-delà de Kowno, Napoléon s'irrite contre la Vilia, dont les Cosaks ont rompu le pont, et qui s'oppose au passage d'Oudinot. Il affecte de la mépriser, comme tout ce qui lui faisait obstacle, et il ordonne à un escadron des Polonais de sa garde de se jeter dans cette rivière. Ces hommes d'élite s'y précipitèrent sans hésiter.

D'abord ils marchèrent en ordre, et quand le fond leur manqua, ils redoublèrent d'efforts. Bientôt ils atteignirent à la nage le milieu des flots. Mais ce fut là que le courant plus rapide les désunit. Alors leurs chevaux s'effrayent, ils dérivent, et sont emportés par la violence des eaux. Ils ne nagent plus, ils flottent dispersés. Leurs cavaliers luttent et se débattent vainement, la force les abandonne: enfin ils se résignent. Leur perte est certaine, mais c'est à leur patrie, c'est devant elle, c'est pour leur libérateur qu'ils se sont dévoués; et près d'être engloutis, suspendant leurs efforts, ils tournent la tête vers Napoléon et s'écrient: *Vive l'empereur!* On en remarqua trois surtout, qui, ayant encore la bouche hors de l'eau, répétèrent ce cri, et périrent aussitôt. L'armée était saisie d'horreur et d'admiration.

Quant à Napoléon, il ordonna vivement et avec précision tout ce qu'il fallut pour en sauver le plus grand nombre, mais sans paraître ému; soit habitude de se maîtriser, soit qu'à la guerre il regardât les émotions du cœur comme des faiblesses, dont il ne devait pas donner l'exemple, et qu'il fallait vaincre; soit enfin qu'il entrevît de plus grands malheurs, devant lesquels celui-ci n'était rien.

---

en extravagance digne de Don Quichotte l'action toute simple d'un général en chef qui reconnaît le terrain sur lequel il doit agir? L'empereur ne fit pas la folie que lui prête M. de Ségur, de courir tout seul à travers les bois. Il fit lui-même une forte reconnaissance de cavalerie, et en envoya d'autres dans plusieurs directions, afin d'avoir des nouvelles de l'ennemi. Mais M. le maréchal des logis du palais ignore cela; il était probablement resté auprès des tentes, où ses fonctions le retenaient."

Nous faisons suivre ces derniers tableaux des réflexions dont l'*Examen critique* du général Gourgaud les accompagne:

„Le pont sur la Vilia est rompu; Napoléon s'irrite *contre elle:* c'est Xerxès faisant frapper de verges l'Hellespont: il affecte de la mépriser, comme tout ce qui lui fait obstacle, et ordonne à un escadron de Polonais de se jeter dans cette rivière. Ils périssent tous. Ce dénoûment de mélodrame fait succéder l'odieux au ridicule. L'auteur fait peser sur la mémoire de l'empereur l'accusation d'avoir sacrifié à une colère insensée la vie de tant de braves gens. Voici la vérité:

Napoléon, arrivant sur la Vilia, trouva le pont rompu. Voulant avoir des nouvelles de l'ennemi, il donna ordre à un escadron du régiment des chevau-légers polonais de la garde[1] de passer la rivière, comme les cosaques, à la nage. Quelques-uns, moins bons cavaliers que les autres, se séparèrent de l'escadron; un chevau-léger lancier de la première compagnie, nommé Trzcinski, fut le seul qui périt. Un officier de ce même escadron, le comte Joseph Zaluski, alors capitaine, aujourd'hui aide de camp du roi de Pologne,[2] ayant abandonné son cheval, courait risque de se noyer; il fut sauvé par des ouvriers sapeurs et des soldats d'infanterie légère. Que deviennent les lamentations de M. de Ségur? Que devient ce saisissement *d'horreur et d'admiration* qu'il prête à l'armée?

Il en est de même de cet *orage grand comme l'entreprise;* il faut le réduire à une simple averse. Ce qui a induit en erreur notre historien, c'est qu'il a lu dans Labaume qu'un orage avait éclaté au moment où le corps du vice-roi passait le Niémen, le 29 juin. Il en fait l'application au passage du Niémen par l'empereur, à Kowno, le 25, sans réfléchir à la différence de cinq jours qui eut lieu entre ces deux opérations. Mais M. de Ségur n'y regarde pas de si près. D'ailleurs, en plaçant cet orage au passage même de l'empereur, il donnait à son récit une couleur bien plus dramatique et trouvait l'occasion de grouper autour de ce prétendu phénomène les réflexions mystiques qui conviennent si bien à la tournure de son esprit. C'est seulement après les torrents de pluie dont parle Labaume qu'un grand nombre de chevaux périrent, par suite d'un refroidissement subit de l'atmosphère.

Tel est le récit du passage du Niémen, écrit, comme on le dit aujourd'hui, dans le style *romantique,* puisqu'il est chargé de descriptions et de petits détails racontés avec de grands mots. Pour nous, nous le qualifions de romanesque. Ainsi doit s'appeler une histoire où ce qu'on trouve le moins, c'est la vérité."

---

[1] C'était le premier escadron, commandé par le chef d'escadron Kozietulski, et composé de la première compagnie, capitaine Zaluski, et de la cinquième, capitaine Szeptycki. Le général Krasinski, qui commandait le régiment, se jeta à l'eau pour sauver un de ses soldats. (Note du général Gourgaud.)

[2] C'est-à-dire de l'*empereur de Russie* qui avait pris le titre de *roi de Pologne.*

BARANTE.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

GUILLAUME-PROSPER BRUGIÈRE, BARON DE BARANTE, naquit en 1782 à Riom, en Auvergne. Après avoir fait ses études dans une pension de Paris, il passa trois ans à l'École polytechnique, dont il sortit pour entrer au ministère de l'intérieur en qualité de surnuméraire. En 1806, il fut admis comme auditeur au conseil d'État, et chargé de plusieurs missions en Allemagne; il fut, en 1807, nommé sous-préfet, et préfet en 1809.

A la chute de l'Empire, le baron de Barante montra beaucoup de zèle pour la cause des Bourbons. En 1815, il fut nommé conseiller d'État et secrétaire général au ministère de l'intérieur. Élu député, il se rangea parmi les royalistes constitutionnels et désapprouva les excès de la réaction. La loi de 1816 ayant élevé l'âge d'éligibilité, il cessa de faire partie de la chambre, mais fut, bientôt après, appelé à la dignité de pair. Après la chute du duc Decazes, son ami, il entra dans l'opposition et perdit sa place de directeur général des contributions.

Ce fut l'époque de sa plus grande activité littéraire. Il prit une part importante à la traduction des *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*, publia les *Œuvres dramatiques de Schiller*, donna un certain nombre d'articles à la *Biographie universelle*, et publia, de 1824—1826, son principal ouvrage: *Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois*. Dans cet ouvrage, il prend pour devise la sentence de Quintilien: *Scribitur ad narrandum non ad probandum*;[2] il suit aussi littéralement que possible les chroniques contemporaines et sait, de cette sorte, conserver une couleur locale qui fait le principal mérite de cet ouvrage qui a inauguré en histoire l'école dite *narrative*. Cependant le livre de Barante est bien inférieur aux travaux historiques d'Augustin Thierry,[3] qui appartient à la même école. En 1828, l'*Histoire des ducs de Bourgogne* ouvrit à son auteur les portes de l'Académie française.

Après la révolution de Juillet, le baron de Barante devint un des plus zélés partisans du roi Louis-Philippe, sous le règne duquel il remplit les fonctions d'ambassadeur à Turin et à Saint-Pétersbourg. Les événements de février 1848 l'éloignèrent pour toujours des fonctions publiques. Dès lors il se consacra exclusivement à ses travaux littéraires et publia en 1853 l'*Histoire de la Convention nationale*, et deux ans plus tard celle du *Directoire de la république française*. La partialité qui règne dans ces ouvrages a fait dire qu'il a retourné son ancienne devise, et qu'après avoir exclusivement demandé à l'histoire des récits, il l'a mise exclusivement au service de la politique. Le baron de Barante mourut au mois de novembre 1866.

---

[1] D'après Vapereau, *Dictionnaire des Contemporains*.

[2] On écrit pour raconter, non pour prouver.

[3] Voyez page 534.

MEURTRE DU DUC JEAN SANS-PEUR SUR LE PONT DE MONTEREAU.[1]

Parmi les conseillers du Duc et ceux qui étaient dévoués à sa personne, la plupart n'étaient point pour cette entrevue; ils lui représentaient que le Dauphin n'était entouré que de ses mortels ennemis, de serviteurs de l'ancien duc d'Orléans, des seigneurs dont les parents avaient été tués récemment par les Parisiens; qu'on ne voyait pas bien le motif de cette conférence; que le lieu avait été disposé par les gens du Dauphin et à leur guise. Mais, après beaucoup d'hésitation, le Duc s'était résolu à y aller; il l'avait promis; déjà quatre messages avaient été envoyés de Paris pour l'y engager. C'était aussi l'opinion du conseil du roi à Troyes. „C'est mon devoir, disait-il, d'aventurer ma personne pour parvenir à un aussi grand bien que la paix. Quoi qu'il arrive, je veux la paix. S'ils me tuent, je mourrai martyr." Puis il ajoutait: „Quand la paix sera faite, je prendrai les gens de monseigneur le Dauphin pour aller combattre les Anglais. Il a de braves hommes de guerre et de sages capitaines; Tanneguy et Barbazan sont vaillants chevaliers." Puis se donnant à lui-même le nom que lui donnaient ses sujets de Flandre: „pour lors on verra qui vaudra le mieux, d'Hannotin de Flandre ou de Henri de Lancaster."

A son départ, ses fidèles serviteurs renouvelèrent les mêmes instances et les mêmes avertissements. Un juif qu'il avait dans la maison, et qui se mêlait de prédire l'avenir, lui disait que s'il y allait, il ne reviendrait jamais. Rien ne put l'arrêter; il partit avec environ quatre cents hommes d'armes et arriva vers deux heures devant Montereau.[2] Il fit halte dans une prairie auprès du château, et envoya tout aussitôt Archambauld de Foix, seigneur de Navailles, Guillaume de Vienne et Antoine de Vergy saluer le Dauphin, et lui dire qu'il s'était rendu à ses ordres.

Tanneguy vint le trouver. „Hé bien! lui dit-il, sur votre assurance nous venons voir monseigneur le Dauphin, pensant qu'il veut bien tenir la paix qui a été faite entre lui et nous, comme nous la tiendrons aussi, tout prêt à le servir selon sa volonté. — Mon très redouté seigneur, répondit Tanneguy, n'ayez nulle crainte; car monseigneur est bien content de vous et veut désormais se gouverner selon vos conseils. D'ailleurs, vous avez près de lui de bons amis qui vous servent bien."

Il fut ensuite question des sûretés qu'on devait se donner de part et d'autre; on convint de jurer, par parole de prince, qu'on ne se porterait mutuellement aucun mal ni dommage; que le Dauphin et le Duc entreraient chacun de leur côté sur le pont, avec dix hommes

---

[1] Pendant la longue démence du roi Charles VI, laquelle a duré de 1392 à 1422, la maison d'Orléans disputait le gouvernement à celle de Bourgogne. En 1407, Jean Sans-Peur, duc de Bourgogne, fit assassiner le duc Louis d'Orléans et devint par là maître absolu du royaume. Ce meurtre fut le signal de l'affreuse guerre civile entre les *Bourguignons* et les *Armagnacs*, ainsi appelés parce que le comte d'Armagnac, beau-père du fils du duc d'Orléans, se mit à la tête du parti de la victime. En 1419, le duc de Bourgogne, Jean Sans-Peur, fut attiré par le Dauphin, qui fut depuis le roi Charles VII, à une entrevue sur le pont de Montereau, et y fut traîtreusement assassiné en représailles de l'assassinat du duc d'Orléans.

[2] *Montereau*, ville de 7500 hab., au confluent de la Seine et de l'Yonne.

d'armes de leur choix, dont ils se communiqueraient d'avance la liste. Comme on s'occupait à régler ces précautions, un valet de chambre qui était allé d'avance préparer le logis de son maître dans le château, vint en toute hâte s'écriant: „Monseigneur, avisez à vous-même; sans faute vous serez trahi. Pour Dieu, pensez-y!“ Le Duc se retourna vers Tanneguy: „Nous nous fions à votre parole. Par le saint nom de Dieu, êtes-vous bien sûr de ce que vous nous avez dit? car vous feriez mal de nous trahir. — Mon très redouté seigneur, répéta encore Tanneguy, j'aimerais mieux être mort que de faire trahison à vous ou à nul autre; n'ayez aucune crainte. Je vous certifie que monseigneur ne vous veut aucun mal. — Hé bien! nous irons donc, nous fiant à Dieu et à vous,“ reprit le Duc.

Il donna le nom de ses dix hommes d'armes;[1] c'étaient Charles de Bourbon, son gendre; Archambauld de Foix, seigneur de Navailles: Guillaume de Vienne, Antoine de Vergy, Jean de Fribourg, Jean de Neufchâtel, Guy de Pontailler, Charles de Lens, Pierre de Giac et le sire d'Autray. Le Dauphin lui fit aussi remettre sa liste; elle portait: le vicomte de Narbonne, Pierre de Beauveau, Robert de Loire, Tanneguy-Duchâtel, Barbazan, Guillaume Le Boutellier, Guy d'Avangour, Olivier Layet, Varennes et Frottier.

Le Duc se mit en route pour aller du château sur le pont. Un de ses serviteurs vint encore le supplier de prendre garde, lui disant qu'on voyait beaucoup de gens dans les maisons de la ville qui touchaient au pont. Il y envoya le sire[2] de Giac, qui revint et rapporta qu'il n'y avait trouvé personne.

Les gens du Dauphin avaient fait construire aux deux bouts du pont de fortes barrières fermées d'une porte. Vers le milieu du pont était une sorte de loge en charpente, où l'on entrait de chaque côté par un passage assez étroit. Contre l'usage commun de ces sortes d'entrevues, aucune barrière ne régnait dans le milieu de cette loge pour séparer les deux partis. Le sire de Vienne et le sire de Navailles furent envoyés à la porte du côté de la ville, pour recevoir les serments du Dauphin et de ses gens; et, lorsque le Duc arriva à la barrière du côté du château, il y trouva, pour recevoir les siens, le sire de Beauveau et Tanneguy-Duchâtel. „Venez vers monseigneur: il vous attend,“ dirent-ils. Le Duc prêta son serment. „Messieurs, dit-il en les saluant, vous voyez comme je viens.“ Et il leur montra que lui et ses gens n'avaient d'autres armes que leur cotte[3] et leur épée. Puis frappant sur l'épaule à Tanneguy: „Voici en qui je me fie.“ A peine fut-il passé que Tanneguy pressa les chevaliers bourguignons d'entrer, et tira même par la manche Jean Seguinat, secrétaire du Duc, pour le hâter; car le Duc amenait son secrétaire, comme aussi le Dauphin devait avoir avec lui son chancelier et le président de Provence.

---

[1] *Hommes d'armes* ou *gendarmes* (l'orthographe *gens d'armes* a vieilli) désigne originairement des *chevaliers* ou au moins des *hommes armés de toutes pièces*. Ce n'est qu'après la première révolution qu'on a appelé ainsi les soldats chargés de veiller à la sûreté et à la tranquillité publiques. Sous l'ancien régime c'était la *maréchaussée* qui était chargée de ce soin.

[2] Le *sire*, c'est-à-dire le *seigneur* de Giac.

[3] *Cotte*, c'est-à-dire *cotte de maille*, chemise faite de mailles ou petits anneaux de fer.

Le jeune prince était déjà dans le cabinet en charpente, au milieu du pont. Le Duc s'avança, laissant ses gens un peu derrière lui. La foule qui se pressait devant les barrières au bout du pont le vit ôter son chaperon de velours noir, puis mettre un genou en terre devant le Dauphin. A peine s'était-il relevé qu'on entendit crier: „Alarme! alarme! tue, tue!“ et l'on aperçut les gens du Dauphin frappant le Duc de leurs haches et de leurs épées. A l'instant même il fut abattu, ainsi que le sire de Navailles, qui paraissait avoir voulu le défendre. Une foule d'hommes armés entra du côté de la ville; les serviteurs du duc de Bourgogne furent saisis et faits prisonniers, hormis le sire de Neufchâtel, qui put franchir la barrière. Elle fut aussitôt après ouverte, les hommes du Dauphin chargèrent à l'improviste sur les Bourguignons troublés, en tuèrent quelques-uns, et les mirent en fuite sur la route de Bray. Revenant sur le pont, ils voulurent ensuite jeter le corps du Duc dans la rivière, après l'avoir dépouillé; mais le curé de Montereau s'y opposa, et le fit porter dans un moulin auprès du pont.

Ce qui se passa entre le Duc et le Dauphin, dans le court instant qui précéda le meurtre, fut d'abord raconté diversement, et l'on ne pouvait guère savoir la vérité, car les serviteurs du duc de Bourgogne qui l'avaient accompagné sur le pont étaient tenus en prison; les gens du Dauphin ne pouvaient être crus dans leurs récits, et la chose s'était passée si vite que de loin on n'avait rien démêlé distinctement.

Le Dauphin, dès le lendemain, écrivait à la ville de Paris et aux autres bonnes villes du royaume pour leur annoncer ce qui venait de se passer. Après avoir dit que le Duc l'avait fait attendre dix-huit jours à Montereau, il rapportait ainsi le fait de sa mort.

„Nous lui remontrâmes amiablement comment, nonobstant la paix et ses promesses, il n'avait fait et ne faisait aucune guerre aux Anglais, et aussi comment il n'avait pas retiré ses garnisons, comme il l'avait juré, et nous le requîmes de le faire. Alors le dit duc de Bourgogne nous répondit plusieurs folles paroles et chercha son épée pour nous attaquer et nous faire violence en notre personne, laquelle, comme après nous l'avons su, il prétendait mettre en sa sujétion;[1] de quoi par la divine pitié et la bonne aide de nos loyaux serviteurs nous avons été préservé, et lui, par sa folie, mourut sur la place. Lesquelles choses nous vous signifions, comme à ceux qui auront, nous en sommes certain, une très grande joie que nous ayons été de telle manière préservé de tel péril.“ — Il promettait ensuite d'observer la paix avec le nouveau duc de Bourgogne et ses serviteurs.

Mais la publique renommée avait déjà répandu partout que ce meurtre avait été machiné de longue main par les gens du Dauphin. La nouvelle en était parvenue à Paris dès le lendemain et avait jeté le peuple dans la consternation et dans la fureur. Les hommes sages avaient vu les malheurs irréparables qui en allaient provenir. Ils disaient que ce crime allait évidemment amener la perte du royaume, la honte de ses auteurs et le dommage du Dauphin qui, pour recueillir l'héritage royal de son père, trouverait moins d'aide et de faveur et plus d'ennemis qu'auparavant.

— — Lorsque les serviteurs du Duc furent délivrés des prisons où on les avait mis, après les avoir saisis sur le pont de Montereau,

[1] C'est-à-dire: dont *il prétendait s'emparer.*

il fut possible de mieux savoir la vérité. Les conseillers de Bourgogne prirent soin de faire des enquêtes sur ce déplorable événement. A mesure que les prisonniers furent relâchés par le parti dauphinois, on les interrogea en justice et sur serment. Tous avaient été sollicités de passer au service du Dauphin et de charger la mémoire de leur maître. Seguinat, son secrétaire, avait été à diverses fois menacé de la torture. Tous, sans exception, avaient été constants dans leurs réponses et avaient dit qu'ils aimaient mieux mourir ou rester prisonniers que de couvrir leur mémoire de la honte d'avoir menti contre leur seigneur. L'un d'eux, Charles de Lens, avait été mis à mort; les autres, interrogés, rapportèrent la chose chacun à peu près de la même manière. Cependant tout avait été fait d'une façon si soudaine et si imprévue que quelques circonstances avaient dû échapper à ceux mêmes qui étaient sur le pont.

Le Duc, disaient-ils, après avoir passé la barrière, s'était avancé vers le Dauphin, l'avait salué, et, en se découvrant la tête: „Monseigneur, dit-il, après Dieu, je ne veux servir et obéir qu'au roi et à vous pour la conservation du royaume.[1] J'y emploierai corps, biens, amis, alliés. Si l'on vous fait quelques rapports à ma charge, je vous prie de ne les point croire. Pour plus de sûreté, si vous voulez changer ou ajouter quelque chose à nos traités, je suis prêt à le faire. — Messieurs, dis-je bien? ajouta-t-il, s'adressant aux serviteurs du Dauphin. — Mon cousin, répondit le prince en le relevant et lui prenant affectueusement les mains, si bien qu'on ne pourrait mieux dire." — Pour lors le président de Provence vint dire un mot à l'oreille du Dauphin; puis ils firent un signe de l'œil à Tanneguy, qui était auprès du Duc, à l'entrée de la barrière. Tanneguy, prenant sa hache, poussa le Duc par derrière en lui criant: „Monsieur de Bourgogne, entrez là-dedans." — Puis, s'adressant au Dauphin: „Monseigneur, dit-il, voici le traître qui vous retient votre héritage." — En même temps il leva sa hache pour frapper. Le sire de Navailles, qui se trouvait auprès de son maître, arrêta sa hache; mais le vicomte de Narbonne leva la sienne sur lui en disant: si quelqu'un bouge, il est mort." — Le sire de Navailles présenta l'autre main pour retenir l'arme qui le menaçait. Pendant cet instant, Robert de Loire avait saisi le Duc par derrière, et Le Boutellier lui avait porté un grand coup d'épée, en criant: „Tuez, tuez!" Le Duc avait voulu se garantir avec les bras, mais le coup était si fort qu'il avait presque abattu le poignet et sillonné tout le visage du côté droit. Alors Tanneguy, libre maintenant du seigneur de Navailles, avait de sa hache abattu le Duc aux pieds du Dauphin. Il respirait encore: Olivier Layet et Pierre Frottier s'agenouillèrent, et soulevant sa cotte d'armes, le percèrent par-dessous d'un coup d'épée dans le corps. Il poussa un dernier soupir, puis il expira. Les valets se précipitèrent sur lui, arrachèrent de ses doigts ses bagues et s'emparèrent de son riche collier. Le sire de Navailles avait été mortellement atteint d'un coup de hache à la tête par Tanneguy, et le sire d'Autray gravement blessé en essayant de défendre leur maître.

[1] Cette phrase serait maintenant regardée comme incorrecte, puisqu'elle donne le même régime à deux verbes dont l'un est transitif, l'autre intransitif. On dit *obéir à qn.*, mais *servir quelqu'un.*

GUIZOT.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

FRANÇOIS-PIERRE-GUILLAUME GUIZOT naquit à Nîmes, en 1787, d'une famille protestante. Son père, avocat distingué, périt sur l'échafaud, en 1794. Sa mère alla chercher un refuge à Genève, où le jeune Guizot se livra à l'étude des langues et des littératures avec autant de passion que de succès. Il vint faire son droit à Paris, en 1805, et fut quelque temps précepteur dans une famille suisse qui y résidait. En 1806, Guizot publia un *Dictionnaire des synonymes français*, intelligente compilation des travaux antérieurs sur cette matière. Il mena une vie fort laborieuse, fit des traductions de l'allemand et de l'anglais, et publia d'autres travaux littéraires. En 1812, il se maria avec mademoiselle Pauline de Meulan, connue par divers ouvrages d'éducation très estimés, et fut, la même année, nommé professeur suppléant d'histoire à la Sorbonne.

Sous la restauration, Guizot eut part au pouvoir à plusieurs reprises, en qualité de secrétaire général au ministère de l'intérieur et à celui de la justice; puis il redevint professeur et écrivain et soutint une vive polémique contre le ministère Villèle. Cette opposition lui attira la persécution du gouvernement; en 1825, il fut destitué de sa chaire, que le ministère Martignac lui rendit en 1828. Ce fut l'époque la plus laborieuse et la plus féconde de la vie littéraire de Guizot, qui fit en même temps des cours brillants suivis par un nombreux auditoire. Il publia entre autres ouvrages, pendant cette période, l'*Histoire de la révolution d'Angleterre, depuis l'avènement de Charles Ier jusqu'à l'avènement de Charles II*, son *Cours d'histoire moderne* et l'*Histoire générale de la civilisation en Europe*, puis *Vie, Correspondance et Écrits de Washington*.

En 1827 Guizot perdit sa première femme, dont il épousa un an après la nièce, connue aussi par des écrits de littérature et de morale.

Député de l'opposition depuis 1828, Guizot devint, après la révolution de Juillet, en 1830, ministre de l'intérieur, mais pour peu de temps seulement, puis il fit partie, avec Thiers, du cabinet du duc de Broglie, qui ne dura pas moins de quatre ans (1832—1836). Ministre de l'instruction publique, il eut la gloire de faire passer et de faire appliquer une loi sur l'enseignement primaire qui fut un immense bienfait pour la France.

Le ministère dont il faisait partie s'étant dissous en 1836, Guizot, après quelques mois passés dans la retraite, accepta encore une fois le portefeuille de l'instruction publique; mais il sortit bientôt de ce nouveau ministère, et entra, pour quelque temps, dans les rangs de l'opposition. En 1840, il fut envoyé comme ambassadeur à Londres, où sa réputation littéraire et ses travaux sur l'histoire et la littérature anglaises lui valurent de grands succès personnels. Ces succès compensèrent un peu son complet échec diplomatique; car, au mois de juillet, les représentants des quatre autres grandes puissances signèrent à l'insu de Guizot, sur la question d'Orient, un traité qui isolait la France du concert européen.

[1] D'après Vapereau, *Dictionnaire des Contemporains*.

Au mois d'octobre 1840, Guizot devint ministre des affaires étrangères. Le cabinet dont il fut l'âme fut le plus durable, mais aussi le dernier des cabinets de la monarchie de Juillet; car il amena par sa résistance opiniâtre à toute réforme électorale la révolution de Février (1848). Guizot dut se réfugier en Angleterre, où il publia sa brochure *De la Démocratie en France* (1849). De retour à Paris, il ne s'occupa plus guère que de travaux littéraires, entre autres il réédita ses anciens livres et écrivit ses *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*. En 1870, à l'âge de 83 ans, Guizot reprit sa plume de publiciste pour demander au gouvernement provisoire la convocation d'une assemblée nationale.

Guizot a appartenu à l'Institut de France à trois titres: il a été membre de l'Académie des sciences morales et politiques, de celle des inscriptions et belles-lettres, et de l'Académie française. Il est mort en 1875.

Comme orateur et comme écrivain, Guizot s'est distingué par l'élévation du langage et le ton d'autorité. Son style est simple, d'une précision et d'une clarté extrêmes, mais il manque de grâce et de souplesse.

I. HISTOIRE DE LA CIVILISATION EN EUROPE.

ÉTAT DE LA FRANCE AU QUINZIÈME SIÈCLE.

(XIe leçon.)

La dernière moitié du quatorzième siècle et la première *moitié* du quinzième ont été en France le temps des grandes guerres nationales, des guerres contre les Anglais. C'est l'époque de la lutte engagée pour l'indépendance du territoire et du nom français contre une domination étrangère. Il suffit d'ouvrir l'histoire pour voir avec quelle ardeur, malgré une multitude de dissensions, de trahisons, toutes les classes de la société en France ont concouru à cette lutte, quel patriotisme s'est emparé alors de la noblesse féodale, de la bourgeoisie, des paysans même. Quand il n'y aurait, pour montrer le caractère populaire de l'événement, que l'histoire de Jeanne d'Arc,[1] elle en serait une preuve plus que suffisante. Jeanne d'Arc est sortie du peuple; c'est par les sentiments, par les croyances, par les passions du peuple qu'elle a été inspirée, soutenue. Elle a été vue avec méfiance, avec ironie, avec inimitié même par les gens de cour, par les chefs de l'armée; elle a eu constamment pour elle les soldats, le peuple. Ce sont les paysans de la Lorraine qui l'ont envoyée au secours des bourgeois d'Orléans. Aucun événement ne fait éclater davantage le caractère populaire de cette guerre et le sentiment qu'y portait le pays tout entier.

Ainsi a commencé à se former la nationalité française. Jusqu'au règne des Valois,[2] c'est le caractère féodal qui domine en France; la nation française, l'esprit français, le patriotisme français n'existent pas encore. Avec les Valois commence la France proprement dite;

[1] D'autres écrivent *Darc;* voyez page 522, note 1.

[2] Lorsqu'en 1328 la ligne directe des Capétiens s'éteignit, Philippe VI, petit-fils de Philippe III (1270—1285), né du *second* fils de ce roi, monta sur le trône de France. Comme il portait le titre de duc de Valois, on appelle *branche de Valois* (1328—1498) cette nouvelle branche dont il est le premier roi et qui succède à la ligne directe des Capétiens.

c'est dans le cours de leurs guerres, à travers les chances de leur destinée, que, pour la première fois, la noblesse, les bourgeois, les paysans, ont été réunis par un lien moral, par le lien d'un nom commun, d'un honneur commun, d'un même désir de vaincre l'étranger. Ne cherchez encore là aucun véritable esprit politique, aucune grande intention d'unité dans le gouvernement et les institutions, comme nous les concevons aujourd'hui. L'unité, pour la France de cette époque, résidait dans son nom, dans son honneur national, dans l'existence d'une royauté nationale, quelle qu'elle fût, pourvu que l'étranger n'y parût point. C'est en ce sens que la lutte contre les Anglais a puissamment concouru à former la nation française, à la pousser vers l'unité.

En même temps que la France se formait ainsi moralement, que l'esprit national se développait, en même temps elle se formait pour ainsi dire matériellement, c'est-à-dire que le territoire se réglait, s'étendait, s'affermissait. C'est le temps de l'incorporation de la plupart des provinces qui sont devenues la France. Sous Charles VII, après l'expulsion des Anglais, presque toutes les provinces qu'ils avaient occupées, la Normandie, l'Angoumois, la Touraine, le Poitou, la Saintonge, etc., devinrent définitivement françaises. Sous Louis XI, dix provinces, dont trois ont été perdues et regagnées dans la suite, furent encore réunies à la France: le Roussillon et la Cerdagne,[1] la Bourgogne, la Franche-Comté, la Picardie, l'Artois, la Provence, le Maine, l'Anjou et le Perche.[2] Sous Charles VIII et Louis XII,[3] les mariages successifs d'Anne avec ces deux rois nous donnèrent la Bretagne. Ainsi, à la même époque et pendant le cours des mêmes événements, le territoire et l'esprit national se forment ensemble; la France morale et la France matérielle acquièrent ensemble de la force et de l'unité.

Passons de la nation au gouvernement; nous verrons s'accomplir des faits de même nature; nous avancerons vers le même résultat. Jamais le gouvernement français n'avait été plus dépourvu d'unité, de lien, de force, que sous le règne de Charles VI, et pendant la première partie du règne de Charles VII.[4] A la fin de ce règne toutes choses changent de face. C'est évidemment un pouvoir qui s'affermit, s'étend, s'organise; tous les grands moyens de gouvernement, l'impôt, la force militaire et la justice, se créent sur une grande échelle et avec quelque ensemble. C'est le temps de la formation des milices permanentes, des compagnies d'ordonnance, comme cavalerie, des francs archers, comme infanterie. Par ces compagnies, Charles VII rétablit quelque ordre dans les provinces désolées par les désordres et les exactions des gens de guerre, même depuis que la guerre avait cessé. Tous les historiens contemporains se récrient

---

[1] La *Cerdagne*, pays situé sur l'un et l'autre versant des Pyrénées, est ordinairement comprise dans le *Roussillon*.

[2] Le *Perche*, ancienne province de France entre la *Normandie*, le *Maine*, l'*Orléanais* et l'*Ile de France*.

[3] Charles VIII (1483—1498), dernier roi de la branche de Valois, fils et successeur de Louis XI. Son successeur, Louis XII (1498—1515) est le seul représentant, sur le trône de France, de l'*ancienne* famille d'Orléans, qui est une branche latérale de celle des Valois.

[4] Charles VI (1380—1422), Charles VII (1422—1461); voyez page 488.

sur le merveilleux effet des compagnies d'ordonnance. C'est à la même époque que la taille,[1] l'un des principaux revenus du roi, devient perpétuelle; grave atteinte portée à la liberté des peuples, mais qui a puissamment contribué à la régularité et à la force du gouvernement. En même temps le grand instrument du pouvoir, l'administration de la justice, s'étend et s'organise; les parlements se multiplient; cinq nouveaux parlements sont institués dans un très court espace de temps; sous Louis XI,[2] les parlements de Grenoble (en 1461), de Bordeaux (en 1462) et de Dijon (en 1477); sous Louis XII, les parlements de Rouen (en 1499) et d'Aix (en 1501). Le parlement de Paris prit alors aussi beaucoup plus d'importance et de fixité, soit pour l'administration de la justice, soit comme chargé de la police de son ressort.

Ainsi, sous le rapport de la force militaire, des impôts et de la justice, c'est-à-dire dans ce qui fait son essence, le gouvernement acquiert en France, au quinzième siècle, un caractère jusque là inconnu d'unité, de régularité, de permanence; le pouvoir public prend définitivement la place des pouvoirs féodaux.

En même temps s'accomplit un bien autre changement, un changement moins visible, et qui a moins frappé les historiens, mais encore plus important peut-être, c'est celui que Louis XI a opéré dans la manière de gouverner.

On a beaucoup parlé de la lutte de Louis XI contre les grands du royaume, de leur abaissement, de sa faveur pour la bourgeoisie et les petites gens. Il y a du vrai en cela, quoiqu'on ait beaucoup exagéré, et que la conduite de Louis XI avec les diverses classes de la société ait plus souvent troublé que servi l'État. Mais il a fait quelque chose de plus grave. Jusqu'à lui le gouvernement n'avait guère procédé que par la force, par les moyens matériels. La persuasion, l'adresse, le soin de manier les esprits, de les amener à ses vues, en un mot, la politique proprement dite, politique de mensonge et de fourberie sans doute, mais aussi de ménagement et de prudence, avait tenu jusque-là peu de place. Louis XI a substitué dans le gouvernement les moyens intellectuels aux moyens matériels, la ruse à la force, la politique italienne à la politique féodale. Prenez les deux hommes dont la rivalité remplit cette époque de notre histoire, Charles le Téméraire[3] et Louis XI: Charles est le représentant de l'ancienne façon de gouverner; il ne procède que par la violence, il en appelle constamment à la guerre; il est hors d'état de prendre patience, de s'adresser à l'esprit des hommes pour en faire l'instrument de son succès. C'est au contraire le plaisir de Louis XI d'éviter l'emploi de la force, de s'emparer des hommes individuellement, par la conversation, par le maniement habile des intérêts et des esprits. Il a changé non pas les institutions, non pas le système extérieur, mais les procédés secrets, la tactique du pouvoir. Il était réservé aux temps modernes de tenter une révolution encore, de travailler à

---

[1] La *taille* ou *taille réelle;* voyez page 354, note 1.

[2] Louis XI (1461—1483), fils de Charles VII et père de Charles VIII.

[3] Charles le Téméraire (1467—1477), dernier duc de Bourgogne de la famille des Valois.

introduire, dans les moyens comme dans le but politique, la justice à la place de l'égoïsme, la publicité au lieu du mensonge. Il n'en est pas moins vrai que c'était déjà un grand progrès que de renoncer au continuel emploi de la force, d'invoquer surtout la supériorité intellectuelle, de gouverner par les esprits, et non par le bouleversement des existences. C'est là, au milieu de ses crimes et de ses fautes, en dépit de sa nature perverse, et par le seul mérite de sa vive intelligence, ce que Louis XI a commencé.

II. MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE MON TEMPS.

TENTATIVE D'INSURRECTION FAITE EN 1836 A STRASBOURG PAR LE PRINCE LOUIS-NAPOLÉON. (Chapitre XXIV.)

De la Suisse où il résidait et des eaux de Bade où il se rendait souvent, le prince Louis[1] entretenait en France, et particulièrement à Strasbourg, des relations assidues. Ni parmi ses adhérents, ni en lui-même, rien ne semblait lui promettre de grandes chances de succès; des officiers vieillis, des femmes passionnées, mais sans situation dans le monde, d'anciens fonctionnaires sans emploi, des mécontents épars n'étaient pas des agents bien efficaces contre un pouvoir qui comptait déjà six ans de durée et qui avait vaincu, au grand jour, tous ses ennemis, républicains et légitimistes, conspirateurs et insurgés. Le prince Louis était jeune, inconnu en France, et de l'armée et du peuple; personne ne l'avait vu; il n'avait jamais rien fait; quelques écrits sur l'art militaire, des *Rêveries politiques*, un *Projet de constitution* et les éloges de quelques journaux démocratiques n'étaient pas des titres bien puissants à la faveur publique et au gouvernement de la France. Il avait son nom; mais son nom même fût demeuré stérile sans une force cachée et toute personnelle; il avait foi en lui-même et dans sa destinée. Tout en faisant son service comme capitaine dans l'artillerie du canton de Berne et en publiant des pamphlets dont la France s'occupait peu, il se regardait comme l'héritier et le représentant, non-seulement d'une dynastie, mais des deux idées qui avaient fait la force de cette dynastie, la Révolution sans l'anarchie et la gloire des armes. Sous des formes calmes, douces et modestes, il alliait un peu confusément une sympathie active pour les innovations et les entreprises révolutionnaires aux goûts et aux traditions du pouvoir absolu, et l'orgueil d'une grande race s'unissait en lui à l'instinct ambitieux d'un grand avenir. Il se sentait prince et se croyait, avec une confiance invincible, prédestiné à être empereur.

Ce fut avec ce sentiment et cette foi que, le 30 octobre 1836, à six heures du matin, sans autre appui qu'un colonel et un chef de bataillon gagnés d'avance à sa cause, il traversa les rues de

---

[1] Louis-Napoléon, né à Paris en 1808, empereur des Français sous le nom de Napoléon III de 1852 à 1870, mort en 1873 à Chislehurst, est le troisième fils du frère de Napoléon Ier, Louis-Napoléon Bonaparte, roi de Hollande, et de la reine Hortense, fille de Joséphine Beauharnais.

Strasbourg et se présenta à la caserne du 4e régiment d'artillerie où, après deux petites allocutions du colonel Vaudrey et de lui-même, il fut reçu aux cris de *Vive l'Empereur!* Quelques-uns de ses partisans et, selon quelques rapports, lui-même, se portèrent aussitôt chez le général commandant et chez le préfet, et n'ayant pas réussi à les séduire, ils les firent assez mal garder dans leur hôtel. En arrivant à la seconde caserne qu'il voulait enlever, la caserne Finckmatt, occupée par le 46e régiment d'infanterie de ligne, le prince Louis n'y trouva pas le même accueil; prévenu à temps, le lieutenant-colonel Taillandier repoussa fermement toutes les tentations et maintint la fidélité des soldats; le colonel Paillot et les autres officiers du régiment arrivèrent, également loyaux et résolus. Sur le lieu même, le prince et ceux qui l'accompagnaient furent arrêtés. A ce bruit bientôt répandu, les mouvements d'insurrection tentés dans divers corps et sur divers points de la ville cessèrent à l'instant; le général et le préfet avaient recouvré leur liberté et prenaient les mesures nécessaires. Parmi les adhérents connus du prince Louis dans cette entreprise de quelques heures, un seul, M. de Persigny, son confident et son ami le plus intime, réussit à s'échapper. Les autorités de Strasbourg, en envoyant au gouvernement du Roi leurs rapports, lui demandaient ses instructions sur le sort des prisonniers.

— — Quant à la conduite à tenir envers les divers prisonniers, notre délibération ne fut pas longue. En apprenant l'issue de l'entreprise et la captivité de son fils, la reine Hortense accourut en France sous un nom supposé, et s'arrêtant près de Paris, à Viry, chez la duchesse de Raguse, elle adressa de là, au Roi et à M. Molé, ses instances maternelles. Elle n'en avait pas besoin; la résolution de ne point traduire le prince Louis devant les tribunaux et de l'envoyer aux États-Unis d'Amérique était déjà prise. C'était le penchant décidé du Roi, et ce fut l'avis unanime du cabinet. Pour mon compte, je n'ai jamais servi ni loué l'empereur Napoléon Ier; mais je respecte la grandeur et le génie, même quand j'en déplore l'emploi, et je ne pense pas que les titres d'un tel homme aux égards du monde descendent tous avec lui dans le tombeau. L'héritier du nom et, selon le régime impérial, du trône de l'empereur Napoléon, devait être traité comme de race royale, et soumis aux seules exigences de la politique. Il fut extrait, le 10 novembre, de la citadelle de Strasbourg et amené en poste à Paris où il passa quelques heures dans les appartements du préfet de police, sans recevoir aucune autre visite que celle de M. Gabriel Delessert. Reparti aussitôt pour Lorient, il y arriva dans la nuit du 13 au 14, et fut embarqué le 15 à bord de la frégate l'*Andromède,* qui devait se rendre au Brésil en touchant à New-York. Quand la frégate fut sur le point d'appareiller, le sous-préfet de Lorient, M. Villemain, en rendant ses devoirs au prince Louis et avant de prendre congé de lui, lui demanda si, en arrivant aux États-Unis, il y trouverait, pour les premiers moments, les ressources dont il pourrait avoir besoin: „Aucune," lui dit le prince. „Eh bien! mon prince, le Roi m'a chargé de vous remettre quinze mille francs qui sont en or dans cette petite cassette." Le prince prit la cassette; le sous-préfet revint à terre, et la frégate fit voile.

LAMARTINE.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

ALPHONSE DE PRAT, qui s'est donné lui-même le nom de LAMARTINE, emprunté à un oncle maternel, naquit en 1790, à Mâcon, en Bourgogne. Son père avait été officier sous l'ancienne monarchie. Le jeune Lamartine reçut sa première éducation au sein de sa famille, qui vivait retirée dans une terre près de Mâcon. Il l'acheva à Belley, dans une institution dirigée par des ecclésiastiques, passa quelque temps à Paris et à Lyon, et fit deux voyages en Italie. Après être revenu en France, en 1814, pour servir le roi Louis XVIII, il entra dans les gardes du corps; mais déjà en 1815 il avait quitté le service.

Après cinq années nouvelles de rêveries, de plaisirs et de voyages, Lamartine révéla sa vocation dans son premier recueil de *Méditations poétiques* (1820), qui fut reçu avec un enthousiasme universel et rappela par les succès comme par l'inspiration religieuse, le *Génie du christianisme* de Chateaubriand.[2] Ce succès ouvrit au poète la carrière diplomatique. Attaché à la légation de Florence, Lamartine épousa, dans cette ville, une jeune et riche Anglaise, enthousiaste de son talent poétique. Il fut successivement secrétaire d'ambassade à Naples et à Londres, et chargé d'affaires en Toscane.

En 1823 parurent les *Nouvelles Méditations*, qui, malgré les belles poésies qu'elles renfermaient, furent moins bien accueillies que leurs aînées. Elles furent suivies de deux petits poèmes remarquables, la *Mort de Socrate* et le *Dernier chant du pèlerinage d'Harold*. Dans ce dernier, une sévère appréciation de l'Italie moderne excita les susceptibilités patriotiques du colonel Pepe, qui provoqua le poète en duel et le blessa dangereusement. En 1825, Lamartine écrivit, à l'occasion du couronnement de Charles X, le *Chant du sacre*, qui lui valut la croix de la Légion d'honneur. Après diverses poésies détachées, il publia, en 1829, le recueil des *Harmonies poétiques et religieuses*, dans lesquelles il se montra le dévoué et brillant défenseur du trône et de l'autel. La même année, le poète fut élu membre de l'Académie française.

Lorsque éclata la révolution de 1830, il venait d'être nommé ministre plénipotentiaire en Grèce. La monarchie de Juillet lui fit des avances, qu'il refusa par respect pour lui-même et pour la cause qu'il avait servie. Il se présenta comme candidat à la députation, mais il échoua successivement à Toulon et à Dunkerque.

Repoussé, pour le moment, de la vie publique, Lamartine entreprit, en 1832, un voyage en Orient. Il s'embarqua avec sa famille à Marseille, sur un navire qu'il avait équipé et armé lui-même. En Orient, le poète, l'*émir* français comme disaient les Arabes, voyageait en souverain, achetant des maisons pour y descendre, et ayant à son service une suite nombreuse. Le fruit de ce voyage, qui dura seize mois, fut un livre intitulé: *Voyage en Orient, souvenirs, impressions,*

[1] En partie d'après Vapereau, *Dict. des Contemporains.* [2] V. page 447.

pensées et paysages. Cet ouvrage, qui parle un peu de tout, de religion, d'histoire, de philosophie, de politique, de poésie, renferme de belles pages où des pensées neuves et hardies sont revêtues d'une forme brillante, à côté d'autres pages qui ne donnent autre chose que des notes incohérentes sans aucun travail de rédaction, telles qu'un voyageur les écrit en route sur son carnet. Cette négligence de composition et plus encore les grandes inexactitudes géographiques de ce livre ne permettent pas de le placer sur la même ligne que l'*Itinéraire* de Chateaubriand.[1]

Pendant son absence, Lamartine avait été élu député à Dunkerque. Il n'entra dans aucun des grands partis qui divisaient la chambre: il se plaça entre le ministère et les différentes fractions de l'opposition, blâmant l'immobilité de l'un, sans se ranger sous les drapeaux des autres. Ses discours étaient de brillantes improvisations qui trahissaient le poète plutôt que le politique, charmaient les députés, étaient avidement lues au dehors, mais n'avaient aucune influence sur les votes de la chambre.

En 1835, Lamartine publia le poème de *Jocelyn*, qu'il donnait sous la forme d'un *journal* trouvé chez un curé de village et comme le fragment d'une grande épopée. C'était pourtant un poème complet en lui-même, débordant de vie et de passion, unissant au lyrisme le mouvement dramatique, intéressant surtout par une saisissante peinture des luttes intérieures du héros, et où l'élévation de la pensée était presque partout soutenue par la beauté du langage. Cependant on y trouve déjà bien des inégalités. La décadence du poète est visible dans la *Chute d'un ange*, épisode antédiluvien du grand poème universel que l'auteur promettait toujours. Cette œuvre extravagante, pour ne pas dire absurde, très négligée dans la forme, fut accueillie froidement, même par les admirateurs les plus enthousiastes du talent du poète. Les *Recueillements poétiques* (1839), dernier essai de poésie intime de Lamartine, étaient précédés d'une *Préface* qui déclarait, au nom du devoir social imposé à tous, la poésie vassale de la politique.

C'est avec cet ouvrage que finit proprement la carrière littéraire de Lamartine. A cette époque il se transforma tout à fait en homme politique, s'éloigna entièrement de ses anciens principes royalistes et conservateurs, et devint un des plus fervents propagateurs des idées révolutionnaires. C'est à cette période de sa vie qu'appartient *l'Histoire des Girondins*, qu'un critique éclairé appela, lors de sa publication, „*le mauvais livre par excellence*“. En effet, comme œuvre historique, la valeur de l'*Histoire des Girondins* est nulle; ce n'est qu'un long pamphlet politique écrit d'une manière séduisante, prêchant l'indulgence pour les acteurs les plus criminels du drame sanglant de 1793, et allant presque jusqu'à l'apothéose de Robespierre.

En 1848, Lamartine prit une part active à la révolution de Février. Ce fut lui qui, dans l'orageuse et dernière séance de la chambre des députés, dicta une première liste de noms, parmi lesquels était le sien, pour la formation d'un gouvernement provisoire. Dans les premiers jours d'anarchie qui suivirent la victoire du peuple, Lamartine montra une énergie morale et physique, une éloquence et

[1] Voyez page 447 et page 449.

un sang-froid extraordinaires. En face des anarchistes de la place publique, l'auteur révolutionnaire de l'*Histoire des Girondins* redevint conservateur. Le jour où il eut le courage de repousser le drapeau rouge, que des milliers d'énergumènes armés venaient à l'hôtel de ville imposer au gouvernement provisoire dont la seule arme était la puissante parole de Lamartine, ce jour est peut-être le plus glorieux de sa vie. Il fut moins heureux dans ses efforts pour empêcher la proclamation immédiate de la république; la pression populaire devint telle qu'il fut obligé de céder; mais il ne le fit qu'après une lutte courageuse, et il osa dire aux masses armées qu'elles confisquaient par cette proclamation les droits de trente-quatre millions de Français.

La popularité que cette conduite courageuse valut à Lamartine pendant quelques mois fut immense; la bourgeoisie surtout voyait en lui son seul et dernier rempart contre l'anarchie ou la tyrannie des partis, et, le jour des élections, douze départements à la fois l'envoyèrent à l'assemblée nationale. Mais sa fortune politique fut de courte durée. Membre de la commission exécutive, au sein de laquelle il dut tenir tête au chef de la Montagne, Ledru-Rollin, il fut renversé du pouvoir avec ses collègues par l'explosion de l'émeute socialiste de Juin, que la commission exécutive n'avait su ni prévenir ni combattre avec succès. Sous la dictature du général Cavaignac, Lamartine ne jouait déjà plus qu'un rôle secondaire, et il fut entièrement effacé, après que Louis-Napoléon eut été élu président de la république française, fatiguée de sa propre existence. Déjà aux élections de 1849, pour l'assemblée législative, Lamartine ne trouva plus un seul département pour accepter ou soutenir sa candidature à la députation. Il lui fallut donc rentrer dans la vie privée, à laquelle le coup d'État du 2 décembre 1851 le condamna irrévocablement.

Alors commence la troisième et la plus triste période de la vie de Lamartine, celle qu'en opposition aux périodes *littéraire* et *politique*, on pourrait appeler la période *industrielle*. L'illustre poète que des habitudes de dépense et de faste avaient chargé de dettes énormes, se vit réduit à exploiter la célébrité de son nom et à se livrer à des productions littéraires lucratives. Dans les ouvrages de cette période on rencontre bien, de temps à autre, des pages éloquentes, p. e. dans les *Confidences* et dans *Raphaël*, mais il n'y en a aucun qui soit digne de figurer à côté des créations des premières années. Ce fut surtout l'histoire qu'il exploita, en donnant successivement l'*Histoire de la Révolution de 1848*, l'*Histoire de la Restauration*, l'*Histoire de la Turquie*, l'*Histoire de la Russie*, compilations qui n'ont aucune valeur scientifique. Après de longues luttes contre une misère relative, après des souscriptions ouvertes en sa faveur, mais insuffisantes à ses besoins, Lamartine reçut enfin en 1867, à titre de récompense nationale, la dotation viagère de la rente d'un capital considérable, laquelle lui permit de renoncer à ses spéculations de librairie et de prendre le repos dont il avait si grand besoin. Il vécut encore deux ans dans un état de maladie et d'affaiblissement et mourut le 1er mars 1869.

I. MÉDITATIONS POÉTIQUES.

1. L'ISOLEMENT.

(Première Méditation.)

Souvent sur la montagne, à l'ombre du vieux chêne,
Au coucher du soleil, tristement je m'assieds,
Je promène au hasard mes regards sur la plaine,
Dont le tableau changeant se déroule à mes pieds.

Ici gronde le fleuve aux vagues écumantes;
Il serpente et s'enfonce en un lointain obscur;
Là, le lac immobile étend ses eaux dormantes
Où l'étoile du soir se lève dans l'azur.

Au sommet de ces monts couronnés de bois sombres
Le crépuscule encor jette un dernier rayon;
Et le char vaporeux de la reine des ombres
Monte et blanchit déjà les bords de l'horizon.

Cependant, s'élançant de la flèche gothique,
Un son religieux se répand dans les airs;
Le voyageur s'arrête, et la cloche rustique
Aux derniers bruits du jour mêle de saints concerts.

Mais à ces doux tableaux mon âme indifférente
N'éprouve devant eux ni charme ni transports;
Je contemple la terre ainsi qu'une âme errante:
Le soleil des vivants n'échauffe plus les morts.

De colline en colline en vain portant ma vue,
Du sud à l'aquilon, de l'aurore au couchant,
Je parcours tous les points de l'immense étendue,
Et je dis: »Nulle part le bonheur ne m'attend.«

Que me font ces vallons, ces palais, ces chaumières,
Vains objets dont pour moi le charme est envolé?
Fleuve, rochers, forêts, solitudes si chères,
Un être seul vous manque et tout est dépeuplé!

Quand le tour du soleil ou commence ou s'achève,
D'un œil indifférent je le suis dans son cours;
En un ciel sombre ou pur qu'il se couche ou se lève,
Qu'importe le soleil? je n'attends rien des jours.

Quand je pourrais le suivre en sa vaste carrière,
Mes yeux verraient partout le vide et les déserts;
Je ne désire rien de tout ce qu'il éclaire;
Je ne demande rien à l'immense univers.

Mais peut-être au-delà des bornes de sa sphère,
Lieux où le vrai soleil éclaire d'autres cieux,
Si je pouvais laisser ma dépouille à la terre,
Ce que j'ai tant rêvé paraîtrait à mes yeux!

Là, je m'enivrerais à la source où j'aspire;
Là, je retrouverais et l'espoir et l'amour,
Et ce bien idéal que toute âme désire,
Et qui n'a pas de nom au terrestre séjour!

Que ne puis-je, porté sur le char de l'Aurore,
Vague objet de mes vœux, m'élancer jusqu'à toi!
Sur la terre d'exil pourquoi resté-je encore?
Il n'est rien de commun entre la terre et moi.

Quand la feuille des bois tombe dans la prairie,
Le vent du soir s'élève et l'arrache aux vallons:
Et moi, je suis semblable à la feuille flétrie;
Emportez-moi comme elle, orageux aquilons!

2. LE LAC.

(XIVe Méditation.)

Ainsi, toujours poussés vers de nouveaux rivages,
Dans la nuit éternelle emportés sans retour,
Ne pourrons-nous jamais sur l'océan des âges
Jeter l'ancre un seul jour?

O lac! l'année à peine a fini sa carrière,
Et près des flots chéris qu'elle devait revoir,
Regarde! je viens seul m'asseoir sur cette pierre
Où tu la vis s'asseoir!

Tu mugissais ainsi sous ces roches profondes;
Ainsi tu te brisais sur leurs flancs déchirés;
Ainsi le vent jetait l'écume de tes ondes
Sur ses pieds adorés.

Un soir, t'en souvient-il? nous voguions en silence;
On n'entendait au loin, sur l'onde et sous les cieux,
Que le bruit des rameurs qui frappaient en cadence
Tes flots harmonieux.

Tout à coup des accents inconnus à la terre
Du rivage charmé frappèrent les échos;
Le flot fut attentif, et la voix qui m'est chère
Laissa tomber ces mots:

„O temps, suspends ton vol! et vous, heures propices,
Suspendez votre cours!
Laissez-nous savourer les rapides délices
Des plus beaux de nos jours!

„Assez de malheureux ici-bas vous implorent;
Coulez, coulez pour eux;
Prenez avec leurs jours les soins[1] qui les dévorent;
Oubliez les heureux.

[1] *Soins* est employé ici pour *soucis* (Sorgen).

„Mais je demande en vain quelques moments encore,
Le temps m'échappe et fuit;
Je dis à cette nuit: „Sois plus lente;“ et l'aurore
Va dissiper la nuit.

„Aimons donc, aimons donc! de l'heure fugitive,
Hâtons-nous, jouissons!
L'homme n'a point de port, le temps n'a point de rive,
Il coule, et nous passons.“

Temps jaloux, se peut-il que ces moments d'ivresse
Où l'amour à longs flots nous verse le bonheur
S'envolent loin de nous de la même vitesse
Que les jours de malheur!

Eh quoi! n'en pourrons-nous fixer au moins la trace?
Quoi! passés pour jamais? quoi! tout entiers perdus?
Ce temps qui les donna, ce temps qui les efface,
Ne nous les rendra plus?

Éternité, néant, passé, sombres abîmes,
Que faites-vous des jours que vous engloutissez?
Parlez: nous rendrez-vous ces extases sublimes
Que vous nous ravissez?

O lac! rochers muets! grottes! forêt obscure!
Vous que le temps épargne ou qu'il peut rajeunir,
Gardez de cette nuit, gardez, belle nature,
Au moins le souvenir!

Qu'il soit dans ton repos, qu'il soit dans tes orages,
Beau lac, et dans l'aspect de tes riants coteaux,
Et dans ces noirs sapins, et dans ces rocs sauvages
Qui pendent sur tes eaux!

Qu'il soit dans le zéphir qui frémit et qui passe,
Dans les bruits de tes bords par tes bords répétés,
Dans l'astre au front d'argent qui blanchit ta surface
De ses molles clartés!

Que le vent qui gémit, le roseau qui soupire,
Que les parfums légers de ton air embaumé,
Que tout ce qu'on entend, l'on voit ou l'on respire,
Tout dise: „Ils ont aimé!“

II. HARMONIES POÉTIQUES ET RELIGIEUSES.

LE CRI DE L'AME.

Quand le souffle divin qui flotte sur le monde
S'arrête sur mon âme ouverte au moindre vent,
Et la fait tout à coup frissonner comme une onde
Où le cygne s'abat dans un cercle mouvant;

Quand mon regard se plonge au rayonnant abîme
Où luisent ces trésors du riche firmament,
Ces perles de la nuit que son souffle ranime,
Des sentiers du Seigneur innombrable ornement;

Quand d'un ciel de printemps l'aurore qui ruisselle
Se brise et rejaillit en gerbes de chaleur,
Que chaque atome d'air roule son étincelle,
Et que tout sous mes pas devient lumière ou fleur;

Quand tout chante ou gazouille, ou roucoule ou bourdonne,
Que d'immortalité tout semble se nourrir,
Et que l'homme, ébloui de cet air qui rayonne,
Croit qu'un jour si vivant ne pourra plus mourir;

Que je roule en mon sein mille pensers sublimes,
Et que mon faible esprit, ne pouvant les porter,
S'arrête en frissonnant sur les derniers abîmes,
Et, faute d'un appui, va s'y précipiter;

Quand, dans le ciel d'amour où mon âme est ravie,
Je presse sur mon cœur un fantôme adoré,
Et que je cherche en vain des paroles de vie
Pour l'embraser du feu dont je suis dévoré;

Quand je sens qu'un soupir de mon âme oppressée
Pourrait créer un monde en son brûlant essor,
Que ma vie userait le temps, que ma pensée
En remplissant le ciel déborderait encor:

Jéhovah! Jéhovah! ton nom seul me soulage,
Il est le seul écho qui réponde à mon cœur;
Ou plutôt ces élans, ces transports sans langage
Sont eux-même[1] un écho de ta propre grandeur.

Tu ne dors pas souvent dans mon sein, nom sublime!
Tu ne dors pas souvent sur mes lèvres de feu:
Mais chaque impression t'y trouve et t'y ranime,
Et le cri de mon âme est toujours toi, mon Dieu!

[1] Licence poétique pour *eux-mêmes*.

VICTOR COUSIN.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.

VICTOR COUSIN, philosophe, écrivain et homme d'État, naquit en 1791, à Paris, où son père était horloger. Il fit de brillantes études au lycée Charlemagne, entra à l'École normale[1] et se voua ensuite au professorat. Il fit deux voyages (1817 et 1824—1825) en Allemagne pour étudier la philosophie allemande, et partagea, comme professeur à la faculté des lettres, avec Guizot et Villemain, un succès sans exemple dans les annales de la Sorbonne. En 1840, Victor Cousin, pair de France depuis plusieurs années, fit, pendant huit mois, partie du cabinet Thiers comme ministre de l'instruction publique. Sous le long ministère Guizot, il eut encore un beau rôle dans la chambre des pairs, comme défenseur de la philosophie et de l'*Université*. Sous le second Empire il rentra entièrement dans la vie privée et ne s'occupa plus que de travaux littéraires. Il mourut à Cannes en 1867. Victor Cousin est l'auteur d'un grand nombre d'écrits philosophiques et d'une série d'*Études littéraires*. Le plus connu de ses travaux c'est la *Traduction des dialogues de Platon*. Nous reproduisons un passage de l'étude de Victor Cousin sur *la marquise de Sablé*, publiée en 1854 dans la Revue des Deux Mondes.

LE SALON DE LA MARQUISE DE SABLÉ, LA ROCHEFOUCAULD ET LE CARDINAL DE RETZ.

Mme de Sablé s'était fait bâtir à Port-Royal[2] un corps de logis à la fois séparé du monastère et renfermé dans son enceinte. Son appartement était tout voisin du chœur de l'église, et elle avait à deux pas le parloir des religieuses. Elle pouvait recevoir une assez nombreuse compagnie, sans que l'ordre du couvent en fût le moins du monde troublé. — — —

La Rochefoucauld[3] a trouvé la matière de la plupart de ses maximes dans les conversations qui avaient lieu chez Mme de Sablé, dans leur commun retour sur le passé, dans les aventures dont s'entretenait la compagnie et qui faisaient alors du bruit, dans l'histoire de monsieur *tel* et de madame *telle*, surtout dans sa propre histoire. Cela est si vrai qu'avec les *Maximes* on éclaire la vie de La Rochefoucauld et l'histoire même de son temps, comme on peut suivre la marche opposée et répandre un grand jour sur certaines maximes, en les rapportant aux circonstances, aux choses et aux personnes qui vraisemblablement leur ont donné naissance. Il y avait chez Mme de Sablé, comme dans toutes les petites sociétés, une sorte de fond commun; on s'occupait à peu près des mêmes sujets, mais chacun y apportait une tournure d'esprit particulière et mettait son cachet à ce qu'il faisait. Quand La Rochefoucauld avait composé quelques sentences, il les mettait sur le tapis avant ou après dîner, ou il les envoyait au bout d'une lettre.

On en causait, on les examinait; on lui faisait des observations dont il profitait; on a pu lui ôter des fautes, mais on ne lui a prêté aucune beauté: il n'y a pas un tour délicat et rare, un trait fin et acéré, qui ne vienne de lui, ou ces messieurs et ces dames ont donné généreusement tout leur talent à La Rochefoucauld, et n'en ont pas gardé pour eux-mêmes.

---

[1] V. page 502, note 2. [2] *Port-Royal*, célèbre couvent de Paris, situé au haut du faubourg Saint-Jacques, à présent un hospice. [3] Voyez page 123.

Je ne m'en défends pas, je n'aime pas La Rochefoucauld: je veux dire l'homme et le philosophe; mais je mets très haut l'écrivain. Sans doute La Rochefoucauld pâlit devant Pascal;[1] mais Pascal, c'est un homme de génie, un grand esprit inspiré par un grand cœur et servi par un art consommé. Il a tour à tour la hauteur et le pathétique de Corneille, la plaisanterie profonde de Molière, la magnificence et la sublimité de Bossuet; il occupe avec eux les sommets de l'art. Au-dessous de Pascal et de ces maîtres incomparables, La Rochefoucauld a encore une belle place; son vrai rival, celui avec lequel il a des rapports de tout genre, c'est le cardinal de Retz.[2] Peut-être la nature avait-elle plus fait pour Retz; elle lui avait donné autant d'esprit, plus d'imagination, de force, d'étendue. Retz a des moments admirables; il démêle et expose avec une netteté supérieure les affaires les plus difficiles; sa narration est pleine d'agrément; il excelle dans les portraits, il y déploie les plus grandes qualités, et particulièrement une étonnante impartialité à l'égard même de ceux qui l'ont le plus combattu, Condé[3] ou Molé,[4] Mazarin[5] seul excepté; il est unique pour la profonde intelligence des partis et la peinture vivante de l'intérieur de chacun d'eux; il a de la finesse, de la vigueur, de l'éclat, et par-dessus tout cela une parfaite simplicité, une aisance du plus haut ton. Une seule chose lui a manqué: le soin et l'étude. L'art n'a point achevé son génie: il est négligé, quelquefois même incorrect, et il se perd souvent dans des détails infinis. C'est que Retz voulait seulement amuser Mme de Caumartin[6] et se divertir lui-même dans sa retraite de Commercy, et que, s'il regardait aussi le public et la postérité, c'était d'un regard détourné et lointain, tandis que La Rochefoucauld, après avoir commencé à écrire par occasion, par complaisance même, pour faire sa cour à Mademoiselle et à Mme de Sablé, peu à peu enhardi par ses succès de société, s'en proposa de plus grands, et songea à paraître devant le public. Là est le trait particulier de La Rochefoucauld, qui le distingue entièrement de Retz, de ces grands seigneurs et de ces grandes dames dont Mme de Sévigné[7] et Saint-Simon[8] sont les représentants les plus illustres, qui avaient tant d'esprit et écrivaient si bien, sans en faire profession et sans penser à se faire imprimer, au moins de leur vivant. Grâce à sa liaison avec Segrais[9] et avec Mme de La Fayette,[10] qui elle-même était un auteur, La Rochefoucauld a su qu'il y a un art d'écrire, et il s'est exercé dans cet art. A peu près vers 1660, il est devenu un homme de lettres, bien entendu en mettant tout son soin à ne le pas paraître.

---

[1] *Pascal;* voyez page 54.

[2] *Paul de Gondi,* cardinal de *Retz* (pron. *rèce*), coadjuteur de l'archevêque de Paris (1614—1679), joua un rôle très important dans les troubles de la Fronde et écrivit d'intéressants *Mémoires.*

[3] *Condé;* voyez page 155.

[4] *Molé* (1584—1656), premier président du parlement.

[5] Le cardinal *Mazarin* (1602—1661), ministre et président du conseil de régence dès 1643.

[6] Femme du conseiller d'État L.-F. de *Caumartin* (1624—1661), confident du cardinal de Retz.

[7] Voyez page 134.

[8] Le duc de *Saint-Simon,* l'auteur des *Mémoires* (1675—1755).

[9] *Segrais,* poète et littérateur (1625—1701).

[10] V. page 123, note 1.

VILLEMAIN.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

ABEL-FRANÇOIS VILLEMAIN naquit à Paris en 1790. Après avoir fait ses humanités dans un des lycées de Paris, il commença l'étude du droit; mais bientôt M. de Fontanes, alors grand-maître de l'Université, qui l'avait rencontré dans le monde et appréciait ses talents, l'appela dans l'enseignement. En 1810, il le nomma professeur au lycée Charlemagne, et, peu de temps après, maître de conférences de littérature française et de versification latine à l'École normale.[2]

L'*Éloge de Montaigne*, couronné par l'Académie française, en 1812, ouvrit la série des succès académiques de Villemain. Son second triomphe littéraire eut bien plus d'éclat. Le sujet du nouveau discours couronné par l'Académie française était: *Avantages et inconvénients de la critique.* L'auteur fut admis à lire lui-même son mémoire dans la séance solennelle de l'Institut, le 21 avril 1814, en présence de l'empereur Alexandre et du roi de Prusse Frédéric-Guillaume III et devant l'élite de toute la société royaliste et de l'armée des alliés. Les pompeux éloges qu'il adressa à cette occasion aux monarques étrangers lui furent plus tard amèrement reprochés.

Deux ans après, le jeune écrivain reçut de l'Académie française une troisième couronne pour l'*Éloge de Montesquieu.* En 1819, il fit paraître son premier grand ouvrage: l'*Histoire de Cromwell d'après les mémoires du temps et les recueils parlementaires*, œuvre sérieuse, écrite dans un style simple et ferme et avec un libéralisme modéré. Favorablement accueilli par le roi Louis XVIII, Villemain entra bientôt dans la vie politique, fut appelé aux fonctions de chef de la division de l'imprimerie et de la librairie, et devint maître des requêtes[3] au conseil d'État. En 1821, il fut élu membre de l'Académie française. Déjà depuis plusieurs années il occupait la chaire d'éloquence française à la Sorbonne, où il fit un cours complet de la littérature nationale. Le *Cours de littérature française*, le plus important de ses ouvrages, et les *Discours et mélanges littéraires* furent le fruit de cet enseignement.

Peu à peu, Villemain, qui s'efforçait d'allier, dans ses livres et dans ses cours, son dévouement au roi à ses convictions libérales, passa dans les rangs de l'opposition. Il se vit dépouillé de ses fonctions de maître des requêtes; mais sa popularité n'en fit qu'augmenter, et ses cours, qu'il avait repris à la Sorbonne, donnèrent lieu à de véritables ovations.

---

[1] D'après Vapereau, *Dictionnaire des Contemporains.*

[2] L'*École normale*, à Paris, fondée en 1808 par Napoléon Ier, changée sous la Restauration en *École préparatoire*, rétablie en 1830, est un institut d'enseignement supérieur où un certain nombre d'étudiants, internés à l'École et divisés en section des *lettres* et section des *sciences*, reçoivent une instruction qui les rend capables de remplir la place de professeurs dans les *lycées*. Les professeurs de l'École normale portent le titre de *maîtres de conférences*.

[3] Les trois degrés que les membres du Conseil d'État parcouraient en France étaient ceux d'*auditeur*, de *maître des requêtes*, et de *conseiller*.

Après la révolution de Juillet, Villemain siégea un an à la chambre des députés, fut nommé, en 1831, membre du conseil royal de l'instruction publique et, l'année suivante, pair de France. Deux fois il fut ministre de l'instruction publique, du mois de mai 1839 jusqu'au mois de mars 1840, et du mois d'octobre de la même année jusqu'en décembre 1844, où des motifs de santé lui rendirent la retraite nécessaire. Revenu à la santé, Villemain, qui depuis 1832 était secrétaire perpétuel de l'Académie française, consacra entièrement le reste de sa vie à des travaux littéraires. Il mourut à Castres, en 1867. Nous ne mentionnons des nombreuses publications de la dernière période de sa vie, que les *Études de littérature ancienne et étrangère* et le *Choix d'études sur la littérature contemporaine.*

Villemain est un des écrivains français les plus heureusement doués du 19e siècle. La variété et l'étendue du savoir, l'intelligence des plus hautes idées et le sentiment des grandes choses se réunissent dans ses écrits à la clarté, à la précision et à la grâce du style.

I. MONTAIGNE.[1]

(Éloge de Montaigne, couronné par l'Académie, en 1812.)

Dans tous les siècles où l'esprit humain se perfectionne par la culture des arts, on voit naître des hommes supérieurs qui reçoivent la lumière et la répandent, et vont plus loin que leurs contemporains, en suivant les mêmes traces. Quelque chose de plus rare, c'est un génie qui ne doive rien à son siècle, ou plutôt qui, malgré son siècle, par la seule force de sa pensée, se place de lui-même à côté des écrivains les plus parfaits, nés dans les temps les plus polis; tel est Montaigne. Penseur profond sous le règne du pédantisme, auteur brillant et ingénieux dans une langue informe et grossière, il écrit avec le secours de sa raison et des anciens. Son ouvrage reste et fait seul toute la gloire littéraire d'une nation; et lorsque, après de longues années, sous les auspices de quelques génies sublimes qui s'élancent à la fois, arrive enfin l'âge du bon goût et du talent, cet ouvrage, longtemps unique, demeure toujours original; et la France, enrichie tout à coup de tant de brillantes merveilles, ne sent pas refroidir son admiration pour ses antiques et naïves beautés. Un siècle nouveau succède, aussi fameux que le précédent, plus éclairé peut-être, plus exercé à juger, plus difficile à satisfaire, parce qu'il peut comparer davantage; cette seconde épreuve n'est pas moins favorable à la gloire de Montaigne; on l'entend mieux, on l'imite plus hardiment; il sert à rajeunir la littérature, qui commençait à s'épuiser; il inspire nos plus illustres écrivains; et ce philosophe du siècle de Charles IX semble fait pour instruire le dix-huitième siècle.

Quel est ce prodigieux mérite qui survit aux variations du langage, au changement des mœurs? C'est le naturel et la vérité. Voilà le charme qui ne peut vieillir. Qui pourrait se lasser d'un livre de *bonne foi*, écrit par un homme de génie? Ces épanchements familiers

---

[1] Michel de Montaigne (on prononce ordinairement *mon-tagne*), l'auteur des *Essais* (1533—1592); voyez l'Introduction, page XLII.

de l'auteur, ces révélations inattendues sur de grands objets et sur des bagatelles, en donnant à ses écrits la forme d'une longue confidence font disparaître la peine légère que l'on éprouve à lire un ouvrage de morale. On croit converser; et comme la conversation est piquante et variée, que souvent nous y venons à notre tour, que celui qui nous instruit a soin de nous répéter: *Ce n'est pas ici ma doctrine, c'est mon étude,* nous avoue ses faiblesses pour nous convaincre des nôtres, et nous corrige sans nous humilier, jamais on ne se lasse de l'entretien.

L'ouvrage de Montaigne est un vaste répertoire des souvenirs et de réflexions nées de ces souvenirs. Son inépuisable mémoire met à sa disposition tout ce que les hommes ont pensé. Son jugement, son goût, son instinct, son caprice même lui fournissent aisément des pensées nouvelles. Sur chaque objet, il commence par dire tout ce qu'il sait, et, ce qui vaut mieux, il finit par dire ce qu'il croit. Cet homme, qui dans la discussion, cite toutes les autorités, écoute tous les partis, accueille toutes les oppositions, lorsqu'enfin il vient à décider, ne consulte plus que lui seul, et donne son avis non *comme bon, mais comme sien:* une telle marche est longue, mais elle est agréable, elle est instructive, elle apprend à douter; et ce commencement de la sagesse en est quelquefois le dernier terme.

On sait avec quelle constance il avait étudié les grands génies de l'ancienne Rome, combien il avait vécu dans leur commerce et dans leur intimité. Doit-on s'étonner que son ouvrage porte, pour ainsi dire, leur marque, et paraisse, du moins pour le style, écrit sous leur dictée? Souvent il change, modifie, corrige leurs idées. Son esprit, impatient du joug, avait besoin de penser par lui-même; mais il conserve les richesses de leur langage et les formes de leur diction. L'heureux instinct qui le guidait lui faisait sentir que, pour donner à ses écrits le caractère de durée qui manquait à sa langue, trop imparfaite pour être déjà fixée, il fallait y transporter, y naturaliser en quelque sorte les beautés d'une autre langue qui, par sa perfection, fût assurée d'être immortelle; ou plutôt l'habitude d'étudier les chefs-d'œuvre de la langue latine le conduisait à les imiter. Il en prenait à son insu toutes les formes, et se faisait Romain sans le vouloir. Quelquefois, réglant sa marche irrégulière, il semble imiter Cicéron même. Sa phrase se développe lentement, et se remplit de mots choisis qui se fortifient et se soutiennent l'un l'autre dans un enchaînement harmonieux. Plus souvent, comme Tacite, il *enfonce* profondément la *signification* des mots, met une idée neuve sous un terme familier, et dans une diction fortement travaillée, laisse quelque chose d'inculte et de sauvage. Il a le trait énergique, les sons heurtés, les tournures vives et hasardées de Salluste, l'expression rapide et profonde, la force et l'éclat de Pline l'ancien. Souvent aussi, donnant à sa prose toutes les richesses de la poésie, il s'épanche, il s'abandonne avec l'inépuisable facilité d'Ovide, ou respire la verve et l'âpreté de Lucrèce.[1] Voilà les diverses couleurs qu'il emprunte de toutes parts pour tracer des tableaux qui ne sont qu'à lui.

---

[1] Lucrèce *(T. Lucretius Carus),* poète latin, auteur du poème: *De rerum natura* (de la Nature), vécut de 99 à 55 avant J.-C.

I. FRAGMENTS DU COURS DE LITTÉRATURE.

1. LE SAGE.[1]

Le Sage, dans sa vie obscure et modeste, sans prétention de secte ou de parti, fut un modèle à part, un classique de bonne plaisanterie et de bon sens, qui descendait en droite ligne de Molière, et avait emprunté la judicieuse et fine observation de La Bruyère, avec plus de simplicité dans l'expression.

Mettons-le donc à part, comme un de ces prosateurs de l'ancienne école qui, dans le XVIII[e] siècle, conservèrent le goût du siècle précédent.

— — Soit que l'amour du plaisir ou les embarras de fortune, ou le goût de libres études, ou peut-être toutes ces choses à la fois aient occupé la jeunesse de Le Sage, il fut de ces hommes dont le talent ne paraît que dans leur maturité. Il avait quarante-cinq ans quand il publia le *Diable boiteux*, et cinquante quand il fit jouer *Turcaret*.

Dans la langueur et l'ennui où s'éteignaient les dernières années du siècle brillant de Louis XIV, la vive satire du *Diable boiteux* eut un prodigieux succès; le titre et le fond étaient pris de l'espagnol, mais rajeunis par des allusions toutes contemporaines. L'édition fut enlevée rapidement; et deux jeunes seigneurs se disputèrent l'épée à la main, dans la boutique du libraire, le dernier exemplaire de ce livre, où la cour était si bien peinte.

Animé[2] par cette faveur publique, Le Sage fit son chef-d'œuvre, le chef-d'œuvre de la comédie-roman, *Gil Blas*. Puis, en vieillissant il traduisit ou imita de l'espagnol *Guzman d'Alfarache*, *Estevanille*, le *Bachelier de Salamanque*. De là, sans doute, le procès littéraire fait à Le Sage sur la propriété de son meilleur roman; car de nos jours encore, une prétention nationale lui dispute son *Gil Blas*, en disant: Il nous a pris même ses plus médiocres ouvrages; à plus forte raison son chef-d'œuvre, raisonnement d'après lequel les Espagnols pourraient soutenir que Le Sage, leur ayant emprunté deux de ses petites comédies du *Point d'Honneur* et de *Don César*, a dû leur prendre aussi *Turcaret*.

2. HISTOIRE DE CHARLES XII PAR VOLTAIRE.[3]

Sa première entreprise historique, *Charles XII*, est un chef-d'œuvre de narration; et le héros, les faits, l'époque, ne voulaient pas un autre mérite. Voltaire commença cette histoire à la fin de son voyage d'Angleterre, en relisant Quinte-Curce, et en faisant causer le chevalier Dessaleurs, qui avait longtemps suivi le service aventureux de Charles XII. L'Europe était encore pleine du bruit de ce roi. L'historien recueillit, en courant, des détails et des témoignages; il en écrivit le récit dans quelques mois de retraite profonde à Rouen, avec cette vitesse qui faisait partie de sa verve, et tout en composant à la fois *Eriphile* et *la Mort de César*.

Mais s'il mêlait les travaux, il ne confondait pas les tons: il ne jeta sur Charles XII rien de la pompe un peu factice qu'il donnait à ses Romains de théâtre. L'ouvrage est dans un goût parfait d'élégance rapide et de simplicité. Pour les choses sérieuses, les

[1] Voyez page 266 de ce *Manuel*. [2] *Encouragé*. [3] Voyez page 339.

descriptions de pays et de mœurs, les marches, les combats, le tour du récit tient de César bien plus que de Quinte-Curce. Nul détail oiseux, nulle déclamation, nulle parure: tout est net, intelligent, précis, au fait, au but. On voit les hommes agir; et les événements sont expliqués par le récit. Il y a même un rapport singulier et qui plaît entre l'action soudaine du héros et l'allure svelte de l'historien. Nulle part notre langue n'a plus de prestesse et d'agilité; nulle part on ne trouve mieux ce vif et clair langage que le vieux Caton attribuait à la nation gauloise, au même degré que le génie de la guerre: *Duas res gens gallica industriosissime persequitur, rem militarem et argute loqui.*[1]

Ce livre a cependant rencontré deux sérieux critiques: l'un est le grand capitaine[2] qui repassa plus désastreusement sur quelques-unes des traces de Charles XII en Russie. Napoléon, dans la funeste campagne de 1812, en touchant aux lieux qu'a nommés Voltaire, trouvait son récit inexact et faible, et le jetait pour prendre le journal militaire d'Adlerfeldt. On conçoit, en effet, que les descriptions devinées par l'historien, d'après des cartes et des livres, n'aient pas satisfait la rigueur de la géographie militaire, la plus exacte de toutes, par le but décisif qu'elle se propose. Voltaire cependant eut, un des premiers, l'art de mêler l'image des lieux à celle des événements, pour l'intelligence et l'effet du récit; témoin sa description si bien placée du climat de la Suède, sa vue des plaines de la Pologne et des forêts de l'Ukraine, sa route tracée vers Smolensk. Mais cette géographie de peintre, avec ses brillantes perspectives, ne suffit pas au général qu'une erreur de quelques lieues peut fatalement tromper; ce n'est pas là cette carte historique qui ressemble à un plan de bataille, cette topographie de conquérant, que Napoléon voulait, et qu'il a jetée lui-même en tête du récit de sa campagne d'Italie, comme le cercle magique où il enfermait sa proie. Un autre défaut de l'*Histoire de Charles XII*, lue surtout pendant la campagne de Russie, c'est que le récit, toujours si net et d'un coloris si pur, manque parfois de sérieux, et n'a jamais cette mâle tristesse et cette austérité qui peint et fait sentir les grandes catastrophes, même sans les déplorer.

L'autre critique qu'a rencontré Voltaire, c'est Montesquieu, qui, tout en trouvant admirable le récit de la retraite de Schulenbourg, morceau des plus vifs qu'on ait écrits, dit-il, ajoute sèchement: „L'auteur manque parfois de sens.“ Montesquieu n'ayant pas dit en quoi Voltaire manquait de sens, je n'essaierai pas de le suppléer, et je verrai là plutôt une de ces censures outrecuidantes que les génies contemporains ne s'épargnent pas entre eux.

Dans le fait, l'*Histoire de Charles XII*, si amusante à lire, est plus vraie qu'on ne croit. Le chapelain Norberg, qui nomme Voltaire un *archi-menteur*, ne l'a convaincu que rarement d'inexactitude, et il n'ajoute, dans ses trois volumes in-quarto, que bien peu de détails importants au récit pressé de Voltaire: tant la diffusion est stérile et l'art d'écrire laconique! Le héros suédois ne vaut pas Alexandre; mais Voltaire est bien supérieur à Quinte-Curce.

---

[1] La nation gauloise s'applique avec passion à deux choses, à l'art militaire et à parler avec esprit. [2] *Capitaine* dans le sens de *général*.

3. MONTESQUIEU ET ROUSSEAU.[1]

De Montesquieu à Rousseau quel immense intervalle! quel contraste de vues et d'idées! Et cependant l'un de ces hommes suscitait l'autre; ou plutôt ils étaient appelés tous deux par leur siècle, dont ils représentaient deux époques successives. Les abus et l'affaiblissement de l'ancien pouvoir, le respect d'habitude qu'il inspirait encore, l'indépendance d'esprit, à défaut de liberté civile, la curiosité des choses politiques, le commerce intellectuel avec l'Angleterre avaient appelé Montesquieu. Il travailla sur ces idées de son temps; il les mûrit, il les éleva par vingt ans de méditation. Et lorsque son grand ouvrage fut achevé, cet ouvrage, accueilli avec tant d'admiration en Europe, semblait à peine assez hardi pour l'opinion de la France: tant l'ancien édifice de la monarchie s'était insensiblement affaissé sur lui-même!

Alors parut Rousseau, et à son premier ouvrage, deux ans après *l'Esprit des lois*, à cette satire des lettres et de la mollesse sociale, au milieu du monde le plus enchanté par tous les plaisirs de l'esprit et de l'élégance, on pouvait comprendre qu'un nouveau personnage était entré sur la scène, qu'une classe nouvelle, pour ainsi dire, avait pris enfin la parole, avec des passions plus fortes, en les couvrant toutefois encore de l'élégance et de la pompe exigées pour plaire. Ce n'est plus l'opposition fine et modérée de quelques académiciens: ce ne sont plus les épigrammes profondes, mais discrètes de *l'Esprit des lois;* ce n'est plus cette indépendance qui flattait parfois les vices de la cour, et ne lui demandait que d'être favorable aux lettres. Sous le beau langage de Rousseau perce une rancune démocratique, qui s'en prend à la philosophie comme aux abus, aux lettres comme aux grands seigneurs, et frappe les premiers pour mieux atteindre les seconds.

Il n'y a pas seulement dans ce *Discours* comme le dit La Harpe, le dépit de n'avoir pas été invité chez madame Dupin, le jour où elle donnait son dîner de gens de lettres: la blessure de Rousseau remonte plus loin. On sent l'irritation d'un homme supérieur tenu longtemps en dehors de la société; il y a le souvenir de sa misérable jeunesse d'apprenti, de sa fuite sans asile et sans pain, de sa conversion forcée, de ses métiers de laquais, de séminariste, de pauvre musicien, de trucheman[2] d'un moine quêteur, de copiste, de secrétaire, et enfin de commis de caisse à Paris, sans pouvoir arriver à rien, qu'à vivre à force de travail. Tant de peines et de mécomptes avaient agi sur l'âme de Rousseau et éclataient en lui par un blâme amer, qui répond à des passions que trop souvent la société ignore et dédaigne, bien qu'elles fermentent dans son sein. Ce n'étaient pas les lettres qui déplaisaient à Rousseau. Quel homme les aima plus que celui qui, tout enfant, pleurait en lisant Plutarque, qui dans sa jeunesse errante et pauvre, étudiait partout, et d'un âge déjà mûr, sans soupçonner encore son génie, s'exerçait, dans les allées du Luxembourg, à retenir par cœur des *Églogues* de Virgile qu'il avait lues cent fois? A vrai dire, ce que Rousseau attaque bien plus que les lettres mêmes, c'est l'esprit général du XVIII[e] siècle. Sa dissidence est déjà marquée dans son début. Par là, ce *Discours* commence la mission politique de Rousseau.

---

[1] V. page 289 et 367. [2] *Trucheman* ou *truchement*, de l'espagnol *trujaman*, l'arabe *tarjumân*, veut dire *interprète*. *Dragoman* et *drogman* sont deux autres formes du même mot.

SCRIBE.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

AUGUSTIN-EUGÈNE SCRIBE naquit en 1791 à Paris, où son père tenait un magasin de soieries. Après avoir fait ses études classiques au collège de Sainte-Barbe, le jeune Scribe passa à l'École de droit. Mais la passion qu'il eut de bonne heure pour le théâtre lui fit négliger l'étude de la jurisprudence. Déjà en 1811, il donnait à la scène sa première pièce, qui échoua complètement. Ce premier échec fut suivi de beaucoup d'autres, mais rien ne put rebuter le jeune et opiniâtre écrivain, qui, vers 1815, commença à conquérir la faveur du public. Les quinze années de la Restauration ne furent pour Scribe qu'un long triomphe. Chaque mois était marqué par une ou même plusieurs œuvres nouvelles et par un succès nouveau. Les théâtres du Vaudeville et des Variétés suffisaient à peine à l'avidité du public et à l'écoulement de ces innombrables productions. La création du *théâtre de Madame*, en 1820, appelé plus tard *théâtre du Gymnase*, leur ouvrit un nouveau débouché. Pendant quelques années, Scribe ne travailla plus que pour ce théâtre, auquel il donna environ cent cinquante pièces.

Pour suffire à une pareille consommation, le cabinet de travail de Scribe a dû ressembler à un véritable atelier, où une foule de collaborateurs apportaient chacun leur part de travail, qui l'idée, qui le plan, qui un dialogue, qui des couplets. Scribe, doué pour le travail d'une facilité et d'une persévérance incroyables, surveillait et dirigeait tout et, selon l'aveu de ses collaborateurs, sa part a été considérable dans toutes ces pièces. En même temps il desservait de ses *libretti* d'opéra presque tous les compositeurs célèbres. Les textes de la *Dame blanche*, de la *Muette de Portici*, de *Fra Diavolo*, de *Robert le Diable*, de la *Juive*, des *Huguenots*, du *Prophète*, etc., etc. sont sortis de sa plume féconde.

L'agitation politique qui suivit la révolution de Juillet ayant refroidi l'intérêt du public pour les petites intrigues qui sont le fond du vaudeville, Scribe s'essaya dans un genre plus élevé et composa, pour le Théâtre-Français, une série de comédies en prose qui presque toutes eurent un très grand succès, et dont plusieurs ont une véritable valeur littéraire. De ce nombre sont *Bertrand et Raton ou l'art de conspirer* (1833), dont nous donnerons une courte analyse, la *Camaraderie ou la courte Échelle*, tableau spirituel de la puissance des coteries (1837), et la *Calomnie* (1848). Le *Verre d'eau* (1842) est une pièce d'une valeur plus contestable.

L'activité incroyable (on calcule que ses pièces dépassent le chiffre de 350) que ce prince du vaudeville et de la comédie déploya pendant un demi-siècle, lui valut une immense popularité et une très grande fortune. Scribe n'en oublia jamais l'origine, témoin l'inscription qu'on lisait sur son beau château de Séricourt, dans le département de Seine-et-Marne:

Le théâtre a payé cet asile champêtre;
Vous qui passez, merci! je vous le dois peut-être.

[1] D'après Vapereau, *Dictionnaire des Contemporains*.

Il faut ajouter qu'il usa fort noblement de sa richesse. On cite de lui des traits nombreux d'une bienfaisance ingénieuse et délicate. Il mourut en 1861, d'une attaque d'apoplexie.

Il va sans dire qu'une exploitation en grand du domaine dramatique, telle que Scribe l'a pratiquée, doit avoir fait naître un grand nombre de productions dont l'histoire de la littérature n'a point à s'occuper. Même celles de ses pièces qui sont des œuvres littéraires se ressentent quelquefois de la rapidité du travail: son style qui est vif et léger, manque souvent de force et de correction. Mais un mérite qu'on ne peut lui contester, c'est l'art de la mise en scène et l'agrément du dialogue.

BERTRAND ET RATON,

OU

L'ART DE CONSPIRER.

(1838.)

L'événement historique qui fait le fond de cette pièce est emprunté à l'histoire du Danemark du dernier siècle: c'est l'étonnante fortune et la terrible chute de Struensée, événement qui paraît propre à fournir le sujet d'une tragédie plutôt que d'une comédie.

Struensée, fils d'un pasteur de Halle, exerçait la médecine à Altona, lorsque le roi de Danemark, Christian VII, allant faire un voyage en France, passa par cette ville. Struensée fut nommé médecin particulier du roi pour l'accompagner dans ce voyage, conserva sa place après le retour de la cour à Copenhague, devint le favori de Christian, fut chargé de l'éducation du prince royal, acquit bientôt une influence sans bornes sur la jeune reine Caroline-Mathilde, et en usa pour renverser le ministre Bernstorf (1770). Il fut nommé, en 1771, premier ministre et opéra une révolution complète dans l'État, en abolissant le conseil privé du roi, et en faisant d'utiles réformes dans les finances, l'industrie et les lois pénales. Mais ces changements ne furent point faits avec assez de prudence; Struensée blessa la noblesse danoise par sa hauteur et par des réformes qui ne respectaient point ses privilèges; il froissa le sentiment national des Danois par l'introduction de la langue allemande dans les actes publics. La reine douairière Marie-Julie (Juliane-Marie) et le comte de Rantzau se mirent à la tête de ses ennemis et obtinrent du faible roi son arrestation et celle de la reine Caroline-Mathilde. Traité avec la dernière rigueur, le ministre fut mis en jugement, et eut la main droite et la tête tranchées en 1772.

Scribe, laissant de côté la fin tragique du ministre, lequel ne paraît pas même en scène, a su tirer de cet événement le sujet d'une comédie, dont la conspiration tramée contre Struensée fait les principaux frais. Il a traité les données historiques avec toute la liberté qu'il faut accorder au poète, et a augmenté l'intérêt qu'inspirent les personnages historiques, par l'invention d'une intrigue habilement combinée.

Le principal personnage de cette comédie est le comte Bertrand de Rantzau, dont Scribe peint le caractère sous un jour beaucoup moins odieux qu'il ne l'était réellement. C'était un homme méchant, perfide et inconstant, aventureux et sans principes, servant tous les partis et abandonnant ses amis au moment du danger. Il avait puissamment travaillé à élever Struensée et son parti: mais blessé par ce parvenu dans son amour-propre, du reste ruiné et perdu de dettes, ne voyant d'espoir de salut que dans une révolution, Rantzau se coalisa avec la reine Marie-Julie. Quant à la finesse d'esprit et à l'habileté dont il fait preuve dans la pièce, ce sont des qualités qu'il possédait réellement, sans qu'il ait pour cela joué le rôle important qu'il plaît à l'auteur de lui attribuer.

Le comte de Rantzau, dans *Bertrand et Raton*, est le principal meneur de la conspiration: sans se montrer ostensiblement, il conduit tout avec une supériorité d'esprit et une adresse fort amusantes. Scribe, dit-on, a voulu représenter sous les traits de ce personnage, un des plus célèbres diplomates de l'époque, le fameux Talleyrand,[1] serviteur de tous les gouvernements qui s'étaient succédé en France depuis 1789, et même après la révolution de Juillet ambassadeur de France à Londres.

Si le comte Bertrand de Rantzau représente les gens habiles qui, dans une révolution, ne risquent rien, mais se montrent seulement après coup pour en profiter, les sots qui sont assez simples pour s'exposer aux périls de l'entreprise, et pour se laisser éconduire quand il s'agit de partager les fruits de la victoire, sont représentés par le marchand de soieries Raton Burkenstaff. Scribe a choisi les prénoms des deux personnages, d'après la fable de La Fontaine, *Le Singe et le Chat* (livre IX, fable 16):

Bertrand dit à *Raton:* Frère, il faut aujourd'hui
Que tu fasses un coup de maître;
Tire-moi ces marrons. Si Dieu m'avait fait naître
Propre à tirer marrons du feu,
Certes, marrons verraient beau jeu.

Raton Burkenstaff, qui fait l'homme d'importance et qui n'est qu'un sot, un zéro *„qui n'a de valeur que quand il est placé à la fin,"* sourd aux conseils sensés de sa femme Marthe, veut absolument jouer un rôle politique. Sa maison est mise au pillage, son fils Éric et lui-même courent les plus grands dangers, et, quand la révolte a réussi, quand la reine douairière Marie-Julie est nommée régente et le comte Bertrand de Rantzau premier ministre, on donne à M. Raton Burkenstaff le titre de *marchand de soieries de la couronne.*

Nous reproduisons quelques scènes du *second* acte de la pièce.

ACTE II, SCÈNE II.

RATON, MARTHE, sa femme; JEAN, son garçon de boutique.

JEAN *(portant des étoffes sous son bras).* Me voici, notre maître... Je viens de chez la baronne de Moltke.

RATON *(brusquement).* Eh bien! qu'est-ce que ça me fait! qu'est-ce que tu me veux?

JEAN. Le velours noir ne lui convient pas, elle l'aime mieux vert et vous prie de lui en porter vous-même des échantillons.

RATON *(allant au comptoir).* Va-t'en au diable! .... Vous allez voir que je vais me déranger de mes affaires! .... Il est vrai que la baronne de Moltke est une femme de la cour .... Tu iras, ma femme; ce sont des affaires du magasin, cela te regarde.

JEAN. Et puis voici ....

RATON. Encore! il n'en finira pas.

JEAN *(lui présentant un sac).* L'argent que j'ai touché pour ces vingt-cinq aunes de taffetas.

RATON *(prenant le sac).* Dieu! que c'est humiliant d'avoir à s'occuper de ces détails-là! *(Lui rendant le sac).* Porte cela là-haut à mon caissier, et qu'on me laisse tranquille. *(Il se remet à écrire.)* „Oui, madame, c'est à Votre Majesté ...."

---

[1] Le prince de Talleyrand (prononcez: *Ta-lai-ran* ou *Tal-ran*, pas de son mouillé), né en 1754, mort en 1838.

JEAN *(passant à droite et pesant le sac)*. Humiliant! . . . . pas tant, et je m'accommoderais bien de ces humiliations-là.

MARTHE *(l'arrêtant par le bras au moment où il va monter l'escalier)*. Écoutez ici, monsieur Jean. Vous avez été bien longtemps dehors, pour deux courses que vous aviez à faire.

JEAN *(à part)*. Ah! diable! . . . . elle s'aperçoit de tout, celle-là! elle n'est pas comme le bourgeois.[1] *(Haut.)* C'est que, voyez-vous, madame, je m'arrêtais de temps en temps dans les rues ou dans la promenade à écouter des groupes qui parlaient.

MARTHE. Et sur quoi?

JEAN. Ah, madame! je ne sais pas, sur un édit du roi . . . .

MARTHE. Et lequel?

RATON *(d'un air important et toujours au comptoir)*. Vous ne savez pas cela, vous autres: l'ordonnance qui a paru ce matin et qui remet le pouvoir royal entre les mains de Struensée.

JEAN. Ça m'est égal, je n'y ai rien compris; mais tout ce que je sais, c'est qu'on parlait vivement et avec des gestes: et ça s'échauffait, ... et il pourrait bien y avoir du bruit.

RATON *(d'un air important)*. Certainement, c'est très grave.

JEAN *(avec joie)*. Vous croyez?

MARTHE *(à Jean)*. Et qu'est-ce que ça te fait?

JEAN. Ça me fait plaisir, parce que, quand il y a du bruit, on ferme les boutiques, on ne fait plus rien, on a congé; et pour les garçons de magasin, c'est un dimanche de plus dans la semaine; et puis, c'est si amusant de courir les rues et de crier avec les autres! . . . .

MARTHE. De crier . . . . quoi?

JEAN. Est-ce que je sais? on crie toujours!

MARTHE. Il suffit; remontez là-haut, et restez-y; vous ne sortirez plus d'aujourd'hui.

JEAN *(sortant)*. Quel ennui! . . . . il n'y a jamais de profits dans cette maison-ci!

MARTHE *(se retournant et voyant Raton qui pendant ce temps a pris son chapeau et s'est glissé derrière elle)*. Eh bien! toi, qui étais si occupé, où vas-tu donc?

RATON. Je vais voir ce que c'est.

MARTHE. Et toi aussi?

RATON. N'as-tu pas déjà peur? . . . . Les femmes sont terribles! Je veux seulement savoir ce qui se passe, me mêler parmi les groupes des mécontents, et glisser quelques mots en faveur de la reine-mère.

MARTHE. Et qu'as-tu besoin d'elle ou de sa protection? . . . . Quand on a de l'argent dans sa caisse, et nous en avons, on peut se passer de tout le monde; on n'a que faire des grands seigneurs, on est libre, indépendant, on est roi dans son magasin; reste dans le tien, ... c'est ta place!

RATON. C'est-à-dire que je ne suis bon à rien qu'à auner du quinze-seize?[2] c'est-à-dire que tu déprécies le commerce?

MARTHE. Moi, déprécier le commerce! moi, fille et femme de

---

[1] *Bourgeois* était la dénomination dont se servaient les ouvriers, les domestiques, les garçons de boutique, etc., pour désigner leur maître; dans ce sens, le mot *patron* tend aujourd'hui à remplacer *bourgeois*.

[2] Du *quinze-seize* était une étoffe large de quinze seizièmes d'aune.

fabricant! moi, qui trouve que c'est l'état le plus utile au pays, la source de sa richesse et de sa prospérité! moi, enfin, qui ne vois rien de plus honorable et de plus estimable qu'un commerçant qui est commerçant! . . . . Mais si lui-même rougit de son état, s'il quitte son comptoir pour les antichambres, ce n'est plus ça . . . . Et quand tu dis des bêtises comme homme de cour, je ne peux plus t'honorer comme marchand d'étoffes.

RATON. A merveille, madame Raton Burkenstaff! Depuis que notre reine mène son mari, chaque femme du royaume se croit le droit de régenter le sien; . . . . et vous qui blâmez tant la cour, vous faites comme elle!

MARTHE. Eh, mordi! ne songez pas à la cour, qui ne songe pas à vous, et pensez un peu plus à ce qui vous entoure. Êtes-vous donc si las d'être heureux? N'avez-vous pas un commerce qui prospère, des amis qui vous chérissent, une femme qui vous gronde, mais qui vous aime, un fils que tout le monde nous envierait, un fils qui est notre orgueil, notre gloire, notre avenir?

RATON. Ah? si tu te mets sur ce chapitre . . . .

MARTHE. Eh bien, oui! . . . . voilà mon ambition, à moi, mon affaire d'État; je ne m'informe pas de ce qui se passe ailleurs; peu m'importe que la reine ait un favori ou n'en ait pas! que ce soit tel ambitieux qui règne ou bien tel autre! Ce qu'il m'importe de savoir, c'est si tout va bien chez moi, si l'ordre règne dans ma maison, si mon mari se porte bien, si mon fils est heureux; moi je ne m'occupe que de vous, de votre bien-être: c'est mon devoir. Que chacun fasse le sien . . . . Chacun son métier, comme on dit; et . . . . voilà!

RATON *(avec impatience)*. Eh! qui te dit le contraire?

MARTHE. Toi, qui à chaque instant me donnes des inquiétudes mortelles; qui es toujours à pérorer[1] sur le pas[2] de ta boutique, à blâmer tout ce qu'on fait, ce qu'on ne fait pas; toi, à qui tes idées ambitieuses font négliger nos meilleurs amis . . . . Michelson, qui t'a invité tant de fois à aller le dimanche à sa campagne.[3]

RATON. Que veux-tu? . . . . un marchand de draps qui n'est rien dans l'État . . . . Car enfin, qu'est-ce qu'il est?

MARTHE. Il est notre ami; mais il te faut de la grandeur, de l'éclat. C'est encore par ambition que tu n'as pas voulu garder notre fils auprès de nous, où il aurait été si bien! et que tu l'as fait entrer auprès d'un grand seigneur, où[4] il n'a éprouvé que des chagrins, dont il nous cache une partie.

RATON. Est-il possible! . . . . notre enfant . . . . notre fils unique! . . . . il est malheureux!

MARTHE. Et tu ne t'en es pas aperçu? Tu ne t'en doutais pas?

RATON. Ce sont là des affaires de ménage; . . . . moi je ne m'en mêlais pas, je comptais sur toi; j'ai tant d'occupations! . . . . Et qu'est-ce qu'il veut? qu'est-ce qu'il lui faut? Est-ce de l'argent? Demande-lui combien . . . . Ou plutôt . . . . tiens, voilà la clef de ma caisse; donne-la-lui.

MARTHE. Taisez-vous, le voici.

---

[1] *Pérorer*: parler, discourir longuement et avec emphase.

[2] C'est-à-dire: sur le *seuil*.

[3] *Campagne* pour: *maison de campagne, villa*.

[4] *Chez qui* ou *chez lequel* serait plus exact.

SCÈNE III.

RATON, MARTHE, ÉRIC, leur fils.

ÉRIC *(entrant vivement)*. Ah! c'est vous, mon père!... je craignais que vous ne fussiez sorti. Il y a quelque agitation dans la ville.

RATON. C'est ce qu'on dit; mais je ne sais pas encore de quoi il s'agit, car ta mère n'a pas voulu me laisser aller. Raconte-moi cela, mon garçon.

ÉRIC. Ce n'est rien, mon père, rien du tout; mais il y a des moments où, même sans motifs, il vaut mieux agir avec prudence. Vous êtes le plus riche négociant du quartier, vous y êtes influent; vous ne craignez pas d'exprimer tout haut votre opinion sur la reine Mathilde et sur le favori. Ce matin encore, au palais . . . .

MARTHE. Est-il possible?

ÉRIC. Ils pourraient finir par le savoir!

RATON. Qu'est-ce que ça me fait? Je ne crains rien; je ne suis pas un bourgeois obscur, inconnu, et ce n'est pas un homme comme Raton Burkenstaff du Soleil d'Or qu'on oserait jamais arrêter. Ils le voudraient, qu'ils n'oseraient pas!

ÉRIC *(à demi-voix)*. C'est ce qui vous trompe, mon père; je crois qu'ils oseront.

RATON *(effrayé)*. Hein! qu'est-ce que tu me dis là? . . . Ce n'est pas possible.

MARTHE. J'en étais sûre, je le lui répétais encore tout à l'heure. Mon Dieu! mon Dieu! qu'est-ce que nous allons devenir?

ÉRIC. Rassurez-vous, ma mère, et ne vous effrayez pas.

RATON *(tremblant)*. Sans doute, tu es là à nous effrayer . . . . à t'effrayer sans raison; . . . . ça vous trouble, ça vous déconcerte, on ne sait plus ce qu'on fait, et dans un moment où l'on a besoin de son sang-froid . . . . Voyons, mon garçon, qui t'a dit cela? d'où le tiens-tu?

ÉRIC. D'une source certaine, d'une personne qui n'est que trop bien instruite, et que je ne puis vous nommer; mais vous pouvez me croire.

RATON. Je te crois, mon enfant; et, d'après les renseignements positifs que tu me donnes là, qu'est-ce qu'il faut faire?

ÉRIC. L'ordre n'est pas encore signé, mais d'un instant à l'autre il peut l'être, et ce qu'il y a de plus simple et de plus prudent, c'est de quitter sans bruit votre maison, de vous tenir caché pendant quelques jours . . . .

MARTHE. Et où cela?

ÉRIC. Hors de la ville, chez quelque ami.

RATON *(vivement)*. Chez Michelson, le marchand de drap . . . . Ce n'est pas là qu'on ira me chercher . . . . Un brave homme . . . . inoffensif . . . . qui ne se mêle de rien . . . . que de son commerce!

MARTHE. Vous voyez donc bien qu'il est bon quelquefois de se mêler de son commerce!

ÉRIC *(d'un air suppliant)*. Eh! ma mère . . . .

MARTHE. Tu as raison! j'ai tort; ne songeons qu'à son départ.

ÉRIC. Il n'y a pas le moindre danger; mais n'importe, mon père, je vous accompagnerai.

RATON. Non, il vaut mieux que tu restes; car enfin, tantôt quand ils viendront, et qu'ils ne me trouveront plus, s'il y avait du bruit,

du tumulte, tu imposeras à ces gens-là, tu veilleras à la sûreté de nos magasins, et puis tu rassureras ta mère, qui est toute tremblante.

MARTHE. Oui, mon fils, reste avec moi.

ÉRIC. Comme vous voudrez. *(Apercevant Jean, qui descend l'escalier.)* Et au fait, il suffira de Jean pour accompagner mon père jusque chez Michelson. Jean, tu vas sortir.

JEAN. Est-il possible? quel bonheur! Madame le permet?

MARTHE. Sans doute, tu sortiras avec ton maître.

JEAN. Oui, madame.

ERIC. Et tu ne le quitteras pas.

JEAN. Oui, monsieur Éric.

RATON. Et surtout de la discrétion; pas de bavardage, pas de curiosité.

JEAN. Oui, notre maître; il y a donc quelque chose?

RATON *(à Jean, à demi-voix)*. La cour et le ministère sont furieux contre moi; on veut m'arrêter, m'incarcérer, m'emprisonner, peut-être pire . . . .

JEAN. Ah bien, par exemple![1] je voudrais bien voir cela! Il y aurait un fameux bruit dans le quartier, et vous m'y verriez, notre maître; vous verriez quel tapage; madame m'entendra crier.

RATON. Taisez-vous, Jean, vous êtes trop vif.

MARTHE. Vous êtes un tapageur.

ÉRIC. Et du reste, ta bonne volonté sera inutile; car il n'y aura rien.

JEAN *(tristement et à part)*. Il n'y aura rien . . . . Tant pis! moi qui espérais déjà du bruit et des carreaux cassés!

RATON *(qui pendant ce temps a embrassé sa femme et son fils)*. Adieu! . . . . adieu!

La scène suivante est remplie par un entretien confidentiel entre Éric et sa mère. Celle-ci demande la cause de l'inquiétude qu'elle croit avoir remarquée en lui depuis quelque temps. Éric lui confie son secret. Un jeune gentilhomme orgueilleux, son rival, l'a offensé et refuse de lui rendre raison, parce que lui, Éric, n'est ni noble ni officier. Afin de pouvoir venger son honneur, il vient de solliciter et d'obtenir un brevet de lieutenant. L'entretien entre la mère et le fils est interrompu par Jean, le garçon de boutique.

SCÈNE V.

MARTHE, ÉRIC, JEAN.

JEAN *(avec joie, regardant à la cantonade)*.[2] C'est ça! à merveille! . . . . continuez comme ça.

ÉRIC. Eh quoi! déjà de retour! . . . . Est-ce que mon père est chez Michelson?

JEAN *(avec joie)*. Mieux que cela.

MARTHE *(avec impatience)*. Enfin il est en sûreté?

JEAN *(d'un air de triomphe)*. Il a été arrêté.

---

[1] *Par exemple!* est une exclamation qui s'emploie souvent dans le langage familier pour exprimer l'étonnement, l'incrédulité ou l'indignation.

[2] On appelle *cantonade* l'intérieur des coulisses. *Parler à la cantonade* se dit, dans les pièces de théâtre, d'un acteur qui parle à un personnage que les spectateurs ne voient pas, ou qui parle dans les coulisses avant d'entrer en scène et sans être vu des spectateurs. Le mot *cantonade* vient de l'italien *cantonata, cantone,* en français *canton,* dont l'acception propre est: une certaine partie d'un pays, considérée comme distincte des autres.

MARTHE. Ciel!

JEAN. Ne vous effrayez pas! ça va bien, ça prend une bonne tournure.

ERIC *(avec colère)*. T'expliqueras-tu?

JEAN. Je traversais avec lui la rue de Stralsund, quand nous rencontrons deux soldats aux gardes qui nous examinent, ... nous suivent, ... puis s'adressant à votre père: Maître Burkenstaff, lui dit l'un d'eux en ôtant son chapeau, au nom de son Excellence le comte Struensée, je vous invite à nous suivre; il désire vous parler.

ERIC. Eh bien?

JEAN. Voyant un air si doux et si honnête, votre père répond: Messieurs, je suis prêt à vous accompagner. Et tout cela s'était passé si tranquillement que personne dans la rue ne s'en était aperçu, mais moi, pas si bête! . . . . je me mets à crier de toutes mes forces: A moi! au secours! on arrête mon maître, Raton Burkenstaff! . . . à moi, les amis!

ÉRIC. Imprudent!

JEAN. Pas du tout; car j'avais aperçu un groupe d'ouvriers qui se rendaient à l'ouvrage; ils accourent à ma voix; en les voyant courir, les femmes et les enfants font comme eux, on ne peut plus passer, les voitures s'arrêtent, les marchands sont sur le pas de leurs portes, et les bourgeois se mettent aux fenêtres. Pendant ce temps, les ouvriers avaient entouré les deux soldats aux gardes, délivré votre père, et l'emmenaient en triomphe, suivi de la foule, qui grossissait toujours; mais en passant rue d'Altona, où sont nos ateliers, ça a été un bien autre tapage! Le bruit s'était déjà répandu qu'on avait voulu assassiner notre bourgeois,[1] qu'il y avait eu un combat acharné avec les troupes; toute la fabrique s'était soulevée et le quartier aussi, et ils marchent au palais en criant: Vive Burkenstaff! qu'on nous le rende!

ÉRIC. Quelle folie!

MARTHE. Et quel malheur!

ÉRIC. D'une affaire qui n'était rien, faire une affaire sérieuse, qui va compromettre mon père et justifier les mesures qu'on prenait contre lui!

JEAN. Mais du tout; . . . . n'ayez donc pas peur, ... il n'y a plus rien à craindre! ça a gagné les autres quartiers. On casse déjà les réverbères et les croisées des hôtels: . . . . ça va bien, c'est amusant. On ne fait de mal à personne; mais tous les gens de la cour que l'on rencontre, on leur jette de la boue, à eux et à leur voiture! ça approprie les rues . . . . Et tenez, ... tenez; . . . . entendez-vous ces cris? voyez-vous ce beau carrosse[2] arrêté près de notre boutique, et qu'on essaye de renverser?

Éric s'élance dans la rue, interpose son autorité, éloigne les gens du peuple qui ont assailli la voiture, et délivre Mademoiselle de Falkenskield, fille du ministre de la guerre, dont lui, Éric, a été quelque temps le secrétaire particulier. Son entretien avec Mlle de Falkenskield est interrompu par l'arrivée du comte de Rantzau, qui avait promis de porter à Éric son brevet de lieutenant, aussitôt qu'il l'aurait obtenu du ministre de la guerre, et qui vient remplir sa promesse. M. de Rantzau raconte à Éric et à sa mère Marthe que l'émeute fait des progrès, que les mécontents sont en train de crier devant le palais du roi, et que Raton Burkenstaff est devenu l'idole du peuple. Jean, le garçon de boutique, vient compléter ces nouvelles.

---

[1] *Bourgeois*, voyez page 511, note 1. [2] *Carrosse*, voyez p. 122, n. 2.

SCÈNE IX.

CHRISTINE, ÉRIC, JEAN, MARTHE, RANTZAU.

JEAN *(accourant tout essoufflé)*. Victoire! . . . . victoire! . . . . nous l'emportons! . . . .

MARTHE, ÉRIC et RANTZAU. Parle vite, parle donc!

JEAN. Je n'en peux plus, j'ai tant crié! . . . . Nous étions dans la grande place, devant le palais, sous le balcon, trois ou quatre mille! et nous répétions: Burkenstaff! Burkenstaff! qu'on révoque l'ordre qui le condamne: Burkenstaff!!! Alors, la reine a paru au balcon, et Struensée à côté d'elle, en grand costume, du velours bleu magnifique, et un bel homme, une belle voix! Il a parlé, et on a fait silence: „Mes amis, de faux rapports nous avaient abusés; je révoque toute espèce d'arrestation, et je vous jure ici, au nom de la reine et au mien, que M. Burkenstaff est libre et n'a plus rien à craindre."

MARTHE. Je respire! . . . .

ÉRIC. Tout est sauvé!

RANTZAU *(à part)*. Tout est perdu!

JEAN. Alors, c'étaient des cris de: Vive la reine! vive Struensée! vive Burkenstaff! Et quand j'ai dit à mes voisins: C'est pourtant moi qui suis Jean, son garçon de boutique, ils ont crié: Vive Jean! et ils m'ont déchiré mon habit, en m'élevant sur leurs bras pour me montrer à la multitude. Mais ce n'est rien encore: les voilà tous qui s'organisent, les chefs des métiers en tête, pour venir ici, complimenter notre maître et le porter en triomphe à la maison commune.[1]

MARTHE *(à part)*. Un triomphe! il en perdra la tête!

RANTZAU *(à part)*. Quel dommage! une révolte qui commençait si bien! . . . . A qui se fier à présent?

SCÈNE X.

CHRISTINE, ÉRIC, au fond; BURKENSTAFF et PLUSIEURS NOTABLES qui l'entourent; MARTHE, JEAN, RANTZAU.

BURKENSTAFF *(prenant plusieurs pétitions)*. Oui, mes amis, oui, je présenterai vos réclamations à la reine et au ministre, et il faudra bien qu'on y fasse droit; je serai là d'ailleurs, je parlerai. Quant au triomphe que le peuple me décerne et que ma modestie m'ordonne de refuser . . . .

MARTHE *(à part)*. A la bonne heure!

BURKENSTAFF. Je l'accepte, dans l'intérêt général et pour le bon effet. J'attendrai ici le cortège, qui peut venir me prendre quand il voudra. Quant à vous, mes chers confrères, les notables de notre corporation, j'espère bien que tantôt, au retour du triomphe, vous viendrez souper chez moi: je vous invite tous.

TOUS *(criant en sortant)*. Vive Burkenstaff! vive notre chef!

BURKENSTAFF. Notre chef! . . . . vous l'entendez! quel honneur! . . . . *(A Éric.)* Quelle gloire, mon fils, pour notre maison! *(A Marthe.)* Eh bien, ma femme! que te disais-je? je suis une puissance, ... un pouvoir, ... rien n'égale ma popularité, et tu vois ce que j'en peux faire.

MARTHE. Vous en ferez une maladie; reposez-vous, ... car vous n'en pouvez plus!

---

[1] La *maison commune*, appelée ordinairement *hôtel de ville* (Rathaus).

BURKENSTAFF *(s'essuyant le front)*. Du tout! la gloire ne fatigue pas .... Quelle belle journée! tout le monde s'incline devant moi, s'adresse à moi et me fait la cour. *(Apercevant Christine et Rantzau, qui sont près du comptoir à gauche, et qui étaient masqués par Éric.)* Que vois-je? mademoiselle de Falkenskield et monsieur de Rantzau chez moi! *(A Rantzau, d'un air protecteur et avec emphase.)* Qu'y a-t-il, monsieur le comte? Que puis-je pour votre service? Que me demandez-vous? ....

RANTZAU *(froidement)*. Quinze aunes de velours pour un manteau.

BURKENSTAFF *(déconcerté)*. Ah! ... c'est cela? pardon .... Mais pour ce qui est du commerce, je ne puis pas; si c'était toute autre chose .... *(Appelant.)* Ma femme .... Vous sentez qu'au moment d'un triomphe .... Ma femme .... montez dans les magasins, servez monsieur le comte.

RANTZAU *(donnant un papier à Marthe)*. Voici ma note.

BURKENSTAFF *(criant à sa femme, qui est déjà sur l'escalier)*. Et puis tu songeras au souper, un souper digne de notre nouvelle position; du bon vin, entends-tu? .... *(Montrant la porte qui est sous l'escalier.)* Le vin du petit caveau.

MARTHE *(remontant l'escalier)*. Est-ce que j'ai le temps de tout faire?

BURKENSTAFF. Eh bien! ne te fâche pas .... J'irai moi-même .... *(Marthe remonte l'escalier, et disparaît.)* *(A Rantzau.)* Mille pardons encore, monsieur le comte; mais voyez-vous, j'ai tant d'occupations, tant d'autres soins ... *(A Christine d'un ton protecteur.)* Mademoiselle de Falkenskield, j'ai appris par Jean, mon garçon de .... *(se reprenant)* mon commis, ... le manque de respect qu'on avait eu pour votre voiture et pour vous; croyez bien que j'ignorais .... Je ne peux pas être partout. *(D'un ton d'importance.)* Sans cela, j'aurais interposé mon autorité; je vous promets d'en témoigner tout mon mécontentement, et je veux avant tout ....

RANTZAU. Faire reconduire mademoiselle à l'hôtel de son père.

BURKENSTAFF. C'est ce que j'allais dire, vous m'y faites penser .... Jean, que l'on rende à mademoiselle son carrosse ... Vous direz que je l'ordonne, moi, Raton de Burkenstaff .... Et pour escorter mademoiselle ....

ÉRIC *(vivement)*. Je me charge de ce soin, mon père.

BURKENSTAFF. A la bonne heure! .... *(A Éric.)* S'il vous arrivait quelque chose, si on vous arrêtait, ... tu diras: Je suis Éric de Burkenstaff, fils de messire ....

JEAN. Raton de Burkenstaff .... C'est connu.

RANTZAU *(saluant Christine)*. Adieu, mademoiselle; .... adieu, mon jeune ami.

(Éric a offert la main à Christine et sort avec elle, suivi de Jean.)

SCÈNE XI.

RANTZAU, RATON BURKENSTAFF.

(Rantzau s'est assis près du comptoir, et Raton de l'autre côté, à droite.)

RATON. On vous a fait attendre, et j'en suis désolé.

RANTZAU. J'en suis ravi! .... je reste plus longtemps avec vous, et l'on aime à voir de près les personnages célèbres.

RATON. Célèbre .... Vous êtes trop bon. Du reste, c'est une chose inconcevable .... Ce matin personne n'y pensait, ni moi non plus, ... et c'est venu en un instant.

RANTZAU. C'est toujours ainsi que cela arrive, *(à part)* et que cela s'en va. *(Haut.)* Je suis seulement fâché que cela n'ait pas duré plus longtemps.

RATON. Mais ça n'est pas fini .... Vous l'avez entendu; .... ils vont venir me prendre pour me mener en triomphe. Pardon, je vais m'occuper de ma toilette; car si je les faisais attendre, ils seraient inquiets, ils croiraient que la cour m'a fait disparaître.

RANTZAU *(souriant)*. C'est vrai, et cela recommencerait.

RATON. Comme vous dites .... Ils m'aiment tant! .... Aussi ce soir, ce souper que je donne aux notables sera, je crois, d'un bon effet, parce que dans un repas on boit ....

RANTZAU. On s'anime ....

RATON. On porte des toasts[1] à Burkenstaff, au chef du peuple, comme ils m'appellent .... Vous comprenez .... Adieu, monsieur le comte.

RANTZAU *(souriant et le rappelant)*. Un instant, un instant .... Pour boire à votre santé il faut du vin, et ce que vous disiez tout à l'heure à votre femme ....

RATON *(se frappant le front)*. C'est juste; .... je l'oubliais .... *(Il passe derrière Rantzau et derrière le comptoir et montre la porte qui est sous l'escalier.)* J'ai là le caveau secret, le bon endroit où je tiens cachés mes vins du Rhin et mes vins de France .... Il n'y a que moi et ma femme qui en ayons la clef.

RANTZAU *(à Raton qui ouvre la porte)*. C'est prudent. J'ai cru d'abord que c'était là votre caisse.

RATON. Non vraiment, quoiqu'elle y fût en sûreté. *(Frappant sur la porte.)* Six pouces d'épaisseur; doublée en fer; et il y a une seconde porte exactement pareille. *(Prêt à entrer.)* Vous permettez, monsieur le comte?

RANTZAU. Je vous en prie; ... je monte au magasin. *(Raton est descendu dans le caveau; Rantzau s'avance vers la porte, la ferme et revient tranquillement au bord du théâtre, en disant:)* C'est un trésor qu'un homme pareil, et les trésors .... *(montrant la clef qu'il tient)* il faut les mettre sous clef.

(Il monte par l'escalier qui conduit aux magasins, et disparaît.)

SCÈNE XII.

JEAN, MARTHE.

JEAN *(paraissant au fond, à la porte de la boutique, pendant que le comte monte l'escalier)*. Les voici, les voici! c'est superbe à voir. un cortège magnifique! .... les chefs des corporations avec leurs bannières, et puis de la musique. *(On entend une marche triomphale, et l'on voit paraître la tête du cortège, qui se range au fond du théâtre, dans la rue, en face de la boutique.)* Où donc est notre maître? là-

[1] *Toast* (on prononce tôste), un des mots que la langue française de nos jours a empruntés à l'anglais sans nécessité, car on dit très bien en français: *Porter une santé à quelqu'un, boire à la santé de qn.*, etc.

haut, sans doute. *(Courant à l'escalier).* Notre maître, descendez donc: . . . . on vient vous chercher . . . . M'entendez-vous?

MARTHE *(paraissant sur l'escalier avec deux garçons de boutique).* Et qu'est-ce que tu as encore à crier?

JEAN. Je crie après notre maître.

MARTHE. Il est en bas.

JEAN. Il est en haut.

MARTHE. Je te dis que non.

TOUT LE PEUPLE *(en dehors).* Vive Burkenstaff! vive notre chef!

JEAN. Et il n'est pas là . . . . Et on va crier sans lui . . . .

(Aux deux garçons de boutique, qui sont descendus.)

Voyez, vous autres, ... parcourez la maison.

LE PEUPLE *(en dehors).* Vive Burkenstaff! . . . . qu'il paraisse! qu'il paraisse! . . . .

JEAN *(à la porte de la boutique et criant).* Dans l'instant . . . . on a été le chercher, on va vous le montrer. *(Parcourant le théâtre.)* Ça me fait mal, ... ça me fait bouillir le sang . . . .

PLUSIEURS GARÇONS *(rentrant par la droite).* Nous ne l'avons pas trouvé.

D'AUTRES GARÇONS *(redescendant le magasin).* Ni moi non plus; . . . . il n'est pas dans la maison.

LE PEUPLE *(en dehors avec des murmures).* Burkenstaff! . . . . Burkenstaff! . . . .

JEAN. Voilà qu'on s'impatiente, qu'on murmure: et après avoir crié pour lui, on va crier après lui . . . . Où peut-il être?

MARTHE. Est-ce qu'on l'aurait arrêté de nouveau?

JEAN. Laissez donc! après les promesses qu'on nous a faites. *(Se frappant le front.)* Ah, mon Dieu! . . . . ces soldats que j'ai vus rôder autour de la maison . . . . *(Courant au fond.)* Et la musique du triomphe qui va toujours! . . . . Taisez-vous donc! . . . . Il me vient une idée! . . . . C'est une horreur . . . . une infamie!

MARTHE. Qu'est-ce qui lui prend donc?

JEAN *(s'adressant à une douzaine de gens du peuple).* Oui, mes amis, oui, on s'est emparé de notre maître! . . . . on s'est assuré de sa personne; et pendant qu'on vous trompait par de belles paroles, ... il était arrêté! . . . . emprisonné de nouveau! . . . . A nous, mes amis!

LE PEUPLE *(se précipitant dans la boutique en brisant les vitrages du fond).* Nous voici! . . . . Vive Burkenstaff! notre chef . . . . notre ami!

MARTHE. Votre ami? . . . . et vous brisez sa boutique?

JEAN. Il n'y a pas de mal! c'est de l'enthousiasme! . . . . et des carreaux cassés . . . . Courons au palais!

TOUS. Au palais! au palais!

RANTZAU *(paraissant au haut de l'escalier, et regardant ce qui se passe).* A la bonne heure, au moins, ... cela recommence.

TOUS *(agitant leurs bannières et leurs bonnets).* A bas Struensée! Vive Burkenstaff! qu'on nous le rende! Burkenstaff pour toujours!

(Tout le peuple sort en désordre avec Jean. Marthe tombe désespérée dans le fauteuil qui est près du comptoir, et Rantzau descend lentement l'escalier en se frottant les mains d'un air de satisfaction.)

CASIMIR DELAVIGNE.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

CASIMIR DELAVIGNE naquit, en 1793, au Havre où son père était négociant. Il fit ses études classiques au lycée Napoléon à Paris, et débuta dans les lettres, étant encore sur les bancs du collège, par un *Dithyrambe sur la naissance du roi de Rome* (1811), qui lui valut, avec un prix, une place dans l'administration. En 1815, il acquit une grande popularité en déplorant les malheurs de la France dans de belles élégies, qu'il appela *Messéniennes*, et dont nous parlerons plus bas. Se tournant ensuite vers le théâtre, il donna, en 1819, la tragédie des *Vêpres siciliennes*, représentée à l'Odéon avec un succès extraordinaire, après avoir été refusée par les acteurs du Théâtre-Français. Le poète se vengea de ce refus par une comédie en vers assez médiocre, mais qui n'en fut pas moins bien accueillie, les *Comédiens*. Elle fut suivie, en 1821, de la tragédie *le Paria*.

Vers ce temps, le ministère, irrité de l'esprit libéral qui perçait dans les écrits de Casimir Delavigne, lui enleva sa modeste place de bibliothécaire: le duc d'Orléans (Louis-Philippe) s'empressa de le dédommager en lui confiant la bibliothèque du Palais-Royal, en 1823. Cette année-là parut l'*Ecole des Vieillards*, la meilleure des comédies de Casimir Delavigne, jouée par les acteurs du Théâtre-Français, avec lesquels il s'était réconcilié. Le succès de cette pièce détermina son admission à l'Académie française.

Au retour d'un voyage que le mauvais état de sa santé l'avait forcé de faire en Italie, C. Delavigne fit jouer la *Princesse Aurélie*, comédie qui fut froidement accueillie, puis *Marino Faliero* (1829), tragédie écrite sous l'influence du drame de lord Byron, mais d'un mérite très contestable. En 1830, le lendemain des journées de Juillet, il improvisa la *Parisienne*, chant patriotique qui fut bientôt répété d'un bout de la France à l'autre. Puis, retournant à ses travaux dramatiques, il donna successivement *Louis XI* (1832), la plus remarquable de ses tragédies, les *Enfants d'Edouard* (1833), *Don Juan d'Autriche* (1835), drame en prose, la *Popularité* (1838), comédie en vers, et une série de pièces moins importantes. Épuisé par tant de travaux, il se vit de nouveau contraint de quitter Paris pour chercher un climat plus doux, mais il ne put arriver au terme de son voyage; il mourut à Lyon, à la fin de 1843.

Les *Messéniennes* assurent à Casimir Delavigne un rang distingué parmi les poètes lyriques. Dans ses premiers drames il suit les traces de l'ancienne école, dite *classique*, tandis que ceux de la seconde période, à partir de *Marino Faliero*, le rapprochent des *romantiques*,[2] dont il a su cependant éviter les écarts. Dans ses tragédies et ses comédies, Casimir Delavigne se montre écrivain habile et correct, versificateur excellent, mais poète trop peu original, rarement spontané, et ses compositions sont plutôt des chefs-d'œuvre d'habileté, de patience et d'esprit, que de poésie.

---

[1] D'après Bouillet, *Dictionnaire historique*.

[2] Voyez l'article *Victor Hugo*, page 591.

I. LES MESSÉNIENNES.

Casimir Delavigne a donné le titre de *Messéniennes* au premier recueil de ses poésies lyriques, en assimilant les malheurs de sa patrie, en 1814 et 1815, à ceux de l'ancienne Messénie. Si l'on se rappelle que ceux des Messéniens que le fer des vainqueurs avait épargnés perdirent non-seulement l'indépendance politique, mais même la liberté individuelle, en devenant tous *ilotes*, c'est-à-dire esclaves, et que l'on jette ensuite un coup d'œil sur les stipulations des deux traités de Paris de 1814 et de 1815, il est peut-être permis de trouver que le titre choisi par le poète n'est pas entièrement justifié.

La beauté du langage et le sentiment patriotique qui règne dans les *Messéniennes* sont incontestables. Ce sentiment, qui répondait à celui de la plus grande partie de la nation, explique le succès de ces poèmes. Cependant il est difficile de ne pas être frappé de ce qu'il y a d'exagéré et quelquefois de faux dans quelques-unes de ces plaintes élégiaques. Voici, par exemple, les premières strophes de la *deuxième* Messénienne, intitulée *La Dévastation du Musée et des Monuments:*

La sainte Vérité, qui m'échauffe et m'inspire,
Écarte et foule aux pieds les voiles imposteurs,
Ma muse de nos maux flétrira les auteurs,
Dussé-je voir briser ma lyre
Par le glaive insolent de nos libérateurs!

Où vont ces chars pesants conduits par leurs cohortes?
Sous les voûtes du Louvre ils marchent à pas lents!
Ils s'arrêtent devant ses portes:
Viennent-ils lui ravir ses sacrés ornements?

Muses, penchez vos têtes abattues:
Du siècle de Léon les chefs-d'œuvre divins
Sous un ciel sans clarté suivront les froids Germains;
Les vaisseaux d'Albion attendent nos statues.
Des profanateurs inhumains
Vont-ils anéantir tant de veilles savantes?
Porteront-ils le fer sur les toiles vivantes
Que Raphaël anima de ses mains?

Dieu du jour, dieu des vers, ils brisent ton image.
C'en est fait: la victoire et la divinité
Ne couronnent plus son visage
D'une double immortalité.
C'en est fait: loin de toi jette un arc inutile.
Non, tu n'inspiras point le vieux chantre d'Achille;
Non, tu n'es pas le dieu qui vengea les Neuf Sœurs
Des fureurs d'un monstre sauvage.
Toi qui n'as pas un trait pour venger ton outrage
Et terrasser tes ravisseurs.

La sainte Vérité, qui se plaît à parler en simple prose, nous oblige d'ajouter à ces beaux vers que les *froids Germains* et autres barbares qui, en 1815, vinrent s'abattre sur le musée de Paris, ne firent pas autre chose que reprendre ce qui leur appartenait des *sacrés ornements du Louvre,* de ces œuvres d'art que les Français avaient enlevées quinze ou vingt ans auparavant. On ne porta point *le fer sur les toiles vivantes:* on les emballa soigneusement, ainsi que les statues, les vases, etc. pour

les renvoyer aux musées ou châteaux qui en avaient été dépouillés. Ainsi le *dieu du jour*, le *dieu des vers* de la troisième strophe de notre élégie, lequel n'est autre que le célèbre Apollon du Belvédère, ne fut pas *brisé* comme le poète paraît le craindre, en le voyant tomber entre les mains des ‚barbares', mais simplement replacé au musée du Vatican, à Rome, où l'on peut le voir encore.[1]

Nous reproduisons en entier la *cinquième* Messénienne, qui est un des plus beaux poèmes du recueil.

MORT DE JEANNE D'ARC.[2]

Silence au camp! la vierge est prisonnière;
Par un injuste arrêt Bedford[3] croit la flétrir:
Jeune encore, elle touche à son heure dernière . . . .
Silence au camp! la vierge va périr.

— — — — — — — — — — —

A qui réserve-t-on ces apprêts meurtriers?
Pour qui ces torches qu'on excite?
L'airain sacré tremble et s'agite . . . .
D'où vient ce bruit lugubre? où courent ces guerriers
Dont la foule à longs flots roule et se précipite?
La joie éclate sur leurs traits,
Sans doute l'honneur les enflamme;
Ils vont pour un assaut former leurs rangs épais?
Non, ces guerriers sont des Anglais
Qui vont voir mourir une femme.

Qu'ils sont nobles dans leur courroux!
Qu'il est beau d'insulter un bras chargé d'entraves!
La voyant sans défense, ils s'écriaient, ces braves:
„Qu'elle meure! elle a contre nous
Des esprits infernaux suscité la magie."
Lâches! que lui reprochez-vous?
D'un courage inspiré la brûlante énergie,
L'amour du nom français, le mépris du danger,
Voilà sa magie et ses charmes;
En faut-il d'autres que des armes,
Pour combattre, pour vaincre et punir l'étranger?

---

[1] Comparez aussi la lettre de Paul-Louis Courier à M. Chlewaski, p. 469 de ce Manuel.

[2] *Jeanne d'Arc* (quelques historiens écrivent *Darc*), surnommée la *Pucelle d'Orléans*, naquit en 1410 à Domremy, près de Vaucouleurs. En 1429 elle réussit en huit jours à délivrer la ville d'Orléans assiégée par les Anglais, les battit à la bataille de Patay, conduisit Charles VII à Reims, et l'y fit couronner. En 1430 elle fut faite prisonnière dans une sortie qu'elle faisait de Compiègne. Les Anglais la firent condamner comme sorcière par un tribunal inique que présidait Cauchon, évêque de Beauvais, créature du roi d'Angleterre Henri V (1413—1422). Jeanne fut brûlée vive à Rouen, le 30 mai 1431.

[3] Le duc de *Bedford*, frère du roi d'Angleterre Henri V, nommé régent après la mort de son frère, proclama son jeune neveu Henri VI, roi d'Angleterre et de France, et soutint la guerre contre le parti de Charles VII.

Du Christ avec ardeur Jeanne baisait l'image;
Ses longs cheveux épars flottaient au gré des vents:
Au pied de l'échafaud, sans changer de visage,
Elle avançait à pas lents.
Tranquille, elle y monta; quand, debout sur le faîte,
Elle vit ce bûcher qui l'allait dévorer,
Les bourreaux en suspens, la flamme déjà prête,
Sentant son cœur faillir, elle baissa la tête,
Et se prit à pleurer.

Ah! pleure, fille infortunée!
Ta jeunesse va se flétrir,
Dans sa fleur trop tôt moissonnée!
Adieu, beau ciel, il faut mourir.

Tu ne reverras plus tes riantes montagnes,
Le temple, le hameau, les champs de Vaucouleurs,
Et ta chaumière et tes compagnes
Et ton père expirant sous le poids des douleurs.

Chevaliers, parmi vous qui combattra pour elle?
N'osez-vous entreprendre une cause si belle?
Quoi! vous restez muets! aucun ne sort des rangs!
Aucun pour la sauver ne descend dans la lice!
Puisqu'un forfait si noir les trouve indifférents,
Tonnez, confondez l'injustice,
Cieux, obscurcissez-vous de nuages épais;
Éteignez sous leurs flots les feux du sacrifice,
Ou guidez au lieu du supplice,
A défaut de tonnerre, un chevalier français.

Après quelques instants d'un horrible silence,
Tout à coup le feu brille, il s'irrite, il s'élance.
Le cœur de la guerrière alors s'est ranimé:
A travers les vapeurs d'une fumée ardente,
Jeanne, encor menaçante,
Montre aux Anglais son bras à demi consumé.
Pourquoi reculer d'épouvante,
Anglais? son bras est désarmé.
La flamme l'environne, et sa voix expirante
Murmure encore: „O France! ô mon roi bien-aimé!"

Qu'un monument s'élève aux lieux de ta naissance,
O toi, qui des vainqueurs renversas les projets!
La France y portera son deuil et ses regrets,
Sa tardive reconnaissance;
Elle y viendra gémir sous de jeunes cyprès:
Puissent croître avec eux ta gloire et sa puissance!

Que sur l'airain funèbre on grave des combats,
Des étendards anglais fuyant devant tes pas,
Dieu vengeant par tes mains la plus juste des causes.
Venez, jeunes beautés; venez, braves soldats;
Semez sur son tombeau les lauriers et les roses!
Qu'un jour le voyageur, en parcourant ces bois,
Cueille un rameau sacré, l'y dépose et s'écrie:
„A celle qui sauva le trône et la patrie,
Et n'obtint qu'un tombeau pour prix de ses exploits!

II. LOUIS XI.

(1832.)

L'intrigue de la tragédie de *Louis XI* est faible; les froides amours de la fille du ministre Commines, Marie, et du duc de Nemours, les seuls personnages importants de la tragédie qui soient de la création du poète, n'intéressent le spectateur que fort médiocrement. Le dénoûment tragique de la pièce n'est guère motivé; le vieux tyran que tout le monde croyait mort, revient pour quelques moments à la vie, uniquement pour ordonner à son bourreau Tristan de faire mourir le jeune Nemours.

Ce qui donne de l'intérêt à la pièce, ce qui a le plus contribué à son succès, c'est la peinture vive et frappante que Delavigne a faite du caractère soupçonneux, jaloux, perfide et cruel de Louis XI, des terreurs et des remords dans lesquels le tyran passe sa vie. L'idée de produire sur la scène ce tableau animé et tout empreint de couleur locale, l'auteur le doit au *romantisme*,[1] sous les drapeaux duquel il se range définitivement par cette pièce.

Quant aux sources où le poète a puisé, ce sont d'abord les *Mémoires* de Commines,[2] puis le beau roman de *Quentin Durward*, dans lequel le célèbre romancier Walter Scott a peint de main de maître le caractère de Louis XI et sa vie dans le château du Plessis-lez-Tours.[3] Les abords de ce château sont défendus par de nombreux pièges et par la terreur que les cadavres des malheureux, pendus par le grand prévôt Tristan aux arbres des environs, répandent à dix lieues à la ronde. Peut-être pourrait-on reprocher à Casimir Delavigne de ne pas avoir partout gardé la mesure de son modèle et d'avoir un peu chargé les couleurs pour produire plus d'effet sur le théâtre.

Les scènes que nous reproduisons sont choisies en dehors de l'intrigue dont nous venons de parler et parmi celles qui font connaître le caractère de Louis XI.

Quand le rideau se lève, au premier acte, il fait nuit; dans le lointain on aperçoit le château du Plessis; sur le côté, quelques cabanes éparses. De l'une d'elles on voit sortir un pâtre, qui est arrêté immédiatement par le grand prévôt, le terrible Tristan, suivi de ses gardes.

TRISTAN *(à Richard)*. Ton nom?

RICHARD. Richard, le pâtre.

TRISTAN. Arrête, et ta demeure?

---

[1] Voyez l'article *Victor Hugo*, page 591.

[2] Voyez l'*Introduction*, page XXXI.

[3] C'est-à-dire *près de* Tours. Lez (du latin *latus*, substantif employé dans le bas latin pour *juxta*) était une préposition du vieux français qui signifie *près de*. On la trouve dans beaucoup de noms géographiques, p. e. Saint-Pierre-*lez-Calais*.

RICHARD *(montrant sa cabane)*. J'en sors.
TRISTAN. Le roi défend de sortir à cette heure.
RICHARD. J'allais, pour assister un malade aux abois,
Chercher le desservant[1] de Saint-Martin-des-Bois.
TRISTAN. Rentre, ou les tiens verront avant la nuit prochaine
La justice du roi suspendue à ce chêne.
RICHARD. Mon fils . . .
TRISTAN. Rentre!
RICHARD. Il se meurt.
TRISTAN. Tu résistes, je croi![2]
Obéis, ou Tristan . . . .
RICHARD *(avec terreur, en regagnant sa cabane)*. Dieu conserve le roi!

Le jour commence à éclairer la scène et l'on voit entrer Commines, un rouleau de parchemin à la main. Il vient s'asseoir au pied d'un chêne.

ACTE I, SCÈNE III.

COMMINE[3] *(seul)*. Reposons-nous sous cet ombrage épais;
Ce travail a besoin de mystère et de paix.
Calme heureux! aucun bruit ne frappe mon oreille,
Hors le chant des oiseaux que la lumière éveille,
Et le cri vigilant du soldat écossais
Qui défend ces créneaux et garde un roi français.
Je suis seul, relisons: du jour qui vient de naître
Cette heure m'appartient; le reste est à mon maître.
(Il ouvre le manuscrit.)
Mémoires de Commine! . . . . Ah! si les mains du roi
Déroulaient cet écrit qui doit vivre après moi.
Où chacun de ses jours, recueilli pour l'histoire,
Laisse un tribut durable et de honte et de gloire,
Tremblant, on le verrait, par le titre arrêté,
Pâlir devant son règne à ses yeux présenté.
De vices, de vertus quel étrange assemblage!
(Il lit; le médecin Coitier passe au fond de la scène, le regarde et entre dans la cabane de Richard.)
(Interrompant sa lecture.)
Là, quel effroi honteux! là, quel brillant courage!
Que de clémence alors, plus tard que de bourreaux!
Humble et fier, doux au peuple et dur aux grands vassaux,
Crédule et défiant, généreux et barbare,
Autant il fut prodigue, autant il fut avare.
(Il passe à la fin du manuscrit.)
Aujourd'hui quel tableau! Je tremble en décrivant
Ce château du Plessis, tombeau d'un roi vivant,
Comme si je craignais qu'un vélin infidèle
Ne trahît les secrets que ma main lui révèle.

---

[1] Le prêtre qui dessert une cure, une chapelle.
[2] Voyez page 15, note 3.
[3] L'orthographe *Commine*, sans *s*, est une licence poétique pour que le nom soit, au besoin, de deux syllabes, l'*e* muet ne comptant pas dans les vers devant une voyelle.

Captif sous les barreaux dont il charge ces tours,
Il dispute à la mort un reste de vieux jours;
Usé par ses terreurs, il se détruit lui-même,
S'obstine à porter seul un pesant diadème,
S'en accable, et jaloux de son jeune héritier,
Ne vivant qu'à demi, règne encore tout entier.
Oui, le voilà; c'est lui. *(Il reste absorbé dans sa lecture.)*

SCÈNE IV.

COMMINE, COITIER, le médecin du roi.

COITIER *(sortant d'une cabane, à Richard et à quelques paysans).*
Rentrez, prenez courage;
Des fleurs que je prescris composez son breuvage:
Par vos mains exprimés, leurs sucs adoucissants
Rafraîchiront sa plaie et calmeront ses sens.

COMMINE *(sans voir Coitier).* Effrayé du portrait, je le vois en silence
Chercher un châtiment pour tant de ressemblance.

COITIER *(lui frappant sur l'épaule).*
Ah! seigneur d'Argenton, salut!

COMMINE. Qui m'a parlé?
Vous! pardon! . . . . je rêvais.

COITIER. Et je vous ai troublé?

COMMINE. D'un règne à son déclin l'avenir est sinistre.

COITIER. Sans doute, un roi qui meurt fait rêver un ministre.

COMMINE. Mais vous, maître Coitier, dont les doctes secrets
Ont des maux de ce roi ralenti les progrès,
Cette heure à son lever chaque jour vous rappelle!
Qui peut d'un tel devoir détourner votre zèle?

COITIER. Le roi! toujours le roi! qu'il attende.

COMMINE. Du moins,
Autant qu'à ses sujets vous lui devez vos soins.

COITIER. A qui souffre par lui je dois plus qu'à lui-même.

COMMINE. Vous l'accusez toujours.

COITIER. Vous le flattez.

COMMINE. Je l'aime.
Qui vous irrite?

COITIER. Un crime: hier, sur ces remparts
Un pâtre que je quitte arrêta ses regards;
Des archers du Plessis l'adresse meurtrière
Faillit, en se jouant, lui ravir la lumière.

COMMINE. Qu'il se plaigne: le roi deviendra son appui.

COITIER. Qu'il se taise! Tristan pourrait penser à lui.

COMMINE. Sur ce vil instrument jetez votre colère.

COITIER. J'impute au souverain les excès qu'il tolère.

COMMINE. La crainte est son excuse.

COITIER. Il craint un assassin,
Et la mort qu'il veut fuir, il la porte en son sein.
La terreur qu'il répand sur son cœur se rejette;
Il tourne contre lui sa justice inquiète;
Lui-même est le bourreau de ses nuits, de ses jours;
Lui, dont l'ordre inhumain . . . . ah! malheureux Nemours!

COMMINE. Nemours était coupable.
COITIER. Et je le crois victime.
Je rends à sa mémoire un culte légitime.
Moi, serviteur obscur, nourri dans sa maison,
Je l'ai vu cultiver ma précoce raison.
Ses dons m'ont soutenu dans une étude ingrate,
Quand Montpellier m'admit sur les bancs d'Hippocrate,[1]
L'hermine des docteurs conquise lentement
Para ma pauvreté d'un stérile ornement,
Je crus Nemours: j'osai, séduit par ses paroles,
Secouer pour la cour la poudre des écoles.[2]
Ma rudesse étonna: ma brusque liberté
Heurta ce vieux respect par la foule adopté.
On me vit singulier, et l'on me crut habile.
La stupeur à mes pieds mit cette cour servile,
Quand j'osai gouverner, sans prendre un front plus doux,
La santé de celui qui vous gouvernait tous.
Nemours fit ma fortune, et moi, moi, son ouvrage,
Je n'ai pu de son roi fléchir l'aveugle rage!
Brillant de force alors, Louis, plein d'avenir,
Méprisa cette voix qui devait l'en punir,
Frappa mon bienfaiteur, et jeta sa famille
Dans la nuit des cachots creusés sous la Bastille.[3]
Un de ses fils, un seul, voit la clarté des cieux;
J'ai soustrait avec vous ce dépôt précieux,
Je vous l'ai confié; soit pitié, soit justice,
De ce pieux larcin Commine fut complice.
Oui, vous!
COMMINE. Coitier!
COITIER. Vous-même!
COMMINE. Au nom du ciel, plus bas!
COITIER. Eh bien! plaignez Nemours, et ne l'accablez pas.
Mon cœur saigne, je souffre, et ne puis me contraindre
Lorsque, seul avec moi, je vous surprends à feindre,
Et que sur un ami vos yeux n'osent verser
Quelques pleurs généreux qu'on pourrait dénoncer.

Commines raconte à Coitier comment il a procuré au jeune Nemours un asile à la cour du duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire; puis l'entretien des deux amis revient sur Louis XI.

COITIER. Mes amis les plus chers sont par moi peu flattés,
Mais je garde pour eux ces dures vérités.
COMMINE. Épargnez-les du moins à Louis qui succombe.
COITIER. Quand les entendrait-il? serait-ce dans la tombe?
COMMINE. Vous, son persécuteur, devenez son soutien.

---

[1] La faculté de médecine de *Montpellier* (Languedoc) était déjà célèbre au moyen âge. — *Hippocrate,* nommé le *Père de la médecine,* célèbre médecin grec, florissait à l'époque de la guerre du Péloponnèse.

[2] En France, la faculté de droit et celle de médecine s'appellent encore aujourd'hui *École* de droit et *École* de médecine.

[3] La *Bastille,* à Paris, bâtie au 14e siècle, servit de forteresse et de prison d'État jusqu'en 1789, où elle fut détruite après l'émeute du 14 juillet.

COITIER. Il serait mon tyran, si je n'étais le sien.
Vrai Dieu! ne l'est-il pas? sait-on ce qu'on m'envie?
Du médecin d'un roi sait-on quelle est la vie?
Cet esclave absolu qui parle en souverain
Ment lorsqu'il se dit libre, et porte un joug d'airain.
Je ne m'appartiens pas; un autre me possède:
Absent, il me maudit, et présent, il m'obsède;
Il me laisse à regret la santé qu'il n'a pas;
S'il reste, il faut rester; s'il part, suivre ses pas,
Sous un plus dur fardeau baissant ma tête altière
Que les obscurs varlets[1] courbés sous sa litière.
Confiné près de lui dans ce triste séjour,
Quand je vois sa raison décroître avec le jour,
Quand de ce triple pont, qui le rassure à peine,
J'entends crier la herse et retomber la chaîne!
C'est moi qu'il fait asseoir au pied du lit royal
Où l'insomnie ardente irrite encor son mal;
Moi, que d'un faux aveu sa voix flatteuse abuse,
S'il craint qu'en sommeillant un rêve ne l'accuse;
Moi, que dans ses fureurs il chasse avec dédain;
Moi, que dans ses tourments il rappelle soudain;
Toujours moi, dont le nom s'échappe de sa bouche,
Lorsqu'un remords vengeur vient secouer sa couche.
Mais s'il charge mes jours du poids de ses ennuis,
Du cri de ses douleurs s'il fatigue mes nuits,
Quand ce spectre imposteur, maître de sa souffrance,
De la vie en mourant affecte l'apparence,
Je raille sans pitié ses efforts superflus
Pour jouer à mes yeux la force qu'il n'a plus.
Misérable par lui, je le fais misérable:
Je lui rends en terreur l'ennui dont il m'accable;
Et pour souffrir tous deux nous vivrons réunis,
L'un de l'autre tyrans, l'un par l'autre punis,
Toujours prêts à briser le nœud qui nous rassemble,
Et toujours condamnés au malheur d'être ensemble,
Jusqu'à ce que la mort qui rompra nos liens,
Lui reprenant mes jours dont il a fait les siens,
Se lève entre nous deux, nous désunisse, et vienne
S'emparer de sa vie et me rendre la mienne.

Ce n'est qu'au second acte qu'on voit le roi Louis XI entrer en scène.

ACTE II, SCÈNE VII.

LOUIS, COMMINE, COITIER, OLIVIER-LE-DAIM,[2] LE COMTE DE DREUX, bourgeois, chevaliers.

LOUIS (*au comte de Dreux*).
Ne vous y jouez pas, comte; par la croix sainte!
Qu'il me revienne encor un murmure, une plainte,
Je mets la main sur vous, et, mon doute éclairci,

[1] *Varlet* ou *vaslet*, ancienne forme de *valet* (diminutif du bas latin *vassus*, vassal), proprement *page*, puis *serviteur*.

[2] *Olivier-le-Daim*, barbier et confident, puis ministre de Louis XI.

Je vous envoie à Dieu pour obtenir merci.
Le salut de votre âme est le point nécessaire:
Dieu la prenne en pitié! le corps, c'est mon affaire;
J'y pourvoirai.

LE COMTE DE DREUX. Du moins je demande humblement
Que votre Majesté m'écoute un seul moment.

LOUIS. Ah! mon peuple est à vous! et, roi sans diadème,
Vous exigez de lui plus que le roi lui-même!
Mais mon peuple, c'est moi; mais le dernier d'entre eux,
C'est moi; mais je suis tout; mais quand j'ai dit: Je veux,
On ne peut rien vouloir passé ce que j'ordonne,
Et qui touche à mon peuple attente à ma personne.
Vous l'avez fait.

LE COMTE DE DREUX. Croyez . . . .

LOUIS. Ne me dites pas non.
Enrichi des impôts qu'on perçoit en mon nom,
Pour cinq cents écus d'or vous en levez deux mille
Sur d'honnêtes bourgeois, et de ma bonne ville,
Gens que j'estime fort, pensant bien, payant bien.
Regardez ce feu roi que vous comptez pour rien;
Est-il mort ou vivant? Regardez-moi donc!

LE COMTE DE DREUX *(en tremblant)*. Sire . . . .

LOUIS. Je ne suis pas si mal qu'on se plaît à le dire:
Quelque feu brille encor dans mon œil en courroux;
Je vis, et le malade est moins pâle que vous.
Quoique vieux, je suis homme à lasser votre attente,
Beau sire: et, moi régnant, le bon plaisir vous tente!
Qui s'en passe l'envie affronte un tel danger
Que le cœur doit faillir seulement d'y songer.
A moi le droit divin, à moi par héritage,
Il n'appartient qu'à moi de fait et sans partage.
Pour y porter la main c'est un mets trop royal:
A de plus grands que vous il fut jadis fatal.
J'ai réduit au devoir les vassaux indociles;
Olivier, tu m'as vu dans ces temps difficiles?

OLIVIER. Oui, sire, et tel encor je vous vois aujourd'hui.

LOUIS. Plus nombreux, ils levaient le front plus haut que lui.
La moisson fut sanglante et de noble origine;
Mais j'ai fauché l'épi si près de la racine,
Chaque fois qu'un d'entre eux contre moi s'est dressé,
Qu'on cherche en vain la place où la faux a passé.
Elle abattit Nemours: trop rigoureux peut-être,
Je le fus pour l'exemple et je puis encor l'être.
(au comte.) Avez-vous des enfants?

LE COMTE DE DREUX *(bas à Coitier)*. De grâce . . . .

COITIER. Eh! chassez-nous,
Chassez-moi le premier, sire, ou ménagez-vous;
La colère fait mal.

LOUIS. Il est vrai, je m'emporte;
Je le peux; je suis bien, très bien; j'ai la voix forte.
L'aspect de ce saint homme a ranimé mon sang.

COITIER. N'ayez donc foi qu'en lui; mais cet œil menaçant,
Et de tous ces éclats l'inutile bravade
Ne vont pas mieux, je pense, au chrétien qu'au malade.
LOUIS. Coitier!
COITIER. N'espérez pas m'imposer par ce ton;
Vous avez tort.
LOUIS *(avec plus de violence)*. Coitier!
COITIER. Oui, tort, et j'ai raison;
Tenez, le mal est fait, vous changez de visage.
LOUIS. Comment, tu crois?
COITIER. Sans doute.
LOUIS *(avec douceur)*. Eh bien! je me ménage.
COITIER. Non pas; souffrez, mourez, si c'est votre désir.
LOUIS. Allons! . . . .
COITIER. Dites: Je veux; tranchez du bon plaisir.
LOUIS. La paix!
COITIER. Vous êtes roi: pourquoi donc vous contraindre?
Mais après, jour de Dieu! ne venez pas vous plaindre.
LOUIS *(à Coitier en lui prenant la main)*. La paix!
(au comte froidement.) Pour vous, rendez ce que vous avez pris:
Rachetez sous trois jours votre tête à ce prix;
Autrement, convaincu que vous n'y tenez guère,
Je la ferai tomber, et cela sans colère.
(à Coitier.) La colère fait mal.
LE COMTE DE DREUX. Je me soumets.
LOUIS *(aux bourgeois)*. Eh bien!
De mon peuple opprimé suis-je un ferme soutien?
Sur ce qu'on vous rendra récompensez le zèle
De messire Olivier, mon serviteur fidèle:
Cinq cents écus pour lui qui m'a tout dénoncé!
OLIVIER *(avec humilité)*. Sire. . . . .
LOUIS. N'en veux-tu pas?
OLIVIER. Votre arrêt prononcé,
Que justice ait son cours.
LOUIS *(à Coitier)*. Et si ton roi t'en presse,
N'accepteras-tu rien, toi qui grondes sans cesse?
COITIER *(avec un reste d'humeur)*.
Je n'en ai guère envie, à moins d'être assuré
Que mon malade enfin se gouverne à mon gré.
LOUIS *(à Coitier)*. D'accord.
(aux bourgeois.) Deux mille écus ne sont pas une affaire,
Et c'est pour des sujets une bonne œuvre à faire.
Vous les lui compterez, n'est-ce pas, mes enfants?
Il veille jour et nuit sur moi, qui vous défends,
Qui vous rends votre bien, qui vous venge et vous aime.
Quelque vingt ans encor je compte agir de même.
Je me sens rajeunir, qu'on le sache à Paris;
En portant ma santé, dites que je guéris,
Et que vers les Rameaux, vienne un jour favorable,
Chez un de mes bourgeois j'irai m'asseoir à table.
Le ciel vous soit en aide!

(au comte qui se retire avec eux.) Un mot!
(à Coitier.) Je n'en dis qu'un.
(au comte.) Pareil jeu coûta cher au seigneur de Melun.
Il était comte aussi; partant, prenez-y garde;
Votre salaire est prêt, et Tristan vous regarde.
Même orgueil, même sort. J'ai dit, retirez-vous.
(aux chevaliers et aux courtisans.)
Ce que j'ai dit pour un, je le ferais pour tous.

Le jeune duc de Nemours s'est hasardé à venir à la cour de Louis XI, sous le nom de comte de Réthel et en qualité d'ambassadeur de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne. Il est reçu en audience publique et solennelle par Louis XI, auquel il expose les griefs que le duc croit avoir contre le roi. L'ambassadeur parlant avec une grande hardiesse, Louis niant, selon sa coutume, les faits qu'on lui impute, il s'ensuit une scène violente. Nemours, au nom du duc de Bourgogne, jette son gant au roi et le défie en combat singulier. Le gant est immédiatement relevé par le jeune Dauphin, mais Louis ordonne de le rendre au téméraire chevalier, dont il estime, dit-il, la valeur, et dont il veut bien excuser l'audace. Le roi examinera les griefs du duc de Bourgogne et fera réparation, s'il y a lieu.

L'audience finie, Louis XI renvoie tout le monde et reste en tête à tête avec Tristan, son grand prévôt.

SCÈNE XII.

LOUIS, TRISTAN.

LOUIS. Viens!
TRISTAN. Me voici!
LOUIS. Plus près.
TRISTAN. Là, sire?
LOUIS. Encore un pas.
TRISTAN. J'écouterai des yeux, vous pouvez parler bas.
LOUIS. Eh bien! de ce vassal j'ai pardonné l'outrage.
TRISTAN. Vous l'avez dit.
LOUIS. C'est vrai.
TRISTAN. J'en conclus que c'est sage.
LOUIS. Je traite avec lui.
TRISTAN. Vous!
LOUIS. Ce mot te surprend?
TRISTAN. Non:
Quoi que fasse mon maître, il a toujours raison.
LOUIS. Pourtant à mon cousin si l'avenir réserve
Un revers décisif . . . . que le ciel l'en préserve!
TRISTAN. Moi, le vœu que je fais, c'est qu'il n'y manque rien.
LOUIS. Tu n'es pas bon, Tristan; ton vœu n'est pas chrétien.
Mais si Dieu l'accomplit, tout change alors.
TRISTAN. Sans doute.
LOUIS. Laisser aux mains du comte un traité qui me coûte,
Est-ce prudent?
TRISTAN. Tous deux sont à votre merci.
LOUIS. Respect au droit des gens! Non pas: non, rien ici.
TRISTAN. Comment anéantir un acte qu'il emporte?
LOUIS. Je lui donne au départ une brillante escorte.
TRISTAN. Pour lui faire honneur?

LOUIS. Oui; moi, son hôte et seigneur.
Comme tu dis, Tristan, je veux lui faire honneur.
TRISTAN. Qui doit la commander?
LOUIS. Toi, jusqu'à la frontière.
TRISTAN. Ah! moi.
LOUIS. Compose-la.
TRISTAN. Comment?
LOUIS. A ta manière.
TRISTAN. D'hommes que je connais?
LOUIS. D'accord.
TRISTAN. Intelligents?
LOUIS. D'hommes à toi.
TRISTAN. Nombreux?
LOUIS. Plus nombreux que ses gens;
Pour lui faire honneur.
TRISTAN. Certe.
LOUIS. Et qui sait? . . . Mais écoute:
C'est l'Angelus?
TRISTAN. Oui, sire.
(Louis retire son chapeau pour faire une prière, et Tristan l'imite.)
LOUIS. *(se rapprochant de Tristan après avoir prié.)*
Et qui sait? sur la route . . .
Il est fier.
TRISTAN. Arrogant.
LOUIS. Dans un bois écarté,
Par les siens ou par lui tu peux être insulté?
TRISTAN. Je le suis.
LOUIS. Défends-toi.
TRISTAN. Comptez sur moi.
LOUIS. J'y compte.
Tu reprends le traité.
TRISTAN. C'est fait.
LOUIS. Bien!
TRISTAN. Mais le comte . . .
LOUIS. Tu ne me comprends pas.
TRISTAN. Il faut donc . . .
LOUIS. Tu souris;
Adieu, compère, adieu; tu comprends.
TRISTAN. J'ai compris.

Au troisième acte, le roi, qui a feint d'offrir au duc de Bourgogne toutes sortes de réparations des griefs dont ce dernier se plaint, est sur le point de jurer, en présence de François de Paule et de toute sa cour, un nouveau traité avec Charles-le-Téméraire. Au moment même où Louis XI va prononcer le serment, le Dauphin entre brusquement, apportant la nouvelle que le duc Charles vient d'être vaincu et tué par les Suisses à la bataille de Nancy. Cet événement eut lieu, en réalité, en 1477, six ans avant la mort de Louis XI, qui ne mourut qu'en 1483. Casimir Delavigne, en plaçant ces deux événements dans la même année, use de la liberté qu'il faut accorder aux poètes dans un sujet historique.

LE DAUPHIN. Dieu vous venge:
Il est vaincu.
LOUIS. Comment?

LE DAUPHIN. Vaincu devant Nancy.
NEMOURS. Charle!
LOUIS. En êtes-vous sûr?
LE DAUPHIN. Les seigneurs de Torcy,
De Dunois et de Lude en ont eu la nouvelle.
Un de ses lieutenants a trahi sa querelle,
Il a causé sa perte.
LOUIS. Ah! le lâche!
NEMOURS. Faux bruit,
Qu'un triomphe éclatant aura bientôt détruit!
Le duc Charle . . . .
LE DAUPHIN. Il est mort.
LOUIS. La preuve?
LE DAUPHIN *(lui remettant des dépêches)*. Lisez, sire:
La voici.
NEMOURS. Vaincu, mort! non: quoi qu'on puisse écrire,
Moi, comte de Réthel, au péril de mes jours,
Je maintiens que c'est faux!
LOUIS. C'est vrai, duc de Nemours.

Ainsi, cette nouvelle inattendue fait jeter le masque au monarque, qui refuse de prêter le serment. Après avoir hautement appelé le comte de Réthel par son véritable titre de duc de Nemours, il le fait arrêter, puis, se tournant vers ses chevaliers, il leur dit, transporté de joie, mais à voix basse:

Montjoie et Saint-Denis![1] Dunois, à nous les chances!
Sur Péronne, au galop, cours avec six cents lances.[2]
En Bourgogne, Torcy! Que le pays d'Artois,
Par ton fait, Baudricourt, soit France avant un mois!
A cheval, Dammartin! main basse sur la Flandre!
Guerre au brave; un pont d'or à qui voudra se vendre.
(au cardinal d'Alby.)
Dans la nuit, cardinal, deux messages d'État:
Avec six mille écus une lettre au légat;
Une autre, avec vingt mille, au pontife en personne.
(aux chevaliers.)
Vous, prenez l'héritage avant qu'il me le donne:
En consacrant mes droits, il fera son devoir;
Mais prenons: ce qu'on tient, on est sûr de l'avoir.
La dépouille à nous tous, chevaliers; en campagne!
Et, par la Pâque-Dieu,[3] des fiefs pour qui les gagne!
(haut et se tournant vers l'assemblée.)
En brave qu'il était, le noble duc est mort,
Messieurs: ce fut hasard quand on nous vit d'accord.
Il m'a voulu du mal, et m'a fait à Péronne
Passer trois de ces nuits qu'avec peine on pardonne;
Mais tout ressentiment s'éteint sur un cercueil:
Il était mon cousin: la cour prendra le deuil.

[1] *Montjoie et Saint-Denis!* pour *Montjoie de St.-Denis!* était l'ancien cri de guerre des Français. C'est par erreur qu'on y a substitué la conjonction *et* à la préposition *de;* car *Mont-joie (? montem gaudii)* était le nom de la colline près de Paris, sur laquelle saint Denis souffrit le martyre.

[2] Une *lance* ou *lance fournie* signifiait un *homme d'armes,* un *chevalier* avec son accompagnement de *plusieurs soldats,* de *valets* et de *chevaux.*

[3] Juron de prédilection du roi Louis XI.

AUGUSTIN THIERRY.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

JACQUES-NICOLAS-AUGUSTIN THIERRY naquit à Blois en 1795. Il fit ses études classiques au collège communal de sa ville natale, entra, en 1811, à l'École normale,[2] occupa quelque temps une chaire en province, quitta bientôt l'Université[3] et se fit écrivain politique. Il fut pendant trois ans secrétaire du fameux utopiste Saint-Simon,[4] et publia avec lui quelques brochures; mais des divergences d'opinion le séparèrent bientôt de ce prétendu réformateur de la société. Augustin Thierry devint alors journaliste et fut attaché successivement à la rédaction du *Censeur européen* et du *Courrier français*. Une polémique libérale soutenue contre les vieilles prétentions de la noblesse le conduisit à faire de plus sérieuses études historiques et à faire des recherches sur les origines de la France. Bientôt il se passionna tellement pour ce genre d'études qu'il abandonna la rédaction du *Courrier français*, où il avait publié les dix premières *Lettres sur l'histoire de France*.

En 1825, Augustin Thierry donna son *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, qui le plaça de prime abord au premier rang des historiens français de son temps. Deux ans après parut l'édition complète des *Lettres sur l'histoire de France*, ou *Introduction à l'étude de cette histoire*.

Ces remarquables travaux eurent un succès immense; mais ils coûtèrent la vue à l'auteur, qui ne put continuer ses études qu'avec l'aide de jeunes secrétaires. Après une interruption de deux ans, à laquelle le forcèrent les suites d'une maladie nerveuse, Augustin Thierry s'occupa de la révision définitive de son *Histoire de la conquête de l'Angleterre*, réunit tous les travaux historiques de sa jeunesse sous le titre de: *Dix ans d'études historiques*, publia, en 1840, les *Récits des temps mérovingiens*, et, en 1853, son dernier ouvrage: *Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du tiers état*. A partir de 1835, il travailla, avec plusieurs collaborateurs, au *Recueil des monuments inédits de l'histoire du tiers état*, qui fait partie de la grande collection des *Documents inédits sur l'histoire de France*. Il mourut à Paris en 1856.

Les recherches persévérantes d'Augustin Thierry ont jeté un grand jour sur différentes parties de l'histoire de France, très mal connue avant lui; ses travaux ont encore le mérite d'avoir fait cesser en

---

[1] D'après Vapereau, *Dictionnaire des Contemporains*. [2] V. p. 502, n. 2.

[3] Longtemps il n'y a pas eu d'*universités* en France dans le sens qu'on donne à ce mot dans les autres pays; la France n'avait que des *facultés* séparées. Depuis quelques années on commence à y fonder des *universités catholiques*, des *universités libres* qui comprennent plusieurs facultés, mais il est question de leur interdire ce nom. Par *Université* on entend aussi en France le corps enseignant établi par l'autorité publique et sous la surveillance de l'État.

[4] Le comte de Saint-Simon (1760—1825), économiste et chef de la secte dite des *Saint-Simoniens*, du nom de son fondateur, voulait reconstituer la société sur une base nouvelle, en abolissant la propriété et en créant un culte nouveau.

France des erreurs et des préjugés, qui faisaient honte à l'enseignement. C'est lui qui a appris à ses compatriotes à distinguer les *Francs* et les *Français*. Avant Augustin Thierry, les professeurs d'histoire parlaient de la conquête des Gaules par les *Français* sous Clovis, et regardaient Charlemagne comme un *roi français* qui avait quelques possessions en Allemagne. La distinction des races victorieuses et des races vaincues, qui domine presque toute l'histoire du moyen âge, a été sa constante préoccupation; il l'a établie définitivement, il l'a même exagérée; peut-être l'a-t-il étendue à des temps où elle avait déjà disparu.

Augustin Thierry occupe le premier rang parmi les historiens de l'école dite *narrative*. Son imagination poétique, son style pittoresque et saisissant prêtent un charme singulier aux récits du vieux temps.

I. LETTRES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE.

LETTRE II.

Sur la fausse couleur donnée aux premiers temps de l'histoire de France.

Une grande cause d'erreur, pour les écrivains et pour les lecteurs de notre histoire, est son titre même, le nom d'histoire de France, dont il conviendrait avant tout de bien se rendre compte. L'histoire de France du cinquième siècle au dix-huitième est-elle l'histoire d'un même peuple, ayant une origine commune, les mêmes mœurs, le même langage, les mêmes intérêts civils et politiques? Il n'en est rien; et la simple dénomination de Français reportée, je ne dis pas au-delà du Rhin, mais seulement au temps de la première race, produit un véritable anachronisme.

On peut pardonner au célèbre bénédictin Dom Bouquet d'écrire par négligence, dans ses Tables chronologiques, des phrases telles que celle-ci: „*Les Français pillent les Gaules; ils sont repoussés par l'empereur Julien.*“ Son livre ne s'adresse qu'à des savants, et le texte latin, placé en regard, corrige à l'instant l'erreur. Mais cette erreur est d'une bien autre conséquence dans un ouvrage écrit pour le public et destiné à ceux qui veulent apprendre les premiers éléments de l'histoire nationale. Quel moyen un pauvre étudiant a-t-il de ne pas se créer les idées les plus fausses, quand il lit: „*Clodion-le-Chevelu, roi de France; conversion de Clovis et des Français*, etc.“ Le Germain Chlodio n'a pas régné sur un seul département de la France actuelle, et, au temps de Chlodowig, que nous appelons Clovis, tous les habitants de notre territoire, moins quelques milliers de nouveaux venus, étaient chrétiens et bons chrétiens.

Si notre histoire se termine par l'unité la plus complète de nation et de gouvernement, elle est loin de commencer de même. Il ne s'agit pas de réduire nos ancêtres à une seule race, ni même à deux, les Francs et les Gaulois; il y a bien d'autres choses à distinguer. Le nom de Gaulois est vague; il comprenait plusieurs populations différentes d'origine et de langage; et, quant aux Francs, ils ne sont pas la seule tribu germanique qui soit venue joindre à ces éléments divers un élément étranger. Avant qu'ils eussent conquis le nord de la Gaule, les Visigoths et les Burgondes en occupaient le sud et l'est.

L'envahissement progressif des conquérants septentrionaux renversa le gouvernement romain et les autres gouvernements qui se partageaient le pays au cinquième siècle; mais il ne détruisit pas les races d'hommes, et ne les fondit pas en une seule. Cette fusion fut lente; elle fut l'œuvre de siècles; elle commença, non à l'établissement, mais à la chute de la domination franke.

Ainsi, il est absurde de donner pour base à une histoire de France la seule histoire du peuple franc. C'est mettre en oubli la mémoire du plus grand nombre de nos ancêtres, de ceux qui mériteraient peut-être à un plus juste titre notre vénération filiale. Le premier mérite d'une histoire nationale écrite pour un grand peuple serait de n'oublier personne, de ne sacrifier personne, de présenter sur chaque portion du territoire les hommes et les faits qui lui appartiennent. L'histoire de la contrée, de la province, de la ville natale, est la seule où notre âme s'attache par un intérêt patriotique: les autres peuvent nous sembler curieuses, instructives, dignes d'admiration; mais elles ne touchent point de cette manière. Or, comment veut-on qu'un Languedocien ou qu'un Provençal aime l'histoire des Francs et l'accepte comme histoire de son pays? Les Francs n'eurent d'établissements fixes qu'au nord de la Loire; et lorsqu'ils passaient leurs limites et descendaient vers le sud, ce n'était guère que pour piller et rançonner les habitants, auxquels ils donnaient le nom de *Romains*. Est-ce de l'histoire nationale pour un Breton que la biographie des descendants de Clovis ou de Charlemagne, lui dont les ancêtres, à l'époque de la première et de la seconde race, traitaient avec les Francs de peuple à peuple? Du sixième au dixième siècle et même dans des temps postérieurs, les héros du nord de la France furent des fléaux pour le midi.

Le Charles-Martel de nos histoires, Karle-le-Marteau, comme l'appelaient les siens, d'un surnom emprunté au culte aboli du dieu Thor, fut le dévastateur, non le sauveur de l'Aquitaine et de la Provence. La manière dont les chroniques originales détaillent et circonstancient les exploits de ce chef de la seconde race, contraste singulièrement avec l'enthousiasme patriotique de nos historiens et de nos poètes modernes. Voici quelques fragments de leur récit: (731) „Eudes, duc des Aquitains, s'étant écarté de la teneur des traités, le prince des Franks, Karle, en fut informé. Il fit marcher son armée, passa la Loire, mit en fuite le duc Eudes, et, enlevant un grand butin de ce pays, deux fois ravagé par les troupes dans la même année, il retourna dans son propre pays . . . . (735) Le duc Eudes mourut; le prince Karle, en ayant reçu la nouvelle, prit conseil de ses chefs, et, passant encore une fois la Loire, il arriva jusqu'à la Garonne et se rendit maître de la ville de Bordeaux et du fort de Blaye: il prit et subjuga tout ce pays, tant les villes que les campagnes et les lieux fortifiés . . . . (736) L'habile duc Karle, ayant fait marcher son armée, la dirigea vers le pays de Bourgogne. Il réduisit sous l'empire des Franks Lyon, cité de la Gaule, les principaux habitants et les magistrats de cette province. Il y établit des juges à lui, et de même jusqu'à Marseille et Arles. Emportant de grands trésors et beaucoup de butin, il retourna dans le royaume des Franks, siège de son autorité . . . . (737) Karle renversa de fond en comble, murs et

murailles, les fameuses villes de Nîmes, d'Agde et de Béziers;[1] il y fit mettre le feu et les incendia, ravagea les campagnes et les châteaux de ce pays . . . ." Je m'arrête à ce dernier trait qu'aucune histoire de France n'a relevé et dont l'admirable cirque de Nîmes atteste la vérité. Sous les arcades de ces immenses corridors, on peut suivre de l'œil, le long des voûtes, les sillons noirs qu'a tracés la flamme en glissant sur les pierres de taille qu'elle n'a pu ni ébranler ni dissoudre.

Le grand précepte qu'il faut donner aux historiens, c'est de distinguer au lieu de confondre; car, à moins d'être varié, l'on n'est point vrai. Malheureusement les esprits médiocres ont le goût de l'uniformité; l'uniformité est si commode! Si elle fausse tout, du moins elle tranche tout, et avec elle aucun chemin n'est rude. De là vient que nos annalistes visent à l'unité historique; il leur en faut une à tout prix; ils s'attachent à un seul nom de peuple; ils le suivent à travers les temps, et voilà pour eux le fil d'Ariane. *Francia*, ce mot, dans les cartes géographiques de l'Europe, au quatrième siècle, est inscrit au nord des embouchures du Rhin, et l'on s'autorise de cela pour placer en premier lieu tous les Français au-delà du Rhin. Cette France d'outre Rhin se remue, elle avance; on marche avec elle. En 460, elle parvient au bord de la Somme; en 493, elle touche à la Seine; en 507, le chef de cette France germanique pénètre dans la Gaule méridionale jusqu'au pied des Pyrénées, non pour y fixer sa nation, mais pour enlever beaucoup de butin et installer quelques évêques. Après cette expédition, l'on a soin d'appliquer le nom de France à toute l'étendue de la Gaule, et ainsi se trouvent construites d'un seul coup la France actuelle et la monarchie française. Établie sur cette base, notre histoire se continue avec une simplicité parfaite, par un catalogue biographique de rois ingénieusement numérotés, lorsqu'ils portent des noms semblables.

Croiriez-vous qu'une si belle unité n'ait point paru assez complète? Les Franks étaient un peuple mixte; c'était une confédération d'hommes parlant tous à peu près la même langue, mais ayant des mœurs, des lois, des chefs à part. Nos historiens s'épouvantent à la vue de cette faible variété; ils la nomment barbare et indéchiffrable. Tant qu'elle est devant eux, ils n'osent entrer en matière; ils tournent autour des faits et ne se hasardent à les aborder franchement qu'à l'instant où un seul chef parvient à détruire ou à supplanter les autres. Mais ce n'est pas tout: l'unité d'empire semble encore vague et douteuse; il faut l'unité absolue, la monarchie administrative; et quand on ne la rencontre pas (ce qui est fort commun), on la suppose; car en elle se trouve le dernier degré de la commodité historique. Ainsi, par une fausse assimilation des conquêtes des rois franks au gouvernement des rois de France, dès qu'on rencontre la même limite géographique, on croit voir la même existence nationale et la même forme de régime. Et cependant, entre l'époque de la fameuse cession de la Provence, confirmée par Justinien et celle où les galères de Marseille arborèrent pour la première fois le pavillon

[1] *Nîmes (Nemausus)*, entre Avignon et Montpellier; *Béziers (Biterrae)*, entre Montpellier et Narbonne; *Agde* (*Agathe*) au bord de la mer.

aux trois fleurs de lys et prirent le nom de galères du roi, que de révolutions territoriales entre la Meuse et les deux mers! Combien de fois la conquête n'a-t-elle pas rétrogradé du sud au nord et de l'ouest à l'est! Combien de dominations locales se sont élevées et ont grandi, pour retomber ensuite dans le néant!

Ce serait une grave erreur de croire que tout le secret de ce grand mouvement fût dans les simples variations du système social et de la politique intérieure, et que, pour le bien décrire, il suffit d'avoir des notions justes sur les éléments constitutifs de la société civile et de l'administration des États. Dans la même enceinte territoriale, où une seule société vit aujourd'hui, s'agitaient, durant les siècles du moyen âge, plusieurs sociétés rivales ou ennemies l'une de l'autre. De tout autres lois que celles de nos révolutions modernes ont régi les révolutions qui changèrent l'état de la Gaule, du sixième au quinzième siècle. Durant cette longue période où la division par provinces fut une séparation politique plus ou moins complète, il s'est agi, pour le territoire qu'aujourd'hui nous appelons français, de ce dont il s'agit pour l'Europe entière, d'équilibre et de conquêtes, de guerre et de diplomatie. L'administration intérieure du royaume de France, proprement dit, n'est qu'un coin de ce vaste tableau.

II. HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE PAR LES NORMANDS.

COURONNEMENT DE GUILLAUME-LE-CONQUÉRANT, ROI D'ANGLETERRE ET PARTAGE DES TERRES DES SAXONS. (Liv. IV.)

Le jour de la cérémonie fut fixé à la fête de Noël, alors prochaine. L'archevêque de Canterbury, Stigand, qui avait prêté le serment de paix au vainqueur, dans son camp de Berkhamsted,[1] fut invité à venir lui imposer les mains et à le couronner, suivant l'ancien usage, dans l'église du monastère de l'Ouest, en anglais West-mynster,[1] près de Londres. Stigand refusa d'aller bénir un homme couvert du sang des hommes, et envahisseur des droits d'autrui. Mais Eldred, l'archevêque d'York, plus circonspect et mieux avisé, disent certains vieux historiens, comprenant qu'il fallait s'accommoder au temps et ne point aller contre l'ordre de Dieu, par qui s'élèvent les puissances, consentit à remplir ce ministère. L'église de l'Ouest fut préparée et ornée comme aux anciens jours où, d'après le vote libre des meilleurs hommes de l'Angleterre, le roi de leur choix venait s'y présenter pour recevoir l'investiture du pouvoir qu'ils lui avaient remis. Mais cette élection préalable, sans laquelle le titre de roi ne pouvait être qu'une vaine moquerie et une insulte amère du plus fort, n'eut point lieu pour le duc de Normandie. Il sortit de son camp, et marcha entre deux haies de soldats jusqu'au monastère, où l'attendaient quelques Saxons craintifs ou bien affectant une contenance ferme et un air de liberté, dans leur lâche et servile office. Au loin, toutes les avenues de l'église, les places, les rues du faubourg étaient garnies de cavaliers en armes, qui devaient, selon d'anciens récits, contenir les rebelles, et veiller à la sûreté de ceux que leur ministère appellerait dans l'intérieur du temple. Les comtes,

[1] On écrit aujourd'hui *Berkhampstead, Westminster.*

les barons, et les autres chefs de guerre, au nombre de deux cent soixante, y entrèrent avec leur duc.

Quand s'ouvrit la cérémonie, Geoffroy, évêque de Coutances, demanda en langue française aux Normands, s'ils étaient tous d'avis que leur seigneur prît le titre de roi des Anglais, et, en même temps, l'archevêque d'York demanda aux Anglais, en langue saxonne, s'ils voulaient pour roi le duc de Normandie. Alors il s'éleva dans l'église des acclamations si bruyantes, qu'elles retentirent hors des portes jusqu'à l'oreille des cavaliers qui remplissaient les rues voisines. Ils prirent ce bruit confus pour un cri d'alarme, et, selon leurs ordres secrets, mirent aussitôt le feu aux maisons. Plusieurs s'élancèrent vers l'église, et, à la vue de leurs épées nues et des flammes de l'incendie, tous les assistants se dispersèrent, les Normands, aussi bien que les Saxons. Ceux-ci couraient au feu pour l'éteindre, ceux-là pour faire du butin dans le trouble et dans le désordre. La cérémonie fut suspendue par ce tumulte imprévu, et il ne resta pour l'achever en toute hâte que le duc, l'archevêque Eldred, et quelques prêtres des deux nations. Tout tremblants, ils reçurent de celui qu'ils appelaient roi, et qui, selon un ancien récit, tremblait lui-même comme eux, le serment de traiter le peuple anglo-saxon aussi bien que le meilleur des rois que ce peuple avait jadis élus.

Dès le jour même, la ville de Londres eut lieu d'apprendre ce que valait un tel serment dans la bouche d'un étranger vainqueur; on imposa aux citoyens un énorme tribut de guerre, et l'on emprisonna leurs otages. Guillaume lui-même, qui ne pouvait croire au fond que la bénédiction d'Eldred et les acclamations de quelques lâches eussent fait de lui un roi d'Angleterre dans le sens légal de ce mot, embarrassé pour motiver le style de ses manifestes, tantôt se qualifiait faussement de roi par succession héréditaire, et tantôt, avec toute franchise, de roi par le tranchant de l'épée. Mais s'il hésitait dans ses formules, il n'hésitait pas dans ses actes, et se rangeait à sa vraie place par l'attitude d'hostilité et de défiance qu'il gardait vis-à-vis du peuple; il n'osa point encore s'établir dans Londres ni habiter le château crénelé qu'on lui avait construit à la hâte. Il sortit donc, pour attendre dans la campagne voisine que ses ingénieurs eussent donné plus de solidité à ces ouvrages, et jeté les fondements de deux autres forteresses, pour réprimer, dit un auteur normand, l'esprit mobile d'une population trop nombreuse et trop fière.

Durant les jours que le nouveau roi passa à sept milles de Londres, dans un lieu appelé Barking, les deux chefs saxons dont la fatale retraite avait causé la soumission de la grande ville, effrayés de la puissance nouvelle que la possession de Londres et le titre de roi donnaient à l'envahisseur, vinrent du nord lui prêter le serment que les chefs anglais avaient coutume de prêter à leurs anciens rois. Toutefois la soumission d'Edwin et de Morkar n'entraîna point celle des provinces qu'ils avaient gouvernées, et l'armée normande ne se porta point en avant pour aller occuper ces provinces; elle resta concentrée autour de Londres et sur les côtes du sud et de l'est les plus voisines de la Gaule. Le soin de partager les richesses du territoire envahi l'occupait alors presque uniquement. Des commissaires parcouraient toute l'étendue de pays où l'armée avait laissé

des garnisons; ils y faisaient un inventaire exact des propriétés de toute espèce, publiques et particulières; ils les inscrivaient et les enregistraient avec soin et en grand détail; car la nation normande, dans ces temps reculés, se montrait déjà comme on l'a vue depuis, extrêmement prodigue d'écritures, d'actes et de procès-verbaux.

On s'enquérait des noms de tous les Anglais morts en combattant, ou qui avaient survécu à la défaite, ou que des retards involontaires avaient empêchés de se rendre sous les drapeaux. Tous les biens de ces trois classes d'hommes, terres, revenus, meubles, étaient saisis: les enfants des premiers étaient déclarés déshérités à tout jamais; les seconds étaient également dépossédés sans retour; et eux-mêmes, disent les auteurs normands, sentaient bien qu'en leur laissant la vie, l'ennemi faisait assez pour eux; enfin, les hommes qui n'avaient point pris les armes furent aussi dépouillés de tout, pour avoir eu l'intention de les prendre: mais, par une grâce spéciale, on leur laissa l'espoir qu'après de longues années d'obéissance et de dévouement à la puissance étrangère, non pas eux, mais leurs fils, pourraient peut-être obtenir des nouveaux maîtres quelque portion de l'héritage paternel. Telle fut la loi de la conquête, selon le témoignage non suspect d'un homme presque contemporain et issu de la race des conquérants.

L'immense produit de cette spoliation universelle fut la solde des aventuriers de tous pays qui s'étaient enrôlés sous la bannière du duc de Normandie. Leur chef, le nouveau roi des Anglais, retint premièrement, pour sa propre part, tout le trésor des anciens rois, l'orfèvrerie des églises et ce qu'on trouva de plus précieux et de plus rare dans les magasins des marchands. Guillaume envoya une portion de ces richesses au pape Alexandre, avec l'étendard de Harold, en échange de la bannière qui avait triomphé à Hastings; et toutes les églises d'outre-mer où l'on avait chanté des psaumes et brûlé des cierges pour le succès de l'invasion, reçurent, en récompense, des croix, des vases et des étoffes d'or. Après la part du roi et du clergé, on fit celle des hommes de guerre, selon leur grade et les conditions de leur engagement. Ceux qui, au camp sur la Dive, avaient fait hommage pour des terres, alors à conquérir, reçurent celles des Anglais dépossédés; les barons et les chevaliers eurent de vastes domaines, des châteaux, des bourgades, des villes entières; les simples vassaux eurent de moindres portions. Quelques-uns prirent leur solde en argent; d'autres avaient stipulé d'avance qu'ils auraient une femme saxonne, et Guillaume, dit la chronique normande, leur fit prendre, par mariage, de nobles dames, héritières de grands biens, dont les maris étaient morts dans la bataille. Un seul, parmi les chevaliers venus à la suite du conquérant, ne réclama ni terres, ni or, ni femme, et ne voulut rien accepter de la dépouille des vaincus. On le nommait Guilbert, fils de Richard; il dit qu'il avait accompagné son seigneur en Angleterre parce que tel était son devoir; mais que le bien volé ne le tentait pas, qu'il retournerait en Normandie pour y jouir de son héritage, héritage modique, mais légitime, et que, content de son propre lot, il n'enlèverait rien à autrui.

BARTHÉLEMY ET MÉRY.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

AUGUSTE BARTHÉLEMY naquit à Marseille, en 1796. Il avait à peine terminé ses études au collège, qu'il se fit connaître dans le monde littéraire de sa ville natale par quelques essais poétiques, notamment par une satire. Venu à Paris, il y débuta comme journaliste par un article ultra-royaliste, et comme poète par une *Ode sur le sacre de Charles X* (1825), qui lui valut les bonnes grâces de la cour. S'étant lié avec Méry, il tourna bientôt son talent contre le gouvernement.

JOSEPH MÉRY naquit en 1798, dans une île près de Marseille. Il fit ses études classiques au collège de cette ville. En 1820, il se fit connaître par une satire en vers qui lui valut quinze mois de prison. Il vint se fixer à Paris en 1824, et, l'année suivante, il associa ses haines politiques à celles de Barthélemy.

Dès lors les deux poètes travaillèrent ensemble et après quelques petites satires, ils publièrent, en 1826, la *Villéliade*, poème héroï-comique en quatre chants sur le ministère Villèle. Cette satire, qui étincelait d'esprit, eut un immense succès et fut suivie de plusieurs autres aussi favorablement accueillies du public.

Renonçant à la satire sous le ministère libéral de M. de Martignac, ils écrivirent, en 1828, *Napoléon en Égypte*, poème épique en huit chants, remarquable par la richesse de ses descriptions. Après avoir tenté inutilement à Vienne de remettre un exemplaire de ce poème au duc de Reichstadt, fils de Napoléon Ier, Barthélemy publia *le Fils de l'homme ou Souvenir de Vienne*, relation poétique de son voyage, laquelle fut poursuivie en justice. Le poète eut l'idée originale de présenter sa défense en vers; elle fut très goûtée de l'auditoire, mais elle n'empêcha pas les juges de le condamner à trois mois de prison et à mille francs d'amende.

Sorti de prison après les journées de Juillet (1830), Barthélemy chanta avec Méry la révolution dans un poème dédié aux Parisiens et intitulé l'*Insurrection*.

Méry, bientôt déçu dans les espérances qu'il avait fondées sur l'établissement de la dynastie de Juillet, se promit de renoncer à la politique et se retira quelque temps à Marseille. Barthélemy, quoiqu'il eût accepté de Louis-Philippe une petite pension, poursuivit bientôt les ministres de ce monarque des mêmes attaques que les ministres de la dynastie déchue. Il rappela de Marseille son ami Méry, et, le 1er mars 1831, commença à paraître la *Némésis*, feuille hebdomadaire écrite en vers, dans laquelle éclatèrent 52 satires politiques, les plus véhémentes peut-être qui aient jamais été écrites en français, et qui acquirent bientôt une popularité inexplicable aujourd'hui. Des traits brûlants tombèrent sur tous les hommes du pouvoir, et, vérités ou injures, restèrent longtemps attachés à leurs noms. L'année suivante,

[1] D'après Vapereau, *Dictionnaire des Contemporains*.

la *Némésis*, trop pauvre pour payer le cautionnement exigé par la nouvelle loi sur la presse, cessa de paraître.

A cette époque finit la collaboration régulière des deux poètes. Méry partit pour l'Italie, où l'appelaient la reine Hortense et les autres exilés de la famille impériale. Il rapporta de ce voyage une foule de notes qu'il transporta dans une suite de nouvelles et de romans écrits avec une facilité de style qui les fit bien accueillir. Cependant la prose de l'écrivain pâlit à côté de ses productions poétiques. Méry est mort à Paris, au mois de juin 1866.

Quant à Barthélemy, ses convictions politiques subirent, en 1832, une métamorphose si subite que le public en soupçonna vite les causes secrètes, qui ruinèrent à tout jamais la popularité du poète. L'ancien détracteur du pouvoir, après avoir hardiment pris la défense du gouvernement, publia sa *Justification*, qui souleva une nuée de réponses en vers et en prose, sous forme de satires et de pamphlets. Le poète, dont le silence était justement ce que désirait le gouvernement, se retira pour quelque temps de l'arène politique et consacra une partie des loisirs que lui faisaient les largesses ministérielles à une *Traduction en vers de l'Énéide*. En 1844, Barthélemy reprit, au grand étonnement du public, le fouet de la satire politique et publia une nouvelle *Némésis;* mais l'autorité morale manqua à cette renaissance du poète satirique dans le poète courtisan. Après 1848, il se fit le chantre du bonapartisme ressuscité; toutefois ses dithyrambes insérés dans les journaux officiels ou semi-officiels ne trouvèrent que de rares lecteurs. Barthélemy est mort en 1867.

Plus le talent poétique de Barthélemy est grand et incontestable, plus on doit regretter l'usage qu'il en a fait, et flétrir l'immoralité qui tantôt a mis sa voix éloquente au service de rancunes particulières, tantôt en a vendu le silence au pouvoir.

Nous ne reproduisons des œuvres des deux poètes qu'un fragment de *Napoléon en Égypte*.

I. NAPOLÉON EN ÉGYPTE.

(1828.)

1. FRAGMENT DU PREMIER CHANT: ALEXANDRIE.

Comme un camp voyageur peuplé de bataillons,
Qui dans l'immense plaine étend ses pavillons,
A la brise du Nord une flotte docile
Sillonnait lentement les eaux de la Sicile;
Sur les canons de bronze et sur les poupes d'or,
Brille un premier soleil du brûlant messidor:
Où vont-ils? on l'ignore; en ces mers étonnées
Un bras mystérieux pousse leurs destinées,
Et le pilote même, au gouvernail assis,
Promène à l'horizon des regards indécis.[1]
Qu'importe aux passagers le secret du voyage?
Celui qui vers le Tibre entraîna leur courage,

---

[1] C'est la vérité historique; l'armée ignorait entièrement le but de l'expédition. (Note des auteurs.)

Sous les mêmes drapeaux les rallie aujourd'hui,
Et leur noble avenir repose tout en lui.
Parfois, des sons guerriers la magique harmonie
Appelait sur les ponts l'immense colonie:
Aux accords des clairons, des timbales d'airain,
Dix mille voix chantaient le sublime refrain
Qu'aux moments des assauts, ivres d'idolâtrie,
Répétaient nos soldats, enfants de la patrie;
C'était l'hymne du soir . . . . et sur les vastes flots
Les héroïques chants expiraient sans échos.[1]

La flotte cependant, dans la mer agrandie,
Laissant Malte vaincue[2] et la blanche Candie,
Pour la dernière fois a vu tomber la nuit.
A la cime des mâts dès que l'aube reluit
On voit surgir des flots la pierre colossale
Qu'éleva l'Orient au vaincu de Pharsale,
Et les hauts minarets dont le riche Croissant
Reflète dans son or les feux du jour naissant;
Sur le pont des vaisseaux un peuple armé s'élance.
Immobile et pensif, il admire en silence
Ces déserts sans abris, dont le sol abaissé
Semble un pâle ruban à l'horizon tracé,
Les palmiers qui, debout sur ces tièdes rivages,
Apparaissent de loin comme des pins sauvages,
Et l'étrange cité qui meurt dans le repos,
Entre un double océan de sables et de flots.[3]

Dans ce moment, l'escadre, en ceinture formée,
Entoure le vaisseau qui commande l'armée.
De chefs et de soldats de toutes parts pressé,
Sur la haute dunette un homme s'est placé:
Ses traits, où la rudesse à la grandeur s'allie,
Portent les noirs reflets du soleil d'Italie;
Sur son front soucieux ses cheveux partagés,
Tombent négligemment sur la tempe allongés;
Son regard, comme un feu qui jaillit dans la nue,
Sillonne au fond des cœurs la pensée inconnue;
De l'instinct de sa force il semble se grandir,
Et sa tête puissante est pleine d'avenir! . . . .
Debout, les bras croisés, l'œil fixé sur la rive,
Le héros va parler, et l'armée attentive

[1] Le soir, quand le temps était beau et la mer calme, la musique des régiments exécutait les airs guerriers de l'époque, auxquels se joignaient les chants de l'armée républicaine. (Note des auteurs.)

[2] Le 10 juin (1798) les chevaliers de l'ordre de Malte avaient capitulé après un simulacre de résistance. Le général Caffarelli, admirant les fortifications de la place, dit ce mot: „Il est heureux qu'il se soit trouvé quelqu'un dans Malte pour nous en ouvrir les portes; car sans cela nous n'y serions jamais entrés."

[3] Alexandrie, vue de la pleine mer, offre un aspect des plus désolés.

Se tait pour recueillir ces prophétiques mots,
Que mêle la tempête au son rauque des flots:
»Soldats, voilà l'Égypte! Aux lois du cimeterre[1]
Les beys ont asservi cette héroïque terre;
De l'odieux Anglais ces dignes favoris
A notre pavillon prodiguent le mépris,
Et feignent d'ignorer que notre république
Peut étendre son bras jusqu'aux sables d'Afrique:
L'heure de la vengeance approche; c'est à vous
Que la France outragée a confié ses coups;
Compagnons! cette ville où vous allez descendre,
Esclave de Mourad, est fille d'Alexandre;
Ces lieux, que le Coran opprime sous ses lois,
Sont pleins de souvenirs, grands comme vos exploits.
Le Nil longtemps captif attend sa délivrance;
Montrons aux Mamelouks[2] les soldats de la France,
Et du Phare[3] à Memphis retrouvons les chemins
Où passaient avant nous les bataillons romains!«[4]
Il se tait à ces mots; mais ses lèvres pressées
Semblent garder encor de plus hautes pensées.[5]

Soudain mille signaux, élevés sur les mâts,
Au rivage d'Égypte appellent nos soldats.
Sur le pont des vaisseaux, dans leurs vastes entrailles,
Retentit un bruit sourd, précurseur des batailles,
Et de longs cris de joie élancés dans les airs
Troublent le lourd sommeil de ces mornes déserts.
On eût dit, aux transports de l'armée attendrie,
Qu'un peuple voyageur saluait sa patrie:
Par les sabords ouverts, par les câbles tendus,
Tous de la haute poupe en foule descendus,
Pressés de conquérir ces rives étrangères,
Tombent en rangs épais dans les barques légères,
Et les canots, croisant leurs bleuâtres sillons,
Couvrent la vaste mer de flottants bataillons.

---

[1] C'est-à-dire du *sabre des Musulmans.*

[2] Les *Mamelouks* ou *Mameluks* (composés d'abord de jeunes esclaves, surtout de Circassiens) formaient une légion des meilleurs soldats, qui dominait en Égypte. Ils étaient alors commandés par *Mourad-Bey*, chef né en *Circassie.* Le sultan n'était représenté en Égypte que par un pacha sans autorité réelle.

[3] Le *Phare* (*Φάρος*), petite île voisine du port d'Alexandrie, jointe au continent par un môle, ornée d'une haute tour, où l'on entretenait la nuit des feux pour guider les vaisseaux.

[4] Toutes ces paroles sont historiques. (Note des auteurs.)

[5] Tout le monde sait que Bonaparte, en tentant la conquête de l'Égypte, en voulait à la domination anglaise aux Indes; Barthélemy et Méry n'ont envisagé l'expédition que sous son côté poétique et humanitaire, la destruction des Mamelouks et l'affranchissement de l'Égypte.

2. FRAGMENT DU TROISIÈME CHANT: LES PYRAMIDES.

C'était l'heure où jadis l'aurore au feu précoce
Animait de Memnon l'harmonieux colosse;[1]
Elle se lève encor sur les champs de Memphis,
Mais la voix est éteinte aux lèvres de son fils;
Les siècles l'ont vaincu: l'œil reconnaît à peine
Le géant de granit, étendu sur l'arène;
Il semble un de ces rocs que, de sa forte main,
La nature a taillés en simulacre humain!
L'Arabe en ce moment, le front dans la poussière,
Saluait l'Orient, berceau de la lumière;
Elle dorait déjà les vieux temples d'Isis,
Et les palmiers lointains des fraîches oasis;
Une blanche vapeur, lentement exhalée,
Traçait le cours du Nil dans sa longue vallée:
Le brouillard fuit; alors apparaissent aux yeux
Ces monts où Pharaon dort avec ses aïeux;
Sur l'océan de sable, archipel funéraire,
Ils gardent dans leurs flancs un poudreux reliquaire,
Et, cercueils immortels de ce peuple géant,
Élèvent jusqu'aux cieux la pompe du néant.
Cependant le tambour, au roulement sonore,
Annonce que l'armée arrive avec l'aurore:
A l'aspect imprévu des merveilleux débris,
Un saint recueillement pénétra les esprits;
Et nos fiers bataillons, par des cris unanimes,
Des tombeaux de Chéops saluèrent les cimes.
Inspiré par ces lieux, le chef parle, et ses mots
Dans l'armée attentive ont trouvé mille échos:
«Soldats, l'heure est venue où votre forte épée
Doit briser de Mourad la puissance usurpée:
Des tyrans Mamelouks le dernier jour a lui!
Dans le feu du combat songeons tous aujourd'hui
Que, sur ces monuments si vieux de renommée,
Quarante siècles morts contemplent notre armée!»
Il a dit; aux longs cris qui résonnent dans l'air,
Se mêle un bruit d'airain froissé contre le fer:
Et ce fracas guerrier, perçant la plaine immense,
Révèle à Mourad-Bey les soldats de la France.

Le chef des Mamelouks, de leur approche instruit,
Sur les dunes de sable a campé cette nuit;
Embabeh voit briller sur la cime des tentes
L'étendard du Prophète aux crinières flottantes:
Et ce camp populeux, sur les hauteurs tracé,
Semble un vaste croissant de canons hérissé.

[1] On sait aujourd'hui que le monument égyptien appelé par les Grecs du nom de *Memnon*, était une statue du roi Aménophis III.

Là veillent les spahis, les fougueux janissaires,
Des peuples d'Occident éternels adversaires:
Dix mille Mamelouks, au vol précipité,
Du désert sablonneux couvrent la nudité;
D'autres du Nil voisin ont bordé le rivage:
Ils refoulent à gauche une horde sauvage
De Grecs, d'Arméniens, de Cophtes demi-nus,
D'Africains arrivés de pays inconnus:
De paisibles fellahs[1] tourbe indisciplinée,
Par la peur du bâton au péril condamnée;
D'Arabes vagabonds que l'espoir du butin
Autour des Mamelouks rallia ce matin:
Ces nomades soldats pressent leurs rangs timides
Des tentes de Mourad au pied des pyramides.

Bonaparte s'avance, et son regard si prompt
De la ligne ennemie a mesuré le front;
Son génie a jugé le combat qui s'apprête,
Un plan vainqueur jaillit tout armé de sa tête:
D'agiles messagers, sous les canons tonnants,
Portent l'ordre du chef à tous ses lieutenants,
Et bientôt à leur voix l'obéissante armée
En six carrés égaux dans la plaine est formée.[2]

D'épouvantables cris ont troublé le désert;
De l'enceinte du camp, sous leurs pas entr'ouvert,
Des hauteurs d'Embabeh, peuplé de janissaires,
Accourent au galop Mourad et ses vingt frères:
Déjà le Bey superbe a parcouru trois fois
Les rangs des Mamelouks alignés à sa voix:
Qu'il est brillant d'orgueil! Jamais fils de Prophète
N'avait paru plus beau sous son habit de fête;
Une aigrette mobile, aux rubis ondoyants,
Orne son turban vert, respecté des croyants;
Sur sa mâle poitrine, où le Croissant éclate,
Pendent les boutons d'or de sa veste écarlate:
Un large cachemire, en ceinture roulé,
Supporte un atagan[3] au fourreau ciselé;
Sa main brandit un sabre, et sur la haute selle,
D'un double pistolet la poignée étincelle.

— — — — — — — — — — — — — —

Comme le vent de feu, dont les immenses ailes,
Du mobile désert tourmentant les vallons,
Précipitent l'arène en larges mamelons;
Ainsi des Musulmans l'impétueuse masse
Du Nil aux rangs chrétiens a dévoré l'espace.

---

[1] Paysans et cultivateurs en Égypte.

[2] A la bataille des Pyramides, Bonaparte forma son armée en six carrés, et contre eux vinrent se briser toutes les charges des Mamelouks. Pendant l'action, il était visible à tous les yeux, au centre du carré de Dugua. (Note des auteurs.)

[3] *Atagan* ou *yataghan*, sorte de coutelas turc.

On dit qu'au premier choc de ces fiers circoncis,
Les vieux républicains pâlirent, indécis![1]
Jamais dans l'Italie, aux glorieuses rives,
Ni les Germains couverts de cuirasses massives,
Ni des légers Hongrois les poudreux tourbillons,
N'avaient d'un pareil choc heurté nos bataillons.
La profonde colonne, un instant ébranlée,
Vit le fer de Mourad luire dans la mêlée;
Mais, à la voix des chefs, déjà les vétérans
Sur la ligne rompue ont rétabli les rangs.
Ainsi, dans ces marais où les hardis Bataves
A l'Océan conquis imposent des entraves,
Quand la vague, un moment, par de puissants efforts,
De son premier domaine a ressaisi les bords,
L'homme accourt, et bientôt une digue nouvelle
Montre aux flots repoussés la barrière éternelle.

Dites quel fut le chef qui, sur ses régiments,
Vit luire le premier les sabres ottomans.
Toi, vertueux Desaix![2] au point d'être entamée,
Déjà ton dévoûment nous sauvait une armée.
Dans les carrés voisins, le soldat raffermi,
Du même front que toi regarde l'ennemi;
Il revient plus terrible, et, dans la plaine immense,
Sur six points isolés le combat recommence.
Déjà les Mamelouks, lancés de toutes parts,
Assiègent des chrétiens les mobiles remparts;
Tantôt, pressant le vol du coursier qui le porte,
Mourad devant les rangs passe avec son escorte,
Et le geste insolent du hardi cavalier
Provoque le plus brave en combat singulier;
Tantôt sa voix, pareille à l'ouragan qui tonne,
De tous les Mamelouks formant une colonne,
Sous la ligne de feu les pousse en bonds égaux,
Et cet amas confus d'hommes et de chevaux
Résonne sur le fer des carrés intrépides,
Comme un bloc de granit tombé des pyramides;
Partout la baïonnette et les longs feux roulants,
Des fougueux Mamelouks arrêtent les élans;
Et, telle qu'un géant sous la cotte de maille,
L'armée offre partout sa puissante muraille.

---

[1] Le premier choc des Mamelouks contre les carrés fut si terrible que le courage des Français en fut ébranlé un instant; c'est ce qui nous a été raconté par plusieurs acteurs de ce magnifique drame. (Note des auteurs.)

[2] Desaix, né en 1768, d'une famille noble, adopta les principes de la révolution, se signala en plusieurs occasions et fut promu au grade de général de division. Il montra beaucoup de bravoure et d'habileté en Égypte, se rendit, après la bataille des Pyramides, maître de la Haute-Égypte et y exerça le commandement militaire avec tant de modération et d'équité, que les musulmans l'appelaient le *Sultan juste*. Il mourut glorieusement à *Marengo*, le 14 juin 1800.

Gloire à Napoléon! on dirait que son bras
Par des chaînes de fer a lié ses soldats,
Et que son art magique, en ces plaines mouvantes,
A bâti sur le roc six redoutes vivantes.
Français et Mamelouks, tous ont les yeux sur lui;
Au centre du combat, qu'il est grand aujourd'hui!
Sur son cheval de guerre il commande, et sa tête,
Sublime de repos, domine la tempête:
Mourad l'a reconnu. »Bey des Francs, lui dit-il,
Sors de tes murs de fers, viens sur les bords du Nil;
Et là, seuls, sans témoins, que notre cimeterre
Dans un combat à mort dispute cette terre!«
A ces cris de Mourad, vingt braves réunis
Frémissent de laisser tant d'affronts impunis;
A leur tête Junot,[1] Lannes,[2] Berthier,[3] La Salle,[4]
Du centre aux ennemis vont franchir l'intervalle;
En même temps, au flanc des bataillons froissés,
Six mille Mamelouks tombent à flots pressés;
C'est l'heure décisive: un signal militaire
Tonne, et, comme l'Etna déchirant son cratère,
L'angle s'ouvre, et soudain, sur les rangs opposés,
Le canon a vomi ses arsenaux brisés;
Les grêlons, échappés à leur bouche qui gronde,
Volent avec le feu dans la masse profonde,
Et sous les pieds sanglants de six mille chevaux,
La mitraille a passé comme une immense faux.

Jour de mort et de deuil, où l'Égypte étonnée
Vit de ses Mamelouks l'élite moissonnée!
A ses plus braves chefs Mourad a survécu;
Quel œil reconnaîtrait le superbe vaincu?
Sous la poudre et le sang qui sillonnent sa face,
On voit briller encore une farouche audace;
Haletant de fatigue, il ne tient qu'à demi
Le tronçon d'un damas brisé sur l'ennemi,
Et quitte en soupirant ces plaines funéraires,
Qu'inonda sous ses yeux le sang de ses vingt frères.

---

[1] Junot (1771—1813), duc d'Abrantès, fit, en 1805, la conquête du Portugal, dont il resta gouverneur, et prit part à la guerre d'Espagne (1810) et à celle de Russie (1812). Sa femme, la duchesse d'Abrantès, a écrit sur l'empire des *Mémoires* pleins d'intérêt.

[2] Lannes (1769—1809), duc de Montebello, maréchal de l'Empire, se distingua dans les batailles d'Austerlitz (1805), de Jéna (1806), d'Eylau, de Friedland (1807), et mourut des suites d'une blessure reçue à Essling (1809).

[3] Berthier (1753—1815), maréchal de l'Empire, prince de Neuchâtel et prince de Wagram.

[4] La Salle (1775—1809), périt sur le champ de bataille de Wagram après avoir été nommé général de division.

MIGNET.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

FRANÇOIS-AUGUSTE-ALEXIS MIGNET naquit en 1796 à Aix. Il fit ses études classiques à Avignon et revint, en 1815, suivre les cours de droit dans sa ville natale. C'est alors qu'il rencontra Thiers, et de cette époque date la longue amitié qui les unit pendant toute leur vie. Reçus avocats en même temps, en 1818, ils suivirent ensemble pendant un an et demi la carrière du barreau et se tournèrent ensuite vers la littérature. En 1821, l'Académie des inscriptions et belles-lettres décerna un prix au mémoire de Mignet: *Sur l'état du gouvernement et de la législation en France à l'époque de l'avènement de saint Louis.*

Encouragé par ce succès, Mignet s'abandonna entièrement à sa vocation littéraire, et partit pour Paris, où il entra à la rédaction du *Courrier français.* Il commença en même temps à l'Athénée[2] des cours d'histoire qui eurent le plus grand éclat.

En 1824 parut son *Histoire de la Révolution française,* qui eut un très grand succès en France et à l'étranger. Ce n'est pas un récit complet et détaillé, c'est un tableau animé et rapide, un résumé brillant écrit par un partisan franc et sincère de la révolution, qui ne va pas jusqu'à en justifier les sanglants excès, mais qui les excuse par les nécessités de la situation et les regarde comme amenés par une fatalité inévitable. Par son *Histoire de la Révolution,* Mignet appartient donc à l'école historique que l'on a appelée l'*École fataliste.*

Comme journaliste, Mignet prit part aux événements de Juillet, mais, la révolution de 1830 une fois accomplie, il se tint à l'écart des fonctions politiques et n'accepta du nouveau roi que la place de directeur des archives au ministère des affaires étrangères. Il profita de cette position si favorable aux recherches historiques pour se consacrer entièrement à ses travaux. Une seule fois, en 1833, il se chargea momentanément d'une mission diplomatique en Espagne. Membre depuis 1832 de l'Académie des sciences morales et politiques, il fut reçu, en 1836, à l'Académie française et devint, l'année suivante, secrétaire perpétuel de la première de ces académies. La révolution de Février lui fit perdre sa place au ministère.

Outre une série de *Notices et de Mémoires historiques* lus à l'Académie des sciences morales et politiques, Mignet publia les ouvrages suivants: *Négociations relatives à la succession d'Espagne* (1836—1842), *Antonio Pérez et Philippe II* (1845), épisode historique

---

[1] D'après Vapereau, *Dictionnaire des Contemporains.*

[2] *Athénée* (du nom grec de Minerve Ἀθήνη) était chez les anciens le nom de divers édifices d'Athènes, d'Alexandrie, de Rome, de Constantinople, consacrés aux sciences et aux arts. Dans les temps modernes, on a étendu le nom d'*Athénée* à tout lieu où s'assemblent des savants, des gens de lettres, pour faire des cours de science ou de littérature. L'*Athénée de Paris,* dont il s'agit ici, fut fondé en 1785.

qui a tout l'intérêt d'un roman, *Vie de Franklin*, *Histoire de Marie Stuart* (1851), *Charles-Quint, son abdication, son séjour et sa mort au monastère de Saint-Just* (1854). Il est mort à Paris en 1884.

Le style de Mignet est pur et élégant; il est pour ainsi dire académique, en même temps qu'il a de la vivacité et de l'éclat.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION.

COUP D'ÉTAT DU 18 ET DU 19 BRUMAIRE. LE DIRECTOIRE ET LA CONSTITUTION DE L'AN III RENVERSÉS PAR BONAPARTE.
(*Histoire de la Révolution*, chapitre XIII).

Bonaparte avait appris en Orient, par son frère Lucien[1] et quelques autres de ses amis, l'état des affaires en France et le déclin du gouvernement directorial. Son expédition avait été brillante, mais sans résultat. Après avoir battu les Mamelouks et ruiné leur domination dans la basse et dans la haute Égypte, il s'était avancé en Syrie; mais le mauvais succès du siége de Saint-Jean-d'Acre[2] l'avait contraint de retourner dans sa première conquête. C'est là qu'après avoir défait une armée ottomane sur le rivage d'Aboukir, si fatal une année auparavant à la flotte française,[3] il se décida à quitter cette terre de déportation et de renommée, pour faire servir à son élévation la nouvelle crise de la France. Il laissa le général Kléber pour commander l'armée d'Orient, et traversa, sur une frégate, la Méditerranée, couverte de vaisseaux anglais. Il débarqua à Fréjus le 17 vendémiaire[4] an VIII (9 octobre 1799), dix-neuf jours après la bataille de Berghen, remporté par Brune sur les Anglo-Russes du duc d'York, et quatorze jours après celle de Zurich remportée par Masséna sur les Austro-Russes de Korsakoff et de Suwaroff. Il parcourut la France, des côtes de la Méditerranée à Paris, en triomphateur. Son expédition, presque fabuleuse, avait surpris et occupé les imaginations et avait encore ajouté à sa renommée, déjà si grande par la conquête de l'Italie. Ces deux entreprises l'avaient mis hors de ligne avec les autres généraux de la république. L'éloignement du théâtre sur lequel il avait combattu lui avait permis de commencer sa carrière d'indépendance et d'autorité. Général victorieux, négociateur avoué et obéi, créateur de républiques, il avait traité tous les intérêts avec adresse, toutes les croyances avec modération. Préparant de loin ses destinées ambitieuses, il ne s'était fait l'homme d'aucun système, et il les avait tous ménagés pour s'élever de leur consentement. Il avait entretenu cette pensée d'ursurpation dès ses

---

[1] Lucien Bonaparte: voyez page 472, note 2.

[2] Défendu par les Anglais sous les ordres de Sir Sidney Smith.

[3] En 1798, il se livra à Aboukir une bataille navale où l'amiral anglais Nelson détruisit la flotte française.

[4] Le calendrier républicain fixait le commencement de l'année au 22 septembre (1792), époque de la fondation de la république et donnait aux douze mois les noms suivants: *Vendémiaire, brumaire, frimaire* pour l'automne; *nivôse, pluviôse, ventôse* pour l'hiver; *germinal, floréal, prairial* pour le printemps; *messidor, thermidor, fructidor* pour l'été.

victoires d'Italie. Au 18 fructidor, si le Directoire[1] avait été vaincu par les Conseils, il se proposait de marcher contre ces derniers avec son armée, et de saisir le protectorat de la république. Après le 18 fructidor, voyant le Directoire trop puissant et l'inaction continentale trop dangereuse pour lui, il accepta l'expédition d'Égypte, afin de ne pas déchoir et de n'être pas oublié. A la nouvelle de la désorganisation du Directoire, au 30 prairial, il se rendit en toute hâte sur le lieu des événements.

Son arrivée excita l'enthousiasme de la masse modérée de la nation; il reçut des félicitations générales, et il fut aux enchères des partis, qui voulurent tous le gagner. Les généraux, les directeurs, les députés, les républicains même du Manège[2] le virent et le sondèrent. On lui donna des fêtes et des repas; il se montrait grave, simple, peu empressé et observateur; il avait déjà une familiarité supérieure et des habitudes involontaires de commandement. Malgré son défaut d'empressement et d'ouverture, il avait un air assuré, et on apercevait en lui une arrière-pensée de conspiration. Sans le dire, il le laissait deviner, parce qu'il faut toujours qu'une chose soit attendue pour qu'elle se fasse. Il ne pouvait pas s'appuyer sur les républicains du Manège, qui ne voulaient ni d'un coup d'État, ni d'un dictateur; et Sieyès[3] craignait avec raison qu'il ne fût trop ambitieux pour entrer dans ses vues constitutionnelles: aussi Sieyès hésita-t-il à s'aboucher avec lui. Mais enfin, pressés par des amis communs, ils se virent et se concertèrent. Le 15 brumaire, ils arrêtèrent leur plan d'attaque contre la constitution de l'an III. Sieyès se chargea de préparer les conseils par les *commissions des inspecteurs*, qui avaient en lui une confiance illimitée. Bonaparte dut gagner les généraux et les divers corps de troupes qui se trouvaient à Paris, et qui montraient beaucoup d'enthousiasme et de dévouement pour sa personne. On convint de convoquer, d'une manière extraordinaire, les membres les plus modérés des conseils; de peindre *aux Anciens* les dangers publics; de leur demander, en leur présentant l'imminence du jacobinisme, la translation du corps législatif à Saint-Cloud[4] et la nomination du général Bonaparte au commandement de la force armée, comme le seul homme qui pût sauver la patrie; d'obtenir ensuite, au moyen du nouveau pouvoir militaire, la désorganisation du Directoire et la dissolution momentanée du corps législatif. L'entreprise fut fixée au 18 brumaire (9 novembre), au matin.

Pendant ces trois jours, le secret fut fidèlement gardé. Barras, Moulins et Gohier, qui formaient la majorité du Directoire, dont Gohier était alors président, auraient pu, en prenant l'avance sur

---

[1] D'après la constitution en vigueur alors (celle de l'an III), un *Directoire* composé de cinq membres exerçait le pouvoir exécutif; deux *Conseils*, celui des *Anciens* et celui des *Cinq-Cents*, se partageaient le pouvoir législatif.

[2] C'est-à-dire les *républicains extrêmes*, dont le club s'assemblait dans un manège.

[3] L'abbé *Sieyès* (prononcez *si-ès*), né en 1748, mort en 1836, joua dès 1789 un rôle important dans la révolution française. Il était alors membre du Directoire et l'antagoniste du directeur Barras.

[4] Petite ville près de Paris. Le nom de *Saint-Cloud* vient de *Clodoald*.

les conjurés, comme au 18 fructidor, déjouer leur coup d'État. Mais ils croyaient à des espérances de leur part, et non à des projets arrêtés. Le 18 au matin, les membres des Anciens furent convoqués d'une manière inusitée par les *inspecteurs;* ils se rendirent aux Tuileries et entrèrent en séance vers les sept heures, sous la présidence de Lemercier. Cornudet, Lebrun et Fargues, trois des conjurés les plus influents dans le Conseil, présentèrent le tableau le plus alarmant de la situation publique: ils assurèrent que les Jacobins venaient en foule à Paris de tous les départements: qu'ils voulaient rétablir le gouvernement révolutionnaire, et que la *terreur* ravagerait de nouveau la république, si le Conseil n'avait pas le courage et la sagesse d'en prévenir le retour. Un autre conjuré, Régnier (de la Meurthe), demanda *aux Anciens*, déjà ébranlés, qu'en vertu du droit que leur conférait la constitution, ils transférassent le corps législatif à Saint-Cloud, et que Bonaparte, nommé par eux commandant de la 17e division militaire, fût chargé de la translation. Soit que le conseil entier fût complice de cette manœuvre, soit qu'il fût frappé d'une crainte réelle, d'après une convocation si précipitée et des discours si alarmants, il accorda tout ce que les conjurés demandèrent.

Bonaparte attendait avec impatience le résultat de cette délibération, dans sa maison, rue Chantereine; il était entouré de généraux, du commandant de la garde du Directoire, Lefebvre, et de trois régiments de cavalerie, qu'il devait passer en revue. Le décret du Conseil des Anciens, rendu à huit heures, lui fut apporté à huit heures et demie par un messager d'État. Il reçut les félicitations de tous ceux qui formaient son cortège: les officiers tirèrent leurs épées en signe de fidélité. Il se mit à leur tête, et ils marchèrent aux Tuileries; il se rendit à la barre du Conseil des Anciens, prêta serment de fidélité, et nomma pour son lieutenant Lefebvre, chef de la garde directoriale.

Néanmoins ce n'était là qu'un commencement de succès. Bonaparte était chef du pouvoir armé; mais le pouvoir exécutif du Directoire et le pouvoir législatif des Conseils existaient encore. Dans la lutte qui devait infailliblement s'établir, il n'était pas sûr que la grande et jusque-là victorieuse force de la révolution ne l'emportât point. Sieyès et Roger-Ducos se rendirent du Luxembourg au camp législatif et militaire des Tuileries, et donnèrent leur démission. Barras, Moulins et Gohier, avertis de leur côté, mais un peu tard, de ce qui se passait, voulurent user de leur pouvoir, et s'assurer de leur garde; mais celle-ci, ayant reçu par Bonaparte communication du décret des Anciens, refusa de leur obéir. Barras, découragé, envoya sa démission, et partit pour sa terre de Gros-Bois. Le Directoire fut dissous de fait, et il y eut un antagoniste de moins dans la lutte. Les Cinq-Cents et Bonaparte restèrent seuls en présence.

Le décret du Conseil des Anciens et les proclamations de Bonaparte furent affichés sur les murs de Paris. On apercevait dans cette grande ville l'agitation qui accompagne les événements extraordinaires. Les républicains éprouvaient, non sans raison, de sé-

rieuses alarmes pour la liberté. Mais lorsqu'ils témoignaient des craintes sur les desseins de Bonaparte, dans lequel ils voyaient *un César* ou *un Cromwell*, on leur répondait par ces paroles du général lui-même: *Mauvais rôles, rôles usés, indignes d'un homme de sens quand ils ne le seraient pas d'un homme de bien. Ce serait une pensée sacrilège que celle d'attenter au gouvernement représentatif, dans le siècle des lumières et de la liberté. Il n'y aurait qu'un fou qui voulût de gaîté de cœur faire perdre la gageure de la république contre la royauté, après l'avoir soutenue avec quelque gloire et quelques périls.* Cependant l'importance qu'il s'accordait dans ses proclamations était de mauvais augure. Il reprochait au Directoire la situation de la France d'une manière tout à fait extraordinaire. — „Qu'avez-vous fait, disait-il, de cette France que je vous ai laissée si brillante? Je vous ai laissé la paix, j'ai retrouvé la guerre; je vous ai laissé des victoires, j'ai retrouvé des revers; je vous ai laissé les millions d'Italie, et j'ai trouvé partout des lois spoliatrices et la misère. Qu'avez-vous fait de cent mille Français que je connaissais, tous mes compagnons de gloire? Ils sont morts .... Cet état de choses ne peut durer; avant trois ans il nous mènerait au despotisme." — C'était la première fois, depuis dix années, qu'un homme rapportait tout à lui seul, qu'il demandait compte de la république comme de son propre bien. On est douloureusement surpris en voyant un nouveau venu de la révolution s'introduire dans l'héritage, si laborieusement acquis, de tout un peuple.

Le 19 brumaire, les membres des conseils se rendirent à Saint-Cloud. Sieyès et Roger-Ducos accompagnèrent Bonaparte sur ce nouveau champ de bataille; ils étaient allés à Saint-Cloud dans l'intention de soutenir les desseins des conjurés. Sieyès, qui entendait la tactique des révolutions, voulait, pour assurer les événements, qu'on arrêtât provisoirement leurs chefs, et qu'on n'admît dans les conseils que la masse modérée: mais Bonaparte s'y était refusé. Il n'était pas un homme de parti; et, n'ayant agi et vaincu jusque-là qu'avec des régiments, il croyait entraîner des conseils législatifs comme une armée, par un mot d'ordre. La galerie de Mars avait été préparée pour les Anciens; l'Orangerie, pour les Cinq-Cents. Une force armée considérable entourait le siège de la législature, comme la multitude, au 2 juin, entourait la Convention. Les républicains, réunis en groupes dans les jardins, attendaient l'ouverture des séances; ils étaient agités d'une généreuse indignation contre la brutalité militaire dont ils étaient menacés; ils se communiquaient leurs projets de résistance. Le jeune général, suivi de quelques grenadiers, parcourait les cours et les appartements; et se livrant prématurément à son caractère, il disait, comme le vingtième roi d'une dynastie: „Je ne veux plus de factions; il faut que cela finisse; je n'en veux plus absolument." Vers deux heures après midi, les Conseils se réunirent dans leurs salles respectives au bruit des instruments, qui exécutaient la *Marseillaise*.

Dès que la séance est ouverte, Émile Gaudin, l'un des conjurés, monte à la tribune des Cinq-Cents. Il propose de remercier le Conseil des Anciens des mesures qu'il a prises, et de le faire

expliquer[1] sur le moyen de sauver la république. Cette motion devient le signal du plus violent tumulte, de tous les coins de la salle s'élèvent des cris contre Gaudin. Les députés républicains assiègent la tribune et le bureau que présidait Lucien Bonaparte. Les conjurés Cabanis, Boulay (de la Meurthe), Chazal, Gaudin etc., pâlissent sur leurs bancs. Après une longue agitation, au milieu de laquelle personne ne peut se faire entendre, le calme se rétablit un moment, et Delbred propose de renouveler le serment à la constitution de l'an III. Aucune voix ne s'élevant contre cette motion, qui devenait capitale dans une pareille conjoncture, le serment est prêté avec unanimité et un accent d'enthousiasme qui compromettent la conjuration.

Bonaparte, instruit de ce qui se passait aux Cinq-Cents et placé dans l'extrême péril d'une destitution et d'une défaite, se présente au Conseil des Anciens. Il était perdu si ce dernier, qui penchait pour la conjuration, était entraîné par l'élan du Conseil des Cinq-Cents. »Représentants du peuple, leur dit-il, vous n'êtes point dans des circonstances ordinaires; vous êtes sur un volcan. Hier j'étais tranquille, lorsque vous m'avez appelé pour me notifier le décret de translation, et me charger de l'exécuter. Aussitôt j'ai rassemblé mes camarades; nous avons volé à votre secours. Eh bien! aujourd'hui on m'abreuve de calomnies! On parle de César, on parle de Cromwell, on parle de gouvernement militaire! Si j'avais voulu opprimer la liberté de mon pays, je ne me serais point rendu aux ordres que vous m'avez donnés; je n'aurais pas eu besoin de recevoir cette autorité de vos mains. Je vous le jure, représentants du peuple, la patrie n'a pas de plus zélé défenseur que moi; mais c'est sur vous seuls que repose son salut. Il n'y a plus de gouvernement: quatre des directeurs ont donné leur démission, le cinquième (Moulins) a été mis en surveillance pour sa sûreté; le Conseil des Cinq-Cents est divisé: il ne reste que le Conseil des Anciens. Qu'il prenne des mesures, qu'il parle; me voilà pour exécuter. Sauvons la liberté, sauvons l'égalité.“ — Un membre républicain, Linglet, se leva alors et lui dit: „Général, nous applaudissons à ce que vous dites: jurez donc avec nous obéissance à la constitution de l'an III, qui peut seule maintenir la république.“ — C'en était fait de lui, si cette proposition eût été accueillie comme aux Cinq-Cents. Elle surprit le Conseil et Bonaparte fut un instant déconcerté. Mais il reprit bientôt: „La constitution de l'an III, vous n'en avez plus. Vous l'avez violée au 18 fructidor; vous l'avez violée au 22 floréal; vous l'avez violée au 30 prairial. La constitution! elle est invoquée par toutes les factions, et elle a été violée par toutes; elle ne peut être pour nous un moyen de salut, parce qu'elle n'obtient plus le respect de personne; la constitution violée, il faut un autre pacte, de nouvelles garanties.“ — Le conseil applaudit aux reproches que lui adressait Bonaparte, et il se leva en signe d'approbation.

Bonaparte, trompé par le succès facile de sa démarche auprès des Anciens, croit que sa présence seule apaisera le conseil orageux

---

[1] Le *faire expliquer* se dit, avec ellipse du pronom réfléchi, au lieu de le faire s'expliquer. Cette ellipse euphonique est approuvée par le Dictionnaire de l'Académie.

des Cinq-Cents. Il s'y rend à la tête de quelques grenadiers, qu'il laisse à la porte, mais du côté intérieur de la salle, et il s'avance seul, le chapeau bas. A l'apparition des baïonnettes, tout le conseil se lève d'un mouvement subit. Les législateurs, croyant que son entrée est le signal de la violence militaire, poussent en même temps le cri de: *Hors la loi! à bas le dictateur!* — Plusieurs membres s'élancent à sa rencontre; et le républicain Bigonet, le saisissant par le bras: „Que faites-vous? lui dit-il, téméraire! Retirez-vous; vous violez le sanctuaire des lois." Bonaparte pâlit, se trouble, recule, et il est enlevé par les grenadiers qui lui avaient servi d'escorte.

Son éloignement ne fit point cesser la tumultueuse agitation du Conseil. Tous les membres parlaient à la fois, tous proposaient des mesures de salut public et de défense. On accablait Lucien Bonaparte de reproches; celui-ci justifiait son frère, mais avec timidité. Il parvint, après de longs efforts, à monter à la tribune pour inviter le Conseil à juger son frère avec moins de rigueur. Il assura qu'il n'avait aucun dessein contraire à la liberté; il rappela ses services. Mais aussitôt plusieurs voix s'élevèrent et dirent: *Il vient d'en perdre tout le prix; à bas le dictateur! à bas les tyrans!* — Le tumulte devint alors plus violent que jamais, et l'on demanda *la mise hors la loi du général Bonaparte.* — „Quoi! dit Lucien, vous voulez que je prononce la mise hors la loi contre mon frère? — Oui, oui, le hors la loi, voilà pour les tyrans." — On proposa et on fit mettre aux voix, au milieu de la confusion, que le conseil fût en permanence, qu'il se rendît sur-le-champ dans son palais à Paris; que les troupes rassemblées à Saint-Cloud fissent partie de la garde du corps législatif; que le commandement en fût confié au général Bernadotte. Lucien étourdi par toutes ces propositions et par la mise *hors la loi*, qu'il crut adoptée comme les autres, quitta le fauteuil, monta à la tribune et dit dans la plus grande agitation: „Puisque je n'ai pu me faire entendre dans cette enceinte, je dépose, avec un sentiment profond de dignité outragée, les marques de la magistrature populaire." — Il se dépouilla en même temps de sa toque, de son manteau et de son écharpe.

Cependant Bonaparte avait eu quelque peine, au sortir du Conseil des Cinq-Cents à se remettre de son trouble. Peu accoutumé aux scènes populaires, il était vivement ébranlé. Ses officiers l'entourèrent, et Sieyès, qui avait plus d'habitude des révolutions, conseilla de ne point perdre de temps et d'employer la force. Le général Lefebvre donna aussitôt l'ordre d'enlever Lucien du Conseil. Un détachement entra dans la salle, se dirigea vers le fauteuil qu'occupait de nouveau Lucien, le prit dans ses rangs, et retourna avec lui au milieu des troupes. Dès que Lucien fut sorti, il monta à cheval à côté de son frère et quoique dépouillé de son caractère légal, il harangua les troupes comme président. De concert avec Bonaparte il inventa la fable, si répétée depuis, des poignards levés sur le général dans le Conseil des Cinq-Cents, et il s'écria: „Citoyens soldats, le président du Conseil des Cinq-Cents vous déclare que l'immense majorité de ce Conseil est dans ce moment sous la terreur de quelques représentants à stylets qui assiègent la tribune, présentent la mort à leurs collègues et enlèvent les délibérations les plus affreuses! .... Général, et vous

soldats, et vous tous, citoyens, vous ne reconnaîtrez pour législateurs de la France que ceux qui vont se rendre auprès de moi! Quant à ceux qui resteraient dans l'Orangerie, que la force les expulse. Ces brigands ne sont plus les représentants du peuple, mais les représentants du poignard." — Après cette furieuse provocation adressée aux troupes par un président conspirateur, qui, selon l'usage, calomniait ceux qu'il voulait proscrire, Bonaparte prit la parole. „Soldats, dit-il, je vous ai menés à la victoire, puis-je compter sur vous? — Oui! oui! vive le général! — Soldats, on avait lieu de croire que le Conseil des Cinq-Cents sauverait la patrie, il se livre, au contraire, à des déchirements; des agitateurs cherchent à le soulever contre moi! Soldats, puis-je compter sur vous? — Oui! oui! vive Bonaparte! — Eh bien! je vais les mettre à la raison." — Il donna aussitôt à quelques officiers supérieurs qui l'entouraient l'ordre de faire évacuer la salle des Cinq-Cents.

Le Conseil, depuis le départ de Lucien, était en proie à une anxiété extrême, et à la plus grande irrésolution. Quelques membres proposaient de sortir en masse, et d'aller à Paris chercher un abri au milieu du peuple. D'autres voulaient que la représentation nationale n'abandonnât point son poste, et qu'elle y bravât les outrages de la force. Sur ces entrefaites, une troupe de grenadiers entre dans la salle, y pénètre lentement, et l'officier qui la commandait notifie au Conseil l'ordre de se disperser. Le député Prudhon rappelle l'officier et ses soldats au respect des élus du peuple; le général Jourdan leur fait envisager aussi l'énormité d'un pareil attentat. Cette troupe reste un moment indécise, mais un renfort entre en colonne serrée. Le général Leclerc s'écrie: „Au nom du général Bonaparte, le Corps législatif est dissous; que les bons citoyens se retirent. Grenadiers, en avant!" — Des cris d'indignation s'élèvent de tous les bancs de la salle, mais ils sont étouffés par le bruit des tambours. Les grenadiers s'avancent dans toute la largeur de l'Orangerie, avec lenteur et en présentant la baïonnette. Ils chassent ainsi devant eux les législateurs, qui font entendre encore en sortant le cri de *Vive la république!* A cinq heures et demi, le 19 brumaire an VIII (10 novembre 1799), il n'y eut plus de représentation.[1]

[1] Notre auteur ne dit pas que les représentants, tout en criant *Vive la république!* sautaient par les fenêtres de l'Orangerie, ce qui, du reste, ne présentait aucune espèce de danger, ces fenêtres donnant presque de plain pied sur une terrasse.

THIERS.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

LOUIS-ADOLPHE THIERS naquit à Marseille, en 1797, d'une famille de commerçants en draps, ruinée par la révolution. Parent d'André et de Joseph Chénier[2] par sa mère, il dut à la famille de celle-ci d'entrer, avec une bourse, au lycée de Marseille. Après avoir fait des études brillantes, il alla à l'âge de dix-huit ans faire son droit à Aix, où il se lia avec Mignet[3] d'une amitié inaltérable. Reçu avocat en 1820, Thiers s'aperçut bientôt qu'il était moins fait pour la carrière du barreau que pour celle des lettres, et se voua exclusivement à l'étude de l'histoire et de la philosophie. Après avoir remporté le prix à l'Académie d'Aix, qui avait proposé pour sujet l'*Éloge de Vauvenargues*,[4] Thiers vint chercher fortune à Paris, où son ami Mignet l'avait déjà précédé. Pauvres et sans protecteurs, logés dans une petite chambre au quatrième étage, les deux amis travaillaient jour et nuit à se frayer une voie. Thiers parvint enfin à entrer à la rédaction du *Constitutionnel*, où le style vif et ferme de ses articles politiques et littéraires le fit bientôt remarquer. En même temps il eut des succès dans les salons de l'opposition, et il poursuivit ses études historiques.

En 1823 parurent les deux premiers volumes de son *Histoire de la Révolution française*, dont il ne termina le dixième et dernier volume qu'en 1827. Cet ouvrage, remarquable par la clarté du style et l'intérêt dramatique du récit, excita surtout les sympathies de la jeunesse libérale de la Restauration, mais il ne commença à devenir populaire en France qu'après les événements de 1830, et lorsqu'il eut été retouché plusieurs fois par l'auteur. La critique cependant lui reprocha avec justice une sorte de fatalisme historique. En effet, l'auteur de l'*Histoire de la Révolution* se fait tour à tour l'homme du parti le plus fort et l'apologiste de quiconque triomphe, et il montre une indulgence excessive pour les vices, la corruption et les crimes des acteurs du grand drame de la révolution.

Thiers prit, comme journaliste, une part très active aux combats que le libéralisme livra aux différents ministères de la Restauration, notamment au ministère Polignac. En 1829 il fonda, avec Mignet et Armand Carrel, le *National*, le journal qui a travaillé le plus ouvertement à renverser les Bourbons. Après les journées de Juillet, Thiers, qui n'était d'abord que pour la résistance légale aux ordonnances, fut un des fondateurs de la royauté de la maison d'Orléans. Aussi fut-il nommé conseiller d'État et secrétaire général au ministère des finances. Depuis cette époque, Thiers fut, pendant tout le règne de Louis Philippe (1830—1848), un des personnages politiques les plus marquants. Tantôt ministre (il eut successivement le portefeuille de l'intérieur, celui des travaux publics

---

[1] En partie d'après Vapereau, *Dictionnaire des Contemporains*.
[2] Voyez page 435. [3] Voyez page 549. [4] *Vauvenargues*, v. page 364.

et le département des affaires étrangères), deux fois avec la présidence du conseil, tantôt chef de parti dans l'opposition, toujours orateur brillant et influent à la chambre des députés, il prit une part active à toutes les affaires et attacha son nom aux lois et aux mesures les plus importantes. Son dernier ministère, qui ne dura que huit mois (de mars à octobre 1840), fut signalé par l'ordonnance qui prescrivit le commencement des fortifications de Paris et la résolution de faire transférer en France les cendres de Napoléon Ier. En 1834, Thiers était entré à l'Académie française.

Quoique sincèrement attaché à la monarchie autant qu'à la dynastie de Juillet, il contribua par son opposition à la chute du gouvernement et à la révolution de Février. Après la proclamation de la république en février 1848, Thiers envoya son adhésion au gouvernement provisoire et se présenta aux élections pour la Constituante. Il échoua aux élections générales, mais bientôt après il fut élu par quatre départements, prit place, dans la nouvelle assemblée, dans les rangs du parti conservateur, et mit au service du gouvernement républicain son bon sens pratique et sa grande science des affaires.

Membre de l'Académie des sciences morales et politiques, Thiers fut un des plus empressés à répondre à l'appel que le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, fit à ce corps savant pour combattre le socialisme, et il publia sous le titre: *du Droit de propriété* (1848) une brochure remarquable par le raisonnement et par la lucidité du style.

Après avoir voté pour la présidence du prince Louis-Napoléon, dont il avait d'abord combattu la candidature, Thiers, réélu à l'Assemblée législative, prit part à tous les débats importants et put se flatter un moment de jouer de nouveau un rôle considérable sous le second Empire qui commençait à poindre. Mais son attente fut trompée: lors du coup d'État du 2 décembre 1851, il fut arrêté et conduit hors du territoire français. Une fois le gouvernement impérial solidement établi, il reçut l'autorisation de rentrer à Paris.

Depuis longtemps Thiers avait commencé un grand travail historique destiné à compléter son *Histoire de la Révolution*. C'est l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, dont il publia les deux premiers volumes en 1845, et qui ne fut achevé qu'en 1862. Entre ce grand ouvrage et son *Histoire de la Révolution* il y a toute la différence de la jeunesse à la maturité. Le premier est sorti de la plume d'un journaliste ambitieux qui aspire à un grand avenir; le second est l'œuvre d'un homme d'État auquel il a été donné d'exercer une grande influence sur les destinées de son pays. L'auteur de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* a eu à sa disposition le plus riche trésor de documents authentiques, de papiers originaux qu'un historien puisse rassembler, et, sauf quelques longueurs auxquelles la multitude des matériaux l'a entraîné, il a su les trier avec habileté et donner un brillant tableau d'une des époques les plus remarquables de l'histoire moderne. Mais il ne faut pas chercher dans son ouvrage une appréciation impartiale des faits, ni même une sérieuse critique historique. Thiers est imbu de tous les préjugés de sa nation, et par son *Histoire du Consulat et de l'Empire* il a été le plus puissant propagateur de ce qu'on a si bien appelé „la légende napoléonienne," dont l'influence a été funeste. (Comparez Lanfrey, page 743.)

Le style du second ouvrage historique de Thiers se distingue par une grande clarté et une extrême simplicité.

Après s'être, pendant onze années, occupé exclusivement de ses travaux littéraires, Thiers entra, en 1863, dans l'arène politique comme membre de l'opposition dans le Corps législatif. En 1870 il combattit, dans cette assemblée, la déclaration de la guerre contre l'Allemagne, mais surtout parce que la France ne lui semblait pas suffisamment préparée pour cette grande lutte. Après la chute de l'Empire, Thiers se chargea d'une mission diplomatique pour disposer les puissances neutres en faveur de la nouvelle république française. Au mois de février 1871, il fut élu par vingt-six départements à la fois, membre de l'Assemblée nationale qui, après s'être constituée à Bordeaux, le nomma chef du pouvoir exécutif, titre qui fut plus tard changé en celui de président de la république. Après avoir vaincu l'insurrection socialiste qui avait institué à Paris une *commune*, Thiers s'efforça de rendre la tranquillité au pays épuisé par la guerre étrangère et la guerre civile, et d'obtenir la libération du territoire par le payement anticipé de l'indemnité due à l'Allemagne. Il touchait au but, lorsqu'il fut renversé du pouvoir, au mois de mai 1873, par une coalition parlementaire des partis monarchiques.

Thiers est mort en 1877, à Saint-Germain près de Paris.

HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE.

NAPOLÉON APPREND LA CAPITULATION DE PARIS.

(Volume XVII, livre LIII.)

Parti le 28 mars de Saint-Dizier,[1] Napoléon avait couché avec l'armée à Doulevent, était reparti le 29, avait passé l'Aube à Dolancourt, et était venu coucher à Troyes,[2] laissant en arrière l'armée qui ne pouvait pas franchir les distances aussi vite que lui. En route il avait reçu un message de M. de la Valette,[3] qui lui signalait le danger imminent de la capitale, la masse d'ennemis qui la menaçaient au dehors, l'activité des intrigues qui la menaçaient au dedans, et sur ce message il avait encore accéléré sa marche. Le 30, au matin, il avait poussé jusqu'à Villeneuve-l'Archevêque, et là, cessant de marcher militairement, voulant apporter au moins à Paris le secours de sa présence, il avait pris la poste, et tantôt à cheval, tantôt dans un misérable chariot, il s'était avec M. de Caulaincourt[4] et Berthier[5] dirigé sur Paris. Il avait envoyé en avant, comme on l'a vu, le général Dejean, pour annoncer son arrivée et presser instamment les maréchaux de prolonger la résistance. Vers minuit, ayant couru toute la journée, soit à cheval, soit en voiture, il était enfin parvenu à Fromenteau, impatient de savoir ce qui se passait. Déjà on apercevait une nombreuse cavalerie précédée de quelques officiers. Sans hésiter,

---

[1] *Saint-Dizier*, sur la Marne, en Champagne, frontière de la Lorraine.

[2] *Troyes*, ville de 47000 habitants, ancienne résidence des comtes de Champagne.

[3] Le comte de la Valette était alors directeur des postes.

[4] Caulaincourt, duc de Vicence (1778—1827), grand-écuyer de l'Empire.

[5] Berthier, voyez page 548, note 8.

Napoléon appela ces officiers à lui. »Qui est là? demanda-t-il. — Général Belliard,[1]« répondit le principal d'entre eux. — C'était en effet le général Belliard, qui, en exécution de la capitulation de Paris, se rendait à Fontainebleau, afin d'y chercher un emplacement convenable pour les troupes des deux maréchaux. Napoléon se précipitant alors à bas de sa voiture, saisit par le bras le général Belliard, le conduit sur le côté de la route, et là, multipliant ses questions, il lui donne à peine le temps d'y répondre, tant elles sont pressées. — »Où est l'armée? demande-t-il tout de suite. — Sire, elle me suit. — Où est l'ennemi? — Aux portes de Paris. — Et qui occupe Paris? — Personne: il est évacué! — Comment évacué! . . . . et mon fils, ma femme, mon gouvernement, où sont-ils? — Sur la Loire. — Sur la Loire? . . . . Qui a pu prendre une résolution pareille? — Mais, Sire, on dit que c'est par vos ordres. — Mes ordres ne portaient pas telle chose . . . . Mais Joseph,[2] Clarke,[3] Marmont,[4] Mortier,[5] que sont-ils devenus! qu'ont-ils fait? — Nous n'avons vu, Sire, ni Joseph, ni Clarke, de toute la journée. Quant à Marmont et à Mortier, ils se sont conduits en braves gens. Les troupes ont été admirables. La garde nationale elle-même, partout où elle a été au feu, rivalisait avec les soldats. On a défendu héroïquement les hauteurs de Belleville, ainsi que leur revers vers la Villette. On a même défendu Montmartre, où il y avait à peine quelques pièces de canon, et l'ennemi croyant qu'il y en avait davantage, a poussé une colonne le long du chemin de la Révolte pour tourner Montmartre, s'exposant ainsi à être précipité dans la Seine. Ah! Sire, si nous avions eu une réserve de dix mille hommes, si vous aviez été là, nous jetions les alliés dans la Seine, et nous sauvions Paris, et nous vengions l'honneur de nos armes! . — . . Sans doute, si j'avais été là, mais je ne puis être partout! . . . . Et Clarke, Joseph, où étaient-ils? Mes deux cents bouches à feu de Vincennes,[6] qu'en a-t-on fait? et mes braves Parisiens, pourquoi ne s'est-on pas servi d'eux? — Nous ne savons rien, Sire. Nous étions seuls et nous avons fait de notre mieux. L'ennemi a perdu douze mille hommes au moins. — Je devais m'y attendre! s'écria alors Napoléon. Joseph m'a perdu l'Espagne, et il me perd la France. . . . . Et Clarke! J'aurais bien dû en croire ce pauvre Rovigo, qui me disait que Clarke était un lâche, un traître, et de plus un homme incapable. Mais c'est assez se plaindre, il faut réparer le mal, il en est temps encore. Caulaincourt! ma voiture« . . . . — Ces mots dits, Napoléon se met à marcher dans la direction de Paris, en commandant à tout le monde de le suivre, comme s'il pouvait

---

[1] Belliard (1769-1832), général de cavalerie, chef de l'état-major général.

[2] Joseph Bonaparte, voyez page 476, note 4.

[3] Clarke, duc de Feltre (1769—1818), ministre de la guerre depuis 1807, nommé, en 1816, maréchal de France par le roi Louis XVIII.

[4] Marmont (1774—1852), duc de Raguse, maréchal de l'Empire, passa en 1814 au service des Bourbons; mais il perdit leur cause à Paris, dans les journées de Juillet 1830.

[5] Mortier, duc de Trévise (1768—1835), maréchal de l'Empire. Il *fut* une des victimes de l'horrible attentat de Fieschi, qui essaya de faire périr le roi Louis-Philippe au moyen d'une machine infernale.

[6] En 1814 le château de *Vincennes* n'avait d'importance que comme arsenal et comme prison d'État.

ainsi gagner du temps. Mais Belliard et ceux qui l'entourent s'efforcent de le dissuader. »Il est trop tard, lui dit Belliard, pour nous rendre à Paris; l'armée a dû le quitter; l'ennemi y sera bientôt, s'il n'y est déjà. — Mais, répond Napoléon, l'armée, nous la ramènerons en avant, l'ennemi, nous le jetterons hors de Paris; mes braves Parisiens entendront ma voix, ils se lèveront tous pour refouler les barbares hors de leurs murs. — Ah! Sire, il est trop tard, répète Belliard, l'infanterie est là qui me suit; d'ailleurs nous avons signé une capitulation qui ne nous permet pas de rentrer. — Une capitulation! et qui donc a été assez lâche pour en signer une? — De braves gens, Sire, qui ne pouvaient faire autrement.« — Au milieu de ce colloque, Napoléon marche toujours, ne voulant rien écouter, demandant sa voiture que Caulaincourt n'amène point, lorsqu'on aperçoit un officier d'infanterie. C'était Curial. Napoléon l'appelle, et apprend alors que l'infanterie est là, c'est-à-dire à trois ou quatre lieues de Paris, et qu'il n'est plus temps d'y rentrer. Vaincu par les faits, par les explications qu'on lui donne, il s'arrête aux deux fontaines qui s'élèvent sur la route de Juvisy, s'assied au bord, et demeure quelque temps la tête dans ses mains, plongé dans de profondes réflexions.

On se tait, on regarde, on attend. Enfin il se lève, il demande un lieu où il puisse s'abriter quelques instants. Il avait fait, outre trente lieues en voiture, trente lieues à cheval, il était accablé par la fatigue, mais il ne la sentait pas. Il voulait une table, de la lumière, pour étaler ses cartes, pour donner ses ordres. On se rend chez le maître de poste voisin. On fait luire un peu de lumière, et on aperçoit enfin son visage, qui conservait un reste d'animation, mais sans aucun trouble, et ne laissait paraître qu'une invincible énergie.

On étale des cartes; il examine, réfléchit, puis il dit: »Si j'avais ici l'armée, tout serait réparé! Alexandre va se montrer aux Parisiens; il n'est pas méchant, il ne veut pas brûler Paris, il ne veut que se faire voir à cette grande ville. Il passera demain une revue, il aura une partie de ses soldats à droite de la Seine, une autre à gauche; il en aura une portion dans Paris, une autre dehors, et, dans cette position, si j'avais mon armée, je les écraserais tous. La population se joindrait à moi, jetterait ce qu'elle a de plus lourd sur la tête des alliés, les paysans de la Bourgogne les achèveraient. Il n'en reviendrait pas un sur le Rhin, la grandeur de la France serait refaite. Si j'avais l'armée! mais je ne l'aurai que dans trois ou quatre jours. Ah! pourquoi ne pas tenir quelques heures de plus?« .... — Et en proférant ces paroles, Napoléon va et vient dans la pièce fort petite qui le contient à peine avec les témoins peu nombreux de cette scène étrange .... — Pour le calmer, M. de Caulaincourt lui dit: »Mais, Sire, l'armée viendra, et dans quatre jours Votre Majesté pourra encore faire ce qu'elle ferait aujourd'hui.« — Napoléon qui jusque-là ne semblait ni écouter ni saisir ce qu'on lui disait, relève tout à coup la tête, va droit à M. de Caulaincourt, et lui, qui n'avait jamais paru admettre la possibilité d'une révolution, s'écrie: »Ah! Caulaincourt, vous ne connaissez pas les hommes! Trois jours, deux jours! vous ne savez pas tout ce qu'on peut faire dans un temps si court. Vous ne savez pas tout ce qu'on fera jouer d'intrigues contre moi; vous ne savez pas combien il y a d'hommes qui me quitteront. Je vous les

nommerai tous, si vous voulez. Tenez, on prétend que j'ai ordonné de faire sortir de Paris l'Impératrice et mon fils; la chose est vraie, mais je ne puis pas tout dire. L'Impératrice est une enfant, on se serait servi d'elle contre moi, et Dieu sait quels actes on lui aurait arrachés! .... Mais oublions ces misères. Trois jours, quatre jours, c'est bien long! Pourtant l'armée arrivera, et si on me seconde, la France peut être sauvée.« — Napoléon se tait, réfléchit, fait encore quelques pas toujours rapides, puis, avec l'accent de l'inspiration: »Caulaincourt, s'écrie-t-il, je tiens nos ennemis; Dieu me les livre! je les écraserai dans Paris, mais il faut gagner du temps. C'est vous qui m'aiderez à le gagner.« — Alors, indiquant qu'il voulait être seul, il demeure avec M. de Caulaincourt, et lui expose ses idées, qui sont les suivantes. Il faut que M. de Caulaincourt se rende à Paris, aille voir Alexandre, duquel il sera bien accueilli, qu'il fasse appel aux souvenirs de ce prince, qu'il cherche à réveiller ses anciens sentiments, qu'il lui fasse entrevoir les dangers qui le menacent dans cette grande capitale, Napoléon surtout approchant avec soixante mille hommes, en recueillant vingt mille qui sortent de Paris, les uns et les autres avides de vengeance, et voulant à tout prix relever l'honneur de nos armes. Cette perspective, Alexandre, même sans qu'on la lui montre, doit en avoir l'imagination frappée, et quand on s'appliquera à la placer sous ses yeux, elle produira bien plus d'effet encore. Si, dans cette disposition d'esprit, on lui offre une paix immédiate, à des conditions qui s'approcheront de celles de Châtillon,[1] il ne voudra pas compromettre son triomphe, il prêtera l'oreille, il renverra M. de Caulaincourt au quartier général français. M. de Caulaincourt ira et reviendra. Trois, quatre jours seront bientôt passés, et alors, ajoute Napoléon, j'aurai l'armée, et tout sera réparé! — Mais, Sire, répond M. de Caulaincourt, ne serait-ce pas le cas de négocier sérieusement, de vous soumettre aux événements, si ce n'est aux hommes, et d'accepter les bases de Châtillon, au moins les principales? — Non, réplique Napoléon, c'est bien assez d'avoir hésité un instant. Non, non, l'épée doit tout terminer. Cessez de m'humilier! on peut aujourd'hui encore sauver la grandeur de la France. Les chances restent belles, si vous me gagnez trois ou quatre jours. — M. de Caulaincourt, tout ferme qu'il était, avait peine à résister au torrent de cette énergie que tant de malheurs n'avaient point abattue, et il demande qu'on lui adjoigne le prince Berthier, qui a le secret des ressources dont l'Empereur dispose encore, qui est connu, estimé des souverains, qui pourra se faire écouter. Napoléon ne laisse pas achever M. de Caulaincourt. D'abord il a besoin de Berthier, qui seul connaît dans tous ses détails la distribution de l'armée sur le théâtre confus de la guerre, mais ce n'est pas sa plus forte raison. »Berthier est excellent, dit Napoléon, il a de grandes qualités, il m'aime, je l'aime, mais il est faible. Vous n'imaginez pas ce qu'en pourraient faire les intrigants qui vont s'agiter. Allez, partez sans lui, il n'y a que vous dont la trempe puisse résister au foyer de ces intrigues.«

Après ce colloque si animé, il fut convenu que Napoléon irait

[1] *Châtillon-sur-Seine*, petite ville de Bourgogne, où Caulaincourt avait négocié avec les alliés en février et en mars 1814, et où l'on avait offert à Napoléon la frontière du Rhin.

s'établir à Fontainebleau, qu'il y concentrerait l'armée, y réunirait les ressources qui lui restaient, et que, tandis qu'il préparerait tout pour une dernière et formidable lutte, M. de Caulaincourt s'efforcerait sinon d'arrêter, du moins de ralentir les entreprises politiques que les alliés allaient tenter dans Paris avec le secours des mécontents, qu'il gagnerait ainsi trois ou quatre jours, qu'alors l'heure suprême du salut sonnerait, et que Napoléon paraîtrait aux portes de la capitale pour y succomber peut-être, mais pour y entraîner certainement la coalition dans sa chute.[1]

2. DÉPART DE NAPOLÉON POUR L'ÎLE D'ELBE.

(Volume XVII, Livre LIII.)

Enfin le 20 avril au matin, Napoléon se décida à quitter Fontainebleau. Le bataillon de sa garde destiné à le suivre à l'île d'Elbe était déjà en route. La garde elle-même était campée à Fontainebleau. Il voulut lui adresser ses adieux. Il la fit ranger en cercle autour de lui, dans la cour du château, puis, en présence de ses vieux soldats profondément émus, il prononça les paroles suivantes: »Soldats, vous, mes vieux compagnons d'armes, que j'ai toujours trouvés sur le chemin de l'honneur, il faut enfin nous quitter. J'aurais pu rester plus longtemps au milieu de vous, mais il aurait fallu prolonger une lutte cruelle, ajouter peut-être la guerre civile à la guerre étrangère, et je n'ai pu me résoudre à déchirer plus longtemps le sein de la France. Jouissez du repos que vous avez si justement acquis, et soyez heureux. Quant à moi, ne me plaignez pas. Il me reste une mission, et c'est pour la remplir que je consens à vivre, c'est de raconter à la postérité les grandes choses que nous avons faites ensemble. Je voudrais vous serrer tous dans mes bras, mais laissez-moi embrasser ce drapeau qui vous représente« .... — Alors attirant à lui le général Petit,[2] qui portait le drapeau de la vieille garde, et qui était le modèle accompli de l'héroïsme modeste, il pressa sur la poitrine le drapeau et le général, au milieu des cris et des larmes des assistants, puis il se jeta dans le fond de sa voiture, les yeux humides, et ayant attendri les commissaires eux-mêmes chargés de l'accompagner.

Son voyage se fit d'abord lentement. Le général Drouot ouvrait la marche dans une voiture. Napoléon suivait, ayant dans la sienne le général Bertrand;[3] les commissaires des puissances venaient ensuite. Pendant les premiers relais, des détachements à cheval de la garde accompagnèrent le cortège. Plus loin, les détachements manquant, on marcha sans escorte. Dans la partie de la France qu'on traversait, et jusqu'au milieu du Bourbonnais, Napoléon fut accueilli par les acclamations du peuple, qui tout en maudissant la conscription et les droits réunis, voyait en lui le héros malheureux et le

[1] On sait que les maréchaux refusèrent de marcher sur Paris et que Napoléon Ier abdiqua d'abord en faveur de son fils, le roi de Rome, pendant la minorité duquel Marie-Louise serait régente. Le projet de régence étant rejeté par les alliés, l'empereur se résigna, le 6 avril 1813, à une abdication absolue. On consentit à lui laisser l'île d'Elbe comme principauté.

[2] Le général Petit (1772—1856), alors général de brigade.

[3] Le général Bertrand (1773—1844), grand maréchal du Palais et comte de l'Empire, suivit Napoléon à l'île d'Elbe et ensuite à Sainte-Hélène.

vaillant défenseur du sol national. Tandis que la foule entourait sa voiture en criant: *Vive l'Empereur!* elle faisait entendre autour de celle des commissaires le cri: *A bas les étrangers!* Plusieurs fois Napoléon s'excusa auprès d'eux de manifestations qu'il ne dépendait pas de lui d'empêcher, mais qui prouvaient cependant qu'il n'était pas dans toute la France aussi impopulaire qu'on avait voulu le dire. En général il s'entretenait librement et doucement avec les fonctionnaires qu'il rencontrait sur la route, recevait leurs adieux, et leur faisait les siens, avec une parfaite tranquillité d'esprit.

Bientôt le voyage devint plus pénible. Aux environs de Moulins[1] les cris de *Vive l'Empereur!* cessèrent, et ceux de *Vive le Roi! Vivent les Bourbons!* se firent entendre. Entre Moulins[1] et Lyon, le peuple ne montra que de la curiosité, sans y ajouter aucun témoignage significatif. A Lyon Napoléon avait toujours compté beaucoup de partisans, sensibles à ce qu'il avait fait pour leur ville et pour leur industrie; néanmoins il y avait aussi une portion de la population qui professait des sentiments entièrement contraires. Afin d'éviter toute manifestation, on traversa Lyon pendant la nuit. Pourtant quelques cris de *Vive l'Empereur!* accueillirent le cortège impérial. Mais ce furent les derniers. En traversant Valence[2] Napoléon rencontra le maréchal Augereau,[3] qui venait de publier une proclamation indigne, rédigée, dit-on, par le duc d'Otrante,[4] et se terminant par ces mots: »Soldats, vous êtes déliés de vos serments; vous l'êtes par la nation, en qui réside la souveraineté; vous l'êtes encore, s'il était nécessaire, par l'abdication même d'un homme qui, après avoir immolé des millions de victimes à sa cruelle ambition, *n'a pas su mourir en soldat.*« — Le pauvre Augereau l'avait su encore moins, et ne s'était pas exposé à mourir sur la Saône et le Rhône, où il avait contribué par sa faiblesse et son ineptie à ruiner les affaires de la France. Napoléon, qui ne connaissait pas sa proclamation, mais qui connaissait sa triste campagne, ne lui fit cependant aucun reproche, l'accueillit avec une familiarité indulgente, et l'embrassa même en le quittant. En avançant vers le Midi, les cris de *Vive le Roi!* se multiplièrent, et bientôt s'y ajoutèrent ceux-ci: *A bas le tyran! A mort le tyran!* — A Avignon, la population ameutée demandait avec emportement qu'on lui livrât *le Corse* pour le mettre en pièces et le précipiter dans le Rhône. Tandis qu'on traitait de la sorte le génie, coupable mais glorieux, dans lequel s'étaient longtemps personnifiées la prospérité et la grandeur de la France, on criait: *Vivent les alliés!* autour de la voiture des commissaires. Du reste cette faveur pour l'étranger était heureuse en ce moment, car sans la popularité dont jouissaient les représentants des puissances, Napoléon égorgé eût devancé dans les eaux du Rhône l'infortuné maréchal Brune.[5] Il fallut en effet tous les efforts des

---

[1] *Moulins* sur l'Allier, en Bourbonnais. [2] *Valence* sur le Rhône, en Dauphiné.

[3] Augereau (1757—1816), duc de Castiglione, maréchal de l'Empire, fils d'un maçon, fut un des premiers à se détacher de l'empereur.

[4] Fouché (1753—1820), duc d'Otrante, ministre de la police, de 1804 à 1810 et pendant les *Cent-Jours* (1815).

[5] Brune (1763—1815), maréchal de l'Empire, fut, peu de temps après la bataille de Waterloo, assassiné à Avignon par la populace royaliste ameutée.

commissaires, des autorités, de la gendarmerie, pour empêcher un horrible forfait. A Orgon,[1] on annonçait un nombreux rassemblement de peuple et des scènes plus violentes encore. Ces populations ardentes, exaspérées par la conscription, par les droits réunis, et par une longue privation de tout commerce, étaient royalistes en 1814 comme elles avaient été terroristes en 1793 et n'avaient besoin que d'une occasion pour se montrer aussi sanguinaires. Les commissaires, chargés d'une immense responsabilité, ne virent d'autre moyen d'échapper au péril que de faire prendre à Napoléon un déguisement, et on l'obligea de revêtir un uniforme étranger, afin qu'il parût être un des officiers composant le cortège. Cette humiliation, la plus douloureuse qu'il eût encore subie, avait été, on s'en souvient, présente à son esprit lorsqu'il avait avalé le poison préparé par le docteur Yvan;[2] et pourtant, toute douloureuse qu'elle était, on put bientôt reconnaître à quel point elle était nécessaire. Lorsqu'on eut atteint la petite ville d'Orgon, le peuple, armé d'une potence, se présenta en demandant le tyran, et se jeta sur la voiture impériale pour l'ouvrir de force. Elle ne contenait que le général Bertrand, qui peut-être eût payé de sa vie la fureur excitée contre son maître, si M. de Schouvaloff se jetant à bas de sa voiture, et, comme tous les Russes, parlant très bien le français, n'eût cherché à réveiller chez ces furieux les sentiments que devait inspirer un vaincu, un prisonnier. Au surplus son uniforme russe servit M. de Schouvaloff plus que son langage, et il parvint à calmer les plus emportés. Pendant ce temps les voitures échappèrent au péril. Aux relais suivants, les scènes de violence allèrent en diminuant, et elles cessèrent tout à fait en approchant de la mer.

Durant ces cruelles épreuves, Napoléon immobile, silencieux, affectant le plus souvent le mépris, ne put cependant demeurer toujours insensible aux cris répétés de la haine publique, et une fois enfin il fondit en larmes. Il se remit promptement et tâcha de reprendre une hautaine impassibilité, sans pouvoir toutefois s'empêcher de sentir, à travers la bassesse de ces démonstrations, cette tardive mais infaillible justice des choses, qui serait odieuse à contempler, si on ne la considérait que dans les vils instruments qu'elle emploie, mais qui paraît bientôt, si on élève la vue jusqu'à elle, aussi profonde que terriblement rémunératrice. Il ne reste aux grands esprits qui l'ont provoquée par leurs fautes, qu'un honneur, une consolation, c'est de la reconnaître, de la comprendre, et de se résigner à ses arrêts. Après avoir fait couler, non par méchanceté de cœur, mais par excès d'ambition, plus de sang que n'en versèrent les conquérants d'Asie, Napoléon sentait bien, sans le dire, qu'il s'était exposé à ces violentes manifestations de la multitude. Hélas! elle a souvent traîné

---

[1] *Orgon*, petite ville de Provence, située sur la Durance.

[2] Napoléon avait tenté, à Fontainebleau, de s'empoisonner avec une potion d'opium que son médecin Yvan lui avait préparée en Russie, en 1812, le lendemain de la bataille de Malo-Jaroslawetz, après laquelle une soudaine irruption des Cosaques avait mis sa personne en péril.

(Quelques historiens modernes ont mis en doute la sincérité de cette tentative de suicide, qui n'est racontée que par Thiers.)

dans une boue sanglante des sages, des héros vertueux, qui n'avaient mérité que ses hommages, et il faut bien avouer que, si elle n'avait jamais été plus basse qu'en cette occasion, il lui était souvent arrivé d'être plus injuste!

Ce supplice fut terrible, mais, heureusement, court. Napoléon trouva au golfe de Saint-Raphaël une frégate anglaise, l'*Undaunted*, que le colonel Campbell (commissaire pour l'Angleterre) avait fait préparer. Il s'embarqua le 28 avril pour l'île d'Elbe et jeta l'ancre le 3 mai dans la rade de Porto-Ferrajo. Le lendemain 4, il débarqua au milieu des cris de joie d'une population qui était fière d'avoir pour souverain ce monarque tombé du plus grand des trônes, apportant, disait-on, d'immenses trésors, et devant combler l'île de bienfaits. Pour le dédommager des hommages de l'univers, il avait ainsi les applaudissements de quelques mille insulaires vivant de la pêche ou du travail des mines! Vaine et cruelle comédie des choses humaines! Napoléon, empereur du grand Empire qui s'était étendu de Rome à Lubeck, Napoléon était aujourd'hui le monarque applaudi de l'île d'Elbe!

3. DÉPART DE LOUIS XVIII DE PARIS ET ENTRÉE DE NAPOLÉON AUX TUILERIES EN 1815.

(Volume XIX, livre LVII.)

Vers la fin du jour,[1] on sut que Napoléon s'était porté sur Fontainebleau, et on ne douta plus de son entrée à Paris le lendemain. En conséquence, on résolut de ne plus différer le départ. Vers onze heures, la foule des curieux s'étant peu à peu dispersée, on ferma les grilles des Tuileries, et toute la famille royale monta en voiture. Elle se dirigea sur Saint-Denis, sans rencontrer ni résistance ni curiosité, car à cette heure les rues de la capitale étaient entièrement désertes. Le maréchal Macdonald ordonna aux troupes qui n'étaient point encore parties pour Villejuif de prendre le chemin de Saint-Denis, n'ayant pas du reste la moindre espérance de les soustraire à la contagion et de les conserver à la royauté. A minuit, on traversa Saint-Denis sans avoir essuyé d'autre accident que quelques cris inconvenants d'un bataillon d'officiers à la demi-solde, acheminé dans cette direction. Ainsi, après onze mois, l'infortunée famille des Bourbons, moins par ses fautes que par celles de ses amis, prenait une seconde fois la route de l'exil!

— — Après avoir donné quelques ordres relatifs à la marche de ses troupes, Napoléon quitta Fontainebleau à deux heures,[2] en voiture de poste, ayant avec lui M. de Caulaincourt et ses fidèles compagnons Bertrand et Drouot. Près de Villejuif il vit venir à lui la plupart des troupes, destinées à former l'armée de Melun. L'état-major de cette armée s'était, comme nous l'avons dit, dirigé sur Saint-Denis. Les soldats étaient donc sans chefs, et il n'en était que plus facile pour eux de se livrer à leurs sentiments. Napoléon, après avoir reçu les témoignages de leur enthousiasme, continua son voyage, escorté par une foule d'officiers à cheval, appartenant à tous les régiments. Cette foule retardant sa marche, il n'entra dans Paris que vers les neuf heures du soir. Il suivit le boulevard extérieur jusqu'aux In-

[1] Le 19 mars 1815. [2] Le 20 mars 1815.

valides, pour éviter les rues étroites du centre de la capitale, puis il remonta les quais jusqu'au guichet des Tuileries. Le peuple de Paris ignorait son arrivée, et il n'y eut d'autres témoins de cette étrange et prodigieuse restauration impériale, que quelques curieux et la masse des officiers réunis sur la place du Carrousel.

La voiture pénétra dans la cour du palais, sans qu'on sût d'abord ce qu'elle contenait. Mais une minute suffit pour qu'on en fût informé. Alors Napoléon, arraché des mains de MM. de Caulaincourt, Bertrand, Drouot, fut porté dans les bras des officiers à la demi-solde, en proie à une joie délirante. Un cri formidable de *Vive l'Empereur!* avait averti la foule des hauts fonctionnaires qui remplissaient les Tuileries. Elle se précipita aussitôt vers l'escalier, et formant un courant contraire à celui des officiers qui montaient, il s'engagea une sorte de conflit presque alarmant, car on faillit s'étouffer, et étouffer Napoléon lui-même. On le porta ainsi au sommet de l'escalier, en poussant des cris frénétiques, et lui, pour la première fois de sa vie ne pouvant dominer l'émotion qu'il éprouvait, laissa échapper quelques larmes,[1] et déposé enfin sur le sol, marcha devant lui sans reconnaître personne, abandonnant ses mains à ceux qui les serraient, les baisaient, les meurtrissaient de leurs témoignages.

Après quelques instants il recouvra ses sens, reconnut ses plus fidèles serviteurs, les embrassa, puis, sans prendre un moment de repos, s'enferma avec eux pour composer un gouvernement.

Ainsi en vingt jours, du 1er au 20 mars, s'était accomplie cette étrange prophétie que l'aigle impériale *volerait sans s'arrêter de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame!* Rien dans la destinée de Napoléon n'avait été plus extraordinaire, ni plus difficile à expliquer en apparence, quoique extrêmement facile à expliquer en réalité. Les infortunés Bourbons qui s'en allaient, imputaient cette révolution non pas à leurs fautes, mais à une immense conspiration qui, à les en croire, embrassait la France entière. Or, de conspiration il n'y en avait pas comme on l'a vu. A la vérité il avait existé un projet insignifiant de quelques jeunes officiers, dupes de M. Fouché, projet qui avait si peu d'importance, que, mis à exécution avec le puissant encouragement du débarquement de Napoléon, il avait complètement échoué. Mais ce projet n'avait eu aucun lien réel avec l'île d'Elbe, puisque M. de Bassano qui le connaissait sans s'y être associé, avait envoyé à Napoléon l'avis du mécontentement public, sans même y ajouter un conseil. Napoléon, peu influencé par cette communication, s'attendant à être prochainement enlevé de l'île d'Elbe, à voir ses compagnons d'exil périr d'ennui ou de misère sous ses yeux, et croyant le congrès dissous, s'était décidé à partir, mû surtout par son activité dévorante, par son audace extraordinaire, et comptant pour traverser la mer sur sa fortune, et pour traverser l'intérieur de la France sur tous les sentiments que les Bourbons avaient froissés. Toute la profondeur de sa conception avait consisté à juger, d'une manière sûre, que le sentiment national représenté par l'armée, que les sentiments de quatre-vingt-neuf représentés par le peuple des campagnes et des villes, éclateraient à sa vue, que dès lors, moyennant

---

[1] Voyez cependant p. 565, l'alinéa commençant: *Durant ces cruelles* etc.

un premier danger vaincu, il entraînerait à sa suite le peuple et l'armée et arriverait d'un trait à Paris suivi des soldats envoyés pour le combattre. Il s'était donc embarqué avec sa foi accoutumée dans son étoile, avait heureusement traversé la mer, avait débarqué sans difficulté sur une côte gardée à peine par quelques douaniers, puis entre deux routes, celles des Alpes semée d'obstacles physiques, celle du littoral semée d'obstacles moraux, avait préféré la première, et trouvant à La Mure un bataillon qui hésitait, l'avait décidé en lui découvrant hardiment sa poitrine. Ce jour-là la France avait été conquise, et Napoléon était remonté sur son trône! Ainsi un acte de clairvoyance consistant à lire dans le cœur de la France blessée par l'émigration, un acte d'audace consistant à entraîner un bataillon qui hésitait entre le devoir et ses sentiments, étaient, avec les fautes des Bourbons, les vraies causes de cette révolution étrange, et bien ordinaire, disons-le, tout extraordinaire qu'elle puisse paraître! Était-il possible en effet que l'ancien régime et la Révolution, replacés en face l'un de l'autre en 1814, se trouvassent en présence sans se saisir encore une fois corps à corps, pour se livrer un dernier et formidable combat? Assurément non, et une nouvelle lutte entre ces deux puissances était inévitable. Napoléon, il est vrai, en s'y mêlant, lui donnait des proportions européennes, c'est-à-dire gigantesques. Sans lui cette lutte aurait été peut-être moins prompte; peut-être aussi n'aurait-elle point provoqué l'intervention de l'étranger, et dans ce cas il faudrait regretter à jamais, qu'étant inévitable, elle eût été aggravée par sa présence. Mais ce point est fort douteux, et probablement l'étranger en voyant les Bourbons renversés par les régicides, n'aurait pas été moins tenté d'intervenir qu'en voyant apparaître le visage irritant du vainqueur d'Austerlitz!

Quoi qu'il en soit, au milieu de la joie délirante des uns, de la consternation naturelle des autres, les patriotes éclairés qui auraient souhaité que la liberté modérée s'interposant entre l'ancien régime et la Révolution, fît aboutir leur dernier conflit à des luttes paisibles et légales, et que ce conflit ne devînt pas un dernier duel à mort entre la France et l'Europe, devaient être profondément attristés. Aussi la bourgeoisie, comprenant de ces patriotes plus qu'aucune autre classe, sans regretter les émigrés, sans repousser Napoléon qui lui plaisait par sa gloire, était incertaine, inquiète, sans larmes dans les yeux, sans joie au visage, et à peine curieuse, tant elle prévoyait de tristes choses qu'elle avait déjà vues, et qui l'alarmaient profondément. Les événements devaient bientôt justifier ses pressentiments douloureux![1]

---

[1] Voici le résumé de ces événements: 1815, 16 juin, *Batailles de Ligny et de Quatre-Bras.* 18 juin, *Bataille de Waterloo et de Belle-Alliance.* 7 juillet, *Seconde entrée des alliés à Paris.* 8 juillet, *Rentrée de Louis XVIII.* Napoléon est transporté à Sainte-Hélène.

20 nov. *Second traité de Paris,* cession des forteresses de *Philippeville*, *Marienbourg*, *Saarlouis*, *Landau*, du territoire jusqu'à la *Lauter* et de cette partie de la Savoie que la France avait conservée en 1814. Occupation (jusqu'en 1818) de 18 forteresses françaises par les troupes des alliés. La France paye 700 millions de francs de contributions.

RÉMUSAT.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.

CHARLES, COMTE DE RÉMUSAT, naquit à Paris en 1797, y fit ses études classiques et son droit, fut reçu avocat, se voua à des études de politique et de législation et écrivit différents articles fort remarquables pour la *Revue encyclopédique*, le *Globe* et le *Courrier français*. Élu député en 1830, il se plaça d'abord dans le parti conservateur et fut, en 1836, nommé sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur. L'année suivante, il entra dans l'opposition et se rangea dans le parti dont Thiers était le chef. En 1840, il fut, pendant huit mois, ministre de l'intérieur. En 1842, il fut appelé à l'Académie des sciences morales et politiques et, en 1846, à l'Académie française. En 1871, il fut nommé ministre des affaires étrangères; il quitta le pouvoir en 1873 en même temps que Thiers, et mourut en 1876.

Rémusat a publié plusieurs ouvrages philosophiques remarquables, et une série d'articles politiques et littéraires, dont la plupart parurent dans la *Revue des Deux Mondes*, et qui lui assignent une place très distinguée parmi les prosateurs français contemporains. Son style est un modèle de précision et de netteté.

CROMWELL.[1]

(De Cromwell, selon Carlyle, Revue des Deux Mondes, mars 1854.)

Cromwell régna cinq ans. L'Angleterre sous lui ne fut agitée par aucune guerre civile; elle se fit respecter au dehors. Il gouverna avec rudesse, mais sans violence; il la maintint en repos, et ne persécuta ni les partis ni les croyances: de là l'admiration historique que l'Europe porte à son gouvernement; mais il ne fonda rien, et pourtant il voulut fonder. Il essaya plus d'une fois d'organiser un gouvernement régulier et définitif; il échoua toutes les fois. Il voulut être roi; mais il ne put ou n'osa. Il recourut successivement, avec habileté et bonheur, à tous les expédients de l'absolutisme; il fut condamné aux tristes soins d'une police inquiète et réussit à sauver sa vie, mais non son repos. Quant à l'opinion publique, jamais il ne la gagna au point de pouvoir s'abandonner à elle. Il répondit à ses résistances par des coups d'autorité;[2] mais il ne parvint pas plus à dompter qu'à satisfaire l'esprit de liberté. Il opprima sa nation, il ne la corrompit pas. Le despote réussit, mais non le despotisme.

— — Cromwell, par ses qualités les plus éminentes, mais les moins singulières, est de l'espèce de ces grands hommes pour lesquels l'histoire se monte au ton de la poésie, quoique pour lui elle ne doive pas s'élever au-dessus de la prose éloquente. La qualité et les procédés de son ambition, sa vocation pour le commandement, pour l'organisation, pour la guerre, son obstination, sa patience, son activité, son art de ménager et de conduire les opinions contemporaines, de

[1] *Cromwell* (1599—1658) porta le titre de *protecteur* d'Angleterre depuis 1652 jusqu'à sa mort.

[2] Coups *d'autorité*, c'est-à-dire coups d'État, Staatsstreich.

faire servir ses penchants et ses idées les plus involontaires au succès même de ses desseins, tout cela le met au rang de ceux que les hommes reconnaissent pour leurs maîtres. D'autres traits plus individuels, ses mœurs, ses croyances, son langage, un certain vague dans les idées, une certaine indécision devant les grandes choses, un esprit exalté et artificieux, mille singularités le rendent curieux à observer et à peindre; mais tout cela le diminue un peu pour la raison. Si Jules César est pris pour le type de ces hommes rares qu'aucun n'a surpassés, on pourra comparer, non égaler Cromwell à César, quoiqu'il ait eu de ses qualités et commis de ses fautes. Enfin ce qui le fait appeler sectaire a pu lui servir souvent comme moyen d'influence, mais lui donne je ne sais quoi d'incohérent et d'outré, qui touche au haut comique, et le fait descendre des régions de l'idéal: c'est un héros du drame romantique.

L'histoire d'un grand homme ne dépend pas toute de lui: ce qu'il maîtrise des événements est souvent peu de chose auprès de ce qu'il en subit; mais Cromwell fut heureux, ce qui veut dire que les événements le servirent bien, et il se servit bien des événements. Il motiva et mérita sa fortune au moins par ses travaux et ses périls. En cela il ne fut pas un usurpateur. C'est ce qui l'honore, et c'est ce qui honore son temps et sa nation. La servitude est d'autant moins humiliante, qu'elle a coûté plus cher à celui qui l'impose. S'il releva son pouvoir en le conquérant par d'héroïques efforts, si les circonstances se prêtèrent à son avènement au point d'en faire une chose toute naturelle, sa tyrannie ne devint inévitable qu'en raison de sa supériorité même. Jamais la nation ne la chercha, ne l'appela, et ne s'enorgueillit d'avoir trouvé un maître. Moins habile ou moins heureux, il n'aurait pas asservi son pays; aucun des résultats de la révolution d'Angleterre n'avait besoin de lui; elle ne lui dut rien qu'un intervalle assez éclatant. Il fut un incident très commun dans les troubles civils. Qu'un guerrier victorieux s'y rencontre, il est rare qu'il ne domine pas. Mais l'intervention de Cromwell ne fut ni une nécessité ni un bienfait, et si ce n'est qu'il lui a donné la Jamaïque, j'ignore quel bien permanent il a fait à son pays. C'est le faible des historiens que de vouloir toujours chercher dans les grands hommes un de ceux-là dont Dieu a dit: *Je t'appellerai Cyrus.* Tout est permis, tout est voulu par la Providence; mais nul ne la représente, et il faut se résigner à croire que la valeur des individus est, comme on dit, un hasard de la naissance, c'est-à-dire que l'ordre politique, à la différence de l'ordre des cieux, est l'empire de la liberté humaine. Les contemporains jugèrent de Cromwell ainsi, lorsqu'en subissant son influence, en admirant son génie, en redoutant sa force, ils n'acceptèrent jamais son despotisme, et, par la résistance de l'opinion, le tinrent constamment en échec et le condamnèrent à l'impuissance d'opprimer en paix. Jamais il ne parvint à suborner l'esprit de liberté, à dénaturer le caractère national. L'Angleterre dominée, mais non déchue, resta au fond la même et conserva dans son sein ce sentiment de la bonne vieille cause qui ne devait pas périr. Voilà ce que ne saurait jamais oublier l'historien de Cromwell. On doit du respect aux grands hommes: on en doit plus encore aux nations.

ALFRED DE VIGNY.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

ALFRED-VICTOR, COMTE DE VIGNY, naquit en 1799 à Loches, en Touraine, et mourut en 1863. Il eut de bonne heure la passion de l'état militaire et entra, en 1814, dans la garde de Louis XVIII. En 1825, il obtint de passer dans la ligne pour faire partie de l'expédition d'Espagne; mais son régiment devant rester dans les Pyrénées, il consacra ses loisirs forcés à l'étude et à la poésie. Désenchanté de la vie de soldat, il donna, en 1828, sa démission et se consacra entièrement aux lettres.

Alfred de Vigny publia ses premiers *Poèmes* de 1822 à 1826. On distingua surtout *Moïse*, le *Trappiste*, le *Cor*, *Eloa*. C'est aussi en 1826 qu'il publia son premier et son meilleur roman historique, *Cinq-Mars*. On en admira beaucoup le style et l'action dramatique, mais on reprocha avec justice à l'auteur d'avoir faussé l'histoire et d'avoir trop exalté Cinq-Mars aux dépens de Richelieu. *Stello* (1832) et *Servitude et Grandeur militaires* réussirent également, mais provoquèrent des critiques du même genre.

Alfred de Vigny a aussi travaillé pour le théâtre. En 1829, il fit jouer *Othello*, traduit de Shakespeare, le premier drame romantique[2] qui aborda la scène française, et qui donna lieu à des attaques et à des éloges également exagérés. En 1835, le poète détacha de son *Stello* l'épisode de *Chatterton*, qui, remanié pour la scène, obtint un véritable succès. Comme poète et comme prosateur, Alfred de Vigny a autant d'élégance que de pureté et de délicatesse de style, mais il est souvent trop recherché et laisse voir la peine que ses œuvres lui ont coûtée.

LE COR.

I.

J'aime le son du cor, le soir, au fond des bois,
Soit qu'il chante les pleurs de la biche aux abois,
Ou l'adieu du chasseur que l'écho faible accueille,
Et que le vent du nord porte de feuille en feuille.

Que de fois, seul, dans l'ombre à minuit demeuré,
J'ai souri de l'entendre, et plus souvent pleuré!
Car je croyais ouïr de ces bruits prophétiques
Qui précédaient la mort des Paladins antiques.

O montagne d'azur! ô pays adoré!
Rocs de la Frazona, cirque du Marboré,
Cascades qui tombez des neiges entraînées,
Sources, gaves,[3] ruisseaux, torrents des Pyrénées;

[1] D'après Vapereau. *Dictionnaire des Contemporains.*

[2] Voyez l'article *Victor Hugo*, page 591.

[3] *Gave*, nom que l'on donne, dans les Pyrénées occidentales, à tout torrent.

Monts gelés et fleuris, trône des deux saisons,
Dont le front est de glace et le pied de gazons!
C'est là qu'il faut s'asseoir, c'est là qu'il faut entendre
Les airs lointains d'un cor mélancolique et tendre.

Souvent un voyageur, lorsque l'air est sans bruit,
De cette voix d'airain fait retentir la nuit;
A ses chants cadencés autour de lui se mêle
L'harmonieux grelot du jeune agneau qui bêle.

Une biche attentive, au lieu de se cacher,
Se suspend immobile au sommet du rocher,
Et la cascade unit, dans une chute immense,
Son éternelle plainte au chant de la romance.

Ames des chevaliers, revenez-vous encor?
Est-ce vous qui parlez avec la voix du cor?
Roncevaux! Roncevaux! dans ta sombre vallée
L'ombre du grand Roland n'est donc pas consolée![1]

II.

Tous les preux étaient morts, mais aucun n'avait fui.
Il reste seul debout, Olivier près de lui;
L'Afrique sur les monts l'entoure et tremble encore.
— Roland, tu vas mourir, rends-toi, criait le More;

Tous tes Pairs sont couchés dans les eaux des torrents. —
Il rugit comme un tigre, et dit: Si je me rends,
Africain, ce sera lorsque les Pyrénées
Sur l'onde avec leurs corps rouleront entraînées. —

— Rends-toi donc, répond-il, ou meurs, car les voilà. —
Et du plus haut des monts un grand rocher roula.
Il bondit, il roula jusqu'au fond de l'abîme,
Et de ses pins, dans l'onde, il vint briser la cime.

— Merci! cria Roland; tu m'as fait un chemin. —
Et jusqu'au pied des monts le roulant d'une main,
Sur le roc affermi comme un géant s'élance,
Et, prête à fuir, l'armée à ce seul pas balance.

III.

Tranquilles cependant, Charlemagne et ses preux
Descendaient la montagne et se parlaient entre eux.
A l'horizon déjà, par leurs eaux signalées,
De Luz et d'Argelès se montraient les vallées.

---

[1] *Roland*, héros célèbre dans les romans de chevalerie. L'histoire parle peu de lui, mais la légende le représente comme le neveu et l'un des paladins de Charlemagne. Au retour de l'expédition d'Espagne, Roland tomba dans une embuscade au col de Roncevaux, dans les Pyrénées. Selon la tradition, il appela inutilement au secours avec le cor merveilleux qu'il portait et périt avec la fleur de la chevalerie des Francs (778). Comparez l'*Introduction* dans ce *Manuel*, page XXI et XXII.

L'armée applaudissait. Le luth du troubadour
S'accordait pour chanter les saules de l'Adour;
Le vin français coulait dans la coupe étrangère,
Le soldat en riant parlait à la bergère.

Roland gardait les monts, tous passaient sans effroi.
Assis nonchalamment sur un noir palefroi[1]
Qui marchait revêtu de housses violettes,
Turpin disait, tenant les saintes amulettes:

— Sire, on voit dans le ciel des nuages de feu;
Suspendez votre marche: il ne faut tenter Dieu.
Par Monsieur Saint-Denis, certes ce sont des âmes
Qui passent dans les airs sur ces vapeurs de flammes.

Deux éclairs ont relui, puis deux autres encor. —
Ici l'on entendit le son lointain du cor.
L'empereur étonné, se jetant en arrière,
Suspend du destrier[1] la marche aventurière.

Entendez-vous? dit-il. — Oui, ce sont des pasteurs
Rappelant des troupeaux épars sur les hauteurs,
Répondit l'archevêque, ou la voix étouffée
Du nain vert Obéron qui parle avec sa fée.

Et l'empereur poursuit; mais son front soucieux
Est plus sombre et plus noir que l'orage des cieux.
Il craint la trahison, et tandis qu'il y songe,
Le cor éclate et meurt, renaît et se prolonge.

— Malheur! c'est mon neveu! malheur! car si Roland
Appelle à son secours, ce doit être en mourant.
Arrière, chevaliers, repassons la montagne!
Tremble encor sous nos pieds, sol trompeur de l'Espagne! —

VI.

Sur le plus haut des monts s'arrêtent les chevaux;
L'écume les blanchit; sous leurs pieds, Roncevaux
Des feux mourants du jour à peine se colore.
A l'horizon lointain fuit l'étendard du More.

— Turpin, n'as-tu rien vu dans le fond du torrent?
— J'y vois deux chevaliers; l'un mort, l'autre expirant.
Tous deux sont écrasés sous une roche noire;
Le plus fort dans sa main élève un cor d'ivoire,
Son âme en s'exhalant nous appela deux fois. —

Dieu! que le son du cor est triste au fond des bois! —

[1] *Palefroi* (Zelter) et *destrier* (Roß, Schlachtroß) sont proprement des synonymes, voyez le *Dictionnaire* de l'auteur, 2e édition, page 180, note 9 et page 428, note 2.

TŒPFFER.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

RODOLPHE TŒPFFER naquit, en 1799, à Genève, où son père était peintre. Le jeune Rodolphe se destina aussi aux beaux-arts, mais il fut détourné de cette carrière par une ophthalmie que le travail du pinceau aurait aggravée. Il se consacra alors aux lettres et à l'enseignement, et dirigea avec succès un pensionnat. Pendant les vacances il conduisait ses élèves à travers les montagnes de la Suisse et en rapportait des impressions de voyages, des croquis, des études qui ont servi de matériaux à de belles publications illustrées, intitulées: *Voyages en zigzag*. En 1832, Tœpffer fut nommé professeur de rhétorique et de belles-lettres à l'Académie de Genève. Ayant désormais une position assurée, il profita de ses loisirs pour s'adonner à la littérature. Il publia quelques charmants petits romans, où la grâce du style s'unit à la délicatesse des pensées et des sentiments, et qui furent, en 1840, réunis sous le titre de *Nouvelles genevoises*. La dernière œuvre de Tœpffer fut *Rose et Gertrude*, roman de mœurs antiques, auquel il travaillait encore, lorsqu'il fut atteint de la maladie qui devait le conduire au tombeau. Il mourut à Genève, en 1846, à l'âge de quarante-sept ans. Nous reproduisons une des *Nouvelles genevoises*, *le Lac de Gers;* mais l'espace nous manquant, nous en éliminons plusieurs épisodes.

LE LAC DE GERS.

De Sixt on peut se rendre dans la vallée de l'Arve en franchissant une chaîne de hautes montagnes, qui s'étend entre Cluses et Sallenche. Ce passage n'est guère connu et pratiqué que des contrebandiers, qui abondent dans cette contrée. Ces hommes hardis s'approvisionnent à Martigny, en Valais; puis s'acheminant, chargés de poids énormes, au travers de cols inaccessibles, ils viennent descendre dans les vallées intérieures de la Savoie, pendant que les douaniers font bonne garde sur la lisière du pays.

Les douaniers sont des hommes qui ont un uniforme, les mains crasseuses et une pipe à la bouche. Assis au soleil, ils fainéantent jusqu'à ce que vienne à passer une voiture, qui ne passe devant eux que par cette raison justement qu'elle ne contient pas trace de contrebande. „Monsieur n'a rien à déclarer? — Non.“ Et les voilà aussitôt, nonobstant cette réponse catégorique, qui ouvrent les valises et fourrent les susdites mains parmi le linge blanc, les robes de soie et les mouchoirs de poche. L'État les paye pour exercer ce métier. Cela m'a toujours paru drôle.

Les contrebandiers sont des hommes armés jusqu'aux dents, et toujours disposés à piquer d'une balle un douanier qui aurait l'idée d'aller se promener sur le chemin qu'ils se sont réservé pour eux.

[1] D'après la *Notice sur Tœpffer* par Émile de la Bédollière.

Heureusement les douaniers, qui se doutent de cette circonstance, ne se promènent pas, ou se promènent partout ailleurs. Cela m'a toujours paru un signe de tact chez les douaniers.

J'ai eu souvent affaire avec les douaniers. Mes chemises ont eu l'honneur d'être palpées sur toutes les frontières par les agents de tous les gouvernements, absolus ou autres. Ils n'y ont rien trouvé de prohibé. J'ai eu moins souvent affaire aux contrebandiers; cependant j'eus quelque rapport avec eux, le jour où je m'avisai de vouloir passer seul de Sixt à Sallenche par les montagnes dont j'ai parlé. Je m'étais fait indiquer la route: une heure avant d'arriver au sommet, on côtoie un petit lac nommé le lac de Gers; au delà on suit une arête de rocs qui traverse une pleine de neiges glacées; après quoi l'on redescend vers les forêts qui couronnent, du côté de Sallenche, la cascade de l'Arpenas. Au bout de trois heures d'une montée rapide, je découvris le petit lac. C'est un étang encaissé entre des pentes verdoyantes, qui s'y reflètent en teintes sombres, tandis que la transparence de l'onde laisse plonger le regard jusqu'aux mousses éclatantes qui, au fond, tapissent le sol. Je m'assis au bord de cette flaque, et à l'instar de Narcisse, je m'y regardais .... je m'y regardais manger une aile de poulet sans que le plaisir de contempler mon image me fît perdre un seul coup de dent.

Outre ma personne, je voyais aussi dans la flaque l'image renversée des cimes voisines, des forêts, de toute la belle nature enfin, y compris deux corbeaux qui, volant au plus haut des airs, me paraissaient, dans ce miroir, voler au plus profond des antipodes. Pendant que je m'amusais à considérer ce spectacle, une tête d'homme, ou de femme, ou de bête, tout au moins quelque chose ayant vie, me parut avoir bougé sur le penchant d'un mont. C'était celui que j'allais gravir. Je levai subitement les yeux pour y reconnaître l'objet lui-même, mais je ne vis plus rien, en sorte qu'attribuant ce phénomène à quelque ondulation de la surface de l'eau, je me remis en route, bien persuadé que je me trouvais seul dans la contrée. Toutefois, persuadé également que j'avais vu quelque chose, je m'arrêtais de temps en temps pour regarder de côté et d'autre, et quand je fus voisin de l'endroit où j'avais cru apercevoir la tête, je fis avec précaution le tour de quelques rocs, et je redoublai de circonspection.

Il faisait fort chaud dans mon couloir;[1] toutefois, à cette élévation, la chaleur est tempérée par la vivacité de l'air; d'ailleurs la beauté du spectacle que l'on a sous les yeux captive l'âme et fait oublier les petites incommodités qui, dans une plaine ingrate, paraissent quelquefois si intolérables. En me retournant, je voyais de fort près le dôme de glace du mont Buet, ... je crus voir aussi, pas bien loin, quelque chose qui bougeait derrière les derniers sapins que j'avais dépassés; j'allai m'imaginer que ce pouvaient être les pieds dont j'avais vu la tête, en sorte que je continuai de marcher avec une croissante circonspection.

Malheureusement je suis né très peureux; je déteste le danger où les héros se plaisent, dit-on; je n'aime rien tant qu'une sécurité par-

[1] C'est-à-dire: entre les deux rangées de rochers qui formaient une espèce de *couloir*.

faite en tête, en queue et sur les ailes. L'idée seule que, dans un duel, on est exposé à voir une pointe d'épée en face de son œil droit, a toujours suffi pour me rendre d'une prudence grande, malgré mon naturel, qui est vif; d'une susceptibilité obtuse, malgré ma fierté, qui est chatouilleuse. Et ce pouvait être ici pis qu'un duel, ce pouvait être un attentat sur ma bourse ou sur ma personne, ou sur toutes les deux à la fois; ce pouvait être une catastrophe épouvantable; et personne pour en porter la nouvelle! Quand cette idée me fut venue, je n'en eus plus d'autre, et elle me domina si bien, que je finis par me cacher parmi les rochers, pour observer de là ce qui se passait sur mes derrières.

J'observais depuis une demi-heure environ (c'est très fatigant d'observer), quand un homme de mauvaise mine se hasarda à sortir doucement de derrière les sapins. Il regarda longtemps dans la direction des rochers parmi lesquels j'étais caché, puis il frappa deux fois des mains. A ce signal, deux autres hommes parurent: et tous les trois, chargeant un gros sac sur leurs épaules, se mirent à monter tranquillement en fumant leurs pipes qu'ils rallumèrent. Ils arrivèrent bientôt ainsi à l'endroit même où j'observais, tapi contre terre, et ils s'y assirent sur leurs sacs. Par bonheur, ils me tournaient le dos.

J'eus tout le loisir de faire mes remarques. Ces messieurs me parurent fort bien armés. Ils avaient entre eux trois une carabine et deux pistolets.

L'homme qui venait de s'éloigner avait gravi une hauteur d'où il jeta un regard d'observation sur la route qu'ils allaient parcourir: puis, revenant vers ses compagnons: »On ne le voit plus«, dit-il.

— Tout de même, dit l'autre, ce gueux-là suffit pour nous vendre!

— Et je parie, interrompit le troisième, que c'est pour cela qu'il galope en avant. Un douanier déguisé, je vous le dis. Il s'arrêtait comme pour flairer, il regardait de ci, de là, et autre part . . . .

— Ah! que nous ne l'ayons pas dépêché, ni vu ni connu, dans ce petit coin propice et solitaire! Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas.

— Aussi Jean-Jean n'est-il pas revenu, reprit le second qui avait parlé. Voici tout justement, au bas de cette rampe, le trou où a péri sa carcasse. Le malin, quand nous le prîmes, pour se donner l'air d'un particulier, venait de jeter loin sa carabine: c'est celle-ci. Son procès fut vite fait. A peine on le tint, que Lamèche l'attacha à un arbre, et Pierre l'abattit d'une balle dans la tempe; et le farceur ne lui dit qu'après: *Jean-Jean, fais ta prière!*«

Un affreux rire suivit ces horribles paroles, jusqu'à ce que le même homme s'étant levé pour donner le signal du départ: »Parbleu! s'écria-t-il en m'apercevant, nous trouvons la pie au nid. Voici notre amateur!«

Les deux autres, à ces mots, se levèrent en sursaut, et je vis ou je crus voir une multitude innombrable de pistolets braqués sur ma tempe.

»Messieurs, leur dis-je, messieurs, je . . . . vous vous trompez . . . . Permettez . . . . baissez d'abord ces armes . . . . Messieurs, je suis le plus honnête homme du monde (ils froncèrent le sourcil) . . . . baissez, je vous prie, vos armes, qui pourraient partir sans votre volonté . . . .

Je suis homme de lettres, ... tout particulièrement étranger aux douanes, ... marié, père de famille . . . . Baissez, je vous en conjure, vos armes, qui m'empêchent de recueillir mes idées. Daignez continuer votre chemin sans vous inquiéter de moi . . . . Je me moque des douanes. Je m'intéresse même à votre métier pénible. Vous êtes d'honnêtes gens qui portez l'abondance chez les victimes d'une odieuse fiscalité. J'ai l'honneur, messieurs, de vous saluer avec respect.

— Tu es ici pour nous observer! reprit d'un ton de Cartouche[1] le plus mauvais des trois.

— Du tout! du tout! . . . . je suis ici pour . . . .

— Pour nous observer et nous vendre. On te connaît; on t'a vu là-bas épier, regarder.

— La belle nature, mes bons messieurs; rien autre.

— La belle nature? . . . . Et ce coin où tu t'es tapi, était-ce, dis-moi, pour cueillir des simples? Mauvais métier que celui que tu fais. Ces montagnes sont à nous: malheur à qui vient nous y flairer! Fais ta prière.«

Il leva son pistolet. Je tombai par terre. Les deux autres s'approchèrent, plutôt qu'ils n'intervinrent, et tous les trois échangèrent à voix basse quelques paroles à la suite desquelles l'un d'eux plaçant sans façon sa charge sur mes épaules: Yu! cria-t-il.

C'est ainsi que je me trouvai faire partie d'une expédition de contrebande. C'était pour la première fois de ma vie; je me suis depuis toujours arrangé pour que ce fût la dernière.

Il paraît que mon sort venait d'être décidé dans ce conseil secret, car ces hommes ne s'occupaient plus de moi. Ils marchaient en silence, portant tour à tour les deux charges restantes. J'essayai toutefois de revenir sur la démonstration de mon innocence, mais leur œil exercé plaidait plus en faveur de mon dire que ne pouvaient le faire toutes mes assurances; ils en étaient seulement à ne pas s'expliquer pourquoi j'avais marché avec circonspection et regardé autour de moi, alors que je devais encore me croire seul. Je leur donnai la clef de ce mystère en leur avouant l'apparition qui m'avait frappé quand j'étais à considérer la flaque d'eau.

»C'est égal, dit le mauvais, innocent ou non, tu peux nous vendre; marche. Voici tout à l'heure la forêt; on t'y fera ton affaire.«

Que l'on juge du sinistre sens que je dus attacher à ces paroles. Aussi, durant la demi-heure de promenade qui nous conduisit à la forêt voisine, j'eus le temps de me faire une juste idée des angoisses d'un patient que l'on conduit à l'échafaud. Elles sont, je puis l'assurer, fort dignes de pitié. Encore avais-je en ma faveur mon innocence d'abord, et puis la chance de rencontrer quelqu'un, sans compter celle qui m'était offerte de me précipiter, moi et ma charge, dans un abîme fort convenable qui s'ouvrait à notre droite. La première de ces chances ne se présenta pas, je ne voulus pas de l'autre, en sorte que nous arrivâmes sans encombre à la forêt. Là, ces messieurs m'ôtèrent ma charge; ils me lièrent fortement à un gros mélèze, et, . . . au lieu de *m'abattre*, comme ils avaient fait de Jean-Jean: »Il nous faut, me dirent-ils, vingt-quatre heures de sécurité. Tenez-

[1] Cartouche, fameux voleur dont la troupe infestait Paris de ses vols et de ses assassinats. Il fut enfin arrêté et exécuté en 1721.

vous en joie. Demain, en repassant, nous vous délierons, et la reconnaissance vous rendra discret. Après quoi, ils reprirent leur charge et me quittèrent.

Je crois que jamais la nature ne me parut belle et radieuse comme dans ce moment-là. Chose singulière! mon mélèze ne me gênait nullement. Vingt-quatre heures me semblaient une minute; ces hommes, de bien honnêtes gens, un peu brusques par nécessité, mais d'ailleurs estimables et connaissant les usages. C'est que la vie m'était réellement rendue! Aussi au bout de quelques minutes, une joie puissante succédant au trouble le plus effroyable, j'éprouvai une sorte d'anéantissement, et quand je revins à moi, les larmes inondaient mon visage. Je n'ai pas voulu mêler au récit d'angoisses devenues risibles par le dénoûment auquel elles aboutirent, celui des mouvements qui agitèrent mon cœur dans cette occasion; mais pourquoi tairais-je qu'à peine délivré je rendis grâce à Dieu de toutes les forces de mon âme, et que ces larmes que je versais avec tant de douceur étaient celles de cet amour et de cette gratitude profonde qui ne peuvent être sentis que pour celui-là seulement qui tient nos jours en sa main? Je le bénis mille fois, et le premier sentiment qui succéda à ces actions de grâces fut celui du bonheur que j'éprouverais, après de si vives angoisses, à me retrouver au milieu de ma famille. J'étais tellement impatient d'aller me jeter dans ses bras, que c'est par là que je commençai à ressentir l'inconvénient d'avoir un mélèze attaché à sa personne.

Il était deux heures de l'après-midi. Je n'en avais plus que vingt-trois à attendre. Cet endroit était sauvage, tout voisin des neiges, nullement fréquenté des voyageurs. Au surplus, une personne eût paru dans ces premiers moments, que, tout pénétré encore d'un profond respect pour mes persécuteurs, qui ne pouvaient être fort éloignés, je l'eusse priée, je crois, de ne me délivrer point, de n'approcher pas. Toutefois, vers quatre heures, mon respect avait diminué en raison directe du carré des distances, et en même temps mon mélèze, toute figure à part, commençait à me scier le dos d'une façon étrange: mais je n'en étais guère plus avancé et je ne voyais plus que le rat de la fable qui pût me tirer de là, lorsque parut un naturel.

Ce naturel était lui-même très fabuleux. Il avait un chapeau percé, des culottes, point de bas, et, sous le nez, une sorte de forêt noire provenant de l'usage immodéré d'un tabac de contrebande apparemment.

»Holà! hé! au secours! brave homme!« lui criai-je. Au lieu d'accourir, il s'arrêta court et huma une énorme prise.

Le paysan savoyard n'est pas cauteleux, mais prudent. Il ne précipite rien, il n'allonge le bras que là où il y voit clair, et ne se mêle d'une affaire que lorsqu'il n'aperçoit au travers ni noise avec l'autorité, ni brouillerie avec ses voisins, ni frottement quelconque avec les carabiniers royaux[1]; d'ailleurs, le meilleur homme du monde: ce que je dis sérieusement, et pour l'avoir éprouvé en mainte occasion.

---

[1] La Savoie faisait alors partie du *royaume* de Sardaigne.

Mon naturel était donc le meilleur homme du monde; mais cet homme attaché à un mélèze, ça ne lui sembla pas clair. Ce pouvait être de par l'autorité, ou de par quelqu'un ou de par autre chose. C'est pour cela qu'avant de s'avancer, il voulait me voir venir.

A la fin: »Fait un bien joli temps, me cria-t-il en souriant matoisement, et comme si j'eusse été là pour l'agrément de la promenade; bien joli!

— Venez donc me délier, au lieu de me parler de beau temps, plaisant que vous êtes!

— On vous déliera assez. Y a-t-il longtemps que vous êtes là?

— Il y a trois heures. Allons! à l'ouvrage!«

Il fit deux pas: »C'est-il rien[1] des méchants qui vous ont ainsi arrangé?

— Je vous conterai tout cela. Déliez toujours.«

Il fit encore trois pas, et je crus que j'étais enfin arrivé au terme de mes tribulations, lorsqu'il se prit à dire à voix basse et d'un air mystérieux: »*Dites voir*,[2] c'est-il rien des gens de la contrebande?

— Tout juste: vous y êtes. Ces scélérats-là m'ont attaché dans ce bois, pour que je meure d'ici à demain qu'ils repasseront.«

Ces mots firent un effet prodigieux sur le naturel. Il recula de frayeur et fit mine de me planter là. Alors, ne pouvant plus contenir ma colère, je l'insultai, et je le traitai comme le dernier des misérables qui ont, ou plutôt qui n'ont pas une face humaine. Pour lui, sans s'émouvoir de mes injures: »On *verra voir*, murmurait-il en se retirant tout doucement. On vous déliera assez!« .... Puis, doublant le pas, il disparut au tournant du sentier. Je l'accompagnai de mes malédictions.

Je ne savais que penser ni que faire. Ma situation me semblait aggravée par ce que j'avais dit à cet homme, qui pouvait me compromettre auprès des contrebandiers, si encore il n'était pas lui-même un affilié de la bande. Aussi mon imagination commençait-elle à s'assombrir singulièrement, et, sans les ébats de deux écureuils, qui m'offrirent quelque sujet de distraction, j'aurais été fort malheureux. Ces jolis mais timides animaux, se croyant seuls dans le bois, y jouaient avec cette libre aisance et cette grâce de mouvements que tue la crainte, et, se poursuivant d'arbre en arbre, ils me surprenaient par l'agilité de leurs sauts et par l'élégante gentillesse de leurs manœuvres. Comme je faisais corps avec le mélèze, l'un d'eux descendit étourdiment le long de ma personne pour escalader un arbre voisin, sur lequel l'autre le poursuivit de branche en branche jusqu'à la cime. Tout à coup ils demeurèrent immobiles, comme d'un commun accord; ce qui me fit conjecturer que, de là-haut, ils voyaient quelqu'un s'approcher.

Je ne me trompais point. Un gros homme parut, suivi du naturel à la forêt noire. Ce gros homme avait trois mentons, une face de pleine lune, l'œil petit et malheureusement très prudent, un chapeau à cornes et un habit à queue. Quand il m'eut aperçu, il se constitua en état d'observation. »Qui êtes-vous? lui criai-je.

---

[1] *C'est-il rien?* provincialisme, pour: ne serait-ce pas par hasard . . .?

[2] Expression populaire fort usitée dans la Suisse française et en Savoie pour: *dites donc.*

Le syndic de la commune, répondit-il sans avancer d'un pas.

— Eh bien, syndic de la commune, je vous somme de me délier ou de me faire délier par ce subalterne qui se bourre de tabac à vos côtés!

— On vous déliera assez! dirent-ils tous les deux en même temps . . . . *Dites voir* un peu votre affaire, ajouta le syndic.«

Instruit par l'expérience, je m'étais promis de ne plus souffler mot de contrebandiers. »Mon histoire? elle est fort simple. J'ai été attaqué et dépouillé par les brigands qui m'ont attaché à cet arbre, et je demande d'être délivré promptement.

— Ah! voilà l'affaire! dit le syndic. Des brigands, que vous dites?...

— Oui, des brigands. Je passais la montagne avec un mulet qui portait ma valise. Ils m'ont volé et le mulet et la valise . . . .

— Ah! voilà l'affaire!

— Bien certainement que voilà l'affaire! Et maintenant que vous êtes au fait, avancez et déliez-moi promptement. Allons!

— Voilà l'affaire! répéta-t-il au lieu d'avancer. *Dites voir!* C'est que ça va coûter beaucoup en écritures . . . .

— Déliez-moi toujours, misérable! Que voulez-vous donc que je fasse de vos écritures?

— C'est que, voyez-vous, il faudra verbaliser,[1] comme de juste.

— Vous verbaliserez après. Déliez-moi toujours.

— Pas possible, mon bon monsieur. Je serais en faute. Verbaliser d'abord et puis vous délier après. Je vas faire quérir[2] des témoins. Il faut que j'en aie deux à même de signer leur nom. C'est du temps qu'il faut pour les avoir, vous concevez! et puis leur journée à payer; mais monsieur a les moyens . . . . Puis se tournant vers le naturel: — Descends voir chez la Pernette, à Maglan. Elle t'indiquera où est son homme,[3] le notaire; tu iras le quérir pour qu'il monte; après quoi, tu tires sur Saint-Martin, où tu trouves Benoîton le marguillier, qui y est, bien sûr, puisqu'il sonne aujourd'hui la noce pour les Chozet; tu lui dis qu'il monte de même. Et que le notaire apporte l'écritoire, la nôtre s'est répandue mardi à la veillée, et aussi le papier timbré. Va, mon garçon, fais diligence; avec les honnêtes gens on compte après, et on n'y perd rien. Va, et en passant à Veluz, dis à Jean-Marc que sa cavale a la morve, et qu'on lui a mis les feux; mais que l'automne la refera. Va.

— Qu'il aille au diable! et Jean-Marc, et sa cavale, et vous avec! . . . . Magistrat stupide! misérables sans humanité! . . . . Ou bien, tenez, déliez-moi, et je vous donne un louis d'or à chacun.«

A cette proposition, le naturel, qui s'était déjà mis en chemin, s'arrêta court en ouvrant de grands yeux de concupiscence. Mais le syndic: »Vous payerez les écritures et les frais, et vous bail-

---

[1] *Verbaliser* veut dire *dresser procès-verbal*. On appelle ainsi un acte par lequel un fait est constaté avec toutes ses circonstances.

[2] Je *vas*, forme populaire pour je *vais*. *Quérir*, mot vieilli pour *chercher*, et qui ne s'emploie qu'à l'infinitif et avec les verbes *aller*, *venir*, *envoyer*. L'Académie écrit *querir*, même dans sa dernière édition (1878), cependant *acquérir* et *conquérir*; la plupart des lexicographes écrivent *quérir*.

[3] Le peuple dit souvent *mon homme*, *son homme*, pour *mon mari*, *son mari*. Cette dernière expression est la seule permise en bonne compagnie.

lerez, par après, un pourboire à volonté: s'il est fort, quiconque ne veut s'en plaindre;[1] mais pour ce qui est d'acheter le monde par avance, vous mettriez louis d'or sur louis d'or, que ça n'y ferait rien. Savez-vous qu'on est syndic de la commune de père en fils, depuis Antoine-Baptiste, mon ancêtre, et qu'avant qu'on se donne une tare,[2] l'Arve n'aura plus d'eau? Vas-tu, toi! cria-t-il au naturel. Prenez patience, ajouta-t-il en me quittant, je vas vous quérir une chopine de rouge, qui vous va réconforter des mieux."

C'est ainsi que la désolante mais méritoire honnêteté de ce bonhomme me fut aussi contraire que son respect pour les formes. Je demeurai de nouveau seul, et, cette fois, bien certain que je ne serais délivré que le lendemain matin: je tâchai de m'accoutumer à cette idée. Heureusement la soirée était chaude, et l'air d'une sérénité délicieuse. Le soleil, déjà sur son déclin, pénétrait horizontalement dans la forêt, fermée durant le jour à ses rayons, et les troncs de mélèze se projetaient en longues ombres sur un sol mousseux, tout resplendissant de teintes jaunes et éclatantes. Quelques buses[3] que j'avais vues planer au-dessus de ma tête avaient disparu; les corbeaux traversaient en croassant la vallée de l'Arve pour gagner leur gîte nocturne, et les cimes elles-mêmes, en se décolorant peu à peu, semblaient passer de l'activité de la vie au silence du sommeil. Cette paix du soir, ce spectacle de la nature qui s'enveloppe d'ombres et s'endort dans la nuit, exercent sur l'âme une secrète puissance qui y éteint le trouble et les préoccupations dans le charme d'une douce mélancolie. Malgré le désagrément de ma situation, je n'échappai pas à ces impressions. Mon cœur, mollement remué, se reportait sur les heures de cette orageuse journée, et en y retrouvant la trace des angoisses du matin, il savourait avec plus de vivacité la tranquille douceur de la soirée et le rassérénant espoir d'une délivrance, sinon immédiate, du moins assurée et prochaine.

Cependant, aux derniers rayons du couchant, je vis paraître sur mon horizon quelques hommes, des femmes, des enfants, tout un village. Des figures, placées entre le soleil et moi, se détachaient en mouvantes silhouettes[4] sur le transparent feuillage des mélèzes inférieurs, en sorte que je ne reconnus pas d'abord parmi elles mon syndic et sa chopine. Il s'y trouvait pourtant, et à ses côtés le curé,

---

[1] C'est-à-dire: *personne ne s'en plaindra.*

[2] Une *tare* (de l'italien *tara*) est proprement un vice, une défectuosité, un défaut corporel. Il se dit au sens moral pour *tache*, mais rarement, et seulement dans le langage populaire.

[3] *Buse*, espèce de faucon. Cette espèce passait pour difficile à dresser pour la chasse. De là vient que le mot *buse* est devenu une injure, synonyme d'*imbécile*, d'*âne*.

[4] On appelle *silhouette* une espèce de dessin qui représente un profil tracé autour de l'ombre du visage. C'est un mot d'origine historique. Eugène de *Silhouette* était un homme d'État qui devint contrôleur général des finances en 1759, mais qui, ayant voulu réparer l'épuisement des finances par l'économie, fut forcé de se retirer après une administration de huit mois. Les uns prétendent que ce fut pour ridiculiser ses réformes, que toutes les modes prirent un air de mesquinerie et qu'on remplaça, pour quelque temps, les portraits par des *silhouettes*. D'autres

qu'amenait aussi la renommée de mon aventure. La visite de cet ecclésiastique ranima mes espérances, et je m'apprêtai à faire tourner au profit de ma délivrance tout ce que je pourrais trouver en lui de vertus chrétiennes.

Ce curé était fort âgé, infirme; il montait lentement. „Ohé! dit-il en m'apercevant; ces scélérats vous ont vilainement emmaillotté, monsieur! Je vous salue."

Le ton franc et l'air ouvert de ce bon vieillard me ravirent de joie. „Vilainement en vérité, répondis-je; excusez-moi, si par leur faute je ne puis ni m'incliner ni vous tirer mon chapeau, monsieur le curé. Puis-je vous entretenir quelques instants en particulier?

— Le plus pressé, ce me semble, c'est de vous délier, reprit-il. Vous m'entretiendrez après plus commodément. Allons, Antoine, dit-il au syndic, à l'œuvre! et coupez-moi ces cordes, ce sera plus tôt fait."

Je me confondis en expressions de reconnaissance, et certes elles partaient du cœur. Antoine, ayant tiré son couteau, se disposait à couper mes liens, lorsque le naturel, qui convoitait la corde et qui était jaloux de la posséder dans son intégrité, écarta le couteau et alla droit au nœud, qu'il parvint à défaire au bout de quelques instants. A peine libre, je serrai la main du curé, et, dans les premiers mouvements de ma joie, je le baisai sur les deux joues. Mais aussitôt une vive douleur se fit sentir dans tous mes membres, et, incapable de mouvoir mes jambes engourdies, je fus contraint de m'asseoir sur la place même. Alors Antoine s'approcha avec la chopine, pendant que le curé envoyait un de ses paroissiens chercher sa mule pour la mettre à mon service. Ces ordres donnés: „Je suis prêt à vous écouter," me dit-il. Et tout le village, femmes, marmots, pâtres, syndic et marguillier, firent cercle autour de nous. Le soleil venait de se coucher.

Je contai mon histoire dans toute sa vérité. Les circonstances atroces qui avaient accompagné la mort de Jean-Jean pénétrèrent d'effroi ces bonnes gens; et, lorsque j'eus répété le blasphème qui avait provoqué le rire des contrebandiers: *Jean-Jean, fais ta prière!* tous, curé et paroissiens, se signèrent d'un commun mouvement, au milieu d'un respectueux silence. Ému à cette vue, et vivement pressé de m'associer à ce naïf essor d'un sentiment si naturel, je portai instinctivement la main à mon chapeau, et je me découvris ... Les paroissiens parurent surpris, le curé demeura grave et immobile, et moi ... je me trouvai déconcerté. — Continuez, continuez, me dit le bon vieillard. J'achevai l'histoire, sans oublier la prudence excessive du naturel ni le louable désintéressement du syndic.

Quand j'eus achevé ce récit: „C'est bien," dit le vieux curé. Puis, s'adressant à ses paroissiens: „Vous autres, écoutez-moi. Vous tremblez devant ces scélérats, et voilà pourquoi ils osent tout; car ce sont les poltrons qui font les braves. Et ce qui est bien pis, c'est que quelques-uns profitent de leur abominable négoce. Vois-

---

disent que ce nom est une allusion à la durée éphémère de son ministère. Quelques-uns croient que ces dessins furent ainsi nommés par la seule raison qu'ils étaient à la mode pendant l'année que M. de Silhouette passa au ministère.

tu bien, à présent, André, où t'a conduit ton désordre de tabac, et cette brutale façon d'en consommer par-dessus tes moyens? Ton nez est gorgé, et tu n'as pas de bas; passe encore de n'avoir pas de bas: mais ce tabac, tu l'achètes des fraudeurs; et puis voilà que, pour ne pas te brouiller avec eux, tu n'oses délivrer un homme en peine, comme doit faire un chrétien! Mais sais-tu, André, que ces brigands-là seront grillés, en enfer, et tirés à quatre diables .... et que je ne réponds de rien pour ceux qui les ménagent? Crois-moi, mon garçon, prends moins de tabac, et achète-le au bureau. Pour Antoine, il a cru bien faire, et, ce qui vaut mieux, il a bien fait. C'est la règle qui l'enchaîne, lui, et non pas ses appétits.« Le bon curé, en achevant ces mots, frappa familièrement sur l'épaule d'Antoine, qui, glorieux de cette approbation donnée par-devant tout le village à sa conduite prudente et désintéressée, se rengorgea[1] naïvement, tenant sa chopine d'une main et son chapeau à cornes de l'autre.

Pendant ces discours, la mule était arrivée. On m'aida à me hisser dessus, et je pus enfin prendre congé de mon mélèze. Nous descendîmes. Le syndic tenait la bride, le bon curé causait à mes côtés, puis venaient les paroissiens; et cette pittoresque procession marchait à la lueur d'un clair crépuscule, tantôt éparse sur les mousses de la forêt, tantôt agglomérée dans le fond d'un ravin, ou descendant à la file les contours sinueux d'un étroit sentier. Au bout d'une demi-heure, nous atteignîmes des pâturages ouverts, d'où l'on découvrait l'autre revers de la vallée de l'Arve, déjà enseveli dans une nuit profonde, et, à peu de distance de nous, quelque culture, des hêtres et la flèche penchée d'un clocher délabré. C'était le village. Quand nous y entrâmes: »Bonsoir à tous! dit le curé à son monde. Pour vous, monsieur, je vous offre un lit et à souper. C'est jour maigre, mais j'ai vu là-haut que vous n'êtes pas catholique; ainsi nous vous restaurerons de notre mieux. Marthe! cria-t-il en approchant de la cure, apprête au plus vite un poulet, et donne-moi la clef de la cave.«

Je soupai en tête-à-tête avec cet excellent homme, qui fit maigre pendant que je dévorais le poulet. Après que nous eûmes bu la fin d'une bouteille de vin vieux qu'il avait débouchée en mon honneur, je pris congé de mon hôte pour aller goûter un repos dont j'avais grand besoin.

Le lendemain, je descendis à Maglan. Mon but avait été de visiter Chamounix; mais, après des émotions si vives et une si rude aventure, je ne me sentais plus la moindre velléité[2] de courir le pays, en sorte que je tournai le dos aux montagnes, et je me hâtai de regagner mes foyers par le plus court chemin.

---

[1] *Se rengorger* veut dire avancer la gorge, la poitrine et retirer la tête un peu en arrière (comme certains oiseaux), en affectant, par ce mouvement, un air de fierté.

[2] On appelle *velléité* (du latin *velle*) une volonté peu arrêtée dans son objet. (Je ne me sentais plus la moindre velléité de courir le pays, ich verſpürte nicht mehr das geringſte Gelüſte, im Lande herumzuſtreifen.)

MICHELET.

JULES MICHELET, né à Paris en 1798, mort à Cannes en 1874, était le fils d'un imprimeur. Après avoir fait de brillantes études au lycée Charlemagne, il devint en 1821 professeur au Collège Rollin. Après la révolution de Juillet (1830), il fut nommé chef de la section historique aux archives du royaume et suppléa quelque temps M. Guizot à la Sorbonne. Ses travaux historiques, surtout les premiers volumes de son *Histoire de France* lui valurent, en 1838, la chaire d'histoire au Collège de France. L'ardente propagande démocratique qu'il y fit décida le gouvernement de Louis-Napoléon à fermer son cours en 1851. Après le coup d'État du 2 décembre, Michelet perdit sa place aux archives pour refus de serment. Ses principaux ouvrages historiques sont l'*Histoire de France* (1833—1857, 12 vol.), *Précis de l'histoire moderne* (1833) et *Histoire de la Révolution française* (1847—1856, 6 vol.). On trouvera, à la page 655, une appréciation de Michelet comme historien par un éminent critique français. Michelet a publié encore *l'Oiseau, l'Insecte, la Femme, l'Amour, la Mer, la Montagne*, etc., œuvres des plus originales, études poétiques de la nature, dont quelques-unes ont eu une très grande vogue, mais qui ont été très diversement jugées. Nous ne donnons de Michelet qu'un petit fragment de son *Histoire de France* (II, 3).

COUP D'ŒIL SUR LA FRANCE.

Montons sur un des points élevés des Vosges, ou si vous voulez, au Jura. Tournons le dos aux Alpes. Nous distinguerons (pourvu que notre regard puisse percer un horizon de trois cents lieues) une ligne onduleuse, qui s'étend des collines boisées du Luxembourg et des Ardennes aux ballons des Vosges; de là, par les coteaux vineux de la Bourgogne, aux déchirements volcaniques des Cévennes, et jusqu'au mur prodigieux des Pyrénées. Cette ligne est la séparation des eaux; du côté occidental, la Seine, la Loire et la Garonne descendent à l'Océan; derrière s'écoulent la Meuse au nord, la Saône et le Rhône au midi. Au loin deux espèces d'îles continentales; la Bretagne, âpre et basse, simple quartz et granit, grand écueil placé au coin de la France pour porter le coup des courants de la Manche; d'autre part, la verte et rude Auvergne, vaste incendie éteint, avec ses quarante volcans.

Les bassins du Rhône et de la Garonne, malgré leur importance ne sont que secondaires. La vie forte est au nord. Là s'est opéré le grand mouvement des nations. L'écoulement des races a eu lieu de l'Allemagne à la France dans les temps anciens. La grande lutte des temps modernes est entre la France et l'Angleterre. Ces deux peuples sont placés front à front, comme pour se heurter: les deux contrées, dans leurs parties principales, offrent deux pentes en face l'une de l'autre; ou, si l'on veut, c'est une seule vallée dont la Manche est le fond. Ici, la Seine et Paris; là, Londres et la Tamise. Mais l'Angleterre présente à la France sa partie germanique; elle retient derrière elle les Celtes de Galles, d'Écosse et d'Irlande. La France, au contraire, adossée à ses provinces de langue germanique, oppose un front celtique à l'Angleterre. Chaque pays se montre à l'autre ce qu'il a de plus hostile.

L'Allemagne n'est point opposée à la France, elle lui est plutôt parallèle. Le Rhin, l'Elbe, l'Oder vont aux mers du Nord, comme la Meuse et l'Escaut. La France allemande sympathise d'ailleurs avec l'Allemagne, sa mère. Pour la France romaine et ibérienne, quelle que soit la splendeur de Marseille et de Bordeaux, elle ne regarde que le vieux monde de l'Afrique et de l'Italie, et d'autre part le vague Océan. Le mur des Pyrénées nous sépare de l'Espagne, plus que la mer ne la sépare elle-même de l'Afrique. Lorsqu'on s'élève au-dessus des pluies et des basses nuées jusqu'au port de Venasque,[1] et que la vue plonge sur l'Espagne, on voit bien que l'Europe est finie; un nouveau monde s'ouvre: devant, l'ardente lumière d'Afrique; derrière, un brouillard ondoyant sous un vent éternel.

En latitude les zones de la France se marquent aisément par leurs produits. Au nord, les grasses et basses plaines de Belgique et de Flandre, avec leurs champs de lin, de colza et de houblon, la vigne amère du Nord. De Reims à la Moselle commence la vraie vigne et le vin; tout esprit en Champagne, bon et chaud en Bourgogne, il se charge, s'alourdit en Languedoc pour se réveiller à Bordeaux. Le mûrier, l'olivier paraissent à Montauban; mais ces enfants délicats du midi risquent toujours sous le ciel inégal de la France. En longitude les zones ne sont pas moins marquées. Nous verrons les rapports intimes qui unissent, comme en une longue bande, les provinces frontières des Ardennes, de Lorraine, de Franche-Comté et de Dauphiné. La ceinture océanique, composée, d'une part, de Flandre, de Picardie et de Normandie; d'autre part, de Poitou et Guyenne, flotterait dans son immense développement, si elle n'était serrée au milieu par ce dur nœud de la Bretagne.

On l'a dit, Paris, Rouen, le Havre sont une même ville dont la Seine est la grande rue. Éloignez-vous au midi de cette rue magnifique, où les châteaux touchent aux châteaux, les villages aux villages; passez de la Seine Inférieure au Calvados, et du Calvados à la Manche; quelles que soient la richesse et la fertilité de la contrée, les villes diminuent de nombre, les cultures aussi; les pâturages augmentent. Le pays est sérieux; il va devenir triste et sauvage. Aux châteaux altiers de la Normandie vont succéder les bas manoirs bretons. Le costume semble suivre le changement de l'architecture. Le bonnet triomphal des femmes de Caux,[2] qui annonce si dignement les filles des conquérants de l'Angleterre, s'évase vers Caen, s'aplatit dès Villedieu; à Saint-Malo, il se divise, et figure au vent, tantôt les ailes d'un moulin, tantôt les voiles d'un vaisseau. D'autre part, les habits de peaux commencent à Laval. Les forêts qui vont s'épaississant, la solitude de la Trappe, où les moines mènent en commun la vie sauvage, les noms expressifs des villes Fougères et Rennes (Rennes veut dire aussi *fougère*[3]), les eaux grises de la Mayenne et de la Vilaine, tout annonce la rude contrée.

[1] *Venasque, port* ou *pas* dans les Pyrénées, à seize kilomètres S. de Bagnères-de-Luchon.

[2] Le pays de *Caux*, partie de la *Haute-Normandie*, au nord de la Seine entre le Havre et Dieppe.

[3] Fougère (pour *feugère*) Garenteut.

SAINT-MARC GIRARDIN.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

SAINT-MARC GIRARDIN, né en 1801, à Paris, d'une famille de commerçants, fit ses études classiques au lycée Napoléon, appelé plus tard lycée Henri IV. Quoiqu'il se destinât à l'instruction publique, il fit son droit et se fit recevoir avocat. En 1822, il eut le premier accessit du prix d'éloquence, à l'Académie française, pour l'*Éloge de Le Sage;*[2] l'année suivante il fut nommé agrégé des classes supérieures,[3] mais jusqu'en 1826 il n'obtint de chaire dans aucun collège, à cause de ses opinions libérales. En 1827, il reçut de l'Académie française le prix pour l'*Éloge de Bossuet,* et débuta comme journaliste au *Journal des Débats;* l'année suivante il fut encore une fois couronné pour son *Tableau de la littérature française au XVI^e^ siècle.*

En 1830, Saint-Marc Girardin, qui avait déjà visité l'Italie en 1822, fit un voyage en Allemagne. Après la révolution de Juillet, il fut chargé de remplacer Guizot, comme professeur d'histoire à la faculté des lettres, et nommé maître des requêtes[4] au conseil d'État. En 1834, après un second voyage en Allemagne, il publia un *Rapport sur l'instruction intermédiaire*[5] de ce pays et des *Notices politiques et littéraires* sur l'Allemagne. Il fut successivement élu député en 1834 et nommé membre du Conseil royal de l'instruction publique en 1837, mais il ne cessa pas de faire ses cours à la Sorbonne. En 1843, is publia son *Cours de littérature dramatique ou de l'usage des passions dans le drame,* et, l'année suivante, il devint membre de l'Académie française.

Restant en dehors de la politique active sous la république, Saint-Marc Girardin garda son influence au *Journal des Débats* et ses fonctions dans l'Université,[6] mais les remaniements dont l'instruction publique fut l'objet sous le second Empire amoindrirent son influence. En 1863 il se fit remplacer à la Sorbonne par M. Saint-René-Taillandier tout en continuant de publier d'excellents articles littéraires, surtout dans la *Revue des Deux Mondes.* Nous y remarquons spécialement un travail sur la *Vie et les Ouvrages de J.-J. Rousseau.* En 1871 Saint-Marc Girardin fut élu membre de l'assemblée nationale et prit, pendant les dernières années de sa vie, une part active à la politique. Il est mort en 1873.

Saint-Marc Girardin occupe une place marquante comme professeur et comme écrivain. Un goût éclairé, une grande finesse d'esprit, un style net et facile le distinguent à la chaire comme dans ses livres, et un débit oratoire brillant lui a, pendant vingt ans, conservé un auditoire considérable.

---

[1] D'après Vapereau, *Dictionnaire des Contemporains.* [2] Voyez page 266.

[3] L'examen de l'*agrégation* ouvre la carrière du professorat.

[4] Voyez page 502, note 3.

[5] En France on distingue l'enseignement *primaire* (écoles élémentaires), l'enseignement *secondaire* (lycées et collèges) et l'enseignement *supérieur* (facultés des lettres et des sciences, écoles de droit et de médecine).

[6] Voyez page 534, note 3.

MALESHERBES.

(Revue des Deux Mondes, avril 1856.)

Lamoignon de Malesherbes était l'arrière-petit-fils du premier président du parlement de Paris sous Louis XIV, de M. de Lamoignon, l'ami de tous les grands hommes du siècle de Louis XIV, et leur égal par son grand esprit, au dire des contemporains. Son fils, M. de Lamoignon, avocat-général, fut aussi célèbre que son père par son talent et par son amour des lettres. Le fils enfin de celui-ci, M. Lamoignon de Blancménil, moins distingué que son père et son aïeul, fut cependant chancelier de France après d'Aguesseau. C'était un hommage rendu à son nom, et il le méritait par son caractère: il avait ce respect de la justice et ce culte éclairé des lettres qui avaient fait la gloire de sa famille. Ces traditions d'honneur et de goût soutiennent l'homme mieux que ne le ferait souvent le plus grand esprit du monde. Pendant qu'il était chancelier, M. le maréchal de Belle-Isle proposa dans le conseil de décréter la peine de mort contre les auteurs, vendeurs et colporteurs d'ouvrages réputés mauvais et dangereux. M. de Blancménil s'y opposa vivement et termina la discussion en s'écriant d'un ton ferme et élevé: »Non, monsieur, on ne se joue pas ainsi de la vie des hommes; apprenons à mieux proportionner les peines à la nature et à la gravité des délits.«

Chez les Lamoignon, les vertus publiques s'appuyaient sans effort sur les vertus privées, et l'homme valait le magistrat. En 1770, au moment de la destruction des parlements, M. de Blancménil fut exilé à Malesherbes,[1] et M. de Maupeou fut nommé garde des sceaux. M. de Maupeou, l'auteur de cette révolution dans la constitution de la magistrature en France, voulait être chancelier; et pour cela il fallait que M. de Blancménil donnât sa démission, parce que la dignité de chancelier était inamovible. Il la lui fit demander par un grand seigneur qui vint à Malesherbes et représenta à M. de Blancménil que, s'il ne donnait pas sa démission, le roi irrité l'exilerait fort loin et séquestrerait ses rentes et ses pensions, qui faisaient sa seule fortune. M. de Blancménil, après l'avoir entendu, lui répondit qu'il ne pouvait s'expliquer qu'en présence de ses enfants; il les fit appeler. »Mes enfants, leur dit-il, voilà monsieur qui me demande ma démission, dont M. de Maupeou a besoin pour être nommé chancelier. Pensez-vous que je doive la donner? — Non, mon père, répondit l'un d'eux pour les autres; quand on est chancelier de France, et qu'on n'a rien à se reprocher, on meurt avec ce titre. — Mais il ajoute que le roi ne me laissera pas à Malesherbes, et qu'on m'enverra dans quelque lieu fort éloigné où je serai seul. — Mon père, nous vous suivrons tous, et partout où nous serons avec vous, nous vous ferons trouver Malesherbes. — Il dit encore qu'on séquestrera mes rentes, qu'on me retirera mes pensions, et qu'alors je n'aurai plus de quoi subsister. — Ah! mon père, dirent-ils tous ensemble en se précipitant dans ses

[1] *Malesherbes* est le nom d'une petite ville et d'un château, dans le département du Loiret, jadis le titre d'une seigneurie qui appartenait à la famille de Lamoignon. — Ne pas confondre le jurisconsulte et homme d'État *Malesherbes* avec le poète *Malherbe;* voyez l'*Introduction,* p. XLV.

bras, tout ce que nous avons n'est-il pas votre bien? — Vous le voyez, monsieur, reprit M. de Blancménil; il n'y a aucun motif pour que je donne ma démission, vous pourrez le dire à M. de Maupeou; mais veuillez en même temps lui exprimer toute ma reconnaissance pour la vive satisfaction qu'il me fait éprouver en ce moment.«

Ce trait nous fait entrer dans l'intérieur de cette famille des Lamoignon, et nous montre quels sentiments d'affection et d'honneur y régnaient. M. de Malesherbes était un de ces fils affectueux et dévoués; aussi, devenu à son tour chef de famille, il a mérité que cette famille, toujours unie et toujours dévouée, se pressât pour mourir avec lui sur l'échafaud de 1794, où l'accompagnèrent sa fille, son gendre, sa petite-fille et son petit-gendre, immolés tous le même jour.

Ce fut pendant que son père était chancelier que Malesherbes fut chargé de la direction de la librairie de 1750 à 1768. Il était en même temps président de la cour des aides.[1] Cette époque est fort importante dans l'histoire littéraire et politique du XVIII^e^ siècle, car c'est à ce moment que l'esprit philosophique prit son ascendant dans la littérature et dans le monde; c'est aussi de 1750 à 1768 que Rousseau publia tous ses grands ouvrages.[2] Les personnes qui croient naïvement que les gouvernements peuvent régler la marche et les mouvements de la pensée publique seront disposées à penser que Malesherbes a beaucoup aidé aux progrès et au triomphe de l'esprit philosophique en France, et les unes le béniront de la part qu'il a prise à ce triomphe, les autres l'en maudiront. Quant à moi, qui ne crois pas que Malesherbes, comme directeur de la librairie de 1750 à 1768, eût pu arrêter la marche de l'esprit public s'il l'eût voulu, je ne crois pas non plus qu'il ait beaucoup fait pour en hâter le triomphe. Les gouvernements n'ont de puissance sur la marche des idées que quand les esprits sont faibles et irrésolus, ou divisés et las. Alors l'administration peut aisément brider un char et un attelage qui ne veulent pas s'emporter; elle peut aisément conduire l'opinion publique et la littérature. Au XVIII^e^ siècle, les esprits n'étaient ni timides par faiblesse ni soumis par lassitude. Ils étaient ardents, pleins d'espérances et d'illusions. Le gouvernement le plus fort n'eût pu les maîtriser. La presse clandestine en France et la presse de contrebande en Hollande et en Suisse eussent rompu toutes les barrières. Le gouvernement aurait pu être tyrannique, il n'aurait pas été puissant. Que fallait-il donc que fît alors un directeur de la librairie? Ce que fit Malesherbes, c'est-à-dire qu'il fût tolérant et même complaisant pour les livres honnêtes, pour les sentiments sincères, pour les idées qui semblaient vraies, quoiqu'en même temps elles parussent hardies, qu'il ne s'effrayât pas d'un peu d'audace et même de raideur, qu'il réservât sa sévérité contre les libelles calomnieux, contre l'esprit de faction, contre la littérature obscène, contre la philosophie de l'athéisme. Ce qu'un directeur de la librairie aurait dû faire alors par prudence, Malesherbes le fit par conviction et de bonne foi. Il aimait ces principes de liberté, d'égalité, de justice, que les écrivains du XVIII^e^ siècle proclamaient avec zèle et même avec emphase; il croyait qu'il serait bon de les appliquer dans le gouvernement, dans les lois,

[1] Voyez page 54, note 2.

[2] Voyez page 366.

dans l'administration, et il pensait que c'était le droit et le devoir des écrivains de réclamer cette application.

— — Malesherbes ne se contentait pas de protéger ces doctrines de justice et de liberté qui plaisaient à son âme généreuse; il les défendait lui-même au besoin, et il n'hésita pas, au nom de la cour des aides qu'il présidait, à réclamer la liberté d'un obscur colporteur arrêté par les commis des fermes, innocent du délit qu'on lui imputait et jeté dans les cachots de Bicêtre[1] pour étouffer sa plainte. Dans ces remontrances, Malesherbes ne plaidait pas seulement la cause d'un innocent, il plaidait pour la liberté individuelle contre les lettres de cachet, et c'est alors qu'il fit entendre ces belles paroles qui sont restées célèbres et qui méritent de n'être jamais oubliées, parce qu'elles expriment de la manière la plus vive les inconvénients attachés au despotisme, aussi à craindre par ses abus que par son principe: „Avec les lettres de cachet employées et multipliées comme elles le sont, Sire, aucun citoyen n'est assuré de ne pas voir sa liberté sacrifiée à une vengeance, car personne n'est assez grand pour être à l'abri de la haine d'un ministre, ni assez petit pour n'être pas digne de celle d'un commis des fermes."[2] —

La destruction des parlements et de la cour des aides ôta à M. de Malesherbes la tribune politique, où il faisait retentir les maximes qui lui étaient chères; mais il reprit la parole quand Louis XVI, en montant sur le trône, rappela les parlements. Il continua à défendre les principes de justice et de liberté qu'il voulait appliquer dans l'administration. Une de ses plus belles remontrances, j'allais dire une de ses plus belles harangues politiques, est celle qui a pour titre: *De la Législation de l'impôt*, et qui offre un tableau curieux de la complication et de la confusion des impôts sous l'ancienne monarchie. Il y a dans l'exorde de cette remontrance un mot qu'on ne peut pas lire sans émotion: „Je viens, dit M. de Malesherbes, plaider la cause du peuple au tribunal de son roi." Hélas! plusieurs années après, Malesherbes vint plaider la cause du roi au tribunal du peuple, et il ne gagna pas plus l'une que l'autre.[3] Tristes et mystérieux défis que la vertu et la sagesse engagent contre la force des choses et qu'elles perdent presque toujours, sans, grâce à Dieu, se décourager jamais! Et rien ne prouve mieux, selon moi, que les grandes qualités de l'homme lui viennent de Dieu, que cette perpétuelle défaite de la vertu et de la sagesse dans leur lutte ici-bas contre les événements et leur perpétuelle résistance: il y a longtemps que la vertu et la sagesse, si elles étaient purement humaines, se seraient lassées de la lutte.

Malesherbes prévoyait la révolution et voulait que le roi la prévînt par une réforme décisive dans le gouvernement. Je lis dans un mémoire adressé au roi en 1787, au moment où commençait entre le roi et le parlement une lutte qui finit par la révolution de 1789, je

---

[1] *Bicêtre*, grand hôpital, sur la route de Fontainebleau, près de Paris. Autrefois il servait aussi de prison. [2] Voyez page 266, note 3.

[3] Ce furent Malesherbes, Tronchet et Desèze qui eurent le courage de se charger de la défense de Louis XVI: Desèze porta la parole devant la Convention. On sait que le malheureux roi fut déclaré coupable de haute trahison, que la peine de mort fut prononcée contre lui et exécutée le 21 janvier 1793. Malesherbes fut envoyé à l'échafaud en 1794.

lis quelques paroles vraiment prophétiques: „La résistance opposée aujourd'hui, dit M. de Malesherbes, à l'enregistrement des édits est d'un genre absolument différent de toutes les affaires qu'on a eu à traiter avec les parlements depuis la mort de Louis XIV. Dans toutes les autres, c'était le parlement qui échauffait le public; ici, c'est le public qui échauffe le parlement . . . Il n'est pas question d'apaiser une crise momentanée, mais d'éteindre une étincelle qui peut produire un grand incendie. Le roi trouvera peut-être que je me sers ici de ces grandes expressions si souvent employées dans les remontrances des cours,[1] qu'elles ne font plus aucune impression; mais je le supplie de ne point regarder les termes dont je me sers comme une exagération: je ne me mets en avant pour lui dire de tristes vérités que parce que je vois un danger imminent dans la situation des affaires, que parce que je vois un orage qu'un jour la toute-puissance royale ne pourra calmer, et parce que des fautes de négligence ou de lenteur, qui ne seraient regardées que comme des fautes légères dans d'autres circonstances, peuvent être aujourd'hui des fautes irréparables qui répandront l'amertume sur toute la vie du roi, et précipiteront son royaume dans des troubles dont personne ne peut prévoir la fin . . . On dira que le danger que j'annonce ne peut pas être prochain. Celui qui l'assurerait me paraîtrait bien téméraire. Quoi qu'il en soit, ce pourrait être une consolation pour un homme de mon âge, mais non pour le roi."

Au Temple, en 1793, c'est-à-dire six ans après, Louis XVI repassant dans sa pensée les événements de son règne, le souvenir de ce mémoire de M. de Malesherbes lui revint à l'esprit, et comme le noble vieillard s'était fait déjà son avocat et venait tous les matins conférer avec lui, il lui parla de ce mémoire et lui témoigna le désir de le relire. M. de Malesherbes, qui prévoyait les regrets que cette lecture allait causer au roi, s'efforça de le détourner de cette idée. Louis XVI insista; M. de Malesherbes apporta ce mémoire au roi, qui le lut, et quand le lendemain M. de Malesherbes revint au Temple, le roi le contempla pendant quelque temps avec attendrissement sans lui rien dire, ferma la porte du cabinet où il le recevait, et se jeta dans ses bras en le mouillant de ses larmes.

C'est au Temple, et comme avocat de Louis XVI à la Convention, que Malesherbes est vraiment grand et héroïque. Quelle lettre pour demander à défendre le roi! quelle simplicité dans le dévouement! „J'ignore si la Convention, écrit-il au président de l'assemblée, donnera un conseil à Louis XVI pour le défendre et si elle lui en laissera le choix. Dans ce cas-là, je désire que Louis XVI sache que, s'il me choisit pour cette fonction, je suis prêt à l'accepter. Je ne vous demande point de faire part à la Convention de mon offre, car je suis éloigné de me croire un personnage assez important pour qu'elle s'occupe de moi; mais j'ai été appelé deux fois au conseil de celui qui fut mon maître dans le temps où cette fonction était ambitionnée de tout le monde: je lui dois le même service, lorsque c'est une fonction que bien des gens trouvent dangereuse.«

[1] Cours, c'est-à-dire cours *de justice* désigne ici les *parlements* français ou plutôt le *Parlement de Paris* qui prétendait avoir le droit de faire des *remontrances* au roi, avant d'enregistrer ses édits.

VICTOR HUGO.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

MARIE-VICTOR HUGO naquit en 1802 à Besançon, ancienne capitale de la Franche-Comté, d'une famille anoblie au 16e siècle. Son père, né en Lorraine, rallié au nouvel ordre de choses, devint général sous l'Empire. Sa mère, Vendéenne de naissance et de sentiments, avait partagé, enfant, les dangers des insurgés royalistes. On retrouve dans les vers du poète des souvenirs de cette double origine et toutes les premières impressions de son enfance aventureuse et poétique. Tout enfant, il suivit son père à l'île d'Elbe, en Corse et à Genève, passa à Paris les années 1805 et 1806, puis fut mené en Italie, où son père, gouverneur d'une province de la Calabre, poursuivit à outrance le célèbre bandit Fra Diavolo. Après avoir vu Florence, Rome et Naples, il rentra à Paris, en 1809. Il y passa deux ans dans un couvent, où il commença ses études sous la direction d'un proscrit qui, trahi et emprisonné, fut mis à mort par le gouvernement impérial. Cet événement contribua, avec l'éducation maternelle, à développer dans l'esprit de l'enfant cette ferveur royaliste qui inspira les œuvres de sa jeunesse.

En 1811, le jeune Victor Hugo fut appelé en Espagne par son père; mais, après y avoir passé un an au séminaire des nobles, il revint pendant trois ans continuer ses études à Paris. En 1815, une séparation juridique, amenée surtout par la différence des opinions politiques, ayant eu lieu entre son père et sa mère, leur fils fut placé dans une institution préparatoire à l'École polytechnique.

Il y étudia les mathématiques, tout en faisant des vers. De 1819 à 1822, il présenta trois belles pièces de vers à l'Académie des Jeux floraux de Toulouse:[2] *les Vierges de Verdun*, le *Rétablissement de la statue de Henri IV*, et *Moïse sur le Nil;* il obtint trois fois le prix.

L'apparition des *Méditations* de Lamartine[3] excita encore le talent du jeune poète, et, en 1822, parut le premier volume des *Odes et Ballades*, qui frappèrent également par la richesse des vers et par l'enthousiasme religieux et royaliste dont elles étaient empreintes. Elles valurent à l'auteur l'amitié de toutes les célébrités de la Restauration, de Chateaubriand, entre autres. Elles firent de lui le favori du gouvernement, qui lui accorda une pension, et entourèrent son nom, dès ce premier début, d'une auréole de gloire. Et cependant le principal sentiment qui plut dans ces poésies, l'enthousiasme royaliste, n'était pas bien profond dans le cœur du poète. Aussi cette exaltation plus factice que réelle ne put-elle se soutenir longtemps. Après deux romans du genre le plus excentrique, *Han d'Islande* (1823) et *Bug-Jargal* (1825), Victor Hugo publia en 1826 un nouveau volume intitulé *Odes et Ballades*, où l'on sentait déjà que son enthousiasme monarchique s'était considérablement refroidi.

Le tour original et singulier de son esprit commença à s'accuser davantage et à le pousser à des hardiesses de pensée et de langage toujours nouvelles. Bientôt Victor Hugo devint décidément héré-

[1] En partie d'après Vapereau, *Dictionnaire des Contemporains.*

[2] Les *Jeux floraux*, institution littéraire établie à Toulouse dans le but d'encourager la poésie, furent fondés en 1323 par des poètes réunis pour former le *Collège de la gaie science.* Vers 1500 cette institution fut renouvelée par Clémence Isaure, et fut, en 1695, érigée en académie. [3] V. page 493.

siarque en littérature. Il se forma autour de lui, sous le nom de *Cénacle*, un cercle de jeunes révolutionnaires littéraires, parmi lesquels on remarquait Sainte-Beuve,[1] Émile et Antony Deschamps,[2] Alfred de Musset,[3] Théophile Gautier,[4] qui poussèrent leur chef au combat et rédigèrent leurs manifestes dans la *Muse française*.

Depuis longtemps la voie était préparée aux novateurs. Mme de Staël,[5] en faisant connaître à la France la littérature allemande, avait commencé la réaction contre l'école classique; Chateaubriand[6] s'était frayé une route tout à fait en dehors de ce qui, jusque-là, faisait loi dans la littérature française; Lamartine avait continué l'œuvre; Victor Hugo l'acheva et devint le chef déclaré et reconnu du *romantisme* français. La nouvelle école, tout en s'autorisant des exemples des grands génies de la littérature anglaise et allemande, prétendait pourtant puiser ses modèles de préférence parmi les vieux auteurs de la littérature française, dans les *romans* des trouvères,[7] dans les *romances* du moyen âge. De là le nom d'*École romantique*. A l'imitation traditionnelle de l'antiquité, *l'École romantique* opposait partout le moyen âge, c'est-à-dire cette époque de l'histoire qui naît du choc des peuples nouveaux, devenus chrétiens, contre l'ancien monde romain.

Ce fut en 1827 que Victor Hugo rompit décidément avec la tradition des *classiques* du 17e siècle. Il le fit en publiant le drame de *Cromwell*, précédé d'une longue préface où étaient développées les théories nouvelles. Il ne se borna pas à faire la guerre à la théorie des *unités*,[8] vénérées en France comme *règles d'Aristote, règles saines, axiomes du bon goût*, à combattre cette beauté factice produite par la minutieuse observation des conventions littéraires; la haine d'une beauté convenue finit par le conduire, lui et ses partisans, à la négation du beau. On proclama comme principe de la nouvelle école la combinaison du sublime et du grotesque, et l'on arriva à la réhabilitation dans l'ordre physique et moral, du laid et du monstrueux.

Le drame de *Cromwell*, regardé comme le manifeste de *l'École*, fut exalté avec fanatisme par ses acolytes et combattu à outrance par ses adversaires. Cependant c'était une œuvre impossible sur la scène, et elle ne fut pas représentée. Aussi les partisans des idées nouvelles déclarèrent-ils que le grand, le véritable drame du romantisme devait encore être attendu, mais que leur chef et maître ne tarderait pas à le produire.

En attendant, on dut se contenter d'un nouveau recueil d'odes et de ballades, publié par Victor Hugo en 1828 sous le nom d'*Orientales*. Ce livre était à la fois le plus merveilleux pour la recherche du coloris et des images, et le moins remarquable pour la pensée.

---

[1] Voyez l'article *Sainte-Beuve*, page 622, de ce *Manuel*.

[2] *Émile Deschamps*, né en 1791, mort en 1870, auteur des *Études françaises et étrangères* (1829), qui renferment une série d'imitations de poésies allemandes; *Antony Deschamps*, son frère, né en 1800, mort en 1869, auteur d'une traduction en vers de la *Divine Comédie* du Dante.

[3] *A. de Musset*, v. p. 657. [4] *Théophile Gautier*, né en 1811, mort en 1874, poète et feuilletonniste, auteur d'un grand nombre de romans, de nouvelles et de descriptions de voyage. Ses ouvrages les plus connus sont *le Capitaine Fracasse*, roman paru en 1863, et les *Émaux et Camées*, poésies publiées en 1852. [5] Voyez page 438. [6] Voyez page 446.

[7] Voyez l'*Introduction*, p. XXI. [8] Voyez la notice sur les *unités*, p. 166.

Cependant les admirateurs du poète lui demandaient une œuvre dramatique qui pût dignement inaugurer au théâtre la nouvelle école. Alors il donna *Marion Delorme* (1829), dont la censure ne permit pas la représentation, puis, dans la même année, *Hernani, ou l'Honneur castillan.* La réception de cette pièce au Théâtre-Français n'eut lieu qu'après bien des difficultés. L'Académie française, prenant au sérieux son rôle de gardienne de la littérature classique, se donna le ridicule de pousser ses doléances jusqu'au trône pour en empêcher la représentation. Mais le roi Charles X eut le bon sens de répondre que, dans cette question, il ne se connaissait d'autre droit que sa place au théâtre. *Hernani* fut donc enfin joué au Théâtre-Français au mois de février 1830. Il y eut, au parterre, entre les fanatiques des deux partis, des luttes de pugilat, luttes qu'on vit dès lors se renouveler à la première représentation de la plupart des drames de Victor Hugo. Cette fois, les *romantiques* eurent le dessus. Du reste le succès de *Hernani,* remporté d'abord par la force brutale, se soutint dans des soirées plus calmes; le drame eut plus de cinquante représentations dans une année. Sur ces entrefaites, le gouvernement des Bourbons ayant été renversé dans les journées de Juillet, *Marion Delorme* put aussi être jouée et alla jusqu'à soixante représentations dans la première année, tant le public français était fatigué de la monotonie classique, tant la nouvelle génération était attirée par les hardiesses et même par les excentricités de la jeune école.

La révolution de 1830 avait achevé la transformation des opinions politiques de Victor Hugo, qui prit décidément place dans les rangs des libéraux. Les événements éveillèrent aussi, quoique un peu tard, son enthousiasme pour la grande idole de sa nation, l'empereur Napoléon Ier. Sa fameuse ode sur la naissance du roi de Rome, qui commence par l'exclamation *Mil huit cent onze!* et celle sur la *Colonne* eurent en France un immense retentissement.

En 1831, Victor Hugo publia le roman historique de *Notre-Dame de Paris* qui, de toutes ses productions, eut le plus grand et le plus durable succès. L'originalité des caractères, l'intérêt dramatique de l'ensemble, un admirable talent descriptif soutenu par de fortes études d'archéologie font de *Notre-Dame de Paris* un des chefs-d'œuvre de Victor Hugo. Quelques-uns des personnages de ce roman, tels que le sonneur *Quasimodo* et surtout la charmante création d'*Esméralda,* dont les arts s'emparèrent bientôt, sont devenus des figures populaires dans tous les pays. En même temps Victor Hugo donna les *Feuilles d'automne,* le plus beau peut-être de ses recueils de poésie lyrique. Dans le drame, au contraire, il s'engagea toujours davantage dans la voie du laid et du monstrueux, qu'il s'était tracée lui-même. *Le Roi s'amuse,* représenté en novembre 1832, interdit par ordre ministériel le lendemain de la première représentation, fut suivi de *Lucrèce Borgia* (1833), étrange héroïne de théâtre, dont on voudrait cacher les infamies au lieu de les produire sur la scène, de *Marie Tudor* (1833), d'*Angelo* (1835), de *Ruy-Blas* (1838), toutes pièces excentriques, mais qui, à cet égard, furent surpassées par la dernière œuvre dramatique du poète, les *Burgraves* (1842). Heureusement Victor Hugo, dans le même temps où il donnait ces drames au théâtre, continuait à faire de la poésie lyrique, à coup

sûr son plus beau, son plus incontestable titre à l'immortalité. Les *Chants du Crépuscule* (1835), les *Voix intérieures* (1837), les *Rayons et les Ombres* (1840) appartiennent à ces mêmes années de fécondité.

La popularité du poète fit enfin tomber devant lui, après bien des luttes, les portes de l'Académie française, où il fit son entrée en 1841, en prononçant un discours moins littéraire que politique. Dans les années suivantes il fit plusieurs voyages de touriste, entre autres sur le Rhin et en Espagne, d'où il fut subitement rappelé en 1843 par la mort tragique de sa fille Léopoldine et de son gendre.[1] Cet événement, qui eut, dans toute la France, un retentissement douloureux, est le thème d'un grand nombre des poésies dont se composent les *Contemplations*. En 1845, le poète fut élevé à la pairie. Son ambition était ainsi satisfaite: la carrière politique lui était ouverte.

Après la révolution de Février, en 1848, il se porta candidat pour la Constituante, fut élu par la ville de Paris, y siégea au milieu du parti de l'ordre et vota toutes les lois portées pour sauver la société de l'anarchie qui la menaçait. Mais son attitude fut tout autre à l'Assemblée législative, où il se rallia au parti de la république démocratique et sociale, dont il devint un des chefs et surtout un des orateurs, en même temps qu'il combattait pour cette cause comme journaliste. Après le coup d'État du 2 décembre, Victor Hugo fut porté sur la première liste de proscription qui expulsait du territoire français les plus ardents ennemis du nouveau pouvoir. Dans les premiers jours de son exil, il signa avec plusieurs de ses compagnons de malheur un appel aux armes d'une extrême véhémence, dont sa brochure *Napoléon le Petit* (1852) n'était que le complément. Le ton violent de ce pamphlet, ainsi que celui des *Châtiments*, poèmes politiques qui ne purent être imprimés qu'à l'étranger, a pour excuse l'amertume de l'exil. En 1856, Victor Hugo publia les *Contemplations*, belle œuvre de poésie qui ramena autour de son nom beaucoup de sympathie et d'admiration et qui, sous le rapport du langage, marque un véritable progrès. L'antithèse, dont il abusait autrefois, y paraît moins souvent, et il y règne une simplicité, un calme et une sensibilité qui touchent profondément. En 1859 parut la *Légende des Siècles*. Jamais l'auteur n'avait eu plus d'éclat, plus de verve, mais aussi moins de mesure que dans ce vaste recueil de poèmes.

En 1862 Victor Hugo, qui était allé s'établir à Jersey, puis à Guernesey (îles normandes qui appartiennent à l'Angleterre), publia un grand roman social, les *Misérables*, traduit d'avance en neuf langues, puis les *Chants des Rues et des Bois* (1865), recueil de poésies.

En 1866 parurent *les Travailleurs de la Mer*, sorte de roman-épopée où un récit des plus simples est submergé sous le pittoresque des peintures réelles ou fantastiques, en 1869 un autre roman, *l'Homme qui rit*. Après la chute de l'empire et la proclamation de la république en septembre 1870, Victor Hugo revint à Paris et fut l'année suivante élu membre de l'Assemblée nationale qui se réunit à Bordeaux; mais, interrompu avec violence dans un de ses discours, il donna brusquement sa démission. En 1872 il publia *l'Année terrible*,

[1] La jeune femme se noya dans une promenade en bateau faite sur la Seine: son mari s'étant jeté à l'eau pour la sauver, périt avec elle.

recueil de poésies qui est un éloquent résumé des récents désastres de la France, et en 1874 un nouveau roman historique intitulé *Quatre-vingt-treize*. Pour servir la cause républicaine, menacée par la possibilité d'un nouveau coup d'État, il fit paraître en 1877 *l'Histoire d'un Crime*, récit des événements de décembre 1851, qui fit une grande sensation. Depuis Victor Hugo a publié, outre une nouvelle série de *la Légende des Siècles* et des *Contemplations*, *l'Art d'être Grand-Père* (1877), *la Pitié suprême* (1879), *Religions et Religion* (1880), *et les Quatre Vents de l'Esprit* (1882). Élu sénateur par la ville de Paris dès 1876, il fut réélu, le premier sur cinq, en 1882. Victor Hugo est mort à Paris au mois de mai 1885, âgé de 83 ans. Ses obsèques, organisées aux frais de l'État, donnèrent lieu à une imposante manifestation nationale où concoururent des délégations de la France entière.[1]

I. ODES ET BALLADES.

(1820–1828.)

1. NAISSANCE DU DUC DE BORDEAUX.[2]

(1820.)

O toi, de ma pitié profonde
Reçois l'hommage solennel,
Humble objet des regards du monde,
Privé du regard paternel!
Puisses-tu, né dans la souffrance,
Et de ta mère et de la France
Consoler la longue douleur!
Que le bras divin t'environne,
Et puisse, ô Bourbon, la couronne
Pour toi ne pas être un malheur!

Oui, souris, orphelin, aux larmes de ta mère!
Écarte, en te jouant, ce crêpe funéraire
Qui voile ton berceau des douleurs du cercueil;
Chasse le noir passé qui nous attriste encore;
Sois à nos yeux comme une aurore!
Rends le jour et la joie à notre ciel en deuil!
Ivre d'espoir, ton roi lui-même,
Consacrant le jour où tu nais,
T'impose, avant le saint baptême,
Le baptême du Béarnais.
La veuve[3] t'offre à l'orpheline![4]
Vers toi, conduit par l'héroïne,

[1] Nous avons revu le texte des fragments que nous reproduisons sur l'édition définitive des Œuvres de Victor Hugo, publiée par MM. Hetzel et Quantin, commencée le 26 février 1881, jour où le poète entrait dans sa 80ième année et achevée peu de temps avant sa mort.

[2] Le duc de Bordeaux (comte de Chambord), petit-fils de Charles X, et fils du duc de Berry naquit à Paris, en 1820, et mourut à Goertz en 1884. V. p. 468, note 1.

[3] La duchesse de Berry, dont le mari, le duc de Berry, second fils du comte d'Artois (Charles X), fut assassiné au sortir de l'Opéra (1820).

[4] La duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI, qui avait épousé son cousin, le fils aîné du comte d'Artois. Elle avait partagé au Temple avec son frère, le malheureux Dauphin (Louis XVII), la captivité de ses parents. C'est de là que lui vient le surnom d'*Orpheline du Temple*.

Vient ton aïeul en cheveux blancs;
Et la foule, bruyante et fière,
Se presse à ce Louvre, où naguère,
Muette, elle entrait à pas lents.

Guerriers, peuple, chantez; Bordeaux, lève ta tête,
Cité qui, la première, aux jours de la conquête,
Rendue aux fleurs de lys, as proclamé ta foi.
Et toi, que le martyr aux combats eût guidée,
Sors de ta douleur, ô Vendée!
Un roi naît pour la France, un soldat naît pour toi.

2. LA GRAND' MÈRE.

„Dors-tu? . . . . réveille-toi, mère de notre mère!
D'ordinaire en dormant ta bouche remuait;
Car ton sommeil souvent ressemble à ta prière.
Mais, ce soir, on dirait la madone de pierre;
Ta lèvre est immobile et ton souffle est muet.

„Pourquoi courber ton front plus bas que de coutume?
Quel mal avons-nous fait, pour ne plus nous chérir?
Vois, la lampe pâlit, l'âtre scintille et fume;
Si tu ne parles pas, le feu qui se consume,
Et la lampe, et nous deux, nous allons tous mourir!

„Tu nous trouveras morts près de la lampe éteinte;
Alors que diras-tu quand tu t'éveilleras?
Tes enfants à leur tour seront sourds à ta plainte.
Pour nous rendre la vie, en invoquant ta sainte,
Il faudrait bien longtemps nous serrer dans tes bras.

„Donne-nous donc tes mains dans nos mains réchauffées.
Chante-nous quelque chant de pauvre troubadour.
Dis-nous ces chevaliers qui, servis par les fées,
Pour bouquets à leur dame apportaient des trophées,
Et dont le cri de guerre était un nom d'amour.

„Dis-nous quel divin signe est funeste aux fantômes!
Quel ermite dans l'air vit Lucifer volant;
Quel rubis étincelle au front du roi des gnômes;
Et si le noir démon craint plus, dans ses royaumes,
Les psaumes de Turpin que le fer de Roland.[1]

„Ou montre-nous ta Bible, et les belles images,
Le ciel d'or, les saints bleus, les saintes à genoux,
L'enfant-Jésus, la crèche, et le bœuf, et les mages;
Fais-nous lire du doigt, dans le milieu des pages,
Un peu de ce latin, qui parle à Dieu de nous.

„Mère! . . . . Hélas! par degrés s'affaisse la lumière.
L'ombre joyeuse danse autour du noir foyer,
Les esprits vont peut-être entrer dans la chaumière . . . .
Oh! sors de ton sommeil, interromps ta prière;
Toi qui nous rassurais, veux-tu nous effrayer?

[1] Voyez l'*Introduction*, page XXI.

„Dieu! que tes bras sont froids! rouvre les yeux . . . Naguère
Tu nous parlais d'un monde où nous mènent nos pas,
Et de ciel, et de tombe, et de vie éphémère,
Tu parlais de la mort; . . . dis-nous, ô notre mère,
Qu'est-ce donc que la mort? . . . Tu ne nous réponds pas!"

Leur gémissante voix longtemps se plaignit seule.
La jeune aube parut sans réveiller l'aïeule,
La cloche frappa l'air de ses funèbres coups;
Et, le soir, un passant, par la porte entr'ouverte,
Vit, devant le saint livre et la couche déserte,
Les deux petits enfants qui priaient à genoux.

II. FRAGMENT DE LA PRÉFACE DE CROMWELL.

(1827.)

LES UNITÉS. (Comparez page 166.)

On voit combien l'arbitraire distinction des genres croule vite devant la raison et le goût. On ne ruinerait pas moins aisément la prétendue règle des deux unités. Nous disons deux et non *trois* unités, l'unité d'action ou d'ensemble, la seule vraie et fondée, étant depuis longtemps hors de cause.

Des contemporains distingués, étrangers et nationaux, ont déjà attaqué, et par la pratique et par la théorie, cette loi fondamentale du code pseudo-aristotélique. Au reste, le combat ne devait pas être long. A la première secousse elle a craqué, tant elle était vermoulue, cette solive de la vieille masure scolastique.

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que les routiniers prétendent appuyer leur règle des deux unités sur la vraisemblance, tandis que c'est précisément le réel qui la tue. Quoi de plus invraisemblable et de plus absurde en effet que ce vestibule, ce péristyle, cette antichambre, lieu banal où nos tragédies ont la complaisance de venir se dérouler, où arrivent, on ne sait comment, les conspirateurs pour déclamer contre le tyran, le tyran pour déclamer contre les conspirateurs, chacun à leur tour, comme s'ils s'étaient dit bucoliquement:

Alternis cantemus: amant alterna Camenæ.[1]

Où a-t-on vu vestibule ou péristyle de cette sorte? Quoi de plus contraire, nous ne dirons pas à la vérité, les scolastiques en font bon marché, mais à la vraisemblance! Il résulte de là que tout ce qui est trop caractéristique, trop intime, trop local, pour se passer dans l'antichambre ou dans le carrefour, c'est-à-dire tout le drame, se passe dans la coulisse. Nous ne voyons en quelque sorte sur le théâtre que les coudes de l'action: ses mains sont ailleurs. Au lieu

---

[1] Cette citation, dont Victor Hugo a modifié le texte pour l'adapter à sa plaisanterie, est tirée de la troisième églogue de Virgile:

Incipe, Damœta: tu deinde sequêre, Menalca.
Alternis dicetis: amant alterna Camenæ (III, 58.).

Toi, Damète, commence; toi, Ménalque, tu suivras. Vous chanterez tour à tour: les Muses aiment ces chants alternés.

de scènes, nous avons des récits; au lieu de tableaux, des descriptions. De graves personnages, placés, comme le chœur antique, entre le drame et nous, viennent nous raconter ce qui se fait dans le temple, dans le palais, dans la place publique, de façon que, souventes fois,[1] nous sommes tentés de leur crier: „Vraiment! mais conduisez-nous donc là-bas. On s'y doit bien amuser, cela doit être beau à voir!" A quoi ils répondraient sans doute: „Il serait possible que cela vous amusât ou vous intéressât, mais ce n'est point là la question; nous sommes les gardiens de la dignité de la Melpomène française." Voilà![2]

„Mais, dira-t-on, cette règle que vous répudiez est empruntée du théâtre grec." — En quoi le théâtre et le drame grecs ressemblent-ils à notre drame et à notre théâtre? D'ailleurs nous avons déjà fait voir que la prodigieuse étendue de la scène antique lui permettait d'embrasser une localité tout entière, de sorte que le poète pouvait, selon les besoins de l'action, la transporter à son gré d'un point du théâtre à un autre, ce qui équivaut bien à peu près aux changements de décorations. Bizarre contradiction! le théâtre grec, tout asservi qu'il était à un but national et religieux, est bien autrement libre que le nôtre, dont le seul objet cependant est le plaisir, et, si l'on veut, l'enseignement du spectateur. C'est que l'un n'obéit qu'aux lois qui lui sont propres, tandis que l'autre s'applique des conditions d'être parfaitement étrangères à son essence. L'un est artiste, l'autre est artificiel.

On commence à comprendre de nos jours que la localité exacte est un des premiers éléments de la réalité. Les personnages parlants ou agissants ne sont pas les seuls qui gravent dans l'esprit du spectateur la fidèle empreinte des faits. Le lieu où telle catastrophe s'est passée en devient un témoin terrible et inséparable, et l'absence de cette sorte de personnage muet décompléterait dans le drame les plus grandes scènes de l'histoire. Le poète oserait-il assassiner Rizzio ailleurs que dans la chambre de Marie Stuart?[3] poignarder Henri IV[4] ailleurs que dans cette rue de la Féronnerie, tout obstruée de haquets et de voitures? brûler Jeanne d'Arc[5] autre part que dans le Vieux-Marché? dépêcher le duc de Guise autre part que dans ce château de Blois où son ambition fait fermenter une assemblée populaire?[6] décapiter Charles Ier et Louis XVI ailleurs

[1] *Souventes fois* ou bien en un seul mot *souventefois*, pour *souvent, fréquemment*, est un archaïsme. C'est une des particularités du style romantique d'aller à la recherche de vieux mots, de tours rares et peu usités, ou bien d'introduire dans le langage soutenu des expressions du langage familier. Dans le cas présent, l'auteur jette ironiquement ce mot à la face de ses adversaires.

[2] *Voilà* (ſo iſt's), placé à la fin d'un raisonnement, pour résumer en quelque sorte ce qu'on vient d'expliquer, appartient au style familier et populaire.

[3] *Rizzio*, secrétaire et favori de Marie Stuart, natif de Turin. Henri Darnley, second mari de la reine, jaloux de lui, le fit égorger dans l'appartement même et sous les yeux de sa femme (1566).

[4] Henri IV, assassiné par Ravaillac, en 1610.

[5] Jeanne d'Arc, voyez page 522, note 1.

[6] Henri de Guise, dit le *Balafré*, assassiné en 1588, à Blois, par l'ordre de Henri III. Le nom d'assemblée *populaire* donné par Victor Hugo aux états de Blois est étrange. — *Dépêcher* pour *assassiner* est très familier.

que dans ces places sinistres d'où l'on peut voir White-Hall et les Tuileries, comme si leur échafaud servait de pendant à leur palais?[1]

L'unité de temps n'est pas plus solide que l'unité de lieu. L'action, encadrée de force dans les vingt-quatre heures, est aussi ridicule qu'encadrée dans le vestibule. Toute action a sa durée propre comme son lieu particulier. Verser la même dose de temps à tous les événements! appliquer la même mesure sur tout! On rirait d'un cordonnier qui voudrait mettre le même soulier à tous les pieds. Croiser l'unité de temps à l'unité de lieu comme les barreaux d'une cage et y faire pédantesquement entrer, de par Aristote, tous ces faits, tous ces peuples, toutes ces figures que la Providence déroule à si grandes masses dans la réalité! c'est mutiler hommes et choses; c'est faire grimacer l'histoire. Disons mieux: tout cela mourra dans l'opération, et c'est ainsi que les mutilateurs dogmatiques arrivent à leur résultat ordinaire: ce qui était vivant dans la chronique est mort dans la tragédie. Voilà pourquoi, bien souvent, la cage des unités ne renferme qu'un squelette.

Et puis, si vingt-quatre heures peuvent être compris dans deux, il sera logique que quatre heures puissent en contenir quarante-huit. L'unité de Shakespeare ne sera donc pas l'unité de Corneille. Pitié!

Ce sont là pourtant les pauvres chicanes que depuis deux siècles la médiocrité, l'envie et la routine font au génie! C'est ainsi qu'on a borné l'essor de nos plus grands poètes. C'est avec les ciseaux des unités qu'on leur a coupé l'aile. Et que nous a-t-on donné en échange de ces plumes d'aigle retranchées à Corneille et à Racine? Campistron.[2]

Nous concevons qu'on pourrait dire: Il y a dans des changements trop fréquents de décorations quelque chose qui embrouille et fatigue le spectateur, et qui produit sur son attention l'effet de l'éblouissement; il peut aussi se faire que des translations multipliées d'un lieu à un autre lieu, d'un temps à un autre temps, exigent des contre-expositions qui le refroidissent; il faut craindre encore de laisser, dans le milieu d'une action, des lacunes qui empêchent les parties du drame d'adhérer étroitement entre elles, et qui en outre déconcertent le spectateur parce qu'il ne se rend pas compte de ce qu'il peut y avoir dans ces vides . . . . — Mais ce sont là précisément les difficultés de l'art. Ce sont là de ces obstacles propres à tels ou tels sujets, et sur lesquels on ne saurait statuer une fois pour toutes. C'est au génie à les résoudre, non aux *poétiques* à les éluder.

Il suffirait enfin, pour démontrer l'absurdité de la règle des deux unités, d'une dernière raison, prise dans les entrailles de l'art. C'est l'existence de la troisième unité, l'unité d'action, la seule admise de tous, parce qu'elle résulte d'un fait: l'œil ni l'esprit humain ne sauraient saisir plus d'un ensemble à la fois. Celle-là est aussi nécessaire que les deux autres sont inutiles. C'est elle qui marque

---

[1] Charles Ier fut décapité le 30 janvier 1649, devant le palais de *Whitehall* (c'est ainsi que les Anglais écrivent ce nom); Louis XVI, le 21 janvier 1793, sur la *place de la Révolution*, à présent *place de la Concorde*.

[2] *Campistron* (1656—1723), poète dramatique, disciple et assez malheureux imitateur de Racine, auteur d'un grand nombre de tragédies dont les plus connues sont *Virginie*, *Arminius*, *Andronic*, *Alcibiade*.

le point de vue du drame; or, par cela même, elle exclut les deux autres. Il ne peut pas plus y avoir trois unités dans le drame que trois horizons dans un tableau. Du reste, gardons-nous de confondre l'unité avec la simplicité d'action. L'unité d'ensemble ne répudie en aucune façon les actions secondaires sur lesquelles doit s'appuyer l'action principale. Il faut seulement que ces parties, savamment subordonnées au tout, gravitent sans cesse vers l'action centrale et se groupent autour d'elle aux différents étages ou plutôt sur les divers plans du drame. L'unité d'ensemble est la loi de perspective du théâtre.

Mais, s'écrieront les douaniers de la pensée, de grands génies les ont pourtant subies, ces règles que vous rejetez! Eh oui, malheureusement! Qu'auraient-ils donc fait, ces admirables hommes, si on les eût laissés faire?

LES ORIENTALES.

(1828.)

ENTHOUSIASME.

En Grèce! en Grèce! adieu, vous tous! il faut partir!
Qu'enfin, après le sang de ce peuple martyr,
Le sang vil des bourreaux ruisselle!
En Grèce, ô mes amis! vengeance! liberté!
Ce turban sur mon front! ce sabre à mon côté!
Allons! ce cheval, qu'on le selle!

Quand partons-nous? ce soir! demain serait trop long.
Des armes! des chevaux! un navire à Toulon!
Un navire ou plutôt des ailes!
Menons quelques débris de nos vieux régiments,
Et nous verrons soudain ces tigres ottomans
Fuir avec des pieds de gazelles!

Commande-nous, Fabvier,[1] comme un prince invoqué!
Toi qui seul fus au poste où les rois ont manqué,
Chef des hordes disciplinées,
Parmi les Grecs nouveaux ombre d'un vieux Romain,
Simple et brave soldat, qui dans ta rude main
D'un peuple as pris les destinées!

De votre long sommeil éveillez-vous là-bas,
Fusils français! et vous, musique des combats,
Bombes, canons, grêles cymbales!
Éveillez-vous, chevaux au pied retentissant,
Sabres, auxquels il manque une trempe de sang,
Longs pistolets gorgés de balles!

---

[1] Fabvier (1782—1855), colonel sous l'Empire, alla en Grèce en 1823, et y combattit contre les Turcs jusqu'en 1827.

Je veux voir des combats, toujours au premier rang!
Voir comment les spahis s'épanchent en torrent
Sur l'infanterie inquiète;
Voir comment leur damas,[1] qu'emporte leur coursier,
Coupe une tête au fil de son croissant d'acier!
Allons! . . . . — Mais quoi, pauvre poète,

Où m'emporte moi-même un accès belliqueux?
Les vieillards, les enfants m'admettent avec eux.
Que suis-je? — Esprit qu'un souffle enlève.
Comme une feuille morte, échappée aux bouleaux,
Qui sur une onde en pente erre de flots en flots,
Mes jours s'en vont de rêve en rêve.

Tout me fait songer, l'air, les prés, les monts, les bois.
J'en ai pour tout un jour des soupirs d'un hautbois,
D'un bruit de feuilles remuées;
Quand vient le crépuscule, au fond d'un vallon noir,
J'aime un grand lac d'argent, profond et clair miroir
Où se regardent les nuées.

J'aime une lune, ardente et rouge comme l'or,
Se levant dans la brume épaisse, ou bien encor
Blanche au bord d'un nuage sombre;
J'aime ces chariots lourds, et noirs, qui, la nuit,
Passant devant le seuil des fermes avec bruit,
Font aboyer les chiens dans l'ombre.

IV. NOTRE-DAME DE PARIS.

(1831.)

1. PHYSIONOMIE DU VIEUX PARIS DU TEMPS DE LOUIS XI.

Le Paris d'il y a trois cent cinquante ans, le Paris du quinzième siècle, était déjà une ville géante. Nous nous trompons en général, nous autres Parisiens, sur le terrain que nous croyons avoir gagné depuis. Paris, depuis Louis XI, ne s'est pas accru de beaucoup plus d'un tiers. Il a, certes, bien plus perdu en beauté qu'il n'a gagné en grandeur.[2]

Paris est né, comme on sait, dans cette vieille île de la Cité qui a la forme d'un berceau. La grève[3] de cette île fut sa première enceinte, la Seine son premier fossé. Paris demeura plusieurs siècles à l'état d'île, avec deux ponts, l'un au nord, l'autre au midi, et deux têtes de pont, qui étaient à la fois ses portes et ses forteresses: le

[1] *Damas* pour *lame de damas.*

[2] Ces mots ont été écrits en 1831. En disant que Paris *a perdu en beauté,* le poète entend parler de la beauté architecturale et pittoresque de l'*ancienne ville,* et, sous ce point de vue, il aurait eu raison de dire que les derniers restes de la beauté de l'ancien Paris ont été à peu près anéantis par les démolitions du second Empire.

[3] C'est-à-dire: le bord plat et sablonneux de la Seine, qui, dans ce temps, n'avait pas encore de quais. Il paraît que *grève* (Sandufer) est d'origine celtique.

Grand-Châtelet sur la rive droite, le Petit-Châtelet sur la rive gauche. Puis, dès les rois de la première race, trop à l'étroit dans son île, et ne pouvant plus s'y retourner, Paris passa l'eau. Alors, au-delà du grand, au-delà du petit Châtelet, une première enceinte de murailles et de tours commença à entamer la campagne des deux côtés de la Seine. De cette ancienne clôture il restait encore au siècle dernier quelques vestiges; aujourd'hui il n'en reste que le souvenir et çà et là une tradition, la porte Baudets ou Baudoyer, *porta Bagauda*. Peu à peu, le flot des maisons, toujours poussé du cœur de la ville au dehors, déborde, ronge, use et efface cette enceinte. Philippe-Auguste[1] lui fait une nouvelle digue. Il emprisonne Paris dans une chaîne circulaire de grosses tours, hautes et solides. Pendant plus d'un siècle, les maisons se pressent, s'accumulent et haussent leur niveau dans ce bassin, comme l'eau dans un réservoir. Elles commencent à devenir profondes, elles mettent étages sur étages, elles montent les unes sur les autres, elles jaillissent en hauteur comme toute sève comprimée, et c'est à qui passera la tête par-dessus ses voisines pour avoir un peu d'air. La rue de plus en plus se creuse et se rétrécit, toute place se comble et disparaît. Les maisons enfin sautent par-dessus le mur de Philippe-Auguste, et s'éparpillent joyeusement dans la plaine, sans ordre et tout de travers, comme des échappées. Là, elles se carrent, se taillent des jardins dans les champs, prennent leurs aises. Dès 1367 la ville se répand tellement dans le faubourg, qu'il faut une nouvelle clôture, surtout sur la rive droite: Charles V la bâtit.[2] Mais une ville comme Paris est dans une crue perpétuelle. Il n'y a que ces villes-là qui deviennent capitales. Ce sont des entonnoirs où viennent aboutir tous les versants géographiques, politiques, moraux, intellectuels d'un pays, toutes les pentes naturelles d'un peuple: des puits de civilisation, pour ainsi dire, et aussi des égouts, où commerce, industrie, intelligence, population, tout ce qui est sève, tout ce qui est vie, tout ce qui est âme dans une nation, filtre et s'amasse sans cesse, goutte à goutte, siècle à siècle. L'enceinte de Charles V a donc le sort de l'enceinte de Philippe-Auguste. Dès la fin du quinzième siècle, elle est enjambée, dépassée, et le faubourg court plus loin. Au seizième, il semble qu'elle recule à vue d'œil et s'enfonce de plus en plus dans la vieille ville, tant une ville neuve s'épaissit déjà au dehors. Ainsi, dès le quinzième siècle, pour nous arrêter là, Paris avait déjà usé les trois cercles concentriques de murailles qui, du temps de Julien l'Apostat,[3] étaient, pour ainsi dire, en germe dans le Grand-Châtelet et le Petit-Châtelet. La puissante ville avait fait craquer successivement ses quatre ceintures de murs comme un enfant qui grandit, et qui crève ses vêtements[4] de l'an passé. Sous Louis XI on voyait,[5] par places, percer, dans cette mer de maisons,

---

[1] Philippe II, surnommé *Auguste*, de 1180 à 1223.

[2] Charles V, *le Sage*, qui régna de 1364 à 1380.

[3] *Julien*, neveu de Constantin, proclamé empereur en 361, renonça ouvertement au christianisme dans lequel il avait été élevé, ce qui le fit surnommer l'*Apostat*. Depuis 355 gouverneur des Gaules, avec le titre de *César*, il fixa sa résidence à Lutèce (Paris).

[4] Crever *(crepare)* berſten machen, zerſpringen. [5] Louis XI (1461 à 1483).

quelques groupes de tours en ruine des anciennes enceintes, comme les pitons des collines dans une inondation, comme des archipels du vieux Paris submergé sous le nouveau.

Depuis lors, Paris s'est encore transformé, malheureusement pour nos yeux: mais il n'a franchi qu'une enceinte de plus, celle de Louis XV, ce misérable mur de boue et de crachat,[1] digne du roi qui l'a bâti, digne du poëte qui l'a chanté:

Le mur murant Paris rend Paris murmurant.

Au quinzième siècle, Paris était encore divisé en trois villes tout à fait distinctes et séparées, ayant chacune leur physionomie, leur spécialité, leurs mœurs, leurs coutumes, leurs privilèges, leur histoire: la Cité, l'Université, la Ville. La Cité, qui occupait l'île, était la plus ancienne, la moindre et la mère des deux autres, resserrée entre elles (qu'on nous passe la comparaison) comme une petite vieille entre deux grandes belles filles. L'Université couvrait la rive gauche de la Seine, depuis la Tournelle jusqu'à la tour de Nesle, points qui correspondent, dans le Paris d'aujourd'hui, l'un à la Halle-aux-Vins, l'autre à la Monnaie. Son enceinte échancrait assez largement cette campagne où Julien avait bâti ses thermes. La montagne de Sainte-Geneviève y était renfermée. Le point culminant de cette courbe de murailles était la porte Papale, c'est-à-dire à peu près l'emplacement actuel du Panthéon. La Ville, qui était le plus grand des trois morceaux de Paris, avait la rive droite. Son quai, rompu toutefois ou interrompu en plusieurs endroits, courait le long de la Seine, de la tour de Billy à la tour du Bois, c'est-à-dire de l'endroit où est aujourd'hui le Grenier-d'Abondance à l'endroit où sont aujourd'hui les Tuileries. Ces quatre points, où la Seine coupait l'enceinte de la capitale, la Tournelle et la Tour de Nesle à gauche, la tour de Billy et la tour du Bois à droite, s'appelaient par excellence les *quatre tours de Paris*. La Ville entrait dans les terres plus profondément encore que l'Université. Le point culminant de la clôture de la Ville (celle de Charles V) était aux portes Saint-Denis et Saint-Martin, dont l'emplacement n'a pas changé.

Comme nous venons de le dire, chacune de ces trois grandes divisions de Paris était une ville, mais une ville trop spéciale pour être complète, une ville qui ne pouvait se passer des deux autres. Aussi trois aspects parfaitement à part. Dans la Cité abondaient les églises, dans la Ville les palais, dans l'Université les collèges. Pour négliger ici les originalités secondaires du vieux Paris et les caprices du droit de voirie, nous dirons d'un point de vue général, en ne prenant que les ensembles et les masses dans le chaos des juridictions communales, que l'île était à l'évêque, la rive droite au prévôt des marchands, la rive gauche au recteur. Le prévôt de Paris, officier royal et non municipal, sur le tout. La Cité avait Notre-Dame; la Ville, le Louvre et l'Hôtel-de-Ville; l'Université, la Sorbonne. La Ville avait les Halles; la Cité, l'Hôtel-Dieu; l'Université, le Pré-aux-Clercs. Le délit que les écoliers[2] commettaient sur la rive gauche, dans leur Pré-aux-Clercs, on le jugeait dans l'île, au Palais de Justice, et on le

[1] Expressions fort triviales: boue Schmutz, crachat Auswurf, Speichel.
[2] C'est-à-dire: *étudiants*, voyez page 268, note 1.

punissait sur la rive droite, à Montfaucon; à moins que le recteur, sentant l'Université forte et le roi faible, n'intervînt; car c'était un privilège des écoliers d'être pendus chez eux.

2. L'ASILE.

(Notre-Dame de Paris, Livre VIII.)

La bohémienne *Esméralda*, condamnée à mort pour sorcellerie, est amenée au grand portail de Notre-Dame pour faire à genoux amende honorable et subir ensuite le dernier supplice. La cérémonie religieuse terminée, elle est liée par les bourreaux; on la remet sur la fatale charrette, et l'on est sur le point de la conduire à l'exécution, lorsqu'elle est enlevée et portée dans l'église, qui avait droit d'asile, par *Quasimodo*, le sonneur de Notre-Dame.

Personne n'avait encore remarqué, dans la galerie des statues des rois, sculptée immédiatement au-dessus des ogives du portail, un spectateur étrange qui avait tout examiné jusqu'alors avec une telle impassibilité, avec un cou si tendu, avec un visage si difforme, que, sans son accoutrement mi-parti rouge et violet, on eût pu le prendre pour un de ces monstres de pierre par la gueule desquels se dégorgent depuis six cents ans les longues gouttières de la cathédrale. Ce spectateur n'avait rien perdu de ce qui s'était passé depuis midi devant le portail de Notre-Dame. Et, dès les premiers instants, sans que personne songeât à l'observer, il avait fortement attaché à l'une des colonnettes de la galerie une grosse corde à nœuds, dont le bout allait traîner en bas sur le perron. Cela fait, il s'était mis à regarder tranquillement, et à siffler de temps en temps quand un merle passait devant lui. Tout à coup, au moment où les valets du maître des œuvres se disposaient à exécuter l'ordre flegmatique de Charmolue,[1] il enjamba la balustrade de la galerie, saisit la corde des pieds, des genoux et des mains; puis on le vit couler sur la façade, comme une goutte de pluie qui glisse le long d'une vitre, courir vers les deux bourreaux avec la vitesse d'un chat, tombé d'un toit, les terrasser sous deux poings énormes, enlever l'Égyptienne d'une main comme un enfant sa poupée, et d'un seul élan rebondir jusque dans l'église, en élevant la jeune fille au-dessus de sa tête, et en criant d'une voix formidable: „Asile!"

Cela se fit avec une telle rapidité, que, si c'eût été la nuit, on eût put tout voir à la lumière d'un seul éclair.

„Asile! asile!" répéta la foule; et dix mille battements de mains firent étinceler de joie et de fierté l'œil unique de Quasimodo.

Cette secousse fit revenir à elle la condamnée. Elle souleva sa paupière, regarda Quasimodo, puis la referma subitement, comme épouvantée de son sauveur.

Charmolue resta stupéfait, et les bourreaux, et toute l'escorte. En effet, dans l'enceinte de Notre-Dame, la condamnée était inviolable. La cathédrale était un lieu de refuge. Toute justice humaine expirait sur le seuil.

Quasimodo s'était arrêté sous le grand portail. Ses larges pieds semblaient aussi solides sur le pavé de l'église que les lourds piliers

---

[1] Le procureur du roi, qui présidait à l'exécution.

romans. Sa grosse tête chevelue s'enfonçait dans ses épaules comme celle des lions, qui eux aussi, ont une crinière et pas de cou. Il tenait la jeune fille toute palpitante, suspendue à ses mains calleuses, comme une draperie blanche; mais il la portait avec tant de précaution, qu'il paraissait craindre de la briser ou de la faner. On eût dit qu'il sentait que c'était une chose délicate, exquise et précieuse, faite pour d'autres mains que les siennes. Par moments, il avait l'air de n'oser la toucher, même du souffle. Puis, tout à coup, il la serrait avec étreinte dans ses bras, sur sa poitrine anguleuse, comme son bien, comme son trésor, comme eût fait la mère de cette enfant. Son œil de gnome, abaissé sur elle, l'inondait de tendresse, de douleur et de pitié, et se relevait subitement plein d'éclairs. Alors les femmes riaient et pleuraient, la foule trépignait d'enthousiasme, car en ce moment-là Quasimodo avait vraiment sa beauté. Il était beau, lui, cet orphelin, cet enfant trouvé, ce rebut, il se sentait auguste et fort, il regardait en face cette société dont il était banni, et dans laquelle il intervenait si puissamment, cette justice humaine à laquelle il avait arraché sa proie, tous ces tigres forcés de mâcher à vide, ces sbires, ces juges, ces bourreaux, toute cette force du roi qu'il venait de briser, lui infime, avec la force de Dieu.

Et puis c'était une chose touchante que cette protection tombée d'un être si difforme sur un être si malheureux, qu'une condamnée à mort sauvée par Quasimodo. C'étaient les deux misères extrêmes de la nature et de la société, qui se touchaient et qui s'entr'aidaient.

Cependant, après quelques minutes de triomphe, Quasimodo s'était brusquement enfoncé dans l'église avec son fardeau. Le peuple amoureux de toute prouesse le cherchait des yeux, sous la sombre nef, regrettant qu'il se fût si vite dérobé à ses acclamations. Tout à coup on le vit reparaître à l'une des extrémités de la galerie des rois de France; il la traversa en courant comme un insensé, en élevant sa conquête dans ses bras et en criant: »Asile!« La foule éclata de nouveau en applaudissements. La galerie parcourue, il se replongea dans l'intérieur de l'église. Un moment après il reparut sur la plate-forme supérieure, toujours l'Égyptienne dans ses bras, toujours courant avec folie, toujours criant: »Asile!« Et la foule applaudissait. Enfin, il fit une troisième apparition sur le sommet de la tour du bourdon;[1] de là il sembla montrer avec orgueil à toute la ville celle qu'il avait sauvée, et sa voix tonnante, cette voix qu'on entendait si rarement et qu'il n'entendait jamais, répéta trois fois avec frénésie jusque dans les nuages: »Asile! asile! asile!«

Noël! Noël![2] criait le peuple de son côté; et cette immense acclamation étonnait sur l'autre rive la foule de la Grève.

Toute ville au moyen âge, et, jusqu'à Louis XII, toute ville en France avait ses lieux d'asile. Ces lieux d'asile, au milieu du déluge de lois pénales et de juridictions barbares qui inondaient la Cité, étaient des espèces d'îles qui s'élevaient au-dessus du niveau de la justice humaine. Tout criminel qui y abordait était sauvé. Il y avait

---

[1] Turm der großen Glocke. [2] *Noël* (du latin *natalis*, jour de naissance) était le cri que le peuple poussait autrefois à l'occasion d'un événement joyeux, à l'avènement d'un souverain, à l'occasion d'une grande fête, etc.

dans une banlieue presque autant de lieux d'asile que de lieux patibulaires.[1] C'était l'abus de l'impunité à côté de l'abus des supplices, deux choses mauvaises qui tâchaient de se corriger l'une par l'autre. Les palais du roi, les hôtels des princes, les églises surtout, avaient droit d'asile. Quelquefois d'une ville tout entière qu'on avait besoin de repeupler on faisait temporairement un lieu de refuge. Louis XI fit Paris asile en 1467.

Une fois le pied dans l'asile, le criminel était sacré; mais il fallait qu'il se gardât d'en sortir: un pas hors du sanctuaire, il retombait dans le flot. La roue, le gibet, l'estrapade faisaient bonne garde à l'entour du lieu de refuge et guettaient sans cesse leur proie comme les requins autour du vaisseau. On a vu des condamnés qui blanchissaient ainsi dans un cloître, sur l'escalier d'un palais, dans la clôture d'une abbaye, sous un porche d'église; de cette façon, l'asile était une prison comme une autre. Il arrivait quelquefois qu'un arrêt solennel du parlement violait le refuge et restituait le condamné au bourreau: mais la chose était rare. Les parlements s'effarouchaient des évêques, et quand ces deux robes-là en venaient à se froisser, la simarre n'avait pas beau jeu avec la soutane. Parfois cependant, comme dans l'affaire des assassins de Petit-Jean, bourreau de Paris, et dans celle d'Émery Rousseau, meurtrier de Jean Valleret, la justice sautait par-dessus l'église et passait outre à l'exécution de ses sentences; mais, à moins d'un arrêt du parlement, malheur à qui violait à main armée un lieu d'asile! On sait quelle fut la mort de Robert de Clermont, maréchal de France, et de Jean de Châlons, maréchal de Champagne; et pourtant il ne s'agissait que d'un certain Perrin Marc, garçon d'un changeur, d'un misérable assassin: mais les deux maréchaux avaient brisé les portes de Saint Méry. Là était l'énormité.

Il y avait autour des refuges un tel respect, qu'au dire de la tradition il prenait parfois jusqu'aux animaux. Aymoin conte qu'un cerf, chassé par Dagobert, s'étant réfugié près du tombeau de saint Denis, la meute s'arrêta tout court en aboyant.

Les églises avaient d'ordinaire une logette préparée pour recevoir les suppliants. En 1407, Nicolas Flamel leur fit bâtir, sur les voûtes de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, une chambre qui lui coûta quatre livres six sols seize deniers parisis. A Notre-Dame c'était une cellule établie sur les combles des bas côtés sous les arcs-boutants, en regard du cloître, précisément à l'endroit où la femme du concierge actuel des tours s'est pratiqué un jardin, qui est aux jardins suspendus de Babylone ce qu'une laitue est à un palmier, ce qu'une portière est à Sémiramis.

C'est là qu'après sa course effrénée et triomphale sur les tours et les galeries, Quasimodo avait déposé la Esméralda. Tant que cette course avait duré, la jeune fille n'avait pu reprendre ses sens, à demi assoupie, à demi éveillée, ne sentant plus rien sinon qu'elle montait dans l'air, qu'elle y flottait, qu'elle y volait, que quelque chose l'enlevait au-dessus de la terre. De temps en temps, elle entendait le rire éclatant, la voix bruyante de Quasimodo à son oreille, elle entr'ouvrait ses yeux; alors au-dessous d'elle elle voyait con-

[1] *Lieu patibulaire*, du latin *patibulum (pateo)*, veut dire lieu d'exécution où il y a un *gibet* (Richtstätte).

fusément Paris marqueté de ses mille toits d'ardoises et de tuiles comme une mosaïque rouge et bleue, au-dessus de sa tête la face effrayante et joyeuse de Quasimodo. Alors sa paupière retombait; elle croyait que tout était fini, qu'on l'avait exécutée pendant son évanouissement, et que le difforme esprit qui avait présidé à sa destinée l'avait reprise et l'emportait. Elle n'osait le regarder et se laissait aller.

Mais quand le sonneur de cloches échevelé et haletant l'eut déposée dans la cellule de refuge, quand elle sentit ses grosses mains détacher doucement la corde qui lui meurtrissait les bras, elle éprouva cette espèce de secousse qui réveille en sursant les passagers d'un navire qui touche au milieu d'une nuit obscure. Ses pensées se réveillèrent aussi et lui revinrent une à une. Elle vit qu'elle était dans Notre-Dame; elle se souvint d'avoir été arrachée des mains du bourreau.

V. HERNANI OU L'HONNEUR CASTILLAN.

(1829.)

S'il faut en croire les romantiques, *Hernani* a inauguré une ère toute nouvelle de la poésie dramatique, et l'ancienne tragédie est, en France, décidément vaincue par le drame. Le public paraît leur donner raison; car si, en 1829, le succès de cette pièce était contesté, si, aux premières représentations, les nombreuses excentricités et quelques vers d'un goût douteux soulevèrent, au moins dans une partie de la salle, des cris de désapprobation ou des rires moqueurs, le triomphe de Victor Hugo a été complet à la reprise de son drame au Théâtre-Français, en 1867 et en 1878, à l'occasion des deux expositions universelles. Dans chacune de ces deux années, *Hernani* obtint, pendant plusieurs mois consécutifs, auprès du public cosmopolite réuni à Paris le succès le plus soutenu, dû en grande partie, il est vrai, au talent des artistes de la première scène de Paris. Tout fut attentivement écouté, par les uns avec une admiration qui se traduisait de temps en temps par des applaudissements frénétiques, par les autres avec indulgence et sans la moindre protestation. Il est vrai que cette œuvre dramatique rachète ses imperfections de détail par le grandiose de l'ensemble, par la vie et le mouvement de l'action.

„Ce qui domine dans *Hernani*, c'est le lyrisme de la poésie, c'est l'élan du sentiment, l'éloquence de la passion, le panégyrique de l'honneur, le tout avec cette dose de déclamation, d'emphase qui est loin de déplaire aux hommes assemblés. Victor Hugo se soucie médiocrement des règles ordinaires du théâtre, non-seulement de celles qui reposent sur des conventions arbitraires et des traditions pédantes, mais même de celles qui tiennent à la nature des choses et aux lois des passions. Les contradictions, les invraisemblances, les situations impossibles, non préparées ou arbitrairement dénouées lui importent peu; il sait qu'il ne laissera pas au spectateur le temps de réfléchir et de se rendre compte, il l'étourdit, il l'enlève par le mouvement du style, l'éloquence de la tirade, l'éclat de l'image."[1]

L'action se passe en 1519. Le héros de la pièce, *Hernani*, fils d'un grand d'Espagne proscrit sous le prédécesseur du roi Charles est devenu le chef des bandits qui infestent l'Aragon et la Catalogne. Il aime doña Sol, nièce et fiancée du vieux duc don Ruy Gomez de Silva, et il en est aimé. Mais Hernani a pour rival le roi Charles lui-même. Au commencement du *premier* acte, que le poète a intitulé *le Roi*, don Carlos

[1] Paroles de M. Vapereau, *Année littéraire*, 1867.

s'introduit la nuit dans le palais du vieux duc Silva, à Saragosse. Il menace de mort la duègne qui le laisse entrer, croyant ouvrir à Hernani:

Daignez, Madame,
Choisir de cette bourse ou bien de cette lame.

Mais on entend du bruit. Sa Majesté ne dédaigne pas de se cacher dans une armoire. A peine le roi y est-il entré, qu'arrive doña Sol, et bientôt après Hernani. De sa cachette don Carlos écoute patiemment l'entretien des deux amants. Il finit pourtant par trouver la position gênante, sort brusquement du lieu où il est caché, et apostrophe le bandit stupéfait par les vers suivants qui sont devenus célèbres:

Quand aurez-vous fini de conter votre histoire?
Croyez-vous donc qu'on soit à l'aise en cette armoire?
HERNANI. Que faisiez-vous là?
DON CARLOS. Moi? — Mais à ce qu'il paraît,
Je ne chevauchais pas à travers la forêt.
HERNANI. Qui raille après l'affront s'expose à faire rire
Aussi son héritier.

Bientôt les deux rivaux tirent l'épée, et quoique doña Sol effrayée se jette entre eux deux, ils commencent à se battre, lorsque le vieux don Gomez, suivi de ses domestiques, vient les séparer. Magnifique tirade du vieillard offensé dans son affection et son honneur. Elle finit par ces beaux vers:

Arrachez mes cheveux, faites-en chose vile
Et vous pourrez demain vous vanter par la ville
Que jamais débauchés, dans leurs jeux insolents,
N'ont sur plus noble front souillé cheveux plus blancs.

Alors le roi Charles, jetant son manteau, se fait connaître. Il déclare au vieux duc qu'il a tort de s'inquiéter de son honneur, que, si on lui a rendu visite à une heure un peu indue, c'est pour lui parler d'affaires d'État, puisque la nouvelle de la mort de Maximilien, empereur d'Allemagne, vient d'arriver en Espagne.

L'acte finit par un long entretien politique et un monologue de Hernani. Le roi ne connaît pas encore son rival, mais il a, pour ne pas donner d'ombrage au vieillard, fait passer cet inconnu pour un homme de sa *suite*.

HERNANI *(seul)*. Oui, de ta suite, ô roi! de ta suite! — j'en suis.
Nuit et jour, en effet, pas à pas je te suis!
Un poignard à la main, l'œil fixé sur ta trace,
Je vais! Ma race en moi poursuit en toi ta race! etc.

Au *second* acte, qui porte le titre *Le Brigand*, le roi qui, à la fin du premier, avait annoncé son prochain départ pour l'Allemagne dans le but de briguer la couronne impériale, revient encore au palais du vieux Gomez. Cette fois la scène se passe près d'une galerie attenante au palais. Don Carlos sait maintenant qui est son rival, il sait que doña Sol et Hernani doivent se rencontrer à cette heure, et il se jette avec une imprudence insensée dans les mains de ses ennemis; car il vient presque seul arracher doña Sol au brigand, sans songer que celui-ci aura avec lui son escorte pour protéger sa maîtresse. Hernani ne le laisse pas longtemps dans le doute sur ses intentions:

Savez-vous quelle main vous étreint à cette heure?
Écoutez: votre père[1] a fait mourir le mien,

---

[1] Plutôt votre *grand-père*. Le père du roi Charles, Philippe, archiduc d'Autriche ne vint en Espagne qu'en 1506, pour faire valoir les droits de sa femme Jeanne, fille de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle, reine de

Je vous hais. Vous avez pris mon titre et mon bien,
Je vous hais. Nous aimons tous deux la même femme,
Je vous hais, je vous hais — oui, je te hais dans l'âme!

Malgré cette haine si vivement affirmée, Hernani laisse échapper le roi par une générosité qui paraît déraisonnable au premier abord, mais qui s'explique par l'idée dominante du drame.

L'*honneur castillan* permet de voler sur les grands chemins, mais il force Hernani d'épargner le roi qu'il tient en sa puissance, parce que le prince refuse de *croiser son fer avec lui* et lui crie fièrement:

Nous, des duels avec vous! arrière! assassines.

Ce mot terrible est un coup de foudre pour Hernani, qui *brise sa lame sur le pavé* et rend la liberté au roi.

ACTE II, SCÈNE III.

HERNANI. Va-t'en donc!
(Le roi se tourne à demi vers lui et le regarde avec hauteur.)
Nous aurons des rencontres meilleures.
Va-t'en.

DON CARLOS. C'est bien, monsieur. Je vais dans quelques heures
Rentrer, moi, votre roi, dans le palais ducal.
Mon premier soin sera de mander le fiscal.
A-t-on fait mettre à prix votre tête?

HERNANI. Oui.

DON CARLOS. Mon maître,
Je vous tiens de ce jour sujet rebelle et traître,
Je vous en avertis, partout je vous poursuis.
Je vous fais mettre au ban du royaume.

HERNANI. J'y suis
Déjà.

DON CARLOS. Bien.

HERNANI. Mais la France est auprès de l'Espagne:
C'est un port.

DON CARLOS. Je vais être empereur d'Allemagne.
Je vous fais mettre au ban de l'Empire.

HERNANI. A ton gré.
J'ai le reste du monde où je te braverai.
Il est plus d'un asile où ta puissance tombe.

DON CARLOS. Et quand j'aurai le monde?

HERNANI. Alors j'aurai la tombe.

DON CARLOS. Je saurai déjouer vos complots insolents.

HERNANI. La vengeance est boiteuse, elle vient à pas lents,
Mais elle vient.

DON CARLOS. *(riant à demi, avec dédain).* Toucher à la dame qu'adore
Ce bandit!

HERNANI *(dont les yeux se rallument).* Songes-tu que je te tiens encore?
Ne me rappelle pas, futur césar romain,
Que je t'ai là, chétif et petit, dans ma main,

Castille et mourut peu de temps après. Alors le grand-père de Charles, Ferdinand le Catholique, qui avait toujours gouverné seul l'Aragon, reprit la régence de Castille au nom de sa fille, devenue folle, et l'exerça jusqu'à sa mort, en 1516.

Et que, si je serrais cette main trop loyale,
J'écraserais dans l'œuf ton aigle impériale!

DON CARLOS. Faites!

HERNANI. Va-t'en! va-t'en!
(Il ôte son manteau et le jette sur les épaules du roi.)
Fuis, et prends ce manteau.
Car dans nos rangs pour toi je crains quelque couteau.
(Le roi s'enveloppe du manteau.)
Pars tranquille à présent. Ma vengeance altérée
Pour tout autre que moi fait ta tête sacrée.

DON CARLOS. Monsieur, vous qui venez de me parler ainsi,
Ne demandez un jour ni grâce ni merci!
(Il sort.)

Le roi parti, la menace à la bouche, Hernani n'aurait rien de mieux à faire que de s'enfuir au plus vite avec doña Sol, qui le lui demande elle-même. Il n'en fait rien. Maintenant qu'il sait sa tête menacée. l'honneur lui défend de faire partager son sort à celle qu'il aime:

— T'offrir la moitié de l'échafaud! pardonne,
Doña Sol! l'échafaud, c'est à moi seul! . . . .

On entend au loin le bruit des cloches. „Le tocsin, entends-tu le tocsin?" s'écrie la jeune fille effarée. Le brigand refuse de s'enfuir. Enfin, lorsqu'un de ses montagnards accourt l'avertir que des sbires débouchent dans la place, lorsqu'on entend déjà les cris confus: „Mort au bandit!" Hernani saisit une épée et se précipite au dehors pour se faire jour à travers les assaillants. Doña Sol tombe évanouie sur un banc.

Le *troisième* acte, intitulé *Le Vieillard*, se passe dans une grande salle du château de Silva, situé dans les montagnes d'Aragon. Nous voyons doña Sol immobile et grave, pendant que le vieux duc, son oncle, l'entretient de leur futur bonheur; car il va l'épouser le jour même. Entre un page annonçant l'arrivée d'un pèlerin qui demande asile au duc. Ruy Gomez permet de l'introduire, puis il demande au page des nouvelles du chef des brigands. On lui répond que, le roi s'étant lui-même mis à la poursuite des bandits, la troupe a été détruite, qu'on offre mille écus d'or pour la tête de Hernani, mais que le bruit court qu'il est mort. Ce mot fait tressaillir doña Sol. Elle cache cependant son émotion, et quand son oncle lui ordonne d'aller se parer pour la fête, elle obéit.

L'homme qui demande asile n'est autre que Hernani, déguisé en pèlerin. Quand il voit entrer doña Sol en parure de mariée, il déchire sa robe de pèlerin, la foule aux pieds et paraît en costume de montagnard, en s'écriant: „Je suis Hernani!" Mais en vain dit-il à tous les valets qu'ils gagneront mille écus d'or en le livrant, aucun ne bouge.

DON RUY GOMEZ. Frère, à toucher ta tête, ils risqueraient la leur.
Fusses-tu Hernani, fusses-tu cent fois pire,
Pour ta vie au lieu d'or offrît-on un empire,
Mon hôte, je te dois protéger en ce lieu,
Même contre le roi, car je te tiens de Dieu.
S'il tombe un seul cheveu de ton front, que je meure!
(A doña Sol.) Ma nièce, vous serez ma femme dans une heure;
Rentrez chez vous. Je vais faire armer le château,
J'en vais fermer la porte.

Laissé seul avec doña Sol, Hernani lui reproche amèrement sa trahison, mais elle lui montre, au fond du coffret qui renferme son écrin nuptial, un petit poignard:

C'est le poignard qu'avec l'aide de ma patronne
Je pris au roi Carlos, lorsqu'il m'offrit un trône
Et que je refusai, pour vous qui m'outragez!

Aussitôt Hernani tombe aux pieds de doña Sol, en implorant son pardon. Il l'exhorte lui-même à épouser le vieux duc qui lui offre rang et richesses et à repousser le malheureux proscrit qui porte malheur à tous ceux qu'il approche. Elle ne lui répond que par de nouvelles protestations d'amour.

HERNANI. Oh! qu'un coup de poignard de toi me serait doux!
DOÑA SOL. Ah! ne craignez-vous pas que Dieu ne vous punisse
De parler de la sorte?
HERNANI. Eh bien! qu'il nous unisse!
Tu le veux. Qu'il en soit ainsi! — J'ai résisté.

Ils se tiennent embrassés, lorsque le vieux Ruy Gomez paraît sur le seuil de la porte en s'écriant: Voilà donc le paîment de l'hospitalité!

Doña Sol et Hernani avouent au duc leur amour et lui demandent à l'envi la mort comme punition de leur trahison envers lui. Tout à coup on entend au dehors un bruit de trompettes. On vient annoncer au duc que le roi Charles est devant le château avec une nombreuse suite, qu'il s'étonne de trouver la porte fermée et qu'il demande à entrer. „Ouvrez au roi," dit don Gomez, puis il va droit à un des tableaux qui ornent la salle (c'est son propre portrait) et presse un ressort. Le portrait s'ouvre comme une porte et laisse voir une cachette pratiquée dans le mur. Après y avoir fait entrer Hernani, le vieux gentilhomme presse de nouveau le ressort et le portrait revient à sa place.

ACTE III, SCÈNE VI.

DON RUY GOMEZ, DOÑA SOL, voilée; DON CARLOS, SUITE.

(Le duc va au-devant du roi et le salue profondément.)

DON CARLOS. D'où vient donc aujourd'hui,
Mon cousin, que ta porte est si bien verrouillée?
Par les saints! je croyais ta dague plus rouillée!
Et je ne savais pas qu'elle eût hâte à ce point,
Quand nous te venons voir, de reluire à ton poing;
C'est s'y prendre un peu tard pour faire le jeune homme!
Avons-nous des turbans? serait-ce qu'on me nomme
Boabdil ou Mahom, et non Carlos, répond![1]
Pour nous baisser la herse et nous lever le pont?
DON RUY GOMEZ *(s'inclinant)*. Seigneur . . .
DON CARLOS *(à ses gentilshommes)*. Prenez les clefs; saisissez-vous des portes!

(Deux officiers sortent. Plusieurs autres rangent les soldats en triple haie).

Ah! vous réveillez donc les rébellions mortes?
Pardieu! si vous prenez de ces airs avec moi,
Messieurs les ducs, le roi prendra des airs de roi,
Et j'irai par les monts, de mes mains aguerries,
Dans leurs nids crénelés tuer les seigneuries!
DON RUY GOMEZ. Altesse, les Silva sont loyaux . . .
DON CARLOS. Sans détours,
Réponds, duc, ou je fais raser tes onze tours!
De l'incendie éteint il reste une étincelle,
Des bandits morts il reste un chef. — Qui le recèle?
C'est toi! Ce Hernani, rebelle, empoisonneur,
Ici, dans ton château, tu le caches!

[1] Cette licence poétique *(répond* au lieu de *réponds)* n'a ici aucune raison d'être, car la rime pour les yeux n'en est pas plus parfaite.

DON RUY GOMEZ. Seigneur,
C'est vrai.
DON CARLOS. Fort bien. Je veux sa tête, — ou bien la tienne.
Entends-tu, mon cousin?
DON RUY GOMEZ *(s'inclinant)*. Mais qu'à cela ne tienne! . . . .
Vous serez satisfait.
DON CARLOS. Ah! tu t'amendes. — Va
Chercher mon prisonnier.
(Le duc va au roi, lui prend la main et le mène à pas lents devant le plus ancien des portraits qui ornent la salle.)
DON RUY GOMEZ *(montrant au roi le vieux portrait)*.
Celui-ci, des Silva
C'est l'aîné, c'est l'aïeul, l'ancêtre, le grand homme!
Don Silvius, qui fut trois fois consul de Rome.
(Passant au portrait suivant.)
Voici don Galceran de Silva, l'autre Cid!
On lui garde à Toro, près de Valladolid,
Une châsse dorée où brûlent mille cierges.
Il affranchit Léon du tribut des cent vierges!
(Passant à un autre.)
— Don Blas, — qui, de lui-même et dans sa bonne foi,
S'exila pour avoir mal conseillé le roi.
(A un autre.)
— Christoval. — Au combat d'Escalona, don Sanche,
Le roi, fuyait à pied, et sur sa plume blanche
Tous les coups s'acharnaient; il cria: Christoval!
Christoval prit la plume et donna son cheval.
(A un autre.)
— Don Jorge, — qui paya la rançon de Ramire,
Roi d'Aragon.
DON CARLOS. Pardieu! don Ruy, je vous admire!
Continuez!
DON RUY GOMEZ *(passant à un autre)*. Voici Ruy Gomez de Silva,
Grand maître de Saint-Jacque et de Calatrava.
Son armure géante irait mal à nos tailles.
Il prit trois cents drapeaux, gagna trente batailles,
Conquit au roi Motril, Antequera, Suez,
Nijar, et mourut pauvre. — Altesse, saluez!
(Il s'incline, se découvre et passe à un autre.)
Près de lui, Gil son fils, cher aux âmes loyales.
Sa main pour un serment valait les mains royales.
(A un autre.)
— Don Gaspard, de Mendoce et de Silva l'honneur!
Toute noble maison tient à Silva, seigneur.
Sandoval tour à tour nous craint ou nous épouse.
Maurique nous envie et Lara nous jalouse.
Alencastre nous hait. Nous touchons à la fois
Du pied à tous les ducs, du front à tous les rois!
DON CARLOS. Vous raillez-vous?
DON RUY GOMEZ *(allant à d'autres portraits)*.
Voilà don Vasquez, dit le Sage,
Don Jayme, dit le Fort. Un jour, sur son passage,
Il arrêta Zamet et cent Maures tout seul. —
— J'en passe, et des meilleurs. —
(Il passe un grand nombre de tableaux et vient tout de suite aux trois derniers.)
Voici mon noble aïeul.

Il vécut soixante ans, gardant la foi jurée,
Même aux juifs.
(A l'avant-dernier.)
Ce vieillard, cette tête sacrée,
C'est mon père. Il fut grand, quoiqu'il vînt le dernier.
Les Maures de Grenade avaient fait prisonnier
Le comte Alvar Giron, son ami. Mais mon père
Prit pour l'aller chercher six cents hommes de guerre;
Il fit tailler en pierre un comte Alvar Giron
Qu'à sa suite il traîna, jurant par son patron
De ne point reculer que le comte de pierre
Ne tournât front lui-même et n'allât en arrière.
Il combattit, puis vint au comte et le sauva.

DON CARLOS. Mon prisonnier!

DON RUY GOMEZ. C'était un Gomez de Silva.
Voilà donc ce qu'on dit quand dans cette demeure
On voit tous ces héros . . . .

DON CARLOS. Mon prisonnier sur l'heure!

DON RUY GOMEZ. *(Il s'incline profondément devant le roi, et le mène devant le dernier portrait, celui qui sert de porte à la cachette où il a fait entrer Hernani.)*
Ce portrait, c'est le mien. — Roi don Carlos, merci! —
Car vous voulez qu'on dise en le voyant ici:
„Ce dernier, digne fils d'une race si haute,
„Fut un traître, et vendit la tête de son hôte!"

DON CARLOS. Duc, ton château me gêne et je le mettrai bas!

DON RUY GOMEZ. Car vous me le paîriez, Altesse, n'est-ce pas?

DON CARLOS. Duc, j'en ferai raser les tours pour tant d'audace,
Et je ferai semer du chanvre sur la place.

DON RUY GOMEZ. Mieux voir croître du chanvre où ma tour s'éleva,
Qu'une tache ronger le vieux nom de Silva.
(Aux portraits.)
N'est-il pas vrai, vous tous?

DON CARLOS. Duc, cette tête est nôtre,
Et tu m'avais promis . . . .

DON RUY GOMEZ. J'ai promis l'une ou l'autre.
(Aux portraits.)
N'est-il pas vrai, vous tous?
(Montrant sa tête.) Je donne celle-ci.
(Au roi.) Prenez-la.

DON CARLOS. Duc, fort bien. Mais j'y perds, grand merci!
La tête qu'il me faut est jeune, il faut que morte
On la prenne aux cheveux. La tienne? que m'importe!
Le bourreau la prendrait par les cheveux en vain.
Tu n'en as pas assez pour lui remplir la main!

DON RUY GOMEZ. Altesse, pas d'affront! ma tête encore est belle,
Et vaut bien, que je crois, la tête d'un rebelle.
La tête d'un Silva, vous êtes dégoûté!

DON CARLOS. Livre-nous Hernani!

DON RUY GOMEZ. Seigneur, en vérité,
J'ai dit.

DON CARLOS *(à sa suite)*. Fouillez partout! et qu'il ne soit point d'aile,
De cave, ni de tour . . . .

DON RUY GOMEZ. Mon donjon est fidèle
Comme moi. Seul il sait le secret avec moi.
Nous le garderons bien tous deux!

Malgré toutes les menaces du roi, le vieux duc reste inébranlable. Lorsque don Carlos lui annonce qu'il enlève sa nièce, doña Sol, comme otage, il hésite, mais seulement un moment, puis il déclare de nouveau au roi qu'un Silva ne livre point son hôte. Il suit d'un regard furieux, la main sur le poignard, le roi qui se retire avec doña Sol. Quand le vieux duc se voit seul, il ouvre la cachette, fait sortir Hernani et lui présente deux épées en disant:

— Choisis. — Don Carlos est hors de la maison.
Il s'agit maintenant de me rendre raison.
Choisis! — et faisons vite. — Allons donc! ta main tremble!

Hernani refuse de se battre; toutefois il est prêt à recevoir la mort de la main de celui qu'il a outragé. Mais quand il apprend que Ruy Gomez n'a pas empêché le roi d'enlever doña Sol, il éclate:

HERNANI. Vieillard stupide! il l'aime!
DON RUY GOMEZ. Il l'aime!
HERNANI. Il nous l'enlève! il est notre rival!
DON RUY GOMEZ. O malédiction! mes vassaux! à cheval!
A cheval! poursuivons le ravisseur!
HERNANI. Écoute.
La vengeance au pied sûr fait moins de bruit en route.
Je t'appartiens. Tu peux me tuer. Mais veux-tu
M'employer à venger ta nièce et sa vertu?
Ma part dans ta vengeance! fais-moi cette grâce,
Et, s'il faut embrasser tes pieds, je les embrasse!
Suivons le roi tous deux. Viens; je serai ton bras,
Je te vengerai, duc. — Après, tu me tueras.
DON RUY GOMEZ. Alors, comme aujourd'hui, te laisseras-tu faire?
HERNANI. Oui, duc.
DON RUY GOMEZ. Qu'en jures-tu?
HERNANI. La tête de mon père.
DON RUY GOMEZ. Voudras-tu de toi-même un jour t'en souvenir?
HERNANI *(lui présentant le cor qu'il ôte de sa ceinture).*
Écoute. Prends ce cor. — Quoi qu'il puisse advenir,
Quand tu voudras, seigneur, quel que soit le lieu, l'heure,
S'il te passe à l'esprit qu'il est temps que je meure,
Viens, sonne de ce cor, et ne prends d'autres soins,
Tout sera fait.
DON RUY GOMEZ *(lui tendant la main).* Ta main.
(Ils se serrent la main — Aux portraits.)
Vous tous, soyez témoins.

Le *quatrième* acte s'appelle *le Tombeau.* Le duc Ruy Gomez et Hernani, voulant assouvir leur vengeance, ont suivi en Allemagne le roi, qui s'y était rendu pour briguer la couronne impériale. L'action de tout cet acte se passe à *Aix-la-Chapelle* dans le caveau qui renferme le tombeau de Charlemagne. C'est là que se rassemblent dans la nuit les conjurés dont Hernani est le chef. Le complot est découvert par le roi Charles, qui prend ses mesures pour surprendre les conspirateurs et s'assurer de leurs personnes. Rien n'égale l'effet théâtral produit par cette lugubre décoration représentant le tombeau de Charlemagne. Charles-Quint y descend à la lueur des flambeaux et accompagné d'un seul confident. Celui-ci apprend au roi que, si les électeurs, assemblés dans ce moment pour l'élection d'un empereur, nomment l'électeur de Saxe, on doit tirer *un seul* coup de canon; *deux,* si leur choix tombe sur François Ier, roi de France, enfin que *trois coups de canon* annonceront au monde que Charles d'Espagne est empereur. Puis, sur un ordre du roi, le confident se retire.

Vient un long monologue, le plus long peut-être qu'on ait jamais osé orter sur la scène: il ne compte pas moins de cent soixante vers, et, ans le couper de beaucoup de repos, il faut presque le tiers d'une heure our le réciter en entier. Nous n'en citons que les fragments suivants:

Charlemagne, pardon! Ces voûtes solitaires
Ne devraient répéter que paroles austères.
Tu t'indignes sans doute à ce bourdonnement
Que nos ambitions font sur ton monument.
— Charlemagne est ici! Comment, sépulcre sombre,
Peux-tu sans éclater contenir si grande ombre?
Es-tu bien là, géant d'un monde créateur,
Et t'y peux-tu coucher de toute ta hauteur? —
— Ah! c'est un beau spectacle à ravir la pensée
Que l'Europe ainsi faite et comme il l'a laissée!
Un édifice, avec deux hommes au sommet,
Deux chefs élus auxquels tout roi né se soumet.
Presque tous les états, duchés, fiefs militaires,
Royaumes, marquisats, tous sont héréditaires;
Mais le peuple a parfois son pape ou son César,
Tout marche, et le hasard corrige le hasard. — —
Le pape et l'empereur sont tout. Rien n'est sur terre
Que pour eux et par eux. Un suprême mystère
Vit en eux; et le ciel, dont ils ont tous les droits,
Leur fait un grand festin des peuples et des rois,
Et les tient sous sa nue, où son tonnerre gronde,
Seuls assis à la table où Dieu leur sert le monde. — —
Le monde au-dessous d'eux s'échelonne et se groupe.
Ils font et défont. L'un délie et l'autre coupe.
L'un est la vérité, l'autre est la force. Ils ont
Leur raison en eux-même,[1] et sont parce qu'ils sont.
Quand ils sortent, tous deux égaux, du sanctuaire,
L'un dans sa pourpre, et l'autre avec son blanc suaire,
L'univers ébloui contemple avec terreur
Ces deux moitiés de Dieu, le pape et l'empereur.
— L'empereur! l'empereur! être empereur! — ô rage,
Ne pas l'être! et sentir son cœur plein de courage!
— — — — — — — — — — — —
Mais, moi! qui me fera grand? qui sera ma loi?
Qui me conseillera?
(Il tombe à deux genoux devant le tombeau.)
Charlemagne! c'est toi!
Oh! puisque Dieu, pour qui tout obstacle s'efface,
Prend nos deux majestés et les met face à face,
Verse-moi dans le cœur, du fond de ce tombeau,
Quelque chose de grand, de sublime, et de beau!

Son monologue fini, le roi entend un bruit qui s'approche. Il se rappelle alors pourquoi il est descendu dans ce caveau.

Ah! j'oubliais! ce sont mes assassins. Entrons!

Il entre en effet dans le tombeau, pour ne pas être vu et pour écouter les conspirateurs. Arrivent les brigands cachés sous leurs manteaux

[1] Licence poétique pour: *mêmes*.

et leurs chapeaux, marchant à pas sourds. Ils tiennent un long conciliabule et finissent par élire, au scrutin secret, celui d'entre eux qui doit assassiner le roi. C'est le nom de Hernani qui sort de l'urne. En vain le vieux duc Ruy Gomez offre-t-il au brigand de lui rendre avec son cor la terrible promesse qu'il lui a faite jadis, s'il lui cède sa place. Hernani tient plus à sa vengeance qu'à la vie. Tous les conspirateurs jurent sur l'épée du duc, de frapper le roi, si Hernani périssait, avant d'avoir pu accomplir sa vengeance. Dans ce moment, on entend un coup de canon, la porte du tombeau s'entr'ouvre, et le roi Charles paraît sur le seuil. Second coup de canon, le roi se montre davantage. Troisième coup de canon, le roi ouvre tout à fait la porte du tombeau et salue les conspirateurs par l'allocution suivante:

Messieurs, allez plus loin: *l'empereur* vous entend.

En un clin d'œil tous les flambeaux s'éteignent, mais l'empereur frappe de la clef de fer sur la porte de bronze du tombeau. A ce bruit, toutes les profondeurs du souterrain se remplissent de soldats portant des torches. Charles-Quint s'écrie:

Accourez, mes faucons! j'ai le nid, j'ai la proie!

Cependant il veut faire grâce aux conspirateurs obscurs, et dit aux gardes:

Ne prenez que ce qui peut être duc ou comte.
Le reste . . . .!

A ces mots, doña Sol, qui, sur l'ordre de don Carlos avait été conduite au caveau, croit son amant sauvé, mais c'est le moment où *l'honneur castillan* doit éclater plus que jamais.

ACTE IV, SCÈNE IV.

HERNANI *(sortant du groupe des conjurés).*

Je prétends qu'on me compte!

(A don Carlos.)

Puisqu'il s'agit de hache ici, que Hernani,
Pâtre obscur, sous tes pieds passerait impuni,
Puisque son front n'est plus au niveau de ton glaive,
Puisqu'il faut être grand pour mourir, je me lève.
Dieu, qui donne le sceptre et qui te le donna,
M'a fait duc de Segorbe et duc de Cardona,
Marquis de Monroy, comte Albatera, vicomte
De Gor, seigneur de lieux dont j'ignore le compte.[1]
Je suis Jean d'Aragon, grand-maître d'Avis, né
Dans l'exil, fils proscrit d'un père assassiné
Par sentence du tien, roi Carlos de Castille!
Le meurtre est entre nous affaire de famille.
Vous avez l'échafaud, nous avons le poignard.
Donc le ciel m'a fait duc, et l'exil montagnard.
Mais puisque j'ai sans fruit aiguisé mon épée
Sur les monts et dans l'eau des torrents retrempée, ...

(Il met son chapeau.)

(Aux autres conjurés.)

Couvrons-nous, grands d'Espagne! .

---

[1] C'est le pendant de la locution familière: *Cet homme ne connaît pas sa fortune,* pour dire qu'il est excessivement riche. Hernani est si noble qu'il ne connaît pas toute sa noblesse.

(Tous les Espagnols se couvrent.)
(A don Carlos.)
Oui, nos têtes, ô roi,
Ont le droit de tomber couvertes devant toi!
(Aux prisonniers.)
— Silva, Haro, Lara, gens de titre et de race,
Place à Jean d'Aragon! ducs et comtes, ma place!
(Aux courtisans et aux gardes.)
Je suis Jean d'Aragon, roi, bourreaux et valets!
Et si vos échafauds sont petits, changez-les!
(Il vient se joindre au groupe des seigneurs prisonniers.)

DOÑA SOL. Ciel!

DON CARLOS. En effet, j'avais oublié cette histoire.

HERNANI. Celui dont le flanc saigne a meilleure mémoire.
L'affront que l'offenseur oublie en insensé
Vit, et toujours remue au cœur de l'offensé!

DON CARLOS. Donc je suis, c'est un titre à n'en point vouloir d'autres,
Fils de pères qui font choir la tête des vôtres!

DOÑA SOL *(se jetant à genoux devant l'empereur).*
Sire, pardon! pitié! sire, soyez clément!
Ou frappez-nous tous deux, car il est mon amant,
Mon époux! en lui seul je respire. Oh! je tremble.
Sire, ayez la pitié de nous tuer ensemble!
Majesté! je me traîne à vos sacrés genoux!
Je l'aime! il est à moi, comme l'empire à vous!
Oh! grâce!
(Don Carlos la regarde immobile.)
Quel penser sinistre vous absorbe? . . . . —

DON CARLOS. Allons! relevez-vous, duchesse de Segorbe,
Comtesse Albatera, marquise de Monroy. . . . .
(A Hernani.)
— Tes autres noms, don Juan?

HERNANI. Qui parle ainsi? le roi?

DON CARLOS. Non, l'empereur.

DOÑA SOL. *(se relevant).* Grand Dieu!

DON CARLOS *(la montrant à Hernani).* Duc, voilà ton épouse.

Ainsi l'empereur inaugure son règne en Allemagne par un grand acte de générosité, d'autant plus méritoire qu'il triomphe de sa propre passion pour doña Sol.

Le *cinquième* acte, qui est intitulé *la Noce*, nous montre les heureux époux le jour où ils ont reçu la bénédiction nuptiale. Ils célèbrent leur bonheur dans de beaux vers, lorsque tout à coup ils entendent de loin le son d'un cor. Hernani le reconnaît et tressaille. Ce cor, c'est le sien, et d'après sa propre promesse, il lui annonce la mort. Doña Sol s'agenouille devant le vieillard et demande la grâce de son époux. Le vieux gentilhomme reste inexorable. Hernani hésite un moment, mais don Ruy Gomez lui dit:

Puisque je n'ai céans affaire qu'à deux femmes,
Don Juan, il faut qu'ailleurs j'aille chercher des âmes.

Tu fais de beaux serments par le sang dont tu sors,
Et je vais à ton père en parler chez les morts!

Ces paroles lui rappellent son devoir de gentilhomme. Hernani et doña Sol boivent le poison d'une fiole que don Ruy Gomez a eu la précaution d'apporter. Après les avoir vus mourir, le vieillard se tue à son tour.

VI. FEUILLES D'AUTOMNE.

SOLEILS COUCHANTS.

(Juin 1828.)

J'aime les soirs sereins et beaux, j'aime les soirs,
Soit qu'ils dorent le front des antiques manoirs
Ensevelis dans les feuillages;
Soit que la brume au loin s'allonge en bancs de feu,
Soit que mille rayons brisent[1] dans un ciel bleu
A des archipels de nuages.

Oh! regardez le ciel! cent nuages mouvants,
Amoncelés là-haut sous le souffle des vents,
Groupent leurs formes inconnues;
Sous leurs flots par moments flamboie un pâle éclair,
Comme si tout à coup quelque géant de l'air
Tirait son glaive dans les nues.

Le soleil, à travers leurs ombres, brille encor;
Tantôt fait, à l'égal des larges dômes d'or,
Luire le toit d'une chaumière;
Ou dispute aux brouillards les vagues horizons;
Ou découpe, en tombant sur les sombres gazons,
Comme des grands lacs de lumière.

Puis voilà qu'on croit voir, dans le ciel balayé,
Pendre un grand crocodile au dos large et rayé,
Aux trois rangs de dents acérées;
Sous son ventre plombé glisse un rayon du soir;
Cent nuages ardents luisent sous son flanc noir
Comme des écailles dorées.

Puis se dresse un palais. Puis l'air tremble et tout fuit.
L'édifice effrayant des nuages détruit
S'écroule en ruines pressées;
Il jonche au loin le ciel, et ces cônes vermeils
Pendent, la pointe en bas, sur nos têtes, pareils
A des montagnes renversées.

Ces nuages de plomb, d'or, de cuivre, de fer,
Où l'ouragan, la trombe, et la foudre, et l'enfer
Dorment avec de sourds murmures,
C'est Dieu qui les suspend en foule aux cieux profonds,
Comme un guerrier qui pend aux poutres des plafonds
Ses retentissantes armures.

---

[1] *Briser*, comme verbe neutre se dit de la mer qui heurte contre les rochers. ‚Le fracas des vagues qui *brisent* au loin sur les récifs.' BERNARDIN DE ST. PIERRE.

Tout s'en va! Le soleil, d'en haut précipité,
Comme un globe d'airain qui, rouge, est rejeté
Dans les fournaises remuées,
En tombant sur leurs flots, que son choc désunit,
Fait en flocons de feu jaillir jusqu'au zénith
L'ardente écume des nuées.

Oh! contemplez le ciel! et, dès qu'a fui le jour,
En tout temps, en tout lieu, d'un ineffable amour,
Regardez à travers ses voiles;
Un mystère est au fond de leur grave beauté,[1]
L'hiver quand ils sont noirs comme un linceul, l'été,
Quand la nuit les brode d'étoiles.

VII. LES CONTEMPLATIONS.

(1830—1856.)

4 SEPTEMBRE 1843.[2]

I.

(4 septembre 1844.)

Quand nous habitions tous ensemble
Sur nos collines d'autrefois,
Où l'eau court, où le buisson tremble,
Dans la maison qui touche au bois!

Elle avait dix ans, et moi trente,
J'étais pour elle l'univers.
Oh! comme l'herbe est odorante
Sous les arbres profonds et verts!

Elle faisait mon sort prospère,
Mon travail léger, mon ciel bleu.
Lorsqu'elle me disait: Mon père,
Tout mon cœur s'écriait: Mon Dieu!

A travers mes songes sans nombre,
J'écoutais son parler joyeux,
Et mon front s'éclairait dans l'ombre
A la lumière de ses yeux.

Elle avait l'air d'une princesse,
Quand je la tenais par la main;
Elle cherchait des fleurs sans cesse
Et des pauvres dans le chemin.

Elle donnait comme on dérobe,
En se cachant aux yeux de tous.
Oh! la belle petite robe
Qu'elle avait, vous rappelez-vous?

Le soir, auprès de ma bougie,
Elle jasait à petit bruit,
Tandis qu'à la vitre rougie
Heurtaient les papillons de nuit.

Les anges se miraient en elle,
Que son bonjour était charmant!
Le ciel mettait dans sa prunelle
Ce regard qui jamais ne ment.

Oh! je l'avais, si jeune encore,
Vue apparaître en mon destin!
C'était l'enfant de mon aurore,
Et mon étoile du matin!

Quand la lune claire et sereine
Brillait aux cieux, dans ces beaux mois,
Comme nous allions dans la plaine!
Comme nous courions dans les bois!

Puis, vers la lumière isolée
Étoilant le logis obscur,
Nous revenions par la vallée
En tournant le coin du vieux mur!

---

[1] C'est-à-dire une beauté qui porte au recueillement.

[2] Date de la mort de la fille du poète. Voyez page 594, note 1.

Nous revenions, cœurs pleins de flamme,
En parlant des splendeurs du ciel.
Je composais cette jeune âme
Comme l'abeille fait son miel.

Doux ange aux candides pensées,
Elle était gaie en arrivant. —
Toutes ces choses sont passées
Comme l'ombre et comme le vent!

II.

(4 septembre 1846).

O souvenirs! printemps! aurore!
Doux rayon triste et réchauffant!
— Lorsqu'elle était petite encore,
Que sa sœur était tout enfant...—

Qu'elle fût bien ou mal coiffée,
Que mon cœur fût triste ou joyeux,
Je l'admirais. C'était ma fée,
Et le doux astre de mes yeux!

Connaissez-vous sur la colline
Qui joint Montlignon à Saint-Leu,
Une terrasse qui s'incline
Entre un bois sombre et le ciel bleu?

Nous jouions toute la journée.
O jeux charmants! chers entretiens!
Le soir, comme elle était l'aînée,
Elle me disait: Père, viens!

C'est là que nous vivions. — Pénètre,
Mon cœur, dans ce passé charmant! —
Je l'entendais sous ma fenêtre
Jouer le matin doucement.

Nous allons t'apporter ta chaise,
Conte-nous une histoire, dis!
Et je voyais rayonner d'aise
Tous ces regards du paradis.

Elle courait dans la rosée,
Sans bruit, de peur de m'éveiller;
Moi, je n'ouvrais pas ma croisée,
De peur de la faire envoler.

Alors, prodiguant les carnages,
J'inventais un conte profond
Dont je trouvais les personnages
Parmi les ombres du plafond.

Ses frères riaient... — Aube pure!
Tout chantait sous ces frais berceaux,
Ma famille avec la nature,
Mes enfants avec les oiseaux! —

Toujours, ces quatre douces têtes
Riaient, comme à cet âge on rit,
De voir d'affreux géants très bêtes
Vaincus par des nains pleins d'esprit.

Je toussais, on devenait brave;
Elle montait à petits pas,
Et me disait d'un air très grave:
J'ai laissé les enfants en bas. —

J'étais l'Arioste et l'Homère
D'un poème éclos d'un seul jet;
Pendant que je parlais, leur mère
Les regardait rire, et songeait.

Leur aïeul, qui lisait dans l'ombre
Sur eux parfois levait les yeux,
Et, moi, par la fenêtre sombre
J'entrevoyais un coin des cieux!

III.

(Octobre 1846.)

Elle était pâle, et pourtant rose,
Petite avec de grands cheveux.
Elle disait souvent: Je n'ose,
Et ne disait jamais: Je veux.

Sur le saint livre que j'admire
Leurs yeux purs venaient se fixer;
Livre où l'une apprenait à lire,
Où l'autre apprenait à penser!

Le soir, elle prenait ma Bible
Pour y faire épeler sa sœur,
Et, comme une lampe paisible,
Elle éclairait ce jeune cœur.

Sur l'enfant, qui n'eût pas lu seule,
Elle penchait son front charmant,
Et l'on aurait dit une aïeule,
Tant elle parlait doucement!

Elle lui disait: Sois bien sage! —
Sans jamais nommer le démon;
Leurs mains erraient de page en page
Sur Moïse et sur Salomon,

Sur Cyrus qui vint de la Perse,
Sur Moloch et Léviathan,
Sur l'enfer que Jésus traverse,
Sur l'Éden où rampe Satan!

Moi, j'écoutais... — O joie immense
De voir la sœur près de la sœur;
Mes yeux s'enivraient en silence
De cette ineffable douceur.

Et dans la chambre humble et déserte
Où nous sentions, cachés tous trois,
Entrer par la fenêtre ouverte
Les souffles des nuits et des bois,

Tandis que, dans le texte auguste,
Leurs cœurs, lisant avec ferveur,
Puisaient le beau, le vrai, le juste,
Il me semblait, à moi, rêveur,

Entendre chanter des louanges
Autour de nous, comme au saint lieu,
Et voir sous les doigts de ces anges
Tressaillir le livre de Dieu!

IV.

(Novembre 1846.)

Elle avait pris ce pli[1] dans son âge enfantin
De venir dans ma chambre un peu chaque matin.
Je l'attendais ainsi qu'un rayon qu'on espère;
Elle entrait et disait: »Bonjour, mon petit[2] père;«
Prenait ma plume, ouvrait mes livres, s'asseyait
Sur mon lit, dérangeait mes papiers, et riait,
Puis soudain s'en allait comme un oiseau qui passe.
Alors, je reprenais, la tête un peu moins lasse,
Mon œuvre interrompue, et, tout en écrivant,
Parmi mes manuscrits, je rencontrais souvent
Quelque arabesque folle et qu'elle avait tracée,
Et mainte page blanche entre ses mains froissée
Où je ne sais comment, venaient mes plus doux vers.
Elle aimait Dieu, les fleurs, les astres, les prés verts,
Et c'était un esprit avant d'être une femme.
Son regard reflétait la clarté de son âme,
Elle me consultait sur tout à tous moments.
Oh! que de soirs d'hiver radieux et charmants,
Passés à raisonner langue, histoire et grammaire,
Mes quatre enfants groupés sur mes genoux, leur mère
Tout près, quelques amis causant au coin du feu!
J'appelais cette vie être content de peu!
Et dire qu'elle est morte! hélas! que Dieu m'assiste!
Je n'étais jamais gai quand je la sentais triste;
J'étais morne au milieu du bal le plus joyeux
Si j'avais, en partant, vu quelque ombre en ses yeux.

---

[1] C'est-à-dire: cette *habitude*.

[2] *Petit* père, *petite* mère, *petit* frère, *petite* sœur sont, en français, des expressions de caresse, très usitées dans le langage des enfants, et répondent aux diminutifs allemands Väterchen, Brüderchen etc.

SAINTE-BEUVE.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

CHARLES-AUGUSTIN SAINTE-BEUVE naquit en 1804 à Boulogne-sur-Mer, où son père était contrôleur général des droits réunis.[2] Sa mère, femme d'un esprit distingué et d'une famille originaire d'Angleterre, l'instruisit de bonne heure dans la littérature de ce pays. Après avoir fait ses humanités au Collège Charlemagne, à Paris, le jeune homme, combattant l'instinct qui l'entraînait vers la poésie, étudia la médecine pour se faire un état, ce qui ne l'empêcha pas d'écrire en même temps pour le *Globe* des articles d'histoire et de critique. L'apparition des *Odes et Ballades* de Victor Hugo exerça sur lui une influence extraordinaire; bientôt il renonça à la médecine, se consacra entièrement aux lettres et s'attacha à la cause de la révolution romantique en s'enrôlant dans le *Cénacle*.[3] En 1828, il fit paraître son *Tableau historique et critique de la poésie française au XVI^e siècle*, un des meilleurs ouvrages de critique de notre époque. Vinrent ensuite les *Poésies de Joseph Delorme*, moins bien accueillies du public, puis les *Consolations* (1830), poésies qui se distinguent par la peinture des détails de la vie intérieure.

Après la révolution de 1830, Sainte-Beuve s'attacha un moment aux saint-simoniens,[4] mais bientôt il les quitta, peu satisfait de la nouvelle religion sociale. Dès lors il travailla pour différents journaux, mais surtout pour la *Revue des Deux Mondes*, où il continua ses remarquables *Portraits littéraires*, commencés en 1829. En 1837, Sainte-Beuve entreprit un voyage en Suisse. Il y conçut le projet d'écrire une *Histoire de Port-Royal*,[5] œuvre de longue haleine qu'il n'acheva qu'en 1848. En 1840 il accepta de M. Thiers une place de bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine. En 1845 il entra à l'Académie française.

En 1850, Sainte-Beuve reprit au *Constitutionnel* sous le titre de *Causeries du lundi* ses portraits littéraires, qui ont fini par former une série de volumes. Après avoir exercé de 1857 à 1861 les fonctions de maître de conférences à l'École normale,[6] il reprit sa collaboration régulière au *Constitutionnel*. En 1865, il fut appelé au Sénat. Il est mort à Paris, en 1869.

Sainte-Beuve s'est fait dans la critique une place à part. Il est vrai qu'il a eu tour à tour des sympathies et des admirations pour des écrivains de tous genres; mais il possède un art si merveilleux de mêler la biographie anecdotique à la critique, un talent si original pour faire d'une manière délicate la dissection anatomique d'un écrivain, qu'on le lit toujours avec fruit et avec plaisir. Son style est en général piquant, imprévu, quelquefois bizarre et tourmenté. Les tours si originaux de la langue du XVI^e siècle s'y rencontrent avec la phraséologie vague du XIX^e.

---

[1] D'après Vapereau, *Dictionnaire des Contemporains*.

[2] *Droits réunis*, c'est-à-dire *impôts*, qu'on appelle aujourd'hui *contributions indirectes*.

[3] Voyez page 592 (Victor Hugo). [4] Voyez page 584, note 4.

[5] Voyez page 54 (Pascal), page 165 (Racine) et page 500 (Victor Cousin).

[6] Voyez page 502, note 2.

CAUSERIES DU LUNDI.

QU'EST-CE QU'UN CLASSIQUE?

(Lundi 21 octobre 1850.)

Un vrai classique, comme j'aimerais à l'entendre définir, c'est un auteur qui a enrichi l'esprit humain, qui en a réellement augmenté le trésor, qui lui a fait faire un pas de plus, qui a découvert quelque vérité morale non équivoque, ou ressaisi quelque passion éternelle dans ce cœur où tout semblait connu et exploré; qui a rendu sa pensée, son observation ou son invention, sous une forme n'importe laquelle, mais large et grande, fine et sensée, saine et belle en soi; qui a parlé à tous dans un style à lui et qui se trouve aussi celui de tout le monde, dans un style nouveau sans néologisme, nouveau et antique, aisément contemporain de tous les âges.

Un tel classique a pu être un moment révolutionnaire, il a pu le paraître du moins, mais il ne l'est pas: il n'a fait main basse d'abord autour de lui, il n'a renversé ce qui le gênait que pour rétablir bien vite l'équilibre au profit de l'ordre et du beau.

On peut mettre, si l'on veut, des noms sous cette définition, que je voudrais faire exprès grandiose et flottante, ou, pour tout dire, généreuse. J'y mettrais d'abord le Corneille de *Polyeucte*, de *Cinna*, des *Horaces*.[1] J'y mettrais Molière, le génie poétique le plus complet et le plus plein que nous avons eu en français.

„Molière est si grand, disait Gœthe (ce roi de la critique), qu'il nous étonne de nouveau chaque fois que nous le lisons. C'est un homme à part; ses pièces touchent au tragique, et personne n'a le courage de chercher à les imiter. Son *Avare*,[2] où le vice détruit toute affection entre le père et le fils, est une œuvre des plus sublimes, et dramatique au plus haut degré ... Dans une pièce de théâtre, chacune des actions doit être importante en elle-même, et tendre vers une action plus grande encore. Le *Tartuffe*[3] est, sous ce rapport, un modèle. Quelle exposition de la première scène! Dès le commencement tout a une haute signification, et fait pressentir quelque chose de bien plus important. L'exposition dans telle pièce de Lessing qu'on pourrait citer est fort belle: mais celle du *Tartuffe* n'est qu'une fois dans le monde. C'est en ce genre ce qu'il y a de plus grand ... Chaque année je lis une pièce de Molière, comme de temps en temps je contemple quelque gravure d'après les grands maîtres italiens."

Je ne me dissimule pas que cette définition que je viens de donner du classique excède un peu l'idée qu'on est accoutumé de se faire sous ce nom. On y fait entrer surtout des conditions de régularité, de sagesse, de modération et de raison, qui dominent et contiennent toutes les autres. Ayant à louer M. Royer-Collard,[4] M. de Rémusat[5] disait: „S'il tient de nos classiques la *pureté du goût*, la *propriété des termes*, la *variété des tours*, le soin attentif d'*assortir l'expression et la pensée*, il ne doit qu'à lui-même le caractère qu'il donne à tout cela." On voit qu'ici la part faite aux qualités classiques semble plutôt tenir à l'assortiment et à la nuance, au genre orné et tempéré:

---

[1] Voyez page 22—47. [2] Voyez page 96. [3] Voyez page 84.

[4] *Royer-Collard* (1763—1845), célèbre comme homme d'État et orateur, en 1797 membre du Conseil des Cinq-Cents, depuis 1815 membre, en 1828 président de la chambre des députés, puis chef d'un parti qu'on a désigné par le nom de *doctrinaires*. [5] Rémusat; voyez page 569.

c'est là aussi l'opinion la plus générale. En ce sens, les classiques par excellence, ce seraient les écrivains d'un ordre moyen, justes, sensés, élégants, toujours nets, d'une passion noble encore, et d'une force légèrement voilée. Marie-Joseph Chénier[1] a tracé la poétique de ces écrivains modérés et accomplis, dans ces vers où il se montre leur heureux disciple:

C'est le bon sens, la raison qui fait tout,
Vertu, génie, esprit, talent et goût.
Qu'est-ce vertu? raison mise en pratique:
Talent? raison produite avec éclat;
Esprit? raison qui finement s'exprime;
Le goût n'est rien qu'un bon sens délicat;
Et le génie est la raison sublime.

En faisant ces vers, il pensait manifestement à Pope,[2] à Despréaux,[3] à Horace, leur maître à tous. Le propre de cette théorie, qui subordonne l'imagination et la sensibilité elle-même à la raison, et dont Scaliger[4] peut-être a donné le premier signal chez les modernes, est la théorie *latine* à proprement parler, et elle a été aussi de préférence pendant longtemps la théorie *française*. Elle a du vrai, si l'on n'use qu'avec à-propos, si l'on n'abuse pas de ce mot *raison*; mais il est évident qu'on en abuse, et que, si la raison, par exemple peut se confondre avec le génie poétique et ne faire qu'un avec lui dans une épître morale, elle ne saurait être la même chose que ce génie si varié et si diversement créateur dans l'expression des passions du drame ou de l'épopée. Où trouverez-vous la raison dans le IV^e^ livre de l'*Énéide* et dans les transports de Didon? Où la trouverez-vous dans les fureurs de Phèdre?[5] Quoi qu'il en soit, l'esprit qui a dicté cette théorie conduit à mettre au premier rang des classiques les écrivains qui ont gouverné leur inspiration plutôt que ceux qui s'y sont abandonnés davantage, à y mettre Virgile encore plus sûrement qu'Homère, Racine encore plus que Corneille. Le chef-d'œuvre que cette théorie aime à citer, et qui réunit en effet toutes les conditions de prudence, de force, d'audace graduelle, d'élévation morale et de grandeur, c'est *Athalie*.[6] Turenne dans ses deux dernières campagnes, et Racine dans *Athalie*, voilà les grands exemples de ce que peuvent les prudents et les sages quand ils prennent possession de toute la maturité de leur génie et qu'ils entrent dans leur hardiesse suprême.

Buffon, dans son Discours sur le style,[7] insistant sur cette unité de dessein, d'ordonnance et d'exécution, qui est le cachet des ouvrages proprement classiques, a dit: Tout sujet est un; et, *quelque vaste qu'il soit, il peut être renfermé dans un seul discours*. Les interruptions, les repos, les sections, ne devraient être d'usage que quand on traite des sujets différents, ou lorsque, ayant à parler de choses grandes, épineuses et disparates, la marche du génie se trouve interrompue

---

[1] Voyez page 435.
[2] *Pope* (1688—1744), célèbre poète anglais, auteur d'une traduction en vers de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. [3] *Boileau;* voyez page 218.
[4] Le célèbre philologue *Scaliger*, le père, né à Padoue ou à Vérone en 1484 et mort en France en 1558; *Scaliger*, le fils, non moins célèbre, né à Agen en 1540 et professeur à Leyde de 1593 à 1609.
[5] Voyez page 192. [6] Voyez page 206. [7] Voyez page 383.

par la multiplicité des obstacles, et contrainte par la nécessité des circonstances: autrement le grand nombre de divisions, loin de rendre un ouvrage plus solide, en détruit l'assemblage; le livre paraît plus clair aux yeux, mais le dessein de l'auteur demeure obscur.... Et il continue sa critique, ayant en vue *l'Esprit des Lois* de Montesquieu,[1] ce livre excellent par le fond, mais tout morcelé, où l'illustre auteur, fatigué avant le terme, ne peut inspirer tout son souffle et organiser en quelque sorte toute sa matière. Pourtant, j'ai peine à croire que Buffon n'ait pas aussi songé par contraste, dans ce même endroit, au *Discours sur l'Histoire universelle* de Bossuet,[2] ce sujet en effet si vaste et si *un*, et que le grand orateur a su tout entier *renfermer dans un seul discours*. Qu'on en ouvre la première édition, celle de 1681, avant la division par chapitres qui a été introduite depuis, et qui a passé de la marge dans le texte en le coupant: tout s'y déroule d'une seule suite et presque d'une haleine; et l'on dirait que l'orateur a fait ici comme la nature dont parle Buffon, qu'*il a travaillé sur un plan éternel, dont il ne s'est nulle part écarté*, tant il semble être entré avant dans les familiarités et dans les conseils de la Providence.

Athalie et le *Discours sur l'Histoire universelle*, tels sont les chefs-d'œuvre les plus élevés que la théorie classique rigoureuse puisse offrir à ses amis comme à ses ennemis. Et cependant, malgré ce qu'il y a d'admirablement simple et de majestueux dans l'accomplissement de telles productions uniques, nous voudrions, dans l'habitude de l'art, détendre un peu cette théorie et montrer qu'il y a lieu de l'élargir sans aller jusqu'au relâchement. Gœthe, que j'aime à citer en pareille matière a dit:

„J'appelle le classique *le sain*, et le romantique *le malade*. Pour moi le poème des *Nibelungen* est classique comme Homère; tous deux sont bien portants et vigoureux. Les ouvrages du jour ne sont pas romantiques parce qu'ils sont nouveaux, mais parce qu'ils sont faibles, maladifs ou malades. Les ouvrages anciens ne sont pas classiques parce qu'ils sont vieux, mais parce qu'ils sont énergiques, frais et dispos. Si nous considérons le romantique et le classique sous ces deux points de vue, nous serons bientôt tous d'accord."

Et, en effet, avant de fixer et d'arrêter ses idées à cet égard, j'aimerais à ce que tout libre esprit fît auparavant son tour du monde, et se donnât le spectacle des diverses littératures dans leur vigueur primitive et leur infinie variété. Qu'y verrait-il? un Homère avant tout, le père du monde classique, mais qui lui-même est encore moins certainement un individu simple et bien distinct que l'expression vaste et vivante d'une époque tout entière et d'une civilisation à demi barbare. Pour en faire un classique proprement dit, il a fallu lui prêter après coup un dessein, un plan, des intentions littéraires, des qualités d'atticisme et d'urbanité, auxquelles il n'avait certes jamais songé dans le développement abondant de ses inspirations naturelles. Et à côté de lui, que voit-on? des anciens augustes, vénérables, des Eschyle, des Sophocle; mais tout mutilés, et qui ne sont là debout que pour nous représenter un débris d'eux-mêmes, le reste de tant d'autres aussi dignes qu'eux sans doute de survivre, et qui ont succombé à jamais sous l'injure des âges. Cette seule pensée apprendrait à un

[1] Voyez page 290. [2] Voyez page 154.

esprit juste à ne pas envisager l'ensemble des littératures, même classiques, d'une vue trop simple et trop restreinte, et il saurait que cet ordre si exact et si mesuré, qui a tant prévalu depuis n'a été introduit qu'artificiellement dans nos admirations du passé.

Et en arrivant au monde moderne, que serait-ce donc? Les plus grands noms qu'on aperçoit au début des littératures sont ceux qui dérangent et choquent les plus certaines des idées restreintes qu'on a voulu donner du beau et du convenable en poésie. Shakespeare est-il un classique, par exemple? Oui, il l'est aujourd'hui pour l'Angleterre et pour le monde; mais, du temps de Pope, il ne l'était pas. Pope et ses amis étaient les seuls classiques par excellence; ils semblaient tels définitivement le lendemain de leur mort. Aujourd'hui ils sont classiques encore, et ils méritent de l'être, mais ils ne le sont que du second ordre, et les voilà à jamais dominés et remis à leur place par celui qui a repris la sienne sur les hauteurs de l'horizon.

Ce n'est certes pas moi qui médirai de Pope ni de ses excellents disciples, surtout quand ils ont douceur et naturel comme Goldsmith;[1] après les plus grands, ce sont les plus agréables peut-être entre les écrivains et les poètes, et les plus faits pour donner du charme à la vie. Un jour que lord Bolingbroke écrivait au docteur Swift,[2] Pope mit à cette lettre un post-scriptum où il disait: »Je m'imagine que, si nous passions tous trois seulement trois années ensemble, il pourrait en résulter quelque avantage pour notre siècle.« Non, il ne faut jamais légèrement parler de ceux qui ont eu le droit de dire de telles choses d'eux-mêmes sans jactance, et il faut bien plutôt envier les âges heureux et favorisés où les hommes de talent pouvaient se proposer de telles unions, qui n'étaient pas alors une chimère. Ces âges, qu'on les appelle du nom de Louis XIV ou de celui de la reine Anne, sont les seuls âges véritablement classiques dans le sens modéré du mot, les seuls qui offrent au talent perfectionné le climat propice et l'abri. Nous le savons trop, nous autres, en nos époques sans lien où des talents, égaux peut-être à ceux-là, se sont perdus et dissipés par les incertitudes et les inclémences du temps. Toutefois, réservons sa part et sa supériorité à toute grandeur. Les vrais et souverains génies triomphent de ces difficultés où d'autres échouent; Dante, Shakespeare et Milton ont su atteindre à toute leur hauteur et produire leurs œuvres impérissables, en dépit des obstacles, des oppressions et des orages. On a fort discuté au sujet des opinions de Byron[3] sur Pope, et on a cherché à expliquer cette espèce de contradiction par laquelle le chantre de *Don Juan* et de *Childe-Harold* exalte l'école purement classique et la déclarait la seule bonne, tout en procédant lui-même si différemment. Gœthe a encore dit là-dessus le vrai mot quand il a remarqué que Byron, si grand par le jet et la source de la poésie, craignait Shakespeare, plus puissant que lui dans la création et la mise en action des personnages: »Il eût bien voulu le renier; cette élévation si exempte d'égoïsme le gênait; il sentait qu'il ne pourrait

---

[1] *Oliver Goldsmith* (1728—1774), le célèbre auteur du *Vicar of Wakefield*, de la comédie *She stoops to conquer*, etc.

[2] *Swift* (1667—1745), écrivain anglais, auteur des *Voyages de Gulliver*.

[3] *Lord Byron* (George Gordon), né à Douvres en 1788, mort à Missolonghi, en Grèce, en 1824.

se déployer à l'aise tout auprès. Il n'a jamais renié Pope, parce qu'il ne le craignait pas; il savait bien que Pope était *une muraille* à côté de lui.«

Si l'école de Pope avait conservé, comme Byron le désirait, la suprématie et une sorte d'empire honoraire dans le passé, Byron aurait été l'unique et le premier de son genre; l'élévation de la *muraille* de Pope masquait aux yeux la grande figure de Shakespeare, tandis que, Shakespeare régnant et dominant de toute sa hauteur, Byron n'est que le second.

En France nous n'avons pas eu de grand classique antérieur au siècle de Louis XIV; les Dante et les Shakespeare, ces autorités primitives auxquelles on revient tôt ou tard dans les jours d'émancipation, nous ont manqué. Nous n'avons eu que des ébauches de grands poètes comme Mathurin Régnier,[1] comme Rabelais,[2] et sans idéal aucun, sans la passion et le sérieux qui consacrent. Montaigne[3] a été une espèce de classique anticipé, de la famille d'Horace, mais qui se livrait en enfant perdu, et faute de dignes alentours, à toutes les fantaisies libertines de sa plume et de son humeur. Il en résulte que nous avons, moins que tout autre peuple, trouvé dans nos ancêtres-auteurs de quoi réclamer hautement à certain jour nos libertés littéraires et nos franchises, et qu'il nous a été plus difficile de rester classiques encore en nous affranchissant. Toutefois, avec Molière et La Fontaine[4] parmi nos classiques du grand siècle, c'est assez pour que rien de légitime ne puisse être refusé à ceux qui oseront et qui sauront.

L'important aujourdhui me paraît être de maintenir l'idée et le culte, tout en l'élargissant. Il n'y a pas de recette pour faire des classiques: ce point doit être enfin reconnu évident. Croire qu'en imitant certaines qualités de pureté, de sobriété, de correction et d'élégance, indépendamment du caractère même et de la flamme, on deviendra classique, c'est croire qu'après Racine père il y a lieu à des Racine fils;[5] rôle estimable et triste, ce qui est le pire en poésie. Il y a plus: il n'est pas bon de paraître trop vite et d'emblée classique à ses contemporains; on a grande chance alors de ne pas rester tel pour la postérité. Fontanes,[6] en son temps, paraissait un classique pur à ses amis; voyez quelle pâle couleur cela fait à vingt-cinq ans de distance. Combien de ces classiques précoces qui ne tiennent pas et qui ne le sont que pour un temps! On se retourne un matin, et l'on est tout étonné de ne plus les retrouver debout derrière soi. Il n'y en a eu, dirait gaiement Mme de Sévigné,[7] que pour un *déjeuner de soleil*. En fait de classiques, les plus imprévus sont encore les meilleurs et les plus grands: demandez-le plutôt à ces mâles génies vraiment nés immortels et perpétuellement florissants. Le moins classique, en apparence, des quatre grands poètes de Louis XIV était Molière; on l'applaudissait alors bien plus qu'on ne l'estimait; on le goûtait sans savoir son prix. Le moins classique après lui semblait La Fontaine: et voyez après deux siècles ce qui, pour tous deux, en est advenu. Bien avant Boileau, même avant Racine, ne sont-ils pas aujourd'hui unanimement reconnus les plus féconds et les plus riches pour les traits d'une morale universelle?

---

[1] V. p. 226, note 2. [2] V. l'*Introduction* p. XXXVII. [3] V. l'*Introd.* p. XLII.
[4] V. page 61 et p. 125. [5] *Louis Racine* (1692—1763), poète didactique, fils du célèbre poète dramatique *Jean Racine*.
[6] Voyez page 467, note 2. [7] *Madame de Sévigné*; voyez page 184.

MÉRIMÉE.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.

PROSPER MÉRIMÉE, archéologue, historien et romancier, né à Paris en 1803, mort en 1870, est le fils d'un peintre de mérite. Après avoir fait son droit, il entra dans la carrière de l'administration tout en s'occupant de littérature. Employé successivement au ministère du commerce et à celui de la marine, il fut, en 1831, nommé inspecteur des monuments historiques de la France, et, sous le second Empire, il fut élevé à la dignité de sénateur. Déjà en 1825 il avait publié le *Théâtre de Clara Gazul*, prétendue comédienne espagnole, et en 1827 *la Gusla, recueil de chants illyriens* attribués par lui à Hyacinthe Maglanovich, deux mystifications littéraires qui eurent le plus grand succès et dont la première servit puissamment la révolution romantique en France. Le style élégant et précis qu'on admire dans ces ouvrages, se trouve également dans ses romans et nouvelles *(Tamango, la Prise de la Redoute, la Vénus d'Ille, le Vase étrusque, Mattéo Falcone, Colomba,* etc.). On a encore de Mérimée: *Chronique du règne de Charles IX, Histoire de don Pedro Ier, roi de Castille, les faux Démétrius, Mélanges historiques et littéraires, Monuments historiques,* etc. Après sa mort, on a publié ses *Lettres à une inconnue*. En 1844, Mérimée avait été élu membre de l'Académie française.[1]

I. LA PRISE DE LA REDOUTE.

Un militaire de mes amis, qui est mort de la fièvre, en Grèce, il y a quelques années, me conta un jour la première affaire à laquelle il avait assisté. Son récit me frappa tellement que je l'écrivis de mémoire aussitôt que j'en eus le loisir.

»Je rejoignis le régiment le 4 septembre au soir. Je trouvai le colonel au bivac. Il me reçut d'abord assez brusquement; mais après avoir lu la lettre de recommandation du général B . . . , il changea de manières, et m'adressa quelques paroles obligeantes.

Je fus présenté par lui à mon capitaine, qui revenait à l'instant même d'une reconnaissance.[2] Ce capitaine, que je n'eus guère le temps de connaître, était un grand homme brun, d'une physionomie dure et repoussante. Il avait été simple soldat, et avait gagné ses épaulettes et sa croix sur les champs de bataille. Sa voix, qui était enrouée et faible, contrastait singulièrement avec les proportions presque gigantesques de sa personne. On me dit qu'il devait cette voix étrange à une balle qui l'avait percé de part en part à la bataille d'Iéna.

En apprenant que je sortais de l'école de Fontainebleau, il fit la grimace, et dit: »Mon lieutenant est mort hier . . . « Je compris qu'il voulait dire: »C'est vous qui devez le remplacer, et vous n'en êtes pas capable.« Un mot piquant me vint sur les lèvres, mais je me contins.

[1] A l'occasion de l'élection de Mérimée, qui était inspecteur des monuments historiques, un plaisant publia les vers suivants:

Mérimée, exerçant l'active surveillance
Qu'il doit aux monuments antiques de la France.
De ses courses n'a plus l'embarras hasardeux,
Car il va désormais siéger au milieu d'eux.

[2] *Reconnaissance*, en termes de guerre, signifie l'action d'examiner la position, la nature d'un terrain et les dispositions des ennemis (Rekognoszierung).

La lune se leva derrière la redoute de Cheverino, située à deux portées de canon de notre bivac. Elle était large et rouge comme cela est ordinaire à son lever. Mais ce soir elle me parut d'une grandeur extraordinaire. Pendant un instant, la redoute se détacha en noir sur le disque éclatant de la lune. Elle ressemblait au cône d'un volcan au moment de l'éruption.

Un vieux soldat auprès de qui je me trouvais, remarqua la couleur de la lune. „Elle est bien rouge, dit-il, c'est signe qu'il en coûtera bon pour l'avoir, cette fameuse redoute!" J'ai toujours été superstitieux, et cet augure, dans ce moment surtout, m'affecta. Je me couchai, mais je ne pus dormir. Je me levai, et je marchai quelque temps, regardant l'immense ligne de feux qui couvrait les hauteurs au-delà du village de Cheverino.

Lorsque je crus que l'air frais et piquant de la nuit avait assez rafraîchi mon sang, je revins auprès du feu; je m'enveloppai soigneusement de mon manteau, et je fermai les yeux, espérant ne pas les ouvrir avant le jour.

Mais le sommeil me tint rigueur. Insensiblement mes pensées prenaient une teinte lugubre. Je me disais que je n'avais pas un ami parmi les cent mille hommes qui couvraient la plaine. Si j'étais blessé, je serais dans un hôpital, traité sans égards par des chirurgiens ignorants. Ce que j'avais entendu dire des opérations chirurgicales me revint à la mémoire. Mon cœur battait avec violence, et machinalement je disposais comme une espèce de cuirasse le mouchoir et le portefeuille que j'avais sur la poitrine. La fatigue m'accablait, je m'assoupissais à chaque instant, et à chaque instant quelque pensée sinistre se reproduisait avec plus de force, et me réveillait en sursaut.

Cependant la fatigue l'avait emporté, et quand on battit la diane, j'étais tout à fait endormi. Nous nous mîmes en bataille, on fit l'appel, puis on remit les armes en faisceaux, et tout annonçait que nous allions passer une journée tranquille.

Vers les trois heures, un aide-de-camp arriva, apportant un ordre. On nous fit reprendre les armes; nos tirailleurs se répandirent dans la plaine; nous les suivîmes lentement, et au bout de vingt minutes, nous vîmes tous les avant-postes des Russes se replier et rentrer dans la redoute.

Un corps d'artillerie vint s'établir à notre droite, un autre à notre gauche, mais tous les deux bien en avant de nous. Ils commencèrent un feu très vif sur l'ennemi, qui riposta énergiquement, et bientôt la redoute de Cheverino disparut sous des nuages épais de fumée.

Notre régiment était presque à couvert du feu des Russes par un pli du terrain. Leurs boulets, rares d'ailleurs pour nous, car ils tiraient de préférence sur nos canonniers, passaient au-dessus de nos têtes, ou tout au plus nous envoyaient de la terre et de petites pierres.

Aussitôt que l'ordre de marcher en avant eut été donné, mon capitaine me regarda avec une attention qui m'obligea à passer deux ou trois fois la main sur ma jeune moustache d'un air aussi dégagé qu'il me fut possible. Au reste, je n'avais pas peur, et la seule crainte que j'éprouvasse, c'était que l'on ne s'imaginât que j'avais peur. Les boulets inoffensifs contribuèrent encore à me maintenir

dans mon calme héroïque. Mon amour-propre me disait que je courais un grand danger, puisque enfin j'étais sous les feux d'une batterie. J'étais enchanté d'être si à mon aise, et je pensai au plaisir de raconter la prise de Cheverino dans le salon de madame de Saint-Luxan, rue de Provence.

Le colonel passa devant notre compagnie; il m'adressa la parole: „Eh bien! vous allez en voir de grises, pour votre début.“ Je souris d'un air tout à fait martial, en brossant la manche de mon habit, sur laquelle un boulet, tombé à trente pas de moi, avait envoyé un peu de poussière.

Il paraît que les Russes s'aperçurent du peu d'effet de leurs boulets, car ils les remplacèrent par des obus, qui pouvaient plus facilement nous atteindre dans le creux où nous étions postés. Un assez gros éclat m'enleva mon shako, et tua un homme auprès de moi.

„Je vous fais mon compliment, me dit le capitaine, comme je venais de ramasser mon shako; vous en voilà quitte pour la journée.“ Je connaissais cette superstition militaire qui croit que ce mot *non bis in idem* est un axiome aussi bien sur un champ de bataille que dans une cour de justice. Je remis fièrement mon shako. „C'est faire saluer les gens sans cérémonie,“ dis-je aussi gaiement que je pus. Cette mauvaise plaisanterie, vu la circonstance, parut excellente. „Je vous félicite, reprit le capitaine: vous n'aurez rien de plus, et vous commanderez une compagnie ce soir; car je sens bien que le four chauffe pour moi. Toutes les fois que j'ai été blessé, l'officier auprès de moi a reçu quelque balle morte; et ajouta-t-il d'un ton plus bas et plus honteux, leurs noms commençaient toujours par un P.“

Je fis l'esprit fort; bien des gens auraient fait comme moi: bien des gens auraient été, aussi bien que moi, frappés de ces paroles prophétiques. Conscrit comme je l'étais, je sentais que je ne pouvais sacrifier mes sentiments à personne, et que je devais toujours paraître froidement intrépide.

Au bout d'une demi-heure, le feu des Russes diminua sensiblement; alors nous sortîmes de notre couvert pour marcher sur la redoute.

Notre régiment était composé de trois bataillons. Le deuxième fut chargé de tourner la redoute du côté de la gorge; les deux autres devaient donner l'assaut. J'étais dans le troisième bataillon.

En sortant de derrière l'espèce d'épaulement qui nous avait protégés, nous fûmes reçus par plusieurs décharges de mousqueterie qui ne firent que peu de mal dans nos rangs. Le sifflement des balles me surprit: souvent je tournais la tête, et je m'attirai ainsi quelques plaisanteries de la part de mes camarades, plus familiarisés avec ce bruit. A tout prendre, me dis-je, une bataille n'est pas une chose si terrible.

Nous avancions au pas de course, précédés de tirailleurs; tout à coup les Russes poussèrent trois hourras, trois hourras distincts, et restèrent silencieux et sans tirer. „Je n'aime pas ce silence, dit mon capitaine, cela ne présage rien de bon.“ Je trouvai que nos gens étaient un peu trop bruyants, et je ne pus m'empêcher de faire intérieurement la comparaison de leurs clameurs tumultueuses avec le silence imposant de l'ennemi.

Nous parvînmes rapidement au pied de la redoute; les palissades avaient été brisées et la terre bouleversée par nos boulets. Les soldats s'élancèrent sur ces ruines nouvelles, avec des cris de *vive l'empereur!* plus forts qu'on ne l'aurait attendu de gens qui avaient déjà tant crié.

Je levai les yeux, et jamais je n'oublierai le spectacle que je vis. La plus grande partie de la fumée s'était élevée et restait suspendue comme un dais à vingt pieds au-dessus de la redoute. Au travers d'une vapeur bleuâtre, on apercevait, derrière leur parapet à demi détruit, les grenadiers russes, l'arme haute, immobiles comme des statues. Je crois voir encore chaque soldat, l'œil gauche attaché sur nous, le droit caché par le fusil élevé. Dans une embrasure à quelques pieds de nous, un homme tenant un boute-feu était auprès d'un canon.

Je frissonnai, et je crus que ma dernière heure était venue. „Voilà la danse qui va commencer, s'écria mon capitaine. Bonsoir." Ce furent les dernières paroles que je lui entendis prononcer.

Un roulement de tambour retentit dans la redoute. Je vis se baisser tous les fusils. Je fermai les yeux et j'entendis un fracas épouvantable, suivi de cris et de gémissements. J'ouvris les yeux, surpris de me trouver encore au monde. La redoute était de nouveau enveloppée de fumée. J'étais entouré de blessés et de morts. Mon capitaine était étendu à mes pieds: sa tête avait été broyée par un boulet, et j'étais couvert de sa cervelle et de son sang. De toute ma compagnie il ne restait debout que six hommes et moi.

A ce carnage succéda un moment de stupeur. Le colonel mettant son chapeau au bout de son épée, gravit le premier le parapet, en criant *vive l'empereur!* Il fut suivi aussitôt de tous les survivants. Je n'ai presque plus de souvenir net de ce qui vint après. Nous entrâmes dans la redoute, je ne sais comment. On se battit corps à corps au milieu d'une fumée si épaisse que l'on ne pouvait se voir. Je crois que je frappai, car mon sabre se trouva tout sanglant. Enfin j'entendis crier: *victoire!* et la fumée diminuant, j'aperçus du sang et des morts, sous lesquels disparaissait la terre de la redoute. Les canons surtout étaient encombrés sous des tas de cadavres. Environ deux cents hommes debout, en uniforme français, étaient groupés sans ordre, les uns chargeant leurs fusils, les autres essuyant leurs baïonnettes. Onze prisonniers russes étaient avec eux.

Le colonel était renversé tout sanglant, sur un caisson brisé, près de la gorge. Quelques soldats s'empressaient autour de lui; je m'approchai: „Où est le plus ancien capitaine?" demanda-t-il à un sergent. — Le sergent haussa les épaules d'une manière très expressive. — „Et le plus ancien lieutenant!" — „Voici monsieur qui est arrivé d'hier," dit le sergent d'un ton tout à fait calme. — Le colonel sourit amèrement. — „Allons, monsieur, me dit-il, vous commandez en chef; faites promptement fortifier la gorge de la redoute avec ces chariots, car l'ennemi est en force; mais le général C . . . . va nous faire soutenir." — „Colonel, lui dis-je, vous êtes grièvement blessé?" — „Flambé, mon cher, mais la redoute est prise."

II. LETTRE (A UNE INCONNUE).

3 janvier 1843.

Il y a une douzaine de jours, j'ai dîné avec Mlle Rachel,[1] chez un académicien. C'était pour lui présenter Béranger.[2] Il y avait là quantité de grands hommes. Elle vint tard, et son entrée me déplut. Les hommes lui dirent tant de bêtises et les femmes en firent tant en la voyant, que je restai dans mon coin. D'ailleurs il y avait un an que je ne lui avais parlé. Après le dîner, Béranger, avec sa bonne foi et son bon sens ordinaires, lui dit qu'elle avait tort de gaspiller son talent dans les salons, qu'il n'y avait pour elle qu'un véritable public, celui du Théâtre-Français, etc. Mademoiselle Rachel parut approuver beaucoup la morale, et, pour montrer qu'elle en avait profité, joua le premier acte d'*Esther*.[3] Il fallait quelqu'un pour lui donner la réplique, et elle me fit apporter un Racine en cérémonie par un académicien. Moi, je répondis brutalement que je n'entendais rien aux vers et qu'il y avait dans le salon des gens qui, étant dans cette partie-là, les scanderaient bien mieux. Hugo[4] s'excusa sur ses yeux, un autre sur autre chose. Le maître de la maison s'exécuta. Représentez-vous Rachel en noir, entre un piano et une table à thé, une porte derrière elle et se composant une figure théâtrale. Ce changement à vue a été fort amusant et très beau; cela a duré environs deux minutes, puis elle commença:

Est-ce toi, chère Élise . . . .

La confidente, au milieu de sa réplique, laisse tomber ses lunettes et son livre; dix minutes se passent avant qu'elle ait retrouvé sa page et ses yeux. L'auditoire voit qu'Esther enrage quelque peu. Elle continue. La porte s'ouvre derrière; c'est un domestique qui entre. On lui fait signe de se retirer. Il s'enfuit et ne peut parvenir à fermer la porte. La porte susdite, ébranlée, oscillait accompagnant Rachel d'un mélodieux cric-crac très divertissant. Comme cela ne finissait pas, mademoiselle Rachel porta la main sur son cœur et se trouva mal, mais en personne habituée à mourir sur la scène, donnant au monde le temps d'arriver à l'aide. Pendant l'intermède, Hugo et M. Thiers[5] se prirent de bec[6] au sujet de Racine.[7] Hugo disait que Racine était un petit esprit et Corneille[8] un grand. — Vous dites cela, répondit Thiers, parce que vous êtes un grand esprit; vous êtes le Corneille (Hugo prenait des airs de tête très modestes) d'une époque dont le Racine est Casimir Delavigne.[9] Je vous laisse à penser si la modestie était de mise. Cependant l'évanouissement passe et l'acte s'achève, mais *fiascheggiando*. Voilà mon histoire, ne me compromettez pas auprès des académiciens, c'est tout ce que je vous demande.

---

[1] Rachel (1820—1858), célèbre tragédienne du *Théâtre-Français*, née dans le canton de Thurgovie, fille d'un pauvre israélite du nom de Félix. *Camille, Hermione, Athalie, Lucrèce* étaient ses meilleurs rôles.

[2] Voyez page 472. [3] Voyez page 165. [4] Voyez page 491.

[5] Voyez page 557. [6] Expression familière pour: *se prendre de querelle.*

[7] Voyez page 164. [8] Voyez page 1. [9] Voyez page 520.

ALEXANDRE DUMAS.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

ALEXANDRE DUMAS naquit en 1803 à Villers-Coterets, non loin de Paris. Il avait pour père le général républicain Davy-Dumas, qui était fils lui-même du marquis de la Pailleterie et d'une négresse. La vanité, qui était un des principaux traits de son caractère, lui fit plus tard reprendre le nom et le titre de son grand-père, qu'il dédaignait au commencement de sa carrière littéraire. Après avoir reçu à Villers-Coterets une instruction très médiocre, le jeune Dumas vint à l'âge de vingt ans chercher fortune à Paris. Un ancien ami de son père le fit placer comme surnuméraire au secrétariat du duc d'Orléans, place modeste que lui valut sa belle écriture. A Paris il se mit sérieusement à l'étude, dévora les livres et commença à faire des vers. Il débuta, en 1826, par un volume de *Nouvelles* et, en 1829, comme auteur dramatique, par *Henri III et sa cour*, drame historique qui eut un très grand succès et fut célébré comme un triomphe de plus remporté par le romantisme sur l'ancienne école classique.[2]

Depuis ce temps, Alexandre Dumas devint le favori du public parisien. Dans les quarante années qui suivirent cette époque, il fit représenter sur les différents théâtres de Paris plus de soixante pièces, drames et comédies, et publia plus de *deux cents* volumes de *Romans*, d'*Impressions de voyage*, etc., qui parurent presque tous deux fois, d'abord en feuilletons dans un des grands journaux, ensuite sous forme de livres. Il rédigea successivement plusieurs journaux remplis exclusivement des productions de sa plume, et ouvrit, pour les besoins de son répertoire une salle de spectacle à part, le *Théâtre Historique*, dont l'existence ne fut qu'éphémère.

Une pareille fécondité, qui nous met dans l'impossibilité de donner, dans ce *Manuel*, la nomenclature de ses ouvrages,[3] paraîtrait miraculeuse, si quelques procès scandaleux et deux brochures indiscrètes n'en avaient révélé le secret au public. Dumas a eu, comme Scribe,[4] de nombreux collaborateurs; seulement il a attendu, pour les avouer que les réclamations des critiques ou des sentences judiciaires l'y eussent forcé; puis il a fait les emprunts les plus audacieux aux vivants et aux morts les plus illustres, Schiller, Walter Scott,[5] Augustin Thierry,[6] Barante,[7] Victor Hugo,[8] etc. Sur ce dernier point il s'est défendu au moyen de cette théorie commode que „l'homme de génie prend son bien où il le trouve, qu'il ne vole pas, qu'il conquiert," et en citant l'exemple de Shakespeare et de Molière.

---

[1] D'après Vapereau, *Dictionnaire des Contemporains*. [2] V. page 592.

[3] Citons pourtant les plus connues de ses productions: DRAMES ET COMÉDIES: *Henri III et sa cour* (1829), *Antony* (1831), *la Tour de Nesle* (1832), *Mademoiselle de Belle-Isle* (1839), *un Mariage sous Louis XV* (1841), *les Demoiselles de Saint-Cyr* (1843). ROMANS, VOYAGES, etc.: *Le Maître d'armes* (1840), *Impressions de voyage* (1833 et 1841), *les trois Mousquetaires* (1844), *Monte Christo* (1841—45), *la Reine Margot* (1845). Ces trois derniers romans, qui ont le plus popularisé le nom de l'auteur, ont passé du livre à la scène. [4] Voyez page 508.

[5] *Walter Scott*, né à Édimbourg en 1771, mort en 1832.

[6] Voyez page 534. [7] Voyez page 482. [8] Voyez page 591.

Il est presque inutile d'ajouter qu'un travail aussi précipité, que le mécanisme d'une fabrique littéraire organisée sur une si grande échelle ont dû donner le jour à une foule d'ouvrages qui s'excluent de la littérature proprement dite. Néanmoins il est impossible de ne pas reconnaître l'immense talent d'Alexandre Dumas, qui consiste surtout dans l'arrangement et la disposition dramatique de l'ouvrage. Son style montre les plus belles qualités: il est naturel, vif, animé, entraînant même, et Alexandre Dumas compterait parmi les meilleurs prosateurs, si ses œuvres n'étaient pas si souvent déparées par des négligences de style. Son merveilleux talent de narration brille surtout dans les *Impressions de voyage,* dont nous reproduisons un petit fragment. Il faut cependant bien se garder de le croire sur parole; les trois quarts des choses qu'il raconte comme véritablement arrivées ne sont que les créations d'une brillante imagination.

Alexandre Dumas est mort à Dieppe à la fin de 1870.[1]

IMPRESSIONS DE VOYAGE (SUISSE).

(1833.)

VISITE A LA MAISON DE VOLTAIRE,[2] A FERNEY, ET A CELLE DE Mme DE STAËL A COPPET. LE LAC LÉMAN.

Les courses dans les environs de Genève sont délicieuses; à chaque moment de la journée, on trouve d'élégantes voitures disposées à conduire le voyageur partout où le mène sa curiosité ou son caprice. Lorsque nous eûmes visité la ville, nous montâmes dans une calèche, et nous partîmes pour Ferney; deux heures après, nous étions arrivés.

La première chose que l'on aperçoit avant d'entrer au château, c'est une petite chapelle dont l'inscription est un chef-d'œuvre; elle ne se compose cependant que de trois mots latins: Deo erexit Voltaire.[4]

Elle avait pour but de prouver au monde entier, fort inquiet des démêlés de la créature et du Créateur, que Voltaire et Dieu s'étaient enfin réconciliés; le monde apprit cette nouvelle avec satisfaction, mais il soupçonna toujours Voltaire d'avoir fait les premières avances.[5]

Nous traversâmes un jardin, nous montâmes un perron élevé de deux ou trois marches, et nous nous trouvâmes dans l'antichambre: c'est là que se recueillent, avant d'entrer dans le sanctuaire, les pèlerins qui viennent adorer le dieu de l'irréligion. Le concierge les prévient solennellement d'avance que rien n'a été changé à l'ameublement, et qu'ils vont voir l'appartement tel que l'habitait M. de Vol-

---

[1] ALEXANDRE DUMAS FILS, né à Paris en 1824, est plus connu comme auteur dramatique que comme romancier. Le monde dans lequel presque tous les sujets de ses drames sont choisis ne nous permet l'analyse d'aucune de ses pièces dans ce *Manuel.* Nous nous bornons à donner ici les titres de ses principaux ouvrages. ROMANS: *La Dame aux Camélias* (1848), *Césarine* (1848), *Trois hommes forts* (1851), *Diane de Lys* (1851), *la Dame aux perles* (1854), *l'Affaire Clémenceau* (1867). DRAMES ET COMÉDIES: *La Dame aux Camélias* (1851), *le Demi-Monde* (1855), *le Fils naturel* (1858), *le Père prodigue* (1859), *Héloïse Paranquet* (1866), *les Idées de Mme Aubray* (1868), *l'Étrangère* (1875), etc.

[2] Voyez page 319. [3] V. page 438. [4] Érigée à Dieu par Voltaire.

[5] *Avance* se dit, au figuré, des premières recherches, des premières démarches pour amener une réconciliation, un raccommodement.

taire; cette allocution manque rarement de produire son effet. On a vu, à ces simples paroles, pleurer des abonnés du *Constitutionnel*.[1]

Aussi rien n'est plus prodigieux à étudier que l'aplomb du concierge chargé de conduire les étrangers. Il entra tout enfant au service du grand homme, ce qui fait qu'il possède un répertoire d'anecdotes à lui relatives qui ravissent en béatitude[2] les braves bourgeois qui l'écoutent. Lorsque nous mîmes le pied dans la chambre à coucher, une famille entière aspirait, rangée en cercle autour de lui, chaque parole qui tombait de sa bouche, et l'admiration qu'elle avait pour le philosophe s'étendait presque jusqu'à l'homme qui avait ciré ses souliers et poudré sa perruque; c'était une scène dont il serait impossible de donner une idée, à moins que d'amener les mêmes acteurs sous les yeux du public. On saura seulement que chaque fois que le concierge prononçait, avec un accent qui n'appartenait qu'à lui, ces mots sacramentels: *Monsieur Arouet de Voltaire,* il portait la main à son chapeau, et que tous ces hommes, qui ne se seraient peut-être pas découverts devant le Christ au Calvaire, imitaient religieusement ce mouvement de respect.

Dix minutes après ce fut à notre tour de nous instruire; la société paya et partit; alors le cicérone nous appartint exclusivement. Il nous promena dans un assez beau jardin, d'où le philosophe avait une merveilleuse vue, nous montra l'allée couverte dans laquelle il avait fait *sa belle tragédie d'Irène;* et, nous quittant tout à coup pour s'approcher d'un arbre, il coupa avec sa serpette un copeau de son écorce, qu'il me donna. Je le portai successivement à mon nez, à ma langue, croyant que c'était un bois étranger qui avait une odeur ou un goût quelconque. — Point, c'était un arbre planté par M. Arouet de Voltaire lui-même, et dont il est d'usage que chaque étranger emporte une parcelle. Ce digne arbre avait failli mourir d'un accident, il y avait trois mois, et paraissait encore bien malade: un sacrilège s'était introduit nuitamment dans le parc, et avait enlevé trois ou quatre pieds carrés de l'écorce sainte. »C'est quelque fanatique de la *Henriade* qui aura fait cette infamie, dis-je à notre concierge. — Non, monsieur, me répondit-il, je crois plutôt que c'est tout bonnement un spéculateur qui aura reçu une commande de l'étranger.«

En sortant du jardin, notre concierge nous conduisit chez lui; il voulait nous montrer la canne de Voltaire, qu'il conservait religieusement depuis la mort du grand homme, et qu'il finit par nous offrir pour un louis, les besoins du temps le forçant de se séparer de cette relique précieuse; je lui répondis que c'était trop cher, et que j'avais connu un souscripteur de l'édition Touquet, auquel, il y avait huit ans, il avait cédé la pareille pour vingt francs.

Nous remontâmes en voiture, nous repartîmes pour Coppet, et nous arrivâmes au château de madame de Staël.

Là, point de concierge bavard, point d'église à Dieu, point d'arbre dont on emporte l'écorce; mais un beau parc où tout le village peut se promener en liberté, et une pauvre femme qui pleure de vraies larmes en parlant de sa maîtresse et en montrant les chambres qu'elle habitait, et où rien ne reste d'elle. Nous demandâmes à voir le

[1] Le *Constitutionnel,* journal parisien, lu alors de préférence par les *bourgeois* de Paris. [2] Welche in ſeliges Entzücken verſetzen . . .

bureau qui était encore taché de l'encre de sa plume, le lit qui devait être encore tiède de son dernier soupir; rien de tout cela n'a été sacré pour la famille; la chambre a été convertie en je ne sais quel salon; les meubles ont été emportés je ne sais où. Il n'y avait peut-être pas même dans tout le château un exemplaire de *Delphine*.

De cet appartement, nous passâmes dans celui de M. de Staël fils; là aussi la mort était entrée et avait trouvé à frapper de ses deux mains; deux lits étaient vides, un lit d'homme et un berceau d'enfant. C'est là que M. de Staël et son fils étaient morts à trois semaines d'intervalle l'un de l'autre.

Nous demandâmes à voir le tombeau de la famille, mais une disposition testamentaire de M. de Necker en a interdit l'entrée à la curiosité des voyageurs.

Nous étions sortis de Ferney avec une provision de gaieté qui nous paraissait devoir durer huit jours; nous sortîmes de Coppet les larmes aux yeux et le cœur serré.

Nous n'avions pas de temps à perdre pour prendre le bateau à vapeur qui devait nous conduire à Lausanne, nous le voyions arriver sur nous, rapide, fumant et couvert d'écume comme un cheval marin; au moment où nous croyions qu'il allait passer sans nous voir, il s'arrêta tout à coup, tremblant de la secousse, puis, mettant en travers, il nous attendit; à peine eûmes-nous mis le pied sur le pont, qu'il reprit sa course.

Le lac Léman, c'est la mer de Naples; c'est son ciel bleu, ses eaux bleues, et plus encore, ses montagnes sombres, qui semblent superposées les unes aux autres, comme les marches d'un escalier du ciel; seulement, chaque marche a trois mille pieds de haut: puis, derrière tout cela apparaît le front neigeux du Mont-Blanc, géant curieux qui regarde le lac par-dessus la tête des autres montagnes qui, près de lui, ne sont que des collines, et dont, à chaque échappée de vue, on aperçoit les robustes flancs.

Aussi a-t-on peine à détacher le regard de la rive méridionale du lac pour le porter sur la rive septentrionale: c'est cependant de ce côté que la nature a secoué le plus prodigalement[1] ces fleurs et ces fruits de la terre qu'elle porte dans un coin de sa robe; ce sont des parcs, des vignes, des moissons, un village de dix-huit lieues de long, étendu d'un bout à l'autre de la rive; des châteaux bâtis dans tous les sites, variés comme la fantaisie, et portant sur leurs fronts sculptés la date précise de leur naissance; à Nyon, des constructions romaines bâties par César; à Vuflans, un manoir gothique élevé par Berthe, la reine fileuse; à Morges, des villas en terrasses qu'on croirait transportées toutes construites de Sorrente ou de Baïæ; puis au fond, Lausanne, avec ses clochers élancés, Lausanne, dont les maisons blanches semblent de loin une troupe de cygnes qui se sèchent au soleil et qui a placé au bord du lac la petite ville d'Ouchy, sentinelle chargée de faire signe aux voyageurs de ne point passer sans venir rendre hommage à la reine vaudoise; notre bateau s'approcha d'elle comme un tributaire, et déposa une partie de ses passagers sur le rivage.

---

[1] Adverbe peu usité. On dit plutôt *avec le plus de prodigalité*.

GEORGE SAND.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

AURORE DUPIN, dame DUDEVANT, qui a écrit sous le nom de GEORGE SAND, naquit à Paris en 1804. Son père, qui avait servi avec distinction sous la République et l'Empire, mourut déjà en 1808. Elle fut d'abord élevée à la campagne par sa grand'mère, qui était imbue des idées du XVIII[e] siècle. Ses premiers souvenirs dénotent une disposition singulière à sortir de la vie réelle par l'imagination, disposition alimentée par la lecture de nombreux contes. Mise au couvent chez les Augustines anglaises, à Paris, à l'âge de 13 ans, elle y resta trois ans, au bout desquels elle retourna auprès de sa grand'mère. Elle s'abandonna alors à l'influence de la lecture de Chateaubriand,[2] de lord Byron,[3] mais surtout de Jean-Jacques Rousseau,[4] dont les écrits décidèrent de la direction de son esprit.

Elle retourna auprès de sa mère en 1821, après avoir perdu sa grand'mère, et, l'année suivante, elle se maria avec M. Dudevant, fils d'un ancien officier, baron de l'empire. En 1831 elle se sépara de son mari et alla vivre à Paris, seule avec sa fille et dans l'intention d'écrire pour suffire à ses besoins. Après quelques essais de traductions et d'articles de journaux, elle composa un roman en collaboration avec M. Jules Sandeau.[5] C'est à lui qu'elle prit la moitié de son nom pour se composer le pseudonyme de *Sand*. Le roman d'*Indiana*, qui parut en 1832, est déjà écrit tout entier par elle seule. Cet ouvrage attira sur George Sand les yeux du public par un talent brillant d'invention et l'entraînante beauté du langage qui couvre un fond empreint de paradoxes et d'immoralité.

Depuis ce temps, George Sand, devenue l'auteur favori du public, publia un grand nombre de romans que nous ne pouvons pas tous énumérer, et parmi lesquels nous nous bornons à nommer *André*, *Mauprat*, *La petite Fadette*, *François le Champi*, *La Mare au Diable*.

Si l'immense talent dont la nature l'avait douée se montra à son apogée dans ces ouvrages, George Sand y développa malheureusement aussi son penchant pour les idées paradoxales et les sophismes. Élève de Jean-Jacques Rousseau, subissant l'influence des écrivains socialistes contemporains, elle se fit souvent, dans ses romans, le champion d'idées subversives qui minent la société et la famille. La révolution de Février donna un nouvel aliment à ces idées. George Sand se jeta avec ardeur dans le mouvement et écrivit dans les journaux qui représentaient l'opinion la plus exaltée du républicanisme social.

Le coup d'État du 2 décembre 1851 ayant coupé court au mouvement des passions politiques, George Sand revint à la littérature et spécialement au roman purement littéraire, qui ne compte que de rares représentants dans ses anciennes productions. C'est ainsi qu'elle prouva dans *Le Marquis de Villemer*, dont nous reproduisons

[1] En partie d'après Vapereau, *Dictionnaire des Contemporains*.
[2] Voyez page 446. [3] V. p. 626, n. 3. [4] V. p. 366. [5] V. p. 666.

un court fragment, que son merveilleux talent ne perdait rien de sa force, s'il cessait d'être employé à la propagation d'idées révolutionnaires et antisociales.

George Sand donna aussi un assez grand nombre de pièces de théâtre, la plupart tirées de ses romans. Mais ces drames et comédies, malgré des mérites reconnus, ne furent pas d'abord accueillis avec la même faveur que ses récits. En effet, la nature de son talent réfléchi paraît plus propre aux développements des livres qu'à la rapidité de la scène. Cependant, en 1864, elle fit de son roman, *Le Marquis de Villemer*, une pièce en cinq actes, qui obtint un très grand succès sur le théâtre de l'Odéon, à Paris. Douze ans plus tôt elle avait déjà donné, sous le titre de *Le Mariage de Victorine* une suite au *Philosophe sans le savoir* de Sedaine (v. page 392). Cette charmante comédie de George Sand, jouée en 1876 par les artistes du Théâtre-Français obtint un brillant succès. George Sand mourut la même année dans sa terre du Berry, où elle vivait retirée depuis longtemps.

Comme écrivain, George Sand occupe sans contredit une des premières places parmi les prosateurs français de notre temps. Elle est douée d'un talent particulier d'observation intérieure qui lui fait peindre d'une manière vivante les progrès de la passion, et les sentiments intimes de ses personnages. Son style est à la fois pur et brillant, fort et harmonieux, et, malgré sa perfection, ne laisse jamais voir le travail de l'écrivain.

LE MARQUIS DE VILLEMER.

Ce roman commence par deux lettres qu'une jeune fille, partie pour Paris afin de chercher une place de dame de compagnie, dans le but d'aider sa sœur, veuve et mère de quatre enfants, écrit à cette sœur, qui demeure en province. Nous reproduisons ces deux lettres, et nous les faisons suivre de la partie du récit qui complète le premier chapitre du roman.

PREMIÈRE LETTRE.

Ne t'inquiète donc pas, chère sœur, me voilà arrivée à Paris sans accident ni fatigue. J'ai dormi quelques heures, j'ai déjeuné d'une tasse de café, j'ai fait ma toilette, et dans un instant je vais prendre un fiacre et me présenter à M^me^ d'Arglade pour qu'elle me présente à M^me^ de Villemer. Je t'écrirai ce soir le résultat de la solennelle entrevue, mais je veux d'abord jeter ces trois mots à la poste pour que tu sois rassurée sur mon voyage et ma santé.

Prends courage avec moi, ma Camille, tout ira bien; Dieu n'abandonne pas ceux qui comptent sur lui et qui font leur possible pour aider sa douce providence. Ce qu'il y a eu de plus douloureux pour moi dans ma résolution, ce sont tes larmes et celles des chers petits: j'ai de la peine à retenir les miennes quand j'y pense; mais il le fallait absolument, vois-tu! Je ne pouvais pas rester les bras croisés quand tu as quatre enfants à élever. Puisque j'ai du courage, de la santé, et aucun autre lien en ce monde que ma tendresse pour toi et pour ces pauvres anges du bon Dieu, c'était à moi de partir et de chercher notre vie. J'en viendrai à bout, sois-en sûre. Soutiens-moi au lieu de me regretter et de m'attendrir, voilà tout ce que je

demande. Et sur ce, ma sœur chérie, je t'embrasse de toute mon âme, ainsi que nos enfants adorés. Ne les fais pas pleurer en leur parlant de moi; mais tâche cependant qu'ils ne m'oublient pas, cela me ferait bien de la peine.

DEUXIÈME LETTRE.

Victoire, grande victoire, ma bonne sœur! me voilà revenue de chez notre grande dame, et succès inespéré, tu vas voir. Puisque j'ai encore une soirée de liberté, la dernière probablement, j'en vais profiter pour te raconter l'entrevue. Il me semblera que je cause encore avec toi au coin de ton feu, berçant Charlot d'une main et amusant Lili de l'autre. Chers amours, que font-ils en ce moment? Ils ne s'imaginent pas que je suis toute seule dans une triste chambre d'auberge, car, dans la crainte d'être importune à M^me^ d'Arglade, je suis descendue dans un petit hôtel; mais je serai très bien chez la marquise, et cette soirée solitaire ne m'est pas mauvaise pour me recueillir et penser à vous autres sans distraction. J'ai très bien fait d'ailleurs de ne pas trop compter sur le gîte qui m'était offert, car M^me^ d'Arglade est absente, et j'ai dû bravement me présenter moi-même à M^me^ de Villemer.

Tu m'as recommandé de te faire son portrait: elle a soixante ans environ, mais elle est infirme et sort très peu de son fauteuil; cela et sa figure souffrante la font paraître plus âgée de quinze ans. Elle n'a jamais dû être ni belle ni bien faite; mais sa physionomie est expressive et caractérisée. Elle est très brune; ses yeux sont magnifiques, assez durs, mais francs. Elle a le nez droit et tombant trop sur la bouche, qui est laide et qu'on voit encore trop. Cette bouche est dédaigneuse à l'habitude;[1] cependant toute la figure s'éclaircit et s'humanise quand elle sourit, et elle sourit facilement. Ma première impression s'est trouvée d'accord avec la dernière. Je crois cette dame très bonne par réflexion plutôt que par entraînement, et courageuse plutôt que gaie. Elle a de l'esprit et de l'instruction. Enfin elle ne diffère pas beaucoup du portrait que M^me^ d'Arglade nous avait fait d'elle.

Elle était seule quand on m'a introduite dans sa chambre. Elle m'a fait asseoir près d'elle avec assez de grâce, et voici le résumé de la conversation.

„Vous m'êtes beaucoup recommandée par M^me^ d'Arglade, que j'estime infiniment. Je sais que vous appartenez à une excellente famille, que vous avez des talents, un caractère honorable et une vie sans tache. J'ai donc le plus grand désir que nous puissions nous entendre et nous convenir mutuellement. Pour cela, il faut deux choses: l'une, c'est que mes offres vous paraissent satisfaisantes; l'autre, que notre manière de voir ne soit pas trop opposée, car ce serait la source de contrariétés fréquentes. Traitons la première question. Je vous offre douze cents francs par an."

„On me l'a dit, madame, et j'ai accepté. — On m'avait dit à moi que vous trouveriez peut-être cela insuffisant? — Il est vrai que c'est peu pour les besoins de ma situation; mais madame est juge de la sienne propre, et puisque me voilà. . . . — Parlez franchement; vous trouvez que ce n'est pas assez? — Je ne peux pas dire ce mot-là. C'est probablement plus que ne valent mes services. — Je ne

[1] C'est-à-dire *habituellement, ordinairement.*

dis pas cela, moi, et vous, vous le dites par modestie; mais vous craignez que cela ne suffise pas à votre entretien? Soyez tranquille, je me charge de tout; vous ne dépenserez chez moi que la toilette, et je n'en exige aucune. Est-ce que vous l'aimez, la toilette? — Oui, madame, beaucoup: mais je m'en abstiendrai, puisqu'à cet égard vous n'exigez rien."

La sincérité de ma réponse parut étonner la marquise. Peut-être n'aurais-je pas dû parler spontanément comme j'ai l'habitude de le faire. Elle fut un peu de temps avant de se reprendre. Enfin elle se mit à sourire et me dit: „Ah çà! pourquoi aimez-vous la toilette? Vous êtes jeune, jolie et pauvre; vous n'avez ni le besoin ni le droit de vous attifer? — J'en ai si peu le droit, répondis-je, que je suis simple comme vous voyez. — C'est fort bien, mais vous souffrez de n'être pas plus élégante? — Non, madame, je n'en souffre pas du tout, puisqu'il faut que cela soit ainsi. Je vois que j'ai parlé sans réfléchir en vous disant que j'aimais la toilette, et que cela vous a donné une pauvre idée de ma raison. Je vous prie de n'y voir qu'un effet de ma sincérité. Vous m'avez questionnée sur mes goûts, et j'ai répondu comme si j'avais l'honneur d'être connue de vous; c'est peut-être une inconvenance, je vous prie de me la pardonner."

„C'est-à-dire, reprit-elle, que si je vous connaissais, je saurais que vous acceptez sans humeur et sans murmure les nécessités de votre position? — Oui, madame, c'est absolument cela. — Eh bien! votre inconvenance, si c'en est une, est loin de me déplaire. J'aime la sincérité par-dessus tout; je l'aime peut-être plus que la raison, et je fais un appel à votre franchise entière. Qu'est-ce qui vous a décidée à accepter de si minces honoraires pour venir tenir compagnie à une vieille femme infirme et peut-être fort ennuyeuse? — D'abord, madame, on m'a dit que vous aviez beaucoup d'esprit et de bonté, et je n'ai pas cru par conséquent devoir m'ennuyer près de vous; ensuite, quand même j'aurais dû beaucoup souffrir, il était de mon devoir de tout accepter plutôt que de rester dans l'inaction. Mon père ne nous ayant pas laissé de fortune, ma sœur du moins était assez bien mariée, et je vivais avec elle sans scrupule; mais son mari, dont toute l'aisance provenait d'un emploi, est mort dernièrement après une longue et cruelle maladie, qui a absorbé toutes les économies du ménage. C'est donc à moi naturellement de soutenir ma sœur et ses quatre enfants."

„Avec douze cents francs? s'écria la marquise. Non, cela ne se peut pas. Ah! mon Dieu! M^me^ d'Arglade ne m'avait pas dit cela. Elle a sans doute craint la méfiance qu'inspire le malheur; mais elle a eu bien tort en ce qui me concerne: votre dévouement m'intéresse, et si nous nous convenons d'ailleurs, je veux que vous vous ressentiez de mon estime. Fiez-vous à moi; je ferai de mon mieux. — Ah! madame, lui répondis-je, que j'aie ou non le bonheur de vous convenir, laissez-moi vous remercier de ce bon mouvement de votre cœur! — Et je lui baisai la main avec vivacité, ce qu'elle ne trouva pas mauvais. — Pourtant, reprit-elle après un autre silence, où elle semblait se défier de son inspiration, si vous étiez légère et un peu

---

[1] *S'attifer*, terme familier, pour: *se parer avec recherche.*

coquette? — Je ne suis ni l'une ni l'autre. — J'espère que non! Pourtant vous êtes très jolie. On ne m'avait pas dit ça non plus, et je vous trouve même, à mesure que je vous regarde, remarquablement jolie. Cela m'inquiète un peu, je ne vous le cache pas. — Pourquoi, madame? — Pourquoi? Oui, vous avez raison. Les laides se croient belles, et au désir de plaire elles ajoutent le ridicule. Il vaut peut-être mieux que vous soyez capable de plaire, ... pourvu que vous n'en abusiez pas. Voyons, êtes-vous assez bonne fille et assez femme forte pour me raconter un peu votre existence passée? Avez-vous eu quelque roman? Oui, n'est-ce pas? Il est impossible qu'il en soit autrement. Vous avez vingt-deux ou vingt-trois ans .... — J'en ai vingt-quatre, et je n'ai pas eu d'autre roman que celui que je vais vous raconter en deux mots. A dix-sept ans, j'ai été recherchée en mariage par une personne qui me plaisait, et qui s'est retirée en apprenant que mon père avait laissé plus de dettes que de capital. J'ai eu beaucoup de chagrin, mais j'ai oublié cela, et j'ai juré de ne pas me marier. — Ah! c'est du dépit, cela, et non pas de l'oubli! — Non, madame, c'est du raisonnement. N'ayant rien, mais sentant que j'étais quelque chose, je n'ai pas voulu faire un sot mariage, et, bien loin d'avoir du dépit, j'ai pardonné à celui qui m'avait abandonnée; je lui ai pardonné surtout le jour où, voyant ma sœur et ses quatre enfants dans la misère, j'ai compris la douleur d'un père de famille qui meurt à la peine sans pouvoir rien laisser à ses orphelins."

-Et vous avez revu cet ingrat? — Non, jamais. Il est marié, et je n'y pense plus. — Et depuis vous n'avez pensé à aucun autre? — Non, madame. — Comment avez-vous fait? — Je ne sais pas. Je crois que je n'ai pas eu le temps de songer à moi. Quand on est très pauvre, et que l'on ne veut pas se laisser aller à la misère, les journées sont bien remplies, allez! — Mais on a dû cependant vous obséder beaucoup, jolie comme vous l'êtes? — Non, madame; personne ne m'a obsédée. Je ne crois pas aux persécutions qui ne sont pas du tout encouragées. — Je pense comme vous, et je suis contente de votre manière de répondre. Donc vous ne craignez rien pour vous-même dans l'avenir? — Je ne crains rien du tout. — Et cette solitude du cœur ne vous rendra pas triste, maussade? — Je ne le prévois en aucune façon. Je suis naturellement gaie, et j'ai conservé ma force au milieu des plus cruelles épreuves. Je n'ai aucun rêve d'amour dans la cervelle, je ne suis pas romanesque. Si je venais à changer, j'en serais bien étonnée. Voilà, madame, tout ce que je peux vous dire de moi. Voulez-vous me prendre telle que je me donne avec assurance, puisqu'au bout du compte je ne peux me donner que pour ce que je me connais? — Oui, je vous prends pour ce que vous êtes, pour une excellente fille, pleine de franchise et de volonté. Reste à savoir si vous avez réellement les petits talents que je réclame. — Que faut-il faire? — Causer d'abord, et sur ce point me voilà satisfaite. Et puis il faut lire et faire un peu de musique. — Essayez-moi tout de suite; et si le peu dont je suis capable vous contente .... — Oui, oui, dit-elle, en me mettant un livre dans les mains, lisez! Je meurs d'envie d'être enchantée de vous."

Au bout d'une page, elle me retira le livre en disant que c'était parfait. Restait la musique. Il y avait un piano dans la chambre.

Elle me demanda si je savais lire à livre ouvert.[1] Comme c'est à peu près tout ce que je sais, je pus la contenter encore sur ce point. Finalement, elle me dit que, connaissant mon écriture et ma rédaction, d'après des lettres de moi que lui avait montrées Mme d'Arglade, elle comptait que je serais un excellent secrétaire, et elle me congédia en me tendant la main et en me disant de très bonnes paroles. Je lui ai demandé la journée de demain pour voir les quelques personnes que nous connaissons ici, et elle a donné des ordres pour que je fusse installée samedi.

Chère sœur, on vient de m'interrompre. Quelle douce surprise! c'est un billet de Mme de Villemer, un billet de trois lignes que je te transcris:

„Permettez-moi, chère enfant, de vous envoyer un petit à compte pour les enfants de votre sœur et une petite robe pour vous. Puisque vous aimez la toilette, il faut bien compâtir aux faiblesses des gens qu'on aime! Il est réglé et entendu que vous aurez cent cinquante francs par mois, et que je me charge de vos chiffons."

Comme cela est bon et maternel, n'est-ce pas? Je vois que j'aimerai cette femme-là de tout mon cœur, et que je ne l'avais pas assez bien jugée à première vue. Elle est plus spontanée que je ne pensais. Le billet de cinq cents francs, je le mets dans cette lettre. Vite! du bois dans la cave, des jupons de laine à Lilli, qui en manque, et un poulet de temps en temps sur cette pauvre table. Un peu de vin pour toi, ton estomac est tout délabré, et il en faudra si peu pour le remettre! Il faut aussi faire arranger la cheminée de la chambre, qui fume atrocement; ce n'est pas supportable, cela peut fatiguer les yeux des enfants, et ceux de ma filleule sont si beaux!

Moi, j'ai honte de la robe qui m'est destinée, une robe de soie gris de perle magnifique. Ah! que j'ai été sotte de dire que j'aimais à être bien mise! Une robe de quarante francs eût suffi à mon ambition, et m'en voilà pour deux cents sur le corps pendant que ma pauvre sœur raccommode ses guenilles! Je ne sais où me cacher; mais ne crois pas au moins que je sois humiliée de recevoir un cadeau. Je m'acquitterai de ces bontés-là en conscience, mon cœur me le dit. Tu vois, Camille, tout me réussit, à moi, quand je m'en mêle! Je tombe du premier coup sur une femme excellente, je gagne plus que je n'acceptais, et je suis accueillie et traitée comme un enfant que l'on veut adopter et gâter. Et quand je pense que tu me retiens depuis six mois en t'imposant un surcroît de privations, en t'arrachant les cheveux à l'idée que je veux travailler pour toi! Bonne sœur, vous étiez donc une mauvaise mère? Est-ce que ces chers trésors d'enfants ne devaient pas passer avant tout, et faire taire même notre amitié? Ah! j'ai eu bien peur d'échouer pourtant, je te le confesse aujourd'hui, quand j'ai emporté de la maison nos derniers louis pour payer mon voyage, au risque de revenir sans avoir plu à cette dame! .... Dieu s'en est mêlé, va, Camille! Je l'ai prié ce matin de si grand cœur! .... Je lui ai tant demandé de me rendre aimable, convenable, et per-

[1] *Lire la musique* signifie: parcourir des yeux de la musique notée avec l'intelligence des sons que les notes représentent. *Lire à livre ouvert*, en parlant de musique, veut dire: savoir jouer un morceau sans l'avoir étudié (vom Blatte wegſpielen).

suasive . . . . A présent je vais me coucher, car je tombe de fatigue. Je t'aime, petite sœur, tu sais, plus que tout au monde, et beaucoup plus que moi. Ne me plains donc pas, je suis la plus heureuse fille qu'il y ait aujourd'hui, et pourtant je ne suis pas près de toi, je ne regarde pas dormir nos enfants! Tu vois bien qu'il n'y a pas de vrai bonheur dans l'égoïsme, puisque, seule comme me voilà, séparée de tout ce que j'aime, le cœur me bat de joie à travers les larmes, et que je vais remercier Dieu à deux genoux avant de m'endormir.

Pendant que Mlle de Saint-Geneix écrivait à sa sœur, la marquise de Villemer causait avec le plus jeune de ses fils dans son petit salon du faubourg Saint-Germain. La maison était vaste et d'un bon rapport; pourtant la marquise, riche autrefois et maintenant fort gênée, nous en saurons bientôt la cause, occupait depuis peu le second étage, afin de tirer parti du premier.

»Eh bien, chère maman, disait le marquis à sa mère, êtes-vous contente de votre nouvelle demoiselle de compagnie? Vos gens m'ont dit qu'elle était arrivée. — Mon cher enfant, répondit la marquise, je ne vous en dirai qu'un mot, c'est qu'elle m'a ensorcelée. — Vraiment? contez-moi cela. — Ma foi, je ne sais pas trop si je le dois, j'ai peur de vous monter la tête d'avance. — Ne craignez rien, répondit tristement le marquis, que sa mère avait essayé de faire sourire; quand même je serais aussi prompt à m'enflammer, je sais trop ce que je dois à la dignité de votre maison et au repos de votre vie. — Oui, oui, mon ami! Je sais aussi, moi, que je peux être tranquille sur une question d'honneur et de délicatesse quand c'est à vous que j'ai affaire; aussi je peux vous dire que cette petite d'Arglade m'a trouvé une perle, un diamant, et que, pour commencer, ce phénix m'a fait faire des folies!«

La marquise raconta son entretien avec Caroline et fit ainsi son portrait. »Elle n'est ni grande ni petite, elle est très bien faite, des pieds mignons, des mains d'enfant, des cheveux blond cendré en quantité, un teint de lis et de roses, des traits exquis, des dents de perles, un petit nez très ferme, de beaux grands yeux vert de mer qui vous regardent tout droit sans hésitation, sans rêvasserie, sans fausse timidité, avec une candeur et une confiance qui plaisent et engagent; rien d'une provinciale, des manières qui en sont d'excellentes à force de n'en être pas; beaucoup de goût et de distinction dans la pauvreté de son ajustement; enfin tout ce que je craignais et pourtant rien de ce que je craignais, c'est-à-dire la beauté qui m'inspirait de la méfiance et aucune des afféteries ou des prétentions qui eussent justifié cette méfiance-là. De plus, une voix et une prononciation qui font de sa lecture une vraie musique, un solide talent de musicienne, et par-dessus tout cela toutes les apparences, tous les signes évidents de l'esprit, de la raison, de la sagesse et de la bonté: si bien qu'intéressée et bouleversée par son dévouement à une famille pauvre, à laquelle je vois bien qu'elle se sacrifie, j'ai oublié mes projets d'économie et me suis engagée à lui donner les yeux de la tête.«

»S'est-elle donc fait marchander? demanda le marquis. — Tout au contraire, elle s'arrangeait de ce que j'avais résolu de lui donner.

— En ce cas, vous avez bien fait, maman, et je suis heureux que vous avez enfin une société digne de vous. Vous avez gardé trop longtemps cette vieille fille gourmande et dormeuse qui vous impatientait, et quand il s'agit de la remplacer par un trésor, vous auriez grand tort de compter ce qu'il en coûte. — Oui, reprit la marquise, voilà ce que votre frère me dit aussi. Ni lui ni vous ne voulez compter, mes chers enfants, et je crains bien d'avoir été trop vite dans cette satisfaction que je me suis donnée. — Cette satisfaction vous était nécessaire, dit le marquis avec vivacité, et vous devez d'autant moins vous la reprocher que vous avez cédé surtout au besoin de faire une bonne action. — Je l'avoue, mais j'ai peut-être eu tort, répondit la marquise d'un air soucieux: on n'a pas toujours le droit de faire le bien! — Ah! ma mère! s'écria le fils avec un mélange d'indignation et de douleur, quand vous en serez à ce point de vous refuser la joie de l'aumône, le mal que j'ai commis sera bien grand! — Du mal! vous? Quel mal? reprit la mère étonnée et inquiète: vous n'avez jamais commis de mal, mon cher fils. — Pardonnez-moi, dit le marquis toujours ému. J'ai été coupable le jour où je me suis engagé, par respect pour vous, à payer les dettes de mon frère! — Taisez-vous! s'écria la marquise en pâlissant. Ne parlons pas de cela, nous ne nous entendrions pas.« Elle tendit les mains au marquis pour atténuer l'amertume involontaire de cette réponse. Le marquis baisa les mains de sa mère et se retira peu d'instants après.

Le lendemain, Caroline de Saint-Geneix sortit pour mettre elle-même à la poste la lettre chargée qu'elle envoyait à sa sœur, et voir les quelques personnes avec lesquelles, du fond de sa province, elle avait conservé des relations. C'étaient d'anciens amis de sa famille qu'elle ne rencontra pas tous et à qui elle laissa son nom sans donner son adresse, puisqu'elle ne devait plus avoir de domicile qui lui fût propre. Elle éprouva bien une certaine tristesse à se sentir ainsi perdue et comme inféodée dans une maison étrangère, mais elle ne fit pas de longues réflexions sur sa destinée. Outre qu'elle s'était interdit une fois pour toutes de nourrir en elle-même aucune mélancolie débilitante, elle n'était pas d'un caractère craintif, et aucune épreuve, quelque fâcheuse qu'elle eût été, ne l'avait brouillée avec la vie. Il y avait dans son organisation une étonnante vitalité, une activité ardente et d'autant plus remarquable qu'elle s'alliait à une grande tranquillité d'esprit et à une singulière absence de préoccupations personnelles. Ce caractère assez exceptionnel se développera et s'expliquera par la suite de notre récit, autant qu'il nous sera possible; mais il est nécessaire que le lecteur veuille bien se rappeler ceci, qui est connu de tout le monde, à savoir que personne ne peut expliquer complètement et mettre dans un jour absolu le caractère d'une autre personne. Tout individu a au fond de son être un mystère de puissance ou d'impuissance qu'il peut d'autant moins révéler qu'il ne le comprend pas lui-même. L'analyse doit paraître satisfaisante quand elle approche de la vérité, mais elle ne saurait la saisir sur le fait sans laisser incomplète ou obscure quelque face de l'éternel problème des choses de l'âme.

BARBIER.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.

HENRI-AUGUSTE BARBIER naquit à Paris en 1805. Il fit d'abord son droit, et prit même le grade de licencié. Mais, entraîné vers la littérature, il écrivit un roman: les *Mauvais garçons*. C'est une peinture de la société française au moyen âge. Après la révolution de Juillet, il s'arma du fouet de la satire et flagella dans ses *Iambes*,[1] l'ambition et la corruption des mœurs. Dans le beau poème l'*Idole*, où l'admiration perce à travers la haine, il ne craignit pas d'appeler Napoléon Ier l'auteur de tous les maux qui avaient accablé son pays. Les poésies que Barbier a publiées plus tard n'ont pas répondu aux espérances qu'un pareil début avait fait concevoir. En 1869, Barbier fut élu membre de l'Académie française; il est mort en 1882.

IAMBES.

L'IDOLE.

I.

Allons, chauffeur, allons, du charbon, de la houille,
Du fer, du cuivre et de l'étain;
Allons, à large pelle, à grands bras plonge et fouille,
Nourris le brasier, vieux Vulcain:
Donne force pâture à l'avide fournaise;
Car, pour mettre ses dents en jeu,
Pour tordre et dévorer le métal qui lui pèse,
Il lui faut le palais[2] en feu.
C'est bon, voici la flamme ardente, folle, immense,
Implacable et couleur de sang,
Qui tombe de la voûte, et l'assaut qui commence,
Chaque lingot se prend au flanc.
Ce ne sont que des bonds, que hurlements, délire,
Cuivre sur plomb et plomb sur fer;
Tout s'allonge, se tord, s'embrasse et se déchire
Comme trois damnés dans l'enfer.
Enfin l'œuvre est finie, enfin la flamme est morte,
La fournaise fume et s'éteint,
L'airain bouillonne à flots; chauffeur, ouvre la porte
Et laisse passer le hautain!
O fleuve impétueux, mugis et prends ta course,
Sors de ta loge, et d'un élan,
D'un seul bond lance-toi, comme un flot de la source,
Comme une flamme d'un volcan!
La terre ouvre son sein à tes vagues de lave;
Précipite en bloc ta fureur,
Dans le moule profond, bronze, descends esclave,
Tu vas remonter empereur.

[1] Barbier comprend sous la dénomination d'*iambes* (pr. *i-anb'*) toute satire d'un mouvement lyrique.

[2] Ne pas confondre les deux substantifs *palais* (du latin *palatium*), maison vaste et somptueuse destinée à loger un souverain, un prince, et *palais*, la partie supérieure de la bouche (Gaumen), dérivé ordinairement du

II.

Encor Napoléon! encor sa grande image!
Ah! que ce rude et dur guerrier
Nous a coûté de sang et de pleurs et d'outrage
Pour quelques rameaux de laurier!
Ce fut un triste jour pour la France abattue,
Quand du haut de son piédestal,
Comme un voleur honteux, son antique statue
Pendit sous un chanvre brutal.
Alors on vit au pied de la haute colonne,
Courbé sur un câble grinçant,
L'étranger, au long bruit d'un hourra monotone,
Ébranler le bronze puissant;
Et quand sous mille efforts, la tête la première,
Le bloc superbe et souverain
Précipita sa chute, et sur la froide pierre
Roula son cadavre d'airain;
Le Hun, le Hun stupide, à la peau sale et rance,
L'œil plein d'une basse fureur,
Au rebord des ruisseaux, devant toute la France,
Traîna le front de l'empereur.[1]
Ah! pour celui qui porte un cœur sous la mamelle
Ce jour pèse comme un remords;
Au front de tout Français, c'est la tache éternelle
Qui ne s'en va qu'avec la mort.
J'ai vu l'invasion, à l'ombre de nos marbres[2]
Entasser ses lourds chariots;
Je l'ai vue arracher l'écorce de nos arbres,
Pour la jeter à ses chevaux;
J'ai vu l'homme du Nord, à la lèvre farouche,
Jusqu'au sang nous meurtrir la chair,
Nous manger notre pain, et jusque dans la bouche
S'en venir respirer notre air;
Eh bien! dans tous ces jours d'abaissement, de peine,
Pour tous ces outrages sans nom,
Je n'ai jamais chargé qu'un être de ma haine . . . .
Sois maudit, ô Napoléon!

III.

O Corse à cheveux plats![3] que ta France était belle,
Au grand soleil de messidor![4]

---

latin *palātum*. Mais **Diez** n'approuve pas cette dernière dérivation, il dit que *palais*, dans le vieux français, signifiait aussi une grande salle voûtée et que le mot a été figurément dit de la partie supérieure de la bouche.

[1] Ce ne fut pas le *Hun stupide à la peau sale et rance* (les Cosaques?), ce furent les royalistes français qui, le 31 mars 1814, essayèrent de descendre la statue de l'empereur de la colonne de la place Vendôme.

[2] *Nos marbres*, c'est-à-dire les marbres que nous avions enlevés aux autres, et qu'on eut l'indélicatesse de nous reprendre; v. page 521 et 522.

[3] *Cheveux plats*, allusion à la longue chevelure que portait Bonaparte, général de la république et premier consul.

[4] *Messidor*, un des mois du calendrier républicain. V. page 550, n. 3.

C'était une cavale[1] indomptable et rebelle,
Sans frein d'acier ni rênes d'or;
Une jument sauvage à la croupe rustique,
Fumante encor du sang des rois;
Mais fière, et d'un pied fort heurtant le sol antique,
Libre pour la première fois!
Jamais aucune main n'avait passé sur elle
Pour la flétrir et l'outrager;
Jamais ses larges flancs n'avaient porté la selle
Et le harnais de l'étranger;
Tout son poil reluisait, et, belle vagabonde,
L'œil haut, la croupe en mouvement,
Sur ses jarrets dressée, elle effrayait le monde
Du bruit de son hennissement.
Tu parus, et sitôt que tu vis son allure,
Ses reins si souples et dispos,
Centaure impétueux, tu pris sa chevelure,
Tu montas botté sur son dos.
Alors, comme elle aimait les rumeurs de la guerre,
La poudre, les tambours battants,
Pour champ de course, alors, tu lui donnas la terre,
Et des combats pour passe-temps:
Alors, plus de repos, plus de nuits, plus de sommes,
Toujours l'air, toujours le travail,
Toujours comme du sable écraser des corps d'hommes,
Toujours du sang jusqu'au poitrail!
Quinze ans, son dur sabot dans sa course rapide
Broya des générations;
Quinze ans, elle passa fumante, à toute bride,
Sur le ventre des nations.
Enfin, lasse d'aller sans finir sa carrière,
D'aller sans user son chemin,
De pétrir l'univers, et comme une poussière,
De soulever le genre humain,
Les jarrets épuisés, haletante et sans force,
Près de fléchir à chaque pas,
Elle demanda grâce à son cavalier corse;
Mais, bourreau, tu n'écoutas pas!
Tu la pressas plus fort de ta cuisse nerveuse;
Pour étouffer ses cris ardents,
Tu retournas le mors dans sa bouche baveuse,
De fureur tu brisas ses dents;
Elle se releva: mais un jour de bataille,
Ne pouvant plus mordre ses freins,
Mourante, elle tomba sur un lit de mitraille,[2]
Et du coup te cassa les reins.

[1] Le mot *France* étant du genre féminin, le poète a dû employer au figuré les féminins *cavale* et *jument*. En allemand il faudra employer ici les mots Roß, Schlachtroß.

[2] Allusion à la bataille de Waterloo.

NISARD.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

DÉSIRÉ NISARD est né en 1806 à Châtillon-sur-Seine. Il fit de brillantes études au collège Sainte-Barbe, à Paris, fut d'abord journaliste et écrivit dans le *Journal des Débats*, qui servait alors la cause libérale, et fut plus tard attaché à la rédaction du *National*. Aussi classique et réactionnaire en littérature que libéral en politique, Nisard fut un des principaux antagonistes du romantisme.[3] Son premier livre important, *Les Poètes latins de la décadence* (1834), offre une comparaison prolongée entre la décadence de la littérature latine et celle qu'il tient à constater dans la littérature française, entre Lucain[2] et Victor Hugo.[3] Guizot,[4] alors ministre de l'instruction publique, frappé des doctrines et du talent de l'auteur, le nomma, de préférence à Sainte-Beuve,[5] maître de conférences de littérature française à l'École normale.[6] En 1836, Nisard fut nommé chef du secrétariat au ministère de l'instruction publique et maître des requêtes au conseil d'État.[7] L'année suivante, il devint, au ministère de l'instruction publique, chef de la division des sciences et des lettres. Il fut élu député en 1842; mais il n'aborda la tribune que pour parler sur des matières d'enseignement. Dès 1843, Villemain,[8] alors ministre de l'instruction publique, l'appela à la chaire d'éloquence latine au Collège de France.[9] C'est après cette époque qu'il commença la plus importante de ses publications, l'*Histoire de la littérature française*, ouvrage des plus remarquables, quoique écrit dans un esprit de partialité pour les classiques, et qui assigne à son auteur une place parmi les meilleurs prosateurs français de notre temps. Cet ouvrage n'a été achevé qu'en 1861.

La révolution de Février enleva à Nisard toutes ses places, à l'exception de sa chaire au Collège de France. En 1850, il fut élu membre de l'Académie française. Après qu'il se fut tenu quatre ans à l'écart de toute agitation politique, il se fit dans les opinions de Nisard un revirement en faveur du pouvoir, et il accepta de nouveau des fonctions publiques. Il fut nommé, en 1852, inspecteur général de l'enseignement supérieur; il a été de 1857 à 1867, directeur de l'École normale, et sénateur depuis 1867 jusqu'à la chute du second Empire. Nisard est mort en 1888.

---

[1] D'après Vapereau, *Dictionnaire des Contemporains*.

[2] Lucain (*Marcus Annaeus Lucanus*), né l'an 38 après J.-C. à Cordoue, en Espagne, auteur de la *Pharsale* (*Pharsalia*), poème épique en dix livres, dont le sujet est la guerre entre Pompée et César.

[3] Voyez page 592.

[4] Guizot; voyez page 487.

[5] Sainte-Beuve; voyez page 622.

[6] *École normale;* voyez page 502, note 2.

[7] Voyez page 502, note 3.

[8] Villemain; voyez page 502.

[9] *Collège de France;* voyez page 409, note 1.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE.

LA LANGUE FRANÇAISE IMAGE DE L'ESPRIT FRANÇAIS (I, 5).

A défaut d'une définition précise et directe, l'esprit français se caractériserait suffisamment par la nature même de la langue française, par sa constitution, par ses qualités, qui, entre toutes les langues littéraires modernes, la rendent la plus propre à exprimer des idées générales.

Il suffit de considérer à quelles conditions, en France, on est écrivain, pour se convaincre que c'est une langue toute d'appropriation et de communication. Elle n'est, dans la main de l'écrivain, qu'un instrument pour communiquer des idées qui touchent tout le monde, et non une forme complaisante qui l'aide à jouir solitairement de son esprit, à s'entendre lui-même à demi-mot. Elle ne veut être bornée ni à l'individu qui s'en sert, ni au pays qui la parle. Elle n'est exclusivement ni individuelle, ni locale.

Je regarde d'abord sa nature, et je n'y trouve ni accent ni inversion.[1] Or, c'est par l'accent et l'inversion, ce semble, que se marque, dans une langue, le tempérament particulier d'une nation; c'en est le caractère le plus local. L'accent dépend d'une disposition des organes de la voix, déterminée par la constitution physique du pays; l'inversion dépend du tour d'imagination propre à ce pays. Notre langue coule des lèvres sans contraction et sans effort. Les aspirations qui renforcent les sons ne figurent, dans le corps de ses règles, qu'à titre d'exceptions; les atténuations ou les élisions de certaines parties de mots, qui semblent des moyens d'éluder certaines difficultés de prononciation, y sont inconnues. Notre langage est unique sous ce rapport, avec quelque langue, ancienne ou moderne, qu'on la compare. Je veux bien n'y pas voir un privilège: mais si ce caractère n'est propre qu'à elle, et si d'ailleurs il n'a pas empêché que, depuis trois siècles, l'Europe politique et savante n'ait tenu à honneur de savoir le français, il faut bien n'y pas voir une marque d'infériorité.

J'en dirai autant de l'absence d'inversion. Le caprice et la mode ont vainement essayé de naturaliser l'inversion parmi nous: ces tentatives ont toujours échoué. Notre langue suit l'ordre logique des idées; et l'ordre logique, c'est l'arrangement des choses selon la raison. Je sais bien que, dans les langues à inversion, la raison

---

[1] Il est vrai qu'en français l'*accent tonique* ne se fait pas entendre avec le même degré de force que dans d'autres langues, et que l'*inversion* y est infiniment plus restreinte qu'en allemand, par exemple. Mais ni l'accent ni l'inversion ne sont entièrement étrangers à la langue française. Bien que l'accent *oratoire* domine en français, il est assez généralement admis aujourd'hui qu'un léger accent tonique se trouve dans la plupart des mots sur la dernière syllabe, quand elle n'est pas muette, et sur l'avant-dernière ou pénultième, quand la dernière syllabe est muette. Voyez LITTRÉ, *Dictionnaire*, au mot *Accent* et QUICHERAT, *Traité de versification française*, page 14.

L'auteur de ce *Manuel* a traité en détail la question de l'accent tonique dans un petit livre intitulé: *Systematische Darstellung der franz. Aussprache*, 12e ed. 1889.

finit par trouver son compte. Je sais que ce désordre, chez les écrivains habiles, n'est qu'une interversion calculée et savante de l'ordre naturel; mais encore, pour s'y reconnaître, faut-il que l'esprit passe par deux états. Dans le premier, qui est tout passif, il reçoit les choses telles que le caprice ou le goût de l'écrivain les a disposées; dans le second, qui est tout actif, il substitue à cet arrangement l'ordre logique. Notre langue va au but par un seul chemin, et ce chemin est le plus direct. Les choses s'y rangent tout d'abord dans l'ordre logique. Les mots sont comme des déductions invincibles les uns des autres, et il n'est pas besoin d'une opération particulière qui rétablisse l'ordre naturel, dérangé par l'artifice de l'inversion. L'inversion sied bien aux peuples chez qui l'imagination et la sensibilité dominent la raison. Elle flatte également deux dispositions contraires, soit l'extrême impatience, qui ne peut pas s'accorder de la lenteur de l'ordre logique, soit l'extrême paresse, qui ne veut pas aller droit aux choses, et qui se plaît aux détours, comme la menant au but du pas dont elle aime à marcher. Mais à nous l'inversion est antipathique, parce que nous sommes également loin de l'extrême impatience et de l'extrême paresse: ni jamais assez pressés pour vouloir dévorer le chemin, ni jamais assez languissants pour l'allonger à plaisir. Les étrangers, ou ceux de nos nationaux qui ne s'accommodent pas du train de notre langue, peuvent y voir un désavantage. Je n'en veux pas décider; c'est assez pour mon objet que, de l'aveu de tout le monde, l'absence d'inversion soit un des caractères distinctifs de notre langue.

Dans les principales conditions de notre langue, — je veux bien ne pas dire privilèges, pour échapper à l'envie, — la clarté, la précision, la propriété, la liaison, qu'y a-t-il pour la commodité de l'écrivain? Ces qualités d'obligation, sans lesquelles on n'écrit rien de durable en France, sont comme autant de privilèges pour le lecteur: pour l'écrivain, ce sont des charges et des devoirs. Quiconque a tenu une plume sait ce qu'il en coûte pour être goûté, ou seulement pour n'être pas rebuté. Que d'efforts pour être clair, simple, précis, pour ne se servir que des termes propres, c'est-à-dire pour n'être pas un méchant écrivain!

De là chez presque tous ceux qui ont du goût, une grande répugnance à écrire. Ils sentent la difficulté, et ils craignent la fatigue, que ne paye pas toujours le succès. Aussi n'y a-t-il d'écrivains résolus que ceux qui sont doués extraordinairement, ou cette foule qui n'a pas conscience de la difficulté.

Au reste, l'art n'est pas facile, même aux mieux doués. Ce que l'histoire anecdotique de nos grands écrivains nous raconte de ces manuscrits raturés à toutes les lignes, de ces rédactions premières qui n'ont été que des tâtonnements laborieux vers la rédaction définitive, nous autorise à dire que la langue française, si complaisante pour le lecteur, est sans pitié pour l'écrivain.

Pour écrire clairement en français, c'est-à-dire, pour arracher les idées de ce fonds obscur où nous les concevons, et les amener à la pleine lumière, que d'efforts et de travail! Si nous ne les voyions pas dans le lointain, poindre devant nous comme des lueurs qui nous attirent invinciblement et nous dérobent la longueur du chemin, qui donc s'exposerait à ce rude labeur? Quelques-unes naissent spontanément

et tout exprimées; c'est la facile conquête de ceux qui sont nés sous une constellation heureuse: mais combien d'autres qui sont le fruit d'une poursuite ingrate; qu'il faut remanier sans cesse; qui, après avoir contenté un moment l'écrivain, le dégoûtent; qui ne paraissent jamais qu'une image imparfaite du vrai, mais non le vrai lui-même! Faut-il parler de la défiance que doit avoir l'écrivain de cette demi-clarté trompeuse, qui peut lui suffire, mais qui laisse le lecteur dans les ténèbres? La douceur même que donne une vérité clairement vue ne lui est permise que le jour où tout le monde la verra comme lui; jusque-là, c'est peut-être un piège. Malheur à qui se contente trop facilement! Molière l'a dit: c'est une marque de médiocrité d'esprit. Les joies de l'art sont rares et austères: ce n'est que le plus noble de tous les travaux imposés à la race d'Adam. L'écrivain qui jouit tout seul de son esprit ne mérite guère plus d'estime qu'un oisif, dans une société où tout le monde travaille.

De même, avant d'être précis, combien de fois n'est-on pas vague! Que de termes qui n'appartiennent pas à la langue du sujet, et qui s'y introduisent par le relâchement de l'attention, par la mémoire, par l'imitation! Que d'autres, dont l'usage ou plutôt la mode du jour se sont emparés, et dont le sens est étendu à tant de choses qu'il ne désigne plus rien de distinct! Que de tours languissants et embarrassés se présentent avant le vrai tour, le seul qui donne à la pensée sa physionomie et son mouvement! Combien d'expressions qui ne déterminent pas les choses, et dont nous sommes si prompts à nous contenter, soit mollesse de conception, soit fatigue ou paresse! Combien d'inexactitudes dans l'effort même que nous faisons pour être exacts! Combien d'illusions dans l'emploi de ce que nous appelons les nuances, lesquelles, au lieu d'être des aspects différents de la pensée, ne sont souvent que de vaines images qui nous la cachent!

Les figures, les métaphores, sont des pièges du même genre, et dont il n'est guère plus facile de se garder. A qui n'en vient-il pas dans l'esprit par cette porte banale de la mémoire, toujours ouverte à tout ce qui est imitation et mode? Notre langue ne souffre point ces ombres qui se placent entre notre pensée et nous; c'est le premier devoir de l'écrivain de s'en défier, ou plutôt de les chasser courageusement, comme Énée dissipait les ombres avec son épée. Ces images sont le plus souvent des effets du sang, des fumées qui montent au cerveau. Les littératures les plus riches en images sont les plus pauvres en idées. Certains écrivains sont pleins d'images; tout reluit, tout brille, tout étincelle; mettez tout cela au creuset: pour quelques parcelles d'or, que de cendre! L'image ne doit être que le dernier degré d'exactitude, ou plutôt elle ne doit être que la pensée elle-même exprimée en perfection; mais, pour une qui remplit cet office, combien qui ne sont que des apparences de la pensée!

Enfin, quel esprit cultivé ne sera pas d'accord avec moi sur ce qu'il en coûte dans notre langue, pour lier le discours et n'y employer que les termes propres? Pour la propriété, ce n'est pas assez d'être bien doué; il faut savoir la langue, et avoir pesé dans les écrits des modèles ce que valent les mots dont nous nous servirons à notre tour. Il faut que l'étude les place dans notre mémoire, avec le titre qu'ils ont reçu des hommes de génie, lesquels font des mots une monnaie

à effigie, dont la valeur est déterminée. Puis, c'est à l'inspiration de les en tirer, de les animer de notre propre vie, en sorte qu'ils aient une même valeur de circulation pour tout le monde et que par l'emploi que nous en faisons, ils nous appartiennent en propre. Ainsi l'écrivain doit réunir deux qualités qui semblent s'exclure: il doit être savant et inspiré. S'il n'est que savant, il répétera froidement et sans effet ce qui a été mieux dit par d'autres; s'il n'est qu'inspiré, il risquera de parler dans une langue qui ne sera comprise que de lui.

Quant à la liaison, à cette suite et à cette jointure des idées, dont Horace a admiré la puissance en homme qui en avait senti la difficulté, que d'efforts d'attention n'y faut-il pas! Que de fois la force d'esprit qui doit tenir toutes ces pièces rangées ne fléchit-elle point! Quel soin pour disposer dans l'ordre naturel tant de pensées qui se présentent isolément et avant leur tour, pour reconnaître les points par où elles se touchent, pour faire un tissu indestructible de tous ces fils[1] dispersés!

La réunion de ces diverses conditions, une certaine facilité apparente qui cache au lecteur jusqu'à la trace des efforts qu'elle a coûtés, voilà ce qui constitue un bon écrit, ou plutôt une chose écrite en français. Car je ne donne pas ici le secret du génie; sais-je ce secret? et qui le sait? J'indique ce que la langue française veut de quiconque prend la plume; et ces réflexions sur les lois du discours regardent, non ceux qui ont le don du discours, mais ces esprits en grand nombre, qui peuvent se perfectionner par la culture et tirer du travail des ressources qui les sauvent du ridicule de mal écrire.

Ces qualités fondamentales de notre langue n'ont pas été refusées aux autres langues modernes; on les y reconnaît dans les bons auteurs, et elles y sont appréciées par les esprits cultivés. Mais elles sont, pour ainsi dire, au hasard du génie; quiconque les voudrait imposer comme des conditions ne serait pas souffert. Ce qui est pour la France comme une sorte de constitution écrite dans des grammaires et des vocabulaires officiels, consacrés, et, si le temps n'avait pas tout relâché, défendus par des corps institués pour cet emploi, est, chez les autres nations une faculté individuelle uniquement réglée par le succès. Là tout est en faveur de l'écrivain: plutôt que de gêner sa liberté, ces langues se condamnent à être éternellement flottantes, et à s'accroître à l'infini.

---

[1] Prononcer *file* (fil Faden, du latin *filum*), tandis que dans *fils* (Sohn, du latin *filius*), l'*s* s'entend au singulier et au pluriel.

GUSTAVE PLANCHE.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

GUSTAVE PLANCHE, né à Paris en 1808, mort en 1857, était le fils d'un riche pharmacien. Il fit de brillantes études au collège Bourbon, résista à la volonté de son père, qui espérait avoir en lui un successeur dans son officine, et s'occupa exclusivement de beaux-arts et de littérature. A vingt-deux ans, il débuta comme écrivain dans *l'Artiste*, entra ensuite à la *Revue des deux Mondes* et publia dans ce recueil un grand nombre de revues de salon[2] et d'appréciations littéraires et musicales. En 1833, il partit pour l'Italie, où il passa près de huit années à étudier les chefs-d'œuvre de l'art et où il dépensa tout son patrimoine. A son retour, en 1846, il reprit la plume du critique dans la *Revue des deux Mondes*. Les comptes rendus sur la littérature et les arts qu'il donna à ce recueil et à d'autres journaux lui assignent une place éminente parmi les critiques contemporains. Ces appréciations écrites dans un style précis et net, plus solide que brillant, ont rendu de grands services à la littérature française. Son indépendance lui avait fait de nombreux ennemis, mais tous ont rendu justice aux qualités sérieuses de son talent et à son caractère honorable. Nous donnons, comme échantillon de sa manière, ses articles sur les historiens Thierry et Michelet.

THIERRY.[3]

Bien que l'ouvrage le plus considérable de M. Augustin Thierry remonte à l'année 1825, cet historien éminent, qui se rattache aux grandes écoles de l'antiquité par l'alliance heureuse de la science et de l'art, a joué dans le mouvement littéraire de notre pays, sous le règne de Louis-Philippe, un rôle que personne ne peut oublier. Ses *Lettres sur l'Histoire de France*, ses *Récits mérovingiens*, son *Essai sur la formation et les développements du Tiers État* sont des monuments qui n'ont rien à redouter des investigations futures. C'est dans les *Lettres sur l'Histoire de France* qu'il faut chercher les premiers vagissements de la liberté municipale. Toute la seconde moitié de ce recueil peut être considérée comme un modèle de narration. Il semble que l'illustre écrivain ait pris à tâche de montrer aux poètes de notre temps que les in-folios de dom Bouquet[4] renferment les matériaux d'un autre *Ivanhoe*.[5] Les luttes courageuses de la commune de Laon seront pour les futurs historiens de notre pays un éternel sujet

[1] D'après Vapereau, *Dictionnaire des Contemporains*.

[2] Voyez page 380, note 1.

[3] Voyez page 534.

[4] *Dom Bouquet* (1685—1754), savant bénédictin, qui fit paraître les huit premiers volumes de la grande collection intitulée *Rerum gallicarum et francicarum scriptores*.

[5] Roman de Walter Scott, qui renferme une peinture admirable de l'état social de l'Angleterre sous le règne de Richard Cœur de Lion, c'est-à-dire vers la fin du douzième siècle.

d'étude et d'émulation. La première moitié de ce livre, consacrée à l'examen critique des historiens de la France, se distingue par une rare sagacité, et je pourrais ajouter par une rare modération, car il faut se contenir pour ne pas éclater de rire ou ne pas s'emporter en voyant les premiers annalistes de notre pays chercher dans Clovis ou dans Charlemagne l'image de François Ier ou de Louis XIV. On a beaucoup reproché à M. Thierry d'avoir substitué aux noms consacrés depuis longtemps pour la première race les appellations germaniques. Pour ma part, je suis très loin de m'associer à ce reproche; la seule manière de rétablir dans son vrai jour la race mérovingienne était de lui restituer sa physionomie purement germanique, et comme les impressions reçues par les sens jouent un rôle immense dans le développement et dans la durée de nos idées, je ne crois pas que l'auteur des *Lettres sur l'histoire de France* pût se dispenser de rendre aux noms de nos premiers rois l'orthographe qui leur appartient. Pourtant j'accorderai volontiers qu'il a quelquefois dépassé le but en proposant à notre curiosité des aspirations qui défient tous les efforts de notre langue. Qu'il ait pour lui l'autorité des frères Grimm, il ne m'appartient pas de le nier; mais je doute qu'une bouche française arrive jamais à prononcer *Hlodwig*. Pour établir l'origine germanique de la première race, il suffisait peut-être de substituer Ludwig à Louis, Hilpérik à Chilpéric, Siegbert à Siegebert; en un mot, il eût été plus sage de n'offrir aux érudits et aux gens du monde que des noms faciles à prononcer. Toutefois, malgré son exagération, la réforme tentée par M. Augustin Thierry a porté coup, et personne aujourd'hui ne songe plus à confondre la physionomie de la première race avec celle des Valois et des Bourbons, comme l'ont fait tant d'historiens applaudis dans leur temps.

Les *Récits des temps mérovingiens* sont le complément naturel des *Lettres sur l'Histoire de France*. Ne croyant pas pouvoir recommencer pour la France ce qu'il avait si glorieusement accompli pour l'Angleterre, il a voulu du moins enseigner à la génération nouvelle l'art de débrouiller les premiers monuments de notre histoire. Quel que soit le charme de ces *Récits*, je ne chercherai pas à déguiser mon regret. J'aurais aimé à voir M. Augustin Thierry nous retracer le développement politique et social de notre pays, de 481 à 752, depuis l'avènement de Clovis jusqu'à la chute de la race mérovingienne: un tel tableau n'eût peut-être pas dépassé la limite de ses forces. Au lieu de cette histoire générale, il s'est contenté de nous donner quelques épisodes de ces temps qui passaient volontiers pour indéchiffrables avant qu'il n'eût pris la peine de les éclairer. S'il n'a pas fait tout ce qu'il pouvait faire, il a pourtant métamorphosé complètement cette première partie de notre histoire. Il a tiré de Grégoire de Tours un parti excellent, je pourrais dire un parti vraiment inattendu; car, malgré les efforts de dom Ruinart pour éclaircir les récits de l'évêque de Tours, bien des événements demeuraient confus. M. Augustin Thierry, en appelant à son aide la philologie et la géographie, en distinguant avec soin les personnages gaulois ou gallo-romains des personnages purement germains, a trouvé moyen de restituer à ces temps éloignés la physionomie qui leur appartient. Je ne veux pas discuter trop sévèrement les citations qu'il place au bas des pages,

et qui ne s'accordent pas toujours d'une manière littérale avec le texte de son récit; de telles inexactitudes ne peuvent être prises pour des erreurs, et n'altèrent pas d'ailleurs la vérité générale du récit. A cette heure, les épisodes de l'histoire mérovingienne racontés par M. Augustin Thierry sont à coup sûr les plus belles pages, les plus savantes, les plus fidèles que cette période ait inspirées. C'en est assez pour désarmer les érudits chagrins qui voudraient contester l'exactitude de quelques détails.

Les *Considérations sur l'Histoire de France,* qui précèdent les *Récits mérovingiens,* nous offrent l'exposé complet et précis de tous les systèmes imaginés pour expliquer les origines de notre monarchie. Il est impossible de lire sans étonnement ce récit des aberrations de l'intelligence française. M. Thierry, qui sait par expérience ce que coûte la conquête de la vérité, apprécie sans colère et sans amertume les travaux de ses devanciers. Il juge avec une sincérité parfaite les étranges imaginations de l'abbé Dubos et de Boulainvilliers. Il proclame avec raison, comme le point de départ de la vraie science, les investigations laborieuses de Valois, qui n'a eu que le tort d'écrire sous le nom de *Valesius.* Pour les érudits, ce n'est pas une objection; mais pour les gens du monde c'est un grave inconvénient, et sans les révélations de M. Thierry, Valesius courait grand risque de demeurer éternellement ignoré de cette foule d'esprits très prompts, très agiles, qui ne demandent pas mieux que de s'instruire, pourvu que l'on se borne à leur parler la langue de leur pays. Je considère cette introduction aux *Récits mérovingiens* comme un des plus savants traités qui existent sur la matière, et je ne parle pas seulement en mon nom, mais au nom de tous les hommes compétents qui, par leurs études spéciales, ont conquis une légitime autorité. Aujourd'hui, au milieu des documents qui se multiplient chaque jour, nous avons peine à comprendre toutes les fables imaginées pour la formation et le développement de la nation française. Il semble que le plus court chemin pour arriver à la vérité était celui qui devait se présenter le premier; mais ceux qui ont étudié l'histoire des sciences savent depuis longtemps à quoi s'en tenir sur la valeur de cette croyance. L'astronomie, la physique, la chimie, sont là pour démontrer qu'avant de recourir à l'investigation directe de la vérité, l'esprit humain s'est consumé en efforts impuissants, en folles rêveries. La science historique a subi le sort commun de toutes les sciences.

MICHELET.[1]

M. Jules Michelet occupe dans la science historique une place à part. Aussi érudit, aussi laborieux que M. Thierry, il ne possède pas sa netteté de vue. Après avoir appliqué à l'histoire romaine le système de Vico,[2] il a cherché dans l'histoire de France l'occasion de soumettre à une nouvelle épreuve ce système ingénieux mais désespérant que l'expérience réprouve et qui, s'il était vrai, équivaudrait à la négation du progrès. Plus d'une fois, M. Michelet, emporté par

[1] Voyez page 584.

[2] *Vico,* savant italien (1668—1744), auteur des *Principes d'une science nouvelle relative à la nature commune des nations.*

l'évidence, a déserté la cause de son maître; mais il a puisé, dans son commerce familier avec le philosophe napolitain, une prédilection fâcheuse pour le symbolisme, et cette prédilection l'a trop souvent égaré. Je ne veux pas contester tout ce qu'il y a de nouveau, de légitime, dans son interprétation du moyen âge: cependant je crois que tous les bons esprits, tous les esprits sains, verront dans l'*Histoire de France* de M. Michelet une lecture dangereuse. Dans ce livre en effet la légende côtoie si souvent les récits authentiques, les traditions populaires, les chants de la veillée usurpent si souvent l'autorité de l'histoire, que le lecteur le plus attentif a grande peine à démêler la vérité. Si mon affirmation avait besoin de preuves, je me contenterais de citer le règne de Charles VI. A coup sûr, l'érudition ne manque pas dans ce récit; mais quel emploi l'auteur en a-t-il fait? Soyons de bonne foi, parlons sans amertume et sans faiblesse, ne nous laissons pas égarer par l'éclat du talent, par le charme de l'imagination: le règne de Charles VI, dans le livre de M. Michelet, est tout simplement une lecture qui donne le vertige. Les esprits les plus vigoureux craignent, en fermant le volume, de partager l'aliénation du malheureux monarque. Il y a telle fête racontée par M. Michelet qui remplace la pensée par des visions à l'égal de l'opium et du haschisch. Est-ce là l'émotion que doit se proposer l'historien? Pour ma part, je ne le crois pas.

Le récit de la révolution française a été pour M. Michelet une épreuve plus périlleuse encore que le moyen âge de la France. Animé d'intentions généreuses, mettant avec raison le droit au-dessus du succès, il n'a pas toujours su garder l'impartialité qui convient à l'historien. Dans son désir, très naturel, d'éclairer l'origine des événements, il a plus d'une fois appelé le roman à son aide. Les femmes ont pu lui en savoir bon gré, mais les hommes studieux ont accueilli avec dépit cet étrange abus de l'imagination. Quand l'auteur, imitant les sauvages qui veulent deviner la marche de leur ennemi, applique son oreille au sol du Champ de Mars pour entendre la grande voix de la révolution, qui de nous peut s'empêcher de sourire? Quand il compare la captivité, le procès et le supplice de Louis XVI à la passion du Christ, qui de nous ne prévoit que ce parallèle, dont la chaire catholique pourrait seule s'emparer, doit le conduire à fausser l'histoire? Une fois en effet que l'Évangile devient le guide et le modèle du récit, il est impossible que ce souvenir n'entraîne pas l'auteur à d'étranges puérilités.

Cependant, malgré ces reproches que je crois mérités, M. Michelet laissera une trace profonde dans l'histoire de notre littérature. S'il a égaré un trop grand nombre d'esprits, il n'est pas moins vrai qu'il a propagé, qu'il a popularisé le goût de l'histoire. En appliquant au récit des événements politiques le style de *Notre-Dame de Paris*, il a commis sans doute une lourde bévue; mais cette bévue même a été pour ses livres un puissant auxiliaire, et bien des intelligences, qui seraient demeurées inactives en face de la vérité nue, se sont émues à la voix d'un historien qui tient à la fois du poète et de l'hiérophante.

ALFRED DE MUSSET.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

LOUIS-CHARLES-ALFRED DE MUSSET naquit à Paris en 1810. Il fut au collège Henri IV le condisciple du jeune duc d'Orléans,[2] dont l'amitié ne lui manqua jamais depuis. Au sortir du collège il essaya diverses études, la médecine, le droit, la peinture; enfin il fut entraîné par le mouvement littéraire de 1830 vers la poésie. Deux recueils de poèmes qu'il publia successivement révélèrent un grand talent mais révoltèrent bien des lecteurs par leur immoralité. Célèbre à vingt-trois ans, il devint secrétaire de George Sand[3] et fit avec elle le voyage d'Italie; mais il ne tarda pas à se brouiller avec l'illustre écrivain. Les poésies qu'il donna depuis, tout en prouvant que son beau talent se développait, trahirent en même temps une âme déchirée par le combat intérieur des passions et un dédain précoce de la vie. Nous en reproduisons deux sonnets, un petit fragment de la *Nuit d'octobre* et un autre plus étendu de la *Soirée perdue*. Alfred de Musset se fit aussi connaître comme prosateur, en publiant *les Confessions d'un enfant du siècle* (1836), roman qui paraît être sa propre histoire, et par des *nouvelles* dont la plupart parurent dans la *Revue des Deux Mondes* et qui se distinguent par une fine analyse des passions. Enfin il a pris rang parmi les auteurs dramatiques par des *comédies-proverbes*, pleines d'esprit et de délicatesse, des *comédies* et des *drames*, qu'il écrivit sans penser toujours à les faire représenter. Plus tard quelques-unes de ces pièces ont été portées sur la scène, et ont eu, pour la plupart, un très grand succès au Théâtre-Français, où on les joue encore souvent. Nous mentionnons: *Il ne faut jurer de rien*, *On ne badine pas avec l'amour*, *un Caprice* et *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*, que nous reproduisons en partie pour faire connaître au lecteur la prose d'Alfred de Musset.

Depuis 1848, la misanthropie du poète semblait avoir augmenté, en même temps que sa verve diminuait. La révolution de Février lui ôta une place de bibliothécaire au ministère de l'intérieur, qu'il avait due à la protection du duc d'Orléans. Louis-Napoléon, devenu empereur, la lui rendit avec le titre de lecteur de l'Impératrice. Depuis longtemps le poète, qui sentait son talent s'éteindre, cherchait dans les excitations de la débauche l'inspiration qui lui manquait. Un dernier volume de vers qu'il fit paraître en 1850, décèle une lassitude prématurée. Cependant, en 1852, il fut élu membre de l'Académie française. Depuis ce temps c'est à peine si Alfred de Musset a donné quelques pages de prose. Il est mort en 1857, à l'âge de 47 ans.

---

[1] D'après Vapereau, *Dictionnaire des Contemporains*.

[2] Fils aîné du roi Louis Philippe. Il mourut en 1842, à la suite d'une chute de voiture, à l'âge de 32 ans.

[3] Voyez page 637.

1. FRAGMENT DE LA NUIT D'OCTOBRE. (1837.)

Si l'effort est trop grand pour la faiblesse humaine
De pardonner les maux qui nous viennent d'autrui,
Épargne-toi du moins le tourment de la haine;
A défaut du pardon, laisse venir l'oubli.

Les morts dorment en paix dans le sein de la terre,
Ainsi doivent dormir nos sentiments éteints.
Ces reliques du cœur ont aussi leur poussière;
Sur leurs restes sacrés ne portons pas les mains.

---

2. AU LECTEUR. (1840.)

Ce livre est toute ma jeunesse:
Je l'ai fait sans presque y songer.
Il y paraît, je le confesse,
Et j'aurais pu le corriger.

Mais quand l'homme change sans cesse,
Au passé pourquoi rien changer?
Va-t'en, pauvre oiseau passager:
Que Dieu te mène à ton adresse.

Qui que tu sois, qui me liras,
Lis-en le plus que tu pourras,
Et ne me condamne qu'en somme.

Mes premiers vers sont d'un enfant,
Les seconds d'un adolescent,
Les derniers à peine d'un homme.

---

3. TRISTESSE. (1840.)

J'ai perdu ma force et ma vie,
Et mes amis et ma gaîté;
J'ai perdu jusqu'à la fierté
Qui faisait croire à mon génie.

Quand j'ai connu la Vérité,
J'ai cru que c'était une amie;
Quand je l'ai comprise et sentie,
J'en étais déjà dégoûté.

Et pourtant elle est éternelle,
Et ceux qui se sont passés d'elle
Ici-bas ont tout ignoré.

Dieu parle, il faut qu'on lui réponde;
Le seul bien qui me reste au monde
Est d'avoir quelquefois pleuré!

---

4. UNE SOIRÉE PERDUE. (1840.)

J'étais seul, l'autre soir, au Théâtre-Français,
Ou presque seul; l'auteur n'avait pas grand succès.
Ce n'était que Molière, et nous savons de reste[1]
Que ce grand maladroit, qui fit un jour *Alceste*,[2]
Ignora le bel art de chatouiller l'esprit
Et de servir à point un dénoûment bien cuit.
Grâce à Dieu, les auteurs ont changé de méthode,
Et nous aimons bien mieux quelque drame à la mode,
Où l'intrigue, enlacée et roulée en feston,
Tourne comme un rébus autour d'un mirliton.

J'écoutais cependant cette simple harmonie,
Et comme le bon sens fait parler le génie,
J'admirais quel amour pour l'âpre vérité
Eut cet homme si fier en sa naïveté,
Quel grand et vrai savoir des choses de ce monde,
Quelle mâle gaîté, si triste et si profonde,
Que, lorsqu'on vient d'en rire, on devrait en pleurer!
Et je me demandais: »Est-ce assez d'admirer?
Est-ce assez de venir, un soir par aventure,
D'entendre au fond de l'âme un cri de la nature,
D'essuyer une larme, et de partir ainsi,
Quoi qu'on fasse d'ailleurs, sans en prendre souci?

Puis je songeais encore (ainsi va la pensée)
Que l'antique franchise, à ce point délaissée,
Avec notre finesse et notre esprit moqueur,
Ferait croire, après tout, que nous manquons de cœur;
Que c'était une triste et honteuse misère
Que cette solitude à l'entour de Molière,
Et qu'il est *pourtant temps*, comme dit la chanson,
De sortir de ce siècle ou d'en avoir raison;
Car à quoi comparer cette scène embourbée,
Et l'effroyable honte où la muse est tombée?
La lâcheté nous bride, et les sots vont disant
Que, sous ce vieux soleil, tout est fait à présent;
Comme si les travers de la famille humaine
Ne rajeunissaient pas chaque an, chaque semaine.
Notre siècle a ses mœurs, partant,[3] sa vérité;
Celui qui l'ose dire est toujours écouté.

Ah! j'oserais parler, si je croyais bien dire.
J'oserais ramasser le fouet de la satire,

---

[1] *De reste* (ne pas confondre avec *du reste*), locution adverbiale qui signifie: plus qu'il n'est nécessaire pour ce dont il s'agit.

[2] Voyez l'analyse du *Misanthrope* de Molière, page 69 de ce *Manuel*.

[3] *Partant* équivalait à *par conséquent* (folglich), qu'on lui préfère aujourd'hui.

Et l'habiller de noir, cet homme aux rubans verts,
Qui se fâchait jadis pour quelques mauvais vers.
S'il rentrait aujourd'hui dans Paris, la grand'ville,[1]
Il y trouverait mieux pour émouvoir sa bile
Qu'une méchante femme et qu'un méchant sonnet;
Nous avons autre chose à mettre au cabinet.[2]
O notre maître à tous! si ta tombe est fermée,
Laisse-moi dans ta cendre, un instant ranimée,
Trouver une étincelle, et je vais t'imiter!
J'en aurai fait assez si je puis le tenter.
Apprends-moi de quel ton, dans ta bouche hardie,
Parlait la vérité, ta seule passion,
Et, pour me faire entendre, à défaut du génie,
J'en aurai le courage et l'indignation!

---

5. Il FAUT QU'UNE PORTE SOIT OUVERTE OU FERMÉE.

Un petit salon. La *marquise*, assise sur un canapé, près de la cheminée, fait de la tapisserie. *Le comte* entre et salue.

Le comte. Je ne sais pas quand je me guérirai de ma maladresse, mais je suis d'une cruelle étourderie. Il m'est impossible de prendre sur moi de me rappeler votre jour, et toutes les fois que j'ai envie de vous voir, cela ne manque jamais d'être un mardi.

La marquise. Est-ce que vous avez quelque chose à me dire?

Le comte. Non, mais, en le supposant, je ne le pourrai pas; car c'est un hasard que vous soyez seule, et vous allez avoir, d'ici à un quart d'heure, une cohue d'amis intimes qui me fera sauver, je vous en avertis.

La marquise. Il est vrai que c'est aujourd'hui mon jour, et je ne sais trop pourquoi j'en ai un. C'est une mode qui a pourtant sa raison. Nos mères laissaient leur porte ouverte; la bonne compagnie n'était pas nombreuse, et se bornait, pour chaque cercle, à une fournée d'ennuyeux qu'on avalait à la rigueur. Maintenant, dès qu'on reçoit, on reçoit tout Paris; et tout Paris, au temps où nous sommes, c'est bien réellement Paris tout entier, ville et faubourgs. Quand on est chez soi, on est dans la rue. Il fallait bien trouver un remède; de là vient que chacun a son jour. C'est le seul moyen de se voir le moins possible, et quand on dit: Je suis chez moi le mardi, il est clair que c'est comme si on disait: Le reste du temps, laissez-moi tranquille.

Le comte. Je n'en ai que plus de tort de venir aujourd'hui, puisque vous me permettez de vous voir dans la semaine.

La marquise. Prenez votre parti et mettez-vous là. Si vous êtes de bonne humeur, vous parlerez, sinon chauffez-vous. Je ne compte pas sur grand monde aujourd'hui, vous regarderez défiler ma petite lanterne magique. Mais qu'avez-vous donc? vous me semblez....

Le comte. Quoi?

La marquise. Pour ma gloire, je ne veux pas le dire.

---

[1] Voyez page 49, note 3, et page 74. [2] Voyez page 74, note 4.

LE COMTE. Ma foi, je vous l'avouerai; avant d'entrer ici, je l'étais un peu.

LA MARQUISE. Quoi? je le demande à mon tour.

LE COMTE. Vous fâcherez-vous, si je vous le dis?

LA MARQUISE. J'ai un bal ce soir où je veux être jolie; je ne me fâcherai pas de la journée.

LE COMTE. Eh bien! j'étais un peu ennuyé. Je ne sais ce que j'ai; c'est un mal à la mode, comme vos réceptions. Je me désole depuis midi; j'ai fait quatre visites sans trouver personne. Je devais dîner quelque part; je me suis excusé sans raison. Il n'y a pas un spectacle ce soir. Je suis sorti par un temps glacé; je n'ai vu que des nez rouges et des joues violettes. Je ne sais que faire, je suis bête à faire plaisir.

LA MARQUISE. Je vous en offre autant; je m'ennuie à crier. C'est le temps qu'il fait, sans aucun doute.

LE COMTE. Le fait est que le froid est odieux; l'hiver est une maladie. Les badauds voient le pavé propre, le ciel clair, et, quand un vent bien sec leur coupe les oreilles, ils appellent cela une belle gelée. C'est comme qui dirait une belle fluxion de poitrine. Bien obligé de ces beautés-là.

LA MARQUISE. Je suis plus que de votre avis. Il me semble que mon ennui me vient moins de l'air du dehors, tout froid qu'il est, que de celui que les autres respirent. C'est peut-être que nous vieillissons. Je commence à avoir trente ans, et je perds le talent de vivre.

LE COMTE. Je n'ai jamais eu ce talent-là, et ce qui m'épouvante, c'est que je le gagne. En prenant des années on devient plat ou fou, et j'ai une peur atroce de mourir comme un sage.

LA MARQUISE. Sonnez pour qu'on mette une bûche au feu: votre idée me gèle. *(On entend le bruit d'une sonnette au dehors).*

LE COMTE. Ce n'est pas la peine; on sonne à la porte, et votre procession arrive.

LA MARQUISE. Voyons quelle sera la bannière, et surtout, tâchez de rester.

LE COMTE. Non; décidément je m'en vais.

LA MARQUISE. Où allez-vous?

LE COMTE. Je n'en sais rien. *(Il se lève, salue, et ouvre la porte.)* Adieu, madame, à jeudi soir.

LA MARQUISE. Pourquoi jeudi?

LE COMTE *(debout, tenant le bouton de la porte).* N'est-ce pas votre jour aux Italiens? J'irai vous faire une petite visite.

LA MARQUISE. Je ne veux pas de vous; vous êtes trop maussade. D'ailleurs, j'y mène M. Camus.

LE COMTE. M. Camus, votre voisin de campagne?

LA MARQUISE. Oui; il m'a vendu des pommes et du foin avec beaucoup de galanterie, et je veux lui rendre sa politesse.

LE COMTE. C'est bien vous, par exemple![1] L'être le plus ennuyeux! on devrait le nourrir de sa marchandise. Et, à propos, savez-vous ce qu'on dit?

---

[1] *C'est bien vous* veut dire: Je vous reconnais bien là. *Par exemple!* est une exclamation du langage familier qui exprime l'étonnement ou l'ennui.

LA MARQUISE. Non. Mais on ne vient pas; qui avait donc sonné?

LE COMTE *(regarde par la fenêtre)*. Personne, une petite fille, je crois, avec un carton, je ne sais quoi, une blanchisseuse. Elle est là, dans la cour, qui parle à vos gens.

LA MARQUISE. Vous appelez cela je ne sais quoi, vous êtes poli, c'est mon bonnet. Eh bien, qu'est-ce qu'on dit de moi et de M. Camus? — Fermez donc cette porte . . . . Il vient un vent horrible.

LE COMTE *(fermant la porte)*. On dit que vous pensez à vous remarier, que M. Camus est millionnaire, et qu'il vient chez vous bien souvent.

LA MARQUISE. En vérité! pas plus que cela? Et vous me dites cela au nez tout bonnement?

LE COMTE. Je vous le dis, parce qu'on en parle.

LA MARQUISE. C'est une belle raison. Est-ce que je vous répète tout ce qu'on dit de vous aussi par le monde?

LE COMTE. De moi, madame? Que peut-on dire, s'il vous plaît, qui ne puisse pas se répéter?

LA MARQUISE. Mais vous voyez bien que tout peut se répéter, puisque vous m'apprenez que je suis à la veille d'être annoncée madame Camus. Ce qu'on dit de vous est au moins aussi grave, car il paraît malheureusement que c'est vrai.

LE COMTE. Et quoi donc? Vous me feriez peur.

LA MARQUISE. Preuve de plus qu'on ne se trompe pas.

LE COMTE. Expliquez-vous, je vous en prie.

LA MARQUISE. Ah! pas du tout, ce sont vos affaires.

LE COMTE *(se rassied)*. Je vous en supplie, marquise, je vous le demande en grâce. Vous êtes la personne du monde dont l'opinion a le plus de prix pour moi.

LA MARQUISE. *L'une* des personnes, vous voulez dire.

LE COMTE. Non, madame, je dis: *la* personne, celle dont l'estime, le sentiment, la . . . .

LA MARQUISE. Ah! ciel! vous allez faire une phrase.

LE COMTE. Pas du tout. Si vous ne voyez rien, c'est qu'apparemment vous ne voulez rien voir.

LA MARQUISE. Voir quoi?

LE COMTE. Cela s'entend de reste.[1]

LA MARQUISE. Je n'entends que ce qu'on me dit, et encore pas des deux oreilles.

LE COMTE. Vous riez de tout; mais, sincèrement, serait-il possible que, depuis un an, vous voyant presque tous les jours, faite comme vous êtes, avec votre esprit, votre grâce et votre beauté . . . .

LA MARQUISE. Mais, mon Dieu! c'est bien pis qu'une phrase, c'est une déclaration que vous me faites là. Avertissez au moins: est-ce une déclaration, ou un compliment de bonne année?

LE COMTE. Et si c'était une déclaration?

LA MARQUISE. Oh! c'est que je n'en veux pas ce matin. Je vous ai dit que j'allais au bal, je suis exposée à en entendre ce soir; ma santé ne me permet pas ces choses-là deux fois par jour.

---

[1] Voyez page 659, note 1.

LE COMTE. En vérité, vous êtes décourageante, et je me réjouirai de bon cœur quand vous y serez prise à votre tour.

LA MARQUISE. Moi aussi, je m'en réjouirai. Je vous jure qu'il y a des instants où je donnerais de grosses sommes pour avoir seulement un petit chagrin. Tenez, j'étais comme cela pendant qu'on me coiffait, pas plus tard que tout à l'heure. Je poussais des soupirs à me fendre l'âme, de désespoir de ne penser à rien.

LE COMTE. Raillez, raillez! Vous y viendrez.

LA MARQUISE. C'est bien possible; nous sommes tous mortels. Si je suis raisonnable, à qui la faute? Je vous assure que je ne me défends pas.

LE COMTE. Vous ne voulez pas qu'on vous fasse la cour?

LA MARQUISE. Non. Je suis très bonne, mais, quant à cela, c'est par trop bête. Dites-moi un peu, vous qui avez le sens commun, qu'est-ce que signifie cette chose-là: faire la cour à une femme?

LE COMTE. Cela signifie que cette femme vous plaît, et qu'on est bien aise de le lui dire.

LA MARQUISE. A la bonne heure; mais cette femme, cela lui plaît-il, à elle, de vous plaire? Vous me trouvez jolie, je suppose, et cela vous amuse de m'en faire part. Eh bien, après? Qu'est-ce que cela prouve? Est-ce une raison pour que je vous aime? J'imagine que, si quelqu'un me plaît, ce n'est pas parce que je suis jolie. Qu'y gagne-t-il, à ses compliments? La belle manière de se faire aimer que de venir se planter devant une femme avec un lorgnon, de la regarder des pieds à la tête, comme une poupée dans un étalage, et de lui dire bien agréablement: Madame, je vous trouve charmante! Joignez à cela quelques phrases bien fades, un tour de valse et un bouquet, voilà pourtant ce qu'on appelle faire sa cour. Fi donc! Comment un homme d'esprit peut-il prendre goût à ces niaiseries-là? Cela me met en colère quand j'y pense.

LE COMTE. Il n'y a pourtant pas de quoi se fâcher.

LA MARQUISE. Ma foi, si. Il faut supposer à une femme une tête bien vide et un grand fonds de sottise, pour se figurer qu'on la charme avec de pareils ingrédients. Croyez-vous que ce soit bien divertissant de passer sa vie au milieu d'un déluge de fadaises, et d'avoir du matin au soir les oreilles pleines de balivernes? Il me semble, en vérité, que si j'étais homme et si je voyais une jolie femme, je me dirais: Voilà une pauvre créature qui doit être bien assommée de compliments. Je l'épargnerais, j'aurais pitié d'elle, et, si je voulais essayer de lui plaire, je lui ferais l'honneur de lui parler d'autre chose que de son malheureux visage. Mais non, toujours: „Vous êtes jolie," et puis „Vous êtes jolie," et encore „jolie." Eh! mon Dieu, on le sait bien. Voulez-vous que je vous dise? vous autres hommes à la mode, vous n'êtes que des confiseurs déguisés.

LE COMTE. Eh bien! madame, vous êtes charmante, prenez-le comme vous voudrez. *(On entend la sonnette.)* On sonne de nouveau; adieu, je me sauve. *(Il se lève, et ouvre la porte).*

LA MARQUISE. Attendez donc, j'avais à vous dire . . . je ne sais plus ce que c'était . . . . Ah! passez-vous par hasard du côté de Fossin, dans vos courses?

LE COMTE. Ce ne sera pas par hasard, madame, si je puis vous être bon à quelque chose.

LA MARQUISE. Encore un compliment! Mon Dieu, que vous m'ennuyez! C'est une bague que j'ai cassée; je pourrais bien l'envoyer tout bonnement, mais c'est qu'il faut que je vous explique . . . .

(Elle ôte la bague de son doigt.)

Tenez, voyez-vous, c'est le chaton.[1] Il y a là une petite pointe, vous voyez bien, n'est-ce pas? Ça s'ouvrait de côté, par là; je l'ai heurtée ce matin je ne sais où, le ressort a été forcé.

LE COMTE. Dites donc, marquise, sans indiscrétion, il y avait des cheveux là-dedans?

LA MARQUISE. Peut-être bien. Qu'avez-vous à rire?

LE COMTE. Je ne ris pas le moins du monde.

LA MARQUISE. Vous êtes un impertinent; ce sont des cheveux de mon mari. Mais je n'entends personne. Qui avait donc sonné encore?

LE COMTE *(regardant à la fenêtre)*. Une autre petite fille, et un autre carton. Encore un bonnet, je suppose. A propos, avec tout cela, vous me devez une confidence.

LA MARQUISE. Fermez donc cette porte, vous me glacez.

LE COMTE. Je m'en vais. Mais vous me promettez de me répéter ce qu'on vous a dit de moi, n'est-ce pas, marquise?

LA MARQUISE. Venez ce soir au bal, nous causerons.

LE COMTE. Ah! parbleu oui, causer dans un bal! Joli endroit de conversation, avec accompagnement de trombones et un tintamarre de verres d'eau sucrée! L'un vous marche sur le pied, l'autre vous pousse le coude, pendant qu'un laquais tout poissé[2] vous fourre une glace dans votre poche. Je vous demande un peu si c'est là . . . .

LA MARQUISE. Voulez-vous rester ou sortir? Je vous répète que vous m'enrhumez. Puisque personne ne vient, qu'est-ce qui vous chasse?

LE COMTE (*ferme la porte et vient se rasseoir*). C'est que je me sens, malgré moi, de si mauvaise humeur, que je crains vraiment de vous excéder. Il faut décidément que je cesse de venir chez vous.

LA MARQUISE. C'est honnête; et à propos de quoi?

LE COMTE. Je ne sais pas, mais je vous ennuie, vous me le disiez vous-même tout à l'heure, et je le sens bien, c'est très naturel. C'est ce malheureux logement que j'ai là en face: je ne peux pas sortir sans regarder vos fenêtres, et j'entre ici machinalement, sans réfléchir à ce que j'y viens faire.

LA MARQUISE. Si je vous ai dit que vous m'ennuyez ce matin, c'est que ce n'est pas une habitude. Sérieusement, vous me feriez de la peine; j'ai beaucoup de plaisir à vous voir.

LE COMTE. Vous? Pas du tout. Savez-vous ce que je vais faire? Je vais retourner en Italie.

Après s'être encore levé plusieurs fois pour s'en aller et avoir ouvert la porte pour la refermer et renouer la conversation, le comte demande enfin en toute forme la main de la jeune veuve.

---

[1] Le *chaton* est la partie d'une bague dans laquelle une pierre précieuse est enchâssée.

[2] *Poisser* signifie: *frotter de poix*, puis par extension, *salir, gâter* avec quelque chose de gluant, quoique ce ne soit pas de la poix.

LA MARQUISE. Ah! — Eh bien, si vous m'aviez dit cela en arrivant, nous ne nous serions pas disputés. — Ainsi, vous voulez m'épouser?

LE COMTE. Mais certainement, j'en meurs d'envie, je n'ai jamais osé vous le dire, mais je ne pense pas à autre chose depuis un an; je donnerais mon sang pour qu'il me fût permis d'avoir la plus légère espérance . . . .

LA MARQUISE. Attendez donc, vous êtes plus riche que moi.

LE COMTE. Oh! mon Dieu, je ne crois pas, et, qu'est-ce que cela vous fait? Je vous en supplie, ne parlons pas de ces choses-là! Votre sourire, en ce moment, me fait frémir d'espoir et de crainte. Un mot, par grâce! ma vie est dans vos mains.

LA MARQUISE. Je vais vous dire deux proverbes: le premier, c'est qu'*il n'y a rien de tel que de s'entendre.* Par conséquent, nous causerons de ceci.

LE COMTE. Ce que j'ai osé vous dire ne vous déplaît donc pas?

LA MARQUISE. Mais non. Voici mon second proverbe: c'est qu'*il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.* Or, voilà trois quarts d'heure que celle-ci, grâce à vous, n'est ni l'un ni l'autre, et cette chambre est parfaitement gelée. Par conséquent aussi, vous allez me donner le bras pour aller dîner chez ma mère. Après cela, vous irez chez Fossin.

LE COMTE. Chez Fossin, madame? pour quoi faire?

LA MARQUISE. Ma bague.

LE COMTE. Ah! c'est vrai, je n'y pensais plus. Eh bien, votre bague, marquise!

LA MARQUISE. Marquise, dites-vous? Eh bien, à ma bague, il y a justement sur le chaton une petite couronne de marquise, et comme cela peut servir de cachet.... Dites donc, comte, qu'en pensez-vous? il faudra peut-être ôter les fleurons?[1] Allons, je vais mettre un chapeau.

LE COMTE. Vous me comblez de joie! . . . . comment vous exprimer . . . ?

LA MARQUISE. Mais fermez donc cette malheureuse porte! cette chambre ne sera plus habitable.

---

[1] Le *fleuron* est une espèce de représentation de fleur servant d'ornement. La couronne de *marquis* est de fleurons et de perles alternativement, tandis que la couronne de *comte* est de pointes surmontées de perles et n'a pas de fleurons.

SANDEAU.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

JULES SANDEAU est né à Aubusson (département de la Creuse, ancienne Marche), en 1811. Il vint à Paris pour y faire son droit, mais ses relations avec la jeune M^me^ Dudevant, devenue depuis si célèbre sous le nom de George Sand,[2] le tournèrent vers la littérature. Ils y débutèrent ensemble par le roman de *Rose et Blanche*, signé d'abord *Jules Sand* et classé plus tard dans les œuvres de George Sand, qui prit dès lors à son associé la moitié de son nom. Depuis ce temps la vie de Sandeau resta consacrée aux travaux littéraires. Il a publié, sans collaborateurs, un très grand nombre de romans qui se font remarquer par la finesse de l'observation et la vérité piquante du style. Les plus remarquables de ces romans sont *M^me^ de Sommerville* (1834), *Valcreuse* (1846), *M^lle^ de la Seiglière* (1848), *Sacs et parchemins* (1851), *Jean de Thommeray* (1871).

En 1851, Sandeau fit de son roman *M^lle^ de la Seiglière* une excellente comédie qui obtint au Théâtre-Français un grand et légitime succès. Nous en donnerons l'analyse, et nous en reproduirons quelques scènes. Plus tard il a écrit, avec M. Augier, plusieurs autres comédies. Nous mentionnons *le Gendre de M. Poirier* (1854), la meilleure pièce due à cette collaboration, *la Pierre de touche* (1854), *la Ceinture dorée* (1856), *Jean de Thommeray* (1873).

Depuis 1853, Jules Sandeau était un des conservateurs de la bibliothèque Mazarine; cinq ans plus tard il fut élu membre de l'Académie française. Il est mort à Paris en 1883.

MADEMOISELLE DE LA SEIGLIÈRE.

COMÉDIE EN QUATRE ACTES.[3]

La scène se passe au château de la Seiglière, dans le Poitou, en 1817 c'est-à-dire en pleine Restauration. Le marquis de la Seiglière est un de ces émigrés français rentrés à la suite de la famille royale, qui, dans leur long exil, „n'avaient rien appris et rien oublié" et dont Béranger a immortalisé le type dans sa chanson du *Marquis de Carabas*.[4] Plus heureux que bien d'autres, le marquis de la Seiglière a pu rentrer immédiatement en possession de ses terres, confisquées et vendues par la République. Un de ses anciens fermiers, le vieux Stamply, qui avait acheté ces domaines à bas prix, l'a reçu au seuil de la porte du château de la Seiglière, en lui disant: „Monsieur le marquis, vous êtes chez vous." M. de la Seiglière et sa fille croient y être en effet. Le vieux marquis, qui „*n'a jamais reconnu à la république le droit de confisquer ses biens,*" ne pouvant imaginer qu'un *rustre*, un *manant* puisse posséder une terre noble autrement que comme usurpateur et provisoirement, trouve cette restitution chose toute simple et dont il doit à peine quelque reconnaissance à son fidèle vassal. M^lle^ Hélène de la Seiglière, jeune fille de dix-huit ans, étrangère aux détails de la vie positive, croit également que le vieux fermier n'a

[1] D'après Vapereau, *Dictionnaire des Contemporains*.

[2] Voyez page 637.

[3] Cette comédie, comme la plupart des pièces modernes jouées dans les grands théâtres de Paris a paru chez M. *Calman-Lévy*.

[4] Voyez page 474.

fait que restituer un bien qui appartient à son père; mais elle regarde la démarche de Stamply comme un acte de haute probité; et, entraînée vers le vieillard par l'instinct de la reconnaissance, elle paye, sans s'en douter, la dette de son père.

Cependant une voisine du marquis de la Seiglière, la baronne de Vaubert, qui désire marier son fils Raoul à l'héritière des riches propriétés de la famille de la Seiglière, connaît mieux le véritable état des choses. Sachant que, aux yeux de la loi, le vieux Stamply est le seul propriétaire légitime de ce domaine qu'il a payé de ses deniers, qu'il a amélioré et même agrandi par son travail, elle a su l'amener, à force d'habileté et d'esprit à faire au marquis de la Seiglière une donation entre vifs[1] de son ancien domaine. Le marquis, dans sa naïve ignorance des choses juridiques, n'a vu dans cette donation qu'une formalité assez inutile pour constater une restitution légitime.

Le vieux Stamply a pu consentir à cette donation, parce qu'il croit avoir perdu son fils unique, brave officier qui a servi avec distinction dans l'armée impériale, qui a gagné le grade de commandant[2] dans la campagne de Russie, en 1812, mais qui, depuis la bataille de la Moskva, n'as plus donné de ses nouvelles. Le père Stamply, après avoir été quelque temps flatté et choyé de tout le monde, a été peu à peu délaissé et enfin relégué dans la petite maison du garde-chasse. Il y est mort, abandonné de tous, excepté de Mlle de la Seiglière qui l'a entouré, jusqu'à sa dernière heure, d'une piété et d'une reconnaissance toutes filiales.

Après la mort du vieillard, le champ est devenu tout à fait libre pour les intrigues de Mme de Vaubert, et bientôt Mlle de la Seiglière et le jeune baron se sont trouvés fiancés, sans trop savoir comment. Le jeune Vaubert, qui aspire au titre de savant, est trop absorbé par l'étude des trois règnes de la nature pour s'occuper beaucoup de sa fiancée et de son futur beau-père. Celui-ci, en revanche, le regarde comme un gentilhomme dégénéré; mais s'il subit comme gendre un jeune homme qui préfère à la plus belle chasse une promenade dans les champs pour compléter ses herbiers, il le fait uniquement, parce qu'il veut le bonheur de sa fille Hélène, et que la baronne de Vaubert lui a persuadé que leurs enfants s'adorent.

Le *premier acte* de la pièce expose admirablement cet état de choses, tout en nous montrant le vieux marquis, déjeunant bien le matin, dînant mieux le soir, chassant dans la journée, parlant avec enthousiasme de son roi et avec mépris de *„monsieur de Buonaparte“*, si content enfin de la vie qu'il mène que, s'adressant à son valet de chambre, il s'écrie: *„Comprends-tu, Jasmin, qu'il y ait des gens qui se plaignent de l'existence? Il n'est pas jusqu'à ta figure bête que je ne prenne plaisir à regarder.“*

Cette douce quiétude, qui semble réaliser la félicité des hommes de l'âge d'or, va être cruellement troublée. Dans la matinée il s'est présenté au château un jeune homme qui a demandé à voir le marquis „pour affaire.“ Jasmin lui dit que M. de la Seiglière n'est jamais visible à cette heure, et que du reste le déjeuner est servi. Le jeune homme, qui refuse de dire son nom, s'en va faire une promenade au parc, ajoutant qu'il repassera dans une heure. Lorsqu'il revient, le marquis est parti pour la chasse. A son valet de chambre qui lui parlait de cette *visite d'affaire*, il a répondu: *Je n'ai pas d'affaires, et celles d'autrui ne m'intéressent pas.* A défaut du marquis, le jeune inconnu lie conversation avec M. Destournelles, avocat de Poitiers, qu'il rencontre au salon du château. C'est un vieil ambitieux qui, pour parvenir à une place de président

---

[1] *Donation entre vifs* (pour *vivants*) est un terme juridique: la donation *entre vifs* est opposée à la donation *par testament*.

[2] Le grade de *commandant* (de bataillon) et de *chef d'escadron* répond, dans l'armée française, au grade de *major* dans d'autres armées.

ou au moins de conseiller à la cour royale, désire s'allier à une famille noble. Depuis longtemps il poursuit de ses déclarations et de sa demande Mme de Vaubert, sa cliente, sans se laisser rebuter par les railleries de cette grande dame et par les épigrammes parfois brutales du marquis de la Seiglière. La baronne, impatientée des assiduités de l'avocat, vient de le congédier définitivement et avec une hauteur blessante. M. Destournelles, qui brûle de se venger de Mme de Vaubert, donne volontiers au jeune homme, qu'il rencontre par hasard, les renseignements que celui-ci lui demande sur les intrigues de la baronne et sur l'ingratitude dont le marquis de la Seiglière a payé les bienfaits du vieux Stamply. L'avocat commence à entrevoir la possibilité d'un bon procès.

LE JEUNE HOMME. Si l'acte de donation de feu Thomas Stamply renfermait quelque nullité?

DESTOURNELLES. Il n'en existe aucune .... Mais on peut en trouver.

LE JEUNE HOMME. S'il se présentait un héritier dont le donateur aurait ignoré l'existence .... un héritier de sa famille?

DESTOURNELLES. Un seul pourrait se présenter avec un droit de revendication. Malheureusement, il n'est pas probable que celui-là se présente jamais.

LE JEUNE HOMME. Pourquoi?

DESTOURNELLES. Parce qu'il dort en Russie, depuis cinq ans, sous six pieds de neige.

LE JEUNE HOMME. Le fils de Stamply?

DESTOURNELLES. Oui, Bernard.

LE JEUNE HOMME. Ainsi, monsieur, malgré la donation, Bernard Stamply pourrait revendiquer une partie de l'héritage de son père?

DESTOURNELLES. Une partie? C'est, pardieu! bien le tout qu'il pourrait réclamer.

Après avoir obtenu cette assurance, le jeune homme dit qu'il n'a que faire maintenant de voir M. de la Seiglière, et qu'il désire entretenir l'avocat dans son cabinet. M. Destournelles se déclare prêt à le suivre à Poitiers. Les deux personnages, en sortant du salon, se complimentent à la porte; c'est à qui passera le dernier. Enfin le jeune homme impatienté s'écrie: „*Passez donc, monsieur, et pas de façons, je suis ici chez moi.*"

Au *second acte*, nous apprenons clairement que le jeune inconnu n'est autre que Bernard, le fils ressuscité du vieux Stamply. Laissé pour mort sur le champ de bataille, il s'est vu traîner jusqu'au fond de la Sibérie et, après cinq ans de captivité, il a pu enfin rentrer en France. C'est la baronne de Vaubert qui en apporte la nouvelle au marquis de la Seiglière.

LA BARONNE. Croyez-vous aux revenants? .... Si vous n'y croyez pas, vous avez tort; le fils Stamply, Bernard, ce héros mort et enterré depuis cinq ans sous les glaces de la Russie ....

LE MARQUIS. Eh bien?

LA BARONNE. Eh bien! on l'a vu aujourd'hui, il n'y a qu'un instant à Poitiers; on l'a vu en chair et en os, on l'a vu, ce qui s'appelle vu, et on lui a parlé, et c'est lui, c'est Bernard, Bernard Stamply, le fils de votre ancien fermier. Il existe, il vit, le drôle n'est pas mort.

LE MARQUIS. Eh bien! qu'est-ce que ça me fait?

LA BARONNE. Comment, ce que cela vous fait? .... Le fils de Stamply n'est pas mort, il est de retour au pays, on a constaté son identité, et vous demandez ce que cela vous fait?

LE MARQUIS. Mais sans doute; si ce garçon a des raisons d'aimer la vie, tant mieux pour lui qu'il ne soit pas en terre. Je serai charmé de le voir .... Pourquoi ne s'est-il pas déjà présenté?

LA BARONNE. Oh! soyez calme, il se présentera.

LE MARQUIS. Qu'il vienne! on le recevra, on aura soin de lui; au besoin, on lui fera un sort; s'il hésite, qu'on le rassure; il aura ce qu'il demandera.

LA BARONNE. Et s'il demande tout? — LE MARQUIS. Hein?

LA BARONNE. Avez-vous lu un livre qui s'appelle le Code?

LE MARQUIS. Le Code? — LA BARONNE. Oui, le Code Napoléon.

LE MARQUIS. Jamais!

LA BARONNE. C'est un livre d'un style assez sec, très goûté lorsqu'il consacre nos droits, mais peu estimé quand il contrarie nos prétentions. Je doute par exemple, que vous en aimiez beaucoup le chapitre des donations entre vifs. Lisez-le cependant, je le recommande à vos méditations.

LE MARQUIS. Ah çà, madame la baronne, me ferez-vous l'amitié de m'apprendre ce que tout cela signifie?

LA BARONNE. Monsieur le marquis, cela signifie que Thomas Stamply, du vivant de son fils, n'aurait pu disposer en votre faveur que de la moitié de ses biens, et que n'ayant disposé de tout que dans l'hypothèse que son fils était mort, ces dispositions se trouvent anéanties; cela signifie que vous n'êtes plus chez vous, que Bernard va vous faire assigner en restitution de titres, et qu'au premier jour, armé d'un jugement en bonne forme, ce *garçon* à qui vous parlez *de faire un sort,* vous sommera de déguerpir,[1] et vous mettra poliment à la porte. Comprenez-vous maintenant?

LE MARQUIS. Ta, ta, ta! Je ne me soucie pas mal de votre Code et de vos donations entre vifs. Que parlez-vous d'ailleurs de donation? On me restitue ce qu'on m'a dérobé, et cela s'appelle une donation! Le mot est joli. Une donation! Un la Seiglière acceptant une donation! Madame la baronne, les la Seiglière n'ont jamais rien accepté que de la main de Dieu.

LA BARONNE (*à part*). Vieil enfant!

LE MARQUIS. Une donation! Comment, ventre-de-loup, je suis chez moi, heureux, paisible et parce qu'un vaurien, qu'on croyait mort, se permet de vivre, je devrai lui compter la fortune de mes ancêtres? C'est le Code qui le veut ainsi! Mais ce sont donc des cannibales qui l'ont rédigé, votre Code, qui se dit civil,[2] je crois, l'impertinent!

LA BARONNE. Voyons, marquis, parlons sérieusement, la chose en vaut la peine. Jusqu'ici j'ai respecté vos illusions; la gravité des circonstances ne me permet plus de ménagements. Votre ancien fermier ne vous avait rien dérobé; il ne vous devait rien; il pouvait tout garder. C'est donc bel et bien une donation qu'il vous a faite et que vous avez acceptée.

Après avoir souhaité que Bernard aille à tous les diables, après avoir juré qu'il ne cédera pas, qu'il plaidera, s'il le faut, après avoir dit, entre autres enfantillages, que, dans ce procès, il aura pour lui le roi, le marquis finit pourtant par comprendre la gravité de sa position et par prêter l'oreille aux prudents conseils que lui donne la baronne, maîtresse consommée dans l'art de conduire une intrigue. On convient de recevoir Bernard avec une extrême politesse, même avec humilité, d'être doux et résigné, pour calmer la colère du jeune homme, de ne pas discuter ses droits, au contraire de flatter ses opinions et de l'amener à s'installer comme un hôte dans le château. „*Le temps et moi,* ajoute la baronne, *nous ferons le reste.*" Ce plan de campagne à peine arrêté, Bernard Stamply et son avocat Destournelles se font annoncer.

---

[1] *Déguerpir,* comme terme de pratique signifie: abandonner la possession d'un immeuble. On l'emploie aussi dans le langage très familier pour dire: sortir, se retirer malgré soi. Le vieux marquis est très choqué de ce mot dont il ne connaît pas l'emploi juridique.

[2] Jeu de mot sur le double sens du mot *civil.* Dans *Code civil* le mot *civil* s'oppose à *pénal* (Code pénal, Strafgesetzbuch). Mais l'adjectif *civil* est aussi synonyme de *poli, bien élevé* et est alors le contraire de *grossier.*

Le marquis, sous l'œil de la baronne, qui, par des gestes et des avertissements à voix basse, réprime à l'instant ses velléités de fierté et de colère, joue son rôle à merveille. Bernard est d'abord habilement amené à renvoyer Destournelles et à admettre la baronne en tiers à l'explication qu'il doit avoir avec le marquis. *„Il est perdu,* dit l'avocat à part et en sortant, *si je ne trouve moyen d'interrompre cet entretien.“*

En effet, les paroles mielleuses de la baronne ne manquent pas leur effet sur Bernard, qui, presque persuadé qu'on a indignement calomnié la conduite du marquis de la Seiglière et de Mme de Vaubert envers son père, est sur le point de fléchir, lorsque Destournelles, comme il se l'était promis, vient empêcher les choses d'aller plus loin. On entend des cris au dehors, l'avocat entre impétueusement.

ACTE II, SCÈNE VII.

DESTOURNELLES. Venez, venez, noble jeune homme . . . . Oh! pardon, madame la baronne, pardon, monsieur le marquis, mais je suis si ému . . . .

LE MARQUIS. Qu'est-ce donc?

DESTOURNELLES. Tout le village . . . . que j'ai rencontré, et à qui je n'ai pu taire le retour miraculeux de notre jeune guerrier . . . .

LA BARONNE. Eh quoi! vous vous êtes permis . . . .

DESTOURNELLES. Cette nouvelle inattendue a excité une surprise, un enthousiasme universel . . . . Ils sont là . . . . deux cents paysans . . . . qui demandent à grands cris le compagnon de leurs premiers jeux . . . . le héros de Volontina!

LE MARQUIS. Monsieur Destournelles! . . . .

DESTOURNELLES. Si monsieur le marquis veut se mettre à cette fenêtre, il jouira d'un spectacle bien émouvant: deux cents villageois se disputant les mains de leur nouveau seigneur. *(Les cris augmentent.)*

LE MARQUIS *(passant devant la Baronne).* Monsieur Destournelles!

DESTOURNELLES *allant à la porte-fenêtre à droite).* Tenez, tenez, les entendez-vous? . . . . Voyez! ils ont forcé la grille, les voilà dans la cour.

BERNARD. Un tel accueil! . . . . j'étais loin de m'attendre . . . .

DESTOURNELLES. Hâtez-vous . . . . ils sont capables de faire irruption dans le château.

LE MARQUIS. Irruption! . . . . Qu'ils viennent . . . . je les attends! . . . . Holà . . . . La Brisée . . . . tous mes laquais!

BERNARD. N'appelez personne, monsieur; ce sont mes amis, et je suffirai pour les congédier. Venez-vous, monsieur Destournelles?

(Il sort par la porte-fenêtre de droite.)

DESTOURNELLES *(en sortant, au Marquis).* Comment donc! mon client l'objet d'une ovation aussi populaire! . . . . Ah! monsieur le marquis, quel épisode pour ma plaidoirie!

(Il sort avec Bernard. — A leur aspect les cris redoublent au dehors.)

SCÈNE VIII.

LE MARQUIS. Quel vacarme! . . . . Ces animaux-là ne criaient pas autrement quand je suis revenu.

LA BARONNE. Maudit avocat!

LE MARQUIS. Oh! . . . . il ne mourra que sous ma canne . . . . et quant à son client . . . .

LA BARONNE. Calmez-vous.

LE MARQUIS *(parcourant la scène)*. Comment! un drôle dont j'ai vu la mère apporter ici pendant dix ans le lait de ses vaches, viendra m'insulter chez moi, et je n'y pourrai rien!

LA BARONNE. Calmez-vous, vous dis-je.

LE MARQUIS. Un va-nu-pieds qui, trente ans plus tôt, se fût estimé trop heureux de panser mes chevaux et de les conduire à l'abreuvoir!

LA BARONNE. Bienfaits de la révolution!

LE MARQUIS. Le malheureux! .... Mais avez-vous entendu avec quelle emphase ce fils de bouvier a parlé des sueurs de son père? Quand ils ont dit cela, ils ont tout dit: La sueur! .... La sueur de leurs pères! .... Les impertinents et les sots! .... Comme si leurs pères avaient inventé la sueur et le travail! S'imaginent-ils donc que nos pères ne suaient pas, eux aussi? Pensent-ils qu'on suait moins sous le haubert que sous le sarrau?[1]

LA BARONNE. Il peut rentrer d'un instant à l'autre.

LE MARQUIS. Et ce Destournelles, avec son héros de Volontina .... Les voilà, ces héros! Voilà ces fameuses rencontres dont monsieur de Buonaparte a fait si grand bruit! Il se trouve qu'en fin de compte, les morts se ramassaient eux-mêmes, et les tués ne s'en portent que mieux. Madame la baronne, quand un la Seiglière tombe, c'est pour ne plus se relever.

LA BARONNE. A la bonne heure.

LE MARQUIS. Mais ne fût-on qu'un Stamply, quand on s'est fait tuer au service de la France, c'est bien le moins qu'on ne vienne pas soi-même le raconter aux gens. Si ce garnement avait pour deux sous de cœur, il rougirait de se sentir en vie, et il irait se jeter tête baissée dans la rivière.

LA BARONNE *(riant)*. Que voulez-vous? .... ça ne sait pas vivre.[2]

LE MARQUIS. Qu'il vive donc, mais qu'il se cache! — „Cache ta vie," a dit le sage. Que ne restait-il en Sibérie? il y avait ses habitudes.

LA BARONNE. Un héritage d'un million! .... On peut quitter pour moins les coteaux de l'Oural et l'intimité des Baskirs.

LE MARQUIS. Un héritage d'un million! .... Tenez, baronne, s'il me pousse à bout ....

LA BARONNE. Que ferez-vous?

LE MARQUIS. Je le traînerai de tribunaux en tribunaux.

LA BARONNE. Vous lui épargnerez la peine de vous y traîner lui-même; car, vous le voyez, il connaît ses droits; il est bien conseillé.

LE MARQUIS *(irrité)*. Oui, par cé Destournelles.

LA BARONNE. Qui l'excite, qui l'aiguillonne .... et tant que Bernard sera sous cette influence .... Ah! si l'on pouvait les séparer .... je répondrais bien encore ....

---

[1] Le *haubert*, mot d'origine germanique (*halsberc*), sorte de cuirasse ou cotte de mailles, était l'armure des chevaliers (Panzerhemd); le *sarrau* était un vêtement grossier à l'usage des paysans (Bauernkittel).

[2] Jeu de mots: *Il ne sait pas vivre* signifie ordinairement: c'est un homme mal élevé. L'exclamation de la baronne ridiculise d'une manière très spirituelle l'égoïsme féroce du marquis, qui voudrait qu'en homme bien élevé, Bernard se tuât pour lui faire plaisir.

LE MARQUIS (*haussant les épaules*). Oui, mais comment? . . c'est impossible!

LA BARONNE (*vivement*). Attendez! . . . . oh! quelle idée! . . . nous le tenons! . . . .

LE MARQUIS. Quoi donc?

LA BARONNE. Nous le tenons, vous dis-je. Ma lettre? . . . . cette lettre de tantôt? . . . . que je vous ai donnée? . . . .

LE MARQUIS (*montrant la table à gauche*). Eh bien! cette lettre. elle est là, dans le tiroir.

LA BARONNE (*court à la table, ouvre le tiroir, prend la lettre et sonne*). Jasmin!

LE MARQUIS. Que voulez-vous faire?

LA BARONNE. Vous le saurez! — Jasmin!

LE MARQUIS. Mais expliquez-moi du moins . . . .

LA BARONNE. Comment, vous ne comprenez pas? . . . . Cette lettre, vous le savez, appelle Destournelles à Paris. On lui annonce que sa nomination de conseiller dépend de sa promptitude à se rendre auprès du ministre.

LE MARQUIS. Eh bien?

LA BARONNE. Eh bien! les intérêts de monsieur Bernard lui sont moins chers que les siens propres; et, soyez-en sûr, dans un quart d'heure il partira.

LE MARQUIS. Vous pourriez croire?

LA BARONNE. J'en réponds, et, une fois parti, je vous garantis qu'il restera là-bas plus de temps qu'il ne nous en faudra pour avoir raison de son client. — Jasmin! — Dieu! Bernard!

Bernard rentre en effet, raffermi par Destournelles dans son dessein de revendiquer ses droits, mais le cœur apaisé. Il déclare hautement qu'il ne renonce à aucun de ses droits, mais que le marquis n'a à redouter de sa part rien de blessant pour sa dignité, qu'il part, livrant M. de la Seiglière aux inspirations de son honneur, qui lui dictera ce qu'il lui reste à faire.

Bernard est sur le point de partir, lorsque Mlle de la Seiglière entre dans le salon. Elle a entendu la grande nouvelle que le fils de son vieil ami Stamply n'est pas mort, qu'il est arrivé. Elle vient lui en exprimer sa joie dans des termes si affectueux, demande avec tant de naturel si on a préparé l'appartement de M. Bernard au château, lui fait de si doux reproches, lorsqu'il refuse de rester, que le jeune homme est bientôt ébranlé. Pendant qu'il hésite encore, Jasmin annonce que le dîner est servi. „*Bonne nouvelle*, s'écrie le vieux marquis; *ma foi, qu'il parte ou qu'il reste, à table! je meurs de faim.*“ — „*Vous dînerez avec nous du moins*, dit Hélène à Bernard, *vous serez à côté de moi, nous parlerons de votre père.*“ Il est impossible de répondre par un refus à une invitation si aimable. Bernard est entraîné. Mlle de la Seiglière, dans sa naïve ignorance de ce qui vient de se passer, invite même M. Destournelles. Le vieux gentilhomme, qui, avec la perspective du dîner, a retrouvé sa belle humeur et toute son insouciance, confirme cette invitation sur un signe de Mme de Vaubert. Les deux partis hostiles entrent gaîment dans la salle à manger, pendant que la baronne remet à Jasmin la lettre préparée pour l'avocat, avec ordre de la lui donner pendant le dîner en lui disant qu'un exprès, un inconnu, vient de l'apporter de Poitiers.

Le *troisième acte* nous montre le succès complet des calculs de la baronne: M. Destournelles est parti immédiatement après avoir reçu la lettre

mystérieuse qui lui promet, à Paris, la réalisation de ses rêves ambitieux. Bernard, abandonné à sa propre nature, n'a pu résister à l'amabilité et à la bonté de celle qui a fermé les yeux à son vieux père. S'il a refusé de s'installer au château, s'il est allé habiter la petite maison du garde-chasse où son père est mort, il est cependant, depuis six semaines, le commensal du vieux marquis, qui reconnaît en lui un joyeux compagnon et un bon chasseur. Il est pourtant un point sur lequel le vieillard et le jeune homme ne sont jamais d'accord: c'est la politique. Quand le marquis traite Napoléon de *petit officier de fortune*, qu'il parle avec dédain de ses *quelques batailles gagnées en dépit de toutes les règles de l'art militaire*, quand il se réjouit qu'il ait *enfin reçu le digne prix de ses escapades*,[1] le jeune officier de la grande armée n'y peut plus tenir; il se fâche tout de bon, et il faut tout l'ascendant qu'Hélène exerce sur lui et sur son père pour empêcher un éclat et une rupture. En voyant Mlle de la Seiglière apaiser d'un mot, d'un regard, la colère de Bernard, la baronne de Vaubert, dont le but était de conquérir la fortune des la Seiglière ou plutôt de Bernard pour son fils Raoul, se demande si elle n'a peut-être pas réussi au-delà de ses désirs. Elle se rassure pourtant: quand même Hélène oublierait sa naissance et son rang au point de répondre à la passion de Bernard, le fier marquis voudrait-il jamais donner son consentement à une mésalliance?

Sur ces entrefaites revient M. Destournelles, qui a enfin compris qu'il est la dupe de la baronne, et que c'est à l'instigation de cette dame qu'on l'amuse à Paris par de vaines promesses. Au premier coup d'œil, le vieil avocat saisit le véritable état des choses et le changement de Bernard. Un entretien avec son client l'éclaire tout à fait. Bernard aime Mlle de la Seiglière; il partira sans se déclarer, après avoir renoncé en sa faveur à tous ses droits. M. Destournelles traite cette résolution de folie, lui dit que la jeune fille l'aime aussi, et qu'au lieu de partir il faut bravement demander sa main.

BERNARD. Comment m'aimerait-elle? Fils d'un paysan, je ne suis qu'un soldat.

DESTOURNELLES. Allons donc! . . . . Vous êtes du bois dont l'empereur faisait des princes.

BERNARD. Songez que je ne puis même pas lui offrir cette fortune à laquelle je suis prêt à renoncer pour elle. C'est une âme haute et fière . . . . Si elle connaissait mes droits, si elle se doutait seulement . . . .

DESTOURNELLES. Eh bien! qu'à cela ne tienne! Vous aurez à la fois la joie de tout donner et la certitude d'être aimé pour vous-même. — La voici . . . . Pour l'honneur de la grande armée, déclarez-vous.

Hélène vient chercher Bernard, qui a promis de l'accompagner dans une visite de charité. Malgré les remontrances de son client, Destournelles dit à Mlle de la Seiglière que Bernard est sur le point de partir, de la quitter.

HÉLÈNE. Nous quitter! . . . . Ce n'est pas possible . . . . Pour quelles raisons? . . . .

DESTOURNELLES. Oh! pour des raisons . . . . que je vous dirais mal, mais que monsieur vous expliquera, pour peu que vous l'en pressiez.

HÉLÈNE. Vous voulez nous quitter, monsieur Bernard?

DESTOURNELLES. Il y est résolu, et je ne sais au monde qu'une seule personne qui puisse l'en empêcher.

HÉLÈNE. Cette personne? . . . .

---

[1] ***Escapade***, mot emprunté à l'italien *(scappata)*, se dit de préférence des tours, des échappées d'un écolier.

DESTOURNELLES. Ce n'est pas moi, mademoiselle; aussi je vous demande la permission de me retirer. *(Bas à Bernard.)* Allons, ventrebleu,[1] en avant! La charge sonne[2] . . . . Vive l'empereur!

L'avocat sort, et Bernard, malgré toute sa timidité, finit par faire sa déclaration. Il est au comble de la joie, lorsqu'il apprend que son amour est partagé; mais au moment où Mlle de la Seiglière lui déclare qu'il peut demander sa main, la porte s'ouvre, et la baronne de Vaubert entre dans le salon. Son œil exercé voit tout de suite ce qui vient de se passer; elle comprend que son intervention est urgente, si elle veut encore sauver pour son fils Raoul la fortune de la famille de la Seiglière. Elle commence par annoncer à Hélène, en présence de Bernard, que le baron, son *fiancé*, ne cède à personne l'honneur d'être son chevalier dans la visite qu'elle se propose de faire. Quand M. de Vaubert est entré en scène, accompagné du vieux marquis, la baronne rappelle encore plus clairement à Mlle de la Seiglière les engagements qu'elle a contractés envers Raoul. Hélène est près de se trouver mal, mais revenue à elle et reprenant toute sa dignité, elle répond à la baronne: *„Si j'avais eu le malheur d'oublier un instant mes engagements, je vous remercierais, madame, de me les avoir rappelés,* puis elle ajoute, en parlant à Bernard à voix basse: *Vous aviez raison, monsieur Bernard, partez.“*

Partie gagnée! s'écrie la baronne, lorsque son fils emmène Mlle de la Seiglière. Bernard, resté seul avec Destournelles, déclare que maintenant qu'il connaît les engagements qui lient Hélène, son devoir est de partir tout de suite. Mais puisqu'il ne peut donner sa vie à la femme qu'il aime, il va lui laisser au moins son héritage, en confirmant, chez un notaire, la donation entre vifs faite par son père au marquis.

„Tous ces gens-là sont aveugles ou fous!“ s'écrie l'avocat, quand Bernard est sorti. *Je les sauverai malgré eux.“* Pendant que Bernard va chez un notaire, Destournelles, qui a toujours en main la procuration de son client, se rend chez un huissier[3] pour faire lancer contre le marquis de la Seiglière une sommation en forme de sortir du château et de remettre le domaine à son légitime propriétaire.

Nous apprenons au commencement du *quatrième acte* que l'exploit de l'huissier est rédigé et va être porté chez le marquis. Destournelles, comptant sur l'absence de Bernard, qui est à Poitiers et ne se doute de rien, revient au château pour voir l'explosion de la mine, pour en profiter contre la baronne et rester maître du champ de bataille.

ACTE IV, SCÈNE II.

LE MARQUIS *(entrant par la porte de gauche qui reste ouverte).* C'est vous?

DESTOURNELLES. C'est moi.

LE MARQUIS. Qui diable vous amène?

DESTOURNELLES *(à part).* Il ne sait rien encore *(Haut).* Les intérêts de mon client.

LE MARQUIS *(allant s'asseoir à gauche).* Votre client! . . . . Ah çà, sans reproche, monsieur Destournelles, vous finirez par établir chez moi votre cabinet de consultations.

---

[1] Jurement de corps de garde; v. page 677, note 2.

[2] Ou: *on sonne la charge,* c'est-à-dire: les trompettes donnent le signal de l'attaque.

[3] Un *huissier* est un officier public chargé de signifier les actes de justice, de mettre à exécution les jugements, etc. (Gerichtsvollzieher).

DESTOURNELLES (*à part*). Je le gêne, mais Durousseau[1] ne saurait tarder ... je tiendrai bon ... (*Jasmin entre par le fond*) — Jasmin! ... que vient-il lui servir sur ce plat d'argent?

JASMIN. Monsieur le marquis ....

LE MARQUIS. Qu'est-ce?

JASMIN. Un papier que l'on vient d'apporter pour monsieur le marquis.

DESTOURNELLES (*à part*). Oh! .... délicieux! .... l'exploit de Durousseau! .... quel bonheur! ....

LE MARQUIS (*tirant son binocle et regardant le papier sans le prendre*). Qu'est-ce que cela? .... un papier sans enveloppe!

DESTOURNELLES (*à part*). Nous allons rire!

LE MARQUIS (*se décidant à prendre le papier*). Que me veut ce chiffon? .... du papier timbré! .... (*Il se lève.*) Pouah! .... mes gants! .... (*Tâtant ses poches.*) Du papier timbré au marquis de la Seiglière! .... quel est le drôle qui s'est permis? ....

JASMIN (*troublé*). Mais je ne sais .... ce n'est pas à moi qu'on l'a remis.

LE MARQUIS. Et que chante ce grimoire?[2] .... (*Il déploie le papier et lit.*) „L'an 1817, ce jour d'hui 5 octobre, à la requête du sieur Bernard Stamply ....“ Eh, quoi! Bernard? .... ce n'est pas possible. Voyons .... „Domicilié de droit, et logeant de fait au château de la Seiglière! ...“ Comment, Bernard? .... Sortez, Jasmin. (*Jasmin sort par le fond. — Le marquis continuant de lire.*) „Agissant aux poursuites et diligences de maître Destournelles ....“ (*Le marquis, au nom de Destournelles, lève les yeux par-dessus son binocle sur l'avocat, qui se tient impassible de l'autre côté de la scène.*) (*A part.*) Ah! très bien, c'est l'affaire qui l'amène ici. (*Reprenant sa lecture.*) „De maître Destournelles .... j'ai, Guillaume Durousseau, huissier, baillé assignation[3] au sieur Louis-Tancrède-Hector, marquis de la Seiglière, sans domicile connu .... (*Nouveau coup d'œil du marquis sur Destournelles*), mais logeant indûment au dit château de la Seiglière, où je me suis exprès transporté et où, parlant à une femme à son service, ... à comparoir ...“ (*Cherchant à comprendre.*) Comparoir? ...

DESTOURNELLES. Comparoir, pour comparaître ... terme de pratique.[4]

LE MARQUIS. Ah! .... c'est un terme .... de .... (*A part*). Pardieu! je suis curieux de savoir jusqu'où ils ont poussé l'insolence et

---

[1] C'est le nom de l'huissier.

[2] *Grimoire*, mot d'une origine douteuse (DIEZ le fait dériver d'un vieux mot *grima*, masque), signifie proprement *livre* des *magiciens*. Il se dit au figuré de tout discours obscur, de tout livre peu intelligible.

[3] *Bailler assignation* à qn., c'est-à-dire assigner une personne à comparaître par-devant le juge. Ne pas confondre ce vieux mot *bailler* qui se dit encore dans quelques phrases familières, p. e.: *Vous me la baillez belle* (au lieu de *vous me la donnez belle*, comme on dit aussi, voyez page 677, note 3), avec le verbe *bâiller* (gähnen).

[4] Le style des *notaires*, des *huissiers*, etc. a conservé un grand nombre de vieux termes, appelés *termes de pratique*, et de façons de parler plus ou moins vieillies. Telles sont *ce jour d'hui* (du latin *de hodie*) au lieu de *aujourd'hui*, *le sieur* au lieu de *monsieur*, *comparoir* au lieu de *comparaître*, etc.

l'audace . . . . Poursuivons. (*Haut et continuant de lire.*) „A comparoir dès demain, vu l'urgence, à sept heures du matin.“ Par exemple![1] . . . „Par-devant monsieur le président du tribunal civil, jugeant en état de ré-fé-ré[2] . . . .“

DESTOURNELLES. Référé.

LE MARQUIS (*sans se retourner*). Référé. J'ai parfaitement lu. „Attendu qu'en vertu de l'axiome: le mort saisit le vif[3] . . .“ Hein? . . .

DESTOURNELLES. Terme de pratique.[4]

LE MARQUIS. Ah! . . . . toujours . . . . (*A part.*) Patience! . . . nous allons voir — (*Haut, lisant.*) „Attendu, attendu . . . .“ La conclusion . . . „Voir dire le marquis de la Seiglière que, dans les vingt-quatre heures, il sera tenu de déguerpir . . . .“ Déguerpir! . . . . “Sinon y être contraint dans les formes accoutumées, avec l'assistance de tous officiers et agents de la force publique . . . . .“ (*Avec une colère contenue.*) C'est tout.

DESTOURNELLES (*à part*). Le coup est porté.

LE MARQUIS (*pliant le papier qu'il met froidement et résolûment dans sa poche*). Jasmin!

DESTOURNELLES. Si monsieur le marquis avait besoin . . . .

LE MARQUIS. Je vous suis obligé . . . . Jasmin! . . . . mon épée!

DESTOURNELLES. Votre épée? . . . . Que voulez-vous faire?

LE MARQUIS. Vous allez le savoir.

DESTOURNELLES. Mais, monsieur le marquis . . . .

LE MARQUIS (*éclatant*). Ah! vous avez pensé que vous pourriez impunément souffleter mon blason?[5] Ah! vous êtes venu pour me narguer, pour me braver en face! . . . . Un huissier a sali le seuil de ma porte, et c'est à vous que je dois cet affront! . . . . Mon épée! . . . . l'épée de mes pères! . . . .

DESTOURNELLES. Encore une fois, que prétendez-vous faire?

LE MARQUIS. Vous sauterez par cette fenêtre, ou je vous couperai les deux oreilles . . . . à votre choix.

DESTOURNELLES (*froidement*). Monsieur le marquis, vous me divertissez.

LE MARQUIS. Je ne vous divertirai pas longtemps . . . . Jasmin! . . . . Mais ce maraud arrivera-t-il? . . . . Jasmin!

JASMIN (*entrant du fond*). Me voilà . . . . Que demande monsieur le marquis?

LE MARQUIS. Ce que je demande?

DESTOURNELLES (*froidement*). Monsieur le marquis demande son épée.

---

[1] Exclamation du langage familier, qui marque la *surprise, l'étonnement, l'incrédulité*. En allemand cette exclamation se traduit par warum nicht gar! der Teufel! ou quelque chose d'analogue.

[2] *Référer* signifie en termes de palais *faire un rapport*. Le participe *référé* est aussi substantif masculin et signifie alors *le recours au juge* qui, dans les cas d'urgence, a le droit de statuer provisoirement. On dit juger *en état de référé* ou simplement *en référé*.

[3] *Le mort saisit le vif* est un terme de jurisprudence qui signifie: à l'instant où quelqu'un meurt, son héritier légitime devient propriétaire de son bien, sans qu'il soit besoin de formalités de justice.

[4] Voyez page 675, note 4.

[5] *Souffleter* (donner un soufflet à) *mon blason* (à mes armes, voyez page 357, note 1) signifie: insulter à ma noblesse.

LE MARQUIS. Hein?

DESTOURNELLES. Allez la lui quérir.

LE MARQUIS (*à part*). Comment? voilà l'impression .... Il n'a pas peur ....

JASMIN (*avec stupeur*). Son épée? ....

DESTOURNELLES. Oui, l'épée de ses pères.

JASMIN. Si monsieur le marquis voulait me dire où il l'a mise? ....

LE MARQUIS. C'est bien .... drôle! .... laissez-nous. (*Jasmin sort. Le marquis se jette avec colère dans son fauteuil*). Diable d'homme!

DESTOURNELLES (*à part*). C'est le premier transport .... Il n'a pas été long .... Frappons les derniers coups. (*Il se rapproche du marquis avec respect*). Monsieur le marquis veut-il me permettre une observation?

LE MARQUIS (*après un silence*). Laquelle, monsieur?

DESTOURNELLES. En me coupant les deux oreilles, monsieur le marquis eût-il sensiblement amélioré sa situation? Il est permis d'en douter; peut-être n'eût-il réussi qu'à se priver des services d'un homme venu ici, non pour le narguer, mais pour l'aider à sortir de l'abîme où il est tombé.

LE MARQUIS. J'en sortirai, monsieur, par le plus court chemin et sans le secours de personne, mais, auparavant, je dirai à monsieur Bernard que, s'il chasse comme un gentilhomme, il se conduit comme un manant.

DESTOURNELLES. Vous ne direz pas cela.

LE MARQUIS (*se levant*). Je le dirai .... Comment, ventre-saint gris![1] un garçon que j'aimais, que j'héberge depuis six semaines, qui boit mon vin, monte mes chevaux, dépeuple mes forêts! .... Hier encore, il m'a tué trois loups.

DESTOURNELLES. Eh! monsieur le marquis, depuis six semaines, c'est lui qui vous héberge, et c'est vous qui tuez son gibier.

LE MARQUIS. Soit .... je pouvais en douter .... Mais, tête-bleu,[2] monsieur, lorsqu'on a l'honneur d'avoir sous son toit le marquis de la Seiglière, ce n'est pas par huissier qu'on lui donne congé. Bernard est un manant, et je le lui dirai.

DESTOURNELLES. Pouvez-vous méconnaître à ce point le plus noble cœur qui ait jamais battu dans la poitrine d'un galant homme?

LE MARQUIS. Vous nous la donnez belle![3] .... Et ce papier, monsieur, cet immonde papier!

DESTOURNELLES. Ce papier, monsieur le marquis? .... Comment n'avez-vous pas deviné sur-le-champ qu'il n'a pu vous être envoyé qu'à l'insu de ce brave jeune homme?

LE MARQUIS. Qui donc, alors?

DESTOURNELLES. C'est moi .... qui, sans consulter mon client, et usant des pouvoirs qu'il m'avait confiés, ai cru devoir, pour vous sauver, recourir aux moyens extrêmes.

---

[1] Juron familier du roi Henri IV, repris et adopté par les nobles de la restauration.

[2] Dans ce juron *bleu* est corrompu de *Dieu* (comme dans *parbleu*, etc.).

[3] *Vous me la donnez* (ou bien *bailles*) *belle!* est une locution elliptique qui signifie: Vous voulez m'en faire accroire, vous voulez me tromper.

LE MARQUIS. Pour me sauver?

DESTOURNELLES. Pour vous sauver! Il y a des plaies qu'on ne guérit qu'en y portant le fer et la flamme. Sachez-le bien, vous n'êtes ici que par la tolérance de Bernard.

LE MARQUIS. La tolérance!

DESTOURNELLES. Ah! . . . . voilà ce que vous ne paraissiez pas comprendre. Vous ne sentiez pas qu'aux yeux de tous vous êtes dans une condition humiliante et précaire. Monsieur le marquis, vous m'invitiez tout à l'heure à sauter par la fenêtre . . . . Eh bien, mieux vaut cent fois sauter par la fenêtre que de se traîner dans les escaliers. On traverse une position équivoque, on n'y séjourne pas. Votre honneur était en péril, vous dormiez, je vous ai réveillé.

LE MARQUIS. Bien obligé. Mais alors, si je vous comprends, je n'ai plus qu'un parti à prendre, ... et ce parti, c'est de faire mes paquets.

DESTOURNELLES. C'est le plus prompt . . . . c'est le plus sûr . . . ., mais . . . .

LE MARQUIS. Pensez-vous qu'il m'effraye? . . . . Je connais le chemin de la pauvreté, monsieur . . . . Je le reprendrai sans pâlir.

DESTOURNELLES. Bien, monsieur le marquis, très bien. . . . . Je reconnais là l'héritier d'une race de preux[1] . . . . car, à votre âge, renoncer à ce luxe héréditaire, pour aller grelotter au coin du petit feu de la baronne, c'est cruel.

LE MARQUIS. Très cruel.

DESTOURNELLES. Pour vous encore, ce n'est rien; mais votre fille . . . .

LE MARQUIS. Ma fille!

DESTOURNELLES. Vous êtes père, monsieur le marquis; si les sacrifices ne coûtent rien à votre grand cœur, s'il vous plaît d'accepter le rôle d'Œdipe, songez que vous imposez à cette aimable enfant la tâche d'Antigone.

LE MARQUIS *(attendri)*. Eh quoi? . . . . ma pauvre Hélène . . . . ma fille bien-aimée! . . . .

DESTOURNELLES. Monsieur le marquis, vous êtes bien ici.

LE MARQUIS. C'est vrai, mon ami, je n'y suis pas mal.

DESTOURNELLES. Séjour enchanté! . . . . Si nous pouvions trouver un moyen de tout concilier . . . .

LE MARQUIS. Un moyen?

DESTOURNELLES. Oui, un moyen qui sauverait du même coup l'honneur du père et la fortune[2] de l'enfant.

LE MARQUIS. Est-ce que vous entrevoyez? . . . . Destournelles, voyons, mon vieil ami, car nous sommes de vieux amis, je me mets entre vos mains . . . . conseillez-moi, dirigez-moi , . . . Vous dites qu'il y aurait peut-être un moyen?

DESTOURNELLES. Sans doute . . . . il y en a un . . . . un seul, mais il est bon.

LE MARQUIS. S'il est bon, je m'en contenterai. Quel est-il?[3] . . . .

---

[1] *Preux*, vieux mot qui signifie *brave, vaillant*. Il est encore usité comme adjectif et comme substantif, mais seulement dans des locutions telles que: C'est un *preux chevalier*, c'est un *preux*.

[2] C'est-à-dire: les *biens*, la *propriété*. [3] Mieux: Quel est ce *moyen*?

DESTOURNELLES *(hésitant)*. Ah! . . . . je crains de vous l'apprendre . . . . Vos idées sont telles . . . .

LE MARQUIS. Parlez, parlez, de grâce, ne voyez-vous pas que je peux tout entendre?

DESTOURNELLES. Eh bien! puisque vous le voulez . . . . Monsieur le marquis, ce Napoléon, que vous jugez si sévèrement, n'était pourtant pas sans mérite; il avait compris la nécessité de rapprocher la noblesse et la bourgeoisie. Un homme comme vous n'est-il pas fait pour s'associer aux grandes pensées de l'empereur?

LE MARQUIS. Sans doute . . . . mais veuillez m'apprendre . . . .

DESTOURNELLES. Pensez-vous que monsieur de Vaubert soit sérieusement épris de sa fiancée? . . . .

LE MARQUIS. Peuh! . . . .

DESTOURNELLES. Pensez-vous que, de son côté, mademoiselle de la Seiglière aime éperdument le baron?

LE MARQUIS. Peuh! . . . .

DESTOURNELLES. Trouvez-vous en lui le modèle des gendres?

LE MARQUIS. Il manque un lièvre à vingt pas . . . .

DESTOURNELLES. Vous disiez tout à l'heure que Bernard chasse comme un gentilhomme . . . . Le fait est qu'à vous voir ensemble, on jurerait deux frères d'armes, deux chevaliers de la Table ronde . . . . Que lui manque-t-il donc pour être un gentilhomme accompli?

LE MARQUIS. La noblesse.

DESTOURNELLES. Vous l'avez dit. Eh bien! qu'il la reçoive de vous . . .

LE MARQUIS. Comment?

DESTOURNELLES. Avec la main de votre fille.

LE MARQUIS. Qu'entends-je? . . . . une mésalliance! . . . .

DESTOURNELLES. Non pas . . . . une fusion de races . . . . et vous êtes sauvé!

LE MARQUIS. Jamais, monsieur, jamais! . . . . Plutôt la ruine.

DESTOURNELLES. Je m'en doutais; à votre aise. Seulement, je m'étonne, monsieur le marquis, qu'un esprit aussi éclairé que le vôtre n'ait pas là-dessus des idées plus conformes aux besoins du siècle.

LE MARQUIS. Je ne me soucie pas mal des besoins du siècle.

DESTOURNELLES. Au temps où nous vivons, déroger, c'est se ménager un appui. Voulez-vous connaître toute ma pensée? Vous avez des ennemis.

LE MARQUIS. Moi?

DESTOURNELLES. Tout homme supérieur en a. Savez-vous ce que les libéraux disent de vous?

LE MARQUIS. Quoi donc?

DESTOURNELLES. Ils vous signalent comme un ennemi des libertés publiques. Le bruit court que vous détestez la Charte.[1]

LE MARQUIS. Savez-vous bien, monsieur, que c'est une infamie? . . . . Moi, l'ennemi des libertés publiques! . . . . Je les adore. Et comment m'y prendrais-je pour détester la Charte? Je ne la connais pas.

---

[1] La loi fondamentale qui, après la restauration des Bourbons, établit en France le régime constitutionnel s'appelait la *Charte constitutionnelle* ou simplement la *Charte* (die Charte). Elle fut octroyée par le roi Louis XVIII, le 4 juin 1814.

DESTOURNELLES. Enfin je ne veux pas vous effrayer .... Mais si une seconde révolution éclatait ....

LE MARQUIS. Parlez-vous sérieusement? .... une seconde révolution! ....

DESTOURNELLES. Monsieur le marquis, nous sommes sur un volcan.[1]

LE MARQUIS. Un volcan?

DESTOURNELLES. Que deviendra votre fille au milieu de la tourmente?

LE MARQUIS. Que dites-vous? .... Hélène! ....

DESTOURNELLES. Le nom seul de monsieur de Vaubert suffira pour attirer la foudre.

LE MARQUIS. Ma fille .... Ah! plutôt que de la voir exposée ....

DESTOURNELLES. Comprenez-vous maintenant l'opportunité d'une mésalliance? En adoptant un enfant de l'empire, vous ralliez à vous l'opinion, vous vous créez des alliances dans un parti qui vous repousse, et vous achevez de vieillir près de votre fille, heureux, tranquille, honoré, à l'abri des révolutions.

LE MARQUIS *(à part)*. Il parle bien.

DESTOURNELLES. Et puis, vous serez, pardieu! bien à plaindre d'avoir pour gendre un jeune héros, qui vous aime, que vous aimez, qui perpétuera votre nom, et qui héritera, si vous le voulez bien, de votre titre: Le marquis de *Stamply-la-Seiglière!* cela sonne-t-il si mal à l'oreille?

LE MARQUIS. *Stamply-la-Seiglière* .... J'aimerais mieux *la Seiglière-Stamply* .... Enfin .... on verrait. Vous me connaissez, Destournelles; il n'est pas de sacrifice que je ne puisse faire pour assurer l'avenir de ma fille .... Mais comment la décider? ....

DESTOURNELLES *(souriant)*. Croyez-moi, vous y réussirez.

LE MARQUIS. Hein? qui peut vous faire croire? ....

DESTOURNELLES. Vous y réussirez, vous dis-je; et quant à Bernard, je réponds de lui.

LE MARQUIS. Parbleu! .... Je voudrais bien voir .... Mais, Destournelles .... nous oublions .... Et la baronne?

DESTOURNELLES. Madame de Vaubert?

LE MARQUIS. Mes engagements sont tels ....

DESTOURNELLES. Mettez-lui sous les yeux ce petit papier, et vous saurez à quoi vous en tenir sur le désintéressement de cette noble dame.

LE MARQUIS. Qu'entends-je! .... Quel trait de lumière ....

(La porte de droite s'ouvre, la baronne s'arrête inquiète en voyant Destournelles.)

DESTOURNELLES. La voici .... Faut-il que je me retire?

LE MARQUIS. Grand Dieu! .... me laisser seul avec elle ....

DESTOURNELLES *(à part)*. C'est juste. Pauvre marquis! .... Il n'est pas de force.

---

[1] Mot devenu célèbre et prononcé réellement par M. de Salvandy. Il fut dit au duc d'Orléans (qui régna sous le nom de *Louis-Philippe Ier* de 1830 à 1848), au milieu de la fête donnée par ce prince au roi de Naples, peu de temps avant la révolution de Juillet (1830). Voici ce que M. de Salvandy dit textuellement: *„C'est une fête napolitaine, monseigneur, nous dansons sur un volcan."* C'est donc par anticipation que Sandeau, qui a écrit sa pièce en 1851, fait prononcer ce mot par Destournelles en 1817.

SCÈNE III.

LA BARONNE. Encore ici, monsieur Destournelles?

DESTOURNELLES. C'est à peu près ce que monsieur le marquis me faisait l'honneur de me dire, il n'y a qu'un instant; je répare le temps perdu.

LA BARONNE. Vous causiez? . . . .

DESTOURNELLES. Oui, madame! *(Bas au marquis, passant derrière lui.)* Allons, ferme! Abordez la question.

LA BARONNE. Puis-je savoir? . . . .

LE MARQUIS. Ah! baronne, nos affaires vont mal.

LA BARONNE. Que dites-vous?

DESTOURNELLES *(bas)*. Le papier . . . . donnez-lui le papier.

LE MARQUIS. Tâchez de déchiffrer ce grimoire.

LA BARONNE *(prenant l'exploit)*. Qu'est-ce que cela? *(Elle parcourt le papier)*. Un exploit! . . . . de Bernard! . . . .

LE MARQUIS. Hein? . . . . Qu'en dites-vous?

LA BARONNE *(à part)*. Destournelles ici, ... c'est un piège. *(Haut)*. Eh bien, marquis, que comptez-vous faire?

LE MARQUIS. Mais . . . . baronne . . . . je vous le demanderai . . . . car avant tout . . . . je serais bien aise d'avoir votre avis.

LA BARONNE. Mon avis, monsieur le marquis, est que votre honneur et votre dignité sont deux joyaux plus précieux que votre fortune. Devant un pareil acte de brutalité, l'hésitation n'est plus permise; vous ne pouvez rester ici, vous n'avez plus qu'à vous retirer.

LE MARQUIS. Où?

LA BARONNE. Vous le demandez! Si j'avais pu oublier les engagements qui nous lient, la ruine de votre maison me les rappellerait. Marquis de la Seiglière, le château de Vaubert est à vous.

LE MARQUIS. Généreuse baronne! . . . . Croyez que mon cœur . . . . *(A part.)* Cela devient fort embarrassant.

DESTOURNELLES *(à part)*. Tant de grandeur d'âme! . . . . C'est clair, elle est sûre de Bernard.

LA BARONNE. Venez donc, mon ami, le bonheur de nos enfants vous rendra au centuple les biens que vous aurez perdus.

LE MARQUIS *(la retenant)*. Oh! certainement . . . . Mais, croyez-vous, baronne, que nos enfants aient l'un pour l'autre une affection bien tendre?

DESTOURNELLES *(bas)*. Très bien!

LA BARONNE. Ils s'adorent.

LE MARQUIS. Vous croyez?

LA BARONNE. J'en suis sûre.

LE MARQUIS. Eh bien! moi, baronne, après la scène de tantôt, j'en doute un peu.

LA BARONNE. Que voulez-vous dire?

LE MARQUIS. Et puis, pensez-vous que dans les circonstances où nous sommes, un tel mariage fût bien d'accord avec les besoins du siècle?

DESTOURNELLES *(bas)*. Bravo!

LA BARONNE. Les besoins du siècle! . . . . Quel conte me faites-vous là?

LE MARQUIS. Voyez-vous, baronne, j'ai mûrement réfléchi.

LA BARONNE. Vous?

LE MARQUIS. Je ne suis pas, Dieu merci, aussi léger, aussi frivole qu'on se plaît à le dire; Destournelles, qui n'est pas un sot, le reconnaissait tout à l'heure . . . .

LA BARONNE *(à part)*. Où veut-il en venir?

DESTOURNELLES. C'est vrai, monsieur le marquis me faisait part . . . .

LE MARQUIS. Je lui disais: Destournelles, nous sommes sur un volcan . . . . Vous le disais-je, Destournelles?

DESTOURNELLES. En effet, monsieur le marquis.

LE MARQUIS. Je ne suis pas le marquis de Carabas,[1] moi.

DESTOURNELLES. Autres temps, autres mœurs!

LE MARQUIS. Allons au peuple . . . .

DESTOURNELLES. C'est cela! pour qu'à son tour il vienne . . . .

LE MARQUIS. Pour qu'à son tour il vienne à nous.

LA BARONNE *(à part)*. Je suis jouée. *(Haut.)* Marquis, regardez-moi en face. Vous avez résolu de marier votre fille à Bernard.

LE MARQUIS. Madame!

DESTOURNELLES *(bas au marquis)*. Pas de faiblesse!

LA BARONNE. Vous avez résolu de marier votre fille à Bernard.

LE MARQUIS. Moi?

LA BARONNE. Vous! . . . . Ainsi, monsieur le marquis, tandis que je me sacrifiais au soin de vos intérêts, vous complotiez avec votre digne conseiller de livrer à votre ennemi la fiancée de mon fils, vous portiez un coup de Jarnac[2] au champion qui combattait pour vous.

DESTOURNELLES *(au marquis)*. Un coup de Jarnac . . . . souffrirez-vous? . . . .

LE MARQUIS *(étourdi)*. Moi! *(Avec force.)* Eh bien! oui, madame, c'est la vérité: je suis las du rôle que je joue ici, le cœur m'en lève. Morbleu! vous me poussez à bout . . . . Ma fille épousera Bernard.

LA BARONNE. Prenez garde, marquis, c'est la guerre.

LE MARQUIS. Va pour la guerre! Je ne mourrai pas sans l'avoir faite au moins une fois.

LA BARONNE. Monsieur le marquis, c'est bien. Il ne me reste plus qu'à savoir si mademoiselle de la Seiglière se fera complice de votre félonie. Justement, la voici. Je vais . . . .

(Elle se dirige vers la porte de gauche.)

DESTOURNELLES. Madame!

LE MARQUIS. Au nom du ciel!

LA BARONNE. Vous le voyez, à la seule pensée de mettre votre

---

[1] Allusion à une chanson de Béranger; voyez page 474.

[2] *Coup de Jarnac* est une expression proverbiale qui, bien à tort, a pris un sens odieux, et par laquelle on désigne un mauvais tour auquel on ne pouvait s'attendre. L'origine de cette expression se rapporte à un combat judiciaire qui eut lieu le 10 juillet 1547, à Saint-Germain, en présence du roi Henri II et de toute la cour, entre le seigneur de *Jarnac* et le seigneur de la *Châteigneraie*. Ce dernier, qui soutenait contre son adversaire une infâme calomnie, tomba blessé par Jarnac au jarret: mais *ce coup de Jarnac* n'eut rien que de loyal, et le duel se passa dans toutes les règles de l'honneur.

fille dans la confidence de vos lâches projets, vous tremblez; la conscience même de monsieur Destournelles se révolte.

LE MARQUIS. C'est que j'entends me réserver le droit, madame, d'expliquer à ma fille . . . .

LA BARONNE. Tenez, j'ai pitié de vous; faites vous-même votre confession . . . . je n'assisterai pas à votre honte. C'est déjà bien assez que vous ayez à rougir devant votre enfant.

(Hélène entre par la porte de gauche, qui se referme.)

SCÈNE IV.

LA BARONNE. Vous arrivez à propos, chère Hélène.

HÉLÈNE. A propos, madame! . . . . Que se passe-t-il donc?

LA BARONNE. Je laisse à votre père le soin de vous l'apprendre. *(Bas au marquis.)* Allons, monsieur le marquis, à l'œuvre, la tâche est belle. Pour moi, je sais ce qu'il me reste à faire; adieu.

(Elle sort. — Destournelles, pendant ces derniers mots, a rejoint le marquis.)

SCÈNE V.

LE MARQUIS. Bon voyage!

DESTOURNELLES. Vous triomphez!

LE MARQUIS. Si elle croit que je suis dupe de son désintéressement! . . . . Mais comment préparer ma fille? . . . .

DESTOURNELLES *(bas)*. Pas de préparations .... Allez droit au but .... et je vous réponds du succès. — Je vous laisse. *(Il sort.)*

Après s'être assuré que sa fille Hélène aime réellement Bernard et qu'elle n'a pour son ami d'enfance, le jeune baron Raoul de Vaubert, que les sentiments d'une sœur, le vieux marquis prend définitivement sa résolution. Il ne reste plus qu'à la communiquer à Bernard, sans compromettre sa dignité de gentilhomme. Le jeune officier revient justement de Poitiers et accourt tout indigné lorsqu'il a appris qu'on s'est permis d'envoyer en son nom et à son insu un huissier au château de la Seiglière.

SCÈNE VII.

BERNARD *(entrant agité du fond)*. Ah! monsieur le marquis, ce qu'on vient de me dire est-il vrai? En mon nom et à mon insu, on s'est permis de vous adresser . . . .?

LE MARQUIS *(bas à Bernard)*. Silence! . . . . je sais tout.

BERNARD. C'est un indigne abus de confiance . . . .

LE MARQUIS *(bas)*. Encore une fois, je le sais, taisez-vous. *(Il passe devant lui.) (Haut.)* D'ailleurs, c'est bien de cela qu'il s'agit! J'en apprends de belles[1] sur votre compte, monsieur le héros.

BERNARD. Sur mon compte?

LE MARQUIS. Accueilli sous ce toit comme un frère, comme un fils . . . . oui, monsieur, comme un fils . . . . vous vous êtes oublié jusqu'à porter vos vues . . . .

---

[1] *J'en apprends de belles sur votre compte* est une locution elliptique et ironique qui signifie: J'apprends que vous avez fait de grandes sottises. (Ich höre ja ſchöne Dinge über Sie.) On dit de même: *Il en a fait de belles.* (Er hat ſchöne Streiche gemacht.)

BERNARD. Ah! monsieur le marquis, épargnez un malheureux. Je m'éloigne, je pars . . . . je vais expier loin de vous, loin de votre fille, un espoir insensé qui n'a fait que traverser mon cœur.

LE MARQUIS. A d'autres![1]

BERNARD. Je ne suis revenu que pour me justifier et vous dire un éternel adieu.

LE MARQUIS. Ah! vous croyez, monsieur, que les choses peuvent se passer de la sorte? Vous croyez que lorsqu'on a jeté le trouble dans un jeune cœur, il ne reste plus qu'à faire sa valise, et que tout est dit? . . . . Non pas, s'il vous plaît.

BERNARD. Si je savais une expiation plus rigoureuse . . . . s'il vous fallait mon sang . . . .

LE MARQUIS. Que diable voulez-vous que je fasse de votre sang? Vous ne partirez pas, monsieur.

BERNARD. Mais, monsieur le marquis . . . .

LE MARQUIS. Vous ne partirez pas, vous dis-je. *(A Hélène.)* Eh bien! et toi, ma fille, tu ne dis rien?

HÉLÈNE. Monsieur Bernard . . . . puisque mon père l'exige . . . . il vous aime . . . . vous ne voudriez pas l'affliger . . . .

BERNARD *(passant devant le marquis)*. Ah! mon Dieu! . . . . ma raison s'égare . . . . Ai-je rêvé le désespoir, ou bien rêvé-je maintenant le bonheur? Monsieur le marquis . . . . Mademoiselle . . . . que dois-je croire?

HÉLÈNE. Que mon père est bon comme le bon Dieu.

BERNARD. Oh! . . . . monsieur le marquis . . . .

HÉLÈNE *(apercevant Raoul)*. Monsieur de Vaubert!

LE MARQUIS. Ah! diable, que vient-il faire en ce moment? . . . . Retirez-vous tous deux, laissez-nous.

(Raoul entre du fond et se tient un moment sur le pas de la porte.)

SCÈNE VIII.

RAOUL. Monsieur Bernard, vous n'êtes pas de trop entre nous. Mademoiselle, c'est vous que je cherchais.

HÉLÈNE. Moi, monsieur de Vaubert?

LE MARQUIS. Permettez; vous voulez une explication, vous l'aurez.... mais il ne convient pas que ma fille . . . .

RAOUL. Pardon, monsieur le marquis, il est nécessaire, au contraire, que votre fille sache . . . .

LE MARQUIS. Monsieur, c'est moi seul que cela regarde.

RAOUL. Non, monsieur le marquis, c'est à moi de parler . . . . et je parlerai. Mademoiselle, j'apprends à l'instant même ce que vous ignorez encore, ce qu'on m'avait laissé ignorer jusqu'ici . . . . j'apprends . . . .

LE MARQUIS. Eh! . . . . ventre-saint-gris, monsieur, laissez les gens en paix, et retournez à vos coquilles.

BERNARD. Prenez garde, monsieur, prenez garde.

RAOUL *(avec hauteur)*. Qu'entendez-vous par là, monsieur Bernard?

---

[1] *A d'autres!* locution elliptique pour: faites accroire cela à d'autres.

BERNARD. Monsieur!

RAOUL. Vous n'étoufferez pas la voix d'un galant homme;[1] je signalerai à mademoiselle de la Seiglière le précipice où l'on veut la pousser.

HÉLÈNE. Qu'entends-je!... Ah! parlez, monsieur de Vaubert, parlez.

RAOUL. J'apprends, mademoiselle, que la donation faite à monsieur le marquis par son ancien fermier est nulle de plein droit par le seul fait de l'existence du fils du donateur: depuis six semaines vous n'êtes plus chez votre père, vous êtes chez monsieur Bernard.

HÉLÈNE *(regardant tour à tour Bernard et le marquis)*. Comment?...

BERNARD. Mademoiselle . . .

LE MARQUIS. Chansons que tout cela! . . . .

RAOUL. Ce n'est pas tout. J'apprends aussi les nouvelles dispositions prises pour éteindre un procès, perdu d'avance, pour replacer sur votre tête l'héritage de vos ancêtres.

LE MARQUIS. Eh! morbleu! monsieur . . .

RAOUL *(poursuivant)*. J'apprends qu'aujourd'hui même sous le coup d'une assignation . . .

LE MARQUIS *(avec emportement)*. N'achevez pas.

BERNARD *(de même)*. Cela est faux, monsieur, vous ignorez...

RAOUL *(avec calme)*. Vous avez raison, messieurs, les oreilles de cette noble créature ne sont pas faites à de telles révélations. Mademoiselle, vous êtes libre; il ne sied pas à la pauvreté de se mettre en balance avec la fortune. Sachez seulement qu'en vous rendant votre parole, je n'entends pas retirer la mienne. S'il ne convenait pas à mademoiselle de la Seiglière de se prêter à une transaction que je m'abstiens de qualifier . . .

BERNARD. Monsieur de Vaubert!

RAOUL. Ma maison s'ouvrirait avec joie pour vous recevoir, et béni serait le jour où vous auriez pris place à mon foyer. *(Moment de silence. — Hélène regarde tour à tour, et lentement, Bernard et M. de Vaubert; elle s'approche du marquis.)*

HÉLÈNE. Répondez, mon père, est-ce vrai?

LE MARQUIS. Quoi?

HÉLÈNE. Ce que monsieur de Vaubert vient de m'apprendre.

LE MARQUIS. Monsieur de Vaubert ne sait ce qu'il dit.

HÉLÈNE. Mon père, répondez, franchement, sans détours, et ne craignez pas de trouver votre fille au-dessous des devoirs que pourra lui imposer le soin de votre honneur. Répondez en vrai gentilhomme. Qui reçoit ici l'hospitalité?.... Est-ce nous?... Est-ce monsieur Bernard? . . .

BERNARD *(passant devant Raoul)*. Mademoiselle . . .

HÉLÈNE *(l'arrêtant du geste)*. Répondez, mon père.

LE MARQUIS. Que veux-tu que je te dise? On a profité de mon absence pour faire un code de lois auxquelles il est impossible de rien comprendre. Suis-je chez Bernard? Bernard est-il chez moi? Personne n'en peut rien savoir.

HÉLÈNE. C'est donc vrai!... Ainsi, mon père, ainsi, quand ce

---

[1] Un *galant* homme est un homme qui a de l'honneur et use de procédés délicats; un homme *galant* est un homme qui cherche à plaire aux dames.

jeune homme s'est présenté armé de ses droits, nous ne lui avons pas restitué loyalement son héritage! . . . Au lieu de nous retirer tête haute . . . nous avons obtenu qu'il consentît à nous garder chez lui! De votre fille qui ne savait rien . . . (*Se retournant vers Bernard avec fierté*) Qu'avez-vous dû penser de moi, monsieur?

BERNARD. Ah! mademoiselle, le ciel m'est témoin . . .

HÉLÈNE. Quand je vous ai tendu la main, vous croyant pauvre et déshérité . . . et plus tard . . . et tout à l'heure encore . . . (*Avec égarement.*) Oh! mon père, est-ce assez de honte?

LE MARQUIS. Ma fille, mon enfant, calme-toi, je ne voulais que ton bonheur.

HÉLÈNE (*relevant la tête*). Mon bonheur . . . et vous ne vous aperceviez pas que j'étais le prix d'un marché!

BERNARD. Non, mademoiselle, non.

HÉLÈNE. Et si monsieur de Vaubert ne fût venu à temps .... Bien, monsieur de Vaubert, voici ma main. (*Raoul s'approche d'elle.*)

BERNARD. O ciel!

RAOUL. Merci, mademoiselle.

HÉLÈNE. Allons, mon père, relevez-vous, la pauvreté n'a pas droit de mésalliance. Marquis de la Seiglière, reprenez la fierté de votre race. Partons, sortons d'ici. Mon père, appuyez-vous sur moi. Baron de Vaubert, emmenez votre femme. (*La baronne et Destournelles paraissent au fond.*)

SCÈNE IX.

DESTOURNELLES. Sa femme!

LA BARONNE (*avec joie*). J'en étais sûre!

RAOUL. Oui, ma mère, oui, embrassez votre fille.

BERNARD (*à part*). Ah! tout est perdu.

LA BARONNE. Chère Hélène... (*Triomphante, bas au marquis.*) Eh bien, mon vieil ami, était-il si facile de briser des liens aussi sacrés?

LE MARQUIS. Madame! . . . (*A part.*) Que la peste l'étouffe, elle et son fils!

HÉLÈNE. Par pitié, monsieur de Vaubert, ne restons pas ici.

LA BARONNE. Venez, nobles enfants. (*Ils font un pas pour sortir.*)

DESTOURNELLES (*s'avançant*). Eh! non, madame; demeurez. Vous vous retiriez devant sa fortune, il n'a plus rien que son épée.

HÉLÈNE. Que veut dire . . .

RAOUL. Je ne comprends pas . . .

LE MARQUIS. Oui, qu'est-ce que cela signifie?

DESTOURNELLES. Ce que cela signifie? monsieur le marquis...

BERNARD. Monsieur Destournelles!

DESTOURNELLES. Oh! soyez tranquille, ce ne sera pas long, et je pars avec vous. Cela signifie que ce matin, quand j'allais chez maître Durousseau pour vous rendre à tous la vue ou la raison, ce brave garçon allait chez un notaire légaliser sa ruine et signer l'abandon de ses droits.

TOUS. O ciel!

HÉLÈNE. Refusez, mon père, refusez.

DESTOURNELLES. Refuser! .... Est-ce que vous le pouvez maintenant? Vous avez accepté la donation du père. Personne au monde ne peut empêcher Bernard de ratifier ce que son père a fait.

LE MARQUIS. Cependant, monsieur ....

DESTOURNELLES. Après cela, monsieur le marquis, si la possession de ce château embarrasse votre délicatesse, le domaine public s'en arrangera volontiers. Quant à moi, je sors d'ici pour n'y rentrer jamais; mais je ne partirai pas sans avoir soulagé mon cœur, sans vous avoir dit, madame la baronne, que si vous l'emportez, c'est en faisant votre malheur à tous: celui de monsieur le marquis, séparé pour jamais d'un compagnon qu'il aimait déjà comme son fils ....

LE MARQUIS. C'est vrai.

DESTOURNELLES. Celui de vos enfants, que vous condamnez à des regrets éternels ....

RAOUL *(regardant Hélène, qui tressaille)*. Des regrets! ....

DESTOURNELLES. Le vôtre, enfin; oui, madame, le vôtre, car, sachez-le bien, vous n'aurez pas impunément désuni deux cœurs qui s'aiment pour river l'un à l'autre deux cœurs qui ne s'aiment pas. Et maintenant que j'ai tout dit, partons, monsieur Bernard.

HÉLÈNE *(à part)*. Grand Dieu!

RAOUL. Que voulez-vous dire? *(L'arrêtant du geste.)* Non pas, monsieur, expliquez-vous.

DESTOURNELLES. Monsieur .... observez ces deux jeunes gens: leur silence vous apprendra peut-être ce que vous ne devinez pas.

Le jeune baron interroge sa fiancée du geste et du regard. La réponse muette d'Hélène ne laisse pas de doute, quoiqu'elle ajoute qu'elle ne reviendra pas sur sa parole. Loin d'accepter un pareil sacrifice, M. de Vaubert, qui a le cœur noble et généreux, met lui-même la main qu'elle lui tend dans celle de Bernard, et ne revendique de tous les deux que le titre de frère. C'est ainsi que la pièce finit à la satisfaction de tout le monde, excepté de la baronne de Vaubert, dont les calculs égoïstes se trouvent déjoués.

Ajoutons que le grand succès que cette belle comédie a eu au Théâtre-Français où on la reprend presque tous les ans, est dû non-seulement à l'intérêt soutenu d'une intrigue habilement combinée, au charme d'un dialogue vif et entraînant, au talent des artistes de la première scène de Paris, mais encore à sa portée sociale et à son actualité. C'est, dans un cadre étroit et ingénieusement trouvé, tout un chapitre d'histoire contemporaine. L'union de la noble demoiselle, fille d'un des représentants les plus francs de l'ancienne noblesse, avec un fils du peuple nous montre la fusion des classes qui s'est opérée en France et s'y poursuit continuellement à la suite de la révolution de 1789.

PONSARD.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

FRANCIS PONSARD, né en 1814 à Vienne, en Dauphiné, où son père était avoué, montra de bonne heure du penchant pour la poésie et les lettres. Cependant, après avoir achevé ses études classiques à Lyon, il alla faire son droit à Paris. Rangé et laborieux, il sut satisfaire en même temps à son goût pour les vers et aux exigences des études sérieuses. Tout en se faisant recevoir avocat, il traduisit en vers le *Manfred* de lord Byron, traduction estimable, mais qui passa à peu près inaperçue. Bientôt, sous l'influence de la réaction classique que les succès de la célèbre tragédienne Rachel[2] inauguraient au Théâtre-Français, il composa sa tragédie *Lucrèce*, qui jouée en 1843, à l'Odéon, par les artistes du *second* Théâtre-Français, fut applaudie avec frénésie, et fut couronnée par l'Académie française. Ce succès, il faut en partie le mettre sur le compte de la joie qu'éprouvaient les antagonistes du romantisme d'avoir enfin une nouvelle production à opposer aux extravagances des *hugolâtres*.[3] Le sujet simple et antique, le style concis et nerveux, les caractères nettement tracés de la pièce de Ponsard semblaient marquer un retour vers la manière des grands maîtres du 17e siècle; mais, malgré ces belles qualités, on reconnaît aujourd'hui assez généralement que *Lucrèce* n'est qu'une tragédie médiocre.

En 1846, Ponsard fit représenter, à l'Odéon, *Agnès de Méranie*, tragédie dont le sujet est emprunté à l'histoire du moyen âge. Nous en reproduisons plus bas une des scènes les plus remarquables. Le succès de cette pièce ne répondit pas aux espérances fondées sur l'auteur de *Lucrèce*. En 1850, Ponsard aborda le Théâtre-Français avec le grand et beau drame de *Charlotte Corday*. Cette nouvelle étude historique, si remarquable par la fidélité des peintures, la noblesse des idées et la virilité du style, eut pourtant, elle aussi, moins de succès à la représentation qu'à la lecture. La comédie d'*Horace et Lydie*, qui suivit quelque temps après, était une gracieuse imitation du poète favori de l'auteur; mais elle ne servit qu'à démontrer que la comédie demande, plus que tout autre ouvrage dramatique, l'actualité, et que le public de nos jours est absolument incapable de s'intéresser, au théâtre, à un tableau de mœurs antiques. Le poète ne fut pas plus heureux avec deux autres études fort remarquables tirées de l'antiquité, le poème d'*Homère*, et la tragédie d'*Ulysse*, qui ne put se soutenir à la scène, même avec le concours de la musique de M. Gounod.

---

[1] En partie d'après Vapereau, *Dictionnaire des Contemporains*.

[2] Élisa-Rachel *Félix*, connue sous le nom de *Rachel*, voyez page 632. Cette actrice, célèbre dès l'âge de 18 ans, ressuscita au Théâtre-Français l'ancienne tragédie classique par un talent hors ligne, et attira la foule aux chefs-d'œuvre longtemps délaissés de Corneille et de Racine.

[3] C'est-à-dire des admirateurs fanatiques de Victor Hugo (voyez p. 591).

Ponsard fit représenter à l'Odéon, en 1853, *l'Honneur et l'Argent*, comédie en vers, dont nous reproduisons plusieurs scènes. Cette pièce, où tous les sentiments généreux parlent la bonne langue, fut très favorablement accueillie par le public, dégoûté du cynisme des spéculateurs. La popularité qu'elle valut à l'auteur lui ouvrit, en 1855, les portes de l'Académie française.

En 1866, Ponsard revint à l'interprétation poétique de l'histoire contemporaine en donnant au Théâtre-Français une comédie en vers, dont le titre singulier, *le Lion amoureux*, visait un peu trop à l'effet, mais qui marquait un véritable progrès, et qui a eu, sur la première scène de Paris, l'honneur de cent représentations consécutives. Le principal personnage de cette pièce, dont l'action se passe en 1794, *le lion amoureux*, c'est le conventionnel Humbert, l'ami du jeune général républicain Hoche. Après avoir encore donné au Théâtre-Français *Galilée*, drame en vers, le poète, qui depuis longtemps souffrait d'une cruelle maladie, mourut au mois de juillet 1867.

Les détracteurs de Ponsard, qui ne voient dans ses vers que de la prose rimée, l'ont appelé avec dédain le chef de *l'École du bon sens*, tandis que ses admirateurs le regardent comme le successeur de Corneille et de Racine. On sera plus près de la vérité en disant que Ponsard est un poète de talent qui a travaillé consciencieusement, et qui a su se faire une place entre les maîtres du passé et les maîtres nouveaux par l'alliance du bon goût avec le sentiment de la vie moderne.

AGNÈS DE MÉRANIE.

(1846.)

Le roi de France Philippe II, surnommé *Auguste* (1180—1223), épousa en 1193 la belle *Ingeborg*, sœur du roi Canut (Knut II) de Danemark, que notre poète appelle *Ingelberge*. Immédiatement après le mariage, il la répudia et fit prononcer le divorce par l'évêque de Reims. Ingeborg refusa de retourner en Danemark, entra dans un couvent français, et porta ses plaintes à Rome. Les commissaires du pape Célestin III convoquèrent un concile d'évêques français; mais aucun prélat n'osant élever sa voix contre le roi, celui-ci se crut autorisé à contracter un autre mariage. Il épousa, en 1196, la fille du comte de Méran, *Marie*, que quelques chroniqueurs appellent *Agnès*. C'est l'héroïne de notre tragédie. Les plaintes réitérées de la reine Ingeborg et de son frère, le roi de Danemark, décidèrent, en 1199, le pape Innocent III, successeur de Célestin, à envoyer en France, comme légat, le cardinal Pierre de Capoue. Celui-ci convoqua un concile à Dijon, et comme Philippe II refusait de renvoyer la fille du comte de Méran et de reprendre Ingeborg pour épouse légitime, le légat lança l'interdit sur le royaume de France. Alors partout les offices cessèrent, le peuple fut sans prières, sans consolations. En vain le roi chassa de leurs sièges les évêques qui observaient l'interdit, il dut plier devant le mécontentement universel qui menaçait sa couronne. Au mois de septembre 1200, Philippe déclara qu'il se soumettrait à la décision du pape. En effet, il reprit Ingeborg, mais il la traita plutôt en prisonnière qu'en reine, quoique Marie ou Agnès de Méranie fût déjà morte en 1201. Enfin, en 1218, le roi se réconcilia avec Ingeborg, ce qui excita une joie universelle. Les deux enfants de la comtesse de Méran furent, à la prière du roi, déclarés légitimes par le pape.

Cet épisode, qui est un exemple remarquable de la toute-puissance papale au moyen âge, fait le sujet de notre pièce. Ponsard, traitant les données historiques avec toute liberté, fait mourir Agnès de Méranie par le poison qu'elle prend elle-même dans l'intention de faire lever l'interdit par le sacrifice de sa vie.

En choisissant cet épisode du règne de Philippe II pour le sujet d'une tragédie, le poète a fait preuve d'un grand discernement. En effet, rien n'est plus dramatique que ce conflit du pouvoir temporel avec le pouvoir de l'Église au moyen âge, que la lutte de la passion contre cette puissance mystérieuse qui finit par forcer un roi puissant à immoler son amour à son devoir.

Nous reproduisons la scène dans laquelle l'interdit est prononcé par le légat du pape, que le poète fait entrer en scène sous l'habit d'un simple moine.

ACTE I, SCÈNE IV.

LE MOINE, PHILIPPE-AUGUSTE, AGNÈS, GUILLAUME-DES-BARRES, BARONS.

PHILIPPE. Eh bien, quel sujet vous amène,
Sire moine?

LE MOINE. Je viens au sujet de la Reine.

PHILIPPE. Alors expliquez-vous, moine; car la voici.

LE MOINE. Je ne vois pas la Reine; — elle n'est pas ici.

PHILIPPE. Comment?

LE MOINE. Souvenez-vous, ô roi Philippe-Auguste,
De celle qui languit dans un exil injuste.
La reine, votre épouse à qui Dieu vous a joint,
C'est madame Ingelberge; ailleurs il n'en est point.

PHILIPPE. Ah! tu viens de sa part! — Eh quoi? Que me veut-elle?
Tout est dit. Je suis las de sa plainte éternelle.
— Qu'elle parte! qu'elle aille, en ses glaciers du nord,
Retrouver, loin de moi, l'hiver dont elle sort!
Qu'elle parte! et je mets, sur la nef[1] qui l'emmène,
Une dot qui vaut plus que le plus beau domaine.
Mais qu'elle parte! — Va! son nom m'est odieux.

AGNÈS. O Philippe, sois-lui miséricordieux.
Laisse les mots amers pour la pitié meilleure.
Après t'avoir perdu, je comprends qu'elle pleure;
Elle est bien malheureuse. — Il faut, par la douceur,
Tempérer des refus qui lui percent le cœur.

(Philippe fait signe au moine de sortir.)

LE MOINE. Seigneur, vous ignorez mon sacré caractère.
— Vous voyez devant vous un légat du Saint-Père.

PHILIPPE. Un légat du Saint-Père!

AGNÈS. Un légat!

LES BARONS. Un légat!

LE MOINE *(s'avançant vers Philippe).*
Roi, vous avez péché par un double attentat.
Il vous a plu d'abord de choisir Ingelberge;
Vous avez à l'autel conduit la jeune vierge;
Vous avez devant Dieu fait serment, à genoux,
De la prendre pour femme et garder avec vous;

---

[1] La *nef* (navis), le navire. En prose on ne dit plus que la *nef d'une église*.

Et cependant, trois mois s'étaient passés à peine,
Vous ne la traitiez plus en épouse ni reine;
Et de brusques dégoûts, injustement conçus,
Effaçaient vos serments, que le ciel a reçus.
Vous avez, alléguant un prétexte sans force,
Au secours du parjure appelé le divorce!
Et, chose déplorable à dire! il s'est trouvé
Des prélats complaisants qui vous ont approuvé!
— Sire, ce que Dieu joint ne doit plus se dissoudre.
Le divorce est impie, et rien ne peut l'absoudre.
Vous fûtes criminel, quand vous avez banni
Celle à qui pour jamais vous vous étiez uni,
Et votre hymen nouveau, sire, est un nouveau crime
Qui, par la fausse épouse, exclut la légitime.
En vain vous vous couvrez d'un arrêt du clergé;
L'arrêt n'existe pas. — Rome n'a pas jugé.

PHILIPPE. Rome n'a pas jugé! Pourquoi donc son silence
A-t-il pendant cinq ans accepté la sentence?
Pourquoi n'a-t-on rien dit, quand j'allais m'engager?
Qu'est-ce qu'on attendait alors pour me juger?
Quel est ce jeu? d'où vient cette atroce folie
D'attaquer maintenant l'union accomplie?

LE MOINE. Sire, c'était du temps du pape Célestin,[1]
Vénérable vieillard, mais pontife incertain;
D'une main, où tremblait sa foudre moribonde,
Il n'osait affronter un des puissants du monde.
— Ce pontife n'est plus, et, depuis quelques mois,
Le saint-siége appartient au pape Innocent trois.
Or, le pape nouveau, gardien du mariage,
Ne supportera pas que personne l'outrage,
Et ne s'occupera d'amis ni d'ennemis,
Pour défendre les droits qui lui furent commis.
Il ne sait pas non plus laquelle, au fond de l'âme,
D'Ingelberge ou d'Agnès est la plus digne femme;
Mais il n'est pas besoin d'un plus ample examen;
Ingelberge, à ses yeux, représente l'hymen.
Devant cet intérêt, tout sentiment s'efface.
L'épouse est toujours plus que celle qui la chasse,
Et grâces, ni beauté, ni vertus même, rien
Ne peut donner un droit qui soit égal au sien.
(A Agnès.)
Madame, cette place est la place d'une autre,
N'usurpez plus, madame, un rang qui n'est pas vôtre.
(A Philippe.)
Sire, renvoyez-la! le temps est arrivé.
Brisez le cœur, pourvu que l'hymen soit sauvé.
C'est un sublime effort que le Saint-Père exige;
Mais vous devez savoir que la couronne oblige;
Et le pape voudrait vous en laisser l'honneur,
Plutôt que de sévir, s'il le fallait, seigneur.

[1] Célestin III, pape de 1191 à 1198.

PHILIPPE. Par le ciel! c'en est trop; qu'il sévisse, s'il l'ose!
Je ne le crains ni lui, ni ce qu'il se propose.
— Me séparer d'Agnès, ô moine insensé! — Tiens:
Va conseiller aux Turcs de se faire chrétiens!
Porte à Malek-Adhel[1] la crosse d'archevêque;
Va proposer au pape un voyage à la Mecque;
Tu parviendras plutôt à les persuader,
Qu'à cet acte inouï qu'on m'ose demander!
(A Agnès.)
Ne baissez pas la tête, et n'ayez peur, madame,
Je suis le roi Philippe, et vous êtes ma femme.
Restez dans ce palais, car vous êtes chez vous,
Sous la protection de votre noble époux.
— Je n'en crois pas mes yeux! Voici le Roi, nous sommes
Dans notre capitale, au milieu de nos hommes;[2]
Notre armée est ici; le bruit de nos clairons
Fera luire au soleil des milliers d'éperons;
Voici ce moine; eh bien! l'effronterie est grande!
C'est au Roi couronné le moine qui commande!

LE MOINE. Sire, je suis un moine, et vous êtes un roi;
Mais, quand je parle au nom de la divine loi,
Je suis l'élu de Dieu; vous, vous n'êtes qu'un homme.

PHILIPPE. Je te reconnais bien, ô doctrine de Rome!
C'est bien là cet orgueil colossal, ces façons
De régenter les rois, comme petits garçons!
— A mes propres aïeux Rome doit sa puissance;
Que n'ont-ils étouffé le monstre à sa naissance!
Charlemagne[3] aujourd'hui demanderait pardon
D'avoir au genre humain fait un semblable don.
Après lui, tous nos rois ont mérité qu'on dise
Qu'ils étaient les aînés des enfants de l'Église;
Moi-même, pour la croix, j'ai quitté mes États,
Épuisé mes trésors et mes meilleurs soldats,
Allumé dans mes os les ardeurs de la peste
Et voilà cependant, voilà ce qui m'en reste![4]

LE MOINE. Le Saint-Père n'est point ingrat; il reconnaît
Tout ce que vos aïeux et vous-même avez fait;
Mais, quand il rend justice, afin qu'elle soit bonne,
Il regarde la cause et non pas la personne.
— Écoutez: moi, légat, je vous parle en son lieu:
Le pape, serviteur des serviteurs de Dieu,
Seigneur Roi des Français, annule ton divorce,
Comme injuste, sans cause, arraché par la force,

---

[1] Mélik-el-Adhel, connu sous le nom de Malek-Adhel, sultan d'Égypte et de Damas, de la dynastie des Agoubites, frère puîné du grand Saladin, mourut en 1218, à l'âge de 75 ans.

[2] *Nos hommes*, c'est-à-dire nos *vassaux*, d'après la signification du latin *homo*, dans le langage de la féodalité.

[3] *Charlemagne* regardé comme un roi *français*, malgré Augustin Thierry, voyez page 534 de ce *Manuel*. Du reste, ce fut le roi Pépin qui fit au pape la première donation.

[4] Was ich davon habe.

Et par suite, il t'enjoint de rappeler céans,[1]
Et de traiter avec les égards bienséants,
En femme légitime, et royale personne,
Ingelberge.

PHILIPPE. Ah! vraiment!

LE MOINE. Et de plus il t'ordonne
De bannir de chez toi ta concubine Agnès.

AGNÈS. Sa concubine!

PHILIPPE. Et si, moi, je m'en abstenais?

LE MOINE. Lorsque s'accomplira la deuxième semaine,
Je mettrai l'interdit sur ton royal domaine.
— Connais-tu l'interdit? Sais-tu quels résultats
Arrêteront la vie au cœur de tes États?
Les évêques, — sur toi que ce malheur retombe! —
Fermeront aux vivants l'église, aux morts la tombe;
Plus d'office divin; plus d'absolution;
Plus rien, sauf le baptême et l'extrême-onction;
Le travail chômera; le père de famille
Ne pourra fiancer ni marier sa fille;
Les enfants garderont chez eux leurs pères morts
Dont le terrain sacré rejettera le corps;
Tous enfin, tes sujets, ta complice, et toi-même,
Serez enveloppés dans un vaste anathème;
Et quant aux fils d'Agnès, ils seront déclarés
Bâtards, dans l'adultère et la honte engendrés;
A défaut d'autres fils, que s'éteigne ta race!
— Toi mort, un étranger occupera ta place!

AGNÈS. Je me meurs!

PHILIPPE *(soutenant Agnès)*. Mon Agnès! . . . .
(Au moine.) Ah! misérable! — A moi,
Barons et chevaliers! On attaque le Roi.
Arrête-le, Guillaume, et garde qu'il n'échappe!

GUILLAUME. Oh! Sire, il est sacré; — c'est un légat du pape.

LE MOINE *(allant vers les portes)*.
Vous tous, ici présents, barons et chevaliers,
Allez, dispersez-vous, rentrez dans vos foyers!
Le pape vous défend de suivre votre sire.
(Se retournant vers le roi.)
— Vous, Roi, rappelez-vous ce que je viens de dire.

II. L'HONNEUR ET L'ARGENT.

(1858.)

Cette comédie est une satire vigoureuse contre ceux qui préfèrent les places et les richesses mal acquises à une honorable pauvreté. Le principal personnage de la pièce est *George*, jeune homme riche et enthousiaste, qui croit naïvement à la sincérité des louanges et des offres de services de ceux auxquels il donne des dîners splendides. Il a pourtant

[1] *Céans*, voyez page 85, note 1. Les poètes commencent à reprendre ce vieux mot.

un véritable ami, *Rodolphe*, qui vit philosophiquement dans une position très modeste et qui a sur le monde des idées plus saines que George. La conversation suivante entre les deux amis expose le sujet de la comédie.

ACTE I, SCÈNE III.

RODOLPHE — — Quand on manque de tout,
On lutte quelque temps; puis le courage tombe,
Le plus vaillant chancelle, et le faible succombe.
GEORGE. Et moi, je n'admets pas que les privations
Soient jamais une excuse aux lâches actions;
Elles doivent plutôt exalter la bravoure;
Ce sont d'âpres plaisirs que la vertu savoure.
RODOLPHE. C'est bien facile à dire et moins à pratiquer.
Dieu garde que jamais tout vienne à te manquer!
GEORGE. Je saurais être pauvre, et je m'en ferais gloire.
RODOLPHE. Ce n'est pas impossible, et je veux bien le croire.
Mais combien est-il, parmi les mieux famés,
Que l'on verrait encor dignes d'être estimés,
Si, passant tout à coup du luxe à la misère,
Ils étaient dépouillés même du nécessaire?
Aisément, en parole, ils bravent le besoin;
On est fort contre un mal que l'on n'éprouve point;
Aux paisibles vertus la fortune les pousse,
Et, par le grand chemin, les conduit sans secousse.
Comme la probité ne les prive de rien,
Il leur en coûte peu de se conduire bien,
Et, quand on est pourvu de tout ce qu'on souhaite,
Il faudrait être un sot pour n'être pas honnête.
Va, la conditon où les hommes sont nés
Les a, plu dune fois, absous ou condamnés:
On voit dans es salons des gens fort honorables
Qui seraient en prison, étant nés misérables,
Et, par un sort inverse, on en voit en prison,
Qui, nés riches, feraient honneur à leur maison.
La fortune, selon qu'elle est meilleure ou pire,
Jusque sur la pensée exerce son empire:
Tels sont amis de l'ordre, et se croient convaincus,
Qui sont conservateurs pour garder leurs écus;
Tels autres au progrès ont consacré leur vie,
Que l'orgueil fit tribuns et novateurs l'envie;
Donne tout à ceux-ci, rien à ceux-là; les uns
Seront conservateurs et les autres tribuns.
GEORGE. Que prétends-tu prouver? qu'il n'est point d'honnête homme?
RODOLPHE. Non, certes; il en est qu'à bon droit on renomme:
Il en est qui, les yeux fixés sur le devoir,
D'un pas toujours égal, marchent sans s'émouvoir.
Leur ferme probité, fière sans arrogance,
Fuit les séductions et brave l'indigence;
Aux honneurs mal acquis ils trouvent peu d'appas,
Et les privations ne les fléchissent pas.
Mais, pour ranger quelqu'un dans cette classe insigne,

Je demande comment il s'en est montré digne,
Et par quel sacrifice, au prix de quel effort
Il a conquis ce nom, que l'on prodigue à tort.
— Tiens; je vais m'expliquer d'une façon plus nette:
Toi-même, tu parais un garçon fort honnête?

GEORGE. Moi!

RODOLPHE. Ton cœur est loyal, plein d'élans généreux;
L'honneur trouve chez toi des accents chaleureux:
La lâcheté t'irrite; un noble trait t'enflamme;
Tu n'épargnes alors l'éloge ni le blâme;
Enfin, je te connais par plus d'un beau côté,
— Et ne suis pourtant pas sûr de ta probité.

GEORGE. Qu'est-ce à dire?

RODOLPHE. Eh! mon Dieu! je n'en ai pas la preuve.
Tu n'es jamais sorti triomphant d'une épreuve.
Tu crois en ta vertu; mais, pour avoir ce droit,
As-tu jamais souffert de la faim et du froid?
Sais-tu, pendant les nuits où le souci s'éveille,
Tout ce qu'à l'indigent le désespoir conseille?
A ton chevet[1] fiévreux, as-tu vu, comme lui,
Un démon te montrer l'opulence d'autrui,
Puis, en regard mettant ta misérable vie,
Dans ton âme ulcérée introduire l'envie?
Ah! ces rapprochements et ces comparaisons
Déposent dans les cœurs de rapides poisons,
Et celui qui résiste à leur œuvre malsaine
Peut vanter, sans orgueil, sa probité certaine;
Mais je ne suis pas sûr, mon cher, d'une vertu
Qui n'a pas vaillamment et longtemps combattu;
Celle-là seulement vaut qu'on la glorifie,
Que la lutte grandit et le choc fortifie.

GEORGE. Parbleu! de tous mes vœux j'appelle le combat,
Et je voudrais, demain, être sur le grabat.

RODOLPHE. Dors sur le lit de plume où le destin te berce,
Et ne fais pas appel à la fortune adverse.

GEORGE. Pour ta confusion, raisonneur obstiné,
Puissé-je être pillé, dépouillé, ruiné!

Ces vœux téméraires de George sont exaucés plus tôt et plus complètement qu'il ne pense. Le jeune homme, qui a fait un voyage d'agrément en Allemagne, ne retrouve plus son père en revenant à Paris. Au second acte nous le voyons chez son notaire.

ACTE II, SCÈNE VI.

GEORGE. — — Votre billet me mande et me voici.

LE NOTAIRE. C'est pour une assemblée où vous devez paraître. Êtes-vous bien au fait de ce qu'il faut connaître?

GEORGE. Oh! mon Dieu, non; fort peu.

LE NOTAIRE. Mais c'est un très grand tort,
Et vous négligez trop vos affaires.

[1] *Chevet* signifie *oreiller* et s'emploie surtout dans le style soutenu et au figuré.

GEORGE. D'accord,
Mais mon père avait mis en vous sa confiance.
LE NOTAIRE. Oui, monsieur.
GEORGE. Il est mort quand j'étais hors de France;
Je ne recevais point de lettre, et je n'appris
Ce malheur imprévu qu'en rentrant à Paris.
LE NOTAIRE. C'était un galant homme,[1] et cette mort m'afflige.
GEORGE. Quant aux comptes nombreux qu'un héritage exige,
J'étais trop à mon deuil pour y pouvoir songer,
Et vous voulûtes bien, monsieur, vous en charger.
— Mais, je le reconnais, ces soins sont nécessaires;
Veuillez donc m'exposer l'état de mes affaires.
LE NOTAIRE. Monsieur, c'est à regret que je vous répondrai;
Mais sans doute à ceci vous êtes préparé. *(George s'incline.)*
Votre père, chargé de vastes entreprises,
S'est vu paralysé par nos dernières crises.
En vain il a lutté; les révolutions
On fait, entre ses mains, périr ses actions;
Les capitaux craintifs ont déserté ses mines;
Les débouchés manquaient aux produits des usines;[2]
Un péril l'entraînait dans des périls plus grands:
Bref, il a tout perdu, — plus, six cent mille francs.
GEORGE. Ces six cent mille francs sont dus à juste titre?
LE NOTAIRE. Oui; j'ai vérifié moi-même ce chapitre;
Et comme vous savez, j'attends les créanciers,
Qui viendront tout à l'heure, armés de leurs dossiers.[3]
GEORGE. Je verrai ces messieurs.
LE NOTAIRE. Les choses sont intactes,
Et vous avez encor le choix entre deux actes:
— Vous pouvez accepter, ou renoncer.
GEORGE. Fort bien.
— Si je renonce?
LE NOTAIRE. Alors, vous ne devrez plus rien,
Et garderez pour vous les biens de votre mère.
GEORGE. Et comment paîra-t-on les dettes de mon père?
LE NOTAIRE. On ne les paîra pas.
GEORGE. Donc, pour s'être fié
A l'honneur de mon père, on sera spolié!
LE NOTAIRE. Que voulez-vous? Tant pis pour qui n'y prend pas garde.
Avant que de prêter, il faut qu'on y regarde.
GEORGE. Et nos lois ont permis que le nom paternel
Fût souillé par un fils d'un opprobre éternel!
LE NOTAIRE. C'est un malheur, sans doute.
GEORGE. Alors, la loi française,
Qui souffre un mauvais acte, est une loi mauvaise.
LE NOTAIRE. Vous pouvez accepter, monsieur; mais l'héritier

---

[1] Voyez page 685, note 1.

[2] On appelle *usine* tout établissement important où l'on fabrique en grand, tel que forge (Eisenhammer, Hüttenwerk), verrerie (Glashütte) etc.

[3] *Dossier* signifie un assemblage, une liasse de papiers, de pièces relatives à la même affaire (Aktenstoß, Akten).

Se charge, en acceptant, du passif tout entier;
Et six cent mille francs, payés pour votre père,
Absorberont, tout net, la dot de votre mère.
Vous serez, d'un seul coup, un homme ruiné.
— Cela vaut examen.

GEORGE. C'est tout examiné.
J'accepte.

LE NOTAIRE. Bien! ce mot vous conquiert mon estime.
Dieu garde que j'arrête un élan magnanime!
Pourtant je vous engage à peser mûrement
Les graves résultats d'un premier mouvement.
— Il ne vous restera plus rien.

GEORGE. Si![1] mon courage.

LE NOTAIRE. Nous ne sauverons pas un denier du naufrage.

GEORGE. En ce cas, je vivrai du travail de ma main,
Et mes pinceaux, monsieur, seront mon gagne-pain.

LE NOTAIRE. Je ne mets point du tout votre talent en doute;
Mais il est malaisé de se frayer sa route:
Il faut se signaler entre mille rivaux,
Et l'on n'acquiert un nom que par de longs travaux.
Encor que de dégoûts et de déconvenues!
Les plus forts voient souvent leurs œuvres méconnues;
— Prenez garde, monsieur; au luxe accoutumé,
Contre la pauvreté vous êtes désarmé,
Et l'assaut des besoins vous sera bien plus rude
Qu'aux hommes aguerris par la vieille habitude.

GEORGE. Je comprends tout cela, monsieur; mais j'ai la foi.
Les longs travaux n'ont rien de rebutant pour moi.
Quant aux privations qu'il faut que je supporte,
Je suis, pour tout souffrir, d'une trempe assez forte.

LE NOTAIRE. Il suffit. — Pardonnez, si je suis indiscret,
Et ne veuillez y voir qu'un profond intérêt.
(Un clerc[2] annonce l'arrivée des créanciers.)
— — — C'est bien.
Faites entrer ici; dites-leur que je vien.[3]
(A George.) *(Le clerc rentre à l'étude.[4])*
Suivez-moi; nous allons vérifier le compte,
Et voir quelle est la somme où[5] chaque dette monte.
(Il conduit George dans son cabinet.)

SCÈNE VII.

CINQ CRÉANCIERS dont un VIEUX MONSIEUR et une CRÉANCIÈRE (vieille fille).

1er CRÉANCIER. Je perds cinq mille francs, dont j'ai bien des regrets![6]

2me CRÉANCIER. Et moi, cinquante mille.

1er CRÉANCIER. Outre les intérêts.

---

[1] *Si* (de l'italien *si*, du latin *sic*) est adverbe affirmatif, mais seulement quand il répond à une négation précédente. [2] Prononcez: *clère*.
[3] Voyez page 15, note 3. [4] On appelle *étude* le bureau d'un notaire.
[5] En prose: *à laquelle* .... [6] En prose: *dont la perte me cause bien des regrets*, ou: *dont je regrette beaucoup la perte*.

2me CRÉANCIER. Cinquante mille francs, monsieur!
1er CRÉANCIER *(avec indifférence)*. C'est une somme.
(Vivement).
Je m'étais laissé prendre à ses airs d'honnête homme!
2me CRÉANCIER. Le fait est qu'il avait des domaines princiers.
1er CRÉANCIER. Vingt maisons!
2me CRÉANCIER. Dix châteaux!
3me CRÉANCIER. Pièges à créanciers!
1er CRÉANCIER. C'était un intrigant.
2me CRÉANCIER. Un fripon, somme toute.
Vous n'avez pas d'argent: n'empruntez pas.
1er CRÉANCIER. Sans doute!
3me CRÉANCIER. Croyez-vous que le fils nous paira?
2me CRÉANCIER. Mon Dieu! non.
On tient plus à son or qu'à l'honneur de son nom.
4me CRÉANCIER. Mais c'est affreux!
3me CRÉANCIER. Le monde est une triste chose!
LE VIEUX MONSIEUR *(assis)*. Les révolutions, monsieur, en sont la cause.

Tout est nié; chacun raisonne d'après soi;
On n'a plus le respect; on a perdu la foi;
Les usages anciens sont traités de sornettes;[1]
De là vient que les gens n'acquittent plus leurs dettes.
1er CRÉANCIER. Nous plaiderons.
TOUS. Oui! Oui!
LA VIEILLE FILLE *(assise à côté du Monsieur)*. Je les trouve plaisants.
LE V. MONSIEUR. Hein? — Je suis un peu sourd; c'est un effet des ans.
LA V. FILLE *(élevant la voix)*. Je dis qu'ils sont plaisants de gémir de la sorte
Devant moi, qui perdrai la somme la plus forte.
LE V. MONSIEUR. Combien?
LA V. FILLE. Cent mille écus.[2]
LE V. MONSIEUR. Bah!
LA V. FILLE. Ma dot.
LE V. MONSIEUR. Votre dot!
LA V. FILLE. Eh! oui. Que voyez-vous d'étrange dans ce mot?
LE V. MONSIEUR. Oh! rien. Pardonnez-moi.
LA V. FILLE. Vous me trouvez d'un âge,
N'est-ce pas, à ne plus songer au mariage?
LE V. MONSIEUR. Mais non.
LA V. FILLE *(se levant)*. Bon! bon! riez à votre aise; j'entends Raillerie, et j'avoue, entre nous, quarante ans.
LE V. MONSIEUR. Un bel âge!
LA V. FILLE. Flatteur!
LE V. MONSIEUR. D'ailleurs, cent mille écus!
LA V. FILLE. Oui, cela compensait quelques printemps de plus.

---

[1] *Sornette* (mot probablement d'origine celtique; voyez l'*Introduction*, page XVI) signifie *bagatelle, discours frivole*. [2] *Trois cent mille francs.*

SCÈNE VIII.

Les mêmes, LE NOTAIRE, GEORGE.

LE NOTAIRE (*montrant George*). Messieurs, c'est l'héritier, et vous allez entendre
Les résolutions qu'il a cru devoir prendre.

1er CRÉANCIER. Chut!

2me CRÉANCIER. Écoutez!

GEORGE. Messieurs, j'accepte.

TOUS LES CRÉANCIERS. Bien! très bien! Bravo!

GEORGE. Je vous réponds que vous ne perdrez rien.

LE VIEUX MONSIEUR. Bravo!

GEORGE. Vous montrerez vos titres de créance,
(En désignant le notaire.)
Et monsieur vous paîra le tout à l'échéance.

1er CRÉANCIER. Ma foi! c'est d'un grand cœur.

2me CRÉANCIER. Et c'est d'un fils pieux.

1er CRÉANCIER. C'est superbe. Caton n'aurait pas agi mieux.

2me CRÉANCIER. C'est digne des beaux temps de la Grèce et de Rome.

4me CRÉANCIER. Ah! le brave garçon!

LA VIEILLE FILLE. Ah! l'excellent jeune homme!

1er CRÉANCIER. Monsieur, permettez-moi de vous serrer la main.
(Il lui saisit la main droite; le 2me créancier saisit la main gauche, et tous les créanciers se disputent à qui serrera les mains de George.)

LE V. MONSIEUR. Ce trait me raccommode avec le genre humain.

LA V. FILLE *(à part)*. Je me sens tout émue, — et voilà, sur mon âme
Un mari dont serait orgueilleuse une femme.

1er CRÉANCIER *(à George)*. Si vous avez besoin d'un ami qui soit chaud . . . .

2me CRÉANCIER. Si c'est jamais ma bourse ou mon nom qu'il vous faut . . . .

1er CRÉANCIER. Comptez sur moi, monsieur!

2me CRÉANCIER. Faites-moi cette grâce,
Monsieur, de n'employer aucun autre à ma place.

GEORGE. Messieurs, en vous payant, je fais ce que je doi,[1]
Et cela ne vaut pas tout ce qu'on dit de moi.

2me CRÉANCIER. On ne peut trop louer un trait si grandiose.

1er CRÉANCIER (*montrant le notaire*). Ainsi donc, c'est monsieur qui me paîra la chose?

GEORGE. Oui.

1er CRÉANCIER *(timidement)*. Le terme est échu.

GEORGE. Présentez-vous ce soir.

1er CRÉANCIER. Adieu, noble jeune homme!

LA FILLE *(gracieusement)*. Adieu, monsieur.

GEORGE. Bonsoir.

(Les créanciers sortent avec des gestes d'admiration.)

Malheureusement la belle action de George est moins admirée par son futur beau-père, riche négociant qui estime la probité, mais encore plus les écus. Lorsqu'il apprend que le jeune homme n'a plus rien, il retire le con-

---

[1] Voyez page 15, note 3.

sentement qu'il avait déjà donné à l'union de George avec sa fille aînée. Celle-ci, tout en protestant de son amour pour George, n'a pourtant pas la fermeté de résister à la volonté de son père, et, après bien des scènes de désespoir, elle finit par prendre l'époux que son père lui a choisi parmi les moins scrupuleux, mais les plus riches spéculateurs de la Bourse.

Au quatrième acte nous voyons George à un bal que donne le notaire, en vue surtout de lui procurer l'occasion de rencontrer d'anciens amis qui pourraient venir à son aide, et de mettre à l'épreuve les offres de services que les créanciers se sont empressés de lui faire au second acte.

ACTE IV, SCÈNE II.

LES ANCIENS AMIS DE GEORGE.

2me AMI *(au premier)*. Sais-tu qui j'ai cru reconnaître? — George.

1er AMI. Que devient-il? Que fait-il?

2me AMI. Je ne sai;[1] Je ne l'ai rencontré qu'une fois, l'an passé.

1er AMI. On le dit ruiné.

2me AMI. C'est vrai. Le pauvre diable S'est mis dans un état tout à fait pitoyable.

1er AMI. Comment cela?

2me AMI. Que sais-je? Il s'est conduit... fort bien; On parle d'un . . . beau trait — En somme, il n'a plus rien.

1er AMI. Et comment donc vit-il?

2me AMI. Diable, si je m'en doute! Il barbouillait jadis quelque méchante croûte[2] . . .

1er AMI. Parbleu! je m'en souviens de reste;[3] quel ennui! Il fallait voir cela, quand on dînait chez lui.

2me AMI. Eh bien! il a, dit-on, essayé de les vendre. Mais, baste! aucun marchand n'aura voulu les prendre.

3me AMI. Je le crois certes bien; pauvre George! Entre nous, C'est les payer trop cher que d'en donner vingt sous.

2me AMI *(apercevant George)*. Eh! mais c'est lui! Sortons! car les gens sans ressource Sont toujours dangereux, à l'endroit de la bourse.

1er AMI *(s'arrêtant avant de sortir, pour regarder George.)* Diantre! le pantalon date de l'an passé; L'habit noir est étroit, et fut souvent brossé.

Les amis se sauvent. On voit entrer George vêtu d'un *habit boutonné jusqu'au menton*. Il se décide à aborder un *homme d'État* qui était autrefois très assidu à ses dîners et lui reprochait de ne pas accepter un poste convenable que le ministre serait heureux de lui offrir.

SCÈNE III.

GEORGE. Bonjour, monsieur.

L'HOMME D'ÉTAT. Eh! quel bonheur imprévu, George! Voilà longtemps qu'on ne vous avait vu.

GEORGE. Je vis loin du monde.

L'HOMME D'ÉTAT. Oui; l'on m'a dit votre histoire; Si je m'en souviens bien, elle est à votre gloire.

---

[1] V. p. 15, n. 8. [2] *Croûte*, proprement la partie du pain durcie par la cuisson se dit familièrement d'un mauvais tableau. [3] Voyez page 659, note 1.

GEORGE. Je suis allé chez vous, mais sans être reçu.
L'HOMME D'ÉTAT. Ah! que je suis fâché de ne pas l'avoir su!
Puis-je vous être bon, mon cher, à quelque chose?
GEORGE. Oui, c'est même sur vous que mon espoir repose.
L'HOMME D'ÉTAT *(d'un air distrait)*. Il se pourrait?
GEORGE. Jadis, vous m'aviez proposé
Certaines fonctions qu'alors je refusai;
Mais la façon de voir change avec la fortune,
Et votre offre, à présent, serait fort opportune.
L'HOMME D'ÉTAT. Eh! mon cher, il fallait venir plus tôt à moi.
Tout le monde aujourd'hui veut avoir un emploi;
Dès qu'un poste est vacant, tant de gens le demandent,
Que les mieux appuyés depuis longtemps attendent.
GEORGE. C'est-à-dire, monsieur, qu'il n'y faut plus penser?
L'HOMME D'ÉTAT *(froidement)*. Plus tard, nous tâcherons. Nous pourrons vous placer.
Nous verrons, en dehors de la voie ordinaire,
A vous faire d'emblée,[1] expéditionnaire.

L'homme d'État sorti, George voit entrer plusieurs des anciens créanciers de son père, les mêmes qu'on a vus au second acte.

SCÈNE IV.

GEORGE. Essayons, à présent, de la reconnaissance.
1er CRÉANCIER. Bel hôtel!
2me CRÉANCIER. Des salons splendides!
3me CRÉANCIER. Seigneur Dieu!
L'éclairage du bal n'a pas dû coûter peu.

(Le 4me créancier, qui était à la table de jeu, à gauche, se lève, le 3me créancier vient vers lui, en le saluant.)

2me CRÉANCIER. Du prix de cette fête on aurait une terre.
LE VIEUX MONSIEUR. Ce luxe ne sied pas chez un simple notaire.
Les bourgeois, au vieux temps, n'avaient pas ce travers
De donner de grands bals, comme des ducs et pairs,
Les rangs étaient gardés; on voyait d'habitude
Le marchand au comptoir, le notaire à l'étude,[2]
Et chacun, conformant ses goûts à son état,
Laissait aux grands seigneurs le luxe et l'apparat.
Les révolutions ont tout mis en déroute,
Et de là vient, monsieur, que l'on fait banqueroute.
GEORGE *(s'approchant)*. Bonjour, messieurs.
(Tous se lèvent. On le salue.) Eh bien? Vous n'avez rien perdu?
1er CRÉANCIER. Non, non. On m'a payé tout ce qui m'était dû.
2me CRÉANCIER. Tout à l'heure, monsieur, nous en parlions encore,
Et nous disions combien ce trait-là vous honore.
GEORGE. Je vois avec plaisir que vous n'oubliez pas.
1er CRÉANCIER. Vous n'avez point, monsieur, affaire à des ingrats.
GEORGE. Puisque vous me montrez une amitié si grande,
Je n'hésite donc plus à faire ma demande.
(On se range en demi-cercle autour de lui.)

---

[1] *D'emblée* veut dire: du premier coup. [2] Voyez page 697.

Dans les biens de mon père est un nouveau moulin,
Qu'il avait inventé pour du papier sans fin;
On va vendre à bas prix cette usine inactive,
Qu'un bras laborieux rendrait fort productive.
Si vingt-cinq mille francs pouvaient m'être prêtés
Par vous, chacun prêtant selon ses facultés,
J'achèterais l'usine, et foi de galant homme!
Je vous rembourserais en deux ans cette somme.

(Silence. — Un des créanciers s'esquive doucement. — Les autres sont retenus par la présence de George, qui se trouve entre eux et la porte. Le vieux monsieur va s'asseoir. Au premier créancier:)

En toute occasion, je peux, m'avez-vous dit,
User de votre bourse ou de votre crédit?

1er CRÉANCIER. Sans doute, cher monsieur, et vous ne sauriez croire
Combien je vous sais gré d'avoir tant de mémoire.
Mais ne vouliez-vous pas cultiver les beaux-arts,
Peindre, animer la toile, exposer aux regards . . . .

GEORGE. J'envisageais ce but; mais je n'y puis atteindre,
Et n'ai pas le talent qu'il faut pour oser peindre.

1er CRÉANCIER. Vous ne vous rendez pas justice.

GEORGE. Mon Dieu! si.
Les marchands de tableaux me jugent bien ainsi.

1er CRÉANCIER. Ce sont des ânes.

GEORGE. Non. L'intérêt est bon juge:
Je les crois, et je cherche un plus humble refuge.
Le métier qu'on fait bien est toujours le meilleur:
Bon papetier vaut mieux que mauvais barbouilleur.

1er CRÉANCIER *(avec feu)*. Vous avez tort, monsieur; c'est une félonie
Que de se dérober à la voix du génie.
Je suis artiste, moi; j'adore les tableaux;
Les vôtres que j'ai vus, me paraissent fort beaux.
Oh! les beaux-arts! Laisser une illustre mémoire!
Suivez, suivez la voie où vous attend la gloire,
Et je suis sûr qu'un jour vous me remercîrez
De ce conseil d'ami, que vous apprécîrez.

(Il lui serre la main, et s'en va.)

GEORGE. Fort bien. Et vous, monsieur?

3me CRÉANCIER. Je connais cette usine,
Sotte acquisition, monsieur! C'est la ruine.
Vous y mangeriez tout, et nous ne devons pas
Vous fournir les moyens d'être en ce mauvais cas.
Pour tout autre projet je tiens ma bourse prête;
Car votre intérêt seul en ce moment m'arrête.

(Il salue George, et s'en va.)

GEORGE. Bien obligé.

4me CRÉANCIER. Fi donc! le ladre[1] s'est enfui.
C'est honteux! Si j'étais aussi riche que lui,
Vous verriez. *(Il s'en va).*

---

[1] *Ladre*, qui signifie proprement *lépreux*, attaqué de la *lèpre*, se dit familièrement d'un homme excessivement avare.

GEORGE *(à part)*. Est-ce assez de refus que j'affronte!
Suis-je rassasié de dévorer ma honte!
Va, mendiant! poursuis l'épreuve jusqu'au bout.
Le pauvre n'a pas droit d'écouter son dégoût.
Au 2me créancier, qui se dispose à sortir avec les autres.
Ce serait, disiez-vous, vous faire un tort extrême,
Si j'employais jamais un autre que vous-même.
2me CRÉANCIER *(avec désolation)*. Sot que je suis! Combien je dois me repentir!
Je manque cet honneur, pour avoir fait bâtir.
J'ai moi-même besoin d'emprunter: — impossible!
Les temps sont si mauvais!
5me CRÉANCIER. Ah!
6me CRÉANCIER. Ah!
2me CRÉANCIER. C'est terrible! —
Voilà ce que l'on gagne à bâtir des maisons!
Vous n'imaginez pas ce qu'on donne aux maçons.
On a beau calculer et régler la dépense,
Toujours les déboursés vont plus loin qu'on ne pense.
Puis, l'entretien! On est dévoré par les frais.
(Solennellement.)
Voulez-vous un conseil? — Ne bâtissez jamais.
(Il sort. Tout le monde sort, à l'exception du vieux monsieur.)
LE VIEUX MONSIEUR *(s'approchant de George, à qui il présente la main.)*
Écoutez: vous avez mon estime, jeune homme.
GEORGE. Quoi! monsieur, vous voulez m'avancer cette somme?
LE MONSIEUR. Hein? — Je suis un peu sourd; c'est un effet des ans.
GEORGE. Est-ce pour vous moquer?
LE MONSIEUR. Si; quelquefois j'entends.
Bonsoir. Continuez d'être un jeune homme honnête:
On est fort, lorsqu'on a la conscience nette. *(Il sort).*
GEORGE. Et les poches aussi. Bien! riez-vous de moi,
Faquins![1] Je fus bien sot de vous payer, ma foi;
Cependant il faut vivre! oui, mais comment? que faire?
Je ne vois nul moyen de me tirer d'affaire.
J'ai cru la chose aisée, et j'étais un de ceux
Pour qui les indigents sont tous des paresseux.
On ne meurt pas de faim, disais-je: et je soupçonne
Que j'en pourrais mourir, sans émouvoir personne.

George, cédant au désespoir, commence à se repentir de sa belle action et à prêter l'oreille aux insinuations d'un capitaliste qui lui conseille une action peu délicate. Son ami Rodolphe vient à temps l'arrêter sur la pente et le ramener dans la bonne voie. A la fin tout tourne bien. A l'aide d'un emprunt que le notaire lui procure, George fait valoir l'usine qui lui restait de l'héritage paternel. A force de travail il arrive à une modeste aisance et épouse la sœur de sa première fiancée.

---

[1] *Faquin* (de l'italien *facchino*) est un terme de mépris pour désigner un homme qui fait des actions basses.

AUGIER.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

ÉMILE AUGIER naquit en 1820 à Valence, en Dauphiné. Ses études classiques terminées, il commença à faire son droit; mais bientôt la passion des vers, qui l'avait tourmenté dès le collège, l'emporta. En 1844, il donna sa première comédie en vers, *la Ciguë*, qui eut une grande vogue au théâtre de l'Odéon. Cette pièce est, sous la forme d'un élégant tableau des mœurs antiques, une haute leçon de morale donnée à l'indifférence égoïste et à la vieillesse prématurée de beaucoup de jeunes gens de notre époque. Nous reproduisons une scène de cette comédie, qui, comme œuvre d'art, passe encore aujourd'hui pour une des meilleures pièces du poète. Cependant il ne sut pas plus que Ponsard[2] inspirer au public français du goût pour la reproduction des mœurs antiques sur le théâtre moderne. En 1848, Augier donna au Théâtre-Français *l'Aventurière*, comédie en vers qui, profondément remaniée en 1860, eut un grand et légitime succès. En 1849, il fit représenter au Théâtre-Français *Gabrielle*, comédie en cinq actes et en vers, qui était en même temps une œuvre morale et qui fut couronnée comme telle par l'Académie française.

Après un essai peu réussi dans le genre du drame proprement dit, Augier revint à la comédie et fit représenter, en 1853, d'abord une comédie en vers, *Philiberte*, charmante pièce de genre où la grâce des détails supplée au vide de l'intrigue, puis, en collaboration avec Jules Sandeau,[3] *la Pierre de touche*, comédie en cinq actes et en prose, et en 1855, avec le même collaborateur, *le Gendre de M. Poirier*, comédie de caractère, espèce de *Bourgeois gentilhomme* et de *George Dandin*[4] moderne. Cette pièce châtie, avec une grande verve comique, les travers de la noblesse vaniteuse et ruinée et les ridicules mesquins de la bourgeoisie enrichie. Nous l'analysons en partie, et nous en reproduisons plusieurs scènes. En 1858, la même année où il fut élu membre de l'Académie française, Augier donna une nouvelle comédie en cinq actes et en vers, *la Jeunesse*, dont les situations, les sentiments et le langage ont paru avoir une grande analogie avec *l'Honneur et l'Argent* de Ponsard, puis, en collaboration avec M. Foussier, *les Lionnes pauvres*, une des conceptions dramatiques les plus fortes, mais aussi les plus hardies de notre temps. A cette époque et par cette pièce, Augier entre dans une nouvelle voie: c'est la satire sociale sous la forme dramatique qu'il adopte définitivement pour son genre. En 1861, il fit représenter sur le Théâtre-Français *les Effrontés*, œuvre hardie qui fut très vivement discutée par la critique, mais qui obtint un succès bruyant et prolongé. En 1862, il donna à cette pièce une suite, un pendant plus téméraire encore, dans *le Fils de Giboyer*, comédie qui eut à Paris, pendant six mois, la vogue la plus soutenue, souleva les orages les plus violents et donna naissance à un grand nombre de brochures pour l'attaquer ou la défendre.

[1] D'après Vapereau, *Dictionnaire des Contemporains*.
[2] Voyez page 688. [3] Voyez page 666. [4] Voyez page 107.

Nous essayons de faire connaître ces deux pièces à nos lecteurs par une courte analyse du principal caractère et par la reproduction d'une scène des *Effrontés*.

En 1864, Émile Augier donna, au Théâtre-Français, *Maître Guérin* et, en 1866, à l'Odéon, *la Contagion*, deux comédies en prose d'un intérêt soutenu, dont la première surtout eut un grand succès, mais qui sont loin d'avoir la haute portée des pièces dont nous venons de parler. Un succès plus décisif fut celui qu'obtint, en 1868, au Théâtre-Français, *Paul Forestier*, comédie en vers. C'est un grand drame à passions où, malgré l'élément poétique et le dénoûment moral, l'auteur a atteint les limites de la hardiesse que comporte la mise en scène d'une situation immorale. En 1873, Augier donna au Théâtre-Français, en collaboration avec Sandeau, un drame en cinq actes, intitulé *Jean de Thommeray*, et en 1878 *les Fourchambault*, comédie en trois actes. Il est mort au mois de novembre 1889.

LA CIGUË.

La scène est à Athènes, dans la maison de Clinias. Le théâtre représente une chambre avec des meubles antiques; à la gauche du spectateur une table chargée de flacons et de fruits. Clinias et ses amis Cléon et Pâris, tous trois couchés sur des lits de repos autour de la table.

Acte I, Scène I.

PARIS *(après un silence de quelques secondes)*.
Quoi! ne trouvons-nous rien à dire en nos cervelles?
Entre trois?
CLÉON. Voulez-vous apprendre les nouvelles?
Périclès . . . .
PARIS. Périclès! A l'autre maintenant!
CLÉON. A fait accroire au peuple . . . .
PARIS. O l'homme surprenant,
Qui s'inquiète encor de la chose publique,
Et croit nous divertir par de la politique!
CLÉON. Laisse-moi t'achever brièvement . . . .
PARIS. Merci;
Je ne veux pas savoir ce qu'on fait hors d'ici.
Buvons à nos amours!
CLINIAS. Toujours la même histoire!
D'amours, je n'en ai pas.
PARIS. Eh bien! buvons pour boire.
CLINIAS. Je n'ai pas soif.
PARIS. Ni moi. Mais la belle raison!
La soif vient en buvant lorsque le vin est bon.
Et toi, Cléon, non plus? Oh! les joyeux convives!
Foin[1] des fronts soucieux et des coupes oisives!
Je boirai donc tout seul. *(Après avoir bu.)* Généreuse liqueur!
Ton vin, ô Clinias, est bon comme ton cœur.
CLÉON. Heureux qui peut en dire autant, et sans blasphème,
Pour le vin qu'il déguste ou pour l'ami qu'il aime.
PARIS. Certes! — nous possédons tous trois ce bonheur-là.
L'existence superbe et douce que voilà! . . . .

[1] *Foin*, exclamation qui exprime le dédain.

Comme, à l'écart des sots, quoi qu'en dise l'envie,
De festins en festins s'écoule notre vie!
Pas de parents gênants; personne à ménager;
De l'or et l'appétit qu'il faut pour le manger;
Une amitié sans fin et des amours sans suite . . . .
Qu'avait donc à pleurer le bonhomme Héraclite?[1]

CLINIAS. C'est la centième fois que tu tiens ce propos,
Et je vais y répondre une fois en deux mots:
Cette existence douce et superbe m'ennuie;
Je la trouve assommante; et, pour changer de vie,
Je vais me tuer.

PARIS et CLÉON. Hein?

CLINIAS. C'est pour vous l'annoncer
Que ce matin chez moi je vous ai fait passer.

CLÉON. Hélas! que dis-tu là?

CLINIAS. Je dis que la ciguë
Donne une mort paisible et sans douleur aiguë,
Et que je veux la prendre après souper, ce soir.

CLÉON. A ce fatal projet il faut au moins surseoir.

CLINIAS. Fatal projet, pourquoi? La mort n'est effroyable
Que lorsqu'elle nous prend quelque bien regrettable;
Mais moi, pour qui la vie est un long bâillement,
J'ai raison de mourir et dois mourir gaîment.
Rien ne vaut un regret dans tout ce que je quitte.

PARIS. Les dés, l'amour, la table ont pourtant leur mérite.

CLINIAS. Je ne suis plus gourmand pour trop l'avoir été,
Et, pour avoir trop ri, je n'ai plus de gaîté.
Les dés ne comptent plus, puisque, joueur inerte,
Je ne m'émeus pas plus du gain que de la perte.
Les femmes . . . . c'est toujours cette difformité
De beauté sans esprit, ou d'esprit sans beauté.

PARIS. Moi, je suis moins subtil. Quand une tête est belle,
Je ne m'informe pas du tout de sa cervelle,
Et je tiens celle-là quitte de tous bons mots,
Dont l'œil est amoureux, amoureux le propos.

CLINIAS. Je veux qu'à la beauté, moi, l'esprit soit en aide,
Et la sotte m'ennuie à l'égal de la laide.

CLÉON. Si l'amour ne t'est rien, du moins est-il permis
De croire que tu tiens compte de tes amis?

CLINIAS. Mes amis! mais c'est vous, et vous ne m'aimez guère.
Je n'ai pas là-dessus de reproche à vous faire.
Et vous avez raison, car je n'ai pas, je croi,[2]
Beaucoup plus d'amitié pour vous, que vous pour moi.

PARIS. Le mot est gracieux!

CLÉON. Le sentiment fort tendre!

CLINIAS. Par des dehors polis à quoi bon se surprendre?
Voici plus de six mois que j'aspire au moment
De vous dire à tous deux tout cru mon sentiment.

---

[1] *Héraclite* d'Éphèse, philosophe de l'école d'Ionie, florissait vers 500 av. J.-C. On oppose vulgairement son humeur chagrine à la gaîté railleuse de *Démocrite* d'Abdère, son contemporain. [2] Voyez page 15, note 3.

Je le répète donc, nous ne nous aimons guères;
Et de fait, qu'avons-nous de commun, hors nos verres?
Quelle fidélité nous sommes-nous fait voir?
Quel service rendu? Confié quel espoir?
Vous vous croyez unis, ô débauchés candides,
Par des chansons à boire et des bouteilles vides!
Beaux liens, par Pollux! Apprenez, en deux mots,
Que l'amitié se fonde ailleurs qu'autour des pots.
Qui pense, après souper, à son voisin de table?

CLÉON. Si notre compagnie est si désagréable,
Cherche d'autres amis, au lieu de te tuer.

CLINIAS. Que des honnêtes gens je me fasse huer?
Vous savez comme moi quelle loi nous rassemble,
Car nous aurions mis fin à l'ennui d'être ensemble,
Si nous n'avions senti, chacun de son côté,
Que nous sommes réduits à notre intimité,
Que du doigt par la ville aux enfants on nous montre,
Et que, comme une peste, on fuit notre rencontre.

PARIS. Ne vas-tu pas mourir parce que des pédants,
Quand tu les saluais, t'auront fait voir les dents?

CLINIAS. Non pas; mais ennuyé de moi comme des autres,
Sachant, hélas! par cœur mes bons mots et les vôtres,
Me trouvant si stupide au fond que, sur ma foi,
Je ne connais que vous plus stupides que moi,[1]
Ayant goûté de tout, et n'ayant plus au monde
Nul objet désirable où mon espoir se fonde,
Las du vice, et pourtant à ce point corrompu
Que je doute s'il est pire que la vertu,
Je m'en vais de la terre où plus rien ne m'amuse;
Et Minos voudra bien accepter pour excuse
Que j'étais dégoûté de l'homme, et curieux
D'aller voir de combien en diffèrent les dieux.

II. LE GENDRE DE MONSIEUR POIRIER.

L'action de cette comédie, qui est une satire très piquante sur les ridicules de la noblesse et de la haute bourgeoisie de notre siècle, se passe à Paris, sous le règne de Louis-Philippe, en 1846, c'est-à-dire deux ans avant la révolution de Février. Le duc Hector de Montmeyran et le marquis Gaston de Presles[2] sont deux jeunes gentilshommes ruinés. Après avoir dépensé la plus grande partie de son patrimoine, Hector de Montmeyran s'est engagé comme simple soldat dans l'armée d'Afrique. Il a gagné le grade de brigadier[3] à la bataille d'Isly,[4] puis il a obtenu un congé d'un mois, et il vient passer le carneval à Paris. Son ami, Gaston de Presles, qui n'a pas seulement mangé sa fortune, mais qui a fait encore des dettes considérables, a pris un autre moyen pour sortir d'embarras. Il a épousé la fille de M. Poirier, marchand de drap retiré du commerce et plusieurs fois millionnaire. Le dialogue suivant peint au vif la situation des deux jeunes gens.

---

[1] En prose: *de* plus stupides. [2] Pron.: *prêle*. [3] *Sous-officier* dans la cavalerie.
[4] *Isly* ou *Ysly* (l's se prononce), rivière du Maroc, sur les bords de laquelle le général Bugeaud battit les Marocains en 1844.

ACTE I, SCÈNE II.

GASTON. Es-tu à Paris pour longtemps?

LE DUC. Pour un mois, pas plus. Tu sais comment j'ai arrangé ma vie?

GASTON. Non, comment?

LE DUC. Je ne t'ai pas dit? .... C'est très ingénieux: avant de partir, j'ai placé chez un banquier les bribes[1] de mon patrimoine, cent mille francs environ, dont le revenu doit me procurer tous les ans trente jours de mon ancienne existence; en sorte que j'ai soixante mille livres de rente pendant un mois de l'année et six sous par jour pendant les onze autres.[2] J'ai naturellement choisi le carneval pour mes prodigalités; il a commencé hier, j'arrive aujourd'hui, et ma première visite est pour toi.

GASTON. Merci! Ah çà! je n'entends pas que tu loges ailleurs que chez moi.

LE DUC. Oh! je ne veux pas te donner d'embarras ....

GASTON. Tu ne m'en donneras aucun, il y a justement dans l'hôtel un petit pavillon, au fond du jardin.

LE DUC. Tiens, franchement, ce n'est pas toi que je crains de gêner, c'est moi. Tu comprends .... tu vis en famille .... ta femme, ton beau-père ....

GASTON. Ah! oui, tu te figures, parce que j'ai épousé la fille d'un ancien marchand de drap, que ma maison est devenue le temple de l'ennui, que ma femme a apporté dans ses nippes une horde farouche de vertus bourgeoises, et qu'il ne reste plus qu'à écrire sur ma porte: Ci-gît Gaston, marquis de Presles! Détrompe-toi, je mène un train de prince, je fais courir,[3] je joue un jeu d'enfer,[4] j'achète des tableaux, j'ai le premier cuisinier de Paris, un drôle qui prétend descendre de Vatel,[5] et qui prend son art au grand sérieux: je tiens table ouverte (entre parenthèses, tu dîneras demain avec tous nos amis et tu verras comment je traite); bref, le mariage n'a rien supprimé de mes habitudes, rien .... que les créanciers.

LE DUC. Ta femme, ton beau-père, te laissent ainsi la bride sur le cou?

GASTON. Parfaitement. Ma femme est une petite pensionnaire, assez jolie, un peu gauche, un peu timide, encore tout ébaubie[6] de sa métamorphose, et qui, j'en jurerais, passe son temps à regarder dans son miroir la marquise de Presles. Quant à M. Poirier, mon beau-père, il est digne de son nom. Modeste et nourrissant comme

---

[1] Les *bribes* sont proprement les restes d'un repas; par extension et familièrement, ce mot se dit pour *restes, débris,* en général.

[2] Sa solde de sous-officier.

[3] C'est-à-dire: *Je fais courir des chevaux aux courses.*

[4] *Jouer un jeu d'enfer,* expression familière pour *jouer très gros jeu.*

[5] Vatel, célèbre maître d'hôtel et chef de cuisine du duc de Condé. Il se tua de désespoir pendant une fête que le duc donnait à Louis XIV (1671), se croyant déshonoré, parce qu'une partie des préparatifs qu'il avait ordonnés avait manqué son effet, la marée (le poisson de mer) n'étant pas arrivée à temps.

[6] *Ébaubi,* terme familier pour *étonné, ébloui.*

tous les arbres à fruit, il était né pour vivre en espalier. Toute son ambition était de fournir aux desserts d'un gentilhomme: ses vœux sont exaucés.

LE DUC. Bah! il y a encore des bourgeois de cette pâte-là?

GASTON. Pour te le peindre en un mot, c'est George Dandin[1] à l'état de beau-père.

LE DUC. Où l'as-tu rencontré?

GASTON. Il avait des fonds à placer et cherchait un emprunteur; c'était une chance de nous rencontrer: nous nous rencontrâmes. Je ne lui offrais pas assez de garanties pour qu'il fît de moi son débiteur; je lui en offrais assez pour qu'il fît de moi son gendre. Je pris des renseignements sur sa moralité; je m'assurai que sa fortune venait d'une source honnête, et ma foi, j'acceptai la main de sa fille.

LE DUC. Avec quels appointements?

GASTON. Le bonhomme avait quatre millions,[2] il n'en a plus que trois.

LE DUC. Un million de dot!

GASTON. Mieux que cela: tu vas voir. Il s'est engagé à payer mes dettes, et je crois même que c'est aujourd'hui que ce phénomène sera visible; ci,[3] cinq cent mille francs. Il m'a remis, le jour du contrat, un coupon de rentes de vingt-cinq mille francs: ci, cinq cents autres mille francs.

LE DUC. Voilà le million; après?

GASTON. Après? Il a tenu à ne pas se séparer de sa fille et à nous défrayer de tout dans son hôtel; en sorte que, logé, nourri, chauffé, voituré, servi, il me reste vingt-cinq mille livres de rentes pour l'entretien de ma femme et le mien.

LE DUC. C'est très joli.

GASTON. Attends donc!

LE DUC. Il y a encore quelque chose?

GASTON. Il a racheté le château de Presles, et je m'attends, d'un jour à l'autre, à trouver les titres de propriété sous ma serviette.

LE DUC. C'est un homme délicieux!

GASTON. Attends donc!

LE DUC. Encore?

GASTON. Après la signature du contrat, il est venu à moi, il m'a pris les mains, et, avec une bonhomie touchante, il s'est confondu en excuses de n'avoir que soixante ans; mais il m'a donné à entendre qu'il se dépêcherait d'en avoir quatre-vingts. Au surplus, je ne le presse pas .... il n'est pas gênant, le pauvre homme. Il se tient à sa place, se couche comme les poules, se lève comme les coqs, règle les comptes, veille à l'exécution de mes moindres désirs; c'est un intendant qui ne me vole pas: je le remplacerais difficilement.

M. Gaston de Presles se trompe étrangement sur le véritable caractère de son beau-père et sur les motifs qui l'ont porté à marier sa fille à un gentilhomme ruiné. M. Poirier, en montrant tant de condescendance envers son gendre, en promettant de payer ses dettes et en lui fournissant les moyens de satisfaire toutes ses fantaisies, a une arrière-pensée qu'il finit par laisser voir à son ami et ancien associé, M. Verdelet et à sa fille Antoinette.

---

[1] Voyez page 107. [2] C'est-à-dire: quatre millions de *francs*.

[3] Dans les comptes de commerce, l'adverbe *ci* se met avant la somme qu'il annonce.

ACTE I, SCÈNES V et VI.

POIRIER (*qui lisait un journal, se levant*). Encore un d'arrivé![1] Monsieur Michaud, le propriétaire de forges, est nommé pair de France.[2]

VERDELET. Qu'est-ce que ça me fait!

POIRIER. Comment! ce que ça te fait? Il t'est indifférent de voir un des nôtres parvenir, de voir que le gouvernement honore l'industrie en appelant à lui ses représentants! N'est-ce pas admirable, un pays et un temps où le travail ouvre toutes les portes? Tu peux aspirer à la pairie, et tu demandes ce que cela te fait?

VERDELET. Dieu me garde d'aspirer à la pairie! Dieu garde surtout mon pays que j'y arrive!

POIRIER. Pourquoi donc? Monsieur Michaud y est bien!

VERDELET. Monsieur Michaud n'est pas seulement un industriel, c'est un homme du premier mérite. Le père de Molière était tapissier:[3] ce n'est pas une raison pour que tous les fils de tapissier se croient poètes.

POIRIER. Je te dis, moi, que le commerce est la véritable école des hommes d'État. Qui mettra la main au gouvernail, sinon ceux qui ont prouvé qu'ils savaient mener leur barque!

VERDELET. Une barque n'est pas un vaisseau, un batelier n'est pas un pilote, et la France n'est pas une maison de commerce .... J'enrage quand je vois cette manie qui s'empare de toutes les cervelles! On dirait, ma parole, que dans ce pays-ci le gouvernement est le passe-temps naturel des gens qui n'ont plus rien à faire .... Un bonhomme comme toi et moi s'occupe pendant trente ans de sa petite besogne; il y arrondit sa pelote, et un beau jour il ferme boutique et s'établit homme d'État .... Ce n'est pas plus difficile que cela! il n'y a pas d'autre recette![4] Morbleu, messieurs, que ne vous dites-vous aussi bien: J'ai tant auné de drap que je dois savoir jouer du violon?

POIRIER. Je ne saisis pas le rapport ....

VERDELET. Au lieu de songer à gouverner la France, gouvernez votre maison. Ne mariez pas vos filles à des marquis ruinés qui croient vous faire honneur en payant leurs dettes avec vos écus ....

POIRIER. Est-ce pour moi que tu dis cela?

VERDELET. Non, c'est pour moi.

Ici entre la marquise de Presles, Antoinette, fille de monsieur Poirier. L'entretien se porte naturellement sur le marquis, son mari. M. Poirier trouve que ce jeune homme ne s'occupe pas assez.

---

[1] C'est-à-dire: Encore un *qui est arrivé à une haute position.*

[2] Voyez page 716, note 3.

[3] Voyez page 61.

[4] C'est-à-dire (ironiquement): *c'est la seule méthode à suivre.* Le mot *recette* se dit de l'écrit qui indique la composition de certains médicaments, puis par extension, des méthodes, des procédés dont on se sert dans les arts, dans la vie pratique, etc. Donnez-moi votre *recette*, je vous demanderai *votre recette*, veut dire: Dites-moi de quelle manière vous arrivez à ce résultat.

VERDELET. Il me semble qu'il s'occupe beaucoup.

POIRIER. Oui, à dépenser de l'argent du matin au soir. Je lui voudrais une occupation plus lucrative.

ANTOINETTE. Laquelle? . . . Il ne peut pourtant pas vendre du drap ou de la flanelle.

POIRIER. Il en est incapable. On ne lui demande pas tant de choses; qu'il prenne tout simplement une position conforme à son rang; une ambassade, par exemple.

VERDELET. Prendre une ambassade! Ça ne se prend pas comme un rhume.

POIRIER. Quand on s'appelle le marquis de Presles, on peut prétendre à tout.

ANTOINETTE. Mais on est obligé de ne prétendre à rien, mon père.

VERDELET. C'est vrai: ton gendre a des opinions . . .

POIRIER. Il n'en a qu'une, c'est la paresse.

ANTOINETTE. Vous êtes injuste, mon père; mon mari a ses convictions.

VERDELET. A défaut de convictions, il a l'entêtement chevaleresque de son parti. Crois-tu que ton gendre renoncera aux traditions de sa famille, pour le seul plaisir de renoncer à sa paresse?

POIRIER. Tu ne connais pas mon gendre, Verdelet; moi, je l'ai étudié à fond, avant de lui donner ma fille. C'est un étourneau; la légèreté de son caractère le met à l'abri de toute espèce d'entêtement. Quant à ses traditions de famille, s'il y tenait beaucoup, il n'eût pas épousé mademoiselle Poirier.

VERDELET. C'est égal, il eût été prudent de le sonder à ce sujet avant le mariage.

POIRIER. Que tu es bête![1] j'aurais eu l'air de lui proposer un marché; il aurait refusé tout net. On n'obtient de pareilles concessions que par les bons procédés, par une obsession lente et insensible . . . Depuis trois mois il est ici comme un coq en pâte.[2]

VERDELET. Je comprends: tu as voulu graisser la girouette[3] avant de souffler dessus.

POIRIER. Tu l'as dit, Verdelet.

On convient de proposer au marquis de renoncer à son oisiveté et de prendre un emploi. M. Poirier se charge d'attacher le grelot.

Cette espèce de conseil de famille a lieu au *second acte*, après dîner; car M. Poirier a remarqué que les hommes en général et son gendre en particulier ne sont jamais de meilleure humeur qu'au moment où ils se lèvent d'une table bien servie. Mais l'assaut livré au marquis de Presles par son beau-père, sa femme et M. Verdelet est repoussé. Gaston se retranche derrière ses opinions légitimistes, il déclare que sa fidélité envers la dynastie déchue est celle d'un serviteur et d'un ami, et qu'il ne lui est pas permis de briguer un emploi sous le gouvernement de Juillet. Là-dessus on annonce à M. Poirier que les créanciers de son gendre, auxquels il a donné rendez-vous chez lui pour les payer, l'attendent au petit salon. Au moment où il veut aller les trouver, il apprend que le marquis de Presles n'a touché en espèces que cinquante pour cent des sommes qu'il doit nominalement à ces usuriers.

---

[1] Verdelet s'incline en disant: Merci.

[2] Un *coq en pâte* est un coq qu'on engraisse (avec de la *pâtée*). De là la locution *être comme un coq en pâte*, c'est-à-dire: avoir toutes ses aises.

[3] *Girouette* se dit figurément et familièrement d'un homme qui change facilement d'opinion, de parti.

ACTE II, SCÈNE II.

POIRIER. Que ne m'avez-vous dit cela plus tôt? Avant votre mariage, j'aurais obtenu une transaction.

GASTON. C'est justement ce que je ne voulais pas. Il ferait beau voir que le marquis de Presles rachetât sa parole au rabais et fît lui-même cette insulte à son nom.

POIRIER. Cependant, si vous ne devez que moitié . . .

GASTON. Je n'ai reçu que moitié, mais je dois le tout; ce n'est pas à ces voleurs que je le dois, mais à ma signature.

POIRIER. Permettez, monsieur le marquis, je me crois honnête homme; je n'ai jamais fait tort d'un sou à personne, et je suis incapable de vous donner un conseil indélicat; mais il me semble qu'en remboursant ces drôles de leurs déboursés réels, et en y ajoutant les intérêts composés à six pour cent, vous auriez satisfait à la plus scrupuleuse probité.

GASTON. Il ne s'agit pas ici de probité, c'est une question d'honneur.

POIRIER. Quelle différence faites-vous donc entre les deux?

GASTON. L'honneur est la probité du gentilhomme.

POIRIER. Ainsi, nos vertus changent de nom, quand vous voulez bien les pratiquer? Vous les décrassez pour vous en servir? Je m'étonne d'une chose, c'est que le nez d'un noble daigne s'appeler comme le nez d'un bourgeois.

GASTON. C'est que tous les nez sont égaux.

POIRIER. Croyez-vous donc que les hommes ne le soient pas?

GASTON. La question est grave.

POIRIER. Elle est résolue depuis longtemps, monsieur le marquis.

LE DUC. Nos droits sont abolis, mais non pas nos devoirs. De tous nos privilèges il ne nous reste que deux mots, mais deux mots que nulle main humaine ne peut rayer: *Noblesse oblige*. Et quoi qu'il arrive, nous resterons toujours soumis à un code plus sévère que la loi, à ce code mystérieux que nous appelons l'honneur.

POIRIER. Eh bien, monsieur le marquis, il est heureux pour votre *honneur* que ma *probité* paye vos dettes. Seulement, comme je ne suis pas gentilhomme, je vous préviens que je vais tâcher de m'en tirer au meilleur marché possible.

GASTON. Ah! vous serez bien fin, si vous faites lâcher prise à ces bandits: ils sont maîtres de la situation.

POIRIER. Nous verrons, nous verrons. *(A part)*. J'ai mon idée, je vais leur jouer une petite comédie de ma façon.

Il la joue en effet. Il dit aux créanciers que, s'ils veulent voir leurs billets acquittés intégralement, c'est-à-dire avec cent pour cent de bénéfice pour eux, ils n'ont qu'à s'adresser directement au marquis, à le faire mettre en prison pour dettes et essayer ce qu'ils peuvent tirer d'un gentilhomme qui n'a pas le sou. M. Poirier montre aux usuriers le contrat de mariage de sa fille avec Gaston de Presles, et leur prouve que ce dernier ne peut pas toucher à la dot de sa femme sans la signature de la marquise. Les créanciers stupéfaits, sachant bien que le marquis est entièrement ruiné, acceptent en soupirant le remboursement de leurs créances réelles avec six pour cent d'intérêt. Mais, avant de sortir de la maison, ils trouvent moyen d'entrer dans le grand salon où Antoinette est restée

avec son mari. Ils reprochent amèrement au marquis de ne pas avoir fait honneur à sa signature, et lorsque Gaston leur répond qu'il a vingt-cinq mille livres de rente et qu'il se reconnaît débiteur du reste du montant de leurs billets, ils lui jettent à la figure sa position inférieure vis-à-vis de sa femme. Le marquis indigné leur crie avec un geste menaçant: *sortez.* Une scène violente va avoir lieu, lorsque la marquise, qui, pendant toute cette dispute, a écrit rapidement, vient présenter aux usuriers un papier, signé par elle, qui leur assure sur sa dot le payement intégral de leurs créances. Ce trait de généreuse délicatesse, qui dégage l'honneur du marquis, gagne à la jeune femme le cœur de son mari, qui commence à comprendre ce qu'il possède en elle. Le vieux Poirier, lorsqu'il apprend ce qui vient de se passer, éclate et s'écrie:

Ah! mais il m'ennuie, mon gendre. Je vois bien qu'il n'y a rien à tirer de lui . . . Ce garçon-là mourra dans la gentilhommerie finale. Il ne veut rien faire, il n'est bon à rien . . . il me coûte les yeux de la tête[1] . . . il est maître chez moi . . . Il faut que ça finisse. (*Il sonne. — Entre un domestique.*) Faites monter le portier et le cuisinier. (*Le domestique sort.*) Nous allons voir, mon gendre!... J'ai assez fait le gros dos et la patte de velours.[2] Vous ne voulez pas faire de concessions, mon bel ami? A votre aise! je n'en ferai pas plus que vous; restez marquis, je redeviens bourgeois. J'aurai du moins le contentement de vivre à ma guise.

Pendant que sa fille et son gendre se promènent en voiture au bois de Boulogne, M. Poirier fait mettre à la porte cochère de sa maison un écriteau portant: „*A louer présentement un magnifique appartement au premier étage, avec écuries et remises.*“ C'est l'appartement de son gendre. Puis il fait venir Vatel, le cuisinier du marquis, se fait réciter le menu[3] du grand dîner que cet artiste prépare pour le lendemain, lui ordonne de remplacer les deux „*potages inconnus*“, que Vatel vient de nommer, par la „*bonne soupe grasse*“, les plats délicats du premier service aux noms plus ou moins recherchés et ridicules par des plats communs, aimés du bourgeois de Paris, et le second service par „*rien du tout*“. Vatel indigné *donne sa démission.*“[4]

POIRIER. J'allais vous la demander, mon bon ami; mais comme on a huit jours pour remplacer un domestique . . .

VATEL. Un domestique! monsieur, je suis un cuisinier.

POIRIER. Je vous remplacerai par une cuisinière. En attendant, vous êtes pour huit jours encore à mon service, et vous voudrez bien exécuter le menu.

VATEL. Je me brûlerais la cervelle plutôt que de manquer à mon nom.

POIRIER (*à part*). Encore un qui tient à son nom! (*Haut.*) Brûlez-vous la cervelle, monsieur Vatel, mais ne brûlez pas vos sauces.[5]

---

[1] Expression figurée, où les *yeux* sont dits pour *ce qu'on a de plus précieux.* [2] Expression familière qui fait allusion aux habitudes du chat et qui signifie: j'ai caché sous des dehors caressants mon pouvoir et les desseins que j'ai.

[3] Le *menu* (d'un repas) signifie le détail des services, des plats dont il doit se composer.

[4] On ne dit *donner sa démission* que d'un fonctionnaire. Un domestique *demande son congé,* mais M. Vatel se croit autre chose.

[5] Jeu de mots qu'on ne saurait rendre dans une traduction. *Se brûler la cervelle* signifie *se tuer d'un coup de pistolet* dans la tête.

Le *troisième* acte amène la crise. M. de Presles revient de la promenade, enchanté de la conversation qu'il a eue avec sa femme, qui, pour la première fois, a osé lui montrer tout l'esprit dont la nature l'a douée. Gaston s'écrie: *„Je vivais avec vous sans vous connaître, comme un Parisien dans Paris.“* Pendant que Mme de Presles va faire sa toilette pour le dîner, le marquis a un entretien avec son beau-père, qu'il aborde gaîment.

ACTE III, SCÈNE II.

GASTON. Eh bien! cher beau-père, comment gouvernez-vous ce petit désespoir? Êtes-vous toujours furieux contre votre panier percé[1] de gendre? Avez-vous pris votre parti?

POIRIER. Non, monsieur; mais j'ai pris *un* parti!

GASTON. Violent?

POIRIER. Nécessaire!

GASTON. Y a-t-il de l'indiscrétion à vous demander . . .?

POIRIER. Au contraire, monsieur, c'est une explication que je vous dois . . . En vous donnant ma fille et un million, je m'imaginais que vous consentiriez à prendre une position.

GASTON. Ne revenons pas là-dessus, je vous prie.

POIRIER. Je n'y reviens que pour mémoire . . . Je reconnais que j'ai eu tort d'imaginer qu'un gentilhomme consentirait à s'occuper comme un homme, et je passe condamnation; mais, dans mon erreur, je vous ai laissé mettre ma maison sur un ton que je ne peux pas soutenir à moi seul; et puisqu'il est bien convenu que nous n'avons à nous deux que ma fortune, il me paraît juste, raisonnable et nécessaire de supprimer de mon train ce qu'il me faut rabattre de mes espérances. J'ai donc songé à quelques réformes que vous approuverez sans doute.

GASTON. Allez, Sully! allez, Turgot![2] . . . coupez, taillez, j'y consens! Vous me trouvez en belle humeur, profitez-en!

POIRIER. Je suis ravi de votre condescendance. J'ai donc décidé, arrêté, ordonné . . .

GASTON. Permettez, beau-père: si vous avez décidé, arrêté, ordonné, il me paraît superflu que vous me consultiez.

POIRIER. Aussi ne vous consulté-je pas; je vous mets au courant, voilà tout.

GASTON. Ah! vous ne me consultez pas?

POIRIER. Cela vous étonne?

GASTON. Un peu; mais, je vous l'ai dit, je suis en belle humeur.

POIRIER. Ma première réforme, mon cher garçon . . .

GASTON. Vous voulez dire: mon cher Gaston, je pense? La langue vous a fourché.[3]

POIRIER. Cher Gaston, cher garçon . . . c'est tout un . . . De beau-père à gendre, la familiarité est permise.

---

[1] *Panier percé* se dit figurément et familièrement d'une personne qui dépense tout son argent, qui n'en saurait garder.

[2] *Sully* (1560—1641), ministre de Henri IV; *Turgot* (1727—1781), ministre de Louis XVI. Tous les deux étaient fameux par leur économie.

[3] *(Se) fourcher* veut proprement dire *se diviser en deux ou trois* par l'extrémité, en manière de *fourche*. La langue *m'a fourché* se dit quand, par méprise, on a prononcé un mot pour un autre à peu près semblable.

GASTON. Et de votre part, monsieur Poirier, elle me flatte et m'honore . . . Vous disiez donc que votre première réforme? . . .

POIRIER. C'est, monsieur, que vous me fassiez le plaisir de ne plus me gouailler.[1] Je suis las de vous servir de plastron.[2]

GASTON. Là, là, monsieur Poirier, ne vous fâchez pas!

POIRIER. Je sais très bien que vous me tenez pour un très petit personnage et pour un très petit esprit . . . mais . . .

GASTON. Où prenez-vous cela?

POIRIER. Mais vous saurez qu'il y a plus de cervelle dans ma pantoufle que sous votre chapeau.

GASTON. Ah! fi! voilà qui est trivial . . . vous parlez comme un homme du commun.

POIRIER. Je ne suis pas un marquis, moi!

GASTON. Ne le dites pas si haut, on finirait par le croire.

POIRIER. Qu'on le croie ou non, c'est le cadet de mes soucis.[3] Je n'ai aucune prétention à la gentilhommerie, Dieu merci! je n'en fais pas assez de cas pour cela.

GASTON. Vous n'en faites pas de cas?

POIRIER. Non, monsieur, non! Je suis un vieux libéral, tel que vous me voyez; je juge les hommes sur leur mérite, et non sur leurs titres; je me ris des hasards de la naissance; la noblesse ne m'éblouit pas, et je m'en moque comme de l'an quarante,[4] je suis bien aise de vous l'apprendre.

GASTON. Me trouveriez-vous du mérite, par hasard?

POIRIER. Non, monsieur, je ne vous en trouve pas.

GASTON. Non? Ah! Alors, pourquoi m'avez-vous donné votre fille?

POIRIER. Pourquoi je vous ai donné . . .

GASTON. Vous aviez donc une arrière-pensée?

POIRIER *(embarrassé)*. Une arrière-pensée?

GASTON. Permettez! Votre fille ne m'aimait pas quand vous m'avez attiré chez vous; ce n'étaient pas mes dettes qui m'avaient valu l'honneur de votre choix; puisque ce n'est pas non plus mon titre, je suis bien obligé de croire que vous aviez une arrière-pensée.

POIRIER. Quand même, monsieur! . . . quand j'aurais tâché de concilier mes intérêts avec le bonheur de mon enfant? quel mal y verriez-vous? qui me reprochera, à moi qui donne un million de ma poche, qui me reprochera de choisir un gendre en état de me dédommager de mon sacrifice, quand d'ailleurs il est aimé de ma fille? J'ai pensé à elle d'abord, c'était mon devoir; à moi, ensuite, c'était mon droit.

GASTON. Je ne conteste pas, monsieur Poirier; vous n'avez eu qu'un tort, c'est d'avoir manqué de confiance en moi.

POIRIER. C'est que vous n'êtes pas encourageant.

---

[1] Expression populaire pour *railler* qn.

[2] Le *plastron* est une pièce de cuir rembourré dont on se couvre la poitrine et l'estomac dans les salles d'armes quand on s'exerce à l'escrime. Figurément et familièrement *plastron* se dit de quelqu'un qui est en butte aux railleries d'un autre.

[3] Familier pour: c'est le *moindre* de mes soucis.

[4] Sous-entendu: *de la république*. Les royalistes employaient ce dicton pour exprimer une chose qu'on ne verrait jamais.

GASTON. Me gardez-vous rancune de quelques plaisanteries? Je ne suis peut-être pas le plus respectueux des gendres, et je m'en accuse, mais, dans les choses sérieuses, je suis sérieux. Il est très juste que vous cherchiez en moi l'appui que j'ai trouvé en vous.

POIRIER *(à part)*. Comprendrait-il la situation?

GASTON. Voyons, cher beau-père, à quoi puis-je vous être bon? ... si tant est que je puisse être bon à quelque chose.

POIRIER. Eh bien, j'avais rêvé que vous iriez aux Tuileries.

GASTON. Encore! c'est donc votre marotte de danser à la cour?

POIRIER. Il ne s'agit pas de danser. Faites-moi l'honneur de me prêter des idées moins frivoles. Je ne suis ni vain ni futile.

GASTON. Qu'êtes-vous donc, ventre-saint-gris![1] expliquez-vous.

POIRIER *(piteusement)*. Je suis ambitieux!

GASTON. On dirait que vous en rougissez! pourquoi donc? Avec l'expérience que vous avez acquise dans les affaires, vous pouvez prétendre à tout. Le commerce est la véritable école des hommes d'État.

POIRIER. C'est ce que Verdelet me disait ce matin.

GASTON. C'est là qu'on puise cette hauteur de vues, cette élévation de sentiments, ce détachement des petits intérêts qui font les Richelieu et les Colbert.[2]

POIRIER. Oh! je ne prétends pas . . .

GASTON. Mais qu'est-ce qui pourrait donc bien lui convenir, à ce bon monsieur Poirier? Une préfecture? fi donc! Le conseil d'État? non! Un poste diplomatique? Ah! justement l'ambassade de Constantinople est à prendre . . .

POIRIER. J'ai des goûts sédentaires, je n'entends pas le turc.

GASTON. Attendez! *(Lui frappant sur l'épaule)*. Je crois que la pairie vous irait comme un gant.

POIRIER. Oh! croyez-vous?

GASTON. Mais, voilà le diable! vous ne faites partie d'aucune catégorie . . . vous n'êtes pas encore de l'Institut.[3]

POIRIER. Soyez donc tranquille! je payerai, quand il le faudra, trois mille francs de contributions directes. J'ai à la banque trois millions qui n'attendent qu'un mot de vous pour s'abattre sur de bonnes terres.

---

[1] Voyez page 677, note 1.

[2] *Richelieu* (1585—1642), le cardinal et homme d'État si connu qui gouverna la France sous le règne de Louis XIII; *Colbert* (1619—1683), ministre de Louis XIV de 1662 jusqu'à sa mort.

[3] La *chambre des pairs* fut créée en 1814 par Louis XVIII et remplaça le *sénat* du premier Empire. Il y eut d'abord des pairs héréditaires et des pairs viagers. En 1831, l'hérédité de la pairie fut abolie. Depuis ce temps et au moment où se passe l'action de notre pièce, le roi nommait les pairs à vie, mais il ne pouvait les prendre que dans certaines *catégories* déterminées par la loi, p. e. parmi les grands propriétaires fonciers qui payaient une somme très forte de contributions directes, parmi les députés, les membres de l'Institut, etc. C'est à cette dernière *catégorie* que Gaston a la malice de faire allusion. L'*Institut* de France comprend les cinq académies: l'*Académie française*, celle des *Inscriptions et Belles-lettres*, l'Académie des *Sciences*, celle des *Beaux-Arts* et l'Académie des *Sciences morales et politiques*.

GASTON. Ah! Machiavel! Ah! Sixte-Quint![1] vous les roulerez[2] tous.

POIRIER. Je crois que oui.

GASTON. Mais j'aime à penser que votre ambition ne s'arrête pas en si bon chemin? Il vous faut un titre.

POIRIER. Oh! oh! je ne tiens pas à ces hochets de la vanité: je suis, comme je vous le disais, un vieux libéral.

GASTON. Raison de plus. Un libéral n'est tenu de mépriser que l'ancienne noblesse; mais la nouvelle, celle qui n'a pas d'aïeux . . .

POIRIER. Celle qu'on ne doit qu'à soi-même!

GASTON. Vous serez comte.

POIRIER. Non. Il faut être raisonnable. Baron, seulement.

GASTON. Le baron Poirier! . . . cela sonne bien à l'oreille.

POIRIER. Oui, le baron Poirier!

GASTON *(il le regarde et part d'un éclat de rire)*. Je vous demande pardon; mais là, vrai! c'est trop drôle! Baron! monsieur Poirier! . . . baron de Catillard.[3]

POIRIER *(à part)*. Je suis joué! . . .

GASTON *(au duc de Montmeyran qui entre dans ce moment)*. Arrive donc, Hector! arrive donc! Sais-tu pourquoi Jean Gaston de Presles a reçu trois coups d'arquebuse à la bataille d'Ivry?[4] Sais-tu pourquoi François Gaston de Presles est monté le premier à l'assaut de La Rochelle?[5] Pourquoi Louis Gaston de Presles s'est fait sauter à la Hogue?[6] Pourquoi Philippe Gaston de Presles a pris deux drapeaux à Fontenoy?[7] Pourquoi mon grand-père est mort à Quiberon?[8] C'était pour que monsieur Poirier fût un jour pair de France et baron.

LE DUC. Que veux-tu dire?

GASTON. Voilà le secret du petit assaut qu'on m'a livré ce matin.

LE DUC *(à part)*. Je comprends!

POIRIER. Savez-vous, monsieur le duc, pourquoi j'ai travaillé quatorze heures par jour pendant trente ans? pourquoi j'ai amassé, sou par sou, quatre millions, en me privant de tout? C'est afin que monsieur le marquis Gaston de Presles, qui n'est mort ni à

---

[1] *Machiavel* [pr. *ki*] (1469—1527), quatorze ans secrétaire de la république florentine, auteur du livre *le Prince*, où il enseigne aux tyrans les moyens de réussir, même au mépris de la justice et de l'humanité. *Sixte-Quint* (1521—1590) se fit élire pape en 1585, en feignant de graves infirmités et une faiblesse extrême. Il se moqua, dit-on, de ceux qui s'étaient laissé tromper, et il gouverna avec une extrême rigueur.

[2] Expression familière pour: Vous les *surpasserez*, vous les duperez tous (Sie werden sie alle hinters Licht führen).

[3] *Catillard* est le nom d'une espèce de poire.

[4] Henry IV battit à *Ivry* les Ligueurs en 1590.

[5] *La Rochelle* fut prise en 1628 par Richelieu.

[6] C'est-à-dire *avec son vaisseau*. La rade de la *Hogue* (ou *Hague*, en Normandie, non loin de Cherbourg) fut, en 1692, le théâtre d'un célèbre combat naval, où la flotte française fut détruite par les flottes de l'Angleterre et de la Hollande.

[7] *Fontenoy* (en Belgique), où les Français, commandés par le maréchal de Saxe, battirent les Anglais, les Hollandais et les Autrichiens en 1745.

[8] En 1795, les royalistes firent une descente en Bretagne et furent battus à *Quiberon* par le général républicain Hoche.

Quiberon, ni à Fontenoy, ni à La Hogue, ni ailleurs, puisse mourir de vieillesse sur un lit de plume, après avoir passé sa vie à ne rien faire.

LE DUC. Bien répliqué, monsieur!

GASTON. Voilà qui promet pour la tribune!

LE DOMESTIQUE *(entrant)*. Il y a là des messieurs qui demandent à voir l'appartement.

GASTON. Quel appartement?

LE DOMESTIQUE. Celui de monsieur le marquis.

GASTON. Le prend-on pour un muséum d'histoire naturelle?

POIRIER *(au domestique)*. Priez ces messieurs de repasser. *(Le domestique sort.)* Excusez-moi, mon gendre; entraîné par la gaieté de votre entretien, je n'ai pas pu vous dire que je loue le premier étage de mon hôtel.

GASTON. Hein?

POIRIER. C'est une des petites réformes dont je vous parlais.

GASTON. Et où comptez-vous me loger?

POIRIER. Au deuxième; l'appartement est assez vaste pour nous contenir tous.

GASTON. L'arche de Noé!

POIRIER. Il va sans dire que je loue les écuries et les remises.

GASTON. Et mes chevaux? vous les logerez au deuxième aussi?

POIRIER. Vous les vendrez.

GASTON. J'irai donc à pied?

LE DUC. Ça te fera du bien. Tu ne marches pas assez.

POIRIER. D'ailleurs, je garde mon coupé bleu. Je vous le prêterai.

LE DUC. Quand il fera beau.

GASTON. Ah çà! monsieur Poirier! . . .

LE DOMESTIQUE *(rentrant)*. Monsieur Vatel demande à parler à monsieur le marquis.

GASTON. Qu'il entre! *(Entre Vatel en habit noir)*. Quelle est cette tenue, monsieur Vatel? êtes-vous d'enterrement, ou la marée manque-t-elle?[1]

VATEL. Je viens donner ma démission à monsieur le marquis.

GASTON. Votre démission? la veille d'une bataille!

VATEL. Telle est l'étrange position qui m'est faite; je dois déserter pour ne pas me déshonorer; que monsieur le marquis daigne jeter les yeux sur le menu que m'impose monsieur Poirier.

GASTON. Que vous impose monsieur Poirier? Voyons cela. *(Lisant.)* Le lapin sauté!

POIRIER. C'est le plat de mon vieil ami Ducaillou.

GASTON. La dinde aux marrons.

POIRIER. C'est le régal de mon camarade Groschenet.

GASTON. Vous traitez la rue des Bourdonnais?[2]

POIRIER. En même temps que le faubourg Saint-Germain.[3]

GASTON. J'accepte votre démission, monsieur Vatel. *(Vatel sort.)* Ainsi demain mes amis auront l'honneur d'être présentés aux vôtres?

POIRIER. Vous l'avez dit, ils auront cet honneur . . . Monsieur le

---

[1] Voyez page 708, note 5.

[2] Rue de Paris habitée presque exclusivement par des commerçants.

[3] Quartier de Paris habité de préférence par la noblesse légitimiste.

duc sera-t-il humilié de manger ma soupe entre monsieur et madame Pincebourde?[1]

LE DUC. Nullement. Cette petite débauche ne me déplaira pas. Madame Pincebourde doit chanter au dessert?

GASTON. Après dîner nous ferons un cent de piquet.

LE DUC. Ou un loto.

POIRIER. Ou un nain-jaune.[2]

GASTON. Et de temps en temps, j'espère, nous renouvellerons cette bamboche.[3]

POIRIER. Mon salon sera ouvert tous les soirs, et vos amis seront toujours les bienvenus.

GASTON. Décidément, monsieur Poirier, votre maison va devenir un lieu de délices, une petite Capoue. Je craindrais de m'y amollir, j'en sortirai pas plus tard que demain.

POIRIER. J'en serai au regret . . . mais mon hôtel n'est pas une prison. Quelle carrière embrasserez-vous? la médecine ou le barreau?[4]

GASTON. Qui parle de cela?

POIRIER. Les ponts et chaussées[5] peut-être? ou le professorat? car vous ne pensez pas tenir votre rang avec neuf mille francs de rente?

LE DUC. Neuf mille francs de rente?

POIRIER *(à Gaston)*. Dame! le bilan est facile à établir: vous avez reçu cinq cent mille francs de la dot de ma fille. La corbeille de noces[6] et les frais d'installation en ont absorbé cent mille. Vous venez d'en donner deux cent dix-huit mille à vos créanciers; il vous en reste donc cent quatre-vingt-deux mille, qui placés au taux légal, représentent neuf mille livres de rente . . . Est-ce clair? Croyez-moi, mon cher Gaston, restez chez moi, fût-ce même au second, vous y serez encore mieux que chez vous. Pensez à vos enfants . . . qui ne seront pas fâchés de trouver un jour dans la poche du marquis de Presles les économies du bonhomme Poirier. A revoir, mon gendre, je vais régler le compte de monsieur Vatel. *(Il sort.)*

(Le duc et le marquis se regardent un instant, le duc éclate de rire.)

GASTON. Tu trouves cela drôle, toi?

LE DUC. Ma foi, oui! Voilà donc ce beau-père modeste et

---

[1] Remarquez les noms *plébéiens* forgés exprès par Augier: *Ducaillou* (*caillou*, Kieſelſtein), *Groschenet* (*chenet*, ustensile de fer qu'on place par paire dans les cheminées, pour supporter les bûches), *Pincebourde* (*pincer*, serrer, presser entre les doigts; *bourde*, mot populaire pour mensonge).

[2] Jeu de cartes où l'on emploie un tableau représentant un *nain* qui tient un sept de carreau.

[3] *Bamboche*, mot populaire qui désigne une partie de plaisir où l'on se livre à une grosse gaieté.

[4] Le *barreau* signifie l'enceinte réservée où se mettent les avocats pour plaider et, par extension, la profession d'avocat.

[5] *Ponts et chaussées* est la dénomination sous laquelle on comprend en France tout ce qui concerne l'administration publique dans la construction et l'entretien des routes. Ici *ponts et chaussées* est dit pour la profession d'ingénieur.

[6] On appelle *corbeille de noces* ou simplement *corbeille* les parures et bijoux que le futur envoie dans une corbeille à celle qu'il doit épouser.

nourrissant comme les arbres à fruit? ce George Dandin?[1] Tu as trouvé ton maître, mon fils; mais, au nom du ciel, ne fais pas cette piteuse mine. Regarde-toi, tu as l'air d'un paladin qui partait pour la croisade et que la pluie a fait rentrer! Ris donc un peu: l'aventure n'est pas tragique.

Le duc a raison; car à la suite d'une complication d'intrigues qu'il serait trop long d'expliquer, une réconciliation générale a lieu. Le marquis de Presles rompt irrévocablement avec les folies de son passé, et, jaloux de ne devoir son existence et celle de sa femme qu'à son travail, il demande à M. Verdelet une place dans ses bureaux.

ACTE IV, SCÈNE IV.

VERDELET. Dans mes bureaux! vous, un gentilhomme!

GASTON. Ne dois-je pas nourrir ma femme?

LE DUC. Tu feras comme les nobles bretons qui déposaient leur épée au parlement avant d'entrer dans le commerce, et qui venaient la reprendre après avoir rétabli leur maison.

VERDELET. C'est bien, monsieur le marquis.

POIRIER *(à part)*. Exécutons-nous. *(Haut.)* C'est très bien, mon gendre, voilà des sentiments véritablement libéraux. Vous étiez digne d'être un bourgeois. Nous pouvons nous entendre, faisons la paix et restez chez moi.

GASTON. Faisons la paix, je le veux bien, monsieur. Quant à rester ici, c'est autre chose. Vous m'avez fait comprendre le bonheur du charbonnier, qui est maître chez lui.[2] Je ne vous en veux pas, mais je m'en souviendrai.

POIRIER. Et vous emmenez ma fille? vous me laissez seul dans mon coin?

ANTOINETTE. J'irai vous voir, mon père.

GASTON. Et vous serez toujours le bienvenu chez moi.

POIRIER. Ma fille va être la femme d'un commis-marchand!

VERDELET. Non, Poirier; ta fille sera châtelaine de Presles. Le château est vendu depuis ce matin,[3] et avec la permission de ton mari, Toinon,[4] ce sera mon cadeau de noces.

ANTOINETTE. Bon Tony![4]... Vous me permettez d'accepter, Gaston?

GASTON. Monsieur Verdelet est de ceux envers qui la reconnaissance est douce.

VERDELET. Je quitte le commerce, je me retire chez vous, monsieur le marquis, si vous le trouvez bon, et nous cultiverons vos terres ensemble: c'est un métier de gentilhomme.

POIRIER. Eh bien, et moi? on ne m'invite pas? . . . Tous les enfants sont des ingrats, mon pauvre père avait bien raison.

VERDELET. Achète une propriété, et viens vivre auprès de nous.

POIRIER. Tiens, c'est une idée.

---

[1] Voyez page 709 et page 107.

[2] Expression proverbiale dont on rapporte l'origine à une visite que le roi François Ier, égaré pendant la chasse, fit à un charbonnier.

[3] Pour vexer son gendre, M. Poirier était allé chez son notaire et avait fait mettre en vente le *château de Presles*. Mais son ami Verdelet l'a racheté à son insu.

[4] *Toinon* est le diminutif familier d'*Antoinette*, *Tony* celui d'*Antoine*.

VERDELET. Pardieu; tu n'as que cela à faire, car tu es guéri de ton ambition . . . . je pense.

POIRIER. Oui, oui. *(A part.)* Nous sommes en quarante-six. Je serai député de l'arrondissement de Presles en quarante-sept . . . . et pair de France en quarante-huit.[1]

III. LES EFFRONTÉS ET LE FILS DE GIBOYER.[2]

Le Fils de Giboyer est aux *Effrontés* ce que *le Mariage de Figaro* est au *Barbier de Séville*,[3] c'est-à-dire qu'Émile Augier est revenu, comme Beaumarchais, à un de ses types pour le développer. Ce type, c'est *Giboyer*.

Le sujet des *Effrontés* est l'histoire d'un faiseur d'affaires, agioteur[4] plutôt que banquier, qui marche à la fortune par toutes sortes de voies obliques, mais qui a grand soin de ne pas se brouiller ouvertement avec la justice. Cependant une affaire où il a fait un grand nombre de victimes conduit M. Vernouillet (c'est le nom du faiseur d'affaires) sur les bancs de la police correctionnelle.[5] Mais il a trop bien évité tout ce que la loi défend positivement, pour pouvoir être condamné. Il est vrai que les débats judiciaires livrés à une grande publicité ont révélé en lui un homme sans honneur, sans conscience, dont l'intérêt est le seul guide, qui ne rougit pas de s'enrichir aux dépens de ceux qui ont eu confiance en lui; mais comme finalement un acquittement constate sa probité légale, Vernouillet ne sort pas seulement triomphant de cette épreuve, il marche même dorénavant le front plus haut. S'il a perdu à tout jamais l'estime des gens délicats, il sait gagner, à force d'effronterie, la considération qu'impose à la foule la fortune jointe à l'audace. Il va plus loin, il achète un grand journal, la *Conscience publique*, il devient un des maîtres de l'opinion, et il règne par la terreur.

Vernouillet a pour principal rédacteur de son journal *Giboyer*, dont Augier a fait un type fort curieux, et qu'on peut appeler le *Figaro* du dix-neuvième siècle. Giboyer est le fils d'un concierge. Admis par protection au collège, ou plutôt vendu par son père à des maîtres de pension qui font de son intelligence et de ses succès une vivante réclame, il fait de brillantes études et remporte tous les prix. Mais, après avoir passé son baccalauréat,[6] il ne voit s'ouvrir devant lui qu'une de ces carrières obscures où l'on arrive, lentement et après un travail pénible, à une position modeste. Ses succès de collège ont paru promettre un avenir plus brillant à Giboyer; il veut rester indépendant et, tout jeune, sans fortune, sans relations, il se lance dans la carrière des lettres et se trouve bientôt dans une triste situation. Il flotte entre l'abjection et la misère et se venge par des sarcasmes amers de la société où il n'a pas su se faire une place. Il finit naturellement par s'enrôler sous le drapeau du socialisme, prétendant que l'égalité des temps modernes n'est qu'une misère de plus, tant que la société n'aura pas été *organisée* d'après ses utopies et radicalement transformée. Giboyer n'en est pas moins prêt à écrire pour ou contre toutes les causes, à combattre ou à servir de sa plume,

---

[1] Date de la révolution de Février et de l'abolition de la *pairie*.

[2] D'après Vapereau, *Année littéraire* (1861 et 1862).

[3] Voyez pages 427 et 428.

[4] Celui qui fait *l'agiotage*, c'est-à-dire qui spécule à la Bourse sur les effets publics.

[5] Zuchtpolizeigericht.

[6] Le *baccalauréat ès lettres* est en France le premier degré universitaire qu'on doit acquérir pour parvenir au grade de *licencié* et au *doctorat*. Les jeunes gens qui ont subi l'examen du baccalauréat, qui *ont été reçus bacheliers*, peuvent seuls prendre des inscriptions dans une faculté.

son unique gagne-pain, tous les intérêts, à louer ou à diffamer tout le monde par ordre et à tant la ligne.

Si Giboyer n'a qu'une part secondaire dans l'action des *Effrontés*, action que nous ne pouvons pas plus analyser ici que celle de la pièce qui en est la continuation, il devient le héros principal et l'âme même de la seconde comédie qui porte le titre *Le Fils de Giboyer*. C'est avant tout une satire politique, c'est presque la résurrection de la comédie aristophanesque, dans les limites, bien entendu, que les lois des États modernes en général, et la censure du second Empire en particulier, imposaient à une pareille tentative. Cette comédie, qui ne fut jouée à Paris que grâce à une haute protection, est dirigée contre les ennemis de ce qu'on appelle en France les principes de 1789, et fait jaillir contre le parti réactionnaire un feu nourri de traits satiriques et de sarcasmes impitoyables. Augier ne va pas, comme les auteurs de l'ancienne comédie grecque, jusqu'à donner aux acteurs le nom et le masque de ceux qu'il veut livrer à la risée publique; mais il en représente quelques-uns, soit par les actions, soit par le langage, avec une telle ressemblance, qu'à la première représentation de sa pièce certains noms propres circulaient dans toutes les parties de la salle du Théâtre-Français.

Dans les *Effrontés*, Giboyer n'est, comme Figaro dans le *Barbier de Séville*, qu'un instrument au service de passions et d'intrigues indifférentes pour lui. Dans la seconde comédie, qui porte son nom, il a, comme Figaro dans le second drame de Beaumarchais, son intérêt propre, et son œuvre à lui, qu'il faut à tout prix accomplir. Comme Figaro, Giboyer est le plébéien supérieur à sa condition par l'intelligence, mais abaissé par le malheur des circonstances et par sa propre faute. Seulement Figaro porte son abaissement avec gaieté, Giboyer avec cynisme; l'ironie de l'un est étincelante de bon sens, celle de l'autre est amère et menaçante.

Giboyer, dont l'abjection avait été un instant dorée par la prospérité de son maître Vernouillet, est retombé, après la chute de ce dernier, d'abîme en abîme. Pour vivre, il a exercé, dans les basses régions de la société, une foule de ces professions inconnues à ceux qui ne voient que la surface. Après avoir écrit des pamphlets qui lui ont fait beaucoup d'ennemis, il se voit réduit à tenir un bureau de placement. Lorsque le marquis d'Auberive, un des chefs du parti légitimiste, lui demande s'il a enfin une position sérieuse, Giboyer répond: *Extrêmement sérieuse: employé dans les pompes funèbres pendant le jour; le soir, contrôleur au théâtre des Célestins*, et, dédaignant de *s'étendre sur ce contraste si philosophique*, il ajoute: *Je suis ordonnateur; c'est moi qui dis aux invités, avec un sourire agréable: „Messieurs, quand il vous fera plaisir."* Giboyer ne fait que passer à Paris, il est appelé en Amérique par des capitalistes pour prendre la direction d'un nouveau journal dont la couleur politique lui importe peu. Mais le marquis le retient pour remplacer le journaliste batailleur que le parti légitimiste vient de perdre. Giboyer, le démocrate socialiste, accepte la rédaction en chef d'une feuille cléricale et devient le champion du parti réactionnaire.

Cette désertion des idées qui lui restent chères, cette infamie de vendre sa plume au plus offrant sont atténuées cette fois pour Giboyer par une circonstance qui lui manquait dans la première pièce. Ses anciennes bassesses n'avaient que l'excuse: *Il faut bien que je vive*, à laquelle un ministre de l'ancien régime répondit jadis: *Je n'en vois pas la nécessité*. Son nouvel abaissement a pour principale cause le devoir d'élever un fils auquel il a caché son origine pour ne pas lui imposer un nom souillé. Il lui fait donner l'éducation la plus brillante et la plus complète. Il a voulu, lui, le martyr de l'instruction, que cet enfant réunît, dans la supériorité de l'instruction, une belle intelligence au cœur le plus pur. *„Il a léché la boue sur le chemin de son enfant."* C'est pour accomplir cette tâche

qu'il accepte tous les métiers et reçoit de l'or même d'une main ennemie pour servir contre sa propre cause.

Comme nous ne pouvons entrer dans l'analyse de l'action, il est inutile de faire connaître les autres personnages de la pièce. Nous nous bornons à dire qu'au dénoûment l'amour de Maximilien, fils de Giboyer, triomphe d'un riche rival et qu'il épouse la fille d'un millionnaire dont il n'était que l'humble secrétaire. Giboyer dit au commencement de la pièce: *Il faut plus d'une génération à une famille de portiers pour faire brèche dans la société! Tous les assauts se ressemblent; les premiers assaillants restent dans le fossé et font fascine de leurs corps aux suivants: j'étais la génération sacrifiée.* A la fin de la pièce, il a au moins la satisfaction de voir que son sacrifice a profité à son fils, que Maximilien, qui a deviné le secret de sa naissance, réclame hautement et même aux dépens de son bonheur, le droit de s'appeler son fils, et que tous ceux qui connaissent son dévouement et son abnégation presque surhumaine le regardent comme réhabilité.

Nous ne reproduisons qu'une seule scène des *Effrontés*. Le théâtre représente le magnifique cabinet de travail de Vernouillet, qui est étendu sur une causeuse, Giboyer est dans un fauteuil, les pieds sur la cheminée.

ACTE III, SCÈNE I.

VERNOUILLET. Que diriez-vous, monsieur Anatole Giboyer, mon secrétaire et ami, si vous appreniez tout à coup que j'ai refusé les présents d'Artaxerce?[1]

GIBOYER. Je dirais qu'Artaxerce est un pingre.[2]

VERNOUILLET. Il ne faisait pourtant pas mal les choses; cent vingt mille francs sont un joli denier.

GIBOYER. La subvention du journal?

VERNOUILLET. Elle-même, mon bon. J'ai écrit au ministre que le journal ne la recevrait plus. Comment trouves-tu ça?

GIBOYER. Tu te railles de ma crédulité.

VERNOUILLET. Non, sur l'honneur.

GIBOYER. Alors quel est ton but?

VERNOUILLET. De n'être aux gages de personne, de ne relever que de ma conscience, de marcher dans ma force et dans ma liberté! Que cherches-tu sous les meubles?

GIBOYER. Le naïf pour qui tu poses.[3]

VERNOUILLET. C'est toi-même, mon bon ami.

GIBOYER. Ah! tu t'exerces? je suis le mannequin? Va ton train.

VERNOUILLET. Tâche donc de te prendre au sérieux, mon cher. Tu n'es plus un bohême,[4] du moment que je t'attache à ma fortune.

GIBOYER. Eh bien, sérieusement, est-ce que tu vas passer à l'opposition?

---

[1] Allusion au désintéressement du célèbre médecin Hippocrate. Il repoussa les propositions d'Artaxerce-Longue-Main (465—424), qui voulait, à prix d'or, l'enlever à la Grèce.

[2] Expression populaire pour *avare*.

[3] *Poser* signifie, comme verbe neutre, prendre une certaine attitude pour servir de modèle à un peintre ou à un statuaire. Au figuré, il signifie: prendre une attitude étudiée, pour produire de l'effet.

[4] En France on appelle *Bohêmes* ou *Bohémiens* les bandes vagabondes de *Zingaris*, parce qu'on croyait à tort qu'ils venaient de la Bohême. Puis *bohême*, devenu nom appellatif, se dit par extension d'un vagabond, d'un déclassé ou d'un homme de mœurs déréglées (v. p. 764, n. 2).

VERNOUILLET. Parbleu! C'est l'A B C du métier.

GIBOYER. Et tes abonnés?

VERNOUILLET. Ils ne s'apercevront seulement pas du changement de front. Je ferai tout juste assez d'opposition pour que le pouvoir compte avec moi, au lieu de compter sur moi.

GIBOYER. Et tes actionnaires?

VERNOUILLET. Est-ce que ça les regarde? J'ai conservé la direction absolue de l'entreprise; pourvu qu'ils touchent leurs dividendes, ils n'ont rien à dire. D'ailleurs, je me suis réservé le droit de racheter leurs actions et je les rachèterai toutes.

GIBOYER. Quand tu les auras fait baisser.

VERNOUILLET. Non, dès que j'aurai triplé mes fonds à la Bourse, ce qui ne sera pas long, étant à la source des renseignements.

GIBOYER. Étant toi-même la source des renseignements. — Dire que je ne peux pas grappiller à ta suite, faute d'un petit capital!

VERNOUILLET. Il ne tiendra qu'à toi de t'en faire un.

GIBOYER. Sur mes économies?

VERNOUILLET. Et sur tes frais de voitures. Tu m'en comptes quarante-huit heures par jour.

GIBOYER. Le temps me paraît si long, loin de toi!

VERNOUILLET. Tu m'attendris. J'augmente ta position: outre ta place de secrétaire de la rédaction, je te donne la chronique des salons . . . . quatre sous la ligne.

GIBOYER. O mon bienfaiteur! ô homme au petit manteau bleu![1] Je ferai l'article des modes?

VERNOUILLET. Oui, et tu signeras *comtesse de Folleville.*

GIBOYER. Bon, je m'habillerai dans les maisons recommandées.[2]

VERNOUILLET. Tu pourras aussi faire quelques incursions dans le monde des théâtres . . . . A propos, je pense à me marier.

GIBOYER *(plaintif).* Oh! pourquoi?

VERNOUILLET. Je veux avoir un salon.

GIBOYER. As-tu un parti en vue?

VERNOUILLET. Oui.

GIBOYER. Quels sont les appointements?

VERNOUILLET. Cinq cent mille francs, et un beau-père bien posé.

GIBOYER. La demoiselle a donc des engelures?

VERNOUILLET. Elle est charmante, je l'ai vue.

GIBOYER. Alors elle n'est pas pour ton nez.

VERNOUILLET. C'est ce que nous verrons. La presse est un merveilleux instrument dont on ne soupçonne pas encore toute la puissance. Jusqu'ici, il n'y a eu que des racleurs[3] de journal; place à Paganini![4]

---

[1] C'est le surnom que le peuple de Paris avait donné à un fameux philanthrope, qui, pendant une disette, distribuait de la soupe aux pauvres.

[2] C'est-à-dire: je *commanderai mes habits* dans ces maisons.

[3] *Racleur*, mauvais joueur de violon.

[4] *Paganini* (1784—1840), célèbre violoniste et compositeur italien. Il fut attaché à la cour d'Élisa Baciocchi, sœur de Napoléon I et dirigea à Lucques l'orchestre de cette princesse jusqu'en 1813. Il parcourut ensuite les principales villes de l'Europe, excitant partout l'enthousiasme. Enrichi par son talent, cet artiste laissa une fortune colossale.

Un domestique apporte des lettres sur un plat d'argent et sort.

VERNOUILLET (*décachetant*). Encore des lettres! C'est fatigant! (*A Giboyer qui tire une pipe de sa poche.*) Une pipe! veux-tu cacher cela!

GIBOYER. C'est ma fille; je ne la quitte jamais.

VERNOUILLET. On ne fume plus ici.

GIBOYER. Je vais lui faire faire un tour au Palais-Royal.

VERNOUILLET (*ouvrant une lettre*). Un autographe du ministre, en réponse à ma lettre d'hier.

GIBOYER. Du ministre?

VERNOUILLET. Écoute ça: (*Lisant.*) „Monsieur, la connaissance „des hommes ne m'a pas laissé une grande estime pour l'humanité. „Je n'en suis que plus heureux quand je rencontre un caractère. Vous „en êtes un, Monsieur; votre lettre m'a inspiré un vif désir de vous „connaître. Voulez-vous me faire l'honneur de venir dîner demain „au ministère? — Agréez, etc." — Comment la trouves-tu?

GIBOYER. Elle serait invraisemblable si elle n'était pas vraie.

VERNOUILLET. Il y a des moments où ma puissance m'épouvante, ma parole d'honneur! Je finirai par n'oser plus froncer le sourcil, de peur d'ébranler l'Olympe . . . . Ah, Giboyer, quelle admirable chose que la presse! Que de bien elle peut faire!

GIBOYER. Ne m'en parle pas, ça fait frémir. Iras-tu à ce dîner?

VERNOUILLET. Parbleu! et j'espère bien trouver la croix[1] sous ma serviette.

GIBOYER. Ah! Monsieur tient à voir briller sur sa devanture[2] l'insigne de l'honneur?

VERNOUILLET. Dans un an je veux être estampillé de tous les ordres de l'Europe. (*Ouvrant une autre lettre.*) De mon agent de change . . . . Diable! hausse d'un franc! C'est demain la liquidation, et j'ai vendu cent mille. Je suis dans de beaux draps![3]

GIBOYER. Pourquoi cette hausse?

VERNOUILLET. La visite de l'empereur de Russie à la reine d'Angleterre est démentie.

GIBOYER. Ah! oui, par le *Courrier de Paris*.

VERNOUILLET. Belle autorité! Faut-il que ces boursiers soient jobards![4]

GIBOYER. Le *Courrier* est en général bien informé.

VERNOUILLET. J'ai cent raisons de croire qu'il l'est mal aujourd'hui.

GIBOYER. Tu en as même cent mille.

VERNOUILLET. Cours aux bureaux du journal: fais-moi une correspondance de Saint-Pétersbourg: le tzar est parti. Nous rectifierons après la liquidation, s'il y a lieu.

GIBOYER. Il est toujours beau de confesser une erreur.

---

[1] La croix de la *Légion d'honneur*.

[2] *Devanture*, proprement le nom de la boiserie vitrée d'une boutique où l'on étale les marchandises, ici comiquement employé pour la boutonnière ornée du ruban d'une décoration.

[3] C'est-à-dire: Je suis dans une situation très critique.

[4] *Jobard*, mot du langage familier, se dit d'un homme niais, crédule, qui se laisse tromper facilement (Gimpel).

OCTAVE FEUILLET.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

OCTAVE FEUILLET naquit en 1822 à Saint-Lô, en Normandie, où son père était secrétaire général de la préfecture. Il fit ses humanités au collège Louis-le-Grand, à Paris. Octave Feuillet se fit remarquer, dès 1848, par une série de nouvelles, de comédies et de comédies-proverbes qu'il publia dans différents journaux et revues, surtout dans la *Revue des Deux Mondes*. Imitateur, dans la première période de son activité littéraire, d'Alfred de Musset,[2] dont il reproduisait la grâce recherchée sans tomber dans les mêmes excès, Octave Feuillet se fit peu à peu un genre à part.

Il arriva sur la scène littéraire au moment où la grande lutte entre les *romantiques* et les *classiques* était terminée, mais où le *romantisme*[3] reflétait encore une partie de l'éclat dont il avait brillé. Son talent subit nécessairement l'influence de l'époque qui le vit éclore. Le romantisme expirant enseigna à Octave Feuillet l'élégance, l'amour des formes curieuses et originales, le dédain des formes vulgaires et communes; mais il le conduisit souvent aussi à l'oubli de la simplicité et du naturel et lui donna un style maniéré. Ces qualités et ces défauts des romantiques, il se les assimila; mais, après avoir rejeté tout ce que sa nature saine ne pouvait supporter, après s'être défait des excentricités paradoxales de la littérature romantique, il transporta, au moins pendant quelque temps, toute la poésie d'une littérature d'imagination dans la vie calme et morale, et employa son remarquable talent à lutter pour ce qui est éternellement vrai et beau. Les plus remarquables des pièces et comédies-proverbes d'Octave Feuillet sont: *le Village*, *la Fée*, *le Cheveu blanc* (1856), *Dalila*, drame en trois actes (1857), *Montjoye* (1863), *la Belle au Bois dormant*, drame en cinq actes (1865), *le Cas de Conscience* (1867), *Julie* (1869), *l'Acrobate* (1873), *le Sphinx* (1874), *un Roman Parisien* (1882).

Parmi ses *romans*, nous citons *la Petite Comtesse* (1856), *le Roman d'un jeune homme pauvre* (1858), qu'il porta plus tard sur le théâtre, *Histoire de Sybille* (1862), *Monsieur de Camors* et *Julia de Trécœur* (1871), dont il fit plus tard le drame *le Sphinx*.

En 1862, Octave Feuillet fut élu membre de l'Académie française en remplacement de Scribe. Il est mort en 1890.

I. DALILA.

(1857.)

Le titre allégorique de cette pièce en désigne l'idée fondamentale. Samson, dans l'Ancien Testament, est trahi par *Dalila* qui, gagnée par les présents des Philistins, lui coupe la longue chevelure dans laquelle résidait sa force et le livre ensuite à ses ennemis. Le Samson de la Bible périt, parce que son amour pour une femme lui fait abandonner le gage extérieur de la force surhumaine dont le Seigneur l'avait doué pour être l'appui de son peuple. Le héros de la pièce de Feuillet succombe, parce qu'il détruit lui-même le don divin de son

[1] D'après Vapereau, *Dictionnaire des Contemporains*, et Émile Montégut, *Octave Feuillet* (article de la *Revue des Deux Mondes*, décembre 1858).

[2] Voyez page 657. [3] Voyez l'article Victor Hugo, page 591 et 92.

génie, en s'abandonnant à une vie de désordre. Il trahit les serments qui le lient à sa fiancée, la fille de l'homme qui a développé et enrichi son talent par un enseignement consciencieux de plusieurs années, il sacrifie l'espoir d'un avenir honorable et heureux pour porter les chaînes honteuses d'une coquette sans cœur. Cette femme, une seconde *Dalila*, après avoir, dans des luttes stériles, dans de misérables agitations, usé la force de l'esprit de sa victime, après avoir tari la source de son talent, en corrompant et en desséchant son cœur, l'abandonne à son tour et le livre au désespoir et au remords.

Le chevalier Carnioli, diplomate italien, amateur enthousiaste de la musique, a découvert, dans un village de Dalmatie, un talent musical hors ligne, le jeune André Roswein, enfant du peuple qui, tout en gardant son troupeau, a révélé au voyageur son génie pour la musique en jouant du violon d'une main ignorante mais inspirée. Carnioli l'a emmené avec lui et l'a fait élever d'abord à Rome, puis à Naples. Bientôt les heureuses dispositions du jeune homme, développées par des maîtres habiles, promettent un compositeur et un poète à la fois. A Naples, le jeune artiste a reçu les leçons du plus célèbre maître de musique de cette capitale, le vieux Sertorius, qui habite avec sa fille Marthe une maisonnette, près du Pausilippe, sur le golfe de Naples et en vue du Vésuve. C'est dans l'intérieur de cette maisonnette que se passent les deux premières scènes que nous reproduisons du drame de *Dalila*. Le jeune compositeur vient d'achever son premier opéra, qui a été reçu au théâtre de San-Carlo, et qui va être joué le soir même.

ACTE I, SCÈNE I et II.

MARTHE. A propos, mon père, n'est-il pas étrange que nous n'ayons pas vu M. Roswein depuis plus de quinze jours?

SERTORIUS. Nullement, mon enfant. Il doit être dans le feu de ses répétitions. Poète et compositeur tout à la fois, ce n'est pas une mince besogne! . . . Pauvre André! voilà une rude épreuve pour sa santé de demoiselle!

MARTHE. Vous n'avez pas entendu dire qu'il fût malade?

SERTORIUS. Du tout . . . au contraire. Le chevalier Carnioli, qui faillit m'écraser hier sur le quai, me cria du haut de son char: Bonjour, maître . . . André va bien . . . Puis il ajouta quelques paroles que je n'entendis pas . . . c'est un tourbillon que ce Carnioli . . . Mais qu'as-tu donc, ma fille? tu sembles troublée . . . inquiète . . .

MARTHE *(prenant un journal sur la table)*. Vous n'avez pas lu ce journal, mon père? il annonce pour ce soir l'opéra de M. Roswein...

SERTORIUS *(vivement)*. Pour ce soir? . . . c'est impossible, Marthe.

MARTHE. Voyez . . . cela m'a préoccupée tout le jour.

SERTORIUS *(lisant)*. „Théâtre Saint-Charles. Ce soir, 15 mai, première représentation de la *Prise de Grenade*, opéra en trois actes, attribué pour les paroles et pour la musique au jeune maëstro dalmate André Roswein. La présence de la cour ajoutera à l'éclat de cette fête, impatiemment attendue par le monde entier des dilettanti. On sait que le maëstro, déjà connu à Naples par plusieurs compositions transcendantes est l'élève favori du savant Sertorius." 15 mai... C'est ce soir en effet . . . Voilà ce qu'ajoutait Carnioli . . . Allons! c'est bien! *(Il rend le journal à sa fille d'une main tremblante.)*

MARTHE. Il est à peine croyable, mon père, que M. André ne vous ait pas même envoyé un billet pour cette représentation?

SERTORIUS *(avec amertume)*. Pourquoi donc? est-ce que tu n'as pas entendu? la cour y sera! qu'a-t-il besoin de nous? . . . *(Il reprend le journal)*. Ah! le savant Sertorius! Oui, cela fait bien dans une réclame! . . . mon élève favori! . . . sans doute! — et reconnaissant! . . . cela va sans dire!

MARTHE. C'est une erreur de ce journal, mon père . . . un tel excès de négligence vis-à-vis de vous, qui l'avez fait ce qu'il est, serait trop surprenant, trop indigne!

SERTORIUS. Surprenant! pas du tout. Indigne, c'est différent! *(Avec une émotion croissante.)* Oui, que cet enfant, que j'ai enrichi en peu d'années de toute la science d'une longue vie, dont j'ai fécondé le génie au feu le plus ardent de mon âme, à qui j'ai versé, pour ainsi dire, dans les veines le meilleur sang de mon cœur, que cet enfant, dès sa première heure de triomphe, dédaigne son vieux maître, le père de son esprit! et le laisse à la porte comme un valet à sa livrée . . . oui, cela est indigne! . . . Pardon, ma fille, tu m'as vu supporter en riant bien des ingratitudes . . . mais celle-ci ne me serait pas plus sensible quand la main d'un fils m'en aurait porté le coup . . . oui, la main d'un fils! c'est la pure vérité!

MARTHE *(l'embrassant)*. Mon père, un peu de patience seulement, et tout s'expliquera pour le mieux, vous verrez.

SERTORIUS. Tout est expliqué, ma fille. Ce n'est pas d'aujourd'hui que je connais cette espèce. *(Il se lève et marche avec agitation.)* Si les sept péchés capitaux ont besoin d'un blason, je me charge de le leur fournir: une plume et un pinceau, un ébauchoir et un archet! — Il semble véritablement, Marthe, qu'une sorte de malédiction pèse sur ce nom d'artiste dont s'affuble aujourd'hui tout ce qui défriche ou pille, à un titre quelconque, le champ de l'idéal . . . Voilà ce Roswein: si jamais visage humain porta l'empreinte d'une âme élevée, simple et loyale, c'est le doux et sévère visage de ce jeune homme. Eh bien! tu le vois, il n'a pas fait deux pas dans sa fatale carrière, qu'il se retourne et nous montre le front d'un traître; il faut, bon gré mal gré, qu'à la première page de sa vie d'artiste il inscrive une lâche action . . . il faut que l'enfant gagne ses éperons! — Ah! ma fille, il y a eu, tu le sais, dans ma vie un moment terrible: celui où tout près de recueillir dans l'applaudissement public le fruit de mes veilles enthousiastes, je sentis tout à coup mes doigts et mon cerveau même comme frappés de paralysie; cette timidité maladive, pétrifiante, qui me suivit partout où j'essayai, sous quelque forme que ce fût, de répandre au dehors les flots harmonieux qui bouillonnaient dans ma tête, ce mal bizarre et ridicule me plongea dans les derniers abîmes du désespoir . . . Mais combien de fois depuis j'ai remercié Dieu de sa rigueur paternelle! combien je le bénis surtout aujourd'hui, dans la paix de ma conscience et dans la dignité de ma vieillesse! *(Marthe lui a pris le bras et marche près de lui; après un silence, il reprend:)* Quelle heure est-il donc, mon enfant?

MARTHE. Voici l'*Angelus* qui sonne aux Camaldules.[1]

[1] Le couvent des *Camaldules* (Camaldoli), le point de vue le plus beau des magnifiques environs de Naples, d'où l'on jouit d'un coup d'œil féerique sur la ville, le golfe, le Vésuve, Sorrente, Capri, etc.

SERTORIUS. L'*Angelus*... déjà! — Allons! il ne peut venir maintenant... tout est dit... pour aujourd'hui et pour toujours, c'est un ingrat! *(André Roswein entre sur ces mots et se jette dans les bras de Sertorius.)*

ANDRÉ *(l'embrassant avec force)*. Que vous ai-je fait? voyons, comment ai-je mérité cela? qui est-ce qui est injuste? qui est-ce qui est ingrat? — Ah! Dieu! quel homme!

SERTORIUS. Allons! la paix! la paix! ne m'étouffe pas, mon garçon... je suis bien aise de te voir, mon ami... je suis enchanté de te voir, j'en conviens. C'est ce journal, cet imbécile de journal qui annonçait ton opéra pour ce soir...

ANDRÉ. Mais il a raison.

SERTORIUS. Eh bien! mon enfant, tu m'avoueras, en ce cas-là, que j'avais quelque droit d'attendre aujourd'hui un message de ta part, et que, voyant approcher la nuit, j'étais fondé en quelque sorte à désespérer...

ANDRÉ. Certainement, cher maître, j'aurais pu vous envoyer votre loge ce matin; mais je tenais à vous l'apporter moi-même et à vous embrasser une dernière fois avant la bataille... A ma première minute de liberté, je suis accouru.

SERTORIUS. Bien, très bien, André, n'en parlons plus... J'ai eu tort... Ah çà! c'est donc pour ce soir, sérieusement?

ANDRÉ. Très sérieusement.

SERTORIUS *(se frottant les mains, avec jovialité)*. Diantre! oh! oh!... Mais dis-moi donc, jeune homme... sais-tu que c'est fort grave cela?... Et tu ris, je crois?... Il rit, Marthe, ma parole d'honneur! Ces jeunes gens riraient à la bouche du canon!... Mais, voyons, André, sois franc, quelle est ton impression réelle à l'approche de cette crise? Quel effet ressens-tu intérieurement? Le cœur bat-il un peu la chamade,[1] hein, garçon?

ANDRÉ. Je suis dans un état singulier. Je m'entends parler et marcher, comme si je marchais et parlais sous une voûte d'une sonorité particulière. Quoique j'aie passé mes trois dernières nuits à refaire mon ouverture, il me semble que de ma vie je n'aurai besoin de dormir. Je me sens la légèreté d'un oiseau, et je ne sais pas pourquoi je ne m'envole pas, car j'ai une belle peur.

SERTORIUS. Or çà, que voulais-je donc te demander encore?... Ah! que pensent-ils de ton œuvre, ces gens de théâtre?

ANDRÉ. Rien. Ils me le diront à minuit. — Ah! cher maître, si vous aviez voulu me faire la grâce d'entendre une seule répétition, je serais plus tranquille; car, en vérité, c'est vous que je redoute bien plus que le public.

SERTORIUS. Mon ami, j'ai eu pour me refuser à ton désir plusieurs raisons excellentes. D'abord mon appréciation, portant sur l'ensemble de l'œuvre, sera plus sûre, plus complète et te sera plus profitable. Ensuite, j'ai pu en toute conscience déclarer à droite et à gauche que je ne connaissais pas une seule note de ton opéra,

---

[1] La *chamade* est le signal que les assiégés donnent avec le tambour, la trompette, le plus souvent en arborant un drapeau blanc, pour avertir qu'ils veulent parlementer. Au figuré *battre la chamade* veut dire *avoir peur*.

de sorte que personne n'aura le droit d'associer mon nom au tien, et de dire, je suppose: Sertorius par-ci . . . Sertorius par-là, ce qui aurait pu te blesser et entamer ta couronne.

ANDRÉ. Ma couronne! que Dieu vous entende! car, si je tombe, je suis mort!

SERTORIUS. Allons, Roswein, point de cela! point de faiblesse, mon enfant! que diable! on tombe et on se relève. D'ailleurs, quoi? mets les choses au pire: t'arrivera-t-il jamais rien qui approche de ce que j'ai éprouvé, moi qui te parle? . . . Figure-toi donc, André, cette immense salle de l'ancien Opéra de Vienne remplie jusqu'au comble et au premier rang la cour impériale d'Autriche, qui vaut bien, je crois, ta petite cour de Naples: j'arrive, mon violoncelle à la main; un silence imposant se fait dans l'assemblée; je m'assieds; je place mon archet . . . puis je prétends préluder . . . Oh! Dieu puissant! mes doigts sont de fer . . . mon bras est inerte! On murmure dans l'assistance . . . c'était naturel . . . Je veux parler, et je demeure là, bouche béante, immobile, glacé, stupide, pareil à la femme de Loth! Les huées éclatent, et l'on m'emporte évanoui! — Voilà, mon garçon, ce qu'on peut appeler une chute, et cependant, tu le vois, je n'en suis pas mort, bien que le seul souvenir de cet instant me fasse perler la sueur à la racine des cheveux.

MARTHE. Est-ce pour le rassurer, mon père, que vous lui contez cela?

SERTORIUS *(riant)*. Sans doute: c'est pour l'aguerrir! . . . Allons! *(Il le secoue.)* Courage, grand homme! . . . Et à quelle heure commence-t-on?

ANDRÉ. A neuf heures. Vous avez encore une heure et demie. Tenez, pendant que j'y songe, voici votre loge: il y a une place pour Gertrude.

SERTORIUS. Ah! tu as pensé à la vieille Gertrude! Entends-tu, Marthe? il a pensé à la vieille Gertrude . . . Tu dis à neuf heures, mon ami?

ANDRÉ. Oui, maître. Je suis venu dans une voiture à trois places dont je vous prie de disposer . . . car moi, je dois attendre ici le chevalier Carnioli qui est allé porter un billet dans les environs, — chez la princesse . . . je ne sais comment, et qui m'a promis de me prendre en revenant.

SERTORIUS. Ah! . . . à propos, comment supporte-t-il cette circonstance, ton Carnioli?

ANDRÉ. Oh! convulsivement: il rit aux éclats, et rugit comme un tigre; il danse, il chante, il interpelle les passants, il invoque le ciel, il menace le public . . . C'est un drame, une comédie et un ballet tout à la fois . . . Il a passé ces trois nuits dans ma chambre à copier les parties et à me faire du café, m'appelant tantôt son âme et sa vie, tantôt misérable faquin, suivant le style mélangé que vous lui connaissez . . . Ah! le terrible protecteur! . . . mais il a beau faire, je ne puis oublier que, sans lui, je garderais encore, à l'heure qu'il est, des chèvres dans mes montagnes.

SERTORIUS. Cela est vrai. Tu lui dois beaucoup. Il a tiré le bloc de la carrière. Il s'entend d'ailleurs à la musique, on ne peut

le nier, et de plus il use noblement de sa fortune. Pourquoi faut-il qu'aux vertus de Mécène il unisse les mœurs d'un lansquenet? ... Ai-je rêvé qu'il était nommé ambassadeur à Madrid?

ANDRÉ. Non, vous ne l'avez pas rêvé. Il doit même partir cette nuit, dès que mon sort sera décidé.

SERTORIUS *(préoccupé)*. Ah! il va en Espagne ... Diantre! mais je ne sais pas trop comment la rigide Espagne ... Au reste, ça la regarde.

MARTHE. Mon père, est-ce que vous n'allez pas vous habiller un peu?

SERTORIUS. Un peu? Tu pourrais dire beaucoup, Marthe, car, de par le ciel, je compte déployer à cette occasion tout le luxe de l'Orient ... Mon jabot de Malines est-il en état, ma fille? ... oui? ... eh bien! va t'apprêter, va te faire belle, ma chère petite. Pour moi, il ne me faudra que deux minutes, et je désire parler à Roswein en particulier. *(Marthe sort.)*

SERTORIUS *(avec gravité)*. Mon enfant, lorsqu'un élève sort de mes mains, je crois de mon devoir de lui donner quelques conseils que j'adapte, autant qu'il est en moi, à son caractère, à ses talents et à son avenir présumé. Toutefois, et bien que cette leçon suprême soit à mes yeux le couronnement essentiel de ma tâche, je ne l'impose à personne. Je te demande donc, André, s'il te convient de m'écouter, et si tu veux bien encore, pour un instant, me reconnaître vis-à-vis de toi l'autorité d'un maître, d'un vieillard, et d'un ami.

ANDRÉ. L'autorité d'un père, d'un père chéri et respecté, maître Sertorius, et non pour un instant, mais pour toute ma vie.

SERTORIUS. Je te remercie, jeune homme: mais, sans t'offenser, c'est plus que je ne demande, et ma rude expérience me force d'ajouter, c'est plus que je n'attends. Au surplus, il n'importe. Hem! assieds-toi, je te prie. Hem! hem! *(Il lui donne un siège, et se pose en face de lui dans son fauteuil.)* — André Roswein, parmi les différentes ramifications de l'art sublime qui a fait depuis sept années l'objet de nos études, tu as choisi, pour y tailler ton chef-d'œuvre, la branche dramatique. — Je ne te le reproche pas: il faut qu'un jeune homme sacrifie à la mode dans une certaine mesure: mais si tu parviens, comme tes rares talents me donnent tout lieu de l'espérer, à te faire accepter du public sous cette forme populaire, il m'est doux de penser que tu profiteras de ta renommée pour remettre en honneur les fortes et viriles compositions de nos pères. — J'entends par là d'abord la musique sacrée qui semble renvoyer à Dieu le plus beau de ses dons; j'entends l'*oratorio*, cette épopée de l'harmonie: j'entends même la sonate et le *concerto da camera*, autrement dit la musique de chambre, œuvres sévères, nobles récréations du génie, auxquelles la futilité moderne a substitué la fantaisie, l'air varié et la romance, — ces productions de l'impuissance et ces délices des niais. — Défends-toi, comme du péché, des flonflons de la rue et de la musiquette de salon. — Ne flatte le goût de la multitude que pour le redresser peu à peu. Tâche d'amener la foule dans le sanctuaire; mais surtout n'en sors jamais. — Respecte l'école et les anciens. — Écris hardiment sur ton drapeau ces deux grands mots ou plutôt ces deux grands principes qui font la risée et la terreur de l'ignorance: — Le contre-point et la fugue: C'est comme

si tu y écrivais en toutes lettres: — Palestrina, Pergolèse, Bach, Haydn, ces noms de cent coudées. *(Il s'anime.)* Le contre-point et la fugue pour toujours! Et écoute, André! tout homme qui se prétend musicien et qui dédaigne ces deux bases éternelles de l'art, dis-lui de ma part, de la part de Sertorius, qu'il n'est qu'un ménétrier de carrefour... *(Il s'arrête, et reprend d'une voix calme et basse.)* Je terminerai ici, mon ami, la partie en quelque sorte professionnelle de cette instruction. Ce n'est comme tu le vois, et ce ne pouvait être qu'un bref résumé de l'esprit général qui a dominé mon enseignement. — As-tu quelque objection à m'adresser, mon enfant?

ANDRÉ. Aucune, maître. Je vous promets de demeurer fidèle, suivant ma force, à la dignité de mon art et aux pures traditions que vous m'avez transmises.

SERTORIUS. C'est bien. — Maintenant, mon cher André, le maître a parlé: c'est le tour de l'ami et du vieillard. *(Il se recueille un instant et reprend:)* André Roswein, le ciel t'a doué avec une munificence que j'ai souvent admirée: il t'a fait musicien et poète, il t'a donné la lyre et la harpe; il a exhaussé ton jeune front pour y placer deux couronnes . . . Songe, mon fils, que l'ingratitude se mesure au bienfait. Tu n'as qu'une façon de t'acquitter envers Dieu: il t'a prêté le génie, — rends-lui la vertu; — il t'a fait grand, sois honnête! — Et si ce n'est pas assez que ta conscience te le commande, j'ajoute, André, que ton avenir et ta gloire sont à ce prix. Oui, si tu ne veux pas, comme tant d'autres, disparaître de la sphère des arts après une nuit d'éclat, si tu ne veux pas que le souffle te manque au milieu de ta carrière, si tu te soucies de porter jusqu'au sommet ton noble fardeau, — règle ton cœur et ta vie; ceins tes reins en brave, et préserve avec soin ta virile jeunesse. Un corps énervé ne recèle plus qu'un génie fourbu. — Ne pense pas, jeune homme, trouver une inspiration sincère et durable dans les émotions du désordre, dans la fougue des sens et dans l'excitation maladive des passions: le délire n'est point la force. — La contemplation austère et sereine des merveilles de Dieu et des misères de l'homme, — le reflet de l'œuvre divine dans une intelligence élevée, voilà l'éternel et l'unique foyer où s'allume l'inspiration d'un poète digne de ce nom. — Souviens-toi que les anciens, nos maîtres, appelaient du même nom la vertu et la force, l'ordre et la beauté! Souviens-toi que, dans leurs profondes allégories, ils faisaient les vestales gardiennes du feu sacré, — les Muses chastes, — et Vénus idiote! C'est assez te dire que je n'ignore pas quels dangers t'attendent, quelles tentations assiègent la vie fiévreuse de l'artiste, quels philtres se glissent dans sa veine sans cesse enflammée . . . Mais, André, lorsque Dieu t'a ouvert dans l'âme ces deux larges sources de jouissances plus qu'humaines: le sentiment du beau et la puissance créatrice, — si tu n'as pas la force de repousser la coupe des ivresses vulgaires, tu es un lâche, et tu es perdu. — Que la mort ou la folie t'enlèvent, comme tant d'autres, à la conscience amère de ta précoce décrépitude, — ou

---

[1] *Pierluigi*, nommé Palestrina, de sa ville natale, a vécu de 1529 à 1594; Pergolèse de 1704 à 1787, Sébastien Bach, né en 1685 à Eisenach, mort en 1754; Joseph Haydn, né en 1732 près de Vienne, mort en 1809.

que tu ailles grossir la foule envieuse et ridicule des soupirants de coulisse, des vagabonds d'atelier et des grands hommes de tabagie, — peu importe, — tu es perdu! Je te le répète, André: règle ton cœur et règle ta vie; tout est là. Dans tes nuits de défaillance, évoque à ton aide les ombres des vaillants et des forts, évoque ces illustres bénédictins de notre art, les seuls peut-être qui aient heurté du front les voûtes de l'idéal,[1] Palestrina, notre Moïse — Beethoven, notre Homère, — Mozart,[2] notre Molière et notre Shakespeare à la fois . . . Ceux-là n'étaient pas seulement de grands hommes . . . ils étaient des saints! . . . (*Avec émotion.*) — Et si j'ose me nommer après ces colosses, songe aussi quelquefois, mon ami, à ton vieux maître; du sein de la gloire qui t'attend sans doute, retourne quelquefois ton regard vers mon obscurité. (*Sa voix se trouble.*) Nous allons nous quitter, mon ami; nous allons rompre la chaîne de nos études communes et de nos enthousiasmes partagés; . . . c'est un déchirement pour mon cœur, je ne te le cache pas . . . Jamais je n'ai semé sur un sol plus heureux . . . jamais moisson plus féconde ne paya les soins de l'humble laboureur . . . Je te remercie, André, des joies que tu m'as données, et je prie Dieu qu'il t'en récompense! . . . Et maintenant (*il se lève, très ému*), maintenant, adieu, mon enfant, adieu, mon disciple bien-aimé . . . Embrasse-moi!

II. LE ROMAN D'UN JEUNE HOMME PAUVRE.

(1858).

Le héros de ce roman, Maxime, marquis de Champcey, est un jeune homme qui appartient à l'une des plus anciennes familles de la noblesse française. Son père, qui vient de mourir, lui a laissé plus de dettes que de biens, à lui et à sa sœur Hélène, encore enfant et en pension au couvent. Comme Maxime, par respect pour la mémoire de son père, n'a pas voulu accepter la succession sous bénéfice d'inventaire, il se trouverait dans la plus complète misère, si sa mère, avant de mourir, n'avait fait à M. Laubépin, son notaire et son homme de confiance, un dépôt de bijoux précieux dont la valeur est estimée à cinquante mille francs. Pour empêcher que cette somme, l'unique ressource d'un jeune homme et d'une jeune fille élevés dans l'opulence, ne passe aux mains des créanciers de la succession, le vieux notaire propose à Maxime un subterfuge légal qu'il croit permis dans ce cas extrême. Mais le jeune marquis s'écrie fièrement: Je suis trop heureux de pouvoir, à l'aide de cette somme inattendue, solder intégralement les dettes de mon père, et je vous prierai de les consacrer à cet emploi. — Le notaire lui fait observer qu'en ce cas il ne lui restera pour toute fortune que trois à quatre mille francs, et lui demande s'il a déjà avisé à quelques moyens d'assurer son existence et celle de sa sœur. Maxime répond que non; mais il déclare au vieillard qu'il est prêt à renoncer à son vain titre de noblesse et à accepter la première place venue qui lui permette de gagner honorablement sa vie. Le notaire lui offre ses bons offices pour lui en chercher une et le quitte, sans penser à lui demander s'il a des moyens d'existence pour les quelques jours qui s'écouleront avant qu'il recouvre son petit capital. C'est à cet endroit du récit que commence le court fragment que nous allons reproduire.

[1] C'est-à-dire: qui aient *atteint l'idéal* (Horace: *feriam sidera vertice*). Ne pas confondre avec *heurter* de *front*, qui veut dire: blesser *ouvertement*.

[2] Beethoven, né en 1770, à Bonn, mort en 1827; Mozart, né en 1756, à Salzbourg, mort en 1791.

— Voilà donc la pauvreté, non plus cette pauvreté cachée, fière, poétique que mon imagination menait bravement à travers les grands bois, les déserts et les savanes, mais la positive misère, le besoin, la dépendance, l'humiliation, quelque chose de pis encore, la pauvreté amère du riche déchu, la pauvreté en habit noir, qui cache ses mains nues aux anciens amis qui passent! —

— — J'ai attendu en vain depuis cinq jours des nouvelles de M. Laubépin. J'avoue que je comptais sérieusement sur l'intérêt qu'il avait paru me témoigner. Son expérience, ses connaissances pratiques, ses relations étendues lui donnaient les moyens de m'être utile. J'étais prêt à faire, sous sa direction, toutes les démarches nécessaires: mais, abandonné à moi-même, je ne sais absolument de quel côté tourner mes pas. Je le croyais un de ces hommes qui promettent peu et qui tiennent beaucoup. Je crains de m'être mépris. Ce matin, je m'étais déterminé à me rendre chez lui, sous prétexte de lui remettre les pièces qu'il m'avait confiées et dont j'ai pu vérifier la triste exactitude. On m'a dit que le bonhomme était allé goûter les douceurs de la villégiature dans je ne sais quel château au fond de la Bretagne. Il est encore absent pour deux ou trois jours. Ceci m'a véritablement consterné. Je n'éprouvais pas seulement le chagrin de rencontrer l'indifférence et l'abandon où j'avais pensé trouver l'empressement d'une amitié dévouée; j'avais de plus l'amertume de m'en retourner comme j'étais venu, avec une bourse vide. Je comptais en effet prier M. Laubépin de m'avancer quelque argent sur les trois ou quatre mille francs qui doivent nous revenir après le paiement intégral de nos dettes, car j'ai eu beau vivre en anachorète depuis mon arrivée à Paris, la somme insignifiante que j'avais pu réserver pour mon voyage est complètement épuisée, et si complètement, qu'après avoir fait ce matin un véritable déjeuner de pasteur, *castaneae molles et pressi copia lactis,*[1] j'ai dû recourir, pour dîner ce soir, à une sorte d'escroquerie dont je veux consigner ici le souvenir mélancolique.

Moins on a déjeuné, plus on désire dîner. C'est un axiome dont j'ai senti aujourd'hui toute la force bien avant que le soleil eût achevé son cours. Parmi les promeneurs que la douceur du ciel avait attirés l'après-midi aux Tuileries, et qui regardaient se jouer les premiers sourires du printemps sur la face de marbre des sylvains,[2] on remarquait un homme jeune encore et d'une tenue irréprochable, qui paraissait étudier avec une sollicitude extraordinaire le réveil de la nature. Non content de dévorer de l'œil la verdure nouvelle, il n'était point rare de voir ce personnage détacher furtivement de leurs tiges de jeunes pousses appétissantes, des feuilles à demi déroulées, et les porter à ses lèvres avec une curiosité de botaniste. J'ai pu m'assurer que cette ressource alimentaire, qui m'avait été indiquée par l'histoire des naufrages, était d'une valeur

---

[1] Hic tamen hanc mecum poteras requiescere noctem
Fronde super viridi. Sunt nobis mitia poma,
Castaneae molles et pressi copia lactis. VIRG. *Eclog. I.*

[2] Les statues des *faunes, satyres,* etc., dont le jardin des Tuileries est orné.

fort médiocre. Toutefois j'ai enrichi mon expérience de quelques notions intéressantes; ainsi je sais désormais que le feuillage du marronnier est excessivement amer à la bouche, comme au cœur; le rosier n'est pas mauvais, le tilleul est onctueux et assez agréable, le lilas poivré et malsain, je crois.

Tout en méditant sur ces découvertes, je me suis dirigé vers le couvent d'Hélène. En mettant le pied dans le parloir, que j'ai trouvé plein comme une ruche, je me suis senti plus assourdi qu'à l'ordinaire par les confidences tumultueuses des jeunes abeilles. Hélène est arrivée les cheveux en désordre, les joues enflammées, les yeux rouges et étincelants. Elle tenait à la main un morceau de pain de la longueur de son bras. Comme elle m'embrassait d'un air préoccupé: — Eh bien! fillette, qu'est-ce qu'il y a donc? Tu as pleuré?

— Non, non, Maxime, ce n'est rien. — Qu'est-ce qu'il y a? Voyons . . .

Elle a baissé la voix: Ah! je suis bien malheureuse, va, mon pauvre Maxime! — Vraiment? conte-moi donc cela en mangeant ton pain.

— Oh! je ne vais certainement pas manger mon pain; je suis trop malheureuse pour manger. Tu sais bien, Lucie, Lucie Campbell, ma meilleure amie? eh bien! nous sommes brouillées mortellement.

— Oh! mon Dieu! . . . Mais sois tranquille, ma mignonne, vous vous raccommoderez, va.

— Oh! Maxime, c'est impossible, vois-tu. Il y a eu des choses trop graves. Ce n'était rien d'abord; mais on s'échauffe et on perd la tête, tu sais. Figure-toi que nous jouions au volant, et Lucie s'est trompée en comptant les points; j'en avais six cent quatre-vingts, et elle six cent quinze seulement, et elle a prétendu en avoir six cent soixante-quinze. C'était un peu trop fort, tu m'avoueras. J'ai soutenu mon chiffre, bien entendu; elle le sien. — Eh bien! mademoiselle, lui ai-je dit, consultons ces demoiselles; je m'en rapporte à elles. — Non, mademoiselle, m'a-t-elle répondu, je suis sûre de mon chiffre, et vous êtes une mauvaise joueuse. — Eh bien! vous, mademoiselle, lui ai-je dit, vous êtes une menteuse! — C'est bien, mademoiselle, a-t-elle dit alors, moi, je vous méprise trop pour vous répondre! — Ma sœur Sainte-Félix[1] est arrivée à ce moment-là heureusement, car je crois que j'allais la battre . . . Ainsi voilà ce qui s'est passé. Tu vois s'il est possible de nous raccommoder après cela. C'est impossible; ce serait une lâcheté. En attendant, je ne peux pas te dire ce que je souffre; je crois qu'il n'y a pas une personne sur la terre qui soit aussi malheureuse que moi.

— Certainement, mon enfant, il est difficile d'imaginer un malheur plus accablant que le tien; mais, pour te dire ma façon de penser, tu t'es l'es un peu attiré, car dans cette querelle, c'est de ta bouche qu'est sortie la parole la plus blessante. Voyons, est-elle dans le parloir, ta Lucie?

— Oui, la voilà là-bas dans le coin. — Et elle m'a montré d'un signe de tête digne et discret une petite fille très blonde, qui

[1] Une des sous-maîtresses du pensionnat. Ces sous-maîtresses étant religieuses sont appelées *ma sœur* par les élèves.

avait également les joues enflammées et les yeux rouges, et qui paraissait en train de faire à une vieille dame très attentive le récit du drame que la sœur Sainte-Félix avait si heureusement interrompu. Tout en parlant avec un feu digne du sujet, Mlle Lucie lançait de temps à autre un regard furtif sur Hélène et sur moi.

— Eh bien! ma chère enfant, ai-je dit, as-tu confiance en moi?

— Oui, j'ai beaucoup de confiance en toi, Maxime. — En ce cas, voici ce que tu vas faire; tu vas t'en aller tout doucement te placer derrière la chaise de Mlle Lucie; tu vas lui prendre la tête comme ceci, en traître, tu vas l'embrasser sur les deux joues comme cela, de force, et puis tu vas voir ce qu'elle va faire à son tour.

Hélène a paru hésiter quelques secondes: puis elle est partie à grands pas, est tombée comme la foudre sur Mlle Campbell, et lui a causé néanmoins la plus douce surprise: les deux jeunes infortunées, réunies enfin pour jamais, ont confondu leurs larmes dans un groupe attendrissant, pendant que la vieille et respectable Mme Campbell se mouchait avec un bruit de cornemuse.

Hélène est revenue me trouver toute radieuse. — Eh bien! ma chérie, lui ai-je dit, j'espère que maintenant tu vas manger ton pain?

— Oh! vraiment non, Maxime; j'ai été trop émue, vois-tu, et puis il faut te dire qu'il est arrivé aujourd'hui une élève, une nouvelle, qui nous a donné un régal de meringues, d'éclairs et de chocolat à la crême, de sorte que je n'ai pas faim du tout. Je suis même très embarrassée, parce que dans mon trouble j'ai oublié tout à l'heure de remettre mon pain au panier, comme on doit le faire quand on n'a pas faim au goûter, et j'ai peur d'être punie; mais, en passant dans la cour, je vais tâcher de jeter mon pain dans le soupirail de la cave sans qu'on s'en aperçoive.

— Comment! petite sœur,[1] ai-je repris en rougissant légèrement, tu vas perdre ce gros morceau de pain-là? — Ah! je sais que ce n'est pas bien, car il y a peut-être des pauvres qui seraient bien heureux de l'avoir, n'est-ce pas, Maxime? — Il y en a certainement, ma chère enfant. — Mais comment veux-tu que je fasse? les pauvres n'entrent pas ici. — Voyons, Hélène, confie-moi ce pain, et je le donnerai en ton nom au premier pauvre que je rencontrerai, veux-tu? — Je crois bien! — L'heure de la retraite a sonné: j'ai rompu le pain en deux morceaux que j'ai fait disparaître honteusement dans les poches de mon paletot. — Cher Maxime! a repris l'enfant, à bientôt, n'est-ce pas? Tu me diras si tu as rencontré un pauvre, si tu lui as donné mon pain, et s'il l'a trouvé bon.

Oui, Hélène, j'ai rencontré un pauvre, et je lui ai donné ton pain, qu'il a emporté comme une proie dans sa mansarde solitaire, et il l'a trouvé bon; mais c'était un pauvre sans courage, car il a pleuré en dévorant l'aumône de tes petites mains bien-aimées. Je te dirai tout cela, Hélène, car il est bon que tu saches qu'il y a sur la terre des souffrances plus sérieuses que tes souffrances d'enfant; je te dirai tout, excepté le nom du pauvre.

[1] Voyez page 621, note 2.

ERCKMANN-CHATRIAN.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

ÉMILE ERCKMANN, né à Phalsbourg (Pfalzburg) en Lorraine, en 1822, est le fils d'un libraire. Il fit des études assez irrégulières au collège de sa ville natale, et vint à Paris en 1842, pour commencer l'étude du droit, qu'il interrompit plusieurs fois, et qu'il finit par abandonner pour les lettres. En 1847 il se lia avec M. Chatrian.

ALEXANDRE CHATRIAN, né en 1826 au hameau de Soldatenthal, en Lorraine, appartient à une famille de commerçants. Après avoir fait quelques classes au collège de Phalsbourg, il fut envoyé en Belgique pour entrer dans le commerce, mais, tourmenté par le goût des travaux littéraires, il rentra, malgré sa famille, comme maître d'étude au collège de Phalsbourg. C'est là qu'il se lia avec M. Erckmann.

Les deux amis travaillèrent dès lors ensemble avec une telle unité de composition et de style que longtemps le public ne se douta pas que le double nom d'*Erckmann-Chatrian*, dont ils signèrent tous leurs livres, désignait deux écrivains différents. Du reste le début des jeunes auteurs fut obscur et pénible. Ce ne fut qu'en 1859 qu'ils commencèrent à être connus comme romanciers. Depuis ce temps une série d'ouvrages consacrés à la mise en scène des gloires et des revers militaires de la Révolution et de l'Empire et écrits d'une manière tout à fait originale ont rendu leurs noms extrêmement populaires. Parmi ceux de leurs ouvrages qui ont eu un grand et légitime succès, nous citons *Madame Thérèse ou le Volontaire de 1792* (1863), *Histoire d'un conscrit de 1813* (1864), *Waterloo* (1865), *le Blocus, épisode de la fin de l'Empire* (1867), dont nous reproduisons un fragment et l'*Histoire du Plébiscite* (1872).[2] MM. Erckmann-Chatrian ont aussi abordé le théâtre. En 1869 ils ont donné *le Juif polonais*, représenté avec un grand succès au théâtre de Cluny. En 1876 et 1877 ils ont obtenu, malgré les efforts d'une cabale bonapartiste, un succès plus grand encore avec *l'Ami Fritz*, pièce tirée d'un roman qui porte le même nom. Après avoir duré plus de quarante ans la collaboration des deux écrivains cessa en 1889 à la suite d'une querelle littéraire. M. Chatrian est mort en 1890.

LE BLOCUS.[3]

Ce livre a l'attrait d'une narration historique et d'un roman à la fois. Les auteurs mettent le récit du siège de Phalsbourg, en 1814, dans la bouche du vieux juif *Moïse*, qui le fait à son ami Fritz. „Je demeurais alors, dit Moïse, dans la petite maison qui fait le coin à droite de la halle: j'avais mon commerce de fer à la livre, en bas sous la voûte, et je restais au-dessus avec ma femme *Sorlé* (Sarah) et mon petit *Sâfel*.“ Pendant le siège, sa fille mariée *Zeffen* vient encore habiter avec eux. Lorsque les

[1] D'après Vapereau, *Dictionnaire des Contemporains*.

[2] Tous ces ouvrages ont paru à Paris, chez l'éditeur Hetzel.

[3] *Blocus* (prononcez: *blo-kuce*). investissement complet d'une place.

armées des alliés entrent en France, et que l'on entrevoit à Phalsbourg probabilité d'un siège, le père Moïse conçoit l'idée d'une bonne spéculatio Sachant qu'une garnison assiégée a toujours grand besoin d'eau-de-vie, écrit à Pézenas, en Languedoc, et fait une commande considérable d'espri de-vin. „Nous y mettrons de l'eau nous-mêmes, dit-il. De cette faç le port coûtera moins que si nous faisions venir de l'eau-de-vie: ca ajoute-t-il judicieusement, on n'a pas besoin de payer le transport d l'eau, puisque nous en avons ici.“ Mais les semaines se passent, l Cosaques se montrent déjà aux environs de la ville, et la marchandi n'arrive pas. Le père Moïse est dans des inquiétudes mortelles.

L'EAU-DE-VIE ENLEVÉE AUX COSAQUES.

Vers les quatre heures, j'entendis quelqu'un monter notre escalie C'était un pas lourd, le pas d'un homme qui cherche son chemi en tâtonnant dans l'ombre.

Zeffen et Sorlé se trouvaient dans la cuisine et préparaient l souper. Les femmes ont toujours quelque chose à se raconter entr elles qu'on ne doit pas entendre. J'écoute donc, et puis j'ouvre e disant: „Qui est là?“ — „N'est-ce pas ici que demeure M. Moïse, mar chand d'eau-de-vie?“ me demande un homme en blouse et large feutre son fouet pendu à l'épaule; enfin une grosse figure de roulier.[1] E entendant cela, je devins tout pâle, et je répondis: „Oui, je m'appell Moïse. Que voulez-vous?“ Il entre alors et tire de dessous sa blous un gros portefeuille en cuir. Je le regardais tout tremblant. „Tenez dit-il, en me remettant deux papiers: ma facture et ma lettre d voiture, voilà! C'est pour vous les douze pipes[2] de trois-six[3] d Pézenas?“ — „Oui, où sont-elles?“ — „Sur la côte de Mittelbronn, à vingt minutes d'ici, répondit-il tranquillement. Des Cosaques ont arrêté mes voitures, il a fallu dételer. Je me suis dépêché de venir en ville, par une poterne[4] sous le pont.“

Comme il parlait, les jambes me manquèrent; je tombai dans mon fauteuil sans pouvoir répondre un mot. „Vous allez me payer le port, dit cet homme, et reconnaître la livraison.“ Alors je criai d'une voix désolée: „Sorlé! Sorlé!“ Et ma femme accourut avec Zeffen. Le voiturier leur expliqua tout; moi je n'entendais plus rien, je n'avais plus que la force de crier: „Maintenant tout est perdu!.... Maintenant il faut payer sans avoir la marchandise!“ Ma femme disait: „Nous voulons bien payer, monsieur, mais la lettre porte que les douze pipes seront rendues en ville.“ A la fin le voiturier répondit: „Je sors de chez le juge de paix. Avant de me présenter chez vous, j'ai voulu connaître mon droit; il m'a dit que tout est à votre charge,

---

[1] *Roulier*, c'est-à-dire *voiturier* par terre, qui transporte des marchandises sur des chariots. On disait *envoyer des marchandises par roulage ordinaire ou accéléré*, comme on dit depuis l'établissement des chemins de fer: *envoyer par petite vitesse, ou par grande vitesse.*

[2] On appelle *pipes* les futailles (tonneaux) employées pour les alcools, esprit-de-vin, eau-de-vie, etc.

[3] *Troix-six* est un terme de commerce pour désigner l'esprit-de-vin à 36 degrés.

[4] *Poterne* signifie une fausse porte, une galerie souterraine, ménagée dans une place forte pour faire des sorties, et qui conduit dans le fossé de la place.

même mes chevaux et mes voitures, entendez-vous? J'ai dételé mes chevaux et je me suis sauvé, c'est autant de moins sur votre compte. Voulez-vous régler, oui, ou non?" Nous étions comme morts d'épouvante, quand le sergent[1] survint. Il avait entendu crier, et demanda: „Qu'est-ce que c'est, père Moïse? Qu'avez-vous? Qu'est-ce que cet homme vous veut?" Sorlé, qui ne perdait jamais la tête, lui raconta tout, clairement et vite; il comprit aussitôt et s'écria: „Douze pipes de trois-six, ça fait vingt-quatre pipes de cognac. Quelle chance pour la garnison! quelle chance!"

„Oui, répondis-je, mais elles ne peuvent plus entrer, les portes de la ville sont fermées, et les Cosaques entourent les voitures." — „Plus entrer! cria le sergent en levant les épaules, allons donc! Est-ce que vous prenez le gouverneur pour une bête? Est-ce qu'il ira refuser vingt-quatre pipes de bonne eau-de-vie, quand la garnison en manque? Est-ce qu'il va laisser cette aubaine aux Cosaques?... Madame Sorlé, payez le port hardiment, et vous, père Moïse, mettez votre capote et suivez-moi chez le gouverneur, avec la lettre dans votre poche. En route! Ne perdons pas une minute. Si les Cosaques ont le temps de mettre le nez dans vos tonneaux, vous y trouverez un fameux déficit, je vous en réponds." En entendant cela, je m'écriai: „Sergent, vous me sauvez la vie!" Et je me dépêchai de mettre ma capote. Sorlé me demanda: „Faut-il payer le port?" — „Oui! paye!" lui répondis-je en descendant, car il était clair que le roulier pourrait nous forcer.

Je descendis donc, l'esprit plein de trouble. Tout ce que je me rappelle de ce moment, c'est que le sergent marchait devant moi dans la neige, qu'il dit ensuite quelques mots au sapeur de planton à l'hôtel du gouverneur, et que nous montâmes le grand escalier à rampe de marbre.

En haut, sur la galerie entourée d'une balustrade, le sergent me dit: „Du calme, père Moïse. Sortez votre lettre et laissez-moi parler." En même temps, il frappait doucement contre une porte. „Entrez!" dit quelqu'un. Nous entrâmes. Le colonel Moulin, un gros homme en robe de chambre et petite calotte de soie, fumait sa pipe en face d'un bon feu. Il était tout rouge, et avait sur le marbre de la cheminée, à côté de la pendule et des vases de fleurs, un carafon de rhum et un verre à côté. „Qu'est-ce que c'est?" dit-il, en se retournant. — „Mon colonel, voici ce qui se passe, répondit le sergent; douze pipes d'esprit-de-vin sont arrêtées sur la côte de Mittelbronn, les Cosaques les entourent"... „Des Cosaques! s'écria le gouverneur, ils ont déjà franchi nos lignes?" — „Oui, dit le sergent, c'est un *hourra* de Cosaques. Ils tiennent les douze pipes de trois-six, que ce patriote avait fait venir de Pézenas pour soutenir la garnison." — „Quelques bandits, fit le gouverneur, des pillards!" — „Voici la lettre," répondit le sergent en me la prenant de la main.

Le colonel jeta les yeux dessus et dit d'un ton brusque: „Sergent, vous allez prendre vingt-cinq hommes de votre compagnie. Vous irez au pas de course délivrer les voitures, et vous mettrez les chevaux du village en réquisition pour les amener en ville." Et

[1] Le sergent Troubert qui logeait chez le juif Moïse.

comme nous voulions sortir: „Attendez, fit-il en allant à son bureau écrire quatre mots, voici l'ordre!“

Une fois dans l'escalier, le sergent me dit: „Père Moïse, courez chez le tonnelier, on aura peut-être besoin de lui et de ses garçons. Je connais les Cosaques; leur première idée aura été de décharger les pièces, pour être plus sûrs de les garder. Qu'on apporte les cordes et les échelles. Moi, je vais à la caserne réunir mes hommes.“

Alors je courus comme un cerf[1] à la maison. J'étais indigné contre les Cosaques, et j'entrai prendre mon fusil et mettre ma giberne.[2] J'aurais été capable de me battre contre une armée, je ne voyais plus clair. Sorlé et Zeffen me demandaient: „Qu'est-ce que c'est? Où vas-tu?“ Je leur répondis: „Vous saurez cela plus tard!“ Et je repartis chez Schweyer. Il avait deux grands pistolets d'arçon, qu'il passa bien vite dans la ceinture de son tablier, avec la hache; ses deux garçons, Nickel et Frantz, prirent l'échelle et les cordes, et nous courûmes à la porte de France.

Le sergent ne s'y trouvait pas encore: mais deux minutes après il descendait la rue du Rempart en courant, avec une trentaine de vétérans à la file, le fusil sur l'épaule. L'officier de garde à la poterne n'eut qu'à voir l'ordre pour nous laisser sortir, et quelques instants après nous étions dans les fossés de la place, derrière l'hôpital, où le sergent fit ranger ses hommes, en leur disant: „C'est du cognac, . . . vingt-quatre pipes de cognac! Ainsi, camarades, attention! La garnison est privée d'eau-de-vie, ceux qui n'aiment pas l'eau-de-vie n'ont qu'à se mettre derrière.“ Mais tous voulaient combattre au premier rang, ils riaient d'avance.

Nous montâmes donc l'escalier, et l'on se remit en ordre dans les chemins couverts.[3] Il pouvait être cinq heures. En regardant sur la pente des glacis, on voyait la grande prairie de l'Eichmatt et plus haut les collines de Mittelbronn, couvertes de neige. Le ciel était plein de nuages, et la nuit venait. Il faisait très froid. „En route!“ dit le sergent. Et nous gagnâmes la chaussée. — Les vétérans, sur deux files, couraient à droite et à gauche, le dos rond, le fusil en bandoulière, ils avaient de la neige jusqu'aux genoux. Schweyer, ses deux garçons et moi, nous marchions derrière.

Au bout d'un quart d'heure, les vétérans, qui galopaient toujours, étaient déjà loin; nous entendions encore sauter leurs gibernes, mais bientôt ce bruit se perdit dans l'éloignement, et puis nous entendîmes le chien des Trois-Maisons aboyer à sa chaîne. Le grand silence de la nuit nous donnait à réfléchir. Sans l'idée de mes eaux-de-vie, j'aurais repris la route de Phalsbourg, heureusement cette idée me dominait, et je disais: „Dépêchons-nous, Schweyer, dépêchons-nous!“ — „Dépêchons-nous! cria-t-il en colère, tu peux bien te dépêcher toi, pour rattraper ton esprit-de-vin; mais nous, est-ce que cela nous regarde? est-ce que notre place est sur

---

[1] Prononcez: *cère*.

[2] Moïse prend ses armes de *garde national*. C'était à son corps défendant qu'on l'avait fait entrer dans la garde bourgeoise de Phalsbourg.

[3] On appelle, dans une forteresse, *chemins couverts* les chemins qui longent le rempart et qui sont masqués par le glacis, car le glacis les *couvre*, c'est-à-dire les protège contre le feu de l'ennemi.

la grande route? est-ce que nous sommes des bandits, pour risquer notre existence?" Aussitôt je compris qu'il voulait se sauver, et j'en fus indigné. „Prends garde, Schweyer, lui dis-je, prends garde! Si tu t'en vas avec tes garçons, on dira que vous avez trahi les eaux-de-vie de la ville. C'est encore pire que le drapeau, surtout pour des tonneliers." — „Que le diable t'emporte! fit-il, jamais nous n'aurions dû venir."

Il continua pourtant de monter la côte avec moi. Nickel et Frantz nous suivaient sans se presser. Comme nous arrivions sur le plateau, nous vîmes quelques lumières au village. Tout se taisait et semblait paisible, tandis que les deux premières maisons fourmillaient de monde.

La porte du bouchon[1] de la Grappe, ouverte au large, laissait briller le feu de sa cuisine du fond de l'allée jusque sur la route, où stationnaient mes deux voitures. Ce fourmillement venait des Cosaques qui se gobergeaient chez Heitz, ayant attaché leurs chevaux sous le hangar. Ils avaient forcé la mère Heitz de leur cuire une soupe au poivre, et nous les voyions très bien, à deux ou trois cents pas, monter et descendre l'escalier de meunier en dehors, avec des brocs[2] et des cruches qu'ils se passaient de l'un à l'autre.

L'idée me vint qu'ils buvaient mon eau-de-vie, car derrière la première voiture pendait une lanterne, et ces gueux revenaient tous de là, le coude en l'air. Ma fureur en fut si grande que, sans faire attention au danger, je me mis à courir pour arrêter le pillage Par bonheur, les vétérans avaient de l'avance sur moi, sans cela les Cosaques m'auraient massacré. Je n'étais pas encore à moitié chemin, que toute notre troupe sortait d'entre les haies de la chaussée, en courant comme une bande de loups, et criant: „A la baïonnette!"

Tu n'as jamais vu de confusion pareille, Fritz. En une seconde les Cosaques étaient à cheval et les vétérans au milieu d'eux; la façade du bouchon, avec son treillis, son pigeonnier et son petit jardin entouré de palissades, était éclairée par les coups de fusil et de pistolet. Les deux filles Heitz aux fenêtres, les bras levés, poussaient des cris qu'on devait entendre dans tout Mittelbronn. A chaque instant, au milieu de la confusion, quelque chose culbutait sur la route, et puis les chevaux partaient à travers champs, comme des cerfs, la tête allongée, la crinière et la queue tourbillonnantes. Les gens du village accouraient, le père Heitz se glissait dans le grenier à foin, en grimpant l'échelle, et moi j'arrivais, sans respiration, comme un véritable fou.

Je n'étais plus qu'à cinquante pas, quand un Cosaque, qui s'échappait ventre à terre, se retourna près de moi, furieux, la lance en l'air, en criant: „Hourra!" Je n'eus que le temps de me baisser, et je sentis le vent de la lance qui me passait le long des reins. Voilà ce que j'ai senti de pire dans ma vie, Fritz; oui, j'ai

---

[1] *Bouchon*, proprement ce qui sert à boucher une bouteille, se dit aussi de tout signe attaché à une maison pour faire connaître qu'on y vend du vin. De là vient qu'on dit *bouchon*, par extension, du cabaret même.

[2] Un *broc* (prononcez *brô*) est une espèce de grande cruche de bois ou d'étain dont on se sert en France pour transporter du vin, de l'eau etc.

senti le froid de la mort, ce frémissement de la chair, dont le prophète a dit: „J'ai frémi dans mon âme, et les poils de mon corps se sont hérissés.“

Mais ce qui montre l'esprit de sagesse et de prudence que le Seigneur a mis dans ses créatures, lorsqu'il les réserve pour un grand âge, c'est qu'aussitôt après, malgré le tremblement de mes genoux, j'allai m'asseoir sous la première voiture, où les coups de lance ne pouvaient plus m'atteindre, et que, de là, je vis les vétérans achever l'extermination des vauriens qui s'étaient retirés dans la cour, et dont pas un n'échappa.

Cinq ou six étaient en tas devant la porte, et trois autres, les jambes écartées, étendus sur la grande route. Cela ne prit pas seulement dix minutes; puis tout redevint obscur, et j'entendis le sergent crier: „Cessez le feu!“

Heitz, redescendu de son grenier, venait d'allumer une lanterne; le sergent me vit sous la voiture, et s'écria: „Vous êtes blessé, père Moïse?“ — „Non, lui répondis-je, mais un Cosaque a voulu me piquer avec sa lance, et je me suis mis à l'abri.“ Alors il rit tout haut et me donna la main pour m'aider à me relever, en disant: „Père Moïse, vous m'avez fait peur. Essuyez-vous le dos, on pourrait croire que vous n'êtes pas brave.“ Je riais aussi, pensant: „Que les autres croient ce qu'ils veulent! Le principal, c'est de vivre en bonne santé, le plus longtemps possible.“

Nous n'avions qu'un blessé, le caporal Duhem, un vieux qui se bandait lui-même la jambe, et voulait marcher. Il avait un coup de lance dans le mollet droit. On le fit monter sur la première voiture, et Lehnel, la grande fille de Heitz, vint lui verser une goutte de kirschwasser, ce qui lui rendit aussitôt sa force et même sa bonne humeur. Il criait: „C'est la quinzième! J'en ai pour huit jours d'hôpital; mais laissez-moi la bouteille pour les compresses.“

Mois, je me réjouissais de voir mes douze pipes sur les voitures, car Schweyer et ses deux garçons s'étaient sauvés, et nous aurions eu de la peine à les recharger sans eux. J'allai tout de suite toquer[1] sur la bonde de la dernière tonne, pour reconnaître ce qui manquait. Ces gueux de Cosaques avaient déjà bu près d'une demi mesure d'esprit; le père Heitz me dit que plusieurs d'entre eux n'y mettaient presque pas d'eau. Il faut que des êtres pareils aient un gosier de fer-blanc; les plus vieux ivrognes chez nous ne supporteraient pas un verre de trois-six sans tomber à la renverse.

Enfin tout était gagné, il ne fallait plus que retourner en ville. Quand je pense à cela, il me semble encore y être: — les gros chevaux gris-pommelés de Heitz sortent de l'écurie à la file; le sergent, près de la porte sombre, crie, la lanterne en l'air: „Allons, vivement . . . la canaille pourrait revenir!“ Sur la route, en face de l'auberge, les vétérans entourent les voitures; plus loin, à droite, les paysans, accourus avec des fourches et des pioches, regardent les Cosaques étendus dans la neige; et moi, debout, au haut de l'escalier, je chante dans mon cœur les louanges de l'Éternel, en songeant à la joie de Sorlé, de Zeffen, et du petit Sâfel, lorsqu'ils me verront revenir avec notre bien.

[1] Frapper (klopfen).

LANFREY.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

PIERRE LANFREY naquit en 1828 à Chambéry, en Savoie. Son père était Français et avait été officier sous l'Empire. Il commença ses études classiques au collège des jésuites de sa ville natale et les acheva au collège Bourbon (lycée Condorcet), à Paris; puis il suivit les cours de droit, mais ne se fit pas inscrire au barreau. Adonné aux études philosophiques et historiques, Lanfrey se fit connaître en 1857 par un livre intitulé *L'Église et les philosophes du 18e siècle*, suivi en 1858 d'un *Essai sur la Révolution française*, et en 1860 d'une *Histoire politique des papes*.

L'ouvrage le plus important de Lanfrey c'est son *Histoire de Napoléon Ier*. Il est vrai que cet ouvrage, s'attachant de préférence à l'effet général et passant rapidement sur les détails, est écrit plutôt pour les gens du monde que pour les savants. Mais l'auteur a eu le courage d'y chercher la vérité sans tenir compte des préjugés nationaux; il a le grand, l'incomparable mérite d'avoir osé le premier faire entendre cette vérité à ses compatriotes, en combattant sans pitié les erreurs et les fables accréditées qui forment la *légende napoléonienne*. Les événements de 1870 vinrent, en interrompant son œuvre, fournir un commentaire frappant aux paroles de l'historien. Malheureusement Lanfrey est mort en 1878 sans avoir achevé son grand ouvrage, dont le cinquième volume nous conduit jusqu'aux préparatifs de la guerre de Russie.

Nous reproduisons deux fragments de l'*Histoire de Napoléon Ier*.

HISTOIRE DE NAPOLÉON IER.

1. LE DEVOIR DE L'HISTORIEN.

(VOL. III, CHAP. I.)

(1868.)

J'aborde maintenant le récit des prospérités inouïes qui ont signalé le début et l'apogée de l'époque impériale. Malgré les maux sans nombre et les effroyables calamités dont elles ont été accompagnées et suivies, ces grandeurs si chèrement payées ont laissé après elles un tel éblouissement que notre nation n'a su pendant longtemps ni se consoler de les avoir perdues, ni les juger avec sang-froid en reconnaissant tout ce qu'elles avaient d'éphémère. On ne saurait s'étonner de son obstination à garder des illusions si flatteuses pour son orgueil; tous les peuples qui ont rêvé l'empire du monde en ont été punis par ce long aveuglement. C'est sans doute une tâche ingrate que d'avoir à les détromper, de montrer à une nation si fière de ce court moment de son histoire qu'elle a manqué à sa destinée en se faisant l'instrument généreux d'une domination perverse; il n'y a là ni gloire, ni popularité à recueillir, et ce devoir est particulièrement pénible dans un pays de routine, amoureux du lieu commun, et où l'on ne pardonne jamais à quiconque a touché à certaines superstitions. Mais l'expérience nous a prouvé si ces erreurs sur le passé sont sans danger pour l'avenir;

[1] En partie d'après Vapereau, *Dictionnaire des Contemporains*.

nous avons vu quelles déplorables résurrections[1] peuvent amener ces méprises d'une admiration mal entendue. Au reste ce point de vue est lui-même secondaire. Que la vérité nous déplaise ou non, elle nous domine, et l'expérience n'a été en tout ceci que sa très humble servante. L'histoire a une autre mission que celle de plaire. Elle n'est pas plus faite pour être le courtisan d'un peuple que pour être le courtisan d'un roi. Il faut que les préjugés soi-disant patriotiques en prennent leur parti: il n'est plus possible aujourd'hui à l'historien d'être *national* dans le sens étroit du mot. Son patriotisme à lui, c'est l'amour de la vérité. Il n'est pas l'homme d'une race ou d'un pays, il est l'homme de tous les pays, il parle au nom de la civilisation générale; il appartient aux intérêts communs de toutes les nations, aux intérêts de l'humanité, et son peuple est le peuple qui les sert le mieux. S'il est par exemple avec la France contre l'Espagne de Charles-Quint, il est avec l'Espagne contre la France de Napoléon. Il est tour à tour Hollandais contre Philippe II, Anglais contre Louis XIV, citoyen des États-Unis contre George III; mais il ne peut revêtir en quelque sorte ces individualités diverses qu'après les avoir dépouillées de ce qu'elles ont eu de passionné et d'excessif. Sa patrie plane au-dessus de toutes les frontières, et sa cause est la cause universelle, immuable du droit contre la force, de la liberté contre l'oppression. L'exclusivisme qu'on voudrait lui imposer était à la rigueur possible dans les petits États de l'antiquité, qui traitaient en ennemi tout ce qui était étranger; il ne peut se soutenir au milieu de la grande communauté européenne, qui vit d'une même vie et se nourrit d'une même pensée. Encore Rome, en conquérant le monde, a-t-elle su s'élever à la notion de l'humanité, et c'est là ce qui fait la grandeur incomparable de Tacite. On retrouve en lui, malgré ses préjugés, l'homme de tous les temps et de tous les pays, ou plutôt, on croit entendre le genre humain lui-même prononçant sur sa propre histoire d'ineffaçables arrêts. Aujourd'hui les peuples européens sont tellement solidaires qu'il ne faut pas un grand effort d'impartialité ni de compréhension pour discerner ce qui, dans leurs vues particulières, peut servir ou compromettre la cause des intérêts généraux; et là se trouve la seule règle de jugement que puisse accepter un esprit libre.

Ces réflexions supposent que les peuples ont leur responsabilité moins claire et moins distincte, mais non moins réelle que celle des individus. Ceux qui le nient auraient dû, pour être conséquents, s'interdire les dangereuses flatteries qu'ils ont si souvent prodiguées à notre vanité nationale, car la louange implique cette responsabilité tout autant que le blâme. Les peuples, on ne saurait trop le leur rappeler, ne sont grands que dans la mesure où ils savent s'élever à la dignité d'une *personne*, où ils se montrent capables de discernement, de volonté, de persévérance; là est tout le secret de leur gloire ou de leur ignominie. La France avait commis une grande faute envers elle-même en s'abandonnant sans réserve et sans garantie à l'homme qui avait fait le 18 brumaire: elle en commit une plus grande encore envers l'Europe en le suivant

[1] Allusion au Second Empire.

les yeux fermés dans la politique folle et téméraire qui aboutit à la rupture de la paix d'Amiens. Les conséquences de cette double faute ne se firent pas attendre; ce fut au dedans l'aggravation du despotisme, au dehors l'adoption définitive du système des conquêtes.

2. ASSASSINAT DU DUC D'ENGHIEN.[1]

Quelque satisfaisants que fussent pour Bonaparte les résultats obtenus, ils n'avaient pas répondu à son attente, car d'une part les charges relevées contre Moreau[2] étaient fort insuffisantes pour établir sa culpabilité, de l'autre la capture à laquelle il attachait le plus de prix, celle du comte d'Artois et du duc de Berry,[3] lui avait définitivement échappé. Depuis quelque temps les rapports de Savary[4] lui avaient fait prévoir l'inutilité d'une plus longue surveillance sur le point désigné pour le débarquement. Décidé comme il l'était à frapper personnellement les Bourbons pour les dégoûter des conspirations et terrifier leurs partisans, il s'était aussitôt enquis s'il n'y avait pas à sa portée quelque autre membre de cette famille doublement détestée, et depuis qu'elle luttait corps à corps avec lui, et depuis qu'elle avait rejeté avec mépris son offre de deux millions pour prix d'une renonciation à la couronne de France. Ce Bourbon s'était rencontré malheureusement pour la gloire du Premier Consul; il résidait depuis près de deux ans à Ettenheim, tout près de Strasbourg, mais sur le territoire badois. C'était le duc d'Enghien, fils du prince de Condé, jeune homme plein d'ardeur et de bravoure, toujours au premier rang dans les combats auxquels avait pris part l'armée de son père. Retiré à Ettenheim depuis la fin de la guerre, il y vivait fixé par une passion romanesque pour la princesse Charlotte de Rohan qu'il avait épousée secrètement, et le voisinage de la Forêt-Noire lui permettait de satisfaire son goût pour la chasse. Complètement étranger à la conspiration, dont il ne connaissait pas même l'existence, il attendait, pour reprendre son service dans les corps d'émigrés, un signal du cabinet anglais qui lui servait une pension.

— — — Le 15 mars 1804, un détachement de dragons, parti de Schelestadt[5] au milieu de la nuit, sous les ordres du colonel Ordener, franchit le Rhin, enveloppa Ettenheim et cerna la maison où se trouvait le duc. Le premier mouvement du duc d'Enghien fut de répondre à la sommation d'ouvrir en faisant feu sur ses agresseurs: il en fut

---

[1] Le duc *d'Enghien* (prononcez *an-gain*), né en 1772, était le fils du duc de Bourbon, prince de Condé.

[2] *Moreau* (1763—1813), célèbre général républicain, accusé d'avoir trempé dans le complot de Cadoudal et de Pichegru contre la vie du premier consul Bonaparte, fut condamné en 1804 à une détention de deux ans, commuée en exil. Il partit pour les États-Unis, où il vécut jusqu'en 1813. Appelé en Europe par l'empereur Alexandre, il consentit à porter les armes contre sa patrie. A la bataille de Dresde, le 27 août 1813, un boulet lui fracassa les deux jambes, et il succomba peu de jours après.

[3] Le comte d'*Artois*, deuxième frère de Louis XVI, fut plus tard roi de France sous le nom de Charles X (de 1824 à 1830). Le duc de Berry était son fils (v. page 595, note 2).

[4] *Savary* (1774—1833), alors colonel de la gendarmerie d'élite, plus tard général et duc de Rovigo.

[5] *Schlettstadt*, petite ville de l'Alsace, située sur l'Ill.

détourné par un officier allemand qui se trouvait auprès de lui et qui lui ayant demandé „s'il était compromis", sur sa réponse négative lui fit remarquer l'inutilité de la résistance;[1] il se rendit prisonnier pour ne pas exposer ses amis. On s'empara alors de tous ses papiers, et on le conduisit à la citadelle de Strasbourg, où il fut enfermé avec le marquis de Thumery et les personnes qu'on avait trouvées chez lui. De toutes ces personnes qui étaient au nombre de huit, le marquis seul et le colonel Grounstein appartenaient à l'émigration militante, les autres étaient des ecclésiastiques et des domestiques.[2] On eut ainsi sur-le-champ la preuve de la fausseté des rapports et sur la présence de Dumouriez,[3] et sur la complicité du duc avec la conspiration de Paris, dont il n'y avait pas trace dans ses papiers, et même sur le rôle militaire qu'on lui attribuait en prévision de la prochaine guerre, car il vivait là en simple particulier; et les rassemblements d'émigrés qui étaient censés se grouper autour de lui étaient purement imaginaires.

Mais la perte de l'infortuné jeune homme était résolue, et d'autant plus inévitable qu'elle se liait à un calcul politique. Dès le 12 mars Bonaparte va s'enfermer à la Malmaison,[4] où il sera à la fois à l'abri de sollicitations qu'il est décidé à ne pas écouter, et éloigné du théâtre du crime, car il ne veut pas que sa personne paraisse dans un acte où sa volonté est tout. C'est Murat[5] qu'il vient de nommer gouverneur de Paris, Réal[6] le chef de sa police, Savary son homme d'exécution, qui figureront en première ligne dans un drame où ils ne sont que ses instruments. Dès le 15 mars, il écrit à Réal de faire tout préparer au château de Vincennes.[7] Le 17 mars il a dans les mains toute la correspondance du duc d'Enghien; il la renvoie deux jours après à Réal, en lui recommandant „d'empêcher qu'on ne tienne aucun propos sur le plus ou moins de charges que contiennent ces papiers."[8] Il sait que toutes ces charges se réduisent à une seule, au tort d'avoir servi dans l'armée des émigrés et d'être prêt à y servir de nouveau, tort qu'il a amnistié chez tant de milliers d'hommes infiniment moins excusables que l'héritier d'une famille si cruellement frappée par la Révolution; il sait que tous les soupçons qu'on a pu avoir contre lui n'ont aucun fondement. La fable impudente de Savary relative à la confusion „avec le personnage mystérieux"[9] de-

[1] „Rapport du citoyen Charlot, chef du 38e escadron de gendarmerie. — Journal du duc d'Enghien." Toutes les notes marquées de guillemets sont de Lanfrey. [2] „Rapport de Charlot."

[3] *Dumouriez ou Dumourier* (1739—1823), général républicain, en 1792 ministre avec l'appui des Girondins, vainqueur à Valmy et à Jemmapes. Menacé par la Convention d'être traduit à sa barre, il voulut marcher contre Paris pour rétablir la constitution de 1790; mais, abandonné de ses soldats, il dut se sauver dans le camp des ennemis. Il vécut dès lors à l'étranger. [4] Château situé à 8 kilomètres N. E. de Versailles.

[5] *Murat* (1771—1815), beau-frère de Napoléon, de 1808—1815 roi de Naples. [6] *Réal* (1765—1834), alors adjoint au ministère de la police.

[7] „Lettre de Bonaparte à Réal." [8] „Bonaparte à Réal, 19 mars."

[9] Réal et Savary ont soutenu plus tard que l'arrestation du duc d'Enghien ne fut résolue que sur la conviction qu'il était un certain *personnage mystérieux* désigné sous le nom de Charles. Ce personnage mystérieux, c'était Pichegru, fait sur lequel il ne pouvait rester aucun doute au Premier Consul à cette date.

vient ici tellement insoutenable que ses continuateurs sont obligés de convenir que Bonaparte ne pouvait plus avoir cette fausse idée, mais, dirent-ils, il craignit alors de „s'exposer à provoquer un rire de mépris de la part des royalistes".[1] Singulière raison pour immoler un innocent! Bonaparte n'avait d'ailleurs rien de semblable à craindre de la part d'un parti terrifié. Il n'avait plus ni crainte ni illusion: il agissait en parfaite connaissance de cause. Il reçoit, le 18 mars, une dépêche de M. de Massias, notre ministre à Bade, qui atteste „que la conduite du duc a toujours été innocente et mesurée." D'après la légende consacrée, cette dépêche aurait été interceptée par M. de Talleyrand; mais cette activité dans une haine sans motifs paraît bien peu conciliable avec les passions nonchalantes de cet homme d'État. M. de Massias fit plus; il alla à Strasbourg avertir le préfet qu'il n'y avait à Ettenheim ni conspiration ni rassemblements d'émigrés.[2] Faut-il croire que M. Shée avait fait comme Talleyrand le serment de perdre le duc? La conduite et les intentions du duc d'Enghien importaient fort peu à Bonaparte; ce qu'il voulait, c'était se défaire de lui. Sur tous ces points sa conviction est si bien formée que dans le projet d'interrogatoire qu'il envoie à Réal le 20 mars au matin (et plus probablement le soir du 19),[3] le grief de complicité dans la conspiration n'est pas même mentionné: on ne l'accuse plus „que d'avoir porté les armes contre sa patrie", et de faits accessoires, liés à ce fait principal; on se borne à lui faire demander en dernier lieu „s'il a eu connaissance du complot, et si, *ce complot ayant réussi*, il ne devait pas entrer en Alsace." On ne prend plus la peine d'invoquer de faux prétextes, on se contente du motif qui suffit pour l'envoyer à la mort: car c'est là tout ce que l'on veut.

Pendant que tout se prépare pour un dénoûment tragique, Bonaparte reste enfermé à la Malmaison, inaccessible à tout le monde, excepté à ses familiers les plus intimes. Il leur récite, dit-on, des vers de nos poètes sur la clémence, pour prévenir leurs supplications en faisant croire à des sentiments qui n'étaient pas dans son cœur. Ses hommes d'exécution, Réal et Savary, ont avec lui des communications de chaque instant; ils règlent ensemble toutes les mesures à prendre. Aucun homme connu ne se souciant d'apposer son nom à un arrêt déshonorant, on fera juger le prince par une commission composée des colonels de la garnison de Paris, hommes tout dévoués et peu capables de discerner la gravité de l'acte qu'on leur demande. Réal lui-même ne se compromettra pas dans un interrogatoire fait pour la forme: il sera suppléé par un capitaine rapporteur que choisit Murat. Dans le cas où le prisonnier demandera à voir Bonaparte, on ne tiendra aucun compte de sa réclamation.[4] Le Premier Consul

---

[1] En effet, Thiers (*Hist. du Consulat et de l'Empire*, XVIII) dit: Voici les idées qui s'emparèrent malheureusement du Premier Consul et de ceux qui pensèrent comme lui dans cette circonstance .... Il fallait faire un exemple terrible *ou s'exposer à provoquer un rire de mépris de la part des royalistes, en relâchant le prince après l'avoir enlevé.*

[2] „*Lettre à M. de Bourrienne sur l'affaire du duc d'Enghien*, par le baron de Massias, 1829."

[3] „Bonaparte à Réal, 20 mars: *date supposée.* Correspondance."

[4] *Hulin* (alors commandant de la garde consulaire) et *Savary* re-

ordonne que le jugement *sera exécuté* sur-le-champ, formule sinistre qui disait assez la nature de ce jugement. En dépit de tous les mensonges qu'on a entassés sur cet incident de sa vie, il n'y a pas trace d'un fait qui prouve qu'il ait éprouvé un seul instant d'hésitation; tout démontre au contraire que jamais meurtre n'a été plus froidement consommé. On l'a dépeint se promenant seul pendant des heures entières dans les allées de la Malmaison, inquiet, incertain, et l'esprit profondément troublé. „La preuve de ses agitations, a-t-on écrit, est dans son oisiveté même, *car il ne dicta presque pas une lettre pendant les huit jours de son séjour à la Malmaison*, exemple d'oisiveté unique dans sa vie!“[1] Un simple coup d'œil jeté sur sa correspondance, du 15 au 28 mars, suffit pour démontrer la complète inexactitude de cette allégation; dans ce court espace de temps, il dicte *vingt-sept* lettres, dont quelques-unes très volumineuses et relatives à des affaires de tout genre. Dans la seule journée du 20 mars, où ses agitations ont dû apparemment être portées au paroxysme, il en dicte jusqu'à sept, et dans le nombre, il s'en trouve une écrite à Soult et d'une longueur exceptionnelle, où il n'est question que du calibre des mortiers à placer à Boulogne et au fort Rouge, des modifications à donner à la plate-forme des bateaux canonniers, des péniches,[2] de la flottille batave, et enfin *„des ballots de coton empoisonnés que les Anglais ont vomis sur nos côtes pour empester le continent!“*[3], idée qui paraîtrait ridicule dans toute autre circonstance et qui est d'une imagination singulièrement assombrie, mais nullement d'un esprit tourmenté par le remords.

Le duc d'Enghien arriva à Paris, le 20 mars, vers onze heures du matin: on le retint à la barrière jusqu'à quatre heures du soir, évidemment pour attendre de nouveaux ordres de la Malmaison. De là il fut conduit par les boulevards extérieurs au donjon de Vincennes où Bonaparte avait placé comme gouverneur un *homme de confiance* tout à fait digne de la tâche à laquelle il devait présider. C'était ce même Harel qui lui avait livré les têtes innocentes d'Arena, Ceracchi, Topino-Lebrun et Demerville, pour un crime dont il était le seul instigateur et le seul artisan. Le prince put alors prendre un peu de nourriture et de repos. Il résulte de l'enquête minutieuse qu'on fit plus tard sur ce lugubre événement, qu'à l'heure où le duc d'Enghien arriva à Vincennes pour y être jugé, sa fosse était déjà creusée.[4] Vers minuit il est réveillé par le capitaine Dautancourt qui vient procéder à un interrogatoire préliminaire, comme rapporteur de la commission. Ses réponses sont simples, pleines de noblesse et de modestie, d'une grande netteté et parfaitement véridiques. Il convient qu'il a fait toute la guerre d'abord comme volontaire, ensuite comme commandant de l'avant-garde du corps de

connaissent également la réalité de cette consigne, et ils se rejettent mutuellement la honte de l'avoir acceptée. Ce qui importe peu.“

[1] Paroles de Thiers *(Hist. du Consulat et de l'Empire,* XVIII).

[2] *Péniche,* terme de marine: *canot léger, bon voilier.*

[3] „Bonaparte à Soult, 20 mars 1804.“

[4] „*Lettre de M. Laporte Lalanne,* l'un des commissaires chargés de l'enquête. — *Procès-verbal des commissaires.* — Déposition du sieur Bonnelet, terrassier.“

Bourbon; qu'il reçoit un traitement de l'Angleterre et n'a que cela pour vivre. Mais il nie avoir jamais connu Dumouriez ni Pichegru.[1] Au moment de signer le procès-verbal, il écrit de sa main sur la minute[2] qu'il fait avec instance la demande d'avoir une audience particulière du Premier-Consul. „Mon nom, mon rang, ma façon de penser et *l'horreur de ma situation*, ajoute-t-il, me font espérer qu'il ne se refusera pas à ma demande."[3] Le choix seul de l'heure indiquait que son sort était décidé. C'est cette requête d'un mourant, renouvelée quelques instants après devant la commission, et non-seulement prévue, mais rejetée à l'avance, comme l'attestent à la fois Hulin et Savary, qui se transforme dans les relations de Sainte-Hélène[4] en une *lettre* que retient Talleyrand toujours altéré du sang des Bourbons: „Le duc, dit Napoléon, m'avait écrit une lettre *dans laquelle il m'offrait ses services et me demandait le commandement d'une armée*, et ce scélérat de Talleyrand[5] ne me la remit que deux jours après la mort du prince!"[6] Il y a ici une double et honteuse calomnie, l'une contre Talleyrand, l'autre contre le duc d'Enghien, et celle-ci est particulièrement odieuse: elle est comme le soufflet dont le bourreau frappait le visage de la victime après l'avoir décapitée. Le duc n'écrivit pas de lettre, ni à plus forte raison une lettre aussi déshonorante, mais l'eût-il écrite, soit de Strasbourg, soit de Vincennes, elle n'eût été dans aucun cas remise à M. de Talleyrand. Elle eût été comme tous ses autres papiers envoyée directement à la Malmaison, ou, dans le cas bien invraisemblable d'une confusion, au grand juge ou à Réal, chargé de la police, ou encore à Murat, gouverneur de Paris. Il n'y avait aucune possibilité qu'elle fût adressée à M. de Talleyrand, alors ministre des affaires étrangères. A supposer qu'il fût le monstre de cruauté qu'un tel acte dénoterait, Talleyrand était trop souple, trop avisé pour se le permettre envers un homme comme Bonaparte. Cette anecdote ne peut faire tort qu'à la mémoire de celui qui l'a inventée et à l'intelligence de ceux qui l'adoptent.

A deux heures du matin,[7] le prince est introduit devant la commission militaire que préside le général Hulin. A la physionomie morne et impassible de ces hommes habitués à l'obéissance passive,

[1] *Pichegru* (1761—1803), général républicain, remporta sous le Directoire d'éclatantes victoires, puis se laissa séduire par les offres du prince de Condé et servit la cause royaliste. Déporté à Sinnamari (Guyane), il s'évada et rentra secrètement en France avec Georges Cadoudal. Il fut découvert et enfermé au Temple. Quinze jours après l'assassinat du duc d'Enghien, on le trouva étranglé dans son lit.

[2] Konzept.

[3] „Rapport du capitaine Dautancourt."

[4] *Le Mémorial de Sainte-Hélène* et les *Mémoires* dictés en partie par Napoléon.

[5] *Talleyrand* (pr. ta-lai-ran), né à Paris en 1754, mort en 1838, d'abord évêque d'Autun, puis ambassadeur et ministre des affaires étrangères sous le Directoire, le Consulat et l'Empire, nommé en 1806 prince de Bénévent, en 1814 membre du gouvernement provisoire, ministre sous Louis XVIII, et plénipotentiaire au congrès de Vienne. Retiré des affaires après les Cent-jours, il resta, sous la Restauration, simple pair de France. Après la révolution de Juillet il fut encore ambassadeur à Londres.

[6] „O'Méara (médecin de Napoléon à Sainte-Hélène), Las-Cases."

[7] „L'heure est constatée sur la minute originale du jugement; mais cette date a été raturée après coup comme trop accusatrice pour les juges."

il est facile de voir qu'ils ont une consigne, et la condamnation de l'accusé est écrite d'avance sur leur visage sévère et triste. Tout en eux et autour d'eux dénonce le rôle lugubre qu'ils ont accepté; les ténèbres dont ils s'environnent, le mystère avec lequel ils procèdent, le silence et l'isolement de cette heure nocturne, l'absence des témoins, du public, des défenseurs qu'on ne refuse pas au dernier des assassins, le déni de toutes les formes protectrices des accusés[1], l'empressement furtif avec lequel ils expédient leur besogne, toutes ces choses muettes ont une voix terrible qui crie: Ce ne sont pas là des juges! En voyant leur attitude, le prisonnier a deviné le sort qui l'attend. Le noble jeune homme se redresse, il répond avec une dignité simple et virile aux questions sommaires que lui adresse Hulin. Ces questions faites pour la forme ne sont que la reproduction abrégée de celles du capitaine rapporteur: elles ne constatent d'autre fait que celui d'avoir porté les armes contre la république, fait qui n'était pas contesté par l'accusé. On dit que lorsque Hulin lui demanda s'il avait trempé dans un complot contre la vie du Premier Consul, le sang des Condés se révolta en lui et qu'il repoussa le soupçon avec une rougeur de colère et d'indignation; mais les dures invectives que vingt ans après Savary plaça dans la bouche de Hulin sont dépourvues de toute vraisemblance, car les juges étaient plus embarrassés que le coupable. Hulin, qui est beaucoup plus digne de foi, assure au contraire s'être efforcé de suggérer au prisonnier des réticences qui pouvaient le sauver et qu'il repoussa avec une noble indignation comme indignes de lui. L'interrogatoire terminé, le prince renouvelle sa demande d'un entretien avec le Premier Consul. Alors Savary qui jusque-là s'était tenu silencieusement devant la cheminée et derrière le fauteuil du président: „Maintenant, dit-il, cela me regarde!"[2] Après une demi-heure de huis clos,[3] nécessaire à un semblant de délibération et à la rédaction d'un arrêt *signé en blanc*, on vient chercher le prisonnier. Harel se présente un flambeau à la main, il le conduit à travers un sombre passage jusqu'à un escalier donnant sur les fossés du château.[4] Arrivés là, ils se trouvent en présence d'une compagnie des gendarmes de Savary, rangés en bataille; on lit au prince sa sentence à côté de la fosse creusée d'avance où son corps va être jeté. Une lanterne déposée près de la fosse[5] prête sa lueur sinistre à cette scène de meurtre. Le condamné, s'adressant alors aux assistants, leur demande si quelqu'un d'eux peut se charger du message suprême d'un mourant. Un officier sort des rangs; le duc lui confie un paquet de cheveux destinés à une personne aimée. Quelques instants après il tombe sous les balles des soldats.

[1] „Ces violations des formes judiciaires ont été relevées en détail dans l'éloquent mémoire de Dupin: *Discussion des actes de la commission militaire.*"

[2] „Hulin: *Explication au sujet de la commission militaire chargée de juger le duc d'Enghien.*"

[3] „Le vieux mot *huis* (du latin *ostium*) n'est plus guère usité qu'au palais (de justice) dans la locution *à huis clos*, c'est-à-dire *à portes fermées*, et sans que le public soit admis. On dit aussi substantivement *le huis clos.*"

[4] „Déposition du brigadier Aufort."

[5] „*Procès-verbal d'enquête.* L'anecdote de la lanterne placée sur le cœur du duc d'Enghien est controuvée."

Tel fut ce guet-apens, un des plus lâches qui aient été commis dans tous les temps. A en croire les apologies de ceux qui ont pris part à son exécution, personne n'en serait responsable, et la fatalité seule aurait commis le crime. A tous les hasards malheureux qu'ils ont découverts après coup dans ce triste événement, il faudrait en ajouter un dernier plus lamentable encore et qui aurait seul perdu le prince. Réal, chargé de l'interroger, aurait ouvert trop tard le message qui lui confiait cette mission, et il ne serait arrivé à Vincennes qu'après l'exécution. Mais si Réal avait dû faire l'interrogatoire, comment Murat, qui maudissait son rôle dans cette circonstance, aurait-il pris sur lui d'en charger le capitaine Dautancourt? Et si Réal est accouru à Vincennes, comment écrit-il à Hulin deux lettres successives dans la matinée pour le prier de lui envoyer le jugement et les interrogatoires? Jamais plus misérables subterfuges n'ont été imaginés pour dérober des coupables au juste mépris de l'histoire. Il faut mettre sur la même ligne le récit de Savary au sujet de l'accueil que lui fait Bonaparte lorsqu'il vient à la Malmaison rendre compte de sa mission: „Il m'écoute *avec la plus grande surprise!* .... Il me fixe avec des yeux de lynx: Il y a là, dit-il, quelque chose qui me passe ... Voilà un crime, et qui ne mène à rien!" Le point à *éclaircir* c'était encore la question de l'identité du duc avec le personnage mystérieux, *chauve, blond, de taille médiocre.* Quand on pense que de si impudentes inventions ont été acceptées par toute une génération, on se demande si le mensonge n'a pas par lui-même une saveur et un attrait si irrésistibles pour les appétits vulgaires, que la vérité ne peut plus leur paraître que répulsive. Non, il n'y a eu dans la catastrophe de Vincennes ni hasards, ni confusion, ni méprise; tout y a été conçu, prémédité, combiné avec un soin d'artiste, et il faut avoir perdu le sens à force de prévention pour accepter les fables accréditées par le criminel lui-même. Comment l'homme qu'on voit dans sa *Correspondance* si minutieux, si attentif aux plus imperceptibles détails, si pénétrant et si inquisitif lorsqu'il s'agit des agents les plus insignifiants de la conspiration, l'homme qui dictait lui-même des interrogatoires et dirigeait toutes les poursuites contre le prévenu Querelle ou la femme Pocheton, aurait-il pu devenir du jour au lendemain le jouet des quiproquos, des distractions et des bévues énormes qu'on lui prête lorsqu'il s'agit d'un Bourbon et d'un Condé? Comment admettre qu'un esprit si clairvoyant, un caractère si entier et si absolu n'ait plus été en cette circonstance critique qu'un docile mannequin dans la main de Talleyrand? Non, en dépit des falsifications et des mensonges, en dépit d'une hypocrisie plus odieuse que le crime lui-même, il ne lui sera pas donné d'échapper à la responsabilité de l'acte où il a mis le plus de calcul; l'œuvre restera sienne devant Dieu et devant les hommes, et l'histoire n'admettra pas même en sa faveur ce partage d'ignominie que créent les complicités au bénéfice du coupable; car, dans le meurtre du duc d'Enghien, il y a eu un auteur principal et des instruments: il n'y a pas eu de complices.

ABOUT.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

EDMOND ABOUT naquit à Dieuze (Meurthe), en 1828. Après avoir fait de brillantes études au lycée Charlemagne, il entra à l'École Normale,[2] d'où il passa, en 1851, à l'École française d'Athènes.[3] De retour à Paris, il débuta dans les lettres par un succès: *La Grèce contemporaine* (1855), livre très piquant, où toutefois il juge les Grecs modernes avec une trop grande sévérité. Depuis ce temps About se voua aux lettres et fut tout ensemble journaliste, romancier, pamphlétaire politique et auteur dramatique. Nous citons parmi ses romans, qui eurent presque tous un grand succès, *Tolla* (1855), *le roi des Montagnes* (1856), *Trente et Quarante* (1856), *l'Infâme* (1867), et deux séries de charmantes nouvelles, intitulées *les Mariages de Paris* (1856) et *les Mariages de Province* (1868). Ses articles de journaux et ses brochures politiques, parmi lesquelles nous mentionnons *la Question romaine*, écrite dans un esprit hostile au pouvoir temporel du pape, lui firent un grand nombre d'ennemis, dont la coalition fit tomber presque toutes ses pièces de théâtre, notamment *Gaëtana* (1862), qui dut être retirée après quatre représentations des plus tumultueuses. Plus tard About écrivit, en collaboration avec M. de Najac, quelques pièces qui furent accueillies favorablement et dont une, „*Histoire ancienne*", se joue encore au Théâtre-Français.

Après avoir collaboré à plusieurs journaux il fonda, en 1876, avec M. F. Sarcey[4] et quelques autres amis le journal *Le XIX*ième *Siècle*, organe libéral dans lequel il engagea une vive polémique contre les partis cléricaux et monarchiques. Edmond About est mort à Paris au mois de janvier 1885, peu de temps après son entrée à l'Académie française.

Nous donnons comme échantillon du style de l'auteur un fragment de sa nouvelle intitulée

LA MÈRE DE LA MARQUISE.

L'héroïne de cette histoire, Éliane, est la fille d'un riche bourgeois de Paris, propriétaire d'un grand magasin de nouveautés, situé dans le faubourg Saint-Germain. Accoutumée dès son enfance à voir devant sa porte des voitures armoriées, à regarder la toilette des duchesses et marquises qui en descendent, servies par des laquais en livrée, la jeune fille se prend d'un profond respect pour cette aristocratie qui se croit supérieure au reste du genre humain par droit de naissance. Bientôt elle ne rêve que d'épouser un comte ou marquis qui la ferait entrer dans ces hôtels du noble faubourg dont jusqu'alors elle contemplait avec admiration les portes cochères. Occupée de cette folle idée, elle refuse tous les prétendants bourgeois, au grand mécontentement de son père, qui méprise profondément sa noble clientèle, tout en se montrant très humble et très respectueux envers elle au magasin. Cependant Éliane, s'apercevant un beau matin qu'elle a vingt-cinq ans sonnés, consent à épouser M. Morel, riche propriétaire de forges à Arlange, dans le département du Nord. Veuve six mois après la naissance d'une fille, et

[1] D'après Vapereau, *Dictionnaire des Contemporains*. [2] V. p. 502, n. 2.

[3] L'*École française d'Athènes* est une institution qui permet à un certain nombre de jeunes savants et artistes, qui obtiennent leur place au concours, de passer deux années en Grèce pour se vouer à l'étude de l'archéologie et des antiquités grecques. [4] Voyez page 760.

se trouvant, après la mort de ses parents, à la tête d'une fortune colossale, elle revient à sa folie, vend la maison de son père et achète un hôtel rue Saint-Dominique, en plein faubourg Saint-Germain. Mais toutes ses tentatives pour entrer en relations avec ses nobles voisins échouent misérablement. De guerre lasse, rappelée du reste à Arlange par son régisseur, elle quitte la capitale. Ce qu'elle cherchait vainement à Paris elle a le bonheur de le trouver en province, dans la personne de monsieur le marquis Benoît de Kerpry, capitaine au 2e régiment de dragons. Éblouie par le titre nobiliaire de cet officier, la jeune veuve ne s'effraye ni des dettes de son futur mari ni de ses mœurs légères, ni de ses quarante ans. Elle l'épouse aussitôt qu'il a envoyé sa démission au ministre de la guerre.

Conformément à la loi, le mariage fut affiché dans la commune d'Arlange, au 10e arrondissement de Paris, et dans la dernière garnison du capitaine. L'acte de naissance du marié, rédigé sous la Terreur,[1] ne portait que le nom vulgaire de Benoît, mais on y joignit un acte de notoriété publique attestant que, de mémoire d'homme, M. Benoît était connu comme marquis de Kerpry.

La nouvelle marquise commença par ouvrir ses salons au faubourg Saint-Germain du voisinage: car le faubourg s'étend jusqu'aux frontières de la France.

Après avoir ébloui de son luxe tous les hobereaux des environs, elle voulut aller à Paris prendre sa revanche sur le passé, et elle alla conter ce projet à son mari. Le capitaine fronça le sourcil et déclara net qu'il se trouvait bien à Arlange. La cave était bonne, la cuisine de son goût, la chasse magnifique; il ne demandait rien de plus. Le faubourg Saint-Germain était pour lui un pays aussi nouveau que l'Amérique: il n'y possédait ni parents, ni amis, ni connaissances. „Bonté divine! s'écria la pauvre Éliane, faut-il que je sois tombée sur le seul marquis de la terre qui ne connaisse pas le faubourg Saint-Germain!"

Ce ne fut pas son seul mécompte. Elle s'aperçut bientôt que son mari prenait l'absinthe quatre fois par jour, sans parler d'une autre liqueur appelée *vermouth* qu'il avait fait venir de Paris pour son usage personnel. La raison du capitaine ne résistait pas toujours à ces libations répétées, et, lorsqu'il sortait de son bon sens, c'était, le plus souvent, pour entrer en fureur. Ses vivacités n'épargnaient personne, pas même Éliane, qui en vint à souhaiter tout de bon de n'être plus marquise. Cet événement arriva plus tôt qu'elle ne l'espérait.

Un jour le capitaine était souffrant pour s'être trop bien comporté la veille. Il avait la tête lourde et les yeux battus. Assis dans le plus grand fauteuil du salon, il lustrait mélancoliquement ses longues moustaches rousses. Sa femme, debout auprès d'un samavar,[2] lui versait coup sur coup d'énormes tasses de thé. Un domestique annonça M. le comte de Kerpry. Le capitaine, tout malade qu'il était, se dressa brusquement en pieds.

— Ne m'avez-vous pas dit que vous étiez sans parents? demanda Éliane un peu étonnée.

[1] On appelle *Terreur* cette époque de la première révolution française qui s'étend du 31 mai 1793, jour où la Montagne triompha des Girondins dans la Convention, jusqu'au 9 thermidor an II (27 juillet 1794), jour de la chute de Robespierre. [2] Espèce de bouillotte (Theekessel).

— Je ne m'en connaissais pas, répondit le capitaine et je veux que le diable m'emporte . . . Mais nous verrons bien. Faites entrer.

Le capitaine sourit dédaigneusement lorsqu'il vit paraître un jeune homme de vingt ans, d'une beauté presque enfantine. Il était de taille raisonnable, mais si frêle et si délicat, qu'on pouvait croire qu'il n'avait pas fini de grandir. Ses longs yeux bleus regardaient autour d'eux avec une sorte de timidité farouche. Lorsqu'il aperçut la belle Éliane, sa figure rougit comme une pêche d'espalier. Le timbre de sa voix était doux, frais, limpide, presque féminin.

— Monsieur, dit-il au capitaine en se tournant à demi vers Éliane, quoique je n'aie pas l'honneur d'être connu de vous, je viens vous parler d'affaires de famille. Notre conversation, qui sera longue, contiendra sans doute des chapitres fastidieux, et je crains que madame n'en soit ennuyée.

— Vous avez tort de le craindre, monsieur, reprit Éliane en se rengorgeant: la marquise de Kerpry veut et doit connaître toutes les affaires de la famille, et puisque vous êtes un parent de mon mari . . .

— C'est ce que j'ignore, madame, mai snous le déciderons bientôt et devant vous, puisque vous le désirez et que monsieur semble y consentir.

Le capitaine écoutait d'un air hébété, sans trop comprendre. Le jeune comte se tourna vers lui comme pour le prendre à partie.

— Monsieur, lui dit-il, je suis le fils aîné du marquis de Kerpry, qui est connu de tout le faubourg Saint-Germain, et qui a son hôtel rue Saint-Dominique.

— Quel bonheur! s'écria étourdiment Éliane.

Le comte répondit à cette exclamation par un salut froid et cérémonieux. Il poursuivit:

— Monsieur, comme mon père, mon grand-père et mon bisaïeul étaient fils uniques, et qu'il n'y a jamais eu deux branches dans la famille, vous excuserez l'étonnement qui nous a saisis le jour où nous avons appris par les journaux le mariage d'un marquis de Kerpry.

— Je n'avais donc pas le droit de me marier? demanda le capitaine en se frottant les yeux.

— Je ne dis pas cela, monsieur. Nous avons à la maison, outre l'arbre généalogique de la famille, tous les papiers qui établissent nos droits à porter le nom de Kerpry. Si vous êtes notre parent, comme je le désire, je ne doute pas que vous n'ayez aussi entre les mains quelques papiers de famille.

— A quoi bon? Les paperasses ne prouvent rien, et tout le monde sait qui je suis.

— Vous avez raison, monsieur, il ne faut pas beaucoup de parchemins pour établir une preuve solide; il suffit d'un acte de naissance, avec . . .

— Monsieur, mon acte de naissance porte le nom de Benoît. Il est daté de 1794. Comprenez-vous?

— Parfaitement, monsieur, et, en dépit de cette circonstance, je conserve l'espoir d'être votre parent. Êtes-vous né à Kerpry ou dans les environs? — Kerpry? . . . Kerpry? où prenez-vous Kerpry?

— Mais où il a toujours été: à trois lieues de Dijon, sur la route de Paris.

— Eh! monsieur, que m'importe à moi? puisque Robespierre a vendu les biens de la famille . . .

— On vous a mal informé, monsieur. Il est vrai que la terre et le château ont été mis en vente comme biens d'émigré, mais ils n'ont pas trouvé d'acheteurs, et S. M. le roi Louis XVIII a daigné les rendre à mon père.

Le capitaine était insensiblement sorti de sa torpeur; ce dernier trait acheva de le réveiller. Il marcha, les poings serrés, vers son frêle adversaire, et lui cria dans le visage:

— Mon petit monsieur, il y a quarante ans que je suis marquis de Kerpry, et celui qui m'arrachera mon nom aura le poignet solide.

Le comte pâlit de colère, mais il se souvint de la présence d'Éliane, qui s'étendait, anéantie, sur une chaise longue. Il répondit d'un ton dégagé: — Mon grand monsieur, quoique les jugements de Dieu soient passés de mode, j'accepterais volontiers le moyen de conciliation que vous m'offrez, si j'étais seul intéressé dans l'affaire. Mais je représente ici mon père, mes frères et toute une famille, qui aurait lieu de se plaindre, si je jouais ses intérêts à pile ou face. Permettez-moi donc de retourner à Paris. Les tribunaux décideront lequel de nous usurpe le nom de l'autre.

Là-dessus le comte fit une pirouette, salua profondément la prétendue marquise, et regagna sa chaise de poste avant que le capitaine eût songé à le retenir.

Le procès Kerpry contre Kerpry ne se fit pas attendre. Le sieur Benoît eut beau répéter par l'organe de son avocat qu'il s'était toujours entendu appeler marquis de Kerpry, il fut condamné à signer Benoît et à payer les frais. Le jour où il reçut cette nouvelle, il écrivit au jeune comte une lettre d'injures grossières signée Benoît. Le dimanche suivant, vers huit heures du matin, il rentra chez lui sur un brancard, avec dix centimètres de fer dans le corps. Il s'était battu, et l'épée du comte s'était brisée dans la blessure. Éliane, qui dormait encore, arriva juste à temps pour recevoir ses excuses et ses adieux.

Si cette aventure n'avait pas fait un scandale épouvantable, la province ne serait pas la province. Les hobereaux du voisinage témoignèrent une exaspération comique; ils auraient voulu reprendre à la fausse marquise les visites qu'ils lui avaient faites. La veuve n'entendait pas le bruit qui se faisait autour d'elle: elle pleurait. Ce n'est pas qu'elle regrettât rien de M. Benoît, dont les défauts, petits et grands, l'avaient à jamais corrigée du mariage, mais elle déplorait sa confiance trompée, son espérance perdue, son ambition condamnée à l'impuissance.

Quinze ans plus tard Éliane réussit à marier sa fille à un véritable marquis, excellent jeune homme qui rend sa femme très heureuse. Malheureusement pour la *mère de la marquise*, ce marquis est en même temps un ingénieur, ancien élève de l'École polytechnique, qui trouve son bonheur à diriger lui-même les forges d'Arlange et que ni prières ni menaces ni ruses de sa belle-mère ne peuvent attirer à Paris au faubourg Saint-Germain. Ainsi la pauvre Éliane meurt comme Moïse, sans avoir mis le pied sur la terre promise.

TAINE.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

HIPPOLYTE-ADOLPHE TAINE est né en 1828 à Vouziers (Ardennes). Brillant élève du Collège Bourbon (plus tard lycée Bonaparte), à Paris, il remporta le prix d'honneur de rhétorique au concours général de 1847, et, l'année suivante, il fut admis le premier à l'École normale.[2] Après avoir obtenu, en 1853, le diplôme de docteur ès lettres, il renonça à la carrière de l'enseignement secondaire et se consacra entièrement aux lettres. Il publia un *Essai sur Tite-Live* (1854), couronné par l'Académie française, et, sous le titre *les Philosophes français du XIX^e^ siècle*, une critique très vive des maîtres de l'enseignement officiel. En octobre 1864, Taine fut nommé professeur d'histoire de l'art et d'esthétique à l'École des Beaux-Arts. Voici les titres de ses principaux ouvrages: *Essais de critique et d'histoire* (1857), *La Fontaine et ses fables* (1860), *Histoire de la littérature anglaise* (4 vol. 1864), *Nouveaux essais de critique et d'histoire* (1865). La troisième édition de ce dernier ouvrage, parue en 1874, renferme un article intitulé *L'Opinion en Allemagne et les conditions de la paix*, article écrit au milieu de la guerre (octobre 1870), et, comme il va sans dire, au point de vue français, mais avec une intelligence remarquable des choses et une modération très rare en France dans un pareil sujet. En 1872 il publia ses *Notes sur l'Angleterre*, mais la principale de ses productions récentes est une étude historique et politique, publiée sous le titre *Origines de la France contemporaine*, qui permit à l'auteur de poser avec succès sa candidature à l'Académie française, où il entra en 1878. Nous reproduisons un fragment des *Essais*, relatif aux

MÉMOIRES DU DUC DE SAINT-SIMON.[3]

(II. LE SIÈCLE.)
(1856.)

Il y a des grandeurs dans le XVII^e^ siècle, des établissements, des victoires, des écrivains de génie, des capitaines accomplis; un roi, homme supérieur, qui sut travailler, vouloir, lutter et mourir. Mais les grandeurs sont égalées par les misères; ce sont les misères que Saint-Simon révèle au public.

Avant de l'ouvrir, nous étions au parterre, à distance, placés comme il fallait pour admirer et admirer toujours. Sur le devant

[1] D'après Vapereau, *Dictionnaire des Contemporains*.

[2] Voyez page 502, note 2.

[3] Le *duc de Saint-Simon*, né en 1675, d'une famille ancienne, mort en 1755, entra à la cour à la fin du règne de Louis XIV et s'attacha au duc d'Orléans, qui, après la mort du roi, l'appela au conseil de régence. Mais il perdit son crédit après la mort du régent et se retira dans ses terres. Il s'y occupa à mettre la dernière main à ses *Mémoires*, qui renferment les renseignements les plus intéressants et les plus détaillés sur la cour de Louis XIV, la régence et le règne de Louis XV. Ils n'ont été publiés que longtemps après sa mort, et ce n'est que depuis 1858 que nous en possédons une édition correcte, reproduite d'après le texte original par M. Chéruel.

du théâtre, Bossuet, Boileau, Racine,[1] tout le chœur des grands écrivains, jouaient la pièce officielle et majestueuse. L'illusion était parfaite; nous apercevions un monde sublime et pur. Dans les galeries de Versailles, près des ifs taillés, sous les charmilles géométriques, nous regardions passer le roi, serein et régulier comme le soleil, son emblème. En lui, chez lui, autour de lui, tout était noble. Les choses basses et excessives avaient disparu de la vie humaine. Les passions s'étaient contenues sous la discipline du devoir. Jusque dans les moments extrêmes, la nature désespérée subissait l'empire de la raison et des convenances. Quand le roi, quand Monsieur serraient Madame mourante[2] de si tendres et de si vains embrassements, nul cri aigu, nul sanglot rauque ne venait rompre la belle harmonie de cette douleur suprême; les yeux un peu rougis, avec des plaintes modérées et des gestes décents, ils pleuraient, pendant que les courtisans, „autour d'eux rangés"[3] imitaient, par leurs attitudes choisies les meilleures peintures de Lebrun.[4] Quand on expirait, c'était sur une phrase limée, en style d'académie; si l'on était grand homme, on appelait ses proches, et on leur disait:

Dans cet embrassement dont la douceur me flatte,
Venez et recevez l'âme de Mithridate.[5]

Si l'on était coupable, on mettait la main sur ses yeux avec indignation, et l'on s'écriait:

Et la mort, à mes yeux dérobant la clarté,
Rend au jour qu'ils souillaient toute sa pureté.[6]

Dans les conversations, quelle dignité et quelle politesse! Il nous semblait voir les grands portraits de Versailles descendre de leurs cadres, avec l'air de génie qu'ils ont reçu du génie des peintres. Ils s'abordaient avec un demi-sourire, empressés et pourtant graves, également habiles à se respecter et à louer autrui.

Ces seigneurs aux perruques majestueuses, ces princesses aux coiffures étagées, aux robes traînantes, ces magistrats, ces prélats agrandis par les magnifiques plis de leurs robes violettes, ne s'entretenaient que des plus beaux sujets qui puissent intéresser l'homme, et si parfois, des hauteurs de la religion, de la politique, de la philosophie et de la littérature, ils daignaient s'abaisser au badinage, c'était avec la condescendance et la mesure de princes nés académiciens. Nous avions honte de penser à eux, nous nous trouvions bourgeois, grossiers, polissons, fils de M. Dimanche,[7] de Jacques

---

[1] *Bossuet*, v. p. 153; Boileau, v. p. 218; Racine, v. p. 164 de ce *Manuel*.

[2] *Monsieur* désigne ici le frère de Louis XIV, le duc Philippe d'Orléans; *Madame*, sa première femme, Henriette d'Angleterre, qui mourut subitement en 1670, et dont Bossuet prononça l'oraison funèbre. Voyez page 136, note 10 et page 153.

[3] Allusion à un passage du célèbre récit de la mort d'Hippolyte par *Racine, Phèdre*, V, 6; voyez page 204.

[4] *Lebrun*, peintre célèbre, né à Paris en 1619, mort en 1690, nommé, en 1662, peintre du roi et directeur de l'Académie de peinture. C'est lui qui a exécuté les peintures de la grande galerie de Versailles.

[5] RACINE, *Mithridate*, V, 4. [6] RACINE, *Phèdre*, V, 7.

[7] Personnage ridicule du *Festin de Pierre* par MOLIÈRE.

Bonhomme[1] et de Voltaire,[2] nous nous sentions devant eux comme des écoliers pris en faute; nous regardions avec chagrin notre triste habit noir, héritage des procureurs et des saute-ruisseaux antiques;[3] nous jetions les yeux au bout de nos manches, avec inquiétude, craignant d'y voir des mains sales. Un duc et pair arrive, nous tire du parterre, nous mène dans les coulisses, nous montre des gens débarrassés du fard que les peintres et les poètes ont à l'envi plaqué sur leurs joues. Eh! bon Dieu! quel spectacle! Tout est habit dans ce monde. Otez la perruque, la rhingrave, les canons, les rubans, les manchettes; reste Pierre ou Paul, le même hier et aujourd'hui.

Allons, s'il vous plaît, chez Pierre et chez Paul: ne craignez pas de vous compromettre. Le duc de Saint-Simon nous conduit d'abord chez M. le Prince, fils du grand Condé,[4] et en qui le grand Condé, comme dit Bossuet, „avait mis toutes ses complaisances." Voici un intérieur de ménage: „M^me^ la Princesse était sa continuelle victime. Elle était également laide, vertueuse et sotte; elle était un peu bossue. Toutes ces choses n'empêchèrent pas M. le Prince d'en être jaloux jusqu'à la fureur et jusqu'à la mort. La piété, l'attention infatigable de M^me^ la Princesse, sa douceur, sa soumission de novice, ne purent la garantir ni des injures fréquentes, ni des coups de pied et de poing, qui n'étaient pas rares."

On verra dans Saint-Simon comment Louvois,[5] pour se maintenir, brûla le Palatinat; comment Barbezieux,[6] pour perdre son rival, ruina nos victoires d'Espagne. Les belles façons et le superbe cérémonial couvrent les bassesses et les trahisons; on est là comme à Versailles, contemplant des yeux la magnificence du palais, pendant que l'esprit compte tout bas les exactions, les misères et les tyrannies qui l'ont bâti. J'omets les scandales; il y a des choses qu'aujourd'hui on n'ose plus écrire. Les mœurs nobles au XVII^e^ siècle, comme les mœurs chevaleresques au XII^e^, ne furent guère qu'une parade. Chaque siècle joue la sienne et fabrique un beau type: celui-ci le chevalier, celui-là l'homme de cour. Il serait curieux de démêler le chevalier vrai sous le chevalier des poèmes. Il est curieux, quand on a connu l'homme de cour par les écrivains et par les peintres, de connaître par Saint-Simon le véritable homme de cour.

Rien de plus vide que cette vie. Vous devez attendre, suer et bâiller intérieurement six ou huit heures chaque jour chez le roi. Il faut qu'il connaisse de longue vue votre visage; sinon vous êtes un mécontent. Quand on demandera une grâce pour vous, il répondra: „Qui est-il? C'est un homme que je ne vois point." Le premier

---

[1] *Jacques Bonhomme,* surnom de Guillaume Caillet, chef des paysans révoltés (la *Jacquerie*) qui ravagèrent la France pendant la captivité du roi Jean en Angleterre (1357).

[2] Voyez page 317.

[3] *Saute-ruisseaux,* nom donné au petit clerc (pr. *clère,* Schreiber) d'une étude (Büreau) de notaire chargé des courses.

[4] Voyez page 155.

[5] Louvois (1639—1691), voyez page 247, note 5.

[6] Le marquis de *Barbezieux* (1668—1701), le fils de Louvois, ministre de la guerre après la mort de son père.

favori, l'homme habile, le grand courtisan, est le duc de La Rochefoucauld;[1] suivez son exemple. „Le lever, le coucher, les deux autres changements d'habits tous les jours, les chasses et les promenades du roi tous les jours aussi, il n'en manquait jamais, quelquefois dix ans de suite sans découcher d'où était le roi, et sur pied de demander un congé, non pas pour découcher, car en plus de quarante ans il n'a jamais couché vingt fois à Paris, mais pour aller dîner hors de la cour et ne pas être de la promenade.“ Vous êtes une décoration, vous faites partie des appartements; vous êtes compté comme un des baldaquins, pilastres, consoles et sculptures que *fournit* Lepautre.[2] Le roi a besoin de voir vos dentelles, vos broderies, votre chapeau, vos plumes, votre rabat, votre perruque. Vous êtes le dessus d'un fauteuil. Votre absence lui dérobe un de ses meubles. Restez donc, et faites antichambre. Après quelques années d'exercice on s'y habitue; il ne s'agit que d'être en représentation permanente. On manie son chapeau, on secoue du doigt ses dentelles, on s'appuie contre une cheminée, on regarde par la fenêtre une pièce d'eau, on calcule ses attitudes et l'on se plie en deux pour les révérences; on se montre et on regarde; on donne et on reçoit force embrassades; on débite et l'on écoute cinq ou six cents compliments par jour. Ce sont des phrases que l'on subit et que l'on impose sans y donner attention, par usage, par cérémonie, imitées des Chinois, utiles pour tuer le temps, plus utiles pour tuer cette chose dangereuse, la pensée. On conte des commérages. Le style est excellent, les ménagements infinis, les gestes parfaits, les habits de la bonne faiseuse; mais on n'a rien dit, et pour toute action on a fait antichambre.

Si vous êtes las, imitez M. le Prince. „Il dormait le plus souvent sur un tabouret, auprès de la porte, où je l'ai maintes fois vu ainsi attendre avec les courtisans que le roi vînt se coucher.“ Bloin, le valet de chambre, ouvre les battants. Heureux le grand seigneur qui échange un mot avec Bloin! Les ducs sont trop contents quand ils peuvent dîner avec lui. Le roi entre et se déshabille. On se range en haie. Ceux qui sont par derrière se dressent sur leurs pieds pour accrocher un regard. Un prince lui offre la chemise. On regarde avec une envie douloureuse le mortel fortuné auquel il daigne confier le bougeoir. Le roi se couche et les seigneurs s'en vont, supputant ses sourires, ses demi-saluts, ses mots, sondant les faveurs qui baissent ou qui montent, l'abîme infini des conséquences.

---

[1] *La Rochefoucauld,* voyez page 123.

[2] *Lepautre* (1614—1691), architecte qui construisit les deux ailes au château de Saint-Cloud et dessina la cascade du parc.

SARCEY.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

FRANCISQUE SARCEY est né à Dourdan (Seine-et-Oise), en 1828. Il partagea au lycée Charlemagne les succès de son ami About[2] et fut reçu, la même année que lui et Taine,[3] à l'École normale.[4] Après avoir professé sept ans dans différents collèges de province, M. Sarcey abandonna la carrière de l'enseignement et se voua à la littérature. Il est surtout connu comme journaliste et comme critique. Il rédigea longtemps avec un talent remarquable le feuilleton dramatique du *Temps*, et sans interrompre sa collaboration à ce journal il entreprit dans la nouvelle feuille d'Edmond About, *le XIX^ième Siècle*, une campagne quotidienne contre les abus du pouvoir sous les ministères de réaction, ce qui lui valut de nombreuses poursuites judiciaires et plusieurs condamnations. Quant aux livres qu'il a publiés, nous nous bornons à mentionner *le Nouveau Seigneur de village* et *Les Misères d'un fonctionnaire chinois*, nouvelles où la satire politique domine, *le Siège de Paris* (1871), qui a eu un immense succès et dont nous reproduisons un fragment, et *la Maison de Molière*.

LE PARISIEN D'AVANT LE SIÈGE PEINT PAR LUI-MÊME.

Les journalistes écrivaient nombre d'articles pour démontrer que Paris ne pourrait jamais être investi à moins de quinze cent mille hommes — douze cent mille au bas mot; — qu'une place de guerre qui pouvait se ravitailler et conserver ses communications libres était imprenable, à moins d'être emportée d'assaut. Quant à l'assaut, nous étions là . . .! on dénombrait les troupes de secours, et cette vaillante armée de quatre cent mille gardes nationaux qui surgiraient de terre, aussitôt que nos chefs frapperaient le sol du pied. Ah! ils n'auraient qu'à venir! ils verraient bien.

Nous nous repaissions de ces chimères, que nous prenions alors, que tout le monde prenait pour des réalités. Mais notre passion nous persuadait plus aisément encore que toutes les démonstrations des gens du métier. Nous ne nous demandions pas précisément s'il fallait faire grand fond sur ces fortifications sur lesquelles on feignait de compter si fort. Non, nous partions de cette idée, tenace et profonde comme toutes les idées préconçues, qu'il était impossible que l'ennemi arrivât jusqu'à Paris, qu'il l'assiégeât et le couvrît de feux. Cette monstruosité ne pouvait nous entrer dans la cervelle. Le sol sacré de la patrie s'entr'ouvrirait sans doute et dévorerait les bataillons prussiens, avant que fût consommé cet horrible sacrilège.

Il y a des peuples dont les imaginations, naturellement tristes, sont hantées de papillons noirs. Les Parisiens, au contraire, ont l'esprit toujours ouvert aux crédulités et aux espérances. Jamais ils ne regardent en face la réalité qui leur déplaît; ils ressemblent à l'autruche, qui se cache la tête entre deux pierres pour ne pas voir le chasseur qui la vise. Ils se leurrent jusqu'au bout de chimères agréables et détournent volontiers les yeux des malheurs qu'ils ne peuvent plus se dissimuler.

C'était dans toute la presse comme un parti pris de mensonges, qui flattaient la vanité nationale. On ne pouvait guère cacher les progrès des Allemands et leurs succès répétés, partout où ils ren-

[1] D'après Vapereau, *Dictionnaire des Contemporains*.
[2] Voyez page 752. [3] Voyez page 756. [4] Voyez page 502, note 2.

contraient nos troupes. Mais on s'en tirait par des excuses que l'on tenait toutes prêtes, pour sauver à nos propres yeux notre amour-propre souffrant. Nos défaites étaient plus glorieuses que des victoires, et l'on disait de la journée de Wœrth que c'était un revers triomphant. On exaltait la gloire de nos retraites, et l'héroïsme des soldats qui les exécutaient.

Un jour Edmond About[1] vint, qui conta naïvement ce qu'il avait vu, après Reichshoffen, les troupes de Mac-Mahon en pleine déroute, les zouaves jetant leurs armes, pris de vin et pillant, les généraux qui avaient perdu la tête, et cent lieues de terrain abandonnées à l'ennemi, sans coup férir, quand il eût suffi de cinq cents hommes déterminés pour disputer les passages à une armée. A cette révélation, ce ne fut qu'un cri contre le malheureux feuilletoniste. On le traita de Prussien. Il y avait des vérités qu'il ne fallait pas dire, et c'était une trahison de les révéler à l'Europe. Au reste, rien de tout cela n'était exact; il avait mal vu, il exagérait. Comment supposer que les héros de l'Alma, de Magenta, de Solférino avaient fui honteusement devant des Pandours?

Pandours! nous les appelions des Pandours, des Huns, des Vandales; et nous leur versions sur la tête toutes les injures que nous fournissaient le vocabulaire et l'histoire: de bonne foi, hélas! combien peu d'entre nous étaient capables de se rendre compte des progrès que cette petite et humble Prusse, qui venait de se révéler tout à coup si formidable, avait faits, non pas seulement dans le maniement des armes, mais encore dans les sciences et les arts, qui sont l'honneur de la paix! Macaulay,[2] le prudent et sagace observateur, avait déclaré, dès 1843, que la monarchie prussienne, le plus jeune des grands États européens, et que sa population aussi bien que ses revenus reléguaient au cinquième rang, occupait le second, après l'Angleterre, sous le rapport de l'instruction solide, du goût des arts et de la capacité pour tous les genres de science.

Et il n'était pas même question de nous! Macaulay se trompait sans doute, car il ne nous aimait guère, en bon Anglais qu'il était, et la haine égare. Mais que l'on nous eût étonnés, si l'on nous avait dit ce jugement, porté par un esprit qui passe pour être un des plus impartiaux et des plus profonds de l'Europe! Nous, la grande nation, au troisième rang! nous qui croyions fixer les regards de l'univers, parce que toute la haute vie cosmopolite se faisait habiller à Paris et chantait nos refrains! Il fallait que nous subissions bien des désastres encore avant d'accepter, sur notre propre compte, des vérités aussi désobligeantes. Sans compter que ce ne sont peut-être pas des vérités aussi incontestables que semblait le croire Macaulay!

Le premier moment de stupeur une fois passé, Paris, avec l'élasticité naturelle de son optimisme, rebondit à l'espérance. Le ministère Ollivier fut balayé en un jour, et l'on mit à la tête du gouvernement le général Montauban, comte de Palikao. C'était un vieux malin, qui n'eut pas de peine à nous prendre pour dupes. Je dirais même, si j'osais me servir de cette locution soldatesque, qu'il nous mit tous dedans.[3] Il avait bien vu le mauvais effet qu'avaient produit

[1] Voyez p. 752. [2] Macaulay (1808—1859), célèbre historien anglais.
[3] L'anglais *to take in*.

sur la population les vanteries et les fanfaronnades du régime tombé: il prit avec infiniment d'habileté le contre-pied juste de ce système. Il ne donna plus aucune nouvelle des opérations militaires. Chaque jour, après la séance, il prenait à part deux ou trois de ses familiers, et leur glissait mystérieusement à l'oreille des paroles énigmatiques: „Si Paris savait ce que je sais, il illuminerait ce soir . . . Chut!" ajoutait-il en posant le doigt sur ses lèvres.

„Chut!" répétait Paris, le même soir, tout bas, du Boulevard Montmartre à la chaussée d'Antin.

Et quand un membre de la gauche, impatienté de ce silence, s'avisait de demander à la Chambre quelques renseignements plus positifs. „Je ne puis rien dire, répondait le ministre, mais tout va bien . . ." Et si on le pressait trop: „J'ai à faire . . . il faut que je m'en aille . ."

Ou encore: „Il m'est impossible de parler davantage ni plus haut: j'ai depuis vingt ans une balle dans la poitrine, et elle m'interdit les longs discours."

Et l'on s'extasiait sur ces façons évasives de répondre: — Quel homme! il a depuis trente ans une balle dans la poitrine!

Les journaux ne gardaient pas le même silence que Palikao. Il s'abattait tous les matins sur les kiosques[1] une nuée de récits fantastiques, qui tenaient en haleine la confiance et la bonne humeur des Parisiens. Un jour, on contait que dix régiments prussiens, acculés contre des carrières taillées à pic, avaient été, d'un seul coup précipités dans l'abîme, et qu'il avait péri vingt mille hommes, entassés les uns sur les autres. — Une effroyable purée! Le lendemain, quelques soldats français, qui faisaient semblant de laver innocemment leur linge sur le bord d'un étang y avaient attiré le gros des forces ennemies, que Bazaine avait ensuite entourées par un mouvement rapide de conversion, et qu'il avait exterminées.

On calculait le nombre des Prussiens morts depuis le commencement de la guerre: c'était par centaines de mille que l'on comptait les cadavres. Jamais les Grecs, ces Gascons de l'antiquité, contant les défaites de Xerxès, n'avaient fait un aussi effroyable carnage des Perses.

Paris dévorait ces histoires. Un de mes amis, homme de beaucoup d'esprit, mais légèrement sceptique, avait le privilège d'en inventer d'inouïes, d'invraisemblables, qu'il avait le plaisir de voir gober aux nobs de ce public crédule. Il en a mis pour son compte une demi-douzaine en circulation; et, comme un jour, après l'avoir entendu conter, de l'air le plus sérieux du monde, une de ses bourdes habituelles, je lui demandais quel plaisir il trouvait à cet exercice:

— Moi! aucun, me dit-il, c'est par philanthropie. Voilà des gens qui vont s'aller coucher sur des pensées riantes; ils feront les rêves les plus agréables du monde; ils seront heureux jusques à demain. Ce n'est donc rien que cela?

Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que je lui ai vu mettre vingt fois la crédulité des Parisiens aux plus rudes épreuves, sans la lasser jamais. Tel est leur penchant à se repaître des nouvelles qui les flattent, qu'il les eût encore empaumés, en leur disant une des Mille et une Nuits de la princesse Shéhérazade.

[1] Les *kiosques* ou petits pavillons, dans lesquels on vend les journaux, à Paris.

CHERBULIEZ.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.[1]

VICTOR CHERBULIEZ est né en 1832 à Genève, où son père était professeur. Il est le neveu d'ANTOINE-ÉLISÉE CHERBULIEZ (1797—1869), économiste suisse et de JOËL CHERBULIEZ (né en 1806), qui est connu comme écrivain et traducteur et qui a publié depuis 1830 la *Revue critique des livres nouveaux*. M. Victor Cherbuliez s'est fait connaître par des publications littéraires très distinguées. Après une fantaisie d'archéologie artistique, *A propos d'un cheval, causeries athéniennes* (1860, publiée en 1864 sous le titre d'*Un cheval de Phidias*), il a donné une série de romans, dont les principaux, publiés dans la Revue des Deux Mondes, ont eu beaucoup de succès. Nous mentionnons *le Comte Kostia* (1863), *le Prince Vitale* (1864), *Paul Méré* (1864), *Prosper Randoce* (1868), dont nous reproduisons un fragment, *Samuel Brohl et Cie* (1877) et *la Revanche de Joseph Noirel*.

PROSPER RANDOCE.

Le principal personnage de ce roman, bien qu'il ne figure pas dans le titre, est *M. Didier de Peyrols*, jeune gentilhomme dauphinois. Quelques mois après la mort de son père, dont il se croyait le fils unique, il apprend qu'il possède un demi-frère. M. de Peyrols père a, sur son lit de mort, confié ce secret au vieux notaire Patru, son homme de confiance. Celui-ci, en le révélant à Didier, ajoute que M. de Peyrols, n'ayant pu faire aucune disposition en faveur de ce fils cadet, qui ignore son origine, a laissé son aîné entièrement libre de faire pour lui ce qu'il voudra, quand il connaîtra sa position et son caractère. Le notaire apprend encore à Didier que ce frère, qui a vingt-six ans, habite Paris sous le nom de *Prosper Randoce*, qu'il paraît être une espèce d'homme de lettres, et qu'il a publié un volume de vers qui ne trouve pas d'acheteurs, intitulé: les *Incendies de l'âme*.

Le premier soin de Didier est de se procurer un exemplaire de ces poésies et de les étudier en conscience. Il y trouve une imitation assez maladroite de Victor Hugo, mais çà et là quelques belles tirades qui lui font conjecturer que l'auteur du volume n'est pas tout à fait dépourvu de talent. Didier se rend à Paris et prend la résolution de s'introduire chez Prosper Randoce sans lui faire connaître les liens de parenté qui existent entre eux. C'est le récit de cette première entrevue des deux frères que nous reproduisons.

UN POÈTE INCOMPRIS.

Didier revint le lendemain matin. Bien que d'ordinaire il se mît avec goût, il portait ce jour-là, non sans dessein, un paletot un peu fripé[2] et une cravate négligemment nouée dont la fraîcheur laissait à désirer. Il monta l'escalier, qui avait bonne tournure, et sonna. Une voix lointaine cria: *Entrez!* Il entra, franchit un vestibule, poussa une seconde porte, et se trouva dans une grande chambre moitié salon, moitié cabinet de travail, qui prenait jour sur la rue par deux fenêtres cintrées. Près de la fenêtre de droite il y avait une longue table

[1] D'après Vapereau, *Dictionnaire des Contemporains*.

[2] Usé.

à écrire, et devant cette table un homme assis, le cou nu, la chevelure en désordre assez pareille à une crinière de lion, vêtu d'une sorte de cagoule[1] en laine blanche. Cet homme retourna la tête, et Didier ne put réprimer un tressaillement: à vingt-six ans, son père devait avoir ce visage. „C'est à M. Prosper Randoce que j'ai l'honneur de parler?" dit-il d'une voix qui n'avait pas tout à fait son timbre ordinaire. — „Asseyez-vous," répondit l'autre d'un ton brusque; sur quoi, lui tournant le dos, il se remit à écrire.

Didier s'assit, il profita du délai de grâce qui lui était accordé pour souffler et se reconnaître. Il promena ses yeux autour de lui. Le cabinet de travail de Prosper ne ressemblait nullement à un paysage de Bohême.[2] Une propreté exquise, un mobilier bien tenu, de l'acajou, du palissandre, des chaises en canne à dossier doré, deux fauteuils capitonnés,[3] un bahut[4] sculpté; devant la table à écrire une grande peau d'ours, sur la cheminée une pendule de marbre à figure, et dans la cheminée un bon feu qui flambait. Ce qui attira surtout l'attention de Didier, ce fut une grande table surchargée de bric-à-brac,[5] de vieux cuivres, de statuettes, de bronzes, dont quelques-uns étaient de prix. Pour la première fois de sa vie, il fit un inventaire: il calcula dans sa tête ce que pouvait valoir cette table et ce qu'il y avait dessus; puis il estima tant bien que mal le prix des six chaises, des deux fauteuils, du bahut, de la pendule. Quand il eut fait son compte, il reporta ses yeux sur Prosper, qui lui tournait toujours le dos et semblait absorbé dans son travail. En face de la table à écrire, il y avait une glace, et dans cette glace Didier pouvait apercevoir la figure de Prosper. Il s'assura de nouveau que son demi-frère ressemblait beaucoup à leur père; c'étaient les mêmes cheveux crépus, le même front étroit, mais élevé, le même nez aquilin, le même menton un peu pointu. Seulement Prosper était plus beau, l'ensemble de ses traits plus régulier.

Prosper continuait d'écrire. Didier perdit patience. Il se leva. „Je vois, monsieur, dit-il, que j'arrive dans un mauvais moment" .... Prosper eut l'air ou se donna l'air de se réveiller; il secoua sa tête et ses cheveux ébouriffés[6] comme pour chasser le démon poétique qui le possédait, il repoussa du talon le tabouret sur lequel reposaient ses pieds et qui était apparemment le trépied de Delphes, posa sa plume avec un geste solennel, toisa Didier. „Qu'y a-t-il pour votre service?" demanda-t-il sèchement.

„Je ne sais, monsieur, comment vous expliquer .... Ma démarche va vous paraître étrange. Je suis un provincial qui se pique de littérature. J'aime de passion les beaux vers, et je gémis de la di-

---

[1] *Cagoule,* sorte de vêtement de moine, ample et enveloppant tout le corps.

[2] C'est-à-dire son cabinet *n'avait pas du tout l'apparence de la pauvreté.* La *bohême* (v. page 723, note 4) se dit par extension de la vie et de la situation des vagabonds, des pauvres diables et spécialement des hommes de lettres et des artistes qui vivent dans le désordre et la misère.

[3] *Capitonné* signifie garni de capitons, c'est-à-dire de *bourres de soie.*

[4] *Bahut* (pr. *ba-u*), vieux meuble en forme d'armoire.

[5] On donne le nom de *bric-à-brac* (pr. *bri-ka-brak,* au pluriel invariable) aux objets vieux, comme bahuts, tableaux, statuettes, etc.

[6] Cheveux *en désordre.*

sette de talents où nous sommes. Un heureux hasard a fait tomber sous mes yeux *les Incendies de l'âme*. Il m'a paru que ce livre nous promettait un poète. La curiosité m'a pris de connaître l'auteur. J'ai forcé votre porte, je suis venu vous demander la permission de vous voir. Veuillez prendre en bonne part mon indiscrétion."

Prosper Randoce éprouvait une émotion qui tenait de l'attendrissement; il n'était pas blasé sur le succès, l'aventure lui parut fabuleuse. Un quidam qui avait lu *les Incendies*, qui admirait *les Incendies*, qui avait peut-être fait le voyage de Paris tout exprès pour voir l'auteur des *Incendies!* .... Comme il avait la vue un peu basse, il avança la tête pour contempler de plus près cet animal rare et peut-être utile. Il le regarda un instant dans les yeux, puis l'invraisemblance de sa bonne fortune l'inquiéta, il craignit de donner dans un panneau,[1] que le quidam ne fût un mauvais plaisant; à tout hasard il se tira d'affaire par une cabriole. Se soulevant à moitié sur sa chaise: „Comment voulez-vous me voir? demanda-t-il; de face, de profil, en trois-quarts, assis, debout, dans une ombre pleine de mystère, illuminé *a giorno?* .... Choisissez la pose, l'attitude; je ne vous refuserai rien."

„Avant de faire mon choix, répliqua Didier en souriant, je voudrais connaître votre tarif."

Tiens, pensa Prosper, ce n'est pas une bête! Il prit aussitôt son parti, avança un fauteuil; mais il lui restait quelque inquiétude. „Homme étonnant, dit-il, noble ami des muses, asseyez-vous là, dans le plus mollet de mes fauteuils. Que pourrais-je bien imaginer pour vous être agréable? Je m'en vais placer un coussin derrière votre tête, un carreau sous vos pieds .... Mettez-vous à l'aise et laissez-moi vous contempler. Vous êtes l'homme miraculeux que j'attendais depuis quatre ans; je vous ai vu en rêve. Apparition divine! ... Dieu juste! il est donc vrai que mon pauvre *rossignol* a trouvé au fond des bois un lecteur, et, qui mieux est, un admirateur! Franchement, je ne suis pas de votre force. Je crois bien avoir lu *les Incendies;* quant à les admirer .... Entre nous soit dit, ils ne valent pas le diable."

„Vous m'affligez, monsieur; mais peut-être avez-vous raison. Mes amis me plaisantent sur mon goût pour la poésie; ils prétendent que je ne m'y connais pas."

Prosper se mordit la lèvre. Cet animal, pensa-t-il, est par trop complaisant. Qui diantre lui demandait d'être de mon avis? — „Quand je vous dis, reprit-il d'un ton aigre-doux, qu'ils ne valent pas le diable .... entendons-nous, que diable! entendons-nous. *Les Incendies* sont un péché de jeunesse; mais il y a péchés et péchés .... — Oh! nous nous entendons, interrompit Didier. Quand vous comparez votre péché à ceux des autres, il vous semble véniel.[2] Nous sommes bien près de nous accorder. Dieu me garde de prétendre que *les Incendies* soient un des chefs-d'œuvre de l'esprit humain! Il m'a paru seulement, comme je vous le disais tout à l'heure, qu'ils nous

---

[1] *Donner dans le (un) panneau* signifie *se laisser attraper, se laisser tromper*. (*Panneau:* filet pour prendre des lièvres, des lapins.)

[2] Les péchés *véniels* (du latin *venialis, venia*), c'est-à-dire qui peuvent être pardonnés, sont des péchés moins graves et qu'on oppose, dans le langage des théologiens catholiques, aux péchés *mortels*, c'est-à-dire qui donnent la mort à l'âme.

promettaient un poète. Je pensais en les lisant: l'auteur a quelque chose à dire, un jour il le dira .... Un homme qui a quelque chose à dire est à mes yeux un homme à part. J'ai voulu m'assurer que je ne m'étais pas trompé. Je suis un huissier qui vient rappeler à votre talent que le jour de l'échéance est proche, qu'on vous attend, qu'on veut être payé! J'ai la conviction que vous êtes solvable."

Prosper prit confiance. Il se gourma,[1] se carra, se gonfla, passa solennellement sa main dans sa vaste chevelure. Il éprouvait le besoin de se donner un peu d'exercice, il jugea que l'occasion était bonne pour piaffer[2] un peu, pour „déployer son tonnerre." Se drapant dans sa cagoule, les yeux au plafond, il arpenta la chambre à grands pas.

„Huissier de mon cœur, dit-il, vous avez raison. Oui, il y a quelque chose ici (et il étreignait ses deux tempes des cinq doigts de sa main gauche). Oui, il y a quelque chose là (et il se frappait la poitrine à tour de bras en secouant la tête comme un cheval qui hoche avec la bride). Vous avez confiance en moi. C'est bien. Un jour vous direz avec une juste fierté: J'avais deviné ce Prosper Randoce .... Ce jour-là, tous les incrédules se vanteront d'avoir cru; mais votre gloire ne vous sera point ôtée. Ayant eu part au danger, vous aurez part à l'honneur .... Eh bien! oui, mon cher, la tête que voici est une cuve, et dans cette cuve il y a quelque chose qui fermente, qui travaille, qui bout. Gare à l'explosion! Heureusement les douves sont en vieux chêne et cerclées de fer .... Que j'aie quelque chose à dire, oh! cela n'est pas douteux. Laissez-moi le temps d'emboucher mon grand porte-voix. Je vous jure par ma première pipe que ma voix portera loin, qu'elle sera entendue de l'univers et d'autres lieux connus .... Vraiment cela me fait plaisir que vous ayez foi en moi. C'est de bon exemple; tous mes anciens amis me croient un homme fini. Messieurs, voici un honnête garçon qui est arrivé de la province tout courant pour m'annoncer qu'il ne tient qu'à Prosper Randoce d'être un grand homme .... Et pourquoi pas? Je suis un drôle bien découplé; j'ai la taille réglementaire et une volonté d'enragé. Regardez mes coudes, mes genoux, voilà des articulations qui sont encore toutes neuves; cela ne sent pas le cambouis[3] .... Il y a, voyez-vous, mon cher, une belle place à prendre. Tout ce qui se fait aujourd'hui ne vaut pas qu'on le ramasse, c'est de la camelotte. Les plus habiles ont de la patte;[4] voilà tout. Grand Dieu! qu'est devenu le grand art, la grande poésie, le grand style? (Il prononçait le mot *grand* à pleine bouche comme un chauvin[5]

[1] *Gourmer*, proprement *mettre la gourmette* (la petite chaînette de fer au mors du cheval), puis: battre à coups de poing. *Se gourmer* signifie: *affecter* un air raide et compassé.

[2] *Piaffer* se dit proprement du cheval: *frapper la terre des pieds* en les levant fort haut.

[3] *Cambouis*, vieux oing pour graisser les roues d'une voiture.

[4] Le mot *patte* est dit ici par allusion aux chiens savants, dont l'adresse est toute mécanique et l'intelligence toute de routine.

[5] *Chauvin* est le nom du principal personnage d'une pièce de Scribe, *Le Soldat laboureur*, qui se fait remarquer par une admiration sans bornes, une foi aveugle et niaise en tout ce qui regarde Napoléon Ier. Ce personnage, popularisé par le spirituel crayon d'un peintre, est devenu en France le type du fanatisme napoléonien, ensuite de tout fanatisme politique, de tout patriotisme exagéré, désigné dès lors par le nom de *chauvinisme*.

l'autrefois parlant de la *grrrande* nation.) Le dieu du jour, c'est e truc.[1] Aimez-vous la ficelle?[2] — on en a mis partout. Je ne vois u théâtre que des escamoteurs qui filent la carte.[3] Et le public mbécile bat des mains, il trépigne, il brait, il se pâme. Notez qu'il n'est plus besoin de le tromper; il aime à voir clair dans les tours qu'on lui joue; il a vu partir la muscade,[4] il sait où elle est et n'en brait que plus fort . . . . J'aurais pu faire comme les autres. Oh! que nenni! Je veux entrer dans le succès par la voie royale, par a grande porte de la gloire, à grandes guides, sur un char triomphal attelé de quatre chevaux blancs. Je méprise cordialement le public. Le mépris est ma muse. Caligula, je vous assure, était un homme d'esprit; il est certain que si d'un bon coup d'espadon[5] . . . . Non, point de concession. Ah! public imbécile, public idiot, tu veux des tours de gibecière![6] Tiens, voilà de l'art, voilà de la poésie, voilà du style, voilà des vers comme on n'en fait qu'à Jersey.[7] Tu regimberas[8] d'abord, tu secoueras tes longues oreilles; mais, je te connais, tu finiras par braire. Un homme qui se tient debout finit toujours par avoir raison. On se dit: C'est un phénomène. Ma foi! réussisse qui voudra par les courbettes;[9] moi je prétends réussir par l'insolence. Je suis en fonds, j'en ai à revendre . . . ."

Tandis que Prosper Randoce discourait de la sorte en gesticulant et en cheminant à grands pas, Didier, immobile dans un fauteuil, ne soufflant mot, observait son demi-frère avec une extrême attention. — Il a le tour de visage de mon père, pensait-il; mais, si frappante qu'elle soit, la ressemblance n'est pas parfaite. Ce n'est pas de lui qu'il a hérité ses yeux. — C'étaient des yeux étranges que ceux de Prosper, grands, bien fendus, couleur d'acier, beaux si l'on veut, mais d'une beauté inquiétante, ardents et qui cependant faisaient froid; on y sentait du dessous, et le regard, perçant malgré la myopie, était sans flamme; ce regard disait très nettement: Je n'aime que moi. Les yeux à part, Prosper était bien le portrait de M. de Peyrols, mais avec un peu moins de

---

[1] *Truc* est le nom d'une machine employée au théâtre pour opérer les changements de scène. Ce mot se dit populairement pour *adresse, habileté.*

[2] *On voit la ficelle* signifie: on voit comment la chose se fait. On parle des *ficelles dramatiques,* et l'on dit: Cet auteur connaît les *ficelles* du métier. Ces locutions viennent de la *ficelle* avec laquelle on fait mouvoir les *pantins,* les *mannequins* sur un théâtre de marionnettes.

[3] *Filer la carte,* veut dire *tirer* chaque carte avec assez d'attention pour la reconnaître et se procurer les bonnes adroitement et par tricherie.

[4] La *muscade* est: 1) le fruit du *muscadier;* 2) la petite boule de la grosseur d'une *muscade,* dont se servent les prestidigitateurs.

[5] *Espadon,* grande et large épée qu'on tenait à deux mains. — „*Utinam populus Romanus unam cervicem haberet,*" dit Caligula dans Suétone (*Caligula* XXX).

[6] Une *gibecière* est: 1) le sac où les chasseurs mettent le *gibier;* 2) un sac à l'usage des escamoteurs, qu'ils attachent devant eux quand ils opèrent quand ils *travaillent. Tour de gibecière* veut donc dire *tour d'escamotage.*

[7] Victor Hugo a longtemps vécu à l'île de *Jersey* (voyez page 594).

[8] *Regimber,* remuer les jambes, ruer, se dit proprement des bêtes de monture quand on les touche de l'éperon. Au figuré: se révolter.

[9] *Courbette,* proprement: mouvement du cheval qui se cabre un peu; au figuré surtout au pluriel, révérences (Bücklinge), *bassesses.*

noblesse et beaucoup plus de finesse; c'étaient les mêmes traits, mais amincis, affinés, élimés.[1]

De son côté, Prosper jetait par instants un rapide coup d'œil à Didier. Il se disait, non sans quelque satisfaction: „Comme il m'écoute!“ Depuis longtemps il n'avait eu à sa disposition une paire d'oreilles si dévotement recueillies. Ignorant le vrai motif d'une attention si bénévole et si soutenue, il l'attribuait à cette curiosité provinciale qui veut tout savoir pour le plaisir de savoir, dont la candeur happe[2] les mots au vol, dont les patiences sont infinies, genre de curiosité qui est inconnu à Paris, parce qu'à Paris on n'a pas le temps, parce qu'à Paris les heures sont des minutes, parce qu'à Paris on donne au prochain le court moment qu'on attrape entre deux accès de fièvre, parce qu'à Paris on distingue les hommes en animaux nuisibles et en animaux utiles et que les inoffensifs n'existent pas, parce qu'à Paris on ne tient à savoir le fond de rien, attendu qu'on sait d'avance le fond de tout.

Après une courte pause, Prosper se remit à caracoler. „J'ai mal débuté, mon cher, reprit-il. La contagion m'avait gagné. Moi aussi j'ai sacrifié aux idoles. J'ai gâché[3] dans le temps deux méchants vaudevilles qui, après tout, en valaient bien d'autres; mais j'ai joué de malheur. Le premier est tombé à plat; une chute silencieuse, une glissade dans la neige, le second fut sifflé. Vous ne sauriez croire combien ce bruit est désagréable. Le pauvre diable d'auteur a beau se dire que la cabale n'en veut qu'à sa pièce, la joue lui cuit, il sent bien qu'il s'y est passé quelque chose .... J'étais moulu,[4] à demi mort. Par charité, un honnête critique saupoudra[5] mes blessures d'une poignée de sel, ce n'était pas du sel attique. Ma foi! la douleur me réveilla, je criai comme un aveugle. Il m'en coûta cher: je fus étrillé,[6] écorché vif .... La critique, mon cher, est une caverne“ ....

Tout en continuant de discourir, le poète s'aperçoit que le paletot de Didier est un peu fripé. Cette découverte le décide à finir la scène:

„C'est quelque pauvre diable, pensa-t-il. Il n'est pas venu ici pour rien. Je gage que le traître s'apprête à tirer de ses larges poches un volumineux manuscrit. C'est un éléphant en quête d'un cornac.“

„Mon cher, s'écria-t-il, vous vouliez voir, vous avez vu. A cette heure vous savez ce que c'est qu'un grand homme. Arrêtons les frais, assez de flic-flac;[7] le rideau tombe, la représentation est finie. éteignons les quinquets.[8] Dieu vous ait en sa sainte garde.“

---

[1] C'est-à-dire plus *minces*, plus *fins*, plus *usés*.

[2] *Happer* (mot d'origine germanique) se dit proprement du chien qui saisit avec la gueule ce qu'on lui jette.

[3] *Gâcher* veut dire délayer, détremper du mortier ou du plâtre pour maçonner, puis il signifie, au figuré: faire quelque chose grossièrement, négligemment (zuſammenpfuſchen).

[4] *Être tout moulu* veut dire au figuré: avoir été maltraité (wie gerädert ſein).

[5] *Saupoudrer* signifie, déjà par sa composition avec le latin *sal*, poudrer de *sel*. Par extension on dit aussi *saupoudrer de farine*, etc.

[6] *Étriller*, proprement: nettoyer le poil d'un cheval avec *l'étrille* (du latin *strigilis*), veut dire au figuré: *battre, malmener*.

[7] *Flic-flac*, onomatopée par laquelle on exprime le coup du fouet.

[8] *Quinquets*, lampes dont on se sert au théâtre pour éclairer la scène.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DE L'HISTOIRE DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE.

Ière PÉRIODE. MOYEN AGE.

POÉSIE ÉPIQUE ET LYRIQUE.

Dans le Midi: TROUBADOURS (langue d'oc): *canzones, tensons, plaints, sirventes.*

Dans le Nord: TROUVÈRES (langue d'oïl): *chansons de geste, romans, fabliaux, lais.*

Cycle carlovingien:

THÉROULDE ou TUROLD [?] (11e siècle): *Chanson de Roland.*

Cycle breton de la Table ronde du roi Artus:

CHRESTIEN DE TROYES (12e siècle): *Perceval le Gallois, Lancelot du Lac,* etc.

Cycle d'Alexandre.

Roman d'Alexandre (12e siècle) (donne son nom au vers alexandrin).

ROBERT WACE (12e siècle): *Romans de Brut et de Rou.*

GUILLAUME DE LORRIS (règne de Louis IX) } *Roman de la Rose.*
JEAN DE MEUNG (règne de Philippe-le-Bel) }

RUTEBEUF (règne de Louis IX), trouvère, auteur de *fabliaux.*

MARIE DE FRANCE, auteur de *lais.*

PIERRE DE SAINT-CLOUD (12e siècle), auteur d'une des meilleures parties du premier *Roman de Renart.*

JACQUEMART GELÉE DE LILLE (règne de Philippe-le-Bel), auteur de *Renart le Nouvel.*

GENRE LYRIQUE PROPREMENT DIT.

QUESNES DE BÉTHUNE (temps de la 4e croisade).

THIBAUT DE CHAMPAGNE (1201—1253), imitateur des troubadours.

CHRISTINE DE PISAN (1363—1420): *ballades, poésies légères.*

EUSTACHE DESCHAMPS (†1422): *ballades, rondeaux.*

OLIVIER BASSELIN (15e siècle): chants bachiques appelés *vaux-de-vire.*

CHARLES D'ORLÉANS (1391—1464).

VILLON (1431—1500): *Le grand Testament.*

GENRE DRAMATIQUE.

Mystères et *Miracles* représentés par les CONFRÉRIES. Privilège accordé en 1402 par Charles VI à la *Confrérie de la Passion et Résurrection de Notre Seigneur.*

Moralités, farces et *soties* jouées par les BASOCHIENS et les ENFANTS SANS SOUCI.

PIERRE GRINGOIRE (1475—1547): *L'homme obstiné.*

L'Avocat Pathelin (fin du 15e siècle), farce faussement attribuée à Pierre Blanchet.

PROSE: CHRONIQUEURS.

VILLEHARDOUIN (1160—1213): *Histoire de la Conquête de Constantinople* ou *Chronique des empereurs Baudouin et Henri.*

JOINVILLE (1223—1319): *Histoire de saint Louis.*

FROISSART (1338—1410): *Chronique de France, d'Angleterre*, etc.

COMMINES (1445—1509): *Mémoires.*

IIe PÉRIODE. RENAISSANCE, XVIe SIÈCLE.

POÉSIE ÉPIQUE ET LYRIQUE.

CLÉMENT MAROT (1495—1544): *élégies, épîtres, complaintes, ballades, rondeaux, chansons, épigrammes.*

PIERRE DE RONSARD (1524—1585): *odes, hymnes, sonnets, la Franciade*, épopée.

LA PLÉIADE FRANÇAISE: Ronsard, Du Bellay *(Défense et Illustration de la langue française)*, Baïf, Daurat, Belleau, Jodelle, Ponthus de Thiard.

DU BARTAS (1544—1590): *Semaine*, hymne didactique.

DESPORTES (1546—1606): *Sonnets, Imitation des psaumes.*

BERTAUD (1552—1611): poésies diverses.

AGRIPPA D'AUBIGNÉ (1551—1630): *Les Tragiques*, satires.

GENRE DRAMATIQUE.

La représentation des *mystères* est défendue en 1547.

Restauration du théâtre antique.

JODELLE (1532—1578): tragédies: *Cléopâtre captive, Didon se sacrifiant.* Comédie: *Eugène ou la Rencontre.*

GARNIER (1545—1601): tragédies: *Porcie, Hippolyte, Cornélie, Marc-Antoine, la Troade, Bradamante.*

PROSE.

RABELAIS (1483—1553): *Vie de Gargantua et de Pantagruel*, roman satirique.

MARGUERITE DE VALOIS, reine de Navarre (1492—1549): *L'Heptaméron, Lettres* (à son frère François Ier).

CALVIN (1509—1564): *Institution chrétienne.*
AMYOT (1513—1593): *Traduction de Plutarque.*
LA BOÉTIE (1530—1563): *De la servitude volontaire.*
MONTAIGNE (1533—1592): *Essais.*
La Satire Ménippée (1598), composée par Le Roy, Pithou, Rapin, Durant, Chrestien, Passerat, Gillot.

III^E PÉRIODE. PREMIÈRE MOITIÉ DU XVII^E SIECLE.

(JUSQU'EN 1661, ÉPOQUE DE LA MAJORITÉ DE LOUIS XIV.)

POÉSIE ÉPIQUE ET LYRIQUE.

FRANÇOIS DE MALHERBE (1555—1628), le réformateur de la langue et le législateur de la versification: *odes, stances.*
RÉGNIER (1573—1613): l'adversaire de Malherbe: *satires, élégies.*
RACAN (1589—1670): *odes, stances, les Bergeries,* pastorale.
VOITURE (1598—1648): poésies badines.
SCUDÉRI (1601—1667): *Alaric,* épopée; poésies légères.
SCARRON (1610—1660): poésies burlesques, *L'Énéide travestie.*

GENRE DRAMATIQUE.

HARDY (1560—1632): imitateur de drames italiens et espagnols.
SCUDÉRI (1601—1667): tragi-comédies.
ROTROU (1609—1650): *Venceslas,* tragédie; comédies.
CYRANO DE BERGERAC (1620—1655): *Agrippine,* tragédie.
Le Pédant joué, comédie.
SCARRON (1610—1660): comédies bouffonnes.
PIERRE CORNEILLE (1606—1684):
Le Cid (1636), tragédie tirée de l'histoire espagnole.
Horace (1688), *Cinna* (1639), } tragédies tirées de l'histoire romaine.
Polyeucte (1640), tragédie tirée d'une légende chrétienne.
Le Menteur (1642), comédie de caractère.

PROSE.

AGRIPPA D'AUBIGNÉ (1551—1630): *Histoire universelle depuis l'an 1550 jusqu'à l'an 1601.*
THÉODORE DE BÈZE (1509—1605): *Abraham sacrifiant.*
BALZAC (1594—1654): *Lettres.*
VOITURE (1598—1648): *Lettres.*
DESCARTES (1596—1650): *Discours de la Méthode* (1637).
PASCAL (1623—1662): *Lettres provinciales* (1656).
Pensées, publiées après sa mort.

IVe PÉRIODE. SIÈCLE DE LOUIS XIV.

(1661—1715.)

POÉSIE ÉPIQUE ET LYRIQUE.

La Fontaine (1621—1695): douze livres de *Fables* (1668—1692).

Boileau (Despréaux) (1636—1711):

Satires (1660—1698).
Épîtres (1669—1695).
L'Art poétique (1669—1674).
Le Lutrin, poème héroï-comique (1672—1674).

GENRE DRAMATIQUE.

Molière (Jean-Baptiste Poquelin) (1622—1673).

Comédies:

*Les Précieuses ridicules** (1659).
L'École des Maris (1661).
L'École des Femmes (1662).
Don Juan ou *le Festin de Pierre** (1665).
Le Misanthrope (1666).
Le Tartuffe (1667).
Amphitryon (1668).
*George Dandin** (1668).
*L'Avare** (1668).
*Monsieur de Pourceaugnac** (1669).
*Le Bourgeois gentilhomme** (1670).
*Les Fourberies de Scapin** (1671).
Les Femmes savantes (1672).
*Le Malade imaginaire** (1673).

Thomas Corneille (1625—1709), frère de Pierre Corneille:

Ariane (1672), *Le Comte d'Essex* (1678), } tragédies.

Jean Racine (1639—1699):

Les Frères ennemis ou la Thébaïde (1663), *Alexandre* (1665), *Andromaque* (1667), } tragédies tirées de l'histoire grecque.
Les Plaideurs (1668), comédie imitée d'Aristophane.
Britannicus (1669), *Bérénice* (1670), } tragédies tirées de l'histoire romaine.
Bajazet (1672), tragédie tirée de l'histoire turque.
Mithridate (1673), tragédie tirée de l'histoire romaine.
Iphigénie en Aulide (1674), *Phèdre* (1677), } tragédies tirées de l'histoire grecque.
Esther (1688), *Athalie* (1691), } tragédies tirées de l'histoire biblique.

---

* Les pièces marquées d'un astérisque (*) sont écrites en *prose*.

BOURSAULT (1638—1701): *Le Mercure galant.* } comédies.
Ésope à la ville, Ésope à la cour, }

QUINAULT (1635—1688): comédies, tragédies, tragi-comédies, opéras.

BRUEYS (1640—1723): et PALAPRAT (1650—1721): *Le Grondeur, L'Avocat Pathelin,* } comédies.

REGNARD (1656—1709): *Le Joueur, Le Distrait, Les Ménechmes, Le Légataire universel,* } comédies.

HISTOIRE.

CARDINAL DE RETZ (Paul de Gondi) (1614—1679): *Mémoires.*

LA ROCHEFOUCAULD (1613-1680): *Mémoires* (régence d'Anne d'Autriche).

JEAN RACINE (1639—1699): *Abrégé de l'histoire de Port-Royal.*

SAINT-RÉAL (1639—1692): *Histoire de la conjuration des Espagnols contre Venise* (plutôt roman qu'histoire).

VERTOT (1655—1735): *Histoire des révolutions de Portugal.*
Histoire des révolutions de Suède.

NARRATION FICTIVE.

Mme DE LA FAYETTE (1634—1693): romans:
La Princesse de Clèves, La Comtesse de Montpensier, etc.

PERRAULT (1628—1703): *Contes de fées* (1697).

FÉNELON (1651—1715): *Aventures de Télémaque.*

GENRE DIDACTIQUE, PHILOSOPHIE.

LA ROCHEFOUCAULD (1618—1680): *Maximes.*

BOSSUET (1627—1704): *Discours sur l'histoire universelle.*

LA BRUYÈRE (1639—1696): *Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle.*

FÉNELON (1651—1715): *Traité de l'éducation des filles.*
Dialogues des Morts.
Traité de l'existence de Dieu.

ÉLOQUENCE.

BOSSUET (1627—1704): *Oraisons funèbres.*

FLÉCHIER (1632—1710): *Oraisons funèbres.*

BOURDALOUE (1632—1704): *Sermons.*

GENRE ÉPISTOLAIRE.

Mme DE SÉVIGNÉ (1626—1696): *Lettres* (adressées à Mme de Grignan, etc.).

JEAN RACINE (1639—1699): *Lettres* (adressées à son fils, etc.).

Mme DE MAINTENON (1635—1719): *Lettres.*

Vᴱ PÉRIODE. XVIIIᴱ SIECLE.

POÉSIE ÉPIQUE ET LYRIQUE.

Jean-Baptiste Rousseau (1670—1741): *Odes, cantates, épîtres, épigrammes.*

Louis Racine (1692—1763), fils de Jean Racine: *La Religion*, poème didactique; *odes, épîtres.*

Voltaire (1694—1778): *La Henriade*, épopée (1728), *Odes, épîtres, satires, épigrammes.*

Gresset (1709—1777): *Vert-Vert*, poème badin en quatre chants.

Delille (1788—1813): *Les Jardins, l'Imagination.* *Traduction en vers des Géorgiques et de l'Énéide.*

Gilbert (1751—1780): *Le 18ᵉ siècle, Mon apologie*, satires.

Florian (1755—1794): *Fables.*

Le Bailli (1756—1832): *Fables nouvelles.*

Andrieux (1759—1833): *Contes* en vers *(le Meunier de Sans-Souci).*

André Chénier (1762—1794): poésies lyriques.

Joseph Chénier (1764—1811): *Odes, hymnes, épîtres, satires.*

GENRE DRAMATIQUE.

Le Sage (1668—1747): *Turcaret,** *Crispin, rival de son maître,** } comédies.

Crébillon (1674—1762): *Idoménée, Électre, Catilina*, tragédies.

Destouches (1680—1754): *Le Philosophe marié*, comédie.

Marivaux (1688—1763): *Les Jeux de l'Amour et du Hasard** (1730), *Le Legs** (1736), *Les fausses Confidences** (1786), *L'Épreuve** (1740), } comédies.

Piron (1689-1773): *La Métromanie* (1738), comédie.

Voltaire (1694—1778): tragédies:

Oedipe (1718).
Brutus (1730).
Zaïre (1732).
Mahomet (1742).
Mérope (1743).
Sémiramis (1748).
Oreste (1749).
Rome sauvée (1752).
Tancrède (1760).

Comédies:

Les Originaux (1732). *Nanine* (1749).

Gresset (1709—1777): *Le Méchant*, comédie.

DIDEROT (1713—1784): *Le fils naturel,* Le Père de famille,** drames.

SEDAINE (1719—1797): *Le Philosophe sans le savoir,** } comédies.
*La Gageure imprévue,** }

BEAUMARCHAIS (1732—1799): *Le Barbier de Séville** (1775), } comé-
*Le Mariage de Figaro** (1785), } dies.

DUCIS (1733—1816): tragédies imitées de Shakespeare *(Hamlet, Romeo et Juliette, le roi Lear, Macbeth, Othello).*

COLLIN D'HARLEVILLE (1755—1806): *Le vieux Célibataire,* comédie.

ANDRIEUX (1759—1833): *Les Étourdis* (1788), comédie.

JOSEPH CHÉNIER (1764—1811): *Charles IX, Calas, Tibère,* tragédies.

HISTOIRE, MÉMOIRES.

ROLLIN (1661—1741): *Histoire ancienne, Histoire romaine.*

SAINT-SIMON, duc de (1675—1755): *Mémoires.*

VOLTAIRE (1694—1778): *Vie de Charles XII, roi de Suède* (1731).
Siècle de Louis XIV (1751).
Histoire de la Russie sous Pierre Ier (1763).

J.-J. ROUSSEAU (1712—1778): *Confessions.*

BEAUMARCHAIS (1732—1799): *Mémoires.*

SÉGUR, LE PÈRE (1753—1833): *Décade historique, Mémoires.*

NARRATION FICTIVE.

LE SAGE (1668—1747): *Le Diable boiteux* (1701), roman satirique.
Histoire de Gil Blas de Santillane (1715—1735).

VOLTAIRE (1694—1778): romans *(Zadig, Jeannot et Colin,* etc).

J.-J. ROUSSEAU (1712—1778): *La nouvelle Héloïse,* roman.

MARMONTEL (1723—1799): *Bélisaire, Contes moraux.*

BERNARDIN DE ST-PIERRE (1737—1814): *Paul et Virginie* (1788).
La Chaumière indienne (1791).

FLORIAN (1755—1794): imitation de *Don Quichotte; Numa Pompilius, Guillaume Tell.*

ÉLOQUENCE.

MASSILLON (1663—1742): *Sermons (Petit Carême), Oraisons funèbres.*

MIRABEAU (1749—1791): *Discours* (Assemblée constituante).

POLITIQUE, PHILOSOPHIE, SCIENCE.

MONTESQUIEU (1689—1755): *Lettres persanes* (1721), ouvrage satirique.
Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence (1734). *Esprit des lois* (1748).

VOLTAIRE (1694—1778): *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.*
Dictionnaire philosophique.

BUFFON (1707—1788): *Époques de la nature, Histoire naturelle.*

J.-J. ROUSSEAU (1712—1778): *Du Contrat social, Émile* (1762).

VAUVENARGUES (1715—1747): *Maximes.*

L'ABBÉ BARTHÉLEMY (1716—1795): *Voyage du jeune Anacharsis.*

DIDEROT (1713—1784) et d'ALEMBERT (1717—1783), les principaux rédacteurs de l'*Encyclopédie*; en collaboration avec Voltaire, Buffon, Montesquieu, Condillac, Duclos, Turgot, Helvétius, d'Holbach, Necker, Marmontel, Raynal, Grimm, etc.

VOLNEY (1757—1820): *Les Ruines.*

VI^E^ PÉRIODE. XIX^E^ SIÈCLE.

POÉSIE ÉPIQUE ET LYRIQUE.

VIENNET (1777—1868): *Fables, épîtres.*

BÉRANGER (1780—1857): *Chansons.*

MILLEVOYE (1782—1816): élégies, poèmes épiques.

LAMARTINE (1790—1869): *Méditations poétiques, La Mort de Socrate, Harmonies poétiques et religieuses, Jocelyn, La Chute d'un ange, Recueillements poétiques.*

ÉMILE DESCHAMPS (1791—1871): *Études françaises et étrangères.*

ANTONY DESCHAMPS (1800—1869): traduction en vers de la *Divine Comédie* du Dante; *Satires.*

CASIMIR DELAVIGNE (1793—1843): *Les Messéniennes*, élégies.

BARTHÉLEMY (1796—1867) et MÉRY (1798—1866): *La Villéliade*, poème héroï-comique. *Napoléon en Égypte*, poème épique. *La Némésis* (52 satires politiques).

ALFRED DE VIGNY (1799—1863): *Moïse, le Trappiste, le Cor.*

VICTOR HUGO (1802—1885): *Odes et Ballades, Orientales, Contemplations, Feuilles d'automne, Chants du Crépuscule, Les Rayons et les Ombres, les Chants des Rues et des Bois, Légende des Siècles, l'Année terrible, la Pitié suprême, les Quatre Vents de l'Esprit.*

M^me^ DE GIRARDIN (DELPHINE GAY) (1804—1855): odes, élégies.

BARBIER (1805—1882): *Les Iambes*, satires.

ALFRED DE MUSSET (1810—1857): odes, stances, sonnets, épîtres, contes.

THÉOPHILE GAUTIER (1811—1874): *Poésies. Émaux et Camées.*

GENRE DRAMATIQUE.

RAYNOUARD (1761—1836): *Les Templiers*, tragédie.

ÉTIENNE, dit DE JOUY (1769—1846): *Sylla, Bélisaire*, tragédies.

PICARD (1769—1828): *La petite Ville,* Les Marionnettes,* Les deux Philibert,** comédies.

LEMERCIER (1771—1840): *Agamemnon*, tragédie; *Pinto,** comédie.

LECLERCQ (1777—1851): comédies-proverbes.

LEBRUN (1785—1873): *Marie Stuart*, tragédie imitée de Schiller.

SOUMET (1786—1845): *Clytemnestre, Saül, Jeanne d'Arc*, tragédies.

SCRIBE (1791—1861): *Bertrand et Raton,* La Camaraderie,* La Calomnie,* Le Verre d'eau,** comédies.

CASIMIR DELAVIGNE (1793—1843): *Marino Faliero, Louis XI, Les Enfants d'Édouard*, tragédies. *Don Juan d'Autriche,** drame. *L'École des Vieillards*, comédie.

VICTOR HUGO (1802—1885): drames:
Cromwell (1827), *Marion Delorme* (1829), *Hernani* (1829), *Le Roi s'amuse* (1832), *Lucrèce Borgia* (1833), *Marie Tudor* (1833), *Angelo* (1835), *Ruy-Blas* (1838), *Les Burgraves* (1842).

ALEXANDRE DUMAS (1803—1870): *Henri III et sa cour,** *La Tour de Nesle,** } drames.
*M^lle de Belle-Isle,** *Les Demoiselles de Saint-Cyr,** } comédies.
*Un Mariage sous Louis XV,**

GEORGE SAND (1804—1876): *Le Marquis de Villemer,** } comédies.
*Le Mariage de Victorine,** }

M^me DE GIRARDIN (1804—1855): *La Joie fait peur,** comédie.

LEGOUVÉ (1807—): *Par droit de conquête,** } comédies.
Un jeune homme qui ne fait rien, }

ALFRED DE MUSSET (1810—1857): comédies:
*Il ne faut jurer de rien,** *On ne badine pas avec l'amour,** *Un caprice,** *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.**

SANDEAU (1811—1883): *M^lle de la Seiglière,** } comédies.
*Jean de Thommeray,** }

PONSARD (1814—1867): *Lucrèce* (1843), *Agnès de Méranie* (1846), *Charlotte Corday* (1850), tragédies. *Horace et Lydie* (1851), *L'Honneur et l'Argent* (1853), *Le Lion amoureux* (1866), comédies. *Galilée* (1867), drame.

AUGIER (1820—1889): comédies:
La Ciguë (1844), *L'Aventurière* (1848), *Gabrielle* (1849), *Philiberte* (1853), *Le Gendre de M. Poirier** (1855), *Les Effrontés** (1861), *Le Fils de Giboyer** (1862), *Maître Guérin** (1864), *La Contagion** (1866), *Paul Forestier* (1868), *Les Fourchambault* (1878).

OCTAVE FEUILLET (1821—1890): *Le Village,** *La Fée,** *Le Cheveu blanc,** comédies. *Dalila** (1857), drame. *Montjoye** (1863), comédie. *Le Sphinx** (1874), *Un Roman Parisien* (1882), drames.

ALEXANDRE DUMAS FILS (1824—): drames et comédies:
*La Dame aux Camélias,** *Le Demi-Monde,** *Le Fils naturel,** *Le Père prodigue,** *Les Idées de M^me Aubray.**

HISTOIRE, MÉMOIRES.

M^me DE STAËL (1766—1817): *Dix années d'exil.*

LACRETELLE (1766—1855): *Histoire de la Révolution française.* *Histoire de France depuis la Restauration.*

DARU, comte de (1767—1829): *Histoire des ducs de Bretagne.* *Histoire de Venise.*

MICHAUD (1767—1839): *Histoire des Croisades.*

CHATEAUBRIAND (1768—1848): *Congrès de Vérone.* *Mémoires d'outre-tombe.*

SIMONDE DE SISMONDI (1773—1842): *Histoire des Français.* *Histoire des républiques italiennes.* *Littérature du midi de l'Europe.*

SÉGUR, LE FILS (1780—1873): *Histoire de Napoléon et de la grande armée.* *Histoire de la Russie et de Pierre le Grand.*

BARANTE (1782—1866): *Histoire des ducs de Bourgogne.*

GUIZOT (1787—1875): *Histoire de la Révolution d'Angleterre. Cours d'histoire moderne. Vie de Washington. Histoire générale de la civilisation en Europe. Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.*

VILLEMAIN (1790—1867): *Histoire de Cromwell.*

AUGUSTIN THIERRY (1795—1856): *Lettres sur l'histoire de France. Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands. Récits des temps mérovingiens.*

SALVANDY (1795—1857): *Histoire de la Pologne sous Sobiesky.*

MIGNET (1796—1884): *Histoire de la Révolution française* (1824). *Histoire de Marie Stuart* (1851). *Charles-Quint, son abdication, etc.* (1854).

THIERS (1797—1877): *Histoire de la Révolution fr.* (1828—1827). *Histoire du Consulat et de l'Empire* (1845—1862).

AMÉDÉE THIERRY (1797—1873): *Histoire des Gaulois. Histoire des Gaules sous l'administration romaine.*

MICHELET (1798—1874): *Histoire de France. Histoire de la Révolution.*

VICTOR HUGO (1802—1885): *Histoire d'un Crime.*

HENRI MARTIN (1810—1883): *Histoire de France.*

LANFREY (1828—1878): *Histoire de Napoléon Ier.*

NARRATION FICTIVE.

XAVIER DE MAISTRE (1764—1852): *Voyage autour de ma chambre. Le Lépreux de la Cité d'Aoste* (1811). *Les Prisonniers du Caucase, La Jeune Sibérienne* (1820).

Mme DE STAËL (1766—1817): *Delphine, Corinne,* romans.

CHATEAUBRIAND (1768—1848): *Atala, René.*

NODIER (1780—1844): *Mme de Marsan, Jean Sbogar.*

LAMARTINE (1790—1869): *Raphaël, Les Confidences.*

TOEPFFER (1799—1846): *Nouvelles genevoises, Rose et Gertrude.*

SALVANDY (1795—1857): *Don Alonzo.*

ALFRED DE VIGNY (1799—1868): *Cinq-Mars.*

LOUIS REYBAUD (1799—1879): *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale. Jérôme Paturot à la recherche de la meilleure des républiques.*

BALZAC, HONORÉ DE (1799—1850): *La Comédie humaine.*

VICTOR HUGO (1802—1885): *Han d'Islande* (1823), *Bug-Jargal* (1825), *Notre-Dame de Paris* (1831), *Les Misérables* (1862), *Les Travailleurs de la mer* (1866), *L'Homme qui rit* (1869), *Quatre-vingt-treize* (1874).

PROSPER MÉRIMÉE (1803—1870): *La Prise de la Redoute, Colomba.*

ALEXANDRE DUMAS (1803—1870): *Les trois Mousquetaires, Le comte de Monte-Cristo, La Reine Margot. Impressions de voyage.*

Mme GEORGE SAND (1804—1876): *Mauprat, La petite Fadette, François le Champi, La Mare au Diable, Le Marquis de Villemer.*

ALFRED DE MUSSET (1810—1857): *La Confession d'un enfant du siècle, Nouvelles.*

SANDEAU (1811—1883): *Valcreuse, M^lle de la Seiglière, Sacs et Parchemins, Jean de Thommeray.*

THÉOPHILE GAUTIER (1811—1874): *Romans, Impressions de voyage.*

SOUVESTRE (1806—1854): *Le Coin du feu, Pendant la moisson.*

OCTAVE FEUILLET (1821—1890): *La Petite Comtesse, Le Roman d'un jeune homme pauvre, Histoire de Sibylle, Julia de Trécœur.*

ERCKMANN (1821—)-CHATRIAN (1826—1890): *Histoire d'un conscrit de 1813, Waterloo, Le Blocus, L'Ami Fritz, etc.*

ABOUT (1828—1885): *Tolla, Le Roi des Montagnes, L'Infâme, Les Mariages de Paris, Les Mariages de province.*

SARCEY (1828—): *Le Nouveau Seigneur de Village, Le Siège de Paris, Les Misères d'un fonctionnaire chinois.*

CHERBULIEZ (1832—): *Le Prince Vitale, Prosper Randoce, Samuel Brohl et C^ie, Le comte Kostia, la Revanche de Joseph Noirel.*

POLITIQUE, VOYAGES, PHILOSOPHIE, CRITIQUE, LETTRES.

JOSEPH DE MAISTRE (1753—1821): *Soirées de Saint-Pétersbourg.*

CHATEAUBRIAND (1768—1848): *Le Génie du Christianisme* (1802). *Itinéraire de Paris à Jérusalem* (1806). *Bonaparte et les Bourbons* (1814).

PAUL-LOUIS COURIER (1773—1825): *Pamphlets politiques et littéraires.*

LAMENNAIS (1782—1854): *Essai sur l'indifférence en matière de religion* (1821), *Paroles d'un croyant* (1834).

VILLEMAIN (1790—1867): *Cours de littérature française.*

VICTOR COUSIN (1792—1867): *Cours de philosophie, Cours d'histoire de la philosophie, Traduction de Platon, Études littéraires.*

RÉMUSAT (1797—1876): *Essais de philosophie, Critiques littéraires.*

MICHELET (1798—1874): *L'Oiseau, L'Insecte, La Femme, L'Amour, La Mer, La Montagne.*

TAINE (1828—): *Les Philosophes français du XIX^e siècle, Essais de critique et d'histoire, Histoire de la littérature anglaise, Origines de la France contemporaine.*

GERUZEZ (1799—1865): *Histoire de l'éloquence politique et religieuse en France aux 14^e, 15^e et 16^e siècles. Histoire de la littérature française.*

SAINT-MARC GIRARDIN (1801—1873): *Tableau de la littérature française au 16^e siècle, Cours de littérature dramatique.*

PROSPER MÉRIMÉE (1803—1870): *Lettres à une Inconnue.*

SAINTE-BEUVE (1804—1869): *Tableau historique et critique de la poésie française au 16^e siècle, Causeries du lundi.*

NISARD (1806—1888): *Les poètes latins de la décadence. Histoire de la littérature française.*

DEMOGEOT (1808—): *Histoire de la littérature française.*

PLANCHE (1808—1857): *Portraits littéraires.*

PONTMARTIN (1811—1890): *Causeries littéraires, Semaines littéraires.*

TABLE ALPHABÉTIQUE

CONTENANT LES NOMS DES ÉCRIVAINS ET LES TITRES DES OUVRAGES FRANÇAIS MENTIONNÉS DANS CE MANUEL.

Le premier chiffre indique la page, le second, placé entre parenthèses, indique la note. Les chiffres romains se rapportent à l'*Introduction*.

A.

About 752.
Abrégé de l'histoire de Port-Royal 165.
Acrobate, l' 726.
Agnès de Méranie 689.
Agrippa d'Aubigné XXXVI, XLVII.
Agrippine XLVII.
Alaric XLVII.
Alexandre 164.
Alsire 318.
Amants magnifiques 62.
Ami Fritz 737.
Amyot XLII.
Anacharsis 390.
André 636.
Andrieux 419.
Andromaque 167.
Angelo 593.
Année terrible 595.
Antonio Pérez 549.
Antony 633 (3).
Armide 354.
Arouet de Voltaire 317.
Art poétique 231.
Atala 446. 457.
Athalie 165. 206.
Augier, Émile 704.
Avare 96.
Aventurière 704.
Avocat Pathelin XXV.

B.

Baïf XXXV.
Bajazet 165.
Balzac XLVIII. 347.
Balzac, H. de 778.
Barante 482.
Barbier 645.
Barbier de Séville 428.
Barthélemy 541.
Barthélemy, l'abbé 390.
Basoche XXV.
Basselin, Olivier XXIV.
Beaumarchais 427.
Bélisaire 400.
Belleau XXXV.
Belle au bois dormant 726.
Benserade 67 (4).
Béranger 472.
Bérénice 165.
Bernardin de Saint-Pierre 402.
Bertaut XXXVI.
Bertrand et Raton 509.
Bèze, Théodore de XLVIII (1).
Blanchet, Pierre XXV (2).
Blocus, le 747.
Boileau 218. 353.
Bossuet 153. 349.
Bourdaloue 263 (1). 348.
Bourgeois gentilhomme 107.
Bourguignon, dialecte XX.
Boursault 216.
Bradamante XXXVI.
Britannicus 172.
Bruęys XXV (2).
Brut, roman de XXII.
Brutus 318.
Buffon 383.
Bug Jargal 591.
Burgraves 593.

C.

Calomnie 508.
Calvin XLI.
Camaraderie 508.
Campistron 599 (2).
Capitaine Fracasse 592.
Caractères de la Bruyère 211. 351.
Cas de conscience 726.
Causeries du Lundi 628.
Ceinture dorée 666.
Cénacle 592.
Chanson de Roland XXI.
Chansons de Bérenger 473.
Chansons de geste XXI.
Chant du sacre 493.
Chants des rues et des bois 594.
Chants du Crépuscule 594.
Chapelain 63 (4).
Charles d'Orléans XXIV.
Charles IX, tragédie 485.
Charles XII par Voltaire 318. 399. 505.
Charles-Quint, son abdication etc. 550.
Charlotte Corday 688.
Chateaubriand 446.
Châtiments 594.
Chatrian 737.
Chaumière indienne 403.
Chénier, André 435.
Chénier, Joseph 435.
Cherbuliez 763.
Cheveu blanc 726.
Chrestien de Troyes XXI.
Christine de Pisan XXIV.
Chroniques de Villehardouin XXVI.
de Joinville XXVIII.
de Froissart XXX.
Chute d'un Ange 494.
Cid 1. 2. 351.
Ciguë, la 705.
Cinna 1. 33. 352.
Cinq-Mars 571.
Cléopâtre XXXVI.
Clitandre 1.
Comédie humaine 778.
Comédiens 580.
Commentaires sur Corneille 319.
Commines XXXI.
Comte Kostia 763.
Confessions 366 (1). 371.
Confessions d'un enfant du siècle 657.
Confidences 495.
Confréries XXV.
Congrès de Vérone 447.
Considérations sur les causes de la grandeur des Romains etc. 296.
Consolations, les 622.
Contagion 705.
Contemplations 594. 619.
Contes de la reine de Navarre XLI.
Contes moraux 400.
Contrat social 368.
Cor, le 571.
Corinne 438. 439.
Corneille 1. 211. 351.
Cotin 113.
Cottin, Mme 421.
Courier, P.-L. 460.
Cours de littérature dramatique par Saint-Marc Girardin 586.

Cours de littérature française par Villemain 505.
Cousin 500.
Cromwell 569. 592. 597.
Cyrano de Bergerac
Cyrus 64 (3). [xlvii.

D.

Dacier 466 (2).
D'Alembert 380.
Dalila 726.
Daphnis et Chloé 460.
Daurat xxiv. xxv.
Décade historique 417.
Défense et illustration de la langue fr. xxxiii.
De l'Allemagne 438. 440.
Delavigne, Casimir
Delille 409. [520.
Delphine 438.
Demoiselles de Saint-Cyr, les 633 (3).
Dernier chant du pèlerinage d'Harold 493.
Descartes xlviii.
Deschamps, Ant. 592 (2).
Deschamps, Émile 592 (2).
Deschamps, Eustache
Déserteur 392. [xxiv.
Deshoulières 308 (2).
Desmaretz de Saint-Sorlin 232 (2).
Desportes xxxvi.
Despréaux 218. 353.
Dévastation du Musée 521.
Devin de Village 367.
Diable boiteux 266.
Dialectes français xx.
Dialogues des Morts 241. 252.
Diatribe du docteur Akakia 318.
Diderot 380.
Didon xxxvi.
Discours de la Méthode xlvii.
Discours et Mélanges littéraires 502.
Discours sur l'histoire universelle 349.
Discours sur le style 383.
Discours sur l'inégalité des hommes 367.
Distrait 254.
Dix années d'exil 439. 442.
Dix ans d'études historiques 534.
Documents inédits sur l'histoire de France 534.
Don Juan d'Autriche 520.
Don Quichotte 412.
Du Bartas xxxv.
Du Bellay, Joachim xxxiii.
Dumas, Alexandre (père) 633.
Dumas, fils 634 (1).

E.

École des femmes 61.
École des maris 61.
École des vieillards 520.
École du bon sens 689.
École romantique 592.
Effrontés 721.
Éléments de littérature 400.
Éloge de Bossuet 586.
Éloge de Montaigne 502.
Éloge de Montesquieu 502.
Éloge de Le Sage 586.
Émaux et Camées 592.
Émile 368.
Encyclopédie 380. 400.
Énéide traduite 409. 542.
Enfants d'Édouard 520.
Enfants sans souci xxv.
Épître sur la Calomnie 435.
Épîtres de Boileau 228.
Époques de la nature 383.
Erckmann 737.
Ésope à la cour 216.
Esprit des lois 290. 302.
Essai sur les mœurs et l'esprit des nations 318.
Essai sur l'histoire du tiers état 534.
Esther 165.
Étourdi par Molière 61.
Étourdis par Andrieux 419.
Études de littérature ancienne et étrangère 503.
Études de la nature 402.
Explication des Maximes des Saints 242.

F.

Fables de Florian 412.
Fables de la Fontaine
Fabliaux xxiii. [126.
Fâcheux 61.
Farces xxv.
Fausses Confidences 286.
Fée, la 726.
Femmes savantes 113.
Fénelon 241.
Feuilles d'automne 618.
Feuillet, Nicolas 226 (2).
Feuillet, Octave 726.
Figaro 428.
Fils de Giboyer 721.
Fils de l'homme 541.
Fils naturel 380.
Fléchier 160.
Florian 412.
Fontanes 467 (2).
Fourberies de Scapin 62.
Fourchambault, les 705.
Franciade xxxiv.
François le Champi 637.
Frédéric le Grand, Lettre de 362.
Frères ennemis 164.
Froissart xxx.

G.

Gabrielle 704.
Gaëtana 752.
Gageure imprévue 392.
Galilée 689.
Gargantua et Pantagruel xxxvii.
Garnier xxxvi.
Gautier 592.
Gendre de Monsieur Poirier 707. [447.
Génie du Christianisme
George Dandin 62. 107.
Géorgiques 409.
Gil Blas 267. 505.
Gourgaud 476.
Grèce contemporaine 752.
Gringoire, Pierre xxv.
Guillaume Tell 412.
Guizot 487.

H.

Han d'Islande 591.
Hardy xlvii.
Harmonies de la Nature 403.
Harmonies poétiques et religieuses 499.
Henri III et sa cour 633.
Henriade 317. 320.
Heptaméron xli.
Héraclius 232 (3).
Hernani 593. 607.
Histoire ancienne par About 752.

Histoire de Charles VIII 467.
Histoire de Charles XII 318. 339. 505.
Histoire de Cromwell 502.
Histoire de France par Michelet 584.
Histoire de la civilisation en Europe 488.
Histoire de la conquête de l'Angleterre 538.
Histoire de la Convention nationale 482.
Histoire de la littérature française par Nisard 649.
Histoire de la régence du duc d'Orléans 400.
Histoire de la révolution d'Angleterre par Guizot 487.
Histoire de la révolution par Mignet 550.
Histoire de la révolution par Thiers 557.
Histoire de Marie Stuart 550.
Histoire de Napoléon et de la Grande Armée 477.
Histoire de Napoléon Ier par Laufrey 748.
Histoire de Pierre le Grand par Voltaire 319, par Ségur 476.
Histoire de Port-Royal 622.
Histoire des ducs de Bourgogne 482. [494.
Histoire des Girondins
Histoire des républiques italiennes 777.
Histoire du Consulat et de l'Empire 559. [482.
Histoire du Directoire
Histoire d'un conscrit 737.
Histoire d'un Crime 595.
Histoire naturelle 383.
Homère 688.
Homme l', qui rit 594.
Honneur et Argent 693.
Horace 22.
Horace et Lydie 688.
HUGO, VICTOR 591.
Huguenots 508.

I.

Iambes 645.
Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée 660.
Il ne faut jurer de rien 657.
Impressions de Voyage
Indiana 637. [634.
Infâme, l' 752.
Insurrection 541.
Iphigénie en Aulide 165.
Itinéraire de Paris à Jérusalem 449.

J.

Jacquemart Gelée de Lille XXIII.
Jean de Thommeray 666. 705.
Jeannot et Colin 354.
Jeune Captive 435.
Jeune Sibérienne 421.
Jeunesse 704.
Jeux de l'amour et du hasard 286.
Jocelyn 494.
Jodelle XXXV. XXXVI.
JOINVILLE XXVIII.
Joueur 254.
Juif polonais 787.
Julia de Trécœur 726.
Julie 726.

L.

LA BOÉTIE XLII (3).
LA BRUYÈRE 211. 351.
La Fayette, Madame de 123 (1).
LA FONTAINE 125.
Lais XXIII.
LAMARTINE 493.
Lancelot du Lac XXII.
LANFREY 743. [123.348.
LA ROCHEFOUCAULD
Le XIXième Siècle 752. 760.
Légataire universel 254.
Légende des siècles 594.
Legs 286. [421.
Lépreux de la Cité d'Aoste
Le Roi s'amuse 593.
LE SAGE 266. 505.
Lettre à d'Alembert 367.
Lettre à messieurs de l'Académie 461. 463.
Lettre à monseigneur de Beaumont 368.
Lettre de Fénelon adressée à Louis XIV 242.
Lettre sur la musique française 376.
Lettres à une inconnue 628. 632.
Lettres au rédacteur du Censeur 461.
Lettres anglaises 318.
Lettres de Balzac XLVIII.
Lettres de Jean-Jacques Rousseau 377.
Lettres de Mme de Maintenon 150.
Lettres de Mme de Sévigné 186.
Lettres de Paul-Louis Courier 469.
Lettres de Voiture XLVIII.
Lettres de Voltaire 360.
Lettres persanes par Montesquieu 289. 291.
Lettres philosophiques par Voltaire 318.
Lettres provinciales par Pascal 55. 348.
Lettres sur l'histoire de France 535.
Lion amoureux 689.
Lionnes pauvres 704.
Lorris, Guillaume de XXIII.
Louis XI, tragédie 524.
Lucrèce 688.
Lucrèce Borgia 593.
Lutrin 218. 235.

M.

Madame de Somerville 666.
Madame Thérèse 737.
Mademoiselle de Belle-Isle 633 (3).
Mademoiselle de la Seiglière 666.
Mahomet, tragédie 318.
MAINTENON, Mme de 149.
Maistre, Joseph de 421.
MAISTRE, Xavier de 421.
Maître d'armes, le 633 (3).
Maître Guérin 705.
Malade imaginaire 62.
Malesherbes 587.
MALHERBE XLV.
Manteau 419.
Mare au diable 637.
Marguerite de Valois XXXII. XLI.
Mariage de Figaro 428.
Mariage de Victorine 399. 638. [633 (3).
Mariage sous Louis XV.

Mariages de Paris 752.
Mariages de province 752.
Marie de France XXIII.
Marie Tudor 593.
Marino Faliero 520.
Marion Delorme 593.
MARIVAUX 286.
MARMONTEL 400.
MAROT XXII.
Marquis de Carabas 474.
Marquis de Villemer 637.
Martyrs 447.
MASSILLON 263.
Mauprat 637.
Maximes de La Rochefoucauld 123. 348.
Médecin malgré lui 62.
Médée 1.
Méditations poétiques
Mélite 1. [496.
Mémoires de Beaumarchais 427. [XXXI.
Mémoires de Commines
Mémoires de Guizot 491.
Mémoires d'outre tombe (Chateaubriand) 447.
Mémoires de Ségur 417.
Ménage 113.
Ménechmes 254.
Ménippée, Satire XLIV.
Menteur 1.
Mercure galant 216.
Mère coupable 428.
MÉRIMÉE 628.
Merlin XXII.
Mérope, tragédie 318.
MÉRY 541.
Messéniennes 521.
Métromanie 307.
Meung, Jean de XXIII.
MICHELET 584. 655.
MIGNET 549.
MILLEVOYE 459.
MIRABEAU 433.
Miracles XXIV.
Misanthrope 69.
Misérables 594.
Mithridate 187.
Moïse sur le Nil 591.
MOLIÈRE 61.
Monsieur de Camors 726.
MONTAIGNE XLII. 503.
Monte-Christo 633 (3).
MONTESQUIEU 289. 507.
Montjoye 726.
Moralités XXV.
Mort de Calas 435.
Mort de César 318.
Mort de Jeanne d'Arc 522.
Mort de Socrate 493.
MUSSET, Alfred de 657.
Mystères XXIV.

N.

Nanine 318.
Napoléon en Égypte 542.
Napoléon le Petit 594.
Natchez 446.
Négociations relatives à la succession d'Espagne
Némésis 541. [539.
NISARD 648.
Normand, dialecte XX.
Notre-Dame de Paris 593. 601.
Nouvelle Héloïse 367.
Nouvelles genevoises 574.
Nouvelles Méditations 493.
Nuit d'octobre 658.
Numa Pompilius 412.

O.

Oc, langue d' XIX (2).
Odes et Ballades par Victor Hugo 595.
Œdipe par Corneille 1.
Œdipe par Voltaire 317.
Oïl, langue d' XIX (2).
On ne badine pas avec l'amour 657.
Oraisons funèbres de Bossuet 153. 155.
Oraisons funèbres de Fléchier 160.
Oraisons funèbres de Massillon 263.
Oreste 318.
Orientales 592. 600.
Origines de la France contemporaine 756.

P.

Palaprat XXV (2).
Pamphlet des pamphlets
Paria 520. [461.
Parisienne 520.
PASCAL 54. 348.
Patru 227 (4). 348.
Paul et Virginie 403.
Paul Forestier 705.
Paul Méré 763.
Pédant joué, le XLVII.
Pensées de Pascal 59.
Perceval XXII.
Père de famille 380.
Perrot 227 (3).
Petit Carême 263.
Petite Comtesse 726.
Petite Fadette 637.
Pétition aux deux Chambres 461.
Phèdre 165. 192.
Philiberte 704. [392.
Philosophe sans le savoir
Picard, dialecte XX.
Pierre de St.-Cloud XXIII.
Pierre de touche 666.
PIRON 307.
Pitié suprême, la 595.
Plaideurs 164.
PLANCHE, Gustave 653.
Pléiade, XXXIII. [622.
Poésies de Joseph Delorme
Poètes latins de la décadence 648.
Polyeucte 47.
PONSARD 688.
Popularité 520.
Pradon 227 (2).
PRAT, Alphonse de 493.
Précieuses ridicules 63.
Précis de l'histoire moderne par Michelet 584.
Princesse Aurélie 520.
Prince Vitale 763.
Prise de la Redoute 628.
Prisonniers du Caucase 421.
Prosper Randoce 763.
Provinciales 54. 348.
Psyché 62.

Q.

Quatre Vents de l'Esprit 595.
Quatre-vingt-treize 595.
Quesnes de Béthune XXIV
Question romaine 752.
Quinault 281 (6) 358.

R.

RABELAIS XXXVII.
Racan XLVI.
Rachel 632 (1). 688 (2).
RACINE, Jean 164. 211.
Racine, Louis 627 (5). [852.
Raphaël 495.
Raynouard XIX (1).
Rayons, les, et les Ombres 594.
Récits des temps mérovingiens 534.

REGNARD 254.
Régnier XLVI.
Reine de Navarre XXXII. XLI.
Reine Margot 633 (3).
RÉMUSAT 569.
Renaissance XXXII.
Renart le Nouvel XXIII.
René 446.
Requête des Chiens 473.
Rétablissement de la statue de Henri IV 591.
Retz, Cardinal de 502 (2).
Revanche de Joseph Noirel 763.
Richard Cœur-de-Lion 392.
Rodogune 1.
Roi des Montagnes 752.
Roi (le) s'amuse 593.
Roman d'Alexandre XXII.
Romans de Brut et de Rou XXII.
Roman de la Rose XXIII.
Roman de Renart XXIII.
Roman d'un jeune homme pauvre 783.
Romantisme 592.
Rome sauvée 318.
RONSARD XXXIV.
Rose, roman de la XXIII.
Rose et Blanche 666.
Rose et Gertrude 574.
Rotrou XLVII.
Rou, roman de XXII.
ROUSSEAU, Jean-Baptiste 260.
ROUSSEAU, Jean-Jacques 366. 507.
Royer Collard 623 (4).
Rutebeuf XXIII.
Ruy Blas 593.

S.

Sacs et parchemins 666.
SAINTE-BEUVE 622.
SAINT-MARC GIRARDIN 586.
Saint-Simon, *Mémoires* 756.
Salons par Diderot 380.
Samuel Brohl et Cie 763.
SAND, GEORGE 637.
SANDEAU 666.
SARCEY 760.
Satire Ménippée XLIV.
Satires de Boileau 219.
Scarron 149 (2).
SCRIBE 508.
Scudéri XLVII.
Scudéri, Mlle de 64 (1).
SEDAINE 392.
SÉGUR, le père 417.
SÉGUR, le fils 476.
Semaine XXXV.
Sémiramis 318.
Serments de Strasbourg XIX.
Sertorius 1.
Servitude et grandeur militaires 571.
SÉVIGNÉ, Mme de 134.
Siècle de Louis XIV 318. 340.
Siège de Paris 760.
Simple discours de Paul-Louis 468.
Soirées de Saint-Pétersbourg 421.
Soties XXV.
Sphinx 726.
STAËL, Mme de 438.
Stello 571.
Sybille 726.

T.

Table Ronde XXII.
Tableau de la littérature française 586.
Tailleur (le) et la Fée 474.
TAINE 756.
Tallemant 218 (7).
Tancrède 319.
Tartuffe 84.
Télémaque 241. 248. 350.
Théâtre de Clara Gazul 628.
Théodore 1.
Théroulde ou Turold XXI.
Thibaut de Champagne XXIV.
THIERRY, Augustin 534.
THIERS 557.
Timoléon 435.
TŒPFFER 574.
Tolla 752.
Tour de Nesle, la 633 (3).
Tragiques XXXVI.
Traité de l'éducation des filles 241.
Traité de l'existence de Dieu 242.
Travailleurs de la me[r] 594.
Trente et Quarante 752
Tristan XXII.
Trois Mousquetaires 63[3] (3)
Troubadours XXI.
Trouvères XXI.
Turcaret 266.

U.

Ulysse 688.
Un Caprice 657.
Une soirée perdue 659
Unités 166. 597.
Un Roman Parisien 726

V.

Valcreuse 666.
Vaugelas 16 (2). 348.
VAUVENARGUES 364. 557
Vaux-de-Vire XXIV.
Venceslas XLVII.
Vêpres siciliennes 520.
Verre d'eau 508.
VICTOR HUGO 591.
Vie de Charles XII 318
Vie de Franklin 550.
Vie de Washington 487
Vierges (les) de Verdu[n] 591.
VIGNY, Alfred de 571
Village 726.
VILLEHARDOUIN XXVI
Villéliade 541.
VILLEMAIN 502.
Villemer, le marquis de 638.
Villon XXIV.
Voiture XLVIII. 63.
Voix intérieures 594.
VOLTAIRE 317.
Voyage autour de ma chambre 421.
Voyage du jeune Anacharsis 390.
Voyage en Orient 493.
Voyages en zigzag 574.

W.

Wace, Robert XXII.
Waterloo 737.

X.

XAVIER DE MAISTRE 421.

Z.

Zaïre 318. 323.

BERLIN. IMPRIMERIE SAYFFAERTH.

JUN 2 9 1943

JUN 2 9 1943